

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE;

OU

ANALYSE RAISONNÉE DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1^o Pour les *Sciences physiques et mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. CH. DUPIN, GIRARD, NAVIER, de l'Institut; J. J. BAUDE, DUBRINFAC, DUSSARD, FERRY, FRANÇOEUR, AD. GONDINET; D. LARDNER, de Londres; A. MICHELOT, DE MONIGÉRY, MOREAU DE JONNÈS, QUÉTELET, T. RICHARD, WARDEN, etc.

2^o Pour les *Sciences naturelles* : MM. FLOURENS, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut; BORY DE SAINT-VINCENT, correspondant de l'Institut; MATHIEU BONAFOS, de Turin; B. GAILLON, de Dieppe; ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, etc.

3^o Pour les *Sciences médicales* : MM. DAMIRON, G.-T. DOIN, AMÉDÉE DEPAU, FOSSATI, GASC; GERSON, de Hambourg; DE KIRCKHOFF, d'Advers; RICOLLOT fils, d'Amiens, etc.

4^o Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques* : MM. M. A. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*; ADOLPHE BOUQUI, ALEX. DE LA BORDE, JOMARD, de l'Institut; M. AVENEL, BARBES DE BOGAGE fils, BENJAMIN CONSTANT, CHARLES COMTE, DEPPING, DUFAY, DUNOYER, GUIGNIAUT, A. JACBERT, J. LABOUDERIE, ALEX. LAMETH, LANJUNAIS fils, P. LAMI, LEBUEUR-MERLIN, MASSIAS, ALBERT MONTÉMONT, COSÈBE SALVERTE, J.-B. SAY; SIMONDE DE SISMONDI, de Genève; WÄRNKÖBNIÉ, de Liège, etc.; DUPIN aîné; BERVILLE, BOUCHÉRE-LÉFÈRE, CH. RENOUARD, TAILLANDIER, avocats, etc.

5^o Pour la *Littérature française et étrangère, la Bibliographie, l'Archéologie et les Beaux-Arts* : MM. ANDRIEUX, AMAURY-DUVAL, ERNÉIC DAVID, LEMERCIER, DE SÈVE, de l'Institut; ANDRIEUX, de Limoges; M^{me} L.-SV. BELLOC; MM. J.-P. BÈS, BURNOUF fils, CHACVET; P.-A. COEPIN, FR. DEGEORGE, DUMESNAY; PH. COLBÉRY, correspondant de l'Institut; LÉON HALÉVY, HENRICHIS, E. HÉREAU, AUGUSTE JULLIEN fils, BERNARD JULLIEN; KALVOS, de Zante; ADRIEN-LAFASSE, J. V. LECLERC, A. MAHEL, D. P. MENDIBIL; MONNARD, de LAUSANNE; G. PAGANEL, H. PATIN, PONGEVILLE, DE REIFFENBAG; DE ROCIOUX; DE STASSART, de Bruxelles; FR. SALFI, M. SCHINAS, SCHNITZLER, LÉON THIESSE, P. F. TISSOT, VIGGIER, VILLENAY, etc.

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Chez SÉDILLOT, RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N^o 18;Et chez ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N^o 23.

JANVIER 1829.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, chez SÉDILLOT, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23;

A LA GALERIE DE BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6.

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	53	30
A l'étranger.	60	34
En Angleterre.	75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une *Table des matières alphabétiques et analytiques*, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1^{er} cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, AU BUREAU CENTRAL, les collections des années 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 et 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la *Revue Encyclopédique* est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'*Annuaire scientifique et littéraire*, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de tems inscrite sur le titre.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

FONDERIE POLYAMATYPE DE MARCELLIN-LEGRAND ET C^{tes},
RUE DU PETIT-VAUGIRARD, N° 15.

PARIS. — IMPRIMERIE DE PLASSAN ET C^{tes},
RUE DE VAUGIRARD, N° 15.

S. 1000.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

ou

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS ;

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

ONZIÈME ANNÉE. — TROISIÈME SÉRIE.

TOME XLI.

PARIS,



AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
CHEZ SÉDILLOT, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JANVIER - MARS 1829.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... À contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instruments universels de la raison. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

CONSÉQUENCES

QUE L'ON PEUT DÉSIRER OU CRAINDRE POUR LA CIVILISATION,

DE

LA GUERRE DES RUSSES DANS LE LEVANT.

Parmi les grands événemens qui ont signalé l'année qui vient de s'écouler, celui qui a le plus fixé les regards de l'Europe, celui qui tient le plus tous les esprits en suspens, est sans doute la guerre qui a éclaté entre les Russes et les Turcs. Chacun sent que l'influence qu'elle peut exercer sur les destinées de la race humaine est immense : chacun sent qu'elle est liée avec les progrès futurs de tous les peuples civilisés ;

que le développement des lumières, des lois, du bonheur, de la religion, dans une partie centrale du monde, richement douce par la nature, et située de manière à réagir sur toutes les autres, en dépend. Mais l'issue de cette première campagne a trompé tous les calculs, a déjoué l'attente universelle, autant elle a porté d'incertitude et de confusion dans les esprits sur les résultats probables de la guerre, autant elle a ébranlé toutes les opinions arrêtées d'avance, et fait naître sur le sort futur de la civilisation des espérances ou des craintes, qui semblent appartenir aux systèmes les plus opposés.

Dans les autres questions qui naissent de la politique, le parti que chacun embrasse est presque toujours facile à prévoir d'après le système général de ses opinions. Selon qu'il est servile ou libéral, on sait d'avance à qui il souhaite la victoire, dans toutes les controverses sur l'administration d'une nation, comme dans les luttes entre les peuples; mais, quant à la guerre du Levant, les vœux les plus opposés partent du sein de chaque parti : les hommes progressifs et les hommes rétrogrades se sont quelquefois étonnés de se trouver d'accord, et la presse libérale a quelquefois blâmé avec aigreur ce qu'elle avait conseillé la veille. Frappés de ce contraste, nous essaierons de remettre sous les yeux de nos lecteurs la question dans son ensemble, pour chercher quels sont les vœux que nous devons faire, si, fidèles aux sentimens libéraux, nous désirons toujours que nos pays, où l'homme s'est si lentement élevé à l'intelligence, à la moralité, à la liberté, commencent à verser leurs fruits sur le reste de la terre et à préparer l'âge prochain, où nous voudrions voir toutes les nations avancer à l'envi vers le perfectionnement, la sagesse et le bonheur. Dans ce but, nous examinerons d'abord les causes qui ont arrêté les succès des Russes, que toute l'Europe croyait assurés, et, nous éclairant par cette expérience, nous nous demanderons quels résultats nous devons attendre de la lutte actuelle et quels vœux nous devons former.

Au moment où la guerre du Levant s'est engagée, on a vu, d'une part, un empire qui était annoncé comme maintenant

depuis plusieurs années, en tems de paix, huit cent mille hommes sous les armes; d'autre part, un empire qui venait de détruire sa milice, qui voyait ses provinces dévastées depuis plusieurs années par de fréquentes rébellions, et qu'on ne croyait pas en état, au milieu de ses dangers et de ses convulsions, de rassembler deux cent mille hommes. D'un côté, on voyait des arsenaux bien approvisionnés, des ingénieurs, des généraux passablement instruits, des soldats braves, obéissans et bien disciplinés, une nation rapidement croissante en prospérité, quelque ordre dans les finances, et un crédit encore entier; de l'autre, on voyait un pays dont les ressources militaires sont depuis des siècles consumées par la tyrannie et l'anarchie; où presque tous les arsenaux sont vides ou détruits; où l'industrie, qui devait créer le matériel de la guerre, est languissante; où la nation dépérit; où le despote, en exterminant lui-même son armée, a ébranlé l'esprit militaire et provoqué contre lui le fanatisme qu'il avait besoin d'invoquer; où le même despote a ruiné, a décimé tous les hommes qui secondaient ses ancêtres dans l'administration des finances, les Grecs, les Juifs et les Arméniens, en sorte que le désordre est partout, que les ressources sont détruites, et que le crédit est impossible.

D'après cette disproportion, les politiques de l'Europe se sont attendus au renversement presque instantané de l'empire turc. Les espérances des uns, les craintes des autres, s'accordèrent sur les mêmes prévisions. L'événement les a démenties. La période par laquelle nous avons passé nous avait accoutumés à voir ce qu'un puissant génie pouvait faire des immenses ressources d'un grand empire; mais, en même tems, comme le travail de tous les amours-propres de nos contemporains a été employé à rabaisser la valeur de ce puissant génie, à expliquer tous les événemens par les forces dont il disposait, en oubliant la tête qui les faisait mouvoir, nous avons calculé les effets des ressources de la Russie, comme si c'était Bonaparte qui les tenait dans sa main; nous avons cru que de nombreux bataillons, de riches approvi-

sionnemens, une bonne discipline, des ingénieurs savans et des généraux habiles, devaient faire tous seuls leurs affaires. La guerre de Russie nous apprendra peut-être un peu mieux qu'une incommensurable distance sépare le grand maître de l'art d'avec le vulgaire des chefs.

Il ne nous appartient point, à nous étrangers à l'art militaire, de signaler les fautes contre cet art par lesquelles les Russes ont perdu leurs avantages. Quelques traits généraux ont frappé cependant même les plus ignorans. Ainsi, tout le monde a remarqué que la lenteur, que l'indécision des chefs de cette grande armée ont laissé échapper la saison d'agir, avant qu'ils eussent rassemblé leurs soldats, qu'ils eussent fanatisé leur population, qu'ils eussent hérissé leurs montagnes et leurs défilés d'artillerie. De nouveau, on a remarqué que ces chefs se sont montrés inhabiles dans la grande guerre, ne sachant jamais faire mouvoir leurs forces avec assez de rapidité ou assez d'ensemble, pour réunir sur les points importants de leur attaque un nombre de soldats fort supérieur à celui de l'ennemi. Un grand général, avec une armée inférieure en nombre, sait présenter, au point où il combat, plus de soldats que son adversaire; mais eux n'ont pas même su déployer dans le champ de bataille la supériorité qu'ils avaient réellement. Ils étaient quatre contre un, en commençant la guerre; presque toujours, ils n'étaient qu'un contre quatre sur le point où il leur importait de combattre. Enfin, les Russes se sont montrés plus inhabiles encore dans l'art des sièges. Nous savons bien que les Turcs, dès qu'ils sont couverts par le moindre retranchement, montrent une obstination et une bravoure qu'on ne trouverait peut-être point chez des soldats plus habiles, et qui connaîtraient mieux la faiblesse de leur position. Ce courage des Turcs pouvait rendre les assauts plus meurtriers; mais pourquoi les brèches n'ont-elles pas été plus tôt ouvertes? L'art des sièges est désormais tellement soumis aux calculs des sciences exactes, que le nombre de jours, le nombre d'heures au bout desquels la brèche doit être ouverte, peuvent être fixés avec préci-

sion; et ce ne sont pas des heures ou des jours, ce sont des semaines ou des mois, par lesquels les Russes ont excédé ce nombre.

Cependant, c'est à des fautes morales bien plus qu'à des fautes militaires que les Russes doivent attribuer les revers de leur première campagne. Ces fautes, il est juste de les signaler, car c'est avec justice qu'ils en ont été punis. L'humanité y gagnera, si cette expérience, chèrement achetée, leur profite pour l'avenir.

La guerre que les Russes allaient porter dans l'empire turc devait commencer dans des provinces qui ne sont point turques, qui ne sont pas même musulmanes, mais dont les peuples chrétiens, unis aux Russes par la religion, avaient encore droit à leur protection par des traités, avaient droit à la pitié de tous les hommes par une oppression aussi intolérable qu'injuste. Quand la première trompette guerrière des Russes s'est fait entendre, ce ne sont pas les Grecs seuls dont le cœur a tressailli de joie, en croyant voir arriver leurs protecteurs; mais les Moldaves, les Valaques et les Bulgares; mais les Macédoniens et les Thessaliens, les Serviens, les Monténégrins; mais même les Arnauts et les Bosniaques, quoique ces derniers peuples passent pour Musulmans. Cependant, le gouvernement russe, par une prétendue déférence pour le principe de la légitimité, qu'il calomnie en la confondant avec la plus abominable tyrannie, ou plutôt par une niaiserie sans exemple dans l'histoire, a commencé par dire aux habitans de ces provinces qu'il envahissait, que, loin de les encourager à se soulever, il ne voulait point de leur assistance, car ce serait une révolte contre leur sultan. Ainsi les Russes ont annoncé aux sujets opprimés des Turcs, qu'ils venaient vivre chez eux à leurs dépens, vider leurs granges, manger leurs troupeaux, occuper leurs maisons, exposer leurs villes et leurs villages à être brûlés; mais qu'ils ne leur promettaient rien, qu'ils ne feraient rien pour eux, que l'avenir ne paierait point les lourdes dettes du présent. Cet absurde mépris des droits et du bonheur des peuples, comparé avec les droits prétendus du tyran de

l'Orient, a eu les résultats qu'on pouvait aisément prévoir. Les malheureux chez qui l'on a porté la guerre, les Bulgares surtout, n'ont eu plus grande hâte que de s'enfuir dans les montagnes, de faire disparaître leurs troupeaux et leurs moissons, de se cacher eux-mêmes, avec leurs femmes et leurs enfans, pour se dérober à la brutalité des soldats, à leur pillage, aux réquisitions, aux corvées qu'ordonnent les officiers. Les Russes ont été privés de leurs informations comme de leur assistance. La fermentation très-active dans la Serbie et chez les Monténégrins s'est calmée; la guerre civile, qui avait déjà éclaté dans la Bosnie, s'est apaisée au moins pour un tems; les Arnauts se sont rendus aux armées turques où on leur promettait une solde et du butin. Les Grecs de la Macédoine et de la Thessalie, désarmés, glacés de terreur, sont demeurés si indifférens à une querelle où on ne leur laissait rien à espérer, que les Turcs établis au milieu d'eux, sans crainte pour leurs foyers, ont couru en foule vers le Balkan pour le défendre, et s'unir aux Turcs de la Thrace, les plus belliqueux de tous.

Les Russes ont voulu que la guerre nourrit la guerre; ils sont arrivés presque sans convois dans la riche vallée du Danube: c'est leur faute, s'ils n'y ont trouvé que la famine pour eux-mêmes et pour leurs chevaux. Toute l'immense étendue de pays que parcourent les fleuves russes qui versent leurs eaux dans la mer Noire, n'a presque qu'une industrie, celle de produire du blé pour le marché de l'Europe méridionale, et n'a presque qu'un produit naturel, les hautes herbes qui dans toutes les steppes ont remplacé les forêts. C'est au milieu de cette abondance que, dans une première et courte campagne, immédiatement après les fenaisons et les moissons, les hommes et les chevaux ont péri de faim, dans un pays de plaines, avec de grandes rivières navigables, des ports de mer et une ligne d'opérations si courte que la tête de l'armée la plus avancée n'a jamais été à plus de vingt lieues du Danube ou de la mer, à plus de trente-cinq lieues de Bucharest, qui devait naturellement

être le grand dépôt des approvisionnemens. Les malheureux dans le pays desquels la guerre a été portée sont ruinés pour toute une génération; l'élite de l'armée russe s'est fondue; les chevaux de la cavalerie et du train ont péri de misère. Puisse du moins cette grande leçon apprendre aux généraux russes que les droits de l'humanité s'accordent avec l'intérêt de leur gloire, et que l'armée qui compte pour vivre sur le pillage doit renoncer à l'espoir des conquêtes!

Les Russes, enfin, non contents de dégoûter leurs alliés naturels, de ruiner le pays où ils devaient faire la guerre, ont encore ruiné leur propre armée par la dureté du système de discipline qu'ils ont adopté. Il n'y a peut-être pas de race d'hommes plus durs à la fatigue, plus accoutumés à toutes les intempéries des saisons, plus patients enfin que le Russe. Mais encore ces soldats ne sont pas de fer; et leurs officiers, sans utilité comme sans pitié, les ont traités comme s'ils étaient de fer. Par les chaleurs ardentes d'un soleil qui leur est étranger, ils les laissaient six et huit heures de suite immobiles, et chargés de leur pesant bagage, ou en faction, ou en ligne; de même, ils les ont laissés exposés à des torrens de pluie, ou aux glaces d'un hiver prématuré. L'officier russe se faisait gloire de montrer que le soldat russe ne craignait ni le chaud, ni le froid, ni la nudité, ni la faim, ni la fatigue; qu'au milieu des privations il ne se départait pas de la minutieuse étiquette, de l'obéissance, de la régularité, de l'immobilité d'un camp de parade; et, dès que la nature succombait, ils s'efforçaient de ramener leurs hommes, par des punitions cruelles, à cette règle arbitraire. Le soldat français aurait peut-être supporté toutes les privations, toutes les fatigues, toutes les intempéries auxquelles l'armée russe a été exposée; mais alors, une certaine spontanéité qui lui est permise, la liberté des camps qu'il sait allier avec l'obéissance, la gaieté enfin, qui appartient aux soldats-hommes et non aux soldats-machines, l'auraient soutenu dans ces épreuves. Les Russes, au contraire, pour se consoler de la chaleur, de la fatigue et de la faim, n'a-

vaient que la crainte et l'ennui. Bientôt l'être moral a été abattu, plus encore que l'être physique, et d'effroyables épidémies ont moissonné par milliers des hommes que leur âme ne soutenait plus.

Ainsi, les Russes ont été eux-mêmes les auteurs de leurs revers; par leur cruelle niaiserie, ils ont repoussé tous les alliés qui les attendaient dans le territoire ennemi; par leur négligence, leur avarice et leur rapacité, ils ont livré leurs troupes à la famine; par leur dureté et la rigueur intolérable de leur discipline, ils ont introduit la peste ou le typhus dans leur camp. Ils ont fait des fautes militaires, mais leurs fautes morales sont bien plus graves, et ont été plus gravement punies. Dans une seconde campagne, ils ne seront peut-être pas plus habiles; mais, s'ils sont plus humains, plus généreux, plus justes, sans avoir eu plus de talent ou plus de génie, ils pourront déjà compter sur plus de succès.

Nous croyons, en effet, qu'il y aura encore une et même plusieurs campagnes; et, nous le dirons franchement, nous les appelons de tous nos vœux. La guerre comprend sans doute en soi la réunion de tous les malheurs les plus effroyables; mais la guerre est aussi presque toujours le passage nécessaire pour arriver à un état plus heureux. Nous ne concevons pas comment la Russie se soumettrait, après cette campagne, à l'humiliation de ses défaites; comment, après avoir tenu l'Europe entière dans la terreur, elle se résignerait à lui apprendre qu'elle n'est pas même de force à lutter avec les Turcs. Nous ne concevons pas comment le sultan ferait aujourd'hui les concessions qu'il a refusées avant le commencement des hostilités. Nous ne concevons pas comment l'Europe se complairait à lui voir recueillir les fruits de sa victoire, et supporterait sa nouvelle arrogance. Nous ne concevons pas comment le monde se résignerait à être témoin des atrocités par lesquelles il vengerait sur des nations entières la terreur qu'il a éprouvée, lorsqu'il s'attendait à leur rébellion. Si, dans une seconde campagne, le sort des armes est changé, nous ne comprenons

guère mieux comment des revers amèneraient les Turcs à se soumettre ; les peuples ignorans ne comprennent jamais les échecs lointains. Les provinces qui n'ont point encore combattu, conservent le sentiment entier de leurs forces. Constantinople aurait été pris, que les Turcs d'Asie auraient éprouvé moins de terreur que de ressentiment ; et, si le sultan voulait alors faire la paix, il ne réussirait pas à engager les Musulmans à accepter toutes les conséquences de leurs défaites. Les négociations n'étaient possibles qu'avant que de graves offenses eussent lancé l'un contre l'autre, comme deux taureaux, deux peuples qu'on ne peut plus arrêter.

Un intérêt assez vif a été excité parmi les âmes généreuses, par la vaillance inattendue que les Turcs ont manifestée pour repousser une attaque inégale ; par ce dévouement à l'honneur de leur race, à leur religion, à leurs institutions, qui les a fait accourir des parties les plus éloignées de leur empire, armés et combattant le plus souvent à leurs frais, et supportant avec magnanimité les privations et les souffrances aussi bien que les dangers d'une guerre si cruelle. On s'est de même montré disposé à admirer dans le sultan ce caractère de fer qui n'a cédé à aucune représentation, à aucune menace ; cet orgueil invincible qui ne veut revenir d'aucune des décisions qu'il a prises, qui ne veut abandonner rien de ce qu'ont possédé ses ancêtres ; cet empire sur lui-même enfin, qui lui a fait suspendre ses vengeances et observer pour un tems, alors même qu'il ressentait la plus violente indignation, les règles du droit des gens envers les ambassadeurs, envers les prisonniers de guerre, envers les marchands étrangers. Nous ne sommes point insensibles à la grandeur de caractère, de quelque manière qu'elle se déploie, et nous applaudirons au patriotisme des Turcs, partout où ils défendront une patrie. Mais cet intérêt ne nous aveugle point sur les souffrances, non plus que sur les droits des peuples nombreux que les Turcs tiennent asservis, et dont le joug devient tous les jours plus intolérable ; sur les intérêts des Turcs eux-mêmes, qu'ils méconnaissent.

sent, sur ceux des générations qui viendront après eux, dont leur valeur actuelle et leur patriotisme rivent les chaînes. Malgré les vertus qu'ils déploient aujourd'hui, nous ne varions point dans nos vœux pour que le dernier résultat de cette lutte soit l'entier renversement de l'empire musulman.

La fermeté ou l'obstination du sultan, le courage ou le fanatisme des Turcs, durant cette campagne, quelque haute idée qu'on en conçoive, n'ont point changé ni l'organisation et la nature, ni le caractère de leur gouvernement. Ils ne doivent point nous faire oublier que c'est un gouvernement qui se joue de la vie des hommes avec une férocité qu'aucune autre tyrannie n'égale ; qui proscriit en masse tantôt les nations, tantôt les professions ; qui, pour introduire une réforme dans son armée, fait massacrer ses janissaires, ou les fait périr dans les flammes ; qui, pour arrêter l'esprit trop actif des Grecs, ordonne l'extermination de leur nation ; qui, pour changer le système des finances, dépouille, proscriit et fait périr dans l'exil tous les Arméniens ; qui, pour assurer le bas prix du pain ou de la viande dans la capitale, fait clouer par l'oreille les boulangers à leur table, les bouchers à leurs étaux. Nous désirons voir disparaître un despotisme qui agit sur les peuples qui lui sont soumis avec tant de stupidité et de barbarie, que la population de l'empire ture diminue d'un huitième à chaque génération, que les produits de l'industrie humaine, qui pourraient répandre le bonheur sur l'un des plus beaux pays de la terre, diminuent plus rapidement encore ; que dans les villes, personne n'ose bâtir ; que dans les campagnes, personne n'ose planter ; parce que, toute sécurité étant détruite, personne ne songe à un avenir éloigné de quelques années, bien moins encore à un avenir éloigné de quelques générations. Ce despotisme a fait contracter les vices les plus honteux au caractère de tous les peuples qui lui sont soumis ; il leur a donné la férocité, la fraude, l'hypocrisie, la lubricité ; il a arrêté chez eux tous les progrès de l'esprit humain, en sorte que tous les voyageurs en Turquie sont frappés de l'infériorité des hommes, quand on les compare aux adoles-

cens. Dans un jeune Turc on voit encore briller de l'intelligence, de la droiture et de la générosité; toutes ces qualités disparaissent, à mesure que les années arrivent; il apprend le monde, et s'aperçoit qu'étudier ou réfléchir davantage ne le conduirait qu'à plus souffrir, que sa droiture serait duperie, que sa générosité s'étendrait sur des objets qui ne la méritent pas; il ne recherche plus que les jouissances des sens, il fume, il mange de l'opium et il s'endort.

Ce despotisme a condamné les premiers rangs de la société à l'ignorance, à la crainte, aux préjugés absurdes, les derniers rangs à la souffrance, les femmes à la corruption, et les étrangers à l'esclavage. Ce despotisme s'étend en Europe sur trente-trois mille lieues carrées; en Afrique, sur trente-six mille; en Asie, sur soixante-sept mille; il accable les pays de l'ancien monde qui ont été le plus tôt peuplés, qui ont été vivifiés le plus long-tems par la civilisation la plus avancée; et, sur cet immense espace, ce despotisme a empêché, depuis plusieurs siècles, qu'entre vingt-cinq millions d'habitans il naquît un seul homme qui sût faire faire un seul progrès à l'humanité, dans aucun art, dans aucune science, dans aucun perfectionnement moral.

On a beaucoup répété dans les journaux anglais qu'entre le despotisme russe et le despotisme turc il y avait trop peu de différence pour que les amis de l'humanité fussent appelés à faire des vœux pour l'un plutôt que pour l'autre. C'est par de telles exagérations qu'on fausse le jugement, et l'on en profite ensuite pour se dispenser de suivre aucune idée morale. Sans doute le despotisme russe n'est pas le gouvernement que nous souhaiterions, ou à la Russie ou à la Turquie: l'esclavage de la plus grande partie de la population, la privation de tout droit politique pour tout le reste, la vénalité de tous les tribunaux, de tous les offices, l'injustice et la rigueur des sentences qui récemment ont effrayé l'Europe, sont des fléaux qui doivent exciter d'autant plus nos regrets, qu'ils écrasent une plus grande nation. Mais la comparaison entre l'état des deux empires n'en est pas moins absurde; l'épou-

vantable oppression à laquelle un sujet turc est exposé, n'en est pas moins sans proportion avec celle qui menace un sujet russe; un seul fait suffit à le prouver : la population décroît rapidement en Turquie, et la richesse matérielle y décroît plus rapidement encore; la population s'accroît en Russie plus rapidement que dans aucun autre état de l'Europe, et la richesse matérielle s'y accroît plus rapidement encore; en sorte que chaque individu d'une nation qui augmente en nombre, y est chaque année plus abondamment pourvu des choses nécessaires à la vie qu'il ne l'était l'année d'auparavant.

D'ailleurs, la Russie est, sous tous les rapports, dans un état progressif; quelque déplorable qu'y soit l'esclavage des paysans, il est moins oppressif qu'il ne l'était pour les générations précédentes; les lois les protègent davantage, les mœurs se sont adoucies à leur égard, le gouvernement ne perd point de vue le projet de leur affranchissement graduel; il n'est point à craindre désormais qu'il réduise les peuples conquis en servitude, il ne l'a fait dans aucune de ses nouvelles conquêtes; bien plus, les paysans de la couronne commencent à devenir un corps dans l'État, les bourgeois à acquérir de l'indépendance, les nobles à parler de leurs droits, la nation entière à acquérir des idées, à s'élever au niveau de la civilisation du reste de l'Europe. Le gouvernement fait plus en Russie pour favoriser l'éducation que dans aucun pays du monde; et en effet, tandis que les hautes classes de la société abordent toutes les jouissances de l'esprit par l'instruction, la poésie, la philosophie, le peuple apprend à lire, à penser et à connaître. Il serait désormais impossible de le faire redescendre, même au point où il était il y a cinquante ans.

De plus, le gouvernement russe est le plus libéral de l'Europe à l'égard des peuples conquis. Il les laisse jouir de la plus absolue liberté de conscience, d'une parfaite égalité de droits avec les autres sujets de l'empire, et de la conservation de leurs anciennes lois. Il s'occupe de leur éducation, sans vouloir détruire leur nationalité. Il a ainsi réconcilié à son joug les Tartares, les plus indépendans des peuples musul-

mans, les habitans du Caucase, les Calmouks, les Cosaques ; en peu de tems il les incorpore à son empire, et les barbares apprennent bientôt à préférer l'obéissance avec la civilisation, à leur ancienne indépendance avec la barbarie.

Il est difficile et dangereux de tenter de prévoir un avenir que tant de chances étrangères peuvent modifier ; mais, à ne juger que d'après les circonstances actuelles, l'on pourrait présager que, dans un siècle, les Russes d'Europe seront aussi avancés dans la civilisation, et par conséquent dans la liberté, non sans doute que les Anglais ou les Français, mais bien que les Allemands ou les Scandinaves. Un autre siècle amènera les Russes asiatiques au même niveau. Y a-t-il beaucoup de gouvernemens qui exercent sur leurs sujets une influence aussi bienfaisante ? Les Autrichiens ont-ils fait marcher de ce pas les Hongrois et les Esclavons ? Les Espagnols et les Portugais ont-ils civilisé ainsi leurs immenses régions d'Amérique ? Les Anglais ont-ils fait avancer l'Inde, ou seulement l'Irlande, avec autant de rapidité ? L'orgueil de race, et la jalousie entre des hommes qui prétendaient à des droits différens, ont plus fait pour retarder l'espèce humaine dans ces divers pays, que des lumières supérieures n'ont pu faire pour l'avancer. Les Russes doivent à un système de gouvernement, déplorable sous tant d'autres rapports, l'avantage de ne point connaître les antipathies aristocratiques.

Mais, si l'on peut prévoir que la destruction de l'empire turc, s'il doit être la conséquence de la guerre actuelle, fera cesser l'état de misère, d'oppression et de dégradation morale, sous lequel gémissent près de vingt-cinq millions de créatures humaines ; que plus tard, et avec le cours des siècles, ces mêmes pays se relèveront au même degré de population, d'aisance, que leurs habitans atteindront le même degré d'éminence morale, les mêmes lumières, la même civilisation, la même liberté tout au moins, dont ils ont joui dans l'ancien monde ; ne doit-on pas craindre aussi que l'empire turc ne soit conquis en entier par l'empire russe, et que ce dernier, en obtenant une si immense accession de pouvoir, ne mette

en danger l'indépendance du reste de l'Europe? Alors, la destruction de l'empire turc, en exposant les pays aujourd'hui civilisés à la perte de leur liberté, les ferait reculer vers la barbarie, quand bien même elle donnerait aux provinces de cet empire des chances d'avancer pour en sortir. Ce danger, pour la moralité, les lumières, la liberté de la partie la plus perfectionnée du genre humain, est le seul qui puisse être mis en balance avec l'espoir d'augmenter la moralité, les lumières, la liberté de vingt-cinq millions de créatures humaines.

Cependant, nous avons vu à quel point les calculs des politiques ont été trompés sur la résistance de l'empire turc. La Turquie d'Europe n'a point été conquise en une année; elle ne le sera point en plusieurs. La lutte ne finira point avec sa conquête, si elle s'opère jamais; au contraire, elle deviendra plus difficile et plus coûteuse, à mesure que les Russes s'avanceront dans les montagnes de l'Asie-Mineure. Peut-être, avant d'achever sa tâche gigantesque, l'empire russe, épuisé d'hommes et d'argent, sera-t-il obligé de faire la paix à plusieurs reprises avec le reste de l'empire turc; mais cette paix serait alors bientôt suivie de nouvelles guerres; ni les Russes ne voudraient s'arrêter, ni les Turcs se résigner. Les premiers, s'ils sont en effet tourmentés par l'ambition des conquêtes, seront bien plus tentés de s'étendre dans les plus beaux pays de la terre, aux portes desquels ils'seront arrivés, que dans les froides et tristes régions du nord de l'Europe. Appelés à choisir entre l'Asie-Mineure et la Prusse, comment hésiteraient-ils? Désormais ils sont tournés vers l'Orient; ils pèseront tour à tour sur la Turquie, la Perse, le Thibet; l'Europe, pendant un siècle au moins, sera délivrée de leur influence; et un siècle, pour cet empire colossal, pour cet empire composé de nations si différentes de mœurs, de langage, de législation et de religion, pour cet empire si mal organisé, si peu compact; un siècle contient bien plus de chances de partage que de réunion.

D'ailleurs, en sommes-nous encore à calculer la puissance des Empires par l'étendue de leur territoire? La Russie; dont

la population se double en cinquante ans, et a de l'espace pour continuer à s'accroître dans cette proportion pendant des siècles; la Russie, dont la richesse et le commerce font des progrès également rapides, qui augmente chaque jour son matériel de guerre et la discipline de ses armées, est bien plus redoutable pour la liberté de l'Europe, si elle demeure en paix, que si elle dépense au-dhors ses ressources; sa disproportion avec les États qui l'entourent s'augmentera bien plus par le repos que par les conquêtes. Les succès prodigieux qu'elle dut à son climat, il y a quinze ans, avaient ajouté à sa puissance réelle une puissance illusoire que la guerre de Turquie a fait disparaître. Cette guerre est venue apprendre à l'Europe que les Russes très-forts pour se défendre le seraient peu pour subjuguier leurs voisins; que les succès qu'ils n'ont point eus en Orient, ils auraient moins de chance encore de les obtenir en Occident, où le nombre des armées et des forteresses, le génie militaire des peuples, et la richesse des gouvernemens leur opposeraient bientôt des barrières infranchissables.

Les conquêtes qu'a faites la Russie dans le siècle dernier surpassent en étendue tout l'empire turc. En effet, elle possède 728,000 lieues carrées entre l'Asie et l'Amérique, qui, pendant un siècle encore, n'ajouteront absolument rien à sa force. Ces pays, il est vrai, ne contiennent que trois millions et demi d'habitans, tandis qu'on suppose vingt-cinq millions d'habitans à l'empire turc, sur 136,000 lieues carrées. Mais les premiers sont soumis, les seconds seraient long-tems hostiles; les forces des Russes seraient long-tems occupées à les contenir, si jamais elles avaient conquis la Turquie. L'Espagne a, de son côté, possédé une fois 468,000 lieues carrées en Amérique, qui n'ajoutaient rien à sa puissance réelle; l'Angleterre n'en est pas plus dangereuse pour l'indépendance de l'Europe, quoiqu'elle possède dans l'Inde un pays bien plus étendu que la Turquie, et une population civilisée et complètement soumise, qui surpasse la population réunie de toutes les colonies de toutes les autres nations.

Au reste, la guerre amènera, nous le croyons, si elle se prolonge, la chute de l'empire turc; mais il ne nous paraît nullement probable qu'elle se termine par la soumission de cet empire à la Russie. Les Russes eux-mêmes semblent n'en avoir point le désir; ils savent fort bien de quels dangers les menace la disproportion entre l'étendue de leur empire et sa force réelle. Les seigneurs russes savent fort bien que, si Constantinople devenait leur capitale, leurs vastes domaines autour du pôle perdraient leur population et leur valeur, qu'eux-mêmes deviendraient étrangers à leur cour, et que leur influence diminuerait avec leur fortune. Ils ne veulent pas changer de patrie, mais enrichir celle qu'ils ont; ils veulent y introduire le commerce et la civilisation; ils veulent s'assurer des débouchés pour leurs denrées, et une communication toujours libre avec la Méditerranée. Les grands fleuves de leurs pays se dirigent vers la mer Noire, et, selon que la mer Noire sera ouverte ou fermée, le revenu de leurs domaines s'élèvera ou tombera presque à rien. La tyrannie qui pèse sur la Turquie les ruine; mais la conquête de la Turquie n'est pas le moyen qui leur sourit pour faire cesser cette tyrannie. Ils verraient avec joie la Turquie se briser en États indépendans, riches et non puissans, qui eussent besoin d'eux, qui leur montrassent de la déférence et du respect, et qui les enrichissent par leur commerce. C'est pour se conformer à ces désirs de la noblesse, et en même tems c'est pour conserver les principes serviles chers à tous les gouvernemens, que la Russie, a dit-on, proposé aux autres puissances de former des provinces de la Turquie d'Europe autant de principautés soumises à des hospodars.

L'indépendance de toutes ces provinces serait le résultat de la crise actuelle qui serait en même tems le plus facile à atteindre, et le plus conforme aux intérêts de la civilisation, et à ceux de la paix de l'Europe. Mais, si le tzar russe peut désirer que ces États nouveaux soient vis-à-vis de lui dans une disposition habituelle de déférence et de crainte, toutes les autres puissances de l'Europe doivent désirer, au contraire,

que les peuples opprimés, que par un effort commun ils rappelleraient à l'existence, soient soumis à des gouvernemens sages, justes et fermes, pour qu'ils acquièrent une vraie indépendance. Il y a long-tems que les puissances d'Europe auraient dû se préparer aux événemens qui commencent malgré elles à se développer; si elles ne s'étaient pas obstinées à fermer les yeux de peur de voir l'avenir, elles auraient rendu la crise qui s'approchait bien moins redoutable.

C'est dans cet esprit, c'est en faisant un premier pas vers l'arrangement des affaires de l'Orient, dans l'intérêt commun de la civilisation, que la France a déterminé l'Angleterre, bien malgré elle, à s'associer à elle pour secourir la Grèce, et pour l'aider à s'affranchir. C'était en même tems le parti le plus prudent, comme le plus généreux; et aujourd'hui, la France est appelée à lutter encore avec son alliée, pour obtenir que la nouvelle Grèce soit aussi grande, aussi puissante qu'il sera possible; tout ce qui lui sera donné sera ôté aux armes et à l'influence russes; un gardien futur de l'entrée septentrionale de la Méditerranée se prépare en elle, pour succéder à l'impuissance turque.

La question qui s'agite aujourd'hui, des limites à donner à la Grèce, est presque autant une question européenne qu'une question grecque. Il faut que la nation nouvelle soit forte pour être indépendante, pour ne pas rechercher une clientèle qui la mette à la merci de l'une ou de l'autre des puissances voisines. Il faut que sa population soit homogène, pour qu'elle ne se déchire point par des guerres civiles; il faut qu'elle soit compacte et entourée de bonnes frontières militaires, pour qu'elle n'ait pas dans son enfance à recourir sans cesse à la garantie de ses protecteurs. Si l'on voulait réunir tous les peuples qui parlent grec, la Thessalie, la Macédoine, Chypre, Rhodes, une partie des côtes de l'Asie-Mineure, devraient entrer dans la Grèce; mais cette Grèce, disséminée sur trop d'espace, et affaiblie par sa grandeur, ne pourrait jamais se défendre. Il vaut bien mieux que la Grèce libre ouvre ses asiles à la Grèce qui doit encore demeurer asservie, et re-

crute par des émigrans sa population amoindrie. Si, au contraire, on tombait dans le plan mesquin qui a été annoncé de borner la Grèce au Péloponèse et à quelques îles, on serait appelé à veiller sans cesse pour défendre les longues côtes du golfe de Lépante et de la Morée, contre les maraudeurs arrivant sur de petits bateaux, et l'on ne rendrait point la paix à la partie la plus belliqueuse de la Hellade, où les montagnards, Armatoles sont toujours en force. Les Grecs désireront sans doute d'étendre leurs frontières jusqu'aux bords du fleuve Sperchius; toutefois, la chaîne de montagnes qui s'étend du golfe d'Arta aux Thermopyles comprend, si l'on réunit au continent l'Eubée et les autres îles, toute la Grèce illustrée, toute la Grèce armée, toute la Grèce compacte et facile à défendre.

Il n'est sans doute aucun besoin de dire aux Russes que leur existence en Europé, au rang d'une de ses premières monarchies, tient aux efforts qu'ils feront dans les campagnes prochaines, pour recouvrer leur ancienne réputation. Il faut qu'ils montrent s'ils doivent être placés parmi les Puissances au-dessus ou au-dessous des Turcs; ou bien ils tomberont au-dessous de toutes les autres. On est aujourd'hui fort disposé à suspecter tous les précédens rapports sur les forces militaires des Russes, et à croire que les généraux s'attribuaient la solde de nombreux soldats qui n'existaient que sur leurs contrôles. Mais personne ne songe à nier ni la bravoure des Russes, ni la grande population de l'empire, ni l'aptitude de toute la race slave à se former promptement et à tout apprendre. Il est donc probable qu'à l'ouverture de la campagne prochaine les Russes se présenteront avec des forces très-supérieures à celles qu'ils ont déployées cette année, et qu'ils éviteront les fautes où ils sont tombés. Les Turcs, au contraire, sont probablement épuisés par leurs efforts; et, si l'on ne s'attendait point à l'énergie qu'ils ont déployée cette année, encore moins peut-on s'attendre à ce que l'explosion subite de leur fanatisme se change en une flamme vive et continue. De nouvelles chances se présenteront donc pour l'affranchissement des populations asservies par les

Turcs ; il est vrai que leur confiance dans la protection des Russes est comme anéantie ; mais la guerre d'autre part ne peut guère manquer de rendre le despotisme des Turcs plus farouche. Le désespoir poussera presque inmanquablement à la rébellion ces nations qui gémissent sous le joug. C'est le moment que l'Europe devra saisir pour les empêcher de se jeter dans les bras de la Russie, et pour affermir leur indépendance. Ce que les grandes Puissances pourront et devront faire alors est encore caché sous les voiles de l'avenir ; mais, plus tôt elles adopteront à l'égard des peuples autrefois conquis par les Turcs, un plan général, pour hâter leur éducation, consolider leurs Gouvernemens naissans, et les mettre en état de se défendre par eux-mêmes ; plus ce plan sera humain et généreux, plus il assurera de prospérité et d'indépendance à ceux qu'elles affranchiront ; et plus il préparera d'obstacles aux conquêtes ultérieures de la Russie, de garanties à la balance des nations, de profits à l'industrie et au commerce de toutes : plus il sera désintéressé, et mieux il servira les intérêts de ceux qui l'auront adopté.

Si l'empire ture tombe en dissolution, on peut voir sortir de ses débris les élémens de plusieurs grands peuples. Les Moldaves, les Valaques, les Bulgares, les Serviens, les Bosniaques, les Albanais, les Grecs de la Macédoine et de la Thessalie, et les vrais Turcs de Thrace, pourront ou exister séparément, ou se combiner d'après leurs rapports de race, de religion, de mœurs et de langage, ou, d'après les défenses naturelles que présenteront leurs frontières, pour former des États plus puissans. La Turquie asiatique est de même habitée par des races différentes, et ennemies les unes des autres. Les Arméniens, les Druses, les Turcomans, les Curdes, les Maronites, les Syriens, les Bédouins y sont mêlés aux Turcs ; l'Égypte marche à l'indépendance, et les régences d'Afrique y sont presque arrivées. Tous souffrent aujourd'hui, tous se pillent et s'égorgent les uns les autres ; tous pourraient marcher vers la civilisation, le bonheur et la richesse. si l'Europe, au lieu d'affermir le joug qui les écrase, les aidait à s'organiser.

Mais, au lieu de cette sagesse généreuse, on ne doit que trop s'attendre à voir prévaloir des conseils tout opposés. Les journaux d'un certain parti, en Angleterre, affectent de vouloir faire croire que leur ministère a déjà adressé un langage menaçant à l'empereur russe, et que, tandis qu'il se laisse narguer par don Miguel, il ordonne à Nicolas de faire reculer ses armées : en même tems ils annoncent une ligue de l'Angleterre avec l'Autriche, pour faire la guerre à la Russie. D'anciennes passions, d'anciens préjugés poussent peut-être les Anglais dans ce sens ; toutefois, quand ils commenceront à négocier, leur ardeur belliqueuse se refroidira bien vite : l'Autriche leur demandera des subsides avant de faire marcher un soldat, et bientôt elle leur laissera entrevoir à quoi elle compte les employer. On sait comment l'Autriche a coutume de défendre ses alliés, comment elle a traité la Pologne, Venise, et les princes médiatisés de l'empire. Aujourd'hui, elle s'indigne de ce qu'on manque d'égards pour la Turquie : demain, elle demandera une part dans ses dépouilles ; qu'on lui cède la Serbie, la Bosnie et la Dalmatie, que les Anglais payent les frais de leur occupation, et elle sera prête à s'allier aux Russes.

Plus on assistera le Turc, moins il agira par lui-même, et dès qu'il commencera à avoir des revers, les projets de partage seront mis en avant. Ces projets, qui tenteront les hommes d'État vulgaires, sont le danger le plus imminent pour la paix future de l'Europe. Ils exciteront les jalousies, les rivalités, les guerres. Chaque puissance co-partageante sera vulnérable par la province qu'elle aura prise pour elle ; au lieu de se fortifier, elle s'affaiblira. Les nations enlevées aux Turcs gagneront toujours au change ; mais elles n'en regretteront pas moins une meilleure existence ; elles ne s'accroîtront point en population, en richesse, en énergie, et elles n'acquerront pas le poids qu'elles auraient pu avoir dans la balance de l'Europe. Les Serviens, les Bosniaques, les Albanais, constitués en peuples indépendans, et bien gouvernés, sous la protection commune des puissances qui

prendraient la tâche de pacifier l'Europe, trouveraient dans leur patriotisme des ressources pour résister aux Russes; livrés au contraire à l'Autriche, ils seront toujours prêts à se révolter contre elle à la première guerre, pour s'unir à la Russie. Il en sera de même de chacun des autres peuples d'Europe, ou d'Asie, ou d'Afrique, auxquels on tentera de donner de nouveaux maîtres, au lieu de leur rendre l'indépendance nationale.

Je sais qu'une classe d'hommes, à laquelle nous entendrons bientôt tenir un autre langage, se récrie déjà sur cet abus du droit du plus fort, disposant de l'existence des faibles, et qu'elle proteste qu'un État ne peut jamais se mêler de l'existence intérieure d'un autre État, ne peut jamais, sans attentat contre le droit public, intervenir pour l'aider à se donner un gouvernement, ou changer celui qu'il a. Ce principe de *non-intervention* est un de ceux qu'on a tout récemment proclamés au monde, ainsi que celui de la légitimité; et l'on n'a pas mieux respecté l'un que l'autre, ou plutôt on ne les a jamais si grossièrement violés. Seulement il en est résulté une politique incertaine, niaise, contradictoire, à laquelle il semble que les derniers évènements du Portugal auraient dû faire renoncer. Depuis que le droit public se professe, les États n'ont pas cessé d'attenter à la souveraineté les uns des autres, d'agir les uns sur les autres, en raison des motifs ou des prétextes que leur a fournis leur politique intérieure. La Pologne fut partagée sous prétexte de ses troubles; la Hollande fut privée par la Prusse, pour favoriser la maison d'Orange, de la constitution qu'elle s'était librement donnée; l'Amérique fut affranchie en dépit de l'Angleterre; toutes les coalitions contre la France furent dirigées, tantôt contre la participation du peuple à la souveraineté, tantôt contre l'élévation d'hommes nouveaux à la place des anciennes dynasties; toutes les guerres de la France eurent pour objet de mettre les gouvernemens voisins en rapport avec les principes qui la régissaient. Depuis la chute de Napoléon, des congrès de

rois ont réorganisé l'administration intérieure de tous les États. Les rois ont supprimé à force ouverte les constitutions libérales de Naples, du Piémont, du Portugal et de l'Espagne ; et lorsqu'après ces actes journaliers ils viennent nous dire qu'ils n'ont pas le droit de se mêler de l'administration intérieure, qu'ils n'ont pas le droit d'obliger Ferdinand ou don Miguel à tenir leurs sermens envers leurs peuples, qu'ils n'ont pas le droit d'empêcher Mahmoud d'égorger tous ceux de ses sujets qui ne partagent pas sa croyance ; ils semblent se borner au droit de faire du mal, sans pouvoir jamais faire du bien.

Dans le vrai, depuis que les règles d'hérédité mieux comprises, et le sentiment de la dignité des peuples mieux apprécié, ont rendu fort rares les guerres de succession, que les progrès de l'économie politique ont fait renoncer aux guerres de commerce, que la puissance de l'opinion publique ne permet plus les guerres sans motifs, entreprises par le désir de piller ou de conquérir, les guerres d'intervention sont presque les seules auxquelles on doive s'attendre. Une jalousie, une défiance incurable, existent et doivent exister entre les nations progressives et les gouvernemens rétrogrades. Les derniers n'ont pas cessé de travailler à faire reculer les nations voisines ; car ils savent que, s'ils ne réussissent pas à les réprimer, leur exemple les entraînera. Les nations libres, de leur côté, ont appris par leur expérience combien sont dangereuses pour elles les tyrannies voisines. Ce sont des ennemis qui les épient sans cesse pour les accabler, dès qu'ils croiront l'occasion favorable. La guerre est allumée entre ces deux partis ; tout au plus, elle est suspendue par des trêves qui ne reposent que sur la seule convenance de ceux qui les ont signées, non sur des principes éternels et invariables, tels que serait celui de la souveraineté illimitée de chaque nation sur elle-même.

Est-ce donc à dire que le droit public ne doit avoir aucune règle, aucun principe ? non sans doute ; nous, amis de la liberté, nous avons notre règle que nous ne crain-

drons point de proclamer ; c'est la même que nous reconnaissons non pas pour principe, mais pour mesure de la morale aussi bien privée que publique ; c'est la recherche du plus grand bien du plus grand nombre. Quel que soit le mobile du devoir, par quelque révélation qu'il arrive à la conscience, une loi est juste et sage, lorsqu'elle atteint par son opération le plus grand bien du plus grand nombre : un acte politique, une guerre, un traité, une intervention dans la destinée de nos voisins, sont justifiés quand ils se dirigent vers ce grand but. Nos adversaires ne peuvent pas être soumis au même principe que nous ; ils conviendront, ils sont convenus quelquefois de certains principes abstraits, que nous aussi avons eu quelquefois la bonhomie de recevoir d'eux ; mais ils se réservent en même tems la faculté de les interpréter à leur guise. De même, deux sectes rivales se sont quelquefois rencontrées dans un même symbole, lorsqu'elles ont réussi à faire choix de mots si inintelligibles que l'une ou l'autre y attache le sens qu'elle veut ; mais, lorsque nos adversaires voudront agir, ils suivront toujours le principe opposé au nôtre, ils rechercheront toujours le plus grand avantage du petit nombre aux dépens du grand.

On peut reconnaître que tel est le fond de leur pensée, au ton même qu'ils affectent en parlant aujourd'hui et de la péninsule Ibérique et de l'Orient ; au mépris qu'ils étalent impudemment, et pour la morale, et pour la philanthropie, et pour ce qu'ils appellent une douceuse politique sentimentale : au triomphe avec lequel ils ont célébré le discours de clôture du roi d'Angleterre à son parlement, comme vraiment anglais, comme vraiment pur de toute recherche du bien de l'humanité. Ces hommes qui se sont constitués avec tant d'ostentation les champions de l'autel et du trône, les défenseurs de la religion et de la morale privée, affectent tant de mépris pour ceux qui croient que la morale doit diriger aussi la politique, ils prononcent si hautement que ce sont des fripons qui cherchent à faire des dupes, qu'on se trouble quelque-

fois de leur assurance, et qu'on se demande si leur déplorable système serait vrai. Quoi ! on ne pourrait pour son bien faire le mal privé, mais on pourrait faire le mal public ? Il serait mal fait de voler ou de tuer son ennemi ; mais il n'y a pas de souffrances auxquelles on ne puisse condamner une nation, si l'on y trouve son avantage ? On peut faire en sorte que tous les Orientaux restent dans l'esclavage, que leur fortune se dissipe, que leur industrie s'éteigne, que leur population décroisse chaque année, pourvu que l'Angleterre en profite ? Il serait mal fait d'empoisonner un homme, de corrompre la morale d'un enfant ; mais on peut empoisonner la Turquie, le Portugal, l'Espagne ; on peut y corrompre la morale des hommes faits, des enfans, des générations qui ne sont pas nées ; on peut, pour son avantage, y maintenir un gouvernement, qui ne permettra jamais à ces grandes contrées de produire un seul homme vertueux ?

Jamais cette subversion de toute morale publique n'a été professée d'une manière plus impudente que par les journaux torys en Angleterre. La liberté de la presse ayant accoutumé dans ce pays à tout discuter en présence du public, on ose y dire ce qu'ailleurs les hommes vils font sans l'avouer.

Ces journaux déclarent que l'Angleterre a intérêt, et par conséquent qu'elle a droit à maintenir l'empire turc dans son intégrité, dans son état de barbarie et d'anarchie, pour ne pas ébranler le commerce que quelques Anglais font dans le Levant. On sent un si profond mépris pour les âmes de bon sens qui raisonnent ainsi, qui, pesant une livre sterling contre mille vies perdues, trouvent que la première l'emporte, qu'on dédaigne de leur démontrer qu'ils sont aussi absurdes que barbares, et que, pour le profit de leur commerce, le plus grand bien du plus grand nombre dans le Levant est tout ce qu'ils pourraient désirer de mieux. D'autres, s'attachant à un intérêt plus important, appellent la Turquie le boulevard de l'Inde, et annoncent que les possessions de la compagnie sont perdues, si les Russes peuvent étendre leurs frontières jusqu'aux siennes. S'il en est ainsi, en effet, quelle

honte pour l'Angleterre! Quoi, elle gouverne, ou protège aujourd'hui cent millions de sujets ou d'alliés dans l'Inde, et elle craint pour eux le contact de la Russie! Elle les a si mal gouvernés, qu'elle ne se flatte pas qu'ils puissent résister au désir impétueux qu'excitera en eux la vue du sort des sujets russes! Si l'Angleterre était dans l'Inde ce qu'elle doit être, si elle gouvernait ses millions d'hommes comme devrait savoir le faire la nation la plus éclairée et la plus longtemps libre de l'Europe, ce serait aux Russes à trembler de se mettre en contact avec eux. Ce serait à eux à fortifier les passages du Thibet, à rendre impénétrables les déserts de la Bucharie, pour qu'un seul Russe n'apprit pas de quelle sûreté, de quelle prospérité, de quelle intelligence, de quel bonheur jouissent les sujets de l'Angleterre, et que l'empire Russe ne s'écroulât pas au seul attouchement du talisman de la liberté. Pour nous, nous nous réjouissons de ce danger, s'il menace la compagnie; car c'est un avertissement nécessaire aux Anglais pour qu'ils rendent à l'Inde un gouvernement légal, progressif et protecteur; c'est un avertissement nécessaire pour qu'ils suppriment cette association de marchands souverains, qui fait honte en même tems à leur bon sens et à leur bonne foi, qui les appauvrit pour ruiner leurs sujets, qui achève de les corrompre en corrompant les millions d'hommes qui leur obéissent.

Pour nous aussi, nous ne craignons pas d'affirmer non-seulement que la morale doit dominer la politique, comme tous les autres intérêts de la vie, et que, de même que c'est la seule règle qui puisse satisfaire la conscience, c'est aussi la seule qui s'accorde toujours en définitive avec les intérêts des nations. Nous irons plus loin, nous dirons qu'aucun homme en qui le monde a admiré un caractère de grandeur n'a méconnu entièrement cette règle fondamentale. Sans doute, les actes de la politique, et surtout la guerre, ont quelque chose de si rude et de si inhumain, ils brisent tant d'existences, ils causent tant de maux privés pour arriver à un bien commun, qu'il ne faut pas attendre de ceux qui les ordonnent beau-

coup de délicatesse de conscience, beaucoup de sympathie pour les maux qu'ils causent. Ces barbaries, ces crimes de détail ont faussé ensuite le jugement de ceux qui ont prétendu donner des règles à la politique; ils n'ont pas compris comment la morale pourrait encore trouver place au milieu de quelque chose de si mauvais.

Mais les grands politiques et les grands généraux se sont élevés à un point de vue plus juste et plus vaste. Ceux mêmes qui s'endurcissaient sur les maux de détail qu'ils ordonnaient, et ceux qui, pour causer plus de mal à leurs adversaires, en causaient beaucoup à leurs partisans, avaient besoin de calmer leur esprit, de satisfaire leur conscience par quelque grande idée morale; et, s'ils s'aveuglaient, c'était en croyant que la fin justifie les moyens. Napoléon, alors même qu'il s'attribuait tous les pouvoirs de l'État, qu'il renversait les garanties du peuple, qu'il multipliait les malheurs de la guerre, songeait toujours à cette égalité devant la loi, à cet élan des esprits, à cette participation, quoique incomplète, de tous au Gouvernement, enfin à ce code rationnel et juste qu'il portait de peuple en peuple; il croyait que la grande masse des hommes, non-seulement en France, mais dans tous les pays qu'il avait gouvernés quelque tems, était sensible aux avantages qu'il leur avait procurés, en sorte que nous lui avons entendu dire, en 1815, *qu'il pourrait les faire tourner comme il avait fait tourner la France*. Lui aussi croyait pouvoir expliquer sa conduite par ce principe de morale, le plus grand bien du plus grand nombre, dont il prétendait ne s'être jamais écarté; et jusqu'à la fin de sa vie, il en a appelé, non-seulement à l'admiration de la postérité pour ses talens, mais encore à son jugement plus calme sur le bien qu'il lui laissait en héritage. De même, son grand adversaire, quoique les journaux qui prétendent interpréter ses sentimens le louent sans cesse d'avoir été purement Anglais, d'avoir été toujours prêt à sacrifier un monde entier à la gloire du nom Anglais, sent au dedans de lui-même quelque chose de supérieur à cet étroit égoïsme. En dépit du Standard et du

Morning-Journal, en dépit même du duc de Wellington, si les préjugés de son pays l'ont parfois engagé à se calomnier lui-même, nous croirons que cet heureux général a voulu par ses victoires servir l'humanité tout entière; et nous osons lui répondre, quelles qu'aient pu être les erreurs de son jugement, que la postérité ne lui tiendra compte que de ce qu'il aura cru faire pour le bien commun de l'humanité.

I.-C.-L. DE SISMONDI.



CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉFORME COMMERCIALE OPÉRÉE EN ANGLETERRE sous les auspices de M. HUSKISSON, et sur l'enquête instituée en France sous le ministère de M. DE SAINT-CRICQ.

Lorsque les événemens de 1814, renversant la dynastie de Napoléon, eurent mis un terme aux hostilités qui désolaient l'Europe, les Anglais, principaux acteurs de ce grand drame, se crurent un moment appelés à recueillir la succession de leur illustre ennemi. Le monopole qu'ils avaient exercé dans les deux mondes, à la faveur de leur supériorité navale, semblait devoir leur être acquis à titre de prescription : ce fut précisément le moment où ils le perdirent. Tandis qu'ils finissaient parmi nous une révolution, il s'en opérait une autre chez eux, qui a manqué leur devenir fatale, et dont un de leurs ministres n'est parvenu qu'avec peine, et par des mesures à la fois hardies et savantes, à conjurer les graves conséquences : nous voulons parler de la réforme commerciale conçue, proposée, soutenue et exécutée par M. Huskisson.

Quelques données préliminaires permettront à nos lecteurs d'en apprécier l'importance. Pendant toute la durée des guerres de la révolution et de l'Empire, surtout après le double échec de nos flottes à Aboukir et à Trafalgar, les Anglais étaient restés seuls en possession du commerce maritime dans le Levant, à la côte d'Afrique, aux Indes orientales

et dans toute l'Amérique ; ils y avaient trouvé une compensation aux rigueurs du système continental ; et, en habituant les peuples de ces contrées à recevoir leurs produits, ils semblaient s'être assuré un débouché, si j'ose dire, perpétuel et à l'abri de toute concurrence. La paix de 1814, en ouvrant les mers à la France et aux autres nations européennes, fit évanouir leurs espérances. Les marchés du Nouveau-Monde furent bientôt fournis de produits européens, et l'Europe, forcée de se suffire à elle-même pendant la durée du blocus continental, loin d'offrir beaucoup d'occasions de fortune à l'Angleterre, devint sa rivale en peu d'années. Le mouvement imprimé à la fabrication anglaise s'arrêta un instant et fit place à un découragement général : la Grande-Bretagne parut affaïssée sous le poids des efforts que lui avait coûtés la victoire, et plusieurs observateurs superficiels crurent que le jour de sa décadence était arrivé.

Pour comble de malheur, les lois exclusives auxquelles on faisait honneur de la prospérité de la vieille Angleterre ne suffisaient plus pour assurer la prééminence de l'Angleterre nouvelle. Chaque peuple usa de représailles envers ce fameux acte de navigation que la fière Albion appelait encore sa charte maritime, *charta maritima of England*. Les Américains des États-Unis portèrent, en 1815, le premier coup à leur ancienne métropole, et la forcèrent d'adopter le système de complète réciprocité. On s'aperçut alors de la faiblesse de cet édifice si long-tems regardé comme l'arche sainte et le boulevard de l'indépendance, ou plutôt de la tyrannie britannique. Les Anglais éclairés travaillèrent eux-mêmes à sa ruine.

Ce fameux acte de navigation, publié en 1651, fut l'ouvrage du parlement républicain. Cromwell y avait prêté les mains, en haine des Hollandais, dont la puissance excitait sa colère, et surtout dans l'espoir où il était que la marine militaire anglaise en recevrait un grand accroissement de puissance. Ses principales dispositions excluaient les navires étrangers du cabotage, des pêcheries et du commerce avec les

colonies anglaises ; elles forçaient les vaisseaux anglais, allant aux colonies, de partir d'un port d'Angleterre et de toucher en Angleterre à leur retour ; enfin, elles interdisaient aux étrangers l'importation en Angleterre des produits de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Cette exclusion fut même étendue au commerce de l'Europe. Sous le nom d'*articles énumérés* (*enumerated articles*) les objets les plus lourds, c'est-à-dire ceux qui offrent les plus grands avantages à la navigation, formèrent une catégorie de produits qui ne purent être importés que sur des vaisseaux anglais ou par les navires de la nation à laquelle ces produits appartenaient. Le parlement ajouta à ces restrictions un droit différentiel qui frappait les étrangers de préférence aux nationaux.

Au premier abord, un pareil système paraît tout-à-fait séduisant, et favorable aux intérêts du peuple qui l'a conçu ; mais, si l'on considère à quel prix la Grande-Bretagne a payé le peu d'avantages que sa marine militaire en a retirés ; si l'on réfléchit qu'en voulant commercer toute seule elle s'est privée de débouchés importants, et qu'en matière de prohibitions, la nation qui a le plus de produits à vendre est toujours celle qui souffre le plus, on comprendra facilement comment le gouvernement anglais, frappé des tristes résultats d'une mesure si long-tems vantée, a dû s'empresser de la modifier dans son propre intérêt. C'est ce qu'a fait M. Huskisson. Ce ministre éclairé sentit fort bien la gravité du coup que les Américains avaient porté à la Grande-Bretagne, en décidant, à l'instar du fameux acte de navigation, que désormais les produits étrangers ne seraient importés aux États-Unis que sur des navires de l'Union ou du pays des produits. De cette manière les marchands américains pouvaient charger leurs navires dans toute l'Europe, et les armateurs anglais étaient confinés dans leur île.

Telles furent les considérations qui déterminèrent les premières modifications à l'acte de navigation et les premiers pas de l'Angleterre dans la réforme commerciale. M. Huskisson n'était pas encore arrivé à la présidence du bureau de

commerce, lorsque le parlement adopta cinq bills conformes aux vrais principes de la liberté commerciale. Les articles énumérés cessèrent d'être interdits aux navires étrangers, qui purent les aller chercher dans toute l'Europe; la navigation directe fut permise par vaisseaux anglais entre les colonies anglaises et les ports de l'Europe et de l'Afrique. C'était un acheminement vers le bien. Toutefois, le monopole du cabotage et des pêcheries restait à l'Angleterre, et, sous ce rapport, le système prohibitif était maintenu dans toute sa rigueur.

Les nouvelles républiques de l'Amérique du Sud furent bientôt admises au bénéfice de la réciprocité stipulée en faveur des Américains du Nord, et la Grande-Bretagne s'ouvrit, par cette mesure hardie, des débouchés précieux, dont elle a fort abusé depuis, mais qui lui seront toujours profitables. On convint que les navires américains du Sud, en quelque pays qu'ils eussent été construits, seraient accueillis en Angleterre, pourvu que leurs équipages fussent composés de sujets des nouvelles républiques. Cette faveur ne doit durer que pendant sept ans, terme jugé suffisant pour la formation d'une marine marchande; mais il y a lieu de penser que le délai devra être prolongé pour la plupart des nouveaux États, auxquels leurs arrangemens intérieurs n'ont pas encore permis de se créer une marine.

Ce n'est pas d'ailleurs sans une vive opposition que toutes ces mesures ont été adoptées en Angleterre. L'intérêt privé, plus irritable en ce pays qu'en aucun lieu du monde, s'est élevé avec chaleur contre les moindres innovations, sans réfléchir que les droits du public sont imprescriptibles, et qu'il est toujours tems de procéder à la réforme des abus. « Notre acte de navigation, a dit Adam Smith, en diminuant le nombre des vendeurs, a dû nécessairement diminuer celui des acheteurs, de sorte que nous avons été forcés d'acheter fort cher les marchandises étrangères et de vendre les nôtres à vil prix. » Je me suis convaincu, disait M. Huskisson dans le parlement d'Angleterre, « je me suis convaincu, après les réflexions les plus sérieuses, que cette guerre de tarifs long-

tems prolongée devait causer à la longue les plus grands maux à la nation la plus riche. Et comment en pourrait-il être autrement ? Les tarifs sont-ils autre chose qu'un impôt sur le commerce et la navigation ? et cet impôt ne pèse-t-il pas de préférence sur la nation qui fait le plus de commerce et qui arme le plus de vaisseaux ? (1) »

C'est par de tels raisonnemens que le ministre éclairé dont nous parlons parvint à convaincre ses adversaires les plus opiniâtres, dans le public. On remarqua, d'ailleurs, comme un fait surprenant, que, pendant le discours de M. Huskisson sur les lois de la navigation, les membres de la chambre des communes étaient tellement clair-semés sur leurs banes, que personne ne se leva pour prendre la parole. « Ainsi, dit un écrivain anglais (et ce qu'il dit me semble pouvoir être appliqué à la France), la plupart de nos députés n'étaient point à leur poste, tandis qu'il s'agissait des plus grands intérêts de l'Angleterre, et nous les voyons accourir à grands flots, lorsqu'il doit y avoir à la chambre quelque sortie bien vive qui amuse les spectateurs, ou bien quelque sujet de déclamation qui n'exige pas de grands efforts d'intelligence et d'attention !... »

Après cette première victoire sur les partisans de la navigation exclusive, M. Huskisson continua ses tentatives de réforme sur les lois de douanes qui régissaient, depuis un tems immémorial, le commerce de l'Angleterre. Là, comme dans tous les autres pays de l'Europe, on s'était imaginé qu'il sufflit de fermer ses ports aux produits étrangers pour augmenter la production nationale, et que le peuple le plus riche est celui qui importe le moins et exporte le plus. On croyait qu'il était de l'intérêt d'une nation de se suffire à elle-même sans avoir recours à l'étranger par des échanges, ce

(1) Voici les propres paroles du texte : « Will not the heaviest share of that tax fall upon those who have the greatest amount of shipping and trade ? »

qui est une manière souvent plus économique de se suffire, et par un excès d'égoïsme fort mal entendu, on alla jusqu'à défendre aux ouvriers de sortir de leur propre pays, pour les empêcher de porter à l'étranger leur amour du travail et la contagion du bon exemple. Tel était le système de la *balance du commerce*, dont l'absurdité, démontrée jusqu'à l'évidence par tous les économistes, trouve encore aujourd'hui beaucoup de défenseurs et règne en souveraine dans nos bureaux.

Grâce au ciel, on commence à comprendre que le monopole accordé à une classe d'industriels est un tribut imposé au reste de la nation, qui est ainsi forcée de payer au prix d'une plus grande somme de privations des produits que l'étranger lui fournissait à peu de frais. On s'est enfin aperçu que ceux même qui jouissent du bénéfice d'un monopole éprouvent généralement plus de perte des monopoles qu'ils sont obligés de subir, que d'avantage de celui qui leur appartient; à ce point, qu'en 1820 les principaux négocians de Londres invoquèrent la liberté du commerce, pour échapper aux graves inconvéniens qui résultaient pour eux de la législation sur les grains. Ce malheureux système atteignait surtout, en Angleterre, les propriétaires de troupeaux auxquels il était interdit, sous des peines sévères, d'exporter leurs laines, tandis qu'une autre loi grevait de droits considérables les laines étrangères. M. Huskisson a eu l'honneur de faire modifier cette absurde législation, dont la conservation, au moins en ce qui touche l'importation des laines anglaises, est aujourd'hui si fatale à la France, ainsi que nous le prouverons bientôt. Un simple droit, à la sortie, de *deux pences* ou quatre sous par livre, a succédé à la prohibition, et le droit d'entrée sur les laines étrangères a été réduit des cinq sixièmes. Dans la même année fut décrétée la libre sortie des ouvriers, et si rien n'est encore décidé relativement à l'exportation des machines, le gouvernement semble avoir préjugé le résultat de cette discussion, en se relâchant d'une manière notable de sa sévérité habituelle en pareille circonstance.

Mais c'est surtout dans la question des soieries que M. Huskisson eut à vaincre les plus vives résistances. « Cette fois, dit un historien anglais, la théorie fut sérieusement aux prises avec la pratique » (il veut dire avec la routine), et il s'éleva dans toute l'Angleterre un orage de colère et d'indignation contre le ministre hardi qui voulait consommer la ruine des manufactures de soierie de la Grande-Bretagne. » Tout cela se passait en 1824. M. Huskisson, en examinant avec soin la différence du prix des soieries en France et en Angleterre, avait été frappé de l'énormité de l'impôt que la prohibition faisait peser sur ses concitoyens. Au premier bruit d'un projet de réduction, mille clameurs s'élevèrent. Un droit de 60 pour cent devait suffire à peine pour préserver d'une ruine immédiate les établissemens consacrés en Angleterre à la fabrication des soieries : que serait-ce du droit de 50 pour 100 que le ministre voulait proposer ? que deviendraient les ouvriers employés à cette précieuse fabrication ? Par une singulière contradiction, tandis que les chefs de fabrique parlaient ainsi, de toutes parts ils multipliaient leurs métiers, demandaient de nouveaux ouvriers, semblables à ces généraux qui veulent frapper l'ennemi par le simulacre d'un grand déploiement de forces. M. Baring s'écriait dans le parlement : « Tous les fabricans sont d'avis unanime que, si l'introduction des soieries françaises est tolérée, il n'y a plus d'espoir de vendre une seule aune de soieries anglaises. » Un autre, M. Ellice, l'un des plus violens antagonistes de M. Huskisson, ajoutait : « Il est évident que la protection du droit de 50 pour 100 est une véritable plaisanterie : car je sais que, dans une petite ville de Suisse (il ne la nommait pas), il y a plus de capitaux employés dans l'industrie des soieries que nous n'en avons pour cette branche dans toute l'Angleterre. »

Voilà par quelles ridicules exagérations on attaquait dans le parlement d'Angleterre les réformes de M. Huskisson. Ce ministre se bornait à répondre par des faits à toutes les déclamations de l'intérêt privé. Il disait qu'en estimant à 450 millions de francs la production annuelle des soieries

en Angleterre, le droit de 50 pour cent coûterait aux consommateurs la somme fort raisonnable d'environ 140 millions ; et que, si ce droit ne suffisait pas, il valait mieux que la nation fit une pension à tous les citoyens employés dans la fabrication des soieries, plutôt que d'entretenir à plus grands frais une aussi malheureuse industrie. Il ajouta que les contrebandiers ne manqueraient pas de profiter de la prime offerte par une plus grande élévation de droits, et que les monopoleurs, pour avoir voulu être trop protégés, finiraient ainsi par ne l'être pas du tout. En un mot, il déploya dans cette mémorable discussion une éloquence et des moyens que l'Angleterre n'avait encore vu briller que dans les plus grandes circonstances politiques. En relisant, au moment où j'écris, ce discours remarquable, dans lequel, pour la première fois, les saines doctrines de l'économie politique furent appliquées à l'administration publique, je ne puis me défendre d'un vif sentiment d'admiration et de respect pour l'homme d'État qui les a proclamées avec tant de courage et de talent sur la scène parlementaire. Un jour, quand les nations, plus éclairées sur leurs vrais intérêts, seront familiarisées avec ces importantes matières, le nom de M. Huskisson se mêlera dans leur reconnaissance à celui des savans qui ont devancé leur siècle, en lui montrant les véritables sources de la richesse et de la prospérité.

Le succès, tel du moins qu'on pouvait l'espérer à cette époque, couronna les efforts du ministre. Il fut décidé que les soieries françaises seraient admises en Angleterre, moyennant un droit de 50 pour 100 *ad valorem*. Seulement, et pour ne pas affecter trop de précipitation en pareille matière, peut-être par déférence pour les réclamations des manufacturiers, l'exécution du nouveau tarif fut ajournée au mois de juillet 1826. Deux années étaient ainsi accordées aux intrigues des monopoleurs, aux obsessions et aux manœuvres de l'intérêt privé. Des efforts inouïs furent tentés : peu s'en fallut qu'on ne cherchât un appui dans l'insurrection, et que les citoyens eux-mêmes ne vinsent au secours d'une cause qui

leur imposait réellement une contribution de deux cent millions par année. M. Huskisson a dû se reprocher dans la suite une complaisance qui n'a pas peu contribué à la crise commerciale de 1825 et de 1826.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'en 1826 il fallut régler, d'après la loi de 1824, le mode de paiement des droits sur les soieries et les formalités de l'importation, le parlement se relâcha quelque peu de la rigueur des principes posés par M. Huskisson. Le droit de 50 pour 100 *ad valorem* fut remplacé par un droit équivalent, déterminé selon le poids; l'importation fut restreinte au port de Londres; des réglemens, nécessairement gênans, sur l'aunage des étoffes, sur la forme des ballots, sur le tonnage des vaisseaux employés au transport, ajoutèrent encore à ces embarras, évidemment suscités avec l'intention d'atténuer les effets de l'importation sur le monopole. L'un de ces inconvéniens, et ce n'est pas le moindre, consiste à soumettre à l'évaluation du poids les étoffes brochées, qui ont une valeur bien plus considérable, à volume égal, que les étoffes unies. Or, les étoffes brochées sont précisément celles que les fabriques françaises confectionnent avec le plus de supériorité, et que les consommateurs anglais recherchent avec le plus d'empressement. Dans une entrevue que j'ai eue, il y a plusieurs mois, avec M. de Saint-Cricq, ministre du commerce, Son Excellence me fit l'honneur de me dire que cette restriction suffisait seule pour rendre à peu près nuls, relativement à notre commerce, les avantages qu'on avait espérés de l'adoucissement de taxe proposé par M. Huskisson. Mais les principes proclamés par ce ministre exerceront tôt ou tard une influence décisive sur la politique commerciale de la Grande-Bretagne. « Il y a eu un tems, disait-il, où, pour nous engager à prohiber un produit étranger, il suffisait qu'il fût meilleur que les produits du même genre que pouvait fournir l'industrie nationale; mais j'espère que désormais, quand de pareilles demandes seront adressées à la Chambre, elle commencera par répondre : Voyons d'abord ce que peut faire la concurrence; commencez

par limiter, et puis, peut-être, en viendrez-vous à surpasser vos rivaux étrangers. Les prohibitions ne sont qu'une prime pour la médiocrité; elles détruisent les mobiles les plus puissans qui portent à la perfection du travail, à l'invention, au progrès; elles condamnent la société à souffrir, pour le prix comme pour la qualité, tous les inconvéniens du monopole, sauf le remède déplorable qu'apporte l'odieuse industrie du contrebandier. »

Fidèle à ces principes, M. Huskisson proposa, en 1825, d'admettre, moyennant des droits dont le maximum ne dépasserait pas 50 pour 100, tous les produits manufacturés et les matières premières venant de l'étranger. Mais la plus difficile de toutes les réformes, celle d'une prohibition en quelque sorte particulière à l'Angleterre, et protégée par l'aristocratie tout entière, restait à opérer : la réforme des lois sur les grains. Cette question est moins industrielle que politique dans la Grande - Bretagne, et nous verrons bientôt un simple amendement, proposé par le duc de Wellington, ébranler le ministère de M. Canning et changer, dans ce pays, la face des affaires. Cependant, si jamais il y eut une solution facile à trouver, soit dans l'intérêt de l'humanité, soit dans celui des principes, assurément c'est celle du problème relatif à la liberté du commerce des grains. En effet, les tarifs sur les produits manufacturés n'atteignent pas les classes inférieures aussi profondément que les droits sur les subsistances. Un habit de drap dure un an, et si le drap est trop cher, restent les toiles et les cotons. Un père de famille habille ses jeunes enfans des débris de ses vêtemens; mais du pain! du pain! il en faut tous les jours; nul ne peut octroyer sa portion à autrui. Si elle vient à manquer, chaque moment de retard est un arrêt de mort. C'est pourtant de la conservation d'un pareil monopole que l'aristocratie anglaise fait dépendre sa gloire et sa conservation; on dirait que sa prépondérance est en raison directe des privations qu'elle impose à ses concitoyens. Pour assurer à ses fermiers des revenus qui leur permettent de lui payer de gros fermages, elle s'interpose entre

le Créateur et l'espèce humaine, et frappe de stérilité les campagnes où la nature a prodigué ses dons. La Pologne enverrait ses blés; mais, pour leur ouvrir les ports de l'Angleterre, il ne faudra rien moins que l'approche de la famine; ainsi l'a voulu le bill de 1815, année de funeste mémoire! Tant que le blé n'aura pas atteint le prix de 55 francs l'hectolitre, c'est-à-dire tant que l'Angleterre n'aura pas sué jusqu'au sang, il sera défendu d'importer des grains de Dantzick ou d'Odessa; passé 55 francs, l'importation sera libre *pour trois mois*. Telle est la volonté des seigneurs de la Grande-Bretagne réunis en parlement; et le peuple charmé nous cite avec orgueil de tels représentans.

M. Huskisson voulait enfin guérir cette grande plaie de l'Angleterre. Les propositions qu'il présenta successivement à ce sujet ayant toujours échoué, M. Canning soumit au parlement, en 1827, un bill dont le but était d'admettre les grains étrangers à la consommation, lorsque le prix de l'hectolitre aurait atteint, en Angleterre, la somme de 26 francs environ, au lieu de 55. Dans ce cas, le droit d'importation serait d'un peu plus de 8 francs par hectolitre, et devait décroître en proportion de la hausse, ou s'élever en raison de la baisse des blés sur le marché intérieur. Ce n'était pas précisément une concession aux principes, mais plutôt un adoucissement au fléau du bill de 1815. Adopté par la Chambre des communes, le nouveau bill fut rejeté par la Chambre des Pairs, au moyen d'une chicane de lord Wellington, qui proposa, en haine du ministère, un amendement tendant à ne permettre l'importation que lorsque le grain aurait atteint le prix de 28 francs 50 cent. environ, au lieu de 26 francs l'hectolitre. La mort de Canning n'a pas moins profité depuis, au noble lord, que la bataille de Waterloo; mais c'est réellement à ce fameux amendement que l'Angleterre doit le bonheur de le voir figurer aujourd'hui si honorablement à la tête des affaires.

Je ne m'étendrai point sur l'absurde injustice des prétentions de l'aristocratie anglaise en matière de lois céréales. Ce

n'est point en France, où l'esprit d'égalité a poussé, depuis la révolution, de si fortes racines, qu'on a besoin de relever de semblables abus. Cependant, nous entendons chaque année de nouvelles doléances en faveur de l'agriculture, non pas présentées, comme en Angleterre, avec l'accent de la colère et l'orgueil de la domination, mais fondées sur des prétextes non moins frivoles, et toujours dans l'intérêt de la routine ou de l'oisiveté. Quand viendra pour nous le jour de la réforme? La création d'un ministère du commerce nous semble un pas de fait vers cet avenir désiré, malgré le sentiment de quelques publicistes sur l'inutilité d'une pareille innovation. Les questions d'économie publique ne sont pas tellement comprises en France, qu'un centre de discussion ne demeure fort long-tems nécessaire, et l'on peut dire qu'aujourd'hui, sauf un petit nombre d'hommes versés dans ces matières, le gouvernement est plus en position que personne de réunir les véritables élémens du grand œuvre de la réforme commerciale. Nous venons de voir où elle en est restée en Angleterre : voyons le chemin qu'elle a fait parmi nous.

Nous vivons, comme les Anglais ont long-tems vécu, sous le régime prohibitif. Le monopole est devenu chez nous une espèce de dogme, qui compte pour fidèles tous ceux qui en profitent, et pour indifférens, faute de lumières, la plupart de ceux qui en souffrent. De vieilles erreurs, respectées comme des axiômes par nos pères, sont demeurées axiômes parmi nous. Smith, J. B. Say, les économistes les plus éclairés ont en vain détrôné l'or et l'argent, réhabilité le travail, et démontré l'absurdité du système de la balance du commerce : pour bien des gens encore, l'or et l'argent sont les seules richesses, le travail est de condition roturière, et la prohibition rapporte de merveilleux bénéfices. En vain on leur crie que la France paie au système colonial un impôt de plus de vingt-cinq millions; que les sucres de La Havane coûtent moitié moins que ceux de la Martinique, et ceux-ci quatre fois plus que ceux de l'Inde orientale : on prouve tout cela par *A B*. On démontre que le simple entretien de l'état

militaire de ces colonies, pour lequel elles fournissent environ cinq millions, et la France six millions, dût-il être en entier aux frais de la métropole, elle gagnerait à s'en charger toute seule, pourvu qu'on l'affranchit de la nécessité d'acheter là son sucre plutôt qu'ailleurs : tous ces raisonnemens viennent échouer devant quelques intérêts privés, et la nation française, composée de trente-deux millions d'hommes, se résigne à une consommation de trois ou quatre livres de sucre par individu, tandis qu'au prix d'une égale somme de travail, elle en pourrait consommer quatre ou cinq fois davantage.

L'Angleterre et la Suède sont des pays riches en fer. La France en possède beaucoup moins. Sous prétexte qu'un peuple ne doit jamais être à la merci des étrangers pour l'approvisionnement d'un produit aussi nécessaire que le fer à son indépendance, on se prive des bienfaits d'une paix actuelle, dans la crainte éloignée d'une guerre future ; on fait naître une foule d'usines, véritables enfans trouvés qu'il faut mettre à la charge du public, incapables qu'ils sont de se suffire à eux-mêmes ; on encourage une armée de producteurs, modestes dans le début, insolens dans le succès, qui commencent par demander l'aumône et finissent par l'exiger. La France paie 50 francs un métal qu'elle obtiendrait chez ses voisins pour 24. On ne s'inquiète point de ce qu'une telle différence cause de sacrifices à notre agriculture, à la marine marchande, aux arts mécaniques, et par suite ajoute aux frais de production du blé, des denrées étrangères, des cotons, des draps ou des toiles ; on ne voit que la prospérité d'une classe : on ferme les yeux sur les souffrances de toutes les autres. Les industries privilégiées qui ont grandi à l'ombre des tarifs (si c'est grandir que de rogner la taille d'autrui) paraissent comme des corps imposans dans l'État, et ressemblent en réalité à ces pyramides élevées à grands frais pour produire de l'ombre (1).

(1) La question des fers, qui a occupé la première la commission

Nous avons des propriétaires de troupeaux qui savent bien comment on obtient des laines fines. M. Ternaux, MM. Girod de l'Ain et Perrault de Jotemps sont là, qui le leur ont appris; mais il est si doux de s'endormir sur l'oreiller des tarifs et de rêver qu'on travaille à la prospérité nationale! Empêchons donc que les laines de Saxe et d'Angleterre ne pénétrent en France et ne viennent troubler notre sécurité. Si les fabricans de drap se plaignent qu'on les ruine, on leur permettra de faire venir des laines étrangères, moyennant un droit d'entrée de 55 pour cent qui sera compensé par une prime à la sortie, c'est-à-dire que nous porterons aux Suisses des produits libres d'impôt, et nous réserverons pour nos concitoyens des draps dont la matière première aura coûté le tiers en sus de sa valeur. Voilà le résultat des prohibitions; mais enfin le public, éclairé par les travaux des économistes et par une dure expérience, commence à s'en lasser. M. de Saint-Cricq a institué une commission d'enquête pour aviser aux moyens d'y remédier :

d'enquête, instituée par M. DE SAINT-CRICQ, ministre du commerce, a donné lieu, dans *le Journal du Commerce*, à une discussion qui n'est pas encore terminée, et dans laquelle ont été entendus tour à tour, d'un côté, MM. J. B. SAY, Adolphe BLANQUI, et de l'autre, différens propriétaires d'usines et de mines. Ces débats sont une nouvelle preuve de l'urgence d'une enquête, mais d'une enquête impartiale et publique : car elle a pour but d'éclairer la conscience des jurés appelés à donner leur verdict dans cette grande affaire; et ces jurés, comme on pourrait le croire, ne siègent pas seulement dans les chambres législatives, mais ils se trouvent répartis dans toutes les classes de la société, dans tous les départemens de la France, d'où partiront des pétitions et des brochures, organes des vœux publics. On annonce que les résultats des recherches de la commission seront livrés à l'impression. Nous espérons qu'on ne négligera aucun moyen pour leur donner la plus grande publicité possible; ce qui nous paraît d'autant plus important, que ces précieux documens doivent jeter un grand jour, non-seulement sur la question du commerce extérieur et des prohibitions, mais aussi sur celles du commerce intérieur, des octrois et des voies de communication, et qu'ils prouveront probablement la nécessité de plus d'une réforme.

(N. du R.)

peut-être il eût mieux valu, par les motifs exposés ci-dessus, que le ministre eût assumé sur lui seul la responsabilité de toutes les mesures à prendre en pareille circonstance, et se fût présenté sur la brèche, avec deux ou trois commissaires, à l'exemple de M. Huskisson; mais les deux pays ne se ressemblent point, et le ministre français a préféré une discussion de famille aux orages de la tribune. L'événement prouvera s'il a bien ou mal fait.

Quel que soit le résultat de cette commission d'enquête dont le personnel aurait pu offrir, sous le rapport des lumières, mais non sous celui de la loyauté, de plus amples garanties, la carrière est ouverte; tous les intéressés s'y sont présentés sans avoir reçu des lettres officielles de convocation. Le public a traîné au forum cette assemblée de patriciens qui croyait pouvoir délibérer en silence, et du fond d'un sanctuaire, proférer ses oracles. L'ouverture des chambres approche; là devront apparaître toutes les notabilités qui ont consenti à partager la responsabilité des mesures économiques dont la France attend impatiemment la proposition, prête à récompenser de son suffrage ou à poursuivre de son improbation toutes celles qui auraient ou n'auraient pas pour but l'intérêt général. Heureusement pour nous et pour M. de Saint-Cricq, il n'y a pas de Wellington à la chambre des pairs, et l'opposition de l'ancien régime est aussi intéressée que nous à la liberté du commerce et de l'industrie.

Adolphe BLANQUI,
Professeur d'économie politique à l'Athénée
et à l'École spéciale de commerce.



DE LA SITUATION DE L'ART DRAMATIQUE EN FRANCE.

C'est un sujet d'étonnement et de méditation pour le philosophe que l'extrême inégalité des œuvres de l'esprit humain

aux différentes périodes d'une même nation. D'où vient qu'à certaines époques les lettres et les arts brillent du plus vif éclat, tandis qu'à peu d'années de distance, et quelquefois sans l'intervention d'aucune catastrophe politique, le génie semble s'éteindre et le goût s'évanouir? D'où vient, pour ne parler ici que du théâtre, qu'après deux siècles de gloire et de succès, nous voyons aujourd'hui ceux de nos spectacles qui tiennent de plus près à la littérature, s'épuiser en efforts superflus et marcher rapidement vers leur ruine? Est-ce le dégoût du public qui a découragé parmi nous les talens dramatiques? est-ce la médiocrité des acteurs et des ouvrages nouveaux qui a éloigné le public?

Serait-il vrai que la nature traitât les générations avec caprice et partialité? qu'elle fût tantôt prodigue, tantôt avare de ses dons? L'inégalité du partage de l'intelligence entre les individus est évidente; mais, entre les masses et surtout entre les générations d'un même peuple, il est plus difficile de l'admettre. Il semble que chacune d'elles a dû produire les talens en proportion de sa fécondité numérique; mais, si les mêmes facultés existent toujours chez les hommes, toutes les époques ne sont pas également propres à leur développement. Virgile, né cent ans plus tard, aurait trouvé le goût corrompu chez les Romains; sa muse noble et simple eût été froidement accueillie par des auditeurs accoutumés aux exagérations de Lucain et de Sénèque. Il aurait donc fallu, ou qu'il gâtât son heureux naturel, ou qu'il renonçât à son art. Quelques siècles plus tard encore, Virgile se serait peut-être livré à la théologie scolastique, et il dormirait enseveli dans la tourbe poudreuse des controversistes.

Admirons les grands hommes dont les travaux ont civilisé le monde; mais ne fermons pas les yeux sur les causes qui ont favorisé leur essor. Il est sans doute encore parmi nous des Corneille et des Racine; il est aussi des Prévile et des Talma, des Clairon et des Gaussin. Si nous voyons l'art théâtral décliner chaque jour, ne disons pas que notre génération est moins féconde en talens dramatiques que celles qui l'ont pré-

cédée ; disons que notre époque est moins favorable à ces talens, et recherchons, s'il se peut, les causes qui arrêtent leur développement ou qui les détournent de la carrière.

Le domaine des arts n'est pas illimité : les chefs-d'œuvre qui les ont illustrés reposent tous sur le développement d'un petit nombre d'idées grandes et simples. Cette vérité est surtout applicable à l'art dramatique. Si l'on analysait rigoureusement les caractères, les passions et les situations qui ont jusqu'à ce jour alimenté la scène, on reconnaîtrait bientôt que ces élémens sont peu nombreux et que les combinaisons qu'ils présentent doivent nécessairement se reproduire, si l'on continue d'exploiter le même fonds.

Mais, en même tems que les ressources de l'art s'épuisent, la critique, éclairée par l'observation de ses œuvres, en divulgue chaque jour les procédés. Ainsi, la carrière, devenue moins féconde est ouverte à un plus grand nombre d'esprits. Dans l'enfance de l'art, le génie seul pouvait devancer l'expérience ; aussi ne tardait-il pas à éclipser tous ses imprudens rivaux. Il ne fallait qu'un bon sens vulgaire pour prononcer entre un Corneille et un Bois-Robert, entre un Racine et un Pradon ; mais, lorsque les leçons de l'expérience ont été converties en règles mises à la portée de tous, lorsqu'on a pu, dans l'étude des modèles, trouver des caractères, des situations et un style tout fait, de toutes parts se sont élevés des talens secondaires. Hors d'état de créer des chefs-d'œuvre, ils composent pourtant des ouvrages qui ont quelque éclat, qui captivent pour un tems la renommée et font hésiter les meilleurs juges. Il en est des auteurs d'une époque comme des arbres d'une pépinière : à mesure qu'ils croissent en nombre, ils perdent en élévation. Le talent avait remplacé le génie ; le métier à son tour supplante le talent. Alors les théâtres sont environnés d'une populace d'esprits médiocres, ayant pour muse le besoin d'argent, et l'intrigue pour mérite suprême. Docile à sa vocation, le véritable poète essaie-t-il de percer cette foule ; repoussé, méconnu, découragé, il doute bientôt de lui-même et brise son instrument.

Autre embarras! le public ne juge plus les ouvrages d'après le sentiment et le bon sens naturel; il veut juger en critique, excellent moyen pour lui de se tromper! Il oublie que la plupart des chefs-d'œuvre reposent sur quelque grande concession faite à l'artiste. Ce n'est plus l'effet général d'un drame qui détermine son jugement; c'est chaque scène, chaque situation prise à part, quelquefois chaque hémistiche. On n'écoute plus une pièce pour la goûter, mais pour saisir l'endroit qui prêtera aux sifflets, pour s'en aller après la représentation déchiqneter l'œuvre nouvelle et prendre les devans sur le feuilleton du lendemain. Il y a peu de chose à espérer pour les arts d'une génération de critiques; alors tout ce qui est hardi, grand, original, profond, tremble de se produire, et la crainte du ridicule concentre tous les efforts de l'écrivain dans l'attention minutieuse à éviter quelques défauts.

Bientôt cependant le public se lasse de cette kyrielle d'ouvrages qui tous semblent avoir passé sous la baguette de Tarkin. A chaque caractère, à chaque situation qu'on lui présente, le spectateur s'écrie dédaigneusement : J'ai déjà vu cela! Dès la deuxième représentation les banquettes se dégarnissent; les succès sont plus tôt oubliés que les chutes. On demande à grands cris du nouveau; on s'en prend aux règles, qui ne sont pourtant que les résultats constatés de l'expérience; les novateurs s'insurgent contre elles, comme si c'étaient les décrets arbitraires d'un despote; ils s'imaginent que leur règne est arrivé, et ne doutent pas de mettre tout le public en mouvement par la bizarrerie de leurs conceptions; ils obtiennent, non sans peine, que leur chef-d'œuvre soit mis au jour, et sont tout étonnés de voir les spectateurs non moins mécontents, non moins ennuyés, non moins prompts à désertier leur poste. Le désappointement général des auteurs trouve un auxiliaire dans le désarroi des administrations théâtrales. La caisse est vide : on réclame pour la remplir les subventions du trésor; la salle est déserte : on distribue des billets gratuits; les applaudissemens se taisent : on lève des bandes de claqueurs. Ainsi, au moyen des fonds de l'État, des entrées

de faveur et des applaudisseurs à gages, le théâtre conserve une apparence de vie, et on proclame partout que l'on *soutient* l'art dramatique.

Cette période est, hélas! celle où nous sommes arrivés. Toutes les entreprises théâtrales sont en souffrance : le grand Opéra ne subsiste qu'aux dépens du budget et des autres théâtres ; l'Opéra-Comique a signalé ses embarras par des crises multipliées ; l'Opéra Italien, en dépit de la mode, a besoin d'une ample subvention ; le Théâtre Français languit malgré la sienne ; je ne parle pas de l'Odéon ; les théâtres de vaudevilles et ceux même des boulevards nous révèlent de tems en tems l'embarras de leurs affaires. Je n'accuse point les administrations qui dirigent ces divers spectacles. Plusieurs d'entre elles, au contraire, ont fait de louables efforts pour triompher des difficultés. Mon but est de considérer un seul fait, la diminution des recettes. Il prouve que les tributs de la curiosité publique ne sont point en rapport avec les dépenses de ces établissemens, et que les théâtres royaux surtout attirent de moins en moins les spectateurs (1).

Quelques personnes, en reconnaissant l'existence du mal, s'en prennent uniquement à la médiocrité des acteurs. « Ayons de bons acteurs, disent-elles, et nous retournerons tous admirer les anciens chefs-d'œuvre ; et les pièces nouvelles, même mauvaises, nous paraîtront bonnes. » Ces personnes ne voient pas que la décadence du talent des acteurs est l'effet, bien plutôt que la cause, de l'indifférence du public pour l'art dramatique ; que c'est cette indifférence, résultat d'autres causes nombreuses, qui, en dépeuplant les théâtres de province, les empêche de former des sujets pour la capitale ; que là, comme à Paris, la tragédie et la comédie ont été les premières abandonnées, et que bientôt le mélodrame et le vaudeville lui-même ne pourront plus s'y soutenir.

La France est-elle donc condamnée à voir périr cet art qui

(1) Voir la note à la fin de cet article.

a-t-il contribué à sa gloire? est-il quelque moyen de prévenir sa chute? son salut peut-il dépendre des sacrifices du Gouvernement? est-il utile, est-il sage de les continuer?

Une grande dame sollicitait un jour de M. Necker une pension de mille écus, en lui disant, selon l'usage : « Qu'est-ce que mille écus? » « Madame, répondit le sévère ministre, c'est la taille d'un village. » Les théâtres de la capitale ont reçu du trésor, en 1828, un secours de plus de quatorze cent mille francs (1) : il serait curieux de savoir de combien de villages cette somme représente les impôts, et jusqu'à quel point ces villages sont satisfaits de l'emploi que l'on fait de leur argent. Les gouvernemens mettent beaucoup d'amour-propre à entretenir le luxe des spectacles, et les secours à l'aide desquels ils s'immiscent dans leur administration sont décorés du nom de munificence. Plaisante munificence que celle qui consiste à puiser dans la poche des uns pour verser dans celle des autres! Lors même que ce serait pour l'amusement de ceux qui paient, resterait à savoir si véritablement ils s'amusent, et s'il leur plaît d'être amusés à ce prix. Mais, que dis-je? la subvention elle-même prouve le mauvais emploi de la subvention; car, si les spectacles amusaient le public, elle serait inutile (2). Cependant, on ne manquera pas de raisons spécieuses pour la défendre. Le Gouvernement, dira-t-on, est intéressé à entretenir ce luxe que vous critiquez; il attire les étrangers et contribue ainsi lui-même à féconder l'industrie et l'impôt. Je ne sache pas que jamais voyageur ait pris la poste tout exprès pour venir s'asseoir sur ces banquettes dédaignées des Parisiens; mais c'est une question que j'abandonne aux économistes pour rentrer au plus vite dans la question littéraire.

J'admets que, dans l'intérêt de l'art, le gouvernement fasse

(1) Cette somme a été réduite par la Chambre des députés, à treize cent mille francs pour l'année 1829.

(2) Je ne pense pas que l'on objecte que la subvention des théâtres est prise sur le produit des jeux. Ce ne serait pas là, ce me semble, un bon motif pour la maintenir.

quelquefois des sacrifices pour un théâtre qui exige un grand appareil scénique, comme l'Opéra, ou dont les artistes doivent être disputés à tout le monde civilisé, comme le Théâtre Italien, bien qu'il y ait en ceci des bornes au-delà desquelles la générosité n'est que profusion et désordre. Mais, là où la pompe des décors et du spectacle a plus d'inconvéniens que d'avantages, comme aux Français, à l'Odéon, à Feydeau même, à quoi sert la subvention, si ce n'est à constater la désertion du public? Je me trompe, la subvention sert à autre chose. Deux de nos journaux (ceux de *Paris* et des *Débats*) ont publié des calculs, desquels il résulte que les théâtres de la capitale distribuent tous les ans près d'un million de places gratuites. Ces places, surtout les plus commodes et les plus chères, tournent en général au profit de la partie aisée des habitans de Paris, surtout des hauts fonctionnaires et de leurs familles. Gouvernement, administrations théâtrales, auteurs, acteurs, journalistes, c'est à qui donnera, c'est à qui obtiendra plus de billets de faveur. Ces billets sont l'objet d'un trafic; il est tel petit journal dont les rédacteurs n'ont pas d'autre émolument; ils se colportent, ils se négocient au rabais, et l'on serait tenté de dire qu'il se vend partout des billets de spectacle, excepté aux bureaux des théâtres. Auteurs, acteurs, directeurs, vous avez cru par ce moyen peupler votre salle et vous assurer des applaudissemens. Insensés! vous avez dégoûté le public d'applaudir au théâtre, et presque d'y venir; vous avez provoqué vous-mêmes la baisse de vos effets. On a évalué à 2,500,000 f. le montant annuel des places qui sont occupées sans paiement aux treize grands spectacles. Voilà donc où passe la subvention! elle sert à donner toute l'année spectacle *gratis* aux grands fonctionnaires et à leurs amis, aux gens aisés qui sont en rapport avec les administrations théâtrales ou autres, aux personnes affiliées aux journaux, et enfin aux claqueurs. Auteurs, acteurs, directeurs, ne perdez pas un instant; que chacun de vous fasse le sacrifice de ses droits; billets de service, billets d'auteur, billets de première représentation, que tout dispa-

raisse à la fois : mieux vaut une chute qu'un succès où le public n'est pour rien. Que l'autorité donne l'exemple ; qu'on supprime à la fois les billets *gratis* et la subvention, et par ce seul fait, la subvention se trouve augmentée.

Que si l'on élevait des doutes sur ce résultat, je répondrais : Vous admettez donc que le public ne veut plus des théâtres que vous salariez ? Alors, que prétendez-vous ? La vie des arts est tout entière dans l'influence qu'ils exercent. Parmi les élémens constitutifs d'un spectacle, le plus essentiel, ce sont sans contredit les spectateurs. Le théâtre que le public abandonne est par cela même frappé de mort. Les plaisirs de l'esprit sont de toutes les choses la moins susceptible d'être administrée. On peut, jusqu'à un certain point, chercher à diriger ou à ramener le goût d'un peuple ; mais, s'il persiste, tous les efforts sont bientôt inutiles. Dans l'état actuel des spectacles, les entretenir par des secours factices, ce n'est pas *soutenir* l'art, c'est prolonger son agonie et retarder peut-être sa résurrection.

Mais cette résurrection est-elle possible ? les causes de la décadence actuelle ne sont-elles pas irrémédiables ? Au premier coup d'œil, tout semble désespéré, et l'on se croit transporté au tems où Rome vit les pantomimes et les gladiateurs remplacer partout les nobles jeux de Plaute et de Térence. Cependant le changement qui s'est opéré dans nos mœurs n'a aucun rapport avec celui qu'éprouvèrent les mœurs romaines. Rome passa de la liberté au despotisme ; le contraire a eu lieu en France. Que savons-nous ? Ce même changement d'idées et de mœurs, qui a précipité la décadence du théâtre, recèle peut-être pour ce bel art le germe d'une nouvelle vie.

Autrefois, l'homme, sur la scène, aussi-bien que dans le monde, était presque toujours exclusivement considéré dans ses rapports avec la famille. Notre théâtre, tant tragique que comique, est fondé tout entier sur le développement de ces rapports. C'est toujours le fils, le père, le frère, l'amant, l'époux, aux prises avec les divers événemens de la vie, qui

peuvent contrarier leurs affections. Je ne nie pas que cette mine ne soit la plus féconde de toutes, qu'elle n'ait le précieux avantage de mettre au jour la partie pathétique du cœur humain et de peindre dans l'homme ce qui est de tous les tems. Mais la galerie des tableaux de ce genre est désormais complète, et leurs sujets ne répondent plus à la direction des esprits. Assez instruits des relations de l'individu avec la famille, nous voulons passer à des combinaisons plus générales. Dans le monde, les passions et les ridicules de l'homme privé ont fait place aux passions et aux ridicules de l'homme politique. Dans les productions des arts, notre intérêt s'attache de préférence à la lutte des positions sociales, à l'ensemble et au mouvement progressif de la société elle-même. C'est donc cette lutte, c'est ce mouvement qu'il faut peindre. C'est, dans le drame, le fond qu'il faut changer, encore plus que la forme; celle-ci ne doit l'être qu'autant que l'exige le changement du fond. N'oublions pas surtout que quarante ans de révolutions ont rendu le public fort intelligent; que, pour qu'il reconnaisse nos personnages, il faut les dépouiller de ces physionomies de convention dont les auteurs des autres siècles avaient coutume de les parer, ou plutôt de les masquer. Aujourd'hui, la première condition du succès est d'être vrai. Mais ici une grave difficulté se présente; il y a deux manières d'être vrai: l'une consiste dans la copie littérale de la vie réelle, avec toutes ses minuties, ses platitudes et ses longueurs, dans la reproduction exacte d'un fait historique, avec tout ce qu'il a de contraire à l'effet dramatique et à l'intérêt. Cette méthode, que beaucoup d'esprits superficiels ont avidement adoptée, ne mènera jamais à aucun succès durable. L'autre consiste dans l'imitation faite avec choix de ce qui, dans la vie réelle, excite vivement la pensée, l'intérêt, la sensation, en ayant soin d'élaguer ce qui cause le dégoût et l'ennui, et de donner encore un nouveau relief aux parties reproduites. Voilà la vérité que le public demande; voilà d'après quel système il voudrait voir la société moderne représentée au théâtre. Soyez dans vos

peintures naïf, familier, trivial même, si la vérité l'exige ; mais parlez avec force au cœur et à l'esprit, et que de cette enveloppe simple ou grossière s'échappe à tout moment un trait qui fasse sentir ou penser profondément le spectateur. Je ne doute pas que de pareils tableaux ne ramenassent le public aux spectacles. Il s'agit de faire pour le théâtre ce que Walter Scott a fait pour le roman. L'histoire offrirait ainsi au génie dramatique un nouvel avenir de travaux et de gloire. Déjà d'heureux essais nous ont mis sur la voie de ces richesses. *La Jeunesse de Henri V*, *Édouard en Écosse*, *Pinto*, ne sont pas autre chose que les précurseurs de cette nouvelle galerie théâtrale. D'autres pourront y introduire de plus larges tableaux. D'autres encore (si toutefois la censure le permet) pourront rechercher jusque dans l'époque actuelle les passions et les ridicules qui ont pris pour égide les opinions dominantes, et c'est en grande partie pour avoir adroitement soulevé un coin du voile qui les couvre, que M. Scribe, dans un petit genre, a obtenu de grands succès. Vivons encore un siècle sur ce nouveau fonds, et laissons à nos petits-enfants l'embarras de faire d'autres découvertes.

Toutefois, si je connaissais un auteur qui eût en portefeuille un drame tel que je le conçois, je n'oserais, dans l'état actuel des théâtres, lui donner l'espoir qu'il parvînt jamais à le présenter au public. Comités de lecture, censeurs, comédiens, que de gens il trouverait lignés pour arrêter son ouvrage, ou pour le refondre suivant tel ou tel système. Le crédit, il est vrai, renverse aisément ces obstacles ; mais ils sont trop forts pour le talent qui a la bonhomie de compter sur lui-même.

Examinons ici particulièrement les comités de lecture des deux Théâtres français. Celui du premier théâtre n'est plus composé que d'acteurs et d'actrices. Certes, il est parmi les comédiens français des personnes qui ont beaucoup d'instruction et de goût. Malheureusement leur position sociale ne leur permet d'avoir qu'une connaissance imparfaite de ce qui occupe la scène du monde ; l'esprit du

plus grand nombre d'entre eux s'est formé d'après des habitudes de coulisses ou d'après les mœurs de convention que reproduisent à satiété les pièces de théâtre ; il est presque étranger aux opinions et aux besoins intellectuels de l'époque ; et si un grand changement social s'est opéré, il lui est difficile de le comprendre. Ajoutons qu'un acteur juge trop souvent de tout un ouvrage d'après le rôle qui lui est destiné, et de ce rôle d'après les passages à applaudissemens. Une assemblée de comédiens semble donc le plus mauvais tribunal auquel un drame puisse être soumis. Mais non ; il en est un plus mauvais encore : c'est une réunion d'académiciens et d'auteurs dramatiques. Tout auteur a son système, et quel est celui qui ne s'est pas exercé sur une foule de sujets ? Tandis que votre juge semble prêter l'oreille à la pièce dont il va prononcer la sentence, de quoi s'occupe-t-il en effet ? de la refaire suivant son plan. L'ouvrage est ainsi apprécié, non d'après l'impression qu'il aurait pu produire sur un auditoire désintéressé, mais d'après son plus ou moins de conformité avec un type imaginaire.

A qui donc, va-t-on me dire, remettre le jugement des pièces ? A des hommes qui représentent véritablement le public à qui elles sont destinées ; à un jury composé de gens du monde de toutes professions, où les auteurs et les acteurs ne soient jamais en majorité.

Que dirai-je des censeurs, ou, si l'on veut, des examinateurs ? Que leur mission, superflue aujourd'hui pour l'ordre public, ne s'exerce plus qu'au détriment de l'art. Eh ! que pourrait-on craindre de la suppression de la censure ? Quelque indécence, quelque personnalité ? Les indécences ! le public en ferait prompt justice. Les personnalités ! les tribunaux ne seraient-ils pas là pour sévir contre l'auteur qui userait d'un si triste moyen de succès ? Mais, si l'on allait mettre la religion en scène ! Ici je demande la permission de distinguer : certes il doit être enjoint aux auteurs de respecter le dogme et le culte, et je ne pense pas qu'aucun d'eux voulût braver les peines sévères attachées aux infractions de

cette nature. Mais les abus que l'on a faits de la religion, et les actes quelconques de tous les prêtres qui ont influé sur le sort de l'État, doivent-ils être à jamais exclus de la scène? Alors renonçons une bonne fois à posséder un théâtre national; car les intrigues des gens d'église couvrent toutes les pages de notre histoire, et ce serait demander au génie l'impossible.

On ne saurait trop le redire, la liberté est l'aliment des arts, et surtout de l'art dramatique. Si, sous Louis XIV, le théâtre prit un essor si élevé, c'est que le monarque en était lui-même le censeur. Les ouvrages des maîtres étaient lus ou joués à la cour, et quand le roi les avait approuvés, personne n'osait plus les trouver trop hardis. Par un bonheur remarquable, ce roi, qui dans la politique et l'administration se montra si souvent ombrageux et despote, subjugué, pour ainsi dire, par l'instinct du beau qu'il avait reçu de la nature, jugea les productions des arts en ami de la liberté. Il toléra dans Corneille les opinions les plus républicaines; il ne trouva pas mauvais que Racine lui donnât une leçon presque directe, qui pouvait d'autant plus le blesser qu'elle s'adressait à Néron. Il protégea Molière contre les seigneurs de la cour, que ses peintures couvraient chaque jour de mépris et de ridicules; enfin, malgré la cabale des dévots, dans laquelle il était sur le point de se trouver entraîné, Louis XIV permit et soutint le Tartufe. Aussi, ce roi, qui dans l'histoire politique n'a qu'une grandeur équivoque, paraîtra toujours vraiment grand dans l'histoire littéraire. Voilà un censeur comme il nous le faudrait! C'est avec la liberté, non avec l'argent, que le pouvoir doit encourager les lettres. Supposons, au contraire, qu'il continue sa méthode actuelle: nous verrons, à côté du théâtre délaissé, se former une littérature dramatique bâtarde, qui, uniquement destinée à la lecture, achèvera par son allure libre de nous dégoûter d'un genre asservi, et faussera toutes nos idées sur les ressorts et les limites de l'art.

Après la censure, l'un des arbitres les plus absolus de nos destinées dramatiques, c'est le comité d'administration de la

comédie française. Car tandis que le comité de lecture décide si les pièces seront reçues, l'autre comité décide si elles seront jouées; ce qui est bien différent. Autrefois, ce comité s'astreignait, jusqu'à un certain point, à suivre l'ordre de réception, ce qui laissait quelques chances au talent; aujourd'hui, il n'a plus pour règle que l'horoscope qu'il tire lui-même du sort des ouvrages, et Dieu sait s'il nous prouve qu'il est sorcier! Mais quoi! dira-t-on, l'intérêt personnel ne suffit-il pas pour éclairer les acteurs sur le mérite d'un drame? Peut-être, si l'intérêt des acteurs influens exigeait absolument que le théâtre eût des succès. Mais il n'en est point ainsi: le Théâtre Français a des rentes; il a une subvention: ces acteurs ont là-dessus des émolumens; ils ont des pensions sur la cassette du roi, des traitemens comme professeurs, des représentations à bénéfice, des congés. Avec cela, on prend ses erreurs en patience, et, sans s'inquiéter des intérêts de l'art, on se livre au plaisir d'obliger ses amis; aussi les amis en profitent: ce sont eux qui exploitent l'arbitraire que nous venons de signaler. Leurs pièces sont à l'étude avant d'être reçues, et la chute de l'une ne fait que hâter la représentation de l'autre.

Mais ce n'est pas seulement au Théâtre Français que le sort des ouvrages est livré à l'intrigue et à l'arbitraire; auprès de la plupart des théâtres, un petit nombre d'auteurs, véritables fournisseurs privilégiés, sont en possession d'être seuls reçus et seuls joués. Point de pièce mise en répétition à laquelle ils n'aient accordé un *laissez-passer*, en apposant leur nom sur le titre. Ce patronage détruit partout la concurrence et la variété, et il est bien peu de théâtres où, comme au Gymnase, il soit le partage d'un homme de talent.

Je voulais dire ici un mot de l'influence pernicieuse de certains journaux; mais il faudrait examiner en même temps celle que la presse périodique exerce en général sur la littérature, sujet beaucoup trop vaste pour le cadre où je dois me renfermer. Ce que j'ai dit à propos des billets donnés

suffira, j'espère, pour faire voir combien il importe aux directeurs et aux comédiens de s'affranchir de la tutelle des journalistes.

Il est un autre abus, un véritable désordre public que je ne puis passer sous silence. Quelle est cette foule tumultueuse qui assiège avec fureur les portes d'un édifice? Pourquoi ces cris, cette mêlée, ces gendarmes, qui tantôt frappent brutalement les assaillans, tantôt, bousculés eux-mêmes, semblent sur le point d'être foulés aux pieds par la presse qui les environne? Est-ce une multitude en émeute qui se porte chez quelque riche citoyen, affamée de meurtre et de pillage? Est-ce la lie de la populace qui combat pour quelque vile pâture, à une distribution de comestibles? Non, c'est l'élite du peuple le plus civilisé de l'Europe, qui se dispose à jouir du plus délicat des plaisirs de l'esprit : il s'agit, en un mot, d'une première représentation. La plupart de ces athlètes en manteaux à fourrure et en chapeaux à plumes sont des hommes de lettres et des dames de bon ton, amis de l'auteur et pourvus de billets gratuits; et la place où siégeront les juges est celle qu'il faudra conquérir par le plus d'efforts et de gourmandises. Ajoutons à ces fâcheux préliminaires la perte de trois heures au moins pour quiconque veut pénétrer à une représentation un peu courue; et convenons que l'homme raisonnable et paisible, l'homme pour qui le tems a une valeur, doit fuir ces représentations, qu'il ne peut plus surtout aller chercher sa place au parterre. Le mal est généralement reconnu; le remède est-il si difficile? Non : le moyen est trouvé; il est employé dès long-tems en Italie. Numérotez les places; donnez aux billets des numéros correspondans; que la distribution s'en fasse, si l'on veut, dès le matin ou même la veille. Quelle influence ce seul changement aurait sur la composition du public et sur le jugement des ouvrages! Quelle digue il opposerait à l'abus des claqueurs et des cabaleurs de toute espèce! Combien il contribuerait à repeupler la solitude des spectacles, en réconci-

liant ce plaisir avec les habitudes des honnêtes gens, et en donnant aux succès une valeur qu'ils n'ont plus!

Il faut le reconnaître, après le détail de tant d'abus : l'art dramatique ne peut se relever parmi nous qu'à la suite d'un bouleversement complet dans l'organisation des théâtres. Indépendamment des raisons déjà données, un fait matériel rend cette réforme inévitable. Paris compte aujourd'hui environ vingt-cinq spectacles, parmi lesquels figurent treize grands théâtres qui, à eux seuls, peuvent contenir près de vingt mille spectateurs. Que l'on compare ce nombre à celui des théâtres qu'entretiennent les autres grandes villes d'Europe, telles que Londres et Naples, et l'on verra qu'il excède toutes les proportions. Pour que nos théâtres pussent prospérer, il faudrait que le nombre en fût réduit de moitié. Mais par quels moyens opérer cette réduction? A la rigueur, il y en a deux. Le gouvernement, regardant le droit d'établir un théâtre comme un privilège dont il dispose, pourrait supprimer administrativement quelques-uns de ces privilèges; et c'est ainsi qu'en plus d'une occasion il en a usé. Mais cette manière de procéder paraîtrait aujourd'hui trop contraire à nos institutions et à nos mœurs. Un théâtre, comme toute autre entreprise, est une propriété; en interdire l'exploitation, c'est la confisquer : il faut donc renoncer à ce parti. L'autre, qui est absolument opposé, mène pourtant à un résultat semblable. Au lieu de réduire arbitrairement le nombre des théâtres, que l'autorité livre ces établissemens à la libre concurrence; qu'elle retire en même temps les secours prodigués si infructueusement à quelques-uns d'entre eux. Après un certain nombre de tâtonnemens, la réduction ne manquera pas de s'opérer d'elle-même, et les théâtres qui survivront seront ceux qui répondront aux goûts du public.

A mon avis, ces théâtres, au nombre de sept ou huit, seraient distribués à peu près de la manière suivante :

Un ou deux théâtres d'opéra, sur l'un desquels on jouerait deux ou trois fois par semaine l'opéra italien et le drame anglais :

Deux ou trois théâtres pour le drame français, non chanté, comprenant tragédie, comédie, drame proprement dit, mélodrame, etc. ;

Deux théâtres de vaudeville ;

Le Cirque olympique.

Le grand Opéra subirait le premier les effets de cette crise théâtrale, et j'ai peine à croire qu'un changement dans son répertoire excitât des regrets bien sincères. Le grand Opéra est le résultat d'une fausse application de l'art musical. Les sentimens que cet art exprime avec succès sont : 1° la gaieté ; 2° les passions mélancoliques ; 5° le sentiment religieux. Appliquer la musique à l'expression des passions fortes et tragiques, c'est méconnaître les bornes de cet art. Quelque habile que soit le compositeur, il arrivera toujours de deux choses l'une : ou il voudra donner à la musique l'énergie des passions mises en scène, et alors, comme à l'ancien Opéra français, il révoltera l'oreille par des cris ; ou il appropriera l'expression de ces passions aux convenances de la musique, et il endormira doucement son auditoire, comme le fait trop souvent l'*Opera seria* italien. Les passions fortes ne sauraient être l'élément unique ni principal d'une composition musicale. La mélancolie et le sentiment religieux eux-mêmes ne peuvent à eux seuls soutenir long-tems l'inspiration du musicien, ni l'attention de l'auditeur. Si l'ouvrage est de longue haleine, il faut que les émotions gaies viennent varier l'une et réveiller l'autre. A l'exception d'un petit nombre d'individus doués d'une organisation particulière, tout spectateur sortant d'un long opéra sérieux conviendra, s'il est de bonne foi, qu'il s'est solennellement ennuyé. L'Opéra comique français, l'Opéra *buffa* et *semi-seria* italien renferment seuls des élémens de succès populaires. Ces genres, auxquels on peut réunir le ballet, doivent donc prévaloir, fussent tous les *dilettanti* du monde s'en scandaliser.

Je crains d'avoir excité parmi les gens de lettres un scandale non moins grand, en proposant d'allier la tragédie et la comédie au mélodrame. A coup sûr, quand je parle d'adopter

le mélodrame , je n'entends pas préconiser les situations forcées et les atrocités absurdes revêtues d'un jargon emphatique et niais. Si ce genre obtient des succès, c'est qu'il présente (grossièrement sans doute) un tableau de la société, plus étendu, plus énergique et plus vrai que celui que nous offrent depuis long-tems la tragédie et la comédie; et voilà justement les emprunts que je propose de lui faire. Ce qui prolonge la querelle littéraire actuelle, c'est que les deux partis ont à la fois raison, l'un en droit, l'autre en fait; les classiques ont raison en droit : oui, leurs principes sont les meilleurs, leurs combinaisons sont les plus belles; les romantiques ont raison en fait : oui, ce qu'on pouvait tirer de ces principes et de ces combinaisons est épuisé; il faut innover, ou périr. Nul ne professe une admiration plus profonde que la mienne pour les grands maîtres qui ont illustré la scène française; mais les formes admirables qu'ils ont imprimées à leurs ouvrages sont aujourd'hui tellement connues, que le public prévoît d'acte en acte tout ce qui va sortir de ce moule. D'ailleurs, ces formes nobles, poétiques, solennelles, ne se prêtent point à la représentation des personnages et des événemens modernes. Pénétré dès long-tems de cette vérité, j'en conclus, il y a vingt ans, que la tragédie ne doit traiter que des sujets antiques; j'en conclus aujourd'hui qu'il ne faut plus faire de tragédies. Il me semble que le public est de mon avis. La question se réduit donc, en somme, à savoir si on modifiera la tragédie ou le mélodrame; or il y a plus de succès à espérer en épurant ce qui est encore si imparfait, qu'en cherchant, comme on l'a déjà fait avec peu de bonheur, à introduire une sorte d'alliage dans ce qui avait atteint sa perfection. Quoi qu'il en soit, du mélange de ces trois genres, tragédie, comédie, mélodrame, peut naître, à mon avis, un genre nouveau, qui, à la fois plus vrai et plus amusant que les trois autres, répondrait aux besoins intellectuels de notre tems. La tâche est difficile, je n'en disconviens pas, plus difficile peut-être que celle des Corneille et des Racine; elle appelle un génie créateur. Que ceux qui se croient doués de

cette faculté rare s'élancent hardiment dans l'arène; mais, de grâce, moins d'imitations des théâtres étrangers. Les anciens, qui avaient pris pour type la beauté de tous les tems, ont pu être imités avec fruit; les étrangers n'ont le plus souvent que des beautés locales, qui se fanent dès qu'elles sont transplantées (1). Moins surtout de romans découpés en drames, ouvrages faciles, qui valent ordinairement ce qu'ils coûtent. Les effets du récit et ceux du drame résultent de moyens tout divers. La locomotion amuse dans le récit; elle fatigue dans le drame. L'un se plaît dans les développemens; l'autre dans la rapidité. Les épisodes charment le lecteur; ils dépayseraient le spectateur; ou vous mettez tout le roman dans votre drame, et le public n'y verra qu'un monstre; ou vous ferez un choix, et, quelque habile que vous puissiez être, vous n'excitez que des regrets. Je l'ai dit, notre théâtre demande un auteur original, un Walter Scott dramatique; je n'en puis rien rabattre.

La tragédie ne serait pas pour cela bannie de la scène; seulement, comme elle attirerait moins de spectateurs, elle serait jouée plus rarement, ce qui rendrait une sorte de nouveauté et de fraîcheur à tant de chefs-d'œuvre qui, pour avoir été prodigués, ont perdu à nos yeux une partie de leur éclat.

Aurais-je, par les observations qu'on vient de lire, alarmé quelques intérêts, irrité quelques amours-propres? J'en ai peur; et pourtant, j'ai la conscience d'avoir parlé dans l'intérêt de l'art et des artistes. Mais la vérité, pour être utile,

(1) Il n'y a point de règle sans exception. Ainsi, l'imitation que M. LEBRUN nous a donnée de la *Marie-Stuart* de SCHILLER, vivra sur la scène française. Ainsi, le *Guillaume-Tell*, du même Schiller, serait probablement déjà naturalisé parmi nous, si la beauté d'un sujet qui, entre tous ceux de l'histoire moderne, a le rare avantage d'être de tous les tems et de tous les lieux, et le talent avec lequel feu PICHAT l'avait approprié à notre théâtre, avaient pu déterminer la Comédie française à mettre au jour cette production, véritable chant du cygne de l'auteur de *Léonidas*.

n'en est pas moins amère, et je n'ose espérer d'avoir su emmieller les bords du vase. Celui-ci, champion prétendu de l'art, va m'appeler Welche et Vandale; celui-là, défenseur des nombreux individus que nourrissent les théâtres, taxera d'inhumanité mon projet de réduction. Certes, si, sur une partie des 1,500,000 fr. alloués aux spectacles, on veut accorder des pensions aux artistes et aux employés réformés, je ne demande pas mieux. C'est un malheur sans doute que des comédiens soient mis à la retraite, mais enfin on y met bien les généraux; c'est un malheur que certaines cantatrices ou danseuses n'aient plus de trente à quatre-vingt mille francs de rente; mais on a bien réduit le traitement des ministres. Il faut absolument sortir de l'état de choses actuel. D'ailleurs, je le dis tout bas : les députés sont gens à porter encore sur les théâtres les ciseaux de leur économie. M. Ch. Dupin est homme à diriger sur ce point sa formidable statistique. Le Gouvernement lui-même finira par comprendre que son intervention dans l'administration des spectacles ne lui occasionne que des tracas, des frais et une responsabilité inutiles; qu'à l'égard de ces entreprises, comme de toutes les autres, sa mission est de veiller à ce qui intéresse l'ordre public, en abandonnant à eux-mêmes les intérêts privés. Le principe de liberté renfermé dans nos institutions se développe sans cesse; lorsqu'il régit nos intérêts les plus graves, on ne voudra pas l'exclure à jamais de nos plaisirs. Tout ce qui ne repose point sur ce principe, tout ce qui n'est point soutenu par l'opinion et par la concurrence, est menacé de mort. Tel est l'arrêt qui a frappé les grands théâtres; il faudra bien un jour prendre un parti. Eh bien! il en est de cette révolution comme de toutes les autres : le moyen d'en diminuer les maux, c'est de la prévoir et de la diriger.

Supprimer les entrées gratuites et les billets de faveur, et tâcher de rendre par là les subventions inutiles.

Exonérer les divers spectacles de la rétribution qu'ils paient illégalement à l'Opéra.

Les affranchir de toute action directe du Gouvernement, en bornant son intervention à ce qui intéresse l'ordre public.

Supprimer la censure.

Laisser chaque théâtre libre de composer à son gré son répertoire, sauf le respect pour la propriété des auteurs et de leurs ayants droit.

Autoriser l'établissement de tout nouveau théâtre, comme une autre entreprise quelconque.

Telles sont les déterminations à prendre par l'autorité : en les exécutant avec les ménagemens convenables, elle placerait les théâtres sous un régime de liberté qui en aurait bientôt fait disparaître les abus et qui peut-être ramènerait pour eux une nouvelle ère de succès et de gloire. ○.

N. B. Nous ajouterons ici la note que nous avons annoncée plus haut (p. 49), et qui permet d'apprécier la situation financière des théâtres, au moment actuel.

NOTE DES REVENUS DES THÉÂTRES PENDANT L'ANNÉE 1828.

	subventions.	recettes.
Opéra.	850,000	545,972
Théâtre Français.	200,000	480,184
Théâtre Italien	95,800	454,691
Odéon (fermé 2 mois)	111,800	184,725
Opéra-Comique.	150,000	555,411
Théâtre de Madame.	"	688,058
Vaudeville.	"	450,214
Nouveautés.	"	587,752
Variétés.	"	490,851
Porte-Saint-Martin (fermé 5 mois) . . .	"	560,818
Gaité	"	448,219
Ambigu (fermé 5 mois).	"	252,429
Cirque-Olympique	"	600,815
TOTAUX. . .	1,407,600	5,858,047

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

VERHANDELINGEN VAN HET BATAVIAASCH GENOOTSCHAP VAN KUNSTEN EN WETENSCHAPPEN (1).—MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ARTS ET DE SCIENCES DE BATAVIA. *Troisième édition.* VOL. I—XI (2).

C'est depuis 1778 qu'existe la société littéraire et savante que les Hollandais ont fondée dans le chef-lieu de leurs possessions de l'Inde; le Recueil de ses Mémoires ne date que de l'an 1792; aussi trouve-t-on dans les premiers volumes quelques Mémoires qui ont vingt ans de date, et qui ont vieilli avant d'être mis au jour. Le phlegme hollandais et la chaleur accablante du climat paraissent en général avoir exercé leur influence sur la société savante de Batavia; onze volumes de Mémoires publiés dans une période de 50 ans ne sont pas un effort merveilleux de la part d'une réunion de 200 membres résidans et correspondans. Il est vrai que, sous le climat de Batavia, si meurtrier pour les Européens, on s'occupe moins à recueillir des matériaux de science qu'à jouir des momens d'existence que le sort laisse à l'étranger; qui sait si dans quelques jours il n'est pas destiné à grossir la foule de victimes qui tombent de tous les côtés et expirent dévorés par les feux sauvages des fièvres? Les Mémoires de la Société

(1) Nous plaçons habituellement le compte rendu des Mémoires de Sociétés savantes à la section des *Sciences physiques*, quoiqu'ils puissent contenir des recherches et des considérations étrangères à cette partie des connaissances humaines.

(2) Batavia, 1825-1826; imprimerie nationale. Onze vol. in-8°, avec 1 planches.

de Batavia se ressentent de cette langueur qui règne dans les colonies hollandaises, sous l'équateur; ils sont trainans et ont conservé les vieilles formes que les maîtres de Batavia maintenaient dans toutes leurs institutions. Les savans de cette colonie lointaine étaient peu informés de ce qui se passait dans le monde littéraire : ils ne citent que de vieux ouvrages ; ils observent et décrivent comme des gens qui ne sont pas pressés et qui n'ont pas d'émules ; ils se rendent leur tâche facile. Il a fallu toute la nouveauté du fouds de quelques-uns de leurs Mémoires pour leur procurer les honneurs d'une seconde, et même d'une troisième édition. Chose remarquable ! plusieurs volumes de ces Mémoires si pesamment écrits, si faiblement pensés, ont été imprimés deux et trois fois, tant on était curieux d'apprendre quelque chose de ces contrées que les Hollandais surveillaient avec une inquiétude jalouse.

Le cours des événemens a pourtant déromé leurs calculs et s'est joué de leur prudence. Après la chute des anciennes Provinces-Unies et la réunion de la Hollande à l'Empire français, les colonies hollandaises tombèrent au pouvoir des Anglais ; le vieux monopole disparut, les anciens secrets furent divulgués, le jour succéda à l'obscurité ; sir Th. Stamford Raffles fut mis à la tête de la Société de Batavia ; des naturalistes comme Horsfield travaillèrent pour elle. Un autre esprit anima la Société : on s'en aperçoit bien aux 7^e et 8^e volumes de ses Mémoires, qui ont été publiés sous la domination anglaise ; les recherches des Anglais y dominent : ce sont des vues plus élevées, une connaissance approfondie de l'état de la science en Europe, une marche digne d'une société savante : Raffles et Horsfield ont à eux seuls presque fait autant que la moitié de la société de Batavia avant eux. Leurs travaux ont été publiés dans la suite en Europe ; le monde savant leur a l'obligation de grandes connaissances scientifiques sur les contrées de la mer des Indes.

Après eux, le gouvernement royal des Pays-Bas paraît avoir cherché à maintenir l'heureuse impulsion donnée par les Anglais ; au 9^e volume des Mémoires, la langue hollandaise re-

paraît seule; les Mémoires devienent meilleurs; on voit des recherches intéressantes de savans d'Europe, qui sont au courant des sciences qu'ils cultivent; mais ce n'est pas assez, il faut que la Société de Batavia mette plus d'activité et de persévérance dans ses investigations scientifiques; elle se trouve placée au milieu d'un monde insulaire, à l'entrée d'une mer immense, où mille objets inconnus s'offrent à ses regards; pourquoi n'est-ce pas de la Société de Batavia que l'Europe reçoit la connaissance des peuples, des végétaux, des animaux des archipels de ces belles régions? pourquoi faut-il entreprendre des expéditions dispendieuses et faire le tour du monde pour en rapporter des connaissances que les savans de Java pourraient nous procurer à si peu de frais? Toutefois, à la grande distance où nous sommes de ce pays, nous ne pouvons connaître les obstacles qui s'opposent peut-être aux projets louables des savans de cette colonie. En Europe même, les sociétés littéraires ne font pas tout ce qu'elles désireraient faire; à plus forte raison, doivent-elles se voir souvent arrêtées dans une colonie en Asie.

Beaucoup de choses ont vicilli dans le recueil de cette Société; il y a pourtant une partie encore très-intéressante, c'est celle qui traite des peuples soumis à la domination hollandaise. Si l'état actuel ne s'accorde plus entièrement avec ce que les savans hollandais ont vu il y a plusieurs lustres, au moins ces connaissances ne sont pas à dédaigner pour l'histoire du genre humain. Il y a de l'intérêt à connaître l'état social des peuples à diverses époques; je vais donc classer les Mémoires ethnographiques contenus dans le recueil de Batavia, d'après l'ordre topographique; je laisserai seulement de côté quelques Mémoires sur l'Inde qui ne nous apprennent rien qu'on ne lise dans les ouvrages des Anglais, et des Notices sur le Japon qui ont été réimprimées ou traduites en Europe. Il reste donc les îles: la division la plus naturelle sera de considérer séparément chaque île importante, et d'extraire des divers Mémoires ce qui la concerne.

ILE DE JAVA.

Une remarque qui n'est pas sans importance pour l'histoire de la civilisation de cette grande île, c'est celle que M. Rafles (1) fait sur la constitution physique de ce pays. Sumatra et Banca ne paraissent être qu'une suite de l'immense chaîne de montagnes qui traverse une grande partie de l'Asie, et prend finalement sa direction du nord-ouest au sud-est. Java, au contraire, paraît être entièrement volcanique, sans mélange de terrains primitifs et secondaires; sa direction tranche sur celle de Sumatra et de la presqu'île de Malacca; l'île se prolonge de l'ouest à l'est, comme les îles Bali, Lombok, Sunabawa, Endi, Timor, et plusieurs autres îles plus petites; toutes paraissent appartenir à une vaste chaîne volcanique qui, parallèle à l'équateur, occupe en largeur plusieurs degrés de latitude. Aussi, tandis que Sumatra abonde en métaux, Java paraît en être presque dépourvue; mais, d'un autre côté, tandis que Sumatra présente des districts considérables entièrement stériles, Java jouit presque partout d'un sol fertile qui nourrit quatre millions d'âmes, et cette grande fertilité du sol explique les progrès que la civilisation a pu faire autrefois dans cette île, et dont il reste une foule de monumens. L'époque de sa splendeur paraît s'être étendue du 11^e au 15^e siècle de notre ère. Dans ce période de tems, les Javanais eurent des relations fréquentes avec l'Inde; leur commerce prit une grande activité; des monumens embellirent les villes; la littérature s'enrichit d'ouvrages en vers et en prose; des colonies javanaises furent envoyées dans les îles et sur les côtes voisines. Tout cela disparut, ou du moins perdit son éclat, quand les Musulmans vinrent faire peser leur despotisme stupide sur cette île comme sur le reste de l'Inde. Actuellement il ne reste que des débris de l'ancienne splendeur de Java; mais ces

(1) Tom. VIII. *A discourse on the 11th september 1815.*

débris même excitent un vil intérêt, puisqu'ils font voir jusqu'où la nation javanaise était parvenue dans les arts, les lettres, le commerce, etc. Prambava, Boro-Bodo et Singasari possèdent des pagodes que l'on peut comparer aux plus belles pagodes de l'Inde. A Prambava, que Mackensie a décrit en détail (1), les monumens sont tellement serrés qu'on a surnommé ce lieu *Chandi Sewo*, ou les Mille-Temples; la sculpture y est prodiguée sur les belles pierres du pays. A Boro-Bodo, une petite colline porte sur son sommet un vaste édifice composé de sept terrasses s'élevant l'une en dedans de l'autre, et étant surmontées d'un dôme, entouré de plusieurs coupoles plus petites. Environ 500 statues de figures assises occupent les niches ou petites chapelles des murs de terrasse; en outre, tous les murs, tant en dedans qu'en dehors, ainsi que les dômes, sont couverts de sujets en bas-reliefs représentant des scènes historiques et des cérémonies religieuses, et tirées peut-être du Ramayana ou du Mahabarat. Aux pagodes de Singasari, mieux conservées que les précédentes, le style et le travail sont les mêmes: on y voit encore des statues de quelques-unes des principales divinités hindoues; et entre autres une statue colossale de 12 pieds de haut et de 9 et demi de large par le dos, taillée dans un seul bloc, et couchée sur la terre; elle paraît avoir été placée sur une terrasse qui avait 18 pieds de haut. Une montagne du nord de l'île, appelée Gonou-Prahu, était autrefois couverte de riches monumens; on prétend que les habitans du village de Kali-Babar, situé au bas de la montagne, ont pendant long-temps payé leurs impôts avec l'or tiré des ruines du voisinage. Auprès de l'ancien cratère du volcan d'Oengaran, où coulent des sources imprégnées de gaz d'acide sulfurique, on voit plusieurs petites pagodes dont quelques-unes sont ornées de sculptures relatives au Brahmisme; des débris de statues des divinités indiennes, telles que Ganesa, Mahadeva et Siva.

auxquelles on a offert peut-être des sacrifices humains, gisent dispersés dans les champs voisins, au milieu des rizières et des plantations de caféyers (1).

Ces antiquités, que la Société de Batavia aurait dû recueillir, dessiner et décrire, nous sont maintenant connues par des collections et des ouvrages plus accessibles. Un commissaire des Pays-Bas aux colonies, *M. Engelhardt*, avait rassemblé des dessins, des statues et d'autres antiquités de Java; cette collection a été envoyée en Europe. Déjà un membre de la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas, *M. Reuvens* a donné une dissertation très-étendue (2), avec des planches, sur trois statues d'anciennes divinités du culte indien qui ont été trouvées à Singa-Sari, où Siva avait une pagode. Elles représentent Baïrava, ou la déesse de la mort, Ganesa et le taureau Nandi. Le musée de Leyde possède une assez grande quantité de ces antiquités sacrées de Java; il en est de même du Musée britannique et de l'hôtel de la compagnie des Indes orientales à Londres. *M. Stamford Raffles* en a fait graver les plus remarquables dans son *Histoire de Java* (3). *Crawford*, dans son *Archipel de l'Inde* (4), donne également d'intéressans détails sur l'ancienne mythologie et sur les antiquités sacrées de cette île.

Ce qui n'est pas moins précieux pour l'antiquaire, ce sont des inscriptions trouvées dans le voisinage de l'ancien royaume de Jong'golo, et écrites dans une langue qui depuis long-tems a disparu. Ce sont des invocations et des prières aux divinités, avec des indications de dates qui servent de guide pour fixer l'époque de la construction des monumens.

C'est ici le lieu de dire quelques mots des idiômes et de la

(1) Tome x. Mémoire sur Salatiga, Merrbabce et les sept temples, par *Henri Jacq. Domis*.

(2) *Verhandeling over drie groote Steenen Belden in den jaar 1819 uit Java naar de Nederlanden over gezonden*. Amsterdam, 1826. In-4°.

(3) *History of Java*. Londres 1817; 2 vol. in-4° avec fig.

(4) *History of the Indian Archipelago*. Édimbourg, 1820; 5 vol. in-8°.

littérature des Javanais. Deux langues dominant dans cette île : l'une, appelée le *sunda*, en usage dans l'ouest de l'île, et le javanais, proprement dit, que l'on parle dans les contrées à l'est de Chéribon. Le *sunda* n'est guère qu'un dialecte employé par les tribus des montagnes; un quart des mots dont il se compose est du javanais, et un autre quart consiste en mots originaux; tout le reste est du malai. Le javanais, ou l'idiôme répandu dans l'est de l'île, ainsi que dans les basses régions de Bantam et de Chéribon, a aussi beaucoup de mots en commun avec le malai; les principes de la construction se ressemblent dans ces deux langues; il paraît que beaucoup de mots malais se sont mêlés au javanais, à une époque assez récente. Ce que le dernier idiôme a de particulier, c'est la distinction que l'on fait entre le langage de la cour et celui du peuple : ailleurs, la cour a quelquefois un langage plus poli, plus raffiné, plus étudié que le reste de la nation; à Java, un supérieur s'exprime tout autrement qu'un inférieur; la même phrase change considérablement, suivant qu'elle est adressée par un chef à un subordonné, ou par celui-ci à son chef. La Société de Batavia a donné un petit vocabulaire comparé, en quatre pages, de la langue de cour et de la langue commune. M. Raffles cite également plusieurs exemples des deux langues. Pour demander, «votre enfant est-il un garçon ou une fille?» le chef adresserait à son inférieur ces mots : *anak kiro wadon opo lanang?* Si le subordonné se permettait la même question envers son chef, il dirait *putro hijang'an diko, estri punopo?* Et si la conversation continuait entre les deux individus, chacun parlerait le langage de sa classe ou de son rang. Je m'étonne qu'ils puissent bien s'entendre; car, pour cela, il faut nécessairement que les gens du peuple même connaissent deux langues; or, le peuple a très-souvent de la peine à en connaître une seule.

Ce qui doit rendre encore plus difficile l'intelligence des deux langages, c'est que pour être poli ou plutôt pour montrer qu'on a de l'instruction, on y mêle des mots du *kawi*, c'est-à-dire, d'une langue morte qui est pour les Javanais ce que le

sanscrit est pour les Hindous; le pali, pour les Birmans et les Siamois; le grec et le latin, pour les Européens. M. Raffles présume que, lorsque le kawi aura été mieux étudié, on trouvera probablement que ce n'est que du sanscrit, comme en général le sanscrit s'est répandu dans toutes les langues perfectionnées de l'Archipel de la mer des Indes. C'est dans le kawi que sont écrites les inscriptions qu'on trouve éparses sur les anciens monumens de Java; c'est le même idiôme que les anciens auteurs javanais ont employé dans la composition de leurs ouvrages. Les caractères de l'ancienne écriture paraissent d'abord différer beaucoup entre eux, et l'on a compté jusqu'à sept espèces de cette écriture; mais M. Raffles ne les regarde que comme de simples modifications d'un seul et même type.

La littérature javanaise, qui n'occupe pas encore de place dans nos cours de littérature, nous offre pourtant des histoires, des comédies, des poésies, des livres de morale. Les Javanais ont deux poèmes en *kawi*, qu'ils estiment à l'égal de l'Iliade et de l'Odyssée dans l'Occident. Le premier de ces poèmes, appelé *Brata Youdha*, ou la guerre sacrée, chante les exploits d'Arjuno, et d'autres héros qui sont renommés dans l'Inde d'après le poème hindou de Mahabarata; il n'a que deux cents vers, mais il paraît que le kawi est tellement concis, que, pour rendre ce poème en langue javanaise, il faut employer trois fois plus de vers qu'il n'y en a dans l'original; je ne sais combien il en faudrait pour traduire le *Brata Youdha* dans nos langues d'Europe; nous n'en connaissons encore que des fragmens. Le deuxième poème, appelé *Ronco* ou *Ranca*, célèbre encore des exploits de héros déjà connus par un poème hindou, le Ramayana. On a tiré de ces deux poèmes des sujets de comédies qu'on joue derrière des paravens chinois, ou avec des masques, ou qu'on fait représenter par des marionnettes, et qu'on accompagne de la musique monotone de plusieurs instrumens suffisamment connus. Il y a aussi des chansons et d'autres poésies populaires, et des livres d'astrologie qui sont plus importants pour beaucoup de Javanais que les ouvrages les plus instructifs du monde.

Dans le second volume des Mémoires de Batavia, on a traduit du javanais un morceau mythologique qui commence par l'histoire du déluge; on reconnaît aussitôt dans ce récit le caractère oriental: le déluge est venu de ce que Dewi Sinta a pleuré jour et nuit la mort de son époux Watoe Goenong. Le traducteur avertit qu'il est question ici, non du déluge universel, mais d'un déluge dans l'île de Java. Cela se peut; mais toujours est-il très-curieux d'observer que, dans les traditions religieuses et mythologiques de la plupart des peuples, il s'est conservé un souvenir d'un déluge du pays ou d'un déluge universel. Le livre qui parle du déluge javanais s'appelle *Sadjara Radja Djawa*; malheureusement on l'a traduit sans nous apprendre quelle est l'autorité de ce livre, et qui en est l'auteur. Il est probable, au reste, que la plupart des livres mythologiques des Javanais leur viennent de l'Inde; peut-être leur imagination a-t-elle suggéré bien des superfétations à ce fonds déjà assez romanesque et bizarre; il faudrait mieux connaître la littérature javanaise pour décider lesquels des Hindous ou des Javanais ont eu l'imagination la plus extravagante. Si l'on en juge par les figures monstrueuses qui représentent leurs anciennes divinités, leur mythologie ne le cédait point en absurdité à celle que les brahmes inculquaient à une multitude ignorante sur les bords du Gange et de l'Indus.

Sur ce fonds d'idées fantastiques, les Musulmans sont venus greffer, à la fin du quinzième siècle de notre ère, les croyances un peu moins bizarres de l'islamisme, et les dieux de l'Inde ont dû céder la place au prophète de l'Arabie. Actuellement, c'est la religion mahométane qui domine à Java; cependant, il existe dans les montagnes de Teng'gar, contrée pittoresque et jouissant d'un climat délicieux, une ancienne tribu qui conserve dans ce coin isolé de l'île le culte et les habitudes de ses ancêtres. Les habitans des quarante villages de Teng'gar bâtissent leurs maisons non à l'ombre des arbres équatoriaux, mais sur des terrasses ouvertes, et s'élevant les unes au-dessus des autres. Chaque village élit son chef, appelé *pétengi* et assisté d'une espèce d'adjoint *kabagan*; quatre *dunhuas* ou prêtres

sont chargés des fonctions sacerdotales, qui doivent être nombreuses pour exiger le concours de quatre individus. Leur charge est héréditaire, et ils se transmettent de père en fils les rites sacrés dont ils prétendent que la garde leur a été anciennement confiée. Les Anglais, plus curieux que les Hollandais, cherchèrent à se procurer leurs livres sacrés, et les questionnèrent sur leurs croyances. M. Raffles, dans le discours cité plus haut, énonce l'espoir de remettre à la société de Batavia une traduction de ces vieux livres; mais, quelque tems après ce discours, les Anglais partirent, et il n'est plus question, dans les volumes suivans, ni des montagnes de Teng'gar, ni des livres sacrés conservés par les montagnards. Nous devons aux Anglais encore quelques détails sur les coutumes de cette tribu demeurée fidèle à l'hindouisme. Elle se compose d'environ 1,200 âmes; ceux qui en font partie ne se marient point dans d'autres tribus. Leur langage ne diffère pas beaucoup du javanais actuel; sur une centaine de mots que l'on a recueillis, il n'y en a que deux qui ne soient pas de l'idiôme de Java. Au mariage d'un jeune couple, le dukun récite les formules de prières, et le jeune époux lave les pieds de son épouse. Entre le repas de noces et la consommation du mariage, on laisse écouler cinq jours; coutume qui règne aussi dans d'autres contrées de l'île de Java. On enterre les morts de manière que la tête soit tournée vers le sud; pendant sept jours, on place sur la tombe des mets, et l'on y verse de l'eau pure. A l'expiration de ce terme, les parens et amis du défunt se réunissent pour le banquet funéraire, pendant lequel ils se partagent les vêtemens du mort : les prières du dukun sont encore nécessaires dans cette cérémonie. On la renouvelle mille jours après, si la mémoire du défunt est chérie, ce qui veut dire probablement, si la famille est assez riche pour faire les frais d'un second banquet. Les montagnards de Teng'gar ont assuré aux Anglais que le vol, l'adultère et d'autres délits sont inconnus chez eux, et qu'ils n'ont pas de punition pour les coupables. Si un Teng'garien commet une faute, le chef du village le réprimande, et cela suffit. On ne voit même pas de

querelles dans leurs villages; on ne s'y livre point aux jeux de hasard et à l'ivresse, comme dans le reste de l'île; tout y respire la paix et la concorde. Quel heureux coin de terre, si toutefois le tableau est fidèle!

Outre les Javanais, on trouve dans l'île un peuple qui intéresse sous d'autres rapports, et qui vient du dehors pour exercer à Java son industrie. Ce sont des Chinois qui depuis plusieurs siècles habitent cette île, ou y viennent tous les ans se livrer à l'agriculture et au commerce. Aux environs de Batavia, ils sont établis en grand nombre; environ douze cents ouvriers débarquent chaque année pour aider leurs compatriotes dans leurs travaux. Ils cultivent des cannes à sucre, et apprêtent du sucre en poudre et du sucre candi, ainsi que de l'arrak; ils font de l'indigo, sans savoir l'apprêter comme les Hindous; ils plantent aussi beaucoup de katjang ou pistaches de terre, d'où ils tirent l'huile par le moyen de moulins d'une construction très-simple. Ils paraissent avoir apporté cette dernière branche d'industrie de leur patrie. Il y a dans le recueil de la Société de Batavia plusieurs mémoires qui décrivent les procédés des Chinois dans la culture du katjang, ainsi que dans la fabrication du sucre, de l'arrak et de l'indigo (1). Quelques Chinois s'enrichissent par leur travail ou par leurs entreprises; la plupart gagnent leur pain quotidien, et rapportent peut-être dans leurs foyers un petit bénéfice, fruit de leurs épargnes. Le profit le plus clair tombe probablement en partage au gouvernement européen de Java, qui ne manque pas de lever des impôts sur toutes les branches de culture. On voit par les Mémoires de la Société qu'autrefois les Hollandais exerçaient toutes sortes de vexations sur ces laborieux étrangers qui cultivaient les environs de la

(1) Tome I^{er}. État actuel de l'agriculture aux environs de Batavia, par Jean HOYMAN. Tome II. Suite du Mémoire sur l'état actuel de l'agriculture, etc., contenant des notices sur l'arrak et le katjang. Tome III. Suite du même Mémoire, contenant des notions sur l'indigo et le riz.

capitale et y faisaient fleurir l'agriculture. Tantôt on restreignait le tems de la distillation de l'arrak, tantôt on accablait les distillateurs de taxes, tantôt on leur défendait de distiller. On réglait arbitrairement le prix du sucre, et on forçait les Chinois de le vendre au gouvernement. Aussi les cent trente-un moulins à sucre élevés par l'industrie chinoise diminuèrent jusqu'à une cinquantaine. Incapables de cultiver la terre sous ce climat accablant, les Européens auraient dû attirer les Chinois par toutes sortes d'encouragemens; la rapacité fiscale des compagnies de commerce ne songeait qu'à amasser le plus d'argent qu'elle pouvait; il fallait toute l'activité, et peut-être aussi toute la ruse des Chinois, pour ne pas se décourager sous des maîtres aussi impitoyables. Peut-être s'étaient-ils déjà habitués à un traitement tyrannique dans leur propre patrie. Les Mémoires de Batavia laissent présumer qu'il serait plus sage de ne pas tourmenter des colons aussi utiles, qui font vivre une foule de monde, donnent une grande valeur aux terres, mettent en circulation des capitaux considérables, et procurent au commerce de l'intérieur et du dehors des articles qui généralement sont de bon débit. Leur exemple n'est pas perdu d'ailleurs pour la contrée; car, tous les ans, un grand nombre de Javanais viennent se mettre au service des Chinois, quoiqu'il règne d'ailleurs une sorte d'antipathie entre ces deux peuples. Nous n'avons pas de renseignemens sur l'état actuel de la colonie chinoise aux environs de Batavia; il faut croire qu'un système plus raisonnable d'administration a été adopté par les Pays-Bas dans leurs colonies, où jadis la compagnie commerciale d'Amsterdam paraissait chercher à se faire haïr plutôt qu'aimer.

ILE DE BALI.

Auprès de l'île de Java est une petite île, celle de Bali, qui occupe à peine une place sur les cartes, et qui pourtant mérite les regards de l'Européen, parce que cette île est le dernier refuge de l'hindouisme dans l'archipel de la Sonde.

et parce qu'elle présente d'ailleurs plusieurs particularités curieuses. Chassée de Java, la religion des brahmes s'est conservée au moins dans Bali; on y retrouve les quatre castes principales des Hindous. Les brahmes y jouissent d'une grande considération, et ressemblent par leurs traits, par leur costume et par tout leur extérieur, à ceux de l'Inde; les pagodes et les villages rappellent ceux de la côte de Malabar, et, en venant de Java, on est surpris de se retrouver au milieu des coutumes hindoues, dans un pays malai. Les brahmes de Bali qui furent questionnés sur leur religion par M. Raffles et les autres voyageurs anglais, répondirent qu'ils croyaient en *Sang-Yang-Yunggul* ou l'Être grand et unique, en *Bitara-Gourou* ou le dieu médiateur, en *Bitara-Brama*, l'esprit du feu; *Bilura-Vichou*, l'esprit des eaux, et *Bitara-Siva*, l'esprit des vents. Ils parlèrent aussi de plusieurs divinités subalternes qu'ils vénéraient, telles que *Deva-Gidè-Segara*, la divinité de la grande mer; *Deva Gidè Dalam*, la divinité de la mort; *Gidè-Bati-Agung*, la grande divinité populaire de Bali; enfin, *Deva-Gidè-Gunung-Agung*, la grande divinité de la montagne, qui est aussi l'objet d'un culte général dans l'île. La profession lucrative et commode de brahme est pratiquée ici comme dans l'Inde par une foule de gens; dans le petit état de B'liling, il y en a plus de quatre cents. Sous le rapport du gouvernement, l'île de Bali est une espèce d'heptarchie, c'est-à-dire sept petits princes indépendans l'un de l'autre y règnent; ceux de Kloukong sont les principaux; ils prétendent descendre des anciens rois de Java et avoir dominé antrefois sur l'île entière. Dans tous les sept États, on voit sévir à peu près le même despotisme; les voyageurs anglais ont particulièrement étudié le gouvernement de l'État de B'liling, et il paraît que les autres États sont gouvernés de même. A B'liling, le prince a un pouvoir illimité; il est assisté pour les affaires d'administration par un ministre qui a sous ses ordres les magistrats des villages, et par un autre ministre qui est chargé des affaires commerciales et des relations avec l'extérieur. L'armée est commandée par un général de la

caste des brahmes. Chaque village a son *perbakal* ou chef, avec un assistant. On fait croire au peuple qu'il a le droit d'élire ces deux magistrats; cependant leurs charges ont fini par être héréditaires, et pour peu que le fils d'un *perbakal* ait de la capacité, il est sûr de succéder à son père, en dépit du droit d'élection.

On compte en gros la population de l'île de Bali d'après le nombre d'hommes qui ont les dents limées, et qui sont aptes au service des princes. On en évalue le nombre à cent mille; le sexe féminin surpasse en nombre le sexe mâle, et comme on ne prend pour l'armée que les hommes capables d'en supporter les fatigues, on peut supposer que le reste de la population est beaucoup plus considérable, et que l'île nourrit environ huit cent mille individus. Les insulaires sont d'une taille moyenne, mais plus robustes que les Javanais et les Malais; leur air d'indépendance suffirait pour les faire distinguer des insulaires de Java; les femmes ont des formes bien proportionnées et vivent librement avec les hommes, sans être enfermées comme dans d'autres contrées de l'Asie; leur beauté surpasse celle des Javanaises; aucun vêtement ne cache leurs formes, ce qui semble pourtant indiquer que ce peuple n'a pas d'idée de la pudeur, et que par conséquent il est plongé dans une grande barbarie. Nous trouvons chez lui en effet les usages des peuples barbares. Les prisonniers faits à la guerre ou les familles enlevées dans les excursions sur le territoire ennemi sont vendus comme esclaves; le maître qui les achète acquiert sur eux droit de vie et de mort. Plusieurs délits envers le prince sont aussi punis aussi par l'esclavage. A Bali comme à Sumatra, ainsi que nous le verrons plus bas, les débiteurs insolubles sont obligés de se mettre à la discrétion de leurs créanciers, qui s'en servent comme d'esclaves; cependant, le débiteur ou *towang* conserve la faculté de racheter sa liberté en acquittant sa dette. Cette espèce de servitude n'est pourtant encourue que pour des dettes au-dessus de 10 dollars.

Malgré leur barbarie, les habitans de Bali déploient dans

leurs relations sociales, suivant l'assertion de M. Raffles, des sentimens délicats. Ils ont une grande tendresse pour l'enfance, et les parens jouissent de l'autorité qui leur est due; les insulaires vivent sobrement, et s'ils n'étaient passionnés pour toute sorte de jeux, on pourrait dire qu'ils ont une modération extrême. M. Raffles regarde comme une suite de leur passion pour le jeu l'esprit conquérant qui les anime: ils aiment les chances du hasard; leur esprit énergique en cherche dans la guerre comme sur la table de jeu. Cette énergie, à ce qu'il paraît, ne se tourne point contre les formes despotiques de leur gouvernement, auxquelles ils sont apparemment façonnés, mais ils ne se laisseraient pas soumettre par des peuples voisins; leur caractère garantit leur indépendance.

Dans leurs relations de famille, on trouve encore une espèce de servitude. A Bali, comme dans beaucoup d'autres pays, le jeune époux paie une somme aux parens de la femme qu'il veut emmener. L'usage a fixé cette somme à 40 dollars; mais, comme les gens du peuple ne peuvent la payer, le mari va demeurer avec sa jeune femme chez le beau-père et devient son serviteur jusqu'à ce qu'il soit en état de s'acquitter du prix d'achat. Dans ce cas, il redevient libre, et emmène sa femme; quelquefois le beau-père, content des services du gendre, lui fait grâce de la totalité ou d'une partie de la dot, et le laisse partir avec sa fille.

La langue qu'on parle maintenant à Bali est un mélange de l'ancien idiôme national et de la langue de Java; c'est la dernière qui prédomine dans ce mélange. La langue écrite diffère peu de la langue javanaise, mais les caractères dont on fait usage ont une forme plus ancienne; le *kawi* est la langue sacrée; les brahmes passent pour la comprendre.

De tems en tems, le volcan de Carang-Assam fait trembler les habitans de Bali par ses éruptions: à travers la chaîne volcanique des îles Moluques, s'étend sur une longueur de quelques centaines de lieues, une file de cratères qui changent l'aspect de la contrée et portent au loin leurs ravages épon-

vautables, dont l'Europe n'a guère le tems de s'occuper. Quel désastre, par exemple, que l'explosion du volcan de Tomboro dans l'île de Sumbava, le 11 et le 12 avril 1815 ! Environ douze mille insulaires furent ensevelis sous les amas de cendres et de pierres poncees, ou étouffés par les bouffées épaisses de vapeur (1). Mais la postérité ne s'occupera point de cette éruption volcanique : point d'Herclanum, point de Pompeï n'ont été enfouis sous les cendres et les laves; des villageois obscurs y ont trouvé leur tombeau, et personne n'ira probablement déterrer les débris de leurs cabanes.

DERRING.

(Cet article sera continué.)

(1) Tome VII. Récit de l'éruption du mont Tomboro dans l'île de Sumbava.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MACHIAVEL, *traduites* PAR J. V.
PÉRIÈS (1).

(PREMIER ARTICLE (2).)

Le quinzième siècle fut pour l'Italie une grande et triste époque ; ce fut une de ces crises qui, pour les peuples, comme pour les individus, décident quelquefois d'un long avenir. Cette belle Italie, où les faveurs de la nature semblent à plusieurs reprises avoir appelé les faveurs du génie, n'avait

(1) Paris 1825—1826. Michaud. 12 vol. in-8° ; prix, 84 fr.

(2) Lorsqu'en 1824 on n'avait encore publié que les quatre premiers volumes de cette traduction, nous nous empressâmes de l'annoncer ; elle renfermait déjà les principaux ouvrages du publiciste florentin, et il nous fut possible de l'apprécier en connaissance de cause ; les volumes qui ont suivi ont tenu toutes les promesses des premiers ; nous ne pourrions donc que répéter ici ce que nous avons dit dans l'article que nous rappelons. (Voyez Tom. xxii, p. 586). C'est toujours la même fidélité à conserver le sens, et, ce qui est bien plus rare et bien plus difficile, à reproduire la physionomie de l'original ; c'est toujours la même élégance et la même vigueur de style ; le même goût, le même jugement dans l'appréciation des divers écrits de Machiavel ; le même soin à éclaircir dans des notes tout ce qui peut offrir quelque obscurité. Cette traduction, beaucoup plus complète qu'aucune autre, renferme tout ce qui nous reste de Machiavel ; non-seulement grand nombre de morceaux n'avaient jamais été traduits, mais il y en a un qui même n'avait pas encore été compris dans les éditions italiennes ; c'est pourquoi M. Périès en a placé le texte à côté de sa traduction. Le dernier volume contient des pièces justificatives, et une table analytique extrêmement détaillée, qui rend les recherches très-

jamais été couverte de ces profondes ténèbres qui ont si long-tems obscurci d'autres contrées de l'Europe ; un reste de lumières antiques y jetait encore une faible clarté lorsqu'on y vit apparaître les lumières modernes ; la liberté qu'ailleurs il fallait faire naître, là on n'avait qu'à la réveiller ; elle trouvait un asile dans ces seigneuries, ces républiques, ces villes municipales gouvernées par leurs propres citoyens, et que la féodalité n'avait point meurtries de ses lourdes chaînes. Un ciel pur, une terre féconde, une atmosphère enivrante, inspiraient le génie vif et ingénieux d'une population créée exprès pour ce beau climat ; et les croisades, qui eurent pour une grande partie de l'Europe de si importantes conséquences, enfantèrent pour l'Italie des résultats bien plus soudains et plus importans encore. Par elles on vit refluer en Italie le commerce, les trésors et les lumières de l'Orient. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler tous ces prodiges du travail, de la richesse et des arts, qui semblaient avoir concentré dans une étroite contrée toutes les puissances physiques et intellectuelles de l'homme, et dont le souvenir étonne encore l'imagination, lors même qu'on ne compare pas cette miraculeuse civilisation à la barbarie du reste de l'Occident. Les merveilleuses prospérités des cités lombardes et toscanes, et des républiques de Gênes et de Venise, sont là pour attester les puissans effets de la liberté, et pour montrer, par la comparaison de l'état qui suivit, ce que les peuples perdent en la perdant. Une prompte décadence fut appelée par une matura-

faciles. Enfin, comme nous l'avons déjà annoncé, cette traduction est précédée d'une *Histoire de Machiavel*, ouvrage où brille un talent remarquable, et qui, dans un espace d'environ 500 pages, offre au lecteur tout ce qui peut l'intéresser touchant la personne et les écrits du publiciste florentin ; nous trouverons plus d'une fois l'occasion de la citer. Il faut lire les travaux de M. Périès sur Machiavel pour bien connaître ce grand génie ; et cette excellente traduction, qui, dans beaucoup de bibliothèques, tiendra lieu du texte, doit l'accompagner encore dans celles où ce texte est déjà placé.

rité précoce, et la corruption des mœurs qui précéda même le siècle de Léon X en fut le premier degré; de sorte que ce fut précisément à l'instant où les grandes puissances de l'Europe, la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre allaient bientôt se partager la triple puissance de l'influence politique, des richesses commerciales et des trésors de la littérature et des arts, que l'Italie se vit dépouillée de sa suprématie.

La fin de ce quinzième siècle donna le signal de ces terribles invasions dans lesquelles elle perdit, avec sa liberté, son indépendance politique; et ce siècle tout entier, pendant lequel elle n'avait à craindre d'ennemi extérieur que le Turc, elle l'employa à se déchirer elle-même et à préparer les triomphes prochains de l'étranger par ses guerres d'État à État et par ses divisions intestines. Les principautés, les républiques, les villes, les seigneurs de fiefs se tenaient les uns envers les autres dans une constante inimitié, et ne songeaient qu'à se détruire par les armes et les trahisons, malgré cette ligue conclue en 1454 pour la défense mutuelle des États d'Italie, et renouvelée à Rome en 1470, au milieu des fêtes publiques et des transports de la joie populaire.

Venise avait étendu sa domination bien au-delà de ses lagunes; déjà puissante dans le Levant, elle menaçait l'indépendance de la Lombardie, dont elle possédait plusieurs villes importantes. Toutefois, imitant l'antique orgueil du peuple-roi, les Vénitiens ne donnaient qu'aux habitans de Venise le titre de citoyens de la république, et ne considéraient que comme des villes conquises Vérone, Padoue, Bergame, Brescia et d'autres cités, dont les citoyens, de leur côté, conservant leurs franchises municipales, mettaient quelque orgueil à n'être pas nommés Vénitiens. Dans cette dernière moitié du quinzième siècle, Venise défendait sans honneur ses possessions du Levant, et voyait s'éteindre le feu de sa mourante énergie dans les querelles du conseil des dix et du doge Foscari, vieillard aimé du peuple, et qui, pendant plus de trente années, avait gouverné, non sans gloire.

Gênes, aussi-bien que sa puissance, avait vu s'évanouir son patriotisme; déchirée par les factions de la noblesse et du peuple, elle était tombée jusqu'à cette humiliation de prostituer tour à tour son indépendance au duc de Milan, au roi de France, au roi de Naples; ses premiers magistrats descendaient au niveau des plus vils factieux; et l'on voyait le cardinal Frégose, archevêque et doge, parcourir la ville, accompagné de son bâtard Fregosino, et entouré d'une troupe de bandits prêts à violer toutes les lois pour assouvir les caprices de leurs maîtres. Enfin les choses en étaient venues au point, en 1488, qu'on put faire sérieusement la proposition de partager le territoire de la république entre les chefs des deux factions, les Adornes et les Frégoses.

Successeur de François Sforza, qui, par des guerres, des alliances et des mariages, avait donné au duché de Milan une grande prépondérance dans le nord de l'Italie, Galeaz, son fils, avait conçu le projet de se faire roi de Lombardie; ce prince infâme, malgré ses cruautés exécrables et ses débauches effrénées, n'avait pu lasser la patience des Milanais qui ne prirent aucune part à la conjuration où périt Galeaz, mais dont Olgiati fut l'héroïque victime. Une minorité, l'ambition de Louis-le-Maure, oncle du jeune duc, et le recours aux armes étrangères, achevèrent de perdre la puissance milanaise.

Le royaume de Naples exerçait sur le midi de l'Italie la même influence que Milan sur le nord. La nature monarchique de son gouvernement n'excluait pas tout-à-fait ces formes de liberté qui caractérisaient plus ou moins les diverses constitutions italiennes. Mais son parlement, composé de deux chambres où siégeaient les barons et les députés des villes, n'était pas organisé assez vigoureusement pour offrir au peuple une garantie réelle. Les prospérités du règne d'Alfonse avaient eu pour principal résultat l'épuisement du royaume et l'accroissement excessif de la puissance féodale; la lutte qui suivit entre la maison d'Aragon et celle d'Anjou acheva de ruiner le pays et de détruire l'esprit public. Le règne plein de perfidies de Ferdinand, fils naturel d'Al-

fonse, pour qui les traités de paix n'étaient qu'une préparation aux trahisons et aux meurtres, ne pouvait ni ranimer le patriotisme italien, ni ressusciter la gloire nationale de l'Italie.

Ministres prétendus d'un Dieu de paix, les papes n'étaient occupés qu'à souffler partout la guerre; violens ou hypocrites, avides ou sanguinaires, mais toujours ambitieux, tous les moyens leur semblaient légitimes pour grossir leurs trésors, accroître leur territoire et fonder des principautés à leurs proches et quelquefois aux enfans, fruits de leurs débauches. Appeler l'étranger en Italie, mettre Dieu même au service de leurs plus hideuses passions, armer les uns contre les autres les princes aussi-bien que les républiques, rendre des souverainetés vacantes par le meurtre ou le poison, voilà quelle était presque toute la politique de ces hommes qui prenaient le titre de *Sainteté*. Vers le milieu de ce quinzième siècle Rome vit s'éteindre dans le sang de Stefano Porcari les dernières lueurs de liberté qui aient brillé pour elle. Une suite d'indignes pontifes souilla le trône du vicaire de Jésus-Christ; sous le règne d'Innocent VIII, l'un des moins méchans d'entre eux, Rome était remplie de meurtriers qui versaient le sang avec impunité. « Le pape ou ses ministres (dit l'histoire) leur vendaient des bulles de rémission par lesquelles leurs offenses et celles d'un nombre déterminé de leurs complices étaient abolies; et lorsqu'on reprochait au vice-camérier cette vénalité de la justice, il répondait en parodiant les paroles de l'Évangile : *Le Seigneur ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il paie et qu'il vive.* » Nous trouvons, dans cent endroits des OEuvres de Machiavel, la condamnation de ce gouvernement de prêtres, dans ses ouvrages sérieux comme dans ses compositions badines, dans ses écrits les plus médités, comme dans sa correspondance familière. Ses amis partageaient sur ce point son opinion; et l'un d'eux, F. Vettori, ambassadeur de Florence près de Léon X, écrivait à Machiavel, en 1515 : « Je crains bien que Dieu ne veuille nous châtier.... et que le nouveau souverain des Turcs ne tombe sur

nous par terre et par mer, ne fasse sortir ces prélats-ci de l'ordure dans laquelle ils se vautrent. Plus tôt ce moment arrivera, mieux cela vaudra; car vous ne sauriez vous imaginer combien j'ai de peine à supporter le dégoût que ces prêtres inspirent. Je ne parle point du pape, qui, s'il n'était prêtre, serait un grand prince. » Tous ceux qui étudieront avec impartialité l'histoire d'Italie mettront la présence des papes et la puissance ecclésiastique au premier rang des causes de la corruption morale, de la décadence politique et de la servitude de ce beau pays.

Florence enfin, la plus puissante par ses richesses et par ses lumières des républiques de cette époque, avait pris longtemps une part active à tous les événemens qui survenaient autour d'elle; sa politique semblait être l'âme de celle des États au centre desquels elle était placée; mais, à mesure que les Médicis gagnaient de l'influence dans son gouvernement, elle perdait la sienne sur l'Italie; et les révolutions, les guerres et les traités se faisaient désormais sans elle. La démocratie de Florence avait été fondée sur l'égalité la plus absolue; et pour qu'aucune ambition, aucune supériorité de talent ne vînt altérer ce principe fondamental, c'était le sort qui distribuait, en aveugle, toutes les magistratures à chacun des citoyens, dont les noms lui étaient offerts tour à tour. Mais plus d'une fois on vit les factions dicter au sort ses choix, et le forcer d'élire à coup sûr. A côté de cette démocratie systématique, la constitution de Florence avait placé, sous le nom de *Balia*, une espèce de dictature temporaire, et qui devait être réservée pour ces jours de péril où les peuples ont quelquefois cherché dans la tyrannie le salut de la liberté. Cosme de Médicis, auquel d'immenses richesses et son habile générosité avaient ménagé d'innombrables cliens parmi les citoyens de Florence, eut le crédit de se faire continuer pendant plus de vingt années cette magistrature exceptionnelle. Mais il usa de cette tyrannie avec une discrétion telle qu'il resta citoyen dans son pays, tandis qu'aux yeux des souverains étrangers il paraissait souverain lui-

même. Dans l'héritage de Cosme, Pierre, son fils, n'avait pris que ses richesses et son autorité; il avait oublié de recueillir ses grandes qualités et sa modération. Le pouvoir de Pierre fut une véritable tyrannie; ses inimitiés dépeuplaient Florence de citoyens pour remplir de bannis les villes d'Italie. Déchus des vertus de leurs pères, ils étaient dignes en effet de perdre leur liberté ceux qui ne savaient plus la défendre. Toutefois les excès des hommes qui gouvernaient au nom de Pierre lui firent craindre pour sa famille quelque retour funeste, et peu de tems avant sa mort il leur reprocha amèrement leur conduite : « Il ne vous suffit pas, leur dit-il, d'être les premiers dans une ville aussi puissante, et de posséder à vous seuls, qui êtes le petit nombre, les grandeurs, les dignités, les avantages dont tant de citoyens avaient coutume de s'honorer; il ne vous suffit pas de vous être partagé les biens de vos ennemis; il ne vous suffit pas de pouvoir rejeter sur les autres le poids des charges publiques, et, libres de ce fardeau, de jouir encore de toutes les faveurs de l'État; il faut encore que vous prodiguez à chacun tous les genres d'outrages : vous dépouillez votre voisin de ses biens, vous vendez la justice, vous vous dérobez aux jugemens civils, vous opprimez les hommes pacifiques, vous êtes l'appui des factieux. Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans toute l'Italie autant d'exemples de violence et d'avarice qu'en présente cette ville. » Voilà peut-être la première fois que la tyrannie est peinte en traits si fidèles par le tyran lui-même. Toutefois l'amour de la liberté paraissait si complètement éteint parmi les citoyens de Florence, que la mort de Pierre n'en réveilla aucune étincelle; ses fils, Julien et Laurent, lui succédèrent paisiblement; la conjuration des Pazzi, qui se trama dix ans plus tard, et peu de mois après celle qui avait châtié le tyran de la Lombardie, fut également sans résultats pour la liberté. Laurent, dans le gouvernement intérieur de l'État, mettait sa volonté arbitraire au-dessus des lois; et, dans sa politique extérieure, s'appliquait à isoler Florence des autres républiques, et à exciter entre elles de fatales rivalités.

Son règne acheva de corrompre les mœurs, d'éteindre le patriotisme, de renverser les institutions nationales, et de détruire l'influence qui long-tems avait placé Florence au premier rang des États d'Italie. Doué de qualités éminentes, Laurent aurait laissé une renommée glorieuse s'il pouvait exister une gloire véritable pour le chef d'un État qui ne sait pas comprendre la liberté. Mort en 1492, Laurent laissa à Pierre II, son fils, un héritage que celui-ci ne devait posséder que deux ans. Charles VIII, descendu en Italie, en 1494, pour reconquérir le royaume de Naples, ayant pris sa route par la Toscane, Florence fut dans l'épouvante. Pierre courut audevant du roi de France, et l'ayant rencontré en route, dit Machiavel, il se mit à genoux devant lui, lui offrit ses excuses, et lui fit enfin hommage de sa propre personne et de la ville de Florence. Après cette indignité, il ne reparut à Florence que pour en être chassé, et la république fut rétablie.

Pour juger avec équité Laurent et sa famille, il faut considérer Florence avant et après l'administration des Médicis; comparer sa grandeur à son abaissement, c'est porter contre cette famille une terrible sentence. Au reste, la période de soixante années qui s'écoula depuis la mort de Pierre I^{er} jusqu'à l'établissement définitif de la tyrannie, fondée, en 1550, par Alexandre, n'offre qu'une lutte désastreuse, plusieurs fois interrompue et toujours renouvelée, entre Florence et les Médicis. Quelque déchu qu'il fût, le peuple florentin comptait encore un petit nombre de citoyens généreux, fidèles aux vertus antiques, nourris des vieilles mœurs, et qui avaient sucé le lait de la liberté. La tyrannie ne fut paisible qu'après que ces nobles cœurs eurent cessé de battre. Cet espace de soixante années comprend presque jour pour jour l'existence du grand publiciste dont nous allons nous occuper. Né l'année qui vit mourir Pierre I^{er}, il commença sa vie politique peu de tems après l'expulsion des Médicis, il la termina lorsqu'ils rentrèrent dans Florence; et il était à peine descendu dans la tombe que la république fut pour jamais abolie.

Les tems étaient arrivés où l'Italie avait cessé de s'appartenir; de grandes armées venaient de franchir les Alpes; Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, dans des invasions successives, appelaient sur leurs pas le Suisse, l'Allemand, l'Espagnol. L'Italie est désormais dévouée à être le champ de bataille sur lequel l'ambition des puissances de l'Europe viendra vider ses querelles, et la terre dont elle se partagera les lambeaux pour les terminer.

Il n'est pas difficile d'apercevoir dans cette esquisse historique de l'Italie, pendant la dernière moitié du quinzième siècle, quelles devaient être les mœurs du peuple acteur dans tous ces événemens. Trois causes principales ont influé puissamment sur le caractère italien de cette époque, et lui ont donné une physionomie prononcée et originale : les constitutions politiques, l'esprit de l'église de Rome, la maturité précoce de la civilisation.

Les Sociétés politiques d'Italie ne semblent avoir eu d'autre but que d'assurer la liberté politique, et nullement la liberté civile; elles s'occupaient soigneusement d'établir les droits de chacun à participer au gouvernement, et elles avaient à peu près oublié de constituer les libertés particulières; enfin elles faisaient de chaque individu une espèce de petit souverain ou de candidat à la souveraineté et ne faisaient pas réellement de citoyens. Le caractère fondamental de la liberté de cette époque était l'élection; et pourvu que les habitans d'une cité eussent le droit d'élire leurs magistrats, et la faculté de parvenir à leur tour aux magistratures, ils ne s'embarassaient guère de tracer des limites contre un pouvoir qu'eux-mêmes, d'un jour à l'autre, seraient sans doute appelés à posséder à leur tour. Les biens les plus chers à l'homme: l'honneur, la liberté individuelle, la vie, la propriété, étaient fort mal garantis dans les républiques italiennes, où le gouvernement pouvait s'arroger le droit de se mettre à la place de l'autorité judiciaire; le pouvoir offensé se vengeait quelquefois lui-même en vous infligeant la confiscation ou l'exil, en vous jetant dans un cachot, en vous livrant à la

torture, en vous envoyant à l'échafaud. Des condamnations en masse et sans jugement frappaient quelquefois des délits qui n'avaient pas existé, car le gouvernement descendait jusque dans le secret des consciences pour y surprendre la pensée et la punir. Pourvu que les actes arbitraires émanassent d'un mandataire du peuple, ils perdaient, aux yeux de ce peuple, une partie de leur caractère odieux, et ils étaient en quelque sorte légitimés par la liberté du mandat. Les magistratures étant d'ailleurs temporaires et de peu de durée, l'opprimé voyait l'instant où il pourrait devenir oppresseur à son tour; chacun nourrissait dans le secret de son âme l'espoir de la vengeance et les consolations de la haine. Le pouvoir uni aux minorités triomphait aisément de la majorité en annulant ou faussant les scrutins par fraude ou par violence; et, dans cette continuelle irritation, l'esprit de faction s'échauffait, les inimitiés s'aigrissaient, les âmes se formaient à la dissimulation, aux trahisons, aux vengeances.

L'esprit de l'Église de Rome (et nous n'avons pas besoin d'avertir que nous n'entendons pas par là l'esprit du christianisme) contribua singulièrement à former le caractère italien de cette époque. Aussi-bien que la politique, la religion était complètement séparée de la morale; le dogme avait pris la place des œuvres, et les pratiques de dévotion étaient estimées bien au-dessus des pratiques de vertu. L'Église avait fait de la morale sa propriété exclusive, et l'autorité des casuistes avait usurpé celle de la raison. Au moyen d'une certaine doctrine de la pénitence, le prêtre était censé tenir les clefs du paradis et de l'enfer; il dominait en maître dans la conscience; son absolution blanchissait une vie toute noire de péchés; les indulgences qu'il vendait, et dont le concile de Trente n'avait pas encore aboli le tarif, faisaient évanouir tous les scrupules; Dieu même, invoqué comme garantie de la sainteté des sermens, perdait son crédit devant l'autorité pontificale qui commença par se délier elle-même et délia ensuite les autres. Grâce à cette morale de casuiste, un pape, qui n'eût pas fait maigre le vendredi, se parjurait en

toute sûreté de conscience; la prostituée ne se reprochait plus rien dès qu'elle avait brûlé un cierge devant la madone placée à la tête de son lit; et l'on voyait le sicaire jeûner dévotement le matin en aiguisant le poignard qui lui devait servir le soir.

Lorsque le prêtre, cet oracle de la morale du tems, mettait au premier rang de ses prérogatives le droit de violer ses sermens et d'autoriser cette violation chez les autres, on conçoit que les fidèles devaient être peu scrupuleux sur la foi jurée. Lorsque de simples formules de dévotion, des donations à des couvens, des indulgences bien payées ôtaient au crime tout caractère de culpabilité, il était facile d'étouffer le cri du remords, et il était tout simple que le plus habile à duper sa conscience par tous ces subterfuges sacrés fût aussi le plus vertueux. Lorsque le gouvernement sacerdotal professait le principe que le secret des consciences appartenait à l'autorité, lorsque le tribunal de la pénitence était une espèce de tribunal d'inquisition, lorsqu'on eut fait de la délation un devoir religieux, il ne fut pas difficile d'en faire un devoir politique, et le métier de délateur s'identifia tout naturellement aux mœurs de cette nation dévote. De toutes les religions, la religion catholique était certainement, dans ce tems-là, celle qui livrait le plus absolument la conscience du fidèle à la merci du prêtre; et le prêtre était alors ce qu'il y avait de plus corrompu en Italie; moitié pontifes et moitié soldats, on voyait des papes allier la férocité guerrière à la perfidie politique; on les voyait *publier des brefs pour amuser leurs ennemis*, et les faire tomber entre leurs mains par trahison (1); on les voyait donner l'exemple de l'empoisonnement, de l'inceste et de tous les genres de désordres; on les voyait trafiquer de la morale publique avec leurs sujets, ven-

(1) C'est ce que fit Alexandre VI à l'égard de Pandolfo Petrucci, chef de gouvernement de Sienne; et les mots soulignés sont les propres paroles du duc de Valentinois, qui avoua cette manœuvre à Machiavel.

dre l'impunité à qui pouvait la payer (1), et faire ainsi de l'innocence ou du crime une question d'argent ; on les voyait, avilissant à plaisir la dignité de l'homme, perpétuer la servitude pour assouvir leurs vengeances et condamner des populations entières à l'esclavage (2) ; on les voyait flétrir le caractère sacerdotal en prodiguant les trésors et les dignités de l'Église à des enfans, à des valets, à leurs bâtards, à leurs complices de débauches ou de meurtre. Aussi, lorsqu'il s'agissait de lever les scrupules, le prêtre était-il alors plus facile à persuader que tout autre homme. On en vit un exemple assez mémorable dans la conjuration des Pazzi, dont le pape Sixte IV était complice. Dans le partage que les conjurés s'étaient fait des victimes, Laurent de Médicis était échu à Montesecco, *condottiere* au service du pontife ; mais lorsque ce soldat eut appris qu'au lieu d'être exécuté au milieu d'un banquet, le meurtre serait commis dans l'église et pendant l'élévation de l'hostie, il se fit scrupule de joindre le sacrilège à la trahison, « et parmi les conjurés, dit M. de Sismondi d'après un chroniqueur du tems (3), il ne se trouva plus que des prê-

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de citer un trait caractéristique et attesté par plusieurs annalistes du tems. Deux faussaires avaient fabriqué de fausses bulles, par lesquelles Innocent VIII autorisait, moyennant un tarif, les actions les plus coupables ; le père d'un des faussaires s'adressa à un bâtard du pape pour marchander la grâce de son fils ; et il fit offrir tout ce qu'il possédait, une somme de cinq mille ducats. Sa Sainteté déclara que pour un tel crime elle ne pouvait pas accorder de grâce à moins de six mille ducats ; on eut beau marchander, c'était, à ce qu'il paraît, le juste prix, car Sa Sainteté n'en voulut rien rabattre, et le faussaire fut mis à mort.

(2) Les papes s'étaient fait de ce coupable expédient une arme de guerre. Ils autorisaient ceux qui pouvaient prendre quelque sujet des puissances qui étaient en hostilité contre eux à le vendre publiquement ; et, par exemple, tous les Florentins pouvaient être mis ainsi à l'encan en vertu d'une autorisation de Sixte IV ; Jules II, ennemi des Vénitiens, donnait encore, en 1509, cet odieux scandale.

(3) *Qui familiarior, ut pote sacerdos, et ob id minus sacrorum locorum metuens.* *Anton. Galli comment. de rebus Genuens.* T. xxiii, p. 282.

tres que l'idée du sacrilège n'effrayât pas;» et ce furent en effet un scribe apostolique et un curé qui furent chargés de frapper le coup qui épouvantait le *condottiere*. Quand on songe à l'influence que devaient avoir les mœurs et les exemples d'un tel clergé sur des peuples habitués d'enfance à avoir plus de foi au prêtre qu'à la religion, et à reconnaître en lui, selon la doctrine de l'absolution, l'arbitre du bien et du mal, on conçoit facilement que cette influence unie à celle des constitutions politiques, telle que nous venons de l'expliquer tout à l'heure, eût suffi pour donner au caractère italien la physionomie qu'il eut à cette époque; mais la troisième cause que nous avons signalée, la maturité précoce de la civilisation, y contribua encore puissamment.

Parvenue de bonne heure à un degré de splendeur où n'avait atteint aucune contrée moderne, l'Italie voyait déjà s'évanouir pour elle, dans une vieillesse prématurée, les avantages qu'avait semblé lui promettre cette maturité précoce. Tous les arts, toutes les ressources de la civilisation la plus avancée réunissaient dans ses villes des populations nombreuses, opulentes, industrieuses, passionnées pour l'étude, et amollies dans l'aisance et dans le repos. Les comptoirs de ses banquiers, les manufactures de ses fabricans, les magasins de ses commerçans et de ses armateurs, les ateliers de ses artistes, les écoles de ses professeurs, occupaient, nourrissaient, enrichissaient un peuple que les jouissances du luxe, ou seulement une existence facile éloignaient des travaux pénibles et des fatigues qu'ils pouvaient s'épargner en les payant. Les nations qui, par le manque d'industrie, ont un superflu de population, sont les seules qui placent le service militaire au nombre de leurs ressources; chez elles c'est un métier d'être soldat, chez les autres c'est un devoir. La guerre telle qu'on la faisait alors, sans magasins et avec des armes lourdes et difficiles à manier, imposait le pillage ou de dures privations et exigeait des habitudes de force dont tous les hommes n'étaient pas capables, de longs exercices pour lesquels ils n'avaient pas de loisir. L'Italien de cette époque, qui

avait bien autre chose à faire que le métier de soldat, avait oublié que ce pouvait être un devoir ; et il remit à des mercenaires le soin de défendre la patrie ou de venger ses injures. Dès lors il trouva sur ses marchés des soldats pour recruter ses armées, aussi-bien que des marchandises pour alimenter ses fabriques. Des espèces d'entrepreneurs de batailles, si je puis m'exprimer ainsi, rassemblaient à leurs dépens, et de tous les pays où il y avait quelque excédant de population, des hommes propres au métier des armes ; ils les organisaient et se présentaient ensuite avec leur troupe au plus offrant, partout où quelque symptôme de guerre annonçait qu'on pourrait avoir besoin d'eux. On se figure ce que devaient être des bandes ainsi composées, et combien il était difficile d'en tirer parti, soit qu'elles fussent ennemies sous les mêmes drapeaux, ou amies sous des drapeaux différens. Deux écoles de *condottieri* surtout nourrissaient une longue rivalité, celle de Braccio, et celle de Sforza ; le célèbre historien des républiques italiennes du moyen âge, M. de Sismondi, rappelle plus d'une fois ce fait remarquable, et lorsqu'en 1479 des soldats de ces deux écoles se trouvaient engagés au service de Florence, « il fut impossible, dit-il, de les faire combattre sous les mêmes drapeaux. Des querelles violentes, des défis, des duels faisaient craindre une bataille générale entre les deux troupes ; on fut obligé de les diviser. » Le pillage désunissait ceux que les rivalités ne séparaient pas. Vers le même tems, un butin considérable ayant été enlevé dans le pays de Sienne par l'armée de Florence, « le marquis de Ferrare et celui de Mantoue, dit Machiavel dans son *Histoire*, ne purent s'accorder sur le partage ; ils en vinrent aux armes, et s'attaquèrent avec tant d'acharnement, que les Florentins, jugeant ne pouvoir plus compter sur les services de ces deux généraux, permirent au marquis de Ferrare de rentrer dans ses États avec ses soldats. » Lorsque les *condottieri* étaient engagés sous des drapeaux différens, c'étaient leurs liaisons qu'on avait à craindre. Adversaires aujourd'hui, ces soldats avaient peut-être été camarades hier, peut-être devaient-ils

le devenir demain. Soldats sans patriotisme, sans inimitié, presque sans point d'honneur, leur intérêt était de se ménager, et de donner pour la plus grosse paie le moins de sang possible; ils regardaient que leur solde était acquise par la durée bien plus que par la qualité de leurs services. Aussi les sièges et les batailles n'étaient plus à cette époque qu'une véritable dérision : « On aurait dit que les soldats italiens ne connaissaient plus d'autre moyen, pour entrer dans une place, que d'attendre patiemment le moment où leurs ennemis en sortiraient. » (Sismondi, tom. XI, p. 235.) Le même historien parle, sous la même date, d'un combat engagé entre deux corps de cavalerie, « mais avec si peu d'ardeur militaire, qu'on assure qu'il n'y eut personne ni de tué, ni de blessé. » L'histoire de ce tems-là raconte à tout moment de longues batailles, qui duraient toute une journée sans autre résultat; on en trouve plus d'un exemple dans Machiavel lui-même, et, dans son *Histoire de Florence* (l. VIII), à l'occasion de la défaite des Florentins à Poggibonsi, en 1479, il nous dit, avec cette expression pittoresque qui lui est familière : « Sans attendre, sans même voir l'ennemi, au premier aspect de la poussière qui indiquait sa marche, ils se dispersèrent de tous côtés, laissant tomber en ses mains approvisionnement, équipages, artillerie : nouvel exemple des désordres et de la lâcheté des armées de ce tems, où un cheval, en tournant la tête ou la croupe, suffisait pour donner ou ravir la victoire (1). » Un peu plus tard, et dans le tems de sa première mission à Rome (en 1505), Machiavel écrivait à son gouvernement : « Par une suite des inimitiés que ces condot-

(1) Il faut lire dans la correspondance de Machiavel, sous la date de 1526, deux lettres relatives à un événement militaire, arrivé à cette époque devant Sienné; nous empruntons les paroles de Machiavel : « Les hommes (je ne veux pas dire les armées du Pape et de Florence) ont été mis en déroute seulement par quatre cents Siennois de réquisition, tandis que, de leur côté, ils étaient au nombre de cinq mille fantassins soldés, et de trois cents chevaux de guerre, tant bons que mauvais. » Ces deux lettres renferment des particularités très-curieuses sur la manière dont les Italiens se battaient dans ce siècle.

tieri ont fait éclater dans toutes les villes des États romains, on doit plutôt les considérer comme des brigands que comme des soldats. Livrés entièrement à leurs passions, comment pourraient-ils servir les intérêts d'un tiers? Et ces traités de paix qu'ils font chaque jour entre eux ne durent que jusqu'à ce que l'occasion de se nuire se présente de nouveau. »

Il n'y avait d'ailleurs à attendre aucune foi de ces soldats étrangers au pays pour lequel ils combattaient. La paix que les souverains avaient signée ne terminait pas nécessairement la guerre, et si le *condottiere* auquel un traité de paix faisait perdre son service n'en trouvait pas bientôt un autre, il lui arrivait quelquefois, en dépit de la paix jurée, de continuer, pour son propre compte, des hostilités qui n'étaient plus qu'un brigandage armé.

Un état de choses si étrange et qui ne pouvait s'offrir que dans un tems et dans un pays où vingt petits États voisins se tenaient dans une constante rivalité de puissance, de richesses et d'ambition, dut avoir une grande part d'influence sur le caractère des Italiens de ce siècle. M. de Sismondi l'a remarqué avec son ordinaire sagacité : « Nous avons vu, dit-il dans les considérations générales qui terminent son grand ouvrage sur l'histoire d'Italie, qu'à l'époque la plus florissante des républiques italiennes, la valeur, loin d'être trop prisée par comparaison avec les autres vertus, n'obtenait pas même de l'opinion publique l'estime qui lui était due. Les hommes de guerre n'étaient alors que des mercenaires employés à exécuter les ordres d'autres hommes, qui, dans une carrière plus élevée, avaient obtenu une plus haute réputation. Le magistrat qui brillait dans les conseils par son éloquence, par sa prudence, par sa décision, ne se piquait point d'égaliser la bravoure militaire du soldat qu'il prenait à ses gages; il donnait dans l'occasion des preuves d'un courage civil, souvent plus rare et plus difficile; mais il déclarait sans honte qu'il ne se croyait pas propre au combat. » La marque véritable d'une grande âme était la constance dans les ressentimens : « Ce n'était pas une preuve de courage qu'on de-

mandait à celui qui se vengeait, pour rétablir son honneur, dit encore M. de Sismondi, c'était seulement une preuve de haine implacable; aussi l'assassinat lavait-il à leurs yeux l'honneur aussi-bien que le duel, le poison aussi-bien que le fer, et la perfidie leur paraissait-elle le triomphe de la vengeance, parce que l'offensé s'y était montré plus complètement maître de lui-même. » De là cette opinion universelle, cette règle de politique, qui, parmi les qualités utiles à l'homme d'État et même au citoyen, plaçait la valeur au second rang, pour mettre au premier, et dans une considération bien plus haute, cette profonde dissimulation qui obtient facilement par la ruse ce que la violence ne donnerait qu'avec beaucoup plus de frais, de lenteur et de travaux. La valeur n'était, aux yeux d'un Italien de ce tems, que la force brutale du corps; la dissimulation, c'était la force du génie. La véritable gloire était de pénétrer la pensée d'un autre en conservant sa propre pensée impénétrable, de montrer un front impassible lorsque le sang bouillait dans les veines, de porter le coup avant que la menace eût averti. L'Italien, qui tuait son ennemi par une perfidie bien méditée dans son cabinet, ne se croyait pas plus coupable, et se croyait bien plus habile que le Français ou l'Espagnol qui tuait le sien par une botte fourrée étudiée dans une salle d'armes; l'honneur était dans le succès obtenu avec le seul secours de l'adresse; la fraude, qui servait à perdre un rival, à acquérir une grande puissance, n'avait rien qui répugnât à l'amour-propre, parce qu'elle n'excluait point les qualités qui le flattent; celui qui la mettait en usage se sentait doué en même tems de ce courage civil qui poursuit un grand dessein avec fermeté, qui brave une sédition, qui reste muet au milieu des tortures, qui ne pâlit point en face de l'échafaud. Le véritable héroïsme d'un citoyen de Florence, à cette époque, c'était celui de Bernard Bandini et de François Pazzi, qui, le jour fixé pour l'exécution de la fameuse conjuration tramée contre les Médicis, ne voyant pas arriver Julien dans l'église où ils devaient le frapper, vont le chercher d'un front calme et riant, jouent avec lui et l'embrassent pendant le tra-

jet, pour s'assurer s'il n'a pas revêtu la cuirasse qu'il portait d'habitude sous ses vêtemens, et cherchent, en badinant, si l'accès est facile vers ce cœur qu'ils vont bientôt percer avec furie.

Nous trouvons, à une page de distance, dans le récit que fait Machiavel de cette conspiration (liv. 8 de son *Histoire de Florence*), deux mots dont le simple rapprochement nous semble donner une vive et lumineuse explication de la moralité de l'historien et de celle de son tems : « Si jamais action demanda, dit-il, une âme grande, inébranlable, c'est surtout celle de ce genre. » Et cette action, qui ne peut être accomplie que par *une grande âme*, Machiavel lui-même la nomme, quelques lignes plus bas, *un épouvantable dessein*.

Les habitudes de fraude et de perfidie se conciliaient d'ailleurs chez l'Italien d'alors avec la fidélité dans les engagements privés et les vertus domestiques; la corruption était dans les principes et non dans le cœur; l'homme d'État italien était perfide comme le montagnard corse, encore aujourd'hui, est assassin. Ce même homme, qui attend son ennemi au coin d'un bois pour lui casser la tête d'un coup de fusil, peut très-bien être en même tems un excellent père, un ami fidèle, un homme compatissant; c'est que, dans son opinion et l'opinion de ses pareils, ce n'est pas l'assassinat, mais le scrupule d'assassiner qui est un déshonneur; c'est que l'infamie n'est pas pour celui qui venge une injure, mais pour celui qui l'oublie. Sans doute de tels égaremens dans l'opinion sont déplorable, une si cruelle contradiction des vrais principes de la morale éternelle ne sera jamais approuvée; mais il faut du moins les reconnaître comme un fait, il faut les prendre en considération lorsqu'on juge les siècles, les nations et les hommes, si l'on veut être équitable, et si l'on tient à ne pas mettre la vérité d'aujourd'hui à la place de la vérité d'autrefois, la justice de chez nous à la place de la justice reconnue chez d'autres peuples.

Un vice universellement adopté n'est presque plus un vice; ce n'est guère qu'une fausse opinion, qui atteste l'erreur de

l'esprit plus que la corruption du cœur; et il est bien difficile que la morale individuelle lutte avec avantage, sur un point quelconque, contre la morale publique, excepté peut-être dans quelques âmes choisies chez qui l'instinct de la vertu triomphe de toutes les persuasions de l'exemple et de l'habitude. Celles-là il faut les adorer; il ne faut que plaindre les autres. Mais, en appréciant Machiavel d'après cette règle, en expliquant comment il pouvait être un homme de bien et professer les maximes qu'on lui reproche, il faut livrer ces maximes à une éternelle exécution; il faut condamner le siècle qui met une opinion particulière à la place de la morale universelle, qui se fait des principes iniques pour légitimer des mœurs perverses, et qui parvient ainsi à corrompre ce qu'il y a de plus sacré dans l'organisation humaine, le sens moral qui nous sépare du reste de la création.

Dans son indifférence pour ce sens moral, que maintenant on ne blesse pas impunément, Machiavel ne supposait pas que sa doctrine eût, à cet égard, rien de répréhensible; il la professait au grand jour, avec une sorte d'ingénuité et sans le moindre scrupule. Pour ses contemporains, la bonne morale était celle qui enseignait le succès, et il se croyait irréprochable pourvu qu'il fit preuve de sagacité, de profondeur, de force de raisonnement. C'était assez alors; mais personne ne nous persuadera que Machiavel, homme de notre époque, écrivant aujourd'hui où la duplicité est en haine et en mépris, où la droiture est chérie et honorée comme la première vertu de l'homme de bien, eût professé les mêmes principes et porté les mêmes jugemens. Ce qui n'était alors qu'une indifférence à la mode serait de nos jours un affreux cynisme; l'habileté de ce tems-là serait aujourd'hui de la perversité.

On comprend ainsi combien ont dû se tromper les détracteurs comme les apologistes de Machiavel, qui, dans une erreur commune, lui ont appliqué les règles qui auraient pu servir à apprécier un contemporain.

Les uns ont fait de ce grand publiciste l'Arimate, le mauvais génie de la politique; ils l'ont chargé de tous les crimes

que la raison d'État a fait commettre, ils ont pris son nom pour l'emblème de tout ce qu'il y a de plus odieux dans l'art de gouverner, ils ont lancé sur ses écrits les anathèmes de l'Église, et enfin ils ont *damné* son âme. Ainsi plusieurs auteurs le poursuivent jusqu'à son lit de mort pour le représenter comme un réprouvé; Spizelius a fait à ce sujet, dans son livre sur l'*athéisme*, un conte, rapporté également par d'autres écrivains, et entre autres par un certain Binet, auteur d'un ouvrage intitulé *du Salut d'Origène*, où nous lisons : «...Peu de tems avant que de rendre son esprit, il (Machiavel) vit un tas de pauvres gens, comme coquins, déchirés, affamés, contrefaits, fort mal en ordre et en assez petit nombre; on lui dit que c'étaient ceux du paradis, desquels il était écrit : *Beati pauperes, quoniam ipsorum est regnum cælorum*. Ceux-ci étant retirés, on fit paraître un nombre innombrable de personnages pleins de gravité et de majesté; on les voyait comme un sénat où on traitait d'affaires d'État et fort sérieuses; il entrevit Platon, Sénèque, Plutarque, Tacite et d'autres de cette qualité. Il demanda qui étaient ces messieurs-là si vénérables; on lui dit que c'étaient les damnés, et que c'étaient des âmes réprouvées du ciel : *Sapientia hujus sæculi inimica est Dei*. Cela étant passé, on lui demanda desquels il voulait être; il répondit qu'il aimait beaucoup mieux être en enfer avec ces grands esprits, pour deviser avec eux des affaires d'État, que d'être avec cette vermine de ces bêtises qu'on lui avait fait voir. Et à tant il mourut. » Le jésuite Possevin, qui poursuivit sa condamnation à Rome, et qui évidemment ne l'avait pas lu, le nomme *sceleratum Satanæ organum* (l'instrument détestable de Satan). Lord Lyttelton a mis sur le compte de sa mémoire le massacre de la Saint-Barthélemy et les sanglantes dissensions de ces jours de calamité; l'auteur anglais n'a fait en ceci que copier un écrivain français, qui dit, dans un livre intitulé *Tocsin contre les massacreurs* : « La reine (Catherine de Médicis) a fait instruire ses enfans es-préceptes qui étaient plus propres à un tyran qu'à un roi vertueux, leur faisant faire leçon, non pas seulement des sots contes de Perce-Forrest.

mais surtout des traits de cet athée Machiavel... Et, de fait, on peut bien appeler ce livre-là l'évangile de la reine-mère... aussi son principal conseiller, Morvilliers, a toujours ce beau chrétien livre au poing, pour en faire souvent leçon à sa maîtresse... En somme, il est vraisemblable que la reine y a puisé ses principaux artifices pour persuader au roi que, nonobstant toutes promesses de paix et d'amitié, voire tout lien de consanguinité, il se pouvait venger furieusement de tous ceux qu'il estimait ses ennemis, en prenant quelque léger soupçon (voire s'il faut appeler soupçon une calomnie forgée à plaisir) pour suffisante preuve. » Nous apprenons aussi par Davila que Corbinelli lisait habituellement au duc d'Anjou (Henri III) Tacite et le *prince* de Machiavel (1). L'évêque portugais, Osorius, dans sa *Noblesse chrétienne*, et l'Espagnol Ribadeneira, dans son *Prince chrétien* (2), se déchainèrent contre lui avec la dernière violence. Je ne sais quel historien anglais l'a accusé d'avoir inspiré le complot connu sous le nom de conspiration des poudres; et le roi de Prusse, qui lui reproche d'avoir approuvé des actions telles que la Saint-Barthélemy et les Vêpres siciliennes, ne le désigne qu'avec les qualifications les plus odieuses. Enfin, il n'est pas de pays qui n'ait son anti-Machiavel.

(1) Il faut dire aussi que Corbinelli, homme d'une réputation solide, était ami de de Thou et de L'Hospital, et que c'était précisément à un autre fils de Catherine de Médicis, le duc d'Alençon, qu'Innocent Gentillet dédiait cette réputation du publiciste florentin, désignée par abréviation sous le titre d'*anti-Machiavel*, et dont le titre véritable est : *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir en bonne paix un royaume ou autre principauté; divisés en trois livres, à savoir : du conseil, de la religion, et police que doit tenir un prince contre Nicolas Machiavel, Florentin.*

(2) Ce vengeur de la morale adresse son livre à l'enfant héritier de la couronne, et, en lui proposant l'exemple de ses ancêtres, il lui dit : « De graves auteurs écrivent de l'un d'entre eux qui fut le saint roi Ferdinand, qu'il poussait si loin le zèle pour conserver la foi pure et intacte, qu'il ne se bornait point à ordonner de brûler les hérétiques, mais que lui-même, quand il y en avait quelques-uns à brûler, mettait, de sa main, le feu au bûcher qui devait consommer le sacrifice. »

Les apologistes de Machiavel, au contraire, ont cherché à concilier par de subtiles explications les préceptes du livre du Prince et les règles de la morale, les principes connus de l'auteur et les opinions professées dans l'ouvrage. On aperçoit un tel contraste entre les doctrines républicaines de Machiavel et les doctrines établies dans ce manuel des méchants princes et des conquérans, qu'on s'est efforcé de trouver quelque mot bien ingénieux à cette apparente énigme. Bacon, l'un des premiers, crut l'avoir devinée en considérant le livre du Prince comme une longue et profonde ironie, au moyen de laquelle un républicain pouvait, même au sein de son pays asservi, signaler aux yeux des peuples, pour les mettre sur leurs gardes, toutes les pratiques de la tyrannie, en inspirer la haine sous prétexte de les ériger en préceptes, et dévoiler ainsi les tyrans sous couleur de les conseiller. Plein de cette pensée, l'illustre chancelier ne se contente pas d'excuser Machiavel, il le félicite, *il lui rend grâces* d'avoir montré, sans aucun détour, ce que les hommes ont coutume de faire et non ce qu'ils devraient faire (1). Un jurisconsulte célèbre, Alberic Gentilis, a fait plus explicitement la même supposition : « Machiavel n'a pas écrit, dit-il, en faveur de la tyrannie; son but n'est pas de prémunir les tyrans, mais bien plutôt de révéler toutes leurs ruses et de les exposer tout nus à la vue des peuples opprimés... Ce fut un dessein profond d'instruire les peuples sous prétexte d'instruire les princes...

(1) Est quod gratias agamus Machiavello et hujusmodi scriptoribus, qui apertè et indissimulanter proferunt quid homines facere solcant, non quid debeant. *De Augment. scientiar.*, l. vii, ch.. Cette pensée a été souvent reproduite depuis, et on la retrouve presque mot pour mot dans la préface de la *traduction du Prince*, par Amelot de la Houssaye. A la vérité, cet auteur, qui connaissait à fond la politique de l'Italie à cette époque, très-disposé à donner une grande extension à *la raison d'Etat*, prend le livre de Machiavel tout à fait au sérieux, il déclare que « les maximes que débite le secrétaire florentin sont pour la plupart absolument nécessaires aux princes, qui, au dire du grand Cosme de Médicis, ne peuvent pas toujours gouverner leurs États avec le chapelet en main. » Ce mot de Cosme est consigné par Machiavel, dans son *Histoire de Gloirence*, l. vii : *Che gli stati non si tenevano con pater nostri.*

et Machiavel revêtit cette forme dans l'espoir qu'il ferait supporter son livre par ceux qui gouvernent en se donnant ainsi pour leur instituteur (1). » D'autres ont écrit que Machiavel songeait surtout à l'indépendance de l'Italie, qu'il voulait apprendre à un prince le moyen de s'emparer de toutes ces petites principautés pour reconstruire un grand empire et une patrie italienne, pour interdire désormais à l'étranger l'abord de cette terre sacrée, persuadé que, l'indépendance nationale une fois assurée, il serait facile de rendre à l'Italie une liberté politique. D'autres enfin se sont imaginé que le républicain Machiavel, torturé, dépouillé de ses emplois, exilé de sa ville natale comme ennemi des Médicis, ne pouvait pas leur donner sincèrement des conseils pour se maintenir dans la souveraineté de Florence; et que ces leçons spécieuses de tyrannie n'étaient qu'un piège adroit tendu à leur ambition, un artifice destiné à pousser un usurpateur jusqu'aux derniers excès du despotisme, dans l'espoir que son usurpation serait d'autant plus courte qu'elle serait plus violente et plus odieuse.

Les diverses considérations que nous venons de résumer ne sont pas nouvelles, ce qui n'empêche pas ceux qui les répètent de les donner encore quelquefois pour des vues neuves et profondes; mais les horribles imputations, les fureurs dont Machiavel a été l'objet, ne sont pas plus fondées que les ingénieuses explications apportées pour laver sa mémoire; comme les écrits de Machiavel ne sont pas l'ouvrage du *malin esprit*, aussi n'y trouvera-t-on ni la ruse, ni l'ironie, ni la profonde prévision imaginées pour l'excuser; et des observateurs plus habiles ont mieux deviné cette longue énigme du caractère du publiciste florentin, lorsqu'ils ont trouvé dans les mœurs de l'Italie, au tems où vivait Machiavel, l'explication toute naturelle de ses doctrines. Baldelli, qui a mis en tête de l'édition de 1804 un éloge estimé du publiciste, est l'un de ceux qui ont présenté avec le plus de talent cette considération. Guignené, dans sa belle *Histoire littéraire d'Italie*; M. Pérès,

(1) De legationibus, l. III, ch. 9.

dans l'excellente *Histoire de Machiavel*, placée en tête de sa traduction, ont l'un et l'autre fécondé cette idée, le premier avec quelque sévérité, le second avec plus d'indulgence; enfin d'autres critiques ont développé avec beaucoup de science et de jugement les germes déposés dans les ouvrages que nous venons de nommer. Mais, en prouvant que la morale tant reprochée à Machiavel est le crime de son siècle plus que son propre crime, on a fini par l'excuser trop complètement; sous prétexte que la plupart de ses contemporains étaient des hommes sans conscience et sans foi, on a trouvé tout simple qu'il leur ressemblât; comme si, à toutes les époques et au milieu de toutes les civilisations, il n'y avait pas, chez le véritable homme de bien, un sens moral qui ne s'accoutume jamais à l'immoralité, quelque universelle qu'elle puisse être; de même que, dans l'ordre physique, l'œil ne se familiarise point avec une éternelle obscurité, ni le tact avec l'action de pointes acérées.

Quelle douce que soit l'illusion par laquelle nous aimons à nous représenter l'union constante d'un grand génie et d'un beau caractère, il faut bien se décider à la laisser s'évanouir si l'on veut rester dans le vrai; et Machiavel est assurément l'un des exemples les plus propres à nous procurer cette triste instruction. Doué d'une profonde pénétration, d'une conception vigoureuse, d'un vaste coup d'œil, Machiavel n'avait pas reçu de la nature, au même degré, la force du caractère, la noblesse des sentimens, la pureté des inclinations. Fort au-dessus de la plupart de ses contemporains par le génie, il était presque à leur niveau par les mœurs; c'était (il faut le dire nettement) un esprit vigoureux et un cœur faible, un écrivain sublime et un homme vulgaire. Cette double vérité se révèle à chaque page de ses livres, à chaque action de sa vie; non que l'on ne trouve dans ses écrits quelques pages médiocres et quelques beaux traits dans son histoire; mais, resserrés dans des bornes étroites qui nous interdisent les détails, nous devons nous arrêter au caractère dominant qui nous a frappés chez l'homme de même que chez l'écrivain.

Il est sans doute un grand nombre de personnes qui ont admis, sur Machiavel, une opinion toute faite ; il en est d'autres qui, après l'avoir elles-mêmes étudié, ont également reçu, sans beaucoup d'examen, les impressions des critiques dont elles lisaient le jugement. Comme il est peu de caractères qui sachent avoir une volonté, il est peu d'esprits qui osent se faire une opinion ; il y a bien moins de responsabilité et bien moins d'embarras à vouloir et à penser comme les autres. Nous ne nous dissimulons donc pas que la vérité que nous venons d'exprimer sera niée par plusieurs lecteurs, en blessera un plus grand nombre, en étonnera beaucoup. Nous n'aurons qu'une chose à répondre : nous avons étudié Machiavel nous-mêmes, nous l'avons étudié jusque dans le moindre opuscule qui nous ait été conservé, jusque dans la moindre circonstance de sa vie que les biographes nous aient transmise. Si nous nous sommes trompés, c'est en conscience ; pénétrés d'une ferveur égale pour le génie et la vertu, nous nous sommes tenus sur nos gardes de peur que notre fidélité au culte de l'un nous rendit infidèles au culte de l'autre. Au reste, le lecteur sera notre juge, et nous l'invitons à nous suivre dans l'examen que nous faisons de la vie et des ouvrages du publiciste florentin.

La carrière politique comme la carrière littéraire de Machiavel se partage tout naturellement en deux périodes : l'une nous montre le citoyen de Florence, le secrétaire de la république, son ambassadeur, son commissaire, l'homme de pratique enfin ; dans l'autre, nous voyons le sujet des Médicis, le particulier, l'écrivain, le publiciste, l'homme de théorie. A la première de ces périodes appartiennent sa correspondance officielle (ce qu'on nomme ses *Légations*), quelques opuscules qui s'y rapportent, tels que la *Relation de la conduite du duc de Valentinois*, les *Instructions sur le caractère de l'empereur Maximilien*, les *Tableaux de la France et de l'Allemagne*, enfin une partie de sa correspondance privée ; la seconde comprend tous ses autres ouvrages. Telle est aussi la division de notre travail sur Machiavel.

ŒUVRES DU CHANCELIER DE L'HOSPITAL ; publiées par M. DUFLEY, de l'Yonne (1).

DEUXIÈME ARTICLE. — (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXV, mars 1825, p. 852.)

A la fin d'un premier article que j'ai publié dans ce recueil, sur la vie et les œuvres du chancelier de l'Hospital, je promettais d'en donner un second dans lequel je rapporterais « des exemples pour faire connaître le caractère de l'éloquence vraiment parlementaire de cet admirable chancelier. » — Le tems m'a manqué depuis, non certes pour le lire, mais pour extraire certains passages qui m'ont le plus frappé. Il fallait aussi assigner un ordre à ces citations ; car elles étaient fort décousues, et offraient peu de liaison entre elles, puisqu'elles sont disséminées dans six volumes in-octavo. — A la fin, j'ai pensé à employer une fiction ; c'est de réunir tous ces *çentons* dans une seule et même *Harangue*, que je supposerais avoir été prononcée dans une de ces Assemblées des États, tenues du tems de l'Hospital, à l'occasion d'un budget du 16^e siècle. — Ce cadre m'a fourni un moyen naturel de classer mes extraits, en les rangeant sous différens chapitres dont l'ensemble offre une idée de l'état politique d'alors et de la manière dont on traitait les affaires publiques.

Plusieurs traits de ce tableau n'offrent sans doute aucune ressemblance avec l'époque où nous vivons ; mais, dans le nombre, il en est qui peuvent, même à présent, fournir d'utiles conseils et renfermer de fortes leçons. — Il y a de quoi surtout inspirer de la modestie à ceux des modernes qui seraient tentés de prétendre qu'ils ont *les premiers* élevé la voix en faveur des libertés publiques ! Nos pères les ont défendues aussi courageusement que nos contemporains ; mais hélas ! leurs voix éloqu岸tes n'ont pu surmonter les cris de l'intolérance et de la barbarie !

Sachons leur rendre un légitime hommage en imitant leur patriotisme et leur vertu.

(1) Paris, 1824-1826 ; F. Didot. 6 vol. in-8° ; prix, 54 fr.

HARANGUE DU CHANCELIER DE L'HOSPITAL

SUR UN BUDGET DU XV^e SIÈCLE,*dans l'Assemblée des États-Généraux.*

« Messieurs, il est sans doute que le peuple reçoit grand bien des États-Généraux; car il a cest heur d'approcher de la personne de son roy, de luy faire ses plaintes, luy présenter ses requestes, et obtenir les remèdes et provisions nécessaires.

» Aulcuns ont douté s'il étoit utile et profitable aux roys de tenir les États, disant que le roy diminue aucunement sa puissance, de prendre l'advis et le conseil de ses sujets, et aussi qu'il se rend trop familier à eux: ce qui engendre mépris, et abaisse la dignité de la majesté royale (1).

» Telle opinion me semble avoir peu de raison.

» Premièrement, je dis qu'il n'y a acte tant digne d'un roy, et tant propre à luy, que tenir les États, que donner audience générale à ses sujets, et faire droit à chascung.....

» Davantage, les roys tenant les États oient la voix de la vérité, qui leur étoit souvent cachée par leurs *serviteurs*. Pour ceste cause, ung bon et ancien autheur les admoneste de lire les histoires et livres qui enseignent comme il faut gouverner les royaumes: car, par la leçon d'yceulx, les roys connoistroient ce que leurs *amys* ne leur osent ou veulent dire.

» Combien de pauvretéz, d'injures, d'injustices qui se font aux peuples, sont cachées aux roys, qu'ils peuvent ouyr et entendre, tenant les États! cela retire les roys de trop charger et grever leurs peuples, d'imposer de nouveaux subsides, de faire de grandes et extraordinaires despenses, de vendre offices à mauvais juges, de bailler évêchés et abbayes

(1) Opinion du cardinal de Lorraine et des siens, lors de l'assemblée de Fontainebleau.

à gens indignes, et d'autres infinis maux, que souvent par erreur ils commettent; car la plupart des roys ne voyent que par les yeux d'autrui, et n'oient que par les oreilles d'autrui: et au lieu qu'ilz deussent mener les autres, se laissent mener.....

» Le bon roy Louys douzieme prenaît plaisir à ouyr jouer farces et comédies, mesme celles qui étoient jouées en grande liberté, disant que, par là, il apprenoit beaucoup de choses qui estoient faites en son royaume, qu'aultrement il n'eust sçeues.....

» Ceulx qui disent, le roy diminue sa puissance, ne le prennent bien..... Théopompe fut roy de Sparte; il créa des magistrats qui furent appelés les éphores, et ordonna que les roys ne feroient aucune chose d'importance sans leur conseil. Sa femme le tança, lui disant que c'estoit honte à luy de laisser à ses enfans la puissance royale moindre qu'il ne l'avoit reçue de ses prédécesseurs. A quoy répondit Théopompe: « Moindre n'est-elle, mais plus modérée; et ores qu'elle fut moindre, elle sera par ce moyen de plus longue durée: car toutes choses violentes ne durent guères. »

« Quant à la familiarité, elle n'a jamais nuy aux roys de France. Il n'y a rien qui tant plaise et contente les sujets, qu'être cogneu et de pouvoir approcher de son prince. Si le roy pouvoit voir tout son peuple souvent et sans son incommodité, feroit très-bien de le voir et cognoistre (1).

» Il est vraisemblable que ceulx qui tiennent l'opinion contraire parlent *plus pour eux que pour le prince*. Ce sont genz, peut-être, qui veulent seuls gouverner et conduire tout à leur vouloir et plaisir, qui craignent leurs faicts estre cogneus par aultres, assiègent le prince et gardent que nul approche de luy.

» Car de vouloir dire que toutes grandes assemblées sont à craindre et devoient estre suspectes: ouy, aux tyrans; mais

(1) Exemple, pour les tems modernes, l'heureux voyage du Roi, en 1828, dans les départemens du nord de la France.

non aux princes légitimes, comme est le nostre; et si nous regardons au tems passé, pour notre instruction à l'advenir, nous trouverons que tous les Estats qui ont été teneus ont apporté profit et utilité aux princes, et les ont secourus à leur grand besoing.

§. I^{er}.

Observation des loix en général, et surtout de la loi fondamentale, gage de paix et d'alliance. In legibus salus.

« Tous estats et républicques sont entretenus et conservés par l'observation des loys; et le mépris et violation d'icelles leur apporte ruïne.

(Veuillez bien mettre ceci en vos mémoires :)

» LE ROY NE VEUT RIEN CONTRE LES LOYX (1).

» C'est donc une frenésie bien ferme d'appeler *capitulation* la *loy du prince* qui *conserve la juste liberté à ses sujets*, les munit contre l'oppression, ratifie ce que long-tems y a que sa majesté et son conseil a arrêté, octroyé, et ordonné, et *qu'il faudroit de nouveau ordonner s'il étoit à faire*; et lui conserve le nom et le tiltre de bon prince. Mais c'est bien persécuter hostilement son prince, d'esloigner sa volonté par malins artifices d'une *tant salutaire et sainte réconciliation*, avec menace de l'abandonner s'il y veut entendre; n'est-ce pas le tyranniser et opprimer ?

» Ceux qui sont de cest avis, demeurent à couvert loing des coups, désirant que le roy poursuyve sa poincte, et hazarde son Estat!.... en quoi ils découvrent assez qu'il n'y a rien en eux d'humain (et de français), et qu'ils ont l'esprit troublé et perverty, plein de hayne, vengeance et passion, dont, *par le passé*, leurs opinions et conseils sanguinaires (2) ont fait suffisante preuve, lorsque pour les avoir suyvis ce pauvre royaume a été réduit à deux doigts près de sa cheute.

(1) Volumus quod nostræ leges volunt. NOUVELLE 82, cap. 15. — Voluntatem regiam in legibus habes. CASSIOD. var. lect. VII. 2.

(2) Moyens extrêmes.

« Aujourd'hui qu'ils les remettent sus plus que jamais, ou ne les doit tenir pour aultres que pour *ennemis conjurés* de cette respublique (1), puisque tous ceux qui séparent leur conseil du public, ayant plus de regard à leurs particulières haynes qu'au salut du peuple, ont été de tout tems jugés tels. Et encore qu'ils y mettent *pour lustre* l'honneur du Roy pour être escoutés plus favorablement, *comme bien zélés à la conservation de son autorité*; qui voudra toutefois lever le masque de tels *hypocrites*, cognoistra qu'ils en abusent perversement, et imposent à sa majesté avec ces beaulx et spécieux noms *d'honneur et de capituler* (2). »

§. II.

Administration de la justice.

« Messieurs (3), je ne parlerai des préceptes qui enseignent la manière de bien juger; car vous en avez les livres pleins; vous admonesteray seulement comme devez vous composer et comporter en vos jugemens, sans blasme, tenant la droicte voye, sans décliner à dextre ni à senestre.

« Vous jurez à vos receptions garder les ordonnances (4) et entrez en vos charges par serment, jurez et promettez les garder et faire garder: Les gardez-vous bien? la plupart d'icelles est mal gardée! et en faictes comme de cire et ainsi qu'il vous plait.

« Messieurs, messieurs, faites que l'ordonnance soit par-dessus vous. Vous dites estre souverains! L'ordonnance est le commandement du roy; et vous n'êtes pas par-dessus le roy. Il n'y a nuls, soit princes ou aultres, qui ne soient tems de garder les ordonnances du roy.....

« Si vous trouvez en practiquant l'ordonnance qu'elle soit dure, difficile, mal propre, et incommode pour le pays où

(1) *Chose publique*, dans le langage constant de L'Hospital.

(2) Faire des *concessions*.

(3) Harangue au parlement de Rouen, lors de la déclaration de majorité de Charles IX, le 17 août 1565.

(4) *Observer les lois*; on disait alors indifféremment *la loi et l'ordonnance*.

vous êtes judges, vous la debvez pourtant garder, jusqu'à ce que le prince la corrige, n'ayant vous mêmes pouvoir de la muer, changer ou corrompre, mais seulement user de remontrance.

» Au demourant, messieurs, prenez garde quand vous viendrez au jugement, de n'y apporter point d'inimitié, ne de faveur, ne de préjudice. Je veois beaucoup de judges qui s'ingèrent et veulent *estre du jugement des causes de ceulx à qui ils sont amis ou ennemis*. Je vois chascung jour des hommes passionnez, ennemys ou amys des personnes, des sectes et factions, et qui jugent, pour ou contre, sans considérer l'équité de la cause.

» *Vous estes judges du pré ou du champ*; non de la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire d'adjuger la cause à celuy que vous estimez plus homme de bien, ou meilleur chrestien; comme s'il estoit question entre les parties, lequel d'entre eulx est le meilleur poëte, orateur, peintre, artisan; et enfin de l'art, doctrine, force, vaillance ou aultre quelconque suffisance; non *de la chose qui est amentée en jugement*.

» Si vous ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions, et aimer vos ennemys, selon que Dieu commande, abstenez-vous de l'office de judges.....

» Ha! combien de judges, depuis 25 ou 50 ans, ont voulu couvrir leur inique jugement du zèle de religion, du bien public, et plusieurs aultres prétextes dont jamais on ne manque pour pallier une impiété, une coneuSSION, une violence, ou aultre passion dérégée! pour opprimer *l'innocence non defendue!*.... Mais aussy, quelle palliation et couleur qu'ils puissent prendre, l'ouvraige monstre toujours quel est l'ouvrier.....

»..... D'ambition, vous en estes garnis (1)..... L'on dit que ceulx de Thoulouse sont trop graves, ceux de Bourdeaux trop familiers..... Il y en a aussi d'entre vous, lesquels pendant

(1) Harangue au parlement de Bourdeaux, le 12 avril 1564.

ces troubles, se sont faicts capitaines ; les autres commissaires de vivres ; ce sont gens qui ne savent faire leurs états et se mettent à faire ceux des autres.

» Ainsy encore en voit-on qui se font conseillers ès conseils des princes, pour y avoir supplément d'épices et vacation (1) ; ce qui du tout est mal séant. Si sachez que les princes même sont soumis à vos arrêts, lesquels vous rendez au nom du roi : et partant ne pouvez, même sans déroger, vous placer en la dépendance de vos justiciables, en acceptant des emplois et offices privez en leurs maisons (2).

» Au demourant, prie cette compaignie (3) vivre ensemble en paix. Elle est composée de grand nombre, jusqu'à six vingts ou environ, et de grands personnages, et chacun a sa vertu et est doué de tel don qu'il a pleu à Dieu luy distribuer. Ne faict doute que, tous ensemble, ne facent une parfaicte compaignie ; mais desire qu'ils soient uniz et d'ung consentement.

» S'il y a discorde, dissention jusqu'à s'attacher pour les opinions, cela faict tort aux parties : *homines sumus, libenter dissentimus ab iis quos odimus*. Telles contradictions viennent jusqu'à ceux qui n'en peuvent mais, et en souffrent les pauvres parties.

» N'y a rien qui fasse tant mespriser une compaignie que d'estre en dissention. »

§. III.

Conseil d'État.

« La première qualité d'un conseiller d'État, c'est d'être viril et expérimenté.

» Avec ces vieillards froids et lents, il ne sera que très à propos d'y en mêler de moyen âge.

» Le conseiller d'État doit aussy être *homme de bien*, ennemy de la fraude, fidèle à l'État, et ferme en ses résolutions sans opiniâtreté toutefois, peste très-dangereuse en un conseil d'État..... car la prudence ne gît pas en une obstinée volonté de

(1) *Remonstrances au parlement de Paris*, le 12 novembre 1565.

(2) *Voy. la Préface des Lettres sur la profession d'avocat*, p. xiiij.

(3) Le parlement de Paris.

faire déterminément une chose, mais entre plusieurs partis choisir le meilleur et le plus avantageux.

» Fault aussy que le conseiller d'Etat soit sans faveur envers les ungs, sans haine envers les autres, et *sans ambition pour soy*, n'ayant aultre but que le bien public.

» La patience est une autre qualité fort nécessaire à ung conseiller d'Etat, non seulement pour supporter les advis contraires aux siens, mais aussy ses raisons estre prisées, blasnées et contredites, et à ouyr plusieurs inepties qui naissent panny les discours. *Fault ouyr, dis-je, avec patience, sans jalousie, ny desyr de vouloir être suivy en son opinion*, et ne faire comme plusieurs qui se plaisent à être autheurs d'une nouvelle ouverture, et d'un esprit de contradiction plein d'aigreur, et s'amusent à reprendre les raisons de ceulx du Conseil qui leur sont ennemis, quoiqu'elles soyent bonnes. Ce n'est pas qu'il ne soit permis de mettre en considération les raisons d'aultruy, et fault que ce soit avec respect; et celuy là monstre qu'il ne cherche à diviser ou suspendre la délibération: ains lui suffit de faire entendre ses raisons et les inconveniens d'ung contraire advis.

» Et si, par l'ambition de quelques ungs, le Conseil d'Etat qui doit être composé de petit nombre, se remplit de trop de gens (ce qui advient ordinairement aux estats malades et corrompus), il ne sera mal à propoz de les amuser ailleurs (1), attribuant à la plus grande partye de ces conseillers quelque juridiction qui approche aucunement des affaires d'estat, comme Philippe le Bel Roy de France fit du parlement, et comme l'on faict à présent du privé conseil.

» Ce moyen n'est pas nouveau, mais a esté anciennement practiqué par quelques empereurs; leur faisant oublier peu à peu la cognoissance des affaires d'estat, pour une juridiction *contentieuse* qui fust enfin établie par Adrien au Sénat en forme de juridiction ordinaire. »

(1) En service extraordinaire.

§. IV.

Affaires ecclésiastiques, liberté de conscience.

«Quant à la religion, aussi est malaisé. Les uns sont mal contents de la paix; les autres, que l'estat n'est gouverné à leur appetit.

»..... Chacun se couvre de ce manteau, chascun de sa part à la religion en la bouche.....

»Le Roy ne veut point que vous entriez en dispute quelle religion est la meilleure; car il n'est pas ici question de *constitucndâ religione*, sed de *constitucndâ republicâ*; et plusieurs peuvent être *cives, qui non erunt christiani*; même l'excommunié ne laisse pas d'être citoyen.

»Voire, me repliquerez-vous, le Roy leur octroye (à ceux qu'on nomme de la religion reformée) des conditions, que, sans les troubles, ils n'eussent point obtenues.

»Il est vrai: mais voyons ce que le Roy leur donne par les traités. Leur donne-t-il l'Etat ou des terres? les allège-t-il d'aucun tribut de subsides? leur quitte-t-il aulcun debvoir ou charges? — Rien de tout cela.

»Que leur donne-t-il donc? — Il leur donne une liberté de conscience; ou plutôt, il leur laisse leur conscience en liberté.

»Qu'est-ce qui sera si imprudent à ceste heure de dire que c'est capituler? Que si l'on veut horner la liberté des hommes, de si étroites barres que la religion et l'âme ne soient point comprises: c'est pervertir malignement le mot et la chose mesme; car la liberté seule n'est point liberté.

»La liberté brutale du corps et des actions humaines est vile et indigne de cette excellente marque qui est proprement due à l'esprit et à la plus divine partye d'iceluy, et à la plus excellente de ses actions, à sçavoir la piété.

» On me resplicquera soudain que ce n'est pas liberté, mais une *licence très-pernicieuse*. — Je répons: Le Conseil du Roy, les Cours souveraines, les autres Estats les plus puissans et saiges de la chrétienté en ont cognu et jugé tout autrement; car ils ont arrêté dès longtems qu'il était très nécessaire de

laisser en paix les esprits et consciences des hommes comme ne pouvant être ployés par le fer ny par la flamme, mais seulement par la raison qui domine les hommes.

» Comment est-ce que la religion, si elle est bonne, engendrerait le mal et l'effect contraire à sa cause? davantage si sédition est guerre civile, pire que celle du dehors, comment advient-il qu'elle soit causée et produite de la religion, même chrétienne et évangélique qui nous commande surtout la paix et amytié entre les hommes?

» Si c'est religion chrétienne, ceux qui la veulent *planter avec armes, espées et pistolets*, font bien contre leur profession qui est de *souffrir la force, non la faire*.

» L'opinion se mue par oraisons à Dieu, parole et raison persuualée.... Desire que les gens d'Église qui erient haro, combien qu'il y ait plus de haro à crier sur eulx, suivissent ce chemin; ils prouffiteraient plus qu'ils ne font et n'ont fait jusqu'ici.

[Que veulent-ils donc?]

» Nos rois ont été plus que nuls aultres affectionnés à la religion; ont *estargy* (1) à l'Église, et donné de leurs biens, non seulement de leurs terres et possessions, mais leurs propres maisons et palais; *se sont deslogez pour la loger* en plusieurs lieux, mesme en cette ville capitale, ont baillé à l'Église leur palais du Temple, Notre-Dame-des-Champs, *Saint-Ouen* qui est près Paris, et aultres lieux de leurs domaines.

» Je trouve aussi à dire que les ministres de l'Église, non obstant leurs grands revenuz, prennent de l'argent pour l'administration des sacremens. On ne peut naître ny mourir, estre mary ni estre père, faire du bien ny se repentir du mal, sans leur payer tribut; ils vendent toutes choses, l'eau et la terre, l'absolution et l'anathème, leurs prières et leurs malédictions, et ils cherchent tous les jours des inventions nouvelles pour tirer de l'argent (2). »

(1) Fait des largesses.

(2) Prologue de la harangue pronoucée par le chancelier au colloque

(On peut rappeler ici, comme en son lieu, ce que disait Jacques de Bretagne, vîerg (c'est-à-dire maire) de la cité, d'Autun, comme orateur du tiers-état à l'assemblée des états-généraux réunis à Saint-Germain-en-Laye le 27 août 1561 :)

« L'intérêt et les maximes de la religion ne permettaient pas que le clergé possédât les plus riches domaines du royaume; qu'il fallait lui assurer sur les revenus publics des *traitemens* conformes à ses besoins, et employer le reste au paiement de la dette publique, qui ne s'était accrue que par les frais des guerres que le clergé avait provoquées et alimentées. Réformer les mœurs du clergé, rétablir *les élections* pour les fonctions publiques, suivre sur ce point les décisions des états d'Orléans; convoquer un concile national; *n'admettre aucun prêtre dans le conseil du roi, ni dans les fonctions civiles; faire rendre un compte sévère à tous les administrateurs des revenus publics; accorder aux protestans la liberté de conscience et l'exercice de leur culte.... »*

§. V.

Instruction publique.

« Le peuple est fort mal instruit, non seulement aux villes, où la malice était assez accoutumée, mais aux champs où la simplicité souloit être (1). *Les vicaires ne leur parlent que de payer dixmes et offrandes, et rien des bonnes mœurs; au moyen de quoy ils font métier de desrober sans conscience. »*

§. VI.

De la guerre. — Troupes étrangères.

(L'Hospital ne voulut jamais reconnaître d'autres *ennemis* du bien public que ceux qui troublaient le repos de l'État, et en violaient les lois et la constitution (2)).

(Il nous a laissé un Mémoire adressé à Charles ix, pour l'exhorter à

de Poissy, le 1^{er} septembre 1561. Ce sont tous ces abus qui servirent de texte à la réforme, et qui motivèrent la convocation du fameux concile de Trente.

(1) *Esse solebat.*

(2) *Biog. de Michaud, article L'Hospital, p. 417, vol. 1.*

donner la paix à ses sujets, et un Discours, intitulé : *Des raisons et persuasions de la paix*, en l'an 1568 (1).

(Dans le Conseil, il opina toujours pour la paix ; car il regardait la guerre, et surtout la guerre civile, comme le plus grand des fléaux.)

« Le but de la guerre, c'est la paix..... »

(A ces premiers mots, le connétable de Montmorency l'interrompit et lui dit : « Qu'un homme de robe ne devoit pas se mêler de ce qui regarde la guerre. » — A quoi le chancelier répondit gravement : « Si je ne sais pas la faire, au moins sais-je quand elle est nécessaire ; (2) » et il continua.)

« La victoire, comme toutes aultres choses qui sont hors de nostre pouvoir et en la seule main de Dieu, ne peut estre que douteuse ; *le passé* nous enseigne combien elle est difficile, et les exemples des aultres estats, combien elle est périlleuse et incertaine....

» La cause du Roy est plus juste, je le crois ; mais Dieu se sert de tels instruments et occasions qu'il lui plaict pour déconcerter nos desseins ; il s'est servy jadis des *Babyloniens* pour mattr son peuple, et *nagueres des Turcs* et semblables.

» Nos adversaires ont peu de finance, je l'accorde ; mais *ilz la ménagent bien*. Quant au principal, nous en avons plus qu'eulx, voire ; mais mal mesnagée comme elle est, moins.

» Mais, direz-vous, le Roy se servira *des estrangers*, desquels, en les bien payant, il retirera le service qu'il voudra contre ses ennemis, et en disposera à sa volenté, sans crainte de mécontentement et de murmures.

» Ce sont *bayes* que tout cela. Ceux qui connoissent les François et les estrangers, ne gouteront jamais ce discours.....

» Et quand on contentera l'estranger, laissant derrière le naturel françois, que lui restera-t-il ? que la pauvreté, le mépris, l'envie, la jalousie, le mécontentement de se voir

(1) Tom. II des *Œuvres*. Je ne donne pas ici tout le discours, mais seulement quelques phrases détachées.

(2) Biogr. de Michaud, p. 417.

postposé (1), pour récompense de ses bons services, à des Espagnols, Italiens, Suisses et Allemands, lesquels l'auroient pillé peust-estre les presmiers et bruslé les maisons.

» La force de l'étranger est aujourd'hui une fresle assurance. Le pays premièrement leur est inconnu, qui n'est pas un petit désavantage. Le Suisse ne vault qu'à se défendre; l'Italien qu'à faire la mine; l'Allemand, à bon droit, nous est suspect....

» Dès le lendemain, ces genz là tourneroient leur robe, et nous quitteroient là. Que si d'aventure ils se laissoient pratiquer (qui n'est chose qui ne puisse advenir), se seroit fait de nous et de nostre armée.

»..... Il y a encore une autre peste, c'est que la corruption de nos mœurs est déjà si étendue, que beaucoup de seigneurs et capitaines qui tiennent le party du Roy, contrevenant ouvertement au serment de fidélité qu'ils lui ont fait, d'exposer leurs vies et biens à son service,.... disent et se vantent tout hault qu'au cas que leurs services ne soient recognus *comme ils le méritent*, qu'ils savent bien se retirer; maugréent et dépitent, s'ils ne sont salariés à leur fantaisie.

» Ce qui monstre qu'ils servent à leur ambition et avarice, et non pas à leur prince; et est l'outrecuydance des hommes de ce temps si grande que jusques aux plus petits qui portent les armes dans un poulailler, chacun se vante d'avoir *maintenu la couronne du Roy!*

» Quant aux courtisans qui devoient estre plus modérés et avisés que les aultres, ils ne rougissent d'usurper les plus braves et magnifiques grades dont ils se peuvent accommoder, ne pouvant céler la maladie de leur espèce.

Sont-ce donc là des gaiges de succès?....

» Je scays bien que cecy sera trouvé aspre et que je pourrois parler plus doucement; mais la nécessité arrache malgré moi ces paroles de mon cœur, et me fait préférer la *rude*

(1) C'est l'Inverse de *préféré*.

vérité à la douce flatterie. Car c'est piper ou trahir que de céler ou déguiser la vérité, quand il est question de la chose publique. »

§. VII.

Intérieur. Paix publique, responsabilité des communes. Gardes bourgeoises.

« Contre la force est la force nécessaire. N'est loisible porter armes que au Roy ou par sa permission en son royaume. Y a pourvû, et commandé aux gouverneurs de provinces, baillitz, seneschaux et aultres ayant telles charges, y résider, et se tenir prests, assistés des magistrats, pour prendre ceulx qui feront sédition, assemblées illicites, et violences publiques.

« Et s'il y a telles séditions, le Roy sera le plus fort.

« Aristote nomme ung certain pays où les habitants respondoient de la seureté des chemins, et payoient aux passants le dommaige qu'ilz avoient reçu des brigands et larrons : tel et semblable statut est en plusieurs lieux d'Italie. Cela est cause que les hommes du pays sont plus prompts à tenir en seureté les chemins, à venger l'injure faicte à aultres, comme estant commune et appartenant à tous.

« À cette cause, Messieurs, et que cecy vous touche, principalement, advisez s'il vous plaist de prendre ceste charge sur vous et les corps de villes, et de garder que telles séditions n'adviennent plus, les ammortir et appaiser; le Roy vous mettra à ceste fin les armes à la main. Considérez combien vous sera plus aisé, que d'avoir ces garnisons en vostre maison, pour empêcher telz troubles!

« La ville d'Amiens et plusieurs aultres qui sont en frontière, estiment à grand bienfaict, privilège et honneur, de se garder eux-mêmes et leurs villes contre l'ennemi, et estre exempts de loger des soldats.

« Le Roy lui a commandé dire, pour le particulier de Paris qui a toujours eu le bruit d'être la plus fidèle à ses Roys : aussi est-elle capitale; et en est ledit seigneur jaloux; non pour défiance qu'il ait des bons habitans, mais étoit qu'il y a plusieurs

gens aultres sans aveu, et craint qu'il mal vienne de dehors.

» Du reste n'ignore pas que, dans ses remoutrances de 1563. le parlement feist observer audit Seigneur-Roy : « que Paris estoit la capitale du royaume, et que la seureté générale de l'Estat ne permettoit pas que les Parisiens fussent désarmés. »

§. VIII.

Dette publique. — Dettes de la maison du Roy. — Excès et retranchement des dons.

« Quand ledit Seigneur-Roy est venu à la couronne, il a trouvé et recueilli la succession du feu roy, embronillée et empêchée de debtes et aultres grandes affaires..... et aultres choses qui l'empêchent pour longtems.

» Tous les frais et dépenses de douze ou treize années d'une grande, longue et continuelle guerre sont tombez sur luy; trois grands mariages à payer, *et aultres choses longues à réciter*, le domaine, les aydes, les greniers et partie des tailles aliénés.....

» Peut dire icy (combien qu'il n'est bon qu'il soit seen partout) qu'il y a plus de quarante-trois millions, deuz, dont courent interest...!

» Outre les debtes qui mangent, il a en sa maison des pensions et gages deuz à auleuns,.... aux seigneurs, officiers, domestiques et aultres en très-grand nombre;... sans ce qui est dû à la gendarmerye. On ne sauroit estimer combien cela peut monter!... fault avoir de quoy pour y satisfaire.

» Les charges ne diminuent, bien le revenu; qui n'est pour en voir tost le tout... Ceux qui ne sont satisfaits de leur don, ou des bienfaits accoutumés, cuydent que la bourse du Roy soit grosse; et attribuent la faulte à ceux qui ont été contraints adviser le retranchement des dons (1).

(1) « La proposition de rejeter les dons immenses ne fut point oubliée aux États d'Orléans (dit MÉZERAY), quelques brignes qu'y pussent avoir les favoris des régnes passés; ce que les gens de bien qui avoient *soin de*

« Cens qui ne savent que c'est que de raison, s'en sentent injuriez, et ne congnoissent ce que dit le proverbe : que c'est grande vergogne donner et ne payer ses debtes.

« Pour le regard de ses debtes (personnelles), le Roy a fait ce qu'il a pû; en partie a rongné les dons... Rogner le tout, ne se peut faire, avec beaucoup de gens à contenter. A composé avec ses créanciers... Tout ne peut être fait en un coup.

« Sa volonté est très-sainte de vouloir acquitter la foy de ses prédécesseurs; en cela il ne refuse se réduire à telle mesure et espargne qu'ung privé seroit content, pourveu que sa majesté royale n'en soit avilie.

« Il a recours à vous comme à ceux qui n'ont jamais failly à secourir leur prince, vous demande conseil, adviz et moyen de sortir de ses affaires : ce qui vous sera plus aisé après avoir veu par le menu l'estat (de ses destes), ou l'avoir *fait recevoir par aucuns de vos députez*. Et j'espère que l'ordre qui sera donné sera comme *réglement perpétuel pour la maison de France, lequel lez Roys et roynes sont bien délibérez de faire garder et entretenir.* »

§. IX.

Voies et moyens. Vente des biens d'Église (1). Garantie aux acquéreurs des biens vendus par l'État.

« LA NÉCESSITÉ qui, comme dit ung poëte ancien, plus forte que tous les dieux ensemble, est venue pour vous faire entendre les causes qui ont meu le Roy de faire *l'édit* qu'il

l'avenir avoyent grande raison de souhaiter, parce que si une fois on eût sévèrement condamné ces harpies à rendre compte, la convoitise de ceux qui, depuis ce tems-là, ont manié les affaires et les denrées du Roy, n'eût pas englouti si avidement toute la substance du Roy, quand elle eût pensé que tôt ou tard elle auroit la honte de rendre gorge. » (*Hist. de France*, tom. 11, p. 812.)

(1) On ne connaissait pas alors la *Théorie des emprunts*; on n'était pas encore entré dans la voie du crédit.... On s'en prenait aux réalités qu'on trouvait sous sa main.

vous a envoyé naguère, *touchant l'aliénation des biens de l'Église*, jusques à la somme de cent mille écus de rente. — «..... Les affaires sont telles que de deux choses l'une; il faut, ou mettre le royaume en hasard, ou vendre le bien de l'Église...

» L'Église a été ung tems sans possession : pourquoy ne faut trouver estrange la vente d'une portion du bien de l'Église quand la *nécessité* y est.

» Il n'est rien de plus sien et de plus propre à chascung que les biens qu'il a eus de succession ou d'acquisition, lesquels tous les jours sont vendus pour le payement de la taille (1) ou de l'emprunt. Ne soyt donc point trouvé si mauvais le roy, étant réduit à ceste extrémité.

» Regardez s'il vaut mieus perdre le royaume que prendre argent du bien de l'Église.....

» Veulx déclarer la commodité et modération qui s'y gardera; c'est que l'on ne touche aux curés. On a délibéré des évêques; on eût désiré n'y toucher; mais y a de gros esvechez : raison veut que *qui plus en a, plus en rapporte*; quand tout seroit calculé, croyt que ce n'est que la 40^{me} partie du total revenu.

» Le pauvre peuple en paye plus chacun an!..... c'est rien ou peu en égard aux grands biens de l'Église.

» Ne sçays comme le pape le prendra, ni quelle sera sa réponse..... mais (en attendant) il faut faire et exécuter, et puis..... combien qu'il ne tient au roy que l'ordre ne soit gardé; commençons par le fait, la solemnité suivra..... (2).

(1) A cette époque le peuple était si malheureux que, dans un mémoire présenté au roi par *les nobles et genz du tiers estat réunis contre les ecclésiastiques* qui se refusaient à contribuer aux impôts, on lit : « L'on a vu en plusieurs endroiets découvrir les maisons, vendre la tuile et les chevrons pour le payement de la taille. L'on a vû, chose digne de commisération, exécuter à même effet, une pauvre femme en son pain, dont elle et ses petits enfans devoient être nourriz. »

(2) L'adhésion du pape pouvait être de convenance; mais son consentement, suivant notre droit public français, n'a jamais été nécessaire en France pour arriver à la fin dont il s'agit, et pour laquelle les édits du roi, dûment enregistés, ont toujours suffi.

« Ces raisons vous doivent suffire à tous qui estes amateurs du roy et de vostre patrie ; car, à mon advis, *il n'est plus grande, plus forte et plus sainte raison, que celle qui faict pour la conservation de l'estat, du roy, de la patrie* (1). »

§. X.

Esprit public. Inquiétude vague mais réelle.

« Es lieux qui sont près de la mer, aussitôt que l'on voit le signe de feu ou fumée, chacun court afin de chasser l'ennemi étranger. Nous devrions être plus soigneux à chasser le domestique et familier...

« Les bestes brutes sentent venir l'orage et cherchent les cachettes ; ne trouvons pas mauvais si les hommes le prévoyant, se munissent à l'encontre. *Nos menaces ont été messagères de nos complots*, ainsi que l'éclair du tonnerre : nous leur avons fait voir *nos apprêts* ; cessons donc de nous esbahir s'ils ont ung pied en l'air et l'œil en la campagne...

« Le chancelier ajouta que les esprits étoient indisposez contre le Roi (2) et ses principaux ministres, sans que la cause de cette aliénation générale fût connue, et qu'on pût par conséquent y

(1) L'édit passa. Le clergé voulut en vain protester, on n'y eût égard. Les biens furent vendus. Le clergé essaya encore de revenir, en offrant de racheter les biens ; mais les acquéreurs furent maintenus. Leur droit fut fortement appuyé par le mémoire que j'ai déjà cité, intitulé : *Remontrances des Nobles et genz du Tiers-estat* du royaume, contre la requête des *ecclésiastiques* tendante à faire retirer leurs biens vendus par vertu de l'édit du seigneur roi, en date du 17 mai 1565. « Par cest édict, disoient au roi » les auteurs des remontrances, vous avez *promis* et juré que les achaptz » desdits biens seroient assurés perpétuellement de leurs achaptz, et à » ceste fin ordonné que si les ecclésiastiques vouloient revendiquer leurs » terres aliénées par le moyen dudit édict, leur *libelle* seroit lacéré dès » la première assignation, avec condamnation d'amende, et les juges » qui recevroient tels libelles privez de leurs estats. »

(2) Cela devait être à une époque où l'on n'avait pas mis nettement le roi hors la question, en faisant peser sur les ministres seuls une responsabilité dont sa personne sacrée et inviolable doit demeurer affranchie.

apporter remède : la plupart *peu satisfaits du présent et alarmés de l'avenir*; quelques uns par des motifs de religion, et un plus grand nombre par des vues d'ambition avoient suscité des troubles.

» Qu'ainsi il falloit tascher de connoître l'origine du mal pour y apporter le remède convenable.

[Or, de ces causes voici les principales :]

1^{re}. CAUSE. *Les factions.*

» Le mal vient que vous êtes en vous partys (divisés), et y a des factions...

» On dict qu'il y a des factions pour les princes et grands seigneurs (1). Ceux qui s'en aydent s'en soucient après comme des putains; qui est une vilaine comparaison, mais vraie.

2^{me}. CAUSE. *Egoïsme, vieille rancune, et mauvais vouloir de quelques-uns.*

» Ceux qui, sous prétexte de ne rien céder et de tenir leur sourcil réfrongné, taschant de *s'agrandir et venger leurs mauvais courages*, tenant à peu le hasard de l'Estat, et la certaine ruyue du roy et de ses sujets, peuvent être appelez pestes et proditeurs de la respublique, de leur patrie et de sa majesté.

» Ceux qui taschent de *s'agrandir et venger leurs injures aux dépens de l'honneur du roy, duquel ilz se couvrent*, voulant éteindre avec le sang du peuple le feu qu'ils ont eux memes allumé et entretiennent toujours à la ruyne et désolation de cest estat, ne peuvent être teneus pour aultres que pour traistres et proditeurs de la cause du roy et de la patrie.

» Ce sont toutefois *les pilotes de ce grand navire* qu'on a choisis, lesquelz combattent contre l'orage et contre le ciel, au lieu que le bon pilote ne s'obstine jamais contre la tempeste.

» Arrière doneques ces pestes qui d'ung cœur hostile et sau-

(1) Les Guises, princes de la maison de Lorraine, le prince de Conde, et aultres dans et hors la ligue.

guinaire taschent de corrompre (ce que Dieu détourne) la naïve et naturelle bonté de nostre prince, de la royne sa mère, et de messeigneurs ses frères, qui les veulent dégénérer de l'ancienne tant célèbre et plus divine que humaine débomaircté de leurs majeurs roys de France envers leurs sujets, qui a été le nerf et le lien qui, si longuement, a maintenu cette couronne, recogneue et servie d'ung cœur franc et loyauté françoise, et non par tyrannie, par effusion de sang et par cruaulté. *Telles genz sont de mauvais augure à ceste couronne*, et semblent vouloir avancer le destin d'ycelle, c'est-à-dire le jugement de Dieu humiliant les choses élevées et anéantissant les plus fermes.

5^{me}. CAUSE. *Exigences insatiables des gens de cour.*

» Voudrois que chacun, en sa qualité et charge, aydast et mist l'espaule à soutenir le faix et conservation de l'État.

» Les ungs laissent le roi en son grand besoing, et leur messied; car ils monstrent *qu'ils ont servy pour leur profict*, ne voulant faire service que les récompenses ne soient prestes; ressemblent aux mouches, qui ne bougent de nos cuisines, taut qu'il y a graisse ou sucre.

» Et quant aux grands seigneurs, ils font retentir et trompeter si hault leurs servyces, que ceux qui les entendent estiment que le roy leur doive beaucoup de retour.

» Que seroit-ce si le roy par leur moyen avoit (réellement) obtenu pleine victoire, puisque *n'ayant encore fait que rayner son peuple, ils entonnent si haut!*

» Ce qui est d'un très-mauvais augure; car à la fin et l'étranger et le François auront été *protecteurs de la couronne*; le roy ne la tiendra que d'eux, et enfin sera le valet de l'ung et de l'autre, *et aura assez à faire de les remercier.*

4^{me}. CAUSE. *Avidité pour les places et emplois salariés. Vanité. Orgueil.*

» La raison de tout cela est qu'il n'y a point aujourd'hui de gain, profict et revenen plus certain, entre tous les aultres,

que celui des offices et des emplois salariés. Il ne gèle point, il ne tarit jamais, il ne craint point les naufrages, les rencontres des pirates, ny des brigands; il n'est sujet à faillites, banqueroutes, ni aultre péril, accident ou cas fortuit. La récolte est aisée, infaillible et ne trompe pas l'espérance de ses maîtres.

» C'est ce qui faict que tout chascun tend et accourt aux estats et offices *comme à une moisson d'or*.

» Que deviendra la vertu, l'expérience, la littérature, la capacité, pendant ce règne d'argent?

» Ayez les mains nettes : la marchandise est chère, que l'on achète avec perte de loz et gloire. J'aimerois mieulx la pauvreté du président de la Vacquérie que la richesse du chancelier à qui son maistre fut contrainct de dire : *C'est trop, Rollin*.

» Le noble pour sa noblesse ne se doit enorgueillir; car la noblesse vient de la vertu de ses parents; et se souviene du dire de Platon : « que tous roys et princes sont venus et descendus des serfs; et tous serfs, des roys. »

» Aussi nul poste d'honneur n'est clos au tierz-estat; il peut venir aux premières dignités de l'Eglise et de la justice; et, par faict d'armes, peut acquérir noblesse et aultres honneurs.

Conclusion : « Si chascun estat se contente de sa fortune et biens, s'abstient du bien d'aultuy et de faire injure à aultuy, se soumet à l'obeyssance de son prince, de ses lois et ordonnances, nous vivrons en paix et repos. »

§. XI.

Faultes commises. Éviter d'y retomber.

« Et ne faut pas demander quelles fautes nous avons faites en matière d'Etat; mais quelles sont celles que nous n'avons point faictes, car nous les avons faictes toutes.

» Ayons en mémoire d'où nous sortons; Dieu nous garde d'y retourner!....

» Qui n'oubliera pas le passé, aura soin de l'avenir; le mal se peut étendre, *ad annos multos et ad nostros posteros*.

» (Je suis vieux); et encore j'ai soin de la postérité. Ceux d'entre vous qui sont jeunes, ils doivent plus travailler, d'autant que plus les touche.

» Dieu ne me fasse pas tant vivre que je voye cette désolation; car je verray ce que j'ay toujours crainet le plus, la ruyne de mon pays et la perte de l'Estat de mon roy.

§. XII.

Causes d'espoir pour l'avenir.

1° *Accord dans la famille royale.*

« Ce qui est loué en une famille (l'union, l'accord, la bonté, l'ordre, l'économie) doit estre trouvé bon en un royaume.

» Antigone fut un grand roy, successeur d'Alexandre. Ung jour, ainsi qu'il devisoit avec les ambassadeurs d'un aultre roy, son voisin, des forces qu'il avoit de terre et de mer, de son grand revenu et de ses trésors, des grands pays qui luy obéissoient, et de ses grandes alliances, survint son fils, qui le baisa à la joue, et s'assit près de luy. Et lors fut repris le propoz par Antigone vers lesdits ambassadeurs, en disant: « Messieurs, » outre les forces que je vous ay ci-devant racontées, vous » direz à vostre roy que vous avez veu le roy Antigone bien » aimé et obey de son fils. »

2° *Union et oubli.*

« De quoi sert le nom de paix publique, si chascun en son particulier éprouve l'effet et aigreur de la guerre?

» La douceur profitera plus que rigueur. Ostons ces mots diaboliques, noms de partys, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes! ne changeons le nom de chrétien.

» Nous ne serions pas François aultrement.

« (Espérons!) car, de faict, nous voyons que toutes choses jusqu'ici ont succédé fort à propos contre espérance et discours des hommes (ennemis de nos institutions). »

« Qu'est-ce qui enviera à la France son repos, et au roi ce triomphe, d'avoir esteint un grand brandon de sédition?

« Finissant donc cette triste et cruelle guerre (des partis), reluyra une très joyeuse et très aimable paix, qu'à bon droit j'appelleray une précieuse et sacrée conquête, laquelle rendra sa majesté très redoutable à l'Europe, *qui saura bien vite la grandeur de puissance que le roy aura remis sous sa main, en appaisant les factions.* »

Par cette harangue, lecteur français, apprends à connaître ce que doit être un véritable chancelier, et quel grand homme ce fut que Michel Lhospital.

DUPIN aîné.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, par A. FOURCY, *ancien officier supérieur d'artillerie, bibliothécaire et membre du Conseil d'instruction de cette École, etc.* (1).

Conçue dans les tems les plus difficiles, par des hommes éminens dans les sciences, l'École polytechnique dûit son origine à un mouvement d'enthousiasme et de génie. En créant cette grande et déjà célèbre institution, ses illustres fondateurs avaient dans leur pensée un double but à atteindre.

Pour remplir l'objet ostensible de son établissement, ils y versèrent avec une généreuse abondance tous les trésors du plus haut enseignement dans les sciences physiques et mathématiques et leurs applications immédiates aux arts de construction; car elle devait être une *école centrale des travaux publics*, et c'était aux jeunes gens formés dans ses amphithéâtres que la France devait bientôt confier exclusivement

(1) Paris, 1828; l'auteur, à l'École polytechnique. Un vol. in-8° de 516 p.; prix, 8 fr. — Cet ouvrage est terminé par deux listes des élèves, l'une par promotion d'entrée à l'École avec l'indication de leur position actuelle, et l'autre par ordre alphabétique. Ces listes, ainsi que M. Fourcy l'annonce lui-même, formeront le complément de la *Correspondance sur l'École polytechnique* par M. HACHETTE, l'ami et le disciple de Monge, et de l'intéressant tableau chronologique et synoptique de cette école, publié par M. JARRY DE MANCY, suivant la méthode de *Lesage* (comte de *Las Cases*); ce dernier travail, qui est à sa 4^{me} édition, a l'avantage de résumer et de faire saisir d'un seul coup-d'œil les principaux faits de son histoire.

la construction de ses vaisseaux et de ses forteresses, les travaux de ses ports et de ses arsenaux de terre et de mer, la fabrication de ses armes et de ses machines de guerre, la recherche et l'accroissement de ses richesses minérales, la création et l'entretien de ses communications de toute espèce, ponts, routes et canaux.

Mais là ne se bornaient pas, à leurs yeux, les fruits de cette institution, à laquelle ces mêmes hommes consacrèrent bientôt une partie de leurs facultés, dont ils suivirent les développemens avec une sollicitude toute paternelle, et qui les étonnait eux-mêmes par la rapidité de ses progrès et l'importance de ses produits. Ils voyaient avant tout, dans l'étude plus répandue des sciences, le premier, le plus puissant véhicule de la civilisation; ils voulaient que l'École polytechnique devint un des principaux foyers de l'intelligence humaine, un temple où les hautes sciences fussent l'objet d'un culte toujours florissant, certains que les heureux effets de cette instruction généralisée fortifieraient le bon sens national.

Leurs vœux n'ont pas été déçus : l'École, quoique amoindrie, a servi avec un égal succès la science et la patrie ; la France et l'Europe éclairée l'entourent d'une considération justement méritée. On connaît son organisation actuelle, mais ses commencemens sont généralement ignorés ; ils nous paraissent offrir assez d'intérêt pour attirer un instant l'attention.

A la fin de 1795, époque de douloureuse mémoire, la France, agitée de sanglantes convulsions, avait appelé toute sa jeunesse dans les camps ; ses académies et ses écoles étaient fermées ; plus de collèges, plus d'études ; les sciences et les lettres semblaient prosrites sur cette même terre où elles jetaient naguère un si brillant éclat. Quelques écoles spéciales subsistaient encore, mais dans un tel état de délabrement et de langueur qu'elles menaçaient ruine de toutes parts ; bientôt même elles allaient ne plus pouvoir se recruter, les connaissances premières devenant de plus en plus rares.

L'École des élèves du corps de l'artillerie avait été transférée depuis peu à Châlons, ville où il n'existait pas un seul établissement militaire. « Quelques pièces de canon de siège et de campagne composaient tout le matériel de l'instruction; point de cabinet de physique, de laboratoire de chimie, de bibliothèque, de collections d'aucune espèce. »

L'École du génie militaire, fondée à Mézières en 1748, jouissait à juste titre d'une haute réputation. Ce fut là que l'École polytechnique puisa, en lui donnant une grande extension, sa méthode d'instruction qui consiste à faire exécuter, autant que possible, les objets des leçons par des travaux graphiques ou manuels, et à mêler sans cesse la théorie à la pratique. C'était dans cette école que Monge avait enseigné la géométrie descriptive qu'il venait de créer; car il avait, le premier, réuni en corps de doctrine ses élémens épars, par une théorie simple, élégante, facile, se prêtant aux applications les plus ingénieuses et les plus variées. Mais, entièrement désorganisée par un décret de la Convention, basé sur des motifs aussi absurdes que frivoles, cette école ne recevait presque plus de sujets, et ceux qui venaient s'offrir ne pouvaient pas même satisfaire aux conditions faciles d'un examen peu rigoureux; on venait d'ailleurs de la transférer à Metz, en la dépouillant de ses ornemens les plus précieux et de quelques cours indispensables.

L'École des ponts-et-chaussées admettait ses candidats sans examen préalable, la faveur décidant seule de leur choix. On y donnait une instruction assez étendue pour qu'il en sortit des ingénieurs instruits; mais ses élèves, parmi lesquels les plus anciens remplissaient toujours les fonctions de répétiteurs, venaient d'être mis en réquisition pour le service du génie militaire, et ses cours étaient interrompus.

Les élèves ingénieurs de la marine allaient chercher une partie de leur instruction spéciale dans la salle dite de la Marine, au Louvre, et chez des maîtres particuliers; ils la complétaient ensuite dans les ports militaires; mais les scellés avaient été mis sur cette salle, en même tems que sur celle

de l'Académie des sciences, cette société savante, comme toutes les autres, ayant été supprimée.

L'École des mines n'était pas en activité; les ingénieurs même restaient dans une complète inaction.

Le corps des ingénieurs géographes, d'abord supprimé en 1791, puis rétabli en 1795, n'avait pas même d'école spéciale où ses officiers pussent acquérir les connaissances exigées pour leurs travaux : il était alors dans un état provisoire, voisin de l'anéantissement.

Effrayé de l'avenir de l'École des ponts-et-chaussées, Lamblardie, son directeur, conçut le plan d'une école préparatoire, où les jeunes gens qui se destinaient à cette profession devaient acquérir les notions élémentaires des mathématiques et de la physique, et bientôt, généralisant sa pensée, il jugea qu'elle pourrait devenir commune aux divers corps d'ingénieurs civils et militaires, auxquels ces connaissances préliminaires sont également nécessaires. Il communiqua cette idée à Monge, qui s'enthousiasma pour un projet si bien en harmonie avec ses grandes vues sur l'utilité des sciences exactes et appliquées qu'il cultivait avec une glorieuse prédilection. Plein d'ardeur pour sa réalisation, Monge se chargea de le communiquer à la réunion de savans que s'était adjointe le Comité de salut public pour accélérer l'armement général de la France : il y fut accueilli avec transport. Carnot et Prieur de la Côte-d'Or, tous deux officiers du génie et anciens élèves de Monge, se chargèrent de le présenter au gouvernement d'alors ; et de ce jour Prieur, se déclarant le protecteur de l'École au sein de la Convention et des assemblées qui lui succédèrent, montra un zèle infatigable pour défendre cette institution naissante et pour assurer ses premiers pas, nécessairement un peu chancelans. C'est principalement à ces trois hommes, LAMBLARDIE, MONGE et PRIEUR, que la France est redevable de l'École polytechnique (1).

(1) A la mort de MONGE, principal fondateur, en 1818, les officiers des divers services publics en garnison à Douai proposèrent une souscription

La *Commission des Travaux publics*, qui venait d'être créée par la Convention, fut chargée, presque à l'insu de cette assemblée, auprès de laquelle les travaux de ces savans passaient inaperçus, des dispositions relatives à l'établissement de la nouvelle école, qui avait été votée dans un paragraphe obscur d'une loi qui ne l'avait pas spécialement pour objet. Ses membres s'établirent au Palais-Bourbon et désignèrent pour les bâtimens de l'École *les écuries, les remises, la salle de spectacle et l'orangerie* : singulière destination de ces dépendances de l'ancienne habitation du prince de Condé !

Veut-on savoir comment on opérât dans ce tems-là pour arriver vite au but ? « On partagea entre plusieurs commissaires, tous destinés à remplir des fonctions dans l'École, le soin de la pourvoir de diverses collections, scientifiques et autres, nécessaires à l'instruction. La commission temporaire des arts, établie près le comité de l'instruction publique, reçut ordre de leur indiquer les objets de ce genre qui se trouveraient parmi les effets nationaux (provenant de la couronne, du clergé, des académies et des confiscations révolutionnaires), de requérir la levée des scellés apposés sur ces objets, et d'en présenter les états au Comité de salut public.

« La formation du cabinet de physique coûta peu de tems et de recherches. Un grand nombre d'instrumens rassemblés par le savant Charles étaient en dépôt dans l'hôtel d'Aiguillon. Barruel y fit choix, pour l'école, de 260 articles, évalués à près de 50,000 f. Une partie de ces instrumens de physique appartenait au garde-meuble de la couronne, quelques-uns à l'Académie des sciences, tous les autres étaient des propriétés particulières. Le cabinet des modèles, la collection de miné-

qui fut ouverte à Paris ; et un monument fut élevé, dans le cimetière du père La Chaise, à *Monge* au nom des élèves de l'École polytechnique. L'association de ceux qui appartenaient aux provinces belgiques prit part à la souscription. Les élèves alors présents dans la nouvelle école ne purent pas assister à ses obsèques ; mais, au premier jour de congé, ils se rendirent en corps au père La Chaise ; et, dans le silence et le recueillement, ils déposèrent une couronne sur sa tombe.

ralogie, le laboratoire de chimie et la bibliothèque furent d'abord composés d'objets d'une semblable origine. Le sentiment pénible excité par de tels souvenirs est à peine adouci par la pensée qu'en cette occasion ce furent la science, la patrie, et non la cupidité qui profita de ces tristes dépouilles....

« L'enseignement de la géométrie descriptive et de ses applications d'après les méthodes nouvelles, inventées par Monge, exigeait aussi un grand nombre de dessins, dont la plus grande partie devait être gravée. La commission des travaux publics fut autorisée à employer vingt-cinq dessinateurs, et un plus grand nombre, s'il était nécessaire. »

Le célèbre Fourcroy avait été chargé de présenter à la Convention un rapport sur la constitution de la nouvelle école. Pour obtenir l'approbation de cette assemblée, il fut obligé de présenter les arts et les sciences « comme d'utiles auxiliaires des soldats républicains. » Son rapport se terminait par ces paroles, où se montrent bien évidemment les vues élevées des fondateurs de la nouvelle institution : « Le comité doit vous dire que la grandeur de cette école est digne du peuple auquel elle est consacrée ; qu'elle sera sans modèle en Europe, qu'elle satisfera doublement et aux besoins de la république et à l'instruction générale que le peuple réclame depuis cinq ans ; qu'elle répandra de proche en proche, et dans toute la République, le goût si avantageux de l'étude des sciences exactes, et que c'est enfin un des plus puissans moyens de faire marcher, d'un pas égal, le perfectionnement des arts utiles et celui de la raison humaine. » Le Comité de salut public crut devoir se justifier de n'avoir pas proposé pour l'appel des élèves « une répartition uniforme sur tout le territoire de la République, comme il fallut le faire pour lever des bataillons. » Telle était alors l'exaltation des idées d'égalité, que le talent et l'instruction étaient considérés comme *un privilège* dangereux pour la liberté. L'École eut encore dans la suite bien des luttes à soutenir pour défendre cet innocent et trop rare privilège.

Pour mettre ses travaux en pleine activité, presque aussi-

tôt après le décret de sa formation, on imagina des cours concentrés (dits *cours révolutionnaires*), de la durée de trois mois et donnés en même tems. Renfermant l'enseignement total de l'École, ils devaient former une instruction complète, quoique accélérée, qui permit, à la fin de ces cours, de partager les élèves en trois classes, correspondantes aux trois années d'études. Mais laissons parler M. Fourey.

« Cependant le jour de l'ouverture des cours s'approchait, et l'on manquait encore d'une grande partie du matériel nécessaire à quelques branches de l'instruction. Il fallut recourir à l'énergique assistance du Comité de salut public. Ce n'était plus, il est vrai, la formidable oligarchie qui, avant le 9 thermidor, disposait souverainement des biens et de la vie des Français; mais le nouveau comité jouissait encore de pouvoirs assez étendus, et n'avait pas entièrement épuisé les ressources extraordinaires amassées par son terrible devancier. Quelques arrêtés, aussitôt exécutés que rendus, pourvurent largement aux premiers besoins. Voici des exemples de la manière dont ces affaires se conduisaient. »

« Carny, chargé de l'établissement des laboratoires, ne pouvant ni trouver d'ustensiles en cuivre, ni en faire fabriquer, faute de matière première, le Comité ordonna à la commission de commerce et d'approvisionnement de fournir, sans délai, six mille livres de cuivre et deux mille livres d'étain; trois jours après, nouvel ordre à la même commission de livrer, pour le même service, quatre-vingts voies de charbon de terre et de bois; et, pour l'éclairage de l'École, vingt mille livres d'huile à prendre dans les magasins du Havre. La semaine suivante, il est enjoint à l'agence des poudres et salpêtres de donner deux barils de potasse et cinq cents livres de salpêtre, pour être employés aux expériences de chimie. Enfin, la commission des armes est chargée de mettre à la disposition de l'École près de deux cents vaisseaux et ustensiles en cuivre qui étaient en dépôt dans l'église de Saint-Severin, sans parler de plusieurs autres objets assez considérables pris en différens lieux. »

C'est à l'aide de moyens semblables qu'on parvint, en quatre ou cinq mois, malgré l'extrême pénurie du trésor, à porter les constructions et les approvisionnements au point de pouvoir commencer tous les cours.

« Le nombre des élèves admis, d'après les premiers examens, fut de trois cent quarante-neuf. Pour atteindre ce nombre, il fallut accorder des dispenses d'âge à beaucoup de candidats : soixante-dix d'entre eux avaient plus de vingt ans ; il s'en trouvait vingt-sept qui en avaient moins de seize ; un de ces derniers n'avait que douze ans et demi, plusieurs étaient au service militaire. L'un de ceux-ci, âgé de près de vingt-cinq ans, avait perdu un bras dans l'Inde sur l'escadre de Suffren. On dérogea, en faveur de ceux qui appartenaient à des familles nobles, à une loi du 16 avril de cette même année (27 germinal an 2), qui interdisait l'entrée de Paris aux membres de la noblesse. Enfin, le Comité de salut public ayant autorisé les élèves des services publics à se présenter au concours, il en vint un du génie militaire, deux du génie maritime, et vingt-deux des ponts-et-chaussées, dont quelques-uns sortaient de l'école provisoire, établie à Toulouse pour ce dernier service. »

Toutes ces dispositions n'étaient qu'accessoires dans une institution dont l'objet principal était d'étendre les connaissances et de fortifier l'intelligence des jeunes gens appelés à jouir de ses bienfaits. L'opération la plus importante consistait dans le choix des instituteurs. Heureusement le gouvernement jeta les yeux sur les hommes les plus capables, sur ceux même qui avaient embrassé avec chaleur le plan de cette grande école, qui avaient animé de leur zèle les élèves-instructeurs formés dans les cours concentrés dont nous avons parlé (1). Ce furent :

1^o Géométrie descriptive. { MONGE, décédé.
 { HACHETTE, adjoint.

(1) L'histoire doit faire une mention particulière de MONGE qui, par pur dévouement pour la science, s'enfermait des journées entières avec les

- 2^e Analyse. { LAGRANGE, décédé.
 ABUGAST, décédé.
 FERRY (1).
- 3^e Mécanique rationnelle : PRONY.
- 4^e Physique. { HASSENFRATZ, décédé.
 BARRUEL, adjoint, décédé.
- 5^e Chimie. 1^{re} Année. { FOURCROY, décédé.
 VAUQUELIN, adjoint.
 2^{me} Année. { BERTHOLLET, décédé.
 CHEAPTAL, adjoint.
 3^{me} Année. { GUYTON DE MORVEAU, décédé.
 PELLETIER, décédé.
- 6^e Architecture : BALTARD.
- 7^e Fortific. { Le g^{ral} D'ARÇON, pour les cours
 préparatoires, décédé. } auxquels { CATOIRE (2),
 DOBENHEIM, anc. of^{er} du génie. } succédèrent { décédé,
 MARTIN DE CAMPREDON, 1^{er}-g^{al} } bientôt { et
 du génie en retraite. } SAY (3), dé-
 cédé.
- 8^e Dessin. { NEVEU, décédé.
 MÉRIMÉE, LEMIRE, BOSIO, adjoints.
- 9^e Travaux civils.—LAMBLARDIE, décédé, en même tems D^{teur} de l'École.
- 10^e CHAUSSIER, médecin de l'École, fut chargé de faire un cours de salu-
 bilité. LAPLACE et BOSSUT étaient examinateurs pour l'admission des
 élèves dans les divers services publics (4).

M. Fourey nous montre ensuite les difficultés croissant avec le dévouement des instituteurs, du directeur et des élèves ; les funestes effets de la pénurie dans laquelle l'École

élèves-instituteurs qu'il enflammait de son ardeur et de son génie. Pour cette école préparatoire on choisit l'hôtel situé quai Voltaire, n^o 7, qui était à la disposition du Comité de salut public.

(1) Notre savant collaborateur.

(2) Colonel, commandant le génie à l'armée de Saint-Domingue, en 1802, et mort dans cette expédition.

(3) Capitaine du génie, tué au siège de Saint-Jean d'Acre.

(4) Nous empruntons cette liste, en la complétant, à une Notice sur la création de l'École polytechnique, publiée par M. HACHETTE. La liste que donne M. FOUREY n'est pas complète.

tomba bientôt avec tous les autres établissemens d'utilité publique; les attaques qu'elle eut à soutenir; les modifications successives que son organisation première dut éprouver; la réorganisation des écoles spéciales des services publics pour les mettre en harmonie avec elle; les débouchés nouveaux qui furent ouverts à ses élèves; la part qu'ils prirent aux commotions intestines de la France, et les plaintes véhémentes qui furent portées au sein de la Convention et des autres assemblées politiques contre leur incivisme prétendu (1).

Malgré les difficultés de tout genre qui entourèrent la jeune institution à son berceau, malgré les désastreux effets des assignats et de la disette qui forcèrent le tiers de ses élèves à se retirer au bout de quelques mois, ses cours avaient déjà acquis une si grande célébrité, que, quelques services publics ayant sollicité pour leurs élèves l'avantage d'y perfectionner leur instruction, l'autorisation d'en suivre les exercices fut accordée, vers la fin de la première année, par le gouvernement, à quarante jeunes officiers du génie, à trente-huit élèves de l'École des mines, à deux élèves de l'agence des poudres, et à quatorze élèves de l'École des ponts-et-chaussées. Bien que l'instruction de la plupart des élèves admis dans le courant de cette première année fût très-incomplète, et que leurs travaux eussent souvent été interrompus par des circonstances politiques auxquelles ils ne pouvaient pas rester insensibles, ces premiers nés de l'École ne sont pas ceux de ses enfans qui lui font le moins d'honneur (2).

(1) Aux journées du 12 germinal et du 1^{er} prairial an III, la plupart des élèves avaient combattu avec la Convention contre les jacobins. Le 13 vendémiaire an IV, ils prirent les armes avec les citoyens de Paris contre la Convention, et une enquête fut faite dans l'École par ordre du Comité de salut public.

(2) Parmi les hommes qui en faisaient partie, on remarque MM. *Biot, Cordier, Héricart de Thury, Brochant de Villiers, Héron de Villefosse,*

Bientôt les événemens politiques amenèrent les professeurs et les élèves sur des terres étrangères. Monge et Berthollet furent appelés au delà des Alpes pour choisir les objets d'art dont la bravoure de nos soldats devait orner la France victorieuse. Toujours attentifs à la prospérité de l'École, ils enrichirent sa bibliothèque et son cabinet de physique d'ouvrages et d'instrumens tirés des musées et des bibliothèques de l'Italie.

Cependant, dévoré du désir d'occuper l'attention publique de sa gloire et d'achever de fasciner les yeux de la nation par le merveilleux d'une guerre orientale, Bonaparte préparait son expédition d'Égypte; et, pour lui donner plus d'éclat, faisait un appel aux savans, curieux d'explorer l'antique et célèbre terre des Pharaons et des Ptolémées. «L'École polytechnique ne pouvait rester étrangère à une entreprise

Malus, décédé, *Poinsot*, membres de l'Académie des sciences; *Jomard*, de *Chézy*, *Valchenaër*, membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; *Bigot de Morogues*, correspondant de l'Institut; *Descotil*, *Picot-Lapeyrouse*, *Trémery*, *Boucharlat*, *Clément-Désormes*, de *Vailly*, *Dinet*, *Francaeur*, *Sédillot*, connus dans le monde savant; les lieutenans-généraux *Bertrand*, grand-maréchal du palais de Napoléon; *Dode de la Brunerie*, *Haxo*, *Berge*, *Kirgöner*, tué à Bautzen; les maréchaux-de-camp *de Ponthon*, *Label*, *Bernard*, directeur du génie militaire aux États-Unis; *Rohaut de Fleury*, *Varenghien*; les colonels *Castillon*, *Emy*, *Henry*, tué à l'armée; *Izouard*, *Delapisse*, *Prost*, *Boussaroque-Delafont*, *Capelle*, *Goll*, *Husson*, *Lafaille*, *Pagniot*, décédé; *Schouller*, *Vainsot*; MM. *Delaville-Gonthier*, pair de France, ancien préfet; de *Sainte-Aulaire*, *Lamandé*, *Jars*, *Marchegay de Lusigny*, *Augustin Périer*, de *Bérigny*, membres de la Chambre des députés; *Maillard*, *Tupinier*, conseillers d'État; *Brisson*, *Cuvette*, *Dutens*, *Jousselin*, de *Saint-Genys*, inspecteurs divisionnaires des ponts-et-chaussées; *Bcaunier*, inspecteur divisionnaire des mines; *Cottu*, conseiller à la Cour royale de Paris; *Fréteau de Peny*, avocat général près la Cour de cassation; *Roudu* aîné, procureur général près la Cour des comptes; *Chabrol*, préfet de la Seine; *Rogniat*, préfet de l'Ain; *Busch*, *Bernard*, *Jobard-Dumesnil*, anciens préfets; *Choron*, directeur de l'Institution royale de musique religieuse, et une foule d'autres hommes distingués qui ont succombé vaillamment sur les champs de bataille, ou qui remplissent des fonctions honorables dans les divers services publics et même dans les professions libres de la société.

intéressante pour les sciences. Plusieurs de ses membres y furent appelés : Fourier, Berthollet, et, plus tard, Monge lui-même, qui était retourné depuis trois mois en Italie pour organiser une république romaine. Le premier fut suppléé à l'école par GARNIER, le second par CHAPTAL. Trente-neuf élèves, les uns déjà pourvus d'emplois dans les services civils et militaires, les autres n'ayant encore d'autres titres que celui d'élèves de l'École polytechnique, allèrent, sur leurs pas, prendre part aux dangers et à la gloire de l'armée d'Orient. Huit d'entre eux y périrent, victimes de la guerre ou du climat. Dix-sept autres furent les coopérateurs de cette commission des sciences et des arts qui conquérait l'Égypte ancienne sur l'oubli, l'ignorance et le tems, pendant qu'une héroïque poignée de guerriers français arrachait l'Égypte moderne à la domination des Mamelucks et des Ottomans. Quelques-uns ont placé leurs noms avec honneur dans le beau monument, seul et magnifique reste de cette noble conquête, et que la voix publique a coutume de nommer *le grand Ouvrage sur l'Égypte* (1). »

Cette famille savante se trouvait donc ainsi disséminée. Ses membres, liés entre eux par l'amitié encore plus que par la science, restaient séparés, mais ce sacrifice même était honorable pour l'École. Il faut voir, dans le livre de M. Fourey, l'expression si vraie de ces sentimens affectueux des maîtres pour les élèves et des élèves pour les maîtres. A peine arrivé à Paris avec le général Bonaparte, Monge, impatient de voir son ouvrage, se rend au conseil de l'École. Le procès-verbal même de la séance a eu soin de nous rappeler cette circonstance : « Le conseil suspend toute délibération pour se livrer à

(1) FOURIER, alors professeur d'analyse à l'École, aujourd'hui l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, fut chargé de rédiger la préface de ce grand ouvrage, et cette composition remarquable lui a ouvert les portes de l'Académie française. Le dernier membre admis dans cette compagnie littéraire, M. DE BARANTE, pair de France, est un élève de la promotion de 1798.

l'effusion de ses sentimens de joie sur le retour de Monge et de Berthollet. Monge était présent : il recueille avec sensibilité les doux épanchemens de l'amitié qui lui sont prodigués par ses collègues; puis, par une heureuse diversion, il ramène les souvenirs sur les jeunes élèves de l'École polytechnique qui les ont accompagnés. Tous se sont distingués par leur conduite et leurs talens; ils se sont montrés hommes faits avant l'âge : au combat, ils égalaient les vieux grenadiers; au travail périlleux des sièges, ils rivalisaient de sagesse et de sang-froid avec les ingénieurs consommés.... »

La retraite de Lagrange suivit de près le retour de Monge. Le grand géomètre avait trop présumé de ses forces, en se chargeant, « pour concourir aux progrès de l'École centrale des travaux publics, » d'un cours d'analyse, en dehors des cours réguliers, et dont l'objet était l'avancement même de la science. Il écrivit au conseil que la faiblesse de sa poitrine ne lui permettait plus de continuer ses leçons, mais qu'il conserverait toujours un intérêt sincère à un établissement qu'il regardait comme l'un des plus beaux ornemens de la République. Ces leçons de Lagrange avaient lieu en présence de la totalité des élèves. « C'était là, dit un autre savant, qu'il fallait assister pour se faire une idée de l'enthousiasme de cette jeunesse passionnée du désir de s'instruire, afin de mieux servir son pays; pour voir d'habiles professeurs rendre hommage à un si grand esprit, se confondre avec les élèves, afin de s'éclairer plutôt de sa lumière et de prendre en quelque sorte, sur le fait, le génie de l'invention; et pour juger du religieux silence de ce nombreux auditoire, quand une interruption inattendue indiquait chez l'illustre géomètre une de ces profondes distractions qu'une idée imprévue venait parfois lui causer. » (*Biographie universelle de Michaud*, article *Lagrange*, par M. MAURICE.)

Quelques années après, Berthollet, qui faisait aussi un *cours de perfectionnement* de chimie, se démit volontairement de sa place d'instituteur. Il écrivait au gouverneur : « J'ai vu avec regret arriver le terme qui me sépare d'une institution qui

m'inspira, dès son origine, le plus vif intérêt. Si je n'ai plus le bonheur de coopérer avec mes célèbres confrères à cultiver des talents consacrés à la patrie, je leur resterai uni par l'amitié et par les vœux que je fais pour l'établissement le plus utile à la propagation et aux progrès des lumières. » Il recommandait *un jeune ami* à la bienveillance du chef de l'École, et ce jeune ami était *Gay-Lussac* (élève de la promotion de 1797, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences).

L'École subit encore quelques modifications dans son personnel et dans son organisation. Les plus importans de ces changemens, depuis sa fondation, furent amenés par le décret qui réduisait ses cours de trois à deux années, en 1798, et par celui qui eut pour objet le casernement des élèves, en 1804, et qui causa sa translation dans les bâtimens de l'ancien collège de Navarre, où elle se trouve encore aujourd'hui. Dès ce moment, tout y prit un appareil guerrier : le bataillon de l'École polytechnique reçut au couronnement un drapeau, comme les autres corps militaires. La devise de l'École y était écrite en lettres d'or et en caractères de cuivre sur les gibernes des élèves ; on y lisait :

POUR LA PATRIE,
LES SCIENCES
ET
LA GLOIRE (1).

L'École continuait ses études laborieuses et pacifiques. Seulement, dans les dernières années de l'empire, elles furent troublées par des demandes extraordinaires d'officiers d'artillerie de bonne volonté, les besoins de cette arme devenant de plus en plus pressans et ne permettant pas d'attendre la fin des cours pour recruter ses cadres. Ces demandes étaient toujours reçues avec transport de la part des élèves qui se con-

(1) M. ARAGO, membre de l'Académie des sciences, fut le premier porteur du drapeau du bataillon.

sacraient à l'état militaire, impatient qu'ils étaient d'arriver sur les champs de bataille.

Au commencement de 1814, le territoire de la France était envahi : le sol de la patrie avait été violé par des soldats étrangers. Les élèves demandèrent à l'Empereur de marcher les premiers aux frontières. Comme leur langage était trop simple, que leur adresse consistait en trois ou quatre lignes énergiques, et qu'il n'y avait rien pour la personne du chef de l'État, elle n'eut pas l'honneur d'être insérée dans le *Moniteur* qui grossissait minutieusement ses colonnes des adresses les plus adulateurs et souvent les moins intéressantes. Napoléon voulait fondre le bataillon de l'École dans l'infanterie de sa garde. Le gouverneur M. le comte DE CESSAC osa présenter des objections qui furent écoutées.

«Un décret impérial ordonna la formation d'un corps d'artillerie de la garde nationale, lequel devait consister en douze compagnies, dont six composées de militaires invalides de l'Hôtel, trois des étudiants en droit et en médecine, et les trois autres des élèves de l'École polytechnique. Les étudiants, dès la première revue qui en fut passée, témoignèrent de si mauvaises dispositions pour ce service, que l'on renonça aussitôt à les y employer (1). Les élèves s'y portèrent avec beaucoup d'ardeur. L'entrée dans l'École des douze pièces de canon, destinées à cette branche d'instruction nouvelle, fut saluée par eux des plus vives acclamations. D'abord on voulut continuer les études, en y dérochant seulement certaines heures pour vaquer aux exercices d'artillerie ; bientôt cela devint impossible. De nombreux détachemens furent commandés chaque jour pour le service des batteries qui défendaient les abords de la capitale, et les élèves qui n'étaient pas occupés à la garde des bar-

(1) Les étudiants en droit mutilèrent la statue de l'Empereur, les étudiants en médecine brisèrent la voiture du sénateur chargé de les haranguer. La plupart de ces jeunes gens, qui avaient déjà fourni un ou plusieurs remplaçans pour le service militaire, quittèrent Paris immédiatement pour fuir les atteintes d'une police ombrageuse et cruelle.

nières s'exerçaient sans relâche à la manœuvre du canon. Ainsi s'écoulèrent le mois de février et presque tout le mois de mars.

« Cependant, les corps d'armée des maréchaux Mortier et Marmont, poussés par des forces très-supérieures, n'étaient plus, le 28 mars, qu'à une ou deux marches de Paris, et il était facile de prévoir qu'une action aurait lieu sous ses murs. Afin de seconder les troupes qui auraient à la soutenir, on remit aux compagnies de canonniers formées dans l'Hôtel des Invalides, et dont presque tous les hommes étaient amputés d'une jambe ou d'un bras, le service des batteries de position établies aux barrières; et l'on organisa en toute hâte une réserve mobile de trente bouches à feu, qui fut servie par les élèves, auxquels on joignit trente canonniers de la garde, pour faire l'office de pointeurs et de chefs de pièces. Cette réserve fut placée, le 29 mars, à la barrière du Trône. Le 30, pendant que les deux maréchaux, avec une poignée de soldats, disputaient aux nombreuses divisions russes et prussiennes les hauteurs qui dominent Paris du nord au levant, l'artillerie de réserve se porta, vers onze heures, sur le chemin de Vincennes, d'où elle commença un feu assez vif contre la gauche de l'armée ennemie. Aucune troupe d'infanterie ou de cavalerie n'avait été commandée pour soutenir ce mouvement, à l'exception de quelques gendarmes à cheval, qui furent détachés sur la droite pour éclairer le flanc de la batterie.

« Tout à coup ces gendarmes reparaissent, suivis de plusieurs escadrons russes, qui, d'après la situation des lieux, ne furent aperçus et reconnus pour ennemis que lorsqu'ils atteignaient déjà les pièces les plus avancées. Celles-ci les accueillent d'une décharge presque à bout portant, et se retirent avec précipitation vers la barrière du Trône; mais, resserrées dans un étroit espace, elles s'embarrassent entre les pièces qui n'avaient pas encore commencé le mouvement; les caissons se mettent en travers, et toutes ces voitures se trouvent pelotonnées de telle sorte, que la cavalerie ennemie, ne pouvant pénétrer dans cette barricade, est obligée de la tourner. Alors les élèves parviennent à dégager deux pièces

dont le feu, joint à celui de l'artillerie en position près de la barrière, force les lanciers à la retraite. Au même instant, un escadron de cuirassiers français se met à leur poursuite, leur reprend deux canons qui, aventurés au-delà de la route, avaient été abandonnés; et les élèves, traînant eux-mêmes les pièces demeurées sans chevaux, recommencent le feu pour ne plus cesser qu'à la fin de l'action. Il y eut deux tambours tués, un officier et onze élèves blessés de coups de sabre ou de lance, et six emmenés prisonniers. Huit autres furent brûlés par l'explosion de quelques gargousses; accident qui doit d'autant moins surprendre de la part d'artilleurs aussi inexpérimentés, qu'ils n'avaient pas été conduits une seule fois à l'exercice du tir, de peur d'alarmer les habitans de la capitale. »

Cette relation n'est pas tout-à-fait exacte. Un nombreux détachement de gardes nationaux, commandé pour soutenir la batterie de réserve, refusa de sortir, et 250 élèves environ, attachés aux pièces mobilisées, marchèrent seuls au combat. La batterie ne pouvait pas se retirer à la hâte, car il n'y avait plus de chevaux pour traîner les pièces. Pendant qu'on tirait, les soldats du train, voyant le danger de leur position, avaient coupé leurs traits et s'étaient enfuis malgré les cris des vieux canonniers qui engageaient leurs jeunes camarades à sabrer ces lâches. Au commencement de la confusion générale, les officiers avaient commandé la retraite, et, voyant qu'il était impossible de résister, ils étaient déjà loin, que plusieurs élèves, armés de leur écouvillon ou de leur briquet, luttaient corps à corps avec les hulans; on leur avait ôté leurs fusils pour les donner à la garde nationale de Paris. Dans une pareille échauffourée, il n'y avait d'autre parti à prendre que de se rendre en toute hâte à la barrière; mais à peine arrivés, les élèves, désolés d'avoir perdu un instant leurs pièces, s'excitent, s'encouragent, et le sabre à la main s'élancent avec les cuirassiers pour les reprendre. L'élève *Malpasutti*, l'un de ceux qui furent décorés par le roi, voyant dans la plaine le cheval d'un cavalier tué, saute dessus, et court charger à la tête de

l'escadron; les prisonniers furent pris à leurs pièces, au moment où ils venaient de lâcher une décharge à bout portant. Quelques jours après, ils furent relâchés par les soins du savant M. de *Humboldt* qui, se rappelant l'accueil amical qu'il avait reçu si souvent dans l'intérieur de l'École, fit, à cet effet, une démarche personnelle auprès du roi de Prusse. Pour comble de malheur, les élèves mouraient de faim : la voiture qui leur portait des vivres avait été pillée en route par des cuirassiers affamés. Il y eut en tout trente et quelques blessés ou brûlés, mais ils ne furent pas tous portés sur les listes de l'administration, vu qu'à la suite de l'affaire, plusieurs s'étant retirés chez leurs parens ne rentrèrent à l'École que lorsque le travail fut terminé. Après la retraite de l'armée, le bataillon étant rentré à l'École, les professeurs témoignèrent aux élèves, de la manière la plus touchante, quels sentimens pénibles les agitaient pendant la bataille du 50 mars. MM. *Andrieux*, professeur de littérature, et *Durand*, professeur d'architecture, furent émus, en parlant aux élèves, au point de verser des larmes.

Pendant les cent jours, les élèves furent encore organisés en compagnies d'artillerie, exercés au tir au polygone de Vincennes, et enfin, attachés à la réserve avec la garde impériale, durant les actions qui eurent lieu sous les murs de Paris. Quelques mois après (le 15 avril 1816), l'École fut licenciée, à l'occasion d'une affaire de discipline intérieure, que le ministre saisit avec empressement pour modifier son organisation et changer une partie du personnel. Elle fut réorganisée, vers la fin de cette même année, sous la protection du duc d'Angoulême, en conservant, à peu de choses près, les mêmes cours et les mêmes professeurs, mais non les mêmes chefs civils et militaires. Le cours d'art militaire fut retranché; on y ajouta un cours d'arithmétique sociale; au cours de grammaire et de belles-lettres il fut joint un cours d'histoire et de morale. Le régime intérieur devint celui d'un collège civil. Depuis lors, les changemens qui s'y sont opérés

sont insignifiants. On a rendu l'habit militaire aux élèves, sans leur donner des armes (1).

Nous avons passé en revue les principaux événemens historiques qui concernent cet établissement; il ne serait pas moins intéressant de suivre M. Fourey dans les nombreux détails qu'il donne sur les modifications que durent subir ses cours. On y verrait une espèce de procès-verbal des discussions auxquelles ces changemens importants, quoique inaperçus, ont donné lieu dans le sein du Conseil de perfectionnement, institution précieuse, destinée à maintenir l'École à la hauteur où ses fondateurs l'avaient placée; à chercher toujours de nouvelles améliorations; à établir son système d'enseignement dans des rapports convenables avec ceux des diverses écoles spéciales qui en forment le complément; et à disposer les heures de travail de manière à ce que les études, en variant sans cesse, puissent se succéder sans se nuire et sans trop fatiguer les élèves.

L'École polytechnique, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, avait deux objets à remplir dans l'esprit de ses fondateurs: celui de former des ingénieurs, et celui, non moins important, de répandre la connaissance des sciences physiques et mathématiques au sein de la société générale. A-t-elle atteint ce double but? Le seul reproche qu'on puisse peut-être lui faire, quant au premier, c'est de donner trop d'extension à l'étude des mathématiques pures, qui prend la plus grande partie du tems des élèves. Qu'on interroge les ingénieurs des divers services publics, tous s'accorderont à dire que les notions transcendantes leur sont rarement utiles; mais que le dessin, l'art de tracer les épures, la géométrie descriptive, avec ses nombreuses applications,

(1) L'artillerie et le génie se plaignent avec raison de ce qu'on n'a pas rendu des armes aux élèves. Non-seulement l'exercice militaire est nécessaire pour leur santé, mais il donne l'habitude d'une tenue convenable dans ces deux services qui reçoivent à eux seuls les trois quarts de ces jeunes gens. Des officiers, destinés à commander des compagnies de canonniers ou de sapeurs, doivent manier l'épée et le fusil avec la même facilité que la plume et le compas.

des connaissances étendues en mécanique appliquée, en physique, en chimie, leur sont nécessaires à tous les instans, selon les diverses fonctions qu'ils ont à remplir. On pourrait donc, sans inconvénient sensible, retrancher du programme quelques théories du calcul infinitésimal et de la mécanique rationnelle, pour donner plus de développement aux autres branches de l'instruction, et pour soulager les élèves, qui sont écrasés de travail. Ou, si l'on tient à conserver les cours d'analyse dans toute leur intégrité, qu'on garde les élèves trois ans à l'École, comme dans l'origine, alors on pourra fortifier certains cours les plus utiles, et même en introduire de nouveaux.

L'École a-t-elle servi à propager les connaissances scientifiques qui restent dans son ressort? Oui, sans doute, sous ce rapport aussi elle a rendu d'immenses services; mais elle pourrait en rendre de bien plus grands encore, si le plan des hommes de génie qui en avaient jeté les bases n'avait pas été successivement rétréci. Au lieu d'en faire, au profit unique du gouvernement, une espèce de couvent scientifique, dont les portes sont murées, comme on le voit aujourd'hui, ses cours seraient publics; et, de même que jadis, les anciens élèves auraient la faculté d'y venir recueillir de nouveau, pendant leur séjour à Paris, des notions indispensables et trop souvent oubliées. L'enthousiasme de la science et de la patrie, l'ardeur qui enflammait ses anciens maîtres et ses anciens disciples, n'y seraient pas remplacés par la froideur et l'ennui; on n'y travaillerait pas plus que l'on ne le fait actuellement; car, à cet égard, l'École ne laisse rien à désirer, quoiqu'on en ait dit à la tribune; mais ce travail soutenu ne serait pas seulement excité par la crainte de ne pas être placé dans les services publics. On y cultiverait les sciences avec plus de goût; de jeunes et brillantes intelligences, au grand air de la concurrence et de la publicité, prendraient un essor plus élevé. Au lieu de restreindre les admissions au point de ne pas même satisfaire aux demandes des services publics, on y admettrait tous les jeunes gens capables d'en suivre les exerci-

ces, et le nombre n'en serait toujours que trop limité. Tous ceux qui voudraient, à leurs frais, y fortifier et compléter leur éducation, seraient reçus avec empressement; on n'y retrouverait pas les traces de l'ancien esprit de l'école de Mézières, esprit exclusif, ami du privilège et du secret. Des étrangers favorisés ne seraient pas, au détriment des enfans de la France, accueillis dans ses amphithéâtres. Le développement de cette grande et glorieuse institution ne serait pas arrêté par des considérations purement domestiques, et peut-être aussi par la crainte d'un surcroît de travail de la part de quelques hommes qu'on pourrait soulager en partageant leurs fonctions. Des fils de pairs, les enfans des familles opulentes, comme on en a déjà vu plusieurs, viendraient y recevoir une instruction vraiment forte et libérale. Les hommes appelés à créer, à perfectionner ou à diriger des usines, des manufactures, des mines, de grands travaux indépendans de l'action du gouvernement, y puiseraient les élémens de leur fortune particulière et de la prospérité nationale. On rendrait à l'École polytechnique des services publics qui lui reviennent naturellement : celui de l'état-major, que des considérations étrangères au bien du service lui ont fait perdre; celui de l'enseignement universitaire des sciences physiques et mathématiques, dans lequel ses élèves introduiraient sans doute à la longue l'habitude des applications aux arts utiles; celui de la marine militaire, surtout, où l'École polytechnique a déjà versé, à diverses époques, des sujets distingués; les promotions nombreuses d'officiers qu'elle y enverrait porteraient dans cette arme l'esprit d'observation et de perfectionnement, le zèle, l'instruction, la discipline qui distinguent si éminemment nos corps de l'artillerie et du génie; et la marine française saurait bien reprendre le rang qui lui est dû sur les mers. Non-seulement l'École élargirait ses portes, mais les écoles spéciales, telles que celles des mines, des constructions de vaisseaux, des ponts-et-chaussées, admettraient des externes, comme on l'a vu quelquefois. Telle sera cette institution quand elle sera replacée sur ses véritables bases.

En 1827, on ne reçut que cent vingt nouveaux élèves; en 1828, cent trente-quatre sur près de quatre cent quarante candidats, dont plus de la moitié étaient admissibles. Il manque en ce moment près de cent trente lieutenans dans les cadres de l'artillerie, et l'on ne sait comment y pourvoir. Les sous-officiers, quoique beaucoup plus instruits que ceux de l'infanterie, ne le sont pas suffisamment pour remplir les fonctions variées de leur arme. On s'en tient strictement à l'ordonnance qui leur accorde le tiers des lieutenances vacantes. Le corps des constructeurs de la marine ne compte pas assez d'officiers. A Brest, notamment, il ne s'en trouve que onze pour diriger les travaux de quatre ou cinq mille ouvriers libres, non compris trois mille forçats; pour armer et désarmer les bâtimens, pour présider aux constructions nouvelles, à la réception des bois, etc. Aussi, malgré leur dévouement et leur activité, peuvent-ils à peine suffire au service. Ils devraient être vingt dans un port de cette importance.

Quoiqu'on ait construit tout récemment un grand bâtiment de plus à l'École polytechnique, elle ne peut loger aujourd'hui que deux cent cinquante élèves, tandis qu'elle en contenait, dans les anciens bâtimens seuls, trois cent quarante-quatre, au 30 mars 1814. L'administration s'est établie fort au large, et l'on a si bien divisé et subdivisé l'intérieur de la caserne, pour détruire tout lien fraternel entre les élèves, qu'on est forcé de refuser son entrée à un grand nombre de jeunes gens pleins d'ardeur et doués d'une instruction suffisante.

Depuis 1816, deux Français seulement ont été admis dans ses amphithéâtres, et l'un d'eux est le duc de Chartres. Toutes les demandes ont été impitoyablement refusées. Mais les étrangers ont été plus heureux : des Russes, des Polonais, des Suédois, des Prussiens, des Anglais, des Espagnols, des Suisses, des Hanovriens, des Piémontais, des Brésiliens, ont pu suivre ses cours. Assurément nous sommes des premiers à applaudir à cette hospitalité généreuse et digne d'un peuple éclairé; mais encore ne faut-il pas qu'une nation refuse à ses enfans des faveurs qu'elle accorde si libéralement à ceux des étrangers.

Parmi ces derniers qui ont suivi les cours dans l'ancienne ou dans la nouvelle école, on distingue MM. *Brugmann*, Hollandais, président de l'université de Leyde; *Dorothee Proios*, Grec, depuis archevêque d'Andrinople, et mis à mort par les Turcs, au commencement de l'insurrection grecque; de savans professeurs des universités de Wilna, de Varsovie, de Cracovie, de Munich, d'Upsal, de Turin, de Madrid, et d'autres hommes distingués.

C'est ici le lieu de faire observer combien les élèves, au sortir des écoles des services publics, sont peu récompensés de leurs longues et fatigantes études, et des dépenses considérables qu'ils ont dû faire pour s'y adonner. On voit maintenant dans l'artillerie des promotions entières d'officiers qui ont 12, 13, 14 ans de service, sans autre grade que celui de lieutenant, avec une solde dont le maximum est de 1,700 francs. Les officiers de ce corps, et ceux du génie militaire qui ont les mêmes appointemens, sont rétribués d'une manière indigne d'une grande nation; aussi le découragement s'y fait-il sentir. Cette observation peut s'appliquer aussi aux constructeurs des vaisseaux. Les sous-ingénieurs (c'est-à-dire, la masse du corps) ne touchent que 2,200 francs, somme insuffisante pour des chefs de service, dont la responsabilité est grande, les travaux pénibles et les occupations très-multipliées. A Brest, le corps des ingénieurs de la marine qui, en tems de paix, règle et dirige l'emploi de près de quatorze millions de francs, ne coûte pas plus de 40,000 francs pour tout son personnel, tout juste autant qu'un receveur général qui vit dans l'abondance et souvent dans l'oisiveté.

Dans une institution publique, les jeunes gens ne reçoivent pas seulement une instruction commune, ils y puisent aussi des principes de conduite dépendant de l'esprit qui les anime. Les anciens élèves seront étonnés de ce que M. de Fourcy ne fait pas ressortir les sentimens nobles et généreux qui régnaient parmi eux : il nous fait connaître les actes de désintéressement des maîtres, n'aurait-il pas pu citer aussi

tous les traits qui honorent les disciples (1) ? Il nous parle, à l'occasion du licenciement, en 1816, d'une *organisation occulte* de ces derniers; il veut sans doute faire allusion à leur esprit de corps, dans lequel il n'y avait assurément rien *d'occulte*, car tout était franc, loyal et décidé dans leur allure. Peut-être leurs maximes de confraternité amenaient-elles quelques abus; mais n'y a-t-il pas plus d'inconvéniens dans l'absence de tout lien fraternel entre des jeunes gens qui portent le même uniforme? Sait-on en quoi consistait cet esprit de corps tant calomnié? à inculquer aux

(1) Nous y voyons qu'en 1798, époque où la durée des cours fut réduite de trois à deux ans, M. FERRY, sur qui tomba la réforme de l'un des emplois d'instituteur d'analyse, offrit de concourir gratuitement à l'enseignement de la stéréométrie jusqu'à l'arrivée de Monge, qu'une mission en Italie retenait loin de l'École; que M. DURAND a cédé à l'École la propriété de deux grands ouvrages d'architecture, sous la condition qu'après sa mort le produit en serait consacré à payer la pension d'élèves peu fortunés; qu'en 1800, MONGE et BERTHOLLET, ayant été nommés sénateurs, déclarèrent qu'ils continueraient leurs fonctions de professeurs, en laissant à l'École leurs appointemens pour être attribués aux tableaux de perfectionnement entrepris par les instituteurs; que, peu de mois après, l'École ne recevant pas des fonds suffisans du gouvernement, alors obéré, le conseil d'instruction décida que chacun de ses membres laisserait une partie de son traitement pour subvenir au service du matériel; que, dans la même année, FOURCROY, nommé conseiller d'État, continua de remplir les fonctions d'instituteur, et que le traitement qui lui était dû à ce titre fut appliqué sur sa demande aux frais des manipulations chimiques; que, dans le même tems, plusieurs élèves firent le sacrifice de leur solde en faveur de leurs camarades nécessiteux, de telle manière que les noms des bienfaiteurs et des donataires restaient également inconnus. M. Fourey aurait pu parler d'un usage dont nous avons vu plusieurs exemples. Si un élève, dans l'ancienne École, ne pouvait pas payer son équipement d'officier, ou sa pension, qui était de 800 francs sous l'empire, il confiait son secret à un ami; celui-ci en prévenait un sergent-major qui faisait une circulaire pour proposer une souscription à cet effet. La somme nécessaire était aussitôt fournie sans que personne sût ou cherchât à savoir quel était le camarade qui devait la toucher.

nouveaux un dévouement absolu à la patrie, à faire de nombreux actes de bienfaisance, à se soutenir mutuellement, à témoigner respect et reconnaissance aux professeurs. Ce fut à cet esprit de corps si méconnu que les élèves durent la conduite pleine de réserve et de dignité qu'ils ont toujours tenue et qu'ils tiennent encore dans Paris, en punissant sévèrement dans leur sein toute action contraire à l'honneur et à la délicatesse. Ce fut à l'esprit de corps que l'on dut, en 1815, au milieu de l'effervescence générale, le maintien d'une confraternité inaltérable, malgré la diversité des vœux et des sentimens politiques. On vit des volontaires impériaux, des volontaires royaux soutenir chaudement leurs opinions à la même table, sans qu'aucun nuage vînt troubler les sentimens d'affection qui les unissaient. C'était à l'esprit de corps qu'on dut de voir, en 1815, huit élèves, envoyés simples canonniers dans des régimens d'artillerie, pour des fautes de discipline générale, recevoir chacun une pension de 1,000 francs de leurs camarades, jusqu'au jour qu'une promotion extraordinaire de 60 officiers d'artillerie de bonne volonté alla demander leur grâce à l'Empereur. C'était l'esprit de corps qui, pendant la retraite de l'armée, après le combat du 50 mars, au milieu du pillage et du désordre général, prescrivait aux élèves de payer religieusement tout ce qu'ils prénaient dans des chaumières à moitié abandonnées. Ce fut à l'esprit de corps qu'on dut, en 1815, la conduite droite et pure des élèves qui, ayant horreur des guerres civiles, ne demandèrent jamais en corps à marcher que contre les étrangers. Sans cet esprit de corps, poussés comme ils l'étaient, on les aurait vus successivement s'offrir à tous les partis vainqueurs. C'est enfin à cet esprit de corps, qui est toujours cher au souvenir des anciens élèves, que, sans autre titre, l'auteur de cet article a dû d'être tout récemment accueilli avec cordialité à Cherbourg, à Brest, à Lorient, à l'arsenal de Rennes, où il a recueilli quelques-uns des renseignemens insérés dans cette analyse. Plût à Dieu

qu'un semblable esprit de corps animât toute la jeunesse française (1)!

Ce reproche est le seul que nous adresserons à M. Fourcy, qui, n'ayant pas été élevé dans l'ancienne école, n'a pu être placé convenablement pour en juger l'esprit. Son ouvrage est celui d'un écrivain consciencieux qui ne s'effraie pas des recherches : les faits y sont présentés avec ordre, précision et clarté. En le composant, il s'est attiré des droits à la reconnaissance de tous les élèves et de tous les amis de cette célèbre institution.

Adolphe GONDINET.

(1) A Brest, nous avons dîné à la *table polytechnique*, où chaque jour se réuissent en famille les jeunes officiers de l'artillerie, de la marine militaire, du génie maritime, du génie militaire, des ponts-et-chaussées et des mines, qui ont été élèves de l'École.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE DE *Michel Lambert*, ou DE L'INFLUENCE DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, précédée d'un ESSAI SUR LA NATURE DES OUVRAGES UTILES AUX MŒURS ET SUR LES JUGEMENS ACADÉMIQUES (1).

PARIS est une ville où l'esprit et la philosophie abondent : c'est là que l'on rencontre les talens accourus de toutes les parties de la France. Mais voyage-t-on dans nos provinces, à part quelques grandes villes et quelques lieux où l'industrie a répandu ses bienfaits, que trouve-t-on ? Dans la plupart de nos villages, de nos bourgs, de nos petites villes même, se croirait-on au sein du peuple le plus civilisé de l'Europe ? Tout ce qu'il y avait de gens éclairés, tout ce qui volait au-devant des améliorations que nous promettait l'aurore de la révolution, prit parti dans nos armées. Les hommes, trop âgés pour la vie des camps, remplirent les fonctions civiles et judiciaires ; mais la tourmente révolutionnaire a tout englouti. Les bivouacs, les batailles et l'échafaud n'ont presque rien laissé de cette portion choisie de la France. Un dictateur est venu qui ne voulait que de la docilité et du courage ; on nous a repoussés ensuite dans les ténèbres du moyen âge ; mais les vertus civiques, ces vertus qui naissent de la vie de famille, de la culture des facultés de l'esprit et de l'âme, par qui étaient-elles encouragées ?

Ces réflexions peu satisfaisantes paraissent avoir frappé l'auteur anonyme de l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Quelques journaux l'ont attribué à l'un de nos meilleurs écri-

(1) Paris, 1829 ; Alexandre Mesnier, place de la Bourse. 1 vol. in-8° : prix, 6 fr. 50 c.

vains, à une tête occupée de hautes méditations; et nous n'y voyons rien qui ne justifie ces présomptions. A travers ce style familier et clair, on découvre l'écrivain exercé; ces conseils de bon homme cachent un profond publiciste; et, dans ces fictions de roman on aperçoit un esprit qui a long-temps médité sur la nature humaine. Il n'a point voulu au surplus cacher son but, car on peut le lire dans la préface : « L'auteur, dit-il lui-même, ne s'est proposé que de faire voir *quelle est l'influence de l'économie domestique sur les mœurs et le bien-être des familles, sur l'éducation des enfans et sur la prospérité publique.* »

De bonnes gens s'imaginent qu'un livre utile aux mœurs est un livre où l'on exhorte les hommes à se bien conduire; mais en quoi un tel livre est-il utile, si on ne le lit pas, ou si l'on n'en tient compte? Depuis qu'on fait des sermons, le monde ne serait peuplé que de saints, si les sermons servaient à quelque chose. Mais un livre où l'on voit clairement quelles sont les suites ordinaires d'une mauvaise conduite, où l'on voit par quels moyens naturels, infaillibles, une vie rangée, laborieuse, procure l'aisance, comment la pratique des devoirs de famille a pour conséquence le repos de l'âme, et comment les services qu'on rend aux hommes vous concilient leur estime et leur amour, un tel livre, dis-je, est le livre moral par excellence. Et si, de plus, toutes ces conséquences nécessaires sortent d'une narration intéressante, quelquefois piquante, et qui joint l'agrément à la solidité, on conviendra qu'il est peu d'ouvrages plus utiles et plus estimables.

Tel est celui que nous avons sous les yeux. Son auteur inconnu a placé le lieu de son action dans un grand village qui faisait autrefois partie de la France, et qui, à l'époque de la dernière paix, a été réuni à la république de Genève. Là s'était retiré avec sa famille Michel Lambert, homme déjà sur le déclin de l'âge. Il était né dans une famille d'artisans, avait quitté le pays de bonne heure, et, par son travail et son économie, était parvenu à amasser une fortune assez considérable. Il avait commencé cette fortune à Paris et l'avait terminée en

Angleterre. N'ayant aucun préjugé de nation, il était cependant attaché à la France où il avait passé les plus belles années de sa vie, et formait toujours des vœux pour elle.

Dans le même village vivaient également en famille un M. de la Poulinière, ancien officier aux gardes, et un bourgeois-propriétaire qui probablement avait servi de modèle au *Musard* de Picard, et portait le même nom. Tels sont les principaux personnages mis en scène ; et c'est de leurs principes, de leurs vies domestiques que naît la moralité du livre. On apprend, à mesure que l'occasion s'en présente, par quelle conduite soutenue, par quelle économie, quel soin de mettre tous les jours quelque petite somme de côté et de ne perdre aucun de ses momens, Michel Lambert a su contracter de bonnes habitudes, conquérir l'estime de ceux dont il était entouré et finalement amasser du bien. On voit, au contraire, ce qui résulte de la négligence, de l'oisiveté de M. Musard. Enfin, on frémit des suites déplorables de la vanité et des préjugés de la famille de la Poulinière.

Ce M. de la Poulinière avait été élevé dans tous les préjugés de l'ancienne noblesse. Pour soutenir son rang, il avait toujours dépensé au-delà de son revenu, et aurait regardé comme un déshonneur toute occupation tant soit peu lucrative. La cour venait de lui accorder une décoration qui ne lui rapportait rien, et il avait fait des dépenses de voyages et de représentation pour l'obtenir ; bref, il s'était endetté. Il fait auprès de Musard, à qui il devait déjà de l'argent, des démarches pour lui en emprunter encore. Il en fait auprès de Lambert. Une lettre de change, dont l'échéance est arrivée, l'oblige à des aveux, à des prévenances dont son orgueil a beaucoup à souffrir. Il regarde comme une honte de vendre une portion de ses terres ; cependant, il y est contraint par la nécessité ; et il a le chagrin de voir ce lot de terre acheté par un jardinier intelligent et plein d'activité, dont la femme, couturière, est fort économe et rangée. Ce petit ménage n'a rien ; mais Lambert lui a prêté de quoi faire cette acquisition, parce qu'il sait que le mari et la femme ont peu de besoins

et ne manqueront pas de le rembourser au bout de peu d'années. C'était un placement fort solide, tandis que le même argent, qu'il a refusé à M. de la Poulinière, se serait trouvé perdu entre les mains d'un homme qui, au bout du même espace de tems, aurait eu moins encore le pouvoir de s'acquitter.

Cette vente donne l'éveil à plusieurs créanciers; il se découvre que les terres de M. de la Poulinière sont engagées pour plus de la moitié de leur valeur. Querelles entre le mari et la femme. Heureusement, un ami de la famille, le jeune Montclair, un des élégans de Paris, étant venu visiter les bords du Léman, se présente, avec un jeune Bernois de ses amis, chez M. de la Poulinière. Le Parisien est riche, et sa conversation peut faire présumer que c'est un époux pour la fille de la maison.

« J'ai reçu de Paris, dit-il à madame de la Poulinière, la nouvelle la plus extraordinaire; un jeune homme que je connais particulièrement, d'un nom recommandable, et devant avoir un jour cent mille écus de rente, vient de faire le plus sot mariage. — Et quelle est, dit madame de la Poulinière, la personne qu'il a épousée? — Figurez-vous une personne de quatre pieds de haut tout au plus, ayant le cou de travers, un œil louche et une épaule plus haute que l'autre... — L'amour est aveugle, et... — L'amour, dit Montclair! Le mariage était conclu, que le futur n'avait pas vu la belle; il ne l'a regardée qu'après la signature du contrat. Mais tel est aujourd'hui l'usage: un jeune homme qui a de la fortune et une *position sociale* à soutenir, regarde à la dot, et non point à la femme. Aussi l'on ne dit plus qu'un tel épouse une telle; on dit qu'il épouse cent, deux cent mille francs de rente... On marie ensemble les terres, les noms, les rentes et les équipages: quant aux convenances personnelles, on serait ridicule si l'on s'avisait d'en parler.»

Au surplus, Montclair annonce des intentions plus louables. La mère, et surtout la fille, paraissent enchantées de lui. Il invite toute la famille à une belle fête. Elle venait d'ache-

ter des meubles d'un goût nouveau, elle fait de grands frais de toilette, et la ruine va son train.

Montclair est retourné à Paris, et les dépenses ont bientôt réduit la famille la Poulinière à fondre tout ce qui lui reste de biens-fonds. Ils partent tous pour Paris; le mari, afin de solliciter une place qui ne peut manquer d'être fort belle pour un homme *de sa sorte*, et afin d'y soigner l'avancement de son fils; la mère, pour accélérer le mariage de sa fille avec Montclair; l'un et l'autre, pour éviter la mortification de voir leurs propriétés passer en d'autres mains, et de rendre tout le canton spectateur de leur déclin.

C'est un épisode extrêmement-dramatique que l'aventure de l'écrin de madame de la Poulinière, que son mari, au moment où il est pressé par le besoin d'argent, porte en cachette chez un joaillier de Genève, pour lui en vendre les diamans, et les remplacer par des pierres fausses. Quelque tems auparavant, madame de la Poulinière avait déjà fait faire secrètement cette opération par le même joaillier, et les diamans étaient déjà du strass.

Pour en finir avec cette pauvre famille, j'anticipe sur les événemens. Elle se transporte à Paris, où elle vit sur ses dernières ressources. Le père n'obtient point d'emploi; on n'en donne guère à un homme qui vient de loin, et n'apporte aucun moyen de crédit; nul mariage ne se présente pour le fils, si ce n'est un mariage déshonorant qu'on refuse; Montclair continue ses assiduités, s'impatronise dans la maison et ne prend aucun engagement. Enfin, la fille est dupe des protestations du jeune homme; le frère agit en militaire outragé; il exige de Montclair la réparation de sa faute, et, au lieu d'une réparation, il en reçoit une balle dans la poitrine. La Poulinière, accablé de tant de chagrins, disparaît, et l'on a lieu de croire qu'il a trouvé son tombeau dans la rivière. Mademoiselle de la Poulinière devient folle, et sa mère, après avoir vendu successivement tous ses meubles, sauf une harpe, est une de ces femmes infortunées qui chantent le soir, couvertes d'un voile, dans nos promenades publiques.

Dans le livre, l'imagination est soulagée de l'impression qui résulte de ces lugubres tableaux, par la sérénité dont jouit l'heureuse famille de Lambert, et par les aventures, à demi ridicules, de M. Musard qui, faute de diligence, échoue dans tous ses projets, et se laisse ensevelir pendant quelques heures sous une auge, dans son écurie renversée par un ouragan, parce qu'il n'a pas bien surveillé la construction de ce bâtiment. Les maximes morales dont la narration est entremêlée, sont excellentes. Elles rappellent souvent le bon sens et le trait de Franklin; mais on sent qu'elles s'adressent à une nation moins jeune, et dont les intérêts sont plus vastes et plus compliqués. Le père Lambert, par exemple, parlant à ses enfans, insiste beaucoup sur l'horreur que doit leur inspirer le mensonge.

« L'habitude de parler contre sa conscience, sur les petites choses, leur dit-il, fait qu'on parle bientôt contre sa conscience, sur des choses plus importantes. Celui qui fait usage du mensonge pour cacher une faiblesse, s'en servira bientôt pour couvrir un vice. On vante la sincérité comme le moyen le plus sûr d'obtenir la confiance des hommes; mais elle est aussi la garde qui nous empêche de nous engager dans la route des mauvaises actions. Soyez donc toujours vrais, mes chers enfans, quelle que soit la position dans laquelle vous serez placés. La candeur et la franchise sont la sauve-garde de toutes les vertus: là où elles manquent, la plupart des vices se réfugient. Il est peu de biens plus précieux que l'estime des hommes éclairés et justes; et la première condition pour l'obtenir, est de mériter toujours la vôtre. Il est possible de tromper, pendant quelque tems du moins, les personnes au milieu desquelles on vit; on peut usurper leur estime, comme on peut s'emparer de leurs biens. Mais les usurpations de ce genre ne sont jamais de longue durée; et aussitôt que l'erreur est reconnue, l'avantage qu'on s'en promettait n'existe plus. Pour reprendre des biens volés, il faut une procédure, des titres, des témoins, des juges; mais, pour reprendre l'estime que l'hypocrisie a surprise, il ne faut qu'un trait de lumière.

Un sage de l'antiquité désirait que sa maison fût de verre, afin que chacun pût voir ce qui s'y passait. Celui qui met du prix à l'estime des hommes, devrait désirer qu'ils pussent voir dans sa conscience, comme ce sage désirait qu'ils pussent voir dans sa maison. »

Je m'arrête ici pour faire voir combien cette morale est supérieure à celle des jésuites. Ceux-ci recommandent quelquefois le bien, mais quel motif mettent-ils en jeu? les feux de l'enfer, qui ne paraissent pas toujours prouvés à ceux qu'on en menace, et qui les remplissent de douloureuses terreurs, quand ils y croient. Que se proposent-ils avant tout? De frapper les imaginations pour les dominer à leur profit. Ici le profit est tout entier pour la société, et le motif est puisé dans des faits que tout le monde peut vérifier; des faits dont on est d'autant plus convaincu, que l'on est plus éclairé et que l'on connaît mieux l'humanité.

Dans l'ouvrage dont nous parlons, les préceptes ne sont pas toujours explicitement exprimés; ils sont quelquefois marqués par le silence, comme lorsque Lambert, après la chute du bâtiment de Musard, lui offre l'argent nécessaire pour le relever. Musard ne savait comment s'y prendre pour en faire la demande: Lambert coupe court à ses remerciemens, lui promet un mandat sur son banquier, et parle d'autre chose.

Quand Lambert fut parti, Musard resta tout surpris qu'il ne lui eût pas fait le moindre reproche sur sa négligence. Il lui avait si souvent entendu dire que ce vice était une des principales causes de la gêne où l'on se trouve, qu'il s'attendait à recevoir de lui une sévère leçon. « Il ne m'en aurait coûté, se disait-il à lui-même, que la journée de deux maçons et quelques matériaux de peu de valeur pour prévenir ce désastre, et je vais être forcé de dépenser une somme énorme pour le réparer! Lambert laisse échapper une belle occasion de me prêcher l'économie; et que ne dirait-il pas, s'il savait que j'ai négligé de faire faire cette réparation, souvent pour ne pas renoncer à une partie de piquet, ou pour prendre un poisson à la ligne? Aurait-il abandonné ses idées sur la valeur du tems et sur l'économie qu'on peut en faire? »

» Ces questions que s'adressait M. Musard, ajoute l'auteur anonyme, pourraient se présenter aussi à l'esprit de plus d'un lecteur. Afin de prévenir les fausses interprétations, je dois donc faire connaître les causes qui avaient déterminé Lambert à garder le silence. Il savait que, si le malheur que venait d'éprouver M. Musard ne parlait pas assez haut pour se faire écouter, la voix de madame Musard aurait plus de puissance. Une autre raison encore lui avait fait garder le silence : il venait de rendre un service à M. Musard, et il ne voulait pas lui faire penser qu'en l'obligeant, il croyait avoir acheté le droit de lui donner des leçons. La supériorité qui naît de l'exercice des bienfaits ne lui paraissait déjà que trop grande : il aurait craint de la rendre offensante, s'il avait cherché à la relever par une supériorité de sagesse. »

Souvent la leçon sort naturellement des circonstances les plus indifférentes en elles-mêmes. Telle est la mortification qu'éprouve la Poulinière, au moment où, victime de ses dépenses et de sa vanité, il vendait toutes ses propriétés. Il se trouvait dans une nombreuse société ; pour faire politesse à un conseiller, il adresse quelques paroles caressantes à son fils ; il prend cet enfant sur ses genoux, lui parle de son école, de ses livres, lui demande s'il sait bien ce qu'on lui a donné à apprendre..... Oh ! oui, répond l'enfant ; voulez-vous le savoir ? — Voyons, ajoute la Poulinière. — Et là-dessus le bambin de réciter à haute voix la fable :

Une grenouille vit un bœuf, etc.

jusqu'à

. . . . La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

et la Poulinière, au supplice, de s'imaginer que tous les regards sont fixés sur lui, et que c'était par malice qu'on avait réuni la société, suscité l'enfant, la fable, etc.

Il est bon de remarquer que nul des principaux personnages de ce drame n'est représenté comme un être profondément pervers ; l'effet en serait manqué ; car un monstre ne se cor-

rige guère. La plupart des hommes ne prendraient pas pour eux les conseils qui seraient adressés à des scélérats ; pour qu'on sente les dangers qu'il s'agit d'éviter, il faut que chacun puisse se dire à soi-même : *J'ai failli d'y tomber.*

Je le répète, cet ouvrage me paraît un des meilleurs traités de morale pratique et d'éducation qui aient paru depuis long-tems, et je ne serais pas surpris que, petit à petit, il ne passât en usage de le donner aux jeunes gens, comme le plus utile cadeau qu'on puisse leur faire.

Il est précédé d'un *Essai sur les Concours académiques*, qui, à lui seul, mériterait un extrait, et qu'on ferait peut-être bien de détacher d'un livre qui lui est étranger par son sujet.

J.-B. S.

POÉSIES, par A. BIGNAN (1).

Les palmes académiques ne sont pas toujours des titres de gloire ; cependant, si un grand nombre de sociétés littéraires, éloignées les unes des autres, s'accordaient pour couronner un poète, les esprits les plus prévenus et les plus difficiles seraient forcés de convenir que cet accord suppose un mérite réel, un talent trop souvent reconnu pour être contesté : c'est le jugement qu'ils porteraient avant d'ouvrir le livre de M. Bignan ; car, après l'avoir lu, ils n'auraient pas besoin de s'enquérir si les suffrages académiques prouvent quelque chose, et si Paris, Toulouse, Lyon, le département de Vaucluse, Cambrai, et la ville où naquit Grétry, ont eu raison de couronner huit pièces de cet auteur.

Son volume ne se recommande pas moins par l'intérêt des trente sujets qu'il a traités, que par un talent qu'élevé toujours des sentimens nobles et purs, cet amour de la patrie

(1) Paris, 1828; Louis Janet. 1 vol. in-18 de 541 pages; prix, 5 fr. 50 c.

et de la liberté légale, qui s'empreint de tout ce qui est grand et généreux, et sans lequel on peut dire que désormais

La poésie est morte ou rampe sans vigueur.

L'ode sur *la campagne de Russie* est un hymne à la mémoire de nos guerriers. L'hiver seul les a vaincus : une poésie forte et une grande image se trouvent dans le tableau de l'incendie de Moscou :

Guerrier qui t'es fait roi, mais qui seul te détrônes,
Ta course ambitieuse est fixée au Kremlin....
N'éteuds plus tes deux mains pour saisir ce royaume :
Sa conquête à tes yeux s'enfuit comme un fantôme
Avec les cendres et le vent.

Après avoir peint en traits mâles et terribles la victoire de l'hiver sur une armée de héros, le poète s'écrie :

Puisse de ces revers l'exécration mémoire
Périr dans cette nuit, s'engloutir dans ses eaux ?
Jetons sur ces horreurs le voile de la gloire.....
Pleurez, Français, la Grande-Armée
Pousse un dernier gémissement.
Aux revers inaccoutumée,
Elle a cédé, mais noblement.
En fermant l'œil à la lumière,
Tous baisaient l'aigle et la bannière
Que leur sabre encor défendait.
S'ils succombaient loin de la France,
Leur mort avait sa récompense....
Napoléon les regardait.

Il y a dans les vers qui suivent un sentiment noble et courageux :

O toi, brave guerrier, l'Ajaj de notre armée,
Ney ? quelle renommée
Ton bras sait conquérir !
Héros toujours fidèle à l'honneur militaire,
Que n'as-tu succombé dans les champs de la guerre ?
C'était là qu'il fallait mourir.

Voici la dernière strophe de cette ode, pleine de mouvement et de beaux vers ; l'auteur s'adresse aux vétérans qui ont fait la campagne de Russie, et qui, échappés aux frimas du Nord, ont suspendu leur épée au foyer domestique :

Levez, levez avec audace
 Ces nobles fronts cicatrisés
 Que n'a pas désarmés la glace,
 Que la foudre n'a pas brisés.
 Seul reste de mille naufrages,
 Vos noms, chargés de vos suffrages,
 De siècle en siècle grandiront.
 L'honneur vous tient lieu de victoire ;
 Comme il est des succès sans gloire,
 Il est des revers sans affront !

L'Académie de Vaucluse a couronné l'ode qui a pour titre *Joseph Vernet*. Le poète n'a point oublié cette grande image de l'artiste célèbre, qui, au sein d'une de ces tempêtes où les abîmes s'ouvrent et présentent la mort aux pâles navigateurs, se fait lier au mât qui menace de rompre, pour mieux observer, sous les feux de la foudre, à la lueur de ses éclairs, le mugissement de la mer et des vents, les déchiremens de la nue embrasée, le soulèvement des vagues, le travail du navire et les sublimes horreurs que le crayon du génie va saisir dans ce désordre des élémens.

Tout frémit, lui seul immobile
 Mesure d'un regard tranquille
 L'onde qui vient l'ensevelir.

Cependant, le danger cesse,

Les flots tombent, les vents s'apaisent.

Vernet ! s'écrie alors le poète,

L'arc en ciel brillant dans les nues
 Déploie une triple clarté,
 Dernier rayon de la tempête
 Qui semble couronner ta tête
 Des feux de l'immortalité.

L'ode est terminée par cette strophe où se trouve, dans une comparaison ingénieuse, un hommage à des talens qui sont chers au public :

Comme les rois que chante Homère
 Tour à tour se passaient entr'eux
 Ce sceptre, emblème héréditaire
 D'un pouvoir descendu des cieux :
 Tes fils, que ton exemple anime,
 Se lèguent le pineau sublime
 Dont la nature armait ton bras.
 Gloire à ton nom ! gloire à ta race !
 Trônes, autels, grandeurs, tout passe :
 Mais le génie.... il ne meurt pas.

Il y a quelques *conceitti* dans la pièce intitulée *Pétrarque* :

Est-il deux Laure dans le monde !
 Dans les cieux est-il deux soleils !

Le tour et l'expression ont quelque chose de forcé dans les vers suivans :

Tes jours en expirant se sont faits immortels ,
 Et le pur encens des louanges
 Enivre déjà tes autels.

On s'aperçoit, à d'autres traits encore, que le poète français, qui composa cette pièce à Rome en 1823, a voulu imiter le poète italien. Pétrarque a mis trop d'esprit dans sa douleur ; il chanta son amour dans trois cents sonnets qui sont encore célèbres, mais qu'on n'a jamais pu traduire heureusement, parce que, dépourvus du charme ravissant d'une langue molle et riche d'harmonie, ils sont vides pour la plupart de pensée et de nature.

La *Prophétie du patriarche Grégoire* est pleine de verve et d'élévation ; quelques vers faibles y sont mêlés comme des ombres dans un grand tableau.

J'étais muet et mort.... je parle et je revis.

Ce vers ne semble faire tache que parce que le ton du patriarche est toujours noble et élevé.

Prêtres, vierges, guerriers, rassemblés dans ce temple,
 Imitez mon courage ou vengez mon trépas....
 La victoire ou la mort, voilà votre refuge.
 Pour arme, de vos fers agitant les débris,
 Volez à ces combats dont le ciel est le juge,
 La liberté; l'objet, et la gloire, le prix.
 Si, pendant trois cents ans, comme un grand Colisée,
 La Grèce gémit arrosée
 Du sang martyr de ses vaincus,
 Puisse l'église enfin, lasse de pleurs stériles,
 Prouver qu'en ses replis le manteau des Cyrilles
 Cachait le fer de Spartacus.

Une grande image est dans les vers suivants :

Le ciel n'a point trahi ses promesses divines,
 Puisque la croix toujours plane sur des ruines,
 Comme un phare sur un écueil.

L'auteur peint ainsi les Grecs levés contre leurs tyrans :

Ces Klephtes vagabonds, ces braves Pallikares...
 Sous leurs haillons grossiers quel noble cœur respire !
 Pauvres, ils fondent un empire ;
 Leur gloire est fille du malheur.
 Ces héros paysans n'ont, dans leur indigence,
 Qu'un vœu, la liberté; qu'un besoin, la vengeance;
 Qu'une richesse, la valeur....
 Leurs noms sont nés d'hier : le monde en est rempli.

Tel est le ton général de ce poëme. La *Sulamite* est tirée du Cantique des Cantiques. En conservant, mais avec un goût chaste, la couleur orientale de ce poëme antique, l'auteur a su réunir la grâce au sentiment. On peut comparer son imitation à celle de Voltaire : ce dernier a semblé vouloir faire une parodie; M. Bignan a fait une idylle sainte et a substitué à quelques comparaisons qui s'accordent mal avec le génie de notre langue, des images qui, comme celle-ci, sont à la fois simples et gracieuses :

Tu parais.... je crois voir un cygne au vol agile
 Effleurer le miroir des eaux :
 Je t'écoute.... ta voix mélodieuse et tendre
 Ressemble aux doux concerts qu'un ruisseau fait entendre
 Lorsqu'il caresse les roseaux.

Il y a dans les *deux mourants* des idées religieuses et du sentiment. Un *impie* et un *juste* touchent à la fois à leur dernière heure, l'un dans son palais, l'autre dans sa cabane; l'impie dit :

J'ai vu partout la mort, l'infortune, le crime :
 Mais je n'ai vu Dieu nulle part.

Le juste le voit partout :

Les croyances du cœur ont leur réalité;
 Et, depuis que mes yeux ont vu mourir ma mère,
 Je crois à l'immortalité.

Je regrette que l'espace me manque pour citer quelques traits de *Judith* et du *Lépreux*, poèmes couronnés par l'Académie des jeux floraux; du *Dévoûment des médecins français* dans la Péninsule, et de l'*Abolition de la traite des noirs*, qui ont obtenu une mention honorable, au jugement de l'Académie française; de l'*Entrée de Henri IV dans Paris*; de diverses *élégies* et *épîtres*, où l'auteur fait preuve d'un talent riche et varié : toutes les cordes de la lyre sont flexibles et sonores sous ses doigts. Dans un grand nombre de recueils poétiques, il faut chercher les beaux vers. Dans celui de M. Bignan ce sont les vers faibles qu'on a peine à trouver.

Le volume est terminé par le poème de *Napoléon*, divisé en trois chants, le *glaive*, le *trône* et le *tombeau*. Cette belle composition, qui a fait ou élevé la réputation de l'auteur, annonça qu'il avait su avec bonheur s'ouvrir, dans la carrière poétique, cette route nouvelle que d'autres cherchent à travers des précipices, et qu'on ne peut trouver qu'autant qu'on saura, comme lui, joindre un goût pur à de savantes études, un sens droit aux inspirations du cœur, et suivre la nature sans renoncer à l'art.

VILLENAVE.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1.—* *Transactions of the american philosophical Society, etc.* — Mémoires et actes de la Société philosophique américaine, formée à Philadelphie, pour l'avancement des connaissances usuelles. Nouvelle série : 5^e volume ; 2^e partie. Philadelphie, 1828; imprimerie de Jameskay. In-4^o de 68 pages.

Le Mémoire qui forme cette livraison de l'important recueil dont la Société de Philadelphie enrichit les sciences traite du mouvement des corps solides sur des substances données, dans les deux hypothèses que ces corps glissent sans tourner, ou qu'ils roulent sans glisser. C'est à M. ANDERSON, professeur de mathématiques et d'anatomie au collège de Columbia, à New-York, que l'on doit ces recherches, dans lesquelles il s'est attaché principalement à l'expression analytique des vibrations, des oscillations, des *pirouettes*, et en général des mouvemens qui s'accomplissent dans un très-petit espace. Après les mémoires de *Dalembert*, *Lagrange*, *Euler*, etc., sur le même sujet, et parmi les géomètres de notre tems, après les travaux de *Prony*, *Lacroix*, *Poisson*, etc., M. Anderson a fait voir que la question n'était pas épuisée,

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

et ceux qui voudront marcher sur ses traces trouveront aussi une vaste carrière à parcourir. S'il était vrai que les mathématiques sont, de toutes les sciences, le plus près de leur perfection, en considérant combien elles sont encore loin du terme qu'elles ne pourront dépasser, on est convaincu de la nécessité de perfectionner toutes les méthodes, d'accélérer la marche encore trop lente de l'esprit humain, en lui fournissant de meilleurs instrumens et de meilleurs procédés que ceux dont il a fait usage jusqu'à notre temps.

On voit avec plaisir, dans ce mémoire, que la géométrie analytique de Monge exerce son influence sur les études mathématiques en Amérique aussi-bien qu'en Europe; en exprimant la reconnaissance que l'on doit au maître, on n'oublie pas l'un de ses disciples, M. Charles DUPIN, auteur du *Supplément à la Géométrie analytique*, et de plusieurs autres applications aux travaux publics. F.

2.—*The Legendary*, etc.—Recueil de pièces originales pour servir à l'éclaircissement de l'histoire des Américains, de leurs mœurs, etc.; publié par N. P. WILLIS. Boston, 1828; S. G. Goodrich. In-12 de 286 pages.

Ce petit volume n'est pas un ouvrage bien sérieux, comme on pourrait se l'imaginer sur le titre, mais une collection de quarante nouvelles ou légendes, fondées sur des traditions et embellies par la description pittoresque des vallées, des forêts immenses, des lacs majestueux de l'Amérique du Nord. L'histoire de Tahmiroo, fille d'un chef des Sioux, est touchante et bien écrite. En 1765, des voyageurs français viennent se fixer parmi les Sioux pour se procurer des fourrures; l'un d'eux, Florimond de Raucé, que l'ennui seul a conduit de Québec aux chutes de *Saint-Anthony*, voit la belle Tahmiroo, s'en fait aimer, et, considérant qu'elle est fille de roi, que son père possède des terres immenses sur les bords du Missouri, profite de l'impression que sa vue a causée à la jeune fille, pour lui inspirer insensiblement par ses discours adroitement ménagés la passion la plus violente et l'arracher au vieux chef, qui, touché des larmes de son enfant chéri, se détermine, dans l'agonie de son âme, à l'unir à un blanc. Bientôt Tahmiroo reconnaît avec désespoir qu'elle n'est pas aimée de son mari, et même qu'il la méprise; elle renferme sa douleur en elle-même; aucune plainte ne sort de sa bouche; elle cherche en vain à reporter sa tendresse sur sa fille, sur son fils, qui lui rappellent l'image de leur père. Florimond attend la mort du vieux chef, vend ses terres et déclare qu'il veut retourner à Québec, et emmener avec lui sa fille pour la placer dans un

des couvens de cette ville; la malheureuse mère résiste; elle est menacée. « Je suis une pauvre fille des Sioux, s'écrie-t-elle avec délire; oh! pourquoi m'avez-vous épousée? — Pour les terres de ton père, répond froidement le Français. » Tahmiroo revient à elle, mais c'est avec le désir de la vengeance; elle cherche à inspirer à son fils une haine mortelle contre les blancs, et cache à tous les yeux son affliction profonde; mais elle voit reparaître Florimond après une absence de trois ans; elle sent qu'on veut lui arracher son dernier enfant et l'abandonner ensuite pour jamais. Elle espère que ses leçons auront prévenu ce danger; mais le petit Louis, séduit par les caresses de son père, demande lui-même à partir pour Québec; et l'infortuné Tahmiroo obtient pour unique grâce d'accompagner jusqu'aux bords du Mississipi ce fils adoré qu'elle ne doit plus revoir dans la terre des Sioux. Arrivée près du fleuve, par un mouvement instantané, elle le saisit dans ses bras, et, sautant dans un canot, elle le dirige vers les chutes de Saint-Anthony, sans que Florimond puisse mettre obstacle à sa résolution désespérée: « Nous allons rejoindre le grand esprit ensemble, s'écrie-t-elle, il ne pourra t'arracher de mon sein. Mon père m'attend, il me fait signe. » L'enfant voit avec terreur l'affreuse expression de ses regards; ses cris de détresse se perdent avec le bruit de la cataracte: ils disparaissent pour jamais.

L'éditeur de ce charmant volume, M. Willis, annonce une suite qui paraîtra périodiquement; il engage les jeunes écrivains des États-Unis à lui envoyer toutes les compositions qui pourront entrer dans son cadre; les pièces de vers qu'il a données sont assez bien tournées, mais elles manquent pour la plupart d'originalité. Comme échantillon du prix que l'on offre aux auteurs américains, nous ajouterons que M. Willis prévient qu'il paiera un dollar (six francs) par page de prose; ou vingt-quatre dollars par feuille d'impression.

LAMST.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

5. — *Spicilegia zoologica*, etc. — Collection zoologique, ou figures originales d'animaux non figurés jusqu'à présent, avec de courtes descriptions systématiques; par *John Gray*. Londres, 1827. In-4° de 16 pages à deux colonnes.

M. Gray a pris pour modèle les *spicilegia* du célèbre *Pallas*.

ou du moins il a cherché, en publiant de nouvelles figures, à leur donner le genre d'utilité que les Mémoires du célèbre naturaliste du Nord ont eu pour l'avancement de la science. M. Gray, nous le craignons bien, manquera son but. Les descriptions qu'il donne sont trop courtes, trop succinctes, pour être comparées à celles de Pallas, qui avaient l'immense avantage de faire connaître un animal sous tous ses rapports, et d'étudier ses mœurs, ses habitudes, aussi-bien que ses caractères extérieurs et ceux de son organisation intime. Dans le travail de M. Gray, les phrases linnéennes ne sont point accompagnées de développemens suffisans, et on passerait encore facilement sur cet inconvénient si les figures étaient dessinées avec pureté et entourées de détails anatomiques; malheureusement leur exécution est fort médiocre et laisse beaucoup à désirer. On trouve dans le fascicule que nous avons sous les yeux les descriptions de deux espèces de singes déjà connues, mais non figurées, et celles de plusieurs espèces inédites de dauphins. L'auteur, sans avoir connu notre travail sur les cétacés, s'est rencontré plusieurs fois avec nous dans l'établissement de sous-genres qui sont très-naturels, et que cette conformité d'opinion maintiendra plus sûrement dans la science. Des reptiles, des mollusques, des insectes et des zoophytes figurent successivement dans ce travail, qui, malgré tout, sera fort utile à consulter, et qu'il est bien à désirer que l'auteur continue, en donnant plus d'extension, et par suite plus d'utilité, au cadre étroit dans lequel il s'est renfermé jusqu'ici. LESS.

4.— *Panorama of the Rhine and the adjacent country, etc.* — Panorama du Rhin et de ses bords, depuis Cologne jusqu'à Mayence; dessiné d'après nature par F. W. DELKESKAMP, et gravé par JOHN CLARK; avec une addition contenant les cartes des routes de Calais, Ostende et Rotterdam jusqu'à Cologne, et de Mayence jusqu'aux sources du Rhin, et *le Compagnon du bateau à vapeur*, ouvrage qui décrit les lieux situés entre Rotterdam et Mayence. Londres, 1828; Samuel Leigh, 18 Strand. Cartes, dessins et brochure in-8° renfermés dans un étui de carton; prix 15 sh.

Ce panorama est une élégante réimpression d'un ouvrage allemand assez mal exécuté, mais que son exactitude rend indispensable aux nombreux voyageurs de tous les pays, appelés à faire le trajet de Rotterdam à Mayence, et à visiter les bords célèbres du Rhin. Nous remercions pour eux le libraire qui a donné tous ses soins à l'édition anglaise.

5. —* *History of the Commonwealth.*—Histoire de la République, par GODWIN. Londres, 1828. 4 vol.

6. —* *History of the Rebellions in Scotland.*—Histoire des Révoltes de l'Écosse, sous le marquis de Montrose, et autres, de 1658 à 1660; par Robert CHAMBERS. Édimbourg, 1828; Constable. 2 vol. in-8°.

7. —* *Tales of a grand father.*—Contes d'un grand-père, ou Faits tirés de l'histoire d'Écosse; par Walter SCOTT. Seconde série. Édimbourg, 1829; Cadell et C°. 5 vol. in-12.

Il y a deux manières d'envisager l'histoire : à travers les préjugés de passion ou de parti, ou avec une complète impartialité, se bornant à raconter les faits et à laisser le lecteur en tirer ses conclusions. Ces deux routes ont également leurs écueils : la première tend à fausser la vérité ; la seconde a parfois l'inconvénient de la froideur. D'ailleurs, quiconque a le sentiment de son individualité n'y renonce pas facilement. L'histoire a donc été et sera long-tems encore le véhicule des passions politiques ; chacun y arborera sa bannière, et dénaturera le passé pour appuyer des opinions toutes faites, ou des systèmes nés d'hier. Il y a cependant des esprits assez amoureux du vrai pour le chercher et le reconnaître partout, assez souples pour retourner en arrière, et vivre de la vie qu'ils décrivent. C'est ainsi que, dans l'admirable ouvrage de M. Thiers, on assiste à chaque scène de la révolution avec le lattement de cœur que durent éprouver les spectateurs de ce grand drame. On change de point de vue à tout moment ; on se prend vingt fois à admirer et à haïr le même homme ; on est ému comme la multitude, et l'on comprend à merveille son enthousiasme et ses fureurs. C'est que l'historien s'est fait peuple : il a été mobile, sensitif comme les masses ; il est arrivé à l'impartialité à force de sensations. Cette merveilleuse qualité, qui en suppose une foule d'autres, est rare partout ; mais les historiens anglais ne semblent pas même la soupçonner. *Godwin* s'est mis froidement à la tâche ; il a comparé, discuté, raisonné, admis le pour et le contre ; mais de montrer les hommes à l'œuvre, c'est à quoi il n'a pas pensé. *M. Chambers* a fait de même pour l'Écosse : il commente, il explique ces chaudes révoltes, empreintes de puritanisme et de nationalité ; il examine jusqu'à quel degré peuvent aller les noirceurs et les attentats politiques, comment le marquis de Montrose pouvait alléguer d'excellentes excuses à ses cruautés, etc. Mais voici venir l'antiquaire, doué d'un tact si fin pour reconnaître le pittoresque, d'une si grande habileté à le mettre en saillie ; aussi, quel trésor d'anecdotes ! quelle con-

leur franchement locale dans ces épisodes historiques, bien autrement lumineux que les suppositions de ses prédécesseurs! Comme il se complait aux choses du tems passé, aux vieux usages, aux vieux *dirés!* avec quelle adresse il groupe ses personnages! et combien n'est-on pas tenté de répondre aux critiques, que s'il n'est pas littéralement vrai, il l'est poétiquement! et, comme on le disait de je ne sais quel grand poète : « On ne sait lequel imite l'autre, de la nature ou de lui. »

Louise SW. BELLOC.

8. — *A few words on our Relations with Russia.* — Quelques Mots sur nos Relations avec la Russie, contenant quelques remarques sur une publication récente du colonel EVANS. Londres, 1828; Badwin et Cradoek. In-8° de 60 pages.

Cette brochure, très-substantielle, est particulièrement intéressante en ce moment, où le ministère Wellington fait répandre par ses écrivains des alarmes sur les agrandissemens de la Russie.

L'auteur, qui paraît connaître à fond ce pays et ses rapports avec l'Angleterre, prouve aisément que la Russie, fût-elle en possession de Constantinople, n'exposerait en aucune façon le repos de l'Europe; qu'une telle acquisition serait suivie d'une division de pouvoirs; que jamais Pétersbourg et Constantinople ne peuvent être régies par le même sceptre; que la population et la force réelle de l'Europe occidentale croissent rapidement, et que la puissance russe ne peut rien contre elle; et enfin que le ministère de Wellington, par sa faiblesse, ses mauvaises intentions et ses mauvaises actions, ne déshonore pas moins l'Angleterre que le ministère Villèle n'a déshonoré la France.

J. B. S.

9. — *Barton's New year's Eve.* — Le Soir du nouvel an, et autres poésies, par BARTON. Londres, 1828; Hatchard. In-8° de 244 pages.

10. — *The Wanderer's Legacy.* — Le Legs de l'homme errant, Recueil de poésies sur divers sujets, par Catherine Grace GODWIN. Londres, 1829; Maunder. In-12 de 277 pages.

Il semble qu'en poésie l'Angleterre touche à l'affaiblissement qui suit un grand effort. Satisfaite d'avoir produit Byron, Wordsworth, Moore, Walter Scott, elle se repose et laisse le champ libre aux stériles imitateurs de ces grands hommes. Il y a cependant une école qui se dit indépendante d'eux, c'est celle de Montgomery. Il a vu dans le christianisme une branche de littérature à exploiter, et il a habillé des pensées semi-puritaines, semi-mondaines, d'un style imité de Pope. Or, s'il y a au monde chose froide, c'est une religion de volonté;

une croyance adoptée dans un but, et qui s'est emparée de la tête, sans avoir jamais touché le cœur. De ce vice radical en découlent mille autres; froideur de sentimens et d'expression; c'est du protestantisme rimé, auquel on a cousu quelques lambeaux de rêveries pour que l'imagination se pût prendre à quelque chose. Ce jugement, peut-être un peu sévère, regarde plutôt l'ensemble de la poésie puritaine que les détails, où l'on trouve parfois de la grâce, et toujours du savoir faire.

M. Barton est beaucoup plus sincère et plus croyant que son prototype, mais il est singulièrement monotone. Ces éternelles descriptions, ces rêveries tant et tant répétées, n'ajoutent pas grand' chose à la somme d'idées qui existe déjà dans le monde, et quant aux sensations, elles n'en sauraient éveiller de vives ou de nouvelles. L'œuvre est donc inutile, et c'est un grand défaut.

Il n'en est pas de même des poésies de M^{me} Godwin, non qu'elles soient bien originales, mais elles ont du moins le mouvement et la chaleur de la vie. Il y a çà et là du dramatique, malgré les entraves d'un style lent, un peu maniéré, et par dessus tout descriptif. Cette préoccupation des objets extérieurs, pour peu qu'elle aille en croissant, finira par détruire toute émotion, et par confondre la poésie avec un autre art, la peinture, dont elle ne saurait trop se séparer. Son domaine n'est pas le visible: elle est appelée à prêter une voix mystérieuse, inconnue à tout ce qui se passe au fond de l'âme. Elle doit révéler, non décrire.

Le recueil de M^{me} Godwin est une suite de scènes de la vie et de sites vus à travers une impression poétique. Quelques passages du récit rappellent la manière de conter de Crabbe, avec plus de sentiment et de suavité.

11.—*The Protestant*. — Le Protestant, par M^{me} BRAY. Londres, 1829. 5 vol. in-12.

12.—*The Castilian*. — Le Castillan, par l'auteur de *Gomez Arias*. Londres, 1829. 5 vol. in-8°; prix, 1 l. st. 11 sh. 6 p.

13.—*Hungarian tales*. — Contes hongrois, par l'auteur de *la Lettre de cachet*. Londres, 1829. 5 vol. in-12; prix, 1 l. st. 11 sh. 6 p.

14.—*Tales and Confessions, etc.* — Contes et Confessions de *Leitch RITCHIE*. Londres, 1829. in-8°; prix 10 sh. 6 p.

15.—*Sayings and doings at Killarney*. — Des façons de dire et de faire à Killarney, ou Légendes des Lacs; par *T. Crofton CROKER*. Londres, 1829.

16. —* *The Disowned.* — Le Désavoué; par l'auteur de *Pelham*. Londres, 1829. 4 vol. in-12; prix, 2 l. st. 2 sh.

Trois romans historiques! Tous trois dans des pays divers; l'un peignant l'Angleterre sous la sauguiuaire Marie, lors du pas rétrograde qu'elle fit faire à la Réforme; l'autre, le Portugal du tems de Pierre-le-Cruel; et le troisième enfin faisant de l'histoire moderne, et nous donnant dans des contes un aperçu des mœurs nouvelles, et des fictions plus vraies que les prétendus faits historiques péniblement élaborés dans le premier. Ces fragmens d'histoire qu'on exhume de nos jours pour les encadrer dans des pensées et des analyses de sentiment tout-à-fait modernes ne ressemblent pas mal à des momies d'Égypte parées de roses et de pompons. On est tenté de demander grâce pour ces pauvres morts qu'on tire tout poudreux du tombeau, et qu'on ressuscite de la même manière que le galvanisme rend la vie aux cadavres. Depuis que Walter Scott a donné le signal, il n'y a pas un siècle qui n'ait été mis à contribution, et Dieu sait où l'on s'arrêtera. Le vice de cette école est, pour les meilleurs écrivains, une préoccupation des mœurs passées, qui tue tout sentiment. Afin que rien ne manque à l'époque, on s'appesantit sur le moindre détail. Le costume est longuement décrit, et il en résulte que ces figures, si bien habillées, posent, au lieu de se mouvoir: et que le corps humain et l'âme disparaissent sous les vêtemens. Pour les auteurs moins consciencieux, c'est encore pis. Il n'y a de vérité ni à l'extérieur ni dans l'intérieur. J'aime mieux le surnaturel et l'extravagant, franchement avoués, comme dans les contes de Ritchie. Là, l'imagination est au large; elle devine, on explique, comme elle l'entend, les invraisemblances. Il y a tel conte qui se fait lire d'un bout à l'autre avec une anxiété toujours croissante, avec une curiosité de plus en plus aiguë, et qui vous laisse à la fin au fond d'un labyrinthe, d'où vous ne pouvez sortir que par de vagues conjectures: mais vous avez eu le plaisir de la marche, et chemin faisant vous avez éprouvé des sensations. Vous vous êtes rappelé les terreurs si dramatiques de votre enfance, et ces visions fantastiques que votre esprit regrette de ne pouvoir plus retrouver. Vous êtes un moment retombé sous le charme, et vous en savez gré à l'auteur.

Voici un autre genre de crédulité plus amusant et plus fécond en vérités, ce sont les légendes conservées dans certains cantons de l'Irlande, rendues avec le langage plaisamment naïf des paysans. Ils ont refait les miracles et prêté aux personnages leurs penchans et leurs habitudes. La finesse et la

ruse qu'emploie saint Patrice pour séduire un *gros vieux serpent*, que jusque-là des mots n'avaient pu charmer; le dialogue du saint et de la bête; la gageure d'une pinte de porter; la manière dont le serpent est pris, enfermé dans un grand coffre de fer, et jeté dans un lac, dont il fait encore aujourd'hui rider la surface quand il s'agite dans sa prison: tout cela est d'un comique tout-à-fait primitif, et d'autant meilleur que le conteur est de bonne foi. Dès qu'il admet le miracle, il trouve tout simple que le serpent converse avec l'homme, tout simple qu'il aime le porter, etc. Un des grands attraits des récits populaires est d'y voir se réfléchir les impressions humaines. Écoutez un homme du peuple raconter un spectacle auquel il a assisté, un événement dont il vient d'être témoin, vous aurez l'historique le plus vrai de ses sentimens, de ses goûts. S'il cherche à produire de l'effet, ce n'est jamais qu'en exagérant sa sensation, non en la faussant.

Mais il est tems d'arriver à l'ouvrage le plus important des six que nous annonçons. Nous l'avons réservé pour la fin dans l'intention d'en pouvoir parler plus longuement. L'auteur du *Disowned* ou *Désavoué* est connu, dans le monde littéraire, comme poète et comme romancier; quoique fort jeune, dit-on, il a déjà publié *le Proscrit Irlandais*, poème, et *Pelham* ou les *Aventures d'un gentilhomme anglais* (Voy. *Rev. Enc.* t. xxxvii, p. 101, et t. xxxix, p. 624) : à peine avions-nous fait connaissance avec ce dernier roman, assez mal traduit en français, que voici quatre nouveaux volumes. C'est aller bien vite, peut-être trop vite, pour un talent qui promet encore plus qu'il ne donne. Une observation fine et soutenue des ridicules de toutes les classes de la société, l'étude du cœur humain et de ses inexplicables bizarreries, une grande portée d'âme et d'intelligence, dix fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour animer le dialogue de traits piquans, un sentiment énergique des passions: telles sont les qualités peu communes qui abondent dans ce dernier ouvrage. Mais chacune de ces qualités est accompagnée de son défaut: partout l'extravagance est près du sublime; la prétention et la manière gâtent l'esprit; après une nuance délicate et finement indiquée vient un manque de goût; trop souvent une caricature est ébauchée à côté d'un portrait.

Faire l'analyse d'un livre, dont on ne peut donner d'extraits, c'est montrer un squelette comme type de la beauté humaine. Qui ne sait que l'intrigue et ses ressorts sont les rouages de l'horloge? et l'auteur a droit de se plaindre qu'on découvre ce qu'il a caché sous tant de détails charmans. Ici surtout la tâche se compliquerait: car il y a deux actions

principales, complètement distinctes, sans compter une foule de personnages épisodiques qui ont chacun leur raison particulière pour figurer dans le roman, mais qui, aux yeux du spectateur, y sont entièrement inutiles. En général, l'auteur pêche par un surplus de richesses : il veut tout dire, et ne sait pas penser. Il croit accentuer plus fort en décrivant les rides du front, l'expression de l'œil, de la bouche, et il détruit tout jeu de physionomie. Le lecteur n'aime pas qu'on le prenne pour sot : pour qu'il soit vivement intéressé, il faut que ses facultés aussi soient en jeu, et qu'il trouve à glaner après la moisson.

Le *Désaroué*, car ce titre pourrait sembler inintelligible, est un jeune homme repoussé de la famille dont il faisait partie, sur le soupçon d'une infidélité de sa mère. Il est lancé dans le monde pour y chercher fortune, sous un nom supposé, avec une jolie figure, une bourse assez légère, et une disposition passablement insouciant. Ses rencontres, ses amitiés, ses amours, lui fournissent un vaste champ d'observation. On voit que l'auteur affectionne les épisodes et les changemens de scènes : aussi se donne-t-il la peine de justifier son goût dans une introduction où il soutient qu'un plan est chose inutile et nuisible dans un roman. N'y aurait-il pas dans ce système un peu du dédain du renard de la fable pour les raisins ? Quoi qu'il en soit, il aurait tort assurément de changer de manière, et nous sommes loin de le désirer ; mais, dans l'intérêt de son talent, il me semble qu'un peu moins d'abandon et de prodigalité dans les détails feraient valoir les beautés de son livre.

Louise SW. BELLOC.

RUSSIE.

17. — *Kratkaya istoriya Méditsini*, etc. — Histoire abrégée de la Médecine, par Nicéphore LÉBÉDEF. Tom. 1^{er}. Moscou, 1827 ; Séliwanofsky. In-8° de 201 pages.

L'auteur de cet ouvrage paraît avoir puisé à de bonnes sources ; mais, contre l'ordinaire des écrivains russes, qui ont toujours regardé comme un devoir de reconnaître les emprunts qu'ils faisaient aux étrangers, et pour suivre un usage assez général aujourd'hui, où tant de demi-savans et de prétendus hommes de lettres ont fait un métier de la plus noble des professions, il a cru pouvoir sans scrupule s'emparer des travaux des médecins les plus distingués et les donner comme

siens au public. Malheureusement, il a trop compté sur la tolérance, ou plutôt sur l'indifférence des critiques en cette occasion; et ceux-ci, pour l'honneur du corps et pour l'exemple des compilateurs, ont signalé plusieurs de ses plagats. Nos savans français *Astruc* et *Cuvier* n'auraient pas pensé à se plaindre sans doute; mais M. Lébédéf a porté atteinte à la propriété littéraire d'un de ses compatriotes, d'un Russe, en copiant presque textuellement plusieurs pages entières de l'*Essai d'un manuel pour l'histoire de la philosophie* (*Opouite roukovodstva k'istorii filosofii*), publié par M. J. J. DAVIDOF, en 1820; et le *Télégraphe de Moscou*, entre autres, a relevé ce manque d'égards et de procédés dans un de ses derniers numéros (N° 9, mai 1828), en mettant en regard le texte incriminé avec celui de M. Davidof. Cela fait, il s'est empressé d'accorder des éloges à M. Lébédéf sur le parti qu'il a tiré de tous ces emprunts et sur l'utilité dont son livre sera pour les étudiants en médecine, qui éprouvent le besoin de bons ouvrages écrits en langue russe. Nous voudrions pouvoir, en les menaçant de la même publicité, arrêter les plagats de nos forbans littéraires.

18.—*Association française de bienfaisance à Saint-Petersbourg* (7^e année). Saint-Petersbourg, 1827; impr. de veuve Pluchart. In-8° de 12 pages.

Un tableau général des sommes recues et dépensées par le comité de cette association depuis l'époque de sa création, 25 août 1820 jusqu'au 25 août 1827, que nous trouvons à la fin du compte rendu que lui présente ici son secrétaire, M. *Hugues VALADE*, porte les premières à la somme de 65,191 r. 90 kop. et les dépenses à 61,541 28, ce qui donne pour balance un excédant en caisse de 1650 r. 62 k.

Les membres de cette association, dont nous avons la liste sous les yeux (p. 9-11) avec le montant de leur souscription, et qui porte en tête le nom de M. DE LA FERROUVAIS, son président, pour une somme de 800 roubles, nous paraissent animés d'un même zèle, et leur bienfaisance est éclairée, condition indispensable aux sociétés de ce genre pour que les meilleures intentions ne deviennent point quelquefois nuisibles, et n'aient point surtout pour résultat funeste de propager le vice et la paresse, qu'elles doivent tendre à faire disparaître en même tems que la misère. Ainsi le comité de Saint-Petersbourg a jugé utile de déclarer formellement cette année à toutes les personnes dont il faciliterait le retour en France, qu'elles ne doivent plus compter sur lui, si, par quelque motif que ce soit, elles reparaissent en Russie. Cette mesure a été

nécessité par la conduite de quelques individus qui, après avoir reçu de la Société des secours dont la destination avait été bien indiquée par eux, ont reparu depuis à plusieurs reprises, prétextant toujours les mêmes besoins et la même résolution, qu'ils n'effectuaient jamais. D'autres encore, dit le rapport, *s'exagérant les ressources que peut leur présenter la Russie*, y arrivent, souvent même à pied; puis, trompés dans leurs espérances, ils se voient bientôt obligés de s'adresser au comité. Or, il est de toute justice que celui-ci réserve de préférence ses secours à ceux des Français habitant depuis longtemps la Russie, à qui l'âge, les infirmités ou un accident quelconque ôtent complètement la ressource du travail. Quant à ceux qui seraient portés à quitter trop légèrement le sol qui les a vus naître pour des régions que leur éloignement montre presque toujours sous un point de vue trompeur, nous leur rappellerons que, si quelquefois on a pu dire, en partant : *abi benè, ibi patria*, plus souvent on a pu s'écrier, au retour : *abi patria, ibi benè*.

19. — *Homeri Odysseæ Rhapsodiæ, etc.* — Rapsodies de l'Odyssée d'Homère, contenant le récit des voyages d'Ulysse, à l'usage de la jeunesse, etc., par Joseph JEZOWSKY. Moscou, 1828. In-8°.

20. — *Opouite rouskoï Antologuï, etc.* — Essai d'une Anthologie russe, ou Choix d'épigrammes, madrigaux, épitaphes, inscriptions, apologues et autres poésies fugitives, rassemblés par M. Michel JAKOVLEF. Saint-Petersbourg, 1828; Slenin. In-16 de IV-215 pages, avec gravure.

21. — *Lioubofv' tiourmè, etc.* — L'Amour en prison. Saint-Petersbourg, 1828; imprimerie de Jean Glazounof. In-16 de 94 pages.

22. — *Èvguèni Vetskoï, etc.* — Eugène Velskoï, roman en vers. Moscou, 1828; Sélivanofsky. In-12 de IX-44 pages.

25. — *Ouyèkhal droug, etc.* — L'Ami est parti. Moscou, 1828.

L'auteur du premier des ouvrages inscrits en tête de cette annonce est un Polonais, avantagement connu déjà dans la littérature classique. A la reconnaissance de ses compatriotes, il joindra désormais celle des Russes, chez lesquels il est venu s'établir depuis quelque tems. En effet, bien que la langue grecque ait toujours fait partie de l'enseignement suivi à l'Université de Moscou, et dans toutes celles de la Russie, on y manquait de bons ouvrages élémentaires, et celui que vient de publier M. Jezowsky doit faire espérer qu'il ne bornera pas là les services qu'il peut rendre à sa nouvelle patrie. Helléniste distingué, ce professeur

paraît partager l'opinion des anciens, qui voulaient que, pour l'étude du grec, on choisît les Œuvres d'Homère. Dans une préface, où se fait remarquer une latinité pure et élégante, il donne les motifs qui l'ont déterminé à préférer l'*Odyssée* à l'*Illiade* et à fixer plus particulièrement son choix sur les chants 5^e à 12^e. Ne connaissant le travail que nous signalons ici que par un journal russe, nous ne pourrions que former des conjectures plus ou moins fondées sur les raisons de cette préférence.

Notre correspondant de Moscou, M. S. P—y, nous avait fait parvenir un exemplaire de *l'Essai d'une Anthologie russe* et nous nous disposions à l'examiner pour en rendre compte; cet exemplaire s'étant égaré, nous sommes obligés de nous en rapporter aux jugemens des journaux russes, qui ne lui ont pas été très-favorables. L'un d'eux, le *Télégraphe de Moscou*, fait remarquer fort à propos, à son occasion, que le titre d'*Anthologie* donné par M. Jakovlef à son recueil suppose de la sévérité et une grande impartialité dans le choix des morceaux qui le composent, et il paraît donner à entendre que ce joli volume ne remplit pas ces deux conditions. Il rapporte même une réclamation de M. J.-J. *Dmitriof*, l'heureux traducteur de *La Fontaine*, qui désavoue six pièces imprimées sous son nom dans cet *Essai d'Anthologie*, et rappelle quelques règles de conduite auxquelles il serait bon d'habituer les éditeurs de recueils poétiques ou d'almanachs dans tous les pays, surtout dans ceux où la propriété littéraire n'est pas mieux réglée qu'en France et en Russie. Il voudrait 1^o que l'on commençât par demander aux écrivains l'autorisation d'insérer les diverses pièces, originales ou traductions, qui passent pour avoir été faites par eux; 2^o dans le cas où l'on aurait jugé à propos de les imprimer sans la permission des auteurs, qu'on eût au moins l'attention de ne publier que celles qui auraient été livrées antérieurement à l'impression par eux, attendu que tout ce qu'on écrit pour les *albums*, ou pour le cercle étroit de ses amis, on n'est pas toujours dans l'intention de le voir rendu public; 3^o enfin, il voudrait que les pièces publiées ne fussent réimprimées par les éditeurs de recueils périodiques ou autres que d'après les éditions les plus récentes. Voilà bien des prétentions, qui feront sourire de pitié plus d'un libraire de Paris; car, au train dont vont les choses, certains d'entre eux en viendront bientôt à professer hautement l'opinion de Camerani, qui prétendait que l'art dramatique ne prospérerait jamais tant qu'il y aurait des auteurs.

Ce que nous savons du roman en vers d'*Eugène Velskoi* par les journaux russes nous ferait croire que l'auteur de cette bagatelle a voulu parodier plutôt qu'imiter le poème d'*Onéguine* d'*Alexandre Pouschkine* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 126), dont la fin se fait bien attendre. — *L'Amour en prison* paraît être une autre imitation malheureuse de *la Fontaine de Bakhtchusarai* du même auteur (voy. t. xxiii, p. 645), et de la traduction de *la Fiancée d'Abydos* par M. *Kozlof*. — Quant à la petite pièce qui a pour titre : *L'Ami est parti*, c'est une composition poétique écrite, dit-on, avec grâce, et où l'auteur, M. J. B., décrit les douceurs de la vie champêtre, et principalement les plaisirs de la chasse, avec assez d'art pour en faire naître le goût.

Edme HÉREAU.

ALLEMAGNE.

24. — *Die Einführung der erzwungenen Ehelosigkeit bey den christlichen Geistlichen.* — L'introduction du célibat forcé chez les prêtres chrétiens, et ses suites. Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique; par J.-A. THEINER et Aug. THEINER. T. 1. Altenbourg, 1828; imprim. de la Cour. In-8°, de 580 pages.

Si les tribunaux de Paris, en déboutant l'ex-prêtre Dumonteil de sa demande, se sont flattés de mettre fin à la question de la légalité du célibat perpétuel chez les prêtres catholiques, ils se sont trompés, car la question se reproduira souvent; elle s'agite non-seulement en France, mais aussi à l'étranger; l'Allemagne surtout s'en occupe vivement, ainsi que le prouvent les ouvrages où ce sujet est discuté, non pas par les protestans, mais par les catholiques eux-mêmes. Le célibat forcé et perpétuel, imposé au clergé catholique, n'est plus dans nos mœurs; il semble qu'un prêtre, en cessant ses fonctions et rentrant dans la société, doit recouvrer tous les droits des autres citoyens. Puisque l'on oppose à cela le caractère indélébile de la prêtrise, il est évident qu'il faudra tôt ou tard modifier cette indélébilité par un accommodement avec la cour de Rome. Tout gouvernement constitutionnel devra en faire un article de son concordat; on a négocié des points plus difficiles, et il n'y a guère de doute que Rome, vivement pressée par tous les états constitutionnels, ne leur fasse cette concession, et ne permette aux prêtres de rentrer dans l'état laïque lorsqu'ils ne voudront plus rester dans le sacerdoce. Tant que cet article ne sera pas stipulé, il y aura toujours contradiction entre la charte qui ne connaît pas de

vœux perpétuels, et les décrétales qui veulent un célibat sans fin et sans modification ; les tribunaux décideront tantôt conformément aux décrétales, tantôt selon les lois françaises qui ont aboli les vœux éternels, et cette confusion ne sera guère avantageuse pour la société. — Les deux auteurs du nouvel ouvrage allemand contre le célibat forcé du clergé sont, dit-on, deux frères, l'un juriconsulte, et l'autre instituteur religieux. Ils ont compulsé la Bible, les Pères de l'Église, les Décrétales, les Actes des Conciles et des Synodes pour exposer les opinions diverses qui ont été émises sur le mariage et le célibat des prêtres ; encore ne sont-ils arrivés qu'à la moitié de leur tâche ; ils ont encore un volume à faire paraître. On pourra apprendre par les citations de leur ouvrage que pendant long-tems le célibat perpétuel n'a point été regardé comme une condition indispensable de la prêtrise, et on en conclura peut-être, que l'église qui a introduit cette condition à une certaine époque, pourra la supprimer à une autre époque, sans que la religion en souffre le moins du monde ; bref que c'est une affaire de discipline qui pourra être modifiée toutes les fois que des considérations majeures le demanderont impérieusement. Les hommes d'état dans les pays constitutionnels feront bien de méditer sur cette matière importante.

D—c.

25. — * *Corpus historiæ Byzantinæ.* — Collection des historiens de Byzance, par Jean CANTACUZÈNE ; édition de M. SCHOPEN. Bonn, 1828. In-8°.

Nous avons fait connaître au public la belle réimpression des historiens de Byzance, commencée l'année dernière sous les auspices de M. Niebuhr ; nous avons aussi annoncé l'Agathias de cet illustre savant. Voici le second volume de la collection : ce sont les mémoires de l'empereur Cantacuzène, dont le texte est enrichi de corrections nombreuses et ingénieuses, telles qu'on pouvait les attendre de M. Niebuhr, qui les a écrites en marge de l'exemplaire du nouvel éditeur. M. Grauert a donné les siennes de la même manière ; puis la version de Pontanus a été admirablement employée à rectifier des fautes et des leçons vicieuses. Du reste, on a suivi l'édition de Paris, en rendant un juste tribut d'éloges au philologue anonyme qui l'a publiée : on n'a pas hésité même à recevoir dans le texte des corrections qu'il s'était contenté de marquer à la marge. Mais cet ancien éditeur a négligé les derniers livres après avoir prouvé tout son savoir-faire dans les premiers. M. Schopen a voulu suppléer à ce qui manque à l'édition de Paris, et souvent, il faut l'avouer, ses cor-

rections sont fort heureuses. Il termine sa préface par le jugement sur Cantacuzène, prononcé par Gibbon. « Semblable à Moïse et à César, l'empereur Cantacuzène est le principal acteur de ses écrits; mais on n'y retrouve ni le prophète ni le héros; il ne présente point une confession; du fond de son cloître il offre l'ambitieuse apologie des actions de l'homme d'État. Au lieu de développer les véritables desseins et les caractères, il ne s'occupe que de ses propres louanges et de celles de ses amis: leurs motifs sont toujours purs, leur but toujours légitime; ils conspirent et se révoltent sans aucune vue d'intérêt, etc. » Tel est l'arrêt de Gibbon sur cet ouvrage. Pontanus qui l'a traduit n'est pas un juge aussi sévère. Cantacuzène nous apparaît, dans l'histoire que cet auteur a écrite de sa vie, sous des couleurs bien autrement favorables. Avant d'aborder la lecture de cette histoire, on ne fera pas mal de se familiariser avec un autre morceau de Pontanus, où l'on prendra une idée des dignités de l'église et du palais de Constantinople. On ne s'attend pas sans doute à trouver ici de plus amples détails sur le mérite philologique d'un livre qui a été revu avec tant de soins, et auquel s'attache le nom de M. Niebuhr.

26. — *Diogenis Laerti de vitis, dogmatis et apophlegmatis clarorum virorum.* — De la vie, des doctrines et des paroles mémorables des hommes célèbres, par Diogène de Larte. Nouvelle édition, par Henri HUEBNER. Leipzig, 1828. In-8°.

Précieux pour les renseignemens qu'il nous a conservés sur les plus illustres philosophes, l'ouvrage de Diogène de Laerte n'a pas cependant une grande valeur littéraire. Il vécut vers la fin du second siècle, ou à la fin du troisième. Il était urgent de publier une nouvelle édition de son indigeste compilation. M. Huebner a pris pour base le texte imprimé à Genève, en 1616; il l'a comparé avec l'édition de Bâle de 1555 et avec celle de Ménage, indiquant toujours les variantes de l'une et de l'autre. Il s'est peu livré aux conjectures; enfin, il a fait mieux que ses prédécesseurs. Ce volume ne contient que les cinq premiers livres. Il sera suivi d'un commentaire dans lequel sans doute les remarques de *Welstein* (1698) seront accueillies. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des travaux antérieurs dont M. Huebner s'est aidé, non plus qu'annoncer chacune des parties qui enrichiront son livre, car se serait une espèce d'anticipation sur la table des matières. Pour mieux faire apprécier le mérite de l'entreprise en elle-même, nous rappellerons que toute défectueuse que puisse être cette compilation, c'est

la seule histoire des philosophes que nous ait léguée l'antiquité. Au tems de Marc-Aurèle et de Commode, ou bien au tems d'Alexandre-Sévère, on savait encore bien des choses sur les beaux siècles de la Grèce et de Rome. L'opinion, qui retarde jusqu'à Constantin l'existence de Diogène de Laerte, a contre elle cette circonstance que Sopater, qui mourut sous cet empereur, a beaucoup puisé dans les écrits de Diogène, qui, d'après cela, devait avoir déjà cessé de vivre. La grande extension accordée à tout ce qui concerne Épicure a fait conjecturer que Diogène, qui évita toujours de déclarer sa pensée, appartenait cependant à sa secte. M. Huebner ne manquera pas sans doute de jeter beaucoup de jour sur toutes ces questions.

DE GOLBÉRY.

27. — * *Grammatik des Hebräischen Sprache*, etc. — Grammaire de la langue hébraïque de l'Ancien-Testament; par G. H. A. EWALD, professeur à l'université de Göttingue. Leipzig, 1828; Hahn. In-8° de 504 pages, avec tableaux.

L'ouvrage que j'annonce est le résumé amélioré d'un ouvrage de plus longue haleine, publié en 1827 par le même auteur. Il se distingue par le but dans lequel il a été composé, par la concision du style et par des remarques spéciales d'un grand intérêt. Ce n'est pas le hasard qui a fourni à M. Ewald ces remarques, mais des recherches patientes dirigées par une volonté ferme de se délivrer de tous les préjugés des grammairiens qui l'ont précédé, et de ne tirer ses conclusions que du fonds même de la langue, envisagée sous un point de vue général et philosophique. — Quand on lit un ouvrage consacré à une langue très-ancienne, on aime à le consulter sur cette origine mystérieuse des signes, par lesquels l'homme est parvenu à rendre visible et pour ainsi dire matérielle sa pensée la plus intime. Cette étude a surtout acquis de l'intérêt depuis que MM. *Champollion*, *Abel Rémusat*, *Saint-Martin*, en France; M. *Grotteul* et d'autres en Allemagne, à l'aide de profondes connaissances et d'une sagacité très-remarquable, ont jeté tant de jour sur des questions prétendues insolubles. Ceux qui ont lu les mémoires ingénieux de M. Rémusat savent comment les signes des Chinois, véritables symboles indiquant un mot entier, peuvent devenir des interprètes de la *voix* de l'homme. Ce procédé, qui s'applique plus particulièrement à une partie des hiéroglyphes tels qu'on nous les a fait connaître dans ces derniers tems, paraît avoir été suivi dans les langues sémitiques; seulement, dans ces dernières, il a été perfectionné au point d'être appliqué à toute la langue, de constituer toute l'écri-

ture, moins les voyelles, omises dans les tems anciens, mais qui ont été ajoutées postérieurement. Il paraît, en effet, que l'on peut encore constater la valeur, le sens original de chacun des signes que les inventeurs sémitiques employaient pour indiquer telle ou telle consonne. Ces signes étaient même figuratifs; mais le tems et l'usage les ont tellement altérés, que leur forme analogue ne se reconnoît que difficilement. Sous ce rapport donc l'écriture sémitique offre un curieux point de contact avec celles de la Chine et de l'Égypte; et, quant à la perfection, elle se montre de nouveau, d'après notre manière de juger, supérieure à celle de ces deux pays, inférieure à l'écriture grecque ou moderne.

Cette étude est intéressante sous un autre point de vue. De même que la connaissance des premiers signes chinois a conduit M. Abel Rémusat à des notions plus que probables sur le berceau de la civilisation chinoise, le sens des lettres hébraïques nous fait remonter à des tems anté-historiques dans lesquels la découverte de quelques faits seulement vraisemblables serait déjà un utile résultat. Dans la grammaire de M. Ewald, en apprenant le sens des lettres hébraïques, sur lequel d'anciens grammairiens ont déjà énoncé leur opinion, on embrasse d'un coup d'œil le tableau des objets qui intéressaient ou qui frappaient le plus l'ancien peuple sémitique : ce sont le *bœuf*, la *tente*, le *chameau*, la *porte*, le *crochet* ou bien le *clou*, l'*arme*, l'*eau*, le *poisson*, l'*œil*, la *bouche*, la *tête*, la *dent*, le *hibou* même, etc. Rien de plus probable, en effet, qu'une telle origine de l'écriture. Le fait, en général, est déjà suffisamment prouvé par les savans, et tout le monde peut aujourd'hui l'expliquer par le seul bon sens. Du reste, il n'est pas certain que la valeur de tous les anciens signes ait été exactement déterminée; c'est que les vérités générales sont ordinairement constatées avant que tous les points spéciaux qui en dépendent soient entièrement éclaircis.

Depuis la mort du célèbre *Eichhorn*, MM. *Tychsen* et *Ewald* sont les seuls professeurs qui enseignent les langues orientales à l'université de Göttingue. M. Ewald est chargé de l'hébreu, de l'arabe et du sanskrit. Il a quitté, pour quelque tems, son pays et ses occupations pour faire des recherches dans le riche dépôt des manuscrits de Paris et étudier plusieurs autres langues orientales; il va reporter à Göttingue des connaissances philologiques moins familières jusqu'ici aux savans de l'Allemagne qu'à ceux de la France.

M. Ewald a publié (Göttingue, 1826; Dauerlich) un ouvrage intitulé : *Hoheled Salomo's*, sur le *Cantique des Can-*

tiques, dans lequel il cherche à prouver que ce livre est une composition dramatique, mais qui n'était sans doute pas destinée à la représentation; qu'elle date d'une époque bien postérieure à Salomon; que ce roi n'en est point l'auteur, mais seulement le héros, et qu'elle a reçu le nom de Salomon comme les tragédies de Sophocle et d'Euripide prenaient celui d'Ajax, d'Électre ou de tel autre personnage dont elles retraçaient les aventures et les malheurs. Cet ouvrage est d'un haut intérêt soit par l'érudition de l'auteur, soit par le sujet qu'il traite, sujet si long-tems et si souvent controversé.

A.

Ouvrages périodiques.

28. — * *Allgemeine Monatschrift für Erziehung und Unterricht*. — Journal mensuel universel pour l'éducation et l'instruction; publié par J.-P. ROSSEL, de concert avec plusieurs instituteurs et éducateurs. Aix-la-Chapelle, 1828. In-8°.

29. — * *Pestalozzische Blätter für Menschen- und Volksbildung*. — Feuilles sur Pestalozzi, pour l'avancement de l'éducation en général et de celle du peuple en particulier; par Jean NIEDERER, docteur en philosophie. In-8°.

30. — * *Wochenblatt für Elementar-Lehrer*. — Journal hebdomadaire pour les instituteurs primaires, publié par J.-P. ROSSEL. Aix-la-Chapelle, 1828; au bureau du *Journal mensuel*. In-4°.

M. Rossel a publié pendant quatre ans un journal mensuel d'éducation pour les provinces rhénanes et la Westphalie (*Rheinisch-Westfälische Monatschrift*). Tout en convenant du mérite éminent de ce recueil périodique, on lui reprochait d'être trop scientifique pour les instituteurs élémentaires, et de renfermer trop d'éléments pour les hommes plus avancés qui étudient la science de l'éducation. En voulant contenter à la fois deux classes de personnes, placées à une assez grande distance sur l'échelle du développement intellectuel, M. Rossel ne contentait pleinement ni l'une ni l'autre. Il a donc conçu l'idée fort heureuse de séparer les parties hétérogènes qu'il avait d'abord réunies, de diviser son ancien journal en deux publications distinctes et d'agrandir le cercle de chacune d'elles: nous disons deux publications, parce que la seconde de celles que nous annonçons n'est qu'une division de la première.

Le *Journal mensuel*, devenu universel de provincial qu'il était, a une tendance essentiellement scientifique; il considère la science et même l'art de l'éducation dans leurs principes, et s'adresse surtout aux membres des conseils d'éducation, aux inspecteurs des collèges et des écoles, aux directeurs

des séminaires pédagogiques, aux instituteurs supérieurs et à la classe, si nombreuse en Allemagne, de jeunes instituteurs primaires qui joignent aux talens et au dévouement exigés pour leur profession une instruction solide puisée dans une école normale ou dans la lecture assidue d'écrits pédagogiques justement estimés. Le *Journal mensuel* se partage en sept rubriques : I. *Dissertations, plans pour des cours d'étude, etc.* — II. *Feuilles sur Pestalozzi*; nous en parlerons à part. Ces deux premières rubriques forment la partie proprement philosophique de l'entreprise. — III. *Analyses des ouvrages les plus saillans sur l'éducation.* — IV. *Mélanges, extraits, poésies.* — V. *Nouvelles pédagogiques.* On se borne à rapporter les nouvelles les plus intéressantes et les événemens qui ont quelque influence sur la marche générale de l'éducation. — VI. *Annonces bibliographiques*; on cherche à donner une indication aussi complète que possible des ouvrages nouveaux qui paraissent dans le domaine de la science à laquelle le journal est consacré. — VII. *Portraits de pédagogues célèbres.* Chaque volume, composé de six cahiers, sera orné du portrait lithographié d'un pédagogue connu par ses travaux; on y joindra une notice sur sa vie. Dans les numéros que nous avons sous les yeux, la variété des matières et la profondeur des développemens répondent à l'étendue du plan de l'éditeur et à l'importance du but qu'il se propose. Les auteurs embrassent l'anthropologie et l'enseignement du calcul, l'étude populaire de la langue maternelle et les méthodes de chant, l'éducation chrétienne et les fêtes de la jeunesse. Quelque sujet qu'ils traitent, ils nous attachent et nous font réfléchir.

Cette double qualité distingue éminemment la seconde rubrique du *Journal mensuel*, les *Feuilles sur Pestalozzi*, qui se publient aussi à part. M. NIEDERER, élève et l'un des plus anciens collaborateurs de Pestalozzi, aujourd'hui chef d'un excellent institut de demoiselles à Yverdon, connu d'ailleurs dans toute l'Allemagne et la Suisse comme un esprit philosophique des plus distingués, est, à tous ses titres, plus capable que personne d'embrasser dans leur ensemble la personne, la vie, les actions et la pensée de Pestalozzi. Celui-ci avait été destiné par la Providence à imprimer à son siècle un grand mouvement, mais ce mouvement ne devait point finir avec sa vie. Les germes jetés dans le monde par Pestalozzi seront encore long-tems à se développer. On a bien plus souvent saisi les formes de sa méthode, qu'on n'a compris l'idée fondamentale de son système. C'est à la philo-

sophie à se rendre dépositaire de cette idée et à la faire fructifier en la présentant aux esprits capables de philosophie dans sa généralité, je dirai la plus pure, en même tems que sous ses faces les plus diverses et dans ses applications les plus spéciales. La forme philosophique sous laquelle le système de Pestalozzi se présente aujourd'hui à nous n'est que ce système réduit à sa plus simple expression, comme disent les mathématiciens, mais cette expression est en même tems la plus féconde. La personne de Pestalozzi a fini sa période; mais son idée première, la science psychologique de l'éducation, développant tout l'homme, embrassant la vie dans toutes ses formes et dans toutes ses phases, a aussi sa période, et celle-ci, nous ne craignons pas de le dire, est à peine commencée. « La crise que l'entreprise de Pestalozzi a subie était inévitable, dit avec une haute raison M. Niederer. Il fallait que l'on apprît à discerner l'apparence de la réalité, l'instrument de l'ouvrage, la forme périssable de l'essence permanente, ce qui n'appartenait qu'à la personne et à l'individu de ce qui appartient à l'âme humaine, à l'esprit immortel! »

L'ère philosophique de la révolution conçue et commencée par Pestalozzi ne saurait avoir un plus digne représentant, un organe plus judicieux et plus profond que M. Niederer. Nous n'ignorons pas que des hommes d'ailleurs fort éclairés et animés des intentions les plus pures ont des préjugés contre sa tournure d'esprit et en général contre la forme philosophique donnée à la science de l'éducation, dans laquelle ils ne voient qu'un *art* tout pratique. La meilleure justification que M. Niederer pût présenter en faveur de ses idées et de la science à laquelle il dévoue sa vie était la publication des feuilles consacrées à Pestalozzi. Quand il n'aurait écrit que la profonde et originale notice sur cet homme si original et si profond, la réhabilitation de la philosophie et du philosophe éducateur nous paraîtrait complète. Mais les autres morceaux de son important recueil, dont quelques-uns sont dus à la plume même de Pestalozzi étaient encore inédits, les morceaux sur les détails de la méthode, les notices historiques, l'extrait de diverses correspondances, prouvent que la vraie philosophie n'est pas plus opposée à l'application que l'âme n'est opposée aux mouvemens du corps. Seulement ils font voir que la pratique du psychologue est bien différente de celle de l'empirique.

C'est une publication toute pratique et en quelque sorte populaire que nous avons indiquée après les feuilles sur

Pestalozzi. Le *Journal hebdomadaire pour les instituteurs primaires* se renferme dans le cercle des idées et de l'expérience des instituteurs chargés des premiers élémens de l'éducation; enflammer et entretenir leur zèle, les diriger dans l'exercice de leurs fonctions, développer les connaissances qui leur sont utiles et les rendre eux-mêmes plus habiles à les communiquer, enfin ne jamais s'élever au-dessus de leur portée, tels sont le but et la tendance de ce journal. Pour mieux remplir ces vues et ne jamais sortir des limites, l'éditeur a sagement choisi ses collaborateurs parmi les instituteurs primaires distingués, plutôt que parmi des pédagogues savans et spéculatifs. Le *Journal hebdomadaire* renferme d'ailleurs des poésies, des notices historiques, des nouvelles du domaine de l'instruction publique, l'indication des places vacantes dans l'enseignement élémentaire, en un mot toute la variété des objets qui intéressent les lecteurs auxquels il est spécialement destiné. L'existence d'une feuille périodique de cette nature suffit pour faire comprendre combien l'éducation populaire en Allemagne est supérieure à celle de beaucoup d'autres pays fiers de leur civilisation avancée.

C. MONNARD.

51.—*Jahrbücher der Straf und Besserungs-Anstalten*, etc.—Annales des établissemens de détention et de correction, publiées par le docteur N. H. JULIUS. Berlin, 1829; Enslin. Il paraîtra chaque mois, à dater du premier janvier 1829, un cahier d'environ quatre feuilles d'impression, in-8°. Six cahiers formeront un volume. Prix de l'abonnement annuel, 4 thalers de Prusse.

52.—*Menschenfreundliche Blätter*, etc.—Feuilles philanthropiques, par L. GALL, secrétaire de la régence à Trèves. Trèves, 1828; F. A. Gall. Cet ouvrage est publié par cahiers de deux et demie à trois feuilles d'impression, à des époques indéterminées. Le prix de chaque cahier, pour les personnes qui s'engagent à en prendre au moins six, est de 6 gros; achetés séparément, ils coûtent huit gros.

L'Allemagne, presque entièrement livrée à des spéculations métaphysiques, ou à des travaux d'érudition philologique, n'a produit jusqu'à ce jour qu'un petit nombre d'ouvrages conçus dans des vues d'application. Il y existe aussi fort peu d'associations ayant pour objet de mettre en pratique les préceptes de la philanthropie. Berlin vient d'entrer dans cette carrière, où la France et l'Angleterre surtout ont fait de grands progrès, par la formation d'une *Société pour l'amélioration des détenus*. M. le docteur Julius, membre de cette

société qui compte dans son sein des hommes aussi recommandables par leurs lumières que par leurs sentimens, a conçu en même tems le plan d'un recueil périodique destiné à rendre compte des perfectionnemens introduits dans le régime des prisons, dans l'éducation des jeunes condamnés, dans les moyens pénitentiaires employés à l'égard des détenus des deux sexes, etc. Ce recueil, qui doit remplacer pour l'Allemagne les *Annales* publiées par HARTLEBEN et suspendues par sa mort, embrassera dans sa revue l'ensemble des travaux de ce genre exécutés dans les différentes parties du monde civilisé. Il porte sa recommandation dans le nom de son auteur auquel on doit un ouvrage important sur les mêmes matières. (Voy. *Rev. enc.*, t. XL, p. 418.)

Un autre recueil, dont le but a quelque analogie avec celui dont nous venons de parler, est publié à Trèves sous le titre de *Feuilles philanthropiques, recueillies dans le domaine des littératures allemande et étrangères*. M. Gall paraît avoir été inspiré par le tableau affligeant de la misère où se trouve plongée une portion considérable de la société; son objet est de populariser la connaissance des moyens mis en usage, ou proposés, soit en Allemagne, soit dans les autres pays, pour améliorer le sort de la classe pauvre. Le premier cahier de son ouvrage contient une traduction du *Mémoire sur les Colonies de Bienfaisance de Fredericks-Oord et de Wortel, par le chev. de Kirckhoff*. Ce choix fait bien augurer du discernement de l'éditeur.

II. C.

SUISSE.

55. — * *Kalithenie, oder Uebungen zur Schönheit und Kraft für Mädchen*, etc. — Callisthénie, ou Exercices pour favoriser le développement de la beauté et de la force chez les jeunes filles; par P. H. CLIAS; avec une préface de K. Meckel, professeur d'anatomie. Berne, 1829; C. A. Jenni. In-8° de 12-XXII et 77 pages, avec des planches.

C'est par les soins persévérans de M. Clia, que la Suisse et l'Angleterre ont vu s'introduire peu à peu dans leurs écoles l'enseignement de la gymnastique qui promet à ces deux pays des générations fortes et adroites. C'est en partie à ses ouvrages, traduits et publiés dans presque toutes les contrées de l'Europe, que l'Allemagne et la France doivent le perfectionnement de l'éducation physique, qui prend peu à peu sa place dans l'éducation générale de la

jeunesse actuelle. Nous traduisons de la préface de M. Meckel une courte notice historique sur les premières tentatives de M. Clias, qui depuis ont été suivies de si heureux résultats.

« Dans l'année 1814, des troubles se manifestèrent dans l'*Oberland bernois*, et M. Clias fut envoyé par le conseil militaire à Interlaken, comme officier d'artillerie, avec un détachement de milices. Pour occuper les soldats, il leur fit faire des exercices de lutte, de voltige et de natation. Bientôt des garnisons voisines prirent part à ces jeux gymnastiques; puis les bergers du pays, depuis des siècles renommés comme d'habiles lutteurs, vinrent en foule se mesurer avec les élèves de M. Clias, les terrassèrent d'abord sans peine, mais apprirent promptement à reconnaître les progrès des soldats en force et en adresse. Le gouvernement, convaincu de la bonté de sa méthode, appella M. Clias comme professeur de gymnastique, pour l'introduire dans la ville de Berne, au profit surtout de la jeunesse académique. » Les heureux résultats de ce nouvel enseignement furent appréciés des étrangers qui visitaient cette partie de la Suisse. M. Clias, sollicité de répandre sa méthode en rendant publiques les résultats de son expérience, donna son premier ouvrage, écrit en allemand et intitulé : *Éléments de gymnastique*. (Berne, 1816.) Plus tard une commission de la faculté de médecine de Paris, présidée par le Dr Bally, fit un rapport très-favorable sur la gymnastique de M. Clias, inséré dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (t. 52, p. 28 et 29). C'est à Paris que parut plus tard la première édition de son grand ouvrage (*Principes de gymnastique*, 1829), publié depuis en allemand, en anglais et en italien. En 1822, M. Clias se rendit à Londres où son habileté, sa persévérance et le patronage des ducs de York, de Wellington, de lord Melville, de l'Académie des beaux-arts et de plusieurs médecins célèbres, firent adopter successivement la gymnastique dans l'école des cadets de Sandhurst, dans celle des orphelins à Chelsea, dans l'asile des marins (*Naval-asylum*), et dans l'école des cadets de Woolwich, dans l'institution connue sous le nom de *Charter-House*, etc.

Après avoir aussi efficacement travaillé à l'amélioration des écoles suisses et anglaises, pendant que d'autres hommes habiles opéraient, avec plus ou moins de succès, la même réforme dans d'autres parties de l'Europe (nous citerons M. Amoros, à Paris, et M. Yung, à Milan); M. Clias a voulu consacrer ses soins et son expérience au sexe le

plus faible et jusqu'ici le plus négligé par les instituteurs et les pédagogues. On peut regarder son *Traité de callisthénie* comme le premier traité d'éducation physique à l'usage des jeunes filles, car les ouvrages du même genre, publiés jusqu'à ce jour à Londres, et traduits par les éditeurs parisiens, ne sont que des emprunts souvent maladroits, faits soit aux manuscrits, soit aux leçons de l'habile professeur. Nous recommandons la callisthénie de M. Cliax à toutes les mères de famille, à toutes les institutrices : elles y trouveront une suite d'exercices, appropriés aux forces et aux habitudes de leur sexe, et calculés pour développer les grâces qui lui sont naturelles et pour fortifier la santé de nos épouses.

α.

54. — *Principes philosophiques, politiques et moraux*; par le colonel DE WEISS, ancien bailli de Moudon, et membre de plusieurs académies; *Deuxième édition*. Genève et Paris, 1828; Baltimore; Cherbuliez. 2 vol. in-8° d'environ 400 pages.

Le principal défaut de cet ouvrage est dans un manque absolu d'ordre et de méthode. Toute science repose sur un enchaînement d'idées. Des observations détachées sur la philosophie, la politique et la morale peuvent bien offrir d'excellens matériaux, mais elles ne méritent pas le nom de *Principes*. C'est peut-être à ce défaut de méthode qu'il faut attribuer certaines disparates dans la manière dont l'auteur envisage nos différens devoirs. S'agit-il d'ambition, d'orgueil, ou de cupidité, son langage est celui d'un philosophe austère. Mais, s'agit-il de l'amour et des femmes, on voit aussitôt percer l'homme du monde, l'homme de plaisir, voire même l'homme à bonnes fortunes. L'auteur, en traitant cette matière, semble avoir subi l'influence des opinions relâchées du siècle dernier. Nos mœurs, ou, si l'on veut, nos idées sont maintenant plus sévères; et personne, par exemple, n'écrirait, je crois, aujourd'hui le passage suivant :

« Un préjugé, établi par les romans et contredit par la nature, est celui de croire qu'on ne peut aimer qu'une femme à la fois; le premier délire passé, le sentiment peut se partager aussi aisément que les désirs; on peut en adorer huit ou dix, peut-être davantage, avec la même ardeur, la même sincérité; éprouver le soir avec l'une ce qu'on éprouva le matin avec l'autre; préférer aujourd'hui celle-ci, demain l'autre, et en tout tems celle qui est la plus proche. »
A la vérité, l'auteur nous avertit que c'est là son faible dominant; à la bonne heure, mais il n'aurait pas dû perdre si

souvent de vue qu'un moraliste écrit pour corriger les autres, et non pour s'excuser lui-même. — Les opinions de M. de Weiss sur les sciences physiques et sur les beaux-arts me paraissent aussi manquer de justesse. Cet auteur n'attache aux sciences qu'une importance secondaire. Leurs plus sublimes découvertes peuvent bien, suivant lui, « *récréer par moment* un petit nombre d'observateurs profonds ; mais elles ont jusqu'ici peu contribué à nous rendre meilleurs ou plus heureux. » Il réserve ce privilège à la morale. Je crois, au contraire, que le développement moral des peuples dépend en grande partie des progrès des sciences physiques ; que c'est surtout à ces progrès que nous devons l'affaiblissement graduel des préjugés les plus nuisibles à l'ordre social, tels que la superstition, la sorcellerie, le fanatisme, l'intolérance, et autres erreurs qui naguère portaient les hommes à s'entre-égorger. Sans compter l'influence qu'ont eue sur les mœurs tant d'admirables inventions, la boussole, la poudre à canon, la machine à vapeur, etc., M. de Weiss ne traite pas mieux les arts que les sciences. « Les arts, dit-il, ont usurpé dans notre siècle une considération fort supérieure à celle qui leur est assignée par leur valeur réelle. Que m'importe qu'un pont n'ait que deux arches, si l'on pouvait en mettre trois et le rendre plus solide ? » Cela importe plus qu'il ne pense. Une architecture lourde et timide ne fait naître dans ceux qui l'observent que des idées qui lui sont analogues ; une architecture hardie donne à tout un peuple des leçons de grandeur et de courage. Les arts sont un langage, et c'est le plus éloquent de tous. L'esprit humain serait resté à jamais stérile, s'ils ne l'avaient pas défriché. Rien de moins efficace sur l'homme que l'enseignement direct, et c'est pourquoi la morale a dû plus de progrès au perfectionnement des sciences et des arts qu'à tous les traités des moralistes. Après ces observations, qui semblent prouver que l'esprit de M. de Weiss manque d'étendue et de profondeur, nous nous empressons de reconnaître que, dans les détails, il se fait ordinairement remarquer par la justesse jointe à l'originalité, par la force unie à la grâce. On voit en lui l'homme qui a beaucoup vu et beaucoup retenu. Il n'est presque pas d'objet sur lequel il n'ait porté ses observations, et qui ne lui ait suggéré quelque idée saillante ; son livre, substantiel par le fond, est amusant par la forme : le style en est à la fois clair et ingénieux, naturel et piquant, et quelque étrangeté qu'on y remarque lui prête le plus souvent un agrément de plus. C'en est assez sans doute

pour expliquer le succès de cet ouvrage et ses nombreuses réimpressions. CII.

55. — *Di varie società e istituzioni di beneficenza in Londra.* — De diverses sociétés et institutions de bienfaisance de Londres. Lugano, 1828; G. Ruggia. In-8°.

L'auteur est un de ces illustres émigrés italiens qui s'efforcent de rendre utiles à leur pays les tristes années de l'exil, en proposant à leurs compatriotes l'exemple des institutions utiles qu'ils trouvent établies chez les étrangers. Il a visité tous les établissemens de bienfaisance de Londres. Il les divise en trois classes : dans la première il place ceux qui sont destinés à l'éducation des pauvres ; il range dans la seconde ceux qui ont pour but de populariser les vertus religieuses ; enfin , dans la troisième partie de son travail, il traite des sociétés qui s'occupent d'améliorer le sort des pauvres ou de prévenir la misère. — L'auteur fait preuve de connaissances approfondies en économie politique, et son ouvrage respire partout cet amour éclairé de l'humanité, qui seul peut rendre la science utile et féconde. F. SALFI.

ITALIE.

56. — * *Spech comparative delle ornitologia di Roma e di Filadelfia.* Tableau comparatif de l'ornithologie de Rome et de celle de Philadelphie, par Charles Lucien BONAPARTE ; Pise, 1828. In-8°.

Dans ce petit ouvrage, M. Charles Bonaparte, bien connu des ornithologistes, a payé sa dette à sa patrie adoptive, en comparant avec un soin scrupuleux les oiseaux qui vivent aux environs de Rome, et ceux qui sont propres aux environs de Philadelphie. On sait que ce jeune auteur a publié sur les volatiles américains des observations fort bien faites, et que tous les naturalistes ont accueillies avec un vif intérêt. Dans ce nouveau travail, il ne s'agit point d'espèces nouvelles ou mal étudiées à faire connaître. C'est uniquement un catalogue à deux colonnes, par genres et par espèces des oiseaux des deux pays, que l'auteur voulait passer en revue, en signalant les genres ou les espèces qui se trouvent exclusivement dans l'un des deux. Ces recherches, si elles étaient faites avec persévérance, et d'après des collections toujours bien nommées, auraient l'avantage de fournir les bases d'une bonne distribution géographique. Malheureusement nous n'en possédons encore que des élémens épars trop mutilés pour avancer, d'ici à quelques années, cette étude nouvelle et ce-

pendant si importante. Il n'entre point dans le plan de ce recueil de citer les détails fournis par M. Charles Bonaparte, seulement nous indiquerons le chiffre auquel il est parvenu, et qui est de 247 espèces pour le territoire de Rome, et 284 pour celui de Philadelphie, réparties en 75 genres pour Rome, et 74 pour Philadelphie; et enfin en 26 familles pour le premier point, et en 27 pour le second, rapprochement remarquable, et qui sera un jour fécond en utiles résultats. LESS..

57. — * *Habillement du pompier pour le préserver de l'action de la flamme*, par le chevalier Jean ALDINI : instrumens mis à l'exposition publique, et honorés d'une médaille en or, par le gouvernement impérial et royal de Milan. Milan, 1828; imprimerie impériale et royale. In-8° d'une feuille, avec 1 gravure.

De toutes les applications que l'on a faites et que l'on fera de la singulière propriété des gazes métalliques, d'être imperméables à la flamme, celle que M. Aldini a conçue le premier et exécutée avec succès est la plus extraordinaire, la plus inattendue. Les expériences ne laissent plus aucun doute; un homme peut traverser impunément les flammes d'un vaste incendie, sauver les malheureux qu'elles allaient atteindre et dévorer, les objets précieux qu'elles auraient détruits. Ces moyens de secours recevront bientôt à Paris une nouvelle sanction, d'après des épreuves en grand; la Grande-Bretagne ne restera pas en arrière; l'invention de M. Aldini fera le tour du monde civilisé, et suffirait seule pour recommander à la postérité la mémoire de ce propagateur des arts utiles, de ce bienfaiteur des hommes.

Pour mettre les pompiers en sûreté contre les flammes, il fallait trouver un habillement incombustible, non conducteur du calorique, qui se prêtât à tous les mouvemens d'un travail prompt, d'efforts violens; il fallait, de plus, que cet habillement ne fût pas trop lourd. M. Aldini a réuni tous ces avantages au moyen d'un tissu d'amiante revêtu d'une gaze métallique. Les armures des anciens chevaliers ont fourni le modèle de quelques formes : la cuirasse, les brassards et les cuissards, les pots en tête, l'armet et la visière recouvrent un guerrier d'une nouvelle espèce, qui vaut bien ceux de l'antiquité et du moyen âge. L'auteur doit publier, en 1829, un ouvrage intitulé : *Essai expérimental sur l'art de traverser les flammes, et de sauver des personnes et des objets précieux dans les maisons incendiées*, avec 5 planches. « On y trouvera les dimensions des appareils, ainsi que les précautions nécessaires pour les faire fonctionner. » M. Aldini forme un établissement où ces appareils seront exécutés pour l'usage de ceux qui vou-

dront en faire l'acquisition. Il annonce aussi que, « si quelque gouvernement ou quelque corps académique veut bientôt profiter de ses travaux, il s'empressera de leur en délivrer les dessins ou les modèles, et même de leur expédier des assortimens complets des objets indiqués, après qu'on lui aura adressé directement les commissions, *franc de port*, à Milan ou à Bologne. » Dès que l'important ouvrage de M. Aldini nous sera parvenu, nous nous empresseons de le faire connaître à nos lecteurs.

F.

58. — * *Viaggio di Savoja, ossia Descrizione degli stati ultramontani di S. M. il re di Sardegna, etc.* — Voyage en Savoie, ou Description des états transalpins de S. M. le roi de Sardaigne; par David BERTOLOTTI. Turin, 1828. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est une espèce de géographie statistique de la Savoie, exposée en 71 lettres, dans chacune desquelles l'auteur décrit les lieux qu'il parcourt successivement. Voulant éviter la sécheresse et la monotonie de cette sorte de relations, et engager les lecteurs à le suivre avec plaisir, il a cherché à les intéresser par les charmes d'un style presque poétique, et par des tableaux, des contes, et des faits historiques dont il enrichit de tems en tems sa narration. Il puise dans la nature des lieux qu'il visite, dans l'histoire littéraire ou civile, dans les chroniques chevaleresques, et même dans les traditions populaires, tout ce qui peut embellir son voyage descriptif. Nous n'approuvons point le mélange de vers et de prose, par lequel il cherche à exciter l'attention : au lieu de la soutenir, ces transitions trop fréquentes du style prosaïque au langage métrique finissent par la fatiguer et ont d'ailleurs un air d'affectation prétentieuse et puérole. Cette légère imperfection, si c'en est une, pourrait disparaître facilement de l'ouvrage de M. Bertolotti, et n'en détruit pas le mérite. Ce mérite consiste principalement à faire connaître aux Italiens et aux étrangers un pays et des peuples qu'ils ignoraient et même qu'ils calomniaient; pays où le naturaliste trouve réunies toutes les merveilles des Alpes; où le moraliste observateur remarque avec surprise des mœurs simples et patriarcales au milieu d'une civilisation déjà avancée et toujours progressive. Le voyage en Savoie aura donc l'heureux résultat de détruire les préventions injustes trop généralement adoptées contre le caractère des Savoisiens.

59. — *Le vicende generali d'Italia antica e moderna, etc.* — Les vicissitudes de l'Italie ancienne et moderne; par J. B. MARGAROLI. Milan, 1828; F. RUSCONI. 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été composé sur le plan de l'*Histoire d'Italie* de M. Rossi, dont il est une sorte d'abrégé écrit avec clarté et concision. M. Margaroli a donc fait un travail qui sera très-utile à ceux qui ne voudront point parcourir le volumineux ouvrage que nous venons de nommer. Il se borne à relever les événemens qui lui paraissent les plus remarquables. Malheureusement ses choix ne sont pas toujours heureux ; il mentionne souvent des faits peu dignes d'attention, et oublie que l'histoire n'est utile qu'autant qu'elle renferme des leçons propres à améliorer l'avenir par l'exemple du passé.

40. — *Istituzioni di estetica, etc.* — Institutions d'esthétique ; par le P. Louis PASQUALI, professeur à l'université de Padoue. Padoue, 1827.

Voici un autre traité sur la matière qui a occupé M. Talia (Voyez *Rev. Enc.*, tom. XL, p. 577). M. Pasquali déploie souvent plus d'érudition que son devancier, mais il ne se renferme pas toujours dans les limites de son sujet ; peut-être aussi se rend-il plus utile à mesure qu'il oublie ou abandonne son domaine ; car la plupart de ces écrivains qui s'efforcent de rendre raison de certains phénomènes moraux qu'il n'est guère possible d'éclaircir et qu'il faudrait regarder comme des faits primitifs, s'égarant dans une région d'idées vagues et illusoires. Lors même qu'ils parviendraient à rendre raison de certaines règles constamment consacrées par l'expérience, de quel avantage ces règles seraient-elles pour ceux qui inspirés par le génie et dirigés par l'exemple des grands-maîtres, ont heureusement parcouru la carrière des arts ! Nous craignons au contraire que celui qui aurait reçu de la nature le don précieux de l'inspiration ne s'exposât à le perdre en lisant de pareils ouvrages, celui de Richter, par exemple. A quoi bon tant de dialectique pour déterminer les sources du plaisir et du beau, surtout en Italie, où la nature et l'art les ont rendues si fécondes et si accessibles aux artistes et aux poètes ? Je ne prétends pas interdire tout raisonnement sur les principes de la poésie et des beaux-arts : je condamne cet excès de raison. Je me suis permis seulement d'énoncer librement ma pensée comme le résultat des impressions qu'à laissées dans mon esprit la lecture de ce genre d'ouvrages.

41. — *Etica drammatica per l'educazione della gioventù, etc.* — Ethique dramatique pour servir à l'éducation de la jeunesse ; par Jules GENOINO. T. I. Milan, 1828 ; V. Ferrario. In-12.

Cet ouvrage formera un cours complet de morale exposé

dans une série de dix drames et renfermé dans cinq petits volumes. Il est particulièrement destiné aux maisons d'éducation, et le gouvernement de Naples l'a adopté pour toutes les institutions publiques du royaume. Nous donnerons des éloges au talent et surtout à l'intention de l'auteur napolitain. Nous devons louer aussi l'éditeur de Milan qui a eu la délicatesse de n'entreprendre cette publication qu'après avoir obtenu l'assentiment de l'auteur. C'est un procédé qu'il n'est peut-être pas inutile de proposer comme exemple aux libraires de tous les pays.

42. — *Rime e prose*, etc. — Poésies et discours du comte Jean MARCHETTI. Bologne, 1827; imprimerie des Muses. In-12.

M. Marchetti traite en vers élégans et faciles des sujets philosophiques et religieux tels que la *piété*, l'*espérance*, la *nécessité*, la *reconnaissance*, etc., ou bien il célèbre les grands écrivains qui ont illustré la littérature italienne, entre autres *Pétrarque*, *le Tasse*, *Perticari*, etc. Son style est toujours clair et pur, ses pensées sont nobles, élevées et rationnelles.

Les odes et quelques autres pièces de vers sont suivies de la traduction des odes d'Anacréon, traduction remarquable par sa simplicité et sa fidélité. Les deux discours en prose qui terminent le volume traitent de la divine comédie du Dante, et de l'état actuel de la littérature italienne. Il cherche, dans le premier, à prouver que la forêt symbolique, où le Dante s'égare, présente l'image de son exil, et que le poète, espérant en vain de rentrer dans sa patrie pour y reconquerir la paix, se livre aux études et à la composition de son poème, pour acquérir du moins de la renommée et de la gloire. Dans le second discours, l'auteur se borne à relever l'excellence de la langue italienne, et à se féliciter de ce qu'après avoir été négligée pendant quelque tems, elle se soit relevée avec éclat par les travaux des contemporains.

45. — *Poesie scelte*, etc. — Poésies choisies de *Mathisson*, *Gæthe*, *Schiller*, *Cramer* et *Bürger*; traduites en vers italiens par le Dr Antoine BELLATI. Milan, 1828.

Chaque littérature a des beautés qui lui sont propres et qu'elle tire de la langue, du caractère national, des institutions politiques, de la position géographique du pays, de bien d'autres circonstances encore. Ce serait donc une triste innovation chez les Italiens que d'imiter la littérature allemande, pour laquelle tout est chez eux presque antipathique. M. Bellati n'a pas voulu sans doute aller chercher

au-delà du Rhin des modèles à proposer aux héritiers du Dante, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse. Nous pensons qu'il a voulu faire connaître à ceux de ses compatriotes qui ne possèdent pas la langue allemande les écrivains qui jouissent d'une grande réputation en Allemagne. Sa traduction est un des meilleurs essais qu'on ait publiés jusqu'ici; elle se fait lire avec beaucoup d'intérêt. Lors même que M. Bellati s'éloigne tant soit peu du texte, il charme toujours par les grâces et l'harmonie de son style, et n'oublie pas d'être Italien, tout en s'identifiant avec l'esprit des poètes qu'il traduit.

44. — *Iscrizioni trecento, etc.* — Trois cents inscriptions; par Louis MUZZI, de l'Académie de la Crusca. Prato, 1827, in-8°.

45. — *Saggio epigrafico, etc.* — Essai sur les épigraphes; par Joseph SILVESTRI. Prato, 1828. In-8°.

MM. Muzzi et Silvestri se sont proposé d'établir et d'accréditer en Italie l'usage des inscriptions en langue vulgaire. Ils ont justifié leur innovation par des raisonnemens et plus encore par leur exemple, en combattant ainsi les préjugés de ceux qui voudraient encore rappeler au peuple les souvenirs nationaux les plus chers ou les plus solennels dans une langue qu'il n'entend pas. On prétendait que la langue italienne ne remplirait pas ce but aussi-bien que la langue latine. Les inscriptions de MM. Silvestri et Muzzi prouvent que cette crainte était vaine. Le plus grand nombre est rédigé avec une simplicité et un sentiment qui honore la langue et les écrivains qui l'ont employée.

F. SALFI.

Ouvrages périodiques.

46. — * *Bibliografia italiana, ossia Giornale generale di tutto quanto si stampa in Italia, etc.* — Bibliographie italienne, ou journal général de tout ce qui s'imprime en Italie. Parme, 1828; typographie ducale. In-8°.

Ce journal, dont M. Pastori, directeur du cabinet de lecture de Parme, est l'éditeur, contient non-seulement, comme son titre l'annonce, l'indication de toutes les productions des sciences, des lettres et des arts qui paraissent en Italie, mais aussi celle des meilleures publications, qui ont lieu dans les pays étrangers. Cette entreprise doit réussir, car elle sera fort utile aux libraires et aux hommes de lettres qui ne peuvent se dispenser de connaître les nouvelles bibliographiques.

F. S.

GRÈCE.

47. — * *Courrier d'Orient*, journal politique, commercial et littéraire, paraissant une fois par semaine à des jours indéterminés. Patras, décembre 1828; on s'abonne à Paris, chez M. Cassin, rue Taranne, n° 12. Abonnement pour la Grèce, 20 fr. pour six mois; 40 fr. par an; pour les îles Ioniennes, pour les pays étrangers à la Grèce et les bâtimens de station dans la Méditerranée, 25 fr. pour 6 mois, et 50 fr. par an.

Voilà un journal qui remplacera utilement pour nous les journaux de la Grèce, écrits dans une langue qui n'est pas encore très-populaire en France, et les feuilles étrangères, où les nouvelles du théâtre de la lutte grecque ne sont rapportées qu'après avoir subi mille métamorphoses. Le *Courrier d'Orient* est dirigé par un de ces jeunes philhellènes français qui ont consacré leur vie et leurs talens à la cause sacrée du malheur et de la liberté. M. RAYBAUD, après avoir porté les armes dans la guerre que les Normann et les Fabvier ont soutenue si héroïquement contre les oppresseurs d'un peuple généreux, a pris la plume pour transmettre à l'Europe les communications d'un pays, qui long-tems encore aura besoin de réclamer d'elle appui et bienveillance.

Le numéro du 15 décembre dernier, le seul qui nous soit parvenu jusqu'ici, donne un ordre du jour du général *Maison*, établissant des commissions de santé dans les places de Modon, de Navarin et de Patras, occupées par les troupes françaises; puis, la nouvelle de quelques avantages obtenus par les Grecs sur la garnison turque de Karpenitzi; enfin, des détails très-rassurans sur la peste qui s'était déclarée à Vostitza et à Calavrita. Une proclamation du président, datée d'Égine et adressée au Panhellénium, contient le projet d'une institution provisoire des tribunaux. Nous ne parlerons point des autres nouvelles qu'apporte ce numéro : nous y avons trouvé un tableau de l'état des choses dans cette Grèce, à laquelle nous avons toujours pris un si vif intérêt; et nous aimerons à le consulter régulièrement, afin d'y suivre les progrès de l'ordre qui commence à succéder, chez ce peuple infortuné, à l'anarchie et aux discordes civiles.

d.

PAYS-BAS.

48. — * *Handboek der Vee-Artsenykundige Heelkunde*, etc. — Manuel des maladies externes des chevaux et autres animaux domestiques, par M. DITTERICH, professeur de médecine.

cine vétérinaire à Berlin, etc.; traduit de l'allemand sur la 2^me édition, par MM. HART et KLYSTRA, vétérinaires de 1^{re} classe. Groningue, 1827; imprimerie de Schierbeck. 3 vol. in-8°.

Le manuel pratique de M. Dieterichs est depuis long-tems connu et apprécié en Allemagne. MM. Hart et Klystra ont rendu un grand service aux vétérinaires hollandais, pour la plupart peu instruits dans les langues étrangères, en traduisant en leur idiome un ouvrage capable de les guider dans la pratique, pour laquelle la Hollande ne possédait encore aucun traité de ce genre. Cette traduction, très-bien faite, a été exécutée sous les yeux de M. le docteur NUMAN, directeur et professeur de l'école vétérinaire d'Utrecht, qui l'a enrichie d'une préface et de quelques notes.

DE K.

49. — *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège*; par R. COURTOIS. Verviers, 1828; Beausays. 2 vol. in-8°.

L'auteur considère la statistique comme se composant d'éléments de trois espèces : « Les uns, dit-il, se rattachent à la nature du climat, du sol et de ses productions; les autres, fruits de l'activité et de l'industrie des habitans, varient selon une infinité de circonstances; d'autres, enfin, reçoivent de ces deux premières classes d'importantes modifications. » Cette manière de voir diffère, sous plusieurs rapports, de celle de M. J. B. SAY, qui considère comme essentiellement du domaine de la statistique les éléments *variables* qui font connaître la *situation sociale* d'une contrée (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxv, p. 529). Fidèle au plan qu'il s'est tracé, M. Courtois donne successivement des détails intéressans sur la géographie, la géologie, la minéralogie et la météorologie de la province qu'il décrit; dans le second volume, il s'occupe avec un soin particulier de la partie botanique et zoologique de son travail; il présente ensuite l'examen des causes qui influent d'une manière spéciale sur la santé et la maladie des habitans, ainsi que des recherches sur les hospices, la police médicale et la population de la province. Les documens qui se rapportent à l'histoire naturelle semblent avoir été présentés par l'auteur avec une espèce de prédilection, et occupent à peu près les trois quarts de l'ouvrage; ainsi nous pensons que le titre de *Topographie* ou de *Géographie physique* aurait été préférable au titre qu'a choisi M. Courtois. Nous n'avons rien trouvé, par exemple, sur l'état financier et commercial de la province; rien sur ce qui concerne l'industrie, l'état de l'instruction et celui des crimes et des délits: rien sur la consommation et le produit

des octrois. Aussi nous aimons mieux voir dans l'ouvrage ce qu'a fait l'auteur que ce qu'il a laissé à faire, et, sous le premier rapport, nous ne lui devons que des éloges; nous ajouterons même que son travail sera consulté avec fruit par les personnes qui voudront connaître la province de Liège.

A. QUETELET.

50. — *Jaarboekje der Leuvensche Hoogeschool, etc.* — Almanach de l'Université de Louvain : deuxième année. Bruxelles, 1829; Brest, Van Kempen. In-18.

Ce petit volume, qui contient des renseignemens statistiques indispensables à ceux qui se proposent de fréquenter l'Université, peut aussi satisfaire la curiosité de toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'instruction publique. Entre autres articles dignes de remarque, nous indiquerons l'Histoire de l'Université durant les années 1821, 1822 et 1825, et une notice sur l'ancienne bibliothèque de cet établissement. Les rédacteurs de cet almanach sont MM. *Bernhardi, Serrure* et *Pergameni*.

51. — * *Besluiten van de Staten generaal der Nederlanden, etc.* — Résolutions des États-Généraux des Pays-Bas, mises en ordre et augmentées de notes et de pièces justificatives par J. C. DE JONGE, adjoint-archiviste du royaume, membre de l'Institut royal des Pays-Bas et de l'Académie des sciences et belles-lettres, etc. T. 1^{er}, année 1576, La Haye, 1828; imprimerie de l'État. In-4^o de xiii et 588 pages.

Depuis la mort de don Louis de Requesens, surnommé le *grand Commandeur*, jusqu'à celle de Guillaume I^{er}, prince d'Orange, les Pays-Bas offrent un spectacle plein de mouvement et d'intérêt, mais dont les ressorts sont généralement peu connus. C'est dans cette époque qu'il faut placer la *paix de Gand*, et cette *union de Bruxelles* qui a été deux fois l'objet des recherches de M. de Jonge. Une soldatesque insolente et effrénée achève de soulever un peuple déjà exaspéré par la violation de ses droits les plus précieux, et des hommes d'un caractère énergique, tels qu'on n'en voit surgir que dans les grandes commotions politiques, le conduisent la tête haute à la liberté. Aujourd'hui que l'histoire se débarrasse successivement de toutes ses formes conventionnelles, rend au passé sa physionomie réelle ainsi que son existence morale, c'est dans des recueils analogues à celui que publie M. de Jonge qu'il convient de puiser pour écrire les annales d'un peuple ou pour expliquer certaines anomalies apparentes de sa situation actuelle. On a déjà pu s'assurer que M. de Jonge.

chargé de la direction d'un dépôt précieux, sait tirer avantage de sa position. Le premier volume de l'ouvrage dont on vient de lire le titre est accompagné d'une préface en hollandais et en français, et présente les résolutions prises par les États-Généraux depuis le 25 septembre 1576 jusqu'au 31 décembre de la même année. Chacun des autres volumes contiendra une des années suivantes jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange. Afin de donner à ce recueil tout l'intérêt dont il est susceptible, l'éditeur y a joint pour *pièces justificatives* des actes, des rapports et des lettres encore inédits. Il n'est pas inutile de remarquer que la langue politique des États-Généraux était d'abord la langue française, dont la domination de la maison de Bourgogne avait répandu l'usage. Ce ne fut qu'en 1582 que les États-Généraux décrétèrent de ne plus l'employer dans les actes publics. Néanmoins on s'en servit de tems en tems jusqu'en 1584, qu'elle fut totalement abandonnée; mais les choses avaient changé d'aspect, et depuis plusieurs années les provinces dites *Wallonnes* avaient renoncé à la cause de l'indépendance.

52. — * *Bydragen tot de Numismatiek, etc.* — Recherches sur l'Histoire métallique du royaume des Pays-Bas, par M. G. VAN ORDEN, correspondant de l'Institut. Zaardam, 1828; J. Groot et comp. 1^{er} cah., de 25 pag. de texte in-8°, et vi pl. lithog. in-4°.

Nous avons déjà annoncé que l'Institut des Pays-Bas avait pris la résolution de donner une suite à l'histoire métallique des Pays-Bas de G. VAN LOON, et de préparer ainsi à l'historien proprement dit un genre de secours dont tout le monde n'apprécie pas l'importance. Cependant les médailles, médaillons et jetons conservent les traits de personnages célèbres, fixent, rectifient la chronologie ou en remplissent les lacunes, sont un témoignage de l'adulation comme de la haine ou de l'équité, éternisent le souvenir des solennités publiques et particulières, révèlent des coutumes intéressantes, et seraient même un luxe de bon goût quand elles se borneraient à contenter la curiosité. Il faut convenir que les médailles anciennes sont d'un style à la fois plus simple, plus élégant et plus noble que les modernes. Mais si leurs allégories sont moins travaillées que les nôtres, si elles paraissent plus heureuses, c'est que, se rattachant aux idées courantes et populaires, elles devaient être d'une composition et d'une interprétation plus faciles. Nous, au contraire, obligés de retracer le présent à l'aide des croyances et des coutumes de l'antiquité, il nous faut plus d'efforts pour rendre notre pensée.

sensible. De là ces tableaux compliqués, cet entassement de personnages et d'objets qui surchargent la plupart de nos médailles. Plusieurs mêmes offrent la représentation directe des choses. Cette méthode me paraît la bonne pour les médailles destinées à circuler parmi la multitude, afin de l'entretenir d'un sentiment quelconque et d'exciter sa sympathie en faveur de tel ou tel parti. C'est ainsi que sur le jeton frappé en mémoire du supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, ces fourches patibulaires et ces têtes hideusement séparées de leurs troncs en disaient plus à l'homme vulgaire que les conceptions les plus ingénieuses, les images le plus artistement combinées. Plus tard, tandis qu'on soutenait contre la puissance de Louis XIV une guerre sérieuse, on fit la guerre à son orgueil à coups de médailles. C'était un feu roulant d'épigrammes sur bronze, or ou argent. Tout le monde connaît celle qui nous montre Neptune s'élevant sur les flots, et achevant d'une manière menaçante un vers de Virgile commencé en l'honneur du grand monarque.

Van Micris, Van Loon, Bizot, Le Clerc, avaient ramassé, fait copier et enrichi d'un texte historique une quantité énorme de ces médailles, mais ils n'avaient pu ni voulu tout copier, ni tout décrire; en outre, ils n'avaient pas tout vu; et, en ce genre, il y a aussi des bonnes fortunes que le hasard seul procure. L'Institut, protégé par le gouvernement toujours magnifique quand il s'agit de seconder les sciences et les arts, trouve donc encore à moissonner abondamment après ces savans. M. Van Orden, qui a publié en 1825 un in-8° de 594 pag., contenant un catalogue de 1450 médailles ou jetons rangés par ordre chronologique, depuis l'an 1490, vient glaner sur les pas de l'Institut. Il s'attache, de préférence, aux spécialités numismatiques, telles que les jetons des différens métiers, des *sermens* et confréries, et des maisons de charité. Son recueil, rédigé avec soin et conscience, ne peut manquer d'obtenir de nombreux souscripteurs, dans un pays où les amateurs de l'histoire locale sont plus multipliés qu'ailleurs, et où il existe une multitude de collections numismatiques précieuses. Nous signalerons aux étrangers celles de M. A. *Van der Schoor*, à Alkmaar; J. *Van Dun Dvz*, à Rotterdam; Adr. *Van Bynckershoek, Van Hoogstraten*, à Amsterdam; du comte de *Reusesse*, à Sheeren-Eederen, près de Tongres, et surtout celle de MM. de *Geeland*, à Anvers. Ces messieurs joignent à des connaissances profondes la plus aimable obligeance. Après leur cabinet, nous aurions cité celui de M. le baron C. J. M. *Du Bois de Kroylande*, dans la même ville;

mais cet estimable citoyen vient de terminer son honorable carrière. Le catalogue de son médaillier, formant un volume in-8° de 115 pag., contient 5,555 articles, dont plusieurs se composent quelquefois de 60 pièces.

55.—* *Miscellanea phœnicia, sive Commentarii de rebus Phœnicum, etc.* — Mélanges phéniciens, ou Mémoires sur l'histoire phénicienne, dans lesquels on explique par occasion un grand nombre d'inscriptions lapidaires et numismatiques, de noms propres d'hommes et de lieux, de formes de langage et de coutumes religieuses des Carthaginois, avec cinq planches lithographiées; par H. A. HAMAKER, Leyde, 1828; S. et J. Luchtmans. In-4° de x et 568 p.

M. Hamaker, l'un des continuateurs de la *Bibliothèque critique*, fondée par Daniel Wyttenbach, s'est mis en peu d'années au rang des orientalistes les plus instruits. La société asiatique de Paris et le *Journal des savans* ont souvent entretenu les lecteurs français de ses utiles travaux. Son nouvel ouvrage, au jugement des personnes instruites et des juges compétens, ne peut qu'ajouter à sa réputation. Une simple annonce ne peut en donner une idée; il a droit à un examen approfondi.

54. — *Maria van Braband, etc.* — Marie de Brabant, par M. J. F. WILLEMS, imprimé par les amis de la poésie. Anvers, 1828; J. S. Schoeseters. In-8°.

Ce sujet a fourni récemment à M. Ancelot un poème et une tragédie. Dès l'année 1808, un monsieur *Mengaut*, qui s'est caché sous le masque de M. *Maugenet*, en avait tiré un roman historique. Dans le *Journal de l'Académie provinciale de Lyon*, ainsi que dans les *Archives philologiques*, rédigées par celui qui a écrit cette note, on a pu lire une ballade destinée à célébrer la même catastrophe. C'est aussi sous la forme de ballade que le chante M. Willems. Son petit poème respire je ne sais quel parfum des siècles gothiques; on dirait qu'il s'est inspiré des monumens dont on lui a confié la publication, en joignant à la naïveté des vieux ménestrels la pureté du goût moderne. Ses vers sont suivis d'extraits de L. *Van Velthein* et de J. *Van Hecla*, anciens chroniqueurs qu'il commente à la manière des Huy de Koper et des Clignett, et qui donnent une idée du travail que l'auteur tient en réserve pour la commission d'histoire.

Ouvrages périodiques.

55. — * *Vee-Artsenykundig Magazyn.* — Magasin de médecine vétérinaire, par M. NUMAN, directeur et professeur à l'école vétérinaire d'Utrecht, etc. Première livraison. — Groningue, 1827; imprimerie de Schierbeck. In-8° de xxiv-176 pages.

L'institution de l'école vétérinaire d'Utrecht date de 1821. M. Numan en dirige l'enseignement avec autant de zèle que de lumières : il fait plus, il cherche à propager les connaissances de médecine vétérinaire, à instruire les vétérinaires répandus dans les provinces : voilà le but du recueil que nous signalons. Il en paraîtra de tems en tems un cahier. On y consignera les faits intéressans qui seront observés à l'école d'Utrecht; des mémoires originaux et des observations pratiques relatifs à la médecine vétérinaire; des extraits d'ouvrages offrant de l'intérêt sous le rapport pratique; des cas pratiques ou pathologiques de médecine humaine propres à servir de comparaison à la médecine des bestiaux; des analyses et des annonces d'ouvrages publiés dans le royaume des Pays-Bas et dans les pays étrangers; enfin, des rapports et des communications de tout ce qui est susceptible d'intéresser les personnes qui se vouent à la médecine vétérinaire.

Parmi les articles contenus dans la livraison que nous avons sous les yeux, nous avons remarqué un *Discours* très-bien fait de M. NUMAN sur la *Médecine vétérinaire et son enseignement*; des *Observations sur une maladie des bêtes à cornes*, appelée *onictus cruentus*, par M. DRIESSEN; un *Rapport sur la maladie qui a régné parmi les bestiaux à Kuik et Sainte-Agathe*, depuis le 1^{er} août 1826 jusqu'au 8 février 1827; une *Observation de guérison d'hémiplégie*, chez un cheval, ayant eu lieu par l'application du feu et l'usage interne de la noix vomique, recueillie par M. BONTEKOE; une *Observation d'une affection nerveuse périodique* chez un chien, accompagnée d'envie de mordre; une *Observation de symptômes de morve*, produits par une dent molaire gâtée, par M. ERMELING; la *Relation d'une grossesse de quatre veaux chez une vache, et de six agneaux chez une brebis*; des *Observations sur les nuisibles effets qui ont été remarqués parmi les bêtes à cornes pour leur avoir donné à manger les pommes de terre, etc., etc.*

DE KIRCKHOFF.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

56. — * *Sur le principe de l'unité de composition organique*; discours servant d'introduction aux leçons professées au jardin du Roi; par M. GEOFFROY ST.-HILAIRE. Paris, 1828; Pichon et Didier, quai des Augustins, n° 47. In-8° de 46 p. ; prix, 1 fr.

Le principe de l'unité de composition organique dans toute l'échelle animale, principe que nous proclamons sans hésiter être la véritable base de la philosophie naturelle, nous a toujours paru tellement évident et si fortement démontré, que jamais il n'aurait pu entrer dans notre pensée de croire que l'auteur de cette belle découverte serait un jour appelé à la défendre contre les attaques d'un homme d'une immense autorité, et placé aussi par ses travaux au premier rang parmi les savans de l'Europe. C'est, nous l'avouons, avec le plus grand étonnement, que nous avons lu dans le nouvel ouvrage de M. Cuvier, que ce principe n'est que *poétique* et imaginaire. Cette assertion singulière est combattue dans le discours que nous annonçons, et tout l'avantage nous paraît appartenir dans cette discussion à M. Geoffroy St.-Hilaire, car les opinions opposées au principe de l'unité de composition y sont discutées et réfutées avec ce sentiment de conviction qui caractérise une bonne cause. Ce n'est pas cependant une réponse directe aux attaques des auteurs de l'histoire naturelle des poissons, que M. Geoffroy St.-Hilaire a eu en vue de publier; mais, en ouvrant un cours dans lequel l'occasion de développer sa doctrine s'offre à tout instant, il ne pouvait pas garder le silence: il devait à ses auditeurs de repousser d'aussi graves imputations, il l'a fait, et a réussi. *Ch. DE ROUGEMONT.*

57. — *Traité de culture rurale*, par Léocade DELPIERRE. Paris, 1828; Malher et compagnie. 2 vol. in-12; prix, 8 fr.

Quoique beaucoup de cultivateurs soient disposés à nier l'utilité des principes généraux en agriculture, il est bon de les rappeler quelquefois. Tel a été le but de M. Delpierre; mais il ne se dissimule sans doute pas que l'application judicieuse de ces principes suppose une sagacité et une persévérance d'observations dont le mérite est infiniment supérieur à celui des connaissances que l'on puise dans les livres. Pour obtenir de véritables succès, la difficulté est bien moins de posséder les principes de la culture, que de discerner, dans le nombre, ceux qui sont applicables au terrain sur lequel on agit. Aussi, les ouvrages les plus goûtés aujourd'hui sont-ils ceux où des résultats réels sont exposés avec

assez de détails sur les circonstances dans lesquelles ils ont été obtenus, pour que le lecteur, en reportant les yeux sur sa propre situation, puisse juger en quoi il doit suivre les exemples qui lui sont proposés, en quoi il doit s'en écarter : ce mérite est à un très-haut degré celui des *Mémoires* de M. *Matthieu de Dombaste*, et on le trouve dans le *Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres*, et dans le *Code d'agriculture* de sir *John Sinclair*, qui sont de véritables recueils d'expériences bien raisonnées. La brièveté et le bon marché du traité que nous annonçons ne permettraient pas de lui donner ce caractère, et quelquefois la généralité avec laquelle sont établis certains faits leur donnent l'apparence de l'inexactitude. Ainsi, l'auteur condamne sans restriction le travail des vaches, et n'hésite pas à déclarer pour le labourage la supériorité des chevaux sur les bœufs. On a, dans bien des localités, de bonnes raisons pour décider ces questions dans un sens opposé, sans que, pour cela, celles de M. Delpierre soient mauvaises. Il serait plus difficile de trouver un bon côté à sa proposition de répartir au printemps dans les campagnes des taureaux du gouvernement : on n'y serait du moins pas encouragé par les résultats pitoyables de notre administration des haras.

C'est plutôt pour les provinces du nord de la France que pour celles du midi qu'a écrit M. Delpierre : quoique toutes ses opinions ne doivent pas être admises sans examen, on trouvera dans son traité de sages conseils sur une foule de procédés usuels que beaucoup d'agronomes ont à tort négligé de spécifier. Les choses les plus communes ne sont pas toujours les mieux connues, et c'est précisément parce qu'elles sont communes que l'attention dont elles sont l'objet a les résultats les plus étendus. J.-J. B.

58. — * *Le Bon Jardinier*, Almanach pour l'année 1829, contenant les principes généraux de culture, l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture de toutes les plantes potagères, économiques ou employées dans les arts; de celles qui sont propres aux fourrages; des arbres fruitiers, des oignons et plantes à fleurs, etc., etc..., et précédé d'une *Revue de tout ce qui a paru de nouveau en jardinage, en France et dans les pays étrangers, pendant le cours de cette année*; par A. POITEAU, ancien jardinier en chef des pépinières de Versailles, et VILMORIN, marchand grainier du Roi, etc. Paris, 1829; Andot. In-12 de 99 — 954 pages, avec un portrait et une planche gravée. Prix. 7 fr. , et 9 fr. 25 c. par la poste.

Un ouvrage comme celui-ci jouit d'une immortalité bien désirable. A quelques égards, on pourrait dire de ses renaissances annuelles ce qu'Horace dit des apparitions quotidiennes du soleil : ... *aliusque et idem nasceris*. Mais d'année en année, notre jardinier n'est pas tout-à-fait le même ; le tems, ou plus exactement, le travail le perfectionne. Quand même il ne serait recommandé que par sa *Revue horticole*, ce serait un ouvrage précieux pour l'histoire et pour les progrès de l'art. Nous ne résisterons point à la tentation de citer le début de la *Revue* de 1828.

« Toutes les fois que nous voulons parler des progrès de l'horticulture, feu J. M. CELS se présente toujours en première ligne à notre mémoire, comme l'homme qui y contribuait le plus puissamment, lorsque, jeune encore, nous entrions dans la carrière, en 1784. A cette époque, J. M. CELS cultivait les plantes en amateur, et déjà sa réputation était répandue dans toute l'Europe. Bientôt notre révolution est venue bouleverser sa fortune, et menacer son existence, comme celle de tant d'autres ; et c'est alors qu'il fut contraint de se faire marchand de plantes pour faire vivre sa nombreuse famille. Mais il a su conserver dans cette nouvelle position la noblesse et la dignité de son caractère ; il a prouvé que de bonnes études et des connaissances variées non-seulement n'étaient pas incompatibles avec la pratique du jardinage, mais encore qu'elles étaient nécessaires pour les résultats les plus heureux. » ... M. CELS, successeur de son estimable père, a publié, l'année dernière, un nouveau catalogue des plantes qu'il cultive dans son établissement de Montrouge. Le *Bon Jardinier* y signale deux charmans arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande que l'on ne trouve point ailleurs ; ce sont deux espèces du genre *petrophila*, de la famille des protées. La *Revue horticole* de 1828, comprenant les acquisitions en plantes et les ouvrages publiés sur le jardinage en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas, présente le tableau le plus complet de l'état actuel de l'art, de ses ressources et de ses richesses ; il possède déjà beaucoup, et aussi long-tems qu'il sera cultivé par des hommes tels que MM. Boiteau, Vilmorin, Cels, etc. etc., ses progrès seront illimités. Malheureusement, les progrès des peuples sont plus lents que ceux de leurs arts.

F.

59. — *Le Chasseur taupier*, ou l'Art de prendre les taupes par des moyens sûrs et faciles, précédé de leur histoire naturelle ; par M. RÉDARÈS, auteur de plusieurs traités sur les ani-

maux domestiques. Paris, 1829; Raynal. In-12 de 80 pages, avec des planches; prix, 1 fr. 25 c.

60. — *Traité raisonné sur l'éducation du chat domestique*, précédé de son histoire philosophique et politique, et suivi du traitement de ses maladies; par M. RATON, ancien chanoine. Paris, 1828; Raynal. In-12 de 110 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Nous citons ces deux livres, qui d'ailleurs ne sont nullement dépourvus d'utilité, pour signaler surtout jusqu'où va aujourd'hui la spécialité des manuels. Le chasseur taupier, divisé en 27 chapitres, donne, après l'histoire naturelle de l'ennemi né de nos jardins, la description des différentes méthodes employées pour le combattre. Le traité de l'éducation du chat est moins complet, mais contient encore un bon nombre de renseignemens utiles.

61. — * *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*; par MM. Andral, Bégin, Blandin, Bouillaud, Boudier, Cruveilhier, Cullerier, Devergie (Alph.), Dugès, Dupuytren, Foville, Guibourt, Jolly, Latlemant, Londe, Magendie, Ratier, Rayer, Roche-Sanson. Tom. 1. Paris, 1828; Gabon, Méquignon-Marvis, Baillière et Crochard, éditeurs. Il y aura 15 volumes in-8° de 550 à 600 pages; prix de chaque volume, 7 fr.

Lorsque des hommes distingués dans les diverses branches de la médecine unissent leurs talens et leur expérience pour offrir au public un tableau complet de la science dont ils s'occupent, de tels ouvrages demandent seulement à être annoncés : le nom de leurs auteurs, en attestant leur utilité et leur importance, assure leur succès. Nous voyons, depuis quelques années, la médecine adopter de plus en plus la forme du dictionnaire, pour exposer son état actuel, et présenter, dans leur ensemble, le résultat des travaux et des études des savans qui dirigent ses progrès. Si de telles entreprises se succèdent avec rapidité, on doit en trouver la cause dans la révolution médicale accomplie par M. Broussais, et dans l'esprit de recherche et d'invention des chirurgiens de notre époque : de nouveaux faits, des questions nouvelles paraissent tous les jours. Mais ne doit-on pas craindre que ces vastes publications ne soient que sommaires, et n'excluent de profondes recherches : l'expérience démontre le contraire; et de plus elles ont le grand avantage d'exposer d'une manière claire, succincte et complète les moyens les plus immédiatement applicables à l'art de guérir. C'est dans ce but que le nouveau Dictionnaire semble avoir été composé, et le premier volume qui a paru est digne de la célébrité de ses auteurs.

Une *Introduction* de M. BÉGIN trace la marche de la médecine

cine, depuis son origine jusqu'à nos jours, et annonce les principes de la philosophie expérimentale, qui a pu seule ouvrir la carrière à toutes les découvertes modernes. — L'article *acclimatement*, de M. ANDRAL, est un modèle dans ce genre qui offre de nombreuses difficultés, car il faut que l'auteur, dans un cadre étroit, fasse un tableau complet de son sujet; que des remarques neuves, de savantes recherches, une exposition aussi claire que brillante, soutiennent l'intérêt et facilitent l'étude. Tous ces mérites se rencontrent dans cet article, où nous voyons comment l'homme parvient à se rendre cosmopolite, et quels sont les dangers qu'il court en se soumettant aux influences d'un nouveau climat. — Nous en dirions autant de ceux de M. CRUVEILHIER (*abdomen, adhérence, acéphalocistes*), si ce professeur distingué ne s'était peut-être trop laissé entraîner par son excès de savoir; si l'on jugeait ces travaux d'une manière absolue, personne ne serait tenté de leur faire un reproche d'être trop complets; mais, dans un dictionnaire fixé à 15 volumes, il faut que tous les articles se trouvent placés, et leur étendue doit seulement être proportionnée à leur importance relativement au but de l'ouvrage. — M. MAGENDIE a sagement écarté, dans son exposé de *l'absorption*, ses ingénieuses expériences physiologiques; il s'est borné aux applications médicales, et les a envisagées dans les différens tissus, selon qu'ils jouissent plus ou moins de la propriété absorbante, sur laquelle repose l'emploi du plus grand nombre de nos moyens thérapeutiques. — L'histoire des *abcès* a été tracée par M. le baron DUPUYTREN; si l'on a prétendu qu'il existait quelque ressemblance entre ce travail et celui qui fut publié par M. Bégin dans le *Dictionnaire abrégé des sciences médicales*, c'est que l'on n'a pas fait la réflexion que cette analogie était inévitable, puisque la position de M. Bégin lui permettait d'invoquer les conseils de l'illustre maître, et qu'il a dû en profiter; d'ailleurs, le plan, les détails, l'étendue de ces articles diffèrent complètement. — Ceux de M. DUGÈS, sur *l'accouchement*; de M. BLANDIN, sur *l'acéphalie*; celui de M. FOVILLE, sur *l'aliénation mentale*, qui comprend la folie et termine ce volume, offrent aussi un grand intérêt. Ce brillant début ne peut manquer d'augmenter le succès naturellement acquis à cet ouvrage, et les articles qui nous sont promis dans les volumes suivans, et dont nous rendrons compte, ajoutent encore à l'importance de cette publication.

C. S.

62. — *Seconde lettre sur la lithotritie, ou broiement de la pierre dans la vessie; par le docteur CIVIALE. Paris, 1828; Baillière. In-8° de 182 pages; prix, 5 fr.*

Le broiement de la pierre dans la vessie est une des opérations qui font le plus d'honneur au génie inventif des chirurgiens français; épargnant ces douleurs cruelles que beaucoup de malades redoutent autant que la mort même et exempté du danger qui accompagne trop souvent les autres moyens mis en usage pour l'extraction des calculs, elle soulage et guérit une nombreuse classe d'infortunés, justement effrayés des chances douteuses de la cystotomie. Nous ne déciderons pas si M. Civiale est réellement inventeur de cet ingénieux procédé, si ses instrumens ne peuvent pas recevoir encore d'utiles perfectionnemens. Mais, ce qui est constant, c'est qu'il est le plus adroit, le plus habile de tous les lithotriteurs; lui seul opère au grand jour, et peut raconter ses nombreux succès. Dans la médecine opératoire, l'instrument le mieux fait, le plus ingénieusement combiné, ne devient qu'un moyen de nuire en des mains dépourvues de l'art de le mettre en usage. Voilà pourquoi, bien que M. Civiale ait publié une description exacte de la machine assez compliquée qu'il emploie, il est presque le seul qui jusqu'à présent sache s'en bien servir.

La brochure que nous annonçons renferme 45 observations, de lithotritie dont un petit nombre seulement n'ont pas été heureuses. L'auteur explique très-bien les causes qui s'opposèrent alors à la guérison et les circonstances qui, le plus souvent indépendantes de la présence de la pierre, donnèrent naissance à des accidens plus ou moins graves. On ne lira pas sans intérêt ces observations, surtout celle de la maladie du savant astronome baron de *Zach*, qui vint de Gènes, où il était depuis long-tems retenu sur un lit de douleur, se confier aux soins du docteur Civiale, et l'histoire d'un médecin opéré six fois de la taille, à l'âge de 26 ans, et qui, atteint une septième fois de la pierre, en fut délivré par la lithotritie. Cette deuxième lettre se termine par des réflexions de l'auteur sur un rapport fait à l'Académie des sciences, dans lequel de nouveaux instrumens, propres à évacuer et à écraser les calculs vésicaux, sont présentés comme préférables aux siens. M. Civiale, ayant dans une autre brochure exposé ses objections avec plus de détail, c'est à celle-là qu'il faut recourir pour apprécier cette discussion.

RIGOLLOT, fils.

65.—* *Du traitement de la sciaticque et de quelques névralgies par l'huile de térébenthine*; par L. MARTINET. Deuxième édition. Paris, 1829 (1828); Gabon, rue de l'École de Médecine, n° 10. In-8° de 188 pages: prix, 5 fr. 50 c.

Parmi les médicamens, il en est qui produisent presque toujours l'effet qu'on en attend et dont l'action, le plus souvent étrangère à toute théorie, ne peut-être expliquée; on leur a donné le nom de spécifiques, et ils sont surtout du domaine du charlatanisme. Mais depuis qu'une sévère critique a prévalu en médecine, comme dans les autres sciences, un très-grand nombre d'entre eux ont perdu ce nom, que la cupidité autant que l'ignorance leur avait fait donner. Tout en ôtant aux uns une réputation usurpée, la science a néanmoins conservé avec soin ceux qui l'avaient méritée, et accueille, maintenant encore avec faveur, toutes les médications qui peuvent le mériter plus ou moins : aussi l'ouvrage de M. Martinet n'a pu manquer d'être bien reçu lors de sa première publication. Il s'agissait d'un médicament qui, employé dans les circonstances prescrites, produit l'effet qu'on désire en obtenir, presque aussi constamment qu'aucun des spécifiques les plus vantés. La seconde édition aura certainement le même succès : il a été facile à M. Martinet, qui a été pendant plusieurs années attaché à l'Hôtel-Dieu de Paris avec l'un des praticiens les plus distingués de la capitale (M. *Récamier*), de faire toutes les recherches possibles sur l'emploi de ce moyen; aussi son livre laisse peu à désirer. On y trouve de nombreuses observations particulières, des détails suffisans sur le mode d'administration et d'action de l'huile de térébenthine, et même, ce qui est plus rare, un aveu franc des cas où elle n'a pas réussi. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas donné une description de la sciatique; avec quelques pages de plus son mémoire aurait pu être une bonne monographie de cette maladie. Néanmoins, ce qu'il a donné est complet, et il serait à désirer que chacun de nos principaux médicamens fût ainsi l'objet d'un examen spécial. C'est encore un travail que la science réclame. GENEST, D. M. P.

64. — * *Élémens de chimie théorique et pratique*, avec l'indication des principales applications aux sciences et aux arts; ouvrage dans lequel les corps sont classés par familles naturelles; par C. DESPRETZ, professeur de physique au collège royal de Henri IV, répétiteur de chimie à l'École royale Polytechnique, membre de plusieurs sociétés savantes. Tom. I. Paris, 1829 (1828); Méquignon-Marvis, rue du Jardinnet, n° 15. In-8° de 720 p., avec trois planches gravées en taille-douce; prix, 8 fr.

Cet ouvrage, d'un de nos plus habiles professeurs, est remarquable par des vues neuves sur la classification des substances, et par la méthode que l'auteur a adoptée. Nous nous

proposons d'en rendre un compte détaillé aussitôt que le second volume aura été publié.

FRANCOEUR.

65. — *Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique ayant pour but de parvenir à prédire le tems beaucoup à l'avance, sur un point donné de la terre*; par P.-E. MORIN, ingénieur des ponts et chaussées, etc. 5^e mémoire. Paris, 1828; Treuttel et Würtz; Bachelier; Carilian-Gœury. In-8° de 50-78 pages; prix, 1 fr.

Sous le titre d'avant-propos, M. Morin a réuni plusieurs indications qui seront très-utiles à ceux qui entreprendront d'observer assidument le baromètre, le thermomètre et les autres instrumens météorologiques. Il conseille d'employer l'hygromètre de Daniell, dont il donne la description, préférablement à celui de Saussure; il s'est assuré que les observations faites avec le premier sont plus facilement et plus constamment comparables entre elles que celles du second. Il sollicite avec de nouvelles instances les observateurs de tous les pays de vouloir bien lui envoyer le résultat de leurs travaux, afin que de l'ensemble des faits et de leur comparaison on puisse déduire au moins quelques rapports généraux, et entrevoir quelques-unes des lois auxquelles les phénomènes atmosphériques sont assujétis. M. Morin nous met au courant des correspondances qu'il a déjà établies, en France et au dehors, et qui peuvent être considérées comme autant de centres de correspondances plus rapprochées; en voici la liste: Constantinople, M. BRAYER, médecin. — *Wurtzbourg*, M. SCHOEN, professeur de mathématiques. — *Varsovie*, M. MACIER, membre de la Société philomatique de cette ville. — *Tornéo*, M. G. PARTIN, membre de l'Académie de Stockholm. — *La Havanne*, don Ramon DE LA SAGRA, professeur d'histoire naturelle. — FRANCE. *Strasbourg*, M. HERRENSCHNEIDER, professeur. — *Épinal*, M. PARIZOT, professeur de sciences physiques. — *Vesoul*, M. HUGON, président du tribunal de première instance. — *Besançon*, M. BARREY, médecin. — *Metz*, M. SUSLER, garde du génie. — *Nantes*, M. HUETTE, opticien.

Dans le troisième mémoire, M. Morin expose de nouveau les principes de sa théorie de l'univers *en les rectifiant et les développant*. « Nous supposerons que l'univers soit composé de centres attractifs et de centres répulsifs, que nous appellerons *molécules*. Cependant, nous ne voulons pas par là décider la question si l'univers est composé de parties éloignées l'une de l'autre, laissant un vide entre elles, ou de parties contiguës et extensibles. Nous supposons que ces

molécules ou ces centres d'actions s'attirent ou se repoussent en raison inverse du carré des distances. Toutes les molécules attractives formeront la partie pondérable des corps; les molécules répulsives composeront la partie impondérable. Cette dernière remplira les vides laissés par les corps célestes et les systèmes planétaires entre eux, ainsi que l'espace existant entre les molécules pondérables... » On voit que l'auteur s'écarte un peu des idées le plus généralement adoptées en physique, ce qui n'est pas sans inconvénient, lorsqu'il s'agit d'observer une série de faits et d'en rechercher la loi. On tient moins à la doctrine de tout le monde qu'à celle dont on est le créateur; une puissance irrésistible fascine les yeux et la raison en faveur de celle-ci; on voit moins bien ce qui peut la contrarier, on y applique encore moins bien le raisonnement, et c'est à juste titre que les sincères amis de la vérité conçoivent quelque défiance. L'existence de molécules impondérables n'est rien moins que prouvée, il est même très-vraisemblable que l'on parviendra quelque jour non-seulement à constater la *pondérabilité* du calorique et de la lumière, mais à mesurer leur poids; une des routes ouvertes pour arriver à cet important résultat est celle que Monge a suivie dans sa fameuse expérience de la composition de l'eau. Que M. Morin craigne donc d'élever sur une base peu solide l'édifice de ses doctrines météorologiques: ses travaux, son zèle, sa louable persévérance ne l'auraient conduit à rien qui pût le satisfaire; il n'aurait point contribué aux progrès de la science.

Que l'on adopte ou non les théories physiques de M. Morin, on fera bien de lire son troisième mémoire, en le discutant, en regardant provisoirement comme douteux ce qui ne serait fondé que sur les doctrines particulières de l'auteur. Après avoir traité de l'atmosphère, de la couleur des nuages, de l'arc en ciel, etc., de l'évaporation, des saisons dans les différentes parties de la terre, etc., il arrive à un *essai de prédiction météorologique jusqu'à la fin de 1850, pour toute la surface du globe*. Il faut observer que ce qu'on va lire a été écrit au commencement de l'été.

« Nous remarquerons d'abord que, dans cette partie nord-ouest de l'Europe, cette année-ci, qui se présente comme devant être très-humide, donnera probablement un automne pluvieux et froid dans le commencement, beau ensuite, suivi d'un hiver très-humide d'abord et froid à la fin. Sur toutes les côtes occidentales de l'Europe, vers la fin de cette année, il y aura vraisemblablement de fortes tempêtes. Dans l'an-

née 1829, quelques pluies pourront venir au printemps ; mais l'été et le commencement de l'automne seront très-beaux en général. La fin de l'année sera un peu humide et l'hiver de 1829-1830 devra être très-froid. L'année 1830 qui s'ensuivra sera très-sèche, avec quelques orages, accompagnés de grêle, et terminée par un automne humide vers le milieu. »

Les autres essais de prédiction, pour le même tems, sont relatifs au bassin de la Méditerranée et à l'Amérique. M. Morin termine ainsi son mémoire : « Si nous avons fait usage de tous les renseignemens qu'on nous a procurés, nous aurions pu rendre l'histoire du tems qui s'est passé depuis 1824 plus intéressante, en comparant dans les différens lieux de la terre les observations faites avec le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre, etc. Au lieu de se borner alors à quelques lignes pour l'histoire d'un continent pendant une année, nous l'aurions étendue en plusieurs pages, en y comprenant le caractère des mois de chaque année. Ces divers détails nous auraient donné le moyen d'en déduire des conséquences plus importantes, plus précieuses et plus nombreuses pour les années subséquentes. Nous pensons néanmoins que le public ne nous saura pas mauvais gré, si nous les renvoyons pour cela à la publication de notre prochain mémoire..... » F.

66.—* *Annuaire pour l'an 1829*, présenté au Roi par le Bureau des longitudes. Paris, 1828 ; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-18 de 240 pages ; prix, 1 fr.

Cet intéressant ouvrage contient, comme chaque année, le calendrier et la prédiction des principaux phénomènes astronomiques, le tableau des marées, le système métrique, etc. ; mais il renferme en outre l'extrait d'un mémoire que j'ai présenté à l'Académie des sciences sur les mesures anglaises ; le savant M. MATHIEU, dans le rapport qu'il fit à ce sujet, modifia légèrement les résultats numériques que j'avais obtenus. On trouve ensuite l'exposition des systèmes monétaires des différentes nations de la terre, des tables de mortalité et de population, etc. Enfin le livre est terminé par un article très-intéressant de M. ARAGO sur les machines à vapeur. Ce savant réduit à leur juste valeur les prétentions des Anglais à cette belle invention, passe en revue les travaux des divers physiciens, et montre que cette découverte est due principalement à Salomon de Causs et à Papin, et non pas, comme on le prétend, au marquis de Worcester et à Savery : il explique le jeu des machines de Newcomen, de Watt, de Woolf, de celles des bateaux à vapeur, etc. Cet utile ouvrage est digne des savans qui le publient.

67. — **Essai sur les bateaux à vapeur appliqués à la navigation intérieure et maritime de l'Europe; sur les bateaux aquamoteurs, et particulièrement sur le touage par la vapeur, ou remorque à points fixes; accompagné de considérations sur les transports par terre et par eau, et sur les chemins de fer; par M. TOURASSE, ingénieur-mécanicien, breveté pour plusieurs systèmes et appareils à vapeur; et M. F. N. MELLET, ingénieur, ancien élève de l'École Polytechnique, directeur du chemin de fer de la Loire. Paris, 1828; Malher. In-4° de 256 pages avec 8 planches gravées en taille-douce; prix, 10 fr.*

Cet ouvrage offre un grand intérêt, tant par la nature du sujet qu'il traite, que par la manière consciencieuse dont il est exécuté, le mérite des discussions et la connaissance approfondie que les auteurs ont acquise par l'expérience de la matière qu'ils exposent. On y trouve une multitude de données numériques importantes et la plupart nouvelles, relatives au transport des marchandises et aux frais qu'elles entraînent; une comparaison judicieuse des divers procédés de transport, et des conséquences certaines tirées des élémens les plus précis. Ce livre doit devenir le manuel indispensable de toutes les personnes qui veulent former des entreprises de bateaux à vapeur.

Après avoir exposé les principales difficultés et l'état actuel de la navigation par la vapeur, et donné le tableau des appareils de ce genre qui existent actuellement en Europe, M. Tourasse décrit le mécanisme de ces bateaux, et les modifications plus ou moins heureuses qu'on lui a fait subir, pour arriver à celui qui est reconnu maintenant pour être le plus avantageux. La théorie de ces machines et les formules qui s'y rapportent sont principalement l'œuvre de M. Mellet, qui a montré dans ce travail qu'il possédait à fond son sujet, et savait y appliquer l'analyse. Cette partie du livre sera consultée avec fruit par les mécaniciens.

Vient ensuite la théorie du halage par la force des hommes ou des animaux, et celle de la navigation sur les rivières à l'aide de voiles. Les auteurs expliquent la nature des difficultés qu'on rencontre dans ces modes de progression, lorsqu'on veut remonter des courans de rapidité variable, et montrent qu'en même tems il faut varier la vitesse de la marche, pour tirer le parti le plus utile de la force motrice. Ils en viennent ensuite à l'exposition des divers procédés de *touage*, action qui consiste à prendre un point d'appui sur le rivage, et à tirer le bâtiment à l'aide de treuils ou de cabestans établis à bord, et manœuvrés par des animaux, ou

mus par la vapeur. Ils donnent la mesure des effets qu'on en doit attendre, en comparant ces divers procédés entre eux, et aux transports par terre sur les routes ordinaires, ou sur les chemins de fer. Un grand nombre de tableaux, fruit d'immenses recherches, présentent l'état actuel de l'art sous ces différens rapports. On lira avec un grand intérêt, dans cet ouvrage, l'itinéraire du voyage fait par le navire à vapeur *l'Entrepriise*, de Falmouth à Calcutta.

On trouve ensuite un précis topographique et statistique des principaux fleuves d'Europe, où le tonage par la vapeur peut être employé. L'ouvrage est terminé par l'exposition de la théorie des bateaux *aqua-moteurs*; on donne ce nom à un système de navigation qui utilise l'action même du courant, pour en tirer une impulsion capable de faire remonter le bateau. Cette impulsion, communiquée à des treuils, y fait enrouler une corde fixée au rivage par son extrémité, comme dans le tonage ordinaire, et le bateau remonte contre le courant. M. Tourasse décrit les divers procédés employés pour arriver à ce résultat, les compare et en tire d'utiles conséquences pour la pratique.

En général cet ouvrage est le fruit des méditations et des expériences d'ingénieurs d'une capacité reconnue; il est très-clairement écrit; les données numériques sont extraites des meilleurs mémoires, et il est impossible que le public n'accorde pas son approbation à un travail fait avec un soin remarquable. Nous en recommandons la lecture à toutes les personnes qui aiment la mécanique-pratique, et à celles qui en font le sujet de leurs travaux: nous pouvons les assurer qu'elles retireront de cette lecture une instruction solide, et qu'elles y trouveront une multitude de renseignemens précieux, qui étaient restés jusqu'ici épars dans un grand nombre d'ouvrages français et étrangers.

68.—*Manuel de géométrie*, ou Exposition élémentaire des principes de cette science, comprenant les deux trigonométries, la théorie des projections et les principales propriétés des lignes et surfaces du second degré; à l'usage des personnes privées des secours d'un maître; par O. TERQUEM, professeur aux écoles royales d'artillerie. Paris, 1829 (1828); Roret. In-18 de 456 pages avec des planches; prix, 5 fr. 50 c.

Le titre de manuel s'est étendu à des ouvrages savans, lorsqu'ils sont d'une intelligence facile et peuvent être contenus dans de petits volumes. Nous ne reprocherons pas à l'éditeur d'avoir fait sortir les manuels de l'étroite circonscription où

on les avoit d'abord limités ; car qu'importe au public qu'un livre porte tel ou tel titre ; l'essentiel est qu'il soit bien fait. Le Manuel de géométrie de M. Terquem est un très-bon ouvrage , et qui, loin de déparer la collection , doit encore l'accréditer auprès des lecteurs. Nous n'essaierons pas d'analyser cette géométrie , parce qu'on doit comprendre que le mérite ne pouvant consister que dans l'ordre , la clarté et la rigueur des démonstrations , les détails à cet égard seraient tout-à-fait sans utilité. Le titre annonce tout ce qui est renfermé dans le livre ; il est conçu sur un plan convenable ; la méthode en est judicieuse et facile à suivre : c'est là le résumé de l'analyse que nous pourrions en faire. FRANCOEUR.

69. — * *Almanach du Commerce de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde, de J. de la Tynna* ; continué et progressivement amélioré ; contenant : 1° la *Statistique élémentaire*, revue chaque année, des 86 départemens de la France, considérés sous les rapports topographique , agricole , industriel , commercial et administratif ; 2° une *Revue statistique commerciale* sommaire des principaux États des cinq parties du monde ; 3° la *Nomenclature d'environ cent mille raisons de commerce*, dont près de moitié, avec adresses vérifiées à domicile, des fabricans, manufacturiers, commerçans, et principaux habitans de la capitale et des principales villes ; 4° une *Table géographique* des 5,500 localités comprises dans l'*Almanach* ; 5° une *Table* très-détaillée des matières ; par Seb. BOTTIN. Année 1829 : 52° année de la publication, 11° de la continuation par l'éditeur actuel. Paris, 1829 ; au bureau de l'Almanach de Commerce, rue J. J. Rousseau, n° 20. Petit in-4° de cccxxvi — 944 pages ; prix, broché, 12 fr. ; relié, 14 fr.

En transcrivant le titre complet de cet Annuaire, on donne facilement une idée de son importance et de son utilité ; il suffit d'ajouter que son rédacteur actuel, M. Bottin, ne néglige aucun soin pour le compléter tous les ans, et pour le mettre au courant des nouvelles recherches statistiques. α.

70. — * *Essai de statistique de l'île Bourbon*, considérée dans sa topographie, sa population, son agriculture, son commerce, etc. ; ouvrage couronné en 1828 par l'*Académie royale des sciences* ; suivi d'un *projet de colonisation de l'intérieur de cette île* ; par M. P.-P.-U. THOMAS, ancien commissaire de la marine, ordonnateur à l'île Bourbon. Paris. 1828 ; Bachelier et Selligie. 2 vol. in-8° de 294 et 402 pages ; prix, 15 fr.

L'île Bourbon, que le portugais Mascarenhas découvrit en

1505, et dont les Français s'emparèrent en 1642, située par 20° 51' 45" lat. N. et 53° 10' 00" long. E., dans la mer des Indes, au sud-est de l'île de France et à l'est de Madagascar, à 68 milles de long sur 45 de large, une circonférence de 20 myriamètres $\frac{73}{100}$, ou 47 lieues $\frac{3}{4}$, une superficie d'environ 215 lieues carrées, et une population d'environ 70,000 habitans, dont 18,000 blancs, 5,000 mulâtres libres, et le reste noirs ou esclaves. Sa forme est celle d'une tortue; l'intérieur, plus élevé que le rivage, est inculte et sans habitans, tandis que ses bords extérieurs s'étendent vers la mer par une pente plus ou moins prolongée, et sont couverts des plus riches cultures. C'est le cratère éteint d'un volcan, car le sol de Bourbon est de nature volcanique, et il y existe encore une bouche ignimove en pleine activité. Placée, dans la région des vents généraux, entre le cap de Bonne-Espérance, où les vents soufflent alternativement de l'est à l'ouest à des époques périodiques, et l'Inde, où les moussons se font aussi périodiquement sentir; abritée du côté de l'ouest par la grande île de Madagascar, et du côté de l'est par l'île Maurice ou de France, l'île de Bourbon ne connaît point cette succession de vents et de moussons. La température y est constamment douce et agréable; l'air y est sans cesse rafraîchi par la brise du large pendant le jour et par celle de terre pendant la nuit. La longueur des jours ne varie que d'environ 2 h. $\frac{1}{2}$, le plus long jour étant de 15 h. 16 m. le 16 décembre, et le plus court de 10 h. 44 m. le 12 juin. Quoiqu'on en ait dit, c'est une des contrées du monde les plus salubres, grâce aux faibles différences de la température entre chaque mois, où elle ne varie guère de plus d'un degré. Trois régions se partagent la pente extérieure des montagnes de cette île, dont les faites en hiver sont couverts par les neiges, et voient descendre vers la mer une infinité de rivières et de ravines fertilisant le sol. La plus élevée de ces régions, constamment exposée à l'action du soleil, à celle des pluies, à celle des vents, se dépouille sans cesse du peu de terre que reproduit le détritius des végétaux, et elle est absolument incultivable. La seconde, ou zone du milieu, est généralement celle où le sol est de la meilleure qualité, mais rocailleux, ce qui ne permet pas de le défricher en totalité : la portion qui ne l'est point est occupée par les forêts. La troisième, ou zone inférieure, est généralement formée de plaines étendues et propres à la culture : aussi est-elle couverte d'habitations et riche de produits va-

riés, sur lesquels repose la prospérité de la colonie, comprenant onze communes, administrées comme en France par un maire, un ou plusieurs adjoints, un conseil municipal, et dont la principale est celle de Saint-Denis, chef-lieu de l'île, résidence du gouverneur, siège des principales autorités. Les productions consistent en bois de construction, benjoin, bois de natte à grandes et petites feuilles, bois de fer, bois noir dont les feuilles servent d'engrais et contribuent à maintenir la végétation du cañier; manguiers, rappelant le pommier neustrien; tamariniers, orangers, grenadiers, mangoustans, rimas, jaquiers; ouattiers, dont les gousses fournissent un duvet soyeux; bananiers, palmistes, vacoas; bancouliers, dont la noix donne de l'huile à brûler; cannes à sucre, arack, café, girofle, muscade, cacao, coton, blé, riz, maïs, manioc, patates, ignames, et autres articles.

L'ouvrage de M. Thomas a pour objet de faire connaître en détail ces richesses naturelles, agricoles ou industrielles. Le prix que lui a décerné l'*Académie des sciences* en prouve assez le mérite; il nous suffit d'en donner une analyse succincte. Les six premiers chapitres embrassent l'ensemble de la géographie physique de l'île Bourbon, savoir, la position astronomique, la météorologie, la nature du sol, les eaux, les arbres et les arbustes. Quatre autres chapitres traitent des routes, des ponts, des ports et des canaux. Le 12^e chapitre qui est très-étendu, est relatif à la population; dans le 15^e, il s'agit de l'agriculture; dans le 14^e, du commerce; dans le 15^e, des revenus; dans le 16^e, des impôts; et dans le 17^e, de divers projets de colonisation et de défrichement dans les parties où il n'a pas encore été formé d'établissement. La plupart de ces chapitres sont accompagnés de tableaux qui présentent synoptiquement les objets dont il y est question. On voit, dans ce qui regarde l'agriculture, par exemple, que la totalité des terres cultivées à Bourbon est de 54,148 hectares, ou en mesure du pays, qui est la gaulette de 15 pieds, 17,105,505 gaulettes carrées; on voit dans les tableaux de la population ses variations depuis 1804 jusqu'à la fin de 1824, avec les rapports des blancs aux mulâtres ou métis libres et de ceux-ci aux noirs ou esclaves, comme aussi les échelles comparatives des sexes et des naissances rapprochés des mariages et des décès, par commune et par année. M. Thomas indique les divers moyens d'instruction en usage, surtout depuis la création d'un collège royal, les professions diverses exercées dans les villes et les bourgs, les différens genres d'industrie ou de commerce, la situation des trou-

peaux, les importations, exportations et la consommation locale de chaque espèce de produits. En ce qui touche la population, l'auteur démontre que le nombre des blancs s'accroît très-rapidement, non pas tant par l'arrivée de nouveaux colons, dont le nombre n'est, année commune, que d'une cinquantaine, que par l'excédant continu des naissances sur les décès : naissances parmi lesquelles figurent, il est vrai, 85 enfans naturels sur 656 naissances annuelles, ou 1 sur $\frac{7}{3}$; naissances encore où l'on compte plus de garçons que de filles, malgré l'opinion répandue qu'il naît dans les pays chauds plus de filles que de garçons.

Le chapitre du commerce n'est pas moins plein d'intérêt que celui de la population. Nonobstant le désavantage de l'île Bourbon, privée d'un bon port, et n'ayant que des havres, d'où les vaisseaux doivent s'éloigner pour gagner la haute mer lors des ouragans, ce n'est pas moins un lieu de relâche depuis que la France a été dépossédée de l'île Maurice. Les importations de France dans la colonie ont été, en 1824, de 8,551,527 fr., et les exportations de 9,616,449 fr. Les deux tiers des marchandises importées sont des produits français, et arrivent presque exclusivement par bâtimens de la même nation. Tous les articles ne sont pas destinés à la consommation du pays; la moitié des objets venant d'Europe continue sa route vers l'Inde, où se maintient l'habitude de consommer des produits de nos manufactures. Les ports expéditeurs sont Le Havre, Saint-Malo, Bordeaux et Marseille; le nombre annuel des bâtimens dépasse 60, jaugeant ensemble près de 20,000 tonneaux et armés de plus de 1,100 hommes d'équipage. En 1825, les importations ont été de 9,044,055 fr., dont 4,552,555 fr. produits du sol et de l'industrie française, et les exportations de 11,678,988 fr., dont 9,502,585 fr. provenant du sol colonial, et 2,176,605 fr. de l'entrepôt. Ces exportations avaient les destinations suivantes :

	Produits du sol colonial.	Produits du sol étranger à la colonie.
Pour la France. . . .	8,629,755 fr.	286,991 fr.
l'Inde.	674,848	586,904
Maurice.	157,754	658,984
Madagascar. . .	60,028	865,724
	<hr/>	<hr/>
	9,502,585	2,176,605

L'île de Bourbon commerce, non-seulement avec l'Inde, Maurice et Madagascar, mais encore avec les îles Suma-

triennes ou de la Sonde, avec Zanzibar, Mascate, Moka et les îles d'Anjouan. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses développemens sur ces relations commerciales, cela nous conduirait trop loin. Nous terminerons notre article en exprimant le regret que M. Thomas n'ait presque rien dit des mœurs et coutumes des habitans; un regret analogue a été consigné dans le rapport des commissaires de l'Académie des sciences touchant les maladies de l'île, et l'insuffisance de renseignemens sur les différentes classes d'esclaves qui proviennent, les uns, de la côte orientale d'Afrique, les autres, de Madagascar, et un petit nombre du Malabar.

ALBERT-MONTÉMONT.

71. — *Abrégé historique et chronologique des principaux voyages de découvertes par mer, depuis l'an 2000 avant Jésus-Christ jusqu'au commencement du XIX^e siècle; extrait des Annales maritimes et coloniales, publiées avec l'approbation de S. Exc. le ministre de la marine et des colonies; par M. BAJOT, chef de bureau au ministère. Paris, 1829; de l'imprimerie royale; Arthus Bertrand. In-8° de 156 pages.*

Le premier voyage, dont M. Bajot rappelle la mémoire, est indiqué par ces mots : « Sémiramis avait formé le projet de conquérir les Indes, mais la mort l'empêcha de l'exécuter; elle avait déjà navigué vers le fleuve Indus, et battu Stratobatès, roi des Indiens. (Diod. de Sicile). » Depuis, l'esprit d'aventures et la curiosité inquiète, qui est inhérente à l'homme, ont fait tenter des entreprises qui, si elles n'ont été ni plus gigantesques dans la conception, ni plus difficiles dans l'exécution, ont du moins produit, pour la civilisation, des résultats plus durables et plus réels. Dans les tableaux chronologiques que nous annonçons, et qui s'étendent, pour les tems modernes, de l'année 1545 jusqu'à l'année 1698, les Portugais et les Espagnols, après avoir occupé toute la place, la cèdent peu à peu aux Français, aux Anglais et aux Hollandais; pour le dix-huitième siècle, vient une notice intéressante de M. DE FREMINVILLE, capitaine de frégate, qui note avec soin tous les progrès qu'a dus la géographie aux navigateurs de cette époque, féconde en découvertes, et parmi lesquels il n'oublie pas de citer les noms justement célèbres des *Anson, Byron, Wallis et Carteret, Kook, Vancouver, Bougainville, Fleuricu, La Pérouse et d'Entrecasteaux.*

« A partir du dix-neuvième siècle, dit M. Bajot, les relations de toutes les expéditions lointaines, ordonnées par les gouvernemens de France, d'Angleterre, de Russie, de Hollande, d'Espagne, de Suède, de Danemark et des États-Unis,

ainsi que toutes celles qui ont été faites par des bâtimens du commerce, se trouvent dans les *Annales maritimes et commerciales*. Ces relations seront le sujet d'une seconde brochure, si la première est favorablement accueillie. » Les amis des sciences géographiques désirent que cette nouvelle publication ne soit point long-tems différée. α.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

72. — * *OEuvres complètes de Thomas REID*, chef de l'école écossaise, publiées par M. TH. JOUFFROY, avec des *fragmens* de M. ROYER-COLLARD, et une *introduction*, de l'éditeur. T. III et IV. Paris, 1828; Sautet, rue de Richelieu, n. 14, 2 vol. in-8° de 449 pag.; prix du vol., 7 fr.

Ces deux volumes contiennent les *Essais sur les facultés de l'esprit humain*, et quelques fragmens des leçons de M. Royer-Collard. Nous attendrons la publication complète de cet ouvrage remarquable pour en rendre un compte détaillé.

75. — *Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage*, par le baron MASSIAS. Paris, 1828; Firmin Didot. In-8°; prix, 4 fr.

Cet ouvrage, que le nom même de son auteur recommande à l'attention publique, a remporté le prix fondé par Volney et décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il y aurait donc une sorte de témérité à se constituer juge de la décision de cette savante compagnie, et le rôle de rapporteur conviendra beaucoup mieux à l'auteur de cet article.

Après avoir exposé, dans une brillante série de propositions profondes, les rapports du *moi intelligent* et les impressions dont il est susceptible, M. Massias ajoute que l'homme ne peut communiquer avec ses semblables que d'une manière analogue à celle qui lui a servi pour communiquer avec lui-même; il donne au son, au geste, formes extérieures et symboliques de sa parole intérieure, les limites et la circonscription que l'idée avait dans son esprit. Mais le son n'a qu'une existence fugitive; il en est autrement de la copie du son, au moyen de mêmes caractères, ou de celle des objets au moyen de leurs images naturelles ou conventionnelles. Cette dernière écriture est hiéroglyphique ou idéologique; elle s'adresse aux yeux, et, sous ce rapport, on pourrait l'appeler *oculaire*; l'autre, qui parle à l'ouïe, se compose de caractères que l'on appelle *phonétiques*, parce que réunis ils représentent un son.

C'est avec une rare habileté d'expression que M. Massias nous dit : « *La première écriture idéologique fut perception limitée, gravée dans l'intelligence; la première écriture phonographique fut son analyse par l'instrument vocal poussé, gravé et circonscrit dans l'oreille de celui qui écoute; de l'oreille, le son, après avoir affecté l'organisation d'une manière analogue à sa structure, parvient à l'esprit, qui le dépouille de ce qu'il a de grossier et se l'identifie, etc.* » Un des principaux mérites du livre que nous analysons est d'exprimer clairement, quoique avec une rare profondeur de pensée, les choses les plus abstraites de leur nature : nous citerons plus particulièrement ce qui concerne la *naissance des différentes parties du discours* : tout ce chapitre nous a paru un modèle de concision, de style et de raisonnement. Il en est un autre plus remarquable encore, celui où M. Massias examine quel a été sur une langue déjà faite *l'effet de l'absence de toute écriture*; les peuples qui, depuis long-temps, parlent une langue à peu près complète, ont conservé l'écriture figurative; mais cette écriture ne représente en grande partie que des idées et des sentimens instinctifs, et lorsque, par suite d'une grande catastrophe, un peuple est réduit à ne plus s'occuper que de ses besoins matériels, elle devient sujette à se détériorer et à se perdre; les signes commémoratifs de la culture intellectuelle sont bientôt oubliés. Ainsi disparaissent les mots qui s'y rapportent. Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur dans ses ingénieuses définitions de l'écriture intuitive, figurative, hiéroglyphique; dans ses observations judicieuses sur la langue chinoise et sur les signes de son écriture, qui n'expriment pas des prononciations mais des idées. Il marche toujours appuyé sur les résultats que la science doit aux travaux de MM. *Abel Régnaut* et *G. de Humboldt*; la conclusion de ce chapitre est, que l'écriture idéologique tend continuellement vers le mutisme, et que ce vice impose la nécessité d'ajouter à cette langue une autre langue, comme l'ont fait les Chinois, qui, pour produire des articulations, ont eu recours aux sons qu'ils avaient eus dès leurs premiers tems et dont le nombre est si peu considérable. *L'influence de l'écriture idéologique sur l'écriture grammaticale* est précédée de brillantes considérations sur les organes de l'ouïe et de la vue. M. Massias établit que l'une des principales conditions du complément de l'idée est le son; qu'il est la vie et l'étoffe des langues classiques, qu'il s'incorpore avec leurs écritures, qu'il apporte avec lui les qualités et les vérités des choses. Ces assertions sont merveilleusement prouvées par de beaux exemples empruntés aux grands écrivains de Rome, et à Racine. Enfin, le son *façonne en partie*

par l'énergie de notre principe intelligent, peint nos passions, la colère, la vengeance, la haine, l'amour, la joie, la tristesse : il n'est rien qu'il ne dise, rien qu'il ne fasse sentir en le disant.

L'écriture littérale a donc une grande influence sur le langage, et c'est elle qui contribue le plus à sa perfection. Les 25 lettres de notre alphabet paraissent à M. Massias supérieures de beaucoup à l'abondance des caractères ou lettres du sanscrit, et au triple alphabet du Japon. Après avoir lu cette intéressante dissertation, il est impossible de se refuser à reconnaître les six propositions qui la terminent, sous le titre de *Conclusions*. Les notes, au nombre de dix-sept, offrent une série de discussions de grammaire générale et philosophique; la douzième renferme des détails très-curieux sur les Chinois et sur leur encyclopédie; enfin la dernière, s'appuyant du bel ouvrage de M. le baron de Gérando sur les sourds-muets, présente des détails fort curieux sur l'enseignement qui convient à cette classe d'infortunés. Un appendice est consacré à l'écriture sanscrite; il est de M. Desgranges, auteur d'une grammaire sanscrite, qui n'a point encore paru. P. DE GOLBÉRY.

74.— * *La législation civile, commerciale et criminelle de la France*, ou Commentaire et complément des Codes français, par M. le baron LOCRÉ; tom. XIII, XIV et XV. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 5 vol. in-8°. Prix de chaque vol., 7 fr. pour les souscripteurs, 9 fr. pour les non-souscripteurs. (Voir pour les développemens du titre, *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 468.)

Nous avons successivement annoncé tous les volumes de cette utile publication, qui se poursuit avec la plus louable activité. Le 15^e volume se termine par le titre du Code civil relatif à la contrainte par corps, et, par conséquent, quatre titres restent à publier pour achever le commentaire et l'histoire de ce Code. Tout porte à croire que l'ouvrage, en son entier, se composera de 25 à 50 volumes. Le dernier des volumes que nous annonçons paraît fort à propos dans ce moment, où il est probable que la contrainte par corps va être l'objet d'une nouvelle loi sollicitée depuis long-tems. L'abolition de cette mesure, par acclamation, sous la Convention nationale, sur la proposition de Danton; son rétablissement sous les deux conseils, malgré les vives et philanthropiques doléances de l'excellent *Dupont de Nemours*, sont racontés avec détails, et plusieurs discours prononcés à ce sujet sont fort bons à connaître. M. Loqué donne peu de développemens aux modifications que cette partie de la législation a subies postérieurement au Code civil; mais il ne faut pas le blâmer

d'avoir, en cette occasion, restreint son *complément*. Le Code de procédure, et surtout le Code de commerce, lui fourniront des occasions naturelles de revenir sur cette matière, et de s'étendre sur les changemens qui, sans doute, y auront déjà été apportés à l'époque où l'ordre de son travail le ramènera sur ce sujet.

C. R—D.

75.—**Corps du Droit français*, ou Recueil complet des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, sénatus-consultes, réglemens, avis du Conseil d'État; publiés depuis 1789 jusqu'à 1825 inclusivement; mis en ordre et annotés par GALISSET, avocat. Paris, 1829; Malher et comp. L'ouvrage se composera de 2 vol., formant 70 livraisons de 4 feuilles; il en a paru 69. Prix de la livraison, 2 fr. 25 cent.

Cette utile collection approche de son terme. Elle doit former deux forts volumes in-8°, composés de 70 livraisons; la soixante-sixième vient de paraître; comme les dernières de celles qui l'ont précédée, elle est consacrée aux lois et ordonnances de la restauration, et comprend un intervalle d'environ 22 mois, de juillet 1817 à mai 1818. Quand la dernière livraison aura paru, nous consacrerons à l'ensemble de l'ouvrage une notice plus étendue.

ST.—A. B.

76.—**Histoire du droit municipal en France*, sous la domination romaine et sous les trois dynasties, par M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France. Paris, 1829; A. Sautelet. 2 vol. in-8° de XLVII—551 et 599 pages; prix, 14 fr.

Comme on pourrait le croire, et quoiqu'il offre tout l'intérêt de l'à-propos, cet ouvrage n'est point un livre de circonstance; M. Raynouard, déjà célèbre par des travaux d'érudition fort utiles et fort intéressans, n'a publié le fruit de ses nouvelles études qu'après des recherches patientes et éclairées. Au moment où l'on annonce une loi sur l'organisation communale de la France, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur ses vieilles institutions municipales: c'est ce qu'ont senti plusieurs auteurs dont nous avons déjà annoncé les ouvrages (voy. *Rev. Enc.*, t. XL, p. 468). Nous nous proposons de réunir dans un examen d'ensemble toutes celles de ces productions qui nous paraîtront avoir quelque droit à l'attention publique.

d.

77.—**Instruction générale sur les devoirs ou fonctions des Maires ou autres Fonctionnaires municipaux*; par M. LAGARDE, ancien préfet. Paris, 1828; Chauvay, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 17. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr.

M. de Lagarde nous fait connaître les lois, les ordonnances, les instructions ministérielles qui régissent actuellement le

système municipal. Avant de rendre compte de son ouvrage, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur les moyens par lesquels le gouvernement municipal s'est établi chez nos ancêtres, et sur les variations qu'il a éprouvées.

Deux ordres possédaient l'autorité dans les Gaules, les Druides et les Chevaliers. César nous apprend seulement qu'il y avait des magistrats, sans nous éclairer sur la manière de les élire ni sur la nature de leurs fonctions; il assure que le peuple, réduit en servitude, était exclu des assemblées publiques. Les Romains donnèrent à leurs colonies le gouvernement municipal; ils appelèrent *municipes* les cités auxquelles ils laissaient leurs lois et leurs magistrats. Pline rapporte que Galba accorda le droit de latinité à plusieurs villes. Mais, qui l'aurait cru? ce fut à des conquérans, nommés barbares, que le peuple dut l'existence des droits politiques. Sous la première race des rois Francs, les Gaulois, qui embrassèrent les lois saliques ou ripuaires, figurèrent aux champs-de-mars; sous la deuxième race, aux champs-de-mai; aux assemblées dites *concilia*, le peuple ou le corps entier des hommes libres eut le droit d'assister. « Si le tems était favorable, dit Hincmer, on se réunissait en plein air; s'il était mauvais, différens appartemens recevaient chaque ordre; les ecclésiastiques se trouvaient séparés des laïques, et les grands l'étaient du peuple. » D'après Montesquieu, les comtes, pour juger des affaires, tenaient des assises où les notables étaient convoqués; ils avaient sept adjoints, nommés *rathinburgi* ou *rachinbourgî*, et *scabini* ou *échevins*. Les grands seigneurs, devenus indépendans, laissèrent les détails et les embarras de la justice à des baillis, vicomtes, prévôts ou châtelains; ils se réservèrent tacitement le droit de diriger ou de changer les décisions, au gré de leurs caprices. Le gouvernement féodal eut des lois dont le but pouvait être utile, mais que la force violait impunément. Enfin, au commencement du onzième siècle, l'Italie donna le signal du retour au gouvernement municipal. On le dut en France à Louis-le-Gros, qui monta sur le trône en 1108, et qui dit, en mourant, à Louis-le-Jeune: « Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'est qu'une charge publique dont vous rendrez un compte rigoureux au roi des rois. » Ses successeurs continuèrent son ouvrage et arrachèrent successivement les peuples au joug des grands vassaux. « Les chartes des communautés, dit Robertson, constituent les premiers moyens qu'on employa pour introduire un gouvernement régulier et des lois équitables. » D'après Mably, « les bourgeois choisirent eux-mêmes un certain

nombre d'habitans pour gérer les affaires de la communauté. Bientôt après, soit le prévôt, soit le juge du seigneur, nommèrent ces officiers connus sous le nom de *maires*, de *consuls* ou d'*ichevins*. «Nulle part le maire n'eut les attributions de celui de Londres, qui est reconnu comme premier magistrat, commandant en chef des milices, tuteur des orphelins, conservateur de la Tamise. Les Français, sous Philippe-le-Bel, virent renouveler les *conclia*, où l'on assemblait les trois ordres, et ils possédèrent, en 1501, des États-Généraux dans lesquels entrèrent les syndics ou procureurs élus à cet effet par les villes. Les habitans conservèrent le droit de nommer ou de désigner leurs maires, jusqu'en 1692, où il plut à Louis XIV de rendre ces offices perpétuels. Deux ans après la mort de ce prince, ils redevinrent électifs, et ils restèrent ainsi depuis 1755. Les Français perdirent ce droit, dans le siècle des lumières, et l'autorité suprême s'en empara. Il est bien temps de le leur rendre.

Après cet aperçu, revenons à l'ouvrage de M. de Lagarde. L'auteur, ancien préfet, a fait et vu pratiquer ce qu'il indique. Les archives et les bureaux des ministères et des directions générales lui ont été ouverts; sans cesse il s'appuie sur les lois et les actes de l'autorité supérieure. Voici le plan qu'il a suivi :

1° Traité de l'organisation de l'autorité municipale, première partie, sous le rapport du personnel; deuxième partie, sous le rapport des attributions.

2° Instruction sur les devoirs ou fonctions des maires et autres fonctionnaires municipaux : liv. I^{er} de l'État civil; liv. II, des fonctions déléguées aux maires pour seconder dans leurs communes l'administration générale du royaume; liv. III, de l'administration communale; liv. IV, de la police administrative; liv. V, de la police judiciaire.

M. de Lagarde n'a encore publié que son premier volume, qui sera immédiatement suivi d'un autre, et qui forme à lui seul un traité distinct. L'étendue et la variété de son travail n'en excluent pas l'ordre et la clarté; il est indispensable aux fonctionnaires municipaux, et bon à consulter pour tous les hommes qui ont le besoin ou la volonté de connaître à fond tout ce qui a trait à l'administration publique. L. *

78:—*Questions électorales, suivies du Commentaire de la loi du 22 juillet 1828 sur la révision annuelle des listes électorales et du jury*; par M. MOUREAU (de Vacluse), avocat à la Cour royale de Paris. Paris, 1829; Montardier. In-8° de 112 et 55 pages; prix, 5 fr.

79. — *De l'éligibilité et de l'âge des éligibles*, par M. *Emm. DE LAS CASES* (du Finistère). Paris, 1828; A. Johanneau. In-8° de 99 pages; prix, 1 fr.

80. — *De l'éligibilité à trente ans*, dans ses rapports avec les développemens de l'esprit public et des libertés nationales; par M. A. DE VIDAILLAN, ancien élève de l'École Polytechnique. Paris, 1829; Mesnier, place de la Bourse. In-8° de 68 fr.; prix, 1 fr.

« Notre projet était de modifier, conformément à la leçon de l'expérience et au vœu bien connu de la nation, plusieurs articles de la charte touchant les conditions d'éligibilité. » Ces paroles, citées pour épigraphe par M. Vidaille, sont empruntées au préambule de l'ordonnance de Louis XVIII, du 15 juillet 1815; les trois brochures que nous annonçons en sont, pour ainsi dire, le commentaire. Dans la première, cependant, la question n'est traitée qu'accidentellement, et après des éclaircissemens, fort utiles pour les électeurs, sur les diverses lois qui établissent leurs droits et sur la manière de les exercer. M. Moureaux est, du reste, d'accord avec MM. Las Cases et Vidaille sur la nécessité d'augmenter le nombre des électeurs, qui est loin d'être proportionné à la population totale du pays et qui va diminuant tous les jours. M. Balbi, dans son savant tableau statistique de la *Monarchie française* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 709), a prouvé que la France est le pays où le pouvoir électoral est le plus inégalement réparti, puisqu'il n'y a chez nous qu'un électeur sur 74,418 habitans; tandis qu'en Angleterre, un électeur représente 55,455 habitans; dans les Pays-Bas, 55,845; et en Norvège, 14,000 seulement. Mais ces écrivains diffèrent d'opinion sur les moyens à employer pour remédier à ce vice fondamental de notre constitution. M. Moureaux dit (pag. 9), à propos de cette clause imposée aux électeurs, *il faut être âgé de trente ans accomplis* : « Ainsi, nos lois électorales dérogent ici au droit commun qui fixe la majorité à vingt-un ans. L'électorat étant une fonction publique, le législateur a agi prudemment en voulant, dans celui qui doit l'exercer, un âge plus avancé que l'âge reconnu nécessaire pour pourvoir à son affaire particulière et personnelle. » Mais (page 108), il signale la rapide décroissance que l'on a remarquée dans le nombre des citoyens participant aux élections, évalué, il y a quelques années, à près de 90,000, et que l'on ne peut porter maintenant à plus de 70,000. Il compare ensuite la contribution totale payée par la France, et dont le produit est de 992,615,975 francs, à la somme des contributions partielles portées en compte sur les listes électo-

rales, qui ne s'élève pas au delà de 274,524,894 fr. 25 cent.; il arrive donc à cette conclusion : que les citoyens paient 718,091,080 fr., 77 cent., perdus pour l'exercice de leurs droits. Faire participer les fournisseurs de cette masse considérable d'impôts aux affaires publiques est le problème à résoudre : M. Moureau n'a pas de peine à prouver qu'on pourrait le faire sans violer la charte, qui accorde le droit de voter dans les collèges électoraux à tous les Français payant trois cents francs *d'impositions directes*, sans déterminer au juste ce qu'elle entend par cette expression, qui a été abandonnée jusqu'ici aux interprétations arbitraires des exécuteurs, bien ou mal intentionnés, de la loi.

Sans rejeter entièrement cette proposition qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de très-plausible, on peut aviser encore à d'autres remèdes applicables au même cas. C'est ce qu'ont fait deux jeunes écrivains, représentans de leur génération, et qui, comme tous les Français éloignés encore des trente ou quarante ans exigés pour prendre part, soit à la formation de la chambre législative, soit à la confection même des lois, regrettent de rester spectateurs inactifs des travaux politiques, dont leur avenir doit surtout éprouver l'influence. Mais ce n'est point la *matière électorale*, que MM. Vidaillan et Las Cases songent à modifier, ce sont les conditions d'éligibilité qu'ils voudraient trouver moins rigoureuses. Le principe qu'invoque le dernier est celui-ci : *Grandes précautions pour la formation du corps des électeurs; grande latitude laissée à ceux-ci dans le choix des députés.* Peut-être a-t-il grandement raison lorsqu'il réclame, en faveur des électeurs, choisis avec tant de soins, de précautions, et l'on peut dire aussi de parcimonie, le droit de décerner leur mandat à des hommes selon leurs opinions : quel que soit l'âge et le talent de ceux-ci, ce ne sont pas tant les conditions exigées d'eux qui répondront de leur fidélité aux intérêts nationaux, que l'origine même de leur mandat, émané d'une élite de citoyens, si prudemment extraite des classes les plus riches et les plus intéressées à la tranquillité générale. En rayant du nombre des éligibles les jeunes gens de 21, de 25, de 50 ans, non-seulement on restreint le choix des électeurs dans des limites, où ne se trouvent souvent point compris les représentans véritables de leurs besoins, mais on exclut des affaires une foule d'hommes distingués, que la mort ou leurs goûts éloignent irrévocablement d'une carrière, qui ne s'ouvre pour eux qu'au moment où toutes les forces, celles du corps comme celles de l'esprit, arrivées à leur plus haut degré de maturité,

commencent à décliner. Singulières inconséquences ! « A vingt-quatre ans, un prêtre est ordonné ; l'émancipation religieuse précède de seize années l'émancipation politique .. Un conseiller d'état peut n'avoir que trente ans ; et il lui est interdit de discuter à la tribune, comme député, une loi qu'il a rédigée lui-même, à moins que la puissance royale, pour son propre compte, ne le relève de son âge : » (Broch. de M. VIDAILLAN, p. 68.) Nous ne prolongerons pas, comme il serait aisé de le faire, la liste des fonctionnaires publics, appelés, dès l'âge de 21, de 25 ou de 50 ans, à remplir les charges les plus difficiles de l'ordre social. Arrêtons un instant l'attention des lecteurs sur une autre singularité. Les Français, que nous aimions à regarder jusqu'ici comme un des peuples de l'Europe les plus intelligens et les plus aptes à toutes sortes d'études et d'affaires, sont, par le fait même de leurs lois, déclarés inférieurs à dix autres nations : « car, la constitution bavaroise fait électeur à 25 ans, et éligible à 50 ; la constitution de Bade fixe 21 ans pour les électeurs et 25 pour les éligibles ; en Suisse les diverses constitutions des cantons rendent les hommes de 18, de 21, de 25, de 27, et de 50 ans, électeurs souverains ou éligibles ; dans les Pays-Bas et dans la Norvège on est éligible à 50 ans ; dans les États Romains, on peut être conseiller de commune à 24 ans, etc. » (Broch. de M. DE LAS CASES, p. 55.) Mais, chez les Français, la loi le dit, les facultés intellectuelles se développent dix ans plus tard que sous le ciel de Scandinavie ou de la Hollande ! Puisqu'elle le veut ainsi, nous laisserons nos Pitt et nos Fox futurs consumer leur énergie dans les plaisirs de la folle jeunesse, et fatiguer leurs talens dans des études stériles en résultats qui soient dignes de leur noble ambition ! Et cependant, des hommes sensés pourront croire que l'Angleterre n'était pas trop mal représentée par ces deux orateurs, quoique ni l'un ni l'autre n'eût dépassé sa vingt-deuxième année, lors de sa première entrée au parlement.

Ces trois brochures, publiées au même instant, sont un manifeste de l'opinion publique, et c'est à ce titre que nous les annonçons ici. Les vœux de leurs auteurs seront-ils écoutés, je ne le pense pas. Mais il est bon, puisqu'il faut attendre encore la réforme qu'ils sollicitent avec ardeur, que les hommes de trente ans, en prenant part aux discussions que la presse leur permet d'aborder, prouvent, par leurs actes même, que le législateur a eu tort de les écarter des affaires publiques. z.

81.— * *Atlas commercial, ou Exposition méthodique du droit commercial, comprenant le Code de commerce, rappor-*

ché des lois, réglemens, ordonnances, arrêts et opinions des jurisconsults qui le complètent, le modifient ou l'expliquent; par *POUX-FRANKLIN*, avocat à la Cour royale, inspecteur des études, et professeur de législation commerciale à l'École spéciale de commerce; 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e livraisons. Paris, 1828; Malher. Cinq feuilles in-plano; prix de la livr., 5 fr. pour les souscripteurs, et 4 fr. pour les non-souscripteurs.

La science en tableaux est devenue fort à la mode. C'est une forme qui permet d'embrasser, d'un seul coup d'œil, des divisions, même fort détaillées. L'usage de colorier les tableaux, et d'en séparer ainsi les diverses parties en masses, faciles à distinguer les unes des autres, a contribué à les rendre plus commodes, et à abréger les recherches. L'Atlas historique de *M. de Las-Cases* est maintenant dans toutes les bibliothèques. Nulle part les recherches sur l'histoire littéraire ne peuvent s'offrir plus promptes et plus complètes à toutes les classes de lecteurs, que dans l'Atlas où *M. Jarry de Mancé* a appliqué avec beaucoup de bonheur aux sciences, aux lettres et aux arts les procédés dont son devancier s'était servi pour grouper et enregistrer les événemens historiques. C'est aussi en grands tableaux coloriés que *M. Balbi* expose ses savantes et consciencieuses études de statistique. Voici maintenant que *M. Poux-Franklin* nous donne la législation commerciale en tableaux.

Ces sortes d'ouvrages n'admettent ni les dissertations ni les développemens. Ils n'ont de place que pour donner des résultats. Dans une science comme la législation, ils sont donc condamnés d'avance à être très-dogmatiques, en même tems qu'un peu superficiels. Ce sont là deux inconvéniens nécessaires, qui sont compensés par l'avantage de présenter les divisions du droit avec une netteté qui, à l'aide des apparences extérieures, parle sans vaine peine aux sens des personnes les moins exercées. Ces tableaux ne sont pas un moyen de faire de la science, mais ils offrent une facilité merveilleuse pour populariser la science faite.

Cette diffusion de la connaissance des lois est dédaignée par les habiles, et néanmoins elle mérite fort d'être encouragée; car c'est pour tous les citoyens, même pour ceux qui ne se sont pas assis sur les bancs des écoles, que les lois sont portées. Sans doute il ne sera permis à personne de se regarder comme jurisconsulte après avoir étudié les tableaux de *M. Poux-Franklin*; mais ce n'est pas aux jurisconsultes de profession qu'il paraissent destinés. C'est surtout aux négocians qu'ils conviennent; ils seront aussi d'un grand secours

aux étudiants, auxquels ils présenteront un résumé net et fort méthodique des matières dont se compose la législation commerciale. Le soin avec lequel les premières livraisons sont rédigées doit faire désirer que M. Poux-Franklin achève bientôt cette utile publication. CH. RENOUARD, avocat.

82. — * *Économie politique, ou Principes de la Science des richesses*; par Joseph Droz, de l'Académie française. Paris, 1829; Jules Renouard; et Bruxelles, librairie parisienne. In-8° de xvi et 592 pages; prix, 7 fr. — Ce volume se vend séparément ou forme le tome 3° des œuvres de M. Droz. Prix des trois volumes, 20 francs.

« L'économie politique, bien conçue, sera toujours l'auxiliaire de la morale. Ne prenons point les richesses pour un but, elles sont un moyen: leur importance résulte du pouvoir qu'elles ont d'apaiser des souffrances; et les plus précieuses sont celles qui servent au bien-être du plus grand nombre d'hommes. » Ces paroles par lesquelles est terminé ce dernier ouvrage de M. Droz indiquent dans quel esprit il a été conçu. Son intention a été d'écrire un traité tout-à-fait élémentaire. Il y a parfaitement réussi. Rien de plus clair, de plus facile pour quiconque, encore tout-à-fait étranger à l'économie politique, voudra en commencer l'étude. C'est une lumineuse et élégante introduction aux plus savans écrits sur la matière; c'est en même tems un livre tel qu'il en faut pour ceux qui veulent se borner à acquérir les notions essentielles et fondamentales d'une science, trop négligée jusqu'ici, mais qui désormais sera de plus en plus regardée comme une des parties nécessaires de tout bon système d'éducation. M. Droz aura rendu le service signalé de mettre l'économie politique à la portée de toutes les intelligences. G. R.

83. — * *Histoire financière de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828*; précédée d'une *Introduction sur le mode d'impôts en usage avant la révolution*, et suivie de *Considérations sur la marche du crédit public, et les progrès du système financier*; par Jacques BRESSON. Paris, 1829; Bachelier. 2 vol. in-8° de XII — 578 et IV — 505 pages, avec des tableaux; prix, 15 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage important, qui paraît être le fruit de recherches sérieuses.

84. — * *Cours d'histoire moderne*, professé par M. Guizot, à la Faculté des lettres de Paris; revu par l'auteur. Livraisons 1 — 5. Paris, 1828-1829; Pichon et Didier. 6 cahiers in-8° formant ensemble 248 pages; prix de la livraison, 75 cent.

Nous devons rappeler aux lecteurs l'article publié dans le

courant de l'année 1828, et où nous signalions la réouverture de trois cours déjà célèbres (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 648); M. Guizot qui, l'année dernière, a présenté *l'histoire de la civilisation européenne, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française*, se propose de traiter spécialement, cette année, *l'histoire de la civilisation française. Si la patrie a droit, dans le passé comme dans l'avenir, à nos plus chères affections*, on conçoit quel intérêt puissant doit s'attacher aux nouvelles leçons du savant historien, dont les auditeurs ont déjà pu apprécier la manière large et profonde. *æ.*

85.—* *Essai historique et critique sur l'état des Jésuites en France, depuis leur arrivée dans le royaume jusqu'au tems présent*; par M. TABARAUD. Paris, 1828; Pichard. In-8° de 504 pages; prix, 5 fr.

L'ordonnance du 16 juin dernier, préparée par l'arrêt de la Cour royale de 1826, et par la décision de la Chambre des pairs, du 19 janvier 1827, relativement à la pétition de M. de Montlosier, déclare que la compagnie de Jésus, supprimée par des lois antérieures, n'est point reconnue en France; et une pièce semi-officielle subséquente proclame le *retour de l'action publique sur certains établissemens qui existaient contrairement aux lois du royaume*. L'affaire des jésuites paraît donc terminée; nous n'avons plus à discuter leur existence légale; l'autorité s'est expliquée. Mais il importe au public de remonter à l'origine de cette institution, de suivre son histoire, de connaître sa nature et l'esprit qui l'anime: c'est ce qu'il convient d'étudier pour mieux apprécier les motifs de l'ordonnance et en préjuger la durée. M. Tabaraud en fournit les moyens. Son *Essai sur l'état des Jésuites en France* est un livre de bonne foi; il est impossible de contester les faits qui y sont rapportés, et de découvrir dans le style la moindre teinte de passion ou d'amertume. J. L.

86.—* *Mémoires du maréchal Suchet, duc d'ALBUFERA, sur ses campagnes en Espagne, depuis 1808 jusqu'en 1814*; écrits par lui-même. Paris, 1828; Adolphe Bossange, rue Cassette, n° 22; 2 vol. in-8° de LI-576 et IX-570 pages; avec un *Atlas* in-folio, sur papier vélin; prix, 50 fr.

Cet ouvrage excite à un haut degré l'intérêt du public, soit à cause du nom de l'auteur, si illustre parmi les chefs de l'armée française, soit à cause des faits qu'il retrace avec vérité et simplicité, et qui honorent également le général et les soldats qui les ont exécutés. L'atlas est fait avec un soin, on pourrait dire avec un luxe particulier: il se compose de seize planches, contenant des plans et des vues des sièges et des

batailles de l'armée d'Aragon, gravés par les meilleurs artistes. Quelques journaux ont fait connaître les motifs honorables qui ont déterminé à vendre cet atlas à un prix bien au-dessous de sa valeur (1). Z.

87. — *Napoléon à Sainte-Hélène* : Opinion d'un médecin sur la maladie de l'empereur Napoléon, et sur la cause de sa mort, offerte à son fils au jour de sa majorité ; par D. HÉREAU, ancien chirurgien ordinaire de Madame-Mère, et premier chirurgien de l'impératrice Marie-Louise. Paris, 1828 ; Louis, rue du Paon, n. 2. In-8° de 228 pages ; prix, 4 fr.

Si le sujet dont s'occupe M. Héreau ne frappait pas encore tous les esprits par l'immense intérêt qui l'environne, on serait tenté de l'accuser de se présenter un peu tard dans la lice, et de ne pas avoir cherché à détruire plutôt les fausses opinions qui ont régné sur la mort d'un homme condamné à un supplice lent et douloureux, pour avoir fait trembler les rois en assurant leurs trônes, et leur avoir long-tems imposé des lois. L'auteur a voulu prouver que Napoléon n'a pas succombé à une maladie héréditaire qui menace aujourd'hui les destinées de son fils, mais que le ministère anglais connaissait toutes les circonstances destructives et fatales qui entouraient son trop redoutable prisonnier, dont les jours étaient à peu près comptés. Des bourreaux avaient été appelés pour aider à l'influence du climat, et la conduite atroce de ce ministère envers nos réfugiés royalistes et nos prisonniers ne pouvait être surpassée que par l'hospitalité qu'il accordait à son ennemi abattu. La tâche de M. Héreau était difficile : comment expliquer le refus d'un Hudson-Lowe, qui s'oppose à des recherches directes, expérimentales, sur la nature des substances trouvées dans l'estomac ? comment concilier les contradictions fréquentes des rapports des médecins présents ?

Ces questions ont été clairement résolues par l'examen attentif des symptômes d'une longue et pénible agonie. Nous voyons une irritation de l'estomac exaspérée par des remèdes incendiaires, se caractériser de plus en plus et envahir profondément l'organe. En vain la princesse *Pauline Borghèse*, le comte *Bertrand*, les docteurs *O'Meara*, *Antomarchi* an-

(1) Le maréchal *Sucper* avait fait faire à grands frais les planches de son atlas, moins une ou deux ajoutées depuis : il ne comptait point rentrer dans ses frais, par la vente de son livre ; mais il avait au contraire l'intention d'en donner beaucoup d'exemplaires, et de laisser les autres à un prix assez bas pour qu'il fût accessible aux militaires. La duchesse d'Albufera a respecté religieusement les volontés de son mari.

noncent à lord *Liverpool* que la mort va s'emparer de sa victime, si l'on ne remédie aux horreurs d'une captivité subie sous un ciel meurtrier : leur demande reste sans succès ; et tandis que l'on proclame que Napoléon est bien portant, qu'il est gai et qu'il jouit des promenades de l'île, l'on sait qu'il est étroitement enfermé et que de cruelles souffrances lui permettent à peine de se lever ; c'est dans de telles conditions qu'il expire, et certes ce n'est pas sa mort qui étonne, c'est qu'il ait pu résister si long-temps à tant de causes de destruction accumulées sur sa tête ; et lorsqu'il s'écrie : « Je meurs assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire », il est inutile de penser au poison pour expliquer cette énergique conviction. Aussi, après avoir établi que l'influence du climat suffisait pour amener la mort, que des privations de toute espèce et le traitement y ont encore contribué, l'auteur conclut-il que Napoléon a succombé à une gastrite chronique avec perforation, et que l'idée d'une maladie héréditaire est une opinion fautive et invraisemblable. C. S.

Littérature.

88. — * *Grammaire française méthodique et raisonnée*, rédigée d'après un nouveau plan, fondée sur un grand nombre de faits et sur l'autorité des grammairiens les plus connus ; par A. BONIFACE. Paris, 1829 ; l'auteur, rue de Tournon, n° 55. In-12 de xx et 574 p. : prix, 2 fr. 50 c.

M. Boniface n'avait guère publié jusqu'à présent que des traités sur certaines parties de la grammaire : il embrasse aujourd'hui, dans son ouvrage, toutes les règles de la langue française ; c'est un traité complet qu'il faut faire connaître dans ses diverses parties. Il est divisé en cinq livres, dont le premier contient les connaissances préliminaires, savoir : quelques notions métaphysiques, l'exposition des élémens du langage parlé ou écrit, et la définition de la grammaire. Le second comprend la classification, la définition, et une partie des accidens des mots : le troisième, les caractères distinctifs de ces accidens, avec un court exposé de l'analyse logique. Dans le quatrième livre se trouve la syntaxe ; et dans le cinquième les idées les plus nécessaires sur la ponctuation et les signes orthographiques.

Il est facile de voir que, sous ces divisions, peuvent facilement se ranger tous les faits grammaticaux dont l'ensemble constitue la grammaire française ; mais quelles qualités donnent à cet ouvrage une supériorité marquée sur ceux du même

genre qu'ont publiés MM. *Letellier, Chapsal, etc.*? Nous allons le dire en peu de mots.

La grammaire présente deux sortes de faits : les uns, généraux et vrais pour toutes les langues, les autres particuliers à tel ou tel idiôme; les premiers consistent surtout dans des définitions rigoureuses et des règles qui découlent immédiatement des principes de l'idéologie : ils ne peuvent être établis que par le raisonnement et la comparaison des langues ; les seconds sont recueillis par l'observation des formes d'un seul langage. Ceux-ci, sans les autres, rétrécissent les idées, et n'habituent l'esprit qu'à la routine : ceux-là, isolés de toute application, étendent sans doute les idées, mais n'établissent jamais que des théories abstraites. La réunion de ces deux sortes de faits présente tous les avantages possibles pour l'étude des langues, et c'est là le caractère que M. Boniface s'est efforcé d'imprimer à sa nouvelle grammaire, caractère que nous remarquons d'autant plus volontiers, que ses précédens ouvrages n'annonçaient guère que des recherches tout-à-fait particulières à notre langue. — Aujourd'hui il s'élève aux considérations générales, et met à profit les conseils de nos meilleurs grammairiens. Cette amélioration, déjà tentée du reste par plusieurs auteurs, pourra être d'autant plus utile à la science, que M. Boniface, étant lui-même à la tête d'une institution nombreuse, pourra inculquer ses principes à ses élèves, et prouver, par les succès qu'il obtiendra sans doute, que l'intelligence des enfans ne répugne pas autant qu'on le dit aux notions métaphysiques et à leurs applications.

B. J.

89. — * *Cours de littérature française, professé par M. VILLEMENAIN, à la Faculté des lettres de Paris*; revu par l'auteur. Livraisons 1-5. Paris, 1828-1829; Pichon et Didier. 5 cahiers in-8° formant ensemble 168 pages; prix de la livrais., 75 cent. (Voy. *Rev. Enc.* t. xxxviii, p. 648, l'examen des leçons de M. *Villemain*, pendant l'année 1828, et *ci-dessus* p. 255, l'annonce des leçons de M. *Guizot*.)

90. — * *Examen critique du Cours de littérature française de M. Villemain, leçon par leçon. Première leçon.* Paris, 1828; J. Corréard jeune. In-8° de 28 pages; prix, 75 cent.

Nous nous contenterons aujourd'hui d'extraire de la première leçon de M. Villemain des citations qui feront connaître le sujet qu'il se propose de traiter, et la manière dont il le considère. Plus tard, lorsque l'ensemble de son cours aura paru, nous pourrons offrir à nos lecteurs notre opinion sur cet habile professeur et sur l'époque livrée aujourd'hui à son ingénieuse critique.

« L'année dernière, dit-il, j'ai retracé l'influence des lettres françaises sur toute l'Europe; maintenant, il faut examiner ce que cet esprit littéraire était en France même, comment il agissait sur toute la société, ce qu'il devint, lorsqu'il n'eut plus de grands hommes pour organes. Dès lors, il faut l'avouer, le génie de la littérature française n'égalait pas sa puissance. Quand vous avez ôté ces quatre grands esprits, Voltaire, Montesquieu, Buffon et Rousseau, vous trouvez bien encore une nation, toute imprégnée d'esprit, pleine d'ardeur pour la philosophie et les arts; mais vous ne rencontrez presque plus d'hommes supérieurs et de talents originaux. Voilà ce qui nous reste à étudier du 18^e siècle.

« Les grandes applications que l'éloquence avait reçues dans l'âge précédent ne se retrouvaient plus, et les nouvelles idées qui les remplacent étaient exprimées sans génie. L'éloquence de la chaire, cette éloquence qui avait eu long-tems une si grande autorité morale, une domination naturelle et avouée sur les esprits, passe à des abbés qui veulent avoir des bénéfices, à des rhéteurs ingénieux, à des hommes de talent, mais qui n'ont pas, ou n'osent avouer cette foi inexorable, si puissante pour la parole.... Au premier coup d'œil, on n'aperçoit, dans le 18^e siècle, séparé de ses principaux génies, que la littérature agissant sur elle-même, la littérature devenant elle-même son objet de contemplation et d'étude. Ici se présentent ces rapports que nous avons déjà quelquefois indiqués, entre la littérature active, image de la vie, et la littérature artificielle, ingénieux reflet des livres. Une grande partie du 18^e siècle, qui fut cependant si novateur, a été consacrée à cette littérature artificielle. La critique, qui est la forme la plus générale de cette littérature, voilà ce qui se présente à nous dans la seconde moitié du 18^e siècle... Maintenant, analyserons-nous des analyses? critiquerons-nous longuement des ouvrages de critique? N'est-ce pas une tâche ingrate? Mais, y manquer, serait-ce représenter le 18^e siècle?... Nous chercherons, d'une manière générale, quelle était la critique littéraire dans ce siècle; quelles innovations elle approuvait; quelles idées elle se faisait de l'originalité et du goût; comment elle concevait le génie antique et le génie moderne.... »

a.

91. — * *L'Enfer* de DANTE ALIGHIERI, traduit en français par M. le chevalier A. F. ARTAUD, ancien chargé de France à Florence, à Vienne et à Rome. *Deuxième édition*. Paris, 1828; Firmin Didot, 3 volumes in-24 d'environ 270 pages; prix, 10 fr.

Un ouvrage aussi important ne saurait être apprécié en quelques lignes. Il exige un examen détaillé. Nous nous efforcerons de remplir cette tâche dans un prochain article d'analyse. Cu.

92. — *La Messiade*, poème en vers et en prose, imité de l'Allemand, de F. G. Klopstock, par le baron Ernest de LIEBHABER, major, etc. Paris, 1828; Belin-Mandar et Devaux, rue du Paon-St.-André-des-Arts. 2 vols in-18, de 279 et 282 pages; prix, 6 fr.

De tous les poètes religieux de l'Allemagne, Klopstock est peut-être le plus mystique. Je n'essaierai pas de donner une analyse de sa *Messiade*; ce serait une entreprise vaine: je dirai seulement que la poésie est tellement mêlée aux dogmes chrétiens, qu'elle aurait été assez généralement adoptée en Allemagne comme livre de piété, si elle ne renfermait quelques propositions peu orthodoxes qui ont arrêté les personnes scrupuleuses. Traduite littéralement dans notre langue, cette conception singulière paraîtrait bien autrement bizarre et monstrueuse. Il est probable même que peu de lecteurs auraient assez de patience pour l'étudier jusqu'au bout. Je dis *étudier*, car si la lecture de la *Messiade* est un plaisir, elle est aussi un travail, et ce n'est pas sans peine qu'on parvient à suivre le poète dans ses longs épisodes, et dans l'abstraction de sa pensée souvent profonde, mais aussi souvent obscure. Je pense donc que M. de Liebhäber a sagement fait d'imiter plutôt que de traduire Klopstock. C'était le seul moyen de le faire un peu connaître à ceux qui ne peuvent le lire dans sa langue. Il s'est servi de ce moyen en homme de goût et de talent, et si les vers que son livre renferme sont quelquefois faibles et prosaïques, sa prose est toujours correcte, élégante et souvent poétique. A. P.

95. — *Jeanne d'Arc*, poème par M^{me} ***: publié au profit d'un établissement de charité. Paris, 1828; Delaforest. In-8° de 501 pages; prix, 6 fr.

On ferait une liste bien longue de tous les poèmes français dont Jeanne d'Arc est l'héroïne. Quoique les deux plus célèbres, celui de Chapelain et celui de Voltaire, semblent, pour des motifs différens, devoir à jamais éloigner le talent de cette entreprise, on conçoit qu'une dame, excitée à la fois par l'amour de la patrie et par le juste orgueil que la vierge de Douvreni inspire à son sexe, ait cédé à la tentation de chanter ses exploits et son malheur. M^{me} *** est d'autant plus excusable de n'avoir pu résister aux séductions de ce sujet, qu'issue ou alliée des plus anciennes familles de France,

elle y trouvait l'occasion de célébrer une multitude de noms dont l'illustration doit lui être chère. Si les sentimens les plus respectables ont donné naissance à son poème, les notes dont elle l'a accompagné font voir qu'elle n'a négligé aucun effort pour posséder à fond tout ce qui est relatif à Jeanne d'Arc et à son époque. Ces notes, instructives et curieuses, sous le rapport historique, sont encore remarquables par l'empressement que montre M^{me} *** à rendre justice aux auteurs contemporains dont les travaux lui ont été utiles, et par les détails intéressans qu'elle nous donne sur les intentions qui lui ont dicté divers passages, intentions toujours nobles et pures, et qui révèlent un cœur aussi sensible aux charmes de l'amitié qu'aux généreux transports du patriotisme. Ces notes sont suivies d'un fragment contenant des réflexions sur le poème épique, qui prouvent que l'auteur a fait un examen attentif des questions littéraires aujourd'hui si vivement débattues.

Il faut maintenant parler du poème de Jeanne d'Arc. Si j'ai différé jusqu'ici de remplir cette partie de ma tâche, ce n'est pas sans quelque motif. Il est une vérité toujours trop tôt connue, une vérité fâcheuse à dire comme à entendre, et que je voudrais bien pouvoir glisser à l'oreille du lecteur, sans que celle de M^{me} *** en fût affligée. Comment s'y prendre ? Je ne vois pour cela qu'un moyen, un seul, et je vais l'employer, c'est de citer des vers de M^{me} ***. Voici donc le début de son poème :

Je n'invoquerai point, sous de pompeux décombres,
 Les Muses et les Dieux, ces chimériques ombres,
 D'un culte dégradé frivole souvenir,
 Que des mots séducteurs portent à retenir ;
 Le Génie en créa la trompeuse influence ;
 Mes efforts devant lui seraient sans espérance.
 C'est au seul Éternel, c'est au dieu du chrétien,
 Que j'ose demander son céleste soutien ;
 La vérité le suit, son nom la fait entendre,
 Et l'instrument n'est rien quand il daigne descendre
 Jusqu'à la faible voix qu'il lui plaît d'animer.
 Le plus noble sujet vient ici m'enflammer ;
 Arrête, dira-t-on, ô femme téméraire !
 Mais une femme aussi fut l'ange tutélaire
 Dont le bras tout-puissant arma les jeunes mains.
 Peut-être il entre encor dans ses vastes desseins
 Que ce sexe, élevé par l'illustre héroïne,
 Soit choisi pour chanter sa mission divine ;

En sa faveur il peut accorder cet honneur
 A l'unique talent d'en sentir la grandeur, etc.

Sur ces vingt vers détachés du frontispice de l'ouvrage, le lecteur a sans doute déjà tiré ses conclusions. « La véritable grandeur, dit M^{me} *** dans son fragment sur la poésie épique, est simple dans ses manières comme dans ses expressions. » D'où elle conclut que, pour mieux faire goûter la poésie, il faudrait la débarrasser de sa pompe et de ses échasses : système séduisant, mais dangereux ! Il n'est donné qu'aux génies du premier ordre d'écrire en vers avec simplicité.

Сп.

91. — *Henri IV*, poète. Paris, 1827 ; Pauckoucke. In-folio, papier vélin superfin ; prix, 6 fr.

Cette édition de luxe est imprimée avec les mêmes caractères et sur le même papier que la belle édition de *Tacite*, publiée par M. Pauckoucke (voy. ci-après les annonces de livres en langues étrangères, p. 267). Elle contient les seules pièces connues, ou attribuées à Henri IV, et adressées à Gabrielle d'Estrée ; à Jacqueline du Beuil, comtesse de Moret ; et à Henriette, marquise de Verneuil. M. Auguis, dans son édition des *Poètes français* (1), ajoute à ces trois pièces un impromptu attribué à Henri IV, qui soupait chez la duchesse de Sully ; mais il ne cite aucune autorité à l'appui de son opinion sur cet impromptu, qui ne valait guère la peine d'ailleurs d'être recueilli. On n'en saurait dire autant des trois pièces qui passent généralement, avec raison ou à tort, pour former le bagage littéraire de Henri IV, surtout des stances adressées à la marquise de Verneuil, et qui sont cependant moins connues que les fameuses paroles de l'air : *Charmante Gabrielle*, et que cette autre chanson qui commence par ces vers :

Viens, Aurore,
 Je t'implore,
 Je suis gai quand je te voi.

Remarquons ici qu'il est fâcheux de voir, dans une édition de luxe comme celle que nous annonçons, le mot *Aurore* imprimé sans lettre capitale. Si l'on avait suivi pour modèle l'é-

(1) *Les Poètes français* depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète ; 6 vol. in-8°, imprimés par Crapelet ; prix, 48 fr. Paris, 1824 ; Renouard, et Treuttel et Würtz. (Voy. Rev. Enc. T. xxii, p. 197 et 700.)

dition de M. Auguis, que nous venons de rappeler, on n'aurait pas commis cette faute. M. Auguis, à son tour, est tombé dans une autre faute, que nous trouvons également reproduite dans l'édition de M. Panckoucke, en ponctuant de la manière suivante les trois vers qui complètent le couplet dont nous avons commencé la citation :

La bergere ,
Qui m'est chère ,
Est vermeille comme toi.

Les deux virgules sont de trop dans ces vers. On ne peut s'expliquer la préoccupation des éditeurs que par cette habitude d'une ponctuation fautive, appelée ponctuation *forte*, qui s'est glissée depuis quelques années dans nos livres, et qui ne tend à rien moins qu'à en dénaturer le sens. E. H.

95. — * *Les Orientales*, par Victor HUGO. Paris, 1829; Gosselin et Bossange. In-8° de xj et 422 pages; prix, 9 fr.

Comme les poésies de M. Hugo doivent être bientôt l'objet d'un article dans notre section des analyses, nous n'anticiperons point ici sur le compte détaillé qui sera alors rendu de ce nouveau recueil. Nous nous bornerons à annoncer qu'il renferme quelques morceaux déjà connus et appréciés du public, parmi lesquels nous citerons *les Têtes du sérail*.

96. — * *Épître aux mules de don Miguel*, par M. VIENNET. Paris, 1829; Eugène Renduel. In-8° de 15 pages; prix, 1 fr.

97. — *La Bulle de saxon*, ou Choix de chansons; par Ch. Paul de Kock. Paris, 1829; Ambroise Dupont. In-18 de 256 pages; prix, 5 fr. 50.

98. — *Le Ménestrel des Vosges*, recueil de romances, chansons, etc.; par le baron Ch. Aug. DE MALDIGNY. Paris, 1829; Delaunay. In-18 de 155 pages; prix, 5 fr. 50 c.

99. — * *Le dernier jour de Pompéi*, et poésies diverses; par M^{lle} Delphine GAY. Paris, 1829; Dupont, rue du Bouloy, Hôtel-des-Fermes. In-18 de 197 pages; prix, 4 fr.

100. — * *Ballades, mélodies et poésies diverses*, par A. FONTANEY. Paris, 1829; Hayet, rue de l'Échiquier, n. 54. In-18 de 232 pages; prix, 5 fr. 50 c.

101. — * *Poésies sérieuses et Chansons*, par M^{me} Sophie DOIX. Paris, 1829; Delaunay. In-8° de 82 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Un poète allemand, dont le nom seul rappelle les plus sublimes élans de la muse lyrique et les plus nobles inspirations d'une poésie grave et religieuse, Klopstock a chanté dans une ode allégorique les combats de deux déesses rivales,

les mœurs de l'Angleterre et de la Germanie; mais il n'ose prévenir le jugement de la postérité; et, au terme de la lice, un nuage de poussière dérobe le vainqueur à ses yeux. Quelque chose de semblable paraît s'accomplir de nos jours. Deux écoles de poésie se partagent le monde littéraire, et chaque jour, des productions nouvelles ajoutent à l'indécision des juges. Si la littérature est l'expression de la société, le dix-neuvième siècle ne saurait se plaire aux chants qui faisaient le charme du dix-huitième: de là, dans la littérature, une école qui a senti le besoin de donner à la pensée une forme nouvelle en harmonie avec le monde nouveau qui l'environne. Mais une révolution, quelque vaste qu'elle puisse être, n'enfante pas un état de choses complètement isolé du passé, le présent ne brise pas à la fois tous ses liens avec ce qui l'a précédé: de là, une seconde école, qui, comme l'autre, ayant fait alliance avec la jeune France, est demeurée cependant fidèle aux formes de notre antique littérature. Chaque doctrine a ses hommes distingués; chaque mois, la lutte s'engage; ce mois dernier, c'était entre MM. *Viennet*, *P. de Kock*, *Muldigny*, d'une part, et M. *Fontaney*, auquel nous devons joindre mesdames *Delphine Gay* et *Sophie Doin*, de l'autre.

La chute de don Miguel a donné l'éveil à toutes les imaginations, et depuis deux mois les feuilles périodiques n'ont fait que commenter les bulletins de la santé de ce prince. M. VIENNET, dont la muse comique se joue avec esprit de tous nos embarras politiques, a voué un hymne de reconnaissance aux quadrupèdes méris de don Miguel. L'idée est ingénieuse; mais il est à craindre que l'auteur n'ait pas assez lutté par l'élégance du style contre les périls du sujet, et n'ait pas usé de toutes les ressources de la langue poétique. M. Viennet commence par promettre aux mules de don Miguel les honneurs que Rome antique décerna aux oies qui sauvèrent le Capitole. Le poète ne se dissimule pas toutes les attaques qui vont l'assaillir, depuis les anathèmes de Montrouge jusqu'aux épigrammes de Figaro; mais il n'en chantera pas moins la chute célèbre qui a failli apaiser les troubles du Portugal, en élevant Tibère au rang des dieux. Une bonne action fait oublier bien des travers: aussi M. Viennet se montre-t-il disposé à pardonner jusqu'aux doctrines romantiques à ces pauvres mules qui, après tout, ont bien droit à son pardon puisqu'elles sont nées si voisines de la patrie de Calcéron. Enfin le poète termine son œuvre en invitant les mules de don Miguel à s'unir à la cause de la civilisation et de la liberté. Cette épître, véritable revue politique et litté-

raire de l'époque, ne manque ni de force ni de naturel; elle est semée de traits heureux et de plaisanteries assez fines pour nous faire regretter que toutes ne le soient pas également.

Parmi plusieurs morceaux qui mériteraient d'être cités, nous choisissons le passage suivant qui nous a paru remarquable par la verve de l'expression :

Sous quelque souverain qu'il vous plaise de vivre
 John Bull sera pour vous, mais il faut qu'on l'enivre;
 Et toujours prêt à vendre, il vendra des deux maies
 Des poignards aux Brutus et des lers aux Tarquins.
 Pour venger de Straugford l'ambassade inutile,
 Aux bannis Lusitains il refuse un asile.
 Triomphez; Wellington leur rendra son appui,
 Les caves d'Oporto vous répondent de lui;
 Et Don Miguel, proscrit par sa diplomatie,
 N'aura que son barbier, sa mère et Lauretie.

M. Viennet nous conduit naturellement à M. Paul de Kock. Les deux poètes ont un trait de ressemblance: c'est avec le même bonheur dans le choix du sujet, la même inégalité dans l'exécution. M. Paul de Kock a donné au public, sous le titre de *la Bulle de savon*, un recueil de chansons auxquelles il ne manque quelquefois, pour égaler celles de Désaugiers, qu'un goût plus châtié et une facilité moins commune. C'est une suite de petits tableaux gracieux, mais à peine ébauchés. Trop souvent l'originalité de l'idée première ne va pas jusqu'à l'expression. Lorsque le poète rencontre une idée heureuse, il se contente de l'indiquer. Il est difficile à qui lit *la Bulle de savon* de se défendre d'une certaine impatience, à la vue de tant de jolies esquisses qui n'avaient besoin peut-être, pour devenir populaires, que d'être jetées avec moins de négligence. Plusieurs des chansons de M. Paul de Kock échappent cependant au regret que nous venons d'exprimer. Nous aimons à retrouver, dans *la Préface*, *La Gloire et la Fortune*, *la Peureuse*, *la Vie d'un particulier*, etc., avec le talent dont l'auteur a fait preuve dans d'autres compositions, une précision de style à laquelle ses romans ne nous avaient pas accoutumés. Nous ajouterons pourtant que M. de Kock ne nous paraît pas né pour la chanson: c'est un homme de beaucoup d'esprit, qui, las de composer des romans, cherche une nouvelle forme pour son talent; et choisit la chanson pour y jeter les saillies de sa verve caustique et la finesse de ses observations.

Après lui, nous rencontrons M. Aug. de MALBIGNY, qui se

présente au public sous le titre modeste de *Ménestrel des Vosges*. Son livre est un recueil de chansons. Le premier défaut de l'auteur est de les avoir fait imprimer. Il n'est personne qui n'ait fait une chanson dans sa vie, et n'ait été le poète d'un salon. Les inspirations que l'on puise à cette source peuvent avoir de la grâce et du naturel ; mais c'est un charme léger dont le prestige s'évanouit sur le papier. S'il ne fallait à la chanson pour devenir populaire qu'un tour vif et quelquefois ingénieux, quelques-uns des refrains de M. de Maddingny arriveraient peut-être à la renommée ; mais il a fallu à notre Béranger toute l'originalité de son génie pour donner à ses productions cette popularité qu'elles conserveront long-tems, même lorsqu'il aura cessé d'en devoir une partie à la malice des allusions et à l'entraînement des souvenirs.

Les productions de l'école romantique que nous annonçons aujourd'hui sont plus graves : l'esprit y tient moins de place, et l'inspiration en est plus sévère. Le nouveau recueil de M^{lle} Delphine GAY a réalisé les espérances que les deux premiers avaient fait naître. Nous allons en examiner quelques parties. Dans le *dernier jour de Pompéi*, le poète commence par une vive description de l'éruption du Vésuve : son imagination se place au milieu de l'incendie et ranime le passé pour le raconter. On sent, en lisant son récit, que l'inspiration de l'auteur a emprunté un caractère plus poétique et plus vrai à l'aspect des lieux témoins du désastre de Pompéi. Après ce tableau sombre et terrible, le poète entre dans le cœur des victimes dont il peint l'épouvante, il pénètre dans le temple d'Apollon, et c'est la prêtresse qu'il choisit pour rassembler sur les traits d'une femme les tourmens de tout un peuple. Il amène à ses pieds un jeune guerrier qui vient lui frayer une route à travers les flammes : la lutte qui s'engage alors entre la pudeur de la jeune vierge et le dévouement du héros ; cet entretien passionné, ce premier aveu que la prêtresse prononce en mourant ; tout ce tableau enfin, sur lequel la mort des deux personnages jette une teinte mélancolique, contraste heureusement avec l'horreur de l'incendie qui dévore la ville et vient réclamer ses victimes dans le temple même d'Apollon.

Mais ce n'est pas là le morceau le plus remarquable du recueil. Nous donnerions la préférence au fragment qui a pour titre : *la Tentation de Magdelaine*. La pénitente s'achemine sur les traces de Jésus avec Joseph converti. Satan prend les traits de son guide et tente la foi encore chancelante de Magdelaine, et là

se renouvelle cette lutte à laquelle M. *Alfred de Vigny* a prêté dans *Éloa* tout le prestige de son talent. Satan, pour séduire la pénitente, se montre à ses regards sous la forme éclatante qu'il avait dans le ciel; puis, pour ajouter les séductions du pouvoir avec celles de la beauté, il fait jaillir du sein des flots Gomorrhe et Sodome avec les richesses que dévora jadis le feu du ciel. Magdelaine est prête à succomber, lorsque la Vierge sainte la couvre de son voile et la dérobe aux pièges de Satan. Tel est le fond de ce fragment sur lequel le poète a répandu avec amour toutes les grâces de sa poésie.

Le chant où est racontée la passion du Christ n'a pas le même éclat : le poète, en cherchant la naïveté, n'a souvent rencontré que la faiblesse. D'ailleurs, quelle place pourrait tenir l'inspiration de l'homme dans le récit évangélique? L'imagination de M^{lle} *Delphine Gay* n'est pas toujours à l'aise dans les hautes conceptions auxquelles elle s'élève parfois; c'est dans l'élégie surtout qu'elle reparaît avec son beau talent. Lisez les deux morceaux qui ont pour titre : *Il m'aimait*, et *Natalie*; ce sont deux morceaux charmans dans lesquels le poète ne nous fait pas le long commentaire de sa joie ou de sa douleur.

C'est à la première de ces deux élégies que nous empruntons les vers suivans :

Ainsi, las d'espérer, fatigués de s'attendre,
 Deux êtres, par l'amour destinés à s'entendre,
 Trouvant enfin l'objet qui peut seul les charmer,
 Se quittent pour toujours quand ils allaient s'aimer.
 La gloire et le bonheur, sourds à nos voix plaintives,
 N'accordent à nos vœux que des faveurs tardives,
 Ainsi le vieux poète à regret voit fleurir
 Un laurier qu'à l'amour il ne peut plus offrir.
 Après l'orage, ainsi s'effeuille l'anémone,
 Quand le ciel venait relever sa couronne.
 Le matelot périt aux lueurs du fanal
 Qui s'allume pour lui sur le rocher natal;
 Le guerrier, qui pleurait une gloire flétrie,
 Tombe dans le combat qui sauve sa patrie.
 Ainsi se perd la vie en des jours douloureux;
 Et l'on se sent mourir au moment d'être heureux!

Si nous avons trouvé plus de sévérité dans la composition de M^{lle} *Delphine Gay*, quoiqu'il nous soit permis d'y désirer encore plus de force, nous devons dire également que le style nous paraît avoir acquis de la maturité. Dans les premiers recueils, un vers heureux se faisait quelquefois acheter par une tirade languissante et commune; ici le style, sans

avoir rien perdu de sa grâce et de sa fraîcheur, n'a plus rien de cette faiblesse qui trahissait parfois, dans ses nobles élans, l'imagination du poète. Ailleurs la pensée semblait égale, parce que le poète ignorait l'art de graduer son expression ; ici elle se développe avec mesure et se nuance avec grâce. En résumé, ce nouveau recueil nous paraît devoir marquer la place de M^{lle} Delphine Gay parmi les véritables poètes de l'époque, au dessous de quelques-uns, mais au dessus de tous ceux qui n'ont à lui opposer que la correction du style et la sagesse des idées. Espérons que de nouvelles productions achèveront de réconcilier la jeune Muse avec la critique, qui avait droit peut-être de demander à son talent, sinon plus de grâce et d'harmonie, du moins plus de chaleur et de variété.

Le livre de M. FONTANEY est une suite d'études plus ou moins heureuses sur différens morceaux célèbres en Allemagne et en Angleterre. Là nous retrouvons, à côté de la terrible ballade de Lénore, quelques-unes de ces délicieuses mélodies qui ont fait dire que Moore n'avait abandonné la terre à Walter Scott et les enfers à lord Byron que pour se réserver le ciel. M. Fontaney reproduit avec charme plusieurs des poétiques inspirations du poète anglais. Il nous a semblé moins heureux dans ses études allemandes : c'est que la grâce ne va pas aux sombres récits de Bürger ; c'est que, pour retrouver ses sauvages inspirations, le traducteur a besoin d'égarer sa pensée et son imagination dans cette nuit du moyen âge où il est donné à peu d'hommes de marcher d'un pas ferme et assuré. Mais ce n'est là que la partie empruntée des poésies de M. Fontaney : le petit nombre de morceaux qui lui appartiennent se distingue par une grande facilité de style ; sa pensée est souvent ingénieuse, mais elle arrive rarement à une forme originale et nette. Nous citerons à l'appui de nos critiques et de nos éloges le morceau qui a pour titre : *Une vision*. Il y a de la poésie dans ces deux chants qui peignent la double destinée de l'homme au delà du tombeau. En résumé, M. Fontaney est un poète d'un talent véritable, mais il s'est trop hâté de publier ses premiers essais. Le choix de ses études atteste la pureté de son goût, mais peut-être en eût-il donné une preuve plus sûre encore s'il eût différé d'en faire confidence au public.

Nous serions assez embarrassés s'il nous fallait exposer les doctrines littéraires de M^{me} Sophie DOIN ; elle n'a ni l'audace des romantiques, ni la pureté de l'école classique. Les égards dus au sexe de l'auteur nous forcent de nous renfermer dans

les généralités, et nous avoûs franchement que nous ne regrettons pas le droit de la critique.

Ici se termine la revue de plusieurs productions poétiques qui ont paru dernièrement. Étrangères aux systèmes et aux théories, nous avoûs dû admirer le beau sous quelque forme qu'il s'offrit à nous; nous nous sommes contentés d'indiquer les hautes questions qui s'agitent aujourd'hui, abandonnant aux poètes le soin de les résoudre par des chefs-d'œuvre. Il n'appartient qu'à l'épée d'Alexandre de trancher le nœud Gordien.

A. D. L.

102. — * *Élégies*, par A. MAUGE. Paris, 1828; Ponthieu. In-18; prix, 5 fr.

Beaucoup d'auteurs ont traité en France le genre élégiaque; peu d'entre eux ont obtenu un succès durable. Ce genre, en apparence si simple, si facile, exige la réunion d'un sentiment profond et d'un goût exquis. Pour y briller, ce n'est point assez d'être poète, il faut éprouver ce qu'on veut peindre. Notre admirable Dufrenoy me répétait souvent : « En composant mes élégies, je ne me livrais pas au travail de l'art; je m'entretenais avec mon cœur. » Ce mot révèle à quelles conditions le poète élégiaque peut réussir. Le jeune écrivain dont nous examinons l'ouvrage se montre digne d'entrer dans la carrière difficile qu'il a choisie; il a le sentiment de la poésie, ses compositions ont de la grâce et de l'intérêt; une sensibilité vraie, une mélancolie sans affectation, ont imprimé à la plupart de ses pièces le sceau du talent. Ce qu'il a fait prouve ce qu'il peut acquérir encore; il ne tiendra qu'à lui d'ajouter par le travail aux qualités dont il est doué. Les élégies qui nous paraissent les plus remarquables, dans le recueil de M. Mauge, sont *la Nuit*, *le Souvenir*, *la Ville des Morts*, pièce dont le sujet rappelle un petit ouvrage de feu M. de Fontanes, qui obtint, au tems où il parut, un succès inespéré, et qui, comme tous les succès de circonstance, n'a laissé que le souvenir des avantages de l'à-propos, et de l'influence personnelle sur la réputation de l'écrivain. L'élégie intitulée *le Poète* offre d'heureuses pensées exprimées avec élégance :

Chez les mortels aussi, quelques âmes brûlantes,
Échappent au destin pour la route tracé;
Leurs routes sont toujours pénibles et brillantes;
Leur souvenir survit quand elles ont passé.
.....
A ces êtres choisis, enfans de l'harmonie,
Le ciel a révélé des mystères secrets :

La lyre des combats seconde leur génie,
 Ou leur luth ignoré soupire des regrets :
 Des sons mélodieux trahissent leur passage ;
 Mais à l'œil du profane ils dérobent leurs pas.
 Le monde leur prodigue et l'éloge et l'outrage ;
 Ils poursuivent leurs chants... et ne répondent pas.

La critique, après avoir donné de justes éloges à M. Mauge, doit aussi l'engager à se défier de sa facilité, qui trop souvent ressemble à la négligence, et la négligence rend inintelligible la pensée la plus simple, comme dans ces vers :

Sur le chaume noiré d'un ermitage antique...

Où, c'est là le secret de cet œil triste et sombre
 Que voilent des remords plutôt que des ennuis.

Ces phrases obscures et pénibles déparent quelquefois des pièces où l'auteur a fait preuve d'un goût pur et d'une imagination vraiment poétique.

Nous invitons M. Mauge, qui est à la fois homme de lettres et magistrat, à faire souvent des excursions dans le domaine des Muses; leur commerce adoucit l'esprit sans altérer sa droiture; la raison plus ornée devient plus puissante. L'auteur a déjà prouvé qu'il avait ressenti cette heureuse influence; un esprit de modération et de philosophie signale ses actions et ses écrits. En veillant, près des tribunaux, à l'application des lois, il n'imite point ceux qui se montrent avides de trouver un coupable dans l'accusé, et se font un barbare plaisir de retarder par des moyens insidieux le triomphe de l'innocence.

Que M. Mauge continue à suivre la double carrière pour laquelle il semble véritablement appelé : on peut lui prédire qu'il honorera la littérature et le barreau. DE P***.

105. — **Fables* par A. NAUDET, Paris, 1829; Bossange père. In-18 de 244 pages, imprimé par F. Didot sur papier vélin, orné d'une gravure sur acier par T. Johannot, et de 4 vignettes sur bois par Poiret, d'après les dessins de MM. Adam, Arsenne, Dervia et Lccamus; prix, 5 fr.

Il y a sans doute plusieurs manières d'écrire la fable; mais la meilleure, selon nous, la seule même qui soit bonne peut-être, est celle de La Fontaine. En effet, ce genre de littérature, qui repose essentiellement sur la fiction, a besoin, pour être goûté des lecteurs, que ceux-ci soient bien préparés d'avance à croire à toutes ses inventions, à vivre pour un instant de ses illusions et à ne voir la vérité qu'à travers un voile auquel le fabuliste ne laisse tout juste que la transparence nécessaire pour qu'elle frappe leurs yeux de son flambeau sans les blesser. Or, pour bien persuader, il faut paraître persuadé soi-même; et c'est en cela qu'excelle le Bon-

homme; on le croit dupe lui-même de ses inventions; on s'en amuse, on en rit avec lui, et la leçon porte d'autant mieux qu'on est moins disposé à reconnaître un maître dans celui qui la donne en se jouant. Mais la première condition pour faire des fables comme La Fontaine serait d'avoir non-seulement son génie, mais encore son caractère, si toutefois ces deux choses ne sont pas liées intimement; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, ce caractère de bonhomie et de naïveté s'efface nécessairement, dans nos mœurs modernes, chez ceux qui en sont doués, par le contact trop fréquent des hommes et des intérêts de la société. On a remarqué qu'en général tous ceux qui ont écrit des fables depuis La Fontaine pèchent tous par trop d'esprit; c'est presque le seul reproche qu'on ait à faire à Florian, et ce reproche, M. Naudet nous paraît devoir le partager avec lui, en même tems qu'il a droit à tous les éloges qui peuvent compenser un défaut que bien des gens envieraient peut-être.

M. Naudet, avant de publier ses *Fables*, s'est exercé pendant long-tems dans ce genre difficile de composition, et plusieurs éditeurs d'ouvrages périodiques se sont empressés d'accueillir ses heureux essais, auxquels nous avons eu souvent l'occasion d'applaudir. Il s'est fait connaître aussi par une foule de jolies romances et par deux petites comédies : *La Fontaine chez M^{me} de La Sablière* (voy. *Rev. Enc.*, Tom. XII, p. 475), et le *Ménage de Molière*, en société avec M. Justin Gensoul (*ibid.*, Tom. XIII, p. 254), représentées toutes deux avec succès sur notre première scène française; mais il nous paraît appelé spécialement à cultiver la fable, dont les rapports avec la comédie sont d'ailleurs si intimes qu'il nous semblerait tout naturel de le voir partager son hommage entre deux divinités également aimables, si l'intrigue qu'il faut employer aujourd'hui pour pénétrer dans le sanctuaire de Thalie ne devait pas rester entièrement étrangère aux mœurs du fabuliste. Son recueil, divisé en quatre livres égaux, se compose de quatre-vingts fables; c'est un peu moins que la tâche ordinaire prescrite à tout fabuliste; mais c'est assez pour la réputation d'un poète qui consentirait à consacrer à la révision de ces quatre livres tout le tems que d'autres perdent aujourd'hui à entasser volumes sur volumes. Félicitons M. Naudet si, comme on nous l'assure, son recueil se montait à cent fables, et s'il a mieux aimé le donner moins complet et travailler à rendre ce qu'il a réservé en portefeuille plus digne encore de l'attention des lecteurs. Plus de la moitié

de ces fables sont originales ; c'est un mérite sans doute , mais un mérite dont on est peu disposé à tenir compte à un fabuliste , surtout quand on réfléchit que La Fontaine a emprunté le sujet de presque toutes les siennes. Une trentaine sont imitées d'auteurs étrangers , tels que Vartan , Sady , Iriarte , Pablo de Jerica , Sarruiego , Pignotti , Gerardo de Rossi , et le fabuliste russe Krilof ; presque dans toutes il nous paraît supérieur à ces écrivains , dont il s'est fait l'émule plutôt qu'il n'a cherché chez eux des modèles , comme il nous semble avoir lutté avantageusement avec les auteurs français qui se sont rencontrés sur la même route que lui. Cela ne veut pas dire cependant qu'il ait atteint tout le degré de perfection désirable ; mais il a su habilement éviter la plupart des défauts dans lesquels ses devanciers étaient tombés. Il est plus fidèle à la vraisemblance et à la vérité de mœurs que le fabuliste anglais , chez qui la profondeur ne peut remplacer la gaieté qui lui manque ; aussi naturel et moins diffus que Pignotti , qui a trop souvent eu le tort de confondre deux genres bien distincts , la fable et le conte ; plus naïf que Gerardo de Rossi , qui a fait preuve de plus de talent que de véritable inspiration ; sous sa plume , les *fables littéraires* d'Iriarte ont pris une couleur plus générale et par conséquent plus intéressante ; enfin , le fabuliste russe a trouvé en lui un de ses plus dignes interprètes (voy. *Rev. Enc.* , Tom. 22 , p. 22 , l'analyse des *fables de Krilof* traduites en français et en italien). Quant aux auteurs français avec lesquels M. Naudet s'est rencontré une ou deux fois , tels que Boisard , M. Gosse et M. Arnault , ils nous semblent être , le premier moins clair , le second moins correct et le dernier moins naïf que lui ; mais nous ne concluons pas encore d'une comparaison dont les élémens auraient besoin d'être plus nombreux , que notre auteur ait une prééminence marquée sur les rivaux que nous venons de nommer , principalement sur le dernier , dont la réputation justement acquise est plus difficile à balancer.

M. Naudet , d'ailleurs , a des avis à prendre de la critique , et elle ne saurait se montrer trop exigeante envers lui , car il est homme à tenir plus encore qu'il ne promet. Aussi , après avoir parlé de ses qualités et signalé spécialement à l'attention de nos lecteurs une douzaine de ses fables , telles que les cinq premières de son recueil et cinq ou six autres : *le Rossignol captif* , *le Fleuve et le Ruisseau* , *la Fortune et le Mendiant* , *la Courte Échelle* , *le Jardinier* , *l'Enfant et le Sauvageon* , etc. , nous hasarderons quelques remarques , en les

soumettant à notre juge commun. Il a donné, par exemple, à plusieurs de ses fables une intention satirique, ou une tournure épigrammatique, qui nous semblent également opposées à la nature et au but de ce genre de composition, et qui l'ont même quelquefois entraîné hors de la justice et de la vérité. Ainsi, lorsqu'il dit du pavot :

Ta léthargique fleur n'est bonne
Qu'à ceindre un jour d'une couronne
Un front académicien,

il nous semble rivaliser plutôt avec Piron qu'avec La Fontaine ; quand il dit, dans sa fable du *Huron à Paris* :

Sans le savoir il était sage,
Sans le vouloir il était bon,
En un mot, c'était un sauvage,

il ôte aux actions humaines et aux vertus leur mérite le plus réel, celui de la conscience et du libre arbitre. C'était bien assez d'avoir, avec Pignotti, décoché, en passant, un trait satirique aux gens de robe, dans sa fable intitulée : *la Brebis et le Buisson*, sans revenir encore à la charge, et parler de *l'antre de Thimis* dans la fable 15^e du même livre. Ce vers de la page 117,

D'un salon de duchesse il eût chassé l'ennui,

ne mérite peut-être point non plus de passer en proverbe aujourd'hui, ou du moins d'être présenté comme tel. Quelques expressions nous ont aussi paru pécher par le défaut de justesse ou de correction ; telle est l'épithète de *petit forçat* donnée par l'auteur à un serin (p. 61) ; tels sont le *sceptre* et la *couronne* d'un *arrogant bullon* (p. 72), l'*innocente* peau d'âne d'un tambour (p. 92), et plusieurs mots semblables détournés de leur acception reçue, et pour ainsi dire sortis du monde intellectuel pour être appliqués à des choses toutes matérielles ; ce qui prouve tout le danger qu'il y a, du reste, à vouloir introduire dans la fable des êtres métaphysiques ou inanimés, à l'exclusion des êtres animés, les seuls qui, selon nous, devraient y figurer, sous peine de voir, comme dans la fable 16^e du livre II de M. Naudet, un clocher, devenu *médisant*, *outrager son prochain* et *se montrer ignorant comme un sacristain*. Nous ne croyons pas non plus qu'on puisse dire, avec l'auteur, à *leurs yeux* de joie *ébahis* (p. 109) ; enfin, la rime n'était pas une excuse suffisante pour lui faire employer (p. 215) le mot *ébaudi*, joyeux, réjoui, au lieu de *ébaubi*, étonné, surpris, que le sens exigeait. Ces petites critiques de détail, qui prouvent avec quelle attention nous avons lu le

recueil de M. Naudet, le mettront sur la voie de quelques légères corrections, auxquelles il avait déjà pensé peut-être.

Ce recueil remarquable est terminé par deux éloges dont nous ne parlerons que pour dire qu'à notre avis elles sont de beaucoup inférieures à ses fables; la première a conservé le ton de ce dernier genre de composition, où l'auteur nous semble appelé surtout à obtenir des succès; et c'est, selon nous, un défaut très-sensible, car les couleurs de la fable ne conviennent pas à l'éloge; elle est terminée par ce vers :

Les malheureux n'ont point d'amis,

qui renferme une remarque bien triste, trop souvent justifiée par l'expérience, et à laquelle nous nous empressons d'opposer cette maxime plus aimable, où se peint la douce philosophie de l'auteur :

Contentons-nous de peu : la Fortune ici bas

Fait moins d'heureux que l'espérance. (p. 131.)

Edme HÉREAU.

104. — * *Esquisses de la souffrance morale*, par Édouard ALLETZ. Paris, 1828; Adrien Leclere et C^e, quai des Augustins, n. 35. In-8° de 559 pages; prix, 6 fr.

Voici l'éloge que l'Académie française a fait de cet ouvrage : « L'Académie y a remarqué de la sensibilité, de l'énergie, de l'originalité, des sentimens finement analysés, des observations prises assez avant dans le cœur humain et d'heureux effets de style. » Elle ajoutait quelques critiques sur des expressions trop forcées et quelquefois bizarres; mais, faute de tems, M. Alletz n'avait soumis à l'Académie qu'un premier jet; depuis il a revu cet ouvrage avec la sévérité d'un homme de goût qui corrige lentement et qui sait douter. Bon prosateur, bon poète, on sait que son excellente pièce de vers sur la peste de Barcelonne a obtenu, à l'Académie française, un grand prix extraordinaire qui avait été fondé par le Roi; c'était un succès national. La première édition de son *Essai sur l'homme, ou Accord de la philosophie et de la religion*, est déjà entièrement épuisée. Espérons que rien n'arrêtera M. Alletz dans sa carrière, et invitons-le en même tems à achever d'épurer son goût par la lecture des grands classiques de la Grèce, de Rome et de la France, car la France a aussi ses *classiques*, qui ont, si j'ose m'exprimer ainsi, envahi par leur juste célébrité les quatre parties du monde.

Mais suivons l'auteur dans les vives peintures qu'il trace des diverses situations de la vie et des orages auxquels

L'âme de l'homme est exposée. M. Alletz, doué d'une imagination vive, est loin de craindre tout ce qui peut lui donner une conscience trop approfondie de l'existence. « A l'âme qui rêve l'immortalité, dit l'auteur, faut-il autre chose que d'être capable d'aimer? » Les tableaux qu'il nous présente sont au nombre de six et portent les noms suivans : l'*Union mal assortie*; la *Séparation*; la *Douleur maternelle*; la *Ruine*; le *Remords*. Les lecteurs seront sans doute bien aises de voir avec quelle énergie il peint les diverses scènes de ce drame qu'on appelle la vie. Ils en jugeront par quelques citations. Voici un fragment de la *Séparation* : « Il y avait dans notre parc favori trois pins verdoyans sous lesquels nous avions coutume de nous asseoir. A leur ombre étaient assignés nos rendez-vous du matin. Lorsque devancé par elle, je l'y apercevais de loin, je me glissais doucement derrière les arbres, et, m'approchant sans bruit, je jouissais quelques instans du plaisir de l'observer : puis, tout à coup, je venais à son oreille murmurer son nom avec l'accent de l'amour. Depuis son départ, je retournais le matin vers la même place, et me persuadais, à mon entrée dans le jardin, qu'elle m'y attendait. La verdure était aussi fraîche, le chant de la fauvette aussi doux, l'air et le ciel aussi purs : tout se ressemblait. J'amortissais encore le bruit de mes pas sur le gazon, comme pour la surprendre; ou bien je m'asseyais, et lui préparant un siège, je me berçais de l'idée qu'elle ne tarderait pas à venir. O puériles inventions d'un cœur malade! J'allais jusqu'à me pencher sur cette chaise remplie de son ombre, et jusqu'à répéter avec l'intonation de voix qui m'était habituelle les noms les plus doux et les plus familiers à ma tendresse, comme si, en les lui adressant, je me persuadasse mieux qu'elle était là pour les entendre. »

Une mère vient de perdre son fils unique : « Je ne demande pas à Dieu, dit-elle, de m'ôter ma douleur, je craindrais qu'il ne m'ôtât l'image de mon fils. Si je me laissais un moment préoccupé, j'en aurais presque un remords..... Qui me transportera au milieu d'une bruyère sauvage, aride, maudite, sans fleurs, sans fruits, sans soleil, où le vent gémissé, ou la foudre gronde? Ce serait un concert doux à mes oreilles que l'accord des plaintes et des sanglots que poussent en ce moment tous ceux qui souffrent dans le monde entier. »

Un banquier ruiné répond à un ami qui cherche à le consoler : « Le poignard est entré trop avant. Que voulez-vous que je fasse sur la terre? Nourri dans l'opulence, il est trop

tard pour que je me plie aux habitudes étroites d'une condition intérieure : la fortune est pour moi un besoin. Le captif privé de la lumière, l'exilé banni du lieu natal, ne sauraient même s'imaginer, en consultant leurs peines, ce gouffre de douleurs où toutes mes habitudes changées me précipitent. L'oisiveté seule me consumerait lentement. Il y avait dans le tourbillon des affaires, dans le mouvement d'un vaste crédit, dans le maniement des capitaux, dans les chances de ce jeu sublime soutenu contre la fortune, un bonheur trop assorti à la trempe de mon âme, pour ne pas y laisser désormais un vide profond comme le tombeau. L'ennui m'étouffe, et le souvenir de l'ingratitude des hommes achève de m'accabler. »

L'auteur, qui sait toujours donner à son style la teinte convenable au sujet, rembrunit ses pinceaux pour peindre les affreux effets du remords. La scène est à Venise. Le héros de ce pénible drame, né avec un caractère sombre, une disposition à la méditation, fait connaissance avec un homme d'autant plus dangereux que sa corruption était réfléchie, et qui le convertit au vice comme on ramène à la vertu, par le raisonnement. « Entraîné de faute en faute, il s'abandonne aux excès de tous les genres. Le dirai-je ? le malheureux abrège par le poison les jours de son père. Ramené à la vertu par l'horreur même de son affreux attentat, il distribue en aumônes la majeure partie de sa fortune, quitte Venise et voyage dans les contrées les plus éloignées. Mais il ne peut fuir sa conscience. De retour en Europe, il se fixe à Naples, et son détestable parricide étant toujours ignoré, il y occupe des places importantes, épouse une femme vertueuse dont il a plusieurs enfans qui involontairement déclarent son cœur toutes les fois qu'ils lui donnent le doux nom de père. Enfin, consumé par la douleur et près de descendre dans la tombe, il leur laisse ce manuscrit afin de leur inspirer une juste horreur pour le crime.

Je n'ose ni ne dois m'étendre davantage sur les *Esquisses* de M. ALLETZ, et, pour mieux dire, sur cette suite de tableaux touchans et philosophiques ; mais tout lecteur sensé conclura qu'il n'est point d'homme qui ne doive désirer d'être son ami.

Charles POUCHES, de l'Institut.

105. — *Contes et Nouvelles de Marguerite de Valois, reine de Navarre*. Paris, 1828 ; Dautherieu, rue de Richelieu. 6 vol. in-52 ; prix, 6 francs.

106. — *Le Doyen de Killerine*, par l'abbé PRÉVOST. Paris, 1828 ; le même. 6 vol. in-52 ; prix, 7 fr. 50 cent.

107. — *La Nature et l'Art*, par MISS INCHBALD. Paris, 1828; le même. 2 vol. in-52; prix, 2 fr.

108. — *Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, sa mie*, par TRESSAN. Paris, 1828; le même. In-52; prix, 1 fr.

La reine de Navarre, sœur de François I^{er}, fut une des femmes les plus distinguées de son siècle, non-seulement par l'élevation de son esprit et les grâces de sa personne, mais encore par la pureté de sa conduite, *ce qui n'empêchait pas*, dit Brantôme, *qu'en fait de joyeusetés et de galanteries, elle n'en sût plus que son pain quotidien*. Élevée à la cour de Louis XII, elle partagea le goût de la littérature italienne, que les expéditions de Charles VIII et de ses successeurs avaient contribué à répandre en France. Elle chercha, dans ses Nouvelles, à imiter le Décameron de Boccace; le nombre devait en être de cent, mais elle n'en acheva que soixante-douze, ce qui fit donner à son livre le nom d'*Heptaméron*. Si ces Nouvelles peignent réellement les mœurs de nos pères, certes elles n'étaient pas exemplaires, et quand on voit une femme, une princesse raconter fort en détail des aventures qu'on peut appeler scandaleuses, sans être taxée de pruderie, il est permis de croire que nous avons acquis des notions plus justes sur la morale ou du moins sur la décence. — Quoi qu'il en soit, les Nouvelles de la reine de Navarre sont un curieux monument de l'état de la langue à cette époque; elles sont étincelantes de naïveté spirituelle et maligne, et nous devons savoir gré à l'éditeur d'avoir reproduit un ouvrage qui était devenu rare et coûteux.

Le succès qu'a obtenu la collection des romans français et étrangers publiés précédemment par M. Dauthereau l'a engagé à la compléter en en formant une seconde composée de plusieurs ouvrages qui n'avaient pu entrer dans la première. Elle sera de trente-deux volumes in-52. Trois romans de cette collection ont déjà paru: *Gérard de Nevers*, *la Nature et l'Art*, et le *Doyen de Killerinc*. Gérard de Nevers, vieux roman retouché par le comte de Tressan, est devenu célèbre soit par la grâce et la naïveté de son style, soit par l'intérêt qu'inspire une peinture assez fidèle des tems chevaleresques.

Le Doyen de Killerinc est regardé depuis long-tems comme un des meilleurs ouvrages échappés à la féconde imagination de l'abbé Prévost. Malgré les révolutions survenues dans le goût public, par rapport aux romans, on ne parcourt pas sans plaisir cet enchaînement d'aventures singu-

lières, de situations dramatiques, et de caractères bien tracés et habilement disposés.

La Nature et l'Art est une production fort agréable de l'auteur de *Simple Histoire*.

109. — *Nelly*, ou l'Orpheline américaine, par M. DUMERSAN. Paris, 1829; librairie dramatique, Cour des Fontaines, n° 4. 4 vol. in-12, formant ensemble xij et 844 pag.; prix, 12 fr.

On doit à M. Dumersan plusieurs jolies comédies; car on peut accorder ce titre à des vaudevilles où les mœurs de certaines classes du peuple sont peintes avec une vérité de détails, avec une franchise de gaieté et de naturel, qui feraient honneur à plus d'un auteur dont les œuvres sont comprises dans le répertoire du Théâtre Français. Son nouveau roman se distingue-t-il par le même genre de mérite? Laissons à l'auteur lui-même le soin de répondre à cette question. « J'ai jeté mes personnages, dit-il, au milieu de grandes catastrophes, parce que les tempêtes de la nature ne sont point stériles pour l'âme, et que les nobles pensées naissent des grands spectacles; et, je le répète, les lieux, les distances et les tems ne doivent point nous arrêter, quand nous cherchons des situations fortes.... » Ainsi M. Dumersan a prêté à ces héros des aventures extraordinaires; il les a transportés de la Barbade dans les forêts de l'Amérique septentrionale, en France, en Italie...; et sur la route il ne laisse pas que de rencontrer des épisodes intéressans. Mais son plus beau titre à une réputation littéraire, solide et durable sera toujours sa piquante galerie de tableaux populaires. a.

110. — *Contes à ma sœur*, par A. P. CHAALONS D'ARGÉ. *Troisième édition*. Paris, 1828; Thierrôt, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n° 13. 2 vol. in-12, ornés de 8 gravures; prix, 6 fr.

On a beaucoup écrit sur l'éducation, on a publié une immense quantité d'ouvrages pour les enfans, pour les jeunes gens des deux sexes, mais combien peu de ces écrits ont survécu à la circonstance qui les avait fait naître! La Bibliothèque de l'enfance et de la jeunesse est encore loin d'être complète; elle s'augmente de jour en jour, et l'ouvrage dont nous parlons ici ne sera pas un des moins recherchés. Les *Contes à ma sœur* parurent pour la première fois en 1822; depuis cette époque, deux éditions en furent faites; mais leur auteur a réservé tous ses soins pour la troisième qui est actuellement en vente. Les contes qui la composent ont été revus avec le plus grand soin, augmentés de détails intéressans; enfin M. Chaalons d'Argé, qui paraît s'occuper avec au-

tant de zèle que d'aptitude de l'éducation des deux sexes, a voulu que son premier titre à la succession de Berquin fût exempt de tout reproche. Le titre même de son ouvrage, qui n'est pas une fiction, garantit la pureté non-seulement de sa morale, mais de ses expressions. On ne saurait trop applaudir à la forme comme au fond des *Contes à ma sœur*. On ne saurait trop féliciter l'auteur des changemens heureux qu'il a faits à cette réimpression. Celui qui se juge lui-même avec sévérité doit inspirer une grande confiance à ses lecteurs, surtout lorsqu'il pouvait sans crainte appeler sur ses contes, dès leur première édition, toutes les rigueurs de la critique, toute la sollicitude des parens éclairés.

Ch. DUROZOIR.

111. — *Robert Fitzooth*, surnommé *Robin Hood*, ou le *Chef des Proscrits*; par M. DEFAUCONPRET. Paris, 1828; Gosselin. 3 vol. in-12, formant ensemble près de 900 pages; prix, 9 fr.

Walter Scott a trouvé beaucoup d'imitateurs, mais pas encore de rivaux; plusieurs écrivains se sont engagés dans la route nouvelle tracée par son génie, et M. Defauconpret, dont la plume si féconde nous a fait connaître l'illustre romancier écossais, devait, à plus d'un titre, réussir dans un genre de composition qu'il a étudié sur un si bon modèle; il nous a déjà donné quelques romans agréables, et s'ils n'ont point une profonde empreinte de cette originalité qui distingue les productions de l'auteur d'*Ivanhoé*, ils s'en rapprochent néanmoins quelquefois par des situations intéressantes, des scènes dramatiques, des caractères bien dessinés.

Dans son nouvel ouvrage, M. Defauconpret peint rapidement l'aspect de l'Angleterre au commencement du 15^e siècle, dans ces tems de trouble où Jean-Sans-Terre, après avoir refusé de sanctionner la grande chartre, dévastait ses propres états pour remplir ses trésors, et faisait assiéger ses fiers barons dans leurs châteaux. A cette époque, un chef de bande, Robin Hood, renommé par sa force et son adresse prodigieuses, régnait sur la forêt de Sherwood; à la tête de cent cinquante hommes audacieux et braves, il s'était rendu assez redoutable pour que l'arrêt de proscription lancé contre lui restât sans effet: secondé par son lieutenant *Little John* et par le frère *Tuck*, qui, sous son capuchon, se joue de certains abbés du voisinage, Robin Hood poursuit ses courses aventureuses, rançonnant les riches, protégeant les faibles, aidant toujours les pauvres gens. Les secours qu'il porte à un baron assiégé par les troupes royales, sans que celui-ci puisse deviner quel motif engage Robin Hood à venir le défendre,

donnent lieu à des tableaux fort animés, à des scènes mystérieuses où l'intérêt se soutient constamment. Après la mort du roi Jean, Robin Hood se fait reconnaître pour Robert Fitzooth, comte d'Huntington, oublié depuis vingt ans; il obtient sa grâce, et voit s'ouvrir devant lui une carrière de richesses et d'honneurs à la cour de Henry III.

Les ballades anglaises dont M. *Loève Veymars* nous a donné la traduction il y a deux ans, une *nouvelle* publiée récemment par M^{me} *Daring*, où l'on trouve de fort jolis vers, et surtout l'Ivanhoé de Walter Scott, avaient déjà fait connaître en France le nom de Robin Hood. Le roman de M. De-laucopret le rendra plus populaire; le style en est simple et naturel, les transitions y sont bien amenées, et le plaisir que cause sa lecture doit faire oublier les taches légères que la critique pourrait y relever.

LAMST.

112.—*Le fils du Meunier*; deuxième partie : *le Siège de Paris*, chronique du tems de la ligue; par M. MORTONVAL. Paris, 1828; Amb. Dupont. 5 vol. in-12, formant ensemble 1208 pages; prix, 15 fr. (Voy. *Rev. Enc*, t. XI, p. 495, l'annonce de la 1^{re} partie, ou le *Siège de Rouen*.)

Pourquoi les imitateurs d'Ivanhoé et des Puritains oublient-ils si souvent que la tâche des romanciers n'est pas d'écrire l'histoire, en la dénaturant; que Walter Scott, dans ses meilleurs ouvrages, s'est bien bien gardé de donner la répétition des récits de Hume ou de Robertson, de Lingard ou de M. Guizot; que son génie lui a tracé une route nouvelle, en lui apprenant comment le roman pouvait servir de complément à l'histoire, et retracer le tableau pittoresque et animé de la vie et des mœurs des siècles passés? Enfin, pourquoi M. Mortonval, entre autres, ne s'est-il pas bien convaincu de cette vérité, qu'au milieu des grandes vicissitudes des peuples et des empires disparaît tout l'intérêt des modestes aventures d'un jeune capitaine et de sa fiancée? Nous le regrettons pour sa réputation comme pour nos plaisirs; mais, il faut l'avouer, le récit des diverses phases du siège de Paris n'est pas lié avec assez d'art aux aventures du fils du Meunier, et nous fait bien souvent oublier Jean Rieul et sa Marion Charpentier; puis, lorsque l'auteur veut nous ramener vers ces deux amans, dont il avait si bien esquissé le caractère dans son premier ouvrage, nous ne les retrouvons plus aussi intéressans, tant notre esprit a été préoccupé par des événemens d'un ordre supérieur. D'ailleurs, les héros de M. Mortonval ne sont pas assez empreints de la couleur et de l'esprit du tems. Dans son livre, point de ces grandes fi-

gures, point de ces caractères énergiques, point de ces hommes de parti forts et passionnés qu'on s'attend à rencontrer dans un tableau du XVI^e siècle. Si quelquefois ils y viennent occuper une petite place, l'auteur semble la leur accorder à regret et les en éloigne bien promptement. Enfin, quoique nous n'ayons pas lu sans plaisir la suite de l'histoire de Jean Rient, elle nous a paru laisser beaucoup à désirer comme peinture historique. A qui appartiendra donc le mérite de tracer, à la manière de Walter Scott, un portrait ressemblant de la ligue? à M. Mortouval, si, comme nous l'avons déjà conseillé, il se livre plus à ses inspirations, et s'il choisit des couleurs et des caractères mieux appropriés à cette grande époque.

115. — *Notice sur la Méthode synoptique* appliquée au nouveau catalogue de la bibliothèque du Dépôt général de la guerre; par le chevalier DE QUERELLES, maréchal de camp honoraire, suppléant au bibliothécaire du Dépôt général de la guerre. Paris, 1828; imprimerie de Didot le jeune. In-4^e d'une feuille, avec trois tableaux.

Un catalogue de bibliothèque est un instrument entre les mains des bibliothécaires, un aide-mémoire dont la forme et la distribution peut et doit varier pour être mieux approprié aux besoins, aux habitudes, au caractère même de ceux qui en feront usage. S'il y a dans chacune des grandes capitales de l'Europe un *Dépôt général de la guerre*, et une bibliothèque attachée à chacun de ces établissemens, quand même ces collections d'ouvrages ne différeraient nullement les unes des autres, le bibliothécaire allemand, anglais, etc., les disposera autrement que le Français, et tous feront bien. Ce n'est donc qu'une solution particulière, locale, individuelle que M. de Querelles a pu donner, puisque le problème à résoudre n'en admettait pas d'autre: peut-être ne serait-il pas possible de *dépayser* sa méthode, de l'appliquer hors de France sans de considérables modifications; mais, chez nous, elle conviendrait sans doute à une bibliothèque médicale, industrielle, d'histoire naturelle, etc. Il nous serait impossible d'exposer en peu de mots les procédés par lesquels M. de Querelles est parvenu à composer ses travaux synoptiques; nos explications deviendraient parfaitement inutiles, si elles n'avaient l'étendue de sa notice. Quant aux tableaux, rien ne peut dispenser de les avoir sous les yeux, si l'on veut s'en former une idée juste, et apprécier les avantages qu'ils peuvent offrir aux bibliothécaires et à ceux qui fréquentent les bibliothèques.

Le meilleur ordre à mettre entre des livres a-t-il assez de rapports avec l'ordre des idées pour que l'on puisse l'en déduire, et demander que les méthodes philosophiques des sciences soient appliquées aux catalogues des bibliothèques? Il semble que cette question n'a pas été résolue; et si l'on s'en rapportait au premier coup d'œil, on dirait qu'il faut traiter les livres sous deux aspects différens, en bibliothécaire et en bibliographe. L'un donne le signalement des ouvrages, et s'attache à rendre brève, correcte, expressive la langue descriptive de cette classe d'objets; l'autre ouvre les volumes, lit au moins la table des matières, et ferait bien de lire tous les ouvrages dont il veut parler. Le premier peut composer des tableaux synoptiques; l'autre rédige des volumes dont le nombre augmenterait en raison de la multiplication des livres, si l'on n'avait soin d'en éliminer de tems en tems les nombreuses superfluités, et de n'indiquer que ce qui peut être utile. Une *bibliographie* est un ouvrage de très-haut savoir, lorsqu'elle ne se borne point à l'érudition. Malheureusement, les hommes capables de faire aux amis de l'étude un don aussi précieux doivent être parvenus à la maturité de l'âge, et consacrent leur tems à d'autres travaux non moins dignes de les occuper: il est bien probable que nos bibliographies ne seront jamais autre chose que des ouvrages d'érudition. F.

Beaux-Arts.

114.—**Iconographie instructive*, ou Collection de portraits des personnages les plus célèbres de l'histoire moderne, accompagnés et entourés d'une *Notice biographique, chronologique et bibliographique*; portraits gravés d'après les dessins de M. DEVÉRIA, par MM. *Allais, Bertonnier, Fontaine, Wedgwood*, et autres artistes distingués, français et étrangers; notices par M. A. JARRY DE MANCY. Deuxième série: cinquième et sixième livraisons. Paris, 1828; Jules Renouard. Deux cahiers contenant chacun quatre portraits; prix de la livraison, 2 fr.

Nous avons déjà fait connaître cette collection. (*Foy. Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 590). Les deux livraisons nouvelles surpassent peut-être les précédentes, par la beauté de l'exécution des gravures, confiées aux talens de MM. *Massard, Allais, Fontaine*, et de mademoiselle *Coignet*. Nous y avons remarqué surtout les portraits de *Molière* et d'*Alfieri*. Ceux d'*Alexandre Ypsilanti*, de *Cromwell*, de *Klopstock*, de l'empereur *Nicolas*, de *Colomb* et de *Mahmoud II* complètent ces deux livraisons. z.

115.—**Isographie des hommes célèbres, ou Collection de fac-simile de lettres autographes et de signatures*, dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque du Roi, aux Archives du royaume, à celles des différens ministères du département de la Seine, et dans les collections particulières de MM. *Bérard, Berthevin, de Chateaugiron, Duchesne aîné, Lucas de Montigny, Marron, Monmerqué, Trémisot, Villenave*, etc., 19^e et 20^e livr. Paris, 1828; Treuttel et Würtz. 2 cahiers in-4^o; prix de la livraison contenant 24 fac-simile, en papier ordinaire, 6 fr.; en papier vélin, 10 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XL, p. 219.)

Nous avons annoncé plusieurs fois les livraisons de l'Isographie, dont la vingtième et dernière vient de paraître. Le succès de cette première partie a engagé les éditeurs à lui donner une suite. En effet la première série est loin d'avoir offert au public des lettres de tous les personnages qui sont dignes de piquer sa curiosité ou de mériter son intérêt. Les correspondances que les éditeurs sont parvenus à établir, et la bienveillance même de plusieurs de leurs souscripteurs, ont étendu le cercle des richesses dont il leur est permis de disposer, ils possèdent en ce moment beaucoup de documens précieux qu'il serait fâcheux de laisser sans emploi. Ces considérations ont déterminé les éditeurs à continuer la publication de l'Isographie. Mais cette seconde série ne dépassera pas dix livraisons, et ces livraisons nouvelles ne paraîtront que de deux en deux mois.

Pour donner une idée de l'intérêt qu'aura cette continuation, ils publient, avec le prospectus, une liste des noms des personnages les plus remarquables dont on y trouvera des lettres. Parmi ces noms nous citerons ceux de *Bernis, Brantôme, lord Byron, Lachalotais, Champfort, Christophe Colomb, Cromwell, Delille, Gessner, Hugues Capet, Ninon, Saint-Louis, Marot, Napoléon, Mad^e de Sévigné, Le Tasse, Luther, Helvétius, Hamilton*.

Ces noms célèbres, pris au hasard parmi une centaine d'autres, annoncent assez l'intérêt dont la suite de l'Isographie est susceptible. On ne peut qu'encourager les éditeurs à continuer cette entreprise.

D. M.

116.—*Mémoire sur la culture de la musique à Caen et dans l'ancienne Basse-Normandie*; par J. SPENCER SMITH. Caen, 1828; Chalopin. Paris; Lance, rue Croix des Petits-Champs, n^o 50. In-8^o de 40 pages.

Caen, l'Oxford français, comme l'appellent les Anglais, possède tous les moyens d'instruction, tous excepté l'enseignement de la musique. En 1826, des amateurs y arrê-

tèrent les bases d'une *Institution littéraire affectée à la culture de la science musicale et de la poésie lyrique*. Mais Caen est comme dépourvu de théâtre, tant sa salle est mesquine ; il n'y a pas même une cathédrale : le climat du Calvados, suivant l'opinion erronée d'artistes distingués de la capitale, est contraire à la musique vocale ; et lors même qu'il aurait pu être utile pour la science de traiter académiquement de la théorie et de la bibliographie musicale, il fallait d'abord satisfaire le goût très-prononcé du public pour la partie pratique. D'autres amateurs des deux sexes, des artistes et des littérateurs formèrent une souscription, organisèrent des concerts déjà remarquables par le mérite de l'exécution, fondèrent enfin la *Société philharmonique du Calvados*, dont les travaux et les succès sont aussi des œuvres de philanthropie.

M. le colonel Spencer Smith, littérateur anglais, et l'un des promoteurs de cette institution, a recueilli dans son opuscule les témoignages de l'antiquité et du moyen âge sur l'utilité de la musique : érudition qui l'éloigne parfois de son sujet. Il y revient en citant les statuts de l'université d'Oxford *concernant la gradation académique de la faculté de musique*. On croit que le degré de docteur fut conféré dans cette université, pour la première fois, en 1207 ; il est plus certain que, depuis 1465, les honneurs académiques en musique n'ont jamais cessé d'être accordés en Angleterre. Le père André et son *Essai sur le beau* sont à peu près tombés dans l'oubli ; un passage exhumé de son *Discours du beau musical* prouve seulement que, vers la moitié du 18^e siècle, la musique était cultivée à Caen : « Institution qui offrait, suivant ce jésuite, le beau optique, dans le spectacle brillant des personnes que le concert assemble ; le beau moral, dans les bienséances qu'on y observe ; le beau spirituel, dans le choix des pièces qu'on y joue ; et le beau harmonique, dans la justesse de l'exécution. » Si M. Spencer Smith eût consulté de plus anciens recueils et gazettes, il eût prouvé que dès le tems de Lulli, Caen eut des concerts brillans, comme ceux que l'on composait alors avec des violons, hautbois, bassons, et cornemuses ; aussi la danse, c'est-à-dire le menuet, s'y exécutait en perfection sous la régence. Et dès que la cessation de nos troubles révolutionnaires l'a permis, des amateurs ont organisé des soirées musicales, dans lesquelles la plupart des artistes que Caen possède ont développé leurs talens.

Il est bien d'exprimer le vœu général que les basiliques de la Normandie puissent recomposer leurs chœurs ; ou ne

les supporterait pas dans de simples villages de la Flandre : il serait mieux encore de chercher les moyens de réformer la musique si monotone, si assourdissante de nos églises ; le sentiment religieux parvient péniblement au cœur quand l'oreille est ainsi tourmentée. Mais, la routine qui préside au rituel, comme le mauvais goût au plain-chant, mais l'immutabilité..... Il ne manque pas de grands-clercs qui croient l'orthodoxie dépendante des psalmodies, comme des ornemens et des vêtemens gothiques. Quoi qu'il en soit, c'est à Caen qu'est né ce savant instituteur dont l'école a révélé à la capitale étonnée la richesse et la mélodie de la musique sacrée : M. Choron est attendu dans sa patrie pour y organiser une semblable école, qui, soutenue par le zèle des souscripteurs, et par les talens des membres de la société philharmonique, pourra devenir, nous l'espérons avec M. Spencer Smith, un conservatoire pour tout l'ouest de la France.

Isidore LE BRUN.

Ouvrages périodiques.

117. — *Le Propagateur des progrès des arts et métiers*, Journal de Patelier, par M. N. Paulin DÉSORMEAUX, auteur de *l'Art du tourneur* et de *l'Art du menuisier*. Paris, 1829 ; on s'abonne chez l'auteur, rue St-Hyacinthe-St.-Michel, n° 21, et au bureau central de la *Revue Encyclopédique*. Il paraîtra tous les mois un cahier d'une feuille ; prix annuel de l'abonnement, 12 francs.

« Il n'arrive que trop communément qu'une invention utile, qui pourrait être un germe fécond de prospérité, demeure inconnue et improductive, parce que son effet ne se manifeste pas au dehors des murs de la boutique, de l'atelier, ou du laboratoire où elle a été trouvée. L'observation de ces faits n'a pas échappé aux esprits clairvoyans, et l'on est généralement d'accord dans le monde industriel sur ce point, que le manque de voies de communication entre nos ouvriers, et l'ignorance qui en est la suite, sont les causes principales, sinon uniques, qui retardent en France le mouvement de progression qui se fait remarquer dans les ateliers de l'Angleterre. » Ces mots, que nous empruntons au *prospectus* publié par M. Désormeaux, nous paraissent pleins de justesse et de vérité, et donnent une idée du plan qu'il s'est tracé. Nous pensons que son entreprise vient répondre à un besoin réel et qu'elle doit obtenir du succès. Les élémens de ce succès sont, comme il le dit lui-même, dans l'exécution rigoureuse de plusieurs conditions : *Extrême mo-*

licité dans le prix d'abonnement ; spécialité, clarté dans la rédaction ; authenticité des faits avancés. De ces conditions la première est déjà remplie par le prix auquel M. Désormeaux a fixé son journal, et quant aux autres, elles sont suffisamment garanties par les connaissances variées, approfondies, et le talent de rédaction dont il a fait preuve dans son *Art du tourneur* et dans son *Art du menuisier*, ouvrages auxquels le public a fait un accueil très-favorable. A. P.

118. — **Le Catholique*, ouvrage périodique publié sous la direction de M. le baron d'ECKSTEIN. Tome XII, n° 54. Paris, 1828; Alex. Mesnier. In-8°; prix de l'abonnement, pour un an, 40 fr. ; pour six mois, 22 francs.

Nous voudrions pouvoir attirer plus souvent l'attention de nos lecteurs sur l'important recueil que publie M. d'Eckstein; mais les hautes questions d'histoire et de philosophie que ce savant affectionne le plus particulièrement supposent une érudition trop vaste pour que nous nous permettions de nous en constituer les juges. Lorsque M. d'Eckstein fait des excursions dans la politique contemporaine, il est plus abordable pour nous, vulgaire des lecteurs. Ce n'est pas que sa politique ait rien de populaire; il s'inquiète peu de l'avis du grand nombre, et ne se pique de courtiser ni les individus ni les masses; aucuns trouveront quelque peu de brutalité dans la franchise et le dédain qui s'annoncent à chaque ligne d'un morceau fort remarquable intitulé : *Du Présent et de l'Avenir*. Il faut le voir renvoyant très-durement aux Invalides les deux partis de l'ancien régime et de la révolution, et traçant avec une verve originale nombre de portraits peu flattés.

A ses yeux, les deux partis ont fait leur tems; ils ont encore pour eux le nombre; mais la force les a abandonnés. Les partis qui vont occuper la scène sont celui de *l'examen* ayant pour chef M. *Royer-Collard*, que M. d'Eckstein voit déjà dépassé par son école; et celui de *l'autorité*, qui marche plus discipliné, mais moins aguerri, sous le drapeau que soulève le bras puissant de M. *Lamennais*. A l'extrême gauche, M. d'Eckstein place le parti industriel qui reconnaît *Saint-Simon* pour son prophète. Ce morceau mérite d'être lu tout entier; c'est l'œuvre d'un esprit vigoureux et indépendant. J'ai toutefois peine à m'expliquer comment la spirituelle impatience de l'auteur à rejeter le joug de toutes les opinions s'accommode de cette soumission de raison que lui-même signale comme nécessaire à l'unité et à l'autorité du catholicisme, dont le nom qu'il prend

pour bannière est pour ses lecteurs le symbole assez obscur destiné à résumer ses idées. C. R — D.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

119. — *C. C. Taciti Germania, sive de situ, moribus et populis Germaniæ libellus.* Paris, 1827; Panckoucke. In-f° de 50 pages, papier vélin superfine, avec un beau fleuron gravé; prix, 20 francs.

« Si quelque chose peut faire voir combien, avant l'invention de l'imprimerie, toutes les précautions possibles étaient peu sûres pour garantir des injures du tems les plus beaux ouvrages de l'esprit humain, c'est ce qui est arrivé à ceux de Tacite. Plusieurs siècles après lui, un homme de son nom fut élevé au trône des Césars; et, se glorifiant de lui appartenir, quoiqu'on en doutât, il fit transcrire avec le plus grand soin tout ce qui était sorti de la plume de cet inimitable historien, et le fit déposer dans les bibliothèques publiques. Il ordonna de plus que, tous les dix ans, on en renouvelât les copies. Tous ces soins, ajoute La Harpe, auquel nous empruntons cette citation, n'ont pu nous conserver ses écrits, dont la plus grande partie est encore l'objet de nos regrets. »

Il était digne de la typographie française, il appartenait surtout à celui qui nous a déjà donné une traduction de la *Germanie de Tacite*, avec un nouveau commentaire (1), d'élever à la mémoire de cet historien célèbre le monument le plus noble que les lettres modernes puissent consacrer aux lettres latines, en publiant une édition du texte de cet ouvrage, à la fois belle et simple, une édition correcte surtout, imprimée sur le plus beau papier que nos fabriques aient encore pu produire, et avec les plus beaux caractères qui soient sortis de nos fonderies (2).

E. HÉREAU.

(1) *La Germanie*, traduite de Tacite, par C. L. G. PANCKOUCKE; avec un nouveau commentaire, extrait de Montesquieu et des principaux publicistes. Paris, 1824; un fort vol. in-8°; prix, 7 fr.; avec un atlas in-4° de 12 planches, 18 fr. (*Voy. Rev. Enc.*, Tom. XXIII, p. 547-554). M. Panckoucke va bientôt livrer à l'impression une traduction complète des Œuvres de Tacite.

(2) Cet ouvrage est imprimé avec les mêmes caractères (lettres de 22 points fondues par Didot) et sur le même papier, vélin superfine, que la grande édition, épuisée, du Tacite, en 4 vol. in-f°, tirée à quatre-vingts exemplaires seulement, et publiée par le même libraire, pour faire suite aux magnifiques éditions de Virgile, Horace, Phèdre, Salluste, Racine, Boileau, etc., de MM. Didot.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — WASHINGTON. — *Progrès des fabriques dans les États du Sud.* — Avant qu'une génération se soit écoulée, notre propre industrie pourvoira seule à tous nos besoins, et même, les relations commerciales entre les États de l'Union se trouveront réduites à l'échange d'un très-petit nombre de matières premières, et encore moins d'objets fabriqués. Les planteurs se mettent à faire du drap et des étoffes pour leur consommation, et contremandent les fournitures qu'ils tiraient auparavant des villes commerçantes dans les États de l'est : des manufactures considérables s'établissent dans les montagnes, au milieu des bois ; quelques métiers ont servi de modèles ; on est venu à bout de les construire et de les multiplier à volonté, sans faire venir des ouvriers, par le seul emploi des momens de loisir des planteurs. L'abondance et le facile emploi du coton multiplie de plus en plus l'usage des étoffes de cette matière ; elle fera peut-être négliger toutes les autres. Dans quelques années, cette partie de l'Amérique paraîtra renouvelée, et ce que les voyageurs en ont dit ne sera point reconnu par ceux qui visiteront les mêmes lieux. Mais ces progrès si rapides ne semblent pas dirigés actuellement par une prévoyance qui ait bien connu, mesuré les chances contraires : ne serait-il pas plus sage de ne pas compter uniquement sur une production qui peut manquer totalement pendant un tems assez long pour que le besoin s'en fasse sentir douloureusement ? Ne vaudrait-il pas mieux, ne fût-ce que pour la variété, avoir à la fois diverses cultures, et des fabriques où leurs produits fussent employés ? Ces observations n'échapperont point, sans doute, aux planteurs de cotonniers, et dès qu'ils les auront faites, ils s'y conformeront.

F.

—LOUISIANE. — *Opinion de M. Livingston sur l'ouvrage de M. Lucas. — Progrès de la législation criminelle dans cet État.*

— Nous croyons que nos lecteurs apprendront avec intérêt l'opinion du célèbre jurisconsulte américain, M. Livingston, sur l'ouvrage intitulé : *Du système pénal et du système répressif en général, et de la peine de mort en particulier*, par M. Charles LUCAS; ouvrage qui a été couronné à Genève et à Paris, et dont nous avons rendu compte au commencement de l'année dernière. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 582 et suiv.) Cette opinion est tirée d'une lettre adressée par M. Livingston à notre collaborateur M. TAULLANDIER.

« J'ai lu avec la plus vive satisfaction l'ouvrage de M. Lucas, et j'ai trouvé beaucoup d'instruction dans les faits que l'auteur a rassemblés et dans les conclusions qu'il en tire : cependant je ne voudrais pas que cette opinion fût prise dans un sens trop absolu. Par exemple, il fonde le droit d'infliger la peine de mort sur le seul droit de notre propre défense. Je pense comme lui ; mais nous différons en ce que je considère la peine comme un moyen de défense, en tant qu'elle détourne le coupable ou tout autre de commettre de nouveau le même crime. M. Lucas, au contraire, si je le comprends bien, écarte cette qualité de la peine et considère la contrainte à laquelle il condamnerait un coupable, purement comme un moyen de répression. En cela il s'accorde plutôt avec M. Roscoe qu'avec moi. Je regrette de n'avoir pu lire son ouvrage avant d'écrire l'introduction au Code pénal que je vous envoie aujourd'hui ; j'aurais plus fortement appuyé sur cette différence dans notre doctrine que je ne l'ai fait. J'ai voulu seulement exprimer cette idée que la société étant l'état naturel de l'homme, le Créateur, qui l'a formée pour cet état, doit avoir donné à tout le corps, à toute la masse qui la compose, le même droit de conservation qu'il a donné aux individus ; et que si des punitions sont nécessaires pour atteindre le but, ce corps a le droit de les infliger après que l'offense a été commise : et que ce droit s'étend même jusqu'à l'infliction de la peine de mort, s'il peut être prouvé qu'elle soit nécessaire pour la conservation de la société. Mais comme je nie que, dans la constitution actuelle des sociétés, cette nécessité puisse jamais exister, nous arrivons à la même conclusion, que le droit de punir de mort n'existe pas. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il pousse trop loin son raisonnement, lorsque, combattant le principe de la punition exemplaire, il dit que la punition d'un innocent aurait le même effet que celle du coupable ; du moins telle est l'impression qu'a laissée dans

mon esprit la première lecture de l'ouvrage, que je ne suis pas maintenant à portée de consulter, et dont pour cette raison je peux ne pas rappeler les idées avec exactitude.

« L'ouvrage aurait pu, à mon avis, être d'une utilité plus immédiate, si les raisonnemens eussent été moins difficiles à saisir, et je ne suis pas bien sûr qu'il ait eu raison de penser qu'en opérant une conviction profonde chez le petit nombre, il préparait à ses principes un triomphe plus étendu et plus durable. Avec le puissant instrument de la presse, je suis plutôt porté à croire que, dans les tems modernes, nous avons le moyen d'établir promptement de vrais principes sur la base large de l'opinion populaire; et que la réforme doit opérer dans cette vue. Les plus utiles vérités sont les plus simples et les plus évidentes à l'intelligence; et quand on a recours à l'appareil des déductions métaphysiques, le grand nombre des lecteurs, soit par crainte du travail auquel il faut s'astreindre pour suivre une série de raisonnemens trop serrés, soit par un soupçon vague que ce qui exige l'appui de tant de raisonnemens peut n'être pas bien clair par soi-même, se tiennent sur leurs gardes contre vos argumens. Cette opinion du reste, qui peut être erronée, ne tend nullement à rabaisser le mérite des recherches de M. Lucas sur cet important sujet; elles lui font infiniment d'honneur, et, ce qui vaut mieux, elles sont éminemment propres à faire triompher la cause de la vérité et de l'humanité. »

Comme on le voit par cette lettre, M. Livingston a terminé son *Rapport servant d'introduction au système de législation pénale préparé pour la Louisiane*. Ce rapport est du plus haut intérêt; comme tous les écrits émanés du même auteur, il répand de vives lumières sur les questions les plus délicates de la législation criminelle. M. Livingston a aussi publié un *Rapport servant d'introduction au Code de procédure (criminelle)*. Nous signalerons surtout à l'attention des personnes qui voudront lire cet important ouvrage la partie qui concerne le jury. Ainsi s'achève en ce moment l'un des plus beaux monumens élevés à la science de la législation. On attend avec impatience que l'assemblée générale de la Louisiane ait sanctionné ces travaux préparatoires, et leur ait imprimé le caractère et la force de la loi. Nos lecteurs ont été constamment tenus au courant des efforts tentés par M. Livingston pour répondre à la confiance de ses concitoyens (1), nous

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 662, t. xxxiii, p. 840, et. xxxv, p. 485.

leur feront connaître également le résultat définitif de cette entreprise, l'une des plus mémorables qui aient eu lieu jusqu'ici en faveur de la codification.

A. T.

ASIE.

INDES ORIENTALES. — *Statistique des nouvelles provinces britanniques dans l'Inde au-delà du Gange.* — Ces provinces, qui ont été cédées à l'Angleterre, par le traité conclu à la fin de la guerre, contre l'empire Birman, gisent entre le 10° 55' de latitude nord et le 16° 50'. Lorsque les Européens les visitèrent pour la première fois, elles étaient en partie sous la domination du roi de Siam, et en partie sous celle du souverain du Pégu, qui formait dans ce tems un état riche et florissant; mais, en 1760, elles furent conquises par les Birmans; et une multitude de leurs habitans périrent en défendant leur pays, ou furent emmenés en esclavage.

Le plus vaste de ces territoires et le moins peuplé consiste dans les provinces de Martuban, Taroye, Ye, Tenasserim, et les isles Mergui, qui sont inhabitées. Ces contrées forment le littoral de la baie du Bengale dans une étendue de 140 lieues. On estime leur revenu à 4 lacs de roupies.

La province d'Arracan s'étend le long de la mer, dans un espace de 74 lieues. On porte son revenu à 5 lacs de roupies.

D'après les données recueillies par Walter Hamilton, l'étendue de ces territoires et leur population sont ainsi qu'il suit :

	Lieues carr. ^{es}	Habitans.	
Martuban, Taroye, etc.	2,755	51,000	19 ind. p ^r l. carrée.
Arracan.	656	100,000	155
	-----	-----	-----
Totaux.	3,411	151,000	44

Les Birmans ont, de plus, renoncé, par le traité, à toute autorité sur le pays d'Assam et sur les petits États au midi du fleuve Brahmapourra. Ces territoires, qui passent sous la protection de l'Angleterre, ont une étendue d'environ 5,850 lieues carrées. On suppose que leur population ne dépasse pas 100,000 habitans, ce qui ne fait guère que 17 individus, par lieue carrée. C'est, dans l'un des pays les plus fertiles de l'Asie orientale, moitié moins d'habitans que dans la partie la plus stérile de la Russie, celle qui est désignée sous le nom de gouvernement des steppes. Ainsi l'aridité du désert est encore plus favorable à la population qu'un mauvais gouvernement.

L'extrémité orientale d'Assam touche à la partie du Thibet qui est sous la domination chinoise; et elle n'est pas à plus de 60 lieues de la frontière de la Chine, formée par la province de Yunan. Ses autres provinces acquises, dans la dernière guerre, gisent entre les états des Birmans et ceux de Siam, et ils permettent à l'Angleterre de s'interposer dans les relations politiques et commerciales de ces deux pays.

A. MOREAU DE JONNÈS.

GRANDE-BRETAGNE.

Nouvelle invention pour faciliter la navigation des bateaux à vapeur sur les canaux. — Jusqu'à présent on avait jugé impossible de faire marcher les bateaux à vapeur sur les canaux. Le mouvement imprimé à l'eau par les roues était trop violent et trop immédiat pour ne point dégrader les levées, à moins qu'elles ne fussent bâties en briques, ou maçonnées; une nouvelle roue-à-palons inventée par le lieutenant de marine *Skeene*, remédie à cet inconvénient, et, loin de ralentir la marche du bateau, en augmente la vitesse. Plusieurs expériences faites avec succès sur la Forth et la Clyde donnent l'espérance qu'on pourra bientôt appliquer ce moyen à la navigation intérieure.

Publications prochaines. — On annonce comme sous presse une *nouvelle histoire de l'Inde*, par MM. S. A. *St-John* et *Leitch Ritchie*, embrassant l'histoire de cet antique pays, depuis les tems les plus reculés; une description de la physionomie et des mœurs du peuple indien à diverses époques; enfin, des dissertations sur les castes, coutumes, religions, etc.

Les mêmes auteurs préparent une *Histoire des Révolutions de l'Amérique du sud*, où l'on trouvera de savantes recherches sur les aborigènes et sur les colons espagnols; des Mémoires sur la vie publique et privée du Libérateur, et sur les divers personnages qui ont figuré dans les événemens récents. Tous ces détails, inconnus pour la plupart, sont puisés à des sources authentiques, et n'ont encore paru dans aucun ouvrage anglais, français ou espagnol.

Les libraires Longman et Rees vont publier une *nouvelle Encyclopédie*, par les savans les plus distingués, où chaque traité sur les parties les plus abstraites des sciences et des arts sera écrit du style le plus simple, et mis à la portée de tout le monde. Les mots et les signes techniques en seront bannis. On a déjà trois exemples fameux de la possibilité de

rendre la science populaire: 1° les *Optiques de Newton*; 2° le *Système du monde*, par Laplace, et les *Pièces de physique*, par Biot. C'est au docteur *Lardner* qu'est confiée la direction de cette grande entreprise.

L. S. B.

RUSSIE.

NAVIGATION INTÉRIEURE. — *Jonction du Volga avec la Moskva.*
 — L'utilité que le commerce retire de la navigation du Volga, depuis que ce fleuve communique avec la Néva, recevra un nouvel accroissement par l'établissement d'une communication directe, par eau, entre Pétersbourg et Moscou, au moyen d'un canal qui joindra les rivières *Sestra* et *Istra*, dont la première communique par la *Doubna* avec le *Volga*, et la seconde débouche dans la *Moskva*. L'idée primitive de cette jonction du *Volga* avec la *Moskva* appartient à Pierre I, et le plan d'après lequel s'exécutent les travaux, commencés en 1826, fut présenté à l'empereur Alexandre par le duc de *Wurtemberg* et par le prince *Dmitri Galitzine*, gouverneur-général de Moscou. On a posé la première pierre de la première écluse du canal de jonction près de *Podsolnétchnaïa-gora*, à 60 verstes (environ 15 lieues) de Moscou, le 11 octobre (n. st.) 1827, avec beaucoup de solennité. M. Somof, lieutenant-colonel du Corps des voies de communication, a prononcé, à cette occasion, un discours en langue russe, où il a d'abord démontré le but et les avantages de cette grande entreprise. Pour faire comprendre l'étendue des travaux, il devenait nécessaire de donner un aperçu de l'élévation du sol et de la distance que devra parcourir le canal. La hauteur sur laquelle est située *Podsolnétchnaïa-gora* appartient au vaste plateau où se trouvent réunies, presque sur le même point, les sources de la *Drina* occidentale, du *Dniéper* et du *Volga*, dont les eaux descendent dans la *Baltique*, la mer Noire et la mer Caspienne. La chaîne de ce plateau, dont la hauteur de *Podsolnétchnaïa-gora* fait partie, se prolonge entre le *Volga*, la *Moskva* et la *Kliazma*, jusqu'à *Nijni-Norgorod*. Le nivellement a prouvé que cette hauteur, quoique étant le point le moins élevé de cette crête, serait néanmoins à 54 sagènes au-dessus du niveau de la *Moskva*, pris auprès du Kremlin, et à plus de 55 sagènes au-dessus de celui du *Volga*, pris à l'affluent de la *Doubna*. Pour alimenter le canal de jonction, on a ménagé un réservoir des eaux d'un lac et d'un marais, situés près de *Podsolnétchnaïa-gora*, et qui formaient un bassin naturel. La distance de sept verstes, qui sépare la *Sestra* de

Istra, est déjà coupée par le canal de jonction, qui traverse la grande route de Pétersbourg. Les parties supérieures de la *Sestra* et de *Istra* seront rendues navigables, tant par des enrages que par des canaux de dérivation, et l'eau en sera maintenue par 57 écluses, à la hauteur nécessaire pour la navigation ascendante et descendante, sur une étendue de 214 verstes (54 lieues environ), qui séparent la *Moskva* du *Volga*. Le calcul des dépenses exigées pour ces constructions forme un total de 5 millions 540,000 roubles. Le canal sera navigable pour des bateaux de la dimension de ceux du canal de *Tikhvine*, afin que les envois de Pétersbourg à Moscou puissent se faire sans qu'on soit obligé de décharger les marchandises; et, à l'endroit où la grande route de Pétersbourg traverse le canal, il sera construit un *pont à une arche*, sous laquelle les barques pourront passer avec leurs mâts. M. Somof a terminé son discours par des considérations sur les avantages que le commerce et l'industrie, en général, ont retirés de l'établissement de nombreux canaux en Angleterre, en France et en Allemagne. « Les canaux et les rivières, dit le rédacteur du *Télégraphe de Moscou* (1827, n° 20, pag. 252), auquel nous empruntons cet article, sont des veines, par lesquelles la richesse nationale se répand dans tout l'empire; et nulle part on ne sent la nécessité de ces veines autant qu'en Russie. » La direction des travaux pour la jonction du *Volga* avec la *Moskva* est confiée à M. BOUGAÏSKY, major du Corps des voies de communication. S. P.-Y.

—*Projet de jonction entre le Volga et la Dvina occidentale.*— Le n° 6 (janvier 1828) du *Journal des voies de communication*, publié en français et en russe à Saint-Petersbourg depuis le commencement de l'année 1826, contient (p. 1—20), sur un projet analogue à celui que nous venons de faire connaître aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique*, un mémoire fort bien fait et très-intéressant dû à M. le capitaine VOLKOFF, chargé, en 1824, par le duc Alexandre de Wurtemberg, dirigeant en chef le Corps des ingénieurs des voies de communication, de faire des recherches préliminaires pour constater la possibilité d'unir les sources du *Volga* avec celles de la *Dvina occidentale*. Le *Volga* et la *Dvina occidentale* prennent leur source sur un même plateau, faisant partie de la crête qui sépare les deux bassins des eaux de la mer *Baltique* et de la mer *Caspicienne*. Les eaux, dit M. Volkoff, dont les recherches furent achevées dans la même année où elles avaient été ordonnées, « les eaux sont abondantes dans ces lieux, comme le prouve l'existence de lacs *Drinets*, *Orlino* et *Soblogo*, et d'un

grand nombre de marais; le *Volga* et la *Drina occidentale* s'y rapprochent au point que la distance qui les sépare est au plus de 20 verstes (environ 4 lieues); toutes ces circonstances font croire à la possibilité d'établir dans cet endroit une nouvelle ligne de navigation, dont le but principal serait de faire communiquer les provinces occidentales de la Russie avec les gouvernemens de l'intérieur, et de faire ainsi arriver directement dans le port de *Riga* les marchandises venant de Sibérie ou des monts Ourals, telles que le fer et le sel. Ce grand canal de jonction traverserait en outre des endroits abondans en bois, qu'on fait flotter aujourd'hui depuis le lac *Okhrate-Judénié*, mais avec de grandes difficultés. » Entre autres avantages qui résulteraient encore de cette nouvelle voie de communication, et qui sont énumérés dans le mémoire de M. Volkoff, se trouve la facilité d'approvisionner plus promptement les troupes cantonnées sur les frontières occidentales de l'empire; mais il faudrait, pour cela, exécuter provisoirement la jonction projetée entre la *Drina* et le *Nièmen*, au moyen des rivières *Disna*, *Jaurmana* et *Wilia*. La ville d'*Ostachkoff* y trouverait aussi la facilité de faire parvenir ses cuirs, ses ferrures et autres objets de sa fabrication dans les gouvernemens de *Smolensk*, *Pskof* et *Witebsk*, ainsi que dans les ports de la mer *Baltique*, sans avoir recours au transport par terre, ce qui serait un immense avantage pour les marchands de cette ville. Nous n'entrerons pas ici dans le calcul de l'auteur ni dans les moyens d'exécution qu'il propose et qui sont d'un intérêt tout local.

TIFLIS. — *Nouveau Journal*. — Le mois de juin de l'année dernière a vu naître dans la capitale de la Géorgie un nouveau journal, sous le titre de *Gazette de Tiflis* (*Tifliskiya Védomosti*). Cette feuille paraît tous les mercredis en langue russe, avec une traduction en arménien. Elle est principalement destinée aux besoins des contrées situées au delà du Caucase, et à ceux des nouvelles provinces arméniennes que la Russie a nouvellement acquises. Le prix de ce journal est de 50 roubles (environ 50 francs) pour l'année. E. H.

ITALIE.

FLORENCE. — *Direction des aérostats*. — Dans une lettre adressée à M. le professeur GAZZERI, on annonce le résultat d'une expérience sur un appareil destiné à faire mouvoir un aérostat, et par conséquent à diriger son mouvement. Le moyen imaginé par l'inventeur de cet appareil est analogue à celui que Meunier avait proposé et soumis au calcul. Le mémoire

où le savant académicien a déposé ses idées sur les aérostats n'est pas encore publié, et ne le sera peut-être jamais : en attendant, on refait, et moins bien, ce qu'il avait le mieux conçu : l'heureuse idée d'une double enveloppe, dont il tirait un si bon parti, est tout-à-fait perdue : on exécute, à grands frais, en Amérique, des travaux pour des expériences qui n'aboutiront probablement à rien : loin que l'art fasse des progrès, il rétrograde. On sent le besoin d'un traité spécial où l'on trouverait réunies toutes les connaissances acquises sur cet art, si recommandable par son origine, par les services qu'il a déjà rendus, et par ceux que les sciences peuvent encore en attendre.

— NICE (le 4 janvier 1829.) — *Extrait d'une lettre écrite par un de nos collaborateurs.* J'ai eu le plaisir d'accompagner hier MM. *Carle* et *Horace Vernet* dans un petit village qu'on appelle *Eza*, situé à deux lieues de Nice et près de la grande route de Gênes : Représentez-vous un roc escarpé placé au pied des Alpes, dont il commence la longue chaîne, et s'élevant rapidement des bords de la mer; des touffes d'oliviers, de caroubiers, des aloës et des sapins se dessinant à l'entour dans un désordre pittoresque; et, sur la crête, des masses de rochers et quelques maisons grisâtres, qui sont là comme suspendues dans les airs, et formant une espèce de balcon sur la Méditerranée : tel est l'aspect de cet endroit, et c'est là qu'on est arrivé dans le but de constater l'existence d'un tableau de David jusqu'ici ignoré, et qui s'y trouve réellement sur le pavé, tout près d'un autel de l'église du village, dans un complet délabrement : il représente le baptême de Notre Seigneur. La pose de saint Jean-Baptiste est remarquable, ainsi que la tête du Sauveur, qui est parfaitement dessinée : cette composition rappelle la manière des débuts du jeune David et la première période de son talent; je parle ici d'après l'avis de MM. *Vernet*, dont le jugement est un guide certain sur cette matière. J'ai pris, de mon côté, quelques renseignemens sur la cause qui pouvait avoir amené en ces lieux un pareil ouvrage, et voici ce que j'ai recueilli à cet égard. A l'époque où l'on travaillait à l'achèvement de cette église, David, se rendant à Rome avec un compagnon de voyage, fut surpris par un orage qui l'arrêta pendant trois jours chez le curé d'*Eza*; c'est en reconnaissance de l'hospitalité qu'il avait reçue que le peintre français promit, pour la nouvelle église, un tableau qui est précisément celui que nous avons vu presque détruit par l'humidité, et par l'incurie de ses possesseurs. On a promis de

nous montrer une lettre d'après laquelle nous pourrions fixer positivement la date de cette production.

En quittant le village, MM. Vernet ont repris la route de Gênes, d'où ils passeront à Rome. C. R**

NAPLES. — *Nominations académiques.* — S. M. le roi des Deux-Siciles, par son ordonnance du 15 août dernier, rendue sur la proposition du ministre de l'intérieur, a nommé M. BONAFOUS, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, associé étranger de l'Institut royal de Naples, fondeur pour l'encouragement des sciences naturelles.

ESPAGNE.

MADRID. — *Académie royale d'histoire.* — Cette Académie a tenu, le 28 novembre dernier, sa séance publique annuelle. — M. *Martin Ferdinand* de NAVARRÈTE, qui la présidait, a rendu compte de ses travaux pendant l'année 1828, dans un rapport étendu dont nous allons donner une rapide analyse. — La rédaction de la *Chronique du roi Fernand IV*, qui était suspendue depuis vingt ans, a été continuée par diverses commissions. Cette chronique est prête à être livrée à l'impression. — D'autres commissions ont été chargées de publier l'*Histoire générale des Indes*, de *Ponzalo-Fernandez de Oriedo*; elles ont fait graver plusieurs dessins qui doivent l'accompagner, et qui représentent des ustensiles des Indiens, des animaux, des plantes et d'autres objets d'histoire naturelle. Des matériaux ont été préparés pour le septième volume des *Mémoires de l'Académie*, qui ne tardera pas à paraître, et qui renfermera des dissertations sur la numismatique, sur l'histoire de Castille, celle d'Aragon, etc. — Quoique l'Académie désirât beaucoup de publier promptement les *statuts royaux (et fuero real)* du roi Alphonse-le-Sage, elle s'est vue forcée de retarder cette publication, qu'elle n'a pas voulu faire légèrement et sans avoir collationné les manuscrits contenus dans plusieurs bibliothèques; elle a multiplié ses recherches à Cordoue, à Valladolid, Burgos, etc., pour découvrir un manuscrit qui méritât une entière confiance; elle annonce avec satisfaction que ces recherches n'ont point été inutiles. Le *Miroir des lois (et especulo)* accompagnera le volume des statuts royaux. Il n'existe de cet ouvrage qu'un seul original, dont l'Académie possède une bonne copie. — Les séances hebdomadaires ont été remplies par des lectures intéressantes. Nous en mentionnerons quelques-unes. M. MIXARO a lu successivement les

principaux articles de son *Dictionnaire géographique et statistique de l'Espagne et du Portugal*, que S. M. lui a ordonné de soumettre à l'Académie. On a également lu en entier, ou par fragmens, les ouvrages suivans : la *Vie du célèbre architecte J. de Herrera*, par M. BERMUDÈS; *l'Art de voir (arte de ver) dans les arts du dessin*. (Ce dernier ouvrage, écrit en italien par M. MILIZZIA, et accompagné d'excellentes observations sur la matière, a été soumis par le ministre de l'intérieur à l'examen de l'Académie.) La traduction en vers espagnols des *Lamentations de Jérémie* et du *Cantique de Débora*, et un *Éloge historique d'Arias Montano*, par M. Gonzalez CAVAJAL; plusieurs chapitres d'un ouvrage sur le tribunal de *César-Augustanum*, par M. d'HAUTEFORT, membre correspondant; la *Chronique de Catalogne*, du docteur PUJADÈS, avec les deux dernières parties qu'on croyait perdues, par MM. TORRÈS, AMAT et BOFFARULL; *l'Histoire de la vie de Jésus-Christ*, par M. MARINA.

M. DE NAVARRÈTE a souvent occupé d'une manière agréable et instructive l'attention de l'Académie, par la lecture de son introduction à la collection des voyages et des découvertes des navigateurs espagnols; de sa dissertation sur l'histoire de la navigation et des mathématiques en Espagne, etc.

L'Académie a reçu et examiné beaucoup de monnaies, de médailles celtibériennes, romaines et arabes, d'inscriptions antiques découvertes à Tarragone, à Otanez, aux environs de Gijon, à Cordoue, etc. M. A. LOPEZ de Cordoue lui a envoyé de Constantinople des monnaies romaines, grecques et du Bas-Empire. — L'Académie a censuré, cette année, plusieurs ouvrages, d'après l'ordre de S. M. Parmi eux se trouve un *Traité de l'agrandissement, de la décadence et du rétablissement de la maison de Bourbon*. — Elle a entretenu une correspondance active et souvent profitable avec ses correspondans associés. Plusieurs hommes de lettres et savans français lui ont fait hommage de quelques-uns de leurs ouvrages, entre autres MM. Raoul-Rochette, Raynouard, M. A. Jullien, de Paris, et de *La Roquette*. La société littéraire de Londres, qui vient d'être fondée, lui a adressé le premier volume de ses *Mémoires*, et M. de Santarem, ministre des affaires étrangères du royaume de Portugal, plusieurs *Mémoires* sur la numismatique, la lithologie et la diplomatique. — M. Ferdinand de Navarrète a été réélu président pour l'année 1829. A. P.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *Tremblemens de terre*. — Les tremblemens

de terre sont très-rares en Belgique ; il en est tout au plus une dizaine dont on ait conservé le souvenir. Il est donc assez remarquable que l'on en ait déjà éprouvé trois depuis le commencement de cette année. Le premier, qui a aussi été le plus fort, s'est manifesté le 23 février, vers huit heures et un quart du matin, et s'est fait particulièrement ressentir le long des bords de la Meuse et du Rhin. Il paraît avoir eu le plus d'énergie entre Liège, Tongres, Tirlemont, Jovoigne et Huy, et les secousses, qui n'ont duré que quelques secondes, ont été ressenties jusqu'à Flessingue, Middelbourg, Dunkerque; vers le nord jusqu'à Dusseldorf, Dordrecht; et vers la France jusqu'à Longuion, Avesne, Commercy. Un bruit sourd, semblable au roulement d'un chariot fortement chargé, accompagnait ce phénomène, qui n'a fait du reste qu'ébranler et renverser quelques murs, sans qu'il en soit résulté d'accident pour les individus. La veille, le baromètre avait été très-bas, il indiquait à Bruxelles 0^m, 7577; et au moment du phénomène il n'était guère plus élevé.

Le 21 mars dernier, vers trois heures de l'après-midi, le baromètre était plus bas encore (0^m, 7528); l'atmosphère était vivement agitée et traversée par de sombres nuages; le lendemain, vers neuf heures et demie du matin, quelques secousses furent ressenties dans les environs de Wavre.

Le troisième tremblement de terre a eu lieu le 3 décembre, vers six heures du soir, et s'est particulièrement manifesté dans la province de Liège et les environs d'Aix-la-Chapelle. Plusieurs habitations ont été endommagées; il paraît qu'on a senti deux secousses successives, qui n'ont duré que quelques secondes, et dont la dernière a été accompagnée d'une espèce de détonation souterraine. Mais une circonstance très-remarquable, c'est que cette fois, le baromètre a été extrêmement élevé; à Bruxelles du moins, il était, vers neuf heures du matin, à 0^m, 7741: cette grande différence dans la pression de l'atmosphère sur le mercure sera sans doute remarquée par les physiciens. A. QUETELET.

— *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — Séance du 10 janvier. — M. VANDER-MAELEN, auteur de l'*Atlas universel*, et dont l'admission avait été appuyée à la session précédente, a été nommé membre ordinaire, à l'unanimité, et l'Académie a sollicité immédiatement l'agrément du roi. — M. QUETELET a annoncé des recherches statistiques sur les condamnations prononcées par les tribunaux. — M. DEWEZ a lu un mémoire sur le droit public du Brabant au

moyen âge. — M. DE REIFFENBERG a présenté différentes notices sur des ouvrages inédits et a été nommé, avec M. Vau-Huillem, pour rédiger un ouvrage qui sera publié aux frais de la compagnie, sous ce titre : *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque dite de Bourgogne, relatifs à l'histoire des Pays-Bas, publiés par l'Académie, et faisant suite à ses Mémoires.* Le plan suivi par l'Académie des inscriptions de Paris pour un travail analogue a été adopté, et lorsque la bibliothèque de Bourgogne sera épuisée, on passera à une autre, soit publique, soit particulière. M. de Reiffenberg a prié la rédaction de la *Revue Encyclopédique* d'inviter les propriétaires de curiosités bibliographiques, qui entrent dans son plan, à les lui communiquer. Il s'engage à les restituer au bout de quelques jours, sans nul dommage, et à indiquer chaque fois dans son ouvrage les personnes dont il aura obtenu des secours littéraires.

DE REIFFENBERG.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

AMIENS (Somme). — *Enseignement mutuel dans le département de la Somme.* — Sous ce titre, la *Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire d'Amiens* a publié le rapport de l'un de ses secrétaires, M. WARMÉ fils. (Amiens, 1828; J. Boudon Caron. In-12 de 22 pages.) Nous en extrairons deux passages, qui donneront une idée de la pernicieuse influence exercée sur toutes les institutions d'utilité publique par le ministère dont la France n'est délivrée que depuis un an, et qui permettront d'apprécier le bien immense que les amis de l'instruction pourraient opérer à peu de frais, s'ils voulaient s'entendre et diriger leurs efforts vers un but commun et si bien déterminé. « En 1821, notre département, dit M. Warmé, possédait 25 écoles d'enseignement mutuel : 10 dans les villes, 15 dans les communes rurales. Des premières il n'en reste que 6, et les 15 autres sont réduites à 2! A Mouchy-Lagache, où la bienfaisance éclairée de M. de Beaufort en avait fondé 2 à perpétuité, l'une pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles; sans respect pour la volonté expresse du fondateur, il fallut qu'une méthode dont la rapidité et l'économie ne sont pas les seuls mérites fit place aux vieilles routines d'un enseignement lent, coûteux et mal approprié aux goûts et aux caractères de l'enfance. » Plus loin M. Warmé observe

« que la société compte 200 membres: c'est 4,000 fr. de revenu. Avec cette somme elle instruit 400 enfans ou adultes; ainsi chaque élève ne coûte que 10 fr. par année, et dans ces 10 fr. est comprise la dépense des crayons, ardoises, plumes, papiers, livres, etc. ! »

Aujourd'hui que les obstacles suscités à l'enseignement mutuel comme à bien d'autres choses utiles ont disparu, un mouvement remarquable d'activité se manifeste dans l'esprit public des départemens, et les écoles vont probablement renaître plus nombreuses encore qu'avant la persécution qui les détruisit.

a.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Séance du 8 décembre 1828.* — M. MAISONABLE annonce avoir réussi à guérir un enfant dont les pieds étaient déformés, et demande la permission de le présenter à l'Académie. — MM. *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Serres* font un rapport sur un Mémoire de M. ROULIN, relatif aux changemens éprouvés par le retour à l'état sauvage des animaux domestiques transportés en Amérique par les Européens. « L'idée seule de ce travail prouve que M. Roulin a bien saisi une des lacunes de la science, en ce qui concerne l'état primitif de nos espèces domestiques. On voit manifestement, dans ce qu'elles sont aujourd'hui, que, parmi leurs caractères, les uns sont acquis, les autres sont naturels. Distinguer les premiers des seconds, et remonter ainsi aux caractères primitifs de ces espèces, tel est le but que s'est proposé l'auteur. Depuis long-tems cette expérience était toute préparée en Amérique : en s'emparant de ce vaste continent, les Européens transportèrent avec eux les animaux qui sont devenus les auxiliaires de notre état de civilisation. Ce sont le cheval, le bœuf, le mouton, le porc, la chèvre, l'âne, le chien, etc. Au bout d'un certain tems, la fécondité de ces espèces donna des produits supérieurs aux besoins qu'on avait d'elles; cette surabondance rompit leur servitude, et une partie des individus fut rendue à la vie sauvage. Ce sont ces individus revenus à leur état primitif que M. Roulin compare et oppose aux individus qui n'ont pas quitté la tutelle de l'homme. Les résultats fournis par ce parallèle sont des plus précieux pour la zoologie. On y voit, en premier lieu, que les variétés nombreuses du pelage du cheval, de l'âne et du porc, sont ramenées par la vie sauvage à une uniformité presque constante. Pour le cheval, c'est la couleur baie-châtain; pour l'âne, le gris-foncé; et le noir pour le porc : d'où l'on peut conclure que les nuances de co-

loration qui s'éloignent de ces couleurs natives, sont des produits manifestes de la domesticité. En second lieu, l'allure de ces animaux acquiert quelque chose d'analogue à leur indépendance. Les oreilles du porc se redressent, son crâne s'élargit; l'agilité du cheval se développe; le courage de l'âne reparait, surtout dans les étalons; enfin la pétulance de la chèvre semble augmenter encore avec l'aisance et la prestesse de ses mouvemens. L'auteur remarque que c'est bien moins l'ancien animal sauvage, qui est exactement reproduit par le passage de la vie domestique à la vie indépendante, qu'un être mixte. Des traces plus ou moins profondes de la deuxième époque d'existence se perpétuent dans cette troisième, quand les influences nouvelles ne devraient ramener que la première. Par exemple, les chevaux sauvages, provenant d'individus qui marchaient l'*amble*, ont transmis à leurs rejetons cette allure singulière; et les chiens, provenant de ceux que l'on exerce à la chasse du pécari, ont conservé dans la vie errante les moyens d'attaque et de défense qu'exige cette chasse. En Europe, la sécrétion du lait de la vache est rendue permanente par l'action du trait; chez les vaches acclimatées en Amérique, cette fonction n'est que passagère. Sa durée est rigoureusement soumise à la durée des besoins du veau. Si celui-ci meurt ou est soustrait à la mère, les mamelles se dessèchent.... Le mémoire de M. Roulin est écrit avec clarté et précision: il a su lui donner beaucoup d'intérêt sans sortir des limites de l'observation. Les résultats qu'il renferme sont résumés dans les conclusions suivantes: 1° Lorsqu'on transporte des animaux dans un climat nouveau, ce ne sont pas les individus seulement, mais les races qui ont besoin de s'acclimater; 2° dans le cours de cette acclimatation, il s'opère communément dans ces races certains changemens durables qui mettent leur organisation en harmonie avec les climats où elles sont destinées à vivre; 3° enfin, les habitudes d'indépendance font promptement remonter les espèces domestiques vers les espèces sauvages qui en sont la souche. » L'important travail de M. Roulin sera imprimé dans le recueil des savans étrangers.—MM. *Tessier, Silvestre et Thénard* font un rapport sur le Mémoire de M. DE BEAUJEU, relatif à la fabrication du sucre de betterave. « M. de Beaujeu a réuni à la terre qu'il exploite, dans le département de l'Orne, une fabrique de sucre de betterave. Il décrit ainsi ce procédé, auquel il s'est arrêté après de longues recherches et de nombreuses expériences: après avoir arraché les betteraves, il les nettoie, et ne les emmagasine que nettes de terre, de

feuilles, de collets et de petites racines, c'est-à-dire prêtes à être râpées. Pour cette opération, il est inutile de les laver. Elles doivent être bien râpées, et le jus doit en être extrait immédiatement, parce que l'air en altère promptement la qualité. Il traite ensuite sans retard le jus par la chaux seule, en n'y ajoutant qu'un petit excès de cette substance, après quoi il évapore le jus, et le mêle avec du charbon animal. C'est par l'évaporation rapide, l'ébullition à grand feu, qu'il fait cristalliser les sirops. Suivant lui, en opérant bien, on retire tout autant de sucre que par l'évaporation lente, ordinairement employée, on gagne beaucoup de tems, et l'on évite une grande quantité de cristallisoires dispendieux et difficiles à manier. Le procédé de M. de Beaujeu se rapproche singulièrement de celui qui est adopté dans les colonies. Les produits sont tels qu'il regarde cette industrie comme tout-à-fait acquise à la France. On ne peut que louer M. de Beaujeu pour le zèle et le désintéressement qu'il a mis à publier ses procédés. Tout ce qu'il dit était connu à la vérité, mais ce n'est pas un mémoire théorique qu'il s'est proposé de faire, c'est un mémoire d'application: et c'est un mérite réel que de répéter et de constater les essais en grand, surtout quand le mémoire porte sur un art nouveau, qui doit avoir la plus grande et la plus heureuse influence sur notre industrie et sur notre agriculture. Nous pensons donc que le mémoire de M. de Beaujeu mérite l'approbation de l'Académie. » (Adopté.)

— *Du 15 décembre.*— Au nom d'une commission composée de MM. *Gay-Lussac*, *Ampère* et *Molard*, M. Ampère présente un rapport sur les lampes hydrostatiques à double courant d'air, de MM. *Thilorier* et *Barrachin*, et de MM. *Masson-Moinat*, *Milan jeune* et *Osmond*. En voici les conclusions: « Les modifications apportées aux lampes hydrostatiques soumises à notre examen ont pour objet d'empêcher les émanations désagréables, semblables à celles qui proviennent des lampes des frères *Girard*. MM. *Thilorier* et *Barrachin*, en se servant du bec rétréci à son sommet, dont l'effet est d'augmenter la capillarité de la mèche, obtiennent une lumière qui peut être comparée à celle des lampes à niveau constant. MM. *Masson-Moinat*, *Milan jeune* et *Osmond*, indépendamment de l'emploi des becs capillaires, ont organisé leurs lampes de manière à les rendre à niveau constant, condition essentielle pour une lampe à double courant d'air. La disposition de leur entonnoir allongé rend le service de cet appareil facile, sans perte d'huile, ce qui n'est pas sans intérêt pour

les personnes qui en font usage. L'expérience a prouvé que, dans l'une et l'autre de ces lampes, la mèche, quoique élevée de sept millimètres au-dessus du bec, ne se carbonise que de deux millimètres pendant la durée de la combustion de l'huile. Cette élévation de la mèche au-dessus du bec a de plus l'avantage qu'il ne peut être détérioré, ni même noirci, d'où il résulte que ces lampes n'auront que bien rarement besoin d'être nettoyées. Nous proposons à l'Académie d'approuver ces appareils et de témoigner aux auteurs l'intérêt qu'elle prend aux perfectionnemens des lampes hydrostatiques à double courant d'air. » (Adopté.) — M. H. de Cassini fait un rapport verbal sur un mémoire de M. TURPIN, intitulé : *Sur la possibilité d'obtenir la reproduction d'un végétal phanérogame de l'un des grains vésiculaires de la globuline contenue dans les vésicules-mères dont se composent, par simple agglomération, les masses de tous les tissus cellulaires des végétaux.* L'Académie entend à ce sujet des observations de M. du Petit-Thouars. — M. MOREAU DE JONNÈS lit la première partie d'un Mémoire de M. le baron PORTAL, intitulé : *Quelques observations et remarques sur la nature et le traitement des palpitations du cœur.* — M. PUISSANT lit un mémoire sur la mesure et le calcul des azimuths propres à la détermination des longitudes terrestres, contenant une méthode pour ramener à une même hypothèse d'aplatissement des résultats géodésiques qui auraient été obtenus dans différentes hypothèses. — MM. Cuvier et Duméril font un rapport verbal sur un ouvrage imprimé en partie sous le titre de *Tableaux synoptiques d'anatomie physiologique*; avec quatre livraisons de mémoires explicatifs de ces mêmes tableaux, dressés d'après une nomenclature nouvelle; par M. LAURENT, professeur d'anatomie à l'École spéciale d'instruction pour la marine, au port de Toulon.

Du 22 décembre. — M. BOUVARD lit un second mémoire de météorologie sur les variations diurnes du baromètre et présentant de nombreux tableaux qui lui servent de base. — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un correspondant de la section de botanique. Sur 49 votans M. LINK réunit 55 suffrages. Il est proclamé correspondant. Un nouveau scrutin pour la deuxième place vacante dans la même section donne à M. GAUDICHAUD 46 voix sur 50. Il est également proclamé correspondant. — MM. Gay-Lussac, Dulong et Chevreul font un rapport sur un mémoire de M. SÉRULLAS, ayant pour titre : *Nouveau composé de chlore et de cyanogène ou perchlorure de cyanogène, acide cyanique.* Le rapporteur s'occupe successivement du perchlorure de cyanogène, de l'acide cyanique, et d'une matière appelée par l'au-

teur *liquide jaune*; il fait connaître l'état de la science pour chacun de ces objets au moment où ils ont fixé l'attention de M. SÉRULLAS. Le perchlorure de cyanogène est blanc, cristallisable, se fond à 140° , se vaporise à 1900 ; sa densité est de $1,52$; sa vapeur piquante provoque les larmes, et son odeur est celle de la souris. Peu soluble dans l'eau froide, il l'est davantage dans l'eau bouillante, mais après qu'il y est dissous, il s'opère une décomposition réciproque. Le perchlorure de cyanogène est très-soluble dans l'alcool et dans l'éther. Il est très-délicat, car un grain dissous dans l'alcool et introduit dans l'œsophage d'un lapin l'a tué sur-le-champ. Pressé avec ce corps le potassium s'y unit en dégageant du feu, et donne du chlorure et du cyanure de potassium. L'acide cyanique est sans couleur; il cristallise en rhombes; il n'a qu'une faible saveur, et se volatilise à une température un peu plus élevée que le mercure. Il rougit fortement le tournesol. Les combinaisons qu'il forme avec les bases salifiables sont cristallisables; aucune ne détonne. Le potassium le convertit en potasse et en cyanure de potassium. Le liquide jaune est composé de chlorure d'azote, de perchlorure de carbone, d'un chlorure de cyanogène, liquide qui serait formé de 5 atomes de chlore et de 2 atomes de cyanogène. « Les faits découverts par M. Sérullas sont d'une haute importance. Le talent qu'il a fallu pour les exposer, avec le degré de précision qu'on remarque dans le Mémoire que nous venons d'examiner, ne peut qu'augmenter la réputation que les travaux antérieurs de l'auteur lui ont justement acquise. D'un autre côté, tous ceux qui répéteront ses expériences se convaincront qu'il n'y a qu'un bien grand zèle pour les progrès de la science qui soit capable de faire surmonter les dangers qui accompagnent de pareils travaux. D'après ces motifs nous croyons que le Mémoire de M. Sérullas est bien digne de l'approbation de l'Académie, et d'être inséré dans le Recueil des Mémoires des savans étrangers. » Approuvé. — M. CAUCHY présente un mémoire sur le mouvement des lames, des surfaces et des verges élastiques, lorsque l'élasticité n'est pas la même dans tous les sens.

— *Du 29 décembre.* — M. DE FREYCINET communique divers détails sur l'exploration récente que les Anglais viennent de faire de la rivière des Cygnes, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, et sur l'établissement colonial qu'ils vont y former. — L'Académie procède par voie de scrutin à l'élection d'un correspondant dans la section de physique générale. M. BARLOW, de Wolwich, obtient 56 suffrages sur 49,

et il est proclamé correspondant. — M. *Daménil*, au nom de deux commissions, fait un rapport sur deux mémoires de zoologie, dont l'objet est le même; l'un, de M. DUGÈS, a pour objet les espèces indigènes du genre lézard; l'autre, de M. MILNE EDWARDS, est intitulé : *Recherches zoologiques pour servir à l'histoire des lézards*. En voici les conclusions : « Nous ne pouvons qu'apprendre au zèle et au talent d'observation dont MM. Dugès et Milne Edwards ont donné de nouvelles preuves dans ces mémoires. Nous proposons à l'Académie de les encourager à faire des travaux monographiques de ce genre, et à publier prochainement ceux-ci, qui pourront être très-utiles à cette branche de la zoologie. — MM. *Cuvier, Fourier, de Mirbel et Beudant* font un rapport sur un mémoire de M. Adolphe BRONGNIART, intitulé : *Considérations générales sur la nature de la végétation qui couvrirait la surface de la terre aux diverses époques de la formation de son écorce*. « Depuis qu'il est bien constaté que la population animale des différentes régions de la surface du globe a subi des variations qui correspondent aux différentes couches dont son enveloppe se compose : depuis que l'on sait qu'à certaines époques c'étaient des reptiles qui y dominaient, à d'autres des mammifères pachydermes, et que la proportion relative des genres et des espèces n'y est arrivée que par degrés à un état semblable à celui où nous le voyons, il était naturel de se demander si le règne végétal n'avait pas subi des mutations analogues, et si les crocodiles et les ichtyosaurus gigantesques, qui peuplaient nos climats à l'époque de la formation des terrains jurassiques, y vivaient au milieu de nos joncs et y étaient ombragés par nos chênes; ou bien si, comme tout le reste de la création organique d'alors, la nature végétale était différente de celle que nous avons sous les yeux, et s'il en a été de même quand sont arrivés les lophiodons et les palæothériums des terrains supérieurs à la craie, ou quand se sont répandus les éléphants, les mastodontes, les rhinocéros et tous ces hôtes gigantesques des terrains tertiaires. Ces questions se sont en effet présentées à plusieurs naturalistes; mais leur solution offrait des difficultés faites pour effrayer des hommes qui n'auraient pas été déterminés à une grande persévérance. En effet, c'est dans les organes les plus délicats des végétaux que les botanistes ont découvert les moyens de les distribuer méthodiquement. L'intérieur de la graine, la position respective des pistils et des étamines, voilà les premières bases de la classification; et comment sur les schistes où la plupart des végétaux fos-

siles ont laissé leurs empreintes, espérerait-on retrouver avec une netteté suffisante des caractères aussi frêles? Il a donc fallu créer pour la botanique fossile une méthode particulière; et, par une étude suivie de ce qu'il y a de constant dans la surface et le tissu des tiges, dans la distribution des nervures des feuilles et dans d'autres particularités d'organisation, essayer de fixer des lignes de reconnaissance, au moins pour les principales classes de végétaux. C'est à quoi se sont appliqués plusieurs ingénieux naturalistes, à la tête desquels on doit nommer M. le comte de STERNBERG, dont *l'Essai sur la végétation du monde primitif*, traduit en français par le comte de Bray, a été mis dans le tems sous les yeux de l'Académie, et apprécié par elle comme par tous les géologues. M. Adolphe Brongniart avait, presque en même tems que M. de Sternberg, porté ses vues sur cette matière intéressante, et, dès 1822, il a fait imprimer un *Essai sur la classification des végétaux fossiles*, où il a indiqué plusieurs de ces caractères de classes tirés de la structure des parties étrangères à la fructification, et où il a fait connaître par des descriptions étendues et de bonnes figures plusieurs espèces fossiles remarquables. L'année dernière, il a commencé à publier un ouvrage général, où il classe, décrit et représente les végétaux fossiles parvenus à sa connaissance, dans l'ordre de la méthode naturelle, et où il se propose d'en présenter plus de 500 espèces, en faisant connaître non-seulement leurs caractères, mais encore tous les caractères de leurs gisemens. Le mémoire que nous avons été chargés d'examiner est en quelque sorte un résumé, fait d'avance, de ce grand ouvrage, un exposé des résultats que l'étude d'un si grand nombre d'espèces a déjà paru offrir, relativement à l'histoire du globe et des révolutions de son enveloppe. L'auteur, ayant une liste de ces espèces par ordre de terrains ou de formations, a reconnu que, dans un certain nombre de formations successives, les végétaux, appartenant aux mêmes genres, aux mêmes familles, se retrouvent souvent avec peu de changemens, et que même les rapports numériques des grandes classes y restent à peu près constans; tandis que dans d'autres séries de formations, une grande partie des familles et des genres changent subitement, et les rapports des classes du règne végétal entre elles deviennent très-différens. Les points où il a reconnu ces mutations rapides lui ont fourni ses époques géologiques sous le rapport de la végétation, et il a déterminé ainsi quatre périodes, pendant chacune desquelles la végétation n'a présenté que des variations peu remarquables, mais dont le

passage de l'une à l'autre a au contraire été marqué par de grands changemens. La première comprend les terrains de transitions et le terrain houillier; la deuxième le grès bigarré; la troisième s'étend depuis la partie supérieure du muschelkalk ou calcaire conchylien jusqu'à la craie inférieure; la quatrième correspond aux terrains tertiaires. Ces groupes de formations sont séparés l'un de l'autre par des couches qui ne renferment pas ou presque pas de végétaux terrestres. Ainsi le grès rouge et le calcaire dit *alpin* se trouvent entre la première et la deuxième; le muschelkalk, entre la deuxième et la troisième; et la craie, entre la troisième et la quatrième. Les caractères de la végétation pour ces quatre périodes sont, pour la première, la prédominance numérique des fougères et la grande taille de ces végétaux; pour la deuxième, l'égalité numérique des fougères, des monocotylédones et des conifères, et la moindre taille des cryptogames; pour la troisième, la prédominance des cycadées et ensuite des cryptogames, tels que les fougères. L'absence des dicotylédones paraît commune à ces trois premières périodes; la quatrième est remarquable par la prédominance des dicotylédones, et par la similitude de sa flore avec celle qui subsiste aujourd'hui à la surface. Telles ont été dans la partie du globe que nous habitons les grandes révolutions du règne végétal; et ici, comme dans le règne animal, on observe quelque rapport entre chacune de ces successions et les flores des diverses régions du globe. Ainsi la flore de la première période se rapporte à la végétation des petites îles situées entre les tropiques et loin des continents, ce qui fait penser à l'auteur qu'à cette époque la température était plus élevée, qu'il n'existait pas de grands continents, mais seulement des îles éparses dans un vaste océan, conséquence qui s'accorde du reste avec la disposition géologique des terrains houilliers. Les flores des deuxième et troisième périodes ont quelques-uns des caractères de la végétation des grandes îles et des côtes. Enfin celle de la quatrième période, ou des terrains tertiaires, est analogue à la végétation des continents tempérés et surtout des grandes forêts de l'Europe et du nord de l'Amérique. L'auteur s'est ensuite occupé des rapports de ces différentes générations végétales avec les générations des animaux qui ont vécu sur les mêmes contrées, et il remarque que les premières ont pris leur développement beaucoup plus tôt. En effet, les végétaux à respiration aérienne, les végétaux terrestres existent avec un grand développement dès la première apparition de la végétation sur la terre, tandis qu'à cette époque on ne voit point

encore de traces d'animaux à respiration aérienne et à sang froid, et que les animaux à sang chaud ne se montrent, du moins en grand nombre, que vers le milieu de la quatrième période de la végétation. Leur apparition à la surface de la terre coïncide d'une manière remarquable avec la multiplication des végétaux dicotylédones. Témoin par la pensée de vicissitudes aussi étonnantes, M. Brongniart n'a point résisté à la tentation d'imaginer des causes capables de les avoir produites. Il a cru les apercevoir dans l'action même des premiers végétaux et dans les changemens que l'atmosphère a dû éprouver, et son idée principale repose sur la supposition que le carbone, aujourd'hui employé dans la vie organique, était d'abord, sous forme d'acide carbonique, une partie intégrante de l'atmosphère, et que c'est la végétation qui l'en a extrait. Comment, s'est-il demandé, la terre a-t-elle pu se revêtir d'une végétation toujours croissante? comment le carbone s'est-il accumulé à sa surface? de quelle source est venu celui que contiennent ces immenses dépôts de houilles, de bitumes et de lignites, produit manifeste des antiques forêts? Il prend la réponse dans les expériences de M. Théod. de Saussure, par lesquelles il est prouvé que les végétaux peuvent vivre et croître, sans recevoir leur carbone d'ailleurs que de l'atmosphère; et de ce point une fois admis, il conclut aisément que l'atmosphère contenait dans l'origine une quantité plus grande d'acide carbonique; qu'elle était alors aussi favorable à l'accroissement rapide des végétaux que contraire à l'existence des animaux à sang chaud; que c'est ainsi qu'à une époque où ces animaux ne se montraient pas encore, il s'accumulait des débris végétaux transformés ensuite en houillères. Les animaux à respiration aérienne, mais à sang froid, qui n'ont pas besoin d'un air aussi pur, ont paru les premiers, lorsque l'air était déjà purifié par la soustraction d'une grande quantité de carbone; et les animaux à sang chaud n'ont pu commencer à exister, que lorsque l'air a été encore plus complètement purifié par l'action long-tems continué de la végétation, et surtout d'une végétation composée de grandes forêts, répandues sur des continens étendus. Si ces idées ne sont pas entièrement démontrées, elles sont certainement très-ingénieuses. Il est vrai que, par leur nature, elles rentrent dans l'ordre des hypothèses qui, quelque vraisemblables qu'elles soient, n'ont jamais le même degré de certitude que les faits; mais le travail de M. Brongniart est assez riche dans ce dernier genre, pour que nous n'hésitions pas à le déclarer digne des encouragemens et de l'approbation de l'Académie. (Ap-

prouvé.) » — M. de MIBBEL lit un mémoire sur le développement de l'ovule végétal. A. MICHELOT.

Société de Géographie. — Assemblée générale du 5 décembre 1828. — Les réunions générales de la Société de géographie n'avaient encore été ni aussi nombreuses, ni aussi brillantes. A cette dernière séance assistait M. *Auguste CAILLÉ*, cet intrépide et heureux explorateur de l'Afrique centrale. Il est très-naturel de croire qu'il était l'objet principal de la curiosité, et que le désir de le voir et d'entendre le récit de son périlleux voyage avait grossi la foule qui remplissait la salle. La séance a commencé par un discours de M. *Georges CUVIER*, président, dans lequel il n'a pas oublié de célébrer la gloire acquise par la France, dans la carrière des découvertes géographiques, et de signaler les succès de M. Caillé ainsi que l'influence exercée par les encouragemens de la Société sur les grandes entreprises de ce genre qui exigent tant de zèle et de persévérance.

La notice des travaux annuels de la Société a été lue ensuite par M. *LARENAUDIÈRE*, secrétaire-général de la Commission centrale. Dans cet exposé rapide ont été passés en revue les ouvrages envoyés au dernier concours; les mesures prises par la Société pour répandre dans toutes les contrées du globe ses programmes et ses réglemens, et donner à sa correspondance de nouveaux développemens. Il est entré dans d'intéressans détails sur la découverte d'un manuscrit complet de l'*Edrisi*, par M. *Aimé Jaubert*, et sur sa prochaine publication. M. Larenaudière a fait remarquer les succès toujours croissans de la géographie positive et mathématique, et la direction que l'on observe dans la plupart des œuvres géographiques publiées dans ces derniers tems: on y reconnaît le but utile de populariser la science. Dans cette revue les ouvrages statistiques ne sont pas oubliés. On y signale leur marche philosophique, et leurs formules comparatives qui donnent à ces collections de chiffres un caractère d'utilité publique que nos institutions font chercher avant tout aujourd'hui dans les travaux de l'intelligence. Les ouvrages de MM. *de Chabrol*, *de Villeneuve*, *Dupin*, *Balbi*, *Thomas*, *Warten*, etc., sont donnés en preuve de la vérité de cette observation. La perte de M. *Cheris* et de M. le lieutenant-général *Andréossy* n'était pas de nature à être passée sous silence. Interprète des regrets de la Société, à laquelle ils appartenaient, M. le secrétaire a payé à la mémoire de ces deux hommes distingués dans des carrières si différentes un

juste tribut d'éloges. Un coup d'œil sur les résultats géographiques du voyage de M. Caillé a terminé ce résumé constamment écouté avec intérêt.

M. JOMARD, organe de la commission chargée de rendre compte des résultats du voyage de M. *Caillé*, a été écouté avec l'attention la plus vive et la plus soutenue. Après avoir exposé en détail tous les motifs qui ont déterminé la conviction de la commission, et notamment l'accord qui existe entre les récits du voyageur et ceux de ses devanciers les plus exacts et les plus dignes de foi; après avoir annoncé que son journal renfermait un itinéraire suivi sans interruption, depuis le Rio-Nunêz jusqu'à Tanger, le rapporteur a donné un aperçu des résultats du voyage, suffisant pour faire naître la curiosité de l'auditoire, mais non pour la satisfaire: il s'est attaché à faire l'énumération des principaux lieux qu'a visités notre compatriote pendant 17 mois, sur une étendue de 4000 milles environ. Ce rapport a été vivement applaudi, et conformément aux conclusions de la commission M. Caillé est venu recevoir des mains de M. le président la récompense offerte à son généreux dévouement, c'est-à-dire le produit d'une souscription ouverte par la Société en faveur de celui qui aurait réussi à pénétrer à Tomboctou par la voie de la Sénégambie, et à fournir une description de cette ville.

Après M. Jomard, est venu M. *Pacho* qui a lu l'extrait d'un ouvrage inédit sur les peuples nomades anciens et modernes. Cet extrait est écrit avec originalité et grâce comme tout ce qui est parti de la plume de cet élégant écrivain, dont nous avons à déplorer la perte prématurée. Son objet est de réfuter les idées que Volney a émises sur le contraste que présentent les mœurs des peuplades sauvages de l'Amérique avec celles des Arabes Scénites.

La lecture du compte des recettes et dépenses a suivi immédiatement cette communication intéressante. On a ensuite procédé au dévouement du scrutin, ouvert au commencement de la séance, pour le remplacement de M. le comte *Andréossy* dans la commission centrale. M. le baron ROGER a obtenu la majorité des suffrages, dont quelques-uns ont été portés sur MM. *Gautier d'Arc* et *César Moreau*. *Al. B. B.*

Cours de Céphalologie.— M. le docteur FOSSATI, l'aîné, et le suppléant de Gall pour les cours que le savant docteur faisait à Paris, sur la physiologie du cerveau, ouvrira prochainement, avec l'autorisation de l'Université, des leçons qui seront la continuation de l'enseignement de l'illustre professeur. — Ces leçons auront lieu le lundi et le vendredi de chaque semaine, à une

heure, rue St.-Marc, n° 10. — On s'inscrit chez M. FOSSAT, rue d'Artois, n° 7, et chez M. Béchot jeune, libraire. Le prix fixé pour les trente leçons dont se composera ce cours est de 50 fr.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation de *l'Isabelle de Bavière*, tragédie en cinq actes, par M. DE LAMOTTE LANGON. (Samedi 10 janvier.) — Cette époque de nos annales, où deux factions se disputaient le pouvoir qui s'échappait des mains débiles du malheureux Charles VI; où la folie d'un roi, la perversité d'une reine, le fanatisme des prêtres, l'ambition des grands vassaux, l'ignorance du peuple, les fureurs enfin et les calamités de tous, firent, pendant si long-tems, du royaume, et particulièrement de Paris, un théâtre de violences, d'assassinats et de deuil, cette époque, disons-nous, porte avec elle quelque chose d'original et de caractéristique; elle apparaît à nos souvenirs enveloppée de couleurs sanglantes et sinistres qui, sans doute, la rendent propres à la tragédie. Toutefois ces sujets, où l'horreur abonde, produisent rarement des chefs-d'œuvre; ils tentent la médiocrité, et il n'appartient qu'à des mains habiles de les traiter avec ce discernement qu'ils exigent peut-être plus que d'autres. Depuis un petit nombre d'années *Isabelle de Bavière* est la quatrième tragédie tirée des querelles des Armagnacs et des Bourguignons; nous avons parlé, dans le tems, de *Jean-sans-Peur*, de M. LIADIÈRES, joué à l'Odéon; de *Charles VI*, de M. DELAVILLE, représenté au Théâtre Français; et de la *Démence de Charles VI*, de M. LEMERCIER, que la censure n'a laissé jouer nulle part. Il nous reste donc peu de choses à dire de ce sujet. Le poète a peint Isabelle infidèle à son époux, et non moins coupable envers la France, qu'elle veut livrer à l'étranger; passant tour à tour, au gré de ses passions et de son ambition, du duc d'Orléans au duc de Bourgogne; offrant alternativement le pouvoir à chacun d'eux, à condition qu'il tuera l'autre, et dédaignée enfin du Bourguignon lorsque, par le meurtre du duc d'Orléans, il se voit maître de la France. Il n'y a rien pour l'intérêt dans ces odieuses intrigues. Charles VI, que l'auteur ne nous montre que dans ses momens lucides, est bien moins touchant que lorsqu'on le voit en proie à son funeste mal, éclairé, par intervalles, des lueurs d'une raison qui augmente son infortune, en lui en dévoilant toute la profondeur. M. de Lamotte-Langon a cherché à concentrer l'intérêt sur Valentine, épouse délaissée du duc d'Orléans, l'objet de la jalousie

et des fureurs d'Isabelle. Pour rappeler à elle un époux qu'elle adore, cette triste princesse va consulter un sorcier nommé Asper, qui lui donne un philtre pour le duc d'Orléans et une robe pour Isabelle; au moyen de ces objets magiques, Valentine rompra une chaîne funeste, et retrouvera l'amour du duc d'Orléans. Mais Asper, qui est l'âme damnée d'Isabelle, saisit cette occasion de perdre la duchesse d'Orléans, et il vient dans son propre palais, en présence de son époux, de la reine et du duc de Bourgogne, l'accuser de lui avoir demandé du poison pour se défaire de son époux et de la reine. Cette scène, l'une de celles sans doute sur lesquelles l'auteur comptait, n'a produit aucun effet, parce que l'exécution en est très-défectueuse. Valentine, étourdie du coup qu'on lui porte, se trouble, et ne dit pas un mot pour sa défense. Le duc d'Orléans, indécis entre l'innocence de sa femme et la calomnie de la reine, ne sait plus que dire; le duc de Bourgogne, seul, accuse le sorcier d'imposture, et malgré Isabelle, qui veut faire juger Valentine par la cour des pairs, il invoque le jugement de Dieu, se déclare, on ne sait pourquoi, le champion de Valentine, et jette son gant pour gage d'un combat, qui n'a pas lieu; car on apprend bientôt que le sorcier, empoisonné par Isabelle, a tout révélé avant de mourir. L'auteur n'a point mesuré ses forces en voulant donner à son drame ce caractère de nouveauté, ce ton de naïveté locale, cette originalité de couleur qui sont le privilège du génie, aidé de l'expérience. Il y a dans la pièce beaucoup de pompe et de mouvement, mais tout ce fracas est employé sans art. Il introduit le peuple divisé en factions; mais ces deux bandes, qui parlent ensemble et qu'on entend à peine, ne disent que des choses sans effet. Une veuve et des enfans en deuil, qui, tout couverts du sang d'un époux et d'un père, viennent demander vengeance, ne sont pas même pathétiques. Enfin le cordelier Petit, personnage historique, qui conseille le meurtre d'un prince que le pape a déclaré hérétique, et qui bénit l'assassinat comme un acte méritoire, au lieu d'inspirer la profonde horreur dont il devait pénétrer l'assemblée, n'est parvenu qu'à la faire rire. C'est que ce moine n'est qu'un hypocrite goguenard, au lieu d'être un fanatique passionné, comme le voulaient et la vérité des mœurs et l'intérêt dramatique. Ce personnage pouvait être original; le poète a failli dans l'exécution, mais il faut du moins lui savoir gré de la conception, qui était hardie. Nous n'en dirons pas autant de cette Marcelle, pèlerine arrivant de Jérusalem, avec une espèce de fureur

prophétique, qui lui fait deviner toutes les catastrophes. Si cette inspiration, qui blesse le sens commun, était du moins rachetée par quelque effet, on ne le reprocherait pas à l'auteur; mais elle ne sert ici qu'à détruire tout intérêt de curiosité, en prévenant le spectateur de tout ce qui va arriver. L'admirable création de la Cassandre d'Eschyle, si heureusement introduite dans l'*Agamemnon* de M. Lemercier, est un modèle qu'il ne faut pas imiter légèrement. Plus est frappante l'impression que l'on peut produire avec un moyen aussi extraordinaire que l'inspiration céleste, plus il faut d'habileté pour oser en essayer l'emploi. Il y a des beautés qui ne sont qu'à l'usage du génie. On a pu voir récemment encore le peu d'effet d'un rôle tout-à-fait semblable, la Béguine de Nivelles, dans *Marie de Brabant*. Le style poétique de M. de Lamotte-Langon n'a rien de remarquable, et il est peu propre à dissimuler les défauts d'une si faible composition. Cet auteur, connu par des ouvrages spirituels, a montré qu'il possède le talent de faire ressortir les ridicules du jour dans un roman de mœurs; peut-être fera-t-il bien de s'en tenir à ce genre, où il a obtenu du succès, plutôt que de tenter la difficile et périlleuse entreprise de ressusciter, dans un poème dramatique, les faits de nos vieilles chroniques.

— THÉÂTRE DE L'ODÉON. — Première représentation de *la Bossue, ou le jour de la majorité*, comédie en un acte et en vers, par MM. ADER et FONTAN. (Jeu*di* 8 janvier).— Zoé, jeune et jolie bossue, use largement du privilège attribué à la bosse; vive et maligne, elle lutine tout ce qui l'entoure, et Claire, sa jeune sœur, dont elle a surpris l'amour; et Alfred, qui aime Claire sans oser se déclarer; et M. Delépine, son oncle, grand orthopédiste, dont la science a échoué contre sa bosse; et la femme de chambre de la maison; et enfin M. de Beaubois, revenu de la guerre avec une jambe de moins, et qui ose cependant faire la cour à Zoé, croyant pouvoir établir une compensation entre ce qui lui manque et ce que la belle a de trop. Mais voici que l'heure de la majorité sonne, c'est une véritable péripétie; non pas dans la bosse de Zoé, qui ne diminue pas d'une ligne, mais dans son esprit, maintenant aussi doux, aussi affable qu'il était aigre et railleur. Le premier usage qu'elle fait de sa puissance de majeure est de doter Claire et de l'unir à Alfred, qu'elle n'avait tourmentés que pour les servir; car dès qu'elle s'était aperçue de l'amour qu'ils n'osaient s'avouer, elle avait adressé à sa jeune sœur, sous le nom d'Alfred, des lettres auxquelles Claire ré-

pondait de très-bonne foi ; de sorte que sans qu'Alfred s'en doutât ses affaires étaient déjà fort avancées. Quelques scènes bien faites et de jolies vers ont assuré le succès de ce petit roman, plus spirituel que vraisemblable. La pièce est bien jouée ; c'est M^{lle} Anaïs qui a osé revêtir le costume du rôle, mais elle a trouvé l'art de marier à cette bosse de circonstance sa grâce de tous les jours.

M. A.

BEAUX-ARTS.— *Diorama.*— Les auteurs de cet établissement ont fait, à l'époque de la fête du roi, une exposition extraordinaire, dans laquelle ils ont mis sous les yeux du public *l'intérieur de la cathédrale de Reims, le mont Saint-Gothard et Venise.* C'est, pour l'habitant de Paris qui ne veut pas quitter ses pénates, un moyen facile de faire un voyage d'Italie, en passant par la métropole de la Gaule belge et par la Suisse ; au fait, ces trois vues offrent une variété de lieux et d'intérêt, propre à piquer la curiosité publique : aussi l'affluence des voyageurs a-t-elle été considérable.

La cathédrale de Reims, comme la plupart des monumens de ce genre, a éprouvé de grandes vicissitudes ; bâtie, en 491, sur les ruines d'un temple païen, elle fut reconstruite, en 829, sur un plan beaucoup plus vaste ; détruite, vers le commencement du 15^e siècle, par un incendie qui réduisit en cendres une partie de la ville, elle avait été réédifiée sur le plan qui subsiste encore, grâce aux pieux efforts d'Albéric de Humbert, alors archevêque de ce siège ; mais, vers la fin du 15^e siècle, elle fut de nouveau la proie des flammes, et elle resta dans un état complet de dégradation jusqu'au sacre de Charles VIII. Ce fut ce jeune prince qui délégua, sur le revenu des greniers à sel, une somme considérable pour la réparer.

Cette église, l'une des plus belles et des plus anciennes de France, mérite un examen sérieux de la part de ceux que l'histoire des arts intéresse, et je me propose d'en parler avec les détails convenables, lorsque je rendrai compte de la livraison du recueil de M. Chapuy (1), consacrée à cette métropole. Ce n'est que par l'inspection des plans et des vues qui font l'objet de ce recueil, que l'on peut juger la disposition générale et le caractère propre à ce monument. Quant à M. BOUTON, il n'en a donné qu'une vue intérieure et même partielle ; on ne peut donc avoir qu'une idée fort incomplète, même de l'intérieur de ce monument, par le tableau exposé

(1) *Cathédrales françaises*, mesurées et dessinées par M. CHAPUY, avec un texte explicatif de M. de JOLIMONT.

au Diorama. Pour bien juger cet intérieur, il faudrait que le spectateur, placé au centre de l'édifice, pût, de là, promener ses regards autour de lui; c'est ce que l'on fait au *Néorama*.

Il n'en est pas de même des vues pittoresques, lorsque le lieu est bien choisi. Là, ce que l'on voit est complet en soi, et ne laisse pas le regret de ne connaître que la partie d'un tout. Ainsi, devant le tableau qui représente *le Saint-Gothard*, dû au pinceau de M. DAGUERRE, on regarde avec un plaisir qui n'est pas exempt d'une certaine émotion, ces deux hautes murailles de rochers dont le sommet se perd dans les nues, et sur le penchant de l'une desquelles la main de l'homme a taillé un chemin. Séparées l'une de l'autre par un torrent qui coule au fond d'un précipice, et que l'œil craint de mesurer, il semble que tout accès de l'un à l'autre côté soit impossible; mais le génie de l'homme se montre encore ici dans toute son audace, et un pont auquel on a donné le nom de *Pont-du-Diable*, comme si le diable seul avait pu être tenté de se frayer une route au-dessus des abîmes, permet au voyageur curieux de franchir l'espace et de suivre sa route. A l'extrémité de ces deux longues murailles de rochers, on aperçoit dans les airs les neiges éternelles du mont Saint-Gothard qui s'est abaissé sous les pas de deux grands hommes: Charlemagne et Napoléon. Cette vue, très-pittoresque, est d'une exécution bien supérieure à celle de la cathédrale de Reims, et surtout d'un intérêt bien plus puissant.

Si, maintenant, nous descendons dans les plaines fertiles de la Lombardie, nous allons, en suivant les bords charmans des lacs, jouir d'une autre vue, celle de *Venise*.

Il est digne de remarque que cette république dut la perte de son indépendance à la nation qui appelait les autres peuples à la liberté. Depuis cette époque, le lion de Saint-Marc a été successivement remplacé par le drapeau tricolore et l'aigle autrichienne; et, comme la perte de l'indépendance, le plus grand malheur qu'une nation puisse éprouver, est toujours une cause inévitable et prompt de dégénérescence, Venise voit ses rues et ses canaux déserts, sa prospérité s'évanouir, et la mer la menacer de reconquérir le sol qui lui a été ravi. Hâtons-nous donc de la visiter, avant que ses monumens ne soient engloutis par les flots.

Le peintre a pris son point de vue du quai des Esclavons; à droite est la prison d'État, séparée du palais du doge par un canal; mais, au premier étage, il existe un pont de communication, inaperçu des spectateurs; c'est *le pont des soupirs*, par où les prisonniers d'État passaient pour aller des salles du tri-

bunal des inquisiteurs dans cette prison redoutable, dernier séjour des malheureux qui y étaient entrés : la sérénissime république promettait tout à ses citoyens, excepté de porter un regard indiscret sur la marche de son gouvernement.

Le palais ducal est un monument greco-mauresque, fort remarquable à tous égards, et auquel rien ne peut être comparé. Au-delà sont les deux colonnes qui portent : l'une, la statue de saint Théodore; et l'autre, le lion ailé que l'on a vu sur la place des Invalides; ces deux colonnes terminent l'extrémité de *la Piazzetta*, bordée, du côté opposé au palais ducal, par la bibliothèque, chef-d'œuvre de Sansorino, et que les plus célèbres peintres vénitiens ont enrichi de leurs productions. En face, on voit l'extrémité du grand canal; à gauche, la douane; puis, de l'autre côté du canal de *la Giudecca*, se détache, sur un ciel orageux que colorent les premiers feux du soleil, le dôme du *Redentore*.

Tout cet ensemble est riche, curieux, pittoresque, mais il manque de couleur locale; on n'a jamais vu à Venise un ciel tel que celui que M. Bouton a représenté; le château ducal est le seul monument dont l'aspect ait de la vérité; tous les autres sont décolorés : les parties lumineuses ne sont pas assez claires et les ombres ne sont pas assez vigoureuses; il en résulte que le tableau manque de ressort, et surtout de vérité d'effet dans plusieurs parties. Je soupçonne que M. Bouton n'a pas été à Venise, et qu'il a copié, en l'étendant et en y ajoutant quelques détails, une des vues du Canaletto. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que le costume de plusieurs personnages n'appartient ni à Venise, ni au littoral. P. A. C.

— *Médaille frappée à la mémoire du docteur GALL.* — M. BARRE, artiste distingué et l'un des amis du célèbre physiologiste, est l'auteur de cette médaille, qui a 52 lignes de module et qui porte sur l'exergue : *François-Joseph GALL*; sur le revers, une couronne de laurier au milieu de laquelle on lit : *Au créateur de la physiologie du cerveau*; et au dehors : *Né à Tiefenbrunn, Grand-Duché de Bade, en 1758; mort à Paris en 1828.* M. Barre, qui avait préparé, l'année dernière, le portrait de Gall d'après nature, a su conserver dans cette médaille la physionomie et les plus petits détails de la tête du philosophe. C'est la seconde médaille qu'il exécute sur ce sujet; la première avait été faite, en 1822, pour M. le comte *Potocky*. Nous avons dans le tems donné de justes éloges à cet ouvrage; nous devons dire que celui-ci est plus parfait encore. Cette médaille se vend 5 fr.

Fossati. D. M.

NÉCROLOGIE.

— LE COMMANDEUR DE NIEUPORT. — *Charles-François le Prud'homme d'HAILLY*, vicomte DE NIEUPORT, issu d'une ancienne famille de Flandre, naquit à Paris, où sa famille avait été amenée par suite d'événemens politiques, le 15 janvier 1746. L'étude qui eut le plus d'attrait pour lui fut celle des mathématiques. Ce penchant le porta à choisir l'arme du génie ; il l'abandonna pour aller faire ses caravanes à Malte, et obtint plus tard, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la commanderie de Vaillampont, près de Nivelles. La révolution, en le dépoùillant de sa fortune, lui rendit ses livres plus chers. Revenu avec plus d'ardeur que jamais aux mathématiques, il joignit au titre de membre de l'ancienne Académie, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse, celui de correspondant de l'Institut de France. Le roi des Pays-Bas lui donna la croix du Lion de Belgique avec la clef de chambellan, et ses concitoyens le députèrent aux États-Généraux. M. de Nieuport, que ses malheurs personnels avaient un peu brouillé avec des idées politiques qui, pour être sorties de nos commotions sociales, n'en sont pas moins destinées à en empêcher le retour, était cependant plein de franchise dans la défense de ce qu'il croyait la vérité. Cette vérité, cependant, il la cherchait partout, même avec brusquerie, et s'il eut quelques torts scientifiques, c'est d'avoir cru qu'elle n'existait effectivement que dans les chiffres. Malgré sa partialité pour ses occupations favorites, il cultivait les lettres tout en les méprisant. C'est au même âge que Caton qu'il se mit à étudier le grec. Sa vieillesse était mâle et belle, et il s'éteignit le 20 août 1828, sans douleur et sans crainte. La liste de ses ouvrages se trouve dans le IV vol. des *Nouv. Mém. de l'Académie de Bruxelles*.

DE REIFFENBERG.

— BONINGTON. — *Richard Parkes*, né le 25 octobre 1801, au village d'Arnold, près de Nottingham, jeune artiste qui donnait les plus grandes espérances, montra, dès son enfance, un penchant décidé pour les beaux-arts. On dit qu'à l'âge de trois ans, il esquissait déjà tous les objets qui venaient frapper son imagination ; à sept ans ses dessins surprenaient par l'exactitude de l'imitation et la délicatesse de l'exécution. Son père, assez habile paysagiste, surveillait avec sollicitude ses premiers essais. Il l'emmena à Paris dès qu'il eut atteint sa quinzième année, et le jeune Bonington, admis au Louvre, étudia avec ardeur les écoles italienne et flamande, et fit de

rapides progrès ; il s'attachait surtout à retracer des sujets de marine, des scènes de matelots. Devenu l'élève de M. Gros, il fit quelques dessins, dont l'un représentait un marché de poissons, avec plusieurs groupes de figures, qui attirèrent l'attention et furent aussitôt achetés.

Ce fut à l'exposition de 1826, dans la Galerie britannique, qu'il se fit connaître pour la première fois en Angleterre ; ses deux vues, prises sur les côtes de la mer, furent remarquées et mises au-dessus de tous les tableaux du même genre. Elles décelaient une connaissance de l'art de grouper, du coloris de la perspective et surtout des effets de la lumière du soleil, qui aurait fait honneur à des maîtres plus exercés. M. Bonington fit un voyage en Italie et en rapporta plusieurs tableaux remarquables ; l'un représentait le palais ducal de Venise ; l'autre, le grand canal avec l'église de la *Vierge du salut* : ils furent exposés au Louvre il y a un an, puis à l'Académie royale de Londres, avec un portrait de Henri III de France, et une scène de rivage, dignes de grands éloges bien que d'un style différent.

Les productions du jeune artiste se trouvent aujourd'hui répandues dans les galeries particulières du duc de *Bedford*, du marquis de *Lansdowne*, de M. *Vernon*, etc. Son dernier tableau fut exécuté au mois de mai dernier : ce sont deux figures de femmes au milieu d'un paysage délicieux ; la gravure de ce charmant ouvrage a paru dans l'*Anniversary*, l'un des jolis almanachs anglais pour 1829.

La réputation naissante de Bonington le fit charger de commandes nombreuses ; l'excès du travail attaqua ses nerfs, et en moins de quatre mois une consommation rapide le conduisit au tombeau. Il fit le voyage de Paris à Londres, pour consulter M. *St.-John Long* qui prétendait avoir découvert un nouveau mode de traitement pour les affections de poitrine et qui ne put le guérir. Le malheureux jeune homme expira le 25 septembre, à la fleur de l'âge et du talent. Les artistes les plus distingués de la Grande-Bretagne, sir *Thomas Lawrence*, M. *Howard*, M. *Robson*, et de nombreux amis ont accompagné sa dépouille mortelle à la chapelle *St.-James*, à Pentonville, où elle a été déposée. LAMST.

— *Frédéric SCHLEGEL*, qui n'était allé à Dresde que pour faire un cours de philosophie-pratique, qu'il avait en effet commencé avec un grand succès, vient de mourir dans cette ville, d'un coup d'apoplexie, le 12 janvier, à l'âge de 56 ans. Il appartenait à une famille remarquable par ses talens littéraires ; son père, un des chefs du clergé d'Hanovre, s'est fait une réputation

par ses sermons et par ses poésies ; son oncle , mort en Danemarck , est le premier poète tragique que la littérature allemande ait vu naître ; enfin son frère , Auguste-Guillaume Schlegel , est assez connu en France par son cours de littérature dramatique : les Allemands l'estiment sous beaucoup d'autres rapports. Ce qu'il y a de remarquable , c'est que les deux frères , que l'on regarde en France comme des champions outrés du romantisme , avaient fait d'excellentes études classiques , et ont déployé dans leurs ouvrages une érudition et un enthousiasme pour l'antiquité qui ne s'accordent guère avec le goût exclusif du romantique qu'on leur attribue sur la foi de quelques feuilletons.

Frédéric Schlegel avait été destiné par ses parens au commerce ; mais il se sentit si peu de penchant pour cet état , qu'il abandonna le comptoir pour aller étudier à Gœttingue. Après s'être essayé dans quelques recueils périodiques , et surtout dans le *Lycee des beaux-arts* , publié à Berlin en 1797 , où il donna plusieurs morceaux sur divers auteurs anciens et modernes , il débuta par un ouvrage remarquable intitulé : *Les Grecs et les Romains* , qui fut suivi d'un autre , sur *la Poésie de ces deux peuples de l'antiquité* : les productions de leur imagination y sont parfaitement caractérisées ; on voit que l'auteur avait fait une étude profonde du génie poétique des tems anciens. Quiconque juge ainsi l'antiquité mérite le titre de classique ; mais il est vrai que , dans cet ouvrage , on trouve une discussion , peut-être la première de ce genre , sur la différence entre le génie classique des anciens et le génie romantique du moyen âge. C'est depuis Schlegel que cette différence a été fréquemment le sujet des débats littéraires. Quant à cet auteur , il n'était pas exclusif ; il admirait le génie sous quelque forme qu'il se présentât dans la poésie des peuples. Malheureusement Schlegel n'avait pas la persévérance nécessaire pour épuiser une matière , ni pour achever un grand travail ; presque tous ses ouvrages sont restés incomplets : c'est ainsi que son traité sur la poésie des Grecs et des Romains n'est réellement qu'un fragment. Il entreprit un roman , *Lucinde* , dans lequel l'amour platonique est peint avec exaltation ; il en est resté au premier volume. L'amour platonique a toujours prêté aux plaisanteries ; on ne les épargna pas au roman de *Lucinde* : peut-être découragèrent-elles l'auteur.

Dans *l'Athénée* , journal publié par son frère , et dans *l'Almanach des Muses* , publié par Tieck , il se montra habile poète. Quelques morceaux qu'il y inséra , tels que *Hercule Musagète* et *le Soleil couchant* , firent sensation ; à l'ini-

tation des tragédies anciennes il composa la tragédie d'*Alarcos*, qui fut jouée à Berlin et à Weimar, mais qui ne put contenter la foule du public. Ayant épousé la fille du célèbre *Mendelsohn*, Israélite philosophe, il fit profession avec elle, à Cologne, de la foi catholique, et vint ensuite à Paris, où l'auteur de cet article le connut en 1804. Schlegel y fit à un petit cercle un cours de philosophie, s'adonna à l'étude des langues orientales, surtout du sanscrit, pour lequel on avait alors peu de secours, fit des extraits et des imitations des anciens poèmes français sur la chevalerie, et commença un ouvrage périodique sous le titre d'*Europe*, dont il ne publia pourtant que quatre cahiers. De retour en Allemagne, il fit paraître un *Almanach poétique*, où l'on remarque un morceau sur *l'architecture gothique*, et un poème de *Roland*, divisé en romances, à la manière des poésies chevaleresques du moyen âge. Son ouvrage sur *la langue et la sagesse des Indiens* (1808) laissa beaucoup à désirer sous le rapport philologique; mais il servit à attirer davantage l'attention des savans sur le sanscrit.

Voulant consulter à Vienne des matériaux inédits sur Charles-Quint, héros d'un drame qu'il projetait, il fut gagné, à ce qu'il paraît, dans cette capitale, par des ministres qui jugèrent qu'un écrivain aussi distingué, et estimé par les Allemands, pourrait être un bon auxiliaire pour séduire l'opinion publique en faveur de l'Autriche. On donna au poète le titre pompeux de secrétaire aulique impérial, on l'envoya au quartier-général de l'armée, et on lui fit composer des proclamations : singulière occupation pour un homme qui jusqu'alors avait vécu dans le monde classique et romantique ! Après la guerre, il fit à Vienne des cours d'histoire et de littérature; mais un esprit libre comme le sien devait se trouver à l'étroit entre la censure impériale et le clergé. Quand la guerre recommença, le prince de Metternich tira de nouveau le pauvre poète de son cabinet d'études, et lui imposa l'obligation de composer des pamphlets politiques en faveur de l'Autriche. Schlegel fit ce qu'il put : par reconnaissance la cour d'Autriche l'anoblit : c'est la coutume de cette cour de tirer de la classe bourgeoise tous ceux qui marquent par de grands talens, et de les placer dans la classe des nobles, comme si la bourgeoisie ne pouvait donner aucune illustration. Devenu fonctionnaire autrichien et publiciste de la cour, Schlegel fut à peu près perdu pour les lettres. Quand la cour de Vienne eut atteint le but qu'elle s'était proposé par la guerre de 1815 et de 1814, elle n'eut plus rien

à dire à la nation ; la mission de Schlegel se trouva finie , et il dut rentrer dans une sorte d'obscurité.

Il s'est encore livré aux travaux littéraires depuis ce tems ; mais sa plus belle époque était passée , et il a peu marqué depuis lors sur le théâtre littéraire de l'Allemagne. Le cours de philosophie qu'il faisait à Dresde était tellement empreint de mysticisme , qu'il en devenait presque inintelligible ; c'était le langage d'un converti exalté et illuminé. On attribue avec raison aux deux frères Schlegel une grande influence sur leurs contemporains ; tous deux ont ramené le goût public à l'étude du beau chez les anciens et les modernes. Les œuvres de Frédéric Schlegel sont restées à peu près inconnues en France ; on peut les recommander aux poètes , surtout comme d'excellens sujets d'étude. D-c.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS -

DANS LE CAHIER DE JANVIER 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Des conséquences de la guerre dans le Levant. | Pages |
| <i>J.-C.-L. de Sismoudi.</i> | 5 |
| 2. Considérations sur la réforme commerciale en Angleterre et en France. | <i>Adolphe Blanqui.</i> 51 |
| 3. De la situation de l'art dramatique en France. | © 45 |

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

- | | |
|--|-----------------------|
| 4. Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia. | |
| <i>Depping.</i> | 65 |
| 5. Œuvres de Machiavel, traduites par J.-V. Périers. <i>M. Avenel.</i> | 81 |
| 6. Œuvres du Chancelier de L'Hospital (second article). | |
| <i>Dupin aîné.</i> | 106 |
| 7. Histoire de l'École polytechnique, par A. Fourcy. | |
| <i>Adolphe Gondinet.</i> | 128 |
| 8. Histoire de Michel Lambert. | <i>J.-B.-S.</i> 154 |
| 9. Poésies par A. Bignan. | <i>Villenave.</i> 162 |

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 119 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 2.	168
EUROPE. — Grande-Bretagne, 14.	170
— Russie, 7.	177
— Allemagne, 9, dont 5 ouvrages périodiques.	181
— Suisse, 5.	190
— Italie, 11, dont 1 ouvrage périodique.	194
— Grèce, 1 ouvrage périodique.	200
— Pays-Bas, 8, dont 1 ouvrage périodique.	<i>ibid</i>
FRANCE, 64, savoir : Sciences physiques et naturelles, 16.	207
— Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 16.	224
— Littérature, 26.	257
— Beaux-arts, 5	262
— Ouvrages périodiques, 2.	265
— Livres en langues étrangères, imprimés en France, 1	267

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — <i>Amérique septentrionale. États-Unis. Washington :</i> Progrès des fabriques dans les États du Sud. — <i>Louisiane :</i> Opinion de M. <i>Livingston</i> sur l'ouvrage de M. <i>Lucas</i> ; Progrès de la législation criminelle dans cet État.	268
ASIE. — <i>Indes-Orientales :</i> Statistique des nouvelles provinces britanniques dans l'Inde au delà du Gange.	271

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — Nouvelle invention pour faciliter la navi- gation des bateaux à vapeur sur les canaux. — Publications prochaines.	272
RUSSIE. — Navigation intérieure : Jonction du Volga avec la Moskwa : Projet de jonction entre le Volga et la Dvina occi- dentale. — <i>Tiflis</i> : Nouveau journal.	275
ITALIE. — <i>Florence</i> : Direction des aérostats. — <i>Nice</i> : Extrait d'une lettre de l'un de nos collaborateurs. — <i>Naples</i> : No- minations académiques.	275
ESPAGNE. — <i>Madrid</i> : Académie royale d'histoire.	277
PAYS-BAS. — <i>Bruxelles</i> : Tremblemens de terre; Académie royale des sciences et belles-lettres.	278
FRANCE. — <i>Amiens</i> (Somme) : Enseignement mutuel dans le département de la Somme.	280
PARIS. — <i>Institut</i> : Académie des sciences : Séances du 8 au 29 décembre 1828. — Société de géographie : Séance annuelle. — Cours de céphalalogie. — <i>Théâtres. Théâtre Français</i> : 1. ^{re} repré- sentation d' <i>Isabelle de Bavière</i> , tragédie. <i>Théâtre de l'Odéon</i> : 1. ^{re} représentation de <i>la Bossue</i> , comédie. — <i>Beaux-Arts</i> : Diorama : Médaille en l'honneur du docteur Gall.	281
NÉCROLOGIE. — Le commandeur de Nieuport (Pays-Bas); Bo- nington (Angleterre); Frédéric Schlegel (Allemagne).	298

AVIS AUX AMATEURS DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à M. SÉDILLOT, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

AUX ACADÉMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES de tous les pays.

LES ACADÉMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages, nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

AUX ÉDITEURS DES RECUEILS PÉRIODIQUES EN ANGLETERRE.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs numéros à M. ROLANDI, à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, qui leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1828 inclusivement.

AUX LIBRAIRES ET AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE.

M. ZIRGÈS, libraire à Leipzig, et M. G. PIATTI, libraire à Florence, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne et en Italie, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désireront faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES chez lesquels on souscrit dans les PAYS ÉTRANGERS.

Amsterdam, Delachaux.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerlander.
Berlin, Schlosinger.
Berne, Clias; — Bourgdorfer.
Breslau, Keygel.
Bruzelles, Dujardin-Sailly; —
 Demat; — Brest van Kempen;
 Horgnies-Rénié.
Florence, Piatti. — Vieussaux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; —
 Schaeffer; — Brænnér.
Gand, Vandenberghe et fils.
Genève, Cherbuliez; — Barbezat
 et Delarue.
La Haye, les frères Langenhuisen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zirges.
Liege, Desoer. — Colardin.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi. — Dulau et
 C^{ie}; — Treuttel et Wurtz; —
 Bossange, Barthez, Lowell et C^{ie}.

Madrid, Dennée; — Peres.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Giegler; Vismara; Bocca.
Mons, Le Roux.
Moscou, Gautier; — Riss père et fils.
Naples, Borel; — Marotta et
 Waspandock.
New-York (États-Unis), Thoismier-
 Desplaces; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; —
 A. L. Boismare.
Palermé (Sicile), Pedonne et Mu-
 ratori; — Beuf (Ch.).
Pétersbourg, F. Bellizard et C^{ie}; —
 Graeff; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et Tubingue, Gotta.
Tôdt, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg.
Vienné (Autriche), Gérold; —
 Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Île-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thouacq, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent
 être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on
 désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits des-
 tinés à être insérés dans ce Recueil.

A LA GALERIE DE BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTET ET WURTZ, rue de Bourbon, n° 17;

REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 53;

Charles BÉCHET, libraire-corrigeur, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Touraon, n° 6;

ROBERT, rue Hautefeuille, n° 13;

A. BARDQUIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTMIEU, LA TENTE, CABINET LITTÉRAIRE,
 au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20 BERNERS-STREET, Oxford-street;
 TREUTTET ET WURTZ; BOSSANGE; DULAU ET C^{ie}.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez Sédillot, rue
 d'Enfer, n° 18.



REVUE ENCYCLOPÉDIQUE;

OU

ANALYSE RAISONNÉE DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1^o Pour les *Sciences physiques et mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. CH. DUPIN, GIRARD, NAVIER, de l'Institut; J. J. BAUDE, DUBRUNFAUT, DISSARD, FERRY, FRANÇOEUR, A. GONDINET; D. LABDNER, de Londres; A. MICHELOT, DE MONTGÉRY, MOREAU DE JONNES, QUÉTELET, T. RICHARD, WARREN, etc.

2^o Pour les *Sciences naturelles* : MM. FLOURENS, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut; BOBY DE SAINT-VINCENT, correspondant de l'Institut; MATHIEU BONAFOUS, de Turin; B. GAILLON, de Dieppe; ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, etc.

3^o Pour les *Sciences médicales* : MM. DAMIRON, G.-T. DOIN, AMÉDÉE DUPAL, FOSSATI, GASC, GERSON, de Hambourg; DE KIRCKHOFF, d'Arvers; RIGOLLOT fils, d'Amiens, etc.

4^o Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques* : MM. M. A. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*; ADOLPHE BLANQUI, ALEX. DE LA BÔRDE, JOMARD, de l'Institut; M. AVERNÉ, BARRIÉ DU BOCAGE fils, BENJAMIN CONSTANT, CHARLES COMTE, DEPPING, DUFAY, DUNOYER, GUIGNIAUT, A. JAUBERT, J. LABOUDÉRIE, ALEX. LANETH, LANJUNAIS fils, P. LAMÉ, LESŒUR-MERLIN, MASSIAS, ALBERT MONTMONT, EUSÈRE SALVERTE, J.-B. SAY; SIMONDE DE SISMONDI, de Genève; WABENKÖNIG, de Liège, etc.; DUPIN aîné; BERVILLE, BOUCHENNE-LEFÈVRE, CH. RENOUARD, TAILLANDIER, avocats, etc.

5^o Pour la *Littérature française et étrangère, la Bibliographie, l'Archéologie* et les *Beaux-Arts* : MM. ANDRIEUX, AMAURY-DUVAL, EMÉRIC DAVID, LEMERCIER, de SÈGUR, de l'Institut; ANDRIEUX, de Limoges; M^{me} L.-SW. BELLOC; MM. J.-P. BRÉS, BURNOUR fils, CHACVET; P.-A. COUPIN, FR. DEGBORGE, DUMBSAN; ED. GAUTIER-D'ARC; PH. GOLBÉRY, correspondant de l'Institut; LÉON HALEVY, HENRICHS, E. HÉREAU, AUGUSTE JULLIEN fils, BERNARD JULLIEN; KALVOS, de Zante; ADRIEN-LAFASCÉ, J. V. LECLERC, A. MARUL, D. P. MENDIBIL; MONNARD, de Lausanne; G. PAGANEL, H. PATIN, PONGERVILLE, DE REIFFENBERG; DE ROCJOUX; DE STASSANT, de Bruxelles; FR. SALPI, M. SCRINAS, SCHRITZLER, LÉON THIESSE, P. F. TISSOT, VIGUIER, VILLENAVE, etc.

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Chez SÉDILLOT, LIBRAIRE, RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N° 18 ;

Et chez ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 25.

FÉVRIER 1829.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, chez SÉDILLOT, au *Bureau central d'abonnement et d'expédition* indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23 ;

A LA GALERIE DE BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60 ;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6.

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an ;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	55	30
A l'étranger.	60	34
En Angleterre.	75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au *Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18*. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une *Table des matières alphabétique et analytique*, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1^{er} cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, AU BUREAU CENTRAL, les collections des années 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 et 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la *Revue Encyclopédique* est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'*Annuaire scientifique et littéraire*, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de temps inscrite sur le titre.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

ou

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DES ARTS QUI S'OCCUPENT DE L'ÉDUCATION DE NOS FACULTÉS
INTELLECTUELLES (1).

Quelle est la force secrète qui nous rend capables de sentir, de percevoir, de comparer, de juger, de raisonner, de nous souvenir? Comment ces fonctions immatérielles peuvent-elles s'accomplir par l'intermédiaire d'organes matériels? Ces organes agissent-ils par eux-mêmes, ou cèdent-ils à l'impulsion d'une force particulière et distincte d'eux? Faut-il dire avec certains physiologistes que le cerveau pense, comme

(1) Le morceau qu'on va lire est extrait d'un ouvrage inédit de M. DUNOYER, dont nous avons donné déjà des fragmens à nos lecteurs. (Voy. *Rev. Enc.*, juin 1828, p. 580 et suiv., le Mémoire intitulé : *Des arts qui ont pour objet la culture et le perfectionnement de notre nature physique.*)

N. du R.

ils disent que l'estomac digère, parce que telle est la loi de son organisation, parce que cela est dans sa nature; ou bien, avec les psychologues, faut-il admettre que, par eux-mêmes, les organes encéphaliques sont destitués de toute force, et qu'il existe, sous le nom d'*esprit*, d'*âme*, un être d'une nature particulière dont ils ne sont que les instrumens? Voilà un problème que tous nos moyens naturels d'investigation ne nous offrent aucun moyen de résoudre, mais dont, heureusement, nous n'avons ici aucun besoin de donner la solution.

Quoi qu'il en soit, en effet, de l'hypothèse des matérialistes, ou de celle des spiritualistes; que le système nerveux exécute ses fonctions en vertu d'une force qui lui est propre, ou bien qu'il soit l'instrument passif d'un agent immatériel dont il reçoit l'impulsion; toujours est-il qu'il nous est absolument impossible de sentir sans le secours des nerfs; que notre intelligence ne fait aucune opération que par l'intermédiaire de l'encéphale; qu'elle paraît se proportionner, dans tous les individus, au plus ou moins de perfection de cet appareil; qu'elle se développe avec lui; qu'elle se dérange quand il s'altère; qu'elle s'affaiblit quand il se dégrade; que tout ce qui influe sur le cerveau agit sur l'intelligence; que tout ce qui le trouble la trouble; qu'elle sommeille quand il dort; qu'elle déraisonne quand il est ivre; qu'elle cesse subitement d'agir lorsqu'en le comprimant on neutralise son action; qu'elle se ranime et renaît sitôt que la compression cesse; enfin, qu'elle dépend de lui pour toutes ses manifestations, pour tous ses actes, et qu'elle le suit invariablement dans toutes ses variations.

Le seul moyen que nous ayons de perfectionner l'intelligence, c'est donc d'agir sur les instrumens par l'intermédiaire desquels l'intelligence s'exerce; et c'est proprement à cela que se consacrent les hautes industries dont l'intelligence est l'objet; c'est en cela que leur nature consiste. Elles diffèrent de celles qui travaillent sur le corps de l'homme, seulement sous ce rapport qu'elles s'exercent sur des appareils différens;

que les premières agissent sur les organes de la locomotion, tandis que celles-ci agissent sur l'organe qui leur donne le mouvement, sur l'encéphale. Du reste, elles agissent sur le cerveau, absolument de la même façon que la gymnastique sur les membres, c'est-à-dire, en l'exerçant, en le faisant agir : c'est une véritable gymnastique cérébrale.

L'encéphale, en effet, est aussi susceptible d'éducation que tous les organes du corps sur lesquels s'étend son empire, que l'organe de la voix, que les doigts de la main, etc. L'exercice le modifie de la manière la plus profonde. Il lui rend faciles des actes qu'il n'exécutait d'abord qu'avec une extrême difficulté. Il lui fait acquérir de la souplesse, de la dextérité, de la force, de l'agilité, tout comme organe du corps.

A la vérité, le travail du cerveau, et en général du système nerveux, ne frappe pas la vue comme celui des muscles ; mais, quoiqu'il ne soit aucunement apparent, ce travail n'en est pas moins réel. Il est si indispensable de faire agir le cerveau pour développer ses forces, qu'un instituteur qui se bornerait à pérorer devant ses élèves, et qui les laisserait recevoir passivement ses idées, sans jamais les obliger à les rendre, à les reproduire, quelque force et quelque ordre qu'il mît d'ailleurs dans ses déductions, ne formerait que très-imparfaitement leur intelligence. Un tel instituteur ressemblerait au maître de danse qui, pour instruire ses élèves, se bornerait à décomposer sous leurs yeux chacun de ses pas, et à leur montrer la chaîne des mouvemens élémentaires dont ils seraient formés, mais sans jamais leur en faire répéter aucun. On sent qu'un tel maître ne devrait pas faire des élèves très-habiles. Eh bien ! il en serait absolument de même de l'instituteur qui se bornerait à produire devant ses disciples la série d'actes cérébraux auxquels il voudrait former leurs organes encéphaliques.

De même que le maître à danser, pour faire de bons élèves, est obligé de rompre leurs membres aux mouvemens variés dont son art se compose, de même l'instituteur est obligé d'accoutumer les organes de leur intelligence à la suite d'actes

intellectuels dont est formée chacune des sciences qu'il leur enseigne, de leur rendre ces actes et leur enchaînement familiers, de les leur faire répéter jusqu'à ce qu'ils les exécutent, comme lui, sans effort et sans fatigue (1).

Ce qu'on appelle progrès des idées, progrès des sciences, n'est autre chose, si je ne me trompe, que les progrès de l'éducation du cerveau, que l'aptitude plus grande que les organes de l'intelligence humaine acquièrent à remplir les fonctions qui leur sont propres. Une science, considérée dans l'individu qui la possède, n'est que l'aptitude de son cerveau à passer par une certaine filiation d'idées, comme l'air que sait chanter cet individu n'est que l'aptitude de son larynx à moduler une certaine suite de sons sous la direction de son encéphale; comme la danse qu'il a apprise n'est que l'aptitude des muscles de ses pieds et de ses jambes à exécuter, toujours sous la direction de son cerveau, une certaine série de mouvemens. La science est d'autant plus parfaite que le cerveau qui la possède, c'est-à-dire qui est en état de la rendre, peut observer dans ce travail un ordre plus conforme à sa propre nature et à celle des choses qu'il réfléchit, et qu'il est plus accoutumé, plus rompu à cet exercice.

Encore une fois, le propre des industries qui font leur objet de l'éducation et des perfectionnemens de l'intelligence est donc d'agir sur les instrumens matériels par l'intermédiaire desquels l'intelligence exécute ses fonctions, et de perfectionner ces instrumens par les mêmes moyens que toutes nos autres facultés, c'est-à-dire par l'action, par l'exercice.

Je n'ai point à examiner ici quelle est la partie des organes encéphaliques qui est plus spécialement affectée aux fonctions de notre faculté de connaître. Y a-t-il dans le cerveau des organes pour la science, d'autres pour l'imagination, d'autres pour les passions? Savoir, imaginer, vouloir, sont-ils des fonctions différentes d'un même organe, ou bien existe-t-il un

(1) Il est bon qu'il les fasse trotter devant lui, pour juger de leur train.
(MONTAIGNE.)

ordre particulier d'organes pour chacun de ces ordres de facultés; un ordre d'organes pour les connaissances positives, et un organe particulier pour chaque branche de connaissances; un ordre d'organes pour les arts de l'imagination, et un organe particulier pour chacun des beaux-arts; un ordre d'organes pour les affections morales, et un organe particulier pour chacun de nos penchans?

On peut consulter sur cette question, sans se promettre pourtant d'y trouver des lumières bien sûres, les derniers travaux de la physiologie. Je me contente d'observer, sans rien affirmer sur la pluralité des organes, qu'il paraît impossible de nier la pluralité des facultés; que l'esprit humain n'agit pas, quand il observe et raisonne, comme lorsqu'il crée des images fantastiques; ni, quand il s'abandonne à ses rêves, comme lorsqu'il est ému par quelque passion; que par conséquent les arts qui s'occupent de la culture de l'entendement humain peuvent le considérer sous trois grandes faces, ou, si l'on veut, qu'il peut être soumis à l'action de trois grandes classes d'industries :

Celles qui s'occupent de sa faculté de connaître ;

Celles qui se chargent de la culture de son imagination ;

Celles enfin qui ont pour objet le perfectionnement de ses habitudes morales.

Nous nous bornons, dans ce chapitre, à parler de celles qui s'exercent sur l'intelligence proprement dite, c'est-à-dire sur notre faculté de savoir.

Je n'ai pas besoin de dire à quel point ces dernières industries sont importantes. Il suffit, pour le comprendre, de considérer que nos organes extérieurs n'exécutent absolument rien que par l'impulsion et sous la direction de nos facultés intellectuelles. Ces facultés sont la base et l'âme de tous les arts. Les arts ne font jamais que rendre ce que la pensée a conçu. Le chant, la danse, le travail des mains, celui des machines, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées, depuis les plus faibles jusqu'aux plus puissantes, ne sont que

des manifestations diverses de mouvemens divers qui ont eu lieu d'abord dans le cerveau et dans les nerfs. Nos membres, au milieu de leurs évolutions les plus rapides, ne font pas un mouvement qui ne résulte d'une impulsion particulière de l'encéphale, qui ne soit l'expression distincte d'un mouvement d'une autre nature exécuté premièrement dans le système nerveux.

Sûrement il ne suffit pas d'avoir une pensée pour être en état de la produire. S'il est difficile de concevoir, il n'est guère moins difficile d'exprimer. On sait quelles peines nous avons besoin de nous donner pour accoutumer nos sens externes à rendre d'une manière convenable les mouvemens intérieurs de l'âme, ou plutôt les mouvemens de l'organe délicat et mobile au moyen duquel l'âme agit. Mais c'est surtout l'éducation de cet organe qui importe. Le bon emploi de tout le reste en dépend.

L'esprit humain est le premier moteur des arts que l'homme pratique. C'est la force qui donne l'impulsion à toutes les autres. Cette force est susceptible d'une extension prodigieuse, et lorsqu'elle est développée dans une direction conforme aux arts qu'exerce la société, elle produit des résultats qui étonnent. C'est ce qu'on a pu remarquer, à toutes les époques où l'éducation de l'intelligence a été appropriée à la nature des arts qui étaient le plus en honneur, même avant que la culture de l'esprit eût fait des progrès bien considérables. Si, dans l'antiquité et le moyen âge, par exemple, les dominateurs de profession se montraient si propres à la guerre, c'est que toutes leurs idées se rapportaient à l'exercice de l'art militaire, comme toutes leurs actions, et qu'il y avait accord parfait entre l'éducation de leur esprit et celle de leurs membres.

Il n'en est malheureusement pas de même, à l'époque de transition où nous vivons. L'éducation intellectuelle de la société n'a presque aucun rapport avec les arts que la société cultive. Tandis que la grande masse des hommes par qui ces arts sont exercés ne reçoit intellectuellement aucune culture,

ceux dont l'esprit est plus soigné n'apprennent presque rien de ce qu'ils auraient besoin de savoir pour les pratiquer avec intelligence et avec force. La plus grande partie de l'éducation intellectuelle, dans toute la race européenne, est consacrée à enseigner deux langues mortes, et à former des artistes littéraires dans le goût des Grecs et des Romains.

Je ne veux sûrement pas nier que l'étude des langues ne soit une bonne chose. Je conviendrais même, si l'on veut, que l'intelligence des langues mortes, et notamment celle du grec et du latin, n'est pas absolument dépourvue d'utilité. Tout homme qui, à la connaissance de l'art qu'il exerce, veut joindre celle de l'histoire de cet art, a sans contredit quelque intérêt à savoir ce qu'en ont écrit deux peuples chez qui la plupart des arts ont pris naissance, chez qui surtout les beaux-arts ont été cultivés avec une grande distinction; et, quoiqu'il existe des traductions de leurs ouvrages, il n'est peut-être pas indifférent pour lui de pouvoir faire ses recherches dans les auteurs originaux.

Mais, il faut le dire, au-delà de cet intérêt d'érudition, il paraît difficile de concevoir quel avantage peut offrir la connaissance des langues grecque et latine. Considérée comme moyen direct d'instruction, elle est d'un intérêt bien inférieur à celle des langues que nous parlons. Il est plusieurs des langues vivantes de l'Europe dans lesquelles on trouve infiniment plus à lire que dans le latin et dans le grec. Toutes les richesses littéraires de l'une ou l'autre de ces deux langues peuvent être renfermées dans une cinquantaine de volumes, tandis qu'il y a des milliers de bons ouvrages à lire dans le français, l'anglais, l'italien, l'allemand. Nous pouvons puiser dans ces ouvrages des connaissances bien plus sûres, bien plus étendues, et surtout bien mieux appropriées à nos mœurs, à nos goûts, à nos arts, que dans les livres grecs et latins. Les langues dans lesquelles ces mêmes ouvrages sont écrits peuvent être lues et parlées, tandis que le latin et le grec ne peuvent être que lus. Les premières de ces langues sont celles des nations vivantes avec lesquelles nous sommes perpétuelle-

ment en relation d'affaires ou de plaisirs, tandis que les secondes sont celles de deux peuples qui ont pour jamais disparu de la scène du monde. Nous ne pouvons pas faire l'amour en grec, ni parler d'affaires en latin. Dans quelque pays que nous allions, ces langues ne sauraient être pour nous d'aucune ressource; et lorsque nous nous trouvons parmi des peuples dont nous n'entendons pas l'idiome, chez qui nous sommes, en quelque sorte, sourds et muets, et où l'on peut impunément se jouer de nous, c'est, comme on l'a dit, une singulière façon de nous consoler de cette position humiliante, que de penser que nous pouvons traduire une églogue de Virgile, ou scander tant bien que mal une ode d'Horace (1). Lors même qu'on devrait faire de l'étude des langues l'objet essentiel de l'éducation, il est clair que les langues mortes ne seraient pas celles qu'il faudrait préférablement étudier. La connaissance de ces langues est, sous tous les rapports, infiniment moins avantageuse que celle des langues vivantes.

Mais, s'il semble peu sensé de préférer l'étude des premières à celles des secondes, il est peut-être plus déraisonnable encore de faire de l'enseignement des langues en général l'objet fondamental de l'éducation.

L'enseignement des langues, tel qu'il se pratique universellement, est, sans contredit, l'un des moyens les plus imparfaits qu'on puisse employer pour former l'esprit des hommes. Outre que la logique a rarement présidé à leur formation; que leur syntaxe, leur orthographe, leur prononciation, leur prosodie, sont pleines d'irrégularités et d'inconséquences, la manière dont on les enseigne ajoute aux vices qui leur sont propres, et contribue à faire de cette étude un moyen plus imparfait encore d'exercer et de développer l'esprit. Il suffit d'ouvrir la première grammaire à l'usage de nos collèges, pour reconnaître qu'il n'est peut-être aucune espèce de livres élémentaires dans lesquels on donne des explications plus vi-

(1) Voyez *Revue britannique*, 7^e livraison, un excellent article traduit de la *Revue de Westminster*.

cieuses de ce que l'on prétend enseigner, et où l'on accoutume davantage l'esprit des élèves à se payer de mauvaises raisons. Ce genre d'enseignement a donc, jusqu'à un certain point, le défaut de fausser l'intelligence, et cet inconvénient, qui est déjà très-grave, n'est pourtant pas le seul ni peut-être le plus grand.

Dans un système d'instruction où l'on se piquerait de logique, et où l'on aurait à cœur de former de bons esprits, il semble qu'on songerait à donner des idées avant d'enseigner à les rendre, et qu'on chercherait d'abord à faire des hommes instruits, éclairés, sauf à travailler plus tard à former des écrivains. Il n'en est point ainsi dans le système qui considère l'étude des langues comme l'objet naturel de l'éducation et le meilleur moyen de développer les intelligences. Dans ce système, en effet, on s'évertue à former le style des jeunes gens, avant qu'on ait songé à leur rien apprendre, avant qu'en réalité ils aient rien appris, avant qu'ils sachent aucune science, avant qu'ils aient éprouvé aucune passion, et dans un âge où ils ne peuvent avoir aucune expérience ni des hommes, ni des choses, ni des affaires. Aussi, tandis que la manière dont on leur explique les règles du langage tend à en faire des esprits faux, l'habitude qu'on leur fait contracter d'écrire avant qu'ils aient des idées, tend à en faire des esprits vains, des discoureurs à vide, des hommes dont la disposition la plus naturelle sera de parler avant d'avoir appris, et qui, toute leur vie, considéreront l'art d'aligner des mots et d'enfiler des phrases comme le premier de tous les mérites. Convenons donc que l'enseignement des langues, tel que nous le voyons pratiqué dans les collèges, est un exercice peu propre à donner à l'esprit de la rectitude, de la force, et à le bien former en général.

Il faut ajouter que cet exercice a encore le désavantage de ne le rendre propre à aucun art en particulier. Il n'est sûrement pas douteux que la capacité d'entendre, de parler, d'écrire une langue ne soit une chose précieuse; elle l'est d'autant plus que cette langue est celle d'un peuple plus cultivé,

qu'elle est plus répandue, qu'on a plus d'occasions d'en faire usage. Mais enfin la langue qu'on a le plus d'intérêt à savoir, alors même qu'on la possède le mieux, ne peut être considérée que comme un moyen, comme le moyen d'entrer en relation avec les hommes qui la parlent, ou avec les livres que ces hommes ont écrits. Les langues, en général, sont moins une connaissance que l'un des instrumens au moyen desquels toutes les connaissances s'acquièrent, et il est clair qu'on n'acquiert pas les connaissances, tant qu'on ne fait que se mettre en possession de l'instrument.

Combien donc n'est pas déraisonnable un système d'instruction qui consacre les dix-huit ou vingt premières années de la courte durée de la vie humaine, beaucoup plus de tems que le commun des hommes n'en peut accorder à l'éducation de son esprit, beaucoup plus même qu'il n'en faudrait, dans un meilleur système, pour se préparer aux professions les plus élevées, uniquement à apprendre deux langues, et précisément à apprendre celles qu'il importe le moins de savoir, celles que les érudits de profession ont seuls intérêt à connaître; deux langues qu'on ne parle plus, dans lesquelles il y a moins à lire que dans plusieurs de celles qu'on parle, et dont tous les bons ouvrages ont été traduits dans les langues que nous parlons; deux langues qu'on apprend d'ailleurs assez mal, que presque tout le monde oublie après les avoir apprises, et dont l'étude rebutante et interminable n'a souvent d'autre résultat que de faire prendre en aversion toute espèce de travail intellectuel! Quelle extravagance n'est-ce point de donner à l'étude de ces langues une importance aussi follement exagérée; d'en faire, sinon l'objet unique, du moins l'objet le plus fondamental et le plus considérable de l'éducation; de vouloir non-seulement qu'on entende le latin, mais qu'on soit en état de le parler, de l'écrire, de l'écrire en vers aussi-bien qu'en prose! Quoi de plus inouï que de préparer les hommes aux professions les plus diverses par un seul genre de travail, et par un travail qui n'a de rapport avec aucune de ces professions! Nous avons dans l'Inde, observe un

écrivain anglais, cent mille de nos compatriotes qui s'étaient préparés à ce voyage en faisant des vers barbares sur Apollon, Mars, Mercure, et qui du reste n'avaient appris aucune des langues que parlent les cent millions d'individus sur lesquels s'exerce leur domination (1). Nous pourrions dire de même que nous avons dans nos champs, dans nos ateliers, dans nos comptoirs, dans nos études, dans nos laboratoires, des milliers d'individus qui se sont préparés à la pratique de l'agriculture, de la fabrication, du commerce et d'une multitude d'autres professions, en employant leur jeunesse à faire des versions et des thèmes, ou à enfiler dans un certain ordre des dactyles et des spondées.

Des exercices littéraires en grec et en latin ne sont une préparation convenable à aucune sorte d'industrie, peut-être pas même aux industries littéraires. Je n'examine point si la connaissance des littératures de l'antiquité a été favorable ou contraire aux littératures modernes. C'est une question sur laquelle il peut y avoir beaucoup à dire et à contester. Mais ce qui paraît incontestable, c'est que nous n'apprenons pas à écrire notre langue en faisant des vers latins ou des thèmes grecs.

Ce qui est également incontestable, c'est que les longues années que nous passons à nous occuper de grammaire, de syntaxe, de discours, de vers, de formes de style et de figures de rhétorique, sont des années perdues pour l'étude pratique des arts, comme pour l'acquisition des connaissances de toute espèce que leur exercice réclame, et qu'en sortant à vingt ans du collège nous ne sommes encore bons à rien, si ce n'est peut-être à faire de la littérature pure, c'est-à-dire, de la littérature sans idées.

Il arrive ainsi qu'il n'y a pas le moindre rapport entre ce que nous apprenons étant enfans et ce qu'il nous faudra faire étant hommes, entre les études de l'adolescence et les professions de l'âge viril. Nous sommes destinés aux professions

(1) Voyez dans la 7^e livraison de la *Revue Britannique*, l'article déjà cité.

les plus diverses, et l'éducation commune ne tend à faire de nous que des lettrés; et encore des lettrés dans des littératures mortes depuis quinze ou vingt siècles, et qui ont absolument cessé d'être l'expression de la société; de sorte que cette éducation toute littéraire n'est pas même propre à former des littérateurs, je veux dire des hommes habiles à rendre par la parole écrite les idées et les impressions de leur tems.

Ainsi les facultés dont nous aurions le plus grand besoin, nous les laissons incultes; nous en développons d'autres dont nous ne pourrions tirer aucun parti; nous faisons si bien que notre éducation intellectuelle, au lieu de nous préparer à la pratique de la profession que nous exercerons un jour, ne tend qu'à nous en distraire, qu'à nous rendre moins capables de l'exercer, et que nous nous affaiblissions précisément par le moyen qui devrait le plus contribuer à l'accroissement de notre force.

Mais il faut se garder de juger par ce que fait l'éducation des esprits de ce qu'elle pourrait faire. Si le système d'instruction en vigueur est loin d'être le plus propre à former les intelligences, il n'est pas douteux qu'un système mieux entendu ne pût mieux développer leurs forces en général, et les développer en particulier dans une direction plus conforme aux besoins de la société actuelle.

Il ne faut sûrement pas tout blâmer dans le système reçu. Je conviens que, dans le nombre des choses qu'on fait apprendre aux enfans, aux adolescens, il en est dont l'utilité n'est pas douteuse. Je regarde nommément comme indispensable tout ce qui a pour objet de les familiariser avec la connaissance pratique du langage, avec l'art usuel de la parole, avec l'habitude de parler, d'écrire, et même de rendre par écrit leur pensée. Les langues ne sont pas seulement des moyens de communication, mais encore des moyens d'acquérir des idées; elles sont des instrumens indispensables pour la formation de l'intelligence. Il n'est pas plus possible de penser sans le secours des mots, que de calculer sans le secours des chiffres. Tant que nos idées ne sont pas revêtues des formes du langage, elles

sont confuses et fugitives. Nous avons besoin de les rédiger pour nous en saisir, pour nous en rendre maîtres. Plus nous sommes rompus à ce travail, plus nous avons l'habitude de formuler, de rendre par écrit nos idées acquises, et plus il nous est aisé d'acquérir de nouvelles idées.

Il n'est donc pas douteux qu'un des besoins les plus fondamentaux de l'éducation de l'esprit ne soit de nous former à l'usage écrit et parlé de la parole.

Mais, par cela même que nous avons besoin du langage pour penser, il est clair d'abord que la langue qu'il faudrait surtout nous apprendre, c'est celle dans laquelle nous pensons, celle dont nous faisons habituellement usage, et non des langues dont nous n'aurons jamais occasion de nous servir. Par cela même que le langage ne nous sert à acquérir de nouvelles idées qu'en exprimant les idées acquises, il est clair que l'étude de la langue ne devrait pas devancer l'acquisition des idées, mais la suivre, ou mieux encore l'accompagner.

La bonne marche serait de s'instruire, et, à mesure qu'on acquerrait des idées, de s'exercer empiriquement à les exprimer, de les rendre plus sûres, plus précises, plus disponibles en les formulant, et par là de se donner le moyen d'étendre encore ses connaissances. On conçoit à peine la possibilité de séparer l'étude des choses de celle des signes destinés à les exprimer. Il est particulièrement absurde de vouloir commencer par l'étude des signes. L'essentiel est d'étudier les choses, toujours les choses, et de ne se servir du langage que pour faciliter ce travail, de s'exercer à l'emploi des mots en apprenant les idées. Ce n'est qu'en nous familiarisant avec les choses, en les observant attentivement en elles-mêmes et dans leur action, en regardant bien ce qu'elles sont et les lois qu'elles suivent, que nous pouvons nous préparer d'une manière convenable aux arts que nous sommes destinés à pratiquer.

Tout art n'est que l'application à un certain travail d'un certain ensemble de connaissances. Pour être en état de l'exercer, la première chose dont nous avons besoin, c'est de nous

former à ce travail; la seconde, d'acquérir ces connaissances. De quelle puissance d'action ne serait pas doté un peuple chez qui les hommes, au lieu d'employer sans fruit tout leur jeune âge à des études sans utilité, se mettraient de bonne heure à voir faire et à faire eux-mêmes la chose pour laquelle ils se sentiraient le plus d'attrait; où à ces exercices pratiques se joindraient bientôt des études de théorie, propres à les éclairer et à les rendre plus faciles; où on leur enseignerait les élémens des sciences qui se rattacheraient le plus directement à la pratique de leur art; où on les exercerait surtout à faire à leur travail d'utiles applications de ces connaissances; où l'on aurait soin de les former en même tems aux habitudes morales que réclamerait l'exercice de leur profession; où, finalement et après les avoir instruits de tout ce qui pourrait en rendre la pratique plus facile et plus fructueuse, on leur montrerait la place qu'elle occupe dans la société, les autres travaux auxquels elle se lie, la manière dont tous les travaux s'enchaînent, et les conditions générales de leur commune prospérité!

Malheureusement, il s'en faut que les choses soient arrangées dans la société pour préparer ainsi les hommes aux affaires de la vie, pour développer leur intelligence dans le sens des fonctions qu'ils auront à remplir ou des travaux qu'ils auront à faire. La société n'ayant pas encore un caractère nettement déterminé, et n'étant point organisée dans l'intérêt des professions utiles, il est difficile que l'éducation soit bien appropriée à ces professions. Mais, plus l'avenir de la société se découvrira à elle, plus elle comprendra sa vraie vocation, plus elle verra que sa destinée est de prospérer par une pratique forte et savante de tous les arts paisibles, et plus elle sentira le besoin de donner à ceux qui ont pour objet spécial la culture de l'entendement une direction mieux accommodée aux besoins de tous les autres, plus elle sentira qu'une éducation éclairée de l'intelligence est la condition la plus fondamentale du succès de tous les arts.

Les arts qui s'occupent de l'éducation de l'esprit sont

indispensables au succès des autres, non-seulement parce qu'ils en éclairent la pratique, mais encore parce qu'ils mettent dans des dispositions morales plus favorables à leurs progrès. Plus il se mêle d'instruction à la pratique d'un art quelconque, et plus on l'exerce avec élévation, avec désintéressement, avec affection; plus on le cultive pour lui-même, plus on est occupé de ses progrès; on est moins sensible aux bénéfices qu'on fait comme spéculateur; on l'est davantage aux succès obtenus comme artiste; on est touché de ses gains, moins parce qu'ils sont un moyen de bien-être, que parce qu'ils rendent témoignage du pouvoir qu'on exerce, parce qu'ils sont un moyen d'acquérir un pouvoir plus grand; et, au lieu de dissiper ses profits dans les jouissances du luxe, ainsi que le font d'ordinaire les industriels dont l'esprit est peu cultivé, on en emploie la meilleure partie à étendre utilement ses entreprises, à perfectionner ses procédés, et en général à devenir plus puissant dans sa profession, à y obtenir des résultats plus considérables.

Au surplus, les industries scientifiques n'auraient pas la vertu de nous rendre plus propres, sous une multitude de rapports, à l'exercice de toutes les autres, qu'elles seraient encore, pour elles-mêmes et pour les avantages immédiats qu'elles procurent, dignes de nous inspirer la plus haute considération. Nous trouvons à nous instruire un plaisir dégagé de tout autre intérêt que le plaisir même de nous instruire. Une découverte nous charme avant que nous sachions à quoi elle pourra nous servir, et par cela seul qu'elle satisfait notre désir de connaître, qu'elle fait agir notre esprit, qu'elle lui donne le sentiment de sa force, qu'elle contribue plus ou moins à l'augmenter, nous aimons tout ce qui a pour effet d'accroître nos facultés, quelles qu'elles soient, mais surtout nos facultés mentales. Si nous sommes heureux quand nous ajoutons à la vigueur ou à l'adresse de notre corps, nous le sommes bien plus encore lorsque nous développons les pouvoirs de notre esprit. La culture de l'intelligence a toujours été regardée comme une des plus nobles et des plus douces occupations

de l'homme. Quel est le voluptueux dont les jouissances approchent de celles de l'homme studieux qui cultive avec fruit son entendement, qui sent ses forces intellectuelles s'accroître, qui pénètre chaque jour un peu plus avant dans la connaissance du monde sensible ou dans celle du monde moral? Quel est le plaisir sensuel qui vaudrait pour lui le plaisir de ces découvertes? Qui n'aimerait mieux être à la place de Newton, au moment où sa puissante intelligence s'élève de la chute d'une pomme à la connaissance de la gravitation universelle, qu'à celle de l'épicurien qui savoure un mets délicat, ou qui découvre le moyen de se donner quelque sensation nouvelle?

En même tems que les plaisirs de l'esprit sont plus purs et plus relevés que ceux des sens, ils paraissent aussi plus durables et sont surtout moins dispendieux. L'intelligence ne se blase pas aussi vite que les sens sur les jouissances qu'elle éprouve : par suite, elle n'a pas aussi souvent besoin de les renouveler. Nos sens sont naturellement insatiables. A peine ils ont goûté d'un plaisir qu'ils s'en lassent et qu'ils sollicitent un plaisir nouveau. Pour peu qu'on cède à leurs importunités, elles s'accroissent, et la fortune la plus considérable est bientôt trop petite pour suffire à toutes leurs fantaisies. Ils sont ruineux à la fois parce qu'ils détruisent une multitude de choses qu'il faut renouveler sans cesse, et parce qu'ils demandent que ces choses soient toujours plus recherchées et plus variées: Sans doute, la curiosité de l'esprit n'est pas aisée à satisfaire. L'esprit aspire aussi, comme les sens, à multiplier, à étendre, à varier ses plaisirs. Mais, outre qu'il jouit plus long-tems de ces impressions, il est plus aisé de lui en procurer de nouvelles; il faut peu de chose pour le mettre en action; les matériaux et les instrumens de son travail et de ses jouissances sont comparativement peu chers, et il est rare de voir des hommes ruinés pour avoir trop accordé à leur intelligence, tandis que le monde est plein de gens qui sont tombés dans la misère pour n'avoir pas su résister aux demandes de leurs sens.

J'ajoute qu'en accordant beaucoup à ses sens, on ne compromet pas moins sa santé que sa fortune; on court le risque de s'abrutir, de se dégrader, et il n'y a pas, à beaucoup près, les mêmes inconvéniens à satisfaire ses facultés intellectuelles. Sûrement ces facultés veulent être aussi ménagées; il ne faut abuser d'aucune. Si l'en doit se garder de dire avec Rousseau que l'homme qui médite est un animal dépravé, il est certain que l'homme qui ne ferait que méditer nuirait, sous plusieurs rapports, à la perfection de sa nature. Un exercice immodéré de nos facultés rationnelles peut nuire à la fois à toutes nos facultés, à celles du corps et à celles de l'ame. Il est difficile notamment d'exercer beaucoup sa faculté de connaître, sans diminuer un peu sa faculté d'imaginer et de sentir. S'il arrive rarement que les poètes se distinguent par une grande force de raison et de logique, il n'est pas ordinaire que les philosophes pêchent par un excès d'imagination et de sensibilité. Mais, en reconnaissant que les plaisirs de l'intelligence peuvent avoir aussi leurs inconvéniens, il faut convenir qu'il est moins facile et moins commun d'en abuser que des jouissances physiques, et que l'abus d'ailleurs n'en paraît pas à beaucoup près aussi fâcheux.

Enfin, ces plaisirs ont encore cet avantage qu'ils peuvent tenir lieu, jusqu'à un certain point, de ceux que donne la fortune. Chaque homme jouit surtout par celles de ses facultés qu'il a particulièrement exercées. Plus on a cultivé son esprit, et moins on cherche à être homme par ses sens. La culture de l'intelligence simplifie les besoins, diminue l'âpreté pour le gain, ôte à la richesse matérielle une partie de son importance.

Elle est, d'ailleurs, quand elle devient un peu générale, extrêmement favorable à l'égalité; elle détruit dans les basses classes ce qui les fait le plus invinciblement repousser par les classes élevées, savoir, la grossièreté, la rudesse; elle élève les hommes en les polissant; elle les élève encore en ajoutant à leurs forces; car, si la fortune est une puissance, l'esprit en est bien une aussi. Rien, en un mot, ne paraît si propre que

la culture de l'esprit à faire bien disparaître l'inégalité d'entre les hommes.

En même tems qu'elle polit leurs mœurs, elle les adoucit. Ils vivaient d'abord sous l'empire de l'imagination et des passions ardentes : l'étude a graduellement tempéré cette chaleur de sang; elle a dissipé les illusions, refroidi l'enthousiasme, éteint le fanatisme, et mis fin, par cela seul, à une multitude de désordres hideux et de crimes plus atroces les uns que les autres. Quand la culture patiente de l'entendement n'aurait fait autre chose qu'amortir cette chaleur âcre de l'imagination et des passions qui les rendit pendant long-tems si destructives, on pourrait dire qu'elle a puissamment contribué à la civilisation et au salut du genre humain.

On voit donc que les industries qui s'occupent de l'éducation de l'intelligence, déjà très importantes, en ce sens qu'elles développent un ordre de moyens indispensable à l'exercice de tous les arts, le sont encore sous ce rapport que les moyens qu'elles créent sont par eux-mêmes des produits infiniment précieux, des produits destinés à satisfaire l'un des besoins les plus impérieux de notre nature, et qui sont pour nous une source inépuisable d'avantages et de plaisirs.

Mais, comment ces nobles industries deviennent-elles puissantes, et quelle application y a-t-il à faire ici des principes généraux que nous n'avons cessé de présenter, dans le cours de cet ouvrage, comme la source de toute force et de toute liberté? Quel rôle peuvent jouer, dans les arts qui s'occupent de l'éducation de l'esprit, *le génie des affaires, la connaissance pratique du métier, les notions théoriques, les talens d'application et d'exécution, le capital, les machines, la séparation des occupations, les bonnes habitudes personnelles et sociales*? C'est ce qu'il me reste à chercher (1)....

(1) Dans l'impuissance de rapporter toute la portion de ce chapitre, où l'auteur traite de l'emploi qu'il y a à faire ici de ces divers moyens d'action, nous nous bornons à en extraire ce qu'il dit du *génie des affaires* et des *machines*.

Je prie qu'on ne s'étonne point si je considère ici le talent des affaires, c'est-à-dire le talent de juger ce qu'il convient d'entreprendre et de conduire ses entreprises avec habileté, comme le premier élément de puissance. Il ne suffit point de se proposer un but louable, de songer à propager de bonnes idées; il faut encore pouvoir se promettre que ces idées trouveront des esprits disposés à les recevoir, qu'il y aura des consommateurs du produit intellectuel qu'on se propose de répandre.

Avant de fonder une école, avant d'entreprendre un journal, avant de publier un ouvrage quelconque, il y a toujours à se demander si l'action qu'on veut exercer sur les intelligences répond à un besoin senti, et lorsqu'on a la preuve que ce besoin existe, s'il n'est pas déjà satisfait, ou si l'on a les moyens de le mieux satisfaire. Alors même qu'on ne compterait son intérêt pour rien, qu'on n'aurait d'autre but que d'être utile, il faut réussir; il faut faire une école où l'on vienne, un journal qui ait des abonnés, un ouvrage que le public veuille lire, et pour cela il faut entrer dans les goûts du public.

Je ne dis sûrement pas qu'il faut prendre conseil de ses erreurs et spéculer sur les travers de son intelligence: quand on ne serait pas porté par honneur à ne répandre qu'une instruction saine, on devrait l'être encore dans l'intérêt bien entendu de son art; mais je dis que, pour trouver le débit d'une telle instruction, il faut l'assortir avec soin au goût du public à qui on en fait l'offre; je dis que, pour conduire ce public à des idées meilleures, il faut partir des bonnes idées qu'il a, et que l'instituteur qui sait s'accommoder à l'état de son intelligence, et éviter également de la heurter et de la trop dépasser, est à la fois celui qui la sert le mieux et celui qui fait les meilleures affaires.

Je conçois fort bien qu'un homme qui est très en avant des idées communes n'ait pas toujours la patience d'attendre, pour publier ses découvertes, que le grand nombre soit en état d'en profiter; mais, par cela même qu'il ne travaille pas

pour le grand nombre, il ne peut raisonnablement espérer que le grand nombre recherche ses écrits, et il doit nécessairement se contenter des suffrages des esprits cultivés et des intelligences d'élite à qui s'adressent plus particulièrement ses productions. Aussi, tout en reconnaissant qu'un instituteur, un écrivain, un journaliste, même à ne considérer que l'intérêt de leur industrie, doivent travailler de toutes leurs forces à perfectionner la raison du public, à étendre, à agrandir son intelligence, il faut se bien pénétrer de cette idée, que celui qui veut répandre une certaine instruction, comme celui qui se propose de mettre dans la circulation un autre produit quelconque, doit avant tout avoir égard aux besoins éprouvés, et prendre en considération l'état de la demande.

Il n'est pas moins essentiel qu'il connaisse l'état de l'offre, c'est-à-dire, la nature et l'étendue des moyens employés à satisfaire le besoin d'instruction existant. Quel est le nombre des établissemens déjà consacrés à la propagation des idées qu'il s'agit de répandre? Quels sont leurs procédés? Quelle est leur dépense? Le service qu'ils font peut-il être mieux fait ou à moins de frais? Voilà des questions qu'il faut d'abord résoudre. C'est un compte préliminaire à dresser. Il serait insensé de rien entreprendre avant d'avoir réuni les élémens de ce compte, de les avoir attentivement examinés, et de s'être assuré, autant que possible, qu'il y a, en effet, quelque chose d'utile à tenter, et qu'on ne va pas gaspiller son tems, ses capitaux, son intelligence, sans fruit pour le public et avec grand dommage pour les gens à qui on va faire concurrence, et surtout pour soi.

Enfin, à cette capacité de juger ainsi, par anticipation, de la bonté de l'entreprise qu'on se propose de faire, il est également indispensable de joindre le talent de la bien administrer. Un journal, une librairie, une école, sont des entreprises industrielles qui ont un besoin tout aussi grand d'être bien conduites que tout autre genre d'établissement industriel.

Il faut donc ici, avant tout, les divers talens qui constituent l'homme d'affaires, c'est-à-dire, les talens de spéculer, de compter, d'administrer, et plus un écrivain, un libraire, un instituteur, ont la passion d'être utiles, plus il importe, pour cela même, qu'ils sachent ce qui peut réussir, quel genre d'enseignement peut être reçu, quel ordre d'idées raisonnables on peut essayer de répandre, et par quels moyens le succès d'une telle entreprise sera le mieux assuré. Il n'y a, en aucun genre, de bien à attendre d'un établissement mal conçu et mal conduit, et l'on sert toujours mal les intérêts du public, lorsqu'on ruine ses propres affaires.

Ainsi le talent des affaires a sa place marquée à la tête des industries qui agissent sur l'intelligence comme à la tête des autres industries. Il est, dans ces arts comme dans tous, la condition du succès la plus fondamentale. . . .

Les arts qui s'occupent de l'éducation de l'esprit sont, comme tous, merveilleusement secondés par l'intervention des machines.

Sans le secours des machines, il est une multitude de phénomènes qui se déroberaient à toute espèce d'investigation, et qui resteraient éternellement hors de la sphère de l'intelligence, parce qu'ils sont placés hors de la portée des sens. Les uns nous échappent par leur extrême petitesse, d'autres par leur excessif éloignement, d'autres par l'obscurité qui les environne, d'autres par la difficulté de les dégager des objets qui frappent notre vue. Comment raisonner sur la pesanteur et la température de l'atmosphère, sans le secours du baromètre et du thermomètre? Comment traiter de l'électricité, sans le secours de la machine électrique? Quels progrès le microscope n'a-t-il pas fait faire à l'histoire naturelle, et le télescope à l'astronomie! Combien de découvertes ne doit-on pas à la machine pneumatique, à la pile de Volta, et à cent autres espèces d'instrumens qu'emploient les sciences physiques! A l'aide de ces instrumens, un monde nouveau s'est révélé à nous; des milliers de vérités cachées sont devenues

ostensibles ; et les arts chargés de l'éducation de l'intelligence ont pu lui donner des façons nombreuses et importantes qu'elle n'eût jamais reçues sans ce secours.

Non-seulement l'esprit humain a besoin de machines pour se former , pour acquérir des idées ; mais il en a besoin pour transmettre ses connaissances, et les arts dont je m'occupe sont d'autant plus puissans et plus libres qu'ils sont munis pour cela d'instrumens plus perfectionnés. Les premiers de ces instrumens , ce sont les langues. Plus les langues ont fait de progrès , et plus il est facile aux esprits cultivés de communiquer leur savoir à d'autres.

Le langage articulé est un meilleur instrument que le langage par signes : on est donc plus libre d'exprimer sa pensée et de l'imprimer dans l'intelligence d'autrui par la parole que par des gestes. La parole écrite est un instrument plus puissant que la parole articulée : on est donc plus libre d'agir sur l'esprit de ses semblables, lorsqu'on sait figurer la parole aux yeux, que lorsqu'on sait l'articuler seulement. La presse est un instrument deux ou trois cents fois plus puissant que la plume : on est donc deux ou trois cents fois plus libre d'entrer en relation d'idées avec les autres hommes , lorsqu'on peut répandre ses idées par l'impression , que lorsqu'on ne peut les publier que par l'écriture.

Il y a ensuite des degrés infinis dans la puissance de la presse et de ses modes de publication. Les écrits périodiques sont un instrument de publication plus puissant que les livres isolés. Les publications quotidiennes sont un instrument plus puissant que les écrits périodiques. Les journaux eux-mêmes sont un instrument plus ou moins puissant, selon qu'ils sont formés sur un système plus ou moins bien conçu, selon qu'ils sont de de nature à mettre en rapport un nombre de professions plus ou moins considérable, selon qu'ils sont plus ou moins rapidement imprimés, selon qu'ils sont plus ou moins promptement répandus.

On ne peut nier, par exemple, que ces divers moyens ne soient employés en Angleterre de manière à en tirer plus de

parti qu'ailleurs. Les gros livres y sont réservés à l'avancement des doctrines. Les revues servent à leur diffusion. Quant aux journaux, ils remplissent une autre tâche : ils ne dissertent que très-peu, mais ils informent régulièrement chaque profession des offres et des demandes de toutes les autres ; ils les instruisent toutes des nouvelles qui peuvent les intéresser ; ce sont d'immenses recueils de faits et d'annonces ; ils servent d'intermédiaires à toutes les relations. D'un autre côté, on les imprime et on les répand avec une rapidité si grande, que tel discours de tel orateur des Communes, à peine prononcé à six heures après midi, se trouve imprimé, distribué et lu dans toute la ville de Londres avant dix heures du soir. Trente heures après la clôture d'une discussion au Parlement, le compte rendu en est déjà public dans la ville d'York, à quatre-vingts lieues de Londres. Il est vrai de dire, à la lettre, qu'un membre du Parlement parle à toute la nation. La presse, poussée à ce degré de perfection, « devient pour l'homme comme un nouvel et puissant organe au moyen duquel il se fait entendre à toutes les distances et de tous les côtés en même tems. Par lui, les peuples sont en conversation permanente. Les sentimens, les idées, les opinions se propagent avec la rapidité du fluide électrique, et la commotion ne s'arrête qu'au point où l'on ne sait plus lire (1). »

Cependant, ce moyen de communication entre les intelligences n'est pas encore le plus rapide de tous. Les produits immatériels de l'esprit ont cet avantage qu'ils peuvent être transmis par de simples signes à de grandes distances, de telle sorte qu'en transmettant le signe on transmet la pensée signifiée. La télégraphie est donc un moyen de communication encore plus prompt que la presse. A l'aide des signes télégraphiques, la pensée humaine traverse les airs sur les

(1) C'est le général TARAYRE, l'un des hommes qui entendent le mieux la civilisation de notre tems, qui a caractérisé la presse avec ce rare bonheur.

ails de la lumière et franchit l'espace en un clin-d'œil. Les télégraphes sont, en quelque sorte, un moyen de converser à de grandes distances. A la vérité, ce moyen ne peut pas être employé à des usages aussi étendus que l'imprimerie. Mais pour transmettre rapidement des faits, il n'est ni estafette, ni voiture à vapeur qui l'égale. Paris peut avoir des nouvelles de Lille, distant de soixante lieues, en deux minutes; de Strasbourg, distant de cent vingt lieues, en cinq minutes cinquante-deux secondes; de Brest, distant de cent cinquante lieues, en six minutes cinquante secondes; de Bayonne, distant de plus de deux cents lieues, en moins de quatorze minutes... Mais en voilà assez pour donner une idée des secours que peuvent tirer des machines les arts qui agissent sur l'esprit humain.....

DE LA NÉCESSITÉ DE METTRE FIN AUX PIRATERIES DES BARBARESQUES : OPPORTUNITÉ DES CIRCONSTANCES ACTUELLES POUR EN PURGER LA MÉDITERRANÉE.

Les amis des Grecs ne sont point sans de vives alarmes sur la destinée de ce peuple dont tout le monde chrétien admire le courage et déplore les trop longues calamités. On dit que les traités en sa faveur ne comprendront qu'une partie de la Grèce; que les troupes françaises évacueront la Morée avant que l'on ait eu le tems d'y organiser une force nationale et de donner au gouvernement de ce pays assez de consistance et de vigueur. Ainsi des provinces et des îles qui ont supporté tant de misères et versé tant de sang, dans l'espoir de se soustraire à la servitude, seraient rendues à leurs maîtres, c'est-à-dire, livrées à leurs bourreaux. Celles mêmes qui auraient obtenu leur indépendance ne jouiraient point avec sécurité d'un bien si chèrement acquis. Ne désespérons pourtant pas encore : il est impossible que les princes chrétiens perdent de vue les promesses solennelles qu'ils ont faites à cette malheureuse population; promesses que l'his-

toire s'est empressée d'enregistrer : ils sentiront ce qu'ils doivent à leur propre dignité , à la reconnaissance de l'Europe envers cette Grèce dont elle a reçu les premiers bienfaits de la civilisation. Il ne peut plus être question aujourd'hui que des limites assignées par la politique aux parties de l'ancienne Grèce dont l'affranchissement sera garanti , et de la forme du gouvernement qu'on voudra leur imposer. J'ai déjà fait sur cet important sujet quelques observations que la *Revue Encyclopédique* a publiées (voy. Tom. xxxix, 1828, pag. 510) : les derniers événemens ajoutent un nouveau poids à ces réflexions et plus d'intérêt à leur objet.

Nous avons donc la certitude que la voix impérieuse de la politique n'étouffera pas tout-à-fait les timides réclamations de l'humanité. Mais lorsque les souverains de l'Europe auront accompli ce premier devoir , qu'ils jettent les yeux sur la rive africaine de la Méditerranée où la piraterie a fondé des États , constitué des puissances reconnues ; d'où elle dicte des lois , impose des tributs à tous les peuples chrétiens , et perpétue , au milieu de la civilisation moderne , les usages cruels des tems et des peuples les plus barbares. On s'étonne que tant de violence et d'audace , tant d'attentats contre les droits des nations aient pu durer jusqu'à présent ; on s'étonnerait encore plus si les grandes puissances , unies aujourd'hui pour la plus belle cause , se séparaient avant d'avoir satisfait à une autre obligation que leur imposent à la fois les intérêts de leurs sujets et l'honneur de leur couronne. L'Europe tout entière leur demande qu'il soit enfin permis de naviguer en sûreté dans la Méditerranée ; que les repaires du brigandage soient détruits , ou occupés par des peuples amis de la paix , de l'industrie et du commerce : elle expose les immenses avantages , la gloire sans tache , les bénédictions des peuples qui deviendraient le prix de cette noble entreprise.

Il n'y a pas plus de soixante-dix ans qu'un écrivain à jamais célèbre s'indignait que les princes chrétiens ne fussent

occupés qu'à se nuire les uns aux autres, qu'ils se fissent, sous le plus léger prétexte, des guerres sanglantes et prolongées, au lieu d'envoyer leurs vaisseaux et leurs armées contre ces pirates, leurs ennemis communs. Que dirait donc le philosophe de Ferney s'il reparaisait aujourd'hui parmi nous? Depuis le tems où il écrivit son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, les petits États de l'Europe ont-ils cessé de payer aux Barbaresques le plus avilissant tribut? et les plus grandes puissances navales des tems passés et présents ont-elles pu obtenir que ces forbans n'insultent point leur pavillon?

Pour bien connaître la nature des gouvernemens établis sur la côte d'Afrique, entre Alexandrie et Tanger, il faut remonter jusqu'à leur origine, et parcourir au moins quelques pages de leur histoire. Si l'on se reporte jusqu'au tems des croisades, on verra que l'un des résultats de ces pieuses entreprises fut la fondation de colonies sur la côte d'Afrique. Les Musulmans, forcés d'abandonner aux croisés les côtes orientales de la Méditerranée, cherchèrent des lieux où ils pussent former de nouveaux établissemens et continuer la guerre contre les chrétiens. L'esprit qui les animait s'est transmis à leurs descendans, et les hostilités n'ont point cessé; ou, si quelques trêves les ont suspendues, ce n'a été qu'à la suite de quelques sévères châtimens, par la crainte qu'ils ont inspirée, ou par de honteuses transactions entre des souverains et des brigands. La politique n'a presque rien fait en faveur des malheureux chrétiens réduits à l'esclavage par les ennemis de leur foi; la religion même, en sollicitant la bienfaisance, n'a fait racheter qu'un petit nombre de captifs. Cependant leurs souffrances étaient connues par de fidèles récits; mais elles n'excitaient qu'une impuissante colère contre les bourreaux, et pour les victimes une pitié stérile (1).

(1) Quelques personnes imaginent que les Barbaresques ont enfin renoncé à réduire à l'esclavage les chrétiens qui tombent en leur pouvoir: j'ai acquis la certitude qu'il n'en est rien, et qu'un grand nombre de cap-

Mais, dira-t-on, puisque les régences africaines reconnaissent l'autorité suprême de la Porte-Ottomane, n'était-ce pas à Constantinople qu'il fallait demander le redressement des torts et la vengeance des outrages faits aux chrétiens par des sujets de la Porte dans l'étendue de son empire ? Non, car les régences étaient émancipées de fait, et les firmanes du grand-seigneur n'y avaient aucune autorité. A cet égard, les choses n'ont point changé en faveur de la puissance suzeraine; l'Égypte va lui échapper, comme Tripoli, Tunis et Alger; les limites de sa domination se resserreront de plus en plus; il faut chercher ailleurs une force capable de faire cesser la piraterie.

D'un autre côté, l'expérience a suffisamment prouvé que l'on ne peut faire avec les Barbaresques aucun traité solide et de bonne foi. Ils ne se croient point engagés par les promesses les plus solennelles, et les violent dès qu'ils ont l'espoir de le faire avec profit et impunité. Les consuls des nations commerçantes ne sont pas même en sûreté au milieu de ces hommes de rapine.

Sans doute, si la Porte avait encore une autorité réelle sur les Barbaresques, son intervention viendrait très-à-propos pour faire cesser la piraterie. Au moment où les grandes puissances européennes vont régler par un traité solennel les relations entre l'Europe et la Turquie, l'interdiction absolue de la course peut être stipulée comme condition rigoureusement imposée. Mais ce traité, quel qu'il soit, pourrait-il rendre à la Porte un ascendant qu'elle a perdu ? ses ordres seront-ils mieux suivis en Afrique ? ne voit-on pas, au contraire, que les liens entre le centre de l'empire et les provinces éloignées vont se relâcher de plus en plus ? Les États chrétiens ne peuvent donc compter que sur leurs propres

tifs gémit encore dans les fers des Africains; que des prisonniers grecs ont été répartis entre les régences barbaresques, et que les corsaires leur ont fait éprouver les traitemens les plus cruels; j'aurai l'occasion de revenir sur ces documens que j'ai reçus des autorités les plus respectables.

forces, s'ils ont à cœur d'affranchir leur commerce de l'odieuse domination usurpée par quelques Africains sur toute une mer, sur toute l'Europe. Cette délivrance trop longtemps différée semble réservée à notre époque. Tous les amis de l'humanité doivent apporter, pour cette grande entreprise, le tribut de leurs observations et de leur expérience; c'est une obligation sacrée dont je vais m'acquitter.

Durant la dernière guerre, j'ai passé quelques années sur les côtes de Barbarie; j'ai eu d'assez fréquentes relations et des communications directes avec deux régences et leurs *ministres*, si toutefois on peut se permettre de nommer ainsi des chefs de brigands. Il y a vingt ans que je médite sur les moyens d'affranchir la Méditerranée; je puis donc mettre sous les yeux du public des faits et des pensées qui ne seront peut-être pas indignes de son attention. J'ai consulté un écrit, publié, en 1812, sous la forme épistolaire, et qui contient une Notice sur Tunis et Tripoli, leur état civil et politique, la manière dont on y traite les esclaves chrétiens. Les infortunes de M. PANANTI, poète florentin, dont la renommée s'est étendue plus loin que l'Italie, pris par des corsaires et mené captif à Alger, nous ont procuré sur cette régence un autre ouvrage où l'auteur fait d'importantes observations sur la nécessité de mettre un terme aux maux atroces dont ces barbares accablent leurs malheureux esclaves. Les amis de cet ingénieux écrivain, dont le zèle pour la cause de l'humanité est à l'épreuve du tems, verront avec plaisir les emprunts que je lui ai faits.

On a remarqué avec surprise que le congrès de Vienne ne s'est nullement occupé des Barbaresques, ni de la police de la Méditerranée. Il paraît que son attention et son tems furent absorbés par les divers intérêts de l'Europe qu'il fallait concilier après une lutte si longue et des événemens si compliqués. Quoique les efforts de sir *Sidney Smith* pour la destruction de la piraterie n'aient pas été couronnés par le succès, non plus que ceux de la société formée à la même époque pour atteindre le même but, ils n'en méritent pas moins la

reconnaissance de tous les amis de l'humanité, et ces actes de philanthropie suffiraient seuls pour recommander la mémoire de ce généreux citoyen. (Voy. un *Mémoire sur la civilisation de l'Afrique*, *Rev. Enc.*, T. xxxvii, p. 521.) Il ne pouvait être tout-à-fait inutile de recueillir les faits relatifs à la piraterie et au sort des captifs chrétiens sur les côtes de l'Afrique, et de leur donner une grande publicité : la société formée par sir Sidney Smith se chargea de ce travail. C'est peut-être à l'apparition de ces Mémoires, et à l'indignation qu'ils excitèrent dans toute l'Europe contre les Barbaresques, que l'on peut attribuer non le châtimement d'Alger en 1816, mais la prompte détermination du gouvernement anglais dans cette circonstance. Malheureusement cet exemple ne fut pas plus utile que ceux qui l'avaient précédé. L'audace des corsaires ne diminua point, et les torts faits aux autres nations ne furent point réparés. Le pavillon britannique fut seul vengé. En effet, comme on l'a dit alors, et avec raison, convenait-il aux Anglais de se faire les champions de toute l'Europe, et de sacrifier seuls leurs vaisseaux et leurs soldats pour une cause qui est celle de tous, et à laquelle ils ne sont pas, à beaucoup près, les plus intéressés ?

Parmi les nations que leur faiblesse actuelle expose le plus aux insultes des corsaires africains, on compte deux anciennes puissances navales dont la grandeur s'est évanouie, l'Espagne et le Portugal. Ce fut à un consul d'Espagne que le dey d'Alger osa dire, en le congédiant brusquement : « Si votre roi ne veut point la paix, soyons en guerre ; je ne demande pas mieux. » Il s'agissait d'une somme d'argent que le dey exigeait, et que le consul ne voulait pas accorder. Cet Africain peu civil parla plus durement encore à l'envoyé d'une puissance du Nord ; mais il faut avouer que son raisonnement ne manquait pas de justesse : « Qu'ai-je besoin de votre roi ? il m'envoie des présens, et ne reçoit rien de moi ; il achète mon amitié, et je ne donnerais pas un fétu pour acquérir la sienne. »

Le joug d'Alger ne pèse que légèrement sur le Portugal ;

mais le despote de Maroc s'est fait concéder le droit de faire armer et réparer ses corsaires dans l'arsenal de Lisbonne. J'étais loin de m'attendre à l'excès d'audace et de scandale dont j'ai été témoin pendant un voyage que je faisais dans cette capitale ; j'en croyais à peine mes propres yeux. Un brick de forte dimension , armé de dix-huit canons , après avoir croisé quelque tems à la hauteur du cap Saint-Vincent et fait plusieurs prises sur divers pavillons , entra dans le Tage , et jeta l'ancre devant le château de Belem. Il devait au moins être soumis aux réglemens de la quarantaine , d'autant plus que l'on devait supposer qu'il sortait d'un port de l'empire de Maroc (1), et qu'il avait communiqué , pendant sa croisière , avec des bâtimens suspects. Quelle fut ma surprise , lorsque je le vis passer à travers tous les vaisseaux , et se mettre en station à 150 toises de l'arsenal de la marine ! Quelques heures plus tard , je rencontrai une partie de l'équipage parcourant les rues de Lisbonne , avec l'attaghen et les pistolets ; les habitans de Lisbonne , tout avilis qu'ils sont , éprouvaient , à la vue de ces hommes , une aversion , une horreur naturelle que leur physionomie manifestait avec énergie. Le lendemain , je vis les chaloupes du corsaire multiplier leurs voyages à l'arsenal et revenir chargées de tout ce qui manquait au vaisseau : quelques jours après , les pirates furent en état d'aller reprendre leur croisière. Avant que je partisse moi-même pour Marseille , lieu de ma destination , j'appris que le brick africain avait déjà capturé plusieurs navires sur la côte (2).

(1) C'est une règle sans exception , que les vaisseaux qui vont à Lisbonne s'arrêtent et jettent l'ancre devant le château de Belem. Ceux qui doivent être soumis à la quarantaine ne peuvent obtenir , sous aucun prétexte , la permission d'aller plus loin , jusqu'à l'expiration du tems qui leur est prescrit. L'exécution de ces réglemens donne lieu à une multitude de vexations et de tyrannies subalternes dont les navigateurs de toutes les nations ont à se plaindre. Les tracasseries de Belem sont devenues proverbiales , parmi les marins.

(2) Pendant que les pirates barbaresques étaient si bien accueillis par

Après l'Espagne et le Portugal, les Barbaresques comptent parmi leurs tributaires tous les États de l'Italie, les villes anatéiques, la Suède et le Danemark. Quoique les nations scandinaves aient conclu avec les régences africaines des traités assez avantageux en apparence, en se soumettant à une contribution annuelle déguisée sous le nom de présent, elles n'ont point réussi à préserver de toute insulte leurs pavillons et leurs marins. L'Autriche même est dans la nécessité de supporter quelques avanies; Maroc a fort peu d'égards pour les vaisseaux de cette puissance, quel que soit l'ascendant qu'elle a obtenu sur l'Europe. Il est inutile de rappeler les humiliations que le bey de Tripoli a fait subir au gouvernement napolitain : ces événemens sont trop récents pour qu'on les ait perdus de vue.

Ce que je viens de dire suffit pour faire voir que les pirates africains conservent toute leur audace, et que leur profession est encore une source de profits, puisqu'elle n'est pas abandonnée, et que peut-être même ses armemens sont aussi multipliés, ses équipages aussi nombreux qu'ils le furent à aucune époque. Voyons maintenant s'il est possible d'en débarrasser le commerce européen. C'est ici que je vais mettre à contribution les méditations de mon ami M. Pananti sur ce grave sujet; comme je citerai de mémoire, il ne me sera pas possible d'être constamment exact;

le gouvernement de Portugal, les prisons de ce royaume étaient encombrées par les constitutionnels que l'on y entassait avec une cruauté dont on se fût abstenu, même envers les plus grands scélérats. Je saisis cette occasion pour payer un juste tribut d'éloges à la conduite des officiers commandant l'escadre française dans le Tage, et au ministre dont ils exécutaient les ordres. Leur protection vint au secours, non-seulement des constitutionnels portugais, mais de tous ceux que la persécution pouvait atteindre, de quelque nation qu'ils fussent. De tels services sont trop honorables et trop dignes de reconnaissance, pour qu'on ne les rappelle point toutes les fois qu'il est question des événemens déplorables dont le Portugal est depuis si long-temps le théâtre, et dont on n'entrevoit pas encore le terme.

mais l'auteur voudra bien me remettre sur la voie, s'il s'aperçoit que je m'en sois trop écarté.

Attachons-nous d'abord à bien connaître les hommes auxquels nous aurons à faire. « Les Barbaresques , dit M. Pannanti , n'ont d'inclination que pour la guerre et le pillage ; l'industrie et le commerce leur paraissent ignobles , indignes d'eux. Les châtimens passagers qu'on leur a infligés quelquefois ne sont à leurs yeux que des accidens ordinaires , inséparables de la profession des armes ; la longue impunité dont ils ont joui ne leur laisse aucune crainte pour l'avenir. Ils ont pour le métier de corsaire un penchant si impérieux que le dey d'Alger a été souvent forcé de consentir à des guerres qu'il désapprouvait : le peuple soulevé menaçait , en cas de refus , de le déposer , et même de l'étrangler. On ne doit donc point s'étonner que ce peuple ne tienne aucun compte des traités , ni de ses promesses ; il n'a recours à ces moyens de suspendre la guerre que lorsqu'il ne peut la faire avec avantage , toujours prêt à recommencer les hostilités dès que les chances lui paraîtront favorables. On a trop employé contre eux les armes diplomatiques ; ils ont appris à s'en moquer , et font très-peu de cas des souverains de l'Europe , assez crédules pour attacher quelque importance à de pareilles niaiseries et pour en attendre quelque résultat. »

En effet , rien de plus déplorable que la conduite des puissances européennes envers les forbans africains. Pour les combattre et détruire les villes qui leur servent de repaires , il n'eût fallu qu'une partie des trésors qu'on leur portait pour acheter une paix fallacieuse : on l'a dit et répété depuis long-tems ; et quoique cette vérité devienne de jour en jour plus évidente , elle n'en est pas moins stérile. Par une inconcevable fatalité , la voie la plus sûre , qui est en même tems celle de l'honneur et de l'économie , est précisément celle dans laquelle on refuse d'entrer. Aucune entreprise ne serait plus utile , plus populaire , plus applaudie , que celle qui aurait pour but d'établir des colonies industrielles et florissantes dans des pays sans habitans ou peuplés de voleurs.

DES BARBARESQUES.

On chercherait en vain sur toute la surface de la terre une position plus convenable que les côtes de Barbarie. L'occupation d'un petit nombre de points sur ces côtes assurerait les communications avec l'intérieur, et l'ouverture des canaux par lesquels la civilisation de l'Europe se répandrait dans ce vaste continent. Pour se faire une idée juste de ce que l'Afrique fut autrefois, et sans doute elle peut redevenir encore ce qu'elle a été, il faut se rappeler que les anciens l'avaient surnommée *le jardin de la nature*; que les Romains attachaient le plus haut prix aux colonies qu'ils y formaient; qu'ils en tiraient une prodigieuse abondance de blé, d'huile et de vin, et que la population toujours croissante de leur empire reflétait perpétuellement dans les plaines couronnées par l'Atlas. En rendant ces intéressantes contrées aux cultures dont elles furent couvertes dans leurs jours de prospérité, on comblerait les vœux des philanthropes; on ouvrirait aux recherches des savans une carrière plus étendue; et surtout on assurerait aux guerriers qui contribueraient à ces belles conquêtes un prix digne de leur ambition, une juste récompense de leurs travaux. L'Europe gagnerait beaucoup à ces changemens; mais les Africains en profiteraient beaucoup plus encore: ils acquerraient enfin peu à peu les inestimables trésors d'un bon gouvernement, d'une législation sage, de l'instruction et des arts. Le plus beau pays du monde ne serait plus soumis au cimetière d'une milice toute composée d'étrangers féroces et pillards; l'esclavage aurait disparu; on connaîtrait partout les douceurs de la sécurité: l'humanité serait consolée.

A ces vues de M. Pananti associons celles d'un écrivain, l'un des plus célèbres publicistes du siècle dernier. En résumant ce que l'histoire nous apprend sur les Barbaresques, RAYNAL expose ainsi l'origine de leurs pirateries: « Dédaignant dans la suite le butin qu'ils faisaient sur des terres que leurs bras nerveux avaient autrefois cultivées, ils construisirent de gros vaisseaux, insultèrent les pavillons des autres nations, et réduisirent les plus grandes puissances de l'Eu-

rope à la honte de leur faire des présens annuels , qui , sous quelque nom qu'on les déguise , sont un véritable tribut. On a quelquefois puni , quelquefois humilié ces pirates ; mais on n'a jamais arrêté leurs brigandages : rien ne serait pourtant plus facile. » Puis il énumère des preuves diverses à l'appui de cette assertion. Il voit dans cette contrée des castes , des races différentes , des oppresseurs , et la population qu'ils accablent sous le poids de leur joug. Cette population n'opposerait à des troupes européennes qu'une bien faible résistance ; les conquérans de son pays seraient ses libérateurs (1). Quant aux moyens de faire cette conquête , l'auteur de *l'Histoire philosophique* est d'accord avec tous ceux qui ont traité le même sujet. L'Europe tout entière y prendrait part , puisque tout entière elle y est intéressée ; une noble émulation animerait ses guerriers ; pour la première fois , les rivalités nationales seraient une source de vertus , un mobile de grandes actions. Aucune difficulté , aucun péril n'étonnerait cette armée ; mais quelle difficulté sérieuse arrêterait sa marche sur les côtes d'Afrique , dans l'état actuel de cette contrée ?

(1) Je crois devoir insister ici sur le degré de perfectibilité morale auquel les peuples du nord de l'Afrique se sont arrêtés , par l'action des causes retardatrices auxquelles ils sont soumis depuis si long-tems. Les Maures et les Numides furent des peuples civilisés , quoique les Romains les eussent appelés du nom de barbares. A Fez , leur passion pour la littérature se développa rapidement ; dans les plaines de l'Andalousie , dans les montagnes de Grenade , ils cultivèrent les beaux-arts , devinrent galans , imitèrent les usages chevaleresques , et surpassèrent toutes les autres nations par la magnificence de leurs tournois. Ils sont aujourd'hui fréquemment en contact avec l'Europe ; ils ont contracté des besoins que le commerce européen s'empresse de satisfaire. Du reste , leur caractère mobile , leur penchant pour la variété , les disposa de tout tems aux changemens politiques ou religieux , aux innovations dans les usages , les mœurs , les lois. D'abord chrétiens zélés , après avoir abjuré le paganisme , ils devinrent ensuite ardens sectateurs de l'islamisme. Ils obéirent successivement à des Califes , à des Émirs , aux Albacides , aux Almohadis , et tombèrent enfin sous le joug de fer des pirates. Ajoutons que , sur les côtes de l'Afrique , on a encore plus de foi qu'en Asie à la prophétie qui annonce aux Turcs la fin de leur domination.

« Peut-être la plus grande, la plus noble des entreprises coûterait-elle moins de sang et de trésors à l'Europe que la moindre des querelles dont elle est continuellement déchirée. »

L'auteur se complait à faire l'énumération des biens que produiraient infailliblement la conquête et la colonisation de cette partie de l'Afrique ; et, quoiqu'il en parle avec un éloquent enthousiasme, il n'exagère point. Il exprime ainsi les heureux changemens qu'éprouveraient les indigènes, l'amélioration morale et le bien-être qu'on leur aurait apportés : « Élevés insensiblement jusqu'à nous par la communication de nos lumières, ils abjureraient avec le tems un fanatisme que l'ignorance et la misère ont nourri dans leurs âmes. On ne les verrait plus laisser en friche une terre autrefois si fertile : des grains et des fruits variés couvriraient ces plaines immenses ; ces productions seraient échangées contre les ouvrages de notre industrie et de nos manufactures ; les négocians d'Europe établis en Afrique deviendraient les agens de ce commerce, réciproquement utile aux deux contrées. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, entre des peuples qui se rencontrent nécessairement, reculerait, pour ainsi dire, les barrières du Monde. Ce nouveau genre de conquêtes qui s'offre à nos regards deviendrait un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de siècles, font le malheur de l'humanité. »

M. Pananti pense tout autrement que Raynal, sur les difficultés qu'une armée européenne aurait à vaincre en Afrique. « Je me garderai bien, dit-il, d'affirmer que l'exécution de ce projet serait peu dispendieuse ; que l'on n'y verserait que peu de sang. Le Maure allie dans son caractère des qualités opposées, de singuliers contrastes : naturellement flegmatique, paresseux, recherchant les indolentes voluptés, son activité devient extrême lorsqu'il est dans la nécessité d'agir. Cet homme efféminé, si avide de jouissances, brave la mort avec audace, affronte les périls les plus imminens. Issus des Maures qui furent chassés d'Espagne, ceux de Barbarie ont d'étonnantes conformités avec les habitans actuels de la Pé-

ninsule, et, comme ceux-ci, dans le cas d'une invasion, ils montreraient peut-être la persévérance, l'inflexibilité qui firent le salut de l'Espagne. Un plan d'opération concerté en Europe pourrait être dérangé par des obstacles locaux, par des événemens imprévus; l'exacte connaissance du terrain donnerait aux indigènes une infinité de ressources pour harceler et fatiguer une armée étrangère. Enfin, l'influence du climat, les maladies, la disette, etc., tous ces dangers, auxquels on s'exposerait, méritent, sans contredit, la plus sérieuse attention; mais il faut aussi tenir compte de l'expérience acquise dans la direction de ces grandes entreprises, des progrès de l'art d'approvisionner les armées, du choix d'une saison convenable, de l'habileté et des profondes connaissances des médecins et des chirurgiens attachés aux armées. Tout bien considéré, les hommes d'État ne balanceront point entre les frais, les dangers de cette expédition, et les immenses avantages qu'on en recueillerait. »

Pour une armée expéditionnaire, composée comme doit l'être celle qui ferait une descente en Afrique, les difficultés seraient des motifs et des moyens d'émulation. On ne serait nullement intimidé par de célèbres et malheureux exemples: l'entreprise de Charles-Quint échoua, parce que le tems fut mal choisi et que l'on manquait alors des connaissances nécessaires pour bien conduire les opérations; le généreux et vaillant don Sébastien fut victime de son imprudence; au tems de saint Louis on ne savait encore ni prévenir, ni guérir les maladies dont son armée fut atteinte en Égypte (1). On aurait

(1) Quelques personnes qui ont, à tous égards, le droit de se faire écouter sur cette matière, ont pensé que les maladies, dont les ravages ont coûté si cher à l'armée expéditionnaire de Morée, détourneront le gouvernement français de toute idée d'une attaque par terre contre Alger; que, loin de se charger de diriger une entreprise européenne pour l'expulsion des pirates de la Méditerranée, il refuserait peut-être d'y prendre part. Je ne puis croire que cette politique puisse être celle du cabinet des Tuileries: il sent trop bien, par rapport à la Grèce, le prix du nouvel ordre de choses, à l'établissement duquel il a coopéré si efficacement. Quant à l'expédition d'Afrique, qu'y a-t-il de commun entre le climat de la Morée et

peut-être à faire un apprentissage que l'on paierait par quelques échecs; serait-ce un motif pour se résoudre à la honte d'une expédition manquée? Les Africains attaqueront d'abord avec fureur; ils opposeront une résistance opiniâtre et ne céderont qu'après avoir épuisé toutes les ressources du courage: on doit s'y attendre; mais enfin la supériorité des armées européennes ne laisse aucun doute sur l'issue de cette lutte plus ou moins prolongée.

Jusqu'à présent, les soldats des Régences barbaresques, recrutés à Constantinople et sur les côtes de l'Asie-Mineure, sont étrangers à la tactique européenne: on les attaquerait avec tous les avantages que donne un art perfectionné. Plus tard ils seront moins ignorans, et non moins braves. L'exemple de Constantinople et du Caire, imité dans tous les pays mahométans, fera perdre aux armées européennes leur supériorité sur celle des Turcs; ce qui est encore possible aujourd'hui cessera de l'être après un nombre d'années que l'on ne peut fixer, mais qui ne s'étendra guère à plusieurs générations. L'impulsion est donnée; elle a été forte, et les chances de la guerre actuelle redoubleront encore son énergie: il faut donc s'attendre à la révolution qu'elle ne manquera pas d'opérer dans les troupes turques. Si l'expédition d'Afrique doit éprouver un long ajournement, elle deviendra peut-être impraticable.

On proposera sans doute plusieurs projets d'opérations contre les Barbaresques: comme ce sujet est de la plus haute importance, si on vient à s'en occuper, on rassemblera avec diligence et curiosité toutes les lumières qui pourront l'éclairer. Tous ceux qui ont acquis des connaissances locales suffisantes sur Alger, Tunis et Tripoli, ont aussi recherché

l'état de ce pays, lors du débarquement des troupes françaises, et le climat, l'état de culture et de population des côtes de Barbarie? Si des considérations aussi rétrécies avaient toujours présidé aux conseils des souverains, la civilisation ne serait guère avancée, le commerce n'embrasserait qu'un bien petit espace.

comment on pourrait diriger une expédition contre ces puissances anti-sociales (1). Pendant les trois années que j'ai passées en croisière sur les côtes de Barbarie, mes recherches les plus attentives ont été dirigées vers les objets suivans : la population et les ressources des trois puissances barbaresques ; leurs moyens de résistance en cas d'attaque ; la nature et le total de leurs forces de terre et de mer ; et j'affirme d'avance, sans craindre que les événemens viennent me démentir, que toutes ces forces ne sont rien moins qu'imposantes, et n'arrêteraient nullement une armée européenne. J'ai étudié avec le même soin les points d'attaque, les lieux les plus favorables pour le débarquement des troupes, etc. Ces détails seront publiés plus tard, ou réservés pour être communiqués aux chefs de l'entreprise, en cas que l'on s'occupe sérieusement de cette affaire : je me bornerai, quant à présent, à quelques observations sur la manière de préparer les voies et d'imprimer le premier mouvement, ce qui sera peut-être plus difficile que tout le reste de l'exécution complète du projet.

Avant tout, il faudrait rouvrir les sources de l'enthousiasme qui fut excité par cette question lorsqu'on la discuta pour la première fois. A moins que l'une des grandes puissances européennes ne prenne l'initiative, il sera difficile d'amener les princes et les États de la chrétienté à la conformité d'intentions et de vues qu'exige une grande entreprise à laquelle tous devront contribuer, soit par des subsides, soit par des troupes, des vaisseaux, des munitions, etc. (2). Si la bienfai-

(1) Parmi les officiers français qui se sont occupés d'un plan d'attaque contre Alger, je dois faire une mention spéciale de M. PRÉAUX, commandant de l'École d'artillerie de Toulon. Je ne doute point que ses vues n'aient été communiquées au gouvernement français, et justement appréciées. On doit à M. Préaux un instrument qui donne aux vaisseaux de guerre le moyen de lancer des bombes avec la plus grande précision.

(2) Que de trésors sans emploi, dans les diverses contrées de l'Europe, viendraient fort à propos pour cette œuvre si utile à l'humanité ! Telles sont les propriétés de l'ordre de Malte ; elles seraient ainsi rendues à leur destination. Le clergé chrétien, de toutes les communions, ambitionnerait sans doute aussi l'honneur de prendre part à cette entreprise vraiment pieuse, et ne se bornerait pas à l'offrande de ses vœux et de ses prières.

sance, l'honneur et la religion parviennent enfin à faire entendre leurs vœux, si la plus louable confédération peut être formée pour délivrer à la fois l'Europe et l'Afrique, on aura peut-être à redouter quelques ennemis secrets, à surmonter des obstacles qu'une politique artificieuse sait toujours opposer à ce qui lui semble contraire à ses vues. Des manœuvres ténébreuses, des jalousies personnelles ou nationales, et la résistance des intérêts mal compris, seraient beaucoup plus dangereuses que les attaques des Barbaresques.

M. Pananti publia son livre peu de tems après le bombardement d'Alger par les Anglais. L'auteur pensait que le gouvernement britannique n'avait pas oublié les outrages qu'il venait de punir, que son ressentiment durait encore, et qu'il se placerait volontiers à la tête d'une confédération européenne pour l'expulsion des brigands de la Méditerranée. Puisque le premier rang se trouvait occupé, le second appartenait de droit à la France. Cette nation n'a pas l'habitude de se laisser devancer dans la carrière de l'héroïsme : ce fut Charles-Martel, à la tête des Français, qui préserva l'Europe de l'invasion des Sarrasins d'Afrique; les croisades furent prêchées par des Français, et les premiers croisés furent des chevaliers de cette nation. Les premières bombes qui tombèrent sur Alger furent lancées par une escadre française, et c'est à la tribune de la chambre des Pairs que l'auteur du *Génie du Christianisme* a fait entendre d'éloquents sollicitations en faveur des chrétiens délivrés des fers des Barbaresques. Enfin la bienfaisante société des *Chevaliers libérateurs* s'est formée à Paris, et le premier nom inscrit sur l'honorable liste des souscripteurs de cette société est celui de Louis XVIII. Les armées françaises, déjà chargées de tant de lauriers, aspireraient encore à l'honneur de venger leurs compatriotes massacrés sous les murs de Gigeri, et tous les martyrs de la sainte cause du christianisme, dont le sang répandu par le fanatisme musulman sur les rivages de l'Afrique accuse depuis si long-tems l'indifférence des princes chrétiens.

Dix ans se sont écoulés depuis l'apparition de l'ouvrage de

M. Panauti, et rien n'a changé dans la Méditerranée : la France et l'Angleterre sont encore dans la nécessité de repousser par la force les attaques d'Alger et de Maroc. On est tenté de savoir gré aux Barbaresques de l'audace insensée qui ne les abandonne point, tandis que les orages se rassemblent sur leurs têtes, et que la marche des affaires politiques semble préparer leur prochaine destruction. Ils justifient cet adage que le paganisme nous a transmis :

Quem Jupiter vult perdere, prius dementat.

Dans la situation présente de l'Europe et de la Turquie, nous ne tarderons pas à savoir si l'on se résoudra définitivement à chasser les pirates de la Méditerranée, ou si l'exécution de ce projet sera remise à un avenir dont aucun homme vivant ne sera le témoin. Si la génération actuelle était appelée à rendre à toutes celles qui lui succéderont cet immense service, il resterait à examiner jusqu'à quel point et comment les préparatifs de l'exécution devraient et pourraient demeurer secrets, et à résoudre beaucoup d'autres questions dont l'examen serait, en ce moment, tout au moins inutile. S'il arrivait que l'une des grandes puissances, pleine du sentiment de ses forces et d'une noble confiance dans le courage, le dévouement et la persévérance de la nation, se chargeât seule de ce fardeau qui devrait être supporté en commun, il serait équitable qu'elle recueillît la plus grande part des avantages qu'elle aurait conquis pour l'Europe, pour le monde chrétien. Dans tous les cas, une gloire immortelle et bien méritée illustrerait le prince et la nation qui auraient achevé cette noble entreprise.

E. B.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.



SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG, avec l'*Histoire de l'Académie pour les années 1819-1822*. TOME IX et X (1).

Ces deux volumes, dont nous allons donner à nos lecteurs une analyse beaucoup plus resserrée qu'il ne le faudrait, sont contemporains de la *Revue Encyclopédique*. Par rapport à un ouvrage périodique, dont la durée dépend d'une multitude de causes et de circonstances, les publications d'une académie jouissent d'une sorte d'immortalité; elles voient derrière elles un long passé, et comptent sur un avenir illimité. Les dix années de notre existence actuelle peuvent être embrassées d'un coup d'œil par les savans qui ont observé la marche de l'esprit humain et de ses connaissances; et cet espace, où tout peut être aperçu à la fois, où tous les rapports peuvent être saisis avec une rapidité qui nous dérobe les opérations successives qui les ont déterminés, cet intervalle, quelle que soit son étendue réelle, est le *présent*. Les objets y paraissent dans leur grandeur et leur forme; le lointain n'altère point leur apparence, ne raccourcit et n'efface rien. Au delà de ce terme, l'histoire commence et se prolonge jusqu'à l'origine des choses, ou se perd dans la nuit des tems: plus elle s'éloigne du présent, plus ses tableaux sont décolorés, méconnaissables,

(1) Saint-Petersbourg, 1824—1826; Imprimerie de l'Académie impériale des sciences. 2 vol. in-4° avec figures.

trop souvent imposteurs. Dans l'histoire des sciences et de l'esprit humain, comme dans celle des nations, le passé est d'autant moins instructif qu'il est moins bien connu; et comme c'est du présent que l'on tire le plus de lumières, de vérités applicables, c'est aussi l'époque que nous devons nous attacher à représenter fidèlement: ainsi nos analyses auront pour objet les productions qu'il est encore permis de regarder comme récentes, et nous laisserons pour l'histoire celles qui appartiennent à un tems plus éloigné. Pour l'Académie de Pétersbourg, les deux volumes que nous avons sous les yeux ne sortent point des limites que nous nous prescrivons; cependant, quelques-uns des Mémoires qu'ils contiennent sont réclamés à bon droit par le siècle où ils furent écrits; c'est une restitution qu'il faut faire, et que la vérité historique exige impérieusement.

On sait que l'illustre EULER, enlevé aux sciences en 1785, a laissé le magnifique héritage d'une centaine de Mémoires inédits à cette époque, et que l'Académie fait insérer successivement dans les volumes qu'elle publie. Il semble que, pour l'intérêt du monde savant, il eût été plus utile encore de mettre au jour, le plus tôt possible, tous ces précieux écrits, un an ou deux au plus après la perte douloureuse qu'on avait faite. Alors l'horizon politique était encore sans nuages; aucun signe précurseur de la tempête n'annonçait les fléaux qui, dix ans plus tard, viurent fondre sur une partie de l'Europe, et menacèrent de l'envahir d'un bout à l'autre: il était facile, à cette époque, de terminer paisiblement l'impression de trois volumes de mathématiques. L'Académie de Pétersbourg a vu, dans le trésor dont elle était dépositaire, le moyen de rendre un hommage prolongé à l'un des hommes qui firent sa gloire, de l'associer encore long-tems à ses travaux; cette pensée est douce et consolante, on n'est pas surpris qu'elle ait entraîné tous les collègues d'Euler: il en résulte cependant que nous aurons attendu près d'un demi-siècle avant d'être en possession de tous les Mémoires du grand géomètre. On l'a dit plus d'une fois dans ce Recueil, non comme une vérité nouvelle, mais

comme l'expression d'un vœu qui n'est pas encore satisfait, que nos efforts tendent continuellement à donner plus de célérité à la propagation des bons ouvrages, à faire que les communications soient faciles et promptes dans la république des lettres : ces soins ne seront pas infructueux, surtout pour les sciences où l'efficacité des secours mutuels est encore mieux reconnue, que lorsqu'il s'agit de compositions littéraires dont l'imagination doit faire presque tous les frais, sans écouter d'autres conseils que ceux du goût et de la raison.

Il faut donc renoncer à parler des neuf Mémoires d'Euler, contenus dans les deux volumes qui nous occupent. Malgré ce vide immense, les sciences mathématiques pures et appliquées y tiennent une place très-importante, grâce à MM. *Fuss*, *Schubert*, *Schulten*, *Bazaine*, *Degen*, *Paucker*, *Litrow*, *Wisniewski* et *Sniadocki*. Mais, avant de jeter un coup d'œil rapide sur les vingt-neuf Mémoires que l'on doit à ces savans géomètres et astronomes, prenons pour guide le secrétaire de l'Académie, et suivons les travaux de cette illustre société, depuis la fin de 1818 jusqu'au commencement de 1823.

Nous aurons l'occasion d'exposer ailleurs les modifications que les principales compagnies savantes ont éprouvées en Europe, soit par l'effet des actions et réactions politiques, soit par l'influence toujours salutaire des observations dont elles ont été l'objet. Nous prendrons donc l'Académie de Saint-Pétersbourg, telle qu'elle est actuellement, d'autant plus qu'elle se présente sous un aspect très-satisfaisant, et que son organisation et ses actes sont une réfutation permanente de plusieurs reproches adressés au gouvernement russe. A Saint-Pétersbourg, l'économie politique et l'histoire sont mises au rang des sciences dont l'autorité suprême favorise les progrès; c'est par cette voie que les vérités morales pénètrent peu à peu dans les esprits, qu'elles parviennent à perfectionner les lois, les institutions, les peuples. Il manque sans doute encore à cette illustre compagnie savante les moyens de cultiver avec plus de succès quelques sciences

dont ses Mémoires ne parlent que rarement : telles sont , par exemple , la chimie et ses importantes applications ; telles sont aussi les connaissances variées que le médecin doit réunir. A mesure que les sciences feront des progrès et que leurs relations mutuelles seront aperçues plus clairement , il est probable qu'on fera cesser leur isolement , que les académies des sciences comprendront dans leurs attributions tout ce qui n'est pas le domaine de la littérature et des beaux-arts. Ces institutions ne pourront plus être aussi multipliées ; elles seront peut-être confinées dans les capitales : mais , pourvues de tout ce qui redouble leurs forces et leur activité , elles donneront alors la véritable mesure des services qu'elles sont en état de rendre.

Entre 1818 et 1825, l'histoire de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg n'offre point d'événemens remarquables, ni de faits nouveaux , si ce n'est le phénomène dont nous allons transcrire la description : « Dans le district de Gori, au pied des monts Ossétiens , à 2 verstes (demi-lieue) de la petite ville de Dzhinval , il y a une colline sur la surface pierreuse de laquelle l'humidité qui suinte du roc , en été , quand il fait un tems serein , se convertit en glace d'autant plus épaisse que la chaleur du soleil est plus grande ; cette glace disparaît dans la nuit , ou pendant un jour nébuleux , de sorte que le roc est à peine humecté. L'eau tirée de cette glace fondue ne contient , d'après des expériences chimiques , qu'une très-petite quantité de chaux , sans autres parties étrangères. » Cette notice ne suffit point , et il est à craindre que le fait n'ait été mal observé ; avant de chercher à l'expliquer , il serait indispensable de le soumettre à un sévère examen. Au reste , cette merveille n'a été vue par aucun académicien , et l'histoire de l'Académie n'en fait mention que d'après une notice *communiquée*.

La Tauride est , pour les antiquaires de la Russie , une *terre promise*. L'Académie y a fait faire , à ses frais , d'intéressantes recherches par l'un de ses membres , M. KOEHLER. Ce savant était accompagné d'un architecte ; il devait reconnaître l'état

actuel des anciens édifices de la presqu'île, indiquer au gouvernement ceux qui sont assez bien conservés pour recevoir une destination sans y ajouter des constructions nouvelles qui altéreraient leur caractère monumental, et ceux dont les ruines vénérables et instructives peuvent être préservées, sans grandes dépenses, de la destruction totale dont elles sont menacées. Ce voyage sera mis à profit par les arts, aussi bien que par les sciences historiques; la Tauride sera quelque jour l'une des contrées les mieux connues de toute l'Europe.

L'observatoire de Dorpat possède un micromètre répétiteur, exécuté à Munich par M. FRAUENHOFER, et que M. le professeur STRUVE regarde comme « ce qui a été produit jusqu'ici de plus parfait en fait de micromètre. » Cet instrument peut mesurer des dixièmes de secondes, même sans répétition. M. Struve en a fait usage pour déterminer la distance de plusieurs étoiles doubles.

Il semble qu'un paratonnerre placé sur un magasin à poudre, à Okhta, près de la capitale, effraie beaucoup plus qu'il ne rassure : chaque année, l'Académie charge l'un de ses membres de visiter toutes les parties de cet appareil, et d'en faire un rapport écrit. Dans un pays où Catherine-la-Grande donna, du haut de son trône, l'exemple d'une courageuse confiance en se faisant inoculer la petite vérole, quoique l'efficacité de l'inoculation fût alors encore douteuse pour un grand nombre de médecins, il serait tems de rendre plus de justice aux paratonnerres, et de croire à leur faculté préservatrice, dont aucun fait connu ne peut affaiblir la certitude.

Tout le reste de l'histoire de l'Académie de Saint-Petersbourg ne présente plus que des événemens ordinaires, communs à tous les corps savans, et dont l'histoire des sciences ne conservera pas le souvenir. Passons maintenant aux Mémoires, en commençant par ceux de la PREMIÈRE SECTION de l'Académie de Saint-Petersbourg, celle des SCIENCES MATHÉMATIQUES : les deux volumes que nous parcourons en contiennent vingt-neuf, dont seize sont de mathématiques pures.

M. FUSS marche sur les traces d'Euler, et conserve les traditions de l'époque où les sciences mathématiques avançaient à pas de géant. Il se plaît à lutter contre les difficultés de l'analyse, et les occasions d'exercer ses forces ne lui manquent point. Parmi les Mémoires qu'il a fournis aux deux volumes que nous parcourons, quelques-uns ont un autre mérite que celui de la difficulté vaincue : telle est, par exemple, la sommation d'une série qui avait embarrassé M. KRAFFT, et sur laquelle il consulta son collègue. En généralisant la question, M. Fuss parvient à sommer plusieurs autres séries analogues, et donne plus que la solution du problème qui lui avait été proposé. Nous devons citer aussi le Mémoire intitulé : *Solution de quelques problèmes relatifs à la Méthode inverse des tangentes*, où le lecteur trouve un exercice de géométrie analytique, sans aucune fatigue. Des recherches arithmétiques auxquelles M. Fuss s'est aussi livré ne sont pas aussi accessibles ; elles exigent plus de travail, ainsi que d'autres Mémoires sur des questions de géométrie. Cette partie du Recueil académique est interdite à ceux qui n'ont pas poussé assez loin leurs études mathématiques.

Une excellente dissertation de M. SCHUBERT sur les principes généraux de la mécanique les met à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Les opinions que ce savant a cru devoir combattre attestent le pouvoir obscurcissant de la métaphysique : partout où elle parvient à se glisser, d'épaisses ténèbres enveloppent bientôt les notions les plus claires. M. Schubert dissipe par le raisonnement et par le calcul toutes ces fumées sans lumière : le calcul, cette langue plus exacte que la parole, plus infallible que le raisonnement, est l'arme qui décide de la victoire dans ces sortes de combats ; M. Schubert s'en est servi avec adresse pour faire triompher la raison.

M. DEGEN a fait sur les suites récurrentes deux Mémoires, dont nous regrettons de ne pouvoir placer ici quelques observations sur l'analyse mathématique, ses procédés et les signes qu'elle emploie : nous ne pourrions nous dispenser de recourir nous-mêmes à quelques-uns de ces signes, ce que la na-

ture de notre recueil nous interdit. — Un travail de M. PAUCKER, sur la résolution géométrique des équations du troisième degré, etc., ne paraîtra point, au jugement de plus d'un lecteur, occuper une place qui lui convienne : on est disposé à demander à un académicien de plus grands efforts, un autre emploi de ses connaissances et de son tems.

Quelques lecteurs penseront peut-être aussi que M. LITROW aurait pu s'occuper de recherches plus utiles que celles qu'il a consacrées au mouvement des corps qui *s'attirent en raison directe de leurs distances*. Ceux qui exerceront cette sévérité de jugement sur des ouvrages, remarquables d'ailleurs par l'élégance des solutions, seront plus satisfaits des Mémoires de M. SCHULTEN, sur le choc des corps solides et sur le mouvement absolu et relatif d'un point assujéti à se mouvoir sur une surface de forme constante, mais qui est elle-même mobile suivant une loi donnée.

M. SCUBERT a déterminé par des observations astronomiques la position géographique de Bacon ; de concert avec M. WISNIEWSKI, il a observé le passage de la comète de 1819 au méridien de Saint-Pétersbourg ; des occultations d'étoiles ont procuré à M. Wisniewski les données nécessaires pour calculer la longitude d'Orenbourg et celle d'Ekatherinebourg ; M. SNIADOCKI rend compte des observations qu'il a faites, pendant trois ans, à l'observatoire de l'Université impériale de Wilna ; enfin, un Français, le major-général BAZAINE, ancien élève de l'École polytechnique, a soumis à l'Académie un Mémoire très-étendu « sur l'établissement des bassins d'épargne dans les canaux de navigation, et sur les moyens d'économiser une grande partie de l'eau qui se dépense annuellement au canal de Ladoga. » Arrêtons-nous un moment sur ce travail dont les ingénieurs de tous les pays sauront profiter.

L'idée que M. Bazaine a développée et complétée n'est pas nouvelle : notre savant compatriote l'a trouvée dans un recueil anglais intitulé : *The Repertory of arts and manufactures, etc.*, et il la rapporte à son origine. Mais l'ingénieur

anglais n'a fait qu'ouvrir la carrière, et notre compatriote l'a parcourue jusqu'au bout. Toujours guidé par le calcul, il parvient à fixer rigoureusement le *maximum* d'avantages que l'on peut attendre de ces réservoirs destinés à contenir des portions de l'eau d'un sas, afin de les employer aux manœuvres suivantes; et tient compte, pour arriver à cette limite, de tous les élémens qui doivent entrer dans la question, de l'emploi du tems, de la main d'œuvre, des frais de construction et d'entretien aussi-bien que de l'économie de l'eau. Il applique ensuite au canal de Ladoga les résultats auxquels il est parvenu, et il discute plusieurs systèmes de reconstruction des écluses de Schlüsselbourg, à la principale embouchure du canal dans la Néva. On pense bien que cette partie du Mémoire ne peut se passer du secours des figures; l'auteur ne les a pas épargnées, afin d'être intelligible partout, et à tous. Il termine son Mémoire avec autant de modestie qu'il l'a commencé.

« Je ne doute point que l'épargne d'eau qui doit résulter du mode de construction que je propose pour les nouvelles écluses de Schlüsselbourg ne fasse disparaître à jamais tous les obstacles qui s'opposent maintenant à la libre traversée des barques dans les tems de sécheresse; je crois même pouvoir assurer qu'à l'aide de cette innovation, qu'il sera facile d'étendre avec le tems à toutes les issues du canal, tant à Nova-Ladoga qu'à Schlüsselbourg, la quantité d'eau que fournissent les réservoirs actuels sera toujours suffisante pour l'entretien de la navigation, quels que soient les accroissemens qu'elle reçoive à l'avenir. Quand les principes généraux dont l'exposition a fait l'objet de ce Mémoire ne seraient susceptibles que de cette seule application, elle me semble d'une assez haute importance pour motiver les développemens, un peu longs peut-être, que j'ai présentés à ce sujet. »

M. BAZAINE n'est pas le seul ingénieur français d'un talent distingué, formé dans les écoles de la France, et que les malheurs de la patrie ont conduit sur une terre étrangère où le mérite est reconnu et mis à sa place. Ne perdons pas le souvenir de

cette douloureuse époque : en pensant aux maux qu'elle nous a faits, nous serons affermis dans la résolution de préserver désormais notre patrie de toutes les causes de divisions intestines, de travailler sans cesse à la rendre grande et forte, à la mettre en état de garder dans son sein tous ceux de ses enfans qui peuvent s'illustrer en la servant.

SECONDE SECTION de l'Académie de Saint-Petersbourg. — SCIENCES PHYSIQUES. — Cette section est moins chargée de Mémoires que celle des sciences mathématiques; mais elle ne tient pas moins de place dans le recueil des œuvres académiques. En effet, l'histoire naturelle de l'immense territoire de la Russie suffirait seule pour occuper un grand nombre de savans, et fournir une intéressante et volumineuse collection de Mémoires. M. THUNBERG ne s'arrête point à ces limites politiques; sa pensée recherche, sur toute la terre, les analogies et les différences entre les êtres que la nature y a disséminés. Dans le tome IX, on trouve la seconde partie de son Mémoire sur les *ichneumonidés* dont il décrit plus de 600 espèces. Une monographie des grillons (*gryllus*) ne compte pas plus de 106 espèces, et quelques variétés; M. Thunberg a joint à ses descriptions les figures de quelques espèces remarquables. Dans le tome X, le même savant fait connaître seize nouvelles espèces de blattes, et donne aussi la figure de quelques-unes de ces malfaisantes commensales dont l'homme a tant à se plaindre; celles-ci viennent principalement de l'Amérique méridionale.

M. TILESUS a beaucoup à nous apprendre sur l'histoire naturelle de la côte nord-est de l'Asie, des îles Kouriles et de l'Océan qui les environne. Compagnon de Krusenstern, dans son voyage autour du globe, on lui doit une partie des fruits que les sciences ont recueillis de cette longue et périlleuse navigation. Plaçons ici quelques extraits de la description qu'il a faite de l'île de Coosima, le plus petit des volcans en activité.

« Au mois de mai 1805, en revenant du Japon, et passant l'île de Jesso et le cap Sangar pour traverser les îles Kouriles

et revenir au Kamtschatka, nous rencontrâmes les deux petites îles volcaniques d'Oosima et de Coosima. M. de Kru-senstern a déjà dit que la plus grande partie des roches et des montagnes de cet archipel sont plus ou moins d'une nature volcanique... Coosima, dont la seule pointe ou sommet s'élève au-dessus de l'eau, et forme le volcan le plus petit peut-être de notre globe, se montre en forme d'un pic qui fume toujours, et qui a été mesuré par notre habile astronome, le docteur HORNER. Il ne s'élève pas à plus de 150 pieds au-dessus de la mer.... Il est nu, stérile, d'une couleur bleuâtre : on n'aperçoit pas une seule plante, pas même un brin d'herbe sur ce roc volcanique dont les bords brunâtres, rougeâtres et poreux sont tombés en efflorescence, dont les couches de lave indiquent les écoulemens périodiques d'une éruption réitérée, et montrent la nature volcanique; dont les mêmes couches s'élèvent en escalier au-dessus de la surface d'une mer profonde, et forment un amphithéâtre pyramidal s'étendant jusqu'au cratère même.

» L'autre île, nommée par les Japonais Oosima, non loin de Coosima, pourrait être la pointe d'une montagne appartenant à la première, en supposant que ces deux montagnes forment une seule île dans la mer. Elle est plus grande, et se trouve à l'ouest de l'autre.... Elle ressemble à tous égards à la première, et son aspect, vu au télescope, offre la même nature de roche, la même couleur et la même stérilité. Nous passâmes entre ces deux îles, pas plus éloignées l'une de l'autre que de six lieues anglaises. »

Ces îlots qui refusent de nourrir même des lichens, et sur lesquels les mouettes ne se reposent que rarement, et pour quelques momens, paraissent être pour les baleines une station dont elles se rapprochent avec plaisir; les navigateurs virent fréquemment, dans ces parages, les doubles jets d'eau lancés au-dessus des flots, dont l'aspect dénonce aux baleiniers les objets de leurs poursuites. M. Tilesius donne quatre vues de la montagne ou roche de Coosima; dans quelques siècles, ces images seront probablement très-diffé-

rentes de leurs modèles; le volcan aura peut-être grandi, comme l'Etna; peut-être sera-t-il, au contraire, enseveli sous les flots.

On doit encore à M. Tilesius la description d'un habitant des mers du Kamtschatka, gastéropode (1) testacé d'une taille gigantesque; car il atteint jusqu'à six pouces, tandis que ses congénères sont réduits à quelques lignes de longueur. C'est donc à bon droit que l'observateur impose à cette espèce nouvelle le nom de *Chiton giganteus*. Cette découverte semble promettre d'établir un jour, au moins quant aux animaux marins, une liaison satisfaisante entre la zoologie fossile et les espèces qui habitent actuellement la terre et les eaux. Mais les géologues rechercheront peut-être avec plus d'empressement encore la description d'un corail que M. Tilesius a vu dans les mêmes parages, et dont il a observé l'organe lapidifique, *en prenant la nature sur le fait*. On était occupé à sonder la mer en plusieurs lieux, et le naturaliste prenait des notes sur la nature du fond: il observa que la corde de la sonde se chargeait de quelques parties de corail dans l'état de mollesse, et il se mit à les étudier.

Le corail dont il s'agit est un millepore que M. Tilesius a nommé *Millepora rosea*. L'observateur put examiner à loisir les mouvemens des douze bouches des animaux logés dans les petites habitations de cet édifice; il donne une description détaillée de leur structure, avec les dessins qui la rendent plus intelligible et plus complète; mais la connaissance la plus exacte de ces organes *lapidifiques* ne nous mettrait pas encore en état de comprendre comment la matière calcaire y est *secrétée*; ce mystère ne peut être pénétré qu'avec le secours de connaissances qui nous manquent encore totalement. Suivant M. Tilesius, toutes les observations qu'il a faites sur le millepore rose doivent être appliquées aux madrépores

(1) Sorte de mollusques qui rampent sur le ventre. (Voyez *Dictionnaire classique d'hist. nat.*, les articles *gastéropodes* et *mollusques*.)

dont la prodigieuse multiplication a formé cette ceinture de récifs qui environnent l'île de *Noukahiva*, l'une des Marquises.

M. le comte de MANNERHEIM ajoute quatre espèces nouvelles à celles des insectes de l'Amérique méridionale, et particulièrement du Brésil, dont les entomologistes ont formé le genre *Megalopus*.

Un Mémoire de M. EICHWALD rend compte des observations que cet académicien a faites sur la structure d'un jeune dauphin pris dans la mer Baltique, conservé pendant un an dans l'esprit de vin, et qui n'avait pas encore atteint le tiers de la longueur à laquelle son espèce parvient ordinairement. On peut soupçonner que les parties molles étaient un peu altérées et même déformées; mais les savans n'ont pas toujours le choix des moyens qui peuvent les conduire à des connaissances nouvelles. M. EICHWALD eut à vaincre des difficultés encore plus grandes, dans ses recherches sur l'organisation des physalies qui sont le sujet d'un autre Mémoire; il s'agissait de démêler les organes de la nutrition, du mouvement, de la génération, etc., dans ces masses gélatineuses où rien n'annonce, au premier coup d'œil, un être vivant et pourvu des moyens de se conserver. C'est encore sur des individus conservés dans l'esprit de vin que le savant naturaliste a fait le plus grand nombre de ses observations: après avoir lu son Mémoire, on n'est pas encore assez convaincu de la vérité de ses assertions, principalement en ce qui concerne les organes et le mode de génération des animaux dont il parle. On sent que Saint-Petersbourg n'est pas le lieu où ces sortes d'investigations peuvent être faites avec le plus de succès.

M. ZAGORSKI a fait connaître une disposition extraordinaire de l'aorte et de la trachée, observée dans le cadavre d'un homme et conservée parmi les préparations anatomiques de l'Académie de médecine et de chirurgie. L'aorte partagée en deux livrait un passage à la trachée, en sorte que les voies de la respiration et de la circulation se croisaient et devaient se gêner réciproquement. L'individu ainsi conformé, dit l'ob-

servateur, avait besoin de calme; il fallait que sa vie fût uniforme, ses occupations faciles; il lui fallait de l'aisance: mais quels sont les hommes dont le cadavre est porté au théâtre anatomique? La médecine légale ne tient pas compte de ces écarts de la nature; elle fonde ses décisions sur la structure ordinaire du corps humain, et dans les cas extraordinaires, tels que celui-ci, elle s'expose à commettre de graves injustices.

La botanique n'a fourni aux deux volumes dont nous nous occupons que deux Mémoires, insérés l'un et l'autre dans le tome X. M. ESCHUOLTZ y décrit douze espèces de plantes de la Nouvelle-Californie dont les auteurs des *Flores américaines* n'ont point parlé, et rectifie quelques erreurs qu'il a reconnues dans ces ouvrages.

M. TRINIS a décrit dix espèces de *panics paspalacés* (*panica paspalacea*), toutes des régions chaudes de l'ancien Continent et de l'Océanie, dont une seule, le *panicum numidianum*, d'environ deux pieds de haut, semble promettre quelques ressources à l'agriculture, comme plante fourragère.

L'analyse de deux minéraux de Finlande, par M. BONSDORFF, et les observations météorologiques enregistrées et résumées par M. PETROFF terminent l'énumération des Mémoires de physique et d'histoire naturelle contenus dans ces deux volumes. L'un des minéraux analysés par M. Bonsdorff est bien caractérisé par la propriété de paraître gris ou sans couleur, lorsqu'on le regarde suivant une direction, et d'un bleu très-intense, sous un autre aspect, propriété qu'exprime à peu près le nom de *dichroïte*. On lui avait déjà imposé les noms de *péliome*, d'*yolite*, de *lazulite d'Espagne*, de *saphir d'eau*, de *bordierite*: le savant académicien propose encore une dénomination nouvelle, celle de *steinheilite*, en l'honneur de M. le comte de STEINHEIL, gouverneur général de la Finlande, auquel on doit la découverte et de bonnes descriptions de plusieurs substances minérales de cette province. L'intérêt de la science ne devrait-il pas engager les minéralogistes à renoncer à ces sortes de dédicaces, et à rendre la

nomenclature méthodique et significative? Il est probable que la substance dont il s'agit conservera le nom de *dichroïte*.

Nous sommes arrivés à la TROISIÈME SECTION de l'académie de Saint-Pétersbourg, celle des SCIENCES POLITIQUES : les Mémoires qu'elle a fournis à ces deux volumes sont dus à MM. HERRMANN et STORCH : le premier recueille les données statistiques relatives aux *comités de surveillance générale* institués par Catherine II, en 1775, et qui comprennent dans leurs attributions les écoles normales, l'établissement et l'administration des maisons pour les orphelins des deux sexes, les hôpitaux, les maisons de retraite pour les vieillards et les infirmes, les maisons de travail, de force et de correction. Les ordonnances impériales (*oukazes*) relatives à ces divers établissemens sont, comme on le pensait d'avance, conformes à ce que l'expérience des autres gouvernemens européens avait fait connaître par les résultats les plus satisfaisans ; on voit que le gouvernement russe a suivi les conseils des amis de l'humanité. Les comités de surveillance générale ont subi, comme toutes les institutions nouvelles, des épreuves qui ont retardé leur marche et le bien qu'ils sont en état de produire ; il semble même que leur organisation est encore mal affermie. Cependant, on ne peut leur refuser une assez grande part aux améliorations importantes qui ont eu lieu dans tout ce qu'ils sont chargés de surveiller.

M. Herrmann a divisé son travail en trois parties : la première expose l'organisation actuelle des comités de surveillance générale, leurs attributions, leurs revenus ; dans la seconde, il considère l'influence de cette institution sur les hôpitaux, et présente, sous la forme de tableaux, les résultats obtenus en 1811 et 1812 ; dans la troisième, les maisons de retraite sont soumises à des observations analogues, pour les mêmes années. La première partie n'est guère propre à soutenir, hors de la Russie, l'examen auquel on soumettrait les institutions d'un État moins différent des autres États de l'Europe ; les seconde et troisième parties contiennent des résultats de calcul que l'on peut comparer aux faits de même

nature constatés par les mêmes moyens, dans tout autre pays; nous nous bornerons donc à ces comparaisons.

M. Herrmann est intimement convaincu de la grande utilité des comités de surveillance. « Il sera intéressant, dit-il, d'apprendre dans quel état cette salutaire institution se trouve après trente-huit ans; de connaître le nombre de malades, d'orphelins, d'incurables, de vieillards abandonnés que ses établissemens peuvent recevoir, et combien ils en ont réellement reçu, en 1811 et 1812; quel a été le degré de mortalité dans les différens établissemens; enfin, l'état actuel des capitaux primitifs et étrangers. Quand on verra que le jeune plant mis dans une terre fertile est devenu un arbre à l'ombre duquel des milliers de malheureux viennent sécher leurs larmes, on bénira la mémoire d'une souveraine, mère de ses peuples, on bénira ses successeurs qui ont perfectionné ce beau monument de son règne, et on fera les vœux les plus ardens pour son amélioration ultérieure. »

On distingue en Russie trois classes d'hôpitaux, savoir : ceux qui peuvent recevoir plus de cent malades, ceux qui en admettent plus de trente, et ceux qui ne dépassent pas ce dernier nombre : on ne fait point mention des établissemens qui ne recevraient pas plus de dix malades. De 1811 à 1812, on comptait huit hôpitaux de première classe, trente-deux de seconde, et dix-sept de troisième.

M. Herrmann admet que, dans un hôpital bien administré, où il n'y a point de maladie contagieuse, le dixième des malades meurt *en règle* : c'est son expression. En 1811 et 1812, les hôpitaux de première classe, en Sibérie, furent tout-à-fait hors de cette mesure ordinaire; car le nombre des morts n'y excédait pas le 18^{me}, et même le 21^{me} des malades reçus: mais, par compensation, la mortalité était accrue dans la Russie d'Europe, en sorte que la règle était encore assez exactement observée.

On remarque dans les hôpitaux de la seconde classe une plus grande mortalité que dans ceux de la première; il semble que ce résultat inattendu ne dépend point des circonstan-

ces extraordinaires de 1812. Cette année même, aux deux extrémités de la Russie d'Europe, en Tauride et à Archangel, le cinquième des malades admis dans les hôpitaux y périssait, sans qu'il y eût ni épidémie, ni disette, ni pernicieuse influence de l'atmosphère.

Les hôpitaux de troisième classe, où l'on penserait que la mort exerce moins de ravages que dans les grands, où l'indigent peut entrer avec moins de répugnance et conserver plus d'espoir, ont fait cependant, en 1811 et 1812, plus de pertes que ceux de seconde classe, en raison du nombre des malades qu'ils ont admis. Mais, dans les tems ordinaires, on remarque, en Russie comme dans toute l'Europe, les heureux effets d'un air plus salubre qui environne les malades, et des soies plus attentifs qu'ils peuvent recevoir. Suivant les tableaux de M. Herrmann, sur mille malades reçus dans les hôpitaux, les grands établissemens en perdent 111; les moyens, 109, et les petits, 95. L'inégalité est beaucoup plus grande entre les hôpitaux des autres États de l'Europe; si l'on comparait, par exemple, l'Hôtel-Dieu de Paris à l'hospice d'une petite ville de province, on aurait peine à comprendre comment le savoir et l'expérience des plus habiles médecins, les soins et la vigilance des administrateurs les plus éclairés et les plus intègres, le dévoûment de tant de femmes pieuses n'obtiennent pas plus de succès dans la capitale de la France.

« Les hôpitaux du comité de surveillance générale ont été de la plus grande utilité pendant ces deux années (1811 et 1812); car ils ont reçu 58,555 malades, dont 26,454 ont été rétablis. La plupart de ces hôpitaux n'existaient pas avant 1775. »

M. Herrmann divise les maisons de retraite en trois classes, en raison du nombre de personnes qui peuvent y être admises : 50 places et au-delà pour la première classe; de 50 à 50 places pour la seconde; moins de 50 pour la troisième. En 1812, la mortalité augmenta dans ces maisons, beaucoup plus que dans les hôpitaux, en raison du nombre des individus que contenaient ces deux sortes d'établissémens. Faute

de documens assez complets, l'auteur n'a pu découvrir les causes qui purent agir à cette époque plus qu'à toute autre sur les habitans de ces maisons où la vie est uniforme, où l'homme végète paisiblement, sans prendre la peine de penser.

On ne compte, en Russie, que 17 maisons de refuge pour les orphelins, et encore moins d'établissémens pour recevoir les enfans trouvés; mais ces victimes du malheur ou du libertinage peuvent être aduises en nombre illimité dans les hospices qui leur sont destinés. M. Herrmann n'approuve point cette libéralité plus apparente que réelle : « les moyens de loger, de nourrir, de surveiller les enfans sont assurément limités; et le nombre qu'on doit en recevoir ne l'est pas! L'expérience a bien fait connaître le nombre moyen des enfans à recevoir annuellement; mais il arrive des exceptions dont les suites sont terribles. » En effet, ce qu'il rapporte de l'hospice d'Archangel est effrayant; on n'y comptait, en 1811, que 64 enfans; ce nombre s'éleva jusqu'à 417, en 1812, et la mort en moissonna 377! En général, dans le cours de cette année si pénible pour la Russie et si fatale pour la France, tous les établissemens de bienfaisance dont M. Herrmann a pu consulter les registres ressentirent plus ou moins les atteintes des maux qui pesaient sur la nation; tandis que le nombre des indigens augmentait, les moyens de les secourir diminuaient encore plus rapidement. Les Mémoires statistiques de M. Herrmann sont très-instructifs, et paraissent dictés par un sincère amour du bien. L'auteur a écrit en savant, en citoyen, et nullement en politique.

On regrette que le même auteur ait placé, dans le volume qui contient les Mémoires sur les comités de surveillance, un travail très-imparfait sur l'étendue territoriale des gouvernemens de la Russie. Le style même de cet écrit est beaucoup trop négligé, même pour un étranger qui ne connaît point les délicatesses de notre langue.

M. Storch possède mieux notre langue, et peut-être aussi l'art d'exprimer sa pensée dans quelque idiome que ce soit.

Sept Mémoires que nous allons parcourir à la hâte exposent les principales doctrines de ce savant sur l'économie politique.

Le premier sujet traité par M. Storch est la *consommation productive*, ou le capital. L'auteur commence par fixer le sens du mot *consommation* dans son acception la plus générale; quant à la définition de la *consommation productive*, il fait remarquer qu'elle est comprise dans celle de *travail productif*, dont il a parlé dans un autre Mémoire. Mais tous ses efforts pour rendre ces notions plus claires, et pour éviter les vaines disputes de mots, n'ont que bien peu de succès; il ne parvient point à convaincre ses lecteurs de la justesse des idées qu'il propose de substituer à celles d'Adam Smith. Si l'on continue à se perdre dans des débats plus métaphysiques que philosophiques sur le sens exact des mots *produits*, *valeur*, *consommation*, *destruction*, etc., ces questions deviendront inintelligibles. On comprend beaucoup mieux la distinction que l'auteur établit entre le capital d'une nation et celui d'un individu; comment le capital national ne donne de revenu que par le travail de la nation, au lieu qu'en prêtant son capital à des hommes laborieux, un individu peut se procurer un revenu sans rien faire; que la première sorte de capital n'est qu'une *source de revenu*, au lieu que la seconde peut être une *fortune*, etc.

« Le capital national se divise en deux branches principales, suivant qu'il se compose de produits matériels ou de produits immatériels: nous les appellerons le *capital réel* et le *capital personnel*..... » Chacun de ces capitaux est l'objet d'un Mémoire particulier. « Le capital réel d'une nation est ou fixe, ou circulant, dit M. Storch; le premier ne donne un revenu aux possesseurs qu'autant qu'il reste dans leur possession et qu'il conserve son emploi; l'autre, au contraire, ne leur en donne que lorsqu'ils s'en dessaisissent, et qu'ils le mettent en circulation. » Ce peu de mots renferme la substance du Mémoire sur cette nature de capital. M. Storch y est parfaitement clair; le lecteur le suit sans fatigue et le devance quelquefois. Mais on ne trouve plus autant de lucidité dans le Mémoire sur le *capital personnel*; il faut de l'attention, du tra-

vail pour s'approprier les vérités qu'il contient, et les dégager de quelques nuages qu'il n'est peut-être pas important de dissiper. Il est certains objets qu'il faut tenir loin du flambeau de ces raisonnemens qui ressemblent trop au calcul. Le langage métaphorique emploie sans inconvénient les expressions de *nourriture de l'âme, du cœur*, et autres équivalentes ; mais si nous cherchons une mesure commune qui nous donne le moyen de comparer cette *nourriture* à celle du corps, quant au prix d'achat, nous serons exposés aux méprises les plus étranges, en prenant l'imagination pour guide au lieu de la raison.

Un quatrième Mémoire de M. Storch est intitulé : *Examen critique de la doctrine d'Adam Smith, relativement au capital*. Cette critique est fondée à quelques égards ; car la doctrine de Smith est inconciliable avec des vérités mises hors de doute depuis la publication du *Traité de la richesse des Nations*. Le chef des économistes n'admet qu'une sorte de capital et ne distingue nullement celui qu'une nation possède, des richesses accumulées qui appartiennent à des individus ; il n'entrevoit que très-confusément l'existence du capital *personnel*, et ne le sépare point du capital réel. Mais on retrouve dans ce Mémoire quelques-unes des obscurités qu'on peut reprocher à la dissertation sur le capital personnel : l'auteur y prend de tems en tems des métaphores dont l'imagination s'accommode, pour des parallèles admis par la raison. Les notions qu'il s'est faites du capital sont le fondement de toutes ses doctrines ; il les applique à l'examen des questions suivantes : 1° quels sont les revenus des particuliers qui concourent à former le revenu national ? 2° la distinction du revenu brut et du revenu net est-elle applicable au revenu d'une nation ? 5° comment les nations s'enrichissent-elles par l'emploi du revenu superflu ? En discutant cette dernière, M. Storch s'élève avec aigreur contre cette assertion de M. Say : « Toutes les fois qu'un fonds placé se dissipe, il y a dans quelque coin du Monde une quantité équivalente d'industrie qui s'éteint. Le prodigue qui mange une partie de son fonds prive en même

tems un homme industrieux de son revenu. » En négligeant les sarcasmes, et cherchant les raisons, voici l'opinion que soutient M. Storch.

« Dans la plupart des cas, le capital du dissipateur, au lieu de se perdre, devient la propriété de personnes laborieuses et rangées. Un pareil changement peut-il être un désavantage pour la société? Si le dissipateur avait conservé son capital, les producteurs auraient dû le lui emprunter et lui en payer des intérêts qu'il aurait consommés improductivement : dans la supposition actuelle, ils en sont devenus les propriétaires, et ils peuvent employer les intérêts comme un capital, pour étendre leurs entreprises et pour augmenter leurs produits. » Il est évident que l'écrivain politique de Saint-Petersbourg n'a pas compris celui de Paris, et que, par conséquent, il ne l'a pas réfuté.

La QUATRIÈME SECTION de l'Académie est celle d'*histoire et de philologie* ; elle comprend plus d'espace qu'aucune des trois autres, quoiqu'elle ne renferme que huit Mémoires. Il en est un, dans ce nombre, que son étendue met tout-à-fait hors de ligne, c'est celui de M. KOELER sur les îles et la course consacrées à Achille, dans le Pont-Euxin. L'auteur y a joint des éclaircissemens sur les antiquités du littoral de la Sarmatie, et des recherches sur les honneurs que les Grecs rendirent à Achille et aux autres héros de la guerre de Troie. 287 pages d'un grand *in-quarto* sont un immense travail, le fruit de longues et laborieuses veilles ; on peut regarder le sujet comme épuisé. M. Koeler a joint à son Mémoire deux cartes, où la fameuse île de *Leucé* est placée vis-à-vis l'embouchure du Danube ; sa superficie est à peu près le cinquième d'un hectare, d'après l'échelle, car la description lui assigne plus de grandeur. Si nous entreprenions de donner une idée des matières diverses que l'auteur a réunies dans sa dissertation, nous serions dans la nécessité de lui consacrer un article spécial et très-étendu : on commence par craindre que M. Koeler n'ait excédé de beaucoup les limites de son sujet ; on finit par le lire d'un bout à l'autre, entraîné par la

variété et quelquefois par le charme réel de ces peintures de tems, de lieux, de mœurs, qui passent si rapidement sous nos yeux.

M. Koeler a fait aussi des recherches sur la position du château royal du Bosphore et de la ville de Gargaza, dans la Chersonèse-Taurique. En consultant les plus anciens historiens, il retrouve quelques usages de ces tems reculés, quelques faits relatifs à l'art de la fortification que l'on peut nommer primitive, car les obstacles naturels en faisaient presque tous les frais. Les constructions en maçonnerie ajoutèrent encore beaucoup à la résistance des places fortes. Notre auteur passe en revue les châteaux forts les plus célèbres de l'antiquité, et recueille ce que l'on sait de leur origine, de leurs progrès, des sièges qu'ils ont soutenus; il corrige aussi quelques erreurs commises dans la géographie ancienne, qui ont échappé aux savans qui n'avaient pas vu les lieux.

Un Mémoire de M. le président OUVAROFF sur les tragiques grecs appartient à la littérature philosophique, et peut servir de modèle aux dissertations sur des matières d'érudition et de goût; il faudrait en citer la plus grande partie pour en donner une idée exacte, car cet écrit est très-court et très-plein, et tout y est lié. Ce précieux écrit devrait être tiré de la place qu'il occupe, et mis dans un ouvrage où il pût circuler parmi les gens de lettres. Nous ne résisterons pas à la tentation d'offrir au moins à nos lecteurs quelques pensées par lesquelles M. d'Ouvaroff l'a terminé.

« Il est à remarquer que ce sont les sujets qui passent pour épuisés que l'on peut considérer souvent comme absolument neufs. Telle est l'histoire de la poésie grecque. Ce sujet a été traité vingt fois, et il nous manque encore un tableau fidèle et complet de ses différentes époques, dans leur vrai jour. Un ouvrage de ce genre, dans lequel on se permettrait d'examiner les différentes productions de la poésie des anciens, avec cette entière mais sage et respectueuse liberté d'esprit qui fait le charme des jugemens littéraires, et dont nos ouvrages didactiques sur l'antiquité offrent si peu

de traces, est un *desideratum* dont tous les hommes de lettres reconnaissent l'existence : la plupart des traités que nous possédons ne contiennent que des vues très-bornées, et ne présentent d'alternative qu'entre une superficielle et tranchante hardiesse, et la plus entière servitude d'opinions. C'est ainsi, du moins, que s'est toujours présenté à mon esprit le vaste sujet de l'histoire de la poésie grecque. En consacrant à son étude une longue suite d'années, j'ai été à même de recueillir de nombreux matériaux, que je pourrai peut-être, avec le tems, mettre à profit. Peut-être ces travaux serviront-ils un jour, sinon à illustrer, du moins à embellir une retraite qui me sourit de loin, comme Tibur souriait à Horace. Alors, j'aurai ce trait de ressemblance avec le poète romain, qu'après avoir dit *hoc erat in votis*, je pourrai ajouter comme lui :

..... aucliùs atque
Di melius fecêre.»

Nous voudrions pouvoir faire connaître à nos lecteurs les nombreux travaux de M. FRAENK sur les médailles et l'histoire des khalifes, des émirs, etc. : mais cet infatigable orientaliste nous procurera bientôt l'occasion de faire une mention plus étendue des Mémoires qu'il a fournis au Recueil de l'Académie depuis un grand nombre d'années. Nous terminerons donc cet article par l'indication d'une découverte que l'on doit à M. MÜNTER : c'est une médaille de plomb, ou d'un alliage de plomb, qu'il faut ajouter à celles de la reine Zénobie, déjà recueillies par les antiquaires, et d'une médaille de bronze de la ville de Palmyre. M. MÜNTER donne le dessin et la description de l'une et de l'autre.

Nos lecteurs peuvent être assurés désormais que nous aurons soin de les tenir au courant des travaux de l'Académie de Saint-Pétersbourg ; ce corps savant est un de ceux qui contribuent le plus aux progrès des connaissances humaines.

FERRY.

KONGL. TABELL-COMMISSIONENS UNDERDAANIGA BERÆTTELSE, etc.
— RAPPORT DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE, FAIT AU ROI (DE
SUÈDE) SUR LES PROPORTIONS ENTRE LES NAISSANCES ET LES DÉCÈS,
LA POPULATION DU ROYAUME, etc., DEPUIS 1821 JUSQU'EN 1825;
imprimé par ordre de S. M. (1).

Quoique le gouvernement français ait ordonné, dans les dernières années, de beaux travaux de statistique, il faut pourtant accorder à la Suède l'honneur d'avoir été l'un des premiers États qui aient senti la nécessité de travaux semblables, et qui aient fait des dispositions pour être toujours au courant des mouvemens de la population. La commission de statistique, en Suède, appelée improprement *Tabell-Commissionen*, à cause des tableaux qu'elle est chargée de dresser, a été instituée en 1749. A cette époque, de plus grands États ne pensaient guère à l'utilité de recherches pareilles; il est vrai que la commission suédoise ne rendit pas non plus tous les services qu'on pouvait attendre d'elle, et qu'elle resta long-tems dans l'obscurité qu'elle méritait peut-être. Mais peu à peu elle a profité des progrès de la statistique et de l'économie politique. Aujourd'hui, ses recherches, qui s'étendent sur un espace de cinq années, comprennent à peu près tous les renseignemens propres à intéresser le législateur, l'homme d'État, le moraliste, le philosophe, l'économiste. Dans un royaume de peu d'étendue, on arrive plus aisément au but que dans de vastes empires; cependant, il y a des États semblables pour la grandeur à la Suède qui ne fournissent point de documens aussi complets que ceux de la commission de Stockholm. On pourrait faire observer qu'en Suède, les registres civils étant encore entre les mains du clergé, les actes n'y doivent pas être constatés avec les mêmes précautions que chez nous; que les recherches, plus difficiles à faire, ne peuvent offrir la même certitude, quant aux résultats, que celles qui ont lieu sur des registres tenus

(1) Stockholm, 1828; imprimerie de Macquard. Un vol. in-4° de 60 p.

par des autorités civiles et contrôlés par plusieurs moyens ; mais on assure que les pasteurs ont leurs devoirs rigoureusement prescrits et ne peuvent y manquer.

Quoi qu'il en soit, nous allons prendre les tableaux de la commission suédoise, tels qu'ils sont, et tels que le gouvernement les a fait imprimer, et en tirer les données qui pourront offrir quelque intérêt tant par elles-mêmes que par la comparaison avec des résultats recueillis dans d'autres pays. Je fais encore observer que les recherches de la commission se sont portées sur les années 1821, 22, 23, 24 et 25 ; elle a indiqué les mouvemens de la population pour chacune de ces années, puis pour la totalité ; enfin, elle a tiré de cette somme un terme moyen pour une seule année ; quelquefois même elle a comparé le dernier lustre au précédent : on sent combien la statistique gagnera à obtenir pour une série de lustres des observations de cette nature. Voici d'abord les **NAISSANCES**, en Suède, pendant chacune des cinq années :

An 1821, naiss.	92,072, dont 45,958 g. lég. et 41,868 fill. lég.		
1822—	94,509	44,647	42,757
1823—	98,259	46,659	44,440
1824—	95,577	44,477	42,606
1825—	100,515	47,751	45,865
	<hr/>		
Total.	478,552	227,452	217,514

Le terme moyen des naissances d'une de ces années est donc de 95,706

Celui des naissances d'une année du lustre précédent avait été de 85,255

Ainsi, dans le dernier lustre, chaque année a donné 10,455 naissances de plus que dans le lustre précédent. Sur le tableau des naissances par province, on voit que c'est dans le Wiermeland, puis dans Malmoe et Ellsborg que le nombre des naissances a le plus augmenté. A l'égard des naissances illégitimes, il résulte du tableau dressé par la commission, qu'elles ont été dans les rapports suivans à la somme des naissances :

ANNÉES.	A Stockholm.	Dans les autres villes.	Dans les campagnes.
1821	comme 1 : 2,6	comme 1 : 6,5	comme 1 : 18,8
1822	1 : 2,5	1 : 6,0	1 : 17,7
1825	1 : 2,6	1 : 6,0	1 : 17,4
1824	1 : 5,0	1 : 6,0	1 : 18,8
1825	1 : 5,0	1 : 6,2	1 : 19,4
P ^r les 5 années.	1 : 2 $\frac{3}{4}$	1 : 6 $\frac{1}{10}$	1 : 18 $\frac{2}{3}$

et dans tout le royaume, il y a une naissance illégitime sur sur 15 $\frac{3}{10}$ naissances. En comparant ces résultats à ceux du lustre précédent, la commission a trouvé que le nombre des enfans naturels a diminué un peu dans la capitale, mais qu'il a augmenté dans les autres villes et dans les campagnes, quoique dans une proportion peu considérable. Pendant le lustre précédent, le rapport des enfans naturels aux nouveau-nés, dans tout le royaume, avait été comme 1 à 14 $\frac{1}{2}$. On est étonné de trouver tant d'enfans naturels à Stockholm : on voit que leur nombre y est peu inférieur à la moitié des enfans légitimes. D'où peut provenir un tel désordre ? C'est au gouvernement à chercher la cause et à y remédier, s'il le peut. A Paris, on n'a compté, l'année dernière, suivant l'*Annuaire du bureau des Longitudes*, que 2 naissances illégitimes sur sept naissances. Ainsi les premières y sont, en total, dans la proportion de 1 : 5 $\frac{1}{2}$. Dans le département du Rhône, la proportion a été de 1 : 6 $\frac{1}{2}$; dans celui de la Seine-Inférieure, de 1 : 9 $\frac{1}{2}$; dans celui du Nord, de 1 à 10; dans d'autres départemens, de 1 à 28, et même à 52; dans toute la France, enfin, de 1 : 15 $\frac{1}{2}$; c'est à très-peu de chose près la même proportion qu'en Suède. On voit par-là combien les déclamations sur la prétendue démoralisation de la France depuis la révolution sont mal fondées, puisqu'un royaume qui touche à la Mer glaciale, et qui n'a jamais eu de Directoire ni de Convention nationale, produit en proportion le même nombre d'enfans illégitimes par an que la France. Les chiffres sont là pour attester que les Suédois sont à peu près au même degré de moralité que les Français, si toutefois c'est par le

nombre d'enfans illégitimes que l'on peut constater l'état des mœurs d'un peuple. En effet, en comparant le nombre des détenus pour délits au total de la population, on voit qu'il règne chez les Suédois beaucoup moins de dépravation de mœurs que dans d'autres États.

En comptant les naissances par mois, la commission a trouvé que le plus grand nombre tombe dans le mois de septembre, et le moindre dans le mois de juin.

Voici maintenant les relevés des DÉCÈS :

Année 1821, décès 66,416, savoir :	33,466	mâl.	et 32,950	fem.
1822	59,590	50,500	28,890	
1823	56,067	28,802	27,265	
1824	56,256	29,071	27,185	
1825	56,465	29,180	27,285	

Le terme moyen des décès, dans ce lustre, est de 58,919; il avait été, dans les 5 années précédentes, de 62,529 : donc il y a eu dans ce terme moyen une réduction de 3,410. La diminution de la mortalité a eu lieu surtout dans les provinces de Stockholm, Wärmeland et Jœnkœping. Il résulte des relevés mensuels que la plus grande mortalité a eu lieu en mars, et la moindre en septembre. A l'égard de l'âge, du sexe et de la condition des décédés, les tableaux suivans donneront les renseignements nécessaires :

Enfans au-dessous de 1 an	{ légitimes	7582	mâl.	6065	fem.
	{ illégitimes	953		823	
— au-dessous de 15 ans.		5529		5028	
Non mariés au-dessus de 15 ans.		5658		5247	
Individus mariés.		9606		6708	
Veufs.		5516		»	
Veuves.		»		6844	

Dans ce lustre, comparé au précédent, la mortalité a été plus forte dans le nombre des enfans légitimes au-dessous d'un an, et elle a été moindre dans toutes les autres classes. La plus forte mortalité parmi les enfans légitimes au-dessous d'un an a régné surtout dans les campagnes. Voici maintenant les décès classés selon tous les âges de la vie :

Individus au-dessous de 1 an,	8516 mâles	6887 fem.
entre 1 et 5 ans,	2,799	2550
3— 5	1,001	975
5— 10	981	954
10— 15	548	549
15— 20	567	578
20— 25	830	692
25— 30	909	779
30— 35	953	831
35— 40	934	876
40— 45	1,153	965
45— 50	1,180	897
50— 55	1,253	1,053
55— 60	1,461	1,314
60— 65	1,668	1,745
65— 70	1,686	1,886
70— 75	1,692	2,001
75— 80	1,208	1,573
80— 85	707	1,001
85— 90	268	443
90— 95	77	152
95— 100	11	31
au-dessus de 100 ans	2	3

Ces résultats confirment une observation déjà faite précédemment en Suède ; c'est que jusqu'à la 10^e année, la mortalité est plus considérable chez les garçons que chez les filles ; de là jusqu'à la 20^e année, elle est à peu près égale pour les deux sexes ; au-dessus de cet âge jusqu'à 60 ans, elle est plus forte chez les hommes que chez les femmes ; passé la 60^e, elle devient au contraire plus nombreuse chez les femmes. A l'égard des adultes, on pourra encore remarquer que la mortalité chez eux est la plus forte, dans les deux sexes, entre 65 et 75 ans. Dans les 5 ans, 26 individus en Suède ont passé 100 ans, savoir : 6 hommes et 11 femmes ont approché de 101 ans, 2 hommes de 102, 2 femmes de 103,

1 femme de 104, 1 homme et 2 femmes de 105 ans; enfin, une femme a presque atteint l'âge de 107 ans.

Parmi 2476 cas de morts violentes, terme moyen des cinq dernières années, on remarque 1126 noyés, 151 suicides et 388 étouffemens d'enfans. Dans les cinq ans, 1941 enfans ont été étouffés imprudemment dans le lit de leurs mères ou de leurs nourrices. Ce malheur arrive bien moins fréquemment dans certains districts de Suède que dans quelques autres. C'est ainsi que, pendant le dernier lustre, à Stockholm, un seul enfant a été étouffé, tandis que, dans le Wärmeland, on en a compté 245; dans le district de Calmar, 228, et dans celui de Kronoberg, 194, qui ont péri de cette manière. Dans onze districts de la Suède, il y a eu 6 fois plus de malheurs de ce genre que dans les treize autres districts. La commission croit que cela tient à ce que, dans les premiers districts, les femmes sont soumises à des travaux plus rudes, et ont le sommeil plus profond qu'ailleurs. Peut-être aussi l'usage de berceaux ou lits d'enfans est-il plus répandu dans quelques districts que dans certains autres.

Nous passons AUX MARIAGES. Le tableau suivant en fera connaître le nombre dans chacune des 5 dernières années.

Mariages entre :

ANNÉES.	Célibataires.	Veufs et Filles.	Garçons et Veuves.	Veufs et Veuves.	TOTAL.
1821	17,708	2,767	1,601	814	22,890
1822	19,026	2,878	1,677	850	24,451
1823	19,017	2,569	1,635	772	25,993
1824	18,971	2,585	1,615	738	25,907
1825	19,097	2,545	1,551	667	25,640
TOTAUX..	95,819	15,142	8,059	5,841	118,861
term. moy. 1 an	18,764	2,628	1,611	768	25,772

Il y a eu, dans le dernier lustre, 2182 mariages de plus que dans le lustre précédent. La commission a calculé le nombre des mariages par districts, ainsi que d'après les âges

des individus ; nous ajouterons seulement ici que, sur les 118,861 mariages, il y a eu 101,941 premières unions, 16,092 secondes, 774 troisièmes, 48 quatrièmes, 5 cinquièmes et une seule sixième. Voici le nombre des mariages dissous par la mort dans le même espace de tems :

	Par la mort du mari,	celle de la femme,	celle des deux.	Total.
An 1821	9,582	6,857	267	16,506
1822	9,722	6,705	208	16,635
1823	9,595	6,551	227	16,171
1824	9,097	6,155	245	15,475
1825	9,286	6,145	207	15,638
Total	46,880	52,589	1152	80,421
Termemoy. 1 ann.	9,576	6,178	250	16,004

Dans le lustre précédent, le total avait été de 17,044 ; ainsi la mortalité dans les mariages a également diminué. Sur un autre tableau de la commission, les femmes en couches ont été distinguées par âges,

Dans les couches des cinq années, 7148 ont produit deux jumeaux ; 100, trois jumeaux ; et 5, quatre jumeaux. Le nombre des morts-nés a été de 12,625 : ce nombre n'a pas été compris dans celui des naissances transcrit plus haut.

La commission offre ensuite un grand tableau de la POPULATION des provinces suédoises en 1825, comparée à celle de l'an 1820. Le tableau porte un total de 2,771,252 âmes, ce qui, comparé à la population de 1820, donne une augmentation de 7 $\frac{2}{10}$ pour cent. D'autres tableaux, que nous ne pouvons transcrire ici, indiquent la répartition des habitans dans les villes et les campagnes, suivant leur âge, leur sexe et leur condition civile. On a trouvé que, dans le dernier lustre comparé au précédent, il y a eu 500 nobles de plus, 906 ecclésiastiques de moins, 3,201 bourgeois, et 205,103 paysans de plus, et 26,555 étrangers, juifs, etc. de moins. Suivent de longues listes indiquant le nombre d'individus selon les classes, conditions et professions, tant dans les villes que dans les campagnes. Ainsi, le clergé

compte 3476 membres; l'instruction publique, 968 maîtres payés par le gouvernement; l'état militaire, 57,736 hommes, et la marine, 10,011; l'état de fabricant, et les mines, 28,256. La liste des arts et métiers présente quelques faits notables. Il n'y a dans toute la Suède qu'un seul dessinateur pour fabriques, un seul chocolatier, un seul émailleur, un seul fabricant de couleurs, un seul blanchisseur de cire. Le nombre des indigens se monte à 21,216, celui des prisonniers à 1,833, encore a-t-on compris les vagabonds dans ce nombre. On compte 1,921 Lapons, dont 951 ont des troupeaux de rennes; 376 mènent une vie nomade.

La répartition des ménages est indiquée dans le tableau suivant :

Ménages de 2 personnes, de 3 à 5, de 6 à 10, de 11 à 15, au-dessus de 15, total.						
à Stockholm.	4,062	7,181	2,504	483	206	14,436
dans les autres villes.	9,219	19,238	10,063	1,363	311	40,194
dans les campagnes.	61,053	218,222	168,794	14,230	2,126	467,425
Dans tout le royaume.	77,334	244,641	181,361	16,076	2,643	522,055

Toutes ces classes de ménages, à l'exception des ménages ayant onze à quinze membres, ont augmenté en nombre. La commission a calculé la population par ménages pour toutes les provinces; elle a même distingué les ménages selon leur fortune en trois classes, riches, moyennes et pauvres; elle a ajouté la population par mille carré pour chacune des provinces: cette population varie depuis 57 individus (province de Norbotten ou Bothnie septentrionale) jusqu'à 5,682 (province de Christianstad). On a pris ensuite les deux derniers lustres, et l'on a comparé pour chaque province les naissances et les décès, afin de faire voir les variations des unes et des autres aux trois époques de 1815, 1820 et 1825.

Il a fallu omettre dans cette analyse beaucoup de détails qui auraient de l'intérêt pour ceux qui s'occupent d'économie publique, de statistique, d'administration générale. On sent combien une série de travaux de ce genre, continuée de cinq en cinq

ans pendant quelques siècles, serait instructive. Puisque le gouvernement suédois a l'honneur d'avoir donné l'exemple du commencement d'une pareille entreprise, il faut lui souhaiter assez de persévérance pour la continuer. Ces recherches illustrent autant et même plus qu'un grand monument; étant d'une étendue moyenne, le royaume de Suède se prête mieux à des observations de statistique que de grands États, où il est difficile d'arriver à des résultats très-exacts, à cause du grand nombre d'agens qu'il faut employer pour les obtenir, et dont on ne peut être toujours sûr. Il serait maintenant facile au gouvernement suédois de faire porter les calculs de sa commission sur quelques autres objets qui intéressent la statistique morale, tels que le nombre des procès, des délits, des condamnations, des incendies, le rapport entre l'instruction et la moralité de chaque province, etc.

La commission suédoise paraît prendre l'engagement de préparer pour le lustre actuel un travail semblable et même supérieur à celui qu'elle vient de fournir; lorsqu'il paraîtra, la *Revue encyclopédique* s'empressera de constater les progrès de la prospérité publique en Suède; mais, quand aura-t-elle des travaux semblables à annoncer de la part de l'Espagne, du Portugal et d'une partie de l'Italie? Tous les États de l'Europe devraient pourtant s'habituer à rendre public leur budget moral comme leur budget financier.

DEPPING.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MACHIAVEL, traduites par J. V. PÉRIÈS (1).

DEUXIÈME ARTICLE.

(Voy. ci-dessus, p. 81-105.)

MACHIAVEL, *homme public.*

La république de Florence venait de recouvrer sa liberté. lorsqu'en 1494, Machiavel, à peine âgé de vingt-cinq ans, entra dans les affaires publiques, sous l'égide du savant Marcello Virgilio, que sa qualité de professeur de littérature grecque et latine n'empêchait pas d'être un des hommes d'État les plus habiles de cette époque. Quatre ans après, Machiavel fut nommé secrétaire du *conseil des dix*, suprême magistrature de la république; et de ce moment, jusqu'au retour des Médicis, dans un espace de quatorze ans, il prit une part active au gouvernement intérieur, ainsi qu'aux relations diplomatiques de Florence. Plusieurs missions dans les domaines de la république et vingt-trois légations auprès de divers souverains étrangers, attestent la confiance que le gouvernement avait dans le secrétaire du conseil des dix.

Ses premières missions n'offrent rien d'important à recueillir pour l'objet que nous nous proposons, Machiavel n'ayant eu l'occasion d'y développer aucun principe de sa politique; nous remarquerons seulement ce passage des instructions qui lui furent données pour sa légation à la cour de France, en 1500, instructions où les magistrats suprêmes lui disaient: «Amplifiez ou atténuez les circonstances, selon qu'elles nous sont plus ou moins favorables»; et ce conseil donné à l'en-

(1) Paris, 1825—1826; Michaud. 12 vol. in-8°; prix, 84 fr.

voyé de s'entendre avec le ministre-archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, pour tromper le roi Louis XII : « Vous ne direz à S. M. que ce que S. Em. voudra qu'on lui dise, et de la manière qu'il lui paraîtra convenable.... Vous n'aurez, dans toute cette affaire, qu'à marcher, pour ainsi dire, avec les pieds du cardinal.... ; et, quant à ce qu'il conviendrait de faire savoir à S. M., demandez-lui de vous prescrire ce que vous aurez à dire et la manière dont vous devez vous y prendre. » On voit que c'était réellement auprès du ministre qu'on envoyait un ambassadeur, et que le bon roi Louis XII était traité comme une dupe. Mais, sans nous arrêter à ce petit complot diplomatique, dont les exemples ne sont pas rares, nous arrivons tout de suite à celle des missions de Machiavel qui a le plus influé sur ses principes de gouvernement ainsi que sur les doctrines qu'il a professées depuis et consignées dans la plupart de ses écrits.

Un homme parut, au commencement du seizième siècle, qui fixa l'attention de toute l'Europe méridionale. Bâtard d'un pape, César Borgia, de prêtre devenu soldat, affectait l'empire de l'Italie. Secondé par l'ambition d'Alexandre VI, son père ; secondé surtout par la triple puissance du talent, de la fortune et de la perfidie, Borgia s'était fait de nombreuses principautés et de grandes alliances. Louis XII, qui fut quelque temps son protecteur et son ami, lui donna de riches pensions et le duché de Valentinois. Des manières franches et ouvertes, le langage le plus séduisant, les dehors même les plus affectueux, s'unissaient, chez cet homme extraordinaire, à l'esprit le plus fertile en fraudes, au cœur le plus corrompu, à l'âme la plus impitoyable ; il avait cette qualité, l'une des plus à craindre chez les despotes, parce qu'elle leur donne un semblant de justice, de ne point s'attacher aux instrumens de son despotisme, de les briser quand il s'en était servi ; subterfuge au moyen duquel il est facile, plus qu'on ne croit, de tromper les peuples, et de joindre les profits de la tyrannie à la gloire de la punir. Effréné dans les plaisirs, effréné dans l'ambition, l'inceste et le fratricide

étaient pour Borgia des moyens qui semblaient si naturels, que tout son siècle les lui a imputés sans preuves comme sans contradiction; vieilli pour les voluptés, mais jeune encore pour les jouissances du pouvoir, son cœur ne faisait que changer de passions, et des désirs gigantesques remplissaient cette brillante existence, qui bientôt, dénuée et misérable, devait se terminer obscurément sous les murs d'une bicoque d'Espagne. Doué d'un génie actif, audacieux, pénétrant non moins qu'impénétrable, Borgia mettait sa gloire à triompher par le parjure et la trahison, gloire pour lui d'autant plus difficile à obtenir qu'il l'avait plus souvent obtenue. C'était au moment où il allait toucher au plus haut point de sa puissance, et lorsqu'il méditait la plus célèbre de ses perfidies, le massacre de Sinigaglia, que Machiavel fut envoyé en mission près de lui. Borgia, voulant perdre quelques *condottieri* qui avaient abandonné son service, et quelques seigneurs dont il ambitionnait les domaines, se lia avec eux d'une amitié nouvelle, et, après leur avoir inspiré une profonde sécurité, et s'être servi d'eux pour s'emparer de Sinigaglia, il les fit saisir dans la ville même qu'ils venaient de lui acquérir et où ils le recevaient avec honneur, et il les fit étrangler, tandis que son père, le pape Alexandre VI, de moitié dans ce complot, faisait périr à Rome les parens des victimes de Sinigaglia.

Le secrétaire florentin avait alors trente-trois ans; depuis quatre ans seulement il était dans les emplois, mais il avait déjà l'expérience du génie; et l'on voit, par toutes les lettres qui composent cette légation aussi-bien que par la *relation* qu'il a faite de la conduite du duc de Valentinois dans cette circonstance, qu'il était capable de lutter avec lui de pénétration, de finesse et de profondeur. On peut croire que, dominé déjà par l'esprit de son siècle, entraîné par un penchant naturel vers la politique astucieuse qui réussissait alors, Machiavel a été entièrement subjugué par la renommée de Borgia, par la terreur mêlée d'admiration qu'inspiraient ses crimes et sa fortune, par les succès merveilleux qui couron-

naient toutes ses entreprises, et, plus que tout le reste peut-être, par cette étonnante profondeur de perfidie qui faisait de ce prince une espèce de type du caractère italien de cette époque. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Machiavel fit du génie de Borgia l'objet d'une étude sérieuse; il l'a donné en exemple à ceux qui voulaient fonder des souverainetés; il a cherché dans sa conduite des autorités pour les doctrines que depuis il entreprit de propager dans tous ses ouvrages; il en fit, en un mot, le modèle de ce prince idéal dont il a tracé la peinture pour la direction des princes.

La légation auprès du duc de Valentinois, dont la relation du guet-apens de Sinigaglia doit faire partie, mérite une grande attention. C'est l'un des premiers écrits sortis de la plume de Machiavel; c'est le premier où l'on trouve des traces de cette doctrine que l'on a depuis appelée *machiavélisme*; enfin, ce n'est pas un ouvrage de théorie, ce ne sont point des principes que notre publiciste a prétendu y établir; c'est le récit d'un fait, récit diplomatique et officiel, dont l'esprit est d'autant plus curieux à observer qu'il n'est point inspiré par un système arrêté, et qu'il indique seulement la manière dont ce tragique événement affectait un homme d'État italien de ce tems-là.

Pour bien juger et même pour bien comprendre un auteur, il faut lire ses ouvrages dans l'ordre où nous examinons ceux de Machiavel, l'ordre chronologique; cette méthode est surtout indispensable lorsqu'il s'agit d'un homme d'État, d'un publiciste, dont la vie a été mêlée aux affaires, et dont les œuvres sont nées au milieu des révolutions. Il peut quelquefois, de cette précaution seule, éclater des lumières qu'on n'apercevrait pas en lisant ses ouvrages dans la confusion où la plupart des éditeurs les placent (1).

(1) Nous conseillons au savant traducteur de Machiavel, d'adopter cette classification dans l'édition nouvelle que son excellente traduction ne peut manquer d'avoir bientôt. Il épargnerait ainsi à ses lecteurs un travail auquel tous ne pensent pas, et qu'il faut faire cependant pour lire avec fruit les œuvres du publiciste de Florence.

Parmi les reproches dont Machiavel a été l'objet pour son récit de l'événement de Sinigaglia, l'un des plus graves est celui que lui adresse Ginguéné, dans son *Histoire littéraire d'Italie* : « Non content, dit-il, d'en féliciter dans sa correspondance les magistrats de son pays, il en transmet tous les détails à la postérité dans un morceau d'histoire écrit avec le plus grand soin. » Or, ce morceau d'histoire est tout simplement une lettre adressée au gouvernement de Florence par Machiavel en sa qualité d'envoyé près le duc de Valentinois ; elle n'est pas écrite avec plus de soin que plusieurs autres dépêches de Machiavel, dont le génie brille dans sa correspondance diplomatique, toutes les fois que le sujet présente quelque importance ; enfin l'auteur de la lettre ne songeait pas, en l'écrivant, qu'elle dût passer à la postérité ; il n'avait encore composé aucun ouvrage, il était un simple agent de la république, et il ne se doutait pas qu'un jour sa renommée dût faire attacher plus d'importance à ces sortes d'écrits qu'à toutes les autres correspondances diplomatiques qui restent ensevelies dans la poussière des archives. L'erreur de Ginguéné vient de ce qu'il a plu à un éditeur de faire un opuscule d'une simple lettre en lui donnant un titre, et en la plaçant parmi les ouvrages historiques de l'auteur, au lieu de la classer dans sa correspondance diplomatique, où sa véritable place est marquée par une lacune. M. Périès, qui a imité en cela ses devanciers, a cependant averti que cette relation se trouve dans une lettre de Machiavel, dont il donne les premières lignes : « Puisque vos seigneuries, dit l'envoyé au gouvernement, n'ont pas reçu toutes mes lettres, qui les auraient instruites en partie des circonstances de l'événement de Sinigaglia, je crois devoir vous en donner, par la présente, un détail exact.... ; je suis convaincu qu'il vous sera agréable de connaître exactement un événement aussi rare que mémorable. » En effet, on voit, par la correspondance de Machiavel, que, le jour même du massacre de Sinigaglia (31 décembre 1502), il écrivit deux lettres à la seigneurie de Florence, l'une en quelques lignes, où l'événement était sim-

plement annoncé, l'autre où il en donnait tous les détails. La première a été conservée, la seconde manquée, et il paraît qu'elle ne parvint pas à son adresse. Ce fut pour la remplacer que Machiavel écrivit, peu de jours après, la relation dont il s'agit, et qu'on aurait dû, ce nous semble, classer à son rang dans la *légation auprès du duc de Valentinois*.

Ginguené reproche encore à Machiavel de *ne s'être pas enfui épouvanté* à la vue d'un pareil trait de scélératesse, et de n'avoir pas joint à son récit *le plus léger signe de répugnance et de blâme*. Mais, d'abord, ce qui, à bon droit, inspire de l'horreur à Ginguené, ne produisait pas la même impression sur un Florentin du quinzième siècle, qui, dans toute l'Italie et dans sa propre ville, avait pu se familiariser avec de semblables perfidies. Ensuite, un ambassadeur ne s'enfuit pas; et, quoi qu'il arrive, son devoir est toujours d'obéir moins à ses impressions personnelles qu'aux instructions de son cabinet. Il est vrai, et c'est une chose bien remarquable, que, dans toute cette légation, qui renferme plus de deux cents pages, Machiavel ne laisse pas échapper un seul mot dont on puisse induire la moindre désapprobation du caractère faux et de la conduite atroce de Borgia; il est vrai qu'il raconte, avec la plus froide impassibilité, une odieuse et sanglante catastrophe. Mais il faut dire, et je pense qu'on ne l'a pas remarqué, que, le jour même du massacre de Sinigaglia, dans une conversation entre le duc et Machiavel, lorsque le premier engageait l'envoyé de Florence à faire comprendre à sa république qu'elle devait se réjouir d'un succès qui la délivrait de ses ennemis les plus acharnés, lorsqu'il en faisait parade, et, pour achever son triomphe, recommandait à Machiavel d'écrire à son gouvernement que si le duc d'Urbin, Guido, se réfugiait sur le territoire florentin, on le fit arrêter; Machiavel lui répondit : « Qu'il était *contre l'honneur* et la dignité de la république de livrer ce seigneur prisonnier, et que la seigneurie n'y consentirait jamais. » L'on conviendra qu'il y avait quelque noblesse à faire une pareille réponse à un tel homme et dans un tel moment.

Les défenseurs de Machiavel, et particulièrement M. Périers, qui examine ici et discute d'une manière fort judicieuse l'opinion de Ginguéné et de tous ceux qui se sont obstinés à voir une théorie dans une dépêche et à juger le récit officiel d'un ambassadeur comme une opinion de moraliste, ont argué des fonctions de Machiavel qui lui prescrivaient de raconter et non de juger; ils ont dit que les victimes de la trahison de Sinigaglia étaient des misérables qui avaient eux-mêmes trahi et Borgia et Florence; que leur perte était à la fois une satisfaction donnée à la vertu et un motif de sécurité pour la république; ils ont ajouté que Machiavel se défiait trop bien de la mauvaise foi du prince pour exposer sa véritable pensée au hasard d'une dépêche que Borgia pouvait avoir intérêt à intercepter; et c'est un fait que plusieurs lettres de Machiavel, et particulièrement celle qui contenait les détails du guet apens de Sinigaglia, ne parvinrent point à la seigneurie de Florence. On voit bien que toutes ces raisons ne sont pas également convaincantes; et l'on peut surtout répondre à celle qui porte sur la crainte de voir violer le secret de ses lettres, que Machiavel pouvait écrire en chiffres, comme il le faisait quelquefois, et que d'ailleurs plus d'une de ses dépêches renferment des révélations qu'il avait le plus grand intérêt de tenir cachées, ainsi que certains passages qui auraient certainement déplu au duc de Valentinois.

Un autre reproche dont l'injustice est plus manifeste, c'est celui d'avoir été confident de l'horrible dessein de Borgia, et presque l'instigateur de sa perfidie. Sans doute Machiavel a suivi avec zèle les instructions qui lui ordonnaient « de faire toutes les démonstrations propres à persuader le duc de Valentinois de la confiance et de l'espoir que la république mettait en lui; » il s'est efforcé de lui inspirer de la défiance pour des ennemis perfides qui étaient aussi ceux de la république; mais il n'en est pas moins parfaitement clair, pour tous ceux qui ont lu cette légation, que, si le caractère connu de Borgia et quelques demi-confidences ont don-

né à Machiavel de justes soupçons, néanmoins il est resté dans une ignorance complète de la catastrophe, jusqu'après son exécution. « Quel est son véritable but? répète-t-il dans plusieurs lettres; je me garderai d'en juger. » Un jour, le prince lui dit : « C'est ainsi qu'ils se jouent de moi à leur manière; mais, de mon côté, je gagne du tems, je prête l'oreille à tout, et j'attends mon moment. » Un autre jour on lui rapporte une conversation de Borgia qui « prouvait que ce prince avait bien plus envie de se venger de ceux qui avaient mis ses États en péril que de faire la paix. » Tantôt « il s'est exprimé sur le compte de Vitellozzo et de Gianpaolo Orsini de la manière la plus sinistre. » Tantôt, au contraire, « on croit qu'il ne manquerait pas à sa parole s'il l'avait une fois donnée. » A diverses reprises enfin, Messer Agapito (le premier secrétaire du duc) fait d'étranges aveux à Machiavel. « En parlant ce matin de l'arrangement qu'on négocie, il s'est mis à rire, et m'a dit que cet arrangement n'était qu'un leurre....; il n'est pas jusqu'aux enfans qui ne doivent se moquer d'un pareil traité. » Aussi, au milieu de ces indices, de ces contradictions, de ces aveux, Machiavel faisait souvent d'habiles conjectures, mais restait dans un doute prudent, grâce à la grande intelligence qu'il avait du caractère de cet homme artificieux : « Personne, écrivait Machiavel cinq jours seulement avant la catastrophe, personne ne garde mieux un secret que ce prince; et je ne crois pas que quelqu'autre que lui sache ce qu'il veut faire. »

Il suffit donc d'avoir lu cette légation pour justifier pleinement Machiavel de la calomnie qui l'accuse d'avoir trempé dans le complot de Sinigaglia; mais en même tems pour apprécier à leur juste valeur les raisons que l'on apporte comme excuses de l'indifférence avec laquelle il en fut spectateur et historien. La moralité italienne de cette époque est tout entière dans cette première partie des travaux diplomatiques de Machiavel; quelques passages ne suffiraient pas pour donner une idée de l'impression que fait éprouver ce contraste

entre l'impassibilité de l'écrivain et l'horreur de son récit (1); il faut voir comme il trouve tout naturel *l'air de satisfaction* de Borgia au moment où il se baigne dans le sang des ennemis qu'il a pris au piège; comme il vante les termes *pleins de sagesse* dans lesquels le tyran s'exprime; comme il presse le gouvernement de la république de *se réjouir* de ces meurtres dont elle aussi doit profiter, d'envoyer *un des principaux citoyens de Florence*, en qualité d'ambassadeur, à l'occasion de *ce nouvel événement*; enfin de faire au duc quelques propositions *honorables et avantageuses*, et de lui *témoigner ensuite toute l'amitié possible*, en laissant de côté les lenteurs et *toutes les considérations*. Et six jours après, ne voyant rien arriver, Machiavel revient encore à la charge, et écrit à la seigneurie de Florence: « On commence ici à s'étonner de ce que vous n'avez pas écrit, ou que du moins vous n'avez pas fait *complimenter*, de quelque manière, ce prince sur ce qu'il a fait dernièrement à votre avantage; car il est persuadé que la république lui doit une véritable reconnaissance de sa conduite, disant qu'il en aurait coûté plus de deux cent mille ducats à vos seigneuries pour faire mourir Vitellozzo, et pour détruire les Orsini; et qu'encore vous n'auriez pas réussi aussi parfaitement que lui. »

Peu de mois après avoir rempli cette mission auprès de Borgia triomphant, Machiavel, envoyé à la cour de Rome, y retrouvera ce prince, déchu de ses états et captif d'un de ses plus redoutables ennemis. Cette puissance échafaudée sur tant de crimes s'était écroulée tout à coup. Alexandre VI

(1) Il faut cependant citer un seul trait. Voici comment Machiavel annonce le supplice impromptu d'un premier ministre du duc: « Messer Rimino a été trouvé coupé en deux ce matin sur la place; il y est encore, et tout le peuple a pu se repaître de ce spectacle. On ignore les véritables motifs de sa mort: on dit que *cela a plu ainsi au prince*, qui a voulu montrer, par cet exemple, *qu'il sait faire et défaire les hommes à sa convenance*, selon qu'ils ont bien ou mal mérité de lui. » Ce sont là les seules réflexions de l'envoyé sur cette sanglante responsabilité ministérielle.

s'était empoisonné avec un breuvage avalé par mégarde et qu'il avait préparé pour faire périr un cardinal. Pie III, son successeur, était mort après un pontificat de vingt-six jours ; l'élection d'un nouveau pape intéressait vivement Florence ; Machiavel chargé, pour la forme, d'une mission de peu d'importance, était réellement envoyé pour ménager les intérêts de la république dans cette grande circonstance. On trouve, dans le rapprochement de cette mission et de celle dont nous venons de rendre compte, une comparaison piquante, et qui jette beaucoup de lumière sur le caractère de Machiavel et de sa politique ; c'est sous ce point de vue seulement que nous allons l'examiner.

Mais auparavant nous avons deux mots à dire de quelques mémoires composés vers cette époque sur les affaires de la république, et où l'on démêle quelques linéamens de la politique de notre auteur. Dans un opuscule sur la conduite à suivre envers les habitans révoltés de la Valdichiana, Machiavel se montre ennemi déclaré des demi-mesures ; et, invoquant l'exemple des Romains, dans une circonstance pareille, il établit que, « lorsqu'une fois les peuples ont brisé le joug de l'obéissance, il faut ou les ramener par la clémence, ou les *détruire entièrement*, et que toute autre mesure offre les plus grands dangers. » Puis appliquant ce principe à la conduite de son gouvernement : « Je ne vois pas, ajoutait-il, que vous ayez rien fait de tout cela à l'égard des Arétins ; car ils ne peuvent regarder comme un bienfait de pouvoir être mandés journellement à Florence, de voir la vente de leurs biens et la perte de leurs honneurs, d'entendre mal parler d'eux publiquement, et d'être obligés d'entretenir les garnisons que vous avez mises chez eux. D'un autre côté, peut-on appeler s'assurer d'une ville, que d'en laisser les murailles sur pied, de souffrir que les cinq sixièmes de ses habitans puissent y demeurer, de n'y point envoyer de nouveaux citoyens en assez grand nombre pour pouvoir tenir les anciens sous le joug? »

Ce ne sont pas là de pures théories : nous voyons encore

cette politique en action dans quelques dépêches écrites par Machiavel au commandant des troupes chargées de réduire la ville de Pise qui avait secoué le joug de la république. Il lui renouvelle plusieurs fois la recommandation « de ravager tout le territoire ennemi *sans rien épargner* ; » et ailleurs : « Quant à la satisfaction que nous attendons de la part des troupes, elle consiste à *ne rien épargner* sur le territoire ennemi. » Or, ce pays *ennemi* était une portion des états de Florence ; on comprend d'ailleurs ce que pouvaient être les ravages d'une armée qui recevait de pareils ordres du gouvernement qu'elle servait.

Dans un discours sur ces mêmes affaires de Pise, Machiavel examine les divers moyens qui pourraient contribuer à faire rentrer cette ville sous la domination de la république ; il pose le cas où les Pisans se remettraient aux mains d'une autre puissance, et il se demande si celle-ci les livrerait à Florence : « Est-il quelqu'un assez perfide, dit-il, pour trahir leur confiance, et qui, sous prétexte de les défendre, fût capable de les tromper, et vous les livrât comme prisonniers ? » Ainsi voilà ce futur précepteur de perfidie qui doute qu'on puisse être assez perfide pour trahir la confiance d'un peuple. Ailleurs, dans un discours qui fut composé sans doute pour l'un des membres de la seigneurie (car le secrétaire Machiavel n'avait point voix délibérative) et dont le but était de déterminer le gouvernement à prendre quelques mesures nécessaires à sa sûreté, Machiavel montre lui-même combien peu sert la duplicité ; et en effet, dans un siècle où la perfidie est une arme que tout le monde emploie, elle doit être utile à peu de gens : « Quant au pape et au duc son fils, dit-il, qui ne connaît leur caractère, leur ambition et leur conduite, et quel fondement on peut faire sur leur parole ? » Ce discours, encore inédit, et qui ne se trouve dans aucune édition de Machiavel, est écrit de ce style nerveux et plein de choses qui caractérise notre auteur ; M. Périès en a donné le texte avec la traduction : ce n'est pas un des moindres ornemens de l'ouvrage que nous lui devons.

Maintenant nous revenons à la légation de Machiavel près de la cour de Rome, après la mort du père du duc de Valentinois.

La puissance d'Alexandre VI, bien plus que le génie et les crimes de César Borgia, avait servi à fonder la puissance de celui-ci; aussitôt que le pape eut disparu, la plupart des villes conquises par le duc de Valentinois se révoltèrent et redemandèrent leurs anciens maîtres. Machiavel l'avait bien prévu dans le tems même que son héros était au faite de la puissance. « Je crois, écrivait-il à son gouvernement pendant sa mission auprès de Borgia, que tant que le pape vivra, et qu'il conservera l'amitié du roi de France, la fortune du duc ne l'abandonnera pas. » On peut s'étonner qu'avec un coup d'œil si juste et un jugement si perspicace Machiavel ait accordé tant d'admiration à une puissance précaire, manquant de bases qui lui fussent propres, que son fondateur ne pouvait soutenir par lui-même, et qui, si je puis ainsi dire, ne s'établissait qu'à fonds perdu sur la tête d'un autre.

Tandis que les souverainetés de Borgia s'efforçaient de secouer le joug, et que de puissans ennemis s'apprêtaient à s'enrichir de ses dépouilles, il était à Rome luttant contre la maladie et la mauvaise fortune. Il avait partagé le breuvage empoisonné qui avait tué son père; plus jeune et plus vigoureux il avait échappé à la mort, mais le poison dont, toute sa vie, il devait sentir les atteintes, faisait alors en lui de cruels ravages; l'ambition déçue, cet autre poison, plus mortel que l'autre, dévorait son âme avide. En proie aux souffrances de toutes sortes, il conservait encore l'énergie de son caractère féroce et la souplesse de son génie frauduleux. Il négocia des réconciliations avec plusieurs de ses puissans ennemis, et recommença les rêves de son ambition: « Le duc se trouve maintenant dans le château, écrivait Machiavel, où il médite plus que jamais de vastes projets, dans l'espoir que l'on obtiendra un pape tel que peuvent le vouloir ses amis. » Comme il disposait encore des cardinaux espagnols, son influence était assez grande sur le conclave;

et les prétendants au trône pontifical s'empressaient à lui faire leur cour. Toutefois il s'aperçut bientôt que la chance paraissait tourner pour Giuliano della Rovera, l'un de ses ennemis ; et, convaincu qu'il ne pourrait empêcher son élection, il se hâta de contribuer à lui faire obtenir la tiare. Jules II, en effet, fut nommé. « On dit, écrivait Machiavel, qu'il a promis au duc de Valentinois, qui, dans cette circonstance, lui a été plus utile que personne, de le réintégrer dans la totalité de ses états de Romagne. » Borgia espérait en outre être nommé gonfalonier de l'église. Machiavel plus clairvoyant, sans doute parce qu'il n'était pas intéressé dans la question, aperçut le piège que Borgia ne vit pas : « Le pape, ayant eu besoin de son appui pour réussir à être élu, dit-il, lui aura donné de belles espérances, dans lesquelles il tâche de l'endormir... Personne n'ignore la haine naturelle que lui a toujours portée sa sainteté, qui ne saurait avoir sitôt oublié l'exil dans lequel il l'a tenue pendant dix ans. De son côté le duc se laisse guider par une aveugle confiance ; il s' imagine que la parole des autres est plus sincère que ne le fut la sienne. » On ne peut attribuer cette étrange duperie de Borgia qu'au besoin qu'il avait de se tromper lui-même ; il se voyait perdu sans ressources si le pape ne le soutenait, et, par une disposition naturelle à l'esprit humain, il conservait un reste d'espoir dans le pape ; mais dès que cet espoir fut évanoui, dès qu'il vit sa véritable position, Borgia cessa d'être lui-même, et l'on apprend, par la correspondance de Machiavel, les continuelles alternatives de confiance et d'abattement au milieu desquelles flottait cette âme sans fermeté dans le malheur, et tombée si bas dès que la fortune n'était plus là pour l'élever. Un jour, s'il faut en croire Machiavel, le cardinal Florentin Soderini, évêque de Volterra, lui représente « qu'il est inutile de désespérer, parce que le plus souvent le désespoir retombe sur la tête de celui qui s'y abandonne. » Une autre fois, ce même cardinal « a trouvé le duc incertain, rempli de soupçons et changeant à chaque instant de résolution ; soit qu'on doive l'attribuer à son ca-

ractère, soit que les coups dont la fortune l'a frappé aient étonné son âme, et que, peu accoutumé à les éprouver, il se débatta sous leur rigueur. » Un autre prélat, le cardinal d'Herina, disait « que le duc avait perdu la tête; qu'il ignorait lui-même ce qu'il voulait faire; qu'il changeait à chaque instant de résolution, et qu'il ne savait comment se tirer de l'embarras dans lequel il s'était mis. » Voilà quel fut dans la mauvaise fortune le héros de Machiavel. Au reste Borgia était véritablement l'homme de son siècle; la conformité de ses mœurs avec celles de son pays et de son tems fit la moitié de ses succès et de sa renommée; l'illusion fut générale, et si Machiavel fut dupe, il le fut avec toute l'Italie et plusieurs grandes puissances.

Jules II, en effet, n'avait eu d'autre dessein que de profiter du reste d'influence de Borgia, et de le perdre ensuite pour payer ses services. Un autre fut élevé à la dignité de gouffalonier de l'Église, et le pape se mit en devoir d'accomplir la résolution secrète qu'il avait prise de ne lui laisser recouvrer aucun de ses états. Les politiques du tems, qui naguère étaient à genoux devant sa puissance, épiaient maintenant, avec une curiosité maligne, les progrès de ses désastres, et sa marche rapide vers l'abîme qui l'attendait. « Nous ne le perdrons pas de vue, écrivait Machiavel au gouvernement florentin, et je vous donnerai connaissance de toutes ses démarches. » Après quelques emportemens contre la conduite de Florence à son égard, le duc revient à Machiavel, il sent qu'il a besoin de la république. « Il m'a dit une foule de choses, écrit l'envoyé, dont la conclusion est que c'est d'aujourd'hui qu'il faut partir; qu'il est nécessaire d'oublier le passé pour ne s'occuper que de l'avantage commun, et empêcher les Vénitiens de se rendre maîtres de la Romagne..... *Je l'ai assuré qu'il pouvait avoir en vous toute confiance.* » Deux jours après, le pape, d'Amboise, le duc, le cardinal de Volterra, sous la direction duquel était Machiavel, les cardinaux espagnols et le cardinal de Ferrare se sont réunis pour décider le départ du duc, mais, en même tems,

Machiavel écrit qu'on ne s'occupe qu'à tromper Borgia, et à lui présenter de fausses espérances ; lui-même détourne la république de lui donner un sauf-conduit : « Si vos seigneuries trouvaient leur avantage à entrer dans ces idées, dit-il, elles peuvent le faire *sans scrupule*. » En annonçant que le duc envoie un homme de confiance auprès du gouvernement florentin, et qu'il dirige par Florence un corps de troupes, pour lequel il demande passage, Machiavel écrit : « Si l'envoyé du duc arrive, vos seigneuries pourront ne pass'en inquiéter... Elles pourront s'informer de l'état dans lequel sont ces troupes ; et si vous jugiez à propos de les faire dévaliser en chemin, on pourra le faire... » Le surlendemain, Machiavel ajoute : « Toutes les belles protestations que lui ont faites le pape, d'Amboise et les autres, n'ont eu pour but que de l'éloigner à la merci de Dieu, le plus promptement et le mieux possible. En conséquence, vous avez le champ libre pour adopter, sans aucune considération particulière, toutes les mesures que vous croiriez avantageuses ; et je vous répète de nouveau que s'il arrivait quelque incident qui vous déterminât à favoriser le duc, vous n'avez qu'à le faire *sans scrupule*, quoique le pape préférât cependant que vous passiez lui donner le dernier coup (*che li si dia la pinta*)... Il a envoyé ses hommes d'armes par terre, par la route de Florence, et il n'a pas d'autres sûretés des Siennois et de Gianpagolo, que celles qu'il a de vous ; aussi chacun se rit ici de ses projets. » Ces troupes, sous la conduite d'un certain don Michele, furent en effet dévalisées, et don Michele tomba entre les mains du gouvernement de Florence, « de quoi le pape a ressenti autant de plaisir qu'il est possible de l'exprimer : il croit voir dans la prise de cet homme un moyen de découvrir toutes les cruautés, toutes les rapines, tous les assassinats, tous les sacrilèges et autres forfaits que Rome, depuis onze ans écoulés, a vu commettre contre Dieu et les hommes. Il a dit qu'il était convaincu que, puisque vos seigneuries lui avaient rendu un si grand service, en permettant à leurs sujets de concourir à dépouiller don Michele, elles lui en rendraient un autre, en le

remettant entre ses mains. » Machiavel engage son gouvernement à *faire présent au pape de ce prisonnier*. « Vous lui donnerez ainsi une marque d'affection à laquelle il sera très-sensible, et qui d'ailleurs ne vous coûtera rien. » Et sur les plaintes qu'excita ce pillage, Machiavel insinue qu'il conviendrait « de procéder en règle et d'agir comme tous ceux qui ont eu à souffrir des spoliations du duc, qui, en ce moment, ont fait intimer leurs plaintes, et procèdent contre lui selon la voie ordinaire. » Voilà comme Machiavel veut qu'on traite l'homme qu'il conseillait, peu de mois auparavant, de traiter avec la plus haute distinction, qu'il fallait envoyer complimenter par *un des principaux citoyens de Florence*, et auquel il fallait témoigner *toute l'amitié possible*. On voit que son avis serait assez celui du pape, de lui donner *le dernier coup*. Mais aussi, à cette époque, le duc était voisin de sa perte ; tantôt on disait publiquement que le pape avait donné l'ordre de le faire arrêter et de le confiner dans une prison ; tantôt, on se disait à l'oreille que le duc avait été jeté dans le Tibre, conformément aux ordres de sa sainteté, et Machiavel ajoutait : « Je ne puis nier ni certifier cette nouvelle. Je crois bien que ce qui n'est point arrivé n'est que différé ; et l'on voit que notre pape commence à payer ses dettes très-honorablement ; il les efface avec le coton de son écritoire ; cependant chacun bénit sa main, et on la bénira d'autant plus qu'il ira plus avant. Mais puisque le duc est pris, qu'il soit mort ou vivant, on peut agir maintenant sans s'embarrasser de lui. » Il était effectivement perdu sans ressource. « Le duc a désormais fini son rôle, écrivait Machiavel ;... il est difficile de conjecturer quel sera le sort de ce prince, mais l'opinion générale est qu'il ne peut être que funeste... L'on voit que le duc glisse peu à peu dans l'abîme. » Et il ajoute : « C'est ainsi que ses péchés ont peu à peu conduit le duc à la pénitence. » Cette réflexion n'accuse-t-elle pas l'admiration de Machiavel ; ne dément-elle pas ce qu'il a dit plusieurs fois, que Borgia n'est tombé que par des causes qu'on ne pouvait prévoir ? Malgré la morale de son siècle, malgré les faux principes

qu'il en avait reçus lui-même, Machiavel fait ici, sans s'en apercevoir, amende honorable à la morale universelle, et la rectitude de son jugement triomphe un instant de l'erreur de ses préjugés. C'est le même instinct de raison qui faisait encore dire à Machiavel, peu de jours auparavant : « Si l'on pouvait compter sur l'amitié d'un tel homme, ... rien ne serait plus utile que de le réintégrer dans la possession de ses états; mais, avec le caractère dangereux qu'on lui connaît, il est douteux que vous puissiez le soutenir, et vous courriez autant de risque que si les Vénitiens en étaient maîtres. » Ainsi, d'après le témoignage même de Machiavel, témoignage arraché pour ainsi dire par la force de la vérité, les perfidies de Borgia n'ont pas peu contribué à sa perte.

Le souvenir des Vénitiens, que nous venons de rappeler, nous remet en mémoire un autre passage de cette légation, qu'il est bon de citer, parce qu'il jette quelque lumière sur l'esprit de la diplomatie de Machiavel et la souplesse de son caractère politique. Venise avait témoigné une grande joie de l'élection de Jules II au pontificat; les Vénitiens en firent à Rome de solennelles manifestations, qui inspirèrent quelque jalousie à l'envoyé de Florence. « Ils tâchent de voir, écrivait Machiavel à son gouvernement, si, par ces démonstrations, ils pourront endormir la prudence du pape et lui faire faire leurs volontés; *ils n'ont pas honte* de se montrer comme les humbles serviteurs de ce pontife, pour pouvoir ensuite commander en maîtres à tous les autres... Vos seigneuries verront s'il ne serait pas mieux de *l'emporter sur eux en humilité* et en démonstrations de respect, puisque nous ne pouvons marcher leurs égaux ni en bonheur ni en puissance. »

Nous avons donné à ces deux légations une attention proportionnée à leur importance dans la vie de Machiavel, et par rapport à l'appréciation de son caractère; elles sont, pour ainsi dire, comme nous l'avons remarqué, le début de sa carrière politique; elles offrent les premiers principes de ses doctrines devenues si célèbres; elles sont l'ouvrage, non de-

tiné au public, de l'homme d'État pratique, et non du publiciste qui ne devait écrire ses théories que plusieurs années après ; enfin, c'est là véritablement de la politique italienne. Florence était quelque chose vis-à-vis du duc de Valentinois, et même vis-à-vis du pape ; mais à la cour de France comme auprès de l'empereur, l'envoyé de cette république joue nécessairement un rôle tout-à-fait secondaire ; il est réduit à demander toujours, presque toujours à céder ; sa politique n'a point là ses coulées franches. Toutefois quoique les légations suivantes n'aient plus, quant à l'étude du caractère de Machiavel, le même intérêt, elles sont encore un monument curieux de la haute portée de son esprit. Sa finesse, sa pénétration, sa profondeur, ne s'y démentent jamais ; et la peinture des cours de France et d'Allemagne, observées par un homme tel que Machiavel, mérite assurément d'occuper la postérité. Forcé par métier de se mêler aux intrigues d'antichambre comme aux affaires d'État, il retrace la physionomie des princes auprès desquels il est accrédité, avec ces petits détails que l'histoire néglige ; il nous les montre, non pas seulement sur la scène politique, mais dans l'intérieur de leur maison, avec ces bizarreries, ces faiblesses, ces petites passions que l'intimité révèle. Leurs ministres sont aussi dépeints de cet appareil qui les cache souvent au vulgaire ; et quelquefois tous ces grands personnages se peignent eux-mêmes dans des conversations heureusement rapportées par Machiavel, et où le trait caractéristique n'est jamais oublié. Cette époque, si intéressante pour l'Italie, dont les petits états se débattaient sous les grandes puissances de l'Europe, et n'étaient occupés qu'à se soustraire à des inimitiés qui leur coûtaient cher, ou à marchander des protections presque aussi onéreuses, donne à ces légations tout le piquant des mémoires les mieux faits ; et ceux qui ont pu juger par expérience l'insipidité du bavardage diplomatique de la plupart des ambassadeurs ne se figurent que difficilement tout ce qu'il y a d'instructif et d'amusant dans cette lecture. Quelquefois Machiavel se trouve en sous-ordre auprès d'un am-

bassadeur de sa république, déjà accrédité à la cour où on l'envoie, dans une circonstance difficile ; mais son génie le met toujours à la première place ; quelquefois un autre signe les dépêches, mais c'est toujours lui qui les a dictées.

La pensée dominante de la plupart de ces légations, celle qui occupait constamment Machiavel, c'est l'union des diverses provinces d'Italie et l'indépendance de la puissance italienne. On a vu par la peinture que nous avons faite dans notre premier article de l'état politique de l'Italie, combien de désordres et de dissensions intestines la déchiraient pendant la dernière moitié du quinzième siècle ; mais ce malheur, qui ne lui venait que d'elle-même, était encore pour elle une sorte de bonheur ; le patriote italien appelait cela du *repos* ; les grandes invasions étrangères ne désolaient pas encore son pays. « Les autres États de l'Europe, dit M. de Sismondi, exerçaient peu d'influence sur la politique italienne ; aussi le repos qu'on goûtait à la fin du quinzième siècle, ce repos si favorable aux lettres et aux arts, et que tous les Italiens ont célébré, pour l'opposer aux guerres longues et sanglantes qui allaient bientôt commencer, n'était-il point le fruit de la politique d'un homme, mais le résultat d'un ensemble de circonstances qui ne pouvaient pas durer long-tems. » Elles ne durèrent pas, en effet, et l'Italie fut inondée d'étrangers que les Italiens appelaient à bon droit des *barbares*. Toutes les légations sont remplies des regrets amers de Machiavel, et l'on voit avec quelle profonde douleur il déplore la nécessité où était l'Italie d'invoquer contre les étrangers le secours des étrangers. Une seule fois pourtant il semble désirer leur présence, et c'est l'ambition et la violence de Jules II qui lui inspirent ce souhait : « Si l'empereur et le roi d'Angleterre veulent y concourir, écrivait-il en 1510 (1), on élira un nouveau pape, et, au printems, le roi (Louis XII) descendra en Italie avec une armée si nombreuse, que ce ne sera pas une guerre, mais une simple promenade jusqu'à Rome. En vérité,

(1) Troisième légation à la cour de France.

si Florence était située ailleurs, cela serait à désirer, afin que nos prêtres eux-mêmes goûtassent aussi un peu de l'amertume de ce monde. » Jules II semblait cependant vouloir lui-même créer une puissance italienne, mais il voulait que cette puissance fût celle du pape, et cette criminelle ambition a appelé sur l'Italie, avec les invasions étrangères, une longue suite de désastres. Le portrait de ce pape, celui de l'empereur Maximilien, ceux de Louis XII et de ses ministres ne sont pas le moindre ornement de ces légations.

Il est à remarquer qu'on rencontre çà et là, dans ces légations, des principes de droiture opposés aux principes accoutumés de la politique du tems et à ceux que professe le plus souvent Machiavel. Ainsi lorsqu'il vient réclamer auprès de Gianpagolo Baglioni, tyran de Pérouse, l'exécution de l'engagement contracté par ce *condottiere* envers la république, il s'efforce de lui faire sentir « tous les avantages de la bonne foi, et combien il importe de tenir sa parole. » Il lui représente que « le public l'accusera d'ingratitude et de mauvaise foi, le regardant comme un cheval qui bronche et qui ne trouve personne qui veuille le monter pour ne point s'exposer à se casser le cou;... que quiconque endosse la cuirasse et veut en tirer de l'honneur ne peut rien perdre qui soit d'un prix aussi précieux que la réputation de bonne foi. » Machiavel se conformait en ceci aux termes précis de ses instructions qui lui enjoignaient de tâcher d'aiguillonner Baglioni par l'idée du blâme qui punirait son ingratitude et son manque de foi, tandis que les vertus contraires « sont les deux points capitaux sur lesquels les hommes doivent le plus compter. » Nous lisons encore dans la *quatrième commission à l'armée qui assiégeait Pise*, dont les lettres signées par un commissaire général sont presque toutes écrites de la main de Machiavel : « Tarlatino, de son côté, dans toutes les lettres écrites de sa main, et qu'il m'adresse directement, me répète sans cesse qu'il n'a qu'une parole, et qu'il aimerait mieux mourir que d'y manquer. Il

est certain que plus les hommes de cette espèce sont élevés en honneur, plus ils tiennent à leur parole. » Ainsi dans ce siècle de perfidies, la bonne foi n'était pas tout-à-fait décriée, et on l'estimait encore, au moins quand on en avait besoin.

La mission de Machiavel n'eut point de succès, il ne put obtenir de Baglioni que ce *condottiere* tint ses engagements. Peu de mois après, et dans sa mission à l'armée qui assiégeait Pise, pour faire rentrer cette ville sous l'obéissance de la république, Machiavel vit l'entreprise échouer par la lâcheté des soldats qui refusèrent nettement de monter à l'assaut quand la brèche fut ouverte. Le génie de Machiavel avait compris tout le mal que faisaient à l'Italie les troupes mercenaires et le système des *condottieri*. On voit dans ses légations, comme dans ses ouvrages, que ce fut l'idée de toute sa vie de créer une armée nationale. La défection de Baglioni, l'infamie des bandes qui assiégeaient Pise, avaient produit une impression salutaire sur les chefs du gouvernement de Florence; Machiavel crut l'instant propice pour faire l'essai d'une grande conception; il proposa la *conscriptio*. Lui-même fut chargé d'une mission dans diverses parties du domaine de l'État pour l'inscription des hommes. « Deux causes, dit-il, dans ses dépêches, ont contribué à rendre cette opération extrêmement difficile : la première est l'insubordination ancienne et obstinée de la population; la seconde, l'inimitié qui existe entre les habitans de diverses communes. » Et cependant Machiavel avait tout pouvoir de lever les obstacles, car ses instructions portaient « d'inscrire et armer, selon son bon plaisir, tous les hommes qu'il jugera propres au service militaire. » Cette espèce d'apprentissage servit sans doute à Machiavel pour la rédaction d'une loi de conscription, rendue cette même année 1506, et placée dans le 4^e vol. des Œuvres, sous le titre de *Provision pour l'infanterie*. La disposition fondamentale de cette ordonnance est l'inscription, dans chaque commune, des hommes de l'âge de 15 ans à 50; ces hommes doivent former une infanterie de 10,000 hommes au moins, et plus

s'il est possible , en n'inscrivant toutefois que des indigènes et des hommes domiciliés dans la commune où était placée chaque bannière (1). Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de cette ordonnance dont presque toutes les dispositions prouvent la profonde sagacité de Machiavel et montrent qu'il avait pour l'administration une aptitude égale à celle dont il fait preuve dans ses fonctions diplomatiques (2). Nous remarquerons toutefois ces principes généraux que notre mission spéciale est de signaler partout où nous les rencontrons dans les Œuvres du secrétaire florentin. Il établit d'abord que toutes les républiques qui se sont agrandies ont toujours pour base deux fondemens principaux, la justice et les armes ; ensuite que les armes étrangères et mercenaires sont la ruine et la perte des États qui les emploient ; tandis que des citoyens qui sont toujours prêts à prendre les armes, même au sein de leurs foyers, mettent le territoire de la patrie à l'abri de toute attaque soudaine et imprévue (3).

(1) Nous citons un article qui donne une idée de la manière dont étaient armées les troupes de ce tems-là, époque où l'on ne savait pas encore tirer parti des armes à feu : « Ils auront tous, pour armes défensives, une cuirasse de fer au moins, et pour armes offensives il y aura, par chaque compagnie de cent hommes, soixante-dix lances au moins et dix mousquets ; le reste pourra s'armer d'arbalètes, d'épieux, de faux, de boucliers et d'épées, comme ils le jugeront plus commode. »

(2) Il est dans cette ordonnance telles mesures que nous sollicitons nous-mêmes encore aujourd'hui sans pouvoir les obtenir : ainsi les délits commis par les hommes enrôlés n'étaient du ressort de la justice militaire que lorsqu'ils étaient occupés à quelque opération de guerre. Ainsi, sous aucun prétexte, on ne pouvait accorder aux troupes le privilège de porter des armes dans l'enceinte des murailles de la ville.

(3) Cinq ans plus tard, en 1511, Machiavel fut chargé de rédiger une provision pour la levée d'une milice à cheval. Elle devait se composer d'un corps permanent de 500 cheval-légers au moins ; « considérant, dit le préambule du décret, quelle source de sécurité et de réputation a été et est encore pour la république l'ordonnance relative à l'infanterie. » On peut croire, comme le remarque judicieusement M. Périers, que cette institution d'armées nationales, dans les républiques italiennes, aurait eu pour ce pays de grands résultats, si elle eût eu le tems d'y jeter de profondes racines ; mais elle était trop patriotique pour être adoptée par les Médicis, et elle périt à leur rétablissement.

Nous avons vu que Machiavel avait été envoyé à Rome par sa république à l'époque de l'exaltation de Jules II. Il y fut envoyé de nouveau, trois ans après, en 1506, lorsque ce pape commençait à exécuter les projets ambitieux qu'il avait conçus. Ses premiers desseins se portaient sur Pérouse et Bologne, qu'il voulait soumettre au joug de l'Église. Il était assez évident que si le pape triomphait, ces villes ne feraient que changer de tyran ; mais les hommes qui rêvaient l'unité de l'Italie, ou que trompait leur intérêt personnel, semblaient s'imaginer qu'il y avait quelque chose de patriotique dans les entreprises de ce prêtre turbulent et artificieux. « Chacun ici est persuadé que si l'entreprise de Bologne réussit, le pape ne tardera point à se jeter dans de plus vastes tentatives ; et l'on espère que cette fois-ci ou jamais l'Italie sera pour toujours délivrée de tous ceux qui ont résolu de la *dévor*er. » C'est ce qu'écrivait Machiavel qui suivait alors la marche de Jules II sur Bologne ; mais on ne comprend pas comment un tel homme s'aveuglait ainsi sur les desseins d'un aussi méchant pape, qui, dans le cas même où il n'eût eu en vue que des projets légitimes, ne pouvait les exécuter qu'avec le secours de l'étranger, qu'il pressait encore de descendre en Italie. Lorsqu'en 1510, ce pape était brouillé avec Louis XII, et que Machiavel remplissait en France une troisième mission, notre publiciste avait bien changé d'opinion, car il semblait partager la croyance générale qui imputait au pape « le désir de troubler la chrétienté et d'*achever de dévor*er l'Italie. » Aussi suggérait-il au roi Louis XII, qui songeait à se lier avec l'empereur contre Jules II, des moyens plus efficaces de détruire la puissance de ce pape. « Les Italiens, qui n'ont qu'à perdre dans toutes ces affaires, écrivait-il à son gouvernement, pensent qu'il faudrait tout tenter d'abord pour voir si le pape ne pourrait pas s'accorder avec le roi, et, si la chose était impossible, faire sentir au roi que pour mettre le frein à un pape, il ne faut ni tant d'empereurs, ni tant de bruit ; et que si, par le passé, ceux qui ont fait la guerre au pape

ont pu le tromper, comme Philippe-le-Bel, ou le faire renfermer dans le château Saint-Ange par ses propres barons, ceux-ci ne sont pas si bien éteints qu'on ne puisse trouver le moyen de les rallumer. Aussi dans la course que je fis hier matin avec Robertet (l'un des ministres de Louis XII), je ne parlai point d'autre chose; je lui rappelai tous les exemples que l'histoire présentait pour le détourner de faire au pape une guerre *ouverte*. »

Il faut ajouter que ces conseils, qui ne sont pas exempts de quelque soupçon de perfidie, étaient inspirés à Machiavel par le désir toujours renaissant de l'indépendance de l'Italie. Mais pour revenir à la légation de Machiavel auprès de Jules II, en 1506, nous remarquerons qu'il s'acquittait avec effusion de la mission qu'il avait reçue de féliciter le pape sur « cette entreprise sainte et digne en tout des vertus et de la bonté de sa béatitude. » Or nous trouvons des détails curieux dans les lettres de Machiavel sur la bonne foi et l'humanité avec lesquelles le saint père mettait à exécution cette *sainte entreprise*. Voici, entre autres choses, ce que S. S. répondait aux envoyés de la ville de Bologne qui offrait de se soumettre à certaines conditions : « Que quant à leurs capitulations, elle ne se souciait nullement ni de ce qu'avaient fait les autres papes, *ni de ce qu'elle-même avait pu faire*, attendu qu'elle et les autres papes avaient été dans l'impossibilité d'agir d'une autre manière, et que c'était *la nécessité* et non leur propre volonté qui les avait contraints à les confirmer. » Quelques jours après une bulle est fulminée. « On y déclare messer Giovanni (Bentivoglio, souverain de Bologne) et ses adhérens rebelles à la sainte Église; tous leurs biens et ce qu'ils possèdent sont abandonnés à quiconque voudra s'en emparer; on les livre *en servitude* à ceux qui les feront prisonniers; indulgence plénière est accordée à tous ceux qui s'armeront contre eux et qui les *massacreront*. » Ainsi voilà le parjure et l'assassinat bien et dûment autorisés par le souverain pontife. Machiavel raconte ces faits sans étonnement, sans la moindre réflexion, si ce n'est que *les envoyés de Bologne furent stupéfaits*.

Dans sa mission auprès de l'empereur Maximilien, en 1507, Machiavel n'était guère occupé qu'à défendre les ducats de la république contre ce prince besoigneux, *di pochi danari*, comme l'appelaient les Italiens; nous n'y trouvons rien à recueillir qui ressemble à des principes de politique; mais ce qu'on y voit de fort remarquable c'est la complète ignorance où étaient les Italiens de l'ordre le plus distingué, tels que notre publiciste, de l'état des autres peuples; et aussi le soin que prend Machiavel de mettre à profit sa présence en Suisse et parmi les Allemands pour s'enquérir de l'organisation des cantons et de l'état de l'Allemagne. Il fit à son retour un rapport détaillé sur les desseins de l'empereur contre l'Italie, et sur les craintes que l'Italie pouvait en concevoir; ce rapport, placé mal à propos parmi les œuvres historiques de Machiavel, s'y trouve à peu près reproduit une seconde fois, sous le titre de : *Tableau de la situation de l'Allemagne*. C'est une pièce diplomatique fort curieuse, non quant aux doctrines, dont l'auteur ne s'occupe pas, mais à cause des traits de mœurs et des circonstances relatives à l'organisation du corps germanique, tel qu'il était alors constitué. On y remarque en plusieurs points le coup d'œil prophétique de Machiavel; toutefois il s'exagère trop les circonstances qui selon lui *atténuent toute la puissance allemande*, et il ne paraît pas avoir, sur le principe de la richesse des nations, des idées plus avancées que celles de son temps.

Une ligue, dite de Cambrai, parce que les articles en furent publiés dans la cathédrale de la ville de ce nom, s'était formée entre le roi de France, le pape, l'empereur et le roi d'Espagne. Le pape, qui nourrissait une longue inimitié contre les Vénitiens, avait été l'âme de cette ligue, dont l'objet apparent était une paix universelle, mais dont le but véritable était la perte de Venise. Cette paix avait été proclamée à la fin de l'année 1508, et, dès le printems de 1509, Louis XII était en Italie avec une nombreuse armée; et Jules II fulminait des excommunications contre Venise. Mais la bataille de Formose n'eut pas plutôt abattu la puissance de cette république, que

le pontife, prenant ombrage des succès de la France, se détacha de l'alliance dont il avait été l'instigateur, pour former contre Louis XII les premiers plans d'une autre alliance, qui, sous le titre de ligue de la sainte-union, fut définitivement conclue, en 1511, entre le pape, les Vénitiens, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre. Dans les premiers momens de la mésintelligence du pape et de Louis XII, Florence avait donné à ce prince quelque sujet de mécontentement, et pour détruire dans son esprit tout soupçon qu'elle pût favoriser le pape, elle envoya Machiavel à la cour de France : tel fut l'objet de sa troisième légation auprès de Louis XII. Les instructions données par Pierre Soderini, gonfalonier de la république, à son envoyé, sont fort remarquables : « Tu exposeras au roi de France, y est-il dit, que mon unique désir est de voir S. M. maintenir et accroître en Italie son crédit et sa puissance ; mais que pour y parvenir il est nécessaire qu'elle continue à tenir les Vénitiens dans l'abaissement en restant unie avec l'empereur ; que, s'il était possible, ce serait une excellente chose d'engager le roi de Hongrie à déclarer la guerre à cette république dans la Dalmatie, parce que, si les Vénitiens perdaient une fois ces provinces, ce serait le signal de leur ruine totale, et le roi n'aurait plus à craindre qu'ils s'en relevassent jamais. Mais, que ce projet ait lieu ou non, tu lui diras de ne point cesser de leur occasionner de fortes dépenses de ce côté, en prolongeant la guerre avec eux comme il l'a fait jusqu'à présent, afin de les consumer... Tu feras sentir à S. M. combien je regrette que le pape puisse se servir des Suisses, et combien il serait à désirer qu'elle fit tout ce qui dépend d'elle pour qu'il ne pût pas profiter de leur secours : il lui sera plus facile alors de le tenir dans l'abaissement. » Ainsi l'impatience de la domination étrangère disparaissait presque devant la jalousie italienne ; on se console que la puissance des Français s'accroisse, pourvu qu'elle soit le signal de *la ruine totale* des Vénitiens, et pourvu que le pape soit *tenu dans l'abaissement*. Voilà la politique italienne de presque tous les tems ; quelque âme généreuse a bien pu

nourrir l'illusion de voir les contrées italiques ne former qu'une seule patrie et ces nations diverses qu'une seule nation, mais on n'a pas dû tarder à comprendre l'impossibilité d'arriver à un pareil résultat, lorsqu'on a vu que ce qui d'ordinaire exalte le sentiment patriotique, la domination et l'oppression étrangères, ont constamment ravagé l'Italie sans profit pour l'amélioration de l'esprit public des peuples qui l'habitent. Machiavel fut un de ces hommes qui mettaient l'indépendance de l'Italie au nombre de leurs vœux les plus ardents. Il fit tous ses efforts dans le cours de cette mission, l'une de celles où son talent déploya le plus de ressources, pour rétablir la bonne intelligence entre Rome et la France; et pour déterminer Florence à devenir la médiatrice d'un arrangement. « Que vos seigneuries (écrivait-il après avoir annoncé les grands préparatifs de guerre faits contre le pape, et avoir montré les avantages d'une prudente médiation) veuillent bien réfléchir aux mérites qu'acquerrait aux yeux de Dieu et des hommes quiconque arrêterait ces grands mouvemens, et qui, par sa sagesse, deviendrait le médecin de maux aussi profonds... Si vos seigneuries, ajoute-t-il, approuvent ma conduite, j'en ressentirai le plus vif plaisir; dans le cas contraire, je les prie de vouloir bien m'excuser, parce qu'ici il m'était impossible de voir les choses sous une autre face. »

Nous avons déjà dit que Machiavel avait suggéré au roi, dans le cas où l'accommodement ne pourrait se faire, la pensée de susciter en secret des troubles dans les états du pape, plutôt que de l'attaquer ouvertement : Machiavel trouvait dans cette perfidie, avec l'avantage de nuire plus sûrement au pape, celui d'épargner à l'Italie une double invasion, car, dans ses emportemens contre le pontife, Louis XII avait dit : « L'empereur m'a plusieurs fois proposé de partager avec moi toute l'Italie; je n'ai jamais voulu y consentir; mais aujourd'hui le pape lui-même m'oblige à prendre ce parti. » Dans une autre dépêche Machiavel écrivait : « Il a juré sur son âme qu'il perdrait son royaume, ou qu'il couronnerait l'empereur dans Rome après avoir fait un pape de sa façon. » Et ailleurs :

« Se soustraire à l'autorité du pape, le citer devant un concile, le renverser de son état temporel et spirituel, ce sont là encore les moindres désastres dont on le menace. »

Il est inutile, pour faire connaître l'esprit de cette politique, de remarquer que Machiavel affirme n'avoir aucune connaissance d'une chose qu'il sait fort bien; c'est la franchise ordinaire de la diplomatie; mais il n'est peut-être pas sans quelque intérêt de montrer avec quelle légèreté les hommes d'État de ce tems parlaient des ravages auxquels leurs combinaisons politiques exposaient les peuples: « J'ai appris d'un de mes amis, dit Machiavel, que la flotte française avait ordre de prendre et de *saccager* Piombino, dans le cas où elle pourrait s'en emparer. Si cela est vrai, *la fête* pourrait avoir eu lieu en ce moment. » Ce mot est un trait de mœurs et d'autant plus expressif que le seigneur de Piombino avait des relations d'amitié avec la république de Florence.

C'est à cette époque (1510) qu'appartient le *Tableau de la situation de la France*, rangé, à tort, comme le *tableau de l'Allemagne*, parmi les ouvrages historiques, et qui n'est qu'un rapport diplomatique composé par l'envoyé de Florence après sa troisième mission auprès de Louis XII. Le caractère des Français est souvent jugé par Machiavel avec peu de bienveillance, et quelquefois apprécié un peu superficiellement, mais la raison profonde et le coup d'œil sûr du publiciste s'y font néanmoins remarquer dans plus d'une observation, et il est très-curieux de voir la France d'alors, ses institutions, ses mœurs peintes par un homme tel que Machiavel.

Le simulacre de concile que Louis XII avait convoqué à Pise fut l'objet d'une dernière mission de Machiavel à la cour de France. Florence ne pouvait voir sans alarmes s'assembler dans une ville de sa dépendance un concile, devant lequel le pape était appelé à comparaître; exposée comme elle l'était à la vengeance du terrible pontife, elle ne voyait pour elle de salut que dans l'éloignement du concile, et elle envoya Machiavel auprès de Louis XII pour obtenir de lui cette faveur. Sa mission fut presque sans succès; néanmoins ce concile,

qui s'était ouvert composé seulement de trois personnes, et dont les premières délibérations eurent pour objet des *mesures militaires*, fut bientôt dissous, et eut une issue aussi ridicule que son commencement.

A mesure que la puissance de Louis XII décroissait en Italie et que celle du pape s'y fortifiait, les Médicis, protégés par le pontife et par les Espagnols, recouvraient l'espoir de reconquérir leur puissance, et la république florentine voyait chaque jour sa liberté de plus en plus menacée; les négociations ne pouvaient plus la sauver, elle chercha dans les armes un dernier refuge, et ce fut encore à Machiavel qu'elle eut recours pour organiser des moyens de défense. Trois ans auparavant il avait déjà montré, dans une mission devant Pise, son aptitude aux choses de la guerre; pendant près de quatre mois de cette année 1512, on le voit parcourir les domaines de l'État, y lever des soldats, diriger le mouvement des troupes, fortifier les places, et les *condottieri* de gens d'armes ainsi que les *connetables* de l'infanterie sont placés sous ses ordres par le gouvernement dont il était le représentant.

Ce furent les dernières fonctions de Machiavel, homme public, et les dépêches adressées par lui à la seigneurie, dans le cours de cette mission militaire, sont ses derniers écrits officiels; car nous n'aurons presque rien à dire de deux ou trois commissions dont il fut chargé vers la fin de sa vie, et dont une seule était de quelque importance.

Florence retomba sous le joug des Médicis; Machiavel fut destitué de ses emplois; une conspiration ne tarda pas à se former, elle fut découverte, les chefs furent mis à mort, et Machiavel, soupçonné d'être leur complice, fut éprouvé par la torture et protesta de son innocence au milieu des tourmens: rien n'indique en effet qu'il eût part au complot. Le cardinal Jean de Médicis, qui monta alors au trône pontifical sous le nom de Léon X, lui fit rendre la liberté. Il quitta aussitôt Florence et se retira dans l'habitation champêtre de *la Strada*, que lui avaient laissée ses pères.

De ce moment commence pour Machiavel une nouvelle

existence. Nous n'avons vu jusqu'ici que le diplomate, l'homme d'État toujours réservé dans l'expression de ses sentimens, évitant presque toujours avec soin de mêler une opinion personnelle, un jugement d'homme privé aux opinions et aux sentimens de l'ambassadeur; racontant des faits, présentant des conjectures avec le ton d'un envoyé dont le devoir est d'informer son gouvernement, non de l'endocliner. Aussi, dans cette partie de ses ouvrages, les adversaires de Machiavel ont-ils imaginé de lui reprocher son silence plutôt que ses paroles, son impassibilité plutôt que ses émotions. Nous avons recueilli soigneusement les moindres traits qui pouvaient déceler un sentiment moral, une opinion philosophique, un principe de conduite; et quoique Machiavel laisse rarement pénétrer l'homme à travers l'habit officiel, nous avons pu entrevoir que la politique perfide et la morale corrompue de son tems ne l'avaient pas tellement subjugué qu'il ne sût apprécier la bonne foi, la générosité, la vertu; mais en même tems nous avons déjà pu nous convaincre qu'il manquait de cet instinct impérieux du bien, de cette énergique noblesse de l'âme, qui, triomphant des habitudes et des préjugés de chaque époque, prisent toujours la vertu ce qu'elle vaut, la placent au rang qu'elle doit occuper, et la font passer devant l'utile quand ils ne peuvent la faire marcher de compagnie. Il nous serait facile de citer plus d'un exemple de ces hommes privilégiés dont le cœur sain comme le génie les a rendus inaccessibles à une morale corrompue aussi-bien qu'à des doctrines pernicieuses; la France nous offrirait plusieurs de ces noms révéérés, dont la gloire est sortie pure du milieu d'un siècle souillé; car la profonde immoralité tant reprochée aux Italiens, et qui chez eux était en effet plus profonde qu'ailleurs, n'était pas cependant leur partage exclusif. Cette contagion fatale avait fait, dans ce même siècle, de grands ravages chez la plupart des peuples de l'Europe. Ce n'est pas notre tâche de le rappeler, et nous ne devons nous occuper que de l'Italie; toutefois nous citerons un passage de notre vieux Montaigne, qui vient trop bien à notre pensée pour ne pas le transcrire ici; nous le trou-

vons dans un chapitre intitulé : *De l'utile et de l'honnête.*

« En toute police (on sait que ce mot veut dire chez Montaigne *le gouvernement politique*) il y a des offices nécessaires, non-seulement abjects, mais encore vicieux; les vices y trouvent leur rang, et s'emploient à la cousture de nostre liaison, comme les venins à la conservation de nostre santé; s'ils deviennent excusables, d'autant qu'ils nous font besoin, et que la nécessité commune efface leur vraie qualité; il faut laisser jouer cette partie aux citoyens plus vigoureux et moins craintifs, qui sacrifient leur honneur et leur conscience, comme ces autres anciens sacrifèrent leur vie pour le salut de leur pays. Nous autres plus foibles prenons des rolles et plus aisez et moins dangereux : *le bien public requiert qu'on trahisse, qu'on mente, et qu'on massacre* : résignons cette commission à gens plus obéissans et plus souples. »

Il faut avouer que malgré la probité de l'homme et la naïveté du langage il y a bien ici quelque parfum des doctrines empoisonnées du Florentin. Celui-ci était de *ces citoyens plus vigoureux et moins craintifs*, sinon pour l'exécution, du moins pour le conseil. La force de son jugement lui révèle tous les avantages de la bonne foi et de la vertu; la force de l'exemple l'entraîne vers la perfidie et l'immoralité. Voilà ce que nous prouve, encore mieux que sa vie politique, la vie littéraire de Machiavel. C'est de cette période de quinze années, où le publiciste et l'homme privé succèdent à l'homme public, qu'il nous reste à nous occuper.

M. AVENEL.

N. B. Nous nous sommes exprimés d'une manière trop absolue, lorsque nous avons dit, dans notre premier article (p. 81), que cette traduction renferme tout ce qui nous reste de Machiavel. Nous apprenons qu'il existe plusieurs lettres inédites de ce publiciste, dans la belle collection d'autographes que possède M. Salvi, dans une bibliothèque particulière de Florence, enfin dans une collection très-volumineuse de lettres relatives au gouvernement de Florence du tems de Machiavel, achetée par lord Guilford, et donnée par lui à l'Université qu'il fonda à Corfou. Nous devons ces informations à l'obligeance de M. Valey, administrateur des bibliothèques particulières du roi, qui, dans plusieurs excursions littéraires qu'il a faites en Italie, a recueilli des renseignemens précieux, et des notes fort curieuses dont nous espérons qu'il fera jouir le public. Si ces nouveaux manuscrits méritent les honneurs de la traduction, M. Périès pourra joindre quelque jour un volume à son édition, qui, nous le répétons, est aujourd'hui aussi complète qu'il est possible.

Vorlesungen über die Gefängniß-Kunde, etc. — LEÇONS SUR LA CONNAISSANCE DES PRISONS, ou SUR LEUR AMÉLIORATION, SUR LA RÉFORME MORALE DES DÉTENUS, DES FORÇATS LIBÉRÉS, etc. ; faites à Berlin, en 1827, par N.-H. JULIUS, docteur en médecine (1).

Parmi le petit nombre des écrivains allemands qui se sont livrés à des recherches sur l'état des prisons et des prisonniers, on doit citer particulièrement *Hartleben*, *Spangenberg* et le docteur *Joseph Frank* : ce dernier, fils du célèbre médecin de Catherine II, auquel on doit le *Système de police médicale* (*System der medicinischen Polizei*), s'est lui-même fait connaître avantageusement, comme médecin, par ses travaux sur la Théorie de l'irritation ; comme écrivain, par son *Voyage à Paris et à Londres* (Vienne, 1804-1806), dans lequel il s'est occupé spécialement des établissemens d'utilité publique.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, médecin comme lui, a comme lui, et dans un but analogue, parcouru, en 1825, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Des renseignemens précieux lui ont été fournis par M. *Peel*, secrétaire d'État au département de l'intérieur, qui lui a ouvert les archives de son ministère ; par M. *Manners Sutton*, orateur de la chambre des communes, qui a mis à sa disposition toutes les pièces imprimées depuis trente ans pour les membres seuls du parlement ; et par une foule d'autres personnes, au nombre desquelles se trouvent le savant quaker *William Allen*, MM. *Buxton*, *Sinclair* et M^{me} *Élisabeth Fry*.

A l'aide de ces matériaux et de ses propres observations, M. Julius a fait à Berlin, en 1827, un cours devant une assemblée nombreuse d'hommes distingués par leurs lumières et leurs sentimens philanthropiques. Ces leçons viennent d'être déposées dans un livre aussi curieux qu'instructif. Mais ce qui

(1) Berlin 1828 ; Stuhr. Un vol. in-8° avec 4 planches

distingue surtout l'auteur de la plupart de ses devanciers, c'est qu'une haute pensée morale préside sans cesse à son travail. Là où tant d'autres ne voient que des murs à blanchir, des plafonds à élever et des croisées à élargir, l'idée qui le préoccupe, c'est de transformer la prison en un lieu d'épuration. Quand le prisonnier rentre au sein de la société, ce qui importe, ce n'est pas qu'il ait matériellement achevé son tems et terminé ainsi son compte avec elle, c'est qu'il lui revienne purifié par l'action du creuset. M. Julius a eu la conscience de cette vérité ; il a senti que ses efforts devaient tendre vers ce but : la persuasion qui nous en est restée après avoir lu son ouvrage, nous rend agréable la tâche que nous allons entreprendre de le faire connaître.

Il est divisé en deux parties. L'introduction, qui forme environ un tiers du volume, contient des réflexions générales appuyées par des tableaux statistiques. Le corps de l'ouvrage se compose de douze leçons ; la table des matières qui y sont traitées a été mise sous les yeux des lecteurs de la *Revue Encyclopédique* (T. XL, p. 418). Il nous reste maintenant à entrer dans l'appréciation du travail de M. Julius, sur ce qu'il appelle, un peu ambitieusement peut-être, la *science des prisons*. Si du reste, jusqu'à ce jour, un pareil titre n'a pu lui être acquis, elle le méritera, lorsque, revêtant le caractère de rigueur que les autres sciences du même ordre sont destinées à atteindre, elle se rendra compte de sa véritable mission, le traitement moral d'une portion malade de l'humanité.

L'introduction est elle-même subdivisée en trois parties, sous les titres suivans :

1° Du nombre et du genre des délits dans les différens pays, et de leur proportion avec le nombre des habitans ;

2° De la proportion des délits avec la foi, l'instruction et le bien-être des peuples ;

3° Du nombre et de l'état des prisons.

L'auteur commence par classer les nations d'après un point de vue qui lui est particulier, et que nous serions disposés

à approuver, s'il n'en faisait aussitôt une fausse application. Il leur donne le pas, dans sa nomenclature, « selon qu'elles ont plus ou moins admi le principe qui domine aujourd'hui dans la manière d'envisager le lien social, et par suite adopté un système cosmopolite plutôt que chrétien. » En conséquence de cette proposition, il range les pays dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, la Prusse, le Hanovre, le Danemark, la Norvège et la Suède, puis la Russie et l'Espagne, puis enfin l'Amérique, « en qualité de contrée jeune encore, au début de sa carrière politique, et destinée à parcourir, sauf quelques diversités peut-être, les phases qu'a parcourues l'ancien monde. » Nous ne saurions laisser ce passage sans réplique. La distinction qu'établit l'auteur entre les systèmes chrétien et cosmopolite manque d'exactitude, puisque c'est du christianisme, et comme une déduction de ses maximes, que date le décroissement successif des haines nationales. Cependant, M. Julius voudrait-il indiquer une tendance toute moderne à l'association universelle ? alors nous tomberons d'accord avec lui ; mais, loin de redouter un tel avenir, nous aimerons à le prévoir, nous dirons que le peuple le plus avancé en civilisation est celui qui a le plus complètement dépouillé les anciennes croyances, et qui se montre disposé à les remplacer par de nouvelles appropriées aux besoins actuels ; mais alors aussi nous nous garderons bien de placer l'Angleterre en tête de la liste. Si les anciennes croyances semblent y être étouffées, c'est sous le poids de l'industrie matérielle et non par l'ascendant de nouvelles idées philosophiques : ou le principe posé par l'auteur n'est pas embrassé par lui dans toute son étendue, ou sa classification en est une conséquence erronée.

A cette partie de l'introduction sont joints des tableaux statistiques, offrant le détail du nombre et du genre des délits chez les différentes nations. On peut en tirer ces conclusions, que, dans l'état de choses actuel, il règne en général plus d'ordre chez la population des campagnes que chez celle des villes, et que le nombre des délits contre les pro-

priétés augmente considérablement dans les pays éclairés, surtout dans ceux où le commerce et les manufactures accumulent les richesses. L'auteur croit en voir la cause dans des sujets multipliés de tentation : nous essaierons tout à l'heure d'en indiquer une plus générale. M. Julius, à l'appui de son opinion, cite plusieurs exemples assez curieux, entre autres celui de la ville de Glasgow, en Écosse, où, sur une population de 150,000 habitans, on a compté, en 1812, seulement 51 accusations criminelles; en 1820, 83; en 1823, 85, et en 1827, 211; ainsi, dans l'espace de quinze années, le rapport des délits avec la population s'est élevé de 1 sur 4,000 habitans à 1 sur 711, c'est-à-dire qu'il a quintuplé. L'augmentation du nombre des délits dans cette partie de l'Écosse est attribuée tant à la présence de la grande ville manufacturière de Glasgow qu'à l'affluence des pauvres Irlandais qui viennent s'y réfugier. « Ce n'est pas, comme le disait avec raison le *lord avocat* d'Écosse, dans un discours prononcé le 12 mars 1828, à la chambre des communes; ce n'est pas que les Irlandais soient plus enclins au mal que les autres habitans de la Grande-Bretagne; mais la tentation est d'autant plus puissante sur ces malheureux qu'ils souffrent de plus cruelles privations. »

Parmi les autres exemples dont l'auteur a cru devoir étayer son système, nous en choisirons deux. Il les a puisés dans les recherches faites sur son propre pays, recherches auxquelles il semble avoir apporté une scrupuleuse attention. Le premier, offrant, dans deux tableaux comparatifs, le nombre et le genre des délits commis par la population des villes et par celle des campagnes, durant le cours de la même année, tend à démontrer la supériorité de cette dernière sous le rapport de l'ordre et de la moralité.

(Voyez le tableau ci-contre.)

1817. DÉLITS <i>commis dans les villes.</i>	Provinces de Brandebourg.	Poméranie.	Prusse.	Posen.	Silésie.	Saxe.	Westphalie.	Prov. rhénanes.	Ensemble.
Suicides.	115	26	48	18	65	49	14	29	564
Homicides.	1	1	1	6	1	2	13
Meurtres.	2	4	4	2	1	1	14
— accompagnés de vol.
— d'un époux ou d'une épouse.	1	1	2	1	5
Infanticides.	6	3	10	5	3	5	3	4	37
Parricides.	1	1
Duels.	1	2	3
Vols.	841	308	666	162	997	1020	375	917	5286
— avec effraction.	42	16	36	7	67	73	46	113	400
— sur la voie publique.	2	2	1	5	3	3	10	26
Incendies.	4	1	4	8	6	8	31
TOTAL.	1011	356	768	207	1151	1166	443	1077	6179

1817. DÉLITS <i>commis dans les campagnes.</i>	Brandebourg.	Poméranie	Prusse.	Posen.	Silésie.	Saxe.	Westphalie.	Prov. rhénanes.	Ensemble.
Suicides.	60	12	29	19	114	46	22	34	356
Homicides.	2	2	5	5	11	9	4	10	48
Meurtres.	2	1	1	4	10	5	4	7	34
— accompagnés de vol.	1	1	3	3	8
— d'un époux ou d'une épouse.	1	1	2	1	2	7
Infanticides.	7	1	12	5	8	7	6	11	57
Parricides.	1	2	3
Duels.	2	1	1	4	8
Vols.	117	67	254	89	342	845	872	1724	4560
— avec effraction.	31	1	59	8	110	156	215	431	1009
— sur la voie publique.	8	1	10	5	14	10	21	46	115
— Incendies.	10	3	12	20	35	22	12	16	128
TOTAL.	238	88	385	156	646	1101	1159	2340	6113

Le résultat de ces calculs est, comme on le voit, très-favorable aux habitans des campagnes dans toutes les provinces de Prusse, excepté la Westphalie et les provinces rhénanes, où réside une population manufacturière en dehors des villes. Enfin, en considérant le royaume entier, dont les trois quarts des habitans résident dans les campagnes et un quart seulement dans les villes, on remarque que le nombre des délits commis par ce dernier quart est un peu plus considérable que celui des trois autres.

Le second exemple, rapporté par M. Julius, a pour but de constater que le rapport des désordres criminels avec le degré de civilisation dans les différentes provinces de la Prusse n'est pas à l'avantage du progrès des lumières.

Année 1817.

Saxe. — 1 délit sur.	506 habitans.
Provinces rhénanes.	543
Westphalie.	649
Brandebourg.	955
Silésie.	1121
Prusse.	1214
Poméranie.	1405
Posen.	2107

Deux autres tableaux tendent à prouver que les provinces qui offrent le moins de délits en général sont en même tems celles où il s'en commet le plus *contre les personnes*; que, dans les provinces, au contraire, où le nombre des délits en général est le plus grand, ces délits sont principalement dirigés *contre les propriétés*. En rapprochant ces deux tableaux du précédent, on y trouve la confirmation du fait avancé par l'auteur, de l'accroissement de ce dernier genre de crimes dans les pays éclairés; mais on demeure en même tems convaincu que l'adoucissement graduel des mœurs par la civilisation a pour résultat de diminuer le nombre des atteintes contre les personnes.

Nous allons terminer cette revue par un tableau comparatif du nombre des accusés, des coupables convaincus, des condamnations à mort, des exécutions et des détentions dans les différens pays, et de leur rapport avec la population. Ce tableau est un résumé sommaire de tous les autres.

Accusés.		Total.	Rapport avec la population.
Écosse.	1806-1811	89	1 à 20,279
Irlande.	1805 — 10	2,644	1,702
Pays de Galles.	1805 — 11	72	8,456
Angleterre.	1805 — 11	4,777	1,958
Angleterre.	{ 1805.	4,527	1,951
	{ 1826.	16,147	763
	{ 1827.	17,921	
Londres.	{ 1825-25	405
	{ 1826.	3,457	580
	{ 1827.	3,581	
France	{ assises.	7,254	4,424
	{ tribunaux correct.	6,985 (1)	4,456
	{ 1825.	141,755	219
	{ 1826.	159,740	194
	{ police municipale.	159,944	222
	{ 1825.	141,021	221
	{ 1826.	141,021	221
ensemble.	{ 1825.	288,911	107
	{ 1826.	508,749	104
Prusse	{ anciennes provinces 1819-1826	185,152	427
	{ assises.	1822 — 26	517
	{ tribun. correct.	1822 — 26	7,744
	{ police munic.	1822 — 26	212,574
	{ ensemb.	1822 — 26	252,679
Coupables convaincus.			
Écosse.	1825	228	1 à 9,649
Angleterre.	{ 1810-1826	121,888	902
	{ 1826.	11,095	1,022
	{ 1827.	12,564	1,019
Londres.	1827.	2,500	587
Irlande.	{ 1815.	2,519	2,805
	{ 1826.	7,925	820
France	{ assises.	1825.	4,594
	{ 1826.	4,910	6,515
	{ tribunaux correct.	1825.	118,251
	{ 1826.	154,584	262
	{ police municipale	1825.	119,091
	{ 1826.	119,746	251
	{ ensemble.	1825.	241,956
{ 1826.	259,040	259	
Pays de Vaud.	1826.	79	2,151
Prusse, 1817.	{ anciennes provinc.	8,875	924
	{ provinces rhénan.	5,417	545
	{ ensemble.	12,292	818
Armée pruss. 1817-1826.	{ armée perma- nente.	15,591	80
	{ landwehr	2,526	591
Norwège.	1814 — 26	9,740	1,105
Espagne.	1826	12,957	885

(1) Non compris 605 contumaces, qui devaient entrer dans ce calcul.

Condamnations à mort.

	prononcées	exécutées	
Écosse, 1806-1811, annuellement (1). . .	7 ¹ / ₂	5 ¹ / ₂	
Angleterre et P. ^s de Galles, 1805-1811, <i>id.</i>	575 ¹ / ₂	56	
Irlande, 1805-1810, <i>id.</i>	85	48	
Écosse, 1821-1825.	49	28	
Angleterre, 1810-1826.	15652	1584	
Londres, 1751-1740.	551	516	
France {	1810-1826.	2755	550
	1825.	176	111
	1826.	150	110
Prusse, 1818-1827 {	ancien ^{es} provinces. . .	140	77
	provinces rhénanes . . .	70	10
	ensemble.	220	87
Espagne, 1826 (2).	167	»	

	Délits contre les personnes	Délits contre les propriétés.	Total.	Rapport à la population.	
Écosse. {	1768-75.	11	21	52	1 sur 169,251
	1776-80.	2	7	9	
	1825.			13	
Anglet. {	1826.			57	210,526
	1827.			70	182,857
Londr. {	1751-40.	46	270	316	50,000
	1749-80.	112	889	1001	
	1781-1806.	61	726	787	
	1827.			17	
France {	1815-19. (annuellement).			303	90,909
	1825.			111	279,279
	1826.			110	281,818
Prusse. {	anciennes provinc.			77	1,240,960
	Prov. rhénanes.			10	2,371,000
	ensemble.			87	1,554,140

(1) En Écosse, le rapport des condamnations à mort, prononcées et exécutées, est annuellement, pour les premières, d'une sur 257,857 habitants; pour les secondes, une sur 516,676; en Angleterre et dans le pays de Galles, ce même rapport est d'une condamnation sur 26,917, une exécution sur 178,496, et en Irlande, d'une condamnation sur 52,940, et une exécution sur 95,750.

(2) Une sur 59,880 habitants.

Détenus.	Total.	Rapport avec la population.
Écosse, } y compris les détenus pour dettes. . .	8,578	1 sur . . 262
1825, } non compris les détenus pour dettes.	5,955	369
Détiers { Angleterre.	2,864	4,189
au 29 avril { Pays de Galles.	73	10,411
1826. { Écosse.	216	10,185
{ Irlande.	663	11,011
France, 1821.	41,307	778
Pays-Bas.	11,729	512
Provinces méridionales.	11,555	528
Prisons civiles et militaires. { 1817.	10,557	568
{ 1821.	2,179	3,671
Prusse { 1788.	5,300	2,396
{ 1826.	1,124	111
Armée prussienne, 1826. { armée permanente.	721	122
{ landwehr.	8,100	1,550
Prusse, prisons civiles et militaires.		1,756
Hanovre, 1785-1787.	622	112
Schleswig-Holstein, 1819.	695	1,599
Norwège { 1821.	853	1,200
{ 1826.	7,749	1,571
{ 1814-1826.	1,500	1,600
Suède, 1824.	12,000	987
États-Unis d'Amérique.		

Dans la seconde partie de l'introduction, qui traite de la proportion des délits avec la foi, l'instruction et le bien-être des peuples, M. Julius est amené à soulever la question philosophique la plus importante : sa manière de l'envisager est une preuve que les hommes éclairés, en Allemagne comme parmi nous, sentent profondément le malaise de notre situation morale et la nécessité d'en sortir par un nouveau système d'idées générales qui comprenne à la fois tous les modes de l'activité humaine. Nous ne pouvons nous empêcher de citer ce passage en l'abrégé :

« L'état physique et moral de chaque peuple, considéré comme un individu, se manifeste par trois phénomènes principaux, sa *foi*, son *savoir* ou son instruction, et son *avoir* ou son bien-être. Le développement de ces trois ordres de phénomènes détermine, non-seulement l'ensemble de la situation du pays, mais les délits qui s'y commettent avec toutes leurs nuances. Une observation approfondie du rapport des délits avec cette situation peut donc seule découvrir leurs causes

et inspirer quelque espoir d'arrêter leur reproduction toujours croissante. Quelque difficile que pût être dans tous les tems une pareille observation, basée sur les faits et sur l'expérience, et s'élevant des détails les minutieux à ce qu'il y a de plus important pour l'homme ici-bas, elle ne le fut néanmoins jamais plus qu'à notre époque, ébranlée et troublée par les impulsions les plus contradictoires. Personne ne peut se dérober complètement à leur influence, comme il le faudrait pour résoudre le problème.

» Un examen, même superficiel, de la marche progressive des sociétés dans la triple direction que nous venons d'indiquer, suffit pour montrer la foi tendant sans cesse vers le ciel, l'avoir ou le bien-être, attaché essentiellement à la terre : le savoir est uni par d'étroits liens à l'un et à l'autre ; mais son rapprochement vers la foi semble caractériser les tems passés, tandis que son alliance avec le bien-être appartient plutôt aux tems modernes. C'est l'agitation produite par ce déplacement qui se manifeste aujourd'hui dans des opinions et des actes si opposés ; c'est elle que des écrivains ingénieux, que des hommes d'état, placés à la tête de vastes administrations, ont plus d'une fois reconnue et signalée.

» Il n'est qu'un seul remède à ce mal, s'écrient les uns ; c'est de ranimer dans les cœurs les sentimens religieux qui s'y sont éteints. — Éclairez les esprits, disent les autres, répandez l'instruction, et faites qu'elle arrive jusque dans la cabane du pâtre ; que tous les enfans du peuple sachent lire et écrire, et confiez-vous aux bienfaits des lumières. — Les vols et les assassinats sont communs chez les Espagnols, peuple éminemment religieux, ainsi que chez les Anglais, nation éminemment éclairée. (Voy. *Benoiston de Châteauneuf* ; de la colonisation des condamnés.)

» Les deux genres d'établissemens qui ont pour objet l'instruction et le bien-être du peuple, les écoles et les institutions de charité, se sont détachés, plus qu'ils n'auraient dû le faire, de l'église, représentant visible de la foi. Induits en

erreur par l'esprit d'incrédulité qui s'exhalait de la France, ils ont essayé de se créer une existence indépendante. Quel a été le résultat de cette tentative contraire aux besoins de l'humanité? l'école s'est jetée dans les bras d'un philanthropisme tiède, auquel se joignait le relâchement des liens de famille, ou d'un système d'éducation dirigé dans l'unique but du gain matériel. La plus pure manifestation du sentiment, l'amour du créateur dans sa créature, est venue s'ensevelir dans la taxe des pauvres, dans l'interdiction de l'aumône, dans des établissemens, distributeurs de soupes économiques, mettant en adjudication au rabais la charité chrétienne.

« Ce n'est pas seulement en Allemagne que s'est offert un pareil spectacle, c'est plus encore chez des peuples qui d'ailleurs méritent justement le reproche d'un attachement aveugle pour leurs anciennes traditions, uniquement motivé sur ce qu'elles sont anciennes. Cette plainte a retenti en Angleterre : aucune tendance de notre époque n'est plus évidente que celle qui la porte à dédaigner toute éducation morale. Les prodiges opérés par les inventions mécaniques des Watt, des Arkwright, semblent avoir pour ainsi dire anéanti les facultés sensibles chez nos contemporains, et toutes les forces sont mises en œuvre pour développer, chez la génération qui s'élève, la capacité industrielle aux dépens de la capacité morale. (*London medical Repository.*)

» Enfin, dans le pays même où les idées nouvelles ont remporté leur triomphe le plus complet, où elles sont parvenues à ne laisser au gouvernement que le degré d'existence strictement indispensable pour être aperçu et à mettre l'église entièrement de côté, dans l'Amérique septentrionale, on a reconnu que « la plus haute perfection intellectuelle ne fournissant pas une sécurité suffisante contre les penchans immoraux, il est nécessaire de s'unir aux hommes les plus purs de l'époque pour prendre part au combat livré au vice par la vertu (1). »

(1) Message du gouverneur Wolcott, de l'État de Connecticut, à l'assemblée. T. XLI. FÉVRIER 1829.

De ces considérations, puisées, moins dans ses opinions personnelles que dans les témoignages unanimes d'hommes étrangers les uns aux autres, l'auteur conclut qu'il y a nécessité de rattacher l'instruction publique à la foi religieuse. Envisagée d'une manière purement abstraite, cette conclusion nous paraît juste : la croyance religieuse qui convient à l'état de civilisation d'un peuple devient nécessairement la base régulatrice de ses mœurs. Mais si l'auteur, qui probablement appartient au culte protestant, avait essayé de faire quelque application positive de sa proposition, il aurait sans doute éprouvé un grand embarras. De Maistre et les autres philosophes de l'école catholique ont, comme lui, senti et déploré le relâchement des liens sociaux; ils en ont vu la cause dans le renversement de l'ancien système religieux, ils ont cru en voir le terme dans le rétablissement de ce système, qui eut long-tems la capacité nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société; mais son impuissance à remplir aujourd'hui un pareil but est attestée par sa destruction même; elle l'est encore par la violence des mesures que ses partisans jugent indispensables pour le soutenir. Toutefois, de ce que personne jusqu'à ce jour n'a indiqué le véritable remède, sommes-nous autorisés à conclure que le mal n'existe pas, lorsque de toutes parts il afflige nos yeux; lorsque les efforts les plus honorables sont tentés par la philanthropie pour propager quelques préceptes isolés de morale pratique, en l'absence d'un code complet et homogène de doctrines sociales?

Ce qui demeure constant, c'est que l'instruction, réduite comme elle l'est presque exclusivement à un apprentissage technique, ne suffit pas pour prévenir des désordres funestes : il n'existe point un rapport nécessaire entre les mœurs des populations et l'état de leur instruction élémentaire. M. Julius en trouve la preuve dans des recherches destinées pré-

semblée législative de cet État, au mois de mai 1826. — *First Annual report of the Board of managers of the prison discipline society* (Boston).

cisément à établir la proposition contraire (1). Le nord de la France envoie aux écoles trois fois plus d'élèves que le midi, et le midi compte moins de délits criminels que le nord. Enseigner au peuple à lire et à écrire, au moyen des méthodes les plus parfaites et les plus expéditives, est sans doute lui rendre un éminent service; mais ce n'est encore que mettre un instrument entre ses mains : le grand problème n'est point résolu : à l'aide de cet instrument que doit-il apprendre?

C'est ici le lieu de revenir sur un point au sujet duquel nous avons promis de donner notre opinion. Il s'agit d'expliquer un fait qui, induisant en erreur des esprits d'ailleurs fort éclairés, a pu les amener à douter que le progrès des lumières fût toujours un bien : ce fait, c'est l'absence de relation, que nous avons signalée et qu'il est facile d'observer aujourd'hui, entre l'état intellectuel et l'état moral des peuples. Quelques éclaircissemens sont ici nécessaires. Nous l'avons dit, un système de croyances communes peut seul assurer l'ordre dans la société; mais celle-ci demeurerait stationnaire si ce système n'était point changé lorsqu'il cesse d'être en harmonie avec ses besoins. La marche de la civilisation consiste donc tour à tour dans la création et la souveraineté d'une doctrine sociale, puis dans sa destruction et son remplacement par une autre. La période de tems qui vient de s'écouler a été exclusivement consacrée à la destruction : qu'en est-il résulté? c'est que dans la société actuelle coexistent plusieurs élémens hétérogènes. La portion la moins éclairée des nations de l'Europe est encore gouvernée par les anciennes croyances qui maintiennent l'ordre chez elle, tandis que la portion la plus avancée a secoué le joug de cette unité et se trouve livrée à toute l'anarchie de l'individualité. — De cette explication, qui nous semble la plus générale et la plus satisfaisante, il suit que l'on doit considérer le désordre passager

(1) Du nombre des délits criminels comparés à l'état de l'instruction primaire.—*Ch. Dupin, Forces productives et commerciales de la France.*

qui accompagne aujourd'hui la diffusion des lumières comme une transition indispensable entre l'empire de l'antique lien social et un nouveau lien supérieur à celui-ci.

Cette partie du travail de M. Julius forme une sorte d'introduction théorique à l'ouvrage entier; une introduction pratique lui succède; c'est le développement de la troisième question que l'auteur s'était proposé de traiter : *du nombre et de l'état des Prisons.*

Nous allons faire connaître les principaux résultats de cette statistique, dans laquelle les pays sont classés suivant le principe que nous avons indiqué plus haut.

GRANDE-BRETAGNE.

Écosse. — Prisons ordinaires.	82
Maisons de travail ou de correction.	5

Il n'existe en Écosse que trois prisons construites sur des plans modernes.

ANGLETERRE. — L'Angleterre et le pays de Galles réunis comptent 518 prisons de toute espèce. En 1818, ces prisons reçurent 107,000 détenus. Le classement par sexe, par âge et par délits n'était introduit que dans 25 d'entre elles; dans 59, aucune séparation des sexes n'était établie; 156 n'avaient que deux divisions, 68 seulement en avaient trois. Des travaux, peu réguliers, n'étaient organisés que dans 75, tandis que les détenus des 445 autres vivaient dans une complète oisiveté. Il existait une telle disproportion entre le nombre des prisonniers et les maisons destinées à les recevoir, que cent d'entre elles, qui n'en devaient contenir que 8,545, étaient habitées par 13,075 (1).

D'après le dernier rapport de 1826, où il n'est question que de 122 prisons, leur situation était encore peu satisfaisante, ainsi que le témoignent les renseignemens suivans : 52 sans aucune division par classe; 51 sans travail; 50 où chaque prisonnier avait sa cellule; 4 où la même chambre en contenait jusqu'à 19; 21 où la peine du fouet était infligée; 50 où les

(1) *The Inquirer* (London, 1822 et 1823, t. II, p. 152).

fers étaient en usage. — Les derniers rapports de la *Société des prisons* constatent que l'on a encore trouvé des aliénés dans vingt-neuf d'entre elles. — Les douze prisons de Londres, à l'exception de la maison pénitentiaire de Milbank, sont peut-être les plus mal organisées de toute l'Angleterre, particulièrement celle de *Clerkenwell*, et la division des hommes à *Newgate* (la division des femmes jouit des soins de M^{me} Fry et de ses dignes associées).

IRLANDE. — Le rapport de l'inspecteur général des prisons de ce royaume divise en huit classes celles des comtés ou des villes ayant droit de posséder une maison de détention.

Prisons construites d'après un plan radié	3
— d'après un plan circulaire	4
— d'après les plans anciens, mais permettant la division par classes.	7
Anciennes prisons améliorées d'après le plan radié. . .	4
— d'après le plan circulaire.	4
— d'après les anciens plans.	5
Ayant besoin de changemens, et d'agrandissement. . .	2
Comtés dépourvus de prisons.	7

Il existe en outre deux maisons de travail de district (*district bridewells*), 106 maisons de travail moins importantes, deux prisons pénitentiaires bien organisées, à Dublin; 13 autres prisons (*gaols*) et maisons de correction, sans parler des prisons patrimoniales (*manor prisons*). — Des 160 prisons de l'Irlande, dix se trouvent dans la capitale et 150 dans les provinces.

FRANCE.

Les renseignemens donnés par l'auteur, étant empruntés au discours du ministre de l'intérieur à la *Société royale des prisons* (*Moniteur* du 28 janvier 1828), n'offrent rien de neuf à nos lecteurs : nous les passons sous silence.

PAYS-BAS.

Les derniers rapports officiels de 1826 donnent l'aperçu

suivant de la division et de la capacité des prisons de ce royaume (1).

Quatre maisons de force et de correction.

BELGIQUE.	{	Gand, pour.	1500 détenus.
		Vilvorde.	1500
HOLLANDE	{	Herzogenbusch (Bois-le-Duc). . .	800
		Leuwerden.	800
			4400

Une prison pénitentiaire (2) à Anvers. . . 1500 détenus.

Deux prisons militaires.

Alost, pour. 500 détenus.
Leyde. 700

1200

Prisonniers occupés { dans les grandes prisons. . . . 5545
à des travaux. . . { dans les petites. 990

6535

Métiers de tisserands en activité dans les prisons, 880.

Les prisons militaires forment une pépinière pour le service des colonies. Les travaux de cordonniers, tailleurs et passementiers, destinés à l'armée, y sont tous exécutés. — M. QUETELET, dans ses *Recherches sur la population, etc., du Royaume des Pays-Bas*, indique de la manière suivante le nombre des prisons de moindre importance, dans les provinces méridionales :

Prisons civiles.

Maisons d'arrêt.	54
— de justice.	9
— de correction.	5
— de force	26
— de dépôt.	4

96

(1) *Verslag van de handelingen der vierde algemeene vergadering, etc.*

(2) Outre cette prison pour les provinces méridionales, il a été résolu qu'il en serait construit une pour celles du nord, propre à renfermer 800 à 1000 détenus.

Prisons militaires.

Prévôtales.	17
Maisons d'arrêt.	4
	21

SUISSE.

Le rapport de M. *Charles BURCKHARDT* à la *Société helvétique d'utilité publique*, en 1827 (1), contient des détails pleins d'intérêt sur l'état des prisons dans ce pays. Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette que d'en donner le sommaire.

Les cantons d'*Uri* et d'*Appenzell* n'ont que des lieux de dépôt pour les accusés : depuis 1819, il n'y a pas eu dans ce dernier canton d'application de la peine capitale. — L'ancienne prison d'Oetenbach, dans le canton de *Zurich*, destinée aux prévenus et aux condamnés, ne peut contenir que 60 personnes; elle va, dit-on, être reconstruite et agrandie; 190 cellules seront occupées par autant de prisonniers. Des cachots souterrains y sont encore en usage. — Dans la prison de Coire, canton des *Grisons*, où sont également renfermés des prévenus et des condamnés, les prisonniers sont partagés en deux classes. — Dans le canton de *Bâle*, les détenus pour condamnations criminelles sont séparés de ceux qui n'ont encouru que des peines correctionnelles; cependant on a le projet de former un nouvel établissement. — Le canton de *Berne* possède une prison pour les malfaiteurs, une maison de correction pour des condamnés moins coupables, un lieu de dépôt pour les jeunes gens et un autre pour les citoyens de la ville détenus par suite de légères contraventions; enfin une autre maison de détention pour 80 prisonniers, à Bruntrut. — Le canton de *Lucerne* a trois prisons, l'une pour 21 condamnés criminels, la seconde pour 24 correctionnels, la troisième pour 50 hommes et 60 femmes. — Le canton de *Solure* a deux prisons, l'une pour des crimes graves, l'autre

(1) *Bericht an die schweizerische gemeinnützige Gesellschaft über die Strafanstalten der Schweiz*. Zurich, 1827.

pour de simples délits. — Dans le canton de *Schaffouse*, il y a une maison de force pour environ 18 ou 20 prisonniers. — Le canton de *Saint-Gall* possède trois prisons : l'une renferme des condamnés à une détention de un an à dix ans, qui le jour travaillent à l'extérieur ; la seconde est particulièrement destinée à des femmes ; la troisième, à des prévenus et à des condamnés pour amendes qu'ils ne peuvent payer. — Le canton de *Thurgovie* a une maison de correction, établie, depuis 1811, dans l'ancienne commanderie de Tobel. — Le canton de *Neuchâtel* a une prison qui vient d'être construite au bord du lac ; elle est bien située, mais disposée d'après les anciens plans. — L'établissement le plus parfait de ce genre, en Suisse, celui de Genève, est, dans le livre de M. Julius, l'objet d'une description particulière, accompagnée d'un plan figuratif. Nous avons fait connaître cette prison pénitentiaire en détail, aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique*. (Voy. t. xxxiii, p. 293.) Le même canton possède une maison d'arrêt pour des délits moins graves, pour les prévenus, les dettiers et les femmes condamnées. — La prison du Pays-de-Vaud, à Lausanne, inférieure à celle de Genève sous le rapport de la distribution et de l'architecture, a cependant coûté une somme presque double (environ 500,000 fr.). Elle ne jouit ni d'un système de surveillance panoptique, ni d'une suffisante division par classes. Outre la réclusion solitaire, on y emploie la peine des lattes, ce qui ne saurait être assez blâmé. Les détenus, à l'époque de leur libération, reçoivent un certificat indiquant les espérances ou les craintes que leur conduite peut inspirer pour l'avenir. Cette prison est, dit-on, fort bien administrée. La maison centrale du même canton est destinée aux délits de police correctionnelle.

Les prisons de la Suisse contenaient, au commencement de l'année 1827, 1002 détenus.

PRUSSE.

Outre les condamnés militaires ou bourgeois, employés aux travaux publics et détenus dans les 27 forteresses du royaume, la Prusse compte quatre espèces différentes de pri-

sons : 1° des maisons d'arrêt pour les prévenus en jugement ; 2° des maisons de détention où les condamnés subissent leur peine : elles sont au nombre de vingt et peuvent contenir 6,190 personnes ; 3° des maisons de correction pour les mendiants vagabonds : on en compte onze, destinées à renfermer 3,550 détenus ; 4° enfin, des maisons de travail forcé, pour les paresseux volontaires et valides, sous la surveillance des administrations locales.

HANOVRE.

On compte dans ce royaume une prison d'État à Hildesheim ; cinq établissemens de travaux forcés, pouvant occuper 600 détenus ; cinq maisons de correction pour des femmes et pour des hommes incapables d'ouvrages pénibles : ces cinq maisons peuvent contenir 869 personnes ; enfin, trois ateliers de travail pour la punition des délits de police.

DANEMARK.

Les duchés de Lauenbourg, Holstein et Schleswig possèdent, à Altona et à Gluckstadt, deux maisons de correction ; dans cette dernière ville se trouve en outre un établissement de travaux forcés. Le Danemark, proprement dit, et l'Islande, comptent cinq maisons de correction et un établissement de travaux forcés. Il y a de plus à Copenhague une prison pour les criminels bourgeois ou militaires, et cinq maisons d'arrêt pour les prisonniers d'État, les dettiers, etc.

NORVÈGE ET SUÈDE.

Il a été fait de nombreuses améliorations dans le régime des prisons de ces deux pays. Des rapports annuels sur leur situation sont rendus publics par la voie des journaux ; une nouvelle prison vient d'être bâtie à Stockholm, d'après les bons modèles ; elle est destinée à recevoir les condamnés qui donnent des espérances d'amendement. Les plus coupables sont placés dans une compagnie de pionniers, occupés à la construction de la forteresse de Warnæs. Ceux qui se distinguent par leur bonne conduite sont élevés au rang de sous-officiers ou même d'officiers. — On compte en Norvège quatre maisons de correction et un établissement de travaux forcés.

La *Société des prisons de Saint-Petersbourg* a beaucoup amélioré celles de cette capitale, qui sont au nombre de cinq : 1° la prison de la ville, partagée en deux divisions pour les deux sexes ; elle contient environ 400 détenus, dont les quatre cinquièmes sont des dettiers ; 2° la prison du Gouvernement ; et 3° la maison de travail, divisées de la même manière ; 4° la maison de correction ; 5° la maison d'arrêt pour les délits de police. Enfin, il y a de plus quelques lieux d'arrêt de moindre importance. — La prison de Kronstadt a été fort améliorée, ainsi que les deux principales maisons de détention de Moscou, dont l'une, la prison d'Ostrog, est composée de quatre ailes de bâtimens pour autant de classes de condamnés : dans la seconde sont renfermés les dettiers, que la loi met en liberté après cinq années de détention. — On peut consulter pour des renseignemens sur les prisons de Riga, Mittau, Dorpat, etc., le *Quatrième Rapport du comité de la Société anglaise pour l'amélioration du régime des prisons*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Les derniers rapports s'étendent jusqu'à la fin de l'année 1827 ; en voici le résumé :

Prisons des États.	{ améliorées. 7 dans l'ancienne situation. 5 }	10
Prisons pénitentiaires.	{ améliorées. 2 dans l'ancienne situation. 5 }	7
		17

Nombre des prisons. 17

M. Julius, dans le cours de ses leçons, donnant des détails curieux sur les prisons d'Amérique, nous renvoyons cet objet à une autre partie de notre analyse. On peut d'ailleurs lire la description de plusieurs d'entre elles dans le *Voyage du duc Bernhard de Saxe-Weimar-Eisenach dans l'Amérique septentrionale, durant les années 1825 et 1826*. (Weimar, 1828. 2 vol.)

AMÉRIQUE DU SUD et MEXIQUE.

Un décret rendu par le premier congrès du Mexique, et

daté du 24 avril 1823, ordonne que les maisons de détention soient propres et commodes; un autre décret de l'année précédente avait, à l'exemple des cortès espagnoles, fixé des jours pour l'inspection des prisons. Il ne paraît pas cependant que les circonstances difficiles où s'est trouvé le gouvernement de ce pays aient permis l'introduction de mesures bien régulières dans l'administration de la justice.

La constitution de la république de Colombie prescrit également des visites hebdomadaires dans les prisons, et une tournée annuelle d'inspection par le ministre de la justice.

Au Pérou et au Chili existent de pareilles dispositions constitutionnelles. Le général *San-Martin* paraît avoir apporté de notables améliorations dans les prisons de Lima. On a supprimé les cachots souterrains (*infernillos*), en usage sous la domination espagnole, et où les prisonniers ne pouvaient se tenir debout.

A Buénos-Ayres, un tableau des personnes arrêtées ou mises en liberté est publié chaque mois. Les prisons de cet état sont au nombre de cinq; elles renferment : 1° les détenus pour dettes; 2° pour délits de police; 3° les soldats et matelots; 4° les prévenus; 5° les condamnés aux travaux forcés : leur situation est, dit-on, assez satisfaisante.

Après avoir dressé cette statistique, aussi peu incomplète que possible, de l'état actuel des prisons, l'auteur entre dans l'exposition de ses plans de réforme, en indiquant l'esprit qui doit y présider. Cette exposition, à laquelle il a été nécessaire de joindre la comparaison des moyens employés jusqu'à ce jour pour l'amélioration des prisons dans les différens pays, est la matière de ses douze leçons, dont nous nous proposons de faire connaître la substance.

H. C.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, par M. BARBÉ-MARBOIS, *Pair de France*, etc. (1).

Notre littérature s'enrichit aujourd'hui d'un ouvrage estimable, fort différent de toutes les productions bizarres dont une foule d'innovateurs nous inondent depuis peu de temps. Tous ces auteurs, passionnés pour les nouveautés, ne trouvent pas de meilleurs moyens pour en produire, que de nous ramener au siècle de Ronsard, ou tout au moins à celui de Shakspeare. Ils veulent élever sur les débris de nos palmes classiques et des grandes renommées de la France un trophée au mysticisme du Nord, au goût bizarre de la vieille Angleterre et à la grâce germanique.

Assurément, ils ne trouveront, dans le livre de M. de Marbois, ni ce néologisme qu'ils vantent, ni cette obscurité qui leur paraît sublime, ni cette exagération et cette agglomération d'images qui, loin d'embellir la vérité, ne font que la rendre ridicule, en la couvrant de couleurs fausses et d'ornemens affectés.

Ils y chercheraient tout aussi vainement des lieux communs usés, des déclamations rebattues, des théories démenties par l'expérience, une politique de collège, et des récits altérés par l'esprit de parti.

L'histoire de la Louisiane est un livre écrit de bonne foi; l'auteur cherche à éclairer plus qu'à briller. Dans ses écrits, ainsi que dans sa vie publique, son unique but est de se rendre utile. Comme ses pensées sont justes et profondes, il ne sent pas le besoin de les monter sur des échâsses pour les grandir. Malgré tout son esprit, il a la bonhomie de penser que la langue de Pascal, de Racine, de Buffon, de Rousseau, lui suffit pour exprimer ses idées avec autant de simplicité, de noblesse et d'élévation que d'élégance et de clarté.

Comme le principal mérite de l'histoire est la vérité, soyez certain qu'il vous la dira sans détour et sans ménagement pour les amours-propres qu'elle pourrait blesser. Il

(1) Paris, 1828; Eymery, Fruger et C^{ie}, rue Mazarine, n^o 50, 1 v. in 8^o; prix, 6 fr.

vous peindra fidèlement ce qu'il a vu, vous répétera ce qu'il a entendu dire par des hommes expérimentés, et vous racontera modestement ce qu'il a fait.

Nulle part vous ne trouverez un récit plus sincère des erreurs commises en Amérique par d'ignorantes administrations et par le pouvoir arbitraire, qui, depuis deux siècles, avaient livré une grande et belle colonie aux caprices des bureaux, aux faux calculs d'avidés spéculateurs, aux théories insensées d'imprudens faiseurs de systèmes.

On n'était alors occupé que d'une seule idée, celle de trouver des trésors imaginaires, arrachés par la force et l'esclavage à un pays qui ne pouvait en produire de réels que par le travail, par la justice, par l'industrie et par la liberté.

Il faudrait excuser un écrivain octogénaire qui tiendrait encore avec quelque opiniâtreté aux préjugés qui avaient entouré sa jeunesse, et influé sur ses premières idées. Mais, quelle douce satisfaction, mêlée de surprise, ne doit pas éprouver le lecteur, en écoutant un vénérable vieillard qui a marché avec le tems, qui s'est également affranchi des erreurs antiques et des erreurs nouvelles, qui ne prend pour guide, dans ses actions comme dans ses écrits, que l'intérêt général, qu'un respect inaltérable pour l'ordre légal, et qu'un constant amour pour une sage liberté, seule base solide de la prospérité des gouvernemens et des peuples !

Ce qui ne paraît pas moins digne de remarque, c'est l'étonnant progrès qu'en dépit de tous les obstacles la raison et cette sage liberté ont fait depuis quelque tems chez nous ; puisqu'un livre écrit dans un langage indépendant, et qui contient tant de vérités hardies, a pu être dédié, non-seulement sans inconvenance, mais avec succès, à l'héritier du trône. Cette dédicace et l'accueil qu'elle a reçu honorent également le prince et l'auteur.

L'histoire de la Louisiane remplit une lacune historique très-importante : elle fait connaître la cause et les effets probables de l'un des plus grands événemens qui se soient passés de nos jours. La cession faite par la France aux États-Unis

d'un territoire quatre ou cinq fois plus étendu que le nôtre est une grande conquête pour la liberté, et accroît, dans d'immenses proportions, la force d'une des plus puissantes républiques qui aient paru dans le monde. Elle prépare à l'Angleterre une rivalité plus dangereuse que toutes celles qui jusqu'à présent lui ont disputé l'empire des mers.

On a beaucoup critiqué, on a beaucoup vanté la politique de Napoléon; la postérité le jugera plus impartialement que nous. Mais la cession qu'il a faite de la Louisiane aux Américains sera certainement un des actes qui, dans l'avenir, fera le plus d'honneur à la prévoyance de son génie.

Ni l'Espagne ni la France n'ont su tirer parti de cette belle et riche colonie; et l'impéritie de leur administration n'avait su faire de ce moyen de prospérité qu'un élément de consommation d'hommes et de richesses : nouvelle preuve de cette grande vérité, qu'une même possession, demeurée stérile dans les mains du pouvoir arbitraire, devient féconde lorsqu'elle passe dans celles de la liberté.

Les gouvernemens absolus consomment beaucoup, et produisent peu; les Espagnols se sont ruinés dans les mines du Mexique et du Pérou. Les colonies de l'Angleterre se sont enrichies en ne s'occupant qu'à augmenter sans cesse leur population, leur culture et leur industrie. Les uns ne cherchaient qu'à se tirer d'embaras momentanés par de rapides profits; les autres travaillaient sagement pour l'avenir.

M. de Marbois, sans déclamation, mais avec une franchise sévère, nous trace un tableau rapide de toutes les fautes commises en Amérique par les ministres de Louis XIV, par ceux du Régent, et par le cabinet de Louis XV. On ne rencontre nulle part ailleurs une peinture si fidèle et si animée de la révolution qui arracha treize provinces de l'Amérique au joug de l'Angleterre.

L'auteur avait été témoin de ce grand spectacle, on pourrait même dire acteur; car il occupait alors dans ces contrées un poste diplomatique important, et il seconda par ses travaux les heureux efforts de M. de La Luzerne et de M. de Ro-

chambeau, pour soutenir les Américains dans leur lutte terrible contre leur antique métropole.

Les causes de cette révolution, ses mouvemens, ses progrès, leurs étonnans résultats sont expliqués et racontés avec autant de concision que de clarté. Les personnages de ce grand drame sont fidèlement peints, et paraissent vivans. L'auteur nous instruit, en peu de pages, du véritable esprit des institutions de cette sage république; et sa juste admiration pour elle ne l'empêche pas de signaler les écueils qui peuvent arrêter sa marche progressive, ou menacer sa sécurité.

M. de Marbois réunit dans sa personne le triple mérite des historiens de l'antiquité, dont la renommée a traversé tant de siècles : la pureté du style d'un homme de lettres, le jugement mûr d'un homme d'État, ainsi que le goût fin et délicat d'un homme accoutumé à vivre dans les rangs les plus élevés de la société.

Une autre révolution bien différente, celle dont Saint-Domingue fut le sanglant théâtre, se trouve par hasard tellement liée aux événemens qui ont déterminé Napoléon à la cession de la Louisiane, que M. de Marbois ne pouvait éviter d'en parler. Il avait plusieurs années administré cette colonie, comme intendant; et nous lui devons le récit le plus impartial de cette révolution terrible, dans laquelle des esclaves insurgés, brisant leurs chaînes, ont peut-être surpassé, dans leurs vengeances, les excès commis par leurs maîtres, pendant la longue durée du joug sous lequel ils avaient gémi.

Enfin, l'auteur, après avoir achevé ce triste et sanglant tableau, nous transporte à la cour de Napoléon, près duquel il occupa quelque tems la place de ministre du trésor. C'est dans ses entretiens avec ce monarque qu'il nous apprend les motifs par lesquels ce guerrier célèbre, qui rêvait toujours de nouvelles conquêtes, crut devoir se déterminer à céder à la république des États-Unis une des plus grandes colonies de la France. M. de Marbois fut chargé par lui de cette négociation. Là, son récit devient encore plus intéressant, plus animé, et, si j'ose le dire, plus dramatique.

Le cadre dans lequel je me trouve renfermé est trop étroit

pour me permettre d'en donner une idée suffisante. J'aurais voulu pouvoir appuyer par des citations l'éloge que je fais de cet important écrit; et, si je l'avais pu, mon seul embarras eût été celui du choix. Je ne m'en permettrai qu'une; elle suffira, je pense, pour mettre le lecteur à portée de comprendre l'influence de cette cession imprévue sur l'équilibre futur des puissances qui règnent dans les deux mondes. On en jugera facilement par l'impression que cet accroissement inattendu de riches domaines produisit sur des hommes, tels que Livingston et Monroe, penseurs graves, politiques expérimentés, et dont le calme inaltérable céda peut-être pour la première fois à une vive et expansive émotion.

Au moment où l'acte fut signé, Livingston s'écria : « Nous avons long-tems vécu, et voilà la plus belle œuvre de toute notre vie. Le traité que nous venons de signer n'a point été surpris par la finesse, ou dicté par la force; également avantageux aux deux contractans, il changera de vastes solitudes en des pays florissans. C'est aujourd'hui que les États-Unis sont au nombre des puissances du premier rang; toute influence exclusive sur les affaires de l'Amérique échappe sans retour aux Anglais. Ainsi va cesser une des principales causes des rivalités et des haines européennes. Cependant, si les guerres sont inévitables, la France aura un jour dans le Nouveau-Monde un ami naturel, croissant en force, d'année en année, et qui ne peut manquer de devenir puissant et respecté sur toutes les mers du monde. C'est par les États-Unis que seront rétablis les droits maritimes de tous les peuples de la terre, aujourd'hui usurpés par un seul. C'est ainsi que ces traités deviendront comme une garantie de la paix et du bon accord entre les États commerçans. Les actes que nous venons de signer ne feront point couler de larmes; ils préparent des siècles de bonheur pour des générations innombrables de créatures humaines. Le Mississippi et le Missouri les verront se succéder et croître au sein de l'égalité, sous des lois justes, affranchies des erreurs de la superstition, des fléaux des mauvais gouvernemens, et vraiment dignes des regards et des soins de la Providence. » Le comte DE SÉCUR.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES ; par M. *Émile* DES-CHAMPS (1).

Dans la littérature et dans les arts, lorsqu'une grande époque a fait son tems, les esprits paresseux et routiniers continuent à suivre péniblement le sillon tracé; *servum pecus*, comme les appelait déjà Horace, qui n'a pas pour cela été frappé d'anathème, ils ont, dans tous les siècles, laissé périr la gloire littéraire des grands hommes qu'ils adoraient comme des idolâtres, sans les comprendre. Ce sont eux qui, dans la Grèce, s'imaginaient continuer l'im immortalité d'Homère, parce qu'ils empruntaient la forme, la marche et les conceptions de ses poèmes, sans se douter que son génie est surtout dans son originalité. Il n'est point de nation littéraire qui n'ait vu de pareils exemples, parce qu'en tout pays les copistes sont communs et l'originalité est rare. Si presque aucune nation n'a vu deux grands siècles littéraires, c'est certainement aux copistes qu'il faut s'en prendre; troupe nombreuse et compacte, si d'aventure quelque esprit original tâche à se faire jour au milieu d'elle, il y est bientôt étouffé; aussi ce sont ces serviles imitateurs qui ont vu périr entre leurs mains et le siècle de Périclès, et le siècle d'Auguste, et le siècle des Médicis. Il n'a pas tenu à nos Campistron, dont les ouvrages étaient si exactement calqués sur ceux de Racine, que le siècle de Louis XIV ne subît la même ignominie; et si le dix-huitième siècle reste encore, après le précédent, un siècle glorieux, c'est surtout parce qu'il a su s'empreindre

(1) Paris, 1828; Urbain Canel, rue des Fossés-Montmartre, n° 3. Un vol. in-8° de LXI et 517 pages; prix, 7 fr.

d'un caractère à lui, et c'est précisément dans les choses où il ne ressemble pas au dix-septième qu'il peut marcher son égal. Que seraient aujourd'hui Moore et Byron, s'ils n'avaient voulu que continuer Adisson et Pope, qui eux-mêmes, pour être quelque chose, ont dû être autre chose que Shakspeare. Si l'on veut considérer sans passion les révolutions littéraires, on verra toujours que lorsque la gloire d'un siècle s'est évanouie, elle ne ressuscite que par les novateurs; c'est que chez eux a passé la vie qui s'éteint chez les imitateurs.

Ce raisonnement, qui n'est au reste que l'observation d'un fait, n'ôte rien à la renommée des grands hommes d'aucun siècle; tout le monde sait bien qu'un poëme imité de l'*Énéide* serait aujourd'hui pour nous un poëme sans nul intérêt; que des comédies faites sur celles de Térence ne soutiendraient pas la représentation; cela empêche-t-il Virgile d'être le plus pathétique, le plus délicieux des poètes latins? et Térence en est-il moins un admirable peintre de caractères? et si l'on nous accorde qu'il y a des idées, des mœurs nouvelles à peindre, de nouvelles combinaisons à imaginer, pourquoi ne nous accorderait-on pas aussi qu'il est possible d'innover quelque chose dans les formes? Ces formes ont été consacrées par le génie, mais c'est qu'elles convenaient aux idées, aux peintures, aux combinaisons auxquelles ce génie les a adaptées; qui vous dit qu'il les aurait fidèlement conservées pour d'autres mœurs, pour d'autres tableaux, pour d'autres inventions?

Nous avons parmi nous beaucoup de ces hommes qui, tout en convenant qu'on peut innover dans les idées, veulent cependant qu'on les jette dans le moule accoutumé. Selon eux, tragédies modernes et antiques, odes, élégies, épîtres, tout doit recevoir le même vernis de convention, tout doit passer sous le même niveau; hors de ce *catholicisme littéraire*, il n'y a plus qu'erreur et hérésie; gens d'ailleurs impuissans à inventer comme à sentir, et qui ne semblent nés que pour prouver combien ce qu'on appelle vulgairement de *l'esprit* est chose insuffisante, lorsque l'on traite des affaires de l'art et de l'imagination.

Ces considérations nous ont été suggérées par la lecture d'un excellent morceau de critique placé en tête du nouveau recueil poétique dont nous allons nous occuper, et dont la seconde édition déjà publiée prouve le succès qu'il obtient auprès de ceux qui aiment la vraie poésie. M. Émile Deschamps se montre un habile adversaire des routiniers dont nous parlions tout à l'heure; aussi n'a-t-il rien de commun avec eux, et les *Études françaises et étrangères* sont un des recueils de vers les plus véritablement neufs que nous ayons lus depuis long-tems. Mais, avant d'analyser les poèmes variés qu'il renferme, nous citerons quelques fragmens de la préface remarquable dans laquelle l'auteur traite toutes les questions à l'ordre du jour, et dans laquelle ces questions, obscures pour tant d'esprits, nous semblent résolues de la manière la plus claire et la plus judicieuse.

L'auteur commence par faire sentir ce qu'il y a d'absurde dans les définitions absolues qu'on a souvent données du genre *classique* et du genre *romantique*; « contentons-nous, ajoute-t-il ensuite, en dépouillant ces deux définitions hostiles de ce qu'elles ont de niais, d'en faire jaillir deux grandes vérités, savoir, qu'il n'y a réellement pas de *romantisme*, mais bien une littérature du dix-neuvième siècle; et, en second lieu, qu'il n'existe dans ce siècle, comme dans tous, que de bons et de mauvais ouvrages, et même, si vous le voulez, infiniment plus de mauvais que de bons. Maintenant que les *non-sens* des dénominations ont disparu, il sera facile de s'entendre.

« En quoi consiste réellement la littérature française de l'époque actuelle? par quel genre de compositions se fait-elle surtout remarquer? quels sont les ouvrages qui font déjà sa gloire? Pour répondre à ces questions, il ne faut qu'examiner en quoi consiste notre gloire littéraire dans les époques précédentes, et quels sont les genres où nos hommes de génie ont excellé. Or, c'est précisément dans ce qu'ils n'ont pas fait qu'on peut se faire un nom. Nos grands maîtres ont parcouru en triomphe et jusqu'au bout toutes les routes qu'ils

se sont ouvertes. On doit s'écarter de leur chemin autant par respect que par prudence ; et certes, ce n'est point en cherchant à les imiter qu'on parviendra jamais à les égaler. Un grand siècle littéraire n'est jamais la continuation d'un autre siècle. »

M. Émile Deschamps professe une admiration entière et profondément sentie pour nos grands hommes des siècles passés, depuis Montaigne jusqu'à Rousseau, depuis Corneille jusqu'à Voltaire ; mais cette admiration est d'autant moins exclusive qu'elle est fort éclairée ; tout en jouissant des richesses que nous possédons, il ambitionne les richesses qui nous manquent ; il demande à de nouvelles gloires, non d'effacer les anciennes, mais d'ajouter à leur éclat un éclat nouveau, et nous ne pouvons nous imaginer que tous les hommes de sens, tous les hommes vivement touchés de l'honneur des lettres et de l'honneur national ne partagent point son sentiment lorsqu'il dit : « Cependant, philosophes, poètes, historiens, vraiment dignes de ces noms, unissez-vous de cœur et d'action, au lieu de vous diviser par de vaines théories et de disputer pour de vaines préséances ; vous tenez les trois sceptres de la pensée, ne vous en faites point des armes les uns contre les autres, mais joignez-les en faisceau, et vous serez invincibles. Songez que c'est par cette alliance irrésistible de tous les talens que vos devanciers ont sapé les bases de l'ancienne société et posé celles du nouvel ordre de choses. Serez-vous moins forts et moins unis pour réédifier, consolider et embellir ? Songez que vous parlez à ce peuple français, le premier peuple du monde, parce qu'il est le plus chevaleresque et en même tems le plus philosophe ; à ce peuple changeant, il est vrai, parce qu'il est étonnamment impressible, mais qui sait souffrir et mourir pour une doctrine, qui fait la guerre pour le triomphe d'une idée, et dont les fureurs mêmes ont été commises au nom d'un principe. Parlez-lui donc de gloire et de sagesse, de discipline et de liberté, d'enthousiasme et de raison, il vous comprendra et vous obéira. Vous tous qui avez la science, le ju-

gement et l'imagination, ne formez qu'une ligue en faveur de l'ordre et de la civilisation; tournez vers le *bien* et vers le *beau* toutes les facultés que vous avez reçues du ciel; mettez en commun tous vos trésors et toutes vos forces pour faire avancer le grand œuvre du dix-neuvième siècle, et laissez les versificateurs continuer en paix leur innocent métier. »

De la hauteur de ces idées générales qui annoncent un jugement sain et dégagé de tout esprit de parti, de tout système de coterie, l'auteur descend à des idées de détail. Il rend d'abord une pleine justice aux pères de la tragédie française. « S'ils n'ont pas créé beaucoup de personnages ni de fables, dit-il, on ne peut leur refuser une création immense, celle d'un système entier dont les formes majestueuses ne se sont pas altérées pendant deux cents ans. » Il examine ensuite avec une grande sagacité, selon nous, les besoins du théâtre appelé à nous retracer les événemens, les caractères et les mœurs modernes. Puis il ajoute : « Lorsque la grande épreuve de Shakspeare aura été faite, lorsque le public connaîtra la plus belle poésie dramatique des tems modernes, comme il a appris celle des tems antiques dans les chefs-d'œuvre de notre scène, alors, toutes les questions étant éclairées, tous les trésors mis à découvert, tous les systèmes comparés et appréciés, un homme de génie viendra peut-être, qui combinera tous ces élémens, leur donnera une forme nouvelle, et plus heureux que nos grands maîtres des grands siècles en fera jaillir la véritable tragédie française, un drame national fondé sur notre histoire et sur nos mœurs, sans copier qui que ce soit, pas plus Shakspeare que Racine, pas plus Schiller que Corneille, comme l'a dit M. Victor Hugo dans *son admirable* préface de Cromwell (1). »

(1) Cette préface renferme en effet de fort belles pages; elle a été appréciée dans notre *Revue*, t. xxxvii, p. 654, avec beaucoup d'impartialité et avec un grand talent par l'un de nos plus habiles collaborateurs. Nous le rappelons ici pour corriger ce qu'il peut y avoir de trop ami dans l'épithète que nous venons de transcrire.

« Il est tems, continue notre auteur, de dire un mot du style, cette qualité sans laquelle les ouvrages sont comme s'ils n'étaient pas ; on se figure assez généralement, parmi les gens du monde, qu'écrire sa langue avec correction et avoir du style sont une seule et même chose. Non, l'absence des fautes ne constitue pas plus le style, que l'absence des vices ne fait la vertu. C'est l'ordre des idées, la grâce ou la sublimité des expressions, l'originalité des tours, le mouvement et la couleur, l'individualité du langage qui composent le style ; c'est après une peinture éloquente de toutes ces qualités, que Buffon a dit : « Le style, c'est l'homme même. » Ainsi, on n'a point de style pour écrire correctement des choses communes, et on peut avoir un style et un très-beau style, tout en donnant prise à la critique par quelques endroits. Une autre erreur à laquelle sont même sujets certains hommes de lettres, c'est de croire qu'il n'y a qu'une manière de bien écrire, qu'un vrai type de style. Comme Racine et Massillon passent avec raison pour les écrivains les plus irréprochables, ces messieurs voudraient, par exemple, que Racine eût écrit les tragédies de Corneille, et Massillon les oraisons funèbres de Bossuet ; si on les laissait dire, ils regretteraient de bonne foi que les fables de La Fontaine n'aient pas été *versifiées* par Colardeau, et les comédies de Molière par Gresset, parce que de cette manière la perfection du langage se trouverait, suivant eux, réunie à la supériorité des conceptions et des pensées. Comme si on pouvait séparer l'idée de l'expression dans un écrivain ; comme si la manière de concevoir n'était pas étroitement unie à la manière de rendre ; comme si le langage enfin n'était qu'une traduction de la pensée faite à froid et après coup ! ces prétendues combinaisons ne produiraient que des choses monstrueuses ou insipides. On corrige quelques détails dans son style, on ne le change pas. Autant d'hommes de talent, autant de styles. C'est le son de voix, c'est la physionomie, c'est le regard. On peut préférer un style à un autre, mais on ne peut contester qu'il y ait cent façons d'écrire très-bien. Il n'y a, au contraire, qu'une manière de

très-mal écrire, c'est d'écrire comme tout le monde ; car il ne faut pas compter ceux qui ne savent pas écrire du tout. »

Toute cette préface est écrite avec la justesse de vue et la finesse de style qu'on remarque dans les passages que nous venons de citer, et on ne reprochera point à l'auteur de n'avoir pas donné l'exemple à côté du précepte ; car la plupart des poèmes qui composent ce recueil se distinguent par la fraîcheur du coloris et la nouveauté des formes. *La Cloche, la Fiancée de Corinthe, les romances sur Rodrigue et les Ballades* brillent par d'heureuses créations dans l'expression, le rythme et les tours. *La Cloche*, de Schiller, est la première pièce du recueil. Tout a été dit sur ce poème ; c'est une des compositions les plus intéressantes, poétiquement parlant ; ce qui ne veut pas dire qu'elle ait l'intérêt d'une *Nouvelle*. Les transitions surtout sont magnifiques, les tableaux variés et peints à grands traits. M. E. Deschamps les a traduits avec une vigueur et une grâce dont nous avons peu de modèles. Nous regrettons de ne pouvoir citer ce beau morceau ; mais il est d'une trop grande étendue. Nous aimons mieux entrer dans quelques détails sur le poème de Rodrigue, qui forme le corps de ce recueil. C'est l'histoire de Rodrigue, dernier roi des Goths, et de Florinde, fille du comte Julien. M. E. Deschamps a trouvé le *motif* de cette composition dans les romances espagnoles : mais presque toutes sont beaucoup moins développées dans l'original, et de plus le poète français en a inventé plusieurs, telles que *la Lettre de Florinde, les Brigands, la Conclusion*, et c'est surtout dans celles-ci que son style est le plus remarquable. *Rodrigue pendant la bataille*, qui nous paraît un morceau achevé de sentiment et de pittoresque, appartient presque en entier à M. Deschamps. Rodrigue, après avoir vu son armée détruite par l'Arabe, s'enfuit tout seul du champ de bataille :

Dans une sombre attitude,
Mort de soif, de lassitude,
Le roi sans royaume allait,
Cherchant des cœurs qui le plaignent,
Broyant dans ses mains qui saignent
Les grains d'or d'un hapelet.

Le désespoir de ce roi vaincu et détrôné, la comparaison de sa misère présente et de ses splendeurs éteintes, le souvenir des joies qui, dans toute l'Espagne, avaient célébré sa naissance, son horreur de la vie, et aussi du suicide que suivrait un terrible anathème, tout cela est peint avec une vérité de mœurs et une énergie d'expression que nous ne saurions trop louer. L'ensemble de ces romances forme une sorte d'épopée sans modèle. On y remarque surtout l'art de disposer les tableaux de la manière la plus dramatique, et nous inclinons fort à penser que M. Émile Deschamps serait un des jeunes poètes de l'époque qui composeraient le mieux le *drame moderne en vers*. Pour donner une idée de sa manière, nous allons citer le commencement de *la Fuite de Rodrigue* :

A l'heure où les oiseaux cessent leurs chants dans l'air,
Où la terre, le sein voilé comme les veuves,
 Semble attentive au bruit des fleuves
 Qui descendent jusqu'à la mer ;

Où docile aux appels de la magicienne,
Chaque étoile, à son tour, perce le firmament,
 Brillante comme un diamant
 Sur le front d'une Égyptienne ;

Préférant l'humble habit des derniers paysans,
A la pourpre royale, aux aigrettes guerrières,
 Qu'il enfouit dans les bruyères,
 Plus pâle que ses courtisans ; ;

Cherchant dans les marais un fétide breuvage,
Dévorant l'herbe jaune et l'écorce des glands,
 Et quelquefois, aux loups sanglans
 Disputant leur chemin sauvage ;

Bien différent, sans or, sans insignes royaux,
De ce superbe Goth qui, sur un char d'ivoire,
 Se présenta pour la victoire,
 Tout étincelant de joyaux ;

Sa barbe et ses cheveux cillés d'un sang bleuâtre,
Moitié du sien, moitié de celui du vainqueur,
 Un Christ d'ébène sur son cœur,
 Qu'il baise comme un idolâtre ;

.....
 Monté sur Orélio, son beau cheval de guerre,
 Si las qu'il pousse à peine un sourd gémissement,
 Et qu'il s'en vient à tout moment
 Donner du poitrail contre terre ;

Ainsi Rodrigue, seul, comme en proie aux démons,
 Loin des champs de Xérès, grande et moine campagne,
 Cette Gelboë de l'Espagne,
 Fuit par les bois et par les monts ;

Il courbe à chaque pas sa gigantesque taille ;
 Devant les yeux, il n'a que spectres et vautours,
 Et dans son oreille est toujours
 Le bruit lointain de la bataille.

Voilà une peinture très-poétique et des vers dont plusieurs sont très-beaux. On aura remarqué combien il y a de talent et de bonheur, dans cette longue période, et dans ce continué *enjambement* du sens d'une strophe dans l'autre ; ce sont là des tours et des effets sur lesquels nous ne sommes pas encore blasés, accoutumés que nous sommes aux vers qui trop souvent se suivent deux à deux et quatre à quatre.

Nous transcrivons encore les premières stances de *la Conclusion* :

Toujours, tant que les yeux et la rougeur des belles
 Démentiront leur bouche, aux paroles rebelles ;
 Tant que leurs chants auront la douceur du ramier ;
 Que la rose ornera leur tresse noire ou blonde ;
 Que Tolède verra leur taille svelte et ronde
 Se balancer comme un palmier ;

Toujours, tant que le fer, parure des batailles,
 Les éperons d'acier et les cottes de mailles,
 Et le noir gantelet, et le panache noir,
 Et le casque à visière, et la lourde cuirasse,
 Légèrement portés ennobliront la grâce
 Du guerrier qui part du manoir ;

Toujours, un vague instinct, un charme involontaire,
 Un céleste besoin sauront, avec mystère,
 Aux bras de la moins tendre enchaîner le plus fier ;
 Et les maux qu'on endure, et les maux qu'on soupçonne.

Et ceux que j'ai chantés n'empêcheront personne
D'aimer, comme on aimait hier.

Il serait superflu d'ajouter aucune remarque à de pareils vers; on n'en ferait point comprendre le charme à ceux qui ne le sentent pas. La fin de cette pièce où le poète raconte la mort de Florinde excite une vive émotion : presque tout le poème de Rodrigue est écrit avec autant de grâce que de verve; jamais de ces *centons*, de ces lieux communs qui dégoûtent des vers les hommes qui pensent; ce sont de petits tableaux où rien n'est vague ni indéci, et dont chacun concourt à l'impression générale du poème. M. Emile Deschamps a composé chaque romance dans un rythme différent, ce dont les amis de l'art lui sauront gré; car il en résulte des effets variés et pittoresques.

Les Études françaises et étrangères contiennent, en outre, beaucoup de pièces qui appartiennent entièrement à l'auteur, et dans lesquelles on retrouve le même mérite d'exécution. *Le Retour du Châtelain* est l'une des plus originales. *Le vieux Pâtre* semble échappé à la muse d'André Chénier, tant il respire un parfum d'antiquité. *Le Tombeau du poète, la plainte de la jeune Emma*, quelques strophes de la pièce sur le *château d'Érouen*, et l'*épilogue*, sont remplis de grâce et de mélancolie. Nous ferons une dernière citation; c'est un sonnet qui rappelle les plus ingénieux de Pétrarque :

Quand le tems, grand changeur des hommes et des choses,
Aura sur ce beau lieu jeté l'oubli des ans,
Quand chênes et sapins, brisés comme des roses,
Ne seront plus que cendre ou cadavres gisans;
Qui sait si, du chaos de ces métamorphoses,
Ressuscitant nos bois aux détours séduisans,
L'histoire saura dire à nos vieux fils moroses
Quels rois y poursuivaient sangliers et faisans ?
Mais peut-être mes vers à la race lointaine
Diront : Elle passa deux mois à Mortfontaine,
Et ces deux mois, pour nous, passèrent comme un jour;
Et c'est pourquoi les fleurs, les biches inquiètes,
Et les oiseaux chanteurs, et les amans poètes,
Pleins du souvenir d'Elle, aimaient tant ce séjour.

Il est des poètes tels qu'Horace, Pétrarque, La Fontaine, André Chénier et quelques autres, chez qui l'intérêt poétique vient plutôt de la hardiesse, de la fraîcheur et de la finesse du style que de l'importance du sujet. Bien souvent, en effet, dans les arts et dans la haute poésie, le sujet n'est presque rien ; mais l'exécution, prise dans son acception la plus *idéale*, est d'une importance immense. Voilà pourquoi le Dante, avec une composition de la plus grande simplicité et trois personnages principaux seulement, a fait un poème qui passe, aux yeux de certains connaisseurs, pour la plus belle des épopées modernes ; voilà pourquoi quelques vierges de Raphaël brilleront toujours d'un éclat plus pur que tous ces tableaux à effets tragiques et mélodramatiques. De tels hommes, il est vrai, ne sont pas appréciés d'abord par le grand nombre, et ne jouissent pas de cette popularité qui s'attache à des talents d'un ordre inférieur ; mais les gens qui sentent les dédommagent de l'indifférence de la multitude, qui suffit quelquefois pour prouver le mérite. La qualité des suffrages supplée alors à la quantité. A sa première apparition, le chef-d'œuvre de la musique dramatique, *Don Juan*, n'a été apprécié que par un seul homme : il est vrai que cet homme était Haydn.

M. Émile Deschamps semble avoir pris pour modèle les grands poètes que nous avons nommés ; comme eux il cherche l'effet de ses compositions dans une exécution poétique plus que dans l'importance du sujet. C'est une tâche difficile, et qui impose à celui qui l'entreprend l'obligation d'être excellent jusque dans les moindres détails ; ce que nous venons de dire prouve qu'elle n'est point au-dessus des forces de notre poète. Toutefois nous estimons trop la personne et le talent de M. Deschamps, nous reconnaissons dans ses vers des beautés trop réelles et trop nombreuses pour lui dire que ce talent n'a plus rien à acquérir, que ces vers sont sans taches. En cherchant des tournures originales, il lui est arrivé d'en rencontrer de forcées ; en essayant des coupes neuves, il en a employé de bizarres ; le sens est quelquefois

appauvri par le désir d'enrichir une rime. M. Deschamps affectionne les rythmes singuliers; souvent il en use avec beaucoup de bonheur, et il y trouve des grâces charmantes; mais précisément parce que ces rythmes produisent un effet très-sensible, ils condamnent le poète à trouver toujours cet effet; ainsi, lorsque après un grand vers vient un vers de quatre ou de deux syllabes, il est bien évident que ce petit vers doit m'offrir quelque chose de saillant et d'inattendu; car cette disproportion du mètre provoque vivement mon attention et me met en espérance. Tous ceux qui connaissent M. Deschamps et qui savent que c'est un de nos hommes de lettres dont l'esprit est le plus piquant, ont pu s'étonner de trouver ses vers parés de tant de grâces naïves; c'est à force d'esprit qu'il imite la naïveté, car peut-être la naïveté n'est-elle pas le caractère propre de son talent. Il est naturellement ingénieux, poétique, passionné; il cherche à être naïf, et l'on aperçoit quelquefois qu'il a cherché; or, la naïveté veut surtout de l'abandon. Enfin, nous ôterions volontiers de son recueil une ou deux pièces dont l'invention ne nous a pas semblé heureuse. Ces restrictions apportées à nos éloges, loin de leur rien ôter, ne font qu'y joindre la consécration de l'impartialité; et malgré quelques taches légères, le livre que nous annonçons ne nous semble pas moins l'un des recueils de poésies les plus remarquables et les plus intéressans qu'on ait publiés depuis long-tems.

Nous ne pouvons terminer cet article sans rappeler un autre ouvrage du même poète, que beaucoup d'amis des lettres connaissent, quoiqu'il ne soit pas encore publié. M. Émile Deschamps a traduit, avec M. Alfred de Vigny, dont le talent dramatique s'est signalé dans la peinture de la catastrophe de Cinq-Mars, le *Romeo et Juliette* de Shakspeare. Nous ne concevons pas que le Théâtre Français, qui certes est peu riche en bons ouvrages nouveaux, ne s'empresse pas de donner au public une occasion de renouveler connaissance avec lui. Il serait bien tems de nous montrer Shakspeare et Schiller traduits par des hommes qui les comprennent.

et qui ne croient pas que c'est embellir les poètes de génie que de les couvrir d'oripeaux de coulisses et de fleurs de rhétorique. Nous nous unissons à M. Émile Deschamps pour rappeler au Théâtre Français que ses cartons renferment une tragédie de *Guillaume Tell*, qui, selon nous, est la meilleure imitation de Schiller qu'on ait faite dans notre langue. Pichat, qui nous a été enlevé au moment où son talent simple et sévère prenait son plus grand développement, avait traité son *Guillaume Tell* avec amour, et comme s'il eût prévu que ce serait son dernier ouvrage. Énergie, sensibilité, vérité de ton, couleur locale, tout s'y trouve. Espérons que ces qualités ne seront pas toujours un titre de proscription auprès d'un théâtre qui, depuis quelque tems, nous a présenté de si malheureux essais romantiques.

M. Émile Deschamps, nous le répétons, nous paraît destiné à traiter la tragédie moderne, surtout le drame passionné. Le poème de *Rodrigue* décelé un talent remarquable pour faire parler la passion, tout en restant fidèle à la vérité locale, prise dans sa partie la plus idéale, bien entendu; car il faut une idée dominante dans toute composition, et si une des pensées de Shakspeare, en composant *Romeo et Juliette*, a été de peindre des *Italiens*, sa pensée principale a été de peindre des *amans*. La vérité locale *prosaique*, c'est-à-dire, *complète et absolue*, doit être renvoyée au drame purement *historique*, et ne jamais prédominer sur cette autre vérité, la vérité de passion, dans les ouvrages où celle-ci doit tenir la première place. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que *Macbeth* gagnerait beaucoup à avoir une enveloppe plus écossaise, et la couleur scrupuleusement exacte des personnages de Walter Scott, et que Shakspeare se fût élevé beaucoup plus haut si, écrivant dans notre siècle d'analyse, il eût mis plus de régularité dans ses plans et plus de *localité* dans le *costume* de ses héros. Peut-être satisferait-il plus d'esprits; mais qui sait si, occupé de ces qualités secondaires, il n'aurait pas perdu quelque chose de l'indépendance de conception et de la naïveté d'exécution qui seules feront toujours les grands poètes. **

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

120. — *Sketches of a naval history of the United-States.* — Esquisses d'une histoire navale des États-Unis; par Thomas CLARK. Philadelphie, 1828.

121. — *The United-States naval Chronicle.* — Chronique navale des États-Unis; par C. W. GOLDSBOROUGH. 1^{er} vol.

122. — *Report of the naval Committee, etc.* — Rapport du Comité de marine de la chambre des représentans. 1^{re} session, 12^e congrès.

123. — *Bill for the gradual improvement of the navy.* — Bill pour l'amélioration graduelle de la marine. Washington, 1827.

124. — *Annual Report, etc.* — Rapport annuel du secrétaire de la marine. Washington, 1828.

125. — *Report, etc.* — Rapport du secrétaire de la marine sur un projet d'établissement naval en tems de paix. Washington, 1828.

Bien qu'il existe d'abondans matériaux pour une histoire de la marine américaine, aucun écrivain n'a encore essayé de traiter ce sujet intéressant d'une manière complète, et avant que le célèbre auteur du *Pilote et du Corsaire*, M. Cooper, ait écrit l'histoire navale de son pays, comme il en a manifesté l'intention à son départ pour la France, on sera réduit à aller chercher dans ces rapports et dans quelques ouvrages imparfaits, tels que ceux de MM. Clark et Goldsborough, des détails isolés.

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

Ce n'est qu'en 1815 que l'attention du gouvernement des États-Unis s'est portée sérieusement vers l'amélioration de la navigation intérieure et l'accroissement de la marine; le plus grand nombre de bâtimens au service du congrès, pendant la révolution, ne s'était élevé qu'à 25, dont 5 frégates de 52 canons, 12 vaisseaux de 24 à 28 canons, et 8 de 10 à 16. L'acte du 29 avril 1816 applique un million de dollars par an à l'augmentation des forces navales; en 1820, cette somme fut réduite à 500,000 dollars. En 1827, la marine américaine se composait déjà de 12 vaisseaux de ligne, 16 frégates, et 16 sloops de guerre. A la fin de 1828, voici quelle était sa situation :

	Service ext.	Ordin.	En constr.	TOTAL.
Vaisseaux de ligne.	1	6	5	12
Frégates.	6	5	6	17
Sloops de guerre.	10	5	4	17
Schooners.	4	5	0	7

Sans compter trois frégates mues par la vapeur.

Le nombre des officiers en activité est de 725
Savoir : 55 capitaines, 54 commandans, 262 lieutenans, et 592 officiers inférieurs.

5,864 hommes sont employés sur les bâtimens, et la dépense annuelle monte à trois millions de dollars.

126.—*What is gentility?*—Qu'est-ce que les gens comme il faut. Washington, 1828; Pishey Thompson. In-12 de 260 pages.

M. M'Carthy, homme simple et bon, après avoir fait fortune dans le commerce d'épicerie, passe tranquillement sa vie sans soucis, sans désirs, et s'occupant fort peu de ce que font les autres; mais sa femme, qui voudrait paraître dans la bonne compagnie, et qui s'en trouve exclue par ses manières communes et son manque d'éducation, n'est point satisfaite de son sort. Reportant toute son ambition sur ses enfans, elle veut les faire élever pour une sphère supérieure à la sienne. Charles, le plus jeune de ses fils, est envoyé au collège de Princeton, tandis que l'aîné, Timothée, reste à la maison pour suivre la carrière du commerce, qui est plus de son goût, et leur sœur Catherine est placée dans une des meilleures pensions de Philadelphie.

Charles, d'un caractère plus doux et studieux, travaille avec ardeur; il acquiert des connaissances positives et un jugement

sain ; Catherine , au contraire , est toute superficielle ; son esprit , naturellement frivole , s'est imbu de préjugés ; elle rougit de ses parens , accueille froidement leurs caresses , et veut , par dessus tout , faire la grande dame . Elle se lie avec la fille d'un officier distingué , mais sans fortune , Maria Lenox , qui l'introduit dans la haute société , où elle se trouve négligée , délaissée , et où son amour-propre est continuellement froissé . Son amie n'a qu'un seul désir , c'est d'épouser un homme riche ; sa coquetterie ne peut réussir auprès de Charles , mais elle séduit le pauvre Timothée , qui demande sa main , l'obtient aussitôt , et se voit présenté par sa femme dans un monde nouveau pour lui , où il fait triste figure et où il est tout-à-fait déplacé . Sa fortune se dissipe rapidement ; Maria se livre à tous les plaisirs ; mais ses extravagances lui coûtent la vie : elle est saisie par une fièvre ardente , au sortir d'un bal , et meurt en donnant naissance à une fille . Timothée ne trouve le bonheur qu'en s'alliant à une famille qui n'est point d'une classe plus élevée que la sienne .

Pendant ce tems , Charles a profité de la bonne éducation qu'il a reçue ; ses connaissances , son aptitude l'ont fait remarquer du secrétaire d'état , qui l'a fait nommer consul dans la Méditerranée . Il remplit ce poste avec talent , et , de retour en Amérique , obtient une place élevée dans le gouvernement . Ses goûts simples l'éloignent des cercles brillans où il se verrait recherché , et tandis qu'il mène une vie heureuse et retirée , Catherine , que ses rêves ambitieux agitent sans cesse , ne connaît que l'ennui et la tristesse , parce qu'elle ne sait pas s'occuper , que son âme n'est susceptible d'aucun sentiment affectueux : et sa bonne mère reconnaît trop tard la folie de sacrifier le bien-être réel au vain désir d'être une *demoiselle* .

Ce joli roman est rempli d'intérêt ; le dialogue est vif et spirituel , les scènes bien amenées , les épisodes liés avec goût au sujet principal . Le but de l'auteur a été de prouver la nécessité d'une bonne éducation , dans quelque rang de la société que l'on soit placé , et en montrant qu'elle seule fait les gens comme il faut , d'engager les parens à ne rien épargner pour développer les facultés morales de leurs enfans , plutôt que de leur donner des parures et des équipages qui ne peuvent cacher la nullité ; et à leur apprendre à supporter la pauvreté avec dignité , la fortune avec modération (1) .

LAMST.

(1) Ce charmant ouvrage , qu'on lira toujours avec plaisir , vient d'être traduit en français , et paraîtra incessamment chez M. Sédillot , libraire , rue d'Enfer , n° 18 .

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

127.—**Zoological illustrations*. — Illustrations de zoologie ; dessins et descriptions par *William Swainson*. Londres, 1829; Baldwin et Cradock. In-8°; prix de la livraison, 4 sh.

Tout porte à croire que cette deuxième série de l'ouvrage de M. Swainson sera aussi bien accueillie que la première dont nous possédons trois volumes. Il faut avouer que, dans ce genre, les Anglais savent bien mieux que nous encourager les sciences; et les recueils d'histoire naturelle publiés chez eux sans interruption prouvent au moins qu'ils trouvent des lecteurs et des souscripteurs qui assurent leurs succès. Les *Mélanges de Shaw*, de *Leach*, les *Magasins de Donovan*, de *Sowerby*, les innombrables *Annales de botanique* et d'horticulture qui paraissent mensuellement ornées de figures coloriées avec soin, n'ont point refroidi le zèle de la nation, qui semble se complaire à soutenir de telles entreprises. Mais on trouverait à peine à Paris un seul libraire qui voulût se charger d'un recueil de figures d'histoire naturelle rares ou nouvelles. Pour en revenir aux illustrations de M. Swainson, ce naturaliste éminemment distingué ne se borne point à la rédaction du texte descriptif, il lithographie lui-même avec une grande perfection les planches de son recueil et les fait enluminer sous ses yeux. Aussi cet ouvrage est souvent cité, et mérite de l'être. M. Swainson est très-versé en ornithologie, et ses illustrations ont dans cette partie un mérite incontestable : mais on y trouve également des figures d'insectes et de mollusques testacés peints avec une grande vérité et une exactitude rigoureuse. Les descriptions écrites en anglais et accompagnées d'une phrase latine ne sont point paginées, afin que chacun puisse classer les animaux, suivant la méthode qu'il préfère. Seulement, les planches portent un numéro qui sert lorsqu'on a besoin de les citer. Chaque livraison se compose de 5 figures accompagnées de 5 pages de texte. Less.

128.—**Travels in Assyria, Media, and Persia*. — Voyages dans la Syrie, la Médie et la Perse, comprenant un voyage de Bagdad au mont Zagros; à l'ancienne Écbatane, capitale de l'empire Mède; des recherches sur Ispahan pendant un séjour dans cette ville; une visite aux ruines de Persépolis, etc.; par J.-S. BUCKINGHAM. Londres, 1828; Colburn. In-4°.

129. — * *A visit to the court of Madagascar.* — Visite à la cour de Madagascar. Londres, 1828.

Si, sous le rapport du point de vue historique, la France est en avant des Anglais, en récompense ceux-ci l'emportent sur nous comme voyageurs. Ils sont partout, courent tout voir, et souvent voient bien. Aussi les voyages sont-ils une des branches les plus fécondes et les plus lucratives de leur littérature. Tel qui ne se croit pas assez lettré pour écrire un article de gazette ne se refuse pas à publier son itinéraire de route. Ainsi, un sergent des gardes, envoyé à Madagascar pour le modeste emploi de dresser les troupes de sa majesté madécasse, et de les initier aux savantes manœuvres et aux améliorations récemment introduites dans le service militaire par sir Henri Torrens, n'hésite pas à placer son humble volume à côté du savant et splendide in-quarto de Buckingham. Pourquoi pas ?

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.

Et si le digne sergent n'a pas examiné les antiquités, mesuré les monumens, il a vu de nouvelles figures, des mœurs curieuses. Sa réception à la cour du roi Radama, l'aspect de ce monarque, ses caprices d'enfant, sa naïve admiration pour tout ce qui vient d'Europe, son zèle pour propager la civilisation et empêcher la traite des noirs, tout cela a bien au moins autant d'intérêt que la description des ruines de Persépolis ; non que je prétende blâmer de savantes recherches propres à jeter du jour sur la marche des arts et des nations, mais parce que l'histoire particulière de l'homme est toujours plus animée et plus attrayante que celle de ses œuvres. L. SW-BELLOC.

150. — * *Memoirs of the affairs of Europe*, etc. — Mémoires sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht ; par lord John RUSSEL, t. II. Londres, 1829 ; Murray. In-4° de 600 pages.

Nous avons annoncé, il y trois ans (*roy. Rev. Enc.*, t. xxvi, p. 572), le premier volume de cet important ouvrage, où sont exposés avec un talent remarquable le règne de la reine Anne, le ministère de Bolingbroke et d'Oxford, la mort de Louis XIV, et les événemens qui la suivirent jusqu'à la mort du Régent. Dans le second tome, qu'on avait attendu impatiemment, on retrouve la même clarté de style, la même méthode, et cette impartialité, cette justesse de vues qui distinguent éminemment lord John Russel ; il examine la politique de l'Europe au commencement du 18^e siècle, représente l'Angleterre, la Prusse et la Russie s'élevant rapidement ; la France affaiblie et arrêtée par un gouvernement

corrompu; l'Autriche, stationnaire; la république de Venise et la Hollande, sans force et sans influence; et la cour de Rome ne dictant plus de lois et réduite à mendier. L'auteur retrace ensuite l'état de la religion en Angleterre depuis la réformation, et les réflexions judicieuses dont il accompagne son récit, indiquent un écrivain à la fois sage et profond. Ce volume se termine à la guerre de la succession et à l'abdication de Philippe V; il comprend aussi la relation du voyage d'Anson, et une esquisse spirituelle sur Wesley et le méthodisme, qui nous a paru d'un grand intérêt, et confirme la haute opinion que les premières pages de lord Russel avaient fait concevoir de son talent comme historien. LAMST.

151. — *Narrative of the imprisonment and trial of William Young.* — Relation de l'emprisonnement et du procès de *William Young*, officier au service anglais, prisonnier d'état en Portugal. Londres, 1828; Colburn. In-8° de 552 pages.

Cet ouvrage est écrit par une des nombreuses victimes du despotisme de don Miguel. On y remarque partout une haine profonde contre le gouvernement de cet usurpateur; et cette haine, poussée jusqu'à l'exagération, rend l'auteur injuste contre toute la nation portugaise. Il ne sépare point la partie saine du peuple, celle qui est restée fidèle à la constitution de don Pedro, de celle qui s'est livrée aux plus déplorables excès.

Le capitaine Young a long-tems habité le Portugal, où il avait fait la guerre avec le duc de Wellington. Il résidait dans la petite ville de Leiria, avec sa famille, lorsque don Miguel renversa la constitution. Ce fut au retour d'un voyage à Lisbonne qu'il fut arrêté et traîné en prison, comme libéral et franc-maçon; l'interrogatoire qu'on lui fit subir est vraiment curieux: c'est une scène d'inquisition, dans laquelle on ne veut accépter du prisonnier que les seules révélations qui sont à sa charge, et l'on refuse de prendre note de tout ce qui tendrait à le justifier. Enfermé dans les prisons de Lisbonne, il en décrit les scènes d'horreur et révèle des faits qui se sont passés devant lui, et qui font frémir par leur atrocité. Les maisons de détention étaient encombrées de malheureux dont les cris et les gémissemens remplissaient l'âme de la plus profonde mélancolie.

« Il serait impossible, dit M. Young, de peindre dans tous leurs affreux détails les scènes de désolation dont ces cachots sont le théâtre. On voit souvent de malheureux prisonniers, assis ou couchés dans les sombres passages de la prison, pleurant et sanglottant; et lorsqu'on leur demande le sujet de leurs douleurs: « Mon père est mort de chagrin, répond l'un. — Ma pauvre femme est mourante de dé-espérance, répond

l'autre. — Tous mes biens sont confisqués, dit un troisième : ils ne m'ont rien laissé ; ma famille est réduite à mendier dans les rues ; et je n'ai plus moi-même d'autre moyen de vivre que la charité publique, si l'on ne me tue pas » : et ces infortunés recommencent leurs gémissemens et leurs sanglots. Combien, parmi les habitans de cet enfer de douleur et de larmes, étaient riches la veille, qui, le lendemain, n'ont pas un réis dans le monde ? Les amis de ces malheureux n'osent pas même les assister : ils craindraient, avec raison, que leur commisération ne les exposât à partager le sort de ces victimes. Plus d'une fois, les prisonniers passent du désespoir à la frénésie ; et des cachots de leur prison dans les loges des fous. Parmi les tristes exemples de cette folie, occasionnée par une détention arbitraire, il en est un surtout qui restera long-tems dans le souvenir des géôliers du château. L'écrivain du vaisseau le *Jean VI* fut arrêté dans les rues de Lisbonne, peu de jours après l'arrivée de ce vaisseau, qui venait du Brésil, pays d'où le parti de don Miguel craint toujours de voir fondre sur le Portugal une épidémie constitutionnelle. Renfermé dans un cachot, il insista long-tems pour connaître le crime dont on l'accusait ; puis, il tomba dans un état de désespoir, qui devint bientôt de la frénésie ; il pleurait, il criait, il hurlait, il chantait, et au milieu de ces épouvantables cris, il répétait d'une voix qui ébranlait les voûtes du château : Don Pedro et justice ! don Pedro et justice ! Il déchira ses vêtemens, et se mit à creuser avec ses ongles les murs de son cachot. — Trois jours et trois nuits se passèrent ainsi ; il parvint à briser la porte, et il parcourut les corridors en poussant des hurlemens, en battant les murs avec ses chaînes, et en criant : Don Pedro et justice ! Enfin, les géôliers se décidèrent à l'envoyer à l'hôpital des fous ; et en passant dans les rues de Lisbonne, les bras et les jambes ensanglantés par les chaînes, le visage couvert de poussière et d'écume, il criait encore : Don Pedro et justice ! Pauvre insensé ! dans sa folie, il se vengeait au moins de ses tyrans ; il les faisait trembler par ses cris accusateurs, qui devraient toujours retentir à leurs oreilles. »

À Lisbonne, c'est maintenant la populace qui gouverne ; le premier bandit que vous rencontrez dans la rue peut, si votre visage lui déplaît, vous arrêter et vous écrouer comme coupable d'avoir une physionomie constitutionnelle. M. Young a vu des hommes en guenilles arrêter, au nom du roi, au milieu de la place publique, de paisibles citoyens, et la police confirmer ces arrestations. Il cite plusieurs exemples,

entre autres celui d'un officier de chasseurs, en activité de service, arrêté par un de ces misérables, et qui, reconnu innocent, n'obtint néanmoins sa liberté qu'après deux mois de détention. Lorsque M. Young quitta le Portugal, il y avait dans les prisons de Lisbonne dix mille personnes détenues pour crimes politiques, et dix mille autres par suite de vengeances personnelles; depuis, les arrestations ont toujours continué, et les prisons ne suffisent plus au nombre toujours croissant des victimes de la tyrannie de don Miguel et de ses coupables agens.

F. D.

152. — *Ar Barddoniaeth Cymraeg.* — Du Bardisme Breton, par David WILLIAMS. Dolgellau, 1828.

L'origine des Bardes, ou plutôt du *bardisme*, considéré comme institution, remonte à la plus haute antiquité, et se rattache au druidisme. *Les tryades de l'île de Bretagne* célèbrent Tydain, Tâd Awen, c'est-à-dire, *Tydain, père des muses*, comme le premier qui réduisit la poésie en système, et posa les fondemens des privilèges des Bardes. Ceux-ci, tant que les Druides existèrent, ne furent que les annalistes, et les généalogistes du siècle. « L'office du Barde, dit encore la tryade, est de garder mémoire des arts et des sciences, ainsi que de tout ce qui a rapport aux familles, aux alliances, aux armes, districts, et droits de la nation galloise et de son territoire. » C'étaient les annales vivantes du pays; et afin de mieux graver dans leur mémoire les faits qui leur étaient confiés, ils en faisaient des chants qu'ils récitaient au peuple assemblé. Ces chants, d'un caractère didactique, étaient toujours soumis aux grandes assemblées des Bardes (*Eisteddyodan*) où ils étaient l'objet de vives discussions et de critiques sévères; même lorsqu'ils étaient approuvés dès la première séance, on se réservait un second examen, et ce n'était souvent qu'à la troisième épreuve qu'ils étaient définitivement agréés. L'ordre des Bardes se divisait en trois rangs: les *Privardd*, *Poswardd* et *Arwyddvard*. Le *Privardd* était celui qui inventait et enseignait des systèmes de philosophie jusque-là inconnus; le *Poswardd* se bornait à promulguer et à répandre les anciennes découvertes; tandis que l'*Arwyddvard*, ou Barde des insignes, n'était, à bien dire, qu'un hérault d'armes, dont l'emploi consistait à déclarer la généalogie des princes et des chefs, à armer leurs armes, à en tenir registre, et à les classer, selon le rang et le mérite du possesseur. A une époque plus récente, le roi et les grands se faisaient accompagner de ce Barde dans toutes les batailles.

Les statuts des Bardes, rapportés dans les tryades, sont fort

curieux. Ils marchent toujours trois par trois, et l'on y trouve tous les préceptes de la chevalerie qui régit plus tard le moyen âge. D'abord, pour être digne d'être Barde, il fallait avoir « un œil qui pût voir la nature, un cœur qui pût la sentir, et assez de résolution et de courage pour oser la suivre. » Puis, venaient les trois grands buts de l'institution : « réformer la morale et les mœurs, assurer la paix, célébrer les louanges de tout ce qui est bon et excellent. » Les Bardes de la Grande-Bretagne jouissaient de trois principaux privilèges. Ils devaient être protégés et nourris en quelque lieu qu'ils se trouvaient ; on ne pouvait porter aucune arme nue en leur présence, et leur témoignage passait avant tout autre. Trois choses leur étaient rigoureusement défendues : l'immoralité, la satire et le port d'armes. Personne ne pouvait aspirer à devenir Barde, sans avoir le génie poétique, une connaissance approfondie des institutions de l'ordre, et des mœurs irréprochables.

Les règles de la poésie étaient aussi définies et arrêtées d'une façon immuable. Les tryades donnent de longs fragmens de ce code du langage, qui avait pour base les trois intentions de la poésie, savoir : l'accroissement de la bonté, l'agrandissement de l'intelligence, et la propagation de tout ce qui donne des jouissances. Les trois défauts à éviter étaient le frivole, l'obscène et le superflu.

La publicité attachée aux actions des Bardes était un garant de leur moralité. Les assemblées se tenaient en plein air, en un lieu découvert, et, selon l'expression emphatique des tryades, à la face du soleil, sous l'œil de feu. « On y récitait les traditions antiques ; on y examinait les chants à venir. Ceux qui avaient quelques plaintes à former contre les membres de l'ordre s'adressaient à ce tribunal, et en obtenaient justice. »

Nennius, qui écrivait dans le neuvième siècle, sous Mervyn, est le premier des historiens bretons qui fasse mention des Bardes. Il cite entre autres Amurim, Taliesin et Llyworch hên, ou *le vieux*, poète du sixième siècle, dont les ouvrages existent encore aujourd'hui ; ce sont des annales prolixes du tems. Un seul, Taliesin, ne se contente pas de rapporter les faits historiques. Versé dans la science mystique des Druides, surtout dans la doctrine de la métempsycose qui dominait alors, il s'est livré, dans deux ou trois de ses poèmes, aux rêveries d'une imagination puissante et créatrice, et ces œuvres sont moins des chroniques impartiales que le tableau des notions et des maximes druidiques. Ses poésies élégiaques et lyriques s'élèvent parfois au sublime : tantôt il y parle comme poète, tantôt comme prophète.

Du sixième au dixième siècle, la gloire des Bardes s'éclipse; leurs productions se perdent au milieu des dissensions civiles. La corruption s'introduit parmi eux, et plusieurs monarques font des lois pour s'opposer à leur licence. Cependant, on les voit reparaître à la cour de Gruffydd ab Cynan, prince du pays de Galles. Le barde *Tentlwr*, ou barde du palais, y occupait la huitième place. Il possédait des terres libres, et le prince lui donnait par an un cheval, une robe de laine, et du linge. Aux banquets royaux, il s'asseyait à la droite du gouverneur du palais, qui était tenu de lui apporter sa harpe. Lorsqu'on demandait un chant, c'était le *Cadair vordd* ou grand Barde, qui chantait une hymne à la gloire de Dieu, puis, une en l'honneur du prince. Sa tâche finissait là, et il était remplacé par le *Tentlwr* ou barde domestique, dont le devoir était d'amuser l'assemblée avec quelque sujet de son choix, et de chanter aux princesses, aux heures où il n'avait pas de fonctions plus importantes à remplir.

Dans ces occasions, il recevait, de la main même du prince, un jeu d'échecs en ivoire, ou une harpe, et de la princesse un anneau d'or. Sa fille était dotée par la couronne.

Meilir, barde de Gruffydd ab Cynan, était guerrier, poète, et homme d'État; il fut envoyé par ce prince en Angleterre pour y négocier un traité d'alliance, et son fils Gwalchmai dit avec orgueil, dans un de ses poèmes, que son père défendit les hautes terres du pays de Galles contre les Anglais.

La conquête des Galles par Edouard I^{er} porta un coup mortel aux Bardes, non qu'il les fit exterminer comme on l'a cru long-tems, mais parce qu'il leur défendit tout exercice de leur profession. Leurs privilèges furent abolis; on ne toléra plus d'assemblées publiques. Les hommes s'isolèrent et rentrèrent dans la masse de la nation. Il y eut bien encore un éclair de poésie et de liberté, lorsqu'Owain Glyndwr tenta d'arracher son pays au joug, mais la fineste issue de cette tentative amena l'extinction totale des Bardes et de leur corps.

Aujourd'hui on recueille en Angleterre, comme débris du passé, quelques chants, qui se perpétuent et se composent dans les montagnes, où la langue primitive se parle encore. Mais cette poésie exhumée n'a plus de vie, et n'offre guère que des pensées modernes sous une forme antique. Le génie des anciens âges est passé avec les coutumes et les mœurs héroïques.

L. SW-BELLOC.

155. — *The Works of Canova*. — Œuvres de Canova, en sculpture et en modelé, gravées au trait par Henri MOSES. Londres, 1828; S. Prowett. 3 vol.

154. — *Brockedon's Passes of the alps.* — Les Alpes, par BROCKEDON, publiées par l'auteur. Londres, 1828.

Un Mémoire biographique sur Canova, ses pensées sur les arts, recueillies et mises en ordre par un de ses plus intimes amis, l'abbé *Missirini*, secrétaire de l'Académie de Saint-Luc à Rome, la collection de médailles frappées en l'honneur de l'artiste; enfin, les dessins de plusieurs de ses chefs-d'œuvre les moins connus, tels sont les droits de ces volumes à l'intérêt du public. Le troisième qui vient de paraître contient, 1° le monument sépulcral de Nelson; 2° Sapho, modèle en terre; 3° la Descente de croix, en marbre, placée dans la chapelle particulière du comte Antonio Widiman, à Venise; 4° une figure allégorique de la ville de Padoue; 5° Dircé, statue de marbre; 6° Endymion, et trois bustes.

Les pensées, peu remarquables par l'originalité, ont le sentiment de la grâce et de l'amour de l'art. Elles trahissent cependant une malheureuse préoccupation du beau idéal, qui éloigna trop souvent Canova de la nature, et mit parfois dans ses œuvres, la manière à la place de la naïveté. Son esprit a la mollesse et la suavité de ses compositions.

Les sites des Alpes, dessinés par M. Brockedon, ont les défauts et les qualités de l'école anglaise. Le charlatanisme d'effet, si heureusement exploité par les peintres du ciel brumeux de l'Angleterre et de l'Écosse, devient un contre-sens dans une atmosphère plus pure. Il n'y a pas moyen d'escamoter les objets dans le vague d'un brouillard, quand tout est fortement accentué, et soumis à une lumière égale et vive. On court risque alors d'être nu et tranché. Ce défaut, que M. Brockedon n'a pas toujours évité, contraste avec sa première manière, et produit des oppositions peu heureuses.

L. SW-B.

155. — *The Code of Therpsichore, a practical and historical Treatise*, etc. — Le Code de Terpsichore, ou Traité pratique et historique sur les ballets, la danse et la pantomime, avec une théorie complète de l'art de danser, pour l'instruction des amateurs et à l'usage des personnes qui se destinent à cette profession; par C. BLAISIS, premier danseur du théâtre royal, et compositeur de ballets; traduit sous les yeux de l'auteur par R. BARTON. Londres, 1828. In-8° de 548 pages avec 18 planches.

M. Blaisis est enthousiaste de son art; la danse est à ses yeux la seule occupation raisonnable de l'homme; ses *ronds de jambe*, ses *battemens*, ses *grands fouettés*, sont des divinités; aussi, pour leur faire un nom dans l'histoire de la danse,

a-t-il écrit un livre *ex professo*, que chacun trouvera fort amusant et qui paraît au-dessus de toute critique. Cependant M. Blasis se fera des ennemis ; ses opinions, quelquefois hasardées, ne seront pas du goût de tout le monde, et lorsqu'il affirme que la danse est le seul exercice gymnastique qui puisse donner au corps de la vigueur et de la souplesse, il oublie que MM. Clias et Amoros sont là pour le démentir, et que le docteur Macartney de Dublin a toujours observé que chez les danseurs d'opéra les jambes prennent un accroissement considérable, tandis que les bras restent maigres, chétifs et sans force. Au reste, M. Blasis rachète ses erreurs par des saillies charmantes ; il décrit avec gaieté les danses de tous les pays, et son ouvrage aura la vogue.

LAMST.

RUSSIE.

156. — *Nastavlénie o chelkovodstré, etc.* — Instruction sur la manière d'élever les vers à soie ; par le conseiller d'état *Chrétien* STÉVEN. Saint-Pétersbourg, 1827. In-8° de 58 pages.

Cette instruction, qui est déjà à sa seconde édition, ne pouvait paraître dans un moment plus opportun que celui où la nouvelle branche d'industrie à laquelle elle est consacrée commence à s'étendre en Russie, de manière à exercer une heureuse influence sur le commerce de ce pays. Elle sera surtout fort utile aux propriétaires des provinces méridionales de l'Empire. La position de son auteur, qui est inspecteur en chef des filatures de soie, en Russie, offrait pour les lecteurs une garantie de l'intérêt qu'ils trouveraient dans son travail, et cette garantie paraît s'être tournée en certitude.

157. — *Otvéti na Voproci, etc.* — Réponses aux demandes concernant la Chine, proposées par M. VIRST à M. KRUSENSTERN. Saint-Pétersbourg, 1827 ; impr. de Gretch. In-8° de 65 pages.

Cette brochure est la réimpression d'un article du révérend Père HYACINTHE, inséré en 1827 dans les *Archives du Nord*, journal rédigé par MM. Boulgarine et Gretch. On sent, en effet, que les réponses de M. Krusenstern, qui ne pouvait connaître la Chine que par ce qu'il en avait vu à Canton, ou par les ouvrages où il est question de ce pays, seraient nécessairement demeurées insuffisantes, si l'auteur de l'article dont nous annonçons la réimpression n'eût entrepris de les compléter. Le Père Hyacinthe, religieux russe, distingué par une rare érudition, a mis à profit le tems qu'il a passé dans un pays si mal connu jusqu'à présent de l'Europe entière, et il s'occupe en ce moment de rédiger des Mémoires, qui ne seront pas sans doute d'un moindre intérêt pour toutes les

autres nations que pour la Russie elle-même. Voilà un de ces ouvrages dont nous aimerions à voir entreprendre la traduction.

158. — *Zametchaniya o Sibiri, etc.* — Remarques sur la Sibérie, par M. le sénateur KARNILOF. Saint-Pétersbourg, 1828; imprimerie de Kraï. In-8° de 104 pages, avec une carte de la Sibérie occidentale, d'après la division de 1807.

L'auteur de cette brochure, ayant été successivement gouverneur d'Irkoutsk et de Tobolsk, s'est trouvé en position de bien voir et de bien observer le pays sur lequel il écrit; et, quoiqu'il ne se soit décidé à publier le fruit de son expérience que dix ans après avoir recueilli ses matériaux, quoique l'administration de la Sibérie ait éprouvé d'heureuses améliorations depuis 1807, néanmoins tout n'est pas encore dans un tel état de bien-être et de prospérité dans cette région lointaine que les vues exposées dans son opuscule, sur le commerce et sur l'industrie, ne puissent être d'une grande utilité pour ceux que le gouvernement honorera de quelque mission relative à ces deux branches importantes de la prospérité publique.

E. II.

Presse périodique de la Finlande.

159. — *Abo Tidningar.* — Gazette d'Abo.

Ce journal date de l'année 1771, époque de sa première publication, sous le titre de *Journal publié par une société d'Abo*; depuis, il a subi des interruptions et des modifications, et il a changé souvent de nom. En 1789, il prit le titre de *Nouvelle Gazette d'Abo*; de 1810 à 1819, celui de *Gazette générale d'Abo, etc.* On y a donné des renseignements précieux pour l'histoire et la géographie de la Finlande, surtout pendant les trente premières années.

140. — *Finlands almanna Tidning.* — Gazette générale de Finlande.

Cette feuille, qui est le journal officiel de la province, paraît depuis l'année 1820.

141. — *Abo Underrättelser.* — Nouvelles d'Abo.

Ces Nouvelles ont cinq ans d'existence; elles datent de l'année 1824.

142. — *Underrättelser från Keiserliga finska Haushållnings-sällskapet.* — Mémoires de la Société impériale finlandaise pour l'économie.

Cette société, dont l'influence sur le pays est honorable et utile, a confié aux soins de son premier secrétaire la rédaction de ces mémoires, où sont traitées de préférence les

questions relatives à l'économie rurale et domestique et à la technologie.

145. — *Turun Wäkko Sanomat*. — Journal hebdomadaire d'Abo.

Ce journal est d'autant plus remarquable qu'il est rédigé en langue finlandaise, idiôme très-pen connu jusqu'à présent. M. le professeur DE BECKER, attaché à l'Université d'Abo, en est le principal rédacteur, depuis l'origine, c'est-à-dire, depuis l'année 1820. Précédemment déjà, en 1776, on avait tenté d'établir un journal en langue nationale, sous ce titre : *Suomenkie liscet tieto Sanomat*; mais diverses causes mirent bientôt fin à cette entreprise.

Nous devons faire observer, qu'outre ces cinq publications périodiques, plusieurs autres feuilles ou recueils, rédigés en suédois, ont paru pendant les dernières années, mais n'ont pu se soutenir. Nous citerons seulement les plus remarquables, savoir : *l'Aura*, publiée de 1817 à 1819; *la Mnémosyne*, qui parut de 1819 à 1825; la Feuille du matin (*Morgenblad*), publiée en 1821, etc. Z.**

DANEMARK.

144. — *Practisk Anvæsnings Landøkonomien, etc.* — Manuel pratique de culture et d'économie rurale; par GIERLING. Copenhague, 1825. In-8°.

L'agriculture a fait en Danemark, comme dans les autres pays de l'Europe, de très-grands progrès depuis trente ans. Le roi favorise de tout son pouvoir le perfectionnement de cette industrie si féconde en richesses; il a ordonné l'établissement d'un institut agricole, sur le plan de ceux de M. de Fellenberg, à Hofwyl, auquel il a consacré un de ses domaines, situé près de Sorø, en Sélande. M. Giersing, auteur du livre que nous annonçons, a été placé à la tête de cet établissement. Son ouvrage est surtout recommandable par les détails qu'il donne sur l'application des théories à la pratique, et sur la signification des termes techniques, partie essentielle d'un manuel, et qui pourtant y est souvent négligée. Le style de M. Giersing est correct et surtout fort clair; ce sont les principales qualités que réclame un ouvrage de ce genre.

145. — *Répertoire historique et chronologique des traités conclus par la couronne de Danemark, depuis Canut-le-Grand jusqu'en 1800, etc.*; par M. DE REEDTZ. Copenhague, 1826. In-8°.

Cet ouvrage est écrit en français, langue consacrée pour la

diplomatie, et renferme non-seulement la liste des traités conclus par le Danemark, avec leurs dates, mais encore les principaux articles de ces traités et les noms des négociateurs qui les ont conclus, renseignements souvent précieux pour l'histoire. — M. GYSTGAARD avait publié, en 1792, un recueil du même genre, mais ce livre n'était qu'une simple énumération, et était d'ailleurs beaucoup moins complet que celui de M. Reedtz qui, ne s'attachant qu'aux traités, a négligé de s'occuper des armistices, capitulations, cartels, etc., conclus pendant le cours des guerres. — On a nouvellement découvert dans les archives royales de Bavière, à Munich, la correspondance originale de Christian II; M. Reedtz a été chargé par le gouvernement danois d'aller explorer ce trésor historique, que le roi de Bavière a mis à sa disposition. On ne pouvait confier cette tâche à un homme qui fût plus capable de la bien remplir.

146. — *Begyndelses Grunde af den geometriske Tegneloretie, etc.* — Éléments de l'art du dessin, destinés spécialement aux écoles des arts et métiers; par MM. HETSCH et URSIN. Copenhague, 1828. Cinq cahiers de planches in-4°.

On sentait depuis long-tems, en Danemark, la nécessité d'enseigner le dessin linéaire dans les écoles élémentaires. Mais quelles sont les limites exactes des éléments du dessin? On comprenait également l'inconvénient de se borner à un aussi petit nombre de modèles que ceux qui avaient été adoptés par la Société d'enseignement élémentaire de Paris, et celui d'adopter une foule de tableaux, comme on l'a fait en Suisse. M. le chevalier d'Abrahamson et MM. les professeurs Hetsch et Ursin se réunirent pour composer 24 tableaux contenant 210 modèles, et un *Manuel* qui en expliquait l'usage. Ces tableaux furent envoyés à 105 écoles d'enseignement mutuel, et ils ont produit les plus heureux résultats.

Cependant, ce qu'ils avaient fait ne concernait que les éléments de l'art, utiles à tout homme, quelle que soit sa profession. Un second travail, plus spécial, était nécessaire pour les jeunes gens qui se destinent aux arts et aux métiers où le dessin est d'une continuelle application; ce travail, MM. Hetsch et Ursin l'ont entrepris; les cinq cahiers que nous annonçons vous paraissent très-bien composés, et seront certainement fort utiles. On ne peut que les encourager à continuer sur le même plan et avec les mêmes soins. Z**.

Ouvrages périodiques.

147. — * *Nye danske Magasin.* — Nouveau Magasin danois; tome V. Copenhague, 1827. In-4° de 552 pages.

Cet ouvrage forme la continuation de celui que le savant *Langebeck* publia de 1776 à 1784 (6 vol. in-4°), sous le titre de *Danske Magazin*; et qui renferme d'excellens travaux sur l'histoire et la philologie. — Il est rédigé par la *Société royale de Danemark pour l'histoire et la langue nationales*, qui reçoit tous les documens historiques qu'on veut lui adresser, en fait l'objet d'un examen attentif, et les emploie avec la critique la plus sévère.

Quatre volumes avaient précédé celui que nous annonçons : le 1^{er} parut en 1805, le 2^e, en 1809; le 3^e, en 1810; le 4^e enfin, en 1825. — Le 5^e n'est pas inférieur à ses aînés, en mérite et en intérêt. Il contient de très-bons Mémoires sur le règne de Marguerite, sur ceux d'Erick de Poméranie, de Hans Christian II, de Frédéric II, de Christian III, de Christian IV, de Christian V et de Christian VII. Nous devons citer encore l'histoire du roi Erick, monument très-curieux de l'histoire du moyen âge, et qui est pour la première fois publiée en langue danoise.

Z**.

ALLEMAGNE.

148. — * *Die Etrusker*. — Les Étrusques; par K. O. MÜLLER, ouvrage couronné par l'Académie royale des Sciences de Berlin. Breslau, 1828. 2 vol. in-8°.

La littérature allemande est redevable de plusieurs ouvrages remarquables aux concours ouverts de tems à autre par l'Académie des Sciences de Berlin, et, sans aucun doute, celui de M. Müller contient les recherches les plus savantes et les plus curieuses sur l'histoire de l'ancienne Italie.

Depuis l'année 1726, où parut pour la première fois l'ouvrage de *Dempster*, intitulé : *de Etruriâ regali*, un nombre considérable de Mémoires sur l'Étrurie et ses antiquités ont été publiés. Mais la plupart ne consistent qu'en remarques sur l'art chez les Étrusques, ou sur sur des fragmens de leur langue. La question proposée par l'Académie de Berlin avait un but plus général : déterminer et montrer par un examen critique les véritables sources, le caractère et le degré de culture atteint par les Étrusques dans les différentes branches de productions d'un peuple civilisé.

Dépassant les limites tracées, le professeur Müller a donné, comme introduction, un aperçu critique sur l'histoire extérieure des Étrusques, et plus spécialement sur leurs relations avec les peuples voisins de l'Italie; et ses remarques judicieuses sur les rapports du langage des *Osci*, avec le latin et

le grec, et sur les noms des familles étrusques retrouvés dans des inscriptions fort anciennes, qui existent sur les tombeaux, prouvent que l'auteur n'a pas été arrêté par les difficultés les plus épineuses, partout où le sujet exigeait des éclaircissemens.

En donnant la table des matières nous ferons mieux connaître le plan de ce beau travail :

Introduction. Fragmens de l'histoire extérieure des Étrusques, — leurs relations avec les autres peuples de l'Italie, — leur domination dans l'Italie supérieure, — leurs colonies dans la Campanie et les îles, etc.

Livre premier. Sur l'agriculture, les métiers et le commerce des Étrusques, avec une notice supplémentaire sur les villes où les monnaies étrusques ont été frappées.

Livre second. De la vie politique et privée des Étrusques.

Livre troisième. De la religion des Étrusques; de leurs prêtres et de leurs divinités; — rapports entre leur doctrine et celle des augures romains.

Livre quatrième. Des sciences et des arts chez les Étrusques; — pièces sacrées; — architecture; — mythologie héroïque; — poésie et littérature; — alphabet et numération; — calendrier; — division du tems, etc. LAMST.

149. — * *Dus alte Megaris, etc.* — La Mégariade ancienne; par le Dr Hermann RINGANUM, correspondant de la Société de géographie de Paris. Berlin, 1826. In-8°.

150. * — *Selinus, etc.* — Sélinonte; matériaux pour la connaissance de l'antiquité; par le même. Leipzig, 1828; Teubner, in-8°, avec une carte et des planches.

Parmi les hommes qui s'occupent, en Allemagne, de la science philologique, une nouvelle école s'élève, c'est l'école historique. Étudiant les faits, ne dédaignant pas les généralisations, mais ne voulant les établir que sur les faits eux-mêmes, elle répudie à la fois les recherches minutieuses sans but, et les résultats généraux sans fondement positif et certain. La science cultivée le plus en Allemagne, et le moins en France, c'est sans doute celle de l'antiquité. Nagnère, malgré Heyne et Wolff, elle n'était, dans une grande partie de leur patrie, qu'une collection de notes, de remarques, de critiques, telle, enfin, qu'elle existait chez les Hollandais. Depuis, malgré Boeckh, peu s'en fallut qu'elle ne devint une branche de la philosophie de la nature, qui, jalouse de suivre la marche non interrompue des progrès de l'espèce humaine, changeait toute l'histoire de l'antiquité classique en des généralisations, et en faisait une époque de transition entre l'esprit égyptien et celui du moyen âge.

De tous ceux qui ont traité l'histoire grecque, à l'aide de la critique, le professeur Müller, de Göttingue, est celui qui a envisagé son sujet sous le point de vue le plus étendu. C'est à force de combiner des faits qu'il parvient à esquisser les plus légères nuances du caractère des différens petits peuples de la Grèce. Personne comme lui n'avait fait concourir la connaissance des langues, des arts, de toutes les branches auxiliaires enfin, à la formation d'un cours d'histoire philosophique. C'est la recherche des caractères, par lesquels se distinguent les unes des autres les tribus grecques, qui a surtout attiré l'attention de M. Müller, auquel, sans doute, les conseils et les travaux d'Auguste Boeckh n'ont pas été inutiles; c'est, en quelque sorte, l'ethnographie de la Grèce qu'il se propose de tracer. Des vues différentes, quoique analogues, guident l'auteur dont j'annonce ici deux ouvrages. La géographie fait la base de ses recherches; non cette géographie qui ne veut que des nomenclatures, des tables de matières de ce qu'on représente sur les cartes, mais cette science qui nous donne un tableau animé, vivant du globe terrestre, et qui, déduisant des particularités de la surface, l'histoire des hommes qui l'habitent, en les regardant comme une des causes des faits historiques, s'est constituée en science *pragmatique*, pour ainsi dire; c'est, en un mot, la géographie de M. Ritter, dont les ouvrages, quoique non traduits dans notre langue, ont si fort contribué à la réforme des études géographiques en France.

On a, dans les derniers tems, attaqué de diverses manières la géographie systématique de l'Allemagne; on est allé jusqu'à nier l'influence du climat, des hauteurs, de toutes les nuances de la position géographique, sur l'homme, ses mœurs, ses habitudes, son caractère, et, par suite, sur son histoire. Ainsi, dans ces îles de l'Archipel et sur cette côte de l'Asie mineure, où chantaient jadis les Homérides, où se développèrent les premiers germes de la philosophie grecque, les Turcs aujourd'hui ne présentent ni des Homère ni des Thalès, ni ce commerce actif qui ne craignait point la rivalité des Phéniciens. Ainsi l'Espagne, dont la marine était autrefois si formidable, est aujourd'hui une misérable puissance maritime. Cette opposition à la géographie systématique est sans doute utile, surtout en ce qu'elle peut mettre en garde contre les conclusions trop absolues; mais l'idée de cette géographie ne m'en paraît pas moins juste en très-grande partie, car elle ne déduit pas de telle circonstance topographique, tel résultat nécessaire, mais seulement possible et pro-

bable ; elle réussit surtout à constater ces probabilités à l'aide des faits passés ; elle fait trouver dans la connaissance des ressources offertes aux nations par les localités, la cause de leur développement, de leur grandeur ou de leur décadence, et, par cela même, elle excite à étudier les faits, les points spéciaux dans un but éminemment utile et philosophique, celui de montrer à chaque pays la voie suivant laquelle il peut, non par instinct, mais par les efforts de sa volonté, faire les progrès les plus analogues aux ressources que lui offrent son sol, son climat et sa situation par rapport aux autres nations.

M. Reinganum ne s'est pas dissimulé sans doute les obstacles qui s'opposaient à l'application de ce système aux contrées de la Grèce, car le sol de ces pays célèbres est encore très-peu connu, et pour construire sur la nature de ce sol un système complet d'histoire, il faudrait connaître d'abord *scientifiquement* sa nature et les accidens qu'il présente. Cependant les auteurs anciens donnent à cet égard des indications assez précises ; des voyageurs modernes ont fait à leur tour des observations, et si celles-ci paraissent incomplètes, l'histoire elle-même, celle de la vie d'un peuple comme celle de la moindre bataille, fournit à un œil exercé des vérités générales et des détails géographiques. Si l'on pense aux difficultés que l'état actuel de la géographie de la Grèce opposait à M. Reinganum, on doit le féliciter d'avoir choisi pour sujet de ses premières recherches, de petits territoires : ce sont ceux de la Mégaride et de Sclémonte, colonie de Mégare.

La Mégaride est intéressante sous beaucoup de rapports. Malgré la proximité d'Athènes, poursuivant sa fortune avec indépendance, elle offre un exemple curieux de cette *particularisation* de la Grèce ancienne, qui ne se changeait en centralisation que dans l'instant d'un danger imminent. La Mégaride a été la patrie de beaucoup d'hommes célèbres ; elle a fondé un grand nombre de colonies, parmi lesquelles Byzance occupe le premier rang. On aurait désiré sans doute que l'auteur, après avoir décrit la Mégaride, eût entrepris l'histoire géographique de Byzance, qui, depuis Constantin surtout, a eu tant d'influence sur les destinées de l'Europe ; mais en passant de suite de Mégare à Byzance, il aurait abandonné son système de se préparer, par des ouvrages d'un plan simple, à l'exécution de plans plus vastes et plus compliqués.

C'est surtout sous le point de vue de la critique que je recommande l'ouvrage de M. Reinganum. Timée, et d'autres écrivains anciens, s'étaient sans doute beaucoup oc-

cupés de Sélinonte : leurs ouvrages sont perdus. Diodore et Thucydide sont les sources principales qui nous restent. *Fazzello, d'Orville, Clavier, Mannert* et *M. Raoul-Rochette* n'ont pas passé sous silence « Sélinonte, cette ville si grande, si opulente, si fière de ses arts, de son commerce et de ses monumens. » (M. de Forbin, *Souvenirs de la Sicile*). Un grand nombre d'autres voyageurs en ont parlé, mais nul écrivain n'avait choisi Sélinonte comme sujet principal de ses travaux. Cet ouvrage arrive fort à propos au moment où un artiste distingué, *M. Hittorff*, architecte du roi, publie en France les dessins des monumens de la même contrée.

Sélinonte apparaît de loin au voyageur comme une ville ornée de hautes tours ; ses ruines sont, d'après *Swimburne*, les plus extraordinaires de l'Europe ; elles ne le cèdent pas, selon *Wilkins*, à celles d'Agrigente ; et les restes de ses édifices sont encore nommés, de nos jours, *i pilieri dei giganti*. Ceux qui liront la description que le voyageur *Képhalides* a faite de ses ruines désireront sans doute que de nouvelles explorations soient exécutées sur un plan plus large. Les colonnes renversées et les tas de pierres sont tous penchés vers le même côté, ce qui rend très-probable l'opinion de M. de Forbin, qui pense que Sélinonte a été détruite par un tremblement de terre, arrivé vers le commencement de notre ère.

Je ne suivrai pas *M. Reinganum* dans ses recherches sur la durée de cette ville, dans ses observations sur la carte inédite qui lui a été communiquée par *M. Ritter*, et qu'il a jointe à son ouvrage ; je dirai seulement que l'histoire politique et l'histoire de la civilisation de Sélinonte sont présentées par l'auteur avec la même clarté, et avec plus de vivacité encore qu'on n'en trouve dans ses esquisses si animées de la topographie de ce petit mais illustre territoire. On est agréablement surpris de rencontrer dans un ouvrage d'érudition ce style soigné, piquant même, qui est encore si rare dans les doctes ouvrages des philologues allemands. Le livre sur Sélinonte n'est du reste que le précurseur d'une *Histoire des établissemens helléniques en Sicile*, que l'auteur prépare en ce moment. Δ.

151. — * *Römische Geschichte*. — Histoire romaine de *B. G. Niebuhr*, membre de l'Académie de Berlin. *Troisième édition* ; t. I. Bonn, 1828.

La traduction de ce bel ouvrage est sous presse, et paraîtra bientôt chez *M^{me} Levrault*. Les retards qu'elle a éprouvés n'ont eu d'autre cause que la publication de cette nouvelle édition de l'original. On sait qu'en 1811 *M. Niebuhr*, alors

professeur à Berlin, fut chargé par le gouvernement prussien d'un travail sur le droit agraire. Ce travail le conduisit à approfondir l'histoire de Rome; un cours public révéla bientôt l'excellence des vues de son auteur, et la première édition vint étonner l'Allemagne. Cependant, M. Niebuhr, appelé aux honneurs d'une ambassade à Rome, laissa passer beaucoup d'années sans continuer la publication de son ouvrage. Ce ne fut qu'après son retour en Allemagne qu'il put coordonner ses recherches et les enrichir de toutes les observations qu'il avait faites sur le sol même. Alors il publia l'édition de 1827; c'était plutôt un ouvrage nouveau. Les principaux résultats étaient maintenés; les démonstrations étaient plus complètes. Il semblait que tout fût épuisé, et le livre français allait paraître à son tour, quand je fus averti, par M. Niebuhr lui-même, qu'une troisième édition succéderait à la seconde, et cette édition me parvint peu de mois après la lettre qui l'annonçait. Elle se distingue par un ordre plus convenable dans ce qui concerne les peuples de l'Italie ancienne. Les chapitres sur Albe, sur l'origine des plébéiens, sur le bannissement des Tarquins, sont considérablement augmentés. — J'ai cru devoir ces explications au public, cet article étant moins destiné à analyser le livre, ce qui serait impossible dans un si petit espace, qu'à faire connaître la prochaine apparition en France de la production historique la plus remarquable de l'Allemagne. On ne peut bien apprécier l'histoire de Rome que lorsqu'on se met d'abord en relation avec les Grecs d'Italie, avec les Pélages, les Ausones, les Ombriens, les Étrusques. Aussi le premier volume consacre-t-il beaucoup d'espace à leurs origines. L'auteur examine ensuite ce que c'est que la tradition sur l'arrivée d'Énée et des Troyens dans le Latium; il donne des notions sur Albe, sur la fondation de Rome, sur Romulus et Numa. Après ces premières époques, où l'invention paraît avoir plus de part aux récits que l'histoire, il recherche ce que c'est que le cycle séculaire, puis il aborde Rome dans les éléments qui composaient sa population. Les idées qu'il donne de la bourgeoisie primitive, du patriciat, des tribus, sont fondées sur les textes les plus précis, établies sur les raisonnemens les plus concluans. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce volume c'est, sans contredit, l'exposé de la législation de Servius Tullius; c'est encore la preuve positive de l'abaissement de Rome dans la guerre de Porsenna. L'institution de la dictature, la retraite du peuple et le tribunat terminent ce premier volume. Il serait difficile que l'auteur de cet article

entrât, dès à présent, dans plus de détails, vu sa qualité de traducteur de l'ouvrage (1).

152.—**De Romanorum Ædilibus*, etc.—Des Édiles romains ; par F. G. SCHUBERT. Kœnisberg, 1828. In-8° de 550 pages.

Il y a plusieurs années que nous avons annoncé un essai de l'auteur sur le même sujet, et dès lors on pouvait s'attendre au travail approfondi dont il enrichit aujourd'hui l'érudition allemande. Pour atteindre son but, M. Schubert avait à réunir des renseignemens épars dans toute l'étendue de la littérature ancienne ; il fallait les juger, les combiner, suivre à travers toutes ses phases cette magistrature que l'on connaît aujourd'hui si peu dans ses attributions. Toutes ces conditions ont été remplies. Il était naturel de commencer par un aperçu historique, puis de faire voir que, dans tout état bien constitué, une institution semblable à l'édilité devenait indispensable. Aussi l'auteur nous en montre-t-il les traces chez les Indiens, les Babyloniens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Égyptiens. C'est par la Grèce qu'il nous ramène ensuite en Italie. Athènes l'arrête quelque tems ; elle avait ses agonanones, ses astynomes, etc. Les Latins et les rois de Rome n'avaient point d'édiles, du moins M. Schubert leur en refuse, et fait voir que le roi lui-même exerçait leurs fonctions, de concert avec d'autres magistrats. Nous appellerons l'attention des lecteurs sur la création des édiles du peuple (*plebis*) et des édiles curules, et sur la différence qu'il y avait entre eux. Dans la suite, les édits des empereurs diminuèrent beaucoup la puissance des édiles, au profit d'autres fonctionnaires. Le second livre commence par l'énumération de tous les édiles qui sont nommés dans les auteurs et sur les monumens ; puis, l'auteur les classe par ordre chronologique et les divise en édiles curules et autres. Depuis l'an de Rome 260 à 705, la série des premiers n'est pas interrompue ; les seconds sont connus de 568 à 731. M. Schubert examine ensuite les attributions des édiles, quant au culte, quant aux archives, et établit la limite où s'arrête leur pouvoir, où commence celui des censeurs, pour les temples et les jeux publics. Les sacrifices pécuniaires des édiles donnent aussi lieu à des observations très-importantes ; les questions relatives à la police des édifices, à celle des grands chemins, des aquédues, à la direction du commerce, aux distributions de grains, aux mesures propres à réprimer l'usure, sont traitées alternative-

(1) Ce premier volume allemand en formera deux en français, d'environ 50 feuilles chacun.

ment et ne donnent qu'une faible idée de l'étendue de la tâche que M. Schubert a remplie avec talent. Il prouve, dans un chapitre très-curieux, que les livres défendus, les filles de joie, les cabarets étaient aussi du ressort des édiles; enfin on brûlait les mauvais ouvrages; et pour qu'il ne manque rien aux rapprochemens qu'on pourrait faire, nous ajouterons que ces magistrats avaient des commis (*scribes*), des massiers (*præcoques*), et des messagers (*viatores*).

155. — *Apollonii Rhodii Argonautica*. — Le poème des Argonautes, d'Apollonius de Rhodes : nouvelle édition; par Auguste WELLAUER. Leipzig, 1828.

On sait qu'Apollonius appartient à la période de la littérature d'Alexandrie, et qu'il vécut sous le gouvernement de Ptolémée-Evergète. Il était né à Taurate en Égypte, et le surnom sous lequel il est désigné lui est venu de son séjour dans l'île de Rhodes. Disciple de Callimaque, il devint son ennemi, et leurs querelles vivent encore dans plusieurs écrits. L'Ibis de Callimaque a été imité par Ovide, et le savant M. Weichert a donné sur ce sujet une profonde dissertation dont nous avons rendu compte dans le tems. (*Voy. Rev. Euc.*, t. XII, p. 588.) Ce n'est pas la première fois non plus que nous entretenons le public de M. Wellauer: il a écrit une *monographie* fort estimable sur les thesmophories. Aujourd'hui il ne s'agit de rien moins que de nous présenter, sous une forme épurée par l'érudition, un des poèmes épiques de la Grèce, de l'enrichir de notes et de variantes. Les notes cependant sont plus spécialement du genre de celles que l'on appelle critiques, c'est-à-dire qu'elles portent surtout sur la discussion des leçons, sur les motifs qui les ont fait adopter ou rejeter quelquefois, mais rarement M. Wellauer s'est permis des conjectures. Il a mis un soin particulier à réunir les scholies de l'édition de Schœfer et celles d'un manuscrit de Paris, en y joignant toutefois un signe qui permet de distinguer les anciennes des nouvelles; il y a un bon index pour le poème, un autre pour le scholiaste. Apollonius n'est pas du nombre des poètes inspirés: il est plus convenable de le placer parmi les poètes savans; il a plutôt *rédigé* que *chanté*. On cite les auteurs qu'il a consultés comme on cite les sources d'une histoire. Ce sont, entre autres, Cléon d'Égypte, qui avait aussi fait un poème des Argonautes; Hérodote d'Héraclée, qui, non content de traiter ce sujet, a fait dix-sept livres sur Hercule; Epiménide n'avait composé que 6,500 vers sur la seule construction de l'Argo et sur le départ de ce navire; Hésiode, Éumèle, Simonide, Pisandre, Sophocle, Euripide, sont re-

nus au secours d'Apollonius ; mais il n'a pas su s'élever et s'échauffer à la lecture de leurs immortelles productions ; il n'y a ni suite, ni unité, ni intérêt dans son poëme ; tout y est apprêté, étudié, et ce que nous pouvons faire de mieux à notre tour c'est de l'entourer de dissertations, de nous dédommager par la science de ce que cette production nous refuse de plaisir poétique. Aussi j'aurais été bien aise de voir M. Wellauer, qui d'ailleurs est bien capable de répondre à toutes les questions qui s'offrent à la discussion, consacrer à son édition de nombreuses recherches historiques, géographiques et mythologiques.

Ph. DE GOLBÉRY.

154.—*Sonnenberg, Nouvelle in drey Theilen.* — Sonnenberg, roman en 5 parties, par Georges DÖERING. Francfort, 1828 ; Sauerländer. 5 vol. in-8°.

Récemment plusieurs écrivains allemands ont essayé de peindre, comme Walter-Scott, des scènes des siècles passés, et de rattacher leur roman à quelque époque remarquable de l'histoire de leur patrie. M. Dœring est un de ces imitateurs qui ont le mieux réussi. Il a choisi l'époque du règne d'Adolphe de Nassau, empereur d'Allemagne, qui fut détrôné et tué, en 1298, par son compétiteur au trône, Albert d'Autriche. Le héros du roman est le chevalier Friedman de Sonnenberg, attaché au parti d'Adolphe de Nassau ; il aime une jeune personne d'une naissance mystérieuse, que protège l'empereur, et sur laquelle courent des bruits peu favorables. Ces bruits font le tourment du chevalier ; plusieurs fois les apparences paraissent condamner Amalgonde, son amante ; cependant l'air de candeur de cette protégée d'Adolphe, et la vénération que Sonnenberg porte à son prince ne lui permettent pas de la juger. Gerhard, archevêque de Mayence, ne cesse de tendre des pièges à Adolphe de Nassau ; celui-ci a auprès de lui des traîtres qui sont d'accord avec son ennemi mortel ; le jeune chevalier parvient plusieurs fois à sauver l'empereur des dangers dans lesquels le jette la perfidie de ses ennemis publics et secrets ; il en devient plus cher à ce prince ; à la fin les adversaires d'Adolphe se coalisent et triomphent ; l'archevêque de Mayence, assisté des autres princes de l'empire, déclare Adolphe déchu du trône et proclame empereur Albert d'Autriche. Adolphe livre une bataille à son compétiteur, qui le tue de sa propre main ; Sonnenberg, qui porte la bannière de l'empire, est grièvement blessé à ses côtés ; Adolphe avant le combat lui a confié un écrit, avec l'ordre de ne l'ouvrir que dans le cas, où lui, l'empereur, périrait sur le champ de bataille. Par cet écrit

Sonnenberg apprend qu'Amalgonde est fille naturelle d'Adolphe de Nassau, et que le père donne son consentement à leur mariage. En conséquence les deux amans s'unissent, et comme l'armée d'Albert d'Autriche ravage le pays de Nassau et rase les châteaux forts des montagnes, ils se cachent dans une retraite solitaire; mais lorsqu'Albert périt à son tour en Suisse, Sonnenberg relève le château de ses pères auprès de Wisbade. Autour de ces personnages principaux, l'auteur a groupé plusieurs personnages accessoires qui excitent souvent plus d'intérêt que ceux-là. C'est d'abord un Lombard, c'est-à-dire un marchand italien établi à Francfort, qui, ayant été une fois mis à la torture par un courtisan de Gerhard, archevêque de Mayence, ne ressent plus qu'une passion, le désir de la vengeance, et qui n'est satisfait que, lorsqu'à la fin du roman, il a vu son ennemi englouti dans les flots du Rhin; puis une petite marchande de rubans, un maître d'armes qui entremêle sa conversation de mots et de proverbes latins, etc. Le roman commence par la foire de Francfort, vient ensuite la description d'une noce dans le goût du tems: les événemens se passent sur les bords du Rhin, et l'auteur, qui habite cette contrée, a fait des descriptions locales d'une vérité frappante. L'empereur Adolphe est peint sous le beau côté, et en cela l'auteur s'est écarté de l'histoire, qui ne cache point la nullité, les fautes, et même les crimes de ce prince, peu digne du trône et incapable de s'y maintenir. Il est évident que l'auteur a de la prédilection pour la maison de Nassau; Walter-Scott retrace ordinairement avec plus d'impartialité, ou du moins avec plus d'apparence d'impartialité, la lutte entre deux partis. Il aurait fallu hardiment peindre le caractère odieux et les haines acharnées de l'Autriche et de Nassau, ainsi que les malheurs que ces deux factions répandirent sur l'Allemagne; le roman n'en serait devenu que plus intéressant. Au reste il y a dans l'ouvrage de M. Dœring des passages d'une grande beauté; le style est pur et sans affectation; quelquefois les personnages trahissent des sentimens qui ne sont pas de leur tems; cet écueil est difficile à éviter quand on veut se transporter au 15^e siècle. L'essai de M. Dœring prouve au reste que l'histoire d'Allemagne peut fournir aussi des cadres pour des romans historiques, et que les catastrophes ne manquent pas aux romanciers pour y rattacher des aventures particulières propres à intéresser le lecteur. D—G.

SUISSE.

155. — *Essai historique sur l'Évangile*, par L. VULLIEMIN,

M. Ev. Genève, 1828 ; M^{me} Susanne Guers ; Paris, H. Servier. In-12 de IX et 270 pages.

156. — *Notice sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament*, en réponse à la question : *Faut-il les supprimer ?* par C. E. F. MOULINIÉ, pasteur de l'église de Genève, et membre de l'Académie de Besançon. Genève, 1828 ; imprimerie de Luc Sestié. In-8° de 187 pages.

Au seizième siècle, les réformateurs écartèrent du canon de l'Ancien Testament quelques livres dont l'inspiration ne leur paraissait pas suffisamment prouvée, et les réunirent à d'autres qui étaient déjà regardés comme douteux à cet égard par les églises grecque et latine ou par l'une des deux : mais ils laissèrent tous ces livres apocryphes annexés au volume sacré. — Les choses étaient restées près de trois siècles en cet état, quand les Sociétés bibliques, se faisant scrupule de répandre dans le peuple chrétien et chez les nations infidèles, des livres dont l'origine sacrée ne leur paraissait pas suffisamment prouvée, décidèrent que les nouvelles bibles seraient imprimées sans les livres apocryphes. Cette décision éprouva une vive opposition ; on écrivit pour, on écrivit contre, et voici aujourd'hui M. Moulinié, savant ministre de l'église réformée, qui réclame contre la suppression et demande que tous les livres apocryphes soient intégralement conservés, à savoir : le troisième et le quatrième livre d'*Esdras*, *Tobie*, *Judith*, *la Sagesse*, *l'Ecclésiaste*, les additions au livre d'*Esther*, *Baruch*, *le Cantique des trois Hébreux*, les *histoires de Susanne et des idoles de Bel et du Dragon*, la *prêre de Manassé*, le premier et le second livre des *Machabées*.

Cette grave discussion roule donc sur un seul point : ces livres sont-ils inspirés ? — Il me semble assez difficile de donner à cette question une réponse positive et satisfaisante. Quels sont les caractères de l'inspiration ? Comment les reconnaître ? Où doivent, à cet égard, s'arrêter les investigations ? Car, je pense que poussées trop loin elles pourraient devenir impies, et dangereuses pour la foi, qui doit s'attacher aveuglément aux livres saints. Je crois, par exemple, que la discussion que M. Moulinié établit sur le fait d'armes de Judith, et, par occasion, sur celui de Siséra, ouvre un beau champ à quiconque voudrait attaquer la morale de l'Ancien Testament ; car, malgré les raisonnemens, tant soit peu jésuitiques, par lesquels il cherche à justifier et même à sanctifier ces actions, elles n'en sont pas moins toutes deux fort immorales. En admettant une fois l'excuse de l'inspiration

divine, on en viendrait à placer Jean Châtel et Ravailiac au nombre des martyrs.

Conservons donc les livres apocryphes, ceux du moins qui ne portent pas, d'une manière évidente, le caractère de la rhétorique grecque; ce sont des monumens précieux sous beaucoup de rapports, et je ne sais vraiment quel livre, canonique ou non, est plus beau, plus admirable que l'Écclésiaste, ou Baruch qui ravissait le bon La Fontaine.

M. Vulliemin n'est pas de cet avis; la dernière page de son *Essai historique sur l'Évangile* est un anathème contre les livres apocryphes; cependant il n'entre point dans la controverse. Son ouvrage est un bon résumé des Évangiles, mais on n'y trouve nulle critique littéraire ou historique; le style en est brillant, élevé, tout biblique, quelquefois un peu monotone dans sa prétention à la sublimité; enfin c'est un excellent livre de piété, mais ce n'est pas autre chose. M. Vulliemin annonce qu'il s'occupe de l'histoire de l'Évangile dans les tems postérieurs aux apôtres; il nous promet de prendre un peu plus en considération les écrivains profanes; nous le souhaitons; car les thèses purement apolo-gétiques sont superflues pour les gens convaincus, et ne font pas grande impression sur les incrédules. A. P.

Ouvrages périodiques.

157. — *Glanures*, ou pièces et citations historiques, littéraires et philosophiques, accompagnées d'observations critiques; par M. le baron DE GREUS, membre de la Société historique de Berne. N° 1. Genève, 1829; Lador, rue de l'Hôtel-de-Ville. In-8° de 22 pages.

Voici un journal d'une espèce nouvelle; nous le signalons à nos lecteurs comme une singularité littéraire. C'est une publication périodique destinée à illustrer la famille de l'auteur et à châtier toute autre vanité de province. Cet auteur nous apprend que son père, Jean-Ferdinand Greus, obtint, le 25 juillet 1806, de l'empereur d'Allemagne, le titre de baron du saint-empire romain, et que seulement aujourd'hui, après vingt-trois ans de modestie, après s'être présenté, en 1818, à Paris, comme un simple gentilhomme, lui François-Théodore-Louis Greus, voyant la noblesse en danger, vient généreusement se précipiter dans les rangs d'un corps qu'on outrage, et, jeune d'illustration, mais vieux de sentimens, réclame sa part des quolibets qu'on dirige contre elle. Dans ce but, il fera paraître, nous dit-il, au moins deux, au plus

douze numéros par année, et des glanures, qui se suivront à des époques indéterminées; il fera les frais de l'impression, et demande au public de payer seulement la brochure. Certes, le marché est libéral; mais est-il bien sûr que le public veuille payer même la brochure d'un journal écrit par M. le baron de Grenus sur M. le baron de Grenus? Jugeons-en par ce premier cahier.

Il nous apprend d'abord que la famille des Grenut, Grenu ou Grenus, dont il n'indique point le pays ou l'origine, a été mentionnée honorablement par plusieurs historiens français, hollandais et suisses des deux derniers siècles; que, par jugement du 21 janvier 1712, un Grenus, syndic de Genève, a été maintenu dans sa noblesse en France; qu'un autre a été reconnu, le 25 novembre 1755, par le duc du Maine, pour être de bonne race. Mais le noble baron n'est-il pas encore une fois trop modeste? Il nous semble que les *Saulx-grenus* sont mentionnés souvent par Rabelais, et quoiqu'on écrive aujourd'hui *saugrenus*, n'aurait-il pas dû en conclure que sa maison est entée sur l'antique maison de Saulx?

Il nous dit que dès lors sa noble famille s'est distinguée dans la carrière de la magistrature, des armes et du commerce, et il invoque l'autorité de M. de St.-Maure, qui écrit, en 1724, « que les plus anciennes maisons, tant patriciennes qu'étrangères, négocient à Genève d'une manière si aisée, qu'il n'est point de famille noble qui ne puisse commercer comme ils font, sans crainte de déroger. » Certes, un homme de sens pourrait à bon droit s'enorgueillir de ce que, dans tous les tems, sa famille s'est rendue utile à la patrie, de ce qu'elle l'a servie par son industrie, dans son comptoir, quand elle ne la servait pas dans le sénat. Mais ce qu'on ne conçoit pas, c'est de ne faire de tout cela que de l'esprit nobiliaire, de reprocher à ses compatriotes (pag. 8) les égards qu'ils montrent à toutes les illustrations en négligeant la sienne seulement, les titres qu'ils prodiguent à tous les étrangers qui veulent en prendre, même aux princes grecs de la création du sultan des Turcs, tandis qu'ils ne font pas attention à son diplôme tout frais, tout brillant de nouveauté.

Nous avons cru un moment, malgré la formule sacramentelle, *foi de gentilhomme*, que tout ceci pouvait bien n'être qu'une amère ironie contre les prétentions vaniteuses d'une noblesse de petite ville, et que le baron de Grenus et toute la famille des Saulx-grenus pouvaient bien être des personnages imaginaires; mais nous avons trouvé les livres de l'auteur auxquels il nous renvoie: *Fragmens historiques sur Genève*

(1815, in-8°), et *Documens sur le Pays de Vaud* (1817, in-8°), et, autant que nous en pouvons juger, ils sont bien du même style, ils portent bien l'empreinte du même caractère atrabilaire; ils sont bien, comme les *Glanures*, le fruit d'une érudition consciencieuse, mais dont le travail dépasse le but. Nous sommes donc ramenés à croire que le baron de Grenus est un être réel. Aussi nous regrettons de ne pas connaître quelqu'un de ses amis, car nous lui demanderions si cet auteur n'a donc aucune sorte de mérite ou naturel ou acquis dont il puisse tirer vanité, plutôt que d'occuper le public de celui de sa race dix ou douze fois par année. Ses écrits nous font assez connaître son style, son esprit, son caractère. Mais n'est-il donc ni jeune, ni beau, ni fort, ni lesté, ni doué de quelque talent? N'a-t-il pas tout au moins une bonne table? Est-il réduit si bas qu'il ne puisse tirer vanité que de ce qu'il nous produit là? Dans ce cas, nous avons peur que ceux auxquels il s'adresse ne lui répondent que, *foi de gentilhomme*, il ferait mieux de se taire. ***

ITALIE.

158.— *Considérations sur un nouveau moyen* proposé par le docteur MOJON pour l'extraction du placenta; par le docteur Pajul CALDERANI, chirurgien de la marine royale de Gênes. *Deuxième édition*. Gênes, 1828. In-8°.

L'heureuse et utile invention de M. le professeur Mojon pour extraire le placenta dans les cas d'inertie de la matrice, d'adhérences insolites avec ce viscère, et plus particulièrement dans les cas d'hémorrhagie dangereuse, consiste à injecter avec une certaine force jusque dans le placenta, par la veine du cordon ombilical, de l'eau très-froide légèrement acidulée avec le vinaigre, après avoir eu la précaution de laisser dégorger cette veine et en avoir exprimé le sang autant que possible. Lorsque la première injection ne suffit pas, on peut, après avoir laissé sortir le liquide déjà injecté, en faire une seconde et même une troisième. Cette injection est très-facile à pratiquer; toute espèce de seringue peut servir à cette opération, et il est prouvé qu'elle ne peut jamais être suivie d'aucun mauvais résultat. — L'auteur du mémoire que nous annonçons, en faisant connaître l'utilité de cette découverte, rapporte beaucoup de faits observés par ses confrères, ou rapportés dans des journaux, par des praticiens distingués de différens pays de l'Europe, où l'invention du professeur Mojon a été adoptée avec le plus grand succès. La sanction des faits est la seule qui puisse constater le mérite réel

d'une découverte, et ce n'est qu'après elle que l'on peut placer son inventeur au rang des hommes utiles à l'humanité.

Fossati, D. M.

159. — * *Della suprema economia*, etc. — De l'économie des sciences humaines par rapport au sens commun ; par *Gio-Domenico Romagnosi*. Milan, 1828 ; Félix Rusconi.

Le champ ouvert par le génie de Vico et de Stellini ne reste pas stérile en Italie ; beaucoup d'écrivains ont marché sur leurs traces ; M. Romagnosi, déjà connu par de bons ouvrages, (une *Introduction à l'étude du droit public*, et un autre livre purement philosophique dont nous avons entretenu nos lecteurs, voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 751), vient en augmenter le nombre, et n'est pas un des moins remarquables.

Eh, en effet, il y a quelque chose d'attrayant dans ces généralisations de l'humanité, qui font de son histoire un tableau vivant, rapide, dramatique ; qui la personnifient, et déroulent, en quelques pages, le tableau de ses progrès successifs. Elles conduisent directement à des recherches vagues et rêveuses, par lesquelles on s'efforce de deviner l'avenir de notre monde au moyen des inductions du passé, et qui ont pour les esprits poétiques d'irrésistibles charmes. — Mais si c'est à l'imagination que parle surtout la philosophie de l'histoire, c'est aussi l'imagination qui la pousse dans la voie de l'erreur et des illusions. Construire *a priori* l'histoire de l'humanité, ce n'est, à notre avis, que faire un roman plus ou moins ingénieux, plus ou moins séduisant ; une étude approfondie des faits doit précéder leur classement ; le caractère de l'humanité c'est l'histoire universelle avec tous ses élémens. Cette carrière est vaste, elle est immense, et peu d'esprits ont assez de courage pour se charger d'une telle tâche, assez de force pour l'accomplir. — L'étude de l'humanité doit-elle commencer par celle de l'homme individuel, étude obscure, difficile, problème sans données ? C'est de cette marche que naissent toutes les difficultés et presque toutes les divergences des écoles. M. Romagnosi, qui réprouve cependant la philosophie transcendante, n'en cherche pas moins à déterminer d'abord les élémens de l'homme individuel ; c'est, nous le pensons, vouloir aller de l'inconnu au connu. Ne serait-il pas plus naturel d'étudier d'abord la marche de l'esprit humain, manifestée par les faits matériels ? de suivre l'homme pas à pas dans cette carrière de l'histoire, où il avance toujours, même quand il paraît rétrograder ? d'assister à son éducation, et de tirer enfin de la comparaison

de tous les faits extérieurs, une dernière conclusion : la nature de l'homme individuel, d'après les caractères de l'espèce ?

Quoi qu'il en soit de cette idée, que nous ne produisons qu'en tremblant, M. Romagnosi n'a pas moins donné, dans son ouvrage, une nouvelle preuve de cette sagacité de vues, de cette netteté et de cette sagesse d'aperçus qui brillent dans ses écrits antérieurs. Quand d'autres philosophes classent les diverses époques de l'esprit humain d'une manière arbitraire, bizarre, incompréhensible même, nous ne voyons pas sans plaisir M. Romagnosi, qui se rapproche par quelques points de cette école, embrasser d'un coup d'œil plus juste les révolutions de l'histoire, et classer les phases de l'esprit humain d'après les faits matériels et les momens par lesquels les générations ont marqué leur passage. Il a soin de le dire, « les lois de l'esprit humain se modifient nécessairement par toutes les circonstances géographiques, morales, économiques et politiques où se trouve la société, dans un tems, dans un lieu et avec des traditions donnés. » ***

160. — * *M. Vitruvii Pollionis Architectura, textu ex recensione codicum emendato ; cum exercitationibus notisque novissimis Joannis POLENI, etc.* — Architecture de M. Vitruve Pollion, texte collationné sur les manuscrits ; avec de nouveaux exercices et de nouvelles annotations. Tome III, 1^{re} part. Udine, 1828 ; les frères Mattiuzzi. Grand in-4° de 282 pages, avec 15 planches. Prix : 55 livres 15 cent. (Le prix des exemplaires sur pap. vélin est double.)

Sept *exercices* de Stratico remplissent toute cette première partie du 3^e volume de cette magnifique édition de Vitruve. Nous en rendrons un compte détaillé lorsque nous aurons tout le volume. Nos lecteurs savent déjà que l'on ne regrette point le tems employé à causer avec Stratico. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 650. *L'Analyse* que nous avons consacrée aux premiers volumes de cette magnifique édition.) Y.

161. — * *Memorie romane di Antichità, etc.* — Mémoires romains d'Antiquités et des Beaux-Arts. Tome IV. Pesaro, 1827. In-8°, avec 15 tableaux.

La préface de ce volume est un *Mémoire* fort intéressant sur les discussions qui divisent les savans au sujet de la découverte vraie ou prétendue de M. *Gouliano*, sur les hiéroglyphes égyptiens. Vient ensuite la relation du *Voyage d'un antiquaire à la villa d'Horace, à Subiaco, à Trévi, près des sources de l'Aniene*, par M. NIBBY ; puis une *Notice* sur une médaille d'argent d'un roi de Bactriane (Démétrius), notice

traduite de l'ouvrage intitulé *Supplément à la suite des médailles des rois de la Bactriane*, et publié à Saint-Petersbourg par le savant M. KOELER. — Nous trouvons encore dans ce volume un *Mémoire* de M. l'abbé *Angiolo Uggeri* sur l'architecture ancienne ; un autre de M. D. *Sestini* sur les modernes falsificateurs de médailles antiques ; un autre *Mémoire*, enfin, de M. *Dorow* sur les bas-reliefs des vases étrusques.

Nous sommes obligés de nous borner à cette simple énumération. Si nous entrions dans quelques détails sur ces savans *Mémoires*, nous serions forcés de donner à l'analyse de chacun d'eux des développemens et un espace qu'il ne nous est pas permis de leur accorder. ***

PAYS-BAS.

162.—*Prima Elementa logices, etc.*—Premiers élémens de logique ; par *Ignace Denzinger*, etc. *Seconde édition*. Liège, 1828. J. Desoer, in-8° de 152 p.

Le savant et laborieux professeur qui a écrit ce livre élémentaire pour ses jeunes auditeurs l'a enrichi d'exercices en latin et en français sur des questions philosophiques très-intéressantes et très-propres à former le jugement et à fortifier la raison. Les personnes qui voudront avoir une idée de la manière dont les logiciens les plus habiles de l'Allemagne exposent leurs principes peuvent recourir à M. Denzinger, qui n'en sait pas moins mettre à profit les travaux philosophiques de tous les autres pays.

165.—**Synodicon Belgicum, sive, etc.*—Synodes belgiques, ou Actes de toutes les églises belgiques, depuis le concile de Trente jusqu'au concordat de 1801. — Archevêché de Malines, t. 1. Malines, 1828 ; P. J. Hanicq. In-4° de 55 et 659 p. avec portraits ; prix, 10 fr. le volume.

Il y a plus de 50 ans que M. J. F. Van de Velde conçut le dessein de réunir les actes synodaux des églises belgiques. Il reprit, vers l'année 1819, ce travail, que différentes circonstances lui avaient fait abandonner, et donna, en 1822, un aperçu en trois volumes des monumens relatifs à l'archevêché de Malines qu'il se proposait de publier. L'année suivante la mort l'avait enlevé. Le prélat illustre qui occupe le siège primatial des Pays-Bas n'a pas voulu que tant de travaux et de recherches demeurassent sans fruit. Il a fait choix d'un canoniste instruit pour mettre au jour et terminer l'ouvrage de M. Van de Velde, et son choix, à la grande satisfaction des connaisseurs, s'est fixé sur M. l'abbé P. F. R. de Ram, archiviste de l'archevêché.

Outre toutes les collections imprimées des Synodes belgiques et les autres documens reproduits par la typographie, on a mis à contribution l'inappréciable collection de manuscrits rassemblée par le cardinal de *Franckenberg*, en collationnant avec soin les textes imprimés sur les originaux. Les archives des divers évêchés, ainsi que les cabinets de quelques savans ou amateurs, ont été fouillés avec cette curiosité diligente que donne l'amour des lettres, et l'on s'est entouré des secours et des conseils des personnes les plus versées dans ces sortes de matières. De ce concours de lumières est résulté le livre que nous annonçons. Il est divisé en cinq parties. La première comprend tous les synodes provinciaux de l'archevêché de Malines; la seconde, les congrégations d'évêques; la troisième, les synodes diocésains; la quatrième, les congrégations d'archi-prêtres; la cinquième, enfin, les instructions pastorales, telles que mandemens et sentences, etc. Les deux premières remplissent le volume qui vient d'être livré au public; les dernières occuperont le second tome, et si les lecteurs accueillent cette entreprise comme elle le mérite, on l'étendra aux autres églises des Pays-Bas. M. de Ram déclare, avec une franchise qui l'honore, qu'il a de grandes obligations à M. E. M. A. G. HELIAS D'HUDDIGHEM, professeur au séminaire de Gand.

164. — * *Monumens de Rhodes* : dédiés à Sa Majesté le roi des Pays-Bas; par le colonel ROTTIERS, etc. 1^{re} livr.; Bruxelles, 1828; Tencé frères. — Cet ouvrage sera divisé en quinze livraisons ou cahiers contenant chacune 5 planches in-folio oblong, et une, deux, quelquefois trois feuilles in-4^o de texte explicatif, très-soigneusement imprimé sur papier vélin superfin. Tout l'ouvrage sera publié au plus tard dans l'espace de 15 mois. Les dessins, exécutés par M. P. J. WITTOECK, seront lithographiés sous la direction de M. ODEVAERE.

M. Rottiers, entraîné, lors de la première époque de la révolution française, au service de la Hollande, passa plus tard sous les drapeaux de la Russie, où son mérite et ses belles actions l'élevèrent rapidement au grade de colonel. Passionné pour les arts, surtout pour les arts du dessin, il ne parcourut point en voyageur indifférent les diverses contrées où l'appelaient ses devoirs militaires. Il habita long-tems sur les bords de la Propontide, ramassa des anneaux romains dans le lit même de l'Araxe, gravit les aufractuosités du Caucase, parcourut la Bithynie et séjourna dans les villes qui furent Byzance, Chalécédoine et Trébisonde, parmi les Mainotes et les Hydriotes; à Athènes, dans l'île de Rhodes et en Égypte.

De précieux morceaux d'architecture grecque et égyptienne, un grand nombre de gemmes et de camées, un herbier, dont les plantes avaient été cueillies dans les lieux mêmes où elles reçurent leur nom et leur illustration mythologique; de plus, une foule d'observations de géographie, d'archéologie, de statistique et de mœurs: tel fut le butin que le colonel Rottiers rapporta dans sa patrie. — Chargé d'une mission spéciale du gouvernement des Pays-Bas dans l'intérêt des sciences et des arts, il repartit, en 1825, pour les mêmes contrées, mais les événemens politiques le forcèrent de restreindre son plan d'exploration et de le borner à l'île de Rhodes, dont l'ouvrage qu'il publie formera une monographie complète, et où l'on retrouve les débris, presque ignorés, de trois civilisations différentes, débris sur lesquels s'assied avec dédain la barbarie turque. Un spectacle si imposant a communiqué sa poésie au style de M. Rottiers, qui, bien que simple et naturel, est plein d'imagination et de mouvement. On dirait qu'il a puisé ses inspirations aux mêmes sources que l'auteur de *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et il soutient souvent ce rapprochement avec bonheur. — M. N. CORNELISSEN, écrivain instruit et d'un esprit original, a présenté une analyse étendue de la première livraison du voyage de M. Rottiers dans le dernier numéro du *Messenger des Sciences et des Arts* (11^e et 12^e liv., 1828, p. 441—462).

165. — * *De l'Origine des Communes Flamandes et de l'époque de leur établissement*; par Jules VAN PRAET. Gand, 1829; Leroux. In-8^o de 114 p.

M. Van Praet, neveu d'un des plus savans bibliographes de la France, après avoir débuté, quoique fort jeune encore, par un essai d'histoire qui a mérité des éloges nombreux (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 725), vient de nous donner un échantillon de la manière dont il entend la critique historique. La question qu'il a choisie est d'un haut intérêt et très-difficile à débrouiller. Aussi ne se flatte-t-il pas d'en fournir la solution, et il s'exécute là-dessus avec autant de grâce que de modestie. Mais cela ne l'empêche pas, quoiqu'il n'arrive point au but, de semer sur son passage des remarques intéressantes, telles que les différentes explications qu'il donne du mot *servus*, et les caractères qu'il assigne aux chartes de communes, françaises et flamandes. Le résultat de sa brochure est que ces dernières ne proviennent pas toutes de Philippe d'Alsace. Ce résultat n'est pas neuf mais, il est bien exposé. Les bons esprits, en effet, étaient persuadés que beaucoup de communes existaient par le fait long-tems avant la recon-

naissance ou légitimation expresse du souverain, reconnaissance qui confirmait tous les droits antérieurs et qui s'accordait dans des circonstances dont M. J. Van Praet a donné une idée assez juste. Sa dissertation, écrite d'un style ferme et lucide, est terminée par un fragment de chronique de couvent qui présente un tableau animé des intrigues des moines du douzième siècle.

DE REIFFENBERG.

166.—*Commentarius geographicus in Arrianum de expeditione Alexandri.* — Commentaire géographique sur l'expédition d'Alexandre par Arrien; par M. P. O. VAN DER CHYS. Leyde, 1828; imprimerie de Cyfveer. In-4° de xvi-155 pages, avec une belle carte géographique de l'empire d'Alexandre-le-Grand.

On ne peut débiter plus honorablement dans la république des lettres que M. Van der Chys : en 1826, il remporta le prix proposé par la Faculté des lettres de l'université de Gand, relatif au jugement de Cicéron sur les Grecs; en 1827, il fut couronné par celle de Leyde, pour son excellente dissertation sur le nourrissage des bestiaux dans les étables, que nous avons annoncé il y a un an. (Voy. Rev. Enc., tome xxxiv, page 179.) Nous avons dit que ce jeune auteur donnait les plus grandes espérances. Sa nouvelle production, dont nous avons transcrit le titre, nous confirme entièrement dans cette idée. Cette thèse, qu'il a soutenue publiquement à l'université de Leyde pour obtenir le grade de docteur ès-sciences, est un ouvrage remarquable et se distingue des productions destinées à ces solennités; elle ne peut manquer de recevoir un bon accueil. M. Van der Chys prétend que, de tous les anciens historiens d'Alexandre, Arrien mérite le plus de confiance et doit être regardé comme le meilleur. L'auteur ne paraît avoir épargné aucune recherche. Son ouvrage, écrit avec beaucoup d'ordre et dans un latin pur et facile, est plein d'érudition et de commentaires judicieux et intéressans.

DE KIRBUCKOFF.

167.—**Leçons de littérature hollandaise traduites en français;* par L. V. RAOUL, professeur à l'Université de Gand. T. I; *Poésies.* Bruxelles, 1829; II. Tarlier. In-8° de xxxvii et 556 p.

Il ne manque point chez nous de personnes de sens et de mérite dont on en courrait infailliblement l'indignation, si l'on paraissait douter le moins du monde que la langue flamande ou hollandaise est la plus riche, la plus harmonieuse, la plus originale de celles que parlent les hommes. Pour mon compte je ne serais pas fâché que cela fût, mais je ne voudrais pas faire dépendre le patriotisme d'un débat académi-

que. N'est-il pas frivole après tout de disputer sur le mérite d'une langue considérée d'une manière absolue. Pour me prouver le mouvement, marchez : que si vous voulez que je mette du prix à l'idiôme que vous parlez, faites-en un usage heureux. Or, et la plupart des étrangers semblent peu s'en douter, c'est ce qu'on a fait parmi nous ; c'est à quoi l'on devrait s'attacher de préférence pour combattre des prétentions que l'ignorance seule soutient encore et qui excusent peut-être les efforts opérés en sens inverse. La politique s'étant mêlée de ces discussions, leur côté littéraire a été perdu de vue jusqu'au moment où ce préjugé, comme bien d'autres, ayant eu le tems de se dissiper, on a pu considérer la question avec calme et la ramener à ses véritables termes. L'excellence de la langue hollandaise ou flamande n'est, pour bien des gens, qu'une affaire de généalogie. Mais la littérature est essentiellement fille de fortune ; c'est par ses œuvres qu'elle prend rang et non sur le certificat d'un roi d'armes. — Les Romains, qui s'appliquèrent dans la suite à eux-mêmes les règles de servitude qui leur avaient servi à tyranniser le monde, s'efforçaient de substituer leur langue à celle des peuples soumis : moyen efficace de les détacher de leurs mœurs et de leurs souvenirs, car la langue des peuples, surtout de ceux qui sont peu avancés en civilisation, est empreinte des traditions du passé, et représente à la fois les fastes et le caractère de la nation ; de sorte qu'une érudition pleine de sagacité, unie à une philosophie profonde, pourrait découvrir dans l'histoire des langues les élémens de l'histoire des hommes qui s'en sont servis. Valère-Maxime et saint Augustin ont fait mention de cette politique romaine qui, par une vexation de tous les instans et de tous les lieux, ne laissait pas une minute pour oublier l'esclavage. Ces Romains avaient imprimé leur oppression d'une manière impérissable sur le monde. Les barbares qui renversèrent l'empire ne traitaient leurs affaires que dans la langue des vaincus, dont néanmoins ils bravaient les règles avec un dédain soldatesque. Mais peut-être qu'ils considéraient aussi cette langue comme une conquête et qu'elle faisait partie de leur butin, à peu près comme un vase précieux employé à un vil usage par un pillard ignorant.

C'est au treizième siècle que le flamand, qui avait toujours subsisté, commença à prendre une forme plus stable. Au quinziesme, la langue de *Van Maerlant* s'altère, s'abâtardit : la domination des princes français de la maison de Valois, la multiplicité des *chambres de rhétorique* furent les principales causes de cette décadence. Toutefois, le flamand ou plutôt le hol-

landais se releva entre les mains de *Koornhert*, de *Spieghel* et de *Visscher* ; il se débarrassa des acquisitions méprisables qu'il avait faites et revint à son caractère original qui est la vigueur et la franchise. *Cats*, *Hoofst* et *Vondel* unirent à ces qualités l'élégance et l'harmonie. Après eux tout faillit se perdre : malgré les *Antonides*, les *Brandt*, les *Hoogvliet*, les règles du Parnasse français furent seules reconnues ; les Latins avaient imité les Grecs ; les modernes imitèrent les Latins ; les Hollandais imitèrent les Français. En dernière analyse c'était toujours du grec et du latin, défigurés par ces nombreuses transmigrations. Mais, pour comble d'erreur, on enviait surtout aux Français leur gentillesse et leurs mignardises. Si la langue gagna en politesse, en petites grâces, elle perdit en énergie. Enfin, elle redevint ce qu'elle devait être : forte, large, abondante, naïve et gracieuse. Dotée de la liberté des inversions et du pouvoir de composer et de décomposer des mots, elle varia à l'infini les formes de la diction sinon du style, qu'on n'a point encore assez assoupli, et qui, surtout dans la prose, pèche par une sorte d'emphase et de roideur. — Elle n'est point dédaigneuse comme la langue française. A Rome libre, presque tous les mots semblaient associés à la majesté de l'empire : ils jouissaient du droit de cité. La servitude a introduit la bassesse des expressions. En hollandais, celles qui expriment les choses utiles ne sont point déconsidérées, parce que le peuple respecte ce qui est utile, et honore par-dessus tout le travail et l'industrie, dont le dictionnaire fut long-tems en France frappé de roture. — Les Anglais mettent de la parcimonie dans la prononciation ; chaque lettre qu'ils peuvent omettre, ils la retranchent ; les Hollandais, quoique économes par nature, les prononcent toutes et ne forcent point l'oreille à être dupe des yeux. — On s'étonnerait, peut-être à bon droit, qu'une langue à l'usage d'un peuple républicain soit chargée de tout le protocole de l'étiquette et se prête merveilleusement aux distinctions de la vanité. A moins que cela ne s'explique par l'influence de l'oligarchie et du patriciat, je n'en vois pas d'autre raison que l'esprit d'ordre qui distingue éminemment cette nation marchande, auquel il aura fait une loi de tout classer, et d'attacher une étiquette aux individus comme aux ballots de marchandise. — On prétend qu'une jolie Parisienne demandait un jour à un de nos compatriotes : « Dans votre pays comment parlent donc les enfans ? » ne croyant pas que leurs organes délicats pussent former des sons qu'elle jugeait durs à l'œil plutôt qu'à l'ouïe. Or, la langue hollandaise semble

faite pour la conversation enfantine; elle abonde en diminutifs, et aucune n'est plus riche de poésies faites exprès pour le premier âge et qui en ont la naïveté et la fraîcheur. Tels sont les principaux caractères du hollandais, et M. Raoul les a heureusement reproduits dans la plupart de ses traductions en vers. M. Raoul est né traducteur: on lui doit déjà des versions remarquables de Juvénal, Perse, Horace, lord Byron: aujourd'hui il veut faire connaître notre Parnasse à la France, sa première patrie. De pareils travaux rentrent dans sa vocation: la littérature, la poésie, voilà son élément, et ceux qui s'intéressent à sa renommée doivent faire des vœux afin qu'il n'y renonce point pour la polémique des journaux.

DE REIFFENBERG.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

168.—*Résumé d'entomologie* ou d'histoire naturelle des animaux articulés; par MM. MILNE-EDWARDS et V. AUDOUIN. Tom. II: *Insectes*. Paris 1828; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinot, n° 8. In-16 de 260 p., avec un atlas de 48 pl.; prix, 7 fr.

Ce résumé fait partie de la collection publiée par M. BAILLY DE MERLIEUX sous le nom d'*Encyclopédie portative*. Le premier volume comprendra les crustacés, et n'a point encore paru: à ce sujet, nous exprimerons le regret que le titre ne spécifie pas plus exactement les matières de ces deux volumes: car, certes, le mot *entomologie* ne peut plus aujourd'hui comprendre et les insectes et les crustacés, bien que ces derniers, nommés indifféremment *malacostracés* et *entomostracés*, n'aient point un nom exclusif pour désigner cette partie de la science qui traite de leur histoire; mais, au reste, cette observation est de peu d'importance, et si nous la faisons, c'est sans y attacher plus de valeur qu'elle n'en mérite. Rien n'est plus difficile que de faire un livre élémentaire; et c'est bien pis encore quand il faut résumer en 260 pages in-16 les généralités d'organisations, les caractères de familles, de tribus, de genres et de sous-genres d'une branche aussi riche que l'entomologie. A ces difficultés premières se joignent ensuite les vues directes dans lesquelles les auteurs doivent entrer pour donner tel ou tel genre d'utilité à leur livre. C'est donc en tenant compte de toutes ces circonstances qu'on peut seulement apprécier la manière dont

un auteur a rempli le but qu'il s'était proposé. Le résumé que nous annonçons ne pouvait être qu'une esquisse abrégative et sommaire des caractères zoologiques des insectes, une table analytique et méthodique des classifications que les auteurs leur assignent, en même tems qu'une rapide esquisse de la science au moment où le livre a paru. Ce serait alors en vain qu'on y chercherait les détails de mœurs, ces aperçus piquans qu'on n'aurait pu développer convenablement en quelques lignes : ces détails spéciaux ont dû être sacrifiés.

Peut-être cependant ce résumé est-il trop substantiel pour ceux auxquels il doit principalement faciliter l'étude des insectes, en les initiant aux premiers mystères de la science. C'est ainsi, par exemple, que la partie anatomique, qui est très-développée, renferme une foule d'observations neuves, ou récemment mises au jour, que les physiologistes et les anatomistes rechercheront avec plaisir, mais que les simples amateurs seront assez long-tems à comprendre. Au reste, ce reproche, si c'en est un, n'est pas très-grand puisqu'il prouve le soin que les auteurs ont apporté à enrichir leur travail des idées les plus nouvelles. Ainsi ce résumé renferme une première partie relative à l'anatomie, à la physiologie des insectes et à leurs mœurs considérées en général. Une deuxième partie, consacrée à la classification, à l'histoire naturelle et à la description de ces animaux ; enfin, une troisième partie traite des insectes fossiles, de la distribution géographique de ces animaux, et des moyens de les conserver. Une biographie et une bibliographie terminent ce volume.

169. — *Résumé d'erpétologie ou d'histoire naturelle des reptiles*, etc. ; par M. le COLONEL BORY DE SAINT-VINCENT. Paris, 1828 ; au bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardin, n. 8. In-16 de 292 pages, avec un atlas de 52 pl. lithogr. ; prix, 7 fr.

Ce résumé fait aussi partie de l'*Encyclopédie portative des sciences, des lettres et des arts* que publie M. Bailly de Merlieux. Cet ouvrage d'un de nos savans les plus connus, non-seulement par l'étendue et la variété de ses connaissances, mais aussi par son style piquant et original, est, sans contredit, l'un des meilleurs livres abrégés pour les gens du monde qu'on ait publié sur les sciences naturelles. Ce n'est point, ainsi que l'indique son titre, un traité scientifique d'erpétologie, un traité qui puisse entrer en concurrence avec ceux de Merrem, de Wagler, de Boié, et qui doive prendre place

sur les rayons des bibliothèques des savans ; mais ce résumé présente, dans un ordre lumineux, tout ce qu'il importe de connaître sur l'organisation des reptiles, sur leurs mœurs, sur leur distribution géographique, sur les armes redoutables dont la nature les a doués. Partout se présentent ces détails piquans, ces rapprochemens ingénieux qui caractérisent la manière d'écrire de l'auteur. En un mot, ce livre, destiné à une classe particulière de lecteurs, rendra, sous ce rapport, les plus grands services. Il contribuera à propager le goût de la science, à fixer l'attention sur des êtres abhorrés, dont l'histoire est surchargée d'erreurs et entourée de fables, et sapera parmi les hommes de lettres plus d'un préjugé depuis long-tems enraciné. Il n'entraîne donc point dans le plan de l'auteur de passer en revue tous les genres publiés dans ces derniers tems par les Anglais et par les Américains, et jamais il n'a eu l'idée d'établir une synonymie rigoureuse, dont l'exactitude trop minutieuse aurait pu lui faire manquer son principal but, qui était de plaire et d'attacher. Son frontispice est une critique assez mordante des superstitions, trop communes sur notre pauvre globe, car il représente les prêtres égyptiens encensant le hideux crocodile, auquel ils ont dressé des autels, tandis que le dieu inexorable et vorace digère paisiblement, sur les bords du Nil, les membres brisés des enfans de ses ministres. — Une petite bibliographie des principaux ouvrages écrits sur les reptiles termine le volume, qu'accompagnent des lithographies assez bien exécutées. LESS.

170. — * *Histoire naturelle des oiseaux-mouches* ; par R. P. LESSON, auteur de la *Zoologie, du Voyage autour du monde, etc.* 1^{re} livraison. Paris, 1829 ; Arthus Bertrand. Cahier gr. in-8° de 32 pages de texte et de 5 planch. ; prix, 5 f. et 5 f. 50 c. par la poste.

171. — * *Physiologie de l'homme* ; par N. P. ADELON, D. M. P., professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, etc. ; seconde édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1829 ; Compère jeune. 4 vol. de 600 pages chacun ; prix, 28 fr.

Lorsque M. Adelon livra au jugement du public sa physiologie de l'homme, les auspices les plus favorables accompagnèrent cette publication, impatientement désirée. Une foule de cahiers manuscrits, rédigés par les nombreux élèves qui se pressaient depuis quinze ans à ses leçons particulières, avaient déjà établi sa réputation, et l'on était assuré de rencontrer dans son ouvrage un tableau complet et fidèle de la science à laquelle il consacrait ses études. L'attente générale fut com-

plètement remplie, et, malgré quelques critiques, tout le monde reconnut que nous possédions enfin un traité de physiologie où se trouvaient exposées toutes les recherches, toutes les opinions les plus importantes, et qui permettait de juger facilement quel était le point de départ donné à tout expérimentateur, qui éprouverait le désir de porter quelque jour au milieu de l'obscurité qui nous cache encore la plupart des phénomènes de la vie. Mais il fallait un centre commun, autour duquel tous les faits, toutes les opinions pussent se grouper, soit comme terme de comparaison, soit comme terme de jugement : pour ce centre unique, systématique, coordonnateur, M. Adelon fit choix de la doctrine du vitalisme; et, en faisant abstraction de l'examen auquel on pourrait soumettre la réalité et les conséquences de cette doctrine, il nous semble que c'était assurément la plus convenable au plan d'un pareil ouvrage. En effet, elle ne préjuge rien sur les faits, qu'elle laisse entiers et intacts, puisqu'elle ne les explique pas, en les attribuant à des actions organiques ou vitales, sur le mécanisme desquelles nous ne connaissons absolument rien, que quelques coordonnances, quelques harmonies, qui sont observées, mais non pas rapportées à des lois précises : et cependant, elle a servi d'appui pour réfuter, d'une manière plus ou moins complète, un grand nombre d'hypothèses mécaniques ou chimiques, et enfin pour rallier beaucoup de faits qui appartiennent à l'ensemble et qu'il fallait nécessairement y rattacher.

Deux années se sont à peine écoulées, et cette première édition est déjà épuisée; et malgré les travaux assidus que la chaire de médecine légale exigeait du nouveau professeur, il a pu augmenter encore la riche collection de faits et de recherches qu'il avait déjà réunie. C'est ainsi que, dans cette seconde édition, l'on trouve exposés tous les travaux physiologiques entrepris depuis 1825; les idées neuves et fécondes de MM. *Ch. Bell*, *Serres*, *Desmoulins*, *Lawrencet*, *Meyrans*, *Flourens*, *Rolando*, sur le système nerveux; les recherches nouvellement faites sur la vision, par M. *Pravar*; les théories de M. *Savart*, sur les phénomènes de l'audition et de la voix; et les expériences de MM. *Lemet* et *Lassaigne*, *Gmelin* et *Tiedman* sur la digestion.

L'anatomie et la physiologie comparatives sont d'une si haute importance pour l'explication des phénomènes de la vie de l'homme, que l'on ne peut lire sans le plus grand intérêt les idées générales et philosophiques professées par MM. *Carrier*, *Blainville*, *Geoffroy Saint-Hilaire* et *Meckel*.

Par un dernier travail, extrêmement favorable à l'étude, M. le professeur Adelon a ajouté, à la fin de chaque volume, une table analytique des matières traitées par chapitre, de sorte qu'un coup d'œil rapide permet d'apercevoir les points les plus saillans, les plus remarquables de la science, et que l'on peut en un instant se rappeler, avec ordre et clarté, le plan général de l'ouvrage, sa division, et les nombreuses opinions qui ont été émises sur chaque phénomène de la vie.

C. S.

172. — * *Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux*, par M. G. BRESCHET, D. M., agrégé en exercice et chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de Paris, etc. Deuxième livraison. Paris, 1828; Villeret. In-folio; prix, 10 fr.

Nous avons annoncé la première livraison de ce bel ouvrage, ainsi que la cinquième et la sixième (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 749, et xxxix, p. 442); nous avons dit que l'auteur, donnant de l'extension au plan qu'il s'était d'abord tracé, se proposait de décrire en détail et de représenter, dans des planches entièrement originales et d'une exécution très-soignée, le système veineux tout entier. Cette entreprise, dont l'utilité est incontestable, demandait pour réussir le concours de plusieurs collaborateurs, réunissant des talens divers. La seconde livraison, qui a paru depuis quelque tems, prouve que chacun d'eux remplit dignement sa tâche. Les six planches qu'elle contient montrent, avec une grande perfection, et de grandeur naturelle, vus à leurs faces intérieure et postérieure, les nombreux réseaux veineux qui, en dedans du canal vertébral, entourent la membrane fibreuse où est renfermée la moelle épinière. L'influence qu'une circulation si profondément cachée dans l'intimité de nos organes exerce sur les fonctions des nerfs de l'épine, et sur leurs maladies encore si obscures, ne saurait être douteuse; et la publication de ces figures, qui la font connaître bien mieux qu'aucune description ne pourrait le faire, est un véritable service rendu à la médecine. R. fils, D. M.

173. — *Manuel de thérapeutique chirurgicale*, ou Précis de médecine opératoire, contenant le traitement des maladies chirurgicales, la description des procédés opératoires, des bandages et des appareils, et l'anatomie de quelques-unes des régions sur lesquelles se pratiquent les principales opérations: ouvrage servant de complément au *Manuel de clinique chirurgicale*; par A. TAVERNIER, D. M. P., membre de l'Athénée de médecine, etc. Paris, 1828; Gabon. 2 vol. in-12 de 800 pages; prix, 8 fr.

Cet ouvrage est un résumé succinct, mais complet, des diverses opérations dont l'ensemble constitue la thérapeutique des maladies externes. L'auteur, forcé, par le plan même de son travail, à se renfermer dans de courtes descriptions, a su néanmoins leur conserver une précision et une clarté remarquables. Il est une classe d'hommes chargés de la santé publique, pour laquelle les résumés des sciences médicales doivent former une bibliothèque utile et indispensable : je veux parler des officiers de santé, dont l'instruction est souvent très-bornée, et qui, une fois sortis des écoles, où ils n'ont fait qu'un séjour bien peu prolongé, effrayés du nombre des ouvrages qu'ils devraient consulter, se croient par cela même dispensés de l'étude. L'institution des officiers de santé, créée dans un but très-louable, celui de porter dans les campagnes les premiers secours, dans l'invasion des maladies, se trouve aujourd'hui bien éloignée de répondre aux intentions de ses fondateurs, et dans un moment où l'autorité porte ses regards sur l'organisation du corps des médecins, nous croyons qu'il est de notre devoir de lui signaler un des plus grands abus médicaux qui nuisent à la société. *Ch. DE ROUGEMONT.*

174. — *Recherches anatomiques, pathologiques, et thérapeutiques sur la maladie connue sous les noms de gastro-entérite, fièvre putride, adynamique, ataxique, typhoïde, etc.; comparées avec les maladies aiguës les plus ordinaires; par P. Ch. A. LOUIS, D. M., etc. Paris, 1829; Baillière. 2 vol. in-8° de XII-458 et 551 pages; prix, 15 fr.*

M. le D^r Louis a recueilli pendant six années, de 1822 à 1827, à l'hôpital de la Charité, dans le service de M. CHOMEL, l'observation de tous les sujets atteints de maladies aiguës, parmi lesquels se trouvaient cent trente-huit cas de fièvre typhoïde, dont cinquante relatifs à des individus qui ont succombé. Il a analysé les unes et les autres, et afin de reconnaître, parmi les nombreuses lésions de ceux qui ont péri, celles qui sont propres à l'affection typhoïde, il les a comparées aux altérations observées à la suite d'autres maladies aiguës, chez quatre-vingt-trois sujets dont il a aussi recueilli l'histoire. Il a fait le même travail pour les symptômes, chez les malades atteints de fièvres typhoïdes ou de toute autre affection aiguë, terminée par le retour à la santé ou par la mort; en sorte qu'il a analysé les altérations des viscères de cent trente-trois sujets, et les symptômes de près de neuf cents.

Le résultat de l'examen attentif, de la comparaison exacte et minutieuse de tous ces faits est, que l'affection typhoïde

observée, par M. Louis, sur des personnes presque toutes jeunes, et habitant Paris depuis peu de tems, est produite par une lésion spéciale des intestins grêles (l'altération des plaques elliptiques de l'iléum); que cette lésion, la seule qui se montre constamment sur tous les sujets dont on a fait l'ouverture, est la cause du trouble général de l'économie et du mouvement de fièvre qui se déclare; que ce mouvement fébrile détermine à son tour, sur ces principaux organes, des désordres plus ou moins graves, plus ou moins propres à rendre raison de la mort de ceux qui ont succombé. Ainsi, dans une maladie regardée par beaucoup de médecins comme une fièvre essentielle, et où d'autres ne voient qu'une simple gastro-entérite, M. Louis est parvenu à reconnaître, sinon la cause éloignée, au moins la lésion primitive, et à la distinguer des lésions secondaires qui la compliquent le plus souvent; il a, de cette manière, fait leur part aux opinions divergentes qui divisent actuellement les doctrines médicales, et s'est acquis, par l'importance de ses travaux, des droits assurés à la reconnaissance de toutes les personnes qui n'ont d'autre but que d'arriver à la découverte de la vérité. La sagacité, l'exactitude et l'analyse rigoureuse qui se font remarquer dans cet ouvrage autorisent à attendre un résultat non moins utile des recherches auxquelles M. Louis se livre en ce moment, en étudiant, au milieu des dangers, la fièvre jaune qui désole Gibraltar, où il est le délégué de l'Académie royale de médecine.

Nous ne pouvons indiquer dans ce recueil tout ce que contiennent d'intéressant les volumes que nous annonçons; il est à regretter seulement que leur auteur, se renfermant dans les limites des observations qui lui sont personnelles, ne les ait pas comparées aux recherches du même genre dues à MM. *Petit* et *Serres* et à M. *Bretonneau*, de Tours, ni avec les typhus épidémiques qui causèrent dans nos armées non moins de ravages que les armes ennemies.

RIGOLLOT fils.

175.—*Essai sur la résistance des bois de construction, avec un appendice sur la résistance du fer et d'autres matériaux; résumé de l'ouvrage anglais de P. BARLOW; par A. FOURIER, ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1828; Arthus Bertrand. In-8° de 94 pages; prix, 5 fr. 50 c.*

Galilée et les premiers physiciens qui se sont occupés de la résistance des bois ont cherché les règles qu'ils ont établies à cet égard, dans les combinaisons mathématiques avec lesquelles leur esprit était familiarisé; ils trouvaient plus simple

et plus noble de calculer des effets naturels, à force de génie, que de les observer. L'expérience a souvent contredit ces aperçus, et l'on a fini par comprendre qu'il fallait commencer par bien constater les diverses manières dont les corps employés dans les constructions cèdent et résistent, et se servir du calcul pour expliquer, généraliser les résultats, et établir des analogies. C'est ce qu'a fait M. Barlow, en profitant des expériences faites dans son pays et dans le nôtre.

Le but de M. Fourier a été de mettre les élémens de calcul à la portée des constructeurs ordinaires; il montre successivement comment les bois résistent à une traction longitudinale, à un effort transversal, à l'écrasement et à la torsion; l'appendice sur les résistances des métaux et de quelques pierres contient les données suffisantes pour les cas où ces matières sont employées concurremment avec le bois. Faire tout ce qu'il faut pour la solidité sans se livrer à aucune dépense inutile, voilà ce qu'on apprend dans l'*Essai* de M. Fourier; la clarté avec laquelle ses résultats sont déduits, n'est pas le moindre mérite de son ouvrage. J. J. B.

176. — *Guide de la ménagère : Art de traiter le laitage, de faire le beurre et de fabriquer les fromages*; par M. G. L. R. Deuxième édition, revue et corrigée par M. ***. Paris, 1828; Audot. In-18 de 152 p.; prix, 1 fr.

177. — *Art du blanchissage domestique, d'après les procédés anglais et français*, comprenant le travail de la blanchisseuse en fin, les savonnages simples, la mise au bleu, l'empepage, le repassage, le pressage et le calandrage du linge, le nettoyage et la remise à neuf des dentelles, blondes, tulles, gaze et bas de soie; par M^{me} PELOUZE. Paris, 1828; Audot. In-18 de 114 p., avec deux planches; prix, 1 fr.

Ces petits ouvrages seront probablement suivis de plusieurs autres, car la science de la ménagère embrasse tant d'objets, de procédés, d'arts plus ou moins compliqués, elle exige un si fréquent usage de la mémoire, qu'il est très-utile de venir au secours des jeunes femmes qui veulent sincèrement s'acquitter de cette importante partie de leurs occupations. C'est une ménagère accomplie, que Salomon, le sage par excellence, nous a dépeinte dans le portrait de la femme forte. S'il y avait eu de son tems de petits livres tels que ceux que publie M. Audot, les femmes se seraient mieux acquittées de leurs fonctions économiques, et le sage n'eût peut-être pas proféré ces paroles peu galantes : *mulierem fortem quis inveniet?* On sera satisfait des deux livrai-

sons que nous annonçons, pourvu que la *ménagère* ne soit pas une *fermière*, car celle-ci est à la tête d'une exploitation en grand, et quelques connaissances de plus, quelques autres préceptes lui deviennent nécessaires pour l'administration de la laiterie, la fabrication et le commerce des diverses préparations du lait. Une ferme est une manufacture agricole, et doit être gouvernée suivant les règles qui concernent les grands établissemens industriels. Quant à l'écrit de madame Pelouze, l'auteur y a fait preuve d'une érudition qui laisse probablement très-peu de chose à désirer : nous n'y avons point remarqué de lacune. F.

178. — *Rudiment de la comptabilité commerciale*, ou dialogues didactiques sur le commerce, sa comptabilité, ses règles et ses usages, qui sont aussi ses lois ; par M. G. P. LEGRET, ancien négociant. *Seconde édition*. Paris, 1828 ; Malher et compagnie. In-8° de xxxiv—292—clxiv pages ; prix, 8 fr.

Un bon ouvrage sur la comptabilité commerciale est un livre fort important à faire connaître et à répandre ; celui de M. Legret se recommande par le nom de son auteur, et par l'accueil favorable qu'a obtenu sa première édition.

179. — * *Essais de géographie méthodique et comparative, ou Cours de géographie générale, naturelle, physique, historique et militaire*, sur un plan entièrement nouveau ; dédié à M. le lieutenant-général Guilleminot ; par A. DENAIX, ancien élève de l'École polytechnique, chef de bataillon au corps royal d'état-major, etc. Paris, 1829 ; l'auteur, rue d'Assas, n. 5 ; Kilian, rue de Choiseul, n. 5. 1^{re} livraison, de 5 cartes et tableaux, en 8 feuilles ; prix, 55 fr. 75 c. ; 2^e livraison, de 5 cartes ou tableaux, en 10 feuilles ; prix, 51 fr. 25 c. — Neuf autres livraisons paraîtront en 1829 ; l'ouvrage sera composé en tout de 16 livraisons.

Cet ouvrage est certainement l'un des plus remarquables qu'on ait publiés depuis long-tems sur la science qui en est l'objet. Quand on a examiné les cartes et les tableaux qui composent les deux livraisons que nous annonçons, on est d'abord frappé de l'immensité des détails intéressans qu'ils renferment, de l'art avec lequel ils sont disposés, et de la perfection de la gravure. Mais, quand on pense que ce travail prodigieux est dû à un seul homme, on est pénétré d'une haute estime pour celui qui, à des connaissances si profondes et si variées en histoire, en géographie, en histoire naturelle, dans l'art militaire, joint une aussi grande activité et une patience aussi consciencieuse dans le travail ; et qui, animé

d'un noble amour pour la science, n'a pas hésité à engager une partie de sa fortune dans une entreprise dont sa modestie lui faisait regarder le succès comme incertain. Quand le *Cours de géographie générale* de M. DENAIX sera terminé, la France pourra l'opposer avec avantage aux ouvrages précieux que l'Allemagne possède depuis long-tems. Nous reviendrons plus tard sur cette importante publication, qui a obtenu les plus honorables encouragemens; nous nous contenterons de donner ici l'indication des cartes ou tableaux dont se composent les deux premières livraisons : 1° Une mappemonde dressée à l'échelle de $\frac{1}{50000000}$, et présentant d'une manière tout-à-fait nouvelle les rapports de position et d'étendue des différens pays du globe; 2° Un tableau orographique du globe, indiquant la liaison des principaux systèmes de montagnes des deux continens; 3° Un tableau synoptique et analytique des principales divisions géographiques du globe, présentées dans leurs rapports homologues à l'égard de l'équateur et du méridien de l'île de Fer, ou relativement aux climats et aux saisons; 4° Un tableau synoptique et comparatif de la répartition et du dénombrement des peuples et des religions dans les principaux États du globe; 5° Un tableau chronologique et synchronistique de la formation, de la durée et de l'anéantissement des principaux États et Empires du monde. Ces 5 cartes forment la première livraison. — Dans la seconde se trouvent : 1° Une carte physique, politique, statistique et comparative de l'Europe, dressée à l'échelle de $\frac{1}{5000000}$; 2° Un tableau orographique de l'Europe; 3° Un tableau chronologique et synchronistique de l'existence des principaux États de l'Europe; 4° Un tableau des établissemens faits par les Européens dans toutes les parties du monde, et de la formation des États modernes, par lesquels la plupart sont remplacés.

A. MICHELOT.

180. —* *Atlas classique et universel de géographie ancienne et moderne*, composé de 60 cartes, accompagnées d'un texte pour en faciliter l'étude. Paris, 1828; Dufour et comp^e, libraires-éditeurs; Ch. Picquet. Grand in-4°, papier non de jésus. Cet atlas sera publié par souscription et en 12 livraisons, chacune de 5 cartes coloriées et de 5 feuilles de texte. Prix de la livraison pour les souscripteurs, 7 fr. 50 c.

A une époque où l'on ne peut contester les progrès de la géographie, il n'est pas étonnant de voir publier de nouveaux Atlas, destinés à l'étude de cette science, qui se rattache à toutes les branches des connaissances humaines — Parmi

les publications diverses dont on est inondé et qui ne sont, la plupart, que des réductions ou des amplifications pantographiques inexactes et pompeusement annoncées, on doit surtout distinguer les atlas et les cartes dressés par MM. *Lapie*, *Brue*, *Denaix* et *Dufour*. Ces véritables géographes ont médité sur les méthodes qu'ils devaient adopter dans leurs travaux, pour les faire servir à l'intelligence de l'histoire, des voyages et de la géographie; ils se sont familiarisés avec cet art ingénieux, au moyen duquel on représente, avec une exactitude rigoureuse et par le moyen des projections, des déterminations astronomiques, géodésiques, des itinéraires des voyageurs et des travaux nautiques, la surface de notre planète, telle que nous la connaissons jusqu'à présent.

M. Dufour, élève de M. Lapie, qui, depuis long-tems, avait fait d'immenses recherches et conçu le projet de rédiger un atlas élémentaire, spécialement consacré à l'étude de la géographie et de l'histoire, vient de le mettre à exécution en publiant les deux premières livraisons de l'ouvrage dont le titre est en tête de cet article. Ce nouvel atlas, complet dans toutes ses parties, sera composé de 60 cartes, format in-4°, qui donneront la géographie ancienne, considérée dans son ensemble, depuis les tems antérieurs à l'an 500 de Jésus-Christ; la géographie du moyen âge, qui traitera des divisions politiques des peuples, depuis l'an 500 de notre ère jusqu'à la découverte du Nouveau-Monde et le passage du cap de Bonne-Espérance; et la géographie moderne, dont le domaine s'étend de cette mémorable époque jusqu'à nos jours.

Ainsi que nous en avons pu juger par les deux premières livraisons, l'auteur s'est attaché spécialement à la partie de la géographie qui se lie le plus intimement à l'histoire, et qui en est la véritable introduction. Aussi les cartes sont-elles dégagées de tous les détails minutieux qui nuisent aux études classiques, et qui ne devraient appartenir qu'aux cartes *pleines* ou générales, dressées sur de grandes échelles, sur lesquelles le géographe indique une multitude de positions, afin de répondre aux questions sans nombre que se font les personnes déjà instruites, qui y cherchent ce qu'elles ignorent ou ce qu'elles ne se rappellent plus.

Les importantes découvertes faites dans notre continent, les écrits des anciens, et les travaux des géographes modernes ont rendu la géographie ancienne plus positive; et, sauf le chaos de la barbarie du moyen âge, on peut suivre l'origine, les progrès, les variations et la décadence des empires, des

royaumes, etc., depuis la grande migration des peuples jusqu'à notre époque. Pour remplir le plus complètement possible cet objet, M. Dufour a assigné sur ces cartes, à chacune des positions, l'emplacement véritable qu'elle avait aux différentes époques de l'histoire. On sent que, pour arriver à ce résultat, il a fallu qu'il combinât chacune des positions anciennes d'après le texte des écrits d'Hipparque, d'Eratosthène, de Strabon, de Pline, de Pomponius Mela, de Ptolémée, d'Étienne de Byzance. M. Dufour s'est appuyé également des tables de Peutinger, des itinéraires d'Antonin, et des découvertes récentes les plus accréditées.

Chacune des cartes de M. Dufour est accompagnée d'une feuille de texte explicatif imprimé sur le même format. Ce texte, clair et concis, est à la portée des étudiants auxquels il permet de reconnaître avec facilité, sur les cartes, les différentes nations qui ont habité et qui habitent notre globe; la situation, l'étendue et les limites des contrées qui ont divisé et divisent encore sa surface.

Cet Atlas historico-géographique, d'un format commode pour l'étude, est parfaitement gravé. En en confiant l'exécution aux soins de MM. Flahaut et Warin, artistes d'un talent distingué, les éditeurs se sont assurés d'avance que les livraisons qui suivront ne seront point inférieures à celles qui viennent d'être publiées.

Rollin, dans son excellent *Traité des études*, revient souvent sur la nécessité d'étudier la géographie, et sur les différentes manières de l'enseigner. « La plupart, dit-il, sont fort bonnes, pourvu qu'on y soit fidèle et qu'elles soient toujours accompagnées de l'inspection de cartes : car c'est ici une science des yeux. » C'est en se pénétrant des maximes du célèbre recteur de l'université de Paris, que M. Dufour a adopté la méthode des cartes spéciales que nous venons d'exposer, et dont la série offre une marche chronologique, classique et régulière qui est propre à inspirer le goût de l'étude d'une science utile.

SUEUR MERLIN.

181.—*Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe*, suivi de la *biographie* et de la *bibliographie du Maine*, par J. R. PESCHE, membre correspondant de la *Société royale d'agriculture*, etc., 5^e et 6^e livraisons. — Le Mans, 1828; Monnoyer. Paris, Bachelier. In-8°.

Nous avons annoncé la publication des premières livraisons de cet ouvrage (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 451); celles-ci ne méritent pas moins d'éloges. M. Pesche nous permettra pourtant d'y blâmer quelques longueurs dans la

partie topographique. Qu'importe, par exemple, que tel hameau soit traversé au sud ou au nord par telle rue terminée par telle maison ? Nulle instruction utile ne peut sortir de ces détails. — La partie biographique, qui contient la chronologie des évêques d'Angers et du Mans, est fort bien traitée. Elle présente quelque chose de plus qu'un intérêt purement local : on y trouve des notions curieuses sur l'histoire du clergé. Ainsi, nous lisons (p. L) que, vers 1575, Guillaume Turpin, 59^e évêque d'Angers, reconnut, par une quittance conservée jusqu'à ce jour, que c'est par grâce spéciale du chapitre qu'il en reçoit le pain qui lui sera distribué chaque jour, comme à un chanoine, et à charge par lui de résider. — En 1598, les habitans du Mans intentèrent un procès à leur évêque, Adam Chastelain, et aux curés de son diocèse, pour les droits énormes qu'ils percevaient pour les sépultures. Ces droits étaient du tiers des biens meubles, *sans déduction des dettes et legs*. Le Parlement réduisit ces droits à la dixième partie des biens meubles, ou à 50 sous tournois pour les riches et 7 sous 6 deniers pour les pauvres. — Vers la fin du quatorzième siècle, Louis de Bourbon, comte de Clermont, touché du funeste événement qui avait causé la démence de Charles VI, vint au Mans, y donne un acte par lequel il se déclare *homme-de-corps de monsieur Saint Julien*, oblige ses successeurs à renouveler le même engagement, le tout, néanmoins, sans entendre que ni lui, ni eux, deviussent *hommes de l'évêque ou de ses chanoines*. — C'est en rassemblant et en étudiant des faits de cette nature qu'on peut parvenir à savoir quels étaient l'état, le pouvoir temporel et l'influence morale du clergé dans le moyen âge et dans les siècles qui ont suivi.

A. P.

182. — * *Lettres sur les mœurs et les institutions des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, par M. COOPER; traduites de l'anglais par M^{lle} H. PREBLE. Paris, 1828; Kilian. 4 vol. in-12, formant ensemble 1056 pages; prix, 12 fr.

Nous sommes tous plus ou moins comme ce Bergamasque, qui, arrivant à Naples, apprit que le vice-roi était à l'agonie; il prit aussitôt ses précautions pour survivre à la catastrophe qui se préparait. Son altesse trépassa, et, après quelques jours, le pauvre Bergamasque se préparait à quitter sa cachette, lorsqu'on reçut inopinément la nouvelle de la mort du pape : pour le coup, notre homme se crut perdu, et pour s'épargner du moins la peur des bouleversemens inséparables du double veuvage du trône et du saint-siège, il barricada portes et fenêtres; au bout de la semaine, la mai-

son n'étant pas encore brûlée, il s'enhardit, entr'ouvrit un volet avec précaution, et vit, à son très-grand étonnement, que les passans allaient et venaient tout comme à l'ordinaire; il écrivit en ville et apprit qu'il n'y avait eu ni massacre ni pillage, qu'on n'avait vendu dans la rue ni une bouchée de macaroni, ni une gorgée d'eau à la glace de moins que de coutume. Eh quoi! dit-il, le monde va donc tout seul! *il mondo va de se!* et dès lors, il pensa que le peuple napolitain était plutôt fait pour les papes et les vice-rois que ceux-ci ne l'étaient pour le peuple.

C'est ainsi que les voyageurs européens que M. Cooper introduit parmi ses compatriotes tombent de leur haut, lorsque, demandant à leur arrivée à New-York le chemin du bureau des passeports, on leur répond que les passeports sont inconnus aux États-Unis: ils passent et repassent de l'État de New-York dans celui du Connecticut, sans que le moindre gendarme, le moindre commissaire de police vienne, par sa présence consolante, leur prouver que la société attentive veille à leur sûreté; mais bientôt ils s'accoutument à cette liberté illimitée, et se mettent sérieusement à faire connaître au lecteur le mécanisme du gouvernement et l'intérieur de la société des États-Unis.

Économie publique et privée, armée de terre et de mer, fonctionnaires publics, routes, canaux, congrès, cour de justice, commerce, finances, cultes, M. Cooper examiné tout dans ses Lettres; et, après les avoir lues, la pensée dominante est que le gouvernement des États-Unis est le plus solide de la terre: nos gouvernemens d'Europe ont pour eux l'ancienneté et les habitudes prises; on a neutralisé des abus par des abus, et beaucoup de choses ridicules y sont devenues des nécessités, parce que leur suppression laisserait prévaloir des inconvéniens équivalant à ceux qui s'attachent à leur existence.

J. J. B.

1825.—*Tournée à la mode dans les États-Unis*, ou Voyage de Charleston à Québec, et d'Albany à Boston, par la route de Philadelphie, New-York, Saratoga, Ballston-Spa, Mont-Réal, et autres villes et lieux remarquables; traduit de l'anglais, avec notes et additions; par M. BOURGEOIS, ancien secrétaire du conseil de ville de la Nouvelle-Orléans. Paris, 1829; Arthus Bertrand. In-8° de 196 p.; prix, 4 fr. 50 c.

Les Américains ont conservé des mœurs anglaises l'habitude d'avoir des *touristes*, sorte de voyageurs qui se croient en droit d'imprimer, pour l'éducation du public, le nom des aubergistes où ils ont bien diné, et des réflexions sur les pays

que leur chaise de poste a traversés au galop. Cette classe de voyageurs n'ambitionne point les honneurs de l'in-folio, ni le luxe des planches scientifiques; leur succès est complet lorsqu'ils ont amusé quelques *dandies*, ou que leur livre figure sur le guéridon de quelque élégante milady. Mais, sous ce titre de tournée à la mode, le lecteur devrait s'attendre à un récit piquant des habitudes de l'*aristocratie républicaine* des États de l'Union; à ces descriptions pittoresques et chaleureuses qui jaillissent d'un cerveau enthousiaste de la nature, et qui feraient connaître les rapides progrès des villes de l'Union, ces fleuves imposans, leur chutes plus imposantes encore, leurs sites vierges à côté des défrichemens, le mouvement, la vie de ces jeunes cités déjà grandes par la civilisation: en un mot, une tournée à la mode devait nous peindre ce que nous ne trouvons point dans le livre qui porte ce titre. L'ouvrage anglais forme un petit volume in-18, présentant l'indication de chaque lieu, et des notes sur les villes que l'on visite et les faits historiques relatifs aux guerres de l'indépendance, qui ont rapport aux endroits que traversent les routes.

Ce petit itinéraire est donc fort commode dans le pays, et par conséquent sa traduction est privée chez nous de son premier mérite, celui de l'utilité. Toutefois, on y puisera des renseignemens utiles, tels que certains détails statistiques sur la population, l'accroissement, le commerce et la richesse de plusieurs villes, et notamment de New-York. On y trouvera un épisode fort intéressant sur le major André, victime de son patriotisme, et digne d'un autre sort. Le traducteur y a joint de nombreuses notes, parmi lesquelles il en est qui sont relatives à des faits peu connus, et nous citerons principalement celles qui concernent la victoire remportée, en 1814, par le général Jackson, aujourd'hui président, sur les troupes anglaises, qu'il força à se rembarquer honteusement.

LESSON.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

184. — * *Cours de l'histoire de la philosophie*, professé par M. Victor Cousin, à la Faculté des lettres de Paris; revu par l'auteur. Livraisons 1—5. Paris, 1828—1829; Pichon et Didier, quai des Augustins, n° 47. 5 cahiers in-8°, formant ensemble 200 pages; prix de la livraison, 75 cent.

185. — * *Examen critique du cours de philosophie de M. Cousin, leçon par leçon*. Première leçon. Paris, 1828; J. Corréard j.,

rué de Richelieu, n° 21. In-8° de 46 pages ; prix, 75 centimes.

De tous les actes de l'administration nouvelle, qui, en remplaçant le ministère déplorable, semblait avoir contracté l'obligation de réparer les injustices commises par ses prédécesseurs, le rappel de trois professeurs distingués, rendus à leurs chaires long-tems désertes et silencieuses, est celui qui a peut-être eu le plus de popularité : à tel point qu'on pourrait presque féliciter la science et ses illustres propagateurs des persécutions dont ils furent l'objet, et qui leur ont préparé un triomphe plus éclatant et plus solennel. Déjà, en 1828, nous avons signalé la nouvelle tendance des études académiques, en annonçant la publication simultanée des trois cours de MM. Cousin, Guizot, et Villemain. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 648, et *ci-dessus*, p. 254 et 258, l'annonce des leçons plus récentes de MM. Guizot et Villemain.) A cette époque, aucune voix ne s'était élevée contre les succès des trois brillans émules ; depuis, et nous en félicitons les professeurs, comme ceux qui veulent puiser dans leurs écrits des connaissances fortes et solides, des champions d'un parti opposé sont entrés dans la lice, et ont tenté la réfutation des doctrines émises par les premiers, et que le public avait semblé consacrer par son suffrage. A cette occasion, nous avons été frappés d'un fait : c'est que MM. Cousin, Guizot et Villemain ne professent pas seulement pour leur compte, mais aussi pour celui de l'Université, qui les a nommés et qui leur donne un puissant moyen de publicité ; d'un autre côté, des sçavans, établis aussi dans leurs chaires, soit par le ministre de l'instruction publique, soit par tout autre membre du gouvernement, envisagent la philosophie, l'histoire et la littérature avec des opinions entièrement différentes de celles qui distinguent les leçons de leurs adversaires. Que devient l'unité et la fixité de doctrines dans l'enseignement public ? A quoi bon une Université, qui n'était établie, je crois, que pour maintenir cette unité dans toutes les Facultés de la France ? En protégeant des systèmes scientifiques et philosophiques si opposés, n'introduit-elle pas, dans son sein même, cette liberté d'instruction, que nous réclamons avec tant de raison et de conviction ? Nous ne la blâmerons pas pour ce fait : bien au contraire ; mais le considérant comme une sorte d'aveu, en faveur de notre cause, nous pourrions en faire un argument irrésistible, lorsque nous réclamerons, non plus une tolérance temporaire, partielle et dépendante d'un seul individu, exposé aux destitutions arbitraires ; mais une tolérance entière, étendue à tous les hommes et à toutes les doctrines honnêtes, et consacrée par les lois.

M. Cousin traite, cette année, de la philosophie du dix-huitième siècle, sujet dont l'intérêt est encore de circonstance et qui se rattache à nos études et à nos souvenirs les plus immédiats. Le critique, dont nous annonçons le premier essai, se propose de le suivre pas à pas : comme nous avons l'intention de confier l'examen des leçons du professeur à l'un des collaborateurs de la Revue, versé dans les spéculations et dans les recherches philosophiques, nous nous abstenons de prendre, dès à présent, fait et cause pour l'une ou l'autre des deux opinions. Peut-être même convient-il mieux à l'esprit de notre Revue de rester neutre dans cette espèce de lutte entre deux systèmes qui se disputent déjà depuis long-tems l'empire de l'esprit humain ; peut-être jugerons-nous plus utile d'offrir aux lecteurs impartiaux un simple exposé des doctrines contradictoires de l'une et de l'autre École. Quoi qu'il en soit, nous applaudirons toujours à ces nobles et utiles exercices de la pensée et de l'intelligence, à ces discussions toujours fécondes en résultats favorables à la vérité ; et nous tâcherons d'apprécier le mérite réciproque de chacun, sans nous engager dans la carrière des personnalités, qui sont des armes à la portée du faible comme du fort. *a.*

186. — * *Le démon de Socrate*, avec cette épigraphe : « Laissons cette discussion, mon cher Criton, et marchons sans crainte par où Dieu nous conduit. » — Paris, 1829 ; Levasseur. Palais-Royal. In-8° de xvi et 91 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

L'auteur de cet opuscule a entrepris de donner au démon de Socrate une explication qui fût non-seulement philosophique, mais encore et surtout, religieuse et morale. L'entreprise était difficile ; on sait que Socrate, comme Jésus-Christ, n'a rien écrit ; ce n'est que dans les livres de ses disciples qu'on peut retrouver les traces de son système en philosophie et en religion. Mais ceux-ci, et notamment Platon, le plus illustre d'entre eux, épouvantés par la condamnation de leur maître, n'osèrent qu'à peine, et le plus souvent dans un langage obscur et allégorique, indiquer des opinions qui l'avaient conduit à la mort. Aujourd'hui que ce danger n'existe plus, c'est sans contredit un travail très-intéressant que de rechercher quels furent au vrai les sentimens de Socrate. Mais un autre écueil est à craindre ; c'est qu'en un sujet où toutes les sources ne sont rien moins que claires, on ne rède, même à son insu, à ses sentimens personnels. Notre auteur a su reconnaître cet écueil et ne l'a point redouté. Il est chrétien sans doute, et nous donne, dans le dogme et dans la morale, une explication toute chrétienne

de Socrate, qu'il va même jusqu'à proclamer un précurseur du Christ; mais tout son livre respire un zèle si généreux et une sincérité si pure qu'il ne viendra à la pensée d'aucun de ses lecteurs, qu'en l'écrivant, il ait tenu son esprit lâchement courbé sous le joug de sa croyance. D'ailleurs, il n'est pas le seul qui ait porté ce jugement de Socrate; mais il est le premier, du moins à notre connaissance, qui en ait fait aussi directement le sujet de sa thèse.

Cet ouvrage est composé, comme devait l'être un livre qui parle de Socrate, à la manière des dialogues de Platon, et il y a telle page que l'on croirait avoir été tracée sous la dictée de son divin modèle. C'est cependant le coup d'essai d'un jeune homme; on le voit sans peine, à l'enthousiasme avec lequel il est écrit, sans pourtant que cet enthousiasme nuise jamais à une précision quelquefois même un peu trop laconique. L'auteur, par l'effet d'une modestie qui prévient en sa faveur, craint *le ridicule qui fait mourir*, dit-il, *comme la ciguë*, et réclame pour lui ce qu'il accorde aux autres, *tolérance et liberté*. Qu'il se rassure; notre siècle est trop grave pour présenter la coupe amère du ridicule à un jeune écrivain qui débute par une discussion sérieuse et approfondie; non-seulement il obtiendra *tolérance et liberté*; mais on lui accordera même mieux que des encouragemens; son livre sera lu, car il fait penser.

H. B. D. L. M.

187. — * *Considérations sur la nécessité et les moyens de réformer le régime universitaire*, adressées à S. Exc. le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de son arrêté qui a créé une commission chargée de choisir la meilleure méthode d'enseignement pour les langues anciennes; par J.-P. GASC, officier de l'Université, chef d'institution, etc. Paris, 1829; Louis Colas. In-8° de 124 pages; prix, 1 fr. 80 c.

Cet écrit fut inspiré et dicté par l'amour du bon, du vrai, de la patrie. Le lecteur s'occupera d'abord du sujet traité par M. GASC avant de penser au mérite de l'œuvre et de l'écrivain: il lira lentement, avec réflexion, et voudra se pénétrer des pensées dont plusieurs, sans doute, ne seront pas nouvelles pour lui, mais qui lui sont présentées avec méthode, dans un ordre qui les rend plus claires, plus persuasives. L'auteur ne s'arrête point à la question particulière que le ministre a soumise à l'examen d'une commission; il va droit au but, pose et discute la question dont il eût fallu s'occuper avant toute autre; il ne recherche point comment il faut enseigner les langues anciennes, mais ce qu'il faut enseigner, et dans quel ordre il convient d'offrir à la jeunesse des con-

naissances utiles, afin qu'elle sache le mieux et le plus promptement possible ce qu'il lui importe de savoir.

M. GASC a divisé ses observations en deux parties : la première a pour objet le *système universitaire considéré dans l'enseignement*, et la seconde, le même système considéré dans *l'éducation proprement dite* ; celle-ci n'est point encore publiée, mais il n'était pas indispensable que la première l'attendit, ni qu'elles parussent en même tems. Aujourd'hui, ce sont les réformes de l'enseignement qui attirent l'attention du gouvernement et du public ; le perfectionnement de l'éducation est encore plus essentiel, plus à désirer ; mais il exige des méditations plus difficiles, des mesures préparatoires, des précautions délicates : sachons attendre, et ne pas faire avorter par notre impatience les fruits que le tems seul peut amener à une salutaire maturité.

M. GASC a senti la nécessité de fixer, par une définition précise, le sens de certains mots dont la philosophie même n'a pas encore apprécié la juste valeur, ni déterminé l'emploi dans le langage du *raisonnement* ; le mot *raison* est de ce nombre : voici l'idée que notre auteur y attache, lorsqu'il considère cette faculté dans l'enfant et dans l'homme développé et modifié par la vie sociale : « Si par *raison* l'on entend cette vue claire des choses sensibles qui fait qu'on les distingue nettement ; cette appréciation des qualités des objets qui fait concevoir leur emploi et leur destination ; cette intelligence de ce qui est dans l'ordre de la nature, certainement l'enfance est, au suprême degré, capable de cette espèce de raison.... » Les conclusions auxquelles M. GASC est conduit par cette définition sont très-justes ; mais il ne sera pas inutile de la discuter en elle-même, et d'examiner s'il ne serait pas possible de donner une idée encore plus exacte de cette éminente faculté de l'homme que nous avons nommée *raison*.

Les méthodes par lesquelles l'intelligence procède du connu à l'inconnu sont le *raisonnement*, dont l'expression écrite ou parlée devrait être la *logique*. Mais, par l'une des inconvénients si multipliés dans notre langue, nous n'avons que trop souvent du *raisonnement* sans *raison*. La haute puissance intellectuelle qui porte ce nom règne sur les sens et sur les passions : c'est l'intelligence dans la plénitude de ses forces et dans sa pureté native. Appuyée sur des vérités qu'elle a mises à l'épreuve, elle marche d'un pas ferme et sûr, soit qu'elle dirige la conduite de l'homme, soit qu'elle préside aux travaux de la pensée. L'intelligence, trop faible pour exercer ce grand pouvoir, pour dominer sur l'homme tout

entier, n'est plus la raison : elle devient sujette, esclave docile, servant l'erreur avec autant de zèle que la vérité, le vice et le crime aussi-bien que la vertu. Mais les forces de la raison s'accroissent par l'exercice comme toutes les facultés de l'homme : elles augmentent donc avec les années jusqu'à l'époque variable pour chaque faculté où tout progrès s'arrête, où le dépérissement commence par degrés insensibles d'abord, et continue en s'accéléralant. Il y a donc plus de *raison* dans l'homme fait que dans l'enfant.

M. GASC distingue quatre périodes dans l'enseignement : la première est la plus longue ; elle comprend les années de l'enfance, depuis six ans jusqu'à onze inclusivement. En ne la considérant que par rapport à l'enseignement, on sera moins embarrassé que si l'on étendait les recherches jusqu'à l'éducation ; mais on sentira que l'on s'est mépris sur les connaissances qui conviennent le mieux à l'enfance, et qu'elle peut acquérir le mieux et avec moins de peine. Elles sont très-bien indiquées dans cet écrit : mais serons-nous assez heureux pour que des réformes aussi radicales ne soient pas repoussées ? ne persistera-t-on pas à nous dire qu'on ne peut savoir le français si l'on ignore le latin, et qu'on ne sait point assez bien le latin si l'on n'a point appris le grec ? Si la série des langues mortes, dont l'étude est indispensable pour en posséder une seule, eût été poussée un peu plus loin, la plus forte intelligence n'aurait point suffi pour qu'un Français parvint à bien parler sa propre langue à trente ans.

La seconde période, ou second âge de l'enfance, s'étend jusqu'à la quinzième année inclusivement. C'est là que M. GASC propose de placer l'étude des langues vivantes ou mortes, l'enseignement des collèges quant aux objets qu'il embrasse, mais par de meilleures méthodes, et des connaissances usuelles que l'on n'y a pas encore introduites. A la troisième période qui conduit le jeune homme jusqu'au commencement de sa vingtième année, il est tems de diriger l'instruction vers un but spécial, de préparer les jeunes gens pour les emplois et les professions qu'ils sont destinés à exercer. Enfin, l'instruction commune à tous étant finie, il reste encore à transmettre les connaissances d'un ordre supérieur qui ne peuvent être acquises que par l'homme instruit : c'est la quatrième période de l'enseignement. Qu'on suive attentivement, dans l'ouvrage de M. GASC, la chaîne des idées qu'il présente avec clarté, parce qu'il a eu soin de les dégager de toute obscurité que pourrait causer un mélange d'erreur ; avec sagesse, parce qu'il veut être utile, mériter et obtenir les suffrages et

la coopération de tous les amis du bien : on aura fait un très-bon emploi de son temps. Nous reviendrons encore sur cette importante matière, lorsque l'auteur aura publié ses vues sur l'éducation. F.

— 188.— *Des établissemens pour l'instruction publique en Bavière, dans le Wurtemberg et dans le pays de Bade*; par J.-C. LOUDON. Paris, 1829; Mesnier, place de la Bourse. In-8° de 67 pages; prix, 2 fr.

A une époque où le gouvernement semble disposé à favoriser les améliorations de tout genre dans le système de l'enseignement, et où toutes les volontés se réunissent pour augmenter le nombre de nos écoles primaires, nous ne saurions trop recommander l'écrit de M. Loudon. On y trouve des observations bien faites, des vues saines et utiles, et un aperçu des heureux résultats obtenus par un bon système d'éducation dans les États que l'auteur a visités. Si nous le suivons dans ses recherches sur le Wurtemberg, nous remarquons d'abord deux écoles normales à Stuttgart : dans l'une, on forme les maîtres d'école; la seconde est consacrée aux femmes qui se destinent à devenir institutrices. Outre l'étude des langues et des autres objets qu'embrasse l'instruction ordinaire, elles y reçoivent des leçons de couture et de tout ce qui est relatif au ménage. Viennent ensuite les écoles primaires : chaque village en possède une, ainsi qu'une maison, un jardin et quelquefois un champ pour le maître qui la dirige; celui-ci reçoit, en outre, un salaire fixe. Tout est réglé de manière qu'il puisse vivre dans une honnête aisance. Un comité de surveillance est chargé, dans chaque commune, d'admonester les parens qui refuseraient d'envoyer leurs enfans à l'école; les cours d'instruction élémentaire conduisent les élèves jusqu'à l'âge de quinze ans, et ils ne doivent quitter l'école qu'autant qu'ils savent bien lire, écrire et calculer.

Le système d'éducation suivi en Bavière est à peu près semblable à celui du Wurtemberg; mais son établissement dans ce pays ne remonte pas à plus de trente ans. On observe néanmoins une grande amélioration qui a été introduite par les soins de M. *Hazzi* : chaque école communale, en Bavière, possède un petit champ. Les élèves sont tenus de le cultiver, sous la direction de leur maître, qui leur donne ainsi des leçons d'agriculture pratique. Une petite portion du jardin est réservée pour les jeunes filles; cette partie est disposée et cultivée comme celle des garçons, et placée sous la direction générale de la maîtresse d'école.

Dans le pays de Bade, l'état de l'instruction est le même

que dans le Wurtemberg, et l'on obtient les mêmes avantages.

Il faut convenir à regret que nous sommes bien éloignés, en France, d'un état de choses aussi satisfaisant. Nous devons nous en rapprocher, en appliquant enfin à nos anciennes écoles primaires, et aux écoles nouvelles qu'il importe de multiplier, la méthode perfectionnée, économique de tems et d'argent, qui, répandue dans la Grande-Bretagne avec différentes modifications par les soins de Bell et de Lancaster, a été naturalisée et améliorée chez nous, sous le nom d'enseignement mutuel. La mauvaise foi, ou l'esprit de parti et l'ignorance, ont pu seuls écarter et proscrire ce mode d'instruction, dont une longue expérience a démontré la supériorité.

Ce petit écrit de M. Loudon est l'ouvrage d'un bon observateur et d'un homme de bien, et il sera consulté avec fruit par tous les amis de l'instruction primaire. N.

189. — * *Commentaire sur l'ordonnance des conflits*, par A. H. TAILLANDIER, avocat aux conseils du roi, etc; ouvrage contenant les travaux de la commission, le rapport de M. DE CORMENIX, la législation étrangère sur les conflits, etc. Paris, 1829; Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68. In-8° de X et 259 pages; prix, 5 fr.

Les conflits sont-ils entre les mains des conseils du prince une arme nécessaire au maintien d'une sage division des pouvoirs et de l'ordre légitime des juridictions? Ce doute ne paraît pas avoir fortement ému la majorité des membres de la commission nommée par Son Excellence le garde-des-sceaux, actuel « pour examiner suivant quelles règles et quelles formes et dans quelles limites le droit de revendiquer les affaires dont la connaissance appartient à l'administration peut et doit être exercé par les agens du gouvernement. »

Un seul membre, le respectable M. LEPOITEVIN, aujourd'hui président de chambre à la Cour royale de Paris, semble avoir insisté avec énergie et conviction sur la négative de la question ci-dessus posée; et cette opinion, je l'avoue, me paraît la bonne. Le droit d'élever et de juger les conflits, pour défendre ce qu'on appelle la *juridiction administrative*, n'est, en effet, selon nous, qu'un abus enté sur un autre abus; c'est un glaive suspendu sur l'infortuné justiciable pour trancher, au profit de l'administration, les contestations qui, portées devant les juges ordinaires, paraîtraient à celle-ci d'un succès désespéré ou incertain; ou bien, cette mesure est une mise violente en suspicion de l'autorité judiciaire, laquelle est ainsi déclarée bonne seulement pour le commun des plaideurs. C'est ce qui ressort évidemment de l'exposé his-

torique tracé avec autant de fermeté que de précision par l'honorable rapporteur *M. de Cormenin*; et cependant, il conclut, de l'usage abusif de cette mesure dans des tems de trouble et de tyrannie, à la nécessité de sa conservation dans un tems de calme et de liberté constitutionnelle! Le moment n'est pas éloigné sans doute, où la législature sera appelée, non-seulement à l'examen de la question des conflits, mais encore à la vérification de l'origine et de l'utilité, fort problématique, d'une juridiction spéciale pour les matières dites administratives. Mais cette discussion ne pourra guère s'engager avec fruit que lors de la révision, ou du moins après une étude exacte et approfondie de notre législation publique. Et nous avons en ce moment sur le tapis une affaire plus importante peut-être et plus pressée, d'autant que l'ordonnance du 2 juin 1828, et surtout la dernière loi électorale, si elles n'ont pas détruit le mal jusqu'en sa racine, y ont du moins apporté déjà un salutaire remède et de précieux tempéramens. — Le livre de *M. Taillandier*, fait à l'occasion de cette dernière ordonnance, est, sur ce sujet, un recueil d'excellens matériaux; il sera de plus un guide fort utile dans la pratique. On y voit avec intérêt ce qu'est devenu, ou plutôt ce qu'est demeurée la législation des conflits dans les *Pays-Bas* et les *provinces Rhénanes* de la Prusse.

B. L., avocat.

190. — **Histoire d'Écosse*, racontée par un grand-père à son petit-fils, dédiée par sir *Walter Scott* à *Hugh Littlejohn*, esq. : *seconde série*, traduite de l'anglais par l'auteur d'*Oléria ou la Pologne*, et d'*Edgar*. Paris, 1828; Gosselin. 4 vol. in-12 de vj—224, 270, 219 et 261 pages; prix, 12 fr.

La première série de cette histoire, dont la *Revue Encyclopédique* a pris soin d'annoncer, il y a quelques mois (t. xxxviii, p. 758) la traduction française, ne conduisait les annales de l'Écosse qu'à l'avènement de Jacques VI au trône d'Angleterre. Le succès de l'ouvrage a engagé l'auteur à le poursuivre, et les nouveaux volumes qu'il publie comprennent depuis l'union des couronnes sous le roi que nous venons de nommer, jusqu'à l'union des royaumes sous la reine Anne. Quelques mots, qui terminent le dernier des volumes que nous annonçons, peuvent faire espérer qu'une troisième série complétera une histoire si heureusement distribuée, en y ajoutant tout ce qui sépare l'époque de l'union du règne de Georges III. Nous devons ainsi à l'écrivain, qui, dans tant de productions, avec une imagination si vive et si puissante, a peint les mœurs et le sol de l'Écosse et leurs di-

verses révolutions, une histoire suivie, et la plus entière qu'il y ait encore, des événemens qui ont servi de cadre à ses heureuses fictions. La présente série rappellera, sous une autre forme, à ceux qui les ont lues, et qui a pu ne les pas lire, ce qu'elles ont vu des règnes de Jacques I, de Charles I, de Cromwell, de Charles II, de Jacques II, dans *Nigel, l'Officier de fortune, Woodstock, les Puritains, Percrit du Pic*, etc. Ce n'est pas seulement par le sujet, mais par la manière, que se ressemblent les romans et la relation de Walter-Scott, celle-ci, comme dans les autres, se montre, sous cette simplicité familière que lui prescrivait son cadre, le même talent à peindre les scènes et les caractères historiques, la même impartialité pour les juger. Ce livre, écrit pour un enfant, ne doit être dédaigné par aucun âge; la jeunesse et l'âge mûr y trouveront également intérêt et instruction.

H. P.

191. — * *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris*: par DELAURE; 12^e, 15^e et 14^e livraisons Paris, 1828; Guillaume. In-8^o (2^e partie du tom. VI, 1^{re} et 2^e parties du tom. VII et dernier); prix, 7 fr. 50 c. la livraison (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXXVI, p. 440.)

Il y a bientôt deux ans que la 11^e livraison de cet ouvrage a paru; nous étions alors sous le régime de la dernière *censure*; et, quoique nous eussions eu la précaution de n'entrer dans aucun détail, l'annonce de cette livraison ne put être admise dans nos feuilles par ce tribunal d'odieuse et ridicule mémoire, qui avait ordre de supprimer jusqu'au titre de certains ouvrages dont l'allure vive et franche déplaisait au triumvirat *deplorabile* qui pesait alors d'une manière si funeste sur la France. Cette annonce ne parut qu'après l'acte solennel qui rendait à la presse une liberté dont l'abus ne saurait jamais égaler les nombreux inconvéniens de la censure. Une assez longue interruption ayant été mise, par le libraire-éditeur, dans la publication des dernières livraisons, par suite sans doute de toutes les contrariétés et de toutes les vexations inquisitoriales qui s'attachaient au nom de l'auteur, nous n'avions pu exécuter la promesse que nous avions faite de revenir sur les volumes antérieurs; nous ne pouvons le faire encore aujourd'hui, voulant signaler seulement à nos lecteurs l'achèvement de cet ouvrage, qu'ils ont dû croire indéfiniment ajourné. L'auteur, à ce qu'il paraît, a même traité avec un autre éditeur (M. Levassieur, successeur de Ponthieu, au Palais-Royal), d'une *seconde édition*, dont les livraisons in-8^o seront du prix de 6 fr. Si cette

2^e édition, comme nous aimons à le croire, contient des améliorations, il y aura donc double profit pour les acquéreurs; ils ne manqueront sans doute pas plus à cette nouvelle publication qu'à celle de M. Guillaume, qui a obtenu le plus grand succès, malgré, on peut-être à cause des obstacles qu'elle a rencontrés de la part d'une autorité ombrageuse.

En attendant que les livraisons successives de cette 2^e édition nous permettent de revenir avec plus de liberté sur un ouvrage qui le mérite à tous égards, mais auquel il faut reconnaître cependant que son auteur aura bien des soins encore à donner pour le rendre digne d'être mis en parallèle avec son *Histoire de Paris*, contentons-nous de signaler les traits principaux des tom. 6^e et 7^e que nous avons sous les yeux. Nous citerons surtout l'*Assassinat du duc de Bourgogne*, fort bien raconté au sujet de l'histoire très-intéressante du *pont de Montereau*; l'*Assassinat de Monaldeschi*, ordonné par Christine au château de Fontainebleau, et à l'appui duquel M. Dulaure rapporte la lettre extrêmement curieuse et pleine d'audace que cette reine écrivit alors à Mazarin, qui avait osé lui adresser des plaintes sur cet acte de despotisme privé. Nous citerons encore, à l'occasion de l'histoire de ce même château de Fontainebleau, aux embellissemens duquel Napoléon consacra 6,242,000 fr., de 1804 à 1815, la relation détaillée des rapports et des négociations de ce grand capitaine avec le pape, qu'il y retint prisonnier pendant quelque tems et qu'il avait fait consentir, à ce qu'il paraît, à d'importantes concessions; la mémoire du premier est lavée dans ce récit de beaucoup d'imputations calomnieuses qui n'avaient guère d'autre fondement que des bruits populaires, toujours si faciles à faire naître et à propager.

La 14^e et dernière livraison de cet ouvrage est entièrement occupée par un *Dictionnaire topographique*, fait avec beaucoup de soin, et qui forme le complément de l'*Histoire des environs de Paris*, dont il sert en même tems à relever quelques erreurs, inséparables d'un grand travail. « On parle avec emphase, dit M. Dulaure (tom. vi, p. 254), des exploits des hommes puissans, et l'on se tait sur les malheurs qu'ils traînent à leur suite; les habitans des campagnes, toujours déplorables victimes des guerres, n'ont jamais eu d'historiens. » Nous concluons, en disant que l'auteur aura mérité l'honneur d'avoir, un des premiers, conduit les historiens modernes dans cette nouvelle voie, et qu'il leur aura même laissé un bon modèle à suivre, s'il donne à son ouvrage, dans les nombreuses éditions qu'il lui est sans doute réservé d'obtenir,

tous les soins et toute la perfection que le sujet est susceptible de recevoir sous sa plume.

Edme HÉREAU.

192. — **Histoire de l'Assemblée constituante*, par M. Alexandre DE LAMETH; t. II. Paris, 1829; Moutardier. In-8° de 499 pages; prix, 7 fr.

Ce second volume n'est ni moins riche de faits, ni moins intéressant que le premier. (*Voy.* l'analyse que nous en avons donnée, *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 659.) On ne doit pas s'attendre, il est vrai, à y retrouver la peinture de ce mouvement violent, résultat nécessaire et soudain d'une révolution, qui, au moment qu'elle éclate, est déjà consommée; mais un autre spectacle se présente, celui du combat à outrance que livrent au nouvel ordre de choses tous les débris de l'ancien régime, débris qui tendent désormais à se rapprocher, et que des intérêts communs vont réunir. Les parlemens protestent contre les décrets de l'assemblée, et refusent de les transcrire sur leurs registres. Une partie de la noblesse quitte le royaume, va former chez l'étranger un point de ralliement, attendant l'instant favorable pour agir. L'autre partie, restée sur le sol national, résiste avec courage dans l'intérieur et jusqu'au sein de l'assemblée, et se montre disposée à exciter un soulèvement général. Le clergé, toujours avide de suprématie, se place à la tête de la coalition aristocratique; il abuse du nom sacré de la religion et de l'influence que son caractère lui donne sur l'esprit des peuples, pour réveiller le fanatisme et souffler la discorde; il allume, il fomenté, dans les provinces méridionales, un incendie difficile à éteindre; bientôt la guerre civile menace d'embraser tout le royaume.....

Parmi les morceaux remarquables que renferme ce volume, je recommanderai particulièrement à l'attention des lecteurs, des considérations sur l'état de la société, en 1790, sur l'influence de plusieurs femmes de l'aristocratie, sur les affaires publiques, sur les causes qui ont prélué à la division du parti populaire. Je citerai encore un tableau fidèle de l'émigration, de ses forces, de son but, du caractère de ses chefs; un rapprochement, frappant de contraste, des premiers tems du christianisme avec l'état de l'église catholique au dix-huitième siècle. En effet, c'est dans l'opposition singulière qui se faisait remarquer entre la pureté de la primitive église, la popularité de ses institutions, les principes de liberté et d'égalité prêchés par ses ministres, et le luxe mondain, la licence des mœurs, l'esprit de domination affiché alors par le haut clergé, c'est dans l'intention

manifestée de réformer les nombreux abus qui s'étaient introduits dans l'église et avaient obscurci l'éclat de la religion, que le parti janséniste, dirigé peut-être par des vues d'ambition personnelle, trouva un prétexte spécieux pour entraîner l'assemblée à adopter, de confiance, un plan de *constitution civile du clergé*, mesure impolitique dont le fond, trop peu connu, ne serait certainement pas difficile à justifier en lui-même, mais dont les suites ont été funestes dans les circonstances où la France se trouvait, et lorsqu'il fallait éteindre le feu et non lui fournir un nouvel aliment.

Parmi les discussions constitutionnelles et législatives, on distinguera les débats sur les colonies, sur les finances, sur un projet de banque nationale, de M. Laborde de Méréville, sur la motion de don Gerles, de déclarer la religion catholique religion de l'État, sur la nouvelle organisation judiciaire, sur la suppression de la noblesse et des titres, et particulièrement sur cette question célèbre du droit de paix et de guerre, où Barnave, luttant corps à corps avec Mirabeau, déploya toutes les ressources de la plus pressante et de la plus habile dialectique, et son adversaire, tous les traits de sa brillante éloquence. On reprochera peut-être à M. de Lameth d'avoir donné trop d'étendue à ses discussions, et surtout d'avoir trop multiplié les citations de discours : mais il ne faut pas perdre de vue que c'est l'histoire d'une assemblée qu'il s'est proposé d'écrire ; que, par conséquent, les discussions, les délibérations, les décrets constituent le fond de l'ouvrage ; que l'examen détaillé de chaque question était indispensable pour faire connaître à fond une législation dont l'assemblée constituante a posé les bases et qui est destinée désormais à régir notre pays. L'ouvrage de M. de Lameth est le meilleur cours de législation constitutionnelle et politique que les jeunes gens puissent étudier. Il devra surtout se trouver entre les mains de tous les hommes qui se destinent à la carrière parlementaire ou administrative.

Quoique *l'Histoire de l'Assemblée constituante* ne soit point un livre de circonstance, il offre en ce moment tout l'intérêt attaché à ce genre de publication. On y trouvera, en effet, les principes de l'organisation municipale et départementale, qui va bientôt devenir l'objet des débats des chambres.

Je terminerai cet article en citant les considérations suivantes sur la liberté du commerce, question qui ne tardera pas non plus à être mise à l'ordre du jour. Il s'agissait, en 1790, de supprimer le privilège de la compagnie des Indes. « Si l'on avait maintenant, dit M. de Lameth, à examiner

la question, soit pour le commerce de l'Inde, soit sous le rapport de la liberté du commerce en général, elle ne pourrait présenter le moindre doute. L'organisation sociale doit être fondée sur l'intérêt de tous les membres, et sur la justice qui en est la garantie; et, de même que les charges publiques doivent être également réparties, il doit être libre à tous les citoyens de participer à tous les avantages de la société. Ces principes d'équité naturelle se concilient d'ailleurs avec la saine politique. Tout le monde convient que la liberté est l'âme du commerce, qu'elle seule peut le faire prospérer, que la concurrence développe l'industrie en excitant l'émulation, et qu'elle est le ressort le plus puissant pour favoriser ses progrès et la porter au plus haut degré de perfection. Cependant la conduite des gouvernemens a presque toujours été en opposition avec ses principes; aussi n'est-ce que depuis qu'ils ont été reconnus, proclamés et en partie réalisés, que le commerce et l'industrie ont fait des pas tellement rapides qu'ils ont surpassé de beaucoup les espérances qu'on avait pu concevoir : l'expérience a déposé ainsi en faveur du droit commun. » G. B.

195.— **Biographie universelle et portative des contemporains*, ou Dictionnaire historique des hommes de toutes les nations, morts et vivans, qui se sont rendus célèbres depuis la fin du 18^e siècle; publiée sous la direction de M. Alph. RABBE. Un seul volume in-8° avec un *Atlas* de 200 portraits; Seconde partie : livr. 22, 25, 24 (POZ-ROM). Paris, 1829; Ancher Éloy, et V. de Boisjelin, éditeurs, rue de l'École-de-Médecine, n. 5. 5 cahiers in-8°; prix de la livr., 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 445, l'annonce des précédentes livraisons.)

Les biographies d'hommes vivans ont été long-tems l'ouvrage des passions politiques et des haines particulières. Mais si l'on a pu contester autrefois la moralité des entreprises de ce genre, qui n'avaient le plus souvent pour but que de déverser l'injure et la calomnie sur les caractères les plus honorables, on doit avouer qu'une biographie des hommes de notre époque, rédigée avec impartialité, avec modération, et d'après des documens authentiques, devient aujourd'hui un ouvrage à la fois estimable et utile, un antidote nécessaire contre les méprisables compilations que dicta l'esprit de parti aux tems de nos dissensions intestines.— Aussi a-t-on vu paraître plusieurs biographies des contemporains, parmi lesquelles nous n'hésitons pas à donner la préférence à celle que nous annonçons aujourd'hui. Nous n'avons pu lire en entier un ouvrage qui contient plusieurs milliers de notices;

et certes ceux qui auraient la volonté de les examiner toutes avec un soin scrupuleux pourraient encore y trouver quelques occasions de reproche ou de critique. Mais, quant à nous, les livraisons que nous avons parcourues nous permettent d'avancer que cette biographie est jusqu'à présent peut-être la plus complète, la plus exacte et la plus impartiale : comme telle nous ne craignons pas de la recommander à nos lecteurs.

194. — * *Mémoires du Vénitien J. CASANOVA DE SEINGALT*, extrait de ses manuscrits originaux; publiés en Allemagne, et traduits par M. AUBERT DE VITRY. T. X et XI. Paris, 1828; Tournachon-Molin. 2 vol. in-12 de 299-288 pages; prix, 6 fr. (*Voy. Rev. enc.*, t. xxxviii, p. 472.)

Avant d'arriver jusqu'à nous, les mémoires de Casanova subissent deux métamorphoses : M. DE SCHUTZ les traduit en allemand, d'après le manuscrit original, écrit en français; puis M. Aubert de Vitry altère une seconde fois le texte, en le transportant de nouveau dans notre langue. Du moins l'éditeur allemand professe un parfait respect pour le style et les récits spirituels du Vénitien; quant au traducteur français, comme il a en le soin de nous en prévenir, il ne se gêne nullement pour retrancher à coups de ciseaux les hardiesses de pensée ou de description qui abondent sous la plume indépendante du licencié Casanova. Cette liberté, permise peut être avec d'autres écrivains, avec d'autres ouvrages, où la suppression de quelques détails oiseux, de quelques redites si naturelles aux Allemands, donne au style plus de clarté et de vivacité, gâte complètement le tableau naïf et fidèle des mœurs du dix-huitième siècle, esquissé avec tant d'effronterie par un des hommes les plus aventureux de l'époque. Mais les écrivains d'aujourd'hui, blâmant avec une amertume souvent injuste la dépravation de leurs devanciers, affectent une certaine prudence dans leur langage et dans leurs idées, qui ne s'accorde pas toujours avec les sujets qu'ils traitent. Les Allemands, qu'on n'a jamais accusé d'être moins chastes que nous, du moins dans leur littérature, n'ont en garde de s'effaroucher des scandaleuses aventures du seigneur de Seingalt, dont les mémoires ne sont pas faits pour être mis dans les mains des jeunes filles; et qui, malgré toutes les coupures, n'en restent pas moins un des monumens les plus curieux de la corruption générale de l'Europe, il y a soixante ans.

Les deux nouveaux volumes, qui viennent d'être livrés au public, sont fort amusans. Casanova visite tour à tour Rome, Naples, Florence, Bologne, Turin, Marseille, Paris,

Londres, etc. Les personnages qui figurent avec lui dans cette longue série d'anecdotes plaisantes, ont obtenu de la célébrité, même de la gloire dans plus d'une carrière : ce sont *Raphaël Mengs, Winckelmann*, les cardinaux *Albani, Pasioni, Tamburini, Poinsinet* (l'auteur du *Cercle*), *Georges III* et la reine d'Angleterre, le chevalier d'*Éon*, lord *Hervey*, etc. N'est-il pas curieux d'approcher de ces hommes, et de les voir, comme l'on dit, en déshabillé? Ainsi, pour ceux-mêmes qui dédaignent l'intérêt romanesque des mémoires de Casanova, pour ceux qui leur refusent le mérite d'offrir une peinture animée et fidèle de la vie intérieure d'un siècle qui sera long-tems l'objet des études du philosophe et du moraliste, cette publication conserve encore une grande partie de l'intérêt historique, puisqu'elle contient une galerie de portraits, où prennent place tant de grands noms, tant d'illustres talens.

α.

195. — *Notice biographique sur le général JACKSON, président des États-Unis de l'Amérique septentrionale.* Paris, 1829; Barrois aîné. In-8° de 27 pages; prix, 1 fr.

Cette brochure a été provoquée par un article du *Journal des Débats*, où le général Jackson est traité sévèrement. L'auteur de cet article n'a peut-être pas pris la peine d'écouter alternativement l'accusation et la défense; un citoyen des États-Unis a cru devoir justifier les suffrages de ses compatriotes, et rétablir dans l'opinion de l'Europe l'homme illustré par des services éminens rendus à sa patrie, et par les témoignages les plus éclatans de la reconnaissance publique. C'est à M. WARDEN, ancien consul des États-Unis à Paris, que l'on doit cette Notice; mais il avait été devancé par M. EATON, sénateur des États-Unis, qui a publié à Philadelphie, en 1824, un ouvrage intitulé : *The life of Andrew JACKSON, major general in the service of the United States, etc.* (1). M. Warden, qui le cite, s'appuie principalement sur l'importante autorité de ce document, auquel le collaborateur du *Journal des Débats* n'a certainement point eu recours. On y trouve, sur le nouveau président des États-Unis, plusieurs détails que M. Warden eût pu mettre dans sa Notice, sans y ajouter plus de deux ou trois pages : mais il faut se rappeler qu'il ne s'agissait que d'une réponse à un article de journal. On remarque, d'ailleurs, quelque différence entre sa narration et celle de M. EATON, sur des objets essentiels et caractéristiques. M. Warden n'a point parlé des intrigues qui essayèrent de désorganiser les milices américaines, après la victoire, lorsque les Anglais

(1) In-8° de 468 pages, avec le portrait du général Jackson.

retirés sur leurs vaisseaux pouvaient encore tenter une descente, et chercher à prendre leur revanche ; et, en effet, un débarquement fut effectué, mais sans aucun succès, grâce à la vigilance et à la fermeté du général Jackson. On voit avec peine que le consul français à la Nouvelle-Orléans n'était pas étranger à ces coupables manœuvres : il fut renvoyé dans l'intérieur, ainsi qu'un juge du tribunal, lequel s'était caché au moment du danger, et avait favorisé de tout son crédit le parti qui ne voulait point que la Nouvelle-Orléans se défendit contre les Anglais. Un journaliste fut arrêté ; le gouverneur était peu favorable à tout ce qui se passait dans une ville où il n'était plus le maître, et ne prêtait aucune assistance à l'armée américaine. Enfin, la nouvelle officielle de la paix avec l'Angleterre fit tout rentrer dans l'ordre accoutumé. Le juge que Jackson avait banni du pays immédiatement soumis à ses opérations militaires vint reprendre ses fonctions, et son premier soin fut de se venger ; Jackson est accusé, un long interrogatoire, auquel il devait répondre, est rédigé avec beaucoup d'art ; le général demande qu'il lui soit permis d'exposer les motifs de sa conduite, le juge refuse et l'accusé renonce à se défendre, déclarant se soumettre d'avance au jugement, tel qu'il sera prononcé. Le juge le condamne à une amende de mille dollars : une contribution des citoyens met sur-le-champ cette somme à la disposition du général. M. Warden aurait dû dire que cette offre ne fut pas acceptée, et que Jackson pria ses concitoyens de consacrer le produit de leurs contributions au soulagement des veuves et des orphelins que la dernière campagne aurait plongés dans la misère. On regrette aussi que la Notice ne dise point que ce généreux guerrier fut constamment attaché au parti républicain ; que l'ordre scrupuleusement observé dans ses affaires domestiques est un garant de celui qu'il maintiendra dans celle de sa patrie. L'homme qui a pris l'habitude d'accomplir ses devoirs, de tenir ses engagements et ses promesses, sans différer un seul moment, ni rien omettre, et qui, pendant plus de quarante ans de sa vie sociale, se montra tel qu'on le voit aujourd'hui, ne changera point à l'âge de soixante-deux ans. Le tableau de cette vie est plein d'intérêt : les lecteurs qui ne sont pas à portée de voir la peinture que M. Eaton en a faite ne regretteront point le tems qu'ils auront passé à parcourir l'esquisse tracée par M. Warden.

L'ouvrage de M. Eaton, modifié par quelques additions et par quelques retranchemens, serait un présent à faire à nos collections historiques. Il conviendrait, en le traduisant, de

consulter les bulletins anglais et les autres narrations de la campagne de la Nouvelle-Orléans, publiées en Amérique; ou ajouterait des cartes, etc.; il faudrait que le traducteur fût militaire, instruit dans toutes les parties de l'art de la guerre; surtout, il faudrait que ses opinions politiques fussent grandes et généreuses, comme celles de l'écrivain dont il serait l'interprète.

L'Amérique possède actuellement deux hommes sur lesquels reposent les plus grandes espérances, faits pour s'entendre et agir de concert pour le bonheur du monde, tandis que chacun en particulier s'occupera des intérêts de sa patrie. L'Europe ne les jugera qu'à la fin de leur carrière politique. Elle porte alternativement ses regards sur la Colombie et sur les États-Unis; puissent ses vœux être exaucés! il suffit de jeter les yeux sur sa position actuelle pour être persuadé que les améliorations qu'elle réclamera pourront être secondées puissamment par l'exemple de l'Amérique. F.

196.— *Le livre noir de MM. DELAVAY et FRANCHET, ou Répertoire alphabétique de la police politique sous le ministère déplorable; ouvrage imprimé d'après les registres de l'administration; précédé d'une introduction, par M. ANNÉE. Paris, 1829; Montardier; 4 vol. in-8°; prix, 26 fr.*

Cet ouvrage est un de ceux qui serviront à caractériser l'esprit du ministère tombé en 1827. On y voit combien il est dangereux de confier à des mains inhabiles et corrompues les emplois auxquels se rattachent les grands intérêts de la société, et quel était le système politique de ces hommes qui faisaient consister la force et la sûreté de l'État dans une armée d'espions.

Une introduction, fort bien écrite, contient un précis historique de l'inquisition, ou de la police politique jusqu'à nos jours. Après avoir signalé tous les ravages que ce fléau corrompteur a exercés sous les mauvais gouvernemens qui en ont fait leur auxiliaire, l'auteur insiste sur cette vérité: que, dans un État où chacun a le droit de se porter accusateur devant les tribunaux, les délations, les rapports secrets, les recherches inquisitoriales sont sans utilité.

C'est au Directoire exécutif que fut due principalement la réorganisation de la police d'espionnage en France. Sous l'Empire, on comptait presque autant de polices différentes que de grandes autorités civiles ou militaires. Les espions du gouvernement impérial survécurent à sa chute; bientôt se joignirent à eux les agens provocateurs. Ils firent des conspirations, excitèrent à la révolte; tantôt, par des avis donnés

dans l'ombre, comme Randon à Bordeaux; tantôt, à la clarté du jour, comme à Belfort. On les vit paraître dans les rues de Paris, durant les sanglantes soirées de novembre.

Nous citerons particulièrement les rapports qui dévoilent les misérables intrigues dont l'ambassade espagnole fut l'objet, en 1822, à l'époque du gouvernement des Cortès.

Le chef de la police centrale, informé que les Espagnols résidant à Paris s'occupaient d'enbaucher secrètement des officiers de l'ancienne armée française, pour grossir l'armée dite *constitutionnelle*, en Espagne, introduisit un de ses inspecteurs chez le duc de Berwick, pour lui demander les moyens de faire employer un officier français à l'armée constitutionnelle d'Espagne; l'inspecteur s'insinua dans la confiance de M. de Berwick, en se présentant à lui de la part de la princesse Santo-Cataldo, et il fut mis en rapport avec M. Vignia, troisième secrétaire de l'ambassade espagnole, dont il feignit d'embrasser les opinions avec chaleur pour être admis dans une partie des secrets de son gouvernement. M. Delavau croit voir une grande conspiration dans les mesures prises par la légation espagnole pour assurer des défenseurs à la cause constitutionnelle, dans la Péninsule; et cependant, cette cause était aussi celle de la France, qui aurait dû la protéger dans un pays voisin et allié.

Malheureusement, telle n'était point la pensée du chef de la police. Peu content d'étendre sa surveillance et ses relations sur tous les points de la France, dans les voitures publiques, sur toutes les routes, dans tous les salons et même dans les capitales des différens États de l'Europe, il se faisait livrer, par le bureau des postes, les secrets des familles; rien n'échappait à ses inquiètes et actives investigations.

Le livre noir, dans ses quatre gros volumes, ne révèle que les misérables et ignobles menées de cette police tracassière, qui soupçonnait partout des complots, et qui en créait ou bien en supposait pour se donner de l'importance. Combien est différente et plus honorable la police légale et paternelle, comprise dans son véritable sens, qui s'occupe de la sûreté particulière et publique, sans avilir et corrompre une partie de la population pour tourmenter l'autre; qui fait un appel aux classes aisées pour assurer du travail et du pain aux classes pauvres; qui favorise l'industrie au lieu de la troubler dans ses opérations; qui se manifeste le plus souvent par des actes de prévoyance et de bienfaisance, et qui donne de nouvelles garanties à l'ordre public dans la dignité et la liberté des citoyens, soigneusement respectées par les agens

de l'administration ! Puissent tous les administrateurs en France imiter l'exemple donné par le préfet de police actuel (M. de BELLEYME), et annoblir leur mission, en s'abstenant religieusement de toute mesure qui serait désavouée par la morale publique et par les lois ! M. A. J.

197. — *Révélation sur la fin du ministère de M. le comte de Villèle*, ou détails d'une négociation pour former, au nom du Roi, un ministère constitutionnel; ouvrage contenant les entretiens du négociateur avec l'ex-président du conseil, MM. Laffitte, Casimir Périer, Royer-Collard, etc.; et appuyé de notes et pièces justificatives; par J. B. FLANDIN. *Deuxième édition*. Paris, 1829; Moutardier. In-8° de 564 pages; prix, 6 fr.

Les révélations de M. Flandin sont un curieux document historique, et ses négociations avec M. de Villèle répandent un nouveau jour sur le caractère et les intentions de l'ex-président du conseil. Cependant, et quoi qu'en pense M. Flandin, du reste diplomate fort habile et patriote bien intentionné, il était difficile d'en venir à un arrangement durable entre les hommes envoyés à la chambre législative, pour défendre les intérêts nationaux, et l'ambitieux ministre, qui n'avait jamais hésité à les sacrifier à ses vues personnelles. Et si le négociateur, déçu dans ses espérances, semble reprocher à MM. Laffitte, Casimir Périer et Royer-Collard, avec un peu de rancune, de n'avoir pas secondé ses efforts conciliateurs, les mandataires des honorables députés leur sauront gré de leur antipathie pour une pareille alliance. D'ailleurs, l'événement les a justifiés, et la France a bien su trouver, sans l'appui de M. de Villèle, la liberté et l'ordre légal que le ministère déplorable cherchait à lui ravir. — Du reste, la brochure de M. Flandin a été recherchée avec empressement par le public; car elle est de nature à piquer vivement la curiosité, d'un côté, par la singularité des faits qu'elle raconte, de l'autre, par l'importance des événemens auxquels elle se rattache.

d.

Littérature.

198. — *Tableaux analytiques des élémens du langage français*, etc.; par M. MIALLE. Paris, 1829; Sautelot. In-8° de 56 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Nous ignorons si ce petit livre a quelque rapport avec la méthode de lecture de M. Mialle, dont la commission de la Société des méthodes a rendu un compte avantageux au mi-

nistère de l'instruction publique, du moins à ce que nous apprend l'extrait du rapport placé à la fin de l'ouvrage : nous nous bornerons donc à le faire connaître succinctement. Chaque page de ce livre est divisée en quatre colonnes : la première contient avec des numéros d'ordre toutes les manières de représenter ou les voix ou les articulations au commencement, au milieu et à la fin des mots ; les trois autres donnent, sous les titres *initial*, *médial*, *final*, des exemples de cette écriture : on trouve ainsi, pour le son *a*, 24 représentations diverses, 20 pour l'*e* fermé, 46 pour l'*e* ouvert, etc. ; total général, 752 signes ou combinaisons de signes pour écrire toutes nos voyelles et nos consonnes. Bref, c'est un catalogue (1) des formes orthographiques de la langue. Il pourra être utile à consulter par ceux qui voudront connaître les difficultés que notre orthographe oppose aux généralités établies par les grammairiens. Mais, quand M. Mialle dit, dans son titre, que son ouvrage *peut servir de règle pour juger toutes les méthodes de lecture faites ou à faire*, nous pensons que c'est porter un peu haut ses prétentions à propos d'une table de matières, et qu'il peut y avoir dans une méthode de lecture des vérités tout-à-fait indépendantes du syllabaire de M. Mialle.

199. — *Études analytiques sur les diverses acceptions des mots français* ; par mademoiselle H. FAURE. Paris, 1829 ; Roret. In-12 de 222 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

Voici un ouvrage plus spirituel qu'utile : comme dans les dictionnaires des synonymes, c'est surtout par l'antithèse ou le rapprochement qu'on cherche à faire sentir ou la différence, ou l'analogie des mots : mais comme il n'y a presque pas de mot dans une langue, qui, par la place qu'il occupe, ne soit susceptible de présenter un sens différent de son sens primitif, il en résulte qu'un *recueil complet des acceptions*, pour me servir de l'expression de l'auteur, s'il était fait sur le plan de son *essai*, formerait, non pas un livre, mais une bibliothèque. C'est ce qu'ont fort bien senti tous nos lexicographes ; car, quoique mademoiselle Faure s'étonne (p. 5) qu'un *ouvrage de ce genre ait manqué jusqu'ici*, il n'en est pas moins vrai que tous nos lexiques (excepté les dictionnaires de poche) offrent les mots avec leurs diverses acceptions :

(1) Il faut même remarquer qu'il n'est pas complet : M. Mialle admet les diphthongues *oi* et *oin* ; mais il en oublie d'autres comme *oui*, *ouin*, *ia*, *ié*, *ion*, etc.

la seule différence entre eux et le travail de mademoiselle Faure, c'est que celle-ci explique les différences des mots par des oppositions, des développemens, des anecdotes et tout ce qui rend un ouvrage agréable à lire ; tandis que ceux-là n'emploient que des signes typographiques comme || ou ==. Mais ce qui peut se faire pour une centaine de mots serait tout-à-fait impraticable s'il s'agissait d'une langue comme la nôtre qui peut en contenir une trentaine de mille. Après cela, il faut dire que l'ouvrage de mademoiselle Faure est écrit avec beaucoup de grâce, et mérite de trouver de nombreux lecteurs, sinon par son utilité, au moins, comme je l'ai dit, par l'agrément du style. B. J.

200. — * *Tableau de la littérature française au seizième siècle* ; par MM. SAINT-MARC GIRARDIN et Ph. CHASLES. Paris, 1829 : Firmin Didot. In-8° de 565 pages.

L'Académie française, avait proposé, pour sujet du prix d'éloquence, à décerner au mois d'août 1828, le tableau de la marche et des progrès de la littérature française au seizième siècle ; les deux discours qui ont partagé la couronne et que l'on vient de publier décèlent dans leurs auteurs un talent remarquable. L'un, vil, léger, spirituel, est la peinture fidèle et animée de ces tems d'agitation où les esprits cherchaient à frayer des routes nouvelles ; l'autre, élégant et pur, et d'un caractère plus grave, retrace, d'une manière plus large, plus étendue, les révolutions qui se préparaient alors en littérature comme en politique. M. Girardin brille surtout par la variété du style, la finesse des aperçus, par des pensées hardies, des saillies piquantes ; il présente à son lecteur une galerie de portraits dessinés avec une verve singulière, et nous allons en détacher quelques traits pour faire connaître l'écrivain.

..... « Éducation, politique, morale, législation, Rabelais traite de tout dans son livre, et partout ses idées devancent les opinions de son siècle. *Ponocrates*, dans l'éducation de Gargantua, prend hardiment le contre-pied de l'éducation des écoles ; il laisse la raison se développer peu à peu ; point de contrainte ni d'autorité magistrale ; il enseigne à réfléchir, voilà le but de ses soins. Faisant déjà ce que nous essayons encore de faire, il mêle dans l'éducation de son élève à l'étude des lettres l'étude des sciences naturelles. La science *numérale*, ce sont nos mathématiques et notre géométrie ; la lutte, le saut, la nage, *le cri pour fortifier les poumons*, c'est notre gymnastique ; ces promenades dans les ateliers des artisans et des fondeurs, ce sont nos cours de méca-

nique et de chimie appliqués aux arts; enfin, Gargantua va ouvrir les leçons publiques. Que pourrait-il faire de mieux encore aujourd'hui? certes, c'était là un plan d'études nouveau et téméraire; le siècle s'en alarma-t-il? non; en fit-il son profit? non. Il pensa qu'un enfant qui avait une chemise de 900 aunes, et qui portait ordinairement une écritoire pesant sept cents quintaux, ne devait pas être élevé comme un autre écolier; que c'était là une éducation chimérique comme le personnage lui-même, et qu'enfin lorsqu'on n'était pas géant et fils de géant, il fallait s'en tenir à la vieille méthode de l'Académie de Paris.... Rabelais a peint son siècle, mais il ne l'a pas calqué; il a pris çà et là les traits de ses personnages, mais il n'a fait le portrait de personne. Voici venir Panurge; je le reconnais de loin à son air effronté, mêlé de valet et de grand seigneur; Panurge est bavard, grand diseur de bons mots, jugeant librement de tout, mais ne soutenant jamais ses opinions que jusqu'au feu *exclusivement*, réserve utile dans un tems d'hérésie. C'est une espèce de Figaro du seizième siècle. Il parle toutes les langues, connaît toutes les philosophies, argumente par signes ou par paroles, et déconcerte ses adversaires à force d'impudence et de gaieté; du reste, intrigant, goguenard et prêt à tout. A la guerre, Panurge ne se bat pas, mais il *égorgette* les ennemis qui sont renversés, et, bon catholique, prêche les gens qu'il tue. En administration, Panurge est un grand financier; il a 65 manières de trouver de l'argent, tant il connaît bien la théorie de l'impôt, et 214 manières de le dépenser; quand il n'a rien, il fait des dettes, ce qu'il appelle fonder le crédit, système qui a fait, dit-on, école en Angleterre et en France; surtout ne lui demandez pas quand il paiera; « car qui sait si le monde durera encore trois ans. » Eh bien! qu'est-ce que Panurge? est-ce l'évêque de Valence, le cardinal de Lorraine, ou Rabelais? Et non, c'est Panurge, personnage nouveau que Rabelais a mis au monde et que je reconnais quand je le rencontre; pour doter Panurge de tant de vices et de passions diverses, il fallait plus que le caractère d'un cardinal, d'un évêque et d'un moine apostat; chacun à la cour donnait sa quote-part. Rabelais allait de l'un à l'autre; monseigneur, un peu de votre raucune, un peu de votre prodigalité pour mon Panurge. — Monsieur, un peu de votre insouciance et de votre géaie d'intrigue; — et vous, sire docteur, un peu de votre érudition; c'est pour mon Panurge, il s'en servira pour amuser le public que vous ennuyez; puis, rentré chez lui, et moi, disait Rabelais, ne donnerai-je rien? Alors

si, en faisant son examen de conscience, il trouvait quelque vice de bon aloi, le goût de la table ou l'esprit de satire, il le partageait de bonne grâce avec son héros. »

Si M. Girardin l'emporte par la vivacité, par un style gracieux, s'il retrace ingénieusement les scènes vivantes qui passent sous ses yeux, M. Chasles se distingue par une richesse d'expression peu commune; ses pensées souvent énergiques sont toujours revêtues de couleurs brillantes. « Bientôt Montluc, cadet de Gascogne, tour à tour protestant et catholique, d'une jactance soldatesque, d'une férocité sanguinaire, après avoir vendu aux divers partis ses services et sa barbarie, met à profit le repos de ses vieux jours et raconte ses exploits pour l'instruction de la jeune noblesse de France. C'est l'exemple le plus étonnant de la terrible énergie de style à laquelle peuvent atteindre la vigueur du caractère et, si je puis le dire, la franchise du crime. Montluc ne se repent point de ses meurtres; il en jouit encore; il retrempe sa plume dans le sang qu'il a versé; « aux guerres civiles, dit-il sans détour, il faut être maître ou valet, vu qu'on demeure sous le même toit, alors il faut en venir à la cruauté. » Il part de ce principe, et vous le suivez avec terreur dans ses expéditions périlleuses, meurtrières, multipliées; le farouche capitaine vous montre encore les cadavres de ses ennemis; c'étaient là les enseignes qu'il laissait sur les chemins pour tracer sa route. Cet homme n'a de gaieté dans ses Mémoires que lorsqu'il reedit des massacres; partout ailleurs c'est une fermeté, une impétuosité toute guerrière dans l'expression, une brusquerie de style dont l'élan pittoresque est encore de l'éloquence. »

Parlant des progrès de cette langue française qui fut en quelque sorte dénouée par le génie de Montaigne, il s'exprime ainsi: « Hardi, libre, passionné, vigoureux, mais souvent confus, le style, à la fin du 16^e siècle, se ressentait à la fois de l'imitation de l'antiquité et de la liberté des guerres civiles. Plus tard, lorsque la société française changea de forme et devint une monarchie absolue, tempérée par la grâce des mœurs, l'empire de l'honneur et celui des femmes, le langage et la littérature reçurent une empreinte nouvelle, tout se soumit dans l'art d'écrire et dans la vie civile à la convenance et au bon goût. Notre langue devint une langue de choix, de simplicité et de raison; le parler naïf, bref, vigoureux, coloré, des Montaigne et des Lanoue, fut dès lors une langue morte, distincte de celle des Racine et des Pascal par ses défauts comme par ses qualités; la sociabilité française, l'heu-

reux tour des conversations du grand monde, le ton léger et facile de la cour pénétrèrent dans le style; enfin, la littérature du dix-septième et du dix-huitième siècle, l'idiome lucide, noble, élégant, que l'Europe adopta dans ses relations, ne ressemblèrent pas plus à la littérature et à la langue de notre pays au seizième siècle, que la France de Charles IX et de Henri IV n'était cette brillante patrie de Louis XIV et de Condé. En indiquant les contrastes, ne négligeons pas les ressemblances. L'influence classique se perpétua : le génie caustique de Villon et de Marot, la pénétration satyrique de Rabelais, survécurent à toutes les révolutions.» LAMST.

201. — *La France constitutionnelle*, épître à A. V., avocat; par M. GUYHO CORENTIN. Paris, 1829; les marchands de nouveautés. In-8°; prix, 1 fr.

202. — *La Muleïde*, réponse à l'Épître aux mules de D. Miguel, de M. Viennet. Paris, 1829; Delangle frères, rue du Battoir Saint-André-des-Arts, n° 19. In-8°; prix, 2 fr.

203. — *Épître aux convenances*, ou mon apologie; par J. P. G. VIENNET. Paris, 1829, Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. In-8°; prix, 1 fr.

204. — *Mémoires françaises, et Chants sacrés*, par M. A. LEFLAGUAI. Paris, 1829; Dondey-Dupré, père et fils. In-18 de 252 pages; prix, 5 fr. 50 cent.

205. — *Le Ménestrel*, poème en deux chants, par James BEATTIE, L. L. D; avec un *Essai sur la vie de l'auteur*, etc., etc.; traduit de l'anglais, avec le texte en regard, par M. LOUET. Deuxième édition. Paris, 1829; Roret, rue Hautefeuille. In-18 de 214 pages; prix, 5 fr. 50 cent.

Le mois qui vient de s'écouler n'a pas été moins fécond que le précédent en productions littéraires. C'est la même variété dans les compositions, et, si nous retrouvons dans quelques-unes la préoccupation des graves intérêts soulevés à l'ouverture des chambres, d'autres, par leur forme toute poétique, échappent à cette couleur du moment.

Parmi les premiers sera compté M. GUYHO CORENTIN, qui a chanté, sous la forme d'une épître, la France constitutionnelle. Le plan de cette épître est sage, et le développement des idées n'ôte rien à leur clarté : c'est un hymne à la liberté, sous une forme historique. Le poète suit son héroïne dans tous les incidens de sa vie aventureuse; il la voit, après avoir triomphé successivement de la haine ingrate de ses adversaires et de l'aveugle fanatisme de ses adorateurs, régner sans obstacle dans la France, lui présenter, comme un premier témoignage de son amour, le libre essor de la

presse et l'indépendance des cultes, et pour garantie de l'avenir, la jeunesse qui croit à l'ombre de ses sages institutions. Enfin, M. Guyho demande au ciel qu'il lui soit permis de mourir un jour avec son ami pour cette liberté qu'il a chantée, et achève dignement, par cette pensée religieuse et touchante, cette épître inspirée par les plus nobles sentimens. Le poète sait avec le même bonheur prêter une forme piquante et spirituelle à une plaisanterie fine, ou à une pensée haute une expression simple et énergique. Ce qui nous paraît manquer à cette épître, ce n'est ni la verve, ni l'élevation, mais la richesse et l'harmonie : une transition brusque trahit rarement dans M. Guyho l'inexpérience de l'écrivain. Mais, s'il sait se ménager des transitions, il ignore l'art de les présenter avec élégance : dès que la pensée cesse de le soutenir, le style perd sa précision et les mots s'enchaînent sans grâce dans une phrase vulgaire et sans couleur. En résumé, l'Épître de M. Guyho révèle un talent vrai, mais un de ces talens qui donnent, dès leur début, la mesure de leur force, et qui, n'ayant ni les qualités ni les défauts de la jeunesse, ne laissent à la critique que le soin de leur marquer leur rang. Le passage suivant donnera une idée de la manière de l'auteur :

L'autre nous prouve enfin, par un calcul tout clair,
 Que, par le tems qui court, les rois coûtent trop cher :
 Il pourra quelque jour, par pure économie,
 Des pouvoirs de l'État rayer la menarchie ;
 Mais il veut l'écorner, du moins, en attendant ;
 Et de lui-même enfin ne sera pas content
 Qu'il n'ait vu de ses yeux, ainsi qu'un simple membre,
 Le président crotté gagner à pied la chambre,
 Et qu'il n'ait envoyé, par un arrêt fatal,
 Les ministres d'État mourir à l'hôpital, etc.

M. VIENNET, poète, n'aborde pas la politique avec la même gravité que M. Guyho ; personne n'a oublié l'Épître aux mules de D. Miguel. (Voy. *ci-dessus*, p. 245.) Ce badinage en a inspiré un autre. Un homme d'esprit, que plusieurs ont cru reconnaître sous le titre grotesque dont il s'est affublé, a répondu, sous le nom de M. Delacour, loueur de carrosses, à l'épître de M. Viennet. M. Delacour, fidèle à sa patente, reproche, dès le début, à M. Viennet, de n'avoir pas choisi pour monter au Parnasse une monture plus noble que les quadrupèdes métis de D. Miguel ; puis il s'étonne que le noble député, défenseur naturel de toutes les liber-

tés, trouve encore des inspirations pour la légitimité d'Aristote. Ici M. Delacour fait un appel à la conscience poétique de M. Viennet, en qui on aimerait à voir le réformateur des deux camps rivaux plutôt que le missionnaire de l'un; puis, à la faveur de cette obligeante profession de foi, il essaie de dérober quelques noms aux auto-da-fé classiques du poète satirique. Tel est le plan de cette légère composition pleine de saillies heureuses qui ne respectent pas toujours la césure. L'esprit du poète, dédaignant de sacrifier ses traits les plus simples aux exigences de la versification, se soucie peu de cette élégance continue qu'on a si bien nommée le tissu du style. Aussi chercherais-je en vain une tirade à citer; il me serait plus facile de choisir cinquante vers heureux, pris isolément, mais dont le charme se perd dans des périodes sans élégance et sans grâce. L'esprit de M. Delacour ne s'est pas renfermé dans les bornes de ses vers: son poème a la préface d'usage et les notes obligées. Mais, en bon mari, le poète a laissé à madame Delacour le soin de cette partie de ses œuvres: et cette fois, l'esprit n'a rien perdu pour parler en prose: le commentaire vaut le texte, et la postérité, s'il en est une pour la *Muléide*, donnera une part à madame Delacour dans l'immortalité de son époux.

L'épigraphe de la *Muléide* nous apprend que son auteur a vu deux hommes dans M. Viennet, le député et le poète, et n'a pas cru que le poète dût renoncer à son talent en prenant place dans la chambre législative. Plusieurs critiques se sont montrés plus sévères; c'est pour eux que M. Viennet a écrit son apologie sous la forme d'une épître aux convenances. Horace, Perse, Juvénal, Boileau, ont écrit leur apologie; tant d'essais divers rendaient au poète moderne l'originalité difficile, disons mieux, le dispensaient de l'originalité. Le cadre était donné et ne laissait au dernier venu que le soin de substituer aux ridicules d'autrefois des ridicules contemporains. Il ne lui restait d'autre tâche que de donner à la pensée une forme nouvelle et, pour ainsi dire, une physiologie personnelle. Après une vive apostrophe aux convenances, le poète passe en revue tous les hommes d'Etat qui, pour être législateurs, n'ont pas dit adieu à l'inspiration, depuis Solon jusqu'à ce Canning, qui :

Avant de prendre en main la liberté du monde,
Avait contre la nôtre exercé sa faconde.

A cette apologie par l'histoire succède une justification logique. La vérité, que M. Viennet a juré de défendre aura-

t-elle moins de force, lorsque le talent lui aura donné sa forme? La satire a toujours droit à l'estime lorsqu'elle n'est pas le langage d'un parti, mais l'inspiration de la conscience. Enfin, pendant que le Théâtre Français se console avec Henri III des anathèmes de M. Viennet, le poète s'unit à ses collègues pour appeler les lumières de l'Esprit saint dans la tribune législative et la charité dans le cœur de ses critiques : il y a quelque grandeur dans cet à-propos. Le style de cette épître est simple et naturel, mais la simplicité y descend parfois jusqu'à la négligence et le naturel jusqu'au trivial. La pensée s'y développe avec mesure; mais, si la poésie n'enlève rien à la logique, la logique ne fait pas toujours une part assez large à la poésie, et laisse à peine au vers la rime et la césure. Que M. Viennet donne à son style plus de mouvement et de variété, et, à défaut d'originalité propre, nous aimerons en lui ce charme continu du style qui ne crée pas une école, mais donne des lecteurs et justifie l'estime.

Hâtons-nous de sortir de cette littérature encore toute palpitante des passions du jour. M. LEFLAGUAI a réuni, sous le titre de *Mémoires françaises et Chants sacrés*, un mélange d'inspirations pieuses et de chants profanes, auxquels il a essayé de donner par l'expression une teinte religieuse et mélancolique. La pensée du poète a rarement de l'originalité; lorsqu'elle arrive à l'esprit du lecteur dépoignée du cortège de ses formes plus harmonieuses que précises, on s'étonne de retrouver une idée connue que l'écrivain s'est efforcé de cacher sous la langue poétique du jour. Mais il est bon de dire ce que nous entendons ici par ces emprunts. Il est telle pensée qui naît dans toutes les âmes à la présence des grands spectacles et des grands événemens, et qui n'a besoin, pour être sublime, que d'être revêtue d'une image vive et inattendue; ainsi ces grands contrastes de l'élevation et de l'abaissement, si vulgaires dans une bouche vulgaire, deviennent tout à coup puissans dans la bouche d'un Bossuet. C'est ainsi que le génie doit à l'énergie de l'expression le droit de dire siennes des pensées qui appartiennent à tous, et qui, une fois dépoignées du prestige de l'éloquence, rentrent dans ce cercle d'idées vulgaires que toutes les rhétoriques ont flétries du nom de lieux communs. Ces pensées se rencontrent souvent dans les vers de M. Leflaguais; mais elles y sont sans ces vives images qui les mettent en saillie, sans ces nobles mouvemens qui aiment ce qui vient de l'âme et s'adresse à l'âme, sans cette expression simple et forte qui les individualise; et comme d'autres ont trouvé ces images, ces mouvemens,

ces expressions, c'est en ce sens que les pensées de M. Leflaguais nous paraissent empruntées à d'autres. Il en est peu, en effet, auxquelles ne se rattachent dans l'esprit du lecteur, quelques beaux vers des *Méditations*, ou quelques belles pages du *Génie du Christianisme*, qui ne servent qu'à faire ressortir, par leur énergique simplicité, l'élégance déplacée de l'imitation. Ce ne sera donc pas dans les sublimes inspirations du christianisme et de la philosophie que nous chercherons le talent de M. Leflaguais ; sa muse s'y soutient avec peine, et sa versification y perd son aisance et son harmonie. Mais s'il est dans ce recueil quelques-unes de ces compositions légères qui n'exigent que de la grâce et de l'élégance, c'est en les citant que nous aimerons à faire oublier la sévérité de nos critiques. Tel sera le morceau suivant, qui a pour titre :

La Fiancée du matelot.

Qui me rendra celui que j'aime ?
 Qui me rendra mon bien suprême ?...
 Mon cœur n'est plus depuis long-tems
 Le même,
 Comme un songe ont fui mes momens
 Charmans.

Je crains tant pour lui la tempête !
 J'appelle, en pleurant, sur ma tête,
 L'orage affreux qui sur les mers
 S'arrête ;
 Sa nef me rend les flots amers
 Si chers !

Mon ami ne voit plus la terre ;
 Au sein du danger il espère,
 Il rêve encore un avenir
 Prospère ;
 Je veux, s'il ne doit revenir,
 Mourir.

Mais, quelques strophes heureuses suffisent-elles à la renommée d'un poète ? Nous n'oserions décider ; mais en lisant ces vers pleins de pensées étrangères, mais en lisant plusieurs noms célèbres en tête de quelques morceaux, nous craignons que M. Leflaguais, préoccupé de la gloire des poètes qu'il aime, n'ait pris pour de la vocation son enthousiasme pour le génie.

Reposons-nous enfin de cette revue d'écrits contemporains dans l'examen plus calme d'un poème qui n'a plus rien à attendre de la renommée : *Le Ménestrel*, de BEATTIE. « Beattie, écrivait, au mois de juin 1801, un jeune homme qui de-

puis a fait *Le Génie du Christianisme*; Beattie, qui n'est jamais descendu de son désert, simple ministre, et professeur de philosophie dans une petite ville au nord de l'Écosse, a fait entendre des chansons d'un caractère tout nouveau, et touché une lyre qui rappelle un peu la harpe du barde. » Beattie a essayé de peindre les premières émotions du génie poétique dans l'âme d'un jeune berger. Je ne sache pas de sujet qui se prête plus merveilleusement à toutes les ressources du style et dans lequel le poète puisse s'abandonner avec plus de confiance à l'entraînement de l'inspiration. Mais il me semble que Beattie ne s'est pas toujours élevé à la hauteur de ce magnifique sujet. Né au milieu des sites pittoresques de l'Écosse, et encore plein du souvenir de ses pèlerinages aux roches de Morwen, l'auteur place son héros en présence de la nature, et lui demande compte de ses impressions; et c'est là qu'il est vraiment poète. Mais, dès qu'il a cessé de contempler la nature pour aborder le monde idéal, véritable région de la poésie, sa pensée devient commune, et l'élégance de l'expression la sauve à peine de la trivialité. « En général, a dit M. de Châteaubriand, les hommes d'une imagination brillante et tendre ont peu de profondeur dans la pensée. » Nous oserons ajouter, pour compléter l'idée du grand écrivain, que si les âmes tendres et rêveuses ont peu de nouveauté dans leurs idées, elles donnent du moins à la forme de ces idées un tour vif, un mouvement senti qui appelle la pensée et la réflexion dans l'âme du lecteur. Quoi de plus trivial que cette idée, *il faut mourir!* Et cependant connaît-on beaucoup de vers qui donnent plus à penser que ce distique de M. de Lamartine?

Nous avons respiré cet air d'un autre monde,
Elise !.... et cependant on dit qu'il faut mourir!

Beattie a peu d'originalité dans la pensée, et la vérité exige que nous ajoutions qu'il n'a pas non plus ce pathétique de l'expression qui déguise quelquefois la faiblesse des idées. Peut-être sentait-il lui-même que son talent ne l'appelait pas à peindre le monde moral, puisqu'il a donné à la nature extérieure une si grande place dans son poème. Mais, s'il a fait preuve en cela de bon goût, il n'en est pas moins vrai qu'il n'a présenté qu'un côté de son sujet, et qu'il n'a pas révélé toute la pensée du poète. Quel puissant intérêt n'eût il pas éveillé en nous, si, moins préoccupé par la nature extérieure, il eût placé la scène dans l'âme du héros,

nous eût fait assister à l'enfautement progressif du génie poétique, et nous l'eût montré sous toutes les formes successives qu'il emprunte à l'enfance, à la jeunesse, à l'âge mûr, jusqu'au jour où de mille impressions diverses se compose son caractère individuel!

La traduction de M. LOUET est harmonieuse et colorée; pénétrant dans l'esprit de son auteur, il a essayé de reproduire l'original avec toute la variété de ses formes tour à tour gracieuses ou énergiques. Enfin, si M. Louet veut nous promettre de resserrer dans une troisième édition son élégance trop diffuse dans ses périphrases, et trop peu respectueuse envers la hardiesse pittoresque des images, il ne nous restera qu'à le remercier de l'intéressante notice et des notes curieuses que nous trouvons en tête de son livre.

Nous n'avons eu à juger, dans notre esquisse rapide, aucune de ces hautes compositions qui arrivent à la popularité par l'originalité des conceptions ou la séduction du style. Mais plusieurs productions remarquables à divers titres ont dû nous convaincre que notre France a, dans sa littérature comme dans ses armées, ses héros de second ordre, et que nul de ses jours n'est déshérité de la gloire. A. D. L.

206. — *Chansons et Romances*; par Antony CLAUDIUS. Paris, 1829; Brissot-Thivars. In-18 de 125 pages; prix, 2 fr.

L'auteur de ce petit volume, qu'il a dédié à M^{me} Desbordes-Valmore, paraît jeune encore; et, s'il ne le disait lui-même, nous nous en serions aperçus en lisant ses productions. C'est à ce titre, mais à ce titre seul que nous ne le découragerons pas. Nous citerons même quelques-unes de ses pièces, telles que *la Ressemblance*; *Né riez pas, mademoiselle*; *Attendez-moi*; *Ma sagesse*; *Demain, peut-être, il ne sera plus temps*; *Plus qu'une fois*; *Toi, qui chantes si bien*, etc., non pas que ces pièces soient des modèles à offrir dans leur genre: bien loin de là; mais parce qu'elles prouvent que leur auteur peut faire mieux, s'il se défie de sa trop grande facilité. Un peu plus de soin, un peu plus d'art, par exemple, lui aurait fait tirer un meilleur parti de quelques-unes de ses pièces, telles que le *Secret du village*, et *Qu'ai-je donc fait de mes lunettes*, dans lesquelles au moins il y avait une idée. Et que M. Claudius ne s'étonne point de nous voir parler de soins et de peines pour des pièces légères et fugitives; Boileau l'a dit:

Il faut, même en chanson, du bon sens et de l'art,

et Boileau avait raison.

E. H.

207.—*Nouveaux dialogues des Morts*, par CH. D'OUTREPONT. Paris, 1828; Firmin Didot. In-8° de 178 pages; prix, 2 fr. 50 c.

M. Ch. D'Outrepoint avait déjà publié précédemment un volume de *dialogues* qu'un de nos collaborateurs a annoncé dans ce recueil (*voy.* t. xxx, p. 525-524), et dont le succès a dû l'encourager. On retrouve la même variété de sujets et de personnages dans ceux que nous annonçons aujourd'hui, et l'auteur y donne de nouvelles preuves de ce bon goût et de cette philosophie douce et tolérante qui lui ont mérité une place distinguée parmi nos moralistes modernes. Une foule de questions importantes sont traitées dans ces *dix-huit dialogues* (1), et souvent elles sont présentées sous un jour neuf et inattendu qui pique vivement la curiosité. Soit qu'il dispense l'éloge, soit qu'il déverse le blâme sur les hommes ou sur les choses, M. Ch. D'Outrepoint nous paraît toujours guidé par un sentiment de justice éclairé; l'opinion générale, d'ailleurs, ne lui impose pas plus que les réputations historiques les mieux établies, et c'est toujours avec sa conscience qu'il juge. Nous ne saurions dire si nous nous sommes laissé gagner à ses raisonnemens, ou si nous étions d'avance de son avis sur la plupart de ces questions; mais c'est avec un sentiment de satisfaction intérieure bien réel que nous nous sommes trouvés si souvent d'accord, en le lisant, avec un homme dont il nous paraîtrait difficile d'improver l'esprit, mais dont le caractère honorable ne doit certainement rencontrer que des approbateurs. On l'a cependant blâmé, dans quelques journaux, à l'occasion d'un de ses dialogues, le douzième du volume que nous annonçons, où l'on a cru voir une attaque dirigée contre Béranger. La publication du livre de M. Ch. D'Outrepoint, au moment où ce poète célèbre était condamné par la cour d'assises, ne pouvait passer pour une combinaison malveillante, puisqu'il était sensible, du moins à la réflexion, que le dialogue incriminé était écrit bien avant le procès. Si l'on avait mieux connu le caractère de l'auteur, on lui aurait épargné un reproche au moins déplacé, auquel il s'est empressé d'ailleurs de répondre par un entier et loyal désaveu des intentions qu'on lui avait supposées si gratuitement, explication qu'il avait même donnée par avance dans une note de son livre.

Cette courte digression ne nous a pas éloignés de notre sujet; mais elle nous oblige à resserrer en peu de lignes l'énumération de quelques chapitres qui pouvaient donner lieu

(1) Le premier volume en contenait trente-six.

ici à plusieurs développemens utiles. Nous aurions aimé surtout à citer à l'appui de l'impartialité de l'auteur le jugement qu'il porte sur plusieurs personnages historiques, tels que Napoléon, auquel ses ennemis, dit-il, « ont donné cent coupées de plus pour la postérité; » Louis XVI, qui, selon son avis et le nôtre, « aurait dû faire la révolution lui-même pour la diriger et la contenir dans de justes bornes; » enfin, sur Philippe II, Tamerlan, Ferdinand d'Aragon, et surtout Jean, dit *le Bon*, qu'il fait figurer dans le même dialogue, et dont il oppose les actions aux paroles. On sait, en effet, que ce dernier, auquel les souverains de la terre sont redevables de cette belle maxime : Si la bonne foi était bannie du reste du monde, elle devrait se trouver dans le cœur des rois; on sait, disons-nous, que le roi Jean-*le-Bon* signala le commencement de son règne par l'assassinat du comte d'Eu, connétable de France, et que, quelque tems après, il viola le droit des nations, en faisant arrêter, à Rouen, Charles-*le-Mauvais*, et en faisant décapiter quatre seigneurs de la suite de ce prince. D'où M. Ch. D'Outrepoint conclut que les belles paroles ne coûtent rien (nous ajouterons surtout aux princes et aux grands), et ce qui lui fait regretter cette coutume des anciens empereurs de la Chine, qui avaient toujours auprès de leur personne deux historiens, l'un chargé de recueillir leurs discours, l'autre chargé d'enregistrer leurs actions.

Nous terminerons en recommandant encore à nos lecteurs le dialogue xi^e, dans lequel un Chinois, interrogé sur le lieu où se trouve la vérité, répond : « Dans la raison du sage et la conscience de l'honnête homme, » ce que l'auteur traduit pour nous par ces mots : *Dans le christianisme*; enfin, le dialogue xvi^e, le plus long et tout à la fois le plus important de l'ouvrage, et où M. Ch. D'Outrepoint, agitant de nouveau la question de savoir si les lumières sont plus utiles que nuisibles aux mœurs, défend victorieusement Rousseau des attaques malveillantes et maladroites auxquelles il s'est vu en butte à cette occasion, et conclut par cette dernière phrase, qui nous paraît la meilleure solution qu'on puisse donner de la plus haute question de morale qu'on ait encore soumise aux méditations des philosophes : « Les vraies lumières sont toujours utiles aux hommes; elles les tirent de la barbarie et en font des honnêtes gens et des citoyens; mais, quand un peuple en est là, la richesse, les sciences inutiles, que j'appelle sciences de vanité, et les arts qui enfantent le luxe, tout cela lui donne des besoins factices qui le corrompent et le mettent sur la route de la servitude. »

Edme HÉREAU.

208.—*Tom Jones*, ou l'Enfant trouvé, par FIELDING. Paris, 1829; Danthereau, rue Richelieu, n° 17. 6 vol. in-52 sur papier vélin; prix, 7 fr. 50 cent.

Les compatriotes de Fielding, bien qu'ils professent la plus grande admiration pour le peintre de Grandisson et de Clarisse, l'ont nommé le premier romancier de l'Angleterre. Cette opinion, qui est aussi celle de Walter-Scott, a été hautement manifestée par La Harpe, qui dit qu'à ses yeux le premier roman du monde, c'est *Tom Jones*. Sans adopter exclusivement ce jugement, qui semble lui faire oublier que la France a produit le chef-d'œuvre de *Gilblas*, on est forcé de reconnaître, avec ce critique, un trait de génie dans l'idée fondamentale de cet excellent ouvrage, où Fielding a représenté deux hommes, dont l'un vertueux semble avoir toujours tort, tandis que l'autre, qui n'est qu'un fripon, paraît avoir toujours raison.

Il existait trois traductions de *Tom Jones*; l'une de *La Place* qui a cruellement mutilé son modèle, l'autre de *Lavaux*, dans laquelle on remarque beaucoup de négligences, et la dernière de *Chéron* qui, pour vouloir traduire avec trop d'exaetitude, est souvent diffus et sans grâce. La nouvelle traduction, supérieure aux précédentes, et où l'on a profité des beautés et même des fautes des premiers interprètes de Fielding, a été revue par M. *Amédée Picnot*, auteur d'un *Voyage en Angleterre*. * * *

209.—* *Contes et Nouvelles*, par M. MERVILLE. Paris, 1829; Ambroise Dupont. 2 vol. in-12 de 208-216 pages; prix, 7 f.

210.—* *La Confrérie du Saint-Esprit*, chronique marseillaise de l'an 1228; par M. REY-DUSSUEIL. Paris, 1829; Ch. Gosse-
lin. 5 vol. in-12, formant ensemble xiiij-1098 p.; prix, 15 fr.

211.—*La Chute d'un grand homme*, roman historique par M. MARDELLE. Paris, 1829; Jehenne, galerie Colbert, n° 15. 5 vol. in-12, formant ensemble 570 pages; prix, 9 fr.

212.—* *Kéldor*, histoire africaine, recueillie et publiée par M. le baron ROGER, ex-commandant et administrateur du Sénégal et dépendances. *Seconde édition*, revue et corrigée. Paris, 1829; Moreau, rue Montmartre, n° 59. 2 vol. in-12 de 210 et 252 pages; prix, 6 fr.

Walter-Scott a trouvé tant de sectateurs maladroits, tant d'imitateurs sans érudition et sans imagination, qu'un roman historique est à peine remarqué aujourd'hui, lorsqu'il n'est pas revêtu du nom du célèbre baronnet. Cependant, sur le nombre de ceux qui ne nous viennent pas d'Édimbourg, il en est quelques-uns qui ont droit à notre attention et même à

nos éloges. L'auteur de *la Confrérie du Saint-Esprit*, entre autres, mérite d'être distingué de la foule. Il y a, dans ce roman, de la vie et un puissant intérêt. Les beaux tems de la ville de Marseille, comme indépendante, dont les habitans luttent avec une patriotique persévérance contre les efforts envahisseurs de l'évêque, leur voisin, et du comte de Provence, leur ancien suzerain, y sont retracés avec une verve originale et avec des couleurs qui annoncent une imagination riche et vigoureuse. Aux descriptions nombreuses, dont M. Rey-Dussueil a rempli quelques-uns de ces chapitres, on reconnaît un enfant du beau pays dont il se plaît, avec un enthousiasme souvent un peu prolixe, à dépeindre les sites pittoresques. Remercions-le d'avoir entrepris de nous faire connaître sa patrie qui, comme toutes les autres provinces de notre France, a des traditions, des mœurs et un langage tout aussi dignes de nos études que les montagnards de la Haute-Écosse, ou les sauvages de l'Amérique septentrionale.

M. MERVILLE, auquel de très-jolies comédies ont acquis au théâtre une réputation méritée, ne débute pas aujourd'hui seulement dans le genre du roman. L'*Académie Française*, dont le public ne ratifie pas toujours les jugemens, a couronné, il y a quelques années, ses *Deux Apprentis*, ouvrage où l'on reconnaît bien de tems à autre l'auteur de la *Famille Glinet* et des *Deux Anglais*, mais dont le style n'est pas toujours avoué par le bon goût, et où la déclamation prend souvent la place de la saine morale. Ses Nouvelles sont mieux écrites; elles sont surtout débarrassées des longueurs qui ont dû impatienter plus d'un lecteur, lors de la publication des *Deux Apprentis*. M. Merville y fait quelques excursions dans le domaine de l'histoire, mais ce n'est pas en élève de Walter-Scott. Ses récits n'offrent point de peintures achevées des lieux ou des caractères; l'érudition n'entrave pas leur marche rapide et animée. En un mot, ce ne sont point des compositions d'un ordre aussi élevé qu'*Ivanhoé* ou les *Puritains*; ce sont de simples nouvelles qui occupent fort agréablement une heure ou deux.

Que dire de *la Chute d'un grand homme*, dont la vie de Rienzi a fait les frais? Renvoyer M. Mardelle à l'histoire d'Italie et à l'école de Walter-Scott; lui rappeler que, s'il veut obtenir des lecteurs dans le public instruit et éclairé, il faut, avant d'aborder le roman historique, se livrer à des études fortes et consciencieuses.

Kélidor, qu'une analyse de M. JOMARD a déjà fait connaître

dans ce recueil (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxvii, p. 675), justifie les éloges que lui avait donnés notre collaborateur, puisque l'accueil empressé du public lui procure une seconde édition. α.

215.—*L'Opinion et l'Amour*, Nouvelle contemporaine, par madame DE***. Paris, 1829; L. Janet. In-18 de 163 pages, avec gravure et fleuron; prix, 5 fr. 50 cent.

214.—*Le Bal des élections*, par Madame DE***. Paris, 1829; le même. In-18 de 167 pages, avec gravure et fleuron; prix, 5 fr. 50 cent.

C'est une bonne idée, dont l'auteur estimable de la *Famille Glinet* nous semble avoir donné le premier l'exemple, que de s'attacher à la peinture de nos discordes civiles pour en faire ressortir une leçon morale; mais plus les originaux de vos portraits seront près de nous, plus nous serons à portée de juger du mérite ou du défaut de ressemblance, plus il vous sera difficile de nous faire illusion sur les moyens que vous avez employés pour mêler avec art la fiction à la vérité; plus vous aurez de peine surtout à faire passer pour vrais des détails trop romanesques ou peu vraisemblables, quoique vous les ayez saisis peut-être d'après nature. Voilà ce que nous dirons à l'auteur de ces deux Nouvelles, en avouant d'ailleurs que nous en avons parcouru plusieurs parties avec plaisir; et ces réflexions porteront avec elles quelques conseils indirects, s'il se destine à poursuivre la carrière littéraire; car il est jeune, il l'avoue lui-même dans sa préface, et nous nous en serions doutés, à en juger du moins par quelques incidens mal amenés, ou qui ne sont pas suffisamment préparés. Nous ne sommes pas, du reste, aussi certains du sexe de l'auteur que de son âge, malgré ces mots décisifs du titre: *par madame de****. En effet, nous lisons cette phrase à la page troisième de la préface de *L'Opinion et l'Amour*: Trop peu avancé que nous sommes dans la vie, etc. Or, une dame aurait écrit *avancée*, à moins d'être de l'opinion de madame de Sévigné, qui aurait cru, disait-elle, avoir de la barbe au menton, si elle s'était conformée à certaine règle grammaticale contre laquelle elle péchait ainsi avec connaissance de cause.

215.—*Le Petit Magasin de Modes*, dédié aux dames. Paris, 1829, Lefuel. In-52 de 191 pages, avec 12 gravures coloriées; prix, 5 fr.

Que dire d'un ouvrage aussi futile, où l'on assure « qu'une glisade ou une pironette a souvent une grande influence sur le reste de la vie, et qu'on vous juge quelquefois sur un échappé? » d'un livre qui a pris ces mots pour épigraphe :

« La mode règle tout, souvent même le mode de gouvernement ? »

La mode a ses licences, mais

Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Du reste, si l'on consent à ne voir dans ce livre qu'un petit volume destiné à figurer sur la toilette de quelques élégantes du jour, on reconnaîtra qu'il renferme beaucoup de choses à leur usage. C'est une macédoine de gravures, de prose et de vers comme on en fait tant, nous allions dire comme on en voit trop.

E. H.

Beaux-Arts.

216. — *Discours prononcé à Aubagne, le 28 septembre 1828, par M. le comte de VILLENEUVE, préfet des Bouches-du-Rhône, à l'Inauguration du monument érigé dans cette ville en l'honneur de l'abbé Barthélemy.* Marseille, 1828. In-8°.

217. — *Restauration du mausolée des comtes de Provence, Ildéphonse II et Raymond Bérenger IV, dans l'église paroissiale de Saint-Jean, à Aix.* — Procès-verbal. Marseille, 1828. In-8°.

Deux fois dans le courant d'une année, M. le comte de VILLENEUVE, préfet du département des Bouches-du-Rhône, a rendu solennellement hommage à des hommes célèbres, nés dans le département qu'il administre. La petite ville de Cassis, où est né l'abbé Barthélemy, de parens domiciliés dans la ville d'Aubagne, a placé récemment dans son Hôtel-de-Ville une inscription gravée sur un marbre qui rappelle que ce savant et élégant écrivain y vit le jour, le 29 janvier 1716, et cette ville a de plus délibéré d'élever sur une de ses places publiques une colonne servant à rappeler cet événement. La ville d'Aubagne, par une noble émulation, a arrêté bientôt après de placer au devant de la maison que l'abbé Barthélemy habitait avec sa famille dans son enfance, un cippe sur lequel serait consacré son buste. M. le sénateur *Barthélemy* a offert pour cet objet un buste en marbre, exécuté par Houdon. L'inauguration de ce monument a eu lieu le 28 septembre dernier. C'est dans cette cérémonie que M. de Villeneuve a prononcé le discours dont nous venons de donner le titre, et où il rend hommage avec autant de précision que de goût à l'admirable ouvrage d'Anacharsis. « Là, dit-il, comme s'il s'agissait d'un des empires de notre Europe civilisée, on étudie successivement la législation de Solon, et le gouvernement, les mœurs, les usages de ce peuple digne d'un si grand intérêt, en même tems qu'on s'introduit jusque dans les moindres détails de sa vie privée. On voit se développer les faits mémorables dont Thucydide et Xénophon ont tracé l'histoire, et que Barthélemy

rappelle, comme si c'était à leur école qu'il se fût formé dans l'art de parler et d'écrire sur la Grèce. »

Le second discours de M. de Villeneuve a été prononcé dans la cérémonie de l'inauguration du mausolée des comtes de Provence, Hdephonse II et Raymond Bérenger IV, le 12 novembre dernier.

Raymond Bérenger IV, comte de Provence, étant mort en 1245, Béatrix de Provence, sa fille, femme de Charles d'Anjou, lui fit élever un magnifique mausolée, dans l'église de St.-Jean de la ville d'Aix. Ce monument, exécuté avec une espèce de grès dont le grain est très-fin, fut terminé en 1251, et les restes de Raymond Bérenger y furent déposés, comme il l'avait ordonné lui-même, à côté de ceux d'Hdephonse, son père. Sur le sarcophage se voyait couchée la statue d'Hdephonse. A la droite et à la gauche du monument, construit en forme de chapelle et en ogives, s'élevaient, d'un côté, la statue en pied, grande comme nature, de Raymond Bérenger, et de l'autre, celle de Béatrix de Savoie, sa mère. Le dépôt du corps de Bérenger ayant eu lieu en 1251, tandis qu'Hdephonse avait été placé dans le même caveau en 1209, il fut procédé à la vérification des ossemens de ce dernier, lors de la consécration du monument, et cette cérémonie devint le sujet des bas-reliefs exécutés sur trois côtés du sarcophage.

Béatrix de Provence, morte en 1277, fut inhumée dans la même église, et il lui fut élevé un mausolée en face de celui qu'elle avait érigé à ses parens, et orné d'un nombre encore plus considérable de bas-reliefs et de figures en ronde-bosse.

Ces deux monumens, que M. de Villeneuve appelle justement dans son discours *de véritables chefs-d'œuvre*, étaient en effet au nombre des ouvrages de sculpture les plus remarquables de leur époque. Ils furent détruits durant le vandalisme de 1795. Un bon prêtre appelé, en 1797, à desservir l'église de St.-Jean, savant aussi recommandable par sa vaste érudition que par ses vertus apostoliques (M. *Castellan*, chanoine de la métropole), recueillit les ossemens des deux rois, ceux de Béatrix ne se retrouvèrent plus. Par une rencontre heureuse, un honorable amateur des antiquités de son pays, A. J. A. *Fauris de Saint-Vincent*, avait fait exécuter des dessins exacts de ces deux monumens, lesquels ont servi de modèles à Millin pour publier ses gravures dans son *Voyage au Midi de la France*. Un autre dessin plus ancien s'est retrouvé dans la précieuse collection de M. le marquis *de Legois*. D'après ces données, M. le comte de Villeneuve a conçu la pensée de

rétablir dans son premier état le tombeau d'Ildephonse et de Raymond Bérenger. M. *Temkand*, architecte du département, a retrouvé, d'après les dessins, le plan de ce tombeau, et un statuaire nommé M. *Bastiani*, domicilié à Aix, l'a reproduit en son entier, dans les anciennes proportions, avec toutes ses figures et tous ses ornemens. L'inauguration a eu lieu en présence de toutes les notabilités du département, magistrats, administrateurs, militaires, professeurs de l'Académie, membres des sociétés savantes, fonctionnaires de toutes les classes.

Une circonstance singulière a répandu un nouvel intérêt sur cette cérémonie, c'est que le mausolée de Raymond Bérenger a été relevé par les soins d'un des descendans de Roméo de Villeneuve, sage et illustre ministre de ce prince, et que S. M. le Roi Charles X, voulant assister à l'hommage que le département rendait à un de ses aïeux, a choisi pour le représenter ce même comte de Villeneuve; de sorte qu'après six cents ans, le prince et le ministre ont en quelque sorte reparu, se rendant l'un à l'autre, dans le même pays, les mêmes témoignages de confiance et de fidélité. M. *de Bausset*, archevêque d'Aix, n'a pas manqué de saisir ce rapprochement dans le discours par lequel il a ouvert la cérémonie.

Cet exemple servira sans doute à soutenir et accroître le zèle des magistrats et des savans, occupés en ce moment, dans toute l'étendue de la France, à reconnaître, à décrire et à protéger les monumens anciens de tous les âges dont notre belle patrie est encore décorée. Malheureusement, parmi les intéressans ouvrages que le tems ou le fanatisme révolutionnaire ont abattus, il n'en est qu'un bien petit nombre qu'il soit possible de rétablir. E. D.

Ouvrages périodiques.

218.—* *Le Précurseur*, journal quotidien constitutionnel de Lyon et du Midi. Lyon, 1829; prix de l'abonnement, à Lyon, 60 fr.

219.—* *L'Ami de la Charte*, journal politique, littéraire et d'avis de Nantes et des départemens de l'Ouest, publié tous les deux jours par M. *Victor Mangin*. Nantes, 1829; prix de l'abonnement pour un an, à Nantes, 50 fr.

220.—* *Journal de Nantes, le Breton*, politique, sciences, agriculture, industrie, commerce, littérature, beaux-arts, annonces judiciaires et avis divers. Nantes, 1829. Ce journal paraît cinq fois par semaine; prix de l'abonnement pour un an, à Nantes, 48 fr.

221. — * *La Revue de l'Ouest*, journal de la littérature industrielle de Nantes. Nantes, 1829. Ce journal paraît tous les mercredis; prix de l'abonnement pour un an, à Nantes, 15 fr.

222. — * *Le Neustrien*, journal politique, judiciaire, commercial et littéraire du département de la Seine-Inférieure. Rouen, 1829.

223. — * *Le Propagateur*, journal du Pas-de-Calais, consacré aux matières politiques et littéraires, au commerce et à l'agriculture, suivi d'une feuille d'annonces. Arras, 1829. Ce journal paraît deux fois par semaine; prix de l'abonnement pour un an, dans l'arrondissement d'Arras, 24 fr.

Nous nous proposons de consacrer chaque mois un article à l'observation des faits qui touchent plus immédiatement les départemens, et à tout ce qui caractérise au sein de nos provinces le mouvement d'une société progressive. Nous commencerons aujourd'hui par jeter un coup d'œil rapide sur quelques-uns des journaux qui s'y publient. Ces investigations périodiques nous fourniront naturellement l'occasion de marquer, en France, les progrès de l'esprit public qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit de parti. Ce dernier ne se montre que dans les tems de trouble : précurseur des tempêtes, produit des révolutions, il envenime les discussions les plus indifférentes, provoque l'exagération, altère la vérité, aigrit les caractères, fausse les meilleurs esprits. L'esprit public, au contraire, appelant dans la lice les intérêts divers, les rapproche, les balance, leur donne un libre développement et leur assigne une juste place dans l'organisation générale : il anime les provinces d'une chaleur douce et féconde. Son influence salutaire appelle aux affaires les hommes doués de connaissances positives, nourris d'idées saines, amis du vrai et de la patrie; c'est par lui que la vie de l'homme isolé s'étend, en agrandissant la sphère de son activité; il dégage l'habitant des villes des petites passions qui l'environnent, il donne de l'élevation à sa pensée par la contemplation des intérêts généraux, il satisfait son amour-propre, exerce son intelligence; et, par son action continue, d'une agglomération d'individus étrangers les uns aux autres, il forme une famille politique resserrée par mille liens communs.

C'est cet esprit public, si puissant dans la vieille Angleterre, qui, pendant la plus grande partie de l'année, fixe dans les comtés son aristocratie territoriale, tandis que nos grands propriétaires vont s'ensevelir dans les futilités de la vie dissipée des grandes villes; qui la porte à s'occuper avec énergie et persévérance des intérêts de province. des amé-

liorations locales, de la répartition d'une partie des taxes, de l'exercice de la puissante magistrature des justices de paix, et qui, propageant ainsi jusqu'aux extrémités de la Grande-Bretagne le mouvement des idées, des mœurs, des affaires publiques, augmente l'existence individuelle de chacun de toute la vie politique d'une grande nation.

La France est appelée par ses nouvelles institutions à jouir des mêmes avantages. La dernière loi sur la presse, jointe à la loi présentée sur les conseils communaux et départementaux, marquera le point de départ de cette nouvelle ère sociale qui aura sa marche et ses lois naturelles, distinctes de la marche et des lois naturelles des tems antérieurs. Sortant de cette léthargie politique qui les rendaient esclaves des journaux de Paris et de l'influence d'une centralisation administrative poussée jusqu'aux dernières limites, nos provinces sauront mieux apprécier leur importance. Elles n'attendront pas, comme aujourd'hui, les oracles de la presse périodique de la capitale pour savoir si elles doivent craindre ou espérer, se plaindre ou se réjouir. L'omnipotence de la capitale, destructive de toute vraie liberté, se réduira à de justes bornes, et bientôt dans nos départemens l'on osera penser par soi-même, au hasard de déplaire à l'administration et même aux journaux de Paris. Ce *servilisme* moral et politique, maintenu par le despotisme des gazettes actuelles et d'une administration toute impériale dans ses formes, sinon dans son esprit, tombera le jour que les hommes attentifs auront, au sein de nos grandes villes, un organe légitime dans des journaux rédigés avec talent, conscience et bonne foi.

Déjà, depuis quelques années, plusieurs journaux politiques sont publiés dans les départemens. Les uns y voient un danger, les autres un point d'appui pour leurs doctrines : nous y voyons toute autre chose. Si ces journaux continuent, comme ils l'ont fait jusqu'à présent, à recevoir leur mot d'ordre de la capitale, s'ils n'osent pas, dans les choses qui sont de leur compétence, émettre des opinions indépendantes de celles qui règnent à Paris, ils ne comprennent pas leur destination, ils manquent à leur mandat, ils se suicident volontairement. Qu'ils appellent la vérité dans leurs colonnes, qu'ils donnent toujours la plus grande place aux faits, que leurs discussions soient franches, honnêtes et mesurées, ils rallieront, sans y penser, toutes les opinions justes, tous les esprits droits, toutes les influences légitimes. Qu'ils s'attachent surtout à traiter des choses qui intéressent le plus les localités, qu'ils mettent les abus au grand jour, qu'ils rap-

prochent les faits, qu'ils fassent jaillir la lumière, sans déclamation, sans morgue ni violence, leur autorité s'étendra bientôt; car ils serviront de foyer commun à toutes les observations individuelles, qui, éparées dans nos campagnes ou dans nos petites villes, restent enfouies au détriment du bien général.

Dans l'état actuel des choses, les journalistes de Paris, de même que les orateurs à Athènes, sont les magistrats suprêmes de l'empire; et ces hommes qui tranchent, qui décident sur tout et à propos de tout, qui, jaloux autant des succès de leur amour-propre que de ceux de la patrie, ne croient qu'en eux et ne permettent pas de penser autrement qu'eux, connaissent-ils à fond les hommes et les choses? ont-ils sondé les provinces jusque dans leurs entrailles? ont-ils parcouru la France dans tous les sens? l'ont-ils envisagée sous tous les rapports? Loin de là, leur instruction est, en général, purement littéraire.

C'est aux journaux des départemens que sont réservées les discussions précises sur les petits intérêts, plus importants qu'on ne pense, car de leur somme se compose l'intérêt général. C'est à eux à faire sentir le côté bon ou mauvais des théories nouvelles mises en pratique. C'est à eux de nous faire voyager dans cette immense partie de la France qui n'est pas connue à Paris et dont on ne daigne presque pas parler, et de nous la faire connaître sous ses points de vue physique, agricole, industriel, commercial, économique, statistique, politique, moral et littéraire; c'est à eux enfin à créer une enquête toujours ouverte, où viennent se contrôler les renseignements divers, où l'on voit les faits se soutenir ou se heurter.

Qui pourrait, sans leur secours, nous faire apprécier cette France des départemens qui est la vraie France, où les sentimens nationaux sont si profonds, où les futilités et les petites vanités n'éteignent pas les nobles inspirations du cœur, sources des grandes actions des peuples comme des individus? Seraient-ce les journaux de Paris? ouvrant et devant ouvrir leurs pages immenses aux nouvelles politiques du monde entier, aux discussions des chambres, aux intérêts généraux, aux débats littéraires, ils n'auraient pas le tems d'envisager avec attention nos provinces, eussent-ils même assez d'espace à leur consacrer. Et quand ils en auraient la faculté, borneraient-ils leurs prétentions à des observations de détail, où l'esprit et l'amour-propre n'auraient pas le moyen de se déployer en liberté?

Disposés à encourager cet essor nouveau de l'esprit public dans nos provinces, autant par conviction que par goût, nous

allons donc essayer d'en observer les pas encore incertains, et, sauf vanité de notre part, d'en marquer les progrès ou les écarts. Les écrivains qui rédigent les feuilles utiles et souvent agréables à lire qui lui servent d'organes ne verront, nous l'espérons du moins, que le désir de leur être en aide dans nos remarques mensuelles. Si nous nous trompons, ce sera de bonne foi : c'est à eux à relever nos erreurs à leur tour, quoiqu'elles viennent de Paris. Qu'ils ne craignent pas de nous blesser. En prenant la plume, nous avons toujours présente à la pensée cette réflexion de Montesquieu : « la critique pouvant être considérée comme une ostentation de sa supériorité sur les autres, et son effet ordinaire étant de donner des momens délicieux pour l'orgueil humain, ceux qui s'y livrent méritent bien toujours de l'équité, mais rarement de l'indulgence. » (Défense de l'Esprit des lois.)

La Revue de l'Ouest, nouvelle feuille, finit ainsi son premier article : « Peut-être parviendrons-nous, à force de persévérance, à lasser l'insouciance, à naturaliser chez nous l'esprit et le génie, à habituer à se croire enfin quelque chose sans en avoir demandé la permission aux Parisiens. » Nous ne pouvons que l'encourager dans de si louables dispositions. Un autre, intitulé *un Athénée à Nantes* et semé de réflexions justes, nous a paru bien choisi et d'un intérêt vraiment local. Le rédacteur y fait des vœux pour un établissement dans lequel seraient enseignées la chimie, les mathématiques, les langues vivantes, l'histoire, l'économie politique, l'hygiène, les lettres; il est en effet bien singulier que Paris offre une abondance ou plutôt une surabondance de cours publics, où les sciences diverses jusqu'aux doctrines philosophiques rivales aient leurs chaires et leurs professeurs payés par le gouvernement ou les souscriptions, tandis que nos grandes villes ne possèdent que de mauvais collèges où l'on n'enseigne que deux langues mortes et un peu de mathématiques. Un fait semblable prouve mieux que les plus belles réflexions le funeste effet de la centralisation universelle. Ses grands articles sur l'Amérique septentrionale, bien qu'assez substantiels, nous paraissent sortir du cadre d'un journal de province. Ses lettres sur Paris, où l'on passe en revue les théâtres du boulevard et autres choses de ce genre, n'offrent qu'un bavardage prétentieux qui ne saurait intéresser les Bretons, encore moins les instruire.

Le Neustrien offre quelquefois des comptes rendus des séances de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure. En fait d'articles d'un intérêt local, nous y avons remarqué, dans ces

mois de janvier et de février, une discussion sur quelques questions électorales, celle qui est relative à la contrefaçon des dessins pour le tissage et une correspondance intéressante sur l'emploi des fonds communaux. On y distingue, à l'occasion de la commission d'enquête, un morceau rempli de faits curieux sur la législation de la Grande-Bretagne, concernant l'admission, la consommation et la réexportation des sucres. C'est d'articles de ce genre que devraient s'enrichir les feuilles qui s'impriment au sein de nos grandes villes manufacturières.

Le Propagateur contient une suite d'articles étendus sur les républiques transatlantiques qui ne seront certainement pas lus à Bogota, à Buenos-Ayres, à Guatemala, dans le Pérou, dans le Chili, ni même à Paris, et qui doivent toucher fort peu les picards. Franchement, nous leur préférons sa petite correspondance sur l'entrepôt des vinaigres, dussions-nous passer pour avoir des goûts vulgaires. Ses dissertations sur les variations du régime municipal en France, et sur l'état des opinions dans le département nous paraissent mieux traitées et surtout d'un choix meilleur. Ce qui est encore préférable, ce sont des observations utiles et bien présentées, à propos du résultat des assises du quatrième trimestre, sur quelques abus dans l'administration de la justice. Malgré notre envie de faire la plus petite part à la critique, nous ne pouvons nous empêcher encore de relever le vide d'une suite d'articles sur les affaires d'Orient, qui ne sont pas celles du Pas-de-Calais, cette petite composition politique finit par ces mots : « S'il y avait guerre, le croissant serait, nous n'en doutons pas, exilé en Asie, mais les puissances victorieuses s'entendraient-elles sur Constantinople? Voilà où s'arrêtent nos prévisions. » C'est trop de modestie de la part du rédacteur. Ses confrères de Paris ne posent jamais de bornes à leurs prévisions, et le doute ne saurait entrer dans leurs spéculations sublimes. Pourquoi ne pas traîner comme eux ses armées et ses empereurs jusqu'au fond de l'Orient, jusqu'aux sommets des monts glacés de l'Himalaya, points les plus élevés du globe? Il ne lui coûtait qu'une ligne de plus.

L'Ami de la Charte renferme quelquefois des articles qui ne peuvent offrir ni instruction, ni utilité, ni agrément. Qu'on en juge par le titre suivant : « *Macédoine* : Génie du fisc; ses ailes planant sur le chemin de Dervalières; l'Eclectisme; Fabriques de rubans encouragées par M. de Martignac; Poètes Rousardins; Maître André; Voltaire et M. du Globe; l'Omibus de Montaigne; Tércence; l'Aumônier de collège;

le Fossé romantique ; Nécessité d'une augmentation de réverbères ; nos Édiles classiques sans s'en douter ; Voleurs favorisés par le fisc. » Il peut y avoir prodigieusement d'esprit dans ce petit travail, mais il est si éblouissant d'étincelles, qu'il est impossible de le lire jusqu'au bout. Nous préférons de beaucoup ses articles sur la commission d'enquête, sur les titres des candidats à la députation de Pont-Rousseau, qui sont pleins de sens et de convenance, et sur la société formée à Nantes pour l'extinction de la mendicité.

Le *Breton* a aussi, comme les autres, une correspondance sur Paris, toute pleine de parlage de salon. C'est une correspondance sur Nantes qu'il faudrait à ses lecteurs. Rien ne ressemble plus aux sociétés de Paris que les sociétés de province, aujourd'hui surtout que la sociabilité exerce partout son empire, au sein de ces réunions journalières. « Les hommes et les femmes s'épiaient les uns les autres dans les moindres détails, non pas précisément par méchanceté, mais pour avoir quelque chose à dire quand ils n'ont rien à penser. » Qui dit cela ? c'est une femme qui a été long-tems la reine des salons de Paris, et qui mieux que personne a pu les observer et les peindre : c'est madame de Staël. Les seuls articles intéressans, pour la localité, que nous y ayons remarqués, sont un rapport du Conseil de salubrité de Nantes, et une discussion sur le mode à employer pour détruire le fléau de la mendicité dans cette grande ville. Les écrivains qui l'habitent ne pourraient-ils pas, au moyen des correspondances multipliées de ses amateurs avec tous les points maritimes du globe, se procurer des renseignemens précieux, des descriptions dignes d'être lues hors de son enceinte ?

Le *Précurseur* se fait remarquer par le talent distingué qui préside à sa rédaction. Se consacrant avec complaisance à la polémique des partis, il néglige trop, à notre avis, les questions qui touchent immédiatement la France des départemens pour se jeter dans des considérations générales. Ce ne sont pas cependant les connaissances positives qui manquent aux écrivains qui le rédigent, si nous en jugeons par ses articles sur la fabrication des étoffes de soie de la ville de Lyon, sur la commission d'enquête, sur la commission chargée par les fabricans d'étoffes de soie de s'enquérir des causes du malaise qui pèse en ce moment sur leur industrie, sur le droit d'entrepôt réclamé par les villes de la France centrale, et particulièrement par la ville de Paris, et autres questions. Son grand article sur l'Écosse et l'Irlande comparées, rempli de faits bien choisis, rapprochés avec art, serait bien remarqué

dans une des principales feuilles de Paris ; mais , malgré son mérite, il est déplacé dans un journal de Lyon. Le *Précurseur*, bien que ses prétentions soient un peu ambitieuses , est , sans contredit, de tous les journaux que nous avons lus , celui qui s'éloigne le moins de la voie tracée dorénavant par nos formes politiques nouvelles à la presse périodique des départemens, du moins telle que nous la concevons. *Ad. G.*

Livres en langues étrangères , imprimés en France.

224.—* *Collectio selecta SS. ecclesie patrum complectens exquisitissima opera*, etc. — Collection choisie des pères de l'Église, comprenant leurs meilleurs ouvrages dogmatiques, moraux, apologétiques et oratoires, par M. CAILLAV, prêtre des missions de France, plusieurs autres prêtres français, et M. M. N. S. GUILLON, professeur d'éloquence sacrée à la faculté de Théologie de Paris, etc., auteur de la Bibliothèque choisie des pères grecs et latins. T. I et II. Paris, 1829; Méquignon-Havard, et Poilleux. 2 vol. in-8° de XII, 502 et 652 pages. Il paraîtra chaque mois une livraison de 2 vol. in-8°, dont le prix est de 14 fr.

Les anciennes éditions des Pères de l'Église deviennent de jour en jour plus rares, et peu de prêtres possèdent les moyens de se les procurer. C'est pourtant dans leurs ouvrages, si intéressans d'ailleurs pour l'histoire littéraire, qu'il faut aller chercher le véritable esprit du christianisme que les premiers d'entre eux avaient reçu des apôtres ; c'est là que sont développées, discutées, approfondies ses doctrines tant de fois attaquées. C'est encore là que se trouvent en grande partie les pièces du procès entre le protestantisme et le catholicisme. — On doit donc applaudir à une entreprise qui a pour but de rendre ces ouvrages plus communs et par conséquent plus familiers aux prêtres et aux laïques. — Les plus beaux traités seront reproduits intégralement, tels qu'ils sont sortis de la plume de leurs auteurs ; la collection sera complète en ce qu'elle n'exclura aucun ouvrage, pourvu qu'il offre quelque intérêt pour la religion ou pour les mœurs ; ceux même qui paraîtraient moins propres à fixer l'attention seront analysés avec plus ou moins d'étendue. Le recueil des ouvrages de chaque père sera précédé d'une notice dans laquelle on fera connaître sommairement sa vie, l'occasion historique de ses principaux traités, la nomenclature raisonnée des ouvrages, même apocryphes qui lui sont attribués, et qui comprendra toutes les indications

bibliographiques qu'on aura pu se procurer. — La rédaction de ces notices est confiée à M. *Caillau*, qui s'aidera des matériaux rassemblés par ses collaborateurs, MM. *Abeilhé, Auvergne, Blanc, Buquet, Cadiergue, Chevallier, Doney, Faudey, Gailh, Glaire, Gley, Gousset, Hilaire, Justamont, Lamothe, Lottin, Montaigne, de Rochemonteix, Saint-Yves* et *Taury*.

Les deux premiers volumes que nous annonçons, et qui sont imprimés avec beaucoup de soin et même de luxe, contiennent les œuvres de saint Barnabas, saint Hermas, saint Denis, aréopagite, saint Clément, pape, saint Ignace, évêque d'Antioche, saint Polycarpe (de Smyrne), saint Justin; les actes des martyrs de Lyon; les ouvrages de Tatien, Athénagore, saint Théophile, Hermias, et saint Jenée, évêque de Lyon. — Nous entretiendrons nos lecteurs des livraisons subséquentes de cette belle collection. A. P.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Discours du président sur la situation du pays. — Le discours du président, prononcé le 2 décembre dernier, est long, et plus minutieux qu'important. Les passages qui méritent de fixer l'attention sont ceux qui ont rapport aux relations avec les colonies britanniques; à la situation de l'Amérique du Sud; et à l'effet du dernier tarif sur le commerce des États-Unis, ainsi que quelques remarques accidentelles sur tout ce que présente d'impolitique la loi anglaise sur les céréales. L'attitude de l'Europe, et les mesures à prendre pour réprimer la piraterie, servent de prétexte à de vives recommandations pour le maintien et l'accroissement de la marine. Une grande partie du discours est consacrée à l'examen de l'état intérieur de l'Union. Le rapport sur le revenu public est favorable; il se monte à deux millions de dollars de plus qu'on ne l'avait annoncé au commencement de la dernière session du congrès.

NEWARK. — *Anciennes constructions américaines.* — Un ingénieur allemand, *Frédéric Assall*, vient de publier ses recherches sur les anciens habitans de l'Amérique du Nord, et sur leurs monumens. Il décrit ainsi un de leurs ouvrages les plus importans près de Newark: — «On voit d'abord une enceinte circulaire, autour de laquelle règne un rempart en terre de trente pieds de haut. Cette espèce de cour qui comprend vingt acres de terrain, communique par un chemin ouvert à une seconde place de même grandeur que la première, entourée d'un rempart haut de dix pieds seulement. De très-longes murs parallèles s'étendent de là jusqu'à un enclos octogone de quarante acres, ayant quatre entrées, dont l'une communique à une quatrième place en forme de cercle. Deux murs parallèles partent de là, et ne se terminent qu'à trente milles des constructions. Ils n'ont pu encore être examinés en détail.

Toutes les opinions s'accordent pour voir dans ces ouvrages des fortifications militaires.

Ceux qui se trouvent dans le voisinage de Moriette sont mieux conservés et plus ingénieux que ceux de Newark. Sur une haute plaine est situé le grand carré, appelé communément *la Cité*. L'enclos renferme 40 acres de terrain, entourés de murs de dix pieds de haut, et de 50 à 56 pieds de largeur à la base. Chaque côté est percé de trois ouvertures, ce qui en donne douze pour le carré. Auprès de là on remarque d'autres travaux de moindres dimensions, mais aussi réguliers. On y a déterré une quantité considérable de vases de terre, cannelés à l'extérieur et vernissés en dedans. Un petit nombre étaient entiers.—Près de Cercleville, à vingt-six milles au sud-est de Columbus, on aperçoit, sur un tertre élevé, les ruines de deux forts; l'un rond, l'autre carré. Ce qui reste des murs annonce une construction régulière, et même géométrique. Cependant, tout semble prouver que ces monumens ne peuvent appartenir aux Européens. Les objets qui y ont été trouvés ont un caractère particulier, et ne tiennent ni de la civilisation moderne, ni de l'ancienne; le plus curieux est le fourneau d'une pipe, de talc chinois, sur lequel est sculptée avec beaucoup de délicatesse une jolie tête de femme.

L. Sw. B.

AUSTRALASIE.

Recherche de la Pérouse. — Nous avons donné, il y a quelque tems, une courte Notice sur les diverses expéditions qui ont eu pour but la recherche de l'infortuné La Pérouse (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 5). Le dernier rapport de M. DUMONT-D'URVILLE, sur les opérations de la corvette l'ASTROLABE, répand un nouveau jour sur la triste fin de cet illustre navigateur et de ses compagnons. Nous en donnons ici un extrait qui contient, outre les renseignemens relatifs à La Pérouse, des détails intéressans sur l'expédition scientifique, commandée et terminée avec tant de succès par l'auteur du rapport.

La corvette l'*Astrolabe* quitta *Hobart-Town*, le 5 janvier, pour aller explorer les îles sur lesquelles le capitaine *Dillon* a retrouvé des traces du naufrage de La Pérouse. Après quinze jours d'une navigation pénible, elle reconnut l'île *Norfolk*, d'où sa marche fut dirigée vers le rocher *Mathews*, que la *Coquille* n'avait pu voir et qui n'est autre chose qu'un îlot d'environ deux milles de circuit, dont les flancs, déchirés par un volcan en activité, n'offrent aucune trace de végétation. Ce fut le 28 janvier que l'*Astrolabe* passa près de ce rocher ;

et M. d'Urville s'en éloigna immédiatement après, pour se rapprocher de *Tikopia*, en se dirigeant cependant assez à l'est pour reconnaître les îles *Mitre* et *Chewy*. Le 10, il était devant *Tikopia*, et il communiqua avec les naturels. Après de vaines tentatives pour engager le prussien *Buehert* et le lascar, dont a parlé le capitaine *Dillon*, à le suivre à *Vanikoro* (et non *Malticolo*), il partit pour cette île, emmenant avec lui deux Anglais, déserteurs d'un navire baleinier, qui résidaient à *Tikopia*, et cinq naturels de *Vanikoro*, où il arriva le 14 au matin. Cette journée fut employée à reconnaître les rescifs qui entourent l'île et les passages par où l'on peut y aborder. Le lendemain, les vents d'ouest empêchant d'entrer dans la baie, où périrent les deux bâtimens commandés par La Pérouse, M. d'Urville se mit, mais sans succès, à la recherche de l'île *Taumako*, célèbre par le voyage de *Quixos*, et dont la position n'a pu être retrouvée. Le 19, il se présenta de nouveau devant *Vanikoro*, et après avoir fait explorer la baie de l'est, qu'il nomma baie de *Terai*, du nom d'un village qui l'avoisine, il se détermina à y conduire la corvette, le 21.

Le 23 février, il expédia le grand canot, commandé par M. *Gressier*, vers les rescifs de *Vanou* et de *Païou*; cet officier revint, le lendemain, après avoir fait le tour de l'île, rapportant quelques objets peu importans provenus du naufrage, mais sans renseignemens sur le lieu où les Français avaient péri, ce qui détermina M. d'Urville à y renvoyer, le 26, M. *Jacquinet* et quatre personnes de l'état-major.

La vue d'un morceau de drap écarlate qu'ils offrirent aux naturels, engagea ceux-ci à leur désigner le lieu qu'ils cherchaient, et où ils virent, disséminés au fond de l'eau, à 5 ou 4 brasses de profondeur, des ancres, des canons, des boulets, des saumons, et une immense quantité de plaques de plomb. Le canot ne se trouvant pas assez fort pour opérer le sauvetage de quelques-uns de ces objets, M. d'Urville y envoya la chaloupe, le 5 mars, sous les ordres de M. *Gressier* et de M. *Guilbert*, dans le double but de reconnaître les rescifs *Païou* et *Vanou*, et de retirer de la mer quelques objets du naufrage. Elle rapporta, en effet, une ancre de 1,800 livres, un canon court, en fonte, de 8 livres, un saumon de plomb et deux pierriers en cuivre.

Sûr, dès lors, que c'était bien là le lieu du naufrage des bâtimens de La Pérouse, M. d'Urville songea à exécuter le projet qu'il avait formé d'élever sur l'île *Vanikoro* un monument à la mémoire de nos malheureux compatriotes; il choisit,

sur le rescif qui s'avance en pointe basse et couvre en partie le havre de *Mangadey*, une touffe de mangliers verdoyans pour y placer le cénotaphe, dont la construction fut dirigée par M. *Lottin*, et commencée le 6 mars. Huit jours suffirent pour terminer ce monument, et le 14, M. *Jacquinet*, à la tête d'une partie de l'équipage, fut envoyé pour procéder à l'inauguration. Un détachement de dix hommes défila par trois fois à l'entour et fit trois décharges de mousqueterie, tandis qu'une salve de 21 coups de canon faisait retentir les montagnes de Vanikoro. Les habitans, effrayés, et ne sachant ce que cela signifiait, députèrent deux de leurs chefs à bord de la corvette, où ils furent reçus avec amitié; et, convaincus par de nombreux cadeaux qu'on n'avait point l'intention de leur nuire, ils s'engagèrent même à respecter le mausolée, qui, d'ailleurs, construit en pierre et en bois, n'avait rien qui dût tenter leur cupidité. La forme du mausolée est celle d'un cube de 6 pieds sur chaque arête, construit en pierre et surmonté par un obélisque quadrangulaire de six pieds d'arête fabriqué en planches de *koudi*; une de ses faces porte une plaque de plomb sur laquelle est gravée l'inscription suivante : *A la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons, l'Astrolabe, 14 mars 1828.*

M. d'Urville, retenu pendant ce tems par une fièvre violente, fut forcé d'abandonner le projet qu'il avait eu d'abord de tenter lui-même une excursion vers les rescifs du naufrage et de descendre au village de *Païou* pour y chercher de nouveaux renseignemens. M. *Gaimard*, envoyé précédemment dans un semblable but, en était revenu sans avoir pu rien tirer de ses communications avec les habitans, et était tombé malade en arrivant à bord. La fièvre exerçait ses ravages sur l'équipage de la corvette; et, dès le 14, 25 personnes en étaient déjà frappées. Le tems, d'abord assez beau, s'était entièrement dérangé. Il était urgent de quitter ce mouillage, mais les calmes et les vents contraires vinrent s'opposer à la sortie et ce ne fut que le 17 qu'une faible brise du sud au sud-est permit de mettre à la voile. Les plus grands dangers étaient à redouter. M. d'Urville n'avait pas la force de commander la manœuvre; M. *Gressier* fut chargé de conduire le bâtiment et il eut le bonheur de réussir à regagner sans accident la pleine mer.

Les renseignemens que M. d'Urville a pu se procurer à Vanikoro sur le naufrage de *La Pérouse* sont fort incomplets, à cause des difficultés que les habitans ont fait de répondre à ses questions. Voici cependant ce qu'il a pu retirer des dé-

positions de quelques-uns d'entre eux. A la suite d'une nuit très-obscur et durant laquelle le vent du sud-est soufflait avec violence, le matin, les insulaires virent tout à coup sur la côte méridionale, vis-à-vis le district de Tanema, une immense pirogue échouée entre les rescifs où elle fut promptement démolie et dis parut entièrement sans qu'on en pût rien sauver par la suite. De ceux qui la montaient, une trentaine seulement put s'échapper dans un canot et aborder sur l'île. Le jour suivant, les sauvages aperçurent encore une pirogue semblable à la première, échouée devant Païou. Celle-ci, sous le vent de l'île, moins tourmentée par le vent et la mer, d'ailleurs assise sur un fond régulier de 15 à 18 pieds seulement, resta long-tems en place sans être détruite. Tous ceux qui la montaient descendirent à Païou, où ils s'établirent avec ceux de l'autre navire et travaillèrent sur-le-champ à construire un petit bâtiment des débris de celui qui n'avait point coulé. Les Français, qu'ils nommèrent *Mara*, furent, dirent-ils, toujours respectés par les naturels, qui ne les approchaient qu'en leur baisant les mains (cérémonie qu'ils pratiquaient souvent envers les officiers de l'*Astrolabe*). Cependant, il y eut de fréquentes rixes, et dans une d'entre elles, les naturels perdirent cinq hommes, dont trois chefs, et les Français deux des leurs. Enfin, après six à sept lunes de travail, le petit bâtiment fut terminé et tous les étrangers quittèrent l'île, suivant l'opinion la plus répandue. Quelques-uns affirment qu'il en resta deux, mais qu'ils ne vécurent pas long-tems; à cet égard, il ne peut rester aucun doute, et leurs dépositions unanimes prouvent qu'il ne peut exister aucun Français, ni à Vanikoro, ni dans les îles *Owry* et *Edgiasmeba* (*Toupoua* dans leur langue), ni même à Sainte-Croix, (*Entendi*), ou dans les îles voisines; il n'y a à Sainte-Croix qu'un seul blanc provenant d'un baleinier.

Quant à la route que durent prendre les Français, à leur départ de Vanikoro, M. d'Urville pense qu'ils se dirigèrent vers la Nouvelle-Irlande pour gagner les Moluques ou les Philippines, par le nord de la Nouvelle-Guinée, et que c'est sur la côte orientale des îles Salomon qu'on pourrait peut-être trouver, par la suite, quelques traces de leur passage, l'état dans lequel ils se trouvaient n'ayant pu leur permettre de se hasarder par le détroit de Torres.

Les instructions de M. d'Urville lui prescrivaient de se diriger vers ce détroit; mais l'état déplorable dans lequel se trouvait alors l'équipage de l'*Astrolabe*, dont plus de quarante hommes étaient sur les cadres, celui de l'état-major,

qui n'offrait plus que deux officiers en état de faire le quart, la fièvre qui dévorait le commandant lui-même, enfin, des vents forcés qui ne permettaient point de gagner le sud, durent faire renoncer à prendre cette direction, et forcèrent M. d'Urville à se rendre à Guam où il espérait trouver le moyen de faire reposer son équipage, et de rétablir la santé des malades dont le nombre augmentait tous les jours. Ainsi, après une nouvelle tentative pour trouver l'île de Tannako qui n'eut pas plus de succès que la première, l'Astrolabe partit, le 26 mars, pour se rapprocher des Mariannes.

Depuis, l'Astrolabe, après avoir relâché à l'île de Guam, à Cayali, à Amboine, à Batavia; après une navigation qui ne fut, ni exempte de contrariétés, ni infructueuse sous le rapport scientifique, est arrivée, le 29 septembre dernier, à l'île Maurice, d'où elle reviendra à Toulon, lorsque l'équipage aura pris le repos dont il avait besoin, après une campagne aussi fatigante.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — *Sociétés savantes.* — *Société royale.* — Le mouvement intellectuel de l'Angleterre crée chaque jour des sociétés nouvelles qui s'enrichissent rapidement d'observations curieuses, de faits intéressans. Ces institutions sont d'autant plus bienfaisantes qu'elles étendent et développent, dans presque toutes les classes, le goût de la science. Il n'est pas nécessaire d'être littérateur ou savant pour en faire partie; il suffit d'y apporter sa part d'observations et d'expériences. Il serait à souhaiter que cette manière de mettre en commun le bien de tous fût plus encouragée et plus générale en France. Elle commence cependant à y faire quelques progrès, mais encore bien lents. En Angleterre, on n'est embarrassé que du choix à faire, tant il y a de choses à recueillir : nous commencerons par les séances de janvier de la *Société royale*, où l'on a entendu, d'abord, le capitaine Édouard SABINE, sur les variations de l'aiguille aimantée à Londres, en août 1828. De 1821 à 1828, il trouve un décroissement de 17' 5"; ce qui donne un décroissement annuel de 2' 5". En examinant la série d'observations faites à Paris depuis 1798 par MM. de Humboldt, Gay-Lussac et Arago, l'auteur remarque qu'elle indique un phénomène correspondant. Il pense donc qu'il serait utile de répéter les mêmes expériences, à Paris et à Londres, pour les comparer au bout de sept ans, et obtenir un résultat précis, sinon sur

les causes des variations, du moins sur leur régularité. — M. A. P. W. PHILIP, médecin, a lu des *Remarques sur les fonctions digestives*, qui ne dépendent pas selon lui, de l'irritation mécanique produite dans la partie inférieure des nerfs correspondans à l'estomac autant que le pensent MM. *Breschet* et *Milne Edwards*. Il explique plusieurs circonstances négligées par ces savans anatomistes, et de nature à renverser leurs théories. Il y joint un rapport sur des expériences faites récemment par lui. — Dans la séance du 29 janvier, la lecture du Mémoire sur l'apparition d'une *aurore boréale en Écosse* a été achevée. On a élu ensuite, comme membre étranger, M. le professeur *Antoine de Jussieu*, membre de l'Académie des sciences de Paris, et neveu du célèbre Jussieu. — Le professeur *Nobili*, auteur de plusieurs traités sur l'électricité, a montré quelques échantillons de métaux qu'il avait soumis à l'influence galvanique par un procédé particulier; entre autres une plaque d'acier, divisée en compartimens symétriques. Elle a été offerte à la Société.

— *Société royale de littérature*. — Presque toutes les séances ont été remplies par la lecture d'un mémoire du révérend W. PAYNE sur le *Mercur des Gaules*, considéré comme l'inventeur de plusieurs des arts utiles et libéraux. Il eut pour prototype le trismégiste égyptien, et devint la divinité favorite des Gaulois, qui l'adoraient sous le nom de Teutatès. M. Payne explique le passage de ce dieu dans les Gaules, par plusieurs citations des tryades historiques bretonnes.

— *Société royale asiatique*. — Les membres de cette société se sont assemblés pour s'adjoindre la *Société littéraire de Bombay*, qui, à l'avenir, sera considérée comme faisant partie intégrale de la Société asiatique. Cette adoption a nécessité de nouveaux réglemens. — Dans la séance suivante, après avoir accueilli de nombreuses donations, et nommé plusieurs membres, parmi lesquels étaient les ambassadeurs de Suède et de Danemark, le colonel BRIGGS a lu un *aperçu de la vie et des écrits de Ferishta*, célèbre auteur de l'histoire de la puissance mahométane dans l'Inde. Il y a mêlé des extraits et des citations fort curieux, traduits littéralement de l'indou, et qui doivent servir d'introduction aux œuvres complètes de cet historien.

— *Société des antiquaires*. — Ses travaux n'ont pas été fort importants, le mois dernier; on a lu des recherches sur les tablettes à écrire, et sur les anciennes cartes à jouer, ainsi qu'une lettre inédite de la reine Élisabeth dont on avait fait hommage à la Société.

IRLANDE. — *Situation de ce pays : De l'émancipation.* — C'est enfin avec l'accent de la force, avec la puissance de la maturité que l'Irlande réclame ses droits et demande à sortir de tutelle. A différentes époques, elle avait élevé ses plaintes, et ce n'était pas sur la nécessité de soulager ses souffrances que le parlement avait délibéré, mais sur les moyens d'étouffer sa voix. Le bâillon à celui qui crie, la corde à celui qui souffre. voilà l'abrégé de la plupart des mesures qu'avaient amenées les soulèvemens des catholiques. Cependant, tout ce qu'il y a eu d'hommes éclairés à la tête des affaires de l'Angleterre, devançant l'époque d'égalité légale et politique à laquelle nous sommes heureusement parvenus, appuyait les réclamations des Irlandais. L'aveuglement d'une foule fanatique repoussa leur tolérance; et la même religion, qui, sur le Continent, s'arrogeait une suprématie oppressive, ne put obtenir l'égalité de droits dans ce petit coin de terre. C'est de 1642 que datent les sociétés catholiques, qui, se léguant les unes aux autres des martyres et des persécutions, se sont aguerries dans d'obscurs combats, affirmées par leurs défaites, et viennent enfin de déployer, sous le nom d'*association catholique*, une force si imposante dans l'élection de Clare.

Cette association est à elle seule un gouvernement organisé; elle a fondu ses opinions religieuses dans ses principes politiques: elle perçoit des impôts, lève des armées, maintient la paix, menace de la guerre, a son aristocratie, ses orateurs, ses députés; enfin, elle envoie au parlement anglais, comme une sorte d'ambassadeur, qui, dans les plis de son manteau, tient la paix ou la guerre, un de ses chefs, l'effroi des Torys; un catholique, *O'Connell*. En vain toutes les sectes protestantes s'unissent pour soutenir des lois tombées en désuétude, et cette espèce de talisman rouillé qu'elles nomment « la vieille constitution protestante, » la raison se fait jour, et la nécessité nous amène le règne de la justice et du bon sens. Le ministre le plus opposé à toute mesure libérale, celui qu'invoquaient les Torys, qui devait faire rétrograder la nation, est forcé de suivre le mouvement. Des ministres, en avant de leur siècle, avaient en vain voulu l'émancipation: le bill qui doit la proclamer devait être signé de *Peel* et de *Wellington*. Ils sont portés par les masses au point même où leurs devanciers avaient voulu faire arriver la nation. En effet, l'œuvre était trop grande pour être accomplie par la volonté des hommes, elle devait sortir des circonstances et de l'impérieuse force des choses.

Il était beau d'entendre le plus éloquent et le plus modéré

des patriotes irlandais, *Shiel*, dont les paroles sont si brûlantes de patriotisme et de raison, s'écrier dans l'assemblée de *Penenden-heath*, où l'aristocratie et le radicalisme s'étaient réunis pour invoquer les anciennes exclusions, et repousser l'égalité de droits comme une innovation dangereuse : « Voyez à quelle conclusion vous arrivez, quand vous dénoncez les avocats de l'émancipation comme les ennemis de leur pays. Savez-vous jusqu'où s'étend votre anathème ? il s'étend sur la moitié des tombes de Westminster ; et les langues et les cœurs même, réduits en poussière, de Pitt, de Burke, de Fox, ne valent-ils pas mieux que les langues et les cœurs de ceux qui leur ont survécu ? Si la question se pouvait décider par l'autorité de ces illustres morts, par les voix sortant du tombeau, qui donc l'emporterait ? Si, au lieu de compter les votes à la chapelle St-Étienne, vous comptiez les monumens qui s'élèvent à côté, qui aurait l'avantage du nombre ? Entrez sous les voûtes où reposent les cendres de vos plus grands législateurs, demandez-vous ce qu'ils pensèrent, ce qu'ils dirent lorsqu'ils avaient le pouvoir de sentir et de parler dans ce sénat qui ne les entendra plus : écrivez, *Émancipation*, sur la tombe de chaque avocat de l'Irlande, et nous aurons pour nous la majorité des sépulcres ! »

L'éducation des masses est longue à faire, mais elle se fait. L'Irlande a appris à faire valoir ses pétitions, l'Angleterre à les comprendre. Ce n'est pas avec beaucoup de bonne grâce pour le peuple opprimé que le ministère et la nation anglaise se décident enfin à accorder le bill d'émancipation : un grand nombre de pairs gardent une irritation stationnaire contre toute tolérance politique ou religieuse : des pétitions protestantes s'accumulent sur les bureaux des chambres, et s'obtiennent comme celle des hommes de Kent à Penenden-heath, par l'ascendant qu'exerce une stupide aristocratie sur une tourbe de peuple plus stupide encore, qui marche à la signature d'une pétition, comme des conscrits à une bataille, parce qu'il y a autant de danger à reculer qu'à avancer : mais la grande majorité veut la paix, et sent qu'il n'y a qu'un moyen de l'obtenir. Le principe est posé, reconnu, et quelques restrictions que l'on apporte dans le bill qui en émane, le premier pas fait dans la route, il faudra la suivre.

Pour préliminaire à l'émancipation de l'Irlande, lord Wellington a exigé la dissolution de l'association catholique, et l'association s'est licenciée d'elle-même, sûre que cette fois ce n'est point un leurre, et qu'on ne la trompe pas. Il lui serait trop facile de se reconstituer, et de reparaitre, entourée

de sept millions d'hommes, et plus forte, plus irritée, plus redoutable que jamais.

LONDRES. — THÉÂTRES. — Il est d'usage de monter au premier jour de l'an, ou à Noël, époque de réjouissance pour les Anglais, quelques pièces bouffonnes, propres à divertir les enfans; aussi y cherche-t-on moins les traits spirituels et les saillies qu'un spectacle amusant pour les yeux : Arlequin est en possession d'y jouer le premier rôle. Presque toutes sont fondées sur des contes familiers aux enfans. *Drury-Lane* a donné, cette année, *la Reine des Abeilles*, ou *Arlequin et la Ruche des fées*. Il y a beaucoup de comique de gestes et de personnages dans cette farce. Le père Arlequin, qui a grossi et vieilli dans l'inaction, s'est retiré à la campagne, et ne veut pas entendre parler de résigner ses droits et son sabre de bois à son espiègle de fils, qui se prétend plus leste et plus au courant des goûts et des mœurs du jour. La lutte entre ces deux personnages burlesques est très-plaisante, et donne lieu à une foule de tours d'adresse et de changemens à vue qui ravissent l'auditoire. Tous les autres théâtres ont payé leur tribut à la circonstance, mais avec moins d'originalité : à *Covent-Garden*, *le Petit Chaperon rouge*, ou *le Magicien et le Loup*, qui n'est cependant pas conçu d'après le conte français, quoique l'action se passe près de Rouen, sur les bords de la Seine, a attiré la foule : de même que *l'Oie d'or* au *Théâtre Surrey*; et *Arlequin* ou *Jacques, le tueur de géans*, à *Cobourg*.

— *Drury-Lane*. — On a représenté, le 12 janvier, avec un succès complet, une nouvelle tragédie intitulée : *Caswallon*. Le sujet est la résistance désespérée, mais impuissante, d'un vieux chef du pays de Galles, lors de l'invasion d'Édouard. Bien qu'il y ait quelque énergie dans cette œuvre, et que l'auteur ait souvent fait preuve d'un talent remarquable, le grandiose du site et des souvenirs historiques écrase les personnages : on ne retrouve pas la race de hardis patriotes, d'invincibles guerriers, qui peuplèrent ces rocs primitifs. Il y a cependant à la fin une belle pensée. Lorsque Caswallon est conduit à la mort, les portes du château s'ouvrent, et l'on aperçoit l'échafaud, et au-dessus, à l'horizon, les hauteurs de Snowdon : mais le vieux chef ne voit que ses montagnes bien-aimées, dont le souvenir l'oppressait dans son cachot.

— *Covent-Garden*. — *L'Opéra de la Nymphé de la grotte* a réussi à ce théâtre. Le plan en est usé : quelques jolis détails et deux ou trois airs vivement applaudis ont assuré le succès.

— *Théâtre-Français.* — Malgré un commencement d'opposition, passablement ridicule, mais qui n'a pas eu de suite, des représentations françaises ont eu lieu dans la *salle de l'Opéra*. On a beaucoup applaudi M^{lle} Jenny Colon dans *la Somnambule*, *la Vieille de Surène*, *les Premières Amours*, etc.

L. Sw. B.

RUSSIE.

Navigation par la vapeur, entre Odessa et Kherson. — Le *Journal d'Odessa*, publié dans cette ville, en français et en russe, et qui offre souvent des articles très-intéressans, a annoncé dans son N^o 52 (1827) qu'il s'est établi une communication par bateau à vapeur entre les villes d'Odessa et de Kherson. Le pyroscaphe *l'Espérance* a entrepris son premier voyage le 4 juillet (16, nouv. style) 1827. Indépendamment des passagers qu'il transportera, il doit servir à remorquer les bateaux. Deux chambres très-commodes sont destinées aux voyageurs; l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes.

Courlande. — Statistique. — Superficie. — Sol. — Population. — D'après une notice, dont le pasteur Watson a rassemblé les matériaux pendant 20 ans, la Courlande a une surface de 473 milles carrés. Aux environs de Mittau, le terrain est plat; partout ailleurs on trouve des élévations, et même des montagnes. Le sol le plus fertile est sur les frontières de la Livonie. Deux cinquièmes du pays sont couverts de forêts, en y comprenant aussi les broussailles; 25 milles carrés sont occupés par des marais, par plus de 500 lacs et 118 ruisseaux, dont 42 se jettent dans l'Aa, 55 dans le Windau, 6 dans la Dwina, et 53 dans la mer. — D'après le dernier recensement, le nombre des habitans s'élève à 584,789, dont 561,162 de la religion luthérienne (141 églises) et 25,627 des autres rites (19 églises). Il y a en Courlande 11 villes, 10 bourgs, et 8 slobodes; le nombre de leurs habitans s'élève à 50,000 âmes; le reste de la population demeure dans les campagnes. — En prenant le total de la surface, on aura 812 individus par mille carré; mais, en tenant compte des forêts et des eaux, on trouvera 1,500 individus par mille. — La Courlande se divise en 5 districts et 54 paroisses. — On y compte 692 métairies, dont 172 appartiennent à la couronne; 105 presbytères; 52 verderies de la couronne; 270 moulins, dont 60 moulins à vent; 1,852 cabarets; 22,859 maisons, ce qui fait de 15 à 14 personnes par maison.

R. P. E.

DANEMARK.

ISLANDE. — *Sociétés savantes et littéraires.* — Le territoire de l'Islande est en étendue à peu près le quart de celui de la France et ne nourrit que 50,000 habitans. Les glaciers qui occupent les sept huitièmes du pays rendent les communications difficiles, et les familles se trouvent encore isolées les unes des autres par la nécessité où elles sont d'avoir chacune une grande portion de pâturages pour leurs troupeaux. Il y a donc, dans ce pays, peu de villages, encore moins de villes, et, par conséquent, peu d'écoles. Les plus rudes travaux sont imposés aux hommes semés sur ce sol stérile et glacé. Enfin la position géographique de l'île la prive de relations fréquentes avec les autres contrées de l'Europe; elle est, pour ainsi dire, exilée sous son climat de fer.

De savans voyageurs, *Henderson* entre autres, avaient donc lieu de s'étonner lorsqu'ils trouvaient en Islande l'instruction, le goût des belles-lettres et de la poésie plus populaires peut-être que dans aucun autre pays du monde. Tous les habitans, presque sans exception, savent lire et ont une connaissance assez approfondie de la littérature nationale. Quand la société des antiquaires de Copenhague commença, il y a quelques années, la publication des *Sagas* (chroniques nationales), elle trouva, en Islande seulement, 1,100 souscripteurs, c'est-à-dire, un nombre presque égal au quarantième de la population totale. Chaque père de famille est maître d'école pour les siens, et il n'est pas de maison où l'on ne trouve une petite collection des *Sagas*.

1°. La première société savante qui ait existé en Islande fut fondée en 1760 et fut nommée *l'Invisible*, parce qu'elle était composée de membres qui travaillaient, sous le voile de l'anonyme, à la propagation des connaissances historiques. Le seul d'entre eux qui soit connu est le savant *Halfdan Einarson*, recteur du Lycée de Holum, qui en était le directeur. L'ouvrage le plus remarquable que cette société ait produit est intitulé : *Kongsskuggsja* (*speculum regale*), et fut publié en 1768.

2°. En 1779, un certain nombre d'Islandais, étudiant à l'Université de Copenhague, fondèrent la société connue sous le nom de : *Hid islenzka lærdomslista Felag* (Société islandaise des sciences et de la littérature). Leur but était de répandre dans leur pays le goût de la littérature et des sciences économiques. Cette société a publié une suite de Mémoires qui

forment 15 gros volumes portant le titre général de *Rit hins islenska lærdomslista Felags*, et qui traitent spécialement de l'éducation et de l'économie politique. Ces publications, qui commencèrent en 1781, étaient dues surtout au zèle et à l'activité de M. *Triksen*, et de M. *Thodal*, qui présidèrent la société; le premier, de 1779 jusqu'à 1787; l'autre, de 1787 jusqu'à 1797, époque où elle cessa d'exister. Elle s'est formée de nouveau en 1820, et s'est réunie à la *Société littéraire d'Islande*.

5°. *Det Kongelige islandske Landop lysnings Selskab*; la Société royale d'Islande pour la connaissance générale du pays, fondée en 1794, a rendu de très-grands services pendant les dix premières années de son existence, en publiant un nombre considérable d'ouvrages populaires et de petits traités destinés à l'enseignement religieux. Elle comptait, en 1799, douze cents associés, empressés de coopérer par des souscriptions volontaires au bien qu'elle faisait.

4°. *Hít Islenska biblin Felag*: La Société biblique d'Islande a été fondée, en 1815, principalement par les soins de l'évêque *Geir Vidalin*, et du célèbre voyageur anglais *Henderson*, et se propose le même but que les autres sociétés bibliques, celui de répandre dans le peuple les saintes écritures et surtout le Nouveau-Testament. Trois éditions ont été publiées par elle en langue islandaise, l'une en 1807, la seconde en 1815, la troisième en 1826. Elle est aujourd'hui présidée par le respectable *Steingrim Johnson*, évêque d'Islande.

5°. *Evangeliska Smaritifelag à Nórdrlandi*. Cette société est instituée pour répandre dans le Nord de l'Islande de petits ouvrages évangéliques. Le savant curé *John Johnson* est le fondateur de cette association, qui publie chaque année près de 14 ouvrages d'une à deux feuilles d'impression, et qui les distribue gratuitement ou à très-bas prix.

6°. *Det Islandske Litteraturselskab*: Société littéraire d'Islande. Nous avons déjà parlé de cette société, dont une section réside à Copenhague et l'autre en Islande. (Voyez *Rev. Enc.* t. xxxviii, p. 41.)

7°. *Société des antiquaires ou des anciens manuscrits du Nord*.

8°. *Commission royale pour la fondation Arnæ-magnæenne*. Nous avons aussi entretenu nos lecteurs de ces deux sociétés; nous les renvoyons au compte que nous en avons rendu (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 28).

Nous devons mentionner encore deux établissemens qui ont pour but de répandre l'instruction; ce sont, 1° *La bibliothèque islandaise*, établie à Reikevig et qui renferme près de

4000 volumes. Elle a été fondée, en 1818, par la Société littéraire, sur la proposition du savant et infatigable M. *Rafn*. Le Roi de Danemark en a beaucoup favorisé l'établissement, en faisant tous les frais du local, et en l'enrichissant de plus de 600 volumes. 2° La *bibliothèque pour les bailliages du Nord et de l'Est* de l'Islande, fondée il y a peu de tems en faveur des habitans de ces bailliages qui ne peuvent profiter de la bibliothèque de Reikevig. Z.**

ALLEMAGNE.

BERLIN. — *Histoire bibliographique*. — M. WILKEN, premier bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, vient de publier l'*Histoire de la Bibliothèque royale de Berlin*, une des plus riches d'Allemagne; car elle contient plus de 250,000 volumes imprimés, et 4,611 manuscrits. Dans son introduction, le savant auteur donne une idée générale de l'état de la littérature dans la Marche de Brandebourg, pendant le moyen âge. Il paraît que les sciences n'y firent pas beaucoup de progrès à cette époque, car on lit le passage suivant dans une lettre que Trithemius écrivit de Berlin, en 1505 : « On trouve rarement dans la Marche une personne qui aime les livres; le manque d'éducation et de civilisation fait qu'on préfère ici les réunions, l'oisiveté et les bacchanales. » La première bibliothèque publique, dans le Brandebourg, fut fondée en 1516, auprès de l'université de Francfort-sur-l'Oder; mais on n'établit la première librairie qu'en 1659, à Berlin même. Le grand électeur Frédéric-Guillaume, ce régénérateur éclairé de son pays, jugea que, pour répandre les lumières parmi ses sujets, il fallait leur donner les moyens de s'instruire, et, dans ce but, il augmenta considérablement la petite collection de livres recueillis dans le palais de ses prédécesseurs. Ce bel exemple a été suivi par tous ses successeurs, à l'exception du roi Frédéric-Guillaume I, prince barbare et ignorant, qui ne s'occupait que de ses grenadiers, et qui employa les fonds de la bibliothèque pour augmenter les appointemens de celui qui leur faisait faire l'exercice. Mais le grand Frédéric contribua principalement à rendre cette précieuse collection plus complète : la munificence du roi actuel a surpassé la sienne; de sorte que la bibliothèque de Berlin peut soutenir la comparaison avec les plus célèbres de l'Allemagne et du Nord.

(Extrait de *l'Universel*.)

SUISSE.

Exploration des Alpes. — Une société de naturalistes se propose d'explorer cette année quelques-unes des crêtes les

plus élevées des Alpes. Déjà, l'an dernier, M. HUGI, de Soleure, a tenté cette entreprise téméraire, en cherchant à monter au sommet des roches primitives couvertes de glaces, qui sont entre Lauterbrunnen et le Saint-Gothard. M. HUGI s'était préparé d'avance à ce voyage, et il était parti muni de tous les instrumens de physique nécessaires pour faire des expériences dans ces régions glacées. Le 1^{er} août, il se dirigea sur le Roth-Thal, afin de se rendre de là au Grimsel. Il était accompagné de sept guides, et il erra pendant quatre jours dans la vallée de Noth, au milieu des neiges et des tempêtes; ce fut en vain qu'il attendit un tems plus favorable. Contraint de renoncer au projet de s'élever plus haut, il se dirigea vers Lauterbrunnen et arriva au Grindelwald. Le tems, qui s'était enfin éclairci, lui permit de gravir les glaciers avec cinq chasseurs intrépides, et il tenta le trajet sur les glaces jusqu'aux Alpes du Valais. Ce voyage offrait les plus grands dangers, et lorsque le naturaliste voulut descendre par le revers méridional du Strahlack, d'énormes avalanches, qui roulaient auprès de lui et se précipitaient dans des abîmes dont l'œil ne pouvait mesurer la profondeur, menaçaient à tout moment de l'entraîner avec elles. M. HUGI atteignit enfin le val d'Urbach, d'où il partit pour faire une excursion sur la cime du Finster-Aar. Ce colosse immense était comme enveloppé d'une couche épaisse de neige et de glace, et cependant M. HUGI tenta de le gravir. Un ouragan épouvantable, qui faisait voler en tourbillons d'épaisses masses de neige, s'éleva tout à coup; le thermomètre marquait 9 degrés au-dessous de zéro; le peu de force qui restait aux voyageurs leur permettait à peine de se cramponner aux glaces pour n'être pas entraînés dans les précipices; ils avaient déjà atteint une élévation de 15,000 pieds au-dessus de la mer Méditerranée, mais ils durent renoncer à l'idée de gravir jusqu'à la cime. M. HUGI se rendit dans le Valais et fit encore d'autres excursions sur les mêmes montagnes, en ayant soin d'examiner partout les roches primitives, et en faisant continuellement des expériences sur la température de l'eau bouillante et de l'esprit de vin dans ces régions glaciales.

Après avoir visité le val Bedrette, le Saint-Gothard, le Susten, il revint vers le Grimsel, espérant être plus heureux que la première fois; mais des pluies continuelles le forcèrent de nouveau à renoncer à son projet. M. HUGI n'en a pas moins fait un voyage profitable pour les sciences. Il a rapporté une suite d'échantillons géognostiques de plusieurs

hautes montagnes des Alpes, et a pu étudier la superposition des roches dans ces terrains primitifs. M. HUCI est maintenant occupé à classer sa collection et à mettre en ordre les observations qu'il a eu occasion de faire. Cet intrépide naturaliste fait partie de la société qui se propose d'explorer, l'été prochain, la partie des Alpes qui jusqu'à présent a paru inaccessible. (Extrait de *l'Universel*.)

PAYS-BAS.

NAMUR. — *Athénée : Réforme opérée dans l'enseignement.* — Une ordonnance du ministre de l'intérieur, rendue sur la proposition de M. D. ARNOULD, vient de modifier l'enseignement de l'Athénée de cette ville. Nous allons indiquer les principales dispositions de cette ordonnance. — La fréquentation des six classes de langues mortes, qui était obligatoire pour tous les élèves, cessera d'être pour ceux d'entre eux qui, ne se destinant pas à suivre les cours des universités, désireront se livrer à l'étude des langues modernes et des sciences physiques et mathématiques. — La langue française, la seule qui soit usitée dans la province, n'était enseignée que dans les classes latines, et n'était pas cultivée avec assez de soin : une chaire spéciale de langue française et une autre de littérature française viennent d'être établies. — Le tems consacré à l'étude des mathématiques n'était pas assez considérable : le nombre des leçons a été augmenté, et elles seront faites à des intervalles plus rapprochés. — Un cours élémentaire de physique et de mécanique a été créé ; il embrassera principalement les plus importantes applications de ces deux sciences aux arts et aux métiers. Ainsi, les jeunes gens qui se destinent aux professions industrielles pourront acquérir dorénavant à l'Athénée toutes les connaissances qui leur sont nécessaires.

FRANCE.

DÉPARTEMENS.

Sociétés savantes et Établissmens d'utilité publique.

RIS (Seine-et-Oise). — *Institut horticole de Fromont.* — L'établissement que M. SOULANGE-BODIN se propose de former dans son magnifique jardin de Fromont nous paraît devoir contribuer à répandre les principes et les bonnes pratiques de l'horticulture, cette science qui tient à toutes les sciences naturelles, que chacun est appelé à appliquer, et qui a des rapports intimes avec les beaux-arts. — Nous allons rapporter les bases sur lesquelles cet Institut sera établi.

Plusieurs cours y seront faits par des professeurs distingués, 1° un cours de botanique et de physiologie végétale appliquées à l'horticulture ; 2° un cours spécial de culture appliquée aux arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, aux plantes potagères et aux plantes d'agrément indigènes et exotiques ; 3° un cours de la théorie et de la composition des jardins paysagers ; 4° un cours de dessin appliqué à la composition des jardins pittoresques et à l'étude des fleurs. — L'établissement comprendra aussi une bibliothèque contenant les bons livres élémentaires de botanique et d'horticulture, un cabinet renfermant les instrumens nécessaires pour les expériences et pour les démonstrations, ainsi que les modèles des meilleurs outils de jardinage ; enfin, un herbier, qui devra être successivement formé par les élèves eux-mêmes. — Aucune rétribution ne sera exigée des élèves qui devront seulement engager leur travail pour un tems déterminé qui sera ordinairement de trois ans. — L'Institut de Fromont, ouvert dès ce moment, sera mis en activité le 1^{er} mai 1829. — Les études et les travaux des professeurs et des élèves seront consignés dans un recueil mensuel que M. Soulange-Bodin se propose de publier sous le titre d'*Annales de l'Institut horticole de Fromont*, et qui est aussi destiné à tenir les jardiniers au courant de la marche et des perfectionnemens de l'horticulture, soit en France, soit dans les pays étrangers. Ce recueil sera dirigé par M. Soulange-Bodin, qui s'est adjoint, comme collaborateurs principaux, M. GUILLEMIN, membre de la Société d'histoire naturelle de Paris, et M. A. POITEAU, rédacteur principal du *Bon Jardinier*, botaniste du Roi, etc., etc. On souscrit, à Paris, chez M^{me} Hazard, rue de l'Épeiron, n° 7, et au jardin de Fromont, à Ris (Seine-et-Oise). Le prix de l'abonnement, pour Paris et les départemens, est de 9 fr. pour 12 cahiers ou une année. A. P.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences. — Séance du 12 janvier 1829.* — M. DAMOISEAU présente à l'Académie les tables de la lune, formées par la seule théorie de l'attraction et suivant la division de la circonférence en 560 degrés. — Il est donné lecture d'une lettre de M. le docteur Paradis, à qui M. Puges, médecin à Vraima, en Navarre, annonce avoir observé plusieurs cas de fièvre jaune sporadique dans les montagnes, à plus de quarante lieues de l'Océan. M. Paradis transmet aussi divers détails concernant une épidémie variolique qui a attaqué plusieurs individus vaccinés comme ceux qui ne l'avaient

pas été. M. Paradis lit ensuite une lettre qu'il avait précédemment adressée à l'Académie, en lui présentant une dissertation intitulée : *Recherches sur la topographie de Barcelone, considérée comme cause de l'épidémie de 1821.* — M. CAUCHY lit l'extrait de deux Mémoires dont il est l'auteur; l'un est intitulé : *Démonstration analytique de la loi découverte par M. SAVART, et relative aux vibrations des corps solides ou fluides.* L'autre a pour titre : *Mémoire sur le système de molécules qui agissent les unes sur les autres à de très-petites distances et sur le mouvement de la lumière.* »

— Du 19 janvier. — M. Cordier annonce qu'on vient de découvrir dans le midi de la France une nouvelle grotte contenant des ossements fossiles de mammifères. Cette découverte a été faite par M. REAUD DE VILBACK, directeur des mines de houille de Cavallac et de Soulassar, près du Vigan. La grotte est située à l'extrémité occidentale du département du Gard, et à la partie supérieure de la montagne de la Tessonne, qui borde la vallée de l'Hérault et qui est une dépendance du grand plateau de Larzac. — MM. Mathieu et Puissant font le rapport suivant sur le théodolite, dit *tact-graphique*, présenté par M. JOMARD, géomètre du cadastre dans le département de la Drôme. « Cet instrument est destiné à décrire successivement, sur un plan, tous les angles qu'on observe en divers points sur le terrain, et à réduire ainsi toutes les opérations du cadastre à de simples procédés graphiques. Le *tact-graphique* n'est, à proprement parler, qu'un grand rapporteur à rayon mobile. Il n'offre rien de neuf ou de remarquable dans sa construction, et il ne peut jamais être adopté dans les levées de détails par les ingénieurs des services publics. Cependant nous pensons que cet instrument a sur le grand rapporteur à rayon mobile, employé quelquefois par les dessinateurs topographiques, l'avantage de décrire, en restant fixe en un point, tous les angles qui y forment un tour d'horizon, et, qu'à cet égard, il peut abrégér les opérations graphiques sur un plan à grande échelle, en leur donnant en même tems toute la précision dont elles sont susceptibles.

— Du 26 janvier 1829. — M. CARANDINOS, doyen de l'Université des îles Ioniennes, et professeur de mathématiques, adresse à l'Académie une lettre datée de Corfou. Il annonce qu'il a entrepris de traduire en grec moderne les ouvrages de plusieurs géomètres français, et que son travail est presque achevé. Il remercie l'Académie d'avoir accueilli avec intérêt son traité du calcul différentiel. — MM. Duméril et Frédéric Cuvier font un rapport sur un Mémoire de M. Isidore GEOF-

FROY-SAINT-HILAIRE, ayant pour titre : *Remarques sur les caractères généraux des singes américains, et description d'un genre nouveau sous le nom d'Ériode*. Ce Mémoire se divise en trois parties bien distinctes. La 1^{re} a pour objet la philosophie même des sciences naturelles; la 2^e, l'application de cette philosophie aux caractères généraux des singes américains; et la 3^e, l'établissement, dans cette famille, du genre nouveau auquel M. Is. Saint-Hilaire donne le nom d'*ériode*. L'auteur paraît craindre que la timidité de plusieurs naturalistes distingués ne nuise à la science, en les empêchant de déduire des faits toutes les conséquences qu'ils pourraient, avec plus de hardiesse, tirer de leur rapprochement. Néanmoins, il montre l'abus des systèmes et forme des vœux pour que les savans gardent un juste milieu entre l'observation des faits et leur explication. M. Frédéric Cuvier, rapporteur, ne partage pas les craintes du jeune auteur. « Au reste, dit-il, si nous avons pu craindre que le penchant fort naturel que M. Isidore Geoffroy manifeste dans sa 1^{re} partie l'égarât dans les suivantes, nous serions bien vite revenus de notre crainte, car la 2^e partie de son travail a précisément pour objet de montrer que plusieurs des caractères par lesquels on distingue les quadrumanes du Nouveau-Monde de ceux de l'ancien n'ont pas toute la généralité qu'on leur attribue, et qu'on s'est trop hâté de tirer des conséquences des faits. Ces caractères sont ceux qui ont été pris de la forme et de la structure des narines, du nombre des dents molaires et de la forme des ongles..... La méthode naturelle repose sur la subordination des caractères, et elle fonde ses groupes les plus généraux sur les systèmes organiques les plus élevés; à mesure qu'elle descend à des genres subordonnés et d'ordres inférieurs, elle les caractérise par des systèmes d'organes de moins en moins importans, de telle sorte qu'arrivée aux espèces, elle les distingue ordinairement les unes des autres par ce qu'elles ont de plus superficiel, les couleurs. Cependant, comme en zoologie, et surtout chez les mammifères, les parties importantes de l'organisation sont cachées dans l'intérieur du corps, et qu'il faudrait, pour les reconnaître, altérer les animaux par la dissection, on a été conduit, pour éviter cette altération, souvent impossible et toujours difficile, à recourir à un moyen indiqué par les méthodes artificielles, et qui consiste à choisir empiriquement, sur les groupes formés d'après leurs rapports naturels, un ou plusieurs caractères extérieurs faciles à saisir, et qui, tout artificiels qu'ils sont, deviennent les signes des caractères naturels, quoiqu'ils

puissent n'avoir avec ceux-ci aucun autre rapport. C'est ainsi que les poils des mammifères et les plumes des oiseaux indiquent chez ces animaux la nature de la respiration et de la circulation, quoiqu'on ignore jusqu'à présent quelle est la liaison de ces phénomènes fondamentaux de leur vie avec les tégumens dont ils sont revêtus. » Après avoir fait connaître les observations de M. Is. Geoffroy sur la trop grande généralité attribuée à certaines parties organiques comme caractères distinctifs des quadrumanes, M. F. Cuvier continue ainsi : « Ces observations importantes conduisent M. Is. Geoffroy à diverses considérations sur l'analogie des organes sexuels chez les mâles et les femelles, sur le rapport qui existe entre le développement de certains organes et l'oblitération de quelques autres ; sur la loi du balancement des organes proposée par notre confrère, M. Geoffroy Saint-Hilaire ; sur ce fait remarquable que les modifications des membres se manifestent plutôt sur les membres antérieurs que sur les postérieurs, etc. ; enfin, après avoir traité des rapports naturels des ériodes, et montré qu'ils se placent entre les atèles et les lagotriches ; après avoir dit un mot de leurs habitudes et donné leur histoire et leur synonymie, M. Is. Geoffroy passe à la description des espèces qui composent aujourd'hui ce genre, et dont nous n'indiquerons que le caractère le plus saillant : 1° *Période arachnoïde* (atèle arachnoïde de *Geoffroy Saint-Hilaire*), lequel n'a aucune trace de ponce extérieur ; 2° *Période à tubercule* (atèle hypoxentus de *Neuwied*), qui, à la place du ponce, n'a qu'un tubercule sans ongle ; 3° *Période hémidactile*, espèce tout-à-fait nouvelle, pourvue d'un ponce très-court ; mais onguiculé. Ces trois espèces ne diffèrent que très-peu l'une de l'autre par les teintes de leur pelage, généralement fauves-grisâtres, et toutes sont originaires du Brésil. » D'après les conclusions du rapport, l'Académie décide que le Mémoire de M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire sera imprimé dans le recueil des savans étrangers. — M. SAVART lit un Mémoire sur l'élasticité des corps solides. — M. CAUCHEY lit un premier Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des plaques élastiques et des verges élastiques dont l'élasticité n'est pas la même dans tous les sens.

— *Du 2 février.* — MM. DUMÉRIL et CUVIER font un rapport sur le troisième Mémoire zoologique de MM. QUOY et GAYMARD. « Ce Mémoire n'est pas accompagné de collections, les auteurs n'ayant pas trouvé d'occasions sûres pour les envoyer en Europe ; nous n'avons donc à vous entretenir que

du Mémoire même et des planches qui l'accompagnent. Nous n'en donnerons qu'une idée succincte, nous bornant à déclarer que MM. Quoy et Gaymard continuent à remplir leur mission de manière à leur mériter la gratitude de tous les naturalistes, et à faire le plus grand honneur à leurs connaissances et à leurs talens, aussi-bien qu'au ministère qui les emploie avec tant de munificence pour le progrès des sciences. Le Mémoire consiste en un volume petit in-8° de 612 pages, et en 209 planches renfermant 1409 objets. Les six premiers cahiers contiennent les mollusques, les annélides, les zoophytes et les petits crustacés, distribués selon les pays où ils ont été recueillis, savoir: la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, Tongatabou, la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Guinée et les Moluques. Le septième contient les animaux vertébrés des divers lieux; tous ces dessins ont été exécutés par M. Quoy, avec un talent très-remarquable et une persévérance vraiment digne d'admiration. Rien ne pouvait être fait de plus précieux pour l'histoire naturelle des mollusques et des zoophytes qui ont été si peu connus jusqu'à présent, précisément parce qu'ils ne pouvaient être observés utilement que de cette manière. Toutes les espèces représentées sur les planches sont décrites avec soin dans le Mémoire, qui est distribué, comme les planches, dans l'ordre géographique. Cet arrangement a l'avantage de fixer, d'une manière plus positive, des faits importants pour l'histoire de la répartition des êtres organisés à la surface du globe. L'attention de MM. Quoy et Gaymard s'est portée principalement et avec raison sur ces caractères extérieurs et fugitifs qui disparaissent sur l'animal conservé dans la liqueur. Mais ils n'ont pas négligé de faire des observations anatomiques, et ils ont même remarqué des faits curieux de physiologie. Ils se sont attachés à compléter l'histoire des animaux d'une multitude de coquilles et de lithophytes de la Zone torride, et d'une foule d'autres testacés dont on ne possédait que les déponilles pierreuses. Les parties molles des cyprées, des cônes, des mitres, des volutes, des olives, etc., seront désormais aussi connues que celles des coquilles de nos climats. Plusieurs genres sont replacés dans leur ordre véritable. Les poissons, dont il est si difficile de conserver les teintes, ont été peints par M. Quoy avec un soin tout particulier, et l'on apprend avec surprise par ses figures que beaucoup d'espèces, déjà bien connues des naturalistes, d'après des individus recueillis dans des cabinets, sont de couleurs toutes différentes de celles qu'on leur supposait. « Le

theutis hexatus de Linnée, par exemple, que, d'après l'enluminure de Séba, l'on croyait jaune et noir, se trouve avoir la plus grande partie de son corps du plus beau bleu d'outremer. Parmi le grand nombre d'animaux curieux recueillis par MM. Quoy et Gaymard, nous avons été frappés de la grande quantité d'holothuries, de rhizophyses, de plusieurs doris remarquables par leur grandeur et par l'éclat de leurs couleurs, de plusieurs charmantes serpules et térébelles, de divers crustacés très-singuliers dans leurs formes. »

— Du 9 février. — M. Cordier lit une lettre de M. JOURNAL sur la découverte d'une grotte dans le département de l'Aude, située auprès de la petite ville de Bise, et contenant des ossements fossiles. On annonce qu'il s'est trouvé des ossements humains dans cette caverne. — MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Serres font un rapport sur des observations de M. Ovide LALLEMAND, relatives à un animal qu'il annonce avoir été produit par l'accouplement d'un chien et d'une brebis dans le troupeau de M. Bret, propriétaire à Sassenage, près Grenoble. Le rapporteur ne peut admettre que cet animal soit le produit d'un tel accouplement; il le regarde comme un véritable agneau. Mais il y a réellement monstruosité, car l'animal présenté est un double monstre : ce sont deux agneaux accouplés par devant et rangés sous une même tête. Ce genre de monstre a été nommé *synotus*, c'est-à-dire, *oreilles réunies*, et on en connaît dans toutes les espèces d'animaux domestiques et dans l'homme. Quoique la commission ne partage pas l'opinion de MM. Bret et Ovide Lallemant, elle demande que l'Académie remercie ces deux personnes de leur bienveillante communication. (Appuyé.) — M. POISSON lit un Mémoire sur le rapport entre le nombre des naissances des garçons et celles des filles.

A. MICHELOT.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE FRANÇAIS. — Première représentation de *Henri III et sa Cour*, drame historique en 5 actes et en prose, par M. Alexandre DUMAS. (Mardi 10 février.) — L'histoire du règne des derniers Valois, prise dans les Mémoires du tems, est palpitante d'intérêt; la terreur, la pitié, l'admiration, le mépris, se succèdent rapidement dans l'âme agitée au spectacle de tous ces événemens à la fois grotesques et tragiques; de cette société dévote et dissolue, galante et cruelle, où quelques nobles figures s'élèvent comme pour rendre les autres plus hideuses par un savant contraste, où

l'énergie des passions, la corruption des mœurs, l'héroïsme de quelques actions d'éclat, la lâcheté des vengeances, vous remplissent tour à tour d'émotions si profondes et si variées. On dirait qu'il n'y a qu'à prendre les scènes de ce tems-là pour en faire des drames intéressans ; mais, lorsqu'on met la main à l'œuvre, ou seulement lorsqu'on examine attentivement et les différens procédés, et les ressources diverses des arts de l'esprit, on est bientôt convaincu que l'effet n'est pas le même dans l'histoire ou au théâtre ; que le dramatique de l'une n'est pas toujours le dramatique de l'autre ; que ce qui est vil et piquant dans le récit peut être fade et languissant dans une action représentée ; qu'enfin les mêmes événemens qui nous attachent dans l'histoire ne touchent guère un spectateur qu'on n'a pas le tems d'initier à ces grands intérêts. Il y a long-tems qu'on fait des pièces historiques ; la moitié des drames de Shakspeare sont composés avec des lambeaux d'Hollinshed et des autres chroniqueurs du tems ; et malgré les caractères tracés de main de maître, malgré les scènes admirables auxquels ce grand poète a imprimé le sceau de son génie, ses drames historiques, si l'on en excepte Richard III, sont bien moins lus, bien moins joués, et bien moins intéressans que ses drames passionnés. C'est que la passion est véritablement l'âme du théâtre ; long-tems on nous l'a présentée sans tous ces accessoires de mœurs et de couleur locale qui prêtent beaucoup de charmes aux peintures poétiques, et on a réussi ; on n'obtiendra certainement pas le même succès en faisant, comme le voudraient quelques esprits peu judicieux et mal habiles dans la science du théâtre, des pièces purement historiques. Les passions, et celles-là surtout qui conviennent à la scène, doivent toujours faire le fond du tableau ; les détails d'histoire, les peintures de mœurs n'en peuvent faire que l'entourage ; mais aussi c'est là un véritable perfectionnement que de nos jours il faut ajouter au drame ; c'est ainsi qu'on sera neuf sans être faux, qu'on sera original sans être extravagant ; toutefois, on ne saurait se le dissimuler, c'est une tâche prodigieusement difficile que de concilier ensemble et le dramatique d'une action passionnée, et la vérité de l'histoire, et la naïveté des peintures de mœurs ; l'inexpérience se trompera long-tems avant que le génie rencontre juste. Malgré le succès brillant et mérité qu'il obtient, le drame de M. Dumas est loin d'avoir résolu le problème ; toute la partie passionnée de sa pièce, qui n'est nullement historique, a produit beaucoup d'effet ; les détails d'histoire, les traits empruntés aux chroniques, les croquis de mœurs,

n'en ont produit que fort peu, et n'ont semblé qu'un remplissage quelquefois agréable, mais beaucoup trop long. Les deux premiers actes, presque entièrement consacrés aux peintures du tems et à l'action politique, ont failli compromettre le sort de la pièce, malgré les traits spirituels du dialogue, et une scène de défi entre Saint-Mégrin et le duc de Guise, scène pittoresque, pleine de mouvement et de vérité locale. Ce n'est qu'au troisième acte, lorsque le spectateur a pu comprendre enfin qu'on allait l'occuper d'une action passionnée, que l'intérêt s'est éveillé à mesure que la pièce a semblé prendre de la vie. Rien n'est assurément moins conforme à l'histoire que de peindre le duc de Guise jaloux jusqu'à la férocité, forçant sa femme, en meurtrissant son bras avec un gantelet de fer, à attirer dans un piège l'homme qu'il croit son rival heureux, et faisant assassiner cet homme avec qui il doit se battre le lendemain en combat singulier; mais cela est conforme à la passion; le spectateur a oublié et le tems, et le fait historique, et le duc de Guise; il n'a vu que des caractères saisis dans la nature et l'humanité, des personnages placés dans une situation terrible; ce sont des hommes, et des hommes pathétiques; qu'importe leur nom! il a été ému, il a applaudi avec transport. Ce n'est pas que nous ne blâmons l'auteur d'avoir mis en scène un personnage si connu pour le défigurer; lorsqu'on se fait peintre de portraits, il faut être fidèle; si vous voulez tracer des peintures d'imagination, ne leur donnez pas un nom historique. Nous remarquons seulement que l'image d'une passion bien sentie peut faire pardonner plus d'un défaut. L'effet a été le même au 5^e acte, lorsque Saint-Mégrin, arrivant dans la chambre de la duchesse de Guise, et se croyant au comble de la félicité, apprend qu'il n'a plus que quelques minutes à vivre, et que des assassins l'attendent. Cette mort inévitable, devenue si douloureuse depuis qu'il sait qu'on l'aime, cette agonie mêlée de transports si passionnés, cette lueur d'espoir sitôt dissipée lorsque le moyen de salut qui semble s'offrir ne fait que jeter la victime au milieu des bourreaux, enfin ce fatal mouchoir dont le duc de Guise n'a rien dit à sa femme, et qui, dans cette catastrophe, apparaît d'une manière si tragique, tout cela est imaginé avec bonheur, et devait produire un effet assuré sur des spectateurs disposés à se livrer aux émotions qu'on leur veut inspirer. Les critiques viendront ensuite reprocher à l'auteur quelques invraisemblances, des scènes inutiles, des situations péniblement amenées; ils se plaindront de ce que le caractère de Catherine de Médicis, si dominant

dans l'histoire, soit si nul dans la pièce; de ce qu'on nomme Guise un personnage si différent du Guise véritable; mais le public aimera mieux les émotions de la scène que la raison des critiques; il les écouterait cependant lorsque l'auteur le laissera calme, et il conviendra avec eux que les scènes fort inutiles des mignons et des ligueurs, chez l'astrologue, au premier acte; que les conversations des courtisans, au second; que le quatrième, presque entier, et surtout la grande scène où Henri III se nomme chef de la ligue, nous détournent tout-à-fait de l'action principale, et affaiblissent beaucoup l'intérêt. L'auteur, encouragé par un début si brillant, apprendra que l'unité d'action est une règle de bon sens dont, à quelque prix que ce soit, il ne faut jamais s'écarter; que, si deux actions se rencontrent dans le sujet d'un drame, il faut de toute nécessité que l'une soit tellement subordonnée à l'autre, ou que toutes deux se marient si bien ensemble, se confondent si intimement dans le même intérêt, que l'émotion continue et progressive n'éprouve aucune distraction, ne soit inquiétée par aucune émotion étrangère. Je ne sais s'il y avait moyen, dans le sujet choisi par M. Dumas, de lier les démêlés de la cour et de la ligue avec l'assassinat de Saint-Mégrin et sa passion pour la duchesse de Guise; mais, ce qui est bien certain, c'est que l'auteur ne l'a nullement tenté, et que l'on voit dans sa pièce deux événemens, deux actions, deux sentimens qui marchent et se développent parallèlement, que l'auteur quitte et reprend tour à tour, s'occupant tantôt de la politique de Guise, tantôt de sa jalousie, sans que l'une des deux actions entrave ou précipite l'autre. L'auteur semble même avoir évité avec grand soin les occasions les plus naturelles de lier ces deux parties de son sujet; ainsi le duel, marqué pour le lendemain, aurait dû au moins faire un instant balancer Guise sur l'exécution de l'assassinat, Guise n'y pense seulement pas; et cependant, il y avait peut-être dans le rapprochement de ces deux événemens qui appartiennent à chacune des deux actions, le germe d'une péripétie. Ce défaut capital de *Henri III* n'en a point empêché le succès, mais il influera sans nul doute sur le jugement des connaisseurs, qui, seul, fait les succès durables. Cet ouvrage prouve que M. Dumas sait peindre la passion, qu'il sait trouver des effets de scène, et exciter les émotions qu'on va chercher au théâtre; il prouve aussi qu'il a besoin d'étudier encore d'autres parties essentielles de son art, et d'apprendre à éviter des défauts qui porteraient malheur à des sujets dont l'action saisirait moins vivement le spectateur. — *Henri III* a

été généralement bien joué ; on regrette que la chaleur véritable et passionnée de Firmin se dépense quelquefois en mouvemens courts et en continuel sautillemens ; Joanny ne s'est pas embarrassé plus que l'auteur de nous montrer le Guise de l'histoire , mais il a saisi celui de M. Dumas avec un talent remarquable , et ce rôle lui fait beaucoup d'honneur. Il serait difficile de faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas vue , toute la perfection de M^{lle} Mars dans la duchesse de Guise ; rien de plus vrai , de plus pathétique , de plus déchirant ; c'est bien là le délire d'une passion au désespoir , ce sont bien ces cris de douleur qui pénètrent jusqu'au fond de votre âme. Elle tire un effet admirable de cette souffrance physique qu'il est si difficile de rendre convenablement à la scène et d'employer comme un moyen tragique. Ce rare talent d'exécution a sauvé à l'auteur le danger d'une situation périlleuse , et sans doute aussi plus d'une objection de critique. — L'autorité s'est effrayée de quelques traits qui peignaient les mœurs bigotes du tems ; une vingtaine de mots ont été effacés ; la pièce y perd quelques nuances de vérité , mais la religion est sauvée ! M. A.

— THÉÂTRE ITALIEN. — Première représentation de *Clary*, opéra, musique de M. HALEVY. (11 décembre 1828). — Tout le monde a pleuré au divin ballet de *Clary* ; tout le monde a présent à l'esprit les principales situations de ce drame intéressant , dans lequel M^{lle} Bigottini avait accru sa réputation , et qui a principalement développé celle de M^{lle} Noblet. Le livret italien en est une traduction fidèle : *Clary* a quitté son père Alberto pour suivre le duc Mevilla , qui la fait passer dans son château pour sa cousine. Germano , espèce de factotum de Mevilla , vient de composer une manière de petit opéra qui doit être chanté devant *Clary* par les gens du duc ; la représentation a lieu , mais , par malheur , la fable inventée par Germano se trouve être la propre histoire de *Clary* , qui , troublée par des souvenirs déchirans , interrompt le spectacle en se jetant aux pieds de celui qui remplit le rôle du père dans la petite pièce. Grande colère du duc. *Clary* se décide à s'échapper par la fenêtre ; elle retourne à pied dans son village , et va se jeter en tremblant aux genoux de son père. Celui-ci demeure inflexible , lorsqu'arrive très-à-propos le duc lui-même , qu'Alberto veut d'abord tuer à coups de fusil , mais auquel il pardonne bientôt lorsqu'on l'assure qu'il empêcherait par là sa fille de devenir duchesse ; en conséquence , les sombres nuages se dissipent , comme dit le livret , et tous les cœurs palpitent de joie.

L'ouverture du nouvel opéra est fort agréable , bien qu'un

peu confuse; les instrumens de cuivre y sont sans doute un peu trop employés, mais ce contraste *rossinien* relève d'autant mieux la grâce de la mélodie. Le premier motif, surtout, qui forme plus tard le sujet d'un chœur de femme, nous a paru joli et très-bien traité. M. Halevy s'entend à merveille à rehausser le moindre trait par le choix de l'instrument auquel il le confie; et cet art, qui ne peut être que le résultat de profondes études harmoniques, doit surtout être apprécié dans un jeune *maestro*.

L'introduction est bonne, et la belle voix de Zuchelli (Germano) s'y déploie avec une légèreté pleine de goût. La cavatine du duc : *O d'ogni mia speranza* est assez plate, et Donzelli fait de vains efforts pour paraître exécuter avec aisance les difficultés dont elle est surchargée. La cavatine de Clary, qui vient ensuite, est meilleure, sans être encore bien saillante; elle produit beaucoup d'effet, grâce à une jolie ritournelle, à un accompagnement de cors bien composé et à l'admirable exécution de la cantatrice. Sur ce passage : *Clary infelice, la poverta ramenta*, les hautbois chantent avec mélancolie les souvenirs de la chaumière paternelle, c'est un trait heureux et qui a été applaudi. Dans le duo qui suit, entre le duc et Clary, l'auteur a été tout-à-fait bien inspiré. Plusieurs phrases sont vraiment charmantes et d'une pureté italienne; mais c'est la scène de la répétition qui a obtenu les plus bruyans applaudissemens et décidé le succès. Germano fait exécuter, avant la représentation, la symphonie et les chœurs de son opéra. Cette scène, bien jouée par Zuchelli, est d'un caractère bouffé très-original. Un rire universel a accueilli la symphonie sautillante qui parodie très-drôlement l'ancienne musique française, et le chant plein de verve de Germano : *Sento gli applausi* a complété l'effet du morceau. Vient ensuite un chœur de femmes, extrêmement joli; le motif en a été placé dans l'ouverture; puis, la scène de la représentation, qui n'offre de saillant que le jeu de M^{me} Malibran. La musique, exécutée sur le petit théâtre, nous a semblé frappée d'un défaut qui, jusque-là, ne nous avait point apparu; nous y avons remarqué une uniformité de coupe et de mouvement, un chant mesuré et régulier qui rappellent beaucoup trop les couplets du vaudeville ou de l'ancien opéra-comique : dans toute cette scène, M. Halevy n'a pas fait mieux que vingt compositeurs de Feydeau. En revanche, le final est excellent; le chant en est bien distribué, les voix se joignent et se séparent de manière à produire alternativement de belles masses d'harmonie et une mélodie

touchante. C'est cependant ici la science qui paraît l'emporter encore sur l'invention; les rentrées du chœur sont bien ménagées; enfin, dans l'allegro : *Cerco frenarmi invano*, le compositeur a placé des accens magnifiques, dont l'expression est habilement saisie, surtout par M^{me} Malibran; le *tutti* est presque aussi bruyant que celui du final du *Crociato*.

Dans le second acte, le musicien semble avoir voulu laisser plus de place à l'actrice; le chant y est plus rare, mais le jeu de M^{me} Malibran soutient merveilleusement l'intérêt.

Dès les premiers mots, on retrouve chez elle les sons déchirans de Desdemona, et cette voix du cœur, dont le souvenir s'identifie avec celui de M^{me} Pasta. Le duo *la tua fede a me giurasti* entre Clary et le duc est une fort belle composition, dans laquelle le musicien s'est inspiré, mais sans plagiat, du passage de la *Semiramide* : *qual mesto gemito*, etc. La situation est belle (Clary sommant le duc de tenir la promesse qu'il lui a faite de l'épouser), et le maestro l'a comprise. L'effet général de ce duo est solennel et majestueux; la fin en est pleine d'énergie; c'est le morceau capital de l'ouvrage.

Nous avons remarqué ensuite un petit trio entre le duc, Germano et la suivante, qui est gracieux et piquant, puis une prière bien composée mais assez peu originale.

Quant au troisième acte, nous ne pouvons y noter, en fait de musique, qu'un fort beau trait d'orchestre pour annoncer l'arrivée de Clary chez son père; tout le reste se passe en action scénique sans que le maestro puisse revendiquer aucune part des nombreux bravos prodigués chaque soir à cette dernière portion de la pièce; l'honneur en est dû tout entier à Graziani, qui joue le rôle du père avec un rare talent, et à M^{me} Malibran, extrêmement touchante, quoiqu'un peu exagérée dans ce dernier acte.

Il est à regretter que Zuchelli n'ait pas un rôle plus important, et que, dans le dernier acte, M. Halevy n'ait point placé quelque duo ou trio, que la situation semblait indiquer; au surplus, telle qu'elle est, la pièce nouvelle nous a révélé un bon compositeur de plus, et son coup d'essai fait pâlir bon nombre de célébrités ultramontaines, telles que le *Romeo* de Vaccai, le *Tebaldo* de Morlacchi, etc. La mise en scène est soignée; les costumes sont riches et élégans; des trois que porte successivement M^{me} Malibran, celui du second acte nous a paru le plus pittoresque; c'est exactement celui de la reine Jeanne de Naples, dans le superbe portrait de Raphaël et Jules Romain, qui est au Musée, dans la salle dite des chefs-d'œuvre.

Alex. T.

Par les Sociétés savantes et littéraires de France et des pays étrangers.

— *La Société royale d'Édimbourg* offre un prix biennal, dont la valeur variera de 60 à 65 livres sterling (1500 à 1600 fr.), à la plus importante découverte dans les sciences, faite dans une partie quelconque du monde, mais communiquée par l'auteur à la Société royale, et publiée pour la première fois dans ses transactions.

— *La Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin*, établie à Strasbourg, met au concours, pour 1829, la question suivante : « Comparer les avantages qui résulteraient pour l'Alsace de l'emploi des instrumens aratoires perfectionnés de Royville, Grignon, Hohenheim et Hoffwyl, avec ceux que l'on retire des instrumens dont on se sert actuellement dans cette province. Le prix consiste en une médaille d'or de 500 fr. Les Mémoires devront être remis avant le 1^{er} juin 1829. — Des médailles d'argent seront aussi décernées à deux bergers, un garçon de charrue, un vigneron, deux gardes champêtres et deux gardes forestiers, qui auront fait preuve, dans l'exercice de leur emploi, d'intelligence, d'instruction et de probité. — Ces récompenses contribueront certainement à rendre plus honorables des professions où l'homme peut déployer ses facultés intellectuelles au profit de la société, et à encourager dans une classe d'hommes, jusqu'ici trop négligée, l'acquisition des connaissances utiles et la pratique des vertus qui honorent l'homme et le citoyen.

— Les Sociétés d'*instruction élémentaire*, de la *morale chrétienne* et des *méthodes d'enseignement*, se sont réunies pour proposer un prix de 1500 francs, destiné au meilleur Mémoire en faveur de la liberté de l'enseignement. Les concurrens ne devront point se borner à exposer en quoi cette liberté est bonne; ils s'attacheront aussi à démontrer comment elle est possible; à déterminer par quels caractères se distingue un régime libre; à rechercher quelles sont les garanties que réclament les droits de ceux qui reçoivent l'instruction, comme les droits de ceux qui la donnent. Les Mémoires devront être adressés, avant le 1^{er} janvier 1850, à M. Cassin, rue Tarame, n. 12.

— *L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* propose la question suivante : « Quelles habitudes doit donner aux esprits, et quelle influence doit exercer sur notre littérature le gouvernement constitutionnel sous lequel nous vivons ? » Le discours sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes. Le prix consistera en une mé-

daïlle d'or de la valeur de 500 fr. — La même Académie offre aussi une médaille de même valeur au meilleur poème lyrique sur le beau dévouement de M. de Séze dans la cause de l'infortuné Roi. Les ouvrages destinés à ces deux concours devront être envoyés avant le 1^{er} juin 1829.

— *La Société royale des bonnes lettres* propose pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1829, un discours sur le caractère politique et moral de Louis XIV. « Elle ne demande pas que l'on retrace les événemens de son règne, et qu'on peigne en lui le conquérant, le législateur, le protecteur des sciences, des lettres et des arts; elle désire qu'on s'attache principalement à retracer sa bonne foi dans ses actions publiques et privées, sa fidélité à remplir ses engagements et à garder les secrets confiés, etc., etc.; en un mot, toutes les qualités morales qui ont fait de lui, non-seulement le plus grand roi de son époque, mais encore le plus honnête homme de son royaume.» Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1500 fr., sera décerné dans la séance publique du 29 mai 1829.

NÉCROLOGIE.

GOSSEC (*François-Joseph*), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, est né à Vergnies, petit village du Hainaut, le 17 janvier 1755. — À l'âge de sept ans, Gossec fut conduit à Anvers par ses parens, et resta huit années enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Il était difficile alors d'acquérir des connaissances positives dans la science de la composition musicale; les traités publiés étaient trop imparfaits, les bons maîtres faisaient quelquefois mystère de ce qu'ils savaient, dans la crainte que des élèves trop intelligens ne devinssent des rivaux dangereux. Gaudimel, de Besançon, avait été le maître du célèbre Palestrina. Mais depuis plus d'un siècle la gloire des écoles française et franco-belge était bien déchue, et l'Italie avait pris l'avantage qu'elle a si long-tems conservé. Lalande, Campra, Lulli, Rameau, tels étaient les modèles que Gossec pouvait suivre; il étudia leurs partitions et se forma lui-même sans autre guide que son instinct naturel.

Gossec vint à Paris en 1751; depuis, il a fixé constamment son séjour dans cette capitale. Il entra d'abord chez le financier de La Popelinière, dont il dirigeait les concerts: les princes, les seigneurs, les fermiers-généraux avaient alors leurs musiciens ordinaires et même un maître de chapelle. De l'hôtel du traitant, Gossec passa dans le palais du prince de Condé, et composa plusieurs opéras pour les fêtes que l'on y donnait. En 1770, ce compositeur fonda le concert des amateurs, dont

les succès furent très-brillans pendant dix années, et, en 1775, il s'associa à *Gaviniès* et à *Leduc*, l'aîné, pour la direction du concert spirituel, que l'intrigue leur ôta quatre ans après.

En 1784, le baron de *Breteuil* créa l'école royale de chant, première origine de notre conservatoire ; Gossec en avait conçu le plan : il en devint le chef. Maître de musique de la garde nationale à l'époque de la révolution, il fit exécuter, dans les fêtes publiques, un grand nombre d'hymnes de sa composition, et plusieurs symphonies pour l'orchestre militaire. C'est en 1795 qu'une loi fixa définitivement l'organisation du conservatoire de musique de Paris. *Gossec*, *Méhul* et *Chérubini* furent choisis pour inspecter les travaux et professer la composition dans cet établissement, véritable source de notre gloire musicale. Parmi les compositeurs distingués formés par le premier de ces habiles maîtres, nous citerons MM. *Catel*, qui fut nommé professeur au Conservatoire, *Gosse*, *Chelard*, *Dourlens*, *Pan'seron*, etc.

Gossec a prodigieusement travaillé ; ses quatuors, ses symphonies, les chœurs d'*Athalie*, sa *Messe des morts* surtout, établirent sa réputation sur des bases solides. Il hâta les progrès de l'instrumentation, distribua les diverses parties de l'orchestre avec plus d'artifice et de discernement, et fonda chez nous le style que les œuvres immortelles de Haydn et de Mozart ont perfectionné. Ses opéras, qui ont obtenu, à diverses époques, des succès plus ou moins brillans, sont inconnus des amateurs de notre époque ; les titres mêmes ne figurent plus que dans les biographies. Les chœurs d'*Athalie* et le motet à trois voix sans orchestre : *O salutaris hostia*, voilà tout ce qui est resté des nombreuses compositions de Gossec ; on peut ajouter encore les excellens solfèges qu'il a écrits pour les méthodes du Conservatoire. Et cependant Gossec a beaucoup fait, mais ses compositions manquent d'inspiration et de goût, son style même n'est point à la hauteur des connaissances qu'il possédait et qu'il a transmises à ses élèves.

A l'âge de 81 ans, Gossec professait la composition au Conservatoire ; à 90 ans, il venait encore passer une partie de la soirée dans le foyer de Feydeau ; sa tête était très-affaiblie, et depuis lors, privé de ses facultés intellectuelles, il achevait de mourir à Passy, où il est décédé le 16 février dernier.

Nous avons emprunté ces détails au *Journal des Débats*, où M. CASTIL-BLAZE, auteur des excellens articles sur la musique publiés dans ce journal, a consacré une longue notice au doyen des compositeurs français.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CAHIER DE FÉVRIER 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

	Pages.
1. De l'éducation de nos facultés intellectuelles. . . <i>Dunoyer.</i>	305
2. Des pirateries des barbaresques. ? <i>E. B.</i>	328

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Mémoires de l'Académie des sciences de St.-Petersbourg.	
<i>Ferry.</i>	345
4. Rapport de la Commission de statistique de Suède.	
<i>Depping.</i>	367
5. Œuvres de Machiavel, traduites par J.-V. Périès; (second article). <i>M. Avenel.</i>	376
6. Leçons sur la connaissance des prisons, par N.-H. Julius.	
<i>H.-C.</i>	407
7. Histoire de la Louisiane, par M. de Barbé-Marbois,	
<i>Comte de Ségur.</i>	428
8. Études françaises et étrangères, par M. Emile Deschaamps.	
***	455

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 105 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 7.	446
EUROPE. — Grande-Bretagne, 9.	449
— Russie, 8, dont 5 ouvrages périodiques publiés en Finlande.	457
— Danemark, 4, dont 1 ouvrage périodique.	459
— Allemagne, 7.	461
— Suisse, 5, dont 1 ouvrage périodique.	470
— Italie, 4.	474
— Pays-Bas, 6.	477
FRANCE, 57. savoir : Sciences physiques et naturelles, 16.	485
— Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 14.	497
— Littérature, 18.	516
— Beaux-arts, 2	555
— Ouvrages périodiques, publiés dans les départemens. 6.	555
— Livres en langues étrangères, imprimés en France, 1	42

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — <i>États-Unis</i> . Situation des États-Unis. — Anciennes constructions américaines.	544
AUSTRALASIE. — Recherche de la Pérouse.	545

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE. — <i>Londres</i> : Sociétés savantes. — <i>Irlande</i> : Situation de ce pays ; de l'émancipation. — <i>Londres</i> : Théâ- tres.	549
RUSSIE. — Navigation par la vapeur entre Odessa et Kherson. — <i>Courlande</i> : Statistique.	554
DANEMARK. — Sociétés savantes et littéraires d'Islande.	555
ALLEMAGNE. — <i>Berlin</i> : Histoire bibliographique.	557
SUISSE. — Exploration des Alpes.	558
PAYS-BAS. — <i>Namur</i> . Athénée ; Réformes dans l'enseignement.	559
FRANCE. — Ris (Seine-et-Oise). Institut horticole de Fromont.	<i>ibid.</i>
PARIS. — Institut : Académie des sciences ; séances du 12 jan- vier au 9 février 1829. — <i>Théâtres</i> . <i>Théâtre Français</i> : 1 ^{re} repré- sentation de <i>Henri III et sa Cour</i> , drame historique. <i>Théâtre</i> <i>Italien</i> : 1 ^{re} représentation de <i>Clary</i> , opéra	550
PRIX PROPOSÉS par : 1 ^o la Société royale d'Édimbourg ; 2 ^o la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin ; 3 ^o les Sociétés d'instruction élémentaire, de la morale chrétienne et des mé- thodes d'enseignement ; 4 ^o l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon ; 5 ^o la Société royale des bonnes-lettres.	562
NÉCROLOGIE. — Gossec (France).	565

ERRATUM.

Une faute d'impression, d'où résulte un contre-sens complet, s'est glissée dans un article du *Bulletin bibliographique* de notre dernier cahier (Voy. JANVIER, *Livres étrangers, Grande-Bretagne*, page 177), au lieu de « l'auteur pêche par un surplus de richesses : il veut tout dire et ne sait pas penser ; lisez : il veut tout dire et ne fait pas penser. » Nous mettons d'autant plus d'empressement à relever cette erreur, qu'elle exprime une opinion tout opposée à la nôtre, et qui, appliquée à l'auteur de *Pelham*, serait à la fois une absurdité et une injustice.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM

ET

DE DIDEROT,

DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
ET OÙ SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

15 VOL. IN-8°.

PROSPECTUS.

LORSQUE parut la *Correspondance littéraire* de La Harpe, on se récria avec raison contre ses jugemens, presque toujours dictés par la prévention ou l'amour-propre, contre ses vues étroites, le sentiment tout personnel qui dominait chez lui, son soin minutieux de rapporter ses petits vers, et d'enregistrer les grands complimens qu'ils lui valaient. Ces défauts frappèrent tous les yeux, mais le livre n'en fut pas moins recherché avec empressement : c'étaient les premiers mémoires litté-

raires, rédigés avec quelque soin, sur cette époque animée dont la littérature appartient à l'histoire, sur cette fin du dix-huitième siècle, où les ouvrages de l'esprit exercèrent une si puissante influence et concoururent à de si grands événemens.

Onze ans après, on publia cinq volumes d'une *Correspondance* du baron de Grimm. Des aperçus entièrement neufs, des vues étendues, des jugemens exprimés d'une manière originale, enfin toutes les qualités que laissait désirer l'ouvrage de La Harpe distinguaient celui-ci, et tout d'abord lui firent donner une juste préférence. La faveur du public encouragea les éditeurs : une réimpression des volumes publiés devint bientôt nécessaire, et ils ne tardèrent pas à être suivis de cinq autres, qui menaient jusqu'aux jours de la révolution naissante ce procès-verbal des progrès de l'esprit et de la philosophie. Enfin le commencement de ce recueil fut également retrouvé, et, à quelques courtes interruptions près, l'on eut, grace à ces découvertes successives, un tableau littéraire de 1753 à 1790, c'est-à-dire plus complet de douze ans que les *Mémoires secrets* de Bachaumont, de vingt-deux ans que la *Correspondance littéraire* de La Harpe, de vingt-sept ans que la *Correspondance secrète* de Métra.

De 1753 à 1790 on vit finir Fontenelle et Montesquieu ; Buffon publier ses titres à l'immortalité et descendre au tombeau ; on vit se poursuivre et s'achever le monument encyclopédique ; Rousseau à ses débuts et à la fin d'une carrière volontairement abrégée peut-être ; Voltaire publiant plus d'un grand ouvrage historique, et mainte fois applaudi à la scène ; ses restes obtenant dans l'ombre un peu de terre, malgré la défense d'un évêque, puis tout un peuple se disposant à les porter en triomphe aux ca-

veaux du Panthéon; de 1753 à 1790 on vit cette guerre de billets de confession, où combattirent le parlement, la cour, le clergé; puis à ces débats ridicules, à ces champions impuissans, succéder une lutte imposante, et Mirabeau.

On comprend tout ce que renfermait d'élémens de succès l'histoire quotidienne d'une époque si pleine d'événemens, si mouvante, si contrastée; mais, pour tout faire apprécier, disons comment fut composée cette chronique, et comment elle fut publiée.

Grimm entretenait avec plusieurs souverains du Nord une correspondance qui les mît au courant de ce qui appelait l'attention de Paris. Comme la tâche était étendue, il pria souvent Diderot, son ami, de le seconder. Celui-ci se chargea notamment de plusieurs Expositions de peinture; non pas que Grimm n'en fût lui-même fort bon juge, car Diderot disait que s'il avait, sur cette partie des beaux-arts, quelques notions réfléchies, c'était à lui qu'il les devait; mais parce que le compte à rendre des Salons était une surcharge de travail qui eût forcé Grimm, si elle eût toujours pesé sur lui, à tronquer ou à négliger tout le surplus du sien. Quelquefois encore il fut forcé par ses affaires personnelles, ou par des négociations qui lui furent confiées, de s'absenter momentanément de Paris. Il avait à cœur que sa Correspondance n'en souffrît pas : aussi s'arrangea-t-il presque toujours pour qu'un ami tînt la plume en son absence. Diderot lui fut encore plus d'une fois utile en ces circonstances, et l'on pense généralement que Raynal, d'autres ajoutent Suard, lui prêtèrent aussi leur secours.

Si ce changement de mains rendit nécessairement le ton de cette Correspondance moins monotone, et lui

donna plus de mouvement et de variété, nécessairement aussi son ordre et son ensemble en durent souffrir. OÈuvre de plusieurs auteurs, elle avait besoin d'un unique éditeur pour être coordonnée. Il en fut autrement. Quatre hommes de lettres se trouvèrent chargés de sa publication ; et, comme pour jeter plus de confusion encore dans ce chaos, l'ordre chronologique ne fut pas observé pour la livraison de l'ouvrage. Le second tiers fut imprimé d'abord (1812) ; vint ensuite le troisième ; le premier ne fut retrouvé et mis sous presse qu'en dernier lieu (1813). De là des transpositions de dates et des erreurs sans nombre.

Un bibliographe dont la Science a naguère eu à déplorer la perte, Barbier a dit : « La célérité que Grimm a dû mettre dans la rédaction de ses lettres l'a exposé souvent à transmettre à ses correspondans de fausses indications sur les auteurs de plusieurs ouvrages ; et fréquemment, malgré le zèle qu'il a mis à découvrir la vérité, il hésite dans les renseignemens qu'il fournit. De courtes notes devaient relever les fautes qui lui sont échappées, et fixer ses incertitudes ; il eût été à désirer que des notes du même genre indiquassent les auteurs des ouvrages que Grimm n'avait pu connaître. Ces éclaircissemens, joints à ceux dont on lui est redevable, eussent donné plus de prix à sa Correspondance. Il était difficile aussi que Grimm ne commît pas plusieurs erreurs de faits, par la difficulté de se procurer tous les ouvrages où il eût trouvé à éclaircir ses doutes : ces erreurs devaient être relevées avec tous les ménagemens dus à la position de l'auteur. »

Les premiers éditeurs ont, pour ainsi dire, porté les ménagemens jusqu'à n'en relever aucune ; mais ils ont

poussé trop loin la délicatesse, s'ils ont cru devoir justifier la négligence de Grimm par la leur (1); c'est une abnégation, un sacrifice dont personne ne peut leur savoir gré, l'ombre de Grimm moins peut-être encore que ses lecteurs.

Barbier publia, en 1814, un volume de *Supplément* à cette Correspondance, qu'il termina par un relevé assez étendu, quoique bien incomplet, des inexactitudes et des fautes qu'une lecture sans doute fort rapide lui avait permis d'entrevoir dans cette publication. M. Beuchot, dans un excellent article, inséré au *Mercur de France* de mai 1814, en signala d'autres encore : mais ces travaux, si précieux pour une édition nouvelle, et que notre tâche devait être de recueillir et de compléter d'une manière qui ne fût pas trop indigne de leurs auteurs, n'ont guère pu servir jusqu'ici qu'à démontrer l'insuffisance de la première édition.

Nous devons donc nous attacher à rectifier, par des notes concises, les faits que Grimm a altérés; à expliquer les allusions à des événemens contemporains que ses lettres renferment; à indiquer les véritables titres et à

(1) Nous croyons en devoir rapporter un exemple; si les lecteurs ne trouvent pas que, malgré nos efforts, nous ayons mieux fait que nos devanciers, ils s'expliqueront du moins pourquoi nous avons fait autrement. On lisait tom. I, p. 9 de la première édition (p. 8 de celle-ci), au sujet du *Traité des légions* publié sous le nom du *maréchal de Saxe*, ce passage imprimé ainsi : « Ce Traité « doit nécessairement augmenter la patience qu'on a de voir les rêveries de « cet homme illustre. » Était-il facile à tous les lecteurs de deviner qu'il fallait : « Ce Traité doit nécessairement augmenter l'IMPATIENCE qu'on a de voir les « Réveries de cet homme illustre ? » Car les *Réveries* sont le titre d'un ouvrage du maréchal dont Grimm fait l'éloge plus tard, et non pas un terme de dédain comme l'ont cru les premiers éditeurs. Il nous serait facile de citer bon nombre de phrases travesties de la sorte et de noms propres rendus méconnaissables; mais on nous saura plus de gré de ne pas tomber dans ces fautes que d'en donner le relevé.

donner le nom des auteurs des ouvrages dont il rend compte. Quant à ses jugemens , il n'entraît pas dans notre plan de les examiner : ce ne sont point des discussions littéraires, ce sont des éclaircissemens que nous nous sommes proposé de donner.

Naigeon a reproché à Grimm d'avoir dénaturé quelquefois les articles que lui remettait Diderot. De la part de Grimm le parti pouvait être sage. Il est sorti de la plume du philosophe plus d'une maxime assez malsonnante pour l'oreille d'un souverain, et les correspondans de Grimm eussent bien pu lui retourner ses lettres, s'il eût laissé une trop libre carrière à l'auteur des *Pensées philosophiques*. Pour nous qui n'adressons notre travail qu'au public, notre devoir est de collationner les articles de cet auteur sur le texte de ses *OEuvres*, et de consigner dans des notes les suppressions que le calcul bien entendu de son ami put leur faire subir. Nous devons dire toutefois que l'assertion de Naigeon est à peu près sans aucun fondement; car ces changemens sont fort rares et en général insignifians.

Grimm, censeur prétendu de Diderot, fut censuré à son tour : par là nous n'entendons pas parler des retranchemens bien naturels que ses éditeurs opérèrent dans sa Correspondance, d'analyses de pièces de théâtre qu'on représente tous les jours ou que nous possédons dans nos bibliothèques, et de vers ou de morceaux de prose qu'il citait et qui avaient été reproduits textuellement dans les *OEuvres* de leurs auteurs (1). L'ombrageuse censure impériale y trouva autre chose à reprendre que cette surabondance. Elle signala dans le manuscrit bon nombre d'articles et de phrases dont la liberté et la hardiesse lui

(1) C'est ainsi qu'ils en ont retranché avec raison le roman tout entier de *la Religieuse*, *Jacques le fataliste*, et ceux des *Salons* de Diderot qui avaient

parurent dangereuses : malgré cette opération préalable, elle crut devoir encore, après l'impression, exiger quelques cartons. Cette édition renfermera les phrases ou fragmens d'articles dont la suppression avait été ordonnée ; quant aux articles complets condamnés par ces nouveaux inquisiteurs, ils seront publiés par les soins d'un autre éditeur, dans un volume séparé, du même format et du même caractère que les nôtres.

Cette édition, dans laquelle l'ordre chronologique se trouve rétabli, renfermera donc

1° Des notes et éclaircissemens qui, nous pouvons l'assurer, sont le fruit de recherches nombreuses, souvent pénibles ;

2° Trois mois de la *Correspondance* omis dans la précédente édition, et publiés par Barbier dans son *Supplément* ;

3° Les remarques de ce bibliographe comprises dans le même volume, et qu'on trouvera dans notre travail signées de son initiale ;

4° Enfin des rétablissemens nombreux du texte altéré par les premiers éditeurs, et des articles tronqués par la censure.

Si ce travail nous vaut quelques suffrages, il nous sera doux d'en voir reporter une part sur le savant éditeur

été déjà publiés. Nous devons faire observer qu'on trouvera encore dans la *Correspondance de Grimm* un grand nombre de morceaux d'écrivains célèbres, que tous les éditeurs de leurs *Oeuvres* ont omis d'y comprendre. Ainsi, par exemple, dans les deux premiers volumes on trouvera de d'Alembert un Discours pour Le Kain, t. I, p. 24 ; des vers sur le roi de Prusse, t. II, p. 265 ; de Diderot un article sur le Salon de 1759, t. II, p. 352, et un autre sur le monument de la place de Reims, *ibidem*, p. 407 ; de Fontenelle une Lettre piquante sur la Vallée de Josaphat, t. II, p. 159. Les volumes suivans renferment également des lettres inédites de Voltaire, et d'autres morceaux non moins curieux.

de *Bayle* et de *Voltaire*, M. Beuchot, dont nous avons souvent mis à contribution la complaisance, aussi infatigable que ses lumières sont étendues, et sur M. J. Ravenel, dont les recherches bien dirigées nous ont plus d'une fois mis sur la voie d'utiles documens, et qui recevra bientôt plus de renom des travaux estimables qu'il prépare que de ce faible hommage de notre gratitude et de notre amitié.

J. T.

20 janvier 1829.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Cette édition formera 15 volumes in-8° : les deux premiers sont en vente ; les autres paraîtront exactement de six en six semaines, par livraisons de deux volumes.

Le volume composé des articles complets supprimés par la censure formera un seizième volume, que nos souscripteurs seront libres de ne pas prendre. Il fera partie de notre seconde livraison.

L'édition entière sera imprimée par H. Fournier, sur un papier superfine satiné, en caractères neufs de Firmin Didot. Ce *Prospectus* peut servir de *specimen*.

Le prix de chaque volume est de 6 francs 50 centimes pour les souscripteurs.

Il a été tiré 25 exemplaires sur papier vélin superfine satiné, dont le prix est double.

ON SOUSCRIT A PARIS CHEZ :

FURNE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 37 ;

LADRANGE, LIBRAIRE, MÊME QUAI, N° 19.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, N° 14.

ANNALES

DE

l'Institut Horticole

DE

FROMONT,

DIRIGÉES

Par le Chevalier **SOULANGE BODIN.**

Prospectus.

UN INSTITUT HORTICOLE est fondé dans le Jardin de FROMONT. Le but de cet Institut est de former, par des études théoriques et pratiques simultanées, dans les différentes parties de l'Horticulture, des Cultivateurs habiles et des hommes véritablement utiles à la société, à leurs familles, à eux-mêmes.

Un *Prospectus* particulier contient de plus amples détails sur l'organisation de ce nouvel Établissement, dont la spécialité est suffisamment déterminée, dont l'utilité est incontestable, dont le besoin se fait et va se faire de plus en plus sentir, dont les vœux les plus éclairés et les encouragemens les plus recommandables ont provoqué la formation, ainsi que sur les conditions de l'admission des élèves.

L'INSTITUT HORTICOLE de Fromont embrassera l'étude et la connaissance de tous les végétaux exploités dans les pépinières et dans les jardins, leur multiplication, leur culture et leur application diverse soit à nos besoins, soit à nos plaisirs. A cet effet, il est établi dans le jardin de Fromont :

- 1°. Un *Cours de Botanique et de Physiologie végétale appliquées à l'Horticulture* ;
- 2°. Un *Cours spécial de Culture appliquée aux arbres à fruits, aux plantes potagères, aux arbres et arbrisseaux de*

forêt, de ligne et d'ornement, aux plantes d'agrément indigènes ou exotiques.

A ces deux Cours, il sera joint un exposé sommaire, et mis à la portée de toutes les intelligences, des connaissances les plus usuelles de physique et de chimie agricoles, que le progrès des sciences et l'étendue des découvertes rendent aujourd'hui indispensables à tout bon Cultivateur.

3°. Un *Cours de la Théorie et de la Composition des jardins paysagers.*

A l'appui de ces élémens d'enseignement théorique, il sera joint aussi :

Une Bibliothèque contenant les meilleurs livres élémentaires de Botanique et d'Horticulture ;

Un Cabinet renfermant les instrumens nécessaires pour les expériences et les démonstrations, ainsi que les modèles des meilleurs outils de jardinage, etc. ;

Un Herbarium, qui devra être successivement formé par les Élèves mêmes du jardin ;

Et, sur le terrain même, 1°. des Groupes de plantations méthodiques, et des Carrés d'expériences pour les études pratiques ; 2°. une École Pomologique, pour l'observation et la vérification des arbres fruitiers ; 3°. une École Forestière, principalement consacrée à l'étude comparée des arbres forestiers exotiques.

Il sera fait, ultérieurement, un *Cours de Dessin* appliqué à la composition des Jardins pittoresques et à l'étude des Fleurs.

Les différentes parties de l'enseignement horticole administré sur les bases précédentes dans l'INSTITUT DE FROMONT seront consignées et décrites, ainsi que tous les faits et observations recueillis, tant dans l'Établissement qu'au dehors, dans un Journal mensuel, qui portera le titre d'*Annales de l'Institut horticole de Fromont*, et qui sera rédigé suivant le plan ci-après :

§ I.

BULLETIN SPÉCIAL DE L'INSTITUT HORTICOLE.

ÉTUDES. . .	$\left\{ \begin{array}{l} \text{THÉORIQUES. . .} \\ \text{PRATIQUES . . .} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Analyse des leçons et démonstrations,} \\ \text{Dissertations, Mémoires.} \end{array} \right.$
		$\left\{ \begin{array}{l} \text{Applications de principes,} \\ \text{Analyse d'expériences,} \\ \text{Observations de faits, résultats.} \end{array} \right.$

§ II.

BULLETIN GÉNÉRAL DE L'HORTICULTURE.

NOUVELLES	{ DE L'ÉTRANGER. . .	{ Correspondance ,
		{ Extraits ,
	{ DU ROYAUME . . .	{ Sociétés savantes ,
		{ Établissemens horticoles .
STATISTIQUE, MERCURIALES, PRIX COURANS.		{ Correspondance , { Paris ,
		{ Départemens .
MÉLANGES.		{ Analyses ,
		{ Sociétés savantes ,
BIBLIOGRAPHIE, ANNONCES.		{ Établissemens horticoles .
		{ Scientifiques ,
		{ Économiques ,
		{ Biographiques ,
		{ Littéraires , etc.

§ III.

BULLETIN DU BOTANISTE-CULTIVATEUR.

DESCRIPTION, CULTURE ET USAGES DES PLANTES RARES ET NOUVELLES.
REVUE DES GROUPES ANCIENNEMENT DÉCRITS.

Les *Annales de l'Institut horticole* sont dirigées par le chevalier SOULANGE BODIN, Fondateur du Jardin de Fromont. Il aura, dès ce moment, pour Collaborateurs principaux,

M. GUILLEMIN,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris,

ET M. A. POITEAU,

Rédacteur principal du *Bon Jardinier*, ancien Jardinier en chef des Pépinières royales de Versailles, Botaniste du Roi et Directeur de Culture aux habitations royales de la Guiane; des Sociétés d'Agriculture de Seine-et-Oise, d'Horticulture et Linnéenne de Paris; auteur de l'*Histoire naturelle des Orangers*, du *Traité des Arbres fruitiers*, etc.

M. GUILLEMIN a bien voulu se charger du *Cours de Botanique*, et M. A. POITEAU du *Cours de Culture*. D'autres Savans praticiens contribueront, par leurs conseils et par leurs communications, à l'intérêt des *Annales*, et parmi eux, M. SOULANGE BODIN s'honore de pouvoir déjà compter :

MM.

Le chevalier AUBERT DU PETIT-THOUARS, Membre de l'Académie royale des Sciences, et des Sociétés royale et centrale d'Agriculture, d'Horticulture, etc.

BAILLY DE MERLIEUX (C.), Rédacteur en chef des *Annales de la Société d'Horticulture*, Membre correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture, et Directeur de l'*Encyclopédie portative*.

BONAFONS (Matthieu), Membre de plusieurs Sociétés agricoles, Directeur du Jardin royal d'Agriculture de Turin.

- BRISSEAU DE MIRREL, Membre de l'Académie royale des Sciences, de l'Institut, Professeur-Administrateur au Jardin du Roi.
- BRONGNIART (Adolphe), D. M., Membre des Sociétés Philomatique, d'Horticulture, et d'Histoire naturelle de Paris.
- FÉBURIER, Membre de la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise et de la Société d'Horticulture, Correspondant de la Société royale et centrale d'Agriculture.
- JUSSIEU (Adrien de), Professeur de Botanique rurale au Jardin du Roi, Membre de la Société d'Horticulture, etc.
- LECLERC (Oscar), Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, de la Société d'Horticulture, etc.; Éditeur du *Cours de Culture et de Naturalisation des Végétaux*, par ANDRÉ THOUIN (*).
- LOISELEUR-DESLONGCHAMPS, D. M., Botaniste, Membre de la Société royale de Médecine, et de la Société d'Horticulture.
- LOUDON (J.-C.), Auteur et Directeur des *Encyclopédies anglaises d'Agriculture et d'Horticulture*, du *Magasin des Jardiniers*, etc., à Londres.
- MICHAUX (André), Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture et de la Société d'Horticulture, Auteur de l'*Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*.
- RICHARD (Ach.), Professeur de Botanique, Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de la Société d'Horticulture, etc.
- SAGERET, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture, et de la Société d'Horticulture, Auteur de plusieurs *Traité sur la culture des melons*.
- TURPIN, Botaniste, Membre des Sociétés Philomatique, d'Histoire naturelle et d'Horticulture, etc.

Les *Annales* paraîtront le 1^{er}. de chaque mois, à compter du 1^{er}. Avril 1829, par cahier de deux feuilles à deux feuilles et demie, grand in-8°. Les caractères et le papier seront semblables à ceux de ce *Prospectus*. — Elles seront distribuées *gratis* à tous les Élèves qui suivront les leçons de l'Établissement.

L'esprit dans lequel elles seront rédigées doit les rendre également utiles aux Jardiniers, Cultivateurs et Commerçans, aux Planteurs de bois, aux Compositeurs de Jardins, à tous les Propriétaires ruraux. La troisième Section les rendra particulièrement recommandables aux Amateurs de belles plantes, qui, possédant le *Botaniste-Cultivateur* de Dumont de Courset, regrettent depuis trop long-temps la perte de leur guide.

(*) Paris, 1827. 3 vol. in-8°. avec un ATLAS in-4°. de 65 Planches gravées. Prix, 35 fr., et 41 fr. francs de port. Chez M^{me}. HUZARD, libraire, rue de l'Éperon, n°. 7.

Le Prix d'Abonnement

AUX

ANNALES DE L'INSTITUT HORTICOLE DE FROMONT,

Pour Paris et les Départemens,

EST DE 9 FRANCS POUR 12 CAHIERS (OU UNE ANNÉE).

On s'abonne { A PARIS, chez M^{me}. HUZARD (née Vallat la Chapelle),
LIBRAIRE, RUE DE L'ÉPERON, n°. 7;
Et au JARDIN DE FROMONT, à Ris (Seine-et-Oise).

Nota. Les Lettres, Paquets, Livres, etc., seront adressés, francs de port, à M. SOULANGE BOBIN, rue Sainte-Anne, n°. 44, à Paris.

IMPRIMERIE DE M^{me}. HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
Rue de l'Éperon, n°. 7.

Avis aux amateurs de la littérature étrangère.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à M. SÉDILLOT, LIBRAIRE, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

AUX ACADÉMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES de tous les pays.

Les ACADÉMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages, nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

AUX ÉDITEURS DES RECUEILS PÉRIODIQUES EN ANGLETERRE.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs *numéros* à M. ROLANDI, à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, qui leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1828 inclusivement.

AUX LIBRAIRES ET AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE.

M. ZIRGÈS, libraire à *Leipzig*, et M. G. PIATTI, libraire à Florence, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne et en Italie, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désireront faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES chez lesquels on souscrit dans les PAYS ÉTRANGERS.

Amsterdam, Delachaux.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerlander.
Berlin, Schlesinger.
Berno, Clias; — Bourgdorfer.
Breslau, Keygel.
Bruzelles, Dujardin-Sailly; —
 Demat; — Brest van Kempen;
 Horgnies-Renié.
Florence, Piatti. — Vieusseux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; —
 Schaeffer; — Bræuer.
Gand, Vandenkereken fils.
Genève, Cherbuliez; — Barbezat
 et Delarue.
La Haye, les freres Langenhuisen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zirgès.
Liège, Desoer. — Colardin.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi. — Dulau et
 C^{ie}; — Treuttel et Würtz; —
 Bossange, Barthez, Lowell et C^{ie}.

Madrid, Denneé; — Perès.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Giegler; Vismara; Bocca.
Mons, Le Roux.
Moscou, Gautier; — Riss pere et fils.
Naples, Borel; — Marotta et
 Wanspandock.
New-York (États-Unis), Thoissier-
 Desplaces; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; —
 A. L. Boismare.
Palerme (Sicile), Pedonne et Mu-
 ratore; — Bœuf (Cb.).
Petersbourg, F. Bellizard et C^{ie}; —
 Graeff; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et Tubingou, Cotta.
Todi, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsovie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gerold; —
 Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Ile-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thouens, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent
 être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on
 désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits des-
 tinés à être insérés dans ce Recueil.

A LA GALERIE DE BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTET ET WURTZ, rue de Bourbon, n° 17;

REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;

Charles BÉCHET, libraire-comm^{ce}, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

RORET, rue Hautefeuille, n° 12;

A. BAUDOUIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTHEU, LA TENTE, Cabidet littéraire,
 au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20, BERNERS-STREET, OXFORD-STREET;
 TREUTTET ET WURTZ; BOSSANGE; DULAU ET C^{ie}.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez SÉMILLOT,
 LIBRAIRE, rue d'Enfer, n° 18.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE;

OU

ANALYSE RAISONNÉE DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

1^o Pour les *Sciences physiques et mathématiques* et les *Arts industriels* : MM. CH. DUPIN, GIRARD, NAVIER, de l'Institut; J. J. BAUDE, DUBAUFFAULT, DESSARD, FERRY, FRANÇOIS, AD. GONDINET; D. LARDNER, de Londres; A. MICHELLOT, DE MONTGÉRY, MOREAU DE JONNÉS, QUÉTELET, T. RICHARD, WARDEN, etc.

2^o Pour les *Sciences naturelles* : MM. FLOURENS, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, de l'Institut; BORY DE SAINT-VINCENT, correspondant de l'Institut; MATHIEU BONAFOUS, de Turin; B. GAILLON, de Dieppe; ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE, etc.

3^o Pour les *Sciences médicales* : MM. DAMISON, G. T. DOIN, AMÉDÉE DUPAU, FOSSATI, GASO; GERSON, de Hambourg; DE KIRCKHOFF, d'Advers; RIGOLLOT fils, d'Amiens, etc.

4^o Pour les *Sciences philosophiques et morales, politiques, géographiques et historiques* : MM. M. A. JULLIEN, de Paris, Fondateur-Directeur de la *Revue Encyclopédique*; ADOLPHE BEAUFORT, ALEX. DE LA BORDE, JOMARD, de l'Institut; M. AVENEA, BARRIS DU BOGAGE fils, BENJAMIN CONSTANT, CHARLES COMTE, DRÉPING, DOFAU, DUNOYER, GUIGNAUT, A. JAUBERT, J. LABOUBRIE, ALEX. LAMETH, LANJUNAIS fils, P. LAFITTE, LESOEUR-MERLIN, MASSIAS, ALBERT MONTÉMONT, EUGÈNE SALVETE, J. B. SAY; SIMON DE SISMONDI, de Genève; WARENKORNIG, de Liège, etc.; DUPIN aîné; BEVILLE, BOUCHÈRE-LEFFER, CH. RENOUARD, TAILLANDIER, avocats, etc.

5^o Pour la *Littérature française et étrangère, la Bibliographie, l'Archéologie et les Beaux-Arts* : MM. ANDRIEU, AMAURY-DUVAL, ÉMERIC DAVID, LEMERCIER, DE SÈUR, de l'Institut; ANDRIEU, de Limoges; M^{me} L. SW. BELLOC; MM. J.-P. BÈRES, BURNOUT fils, CHAUVET; P.-A. COUPIN, FR. DEGEORGE, DUMERSAN; ED. GAUTHIER-D'ARC; PH. GOLBÉRY, correspondant de l'Institut; LEON HALÉVY, HENRICHs, E. HÉRAU, AUGUSTE JULLIEN fils, BERNARD JULLIEN; KALVOS, de Zante; ABRIEN-LAFARGE, J. V. LECLERC, A. MARUL, D. P. MENDIBIL, MONNARD, de Lausanne; C. PAGANAL, H. PATIN, PONGERVILLE, DE REIFFRANBERG; DE ROUGOUX; DE STASSART, de Bruxelles; FR. SALFI, M. SCHINAR, SCHNITZLER, LEON TRISSÉ, P. F. TISSOT, VIGUIER, VILLENAYS, etc.

A PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

CHEZ SÉDILLOT, LIBRAIRE, RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N^o 18;ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, SUR HAUTEFEUILLE, N^o 23.

MARS 1829.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Depuis le mois de janvier 1819, il paraît, par année, douze cahiers de ce Recueil; chaque cahier, publié le 30 du mois, se compose d'environ 14 feuilles d'impression, et plus souvent de 15 ou 16.

On souscrit à Paris, chez SÉDILLOT, au Bureau central d'abonnement et d'expédition indiqué sur le titre, et chez les libraires ci-après :

ARTHUS BERTRAND, rue Hantefeuille, n° 23;

A LA GALERIE DE BOSBANGÈRE père, rue Richelieu, n° 60;

J. RENOARD, rue de Tournon, n° 6.

Prix de la Souscription.

A Paris.	46 fr. pour un an ; 26 fr. pour six mois.
Dans les départemens. 53	50
A l'étranger. 60	34
En Angleterre. 75	42

Le montant de la souscription, envoyé par la poste, doit être adressé d'avance, FRANC DE PORT, ainsi que la correspondance, au Directeur de la Revue Encyclopédique, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18. C'est à la même adresse qu'on devra envoyer les ouvrages de tout genre et les gravures qu'on voudra faire annoncer, ainsi que les articles dont on désirera l'insertion.

On peut aussi souscrire chez les Directeurs des postes et chez les principaux Libraires, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Trois cahiers ou livraisons forment un volume. Chaque volume est terminé par une Table des matières, alphabétique et analytique, qui éclaircit et facilite les recherches. Cette Table est toujours jointe au 1^{er} cahier du volume suivant, à l'exception de la dernière Table de l'année, qui est expédiée isolément à tous ceux qui peuvent y avoir droit.

On souscrit, seulement à partir de deux époques, du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année, pour six mois, ou pour un an.

On trouve, AU BUREAU CENTRAL, les collections des années 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 et 1825, au prix de 50 francs chacune.

Chaque année de la Revue Encyclopédique est indépendante des années qui précèdent, et forme une sorte d'Annuaire scientifique et littéraire, en 4 forts volumes in-8°, pour la période de tems inscrite sur le titre.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

OBSERVATIONS

Sur l'article de M. le duc de Broglie, inséré dans le cinquième cahier de la *Revue Française*, relatif à l'EXAMEN DE LA QUESTION DE LA PEINE DE MORT ET DU DROIT DE PUNIR, à l'occasion de l'ouvrage de M. Charles Lucas, couronné à Genève et à Paris (1).

PREMIER ARTICLE.

Dans la chambre héréditaire, dont M. le duc de Broglie est un des membres les plus illustres et les plus distingués, il arrive souvent que plusieurs orateurs ne parlent ni *pour*, ni *contre*, mais *sur* la question. C'est ainsi que M. le duc de Broglie a voulu parler, dans la *Revue Française*, de la peine de

(1) Paris, 1828; Charles Béchét, quai des Augustins, n° 57. Un vol. in-8°; prix, 8 fr.

mort et du droit de punir; mais il n'a pas prétendu toutefois s'imposer une gênante réserve, ni garder une froide neutralité entre les publicistes, dont les uns demandent le maintien et les autres l'abolition de l'échafaud. Il se déclare hautement pour les seconds : « Qu'il nous soit permis, dit-il, d'assurer les philanthropes généreux qui s'emploient depuis tant d'années à obtenir l'abolition de la peine de mort, que, loin de trouver en nous un adversaire, autant nous honorons leur caractère, autant nous formons des vœux pour le succès de leurs efforts. Nous les encourageons du geste et de la voix; au besoin, notre faible assistance ne leur manquerait pas. » Et il ajoute même ces paroles remarquables : « La question nous semble, si l'on peut parler ainsi, assez mûre pour que le moment soit venu de la tirer de la sphère des utopies sans conséquence, et de l'établir sur le terrain des idées qui s'avouent et des choses qui se font. »

Ainsi, ce n'est pas un adversaire, mais un soutien, un ami, un noble preux qui vient combattre avec nous sous la même bannière, dans les mêmes rangs. D'où peut donc naître la discussion entre nous? Du choix des armes. Le noble pair, en embrassant notre cause, diffère en beaucoup de points d'avec nous sur la manière de la concevoir, de la présenter, de la défendre. Nous le dirons avec franchise, nous avons tant de foi à l'autorité de sa raison si haute, si supérieure, que c'est avec un sentiment profond de défiance de nous-mêmes que nous avons lu ses observations et accueilli ses critiques; et assurément s'il n'a pu nous amener à son avis, ce n'est pas pour avoir trouvé en nous une conscience rebelle à la persuasion.

Avant d'exposer les motifs qui ne nous permettent pas de partager les opinions du noble pair et d'abdiquer les nôtres, nous ne pouvons faire une plus heureuse application de ces paroles de M. Robert-Vaux, au vénérable Roscoe, dans la brochure où il combat et réfute un écrit récent de ce célèbre publiciste anglais : « Quelque pénible qu'il soit de différer d'opinion avec un homme doué de talents distingués et nom-

breux, d'une grande expérience, et d'une bienveillance de cœur bien connue, je suis cependant entraîné par le sentiment de mes devoirs à contester quelques-unes de vos conclusions... Dans le libre examen qu'exige le sujet, je trahirai peut-être un attachement à mon opinion qu'il me serait difficile de déguiser alors que mon jugement et ma conscience sont pénétrés de la bonté de ma cause, mais mon intention ne sera jamais d'outrepasser les bornes du respect dû à tant de titres à votre caractère. »

Convient-il de conserver la peine de mort ou de l'abolir? Cette question, aït M. de Broglie, peut être envisagée, ainsi que le fait observer M. Lucas, sous deux points de vue très-distincts : la peine de mort est-elle utile? la peine de mort est-elle légitime? C'est de la question d'utilité que le noble pair s'occupe d'abord, et c'est sur ce terrain que nous nous bornerons à le suivre dans ce premier article.

Parmi les justes reproches que l'on élève contre la peine de mort (et le ciel nous préserve, s'écrie M. de Broglie, de vouloir l'en absoudre ou les atténuer), il en est cependant un qui étonne le noble pair et qui fait presque éclore sur ses lèvres le sourire du ridicule et du dédain. Selon lui, on ne peut contester cette qualité à la peine de mort, de *frapper de terreur au plus haut degré*, et d'être d'une efficacité supérieure à toute autre peine à cet égard. « Nous n'ignorons pas, dit-il, qu'on lui dispute cette qualité; nous n'ignorons pas qu'aux yeux des zélés de l'abolition de la peine de mort, les criminels ne redoutent point l'échafaud. Mais, ou nous nous abusons tout-à-fait, ou c'est abonder là dans son propre sens, au mépris des faits les plus évidens, et ce n'est pas sans quelque surprise que nous voyons prêt à tomber dans cette infatuation de ses idées un esprit aussi sévère, aussi exempt d'entraînement que celui de M. Bentham... » Et alors, le noble pair répond à ces paroles, qui forment l'épigraphe de notre ouvrage : *Sunt qui mortem ut requiem malorum contemnunt et graviter exparescunt ad captivitatem* : « Entrez hardiment dans la première prison qui se rencontrera sur votre chemin,

proposez aux condamnés à mort d'échanger le supplice qui les attend contre toute autre peine quelconque ; proposez aux condamnés à toute autre peine quelconque d'échanger cette peine , tant rude qu'elle soit , contre l'échafaud ? vous verrez de part et d'autre comment vous serez accueillis... L'ardeur même avec laquelle les adversaires de la peine de mort en poursuivent l'abolition dépose de l'horreur qu'elle inspire ; et si cette horreur est grande dans ceux qui n'en sont point menacés , réellement c'est se moquer que de prétendre qu'elle soit petite dans ceux qui le sont. »

Voilà les objections du noble pair que je me suis fait un devoir de présenter dans la fidélité même de l'expression. Avant de répondre directement à ces objections , quelques explications sont nécessaires pour comprendre ce que j'ai entendu avec M. Bentham en contestant à la peine de mort sa prétendue efficacité , incomparable sous le rapport de la crainte qu'elle inspire.

J'ai d'abord examiné , ainsi que je devais le faire , l'efficacité *préventive* de cette crainte dans la *menace* : j'ai démontré qu'elle perdait de jour en jour de son énergie ; que les exécutions ne venaient que par intervalle en relever le crédit ; qu'ainsi , de plus en plus , elle s'éloignait des premiers principes d'efficacité du système répressif , *certitude* et *proximité* : que , de toutes les peines , la peine de mort était donc la plus *incertaine* , et , par conséquent , la moins *effrayante* dans la menace. C'est une preuve mathématique que j'ai administrée sur ce point , en calculant et énumérant , d'après les deux comptes rendus de l'administration de la justice criminelle en France , en 1825 et 1826 , les chances effrayantes que la peine de mort ouvrait à l'impunité.

Ainsi livré à la justice , j'ai constaté que l'accusé d'un crime capital avait , depuis cinquante jusqu'à quatre-vingt-deux chances sur cent d'être acquitté ; condamné , qu'il lui restait à peu près le même nombre de chances , que du moins ce ne serait pas à la mort ; condamné à la mort , que , d'un côté , le droit de grâce lui laissait encore , d'après les calculs

de ces deux années, plus d'un sixième de chances d'échapper à l'échafaud, et que, de l'autre, le recours en cassation lui ouvrait une espérance nouvelle qu'il ne fallait pas traiter de vaine illusion, puisque huit condamnés à la peine de mort, pendant la seule année de 1826, ont été, par suite de cassation des arrêts, acquittés ou condamnés à une peine différente.

« Et on appellera, m'écriai-je alors, une pareille peine *réprimante*; et l'on se fondera pour la maintenir sur son efficacité, qu'on osera placer dans la crainte de la mort. Mais, dans quel atelier tant soit peu insalubre, dans quelle entreprise tant soit peu hardie, peut-on offrir à l'honnête ouvrier plus de garanties pour sa sécurité? Je n'hésite point à le dire, si la crainte de la mort exerçait parmi les hommes cet empire que lui prête notre législation, mille entreprises industrielles, scientifiques et commerciales seraient désertées à l'instant, et l'espèce humaine serait arrêtée, par la peur, dans la marche de sa perfectibilité : car, quel est le voyage lointain et périlleux, entrepris chaque jour par le commerce, qui ne présente pas *une mortalité de 111 sur 980.* »

Depuis ces calculs, le compte rendu pour l'année 1827 a été publié. Le nombre des accusés de crimes capitaux, qui était de 915 en 1826, a été de 876 en 1827. La différence, comme on le voit, est de 59. Eh bien! si nous passons au nombre des acquittemens, nous trouvons, en 1826, 451; en 1827, 460; c'est-à-dire, que l'année 1827, qui a 59 accusés de moins que l'année 1826, donne cependant 29 acquittemens de plus en matière d'accusations capitales. Et, si du nombre des acquittés on passe à celui des condamnés à mort, nous trouvons, en 1826, 150; en 1827, 109; différence, 41 condamnations de moins en 1827. Enfin, si du nombre des condamnations on passe à celui des commutations : sur 150, le pouvoir n'avait accordé que 28 commutations en 1826; et sur 109, il en a accordé 50 en 1827.

Le rapport des exécutés à celui des accusés de crimes capitaux se trouve ainsi :

	Accusés.	Cond. à mort.	Commues.	Exécutés.
En 1826,	915	150	28	110
En 1827,	876	109	30	75

Voilà, dans le court passage d'une année à l'autre, une progression assez effrayante, je l'espère, des nouvelles chances acquises au coupable d'échapper à la peine capitale inscrite dans la loi. Quand on songe que c'est en 1826 que la question de l'illégitimité et de l'inefficacité de la peine de mort a été soulevée à la fois par la publicité des concours et de la presse périodique, on ne peut trop sérieusement peser toutes les conséquences de ce fait, qui prouve, non-seulement de la part de la société, mais de celle même du pouvoir, une aversion aussi prononcée pour l'application de cette peine et une tendance aussi marquée vers son abolition. En effet, ce n'est pas seulement la société, comme on le voit, qui est intervenue, soit par son droit de grâce en préférant absoudre dans la triste alternative d'une condamnation à mort ou d'un acquittement, soit par son droit de commutation, en écartant telle ou telle circonstance aggravante pour arracher le coupable à l'échafaud; c'est le pouvoir lui-même qui a suivi le mouvement par l'extension remarquable qu'il a donnée à l'exercice de son droit de commutation.

Ainsi donc, accordons avec M. de Broglie à la crainte de la mort toute l'énergie qu'il est possible de lui prêter, et nous n'en aurons pas moins raison de contester, avec Bentham, à la peine de mort sa prétendue efficacité sur ce point. En effet, pour que l'argumentation du noble pair fût juste, il faudrait qu'il arrivât à faire entrer dans la loi cette crainte tout entière, à lui donner ce degré de certitude de la menace à l'exécution que précisément la peine de mort ne peut légalement admettre et dont elle s'est éloignée si brusquement, dans le seul passage d'une année à l'autre, sous l'influence de cette aversion croissante des mœurs publiques pour son application. Autrement, la crainte de la mort pour le coupable n'est plus dans la loi que ce qu'elle est pour

l'homme dans la vie, un calcul de probabilités. On voit donc que le noble pair a tout-à-fait déplacé la question de l'efficacité de la peine de mort sous le rapport de la crainte qu'elle inspire, quand il nous dit d'entrer dans les prisons et de proposer la mort aux condamnés à perpétuité, ou de proposer les travaux à perpétuité aux condamnés à mort. Ce n'est pas devant la mort, mais devant la loi qu'il faut interroger la crainte pour juger de son empire; car c'est de sa vertu préventive que le législateur en attend la véritable efficacité. A quoi servirait-elle, en effet, si l'espoir de l'impunité la tenait éloignée au moment du crime?

Là pourrait se borner notre réponse à M. de Broglie; et certes ce n'est pas à nous, je pense, qu'on songerait à adresser le reproche de nous infatuer de nos idées et de mépriser les faits les plus évidens. Nous avons assez montré que nous savions recueillir et respecter leur témoignage. Mais nous suivrons volontiers le noble pair dans son argumentation: laissons-le prendre date de la condamnation ou de l'échafaud pour démontrer l'efficacité de la peine de mort sous le rapport de la crainte qu'elle inspire.

Et d'abord, une première observation à faire, c'est que, plus la crainte existera alors à la Cour d'assises et à l'échafaud, plus il y aura de présomption qu'elle n'existait pas auparavant, et que le coupable, au moment du crime, avait compté sur les chances d'y échapper.

Une seconde observation, c'est que, si la crainte de la condamnation et de l'échafaud existe, du moins il est de fait incontestable que le dernier sentiment de honte qui survit dans l'âme du coupable est de paraître la subir, et son dernier effort, de la combattre. Il rougit de cette crainte plutôt que de son crime. Alors, je le demande, que devient son efficacité? La peine de mort ôte à la crainte, non-seulement sa vertu préventive dans la loi par cette aversion publique qui paralyse et annule en grande partie la menace, mais encore elle la dépouille de sa vertu exemplaire, par ce singulier effet qu'elle exerce sur les coupables au moment de

l'exécution. Que le noble pair aille à la Cour d'assises ou à la place de Grève, ou plutôt, qu'il ouvre la *Gazette des tribunaux*, où se trouve fidèlement constatée la conduite des coupables au moment de la condamnation et de l'exécution, et sur dix condamnés à mort il en rencontrera neuf au moins qui ne donneront aucun signe extérieur de crainte, et qui en afficheront souvent même le mépris, au moment de l'arrêt qui les condamne et à l'heure de le subir. Maintenant, ces dehors sont-ils trompeurs? y a-t-il dans cette conduite plus de calcul que de vérité? Mais, comment voulez-vous, je vous le demande, exiger de ce peuple qui assiége la place de Grève et les assises, qu'il aille sonder jusque dans les replis de la conscience humaine pour y démêler ce sentiment de crainte que le coupable dérobe à ses regards. Le peuple croit et ne peut croire qu'à ce qui se passe sous ses yeux; et, si au théâtre on le voit si facilement se prêter à l'illusion, comment penser que, dans cette sanglante tragédie, il ne croira pas au jeu de l'acteur quand il le voit parler et agir en face de cette terrible réalité? Voilà ce qui ôte toute vertu exemplaire à l'empire de la crainte dans le spectacle de l'échafaud. Elle prête aux derniers momens du coupable je ne sais quelle solennité qui lui permet, à l'instant même où il est exposé aux regards du public pour subir les flétrissures de l'opinion, d'usurper presque un rôle de martyr et un titre d'admiration. Il est aussi impossible, en effet, de donner en spectacle aux hommes le courage et le sang-froid à braver la mort sans exciter leur admiration, qu'il est impossible de mettre le meurtre en représentation publique sans en diminuer l'aversion.

C'est ce que vient de reconnaître la législature de l'État de New-York qui, dans la section 27 du Code criminel, a sanctionné une disposition qui prescrit d'exécuter, dans l'intérieur de leur prison, les criminels condamnés à mort. C'est ramener cette peine à la seule qualité qui, sans lui être exclusive, lui appartienne pourtant au plus haut degré, celle de prévenir la récidive par la destruction du coupable. Cette disposition nouvelle dans le code d'un des États de l'Union

est, du reste, le prélude de l'abolition de la peine de mort; car c'en est fait de cette peine du jour où l'on reconnaît qu'on ne peut plus offrir aux regards des hommes le spectacle de son exécution, du jour où elle n'est plus employée que comme moyen de destruction.

Ainsi donc, ici encore nous pourrions accorder au noble pair toute l'énergie qu'il prête à la crainte de la mort, et pourtant lui dénier sa vertu exemplaire au pied de l'échafaud, aussi-bien que sa vertu préventive dans la loi, quoique pourtant il prétende, dans une autre partie de son article, que l'*exemplarité* de la peine de mort contrebalance plusieurs de ses inconvéniens. Si, en effet, le coupable n'éprouve pas le mépris de la crainte, l'échafaud est éminemment propre à le lui inspirer. Cet appareil qu'on y déploie, cette solennité qu'on y met exaltent l'âme la plus faible, et il faut qu'elle soit bien pusillanime, si elle ne ressent pas ce courage qui n'est plus que celui de la résignation devant une mort devenue inévitable. Il ne s'agit plus de courage à braver la mort, mais à la subir : voilà tout ce que réclame l'échafaud. Est-il étonnant, après cela, qu'il l'obtienne si souvent ?

Dans toute son argumentation, le noble pair est donc resté complètement en dehors de la question de l'efficacité de la crainte de la peine de mort, soit dans la menace, soit dans l'exécution. Maintenant que nous voilà arrivés à l'examen de son argumentation, M. de Broglie croit-il ses objections sans réplique, même en les isolant de ces rapports essentiels et nécessaires qui les rattachent, comme nous venons de le démontrer, à la véritable question de l'efficacité de la peine de mort ? Croit-il, par exemple, que la crainte de la mort soit la même pour tous les hommes ? non assurément. Croit-il qu'il n'y ait aucune peine, aucune souffrance, soit physique, soit morale, qui ne paraisse à beaucoup d'hommes pires que la mort ? Non assurément encore, car le rapport du conseil de salubrité est là qui constate environ 400 suicides, chaque année, dans la seule ville de Paris. Eh bien ! où le noble pair trouve-t-il donc tant de niaiserie à indiquer, avec Ben-

tham, dans la classe des plus grands criminels, précisément cette espèce d'hommes les moins accessibles à la crainte de la mort, et à dire avec le rapporteur de la commission législative de l'assemblée constituante : « Vous menacez de mort les grands criminels, mais les grands crimes ne sont pas commis par des êtres ordinaires. L'atrocité en est le principe; mais l'atrocité tient à la force dont elle est l'abus. Les grands criminels ont presque toujours de commun avec les plus vertueux des hommes, les héros même, le mépris de la mort. »

Le noble pair croit-il qu'aux yeux de ces coupables, habitués non-seulement aux jouissances de la liberté, mais même à tous les débordemens de la licence, la privation et la privation éternelle de la liberté, la souffrance poignante du remords dans le silence d'une cellule isolée et ténébreuse, ne soit pas une peine pire que celle de la mort? Étrange contraste des opinions humaines! Pendant qu'il trouve un peu de naïveté de notre part à comparer l'effroi de cette peine à la crainte de la mort, en Angleterre et aux États-Unis, bon nombre de publicistes se récrient contre l'inhumanité de cette peine, qui ne leur semble qu'une abolition dérisoire de la peine de mort, parce qu'elle est cent fois pire; et, tout récemment encore, ces reproches étaient reproduits à la Sorbonne dans une des brillantes improvisations de M. Villemain.

Mais laissons là les prisons des États-Unis, entrons dans les nôtres : allons à Brest, à Toulon, où nous trouverons des condamnés aux travaux à perpétuité, et, quoiqu'il n'y ait là ni cellules ténébreuses, ni *solitary confinement*, ni souffrance morale de la solitude et du remords, demandons aux commissaires, aux gardiens, comment il se fait que, dans la distribution du bien-être matériel, ces condamnés à perpétuité, qui sont les plus coupables, soient les mieux répartis. Et ils nous apprendront alors quel est le lien qui les rattache à la vie ces êtres pour qui l'avenir n'a plus d'espérance? Ils nous apprendront combien cette plus grande somme de bien-être matériel, ce

choix des travaux les plus productifs, ce taux des salaires les plus élevés sont nécessaires pour prévenir en eux le désespoir et le dégoût de la vie. Interrogez ceux-là qui sont appelés à requérir contre eux la peine de mort, et ils vous diront qu'ils vont jusqu'à dédaigner devant leurs juges tout moyen de défense pour y échapper. Demandez à M. le ministre de la marine avec quelles instances les commissaires des bagnes appellent l'intervention du droit de commutation et de grâce sur ces condamnés à perpétuité, et combien ils placent l'efficacité de cette espérance de commutation au-dessus de la crainte de la mort comme moyen de discipline intérieure. La *Gazette des Tribunaux* a reçu une lettre d'un adjudant de chiourme du bague de Toulon, qui assurément n'est point un témoin intéressé à déposer en ma faveur, puisque cette lettre est une réclamation contre mes articles sur les bagnes. Eh bien ! voici comment s'exprime cet adjudant, qui depuis quinze ans, dit-il, est attaché à ce bague.

« Nous avons à nous défendre des complots que les condamnés peuvent tramer contre notre propre vie, et l'expérience du passé nous force à nous tenir sur le qui-vive à cet égard, puisqu'il est à la connaissance de chacun que, de 1821 à 1824, il y a eu à notre bague huit *adjudans assassinés par des forçats dont la plupart n'avaient d'autres motifs pour se livrer à cet acte de désespoir que le désir d'être débarrassés de l'existence qui leur était devenue à charge.* »

Voilà des faits. Entrez, dirons-nous à notre tour au noble pair, entrez dans les prisons, dans les bagnes; visitez, interrogez, vérifiez, et revenez alors nous contredire avec ces faits dont vous nous parlez, et à l'évidence desquels il serait assez difficile de se rendre, puisque vous vous êtes abstenu d'en citer aucun.

Quant à cette objection : « Que l'ardeur même avec laquelle les adversaires de la peine de mort en poursuivent l'abolition dépose de l'horreur qu'elle inspire; et que, si cette horreur est grande dans ceux qui n'en sont point menacés, réellement, c'est se moquer que de prétendre qu'elle

soit petite dans ceux qui le sont ; » nous l'avouons, nous avons peine à comprendre comment un esprit aussi éclairé et aussi judicieux a pu présenter un pareil argument. Quoi, le noble pair a pu prendre la crainte qu'elle leur inspire comme le mobile qui portait les adversaires de la peine de mort à en demander l'abolition? C'est sous l'influence de la peur, et non sous celle de la conviction, qu'il a pu sérieusement se les représenter. Si le noble pair avait jeté les yeux sur la liste des sectateurs de l'abolition de la peine de mort, sans sortir de notre histoire et presque de notre époque, certes il aurait trouvé dans cette minorité de l'assemblée constituante, si riche en beaux caractères et en beaux talens, qui vota pour l'abolition de l'échafaud, des hommes qui, en y montant plus tard, montrèrent assez s'ils avaient parlé le langage de la conviction ou celui de la frayeur. Il serait inutile de s'ap-pesantir davantage sur cet argument, échappé à la sagacité du noble pair, qui n'a pu sérieusement prendre les réclama-tions de la conscience pour celles de la pusillanimité.

Il nous reste à relever quelques objections. Il en est une qui n'est point personnelle au noble pair, car elle est devenue l'argument banal contre toutes les grandes ques-tions de réforme et d'amélioration sociale; et, à ce titre, elle n'avait point échappé à M. LIVINGSTON, dans la partie de son rapport au Sénat de la Louisiane relative à l'abo-lition de la peine de mort. Comme le noble pair s'est borné à la reproduire, nous croyons pouvoir, de notre côté, nous contenter de rappeler ici la manière dont M. Li-vingston y répond : « On produit, dit-il, page 88, en faveur de ce mode de punition (la peine de mort) la pratique de toutes les nations jusqu'à la plus haute antiquité. Le fait est incontestable; mais la conséquence qu'on prétend en tirer est-elle juste? Il y a beaucoup d'erreurs générales; malheu-reusement pour l'humanité, il y a peu de vérités générale-ment établies en pratique, en fait de gouvernement et de législation. Adoptez cette règle pour mesure, et vous verrez de combien de degrés, à l'échelle de l'antiquité, le despo-

tisme l'emporte sur le gouvernement représentatif. Les lois de Dracon étaient plus anciennes que celles de Solon, et conséquemment meilleures. Vous verrez les tortures presque aussi généralement répandues que la peine capitale. Idolâtrie en religion, tyrannie en gouvernement, peine de mort et tortures barbares en jurisprudence criminelle, tout cela est contemporain, tout cela est également répandu. Les partisans de la punition en question veulent-ils admettre la force de l'argument en faveur de tout le reste? S'ils le regrettent pour les autres abus, comment peuvent-ils en faire usage pour celui qu'ils veulent maintenir?»

Ces deux dernières phrases signalent précisément l'inconséquence où le noble pair est tombé, en invoquant en faveur de la peine de mort cet argument, que l'on peut alléguer au même titre en faveur de l'esclavage qui pèse encore aujourd'hui sur une si grande partie de notre globe. Le noble pair a-t-il bien songé à toutes les conséquences de ce raisonnement? Quoi! si, dans la récente discussion sur la loi du sacrilège qu'il a combattue avec tant d'éloquence et de talent, M. de Bonald lui eût opposé la pratique de tant de siècles passés où le législateur avait appliqué sans scrupule la peine de mort au sacrilège, au blasphème, etc., le noble pair aurait-il donc admis l'argument et déposé les armes? Non, sans doute : mais alors, comme le dit M. Livingston, s'il rejette l'argument pour les autres abus, comment peut-il en faire usage pour celui dont il veut justifier le maintien? L'argument, en effet, sur l'abolition de la peine de mort en général eût été également applicable à chacune des abolitions partielles que cette peine a subies jusqu'à ce jour. Si le noble pair avait généralisé l'argument, s'il l'avait posé et admis en tout état de cause, c'est-à-dire, si au lieu de s'en servir exclusivement contre les sectateurs de l'abolition de la peine de mort, il en avait fait une haute et vaste question, qui domine toutes les réformes humaines, alors nous eussions sérieusement et franchement abordé cette objection, que nous nous sommes faite à nous-mêmes et sur laquelle nous reviendrons un

jour. Ainsi généralisé, cet argument soulève en effet une des questions les plus élevées et les plus ardues que puisse agiter l'esprit humain. Mais nous n'entreprendrons même pas de la poser en ce moment.

Enfin, nous ne terminerons pas cet article sans relever la légèreté avec laquelle le noble pair a parlé des essais d'abolition de la peine de mort tentés dans ces derniers tems, et notamment du plus célèbre et du plus heureux de tous, de celui qui honore à jamais le grand-duc Léopold. Je ne sais si M. de Broglie, pour tenir aussi peu de compte des heureux résultats de l'abolition de la peine de mort en Toscane, s'est fondé sur la discussion récente soulevée à cet égard par M. *Birnbaum*, professeur à l'Université de Louvain, et reproduite par M. *Mittermayer*, dans un journal allemand. M. *Birnbaum*, non-seulement révoquait en doute, mais niait positivement ces heureux résultats, et posait en fait qu'on s'était vu forcé de rétablir la peine de mort par suite de l'inefficacité de son abolition. Il citait, à l'appui de son assertion, un ouvrage de droit criminel, réimprimé à Milan en 1804, de *Paoletti*, ci-devant professeur au Lycée de Florence : il citait la loi du 5o août 1795, qui rétablit la peine de mort et l'exposé des motifs du projet de code pénal que des jurisconsultes célèbres présentèrent, en 1806, au gouvernement d'Italie. La publicité de cette assertion de M. *Birnbaum* a servi la cause qu'il combattait en provoquant une réfutation complète qui établit aujourd'hui, d'une manière incontestable, les bons résultats de l'abolition de la peine de mort en Toscane. En effet, M. *Carmignagni*, professeur à l'Université de Pise, et l'un des plus illustres légistes de l'Italie, a déclaré : « que, dans aucune édition toscane des *institutes de Paoletti*, ne se trouvait consignée l'opinion que M. *Birnbaum* lui attribue relativement à la peine de mort; qu'il n'avait point l'édition de Milan citée par M. *Birnbaum*, et qu'il croyait être une traduction; qu'en 1805, époque de cette édition, *Paoletti* était déjà accablé sous le poids des ans et des infirmités; qu'il ne peut croire qu'il ait pu s'exprimer comme on le dit sur le

rétablissement de la peine de mort. Toujours il fut opposé à ce genre de supplice; et il manifeste assez clairement son opinion contre cette peine dans le dernier écrit de sa carrière scientifique, sur la police, imprimé à Florence en 1822. » M. Carmignagni cite un homme bien supérieur à Paoletti, comme savant et comme magistrat, *Guido Angelo Poggi* qui, dans ses *Éléments de droit criminel*, publiés à Florence en 1815, rend un témoignage sincère et éclairé sur les heureux effets de l'abolition de la peine de mort, en certifiant que, pendant cette abolition, il ne se commit pas un seul délit atroce.

M. Carmignagni entre ensuite dans des détails historiques pleins d'intérêt sur les moyens et sur les argumens qui furent mis en œuvre pour le rétablissement de la peine de mort, en août 1795; le chevalier *Ranucci* qui, pendant son professorat à l'Université de Pise, avait partagé l'opinion de Lampredi par rapport à la peine de mort, appelé au conseil du prince, mit tout en œuvre pour faire triompher ses *doctrines scientifiques*. *Tous les magistrats lui furent contraires*, et le conseiller *Frullani*, dont le souvenir est cher à ses concitoyens, écrivit à cette occasion un mémoire plein de clarté et de force pour dissuader le souverain.

Enfin, M. Carmignagni explique également que les juriconsultes qui rédigèrent le projet de code pénal pour le royaume d'Italie, en 1806, cédèrent à la volonté expresse de Napoléon, qui ne voulait point entendre parler d'innovation, là où il lui semblait qu'une justice expéditive était nécessaire. Ainsi, *Nani*, le plus célèbre des juriconsultes-rédacteurs de ce code, était l'auteur du commentaire le plus répandu sur la réforme Léopoldine du 50 novembre 1786, et il est évident que, dans la confection de ce code, il céda à l'ascendant de Bonaparte.

Nous sommes entrés à dessein dans ces détails pour bannir enfin de cette grave discussion ce singulier droit qu'on s'y arroge d'écarter, par une simple dénégation, les faits historiques que nous citons, et dont nous nous faisons un devoir de conscience de vérifier et de contrôler l'exactitude de jour en jour.

Dans un second et dernier article, nous examinerons et nous discuterons les doctrines de M. de Broglie sur la question de la légitimité de la peine de mort et du droit de punir.

Charles LUCAS, avocat à la Cour royale de Paris.

NOTICE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (1).

Le département de la HAUTE-VIENNE, formé du haut Limousin et de quelques cantons de la Marche, est compris entre 0° 24' et 1° 46' de longitude à l'occident du méridien de Paris. Il s'étend du 45° 52' au 46° 24' de latitude. Les départemens qui le bornent sont l'Indre au nord, la Corrèze et la Dordogne au midi, la Creuse à l'est, la Charente et la Vienne à l'ouest. Sa superficie est de 558,078 hectares (275 lieues carrées) ; sa population de 276,581 ames, d'après le

(1) La *Revue Encyclopédique* n'a pas seulement pour but de faire faire à ses lecteurs une espèce de voyage scientifique et littéraire dans toutes les contrées du monde civilisé ; elle se propose encore de mettre sous leurs yeux les différentes parties de la France, jusqu'à présent peu explorées et cependant si dignes de l'être ; déjà notre Recueil a fait connaître, sous leur point de vue industriel, les départemens du Nord, de la Moselle, de la Corse et de l'Hérault. Nous allons offrir aujourd'hui un aperçu rapide du département de la Haute-Vienne. Nos observations pourront s'appliquer également aux départemens de la Corrèze, de la Creuse, et d'une grande portion de celui de la Dordogne. Pour composer cette Notice, nous avons consulté la *Statistique de la Haute-Vienne*, rédigée sous l'Empire par l'administration locale, l'Annuaire du département, le Recueil publié par la Société des sciences et d'agriculture de Limoges. Nous avons tiré encore un grand nombre de faits et de réflexions utiles d'un Mémoire inédit sur l'arrondissement de Saint-Yrieix, composé par M. GORDINET père, ancien sous-préfet de cette ville : ce dernier ouvrage, quoiqu'il ne traitât pas spécialement les questions proposées par l'Académie des sciences dans son programme relatif au concours annuel de statistique, n'en fut pas moins, en 1820, jugé le plus digne de ses suffrages. Nous nous sommes en outre procuré de nombreux renseignemens puisés aux meilleures sources, et nous avons enfin consulté ces souvenirs, qui rappellent toujours l'homme vers son pays natal.

recensement fait en 1826. Il contenait donc, à cette époque, 1006 habitans par lieue carrée, c'est-à-dire, un peu moins que le terme moyen de la France qui était alors de 190.

L'aspect général de ce département est sombre et souvent sauvage ; il est hérissé de collines arides ou boisées, de forêts, de taillis, de châtaigneraies, dont les accidens réunis à ceux des landes, des terres, des prairies et des nombreux ruisseaux qui l'arrosent, présentent les sites les plus pittoresques et les plus variés. Il fait partie du grand plateau central de la France, qui a ses régions les plus élevées en Auvergne, et duquel partent, comme d'un réservoir commun, une multitude de rivières grandes ou petites qui dirigent leurs eaux bienfaisantes sur tous les points qui bornent son immense horizon. Les sommets les plus élevés des chaînes de montagnes, embranchemens de celles d'Auvergne, par lesquelles il est traversé dans plusieurs sens, sont à environ mille mètres au-dessus du niveau des mers (les deux tiers du Puy-de-Dôme). Nous pourrions indiquer ici leur élévation précise : mais elle offrirait peu d'intérêt au géologue, encore moins à l'agriculteur et à l'industriel. C'est sur les bords des fleuves, dans les vallées, sur les plateaux inférieurs, que s'agglomèrent les populations et que se cultivent les denrées nécessaires à l'homme : il est donc important d'en connaître les nivellemens exacts, tant pour régler les communications entre les foyers permanens de l'activité humaine, que pour connaître, à différentes latitudes, quelles productions peuvent donner des terrains placés à diverses hauteurs, par conséquent soumis à des températures et à d'autres circonstances physiques inégales.

Les opérations trigonométriques ont donné, pour la hauteur moyenne de la Haute-Vienne, 565 mètres. Il paraît peut-être curieux de rapprocher ce résultat de l'élévation des principaux plateaux du globe, de ceux du moins qui ont pu être mesurés jusqu'à présent. Le plus élevé du centre de la France est celui de l'Auvergne, qui sert de base aux montagnes du Mont-d'Or, du Puy-de-Dôme et du Cantal. Son

terme moyen est de 720 mètres. En Espagne, le sol des Deux-Castilles est à 580 mètres; en Suisse, les plaines du canton de Berne n'ont en hauteur que 400 ou 600 mètres, quoique les montagnes qui les avoisinent s'élèvent à 5,900, et même à 4,775 mètres (Mont-Blanc). Ces plaines sont à peu près à la même élévation que les plateaux de la Souabe, de la Bavière et de la Nouvelle-Silésie. En Afrique, tout le plateau au nord du 51°, habité par les Betjuanes et autres peuples, s'élève au-dessus des mers de 1,770 mètres. Dans le Nouveau-Monde, le sol du grand plateau mexicain, qui est habité, de 1,700 à 2,700 mètres. (Le passage du grand Saint-Bernard n'est qu'à 2,491 m.). Ces hautes régions, beaucoup plus froides que les terres plus basses qui les avoisinent, ont la même température que la France. Pour donner une idée générale des effets produits sur la température par la différence de hauteur, nous ajouterons que, d'après les observations de M. de Humboldt en Amérique et de Saussure dans les Alpes, une élévation de 190 mètres correspond à un degré d'abaissement de chaleur.

L'élévation du sol de ce département, jointe au grand nombre de ruisseaux qui l'arrosent, à ses étangs, à ses pâturages marécageux et à la prodigieuse quantité d'arbres dont il est couvert, rend son atmosphère froide et humide. Quoiqu'à trois degrés plus au midi que Paris, sa température moyenne est sensiblement moindre que celle de la capitale. Nous ne pouvons l'assigner rigoureusement. M. Gondinet père donne bien, dans son Mémoire, des *maxima*, des *minima*, des approximations de température moyenne pour l'hiver et pour l'été; mais la moyenne des températures correspondantes à tous les instans de l'année ne s'y trouve pas. C'est cependant là un fait important à connaître, pour le physicien et pour le géographe, pour l'agronome et pour le naturaliste. Les procédés les plus expéditifs indiqués par M. de Humboldt, dans son beau travail sur les lignes isothermes (d'égale chaleur moyenne), et publiés depuis peu d'années, consistent, pour nos climats, à prendre la demi-somme des températures

maximum et *minimum* de chaque jour (celles de 2 heures après midi et du lever du soleil). On peut même se borner, pour une approximation un peu moins exacte, à obtenir la température moyenne d'octobre ou d'avril. En employant les procédés les plus rigoureux, on a trouvé 10°,6 pour Paris; nous ne croyons pas que celle du haut Limousin puisse dépasser 9°,2 (la même que Dublin). Une température aussi basse et une atmosphère aussi humide, en fertilisant ses prairies et ses forêts, lui ôtent la faculté de produire la vigne; aussi ses habitans vont-ils chercher leur vin dans les départemens voisins.

La superficie de ses forêts est de 59,580 hectares, dont les trois quarts sont couverts de taillis ou de bouquets isolés. Les forêts proprement dites comprennent 9,898 hectares. Elles occupent généralement les plateaux des montagnes et les penchans des collines. Un pays si boisé devrait contenir des trésors pour la marine et pour les constructions de tout genre; mais nulle part le vandalisme, qui a spéculé sur la destruction de nos bois, ne s'est exercé avec plus de fureur. *La Statistique de la Haute-Vienne*, publiée par l'administration il y a une vingtaine d'années, nous apprend que dès lors on n'aurait pas trouvé dans toute son étendue 400 arbres propres à l'usage de nos ports militaires. Le Limousin ne recouvrera jamais ses antiques et majestueuses futaies, si l'on ne revient à un aménagement mieux entendu, tel, par exemple, que le propose, à l'instar des gouvernemens d'outre-Rhin, M. Bonnard, ingénieur de la marine, dans son excellent ouvrage intitulé : *Des Forêts de la France, considérées dans leurs rapports avec la marine militaire*, système qui consiste à peu près à mettre nos forêts en taillis, avec des réserves choisies et espacées d'après des règles invariables, fournies par une longue et judicieuse expérience.

Le dépérissement des bois, et par suite la cherté du combustible, deviennent plus sensibles d'année en année. Les choses en sont au point que, d'après les renseignemens les plus exacts, ce qui se vendait 15 ou 16 fr., il y a quarante

ans, coûte aujourd'hui de 30 à 35 fr. , suivant la qualité. Comment en serait-il autrement ? L'habitant des villes voit croître son aisance et par suite ses besoins réels ou factices. Là où l'on ne comptait qu'un feu avant la révolution, il s'en trouve deux ou trois aujourd'hui. Le paysan cultive une plus grande quantité de pommes de terre, et par conséquent en fait cuire davantage pour engraisser ses troupeaux qu'il nourrit en partie de ce précieux tubercule. Ni l'un ni l'autre ne connaît l'emploi des cheminées et des fours économiques. Le dernier même, indifférent à la prospérité des bois du propriétaire, à titre de colon, dépeuple ou dégrade les châtaigneraies, sans rendre aucun compte du combustible qu'il emploie. Tel est l'usage du pays. D'autre part, les constructions de toute espèce, les usines, les fours à porcelaine et autres établissemens industriels, en se multipliant, augmentent chaque jour la consommation générale. Il faut donc abattre sans cesse pour y suffire, et peu de personnes songent à replanter. Cependant, depuis quelques années, le goût des plantations semble renaître. Nous citerons M. BARNY aîné, qui mérite bien une mention honorable pour ses efforts continus. Cet agronome a planté récemment plus de cent mille pins sur les hauteurs de Grammont, qui donnent un aspect si sombre et si aride à l'entrée du Limousin, en venant de Paris. Cet essai a parfaitement réussi. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs !

L'élévation du prix des bois et des charbons qui en proviennent est une des plus lourdes charges imposées à l'industrie française ; car le combustible forme la dépense principale de la plupart de ses établissemens. Il est donc urgent d'y remédier. Quels moyens employer pour cela ? Répandre la connaissance des cheminées, des fours et des procédés économiques, perfectionner l'aménagement des forêts et des taillis, favoriser les plantations nouvelles par une législation prévoyante et une police sévère qui les mettent enfin à l'abri des dévastations, percer des routes, rendre les rivières navigables, creuser des canaux dans les pays qui en comportent

la construction, afin qu'en exploitant les mines de houille qui ne sont pas encore ouvertes (et le nombre en est grand en France), on puisse facilement transporter leurs produits sur tous les points du royaume. D'un autre côté, l'avisement des bois serait une calamité pour l'agriculture, les terres qui leur sont spécialement consacrées n'étant en général propres à aucune autre production. Mais nous sommes si loin de ce danger qu'on ne doit pas même le prendre en considération. D'après ce qui précède, on voit que ces observations ne sont pas étrangères au département de la Haute-Vienne, bien qu'il soit l'un des plus boisés de la France. Si le prix du bois s'y élève encore, les propriétaires de hauts-fourneaux et d'usines en fer ne pourront bientôt plus soutenir la concurrence avec leurs rivaux des autres provinces. Pour satisfaire à leurs demandes incessamment plus actives, on a abattu déjà un certain nombre de châtaigneraies; et des mines de houille restent enfouies dans les départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Dordogne, sans qu'on puisse les exploiter à leur profit, à cause du défaut de routes et du prix exorbitant des transports à dos de mulet.

Ces châtaigneraies sont des espèces de futaies de châtaigners greffés, plantés en quinconce et destinés à produire des bois pour le chauffage et des fruits pour la nourriture des hommes et des animaux. Elles forment près du sixième de l'arrondissement de Saint-Yrieix. En les réunissant aux forêts et aux taillis, on trouve que, dans cette partie du département, sur 95,555 hectares, les bois en couvrent 28,600, c'est-à-dire, près du tiers. D'après M. Lullin de Châteauvieux, il y aurait en France 24,000,000 arpens de bois, et le rapport de cette surface, seulement à celle qui est cultivée en céréales, serait de 18 à 66 $\frac{1}{2}$; rapport qui diffère peu du précédent.

Le département de la Haute-Vienne est un de ceux où l'agriculture a fait le moins de progrès. Il appartient à cette région du centre qu'on pourrait appeler stationnaire, où les bonnes méthodes, les assolements variés, l'abolition des ja-

chères, l'introduction des prairies artificielles, le perfectionnement des races, sont également inconnus. La routine, l'incurie, la misère, l'ignorance la plus profonde, règnent chez l'habitant des campagnes. Nulle part on ne voit un paysan plus triste, plus incertain de sa nourriture annuelle, plus insouciant de l'avenir, plus entêté dans ses préjugés, plus ennemi des innovations utiles. Le sol ingrat qu'il cultive pourrait cependant se revêtir de moissons moins stériles; mais il faudrait recourir à de nouveaux procédés, et le cultivateur limousin ne suit et ne veut suivre que les pratiques de ses pères.

Un des obstacles les plus grands aux améliorations agricoles est le défaut de baux à longs termes. Le métayer, n'apportant que ses bras et son travail sur une terre qu'il doit quitter bientôt, n'est que faiblement intéressé à la bonifier. Il ne voudrait pas y employer ses capitaux, quand il en aurait à sa disposition. Le propriétaire, de son côté, place généralement ailleurs le fruit de ses économies. On remarque cependant que le paysan propriétaire, et le nombre en augmente de jour en jour, montre plus de prévoyance et d'activité que le colon prolétaire. La seule amélioration notable qui se soit opérée pendant les vingt dernières années consiste dans une plus grande production de la pomme de terre, jadis introduite dans cette province par le célèbre Turgot, lorsqu'il en était intendant. Les disettes de 1817 et 1818 ont puissamment contribué à cette extension salutaire. Depuis quelques années seulement, on consacre dans certains cantons des parcelles de terrain de choix à la culture du trèfle, et on donne plus de développement à celle du colza. Des agronomes éclairés cherchent aussi à perfectionner leurs races; mais ces exceptions sont rares et n'exercent jusqu'à présent aucune influence sur les masses. Tant que les mêmes obstacles subsisteront, savoir : le défaut de baux à long terme, de police rurale, d'industrie et d'instruction de la part du fermier, de capitaux employés de la part du maître, principalement en clôtures, bestiaux et amendemens, on ne doit espé-

rer aucun changement avantageux; et ce pays, déjà peu favorisé de la nature, restera complètement étranger au mouvement progressif de l'agriculture française.

Turgot, lors de son intendance, obtint, d'après les arpentages et les plans des communes, pour la division agricole du territoire, le tableau suivant :

Terres labourables.....	171,184	hectares.
Prairies.....	98,950	
Pacages.....	47,496	
Vignes.....	2,969	
Futaies et taillis.....	39,580	
Châtaigneraies.....	33,663	
Jardins.....	4,300	
Bâtimens, cours et airage.....	3,616	
Terres incultes et communales, dont une moitié est mise de loin en loin en culture.....	142,486	
Rivières et ruisseaux.....	1,897	
Étangs.....	1,072	
Routes et chemins.....	10,865	
TOTAL.....	558,078	hectares.

A ce tableau nous croyons devoir en ajouter un second, extrait du Mémoire de M. Gondinet père, en faisant observer que l'auteur, membre de la Société royale d'agriculture de Paris, et alors sous-préfet de son arrondissement depuis vingt ans, était mieux que personne en position de se procurer des renseignemens exacts.

Quantité d'hectolitres de grains ou autres denrées annuellement nécessaires à la consommation des habitans de l'arrondissement de Saint-Yrieix, au nombre de 36,114 :

	Par individu.	Pour toute la population.
Froment ou méteil.....	} 5 hect. 1/2.....	{ 7,000 hect. 119,599
Seigle.....		
Orge.....	1	36,114
Sarrasin.....	5	18,057
Légumes secs.....	0	2,000
Autres menus grains.....	1	3,611
Pommes de terre.....	2	72,228
Châtaignes.....	5	180,570

Depuis l'ordonnance de 1766, rendue dans le but de favoriser les défrichemens, on a remarqué qu'une certaine étendue de landes et de bois avait été convertie en terres labourables; mais ces défrichemens, loin d'être utiles à l'agriculture dans la Haute-Vienne, lui sont plutôt préjudiciables. Ce n'est pas en cultivant plus de terrain, c'est en le cultivant mieux que l'agronome montre une industrie bien entendue, c'est en en tirant le plus grand parti possible avec le moins de capitaux, de tems et de travail. Il n'y a que trop de terres consacrées à la production des céréales pour les capitaux, les engrais et les bras qui y sont employés.

Les exploitations rurales consistent en métairies à une, à deux ou à trois charrues. Les plus fortes contiennent six bœufs et autant de vaches; ces dernières sont rares. Leur étendue moyenne est de 15, de 17 et de 21 hectares. Il s'y trouve encore un grand nombre de petites propriétés composées d'une maison, d'une étable, de quelques morceaux de terres et de bois, et possédées par des journaliers qui se chauffent toujours aux dépens des voisins.

En 1819, M. Gondinet père estimait que le prix d'achat d'un hectare de première qualité était, dans son arrondissement, de

800 fr.	pour les terres labourables;
680	pour les bois taillis;
480	pour les châtaigneraies;
1200	pour les prairies;
400	pour les pacages;
120	pour les landes et terres incultes.

La valeur des terres ayant progressivement augmenté en Limousin comme dans toute la France, elles peuvent valoir aujourd'hui un sixième de plus qu'à cette époque. Elles rapportent actuellement un revenu de $5\frac{1}{2}$ à 4 p. 100 du prix de l'achat.

Cette division du territoire en petites propriétés est un des grands obstacles à l'amélioration de l'agriculture dans ce pays. On sait qu'en général les nouvelles expériences, l'em-

ploi des machines économiques, la distribution la plus favorable du tems et du travail, les assolemens réguliers, les procédés rationnels, sont le privilège des pays de grande culture où le fermier, déjà possesseur de capitaux considérables, peut en employer de nouveaux à introduire des améliorations dont il est certain de retirer les fruits avant l'expiration de son bail qui est toujours à long terme. Mais, si la petite culture présente moins d'économie dans la main d'œuvre et l'emploi du tems, et manque trop souvent de capitaux reproductifs, elle a aussi ses avantages quand le paysan est propriétaire, mais seulement alors. L'intelligence du cultivateur est sans cesse éveillée par l'appât du gain; son travail est plus actif, plus opiniâtre, plus fructueux et mieux dirigé que celui du misérable prolétaire. Des momens précieux perdus par ce dernier, toujours indolent et découragé, sont utilisés par le propriétaire père de famille, qui ne partage avec personne le fruit de ses capitaux, de son industrie et de ses labeurs. Il veut s'élever à l'aisance et à la considération que donnent la fortune et que nos institutions politiques tendent encore à accroître. Le chemin est ouvert devant lui : il n'a qu'à le parcourir d'un pas hardi et d'un esprit soutenu. Tout autre est la position du colon, sans capitaux comme sans avenir. Bornant son ambition au nécessaire physique qu'il ne peut toujours satisfaire, plongé dans l'ignorance et l'apathie, il voit rouler éternellement son travail dans le cercle étroit d'une routine aveugle.

D'après M. Lullin de Châteaueux, sur 105 millions d'arpens de terres cultivées (non compris les bois), il s'en trouve en France trente millions soumis au régime vicieux du colouage. Qu'on en suive les résultats, et l'on verra que ce sont précisément les campagnes où règne ce mauvais système qui restent absolument étrangères aux progrès de l'agriculture et de l'instruction primaire. Cette population si nombreuse de métayers, que chaque jour voit heureusement diminuer, forme, au sein de la France, un peuple d'ilotes intellectuels, politiques et industriels. Non-seulement le métayer ne connaît

pas les nouvelles méthodes, mais il se refuse à suivre les préceptes d'un propriétaire plus éclairé que lui. Comment espérer, dans ce département et dans toute la région où cet usage existe, aucun progrès sensible dans l'art de cultiver la terre tant que ce système y sera en vigueur? C'est donc avec raison que M. Say, dans son *Traité d'économie politique*, a dit que le colonage était, de tous les régimes, le plus défavorable à l'amélioration des terres.

Le meilleur moyen pour perfectionner les procédés agricoles dans le département de la Haute-Vienne, comme dans tous les autres, consisterait sans doute à frapper les sens du cultivateur par des exemples placés sous ses yeux; pour y parvenir sûrement, il faudrait établir de nombreuses fermes expérimentales, dirigées par des hommes à la fois économes, habiles et actifs. Ce mode, en facilitant les innovations utiles, aurait encore l'avantage d'utiliser les petits capitaux qui dorment au fond des campagnes ou au sein des petites villes. Pourquoi ne s'établirait-il pas, à l'instar des sociétés de commerce, des actionnaires nombreux qui, réunissant leurs petits capitaux, en confieraient la somme à un agronome pratique chargé de la culture d'une propriété commune?

C'est au gouvernement, aux conseils généraux, aux sociétés d'agriculture, qu'il faut demander les premiers modèles de ces précieuses institutions, qui ne tarderont pas à se multiplier rapidement, dès que les avantages en auront été généralement sentis. Déjà, en 1762, la Société d'agriculture de la Haute-Vienne avait fait un essai de ce genre: il ne fut pas heureux: nous en ignorons les causes. La proposition de le renouveler a été émise plusieurs fois dans son sein; et cette compagnie, qu'animent les meilleures intentions et qui compte, parmi ses membres, des hommes vraiment instruits, des esprits distingués, ne tardera probablement pas à rendre ce nouveau service au pays.

La principale richesse agricole du département consiste dans ses bêtes à cornes, bien que la race en soit très-dégénérée, que le paysan reste indifférent à son perfectionnement,

et que les vaches, notamment, présentent l'aspect le plus misérable par le défaut de nourriture suffisante et leur trop grande multiplicité sur des pâturages maigres et marécageux. La viande en est d'une excellente qualité et très-estimée des bouchers de Paris, où la Haute-Vienne exporte annuellement environ 9,000 bœufs gras. Ses autres exportations en bêtes à cornes consistent en 10,000 veaux, 4,000 bœufs de labour, 1,500 vaches et 2,000 génisses.

Le département consacre chaque année mille francs aux encouragemens accordés à la race bovine. Telle est l'incurie des cultivateurs qu'il arrive presque toujours que cette somme n'est pas toute employée, faute de sujets dignes d'obtenir les primes.

A l'exception de quelques cantons montagneux, les bêtes à laine y sont de la plus chétive espèce. Privées d'air dans des étables humides et mal couvertes, exposées, sans nulle précaution, aux intempéries d'un ciel nébuleux, aux exhalaisons de pâturages marécageux et toujours insuffisans, elles sont sujettes à de nombreuses maladies, et souvent atteintes par des épizooties meurtrières. Leur produit est peu important. Cependant, depuis quelques années, des propriétaires aisés ont commencé à introduire dans leurs troupeaux des béliers mérinos ou métis.

L'engraissement des porcs y forme un produit considérable et un débit assuré; peut-être même le prix de leur vente donne-t-il le meilleur revenu des métairies dans une grande partie du département. Si l'on se bornait, comme jadis, aux châtaignes, au sarrasin et au son de seigle, pour nourrir ces animaux voraces, le nombre en serait fort diminué, à cause du vide laissé par les châtaigneraies récemment abattues pour le service des usines, et rarement replantées; mais l'extension considérable de la culture de la pomme de terre fait plus que compenser ce déficit. La quantité des porcs exportés augmente d'année en année. Ils sont dirigés sur Bordeaux ou sur les Pyrénées.

De toutes nos provinces, le Limousin est la seule qui par-

tage avec la Normandie l'honneur de fournir les deux races nobles des chevaux de selle. On connaît la vivacité du regard, la grâce de l'allure, l'élégance des formes, la vitesse et la vigueur des chevaux limousins, et tandis que *Lucie*, appartenant à M. de *Vanteaux*, remportait le prix dauphin aux dernières courses, *Vesta*, sortant des écuries de M. de *Labastide*, disputait le prix royal, et ne le manquait que d'une demi-longueur de cheval. Dans l'ancienne monarchie, chaque grand seigneur avait son haras, auquel il donnait des soins particuliers. Il mettait son amour-propre à le faire prospérer. De nouvelles mœurs et de nouvelles combinaisons politiques amenèrent les grands barons à la cour; ils s'y fixèrent, et leurs goûts ne tardèrent pas à changer. Abandonnées à leurs intendants, les races s'abâtardirent; leur dégénération fut rapide en Limousin. Colbert, toujours attentif aux besoins du présent et de l'avenir, porta sur ce point important sa sollicitude créatrice. Il y envoya des étalons de choix, donna des gratifications, fonda des encouragemens pour les propriétaires, et parvint à diriger leurs spéculations vers cette branche si intéressante de l'industrie agricole. Sous ses puissans auspices, elle s'éleva bientôt à un haut degré de prospérité; mais, à sa mort, les choses revinrent à leur ancien état, jusqu'à ce que le maréchal de Turenne, gouverneur du Limousin et possesseur de terres considérables dans cette province, voulant relever cette race précieuse de l'état d'infériorité où elle était tombée, y fit distribuer un certain nombre de chevaux barbes et arabes. Les amateurs d'équitation n'apprendront pas sans intérêt que la fameuse *Pie*, que cet illustre capitaine monta jusqu'à sa mort, était de race limousine et provenait de ces croisemens.

La direction des haras fut confiée dans la suite aux intendants de la province, qui y mirent beaucoup de négligence. M. Gondinet père parle d'un canton qui nourrissait quatre-vingt-dix jumens poulinières dans les tems de splendeur, vingt-cinq en 1789, et deux en 1801. En 1789, on comptait, dans la partie de la province qui forme le département, 850

jumens de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe, comme on les distinguait alors, servies par 31 étalons. Deux régimens de hussards et deux régimens de dragons venaient y faire annuellement leurs remontes. Les chevaux de choix étaient réservés pour la cour, les officiers supérieurs et les haras.

La révolution porta un coup mortel à cette industrie. La perte des encouragemens et des privilèges accordés aux garde-étalons, le départ des émigrés possesseurs des plus beaux individus, les réquisitions multipliées opérées de la manière la plus désastreuse, l'ignorance et l'infidélité des agens du gouvernement, l'arbitraire introduit sous toutes les formes, joints à beaucoup d'autres causes, amenèrent un tel état de dégradation dans l'espèce et de diminution dans le nombre, que, d'après la statistique du département, le tableau de la race entière se bornait, en 1801, aux élémens suivans :

	Leurnombre.	Termemoy. de l'éva- luation.	Valcur totale.
Étalons.	9	600 f.	5,400 f.
Jumens poulinières.	224	240	53,760
Poulins et pouliches.	175	150	26,250
Jumens muletiers.	2,240	100	224,000
Chev. empl. à divers usages.	4,776	150	716,400
Mulets.	1,680	120	201,600
Total... 9,084 (1)			1,227,410 fr.

Le défaut de débouchés avantageux, la crainte des réquisitions, le haut prix de l'entretien des poulins de choix qui, pendant les quatre ou cinq années de leur croissance, ne sont absolument d'aucune utilité pour l'agriculture, avaient engagé un grand nombre de propriétaires des jumens qui restaient encore à s'adonner à l'élève des mulets, leur vente lucrative et toujours assurée, au bout de l'an, faisant rentrer bientôt le cultivateur dans ses avances. Ceux qui proviennent du Li-

(1) Selon M. BALBI, il y aurait en France 2,550,000 chevaux ou mulets.

mousin sont petits, mais estimés ; on les dirige généralement sur l'Espagne.

L'état actuel de la race limousine est plus satisfaisant, bien qu'elle soit encore loin du degré de prospérité où elle pourrait s'élever, si l'esprit de suite régnait dans l'administration des haras. On compte aujourd'hui dans les trois départemens de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, qui forment l'ancienne province, de 800 à 900 jumens poulinières, servies par les étalons du haras de Pompadour, qui n'est plus qu'un simple dépôt, grâce au peu de faveur dont le Limousin jouit auprès de cette administration supérieure. Chaque étalon de cet établissement couvrait 28 jumens en 1826 et 24 en 1827 ; ce qui donnerait, dans le département de la Haute-Vienne, où se trouvent annuellement répartis 18 étalons du gouvernement, pour 1826, 486 jumens, et pour 1827, seulement 452 poulinières, dont près de la moitié, de l'espèce la plus commune, ne peut fournir des productions distinguées. Cette diminution tient à des causes que nous ne saurions rigoureusement assigner, mais parmi lesquelles il faut mettre en première ligne les frais d'entretien des poulins et la difficulté de s'en défaire.

Depuis quelques années, l'espèce gagne sensiblement en taille, en force et en beauté. On est revenu de la manie de rechercher les chevaux à jambes fines et aux formes sveltes ; on vise plus à l'utile, et l'on a raison. Les efforts du gouvernement tendent à fortifier et à exhausser cette race que l'introduction, sous l'empire, d'un grand nombre de chevaux turcs (dits arabes) de petite taille, donés du reste de précieuses qualités, avait sensiblement abaissée. Sur les 18 étalons qui, en 1818, ont été envoyés en station dans le département, il y en a 10 de race limousine, 5 de race anglaise, 2 arabes et 1 du Mecklembourg. Pour encourager l'éducation et la reproduction des chevaux, on distribue des primes. Le département consacre à cet objet une somme de 5,000 fr., et le gouvernement une autre de 9,450 fr.

L'élève des chevaux de prix exigeant plus de soins et de

capitiaux que ne peut y en mettre un cultivateur ordinaire, quelques grands propriétaires s'adonnent presque seuls à cette industrie, plutôt par goût que par spéculation. Leur nombre sera toujours moindre qu'il n'était avant la révolution, époque à laquelle la noblesse, se livrant presque exclusivement aux armes et à la chasse, se faisait un honneur et un devoir de mettre une partie de son luxe en beaux chevaux.

M. Lullin de Châteaueux, dans ses calculs, porte à 100 seulement le produit annuel des sujets distingués de toute la race limousine. D'après les meilleurs renseignemens, nous sommes autorisés à penser qu'on peut l'élever à 200 environ. Le même auteur estime qu'il se trouve à Paris, pour la selle ou les équipages des particuliers, 16,000 chevaux de luxe du prix de 1500 f. Il évalue à 4,000 le nombre de ceux qu'exigent les services des grandes villes de province et de l'état-major de l'armée. Cela ferait une somme de 20,000 chevaux qui, se renouvelant par cinquièmes, donnerait le chiffre de 4,000 pour nos besoins annuels; et, chose étonnante à croire, si l'on n'en avait les preuves en main, le Limousin tout entier n'y serait compris que pour un vingtième au plus. D'après le même auteur, l'Allemagne, à elle seule, en fournirait la moitié : telle est la triste condition où nous ont placés le défaut de suite dans cette administration comme dans toutes les autres, la négligence et l'insouciance du gouvernement et des administrations locales, et l'incurie des particuliers. Un fait aussi grave est digne de l'attention des hommes chargés de diriger ou de discuter les intérêts de notre industrie agricole.

Des personnes très-versées en ces matières pensent qu'avec le peu de bénéfices qu'offre maintenant l'éducation des chevaux dans cette province, le nombre des jumens poulinières ne peut augmenter sensiblement, et qu'il a atteint à peu près son *maximum* avec la répartition actuelle des propriétés. Leur avis est qu'on doit se borner à perfectionner sans cesse leurs qualités déjà si précieuses. Cette opinion peut être fondée. Il est certain que des encouragemens aussi mesquins que ceux qu'on y distribue annuellement ne peuvent avoir

aucun effet notable ; mais , si le gouvernement , dans le budget , ou le département , sur ses fonds particuliers , faisait acheter pendant une dizaine d'années toutes les jeunes jumens de choix et les distribuait chez les particuliers , à moitié fruit , avec quelques sacrifices légers et momentanés , il parviendrait à renouveler la race entière , et à donner une extension rapide à une production agricole qui , dans le Limousin , pourra se prêter à un très-grand développement , quand les bénéfices en seront assurés. Ne faut-il pas toujours un certain nombre de chevaux pour satisfaire aux besoins du pays ? Et comme , en définitive , il s'en élève une quantité suffisante , à cet effet , ne vaut-il pas mieux nourrir avec les mêmes fourrages de beaux animaux que des individus faibles et dégradés ? Le gouvernement gagnerait tout le premier en rendant communs les bons chevaux , et par la suite , avec des frais peut-être moindres , notre cavalerie légère ne serait pas si misérablement montée.

Les chevaux de trait qui proviennent de la Picardie sont conduits , jeunes encore , dans le Berry , où les rouliers et les maîtres de poste vont les prendre. Les mulets , du Bas-Poitou où ils sont nés , amenés dans la partie montagneuse du Languedoc , y finissent leur croissance. Ne pourrait-on pas envoyer de même les poulins de la Haute-Vienne et des autres parties du Limousin , dans les provinces où leur entretien serait moins dispendieux , par exemple , sur les montagnes d'Auvergne et sur les plateaux inférieurs des Pyrénées , qui nourrissent déjà deux races également propres au service de la cavalerie légère ? Quelques encouragemens bien entendus à des marchands de chevaux les détermineraient sans doute à tenter des spéculations de ce genre ; alors les propriétaires , excités par la certitude d'un débit avantageux , s'attacheraient à faire des élèves , et l'on ne verrait plus de belles jumens livrées au baudet dans un pays destiné par la nature à fournir une mine inépuisable de coursiers légers et gracieux.

Les corps de cavalerie légère , qui se remontaient jadis en Limousin , y avaient des dépôts où se trouvaient réunis un

assez grand nombre de poulins, achetés à l'âge de 15, 20 ou 30 mois au plus. Ces dépôts étaient des pépinières de chevaux renommés par leur bon et long usage. Les propriétaires vendaient à un prix convenable et souvent élevé les productions de leurs jumens, et n'étaient pas, comme aujourd'hui, exposés aux chances défavorables qui s'offrent trop souvent dans l'éducation des élèves arrivés à un certain degré de force et de croissance. Peut-être pourrait-on employer de nos jours des moyens semblables pour arriver au même résultat.

Exiger exclusivement pour la remonte des gardes-du-corps, qui offre un débouché avantageux aux individus de second choix, des conditions de naissance dans la Normandie, ainsi que l'a prescrit la dernière ordonnance, c'est introduire un privilège funeste dans cette branche importante de notre agriculture; c'est commettre une injustice générale pour accorder une faveur particulière; et le Limousin, y voyant ses intérêts blessés plus que toute autre province, a le droit de s'en plaindre.

Ad. G.

(Cet article sera continué.)

NOTICE SUR VOLTAIRE.

N. B. Depuis quelques années, les réimpressions des ouvrages de VOLTAIRE et de J. J. ROUSSEAU se sont prodigieusement multipliées; indépendamment des réimpressions partielles de leurs principaux écrits, plus de cent mille exemplaires de leurs œuvres complètes ont été répandus dans la circulation, dans un espace de dix à douze années. Il semble que l'enthousiasme qui accueillit, à leur naissance, les chefs-d'œuvre de ces immortels écrivains, loin de s'affaiblir par le tems, a repris de nos jours des forces nouvelles. Quelle que puisse être la cause de ce phénomène, il occupe une place trop importante dans l'histoire de la civilisation contemporaine, pour que la *Revue Encyclopédique* le laisse inaperçu. Depuis long-tems nous désirions consacrer quelques articles à l'appréciation philosophique et littéraire de ces deux grandes renommées du 18^e siècle, qu'il peut être assez curieux de considérer du point de vue du 19^e, à travers l'intervalle d'une révolution qui a tant innové dans la société et dans le monde intellectuel et moral. Instruits qu'un de nos collaborateurs

venait de composer, pour la *Galerie française*, deux *NOTICES* biographiques, accompagnées de jugemens sur Voltaire et sur Rousseau, nous l'avons invité à nous communiquer son travail, qui nous a paru remplir l'objet que nous nous étions proposé. Ce sont ces deux morceaux que nous offrirons successivement à nos lecteurs. Ce cahier contient la notice sur Voltaire; la notice sur Rousseau paraîtra dans un de nos prochains cahiers.

VOLTAIRE représente à lui seul le dix-huitième siècle. Il l'a traversé presque tout entier; il l'a rempli de ses travaux et de son influence: plus qu'aucun de ses contemporains, il en a reçu l'empreinte, exprimé les mœurs et les opinions, secondé les tendances: il s'est trouvé en rapport avec les personnages les plus remarquables de cette époque; il a décidé ou précipité les mémorables changemens qui l'ont signalée. Considérée sous ce point de vue, l'histoire de Voltaire pourrait être en même tems l'histoire de son siècle. Sans embrasser ici un plan aussi vaste, peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler en peu de mots quel était en France l'état de la société au moment où Voltaire parut sur la scène du monde, et d'indiquer ainsi quels rapports ont dû s'établir entre cette société et son génie.

Louis XIV n'était plus: le sceptre, que ses mains avaient porté avec dureté, mais avec éclat, venait de tomber en des mains moins fermes, laissant encore l'État sans institutions, sans unité, et la société sans appui. Le progrès des esprits pendant les jours brillans de son règne avait ébranlé les traditions du moyen âge: en politique, en religion, en littérature, l'esprit de soumission faisait place insensiblement à l'esprit d'examen. La révolution de 1688 avait établi à côté de nous un foyer de lumières et d'indépendance. Partagée entre l'autorité des anciennes croyances et l'ascendant, chaque jour plus prononcé, des opinions nouvelles, la société flottait dans l'incertitude: l'investigation pénétrait partout; l'évidence n'apparaissait encore nulle part. Fatigués du régime de contrainte qui si long-tems avait comprimé toutes les facultés humaines, les esprits aspiraient à la liberté: long-

tems courbés sous une autorité intolérante, ils se montraient avides de juger et portés à juger avec sévérité. On était impatient de ce que l'on connaissait, sans bien savoir encore ce qu'on voulait mettre à la place : il était aisé de prévoir que le siècle qui se préparait ne serait point le siècle des créations, mais le siècle de la critique.

Ces dispositions hostiles ne trouvaient, il faut l'avouer, que trop d'alimens : le vice ou l'absence des institutions, l'inégalité des charges publiques, l'esclavage de la presse, les entraves de l'industrie, les prodigalités du pouvoir absolu, les vexations du fisc, la férocité des lois criminelles, l'incohérence et les lacunes des lois civiles, les fausses directions données à l'enseignement de la jeunesse, les aberrations de la philosophie scolastique, les préjugés de toute espèce hérités des tems barbares, n'offraient pas une faible matière aux censures de l'opinion. L'état des mœurs publiques n'était pas moins déplorable. Décorée d'un vernis de politesse dans les premières années du règne de Louis XIV, couverte d'un manteau d'austérité sous madame de Maintenon, la licence avait éclaté sans pudeur au commencement de la régence. La nation n'était pas corrompue encore : cependant la corruption dominait dans la société, car les classes supérieures n'avaient plus de mœurs et les classes inférieures n'avaient pas encore d'influence. La religion elle-même, cette auguste émanation de la Divinité, s'était altérée dans la main des hommes. Le fanatisme, la bigoterie régnaient encore ; le sentiment religieux était presque éteint. L'ambition, l'intérêt usurpaient insolemment le nom sacré de la religion pour s'ouvrir les routes de la fortune ou du pouvoir ; l'hypocrisie, pour couvrir d'un voile respecté les désordres d'une vie coupable ; la superstition, pour étouffer des vérités utiles ; l'intolérance, pour renouveler dans les Cévennes les horreurs de la Saint-Barthélemi : mais, quand son nom était partout, son esprit n'était presque nulle part. Peu à peu, comme il n'arrive que trop souvent l'abus avait compromis la chose elle-même : beaucoup s'étaient éloignés de la religion, en

voyant à quels usages on la faisait servir, et, si la légèreté, si l'amour des plaisirs avaient fait des incrédules, la bulle *Unigenitus* et les dragonnades en avaient fait davantage. Tel était l'état des esprits, lorsqu'un brillant succès dramatique révéla Voltaire à la France.

Né dans les dernières années du dix-septième siècle (1), élevé durant sa première enfance par l'ami de Ninon (2), confié plus tard à l'éducation un peu mondaine des jésuites, conduit chez Ninon au sortir du collège, répandu bientôt dans les sociétés épicuriennes des Chaulieu, des La Fare, Voltaire avait uni de bonne heure à la sagacité rapide, à l'active imagination, à la vive et mobile sensibilité qu'il tenait de la nature, l'urbanité, l'élégance facile, les grâces légères que donne l'usage du grand monde, et la hardiesse de pensée qu'il avait puisée dans les impressions de son enfance et de sa jeunesse. D'abord contrarié par sa famille dans son goût pour la poésie, menacé d'une lettre de cachet, exilé en Hollande à la suite de l'ambassadeur Châteauneuf, relégué à Saint-Ange auprès du vieux Caumartin, jeté à la Bastille pour une satire qu'il n'avait pas faite, accueilli enfin à la scène française, il débutait dans la carrière des lettres par un triomphe : à vingt-quatre ans, l'auteur d'*OEdipe* montrait déjà, non le génie créateur qui devait ouvrir de nouvelles routes à la tragédie, mais le plus brillant imitateur et presque l'héritier du style de Racine.

(1) *François-Marie AROUET*, si célèbre depuis sous le nom de *VOLTAIRE*, naquit à Chatenay, près Paris, le 20 février 1694. Son père, après avoir exercé avec honneur l'état de notaire, était devenu trésorier de la chambre des comptes; sa mère, *Marguerite d'AUMARD*, appartenait à une famille noble du Poitou. Le jeune AROUET vint au monde presque mourant; il ne put recevoir le baptême que le 21 novembre 1694; cette circonstance a trompé quelques biographes sur l'époque précise de sa naissance.

Le nom de *VOLTAIRE* lui fut donné par sa famille, suivant un usage alors assez commun, pour le distinguer de son frère aîné.

(2) L'abbé de *CHATEAUNEUF*. Il était lié avec la mère de Voltaire, et il avait servi de parrain au fils.

Un succès nouveau allait bientôt ajouter encore à ce premier succès : bientôt la *Henriade* allait enrichir la France, sinon d'une épopée, du moins d'un ouvrage où la poésie la plus brillante s'allierait aux enseignemens de la raison la plus pure.

Couronné, à vingt-huit ans, d'une double palme littéraire, indépendant par sa fortune, recherché dans la société, accueilli par les grands, Voltaire alors semblait voué pour toujours à la poésie. Un événement imprévu vint changer sa destinée. Cruellement insulté par le vil héritier d'un grand nom, il veut demander vengeance aux lois; elles sont muettes : à ses nobles amis; ce n'est qu'un plébéien outragé par un grand seigneur, ils ne daignent pas s'en apercevoir : à son courage; la Bastille et l'exil lui répondent. Repoussé de toutes parts, il abandonne enfin l'agresseur et ses complices au mépris qu'ils méritent; il passe en Angleterre. Pendant trois ans, il y respire l'air de la liberté : il s'y pénètre des écrits de Newton, de Locke et de Shakspeare, et, riche de connaissances et d'idées nouvelles, il rapporte dans sa patrie l'*Essai sur la poésie épique* (1), *Brutus*, *la Mort de César* et les *Lettres sur les Anglais*.

Ici commence la carrière philosophique de Voltaire; ici son talent dramatique prend aussi une direction nouvelle. Dans *OEdipe*, dans *Artémire*, dans *Mariamne*, on avait applaudi l'élégant imitateur de Racine : dans *Brutus*, dans *Zaire*, dans *la Mort de César*, l'imitateur disparaît pour ne plus montrer que Voltaire. Moins parfait dans son style, moins scrupuleux sur le choix des ressorts dramatiques, déjà il commence à se montrer plus naïf, plus passionné, plus tragique, à présenter au spectateur des tableaux plus imposans, à mêler aux émotions du théâtre des instructions plus profondes.

Zaire, qui, par l'époque et le lieu de la scène, par les ca-

(1) Cet ouvrage, composé en Angleterre, fut d'abord écrit en anglais.

ractions de Lusignan et de son fils, semble se rapprocher du genre historique, appartient aussi, par les caractères de Zaïre et d'Orosmane, à ce genre idéal que la tragédie pent, ce me semble, admettre dans les ouvrages dont l'intérêt repose sur les mouvemens du cœur. Le charme des sentimens les plus aimables, les combats de l'amour et de la religion, les tourmens de la jalousie dans une âme aussi confiante que tendre et généreuse, ouvrirent des sources de pathétique inconnues jusqu'alors : les noms français, prononcés pour la première fois sur notre scène, parurent une innovation heureuse, que Voltaire ne tarda pas à reproduire dans la tragédie imparfaite, mais touchante, d'*Adélaïde du Guesclin*.

La Mort de César ne put être représentée que sur un théâtre de collège. Cette pièce attira même sur son auteur une demi-persécution. On lui fit un crime des sentimens républicains répandus dans sa tragédie : la police ne trouva point Brutus et Cassius assez royalistes.

Chaque jour, en effet, l'auteur de *la Henriade* était arraché à ses travaux par quelque persécution. D'obscurs écrivains, que souvent il avait aidés de sa fortune ou de son crédit, le harcelaient de leurs libelles. Des âmes charitables se faisaient un point de conscience de dénoncer incessamment au pouvoir un auteur encore irréprochable par ses ouvrages, mais connu pour la liberté de ses opinions. Une administration tracassière accueillait sans examen ces délations journellement répétées : c'étaient à chaque instant de nouveaux dangers à craindre, de nouveaux orages à conjurer. Persécuté pour *la Mort de César*, persécuté pour l'éloge sur la mort de Lecouvreur, persécuté pour *le temple du Goût*, persécuté pour *les Lettres philosophiques*, persécuté pour *l'Épître à Uranie*, Voltaire perd enfin patience ; il quitte la capitale, et renonçant aux lettres, dont la culture n'est pour lui qu'une source de dégoûts et de périls, il va cacher sa vie et la consacrer à l'étude des sciences dans le sein de la retraite et de l'amitié.

Madame du Châtelet, fille du baron de Breteuil, possédait

une terre à Cirey, sur les frontières de la Lorraine. Élevée avec soin, douée d'une force d'esprit rare, surtout alors, chez son sexe et dans sa condition, elle avait su allier à l'amour des plaisirs, au goût des frivolités, le goût de l'instruction et des études sérieuses. Le rapport des penchans, l'accord des opinions, rapprochèrent bientôt Émilie et Voltaire : un lien peut-être plus tendre que l'amitié s'établit entre eux. Ce fut près d'Émilie que Voltaire alla chercher un asile contre les traits de l'envie et contre les vexations du pouvoir.

Cet asile devint bientôt un temple consacré aux sciences. Cirey vit se former dans son enceinte une bibliothèque, un laboratoire, un cabinet de physique : des savans illustres vinrent le visiter. L'étude de la physique et de l'astronomie occupa quelque tems Voltaire : il composa, sur *la nature des forces motrices*, un Mémoire qu'approuva l'Académie des sciences : il obtint, ainsi que madame du Châtelet, une mention honorable à l'un des concours de cette académie : il composa les *Élémens de la philosophie de Newton*, exposition superficielle, mais simple et lumineuse, d'une philosophie encore peu connue en France. Ce livre, qui n'est rien pour la gloire de Voltaire, fut pourtant utile ; il popularisa des découvertes importantes, trop négligées jusqu'alors ; il acheva de discréditer la physique des écoles. Un trait peindra l'administration de cette époque. Le chancelier d'Aguesseau, élevé dans la philosophie cartésienne, ne voulut jamais accorder de privilège pour l'impression des *Élémens de Newton* : il n'était pas permis alors de penser en physique autrement qu'un chancelier de France.

Mais en vain Voltaire s'était promis de rompre avec les lettres : ses amis et surtout son penchant le rappelaient incessamment dans la carrière dont il avait cru sortir pour toujours. Il passait de la physique à la littérature, de la littérature à la physique : ses jours étaient remplis de mille travaux divers ; sa tête active suffisait à tout. Tandis qu'il écrivait sur la gravitation, qu'il répétait les expériences de Newton sur la lumière, il composait *Alzire*, *Mahomet*, *Mérope* ; il

achevait les *Discours sur l'homme* ; il écrivait l'*Histoire de Charles XII*, esquissait la *Philosophie de l'histoire*, commençait le *Siècle de Louis XIV*, préparait l'*Essai sur les mœurs*.

Mahomet, représenté à Lille en 1741, ne put d'abord l'être à Paris. On voulut voir, dans cette tragédie, une satire indirecte contre la religion chrétienne. Voltaire l'apprit et dédia sa pièce au pape Benoît XIV, qui lui répondit en termes flatteurs et lui envoya des médailles. Crébillon fut plus difficile en fait de religion que le chef de l'église ; il refusa, comme censeur dramatique, d'approuver l'ouvrage de son rival et de son vainqueur.

Mérope éprouva moins d'obstacles et valut à son auteur le plus brillant triomphe. Présent à la représentation, il fut demandé à grands cris par les spectateurs. Il parut dans la loge de la jeune duchesse de Villars, et, sur l'invitation du parterre, il reçut de cette dame la même récompense qu'Alain Chartier avait reçue autrefois d'une princesse. C'était la première fois que le public demandait un auteur pour lui décerner un hommage : depuis, cet honneur, trop prodigué, a perdu de son prix.

La fortune semblait alors sourire à Voltaire. Madame de Pompadour venait de succéder à madame de Châteauroux dans un poste que la pudeur publique nous défend de nommer. Voltaire l'avait connue avant sa faveur : il trouva en elle un appui. Le grand homme consentit à devenir le protégé et même un peu le flatteur de la favorite. Vingt ouvrages pleins de génie et d'une philosophie bienfaisante n'avaient produit à leur auteur que des persécutions et des outrages : il se vit recherché, comblé de dons et d'honneurs, pour avoir su plaire à la maîtresse d'un roi.

Pendant quelques instans, Voltaire fut le poète lauréat de la cour : il composa pour elle la *Princesse de Navarre*, le *Temple de la Gloire*, le poème de *Fontenoi* ; il rédigea quelques mémoires diplomatiques. Pour prix de ces travaux, inutiles à sa renommée, on le fit historiographe de France et gentilhomme de la chambre ; il fut même un moment question de l'admettre aux *petits soupers*.

Une autre faveur le flatta davantage. Depuis long-tems Voltaire désirait entrer à l'Académie Française, soit que son amour-propre ne fût pas insensible à cet honneur, soit qu'il espérât y trouver une sauvegarde contre la persécution. Après le succès de *Brutus*, il avait songé à solliciter le fauteuil; De Boze, l'un des membres les plus influens du sénat littéraire, avait prononcé que Voltaire *n'avait rien d'académique*. Après le succès de *Mérope*, il s'était mis sur les rangs une seconde fois; le ministre Maurepas et le théatin Boyer l'avaient encore écarté, malgré la protection de madame de Châteauroux. Soutenu par madame de Pompadour, il fut admis enfin à remplacer le président Bouhier. L'envie se déchaîna contre lui avec plus de fureur que jamais; mais du moins il fut permis à l'auteur de *la Henriade* d'honorer l'Académie en siégeant parmi ses membres. Son discours de réception fut remarquable par une innovation heureuse. Aux froids complimens, aux éternels lieux communs qui, jusqu'alors, avaient seuls fait les frais de ces compositions, Voltaire substitua une élégante dissertation sur le génie des langues et sur l'art de traduire. Cet exemple a passé en usage, et les solennités académiques en ont acquis un intérêt qu'elles n'avaient pas eu jusqu'alors.

Mais cette faveur passagère, qu'un souffle lui avait apportée, un souffle devait bientôt la lui ravir. La haine ne sommeillait pas: elle alla chercher, pour l'opposer à Voltaire, le vieux Crébillon, dès long-tems retiré de la scène: elle sut intéresser la vanité de la favorite à protéger la vieillesse d'un homme de talent, dont on voulut bien faire un homme de génie. *Catilina* fut représenté à la cour, applaudi, imprimé au Louvre, avec une affectation d'enthousiasme offensante pour Voltaire, qu'on semblait rabaisser au-dessous de son rival. A ce premier désagrément se joignirent quelques tracasseries. Voltaire laissa percer son mécontentement: madame de Pompadour se refroidit à son égard. Le poète, justement blessé d'une préférence qu'il avait droit de regarder comme un affront, quitta la cour, où son triomphe d'un moment

avait multiplié ses ennemis sans ajouter à son bonheur.

Mais, en se retirant, il voulut prendre une vengeance digne du génie outragé par une rivalité trop inégale. Trois fois il s'empara des sujets que Crébillon avait traités, et trois fois il jouit du plaisir d'accabler de sa supériorité le trop faible émule qu'on lui avait opposé. L'esprit de parti contesta un moment cette supériorité qui n'est plus contestée aujourd'hui. *Sémiramis*, *Oreste*, *Rome sauvée* furent les fruits de cette utile émulation.

Retiré une seconde fois à Cirey, Voltaire, heureux près de son amie, se refusait encore aux instances de Frédéric, qui cherchait à l'attirer dans sa cour. La liaison de ces deux hommes célèbres avait commencé depuis long-tems. Frédéric, lorsqu'il n'était encore que prince royal, avait recherché Voltaire; une correspondance s'était établie entre eux. Depuis l'avènement du prince au trône de Prusse, la correspondance avait continué; Voltaire avait fait plusieurs voyages auprès de Frédéric, qui, pour le retenir, avait prodigué les invitations et les caresses. Voltaire avait toujours refusé de se séparer d'Émilie.

Au mois de septembre 1749, madame du Châtelet meurt à Lunéville, où les deux amis étaient allés passer quelque tems à la cour de Stanislas. Sa mort brise le lien qui enchaînait Voltaire à la France. Il se voit libre; ses ennemis continuaient de le fatiguer de leurs attaques; Frédéric redoublait ses instances; il cède enfin. Après un séjour de peu de mois à Paris, il dit adieu à la France et va porter encore à Potsdam la clef de chambellan et la dangereuse faveur des rois. La cour de France, qui le négligeait quand il était présent, fut offensée de son départ.

Voltaire reçut de Frédéric l'accueil le plus enivrant. Logé dans le palais du monarque, admis tous les jours à sa table, libre de toute contrainte, traité, non en sujet, mais en égal et en ami, un moment il se crut arrivé au terme de ses épreuves. Philosophe sur un trône despotique, artiste et poète au milieu d'un camp, ennemi des préjugés chez un

peuple encore sans lumières, Frédéric avait peuplé sa cour de savans et de littérateurs étrangers, dont il avait composé son académie. Il aimait à faire au milieu d'eux l'homme de lettres, à faire oublier le roi. L'abandon, la gaîté, une liberté d'opinion qu'on eût peut-être appelée d'un nom différent chez tout autre que chez un prince, régnaient dans ses soupers, dont il n'était pas le convive le moins brillant ni le moins aimable. Voltaire, à ses côtés, exerçait toutes les séductions de l'esprit et l'empire du génie : séduit lui-même, il croyait, après une vie orageuse, avoir enfin touché le port : il ne parlait de sa situation qu'avec ravissement, et de Frédéric qu'avec enthousiasme. Mais l'envie veillait à Potsdam, comme à Paris.

La faveur dont jouissait Voltaire, sa supériorité reconnue offusquaient plusieurs de ses nouveaux confrères. On lui suscita des dégoûts : on excita contre lui La Beaumelle, jeune écrivain qui cherchait à se faire un nom : on le calomnia près du roi, on calomnia le roi près de Voltaire. Des rapports officieux firent insensiblement succéder à la confiance, à l'intimité la froideur et les défiances. La querelle de Voltaire avec Maupertuis (1), dans laquelle Frédéric eut le double tort d'intervenir et d'intervenir comme roi, amena une rupture suivie d'une réconciliation qui rassura médiocrement Voltaire. Enfin, après trois années de séjour en Prusse, il en sortit presque furtivement, sous prétexte d'aller prendre les eaux de Plombières. En partant, il promit de revenir; mais, avant son départ, il avait retiré ses fonds et les avait fait passer à l'étranger.

A peine a-t-il quitté Potsdam, que les manœuvres de ses ennemis recommencent. On lui attribue des épigrammes contre le roi : on fait craindre à celui-ci que Voltaire, dépositaire de ses œuvres, n'abuse de ce dépôt. Frédéric, alarmé, songe à retirer le précieux volume; il prévient Freytag, sou

(1) MAUPERTUIS, savant distingué, mais peu sociable, était président de l'Académie de Berlin.

résident à Francfort, où Voltaire devait passer. Le servile et insolent subalterne conclut que le poète est en disgrâce et s'arrange en conséquence. Après avoir visité plusieurs cours de l'Allemagne, trouvant partout l'accueil le plus flatteur, Voltaire arrive à Francfort. Il y est arrêté avec éclat, traité avec outrage, et retenu, pendant trois semaines, prisonnier dans une mauvaise auberge. Sa nièce, madame Denis, accourue pour lui donner des soins, partage sa captivité.

Voltaire conserva toute sa vie le ressentiment de cette injure. Frédéric eut le bon esprit de rougir d'un acte qui ternissait sa gloire. Peut-être n'eût-il pas dû se borner à désavouer, sans le punir, le misérable qui avait abusé de son nom; du moins chercha-t-il plus tard à réparer, par un retour spontané, par des prévenances nouvelles, l'indigne procédé dont Voltaire avait à se plaindre.

Rendu à la liberté, désabusé un peu tard de la faveur des grands, Voltaire s'arrêta quelques jours chez l'électeur palatin, pour sécher ses habits mouillés du naufrage. De là il se rendit à Colmar, où il prolongea son séjour. Ce fut dans cette ville qu'il termina et qu'il fit imprimer les *Annales de l'Empire*, commencées chez la duchesse de Saxe-Gotha. Pendant environ deux années, il hésita sur le choix d'un asile. La malveillance du jésuite Croust et de l'évêque de Colmar, qui voulut, dit-on, l'excommunier, l'obligèrent de s'éloigner. La cour de France, pressentie sur son retour à Paris, répondit peu favorablement (1). En attendant qu'il eût trouvé une retraite, Voltaire passa quelques mois à l'abbaye de Sénones, dans la société du savant dou Calmet, qui crut l'avoir converti. Il visita les eaux de Plombières; il se reposa quelques jours à Lyon, dont l'archevêque, Tencin, ne voulut ou n'osa point le recevoir, mais dont les habitans le comblèrent d'hommages, auxquels son âme, blessée par les scènes de Francfort, fut profondément sensible. Enfin, étant allé con-

(1) Il paraît que des copies de la *Pucelle*, répandues et falsifiées par les ennemis de Voltaire, avaient indisposé le gouvernement.

sulter à Genève le célèbre Tronchin, il sourit à l'idée de se fixer dans un pays libre. On lui proposa une habitation agréable sur les bords du lac. D'après les lois, un catholique ne pouvait s'établir à Genève ni dans les cantons protestans de la Suisse. Voltaire « trouva plaisant d'acquérir des domaines dans le seul pays de la terre où il ne lui fût pas permis d'en avoir. »

En cherchant un abri contre la haine du gouvernement et du clergé français, Voltaire ne crut pas toutefois devoir se mettre à la discrétion de ses nouveaux hôtes. Il voulut avoir un asile à Genève contre les tracasseries de France, et un asile en France contre les tracasseries de Genève. Ainsi, après avoir occupé quelque tems le château de Tournay, il prit le parti d'habiter alternativement Ferney, sur les terres de France, et *les Délices*, sur les terres de Genève.

De ce moment date pour Voltaire une existence nouvelle. Cette indépendance qu'il a tant souhaitée, qu'il a cru trouver à la cour d'un monarque absolu, il l'a conquise enfin et il ne la doit qu'à lui-même. Possesseur d'une grande fortune (1), riche d'une gloire européenne, en correspondance avec plus d'une tête couronnée, il va se trouver investi de la dictature des lettres et de l'opinion. Sa plume sera une puissance, ses jugemens seront des oracles. D'innombrables cliens viendront de toutes les parties de l'Europe solliciter de lui la faveur d'une parole ou d'un regard : des princes même tiendront à

(1) VOLTAIRE tenait de sa famille une honnête aisance qu'avait encore augmentée la mort d'un frère aîné dont il avait recueilli l'héritage. Une souscription ouverte en Angleterre pour la publication de *la Henriade*, lui avait procuré des bénéfices considérables. Une spéculation heureuse sur un emprunt en forme de loterie ouvert par le contrôleur-général DESFORT, y avait ajouté des bénéfices nouveaux. Ses fonds, avantageusement placés dans diverses entreprises commerciales, entr'autres dans la fourniture des vivres d'Italie, confiée à PARIS DUVERNEY, avaient beaucoup fructifié. Les libéralités de FRÉDÉRIC et des autres princes de l'Allemagne avaient encore accru sa fortune. A l'époque de son établissement aux *Délices*, elle s'élevait à environ 80,000 livres de rente.

honneur de devenir ses hôtes. Ce n'est plus cet écrivain entouré d'ennemis, sans cesse menacé dans son existence sur les plus frivoles prétextes, en butte à toutes les susceptibilités du pouvoir arbitraire : c'est un souverain glorieux et respecté qu'environnent l'admiration et l'amour des peuples. Voltaire alors entrait dans sa soixante et unième année.

Loin d'être affaibli par l'âge, son génie, ravivé par la liberté, semblait être devenu plus fécond et peut-être plus original encore. Pendant les vingt-trois années que dura cette singulière existence, il fit paraître plus d'ouvrages qu'il n'en avait publié pendant les quarante années de son séjour dans le monde. *L'Orphelin de la Chine*, *Tancrède*, un poème célèbre que la pudeur condamne, mais que le goût est contraint de louer ; un poème moins brillant, mais plus moral, sur *la loi naturelle* ; la *Philosophie de l'histoire*, *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, le *Dictionnaire philosophique*, le *Commentaire sur Corneille* ; des satires remplies de sel, des épîtres où l'on retrouve l'enjouement et la facilité d'Horace avec une philosophie plus élevée, vingt contes charmans où respire la grâce de La Fontaine embellie d'une élégance que La Fontaine n'a point connue, des romans où l'instruction se cache sous des formes aussi neuves que piquantes, une foule innombrable de légers pamphlets, de lettres, de pièces fugitives : tels furent, à Ferney, les fruits de sa retraite et les travaux de sa vieillesse.

Mais le meilleur ouvrage de Voltaire, il nous l'a dit lui-même, c'est le bien qu'il a fait (1). C'est une noble réponse qu'il a préparée, dans l'avenir, aux outrages de ses détracteurs. Qu'on jette, en effet, un regard sur ces dernières années de son existence : quelle vie plus remplie d'actions utiles et généreuses ? Il conserve l'héritage à de jeunes orphelins dont le bien était engagé à des moines ; il sollicite en faveur de Bing, victime innocente du ministère anglais ; il adopte la nièce de Corneille, et, joignant la délicatesse à la bienfai-

(1) « J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage. »

sance, il sait lui faire une dot avec les œuvres de son oncle ; il protège les Calas ; il dénonce à l'Europe les assassinats juridiques de Martin et du jeune Labarre ; il fonde à Ferney une colonie dont il devient le protecteur ; il affranchit les serfs du Jura ; il sauve la famille des Sirven et la veuve de Montbailly ; il venge la mémoire de Lally ; il délivre le pays de Gex des vexations du fisc. Son infatigable activité ne laisse échapper aucune occasion de signaler des abus, d'appeler des réformes salutaires ; il flétrit les cruautés du fanatisme ; il invoque à grands cris la tolérance religieuse et politique ; il s'élève contre le sang versé ; il implore, avec Beccaria, la réforme des lois criminelles ; il seconde, il défend la belle entreprise de l'*Encyclopédie* ; il encourage l'administration bienfaisante de Turgot ; à l'étranger même, il récompense de ses louanges les puissances favorables à l'humanité, d'Aranda réprimant l'inquisition, Christiern proclamant la liberté de la presse, Catherine abolissant la torture et réprimant les usurpations du pouvoir sacerdotal. Partout sa voix se fait entendre ; partout elle protège le faible et l'opprimé, poursuit l'erreur, démasque le mensonge et flétrit la cruauté. Cette puissance morale, cet empire exercé par le génie sans le concours du pouvoir, est un phénomène unique dans les annales du genre humain : il était réservé au dix-huitième siècle d'en être le témoin.

Au milieu des hommages que l'équitable histoire a décernés à Voltaire, elle n'a point dû dissimuler quelques torts de sa vieillesse. Après avoir long-tems opposé aux attaques de ses ennemis un noble silence ou une défense modérée, sur la fin de ses jours il se montra trop sensible à la critique, qu'il ne repoussa pas toujours avec assez de mesure et de dignité. Il a mérité un reproche plus grave : plusieurs de ses derniers écrits ont porté atteinte à des objets qu'on doit respecter, et les traits du ridicule, qui n'auraient dû jamais atteindre que les préjugés funestes au bonheur des hommes, se sont plus d'une fois égarés entre ses mains. En convenant de cette erreur, l'histoire ajoutera pourtant que c'est au déclin de sa carrière, après soixante ans de persécutions odieuses aux-

quelles la religion avait servi de prétexte, que Voltaire s'est enfin laissé entraîner à ces mouvemens irréfléchis d'impatience et d'injustice : elle n'oubliera point surtout que, s'il a porté une main trop libre sur des croyances révérees, il a toujours respecté, il a même défendu plus d'une fois le principe essentiel de toutes les religions, celui sur lequel se fondent leurs rapports avec la morale et la société civile, l'existence d'un Dieu de justice et de bonté.

Nous avons parlé de ses ennemis : le tems, qui diminuait leur nombre et leur puissance, ne les avait pourtant pas entièrement désarmés, et, dans cet asile même, que la gloire semblait rendre inviolable, leurs intrigues vinrent souvent troubler sa tranquillité. Tandis que les gens de lettres, et Frédéric à leur tête, s'associaient pour lui élever une statue, le parlement brûlait ses livres ; l'évêque d'Ancey, l'archevêque de Paris sollicitaient à la cour des ordres contre lui ; la reine, dont on abusait la piété, demandait son exil à Louis XV. Ce prince faible, mais modéré, eut la sagesse de répondre : *Il faut bien que Voltaire soit quelque part* ; et, dans une autre occasion : *Que voulez-vous que je fasse ? S'il était à Paris, je l'exilerais à Ferney.*

Cependant, un désir secret, que le tems ne faisait qu'irriter, rappelait Voltaire sur l'ancien théâtre de ses épreuves et de sa gloire : entouré des hommages de l'Europe, il avait encore besoin des hommages de Paris. Au milieu de l'hiver, il quitte à quatre-vingt-quatre ans son château de Ferney, arrive dans la capitale sans être attendu, et va se jeter dans les bras de son vieil ami d'Argental. *J'ai, lui dit-il, interrompu mon agonie pour venir vous embrasser.*

Paris était bien changé depuis le moment où Voltaire, pour se soustraire aux dégoûts dont on l'abreuvait, était allé demander à la Prusse un repos que la Prusse n'avait pu lui donner. Trente ans écoulés avaient imprimé aux esprits une direction nouvelle. Une génération avait disparu : une autre génération s'était élevée, nourrie des ouvrages de Voltaire, imbuë de ses principes, idolâtre de son génie. De ses anciens

ennemis, le plus grand nombre était descendu dans la tombe ; d'autres avaient laissé refroidir leur inimitié pendant sa longue absence ; le reste se taisait en présence de l'opinion publique. Les encyclopédistes , si long-tems opprimés , dirigeaient alors l'opinion , et cette secte puissante se prosternait devant la gloire de Voltaire , qui , sans adopter toutes ses doctrines , s'était déclaré l'allié et le protecteur de sa cause. Le patriarche de Ferney fut reçu en triomphe dans la capitale. Tous les honneurs qu'un mortel peut attendre lui furent prodigués. Dans les rues , la multitude se pressait sur ses pas en faisant retentir l'air de bruyantes acclamations ; chez lui , les hommages se succédaient sans relâche : des grands , des ministres , des prélats même sollicitaient l'honneur de lui être présentés. Le Théâtre Français , l'Académie députèrent vers lui. On joua sa tragédie d'*Irène*. Voltaire assistait au spectacle : à son entrée , l'assemblée entière se leva en poussant des cris d'enthousiasme ; une couronne fut placée sur sa tête octogénaire ; entre les deux pièces , sa statue fut chargée de lauriers par les acteurs , aux applaudissemens d'un public enivré. Dans cette soirée , Voltaire reçut le prix de soixante ans de travaux et de combats livrés pour la cause de l'humanité.

Ce triomphe lui devint funeste. Tant de jouissances , tant d'émotions achevaient d'user les ressorts de sa vie. Il ne put supporter son bonheur , et bientôt , succombant sous des impressions trop vives pour sa vieillesse , il mourut de gloire et de plaisir , peu de mois après son arrivée à Paris.

À sa mort , l'intolérance s'agita : on fit craindre un grand scandale , et l'homme à qui l'on venait de rendre des honneurs presque divins faillit manquer de sépulture. Sa famille le fit inhumer presque furtivement dans l'abbaye de Scellières , auprès de Troyes. Le gouvernement défendit aux journaux de parler de Voltaire , *ni en bien ni en mal*. Peu d'années après , on décernait une apothéose à sa mémoire et l'on plaçait ses cendres dans le Panthéon.

Nous n'avons pas la prétention de porter ici un jugement complet sur la plus grande renommée littéraire des siècles modernes ; nous nous bornerons à quelques réflexions sur le génie, sur l'influence philosophique et sur le caractère personnel de l'homme célèbre dont nous venons d'esquisser la vie.

Des qualités qui distinguent l'esprit de Voltaire, les plus remarquables, sans doute, sont l'abondance et la flexibilité. Nul écrivain n'a produit davantage : nul n'a plus varié ses productions. Ses contemporains l'ont nommé *l'homme universel*, et il a semblé justifier ce titre par l'immensité de ses connaissances, par la souplesse de son talent, par le nombre et l'importance de ses travaux. Il a essayé avec succès presque tous les genres de littérature ; il a excellé dans plusieurs. Seul de nos écrivains, il s'est placé à la fois au premier rang des poètes et au premier rang des prosateurs. « Vous m'êtes, écrivait Frédéric à Voltaire, un être incompréhensible. Je doute s'il n'y a qu'un Voltaire dans le monde. J'ai fait un système pour nier son existence... La fable nous parle d'un géant qui avait cent bras ; vous avez mille génies. »

Frédéric disait vrai. Le même écrivain qui a soutenu, après Corneille et Racine, l'honneur de la scène française ; qui, le premier, a fait parler à l'épopée sérieuse un langage digne d'elle ; qui, du moins sous le rapport littéraire, a mérité le prix de l'épopée badine ; qui, dans ses poésies légères, dans ses épîtres, dans ses satires, dans ses contes en vers, a su prendre tour à tour et marier tous les tons, cacher l'instruction sous les formes les plus piquantes, et mêler à la simplicité d'une conversation familière les traits de la plus haute poésie ; qui, dans ses *Discours sur l'homme*, a revêtu la raison et la morale d'une expression tour à tour enjouée, noble ou gracieuse ; qui a composé en se jouant des romans pleins d'originalité ; qui, dans ses nombreux pamphlets, dans plusieurs de ses *Dialogues* et de ses *Facéties*, a manié avec un si singulier bonheur l'arme du persiflage ; qui s'est placé, dans le genre épistolaire, entre Cicéron et Sévigné ; ce même écri-

vain a fait connaître à la France la philosophie de Locke et les découvertes de Newton; a répandu de vives lumières sur les ténèbres de la métaphysique et sur celles de l'antiquité; a dénoncé les abus de la législation civile et criminelle; a, dans son *Dictionnaire philosophique* et dans ses *Mélanges*, traité avec autant d'agrément que de clarté les sujets les plus divers et les plus arides; a réuni, dans son *Commentaire sur Corneille* et dans ses articles pour l'*Encyclopédie*, le talent du critique aux connaissances du grammairien; a élevé enfin trois grands monumens historiques, et fondé, en ce genre, une école où se sont formés les premiers historiens de l'Angleterre.

C'est le théâtre qui a commencé la réputation de Voltaire, et ses œuvres dramatiques sont restées l'un de ses plus beaux titres de gloire. Admirateurs zélés des deux fondateurs de notre scène tragique, nous oserions peut-être leur préférer l'auteur de *Mérope* et de *Zaïre*. Inférieur à ces grands maîtres pour la profondeur des caractères, pour la fermeté de l'exécution, il les surpasse par l'effet théâtral. Avec moins de poésie dans le style, il a souvent plus d'abandon et de mouvement dans le dialogue. Ses beautés, moins larges et moins sévères, sont d'un genre plus populaire et saisissent plus vivement tous les esprits. Corneille et Racine nous offrent souvent, sous le nom de tragédies, de savantes études historiques, morales ou littéraires: ils écrivent pour les connaisseurs; Voltaire écrit pour tout le monde.

La prose de Voltaire l'emporte peut-être en originalité sur sa poésie: elle porte un cachet tout particulier. Ce n'est ni l'expression profonde de Pascal, ni l'expression hardie et figurée de Bossuet, ni l'expression savamment travaillée de La Bruyère: c'est ce mélange d'élégance et de simplicité, de politesse et de naturel, qu'on est convenu de désigner sous le nom d'*atticisme*: c'est une facilité toujours heureuse, un tour toujours clair et précis, une propriété d'expression toujours parfaite. Ces qualités qui sont celles d'un esprit éminemment juste, cultivé par l'usage du monde, rendent la lecture de ses ouvrages aussi aisée qu'agréable: il n'est point

d'écrivain qui fatigue moins son lecteur. De tous nos prosateurs, Voltaire aussi est, si je ne m'abuse, celui dont le style offre l'empreinte la plus fidèle et donne la plus juste idée du génie de notre langue. Ce mérite peut tenir en partie à l'avantage qu'il eut d'écrire dans une langue déjà formée par une génération de grands écrivains, et de pouvoir choisir, dans les modèles du langage français, les formes les plus éminemment françaises; peut-être aussi à l'emploi presque exclusif du style simple et du ton familier. Le caractère des langues, comme celui des individus, se révèle surtout dans la familiarité, et Voltaire est toujours dans l'intimité de son lecteur; il cause plutôt qu'il n'écrit. Comme toute qualité est voisine d'un défaut, il faut bien avouer que la crainte de l'affectation ne lui permet pas de conserver toujours, dans les sujets sérieux, la gravité convenable. Il faut reconnaître encore que cette manière si pure, si bien assortie au caractère de l'éloquence tempérée, est peu favorable aux mouvemens de la haute éloquence. Aussi ne trouve-t-on dans sa prose, même lorsque le sujet semblerait appeler ce genre de beautés, ni cet intérêt de style qui anime et qui colore les belles pages de Fénelon et de Jean-Jacques Rousseau, ni cette vaste portée des paroles de Tacite et de Montesquieu. Il est même assez remarquable que l'homme qui s'est montré si éloquent dans les rôles passionnés d'Orosmane, de Vendôme et d'Aménaïde, qui s'est élevé si haut dans plusieurs passages de la *Henriade* et dans l'*Épître sur la philosophie de Newton*, se soit constamment interdit l'élévation et l'éloquence dans ses ouvrages en prose. On serait tenté de croire que, chez lui, le prosateur était entré en partage avec le poète, et que, satisfait d'instruire et de plaire, le premier laissait au second le soin d'étonner et d'étonner. C'est ce qui semblerait résulter encore d'une réponse de Voltaire à l'un de ses amis, qui, le voyant au travail, n'osait entrer, de peur de l'interrompre. « *Entrez, entrez, lui dit Voltaire; je ne fais que de la vile prose.* »

Un trait distingue Voltaire entre les écrivains, c'est la ten-

dance philosophique commune à tous ses ouvrages. Cette tendance se montre dans ses compositions historiques, où elle ajoute à l'instruction, mais quelquefois aux dépens de l'intérêt; dans sa *Henriade*, où elle a remplacé les fictions épiques auxquelles son siècle se serait difficilement prêté; dans ses tragédies, où elle est devenue l'objet de critiques quelquefois fondées, plus souvent injustes; dans ses romans, qui ne sont guère, pour la plupart, que le développement pittoresque d'une idée morale; enfin, jusque dans ses contes les plus libres ou dans ses facéties les plus légères. Comme philosophe, Voltaire a été le chef d'une école fameuse; il a exercé sur son siècle et sur l'avenir une haute influence: il peut n'être pas indifférent d'en rechercher le principe.

Nous avons défini le dix-huitième siècle *le siècle de la critique*: nous pourrions définir Voltaire *le critique par excellence*. Ce simple rapprochement nous révélerait à la fois le secret de sa puissance et le caractère de sa philosophie. Ses facultés se trouvèrent naturellement en rapport avec l'esprit de son époque; ses écrits durent en être l'expression la plus fidèle. Plus judicieux que profond, plus impatient du faux qu'avidé du vrai, plus malin que grave, plus enclin à la raillerie qui sape les croyances qu'à l'enthousiasme qui les fonde, Voltaire était moins fait pour enseigner les hommes que pour les désabuser. Son génie indépendant et souple à la fois, plus propre aux combats de la pensée qu'à la méditation sérieuse et paisible, ennemi de l'affirmation et du dogmatisme, habile à saisir et à lancer le ridicule, servait singulièrement les dispositions d'une société sceptique et frondeuse. Unissant à la variété des connaissances la variété des talens, remplaçant la patience par une prompté sagacité, la profondeur par l'étendue, la vigueur des conceptions par la finesse et la netteté des aperçus, il attaquait à la fois l'ennemi sur tous les points; il passait légèrement sur tous les objets, laissant partout de vives traces de lumière: il allait rarement au-delà d'une première vue, mais cette première vue était presque toujours juste. Avec ces qualités et sa supériorité littéraire,

Voltaire devait être le chef de cette philosophie *militante* qui s'élevait au sein du dix-huitième siècle et qui s'apprêtait à réagir contre les abus du vieil ordre social.

On a trop accordé à la philosophie du dix-huitième siècle ; maintenant on voudrait trop lui refuser. On proclamait, il y a cinquante ans, qu'elle avait régénéré l'esprit humain ; aujourd'hui on semble l'accuser de l'avoir égaré. Voltaire a participé au reproche comme il avait participé à l'éloge. L'un et l'autre nous paraissent avoir besoin d'explication.

Si, pour juger cette philosophie, nous faisons abstraction des circonstances qui l'ont vue se former, peut-être serons-nous fondés à la trouver incomplète et peu féconde en résultats moraux : si nous voulons la juger d'après ces circonstances, nous verrons qu'elle a été ce qu'elle devait être pour les besoins du tems et pour le progrès de la raison humaine.

La société n'était plus alors à cette époque de soumission où les peuples, esclaves dociles de l'autorité, reçoivent d'elle, sans examen, leurs opinions et leurs croyances : elle n'avait pas encore atteint non plus ce terme où la raison, victorieuse des préjugés, n'a plus qu'à fonder tranquillement son empire : elle arrivait à ce moment de crise et d'effort où la lutte s'engage entre la vérité, trop forte désormais pour reculer, et l'erreur, trop puissante encore pour succomber sans résistance. Alors, l'influence de la philosophie ne pouvait être que négative : elle n'était point appelée à fonder, mais à détruire : avant d'instruire les nations, elle avait à les détromper. Telle était sa mission, qu'elle a remplie avec un courage et un succès dont la raison et l'humanité ont également droit de s'applaudir. Pour arracher l'esprit humain aux fausses directions que tant de siècles d'erreur lui avaient imprimées, elle n'avait qu'une voie ; se réfugier dans le doute, s'appuyer sur l'expérience, recueillir le petit nombre de vérités constatées par l'observation, se tenir, sur tous les autres points, dans une réserve prudente, attendre, à leur égard, les résultats du tems et d'observations nouvelles ; jusque-là, poursuivre sans relâche les abus qui troublent la

société, l'intolérance qui la déchire, les préjugés qui rendent les hommes injustes et cruels. L'ardeur du combat, il est vrai, l'a quelquefois entraînée trop loin. On a pu reprocher à quelques-uns de ses disciples l'abus du scepticisme et l'hostilité contre des objets que la véritable sagesse se plaît à révéler. Mais, pour être juste, il aurait fallu lui tenir compte des illusions qu'elle a dissipées, des maux dont elle a précipité le terme et prévenu le retour. Aujourd'hui, nous sommes en droit de demander davantage à la philosophie ; nous voulons qu'elle offre à la raison des principes sûrs, à la conscience des convictions fortes et profondes, à la sensibilité un aliment, un noble but à la vie humaine. Mais, sans les progrès du dix-huitième siècle, où serait pour elle le moyen de satisfaire à ces exigences ? C'est lui qui a trouvé les méthodes, surmonté les résistances, aplani les obstacles, redressé les erreurs. S'il n'a pas atteint le terme, il a frayé la route : s'il n'a point répandu dans la société ces hautes croyances morales qui servent d'appui à la vertu, il a détruit les préjugés sur lesquels s'appuyaient l'injustice et l'inhumanité : il n'a été qu'une transition, mais cette transition a été pour la raison humaine un progrès immense.

Voltaire, le plus puissant de ses organes, a dû compter de nombreux ennemis, surtout de ces ennemis qui ne pardonnent point et dont la haine, pieusement transmise d'âge en âge, se conserve comme un titre de famille : de là, tant de jugemens passionnés sur sa personne et sur son caractère. Sans doute, dans sa longue carrière, l'auteur de *la Henriade* a payé plus d'un tribut à la faiblesse humaine. D'autres ont montré plus de tenue dans la conduite, plus d'austérité dans les principes, une dignité plus soutenue dans le langage. Son imagination mobile, son tempérament irritable, lui firent perdre quelquefois cette attitude noble et ferme qui sied au génie ainsi qu'à la vertu. Dans plus d'une occasion, il s'emporta jusqu'à l'injure, il descendit jusqu'à la flatterie. La crainte lui arracha souvent des professions de foi, louables si elles eussent été sincères, peu honorables si elles n'étaient

que des actes de faiblesse. Entraîné par la licence des mœurs contemporaines, il blessa quelquefois la pudeur dans ses ouvrages : en chantant sur une lyre trop frivole et trop hardie la vierge qui sauva la France, il commit une double profanation, la première envers la patrie, la seconde envers le malheur. Il eut des torts graves envers la noble infortune de Jean-Jacques Rousseau. Mais, si son caractère ne fut pas exempt de défauts, si sa conduite ne fut pas exempte d'erreurs, il les fit oublier par les qualités les plus aimables, par une foule d'actions bienfaisantes, surtout par les services qu'il rendit à l'humanité. Il fit le plus digne usage de sa fortune et de sa renommée : le mérite indigent n'eut point de protecteur plus zélé, les opprimés de plus sûr appui, la tolérance de plus constant défenseur. Ami fidèle et dévoué, maître indulgent, bienfaiteur empressé de tous les malheureux, jamais il ne refusa un service qui fût en son pouvoir. Il eut en horreur la violence et la cruauté : les doctrines malfaisantes, les institutions sanguinaires trouvèrent en lui un adversaire aussi ardent qu'infatigable : ses réclamations courageuses décidèrent ou préparèrent une foule de réformes utiles, l'abolition de la torture et des supplices cruels, l'application plus rare de la peine de mort, la liberté religieuse, la suppression de la servitude personnelle. S'il n'eut point un grand caractère, il eut au plus haut degré l'amour de l'humanité. L'histoire nous montre des hommes d'une vertu plus ferme et plus imposante; peut-être n'en offre-t-elle pas un qui ait mieux mérité du genre humain.

BERVILLE.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

COURS DE L'HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES, par M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *membre de l'Institut* (Académie royale des sciences), et *professeur de zoologie et d'anatomie au Jardin du roi et à la Faculté des sciences* (1).

Ce premier volume du *Cours* de M. Geoffroy ne contient encore que l'histoire naturelle des singes, des makis, des chauve-souris et de la taupe : cadre en apparence peu étendu, mais où les faits et les vues se pressent en foule, et qui ouvre, avec éclat, une grande entreprise, celle d'une *nouvelle histoire naturelle des mammifères*.

L'histoire naturelle des animaux, commencée par Aristote, reprise par Buffon, portée par M. Cuvier au point de précision où nous la voyons, réclame dans presque toutes ses branches, et par suite de ses progrès même, une nouvelle révision d'ensemble comme de détails. Aussi, M. Cuvier publie-t-il, en ce moment, une nouvelle *histoire naturelle des poissons*, monument immortel élevé à l'ichtiologie : ce *Cours* de M. Geoffroy n'est au fond, comme je viens de dire, qu'une nouvelle *histoire naturelle des mammifères* ; tout porte à croire que les oiseaux et les reptiles n'attendront pas long-tems la leur.

La zoologie, ou la science des animaux, à la considérer ici dans toute son extension, embrasse quatre principaux objets : leur classification, ou la *zoologie* proprement dite ; leur organisation, ou l'*anatomie* ; leurs fonctions, ou la *physiologie* ;

(1) Partie comprenant quelques vues préliminaires de philosophie naturelle et l'histoire des singes, des makis, des chauve-souris et de la taupe ; pouvant servir de complément à l'histoire naturelle des quadrupèdes de Buffon. — Paris, 1828 - 1829 ; Pichon et Didier, libraires-éditeurs, quai des Augustins, n° 47. In-8° de près de 700 pages avec 5 pl. Prix, 12 fr.

leurs mœurs, leurs instincts, leurs habitudes, ou ce qu'on appelle plus particulièrement l'*histoire naturelle*.

Long-tems toutes ces sciences sont demeurées presque absolument étrangères les unes aux autres. D'un côté, l'on *classait* sans songer à connaître l'*organisation* ; de l'autre, on cherchait à connaître l'*organisation*, sans songer à classer : on étudiait les *fonctions*, sans songer aux *organes* ; on étudiait les *mœurs*, les *instincts*, les *habitudes*, sans songer que c'étaient des *fonctions*.

Le tems est venu où toutes ces sciences, rapprochées par leurs progrès communs, se touchent, se lient, s'enchaînent les unes aux autres ; en sorte que, quelques pas encore, et l'on pourra bientôt les déduire toutes les unes des autres ; de la classification les organes, des organes les fonctions, des fonctions les mœurs, les instincts, les habitudes : grand mouvement né de notre époque, auquel concourent tous les efforts, vers lequel tendent tous les esprits, que chaque jour accroît, que chaque fait active, et de la marche rapide duquel témoigne hautement, presque par tous ses détails, presque dans toutes ses pages, l'ouvrage que nous annonçons.

Les premiers animaux dont s'occupe M. Geoffroy sont les *singes*. Tout le monde sait qu'un *pouce opposable* transforme les quatre *pieds* des singes en quatre mains, et les rend ainsi quadrumanes de quadrupèdes que sont tous les autres mammifères. Les singes seront donc essentiellement *préhensiles* ; ils ne marcheront qu'avec peine, que par sauts et par bonds ; s'élançant d'un arbre à l'autre, chaque acte de locomotion « se marquera par l'action de saisir ou d'empoigner, » ne sera, pour ainsi dire, qu'un acte de préhension.

De cette marche pénible, de ce défaut d'équilibre dans la station, de ce défaut de *pieds*, en un mot, naîtra l'impossibilité physique, mécanique, si l'on aime mieux, du calme et du repos.

Le singe changera donc, presque à tout moment, d'attitude et de position : s'il est à terre, par la difficulté qu'il a de s'y tenir d'aplomb ; s'il est sur un arbre, parce qu'il ne s'y

maintient guère que par la préhension, que toute préhension exige un effort musculaire et que tout effort musculaire fatigue.

D'ailleurs, les allures du singe seront vives, ses mouvemens brusques; son agilité, sa pétulance extrêmes, parce que peu d'animaux ont une énergie musculaire aussi prononcée, des sens aussi excitable, une mobilité de passions, une incapacité de fixer son attention aussi remarquables.

Mais, c'est dans l'ouvrage même de M. Geoffroy qu'il faut lire tous ces détails sur les mœurs et sur les habitudes des singes, et voir comment il rattache partout les mœurs et les habitudes à l'organisation.

Selon lui, les singes connaissent l'*ennui*. On se souvient qu'un philosophe célèbre du dernier siècle, beaucoup plus homme d'esprit, à la vérité, que naturaliste, avait d'abord prétendu que l'homme ne devait qu'à ses mains sa supériorité sur les animaux. On objecta à Helvétius que les singes qui ont quatre mains, au lieu de deux, devraient donc avoir, à ce compte, une intelligence fort supérieure à celle de l'homme. Mais il répondit que les singes, tenus par la disposition de leur corps dans un mouvement perpétuel, n'étaient pas susceptibles de l'*ennui*, l'un des principes, à son avis, de la *perfectibilité humaine*. Helvétius eût vu, dans l'ouvrage de M. Geoffroy, que, cette fois-ci encore, sa supposition n'était qu'une erreur, et que d'ailleurs, soit que les singes s'*ennuient* ou qu'ils ne s'*ennuient* pas, leur organisation diffère sous tant de rapports, et sous des rapports si importants, de celle de l'homme, qu'à ne considérer même ici que cette organisation seule, l'espèce des singes sera toujours à une distance infinie de l'espèce humaine.

Mais un fait des plus curieux, et qui trancherait à lui seul du reste cette question, si long-tems débattue, de la *perfectibilité comparée* de l'homme et du singe, est le fait suivant que l'on doit à M. Frédéric CUVIER (1), qui a reconnu que le jeune

(1) Voir son *Essai sur la domesticité des mammifères*, etc. (*Annales des sciences naturelles*, 1826.)

singe est beaucoup plus intelligent que le *singe adulte*; en sorte que, par une opposition non moins singulière que remarquable, plus la *force physique* du singe s'accroît, et plus sa *force intellectuelle* décroît.

Nous venons de voir que tout est pétulant, mobile, fugace dans le caractère du singe; il y a pourtant un sentiment qui le captive et le domine, celui de la maternité. « On ne peut se lasser d'observer dans nos ménageries, dit M. Geoffroy, les tendres soins des mères pour leurs petits. Ces soins sont surtout assidus, peu après la naissance. La mère, en ces premiers tems, porte toujours son petit, ne le perd pas de vue un seul moment, se complaît à le voir, s'inquiète de l'approche des curieux; fuit en les défilant avec humeur par des grimaces, ou en leur adressant une moue expressive. Les personnes du sexe, ajoute M. Geoffroy, qui visitent nos ménageries, sont très-curieuses de ce spectacle, et ne s'y montrent sans doute si attentives que parce qu'elles y découvrent, avec leur instinct de mère, une manifestation vraie de ces sentimens profonds qu'elles ont elles-mêmes éprouvés. »

Nous regrettons de ne pouvoir suivre ici M. Geoffroy dans l'exposition particulière des différens groupes de singes. Des faits de détail curieux, des vues d'ensemble élevées, des généralisations hardies, imprévues, soutiennent et excitent partout l'attention. Avec un pareil auteur, on ne se borne pas à lire, on pense. Tout y est si vif, si rapide, si animé, que, pensant comme lui, il emporte; ne pensant pas comme lui, on dispute: c'est un entraînement, ou un combat que la lecture de son ouvrage.

Dans la série des singes se placent d'abord ceux dont les formes comme l'attitude rappellent le plus les formes et l'attitude de l'homme: l'*orang-outang* et le *troglyte*. Mais ces deux espèces ont encore été si peu étudiées qu'on ne sait presque rien de leurs habitudes, et que leur organisation même est assez mal connue. Ainsi, pour l'*orang-outang*, par exemple, on ne sait pas encore s'il n'est que le jeune âge du *pongo*, ou si le *pongo* et lui sont deux espèces distinctes; et

quelle différence pourtant entre la tête du pongo et celle de l'orang-outang ! « La tête de celui-ci est large, haute, arrondie, le front est saillant, il n'y a ni crête sagittale ni occipitale ; la tête de l'autre, au contraire, est déprimée, obliquement située sur la colonne vertébrale, le crâne est rendu effrayant par la saillie prodigieuse des crêtes développées sur le vertex et sur l'occiput. » L'orang-outang qui, jeune, a une forme de tête si rapprochée de celle de l'homme, ne serait donc plus, à l'état adulte, qu'un animal affreux que la dégradation de son crâne reléguerait parmi les derniers singes ; et, d'un autre côté, l'orang-outang, qui, jeune, se montre docile, aimant à être caressé, caressant lui-même, devenu pongo ou adulte, ne serait plus qu'un animal grossier et féroce : comme nous le disions tout à l'heure, d'après M. Frédéric Cuvier, il se serait fait une progression inverse entre le développement de l'animal et le développement de son intelligence.

Les singes forment un groupe d'animaux tout-à-fait intermédiaire entre l'homme et les quadrupèdes. En passant de l'orang-outang, du troglodyte, aux gibbons, aux semnopithèques, aux guenons, aux macaques, aux cynocéphales, on arrive, par une série de dégradations organiques, des formes et de l'attitude humaines, aux formes et à l'attitude de la brute : « et comme, ainsi que le dit M. Geoffroy, les habitudes des êtres dérivent nécessairement de leur organisation, autant les cynocéphales sont descendus vers les mammifères inférieurs par leurs formes, autant ils s'en rapprochent par leurs habitudes et par leurs allures. » Le troglodyte vu par Buffon marchait en se tenant debout comme l'homme : la marche quadrupède est le mode habituel de progression des singes cynocéphales. Le troglodyte a la démarche grave, il montre de la circonspection, les caresses le flattent, l'éducation l'assouplit et le modifie. Les cynocéphales sont incorrigibles, intraitables ; « leurs mœurs, dit M. Geoffroy, sont aussi horribles que leurs physionomies ; leurs gestes, leurs regards, leurs cris annoncent l'impudence la plus brutale ; c'est l'image du vice dans toute sa laideur. »

Une première coupe divise la grande famille des quadrumanes en trois groupes principaux caractérisés par les formes variées des narines, ou s'ouvrant au-dessus du nez (*catarrhinins*), ou s'ouvrant sur les côtés du nez (*platyrhinins*), ou terminales et sinuées, (*strepsirhinins* ou *makis*); et, ce qui est bien remarquable, c'est que tous les quadrumanes du premier groupe sont de l'ancien monde; tous ceux du second, du Nouveau-Monde; et tous ceux du troisième, quelques sous-genres seulement exceptés, de Madagascar. Chacun de ces groupes se sous-divise ensuite: le premier, ou les singes de l'ancien continent, en singes *sans queue*, les troglodytes, les orangs, les gibbons, et en singes proprement dits, ou *à queue*, les semnopithèques, les colobes, les guenons, les macaques, et les cynocéphales; le second, ou les singes de l'Amérique, en singes à *queue prenante*, les atèles, les hurleurs, les lagothriches et les saïous (sapajous de Buffon), et en singes à *queue non prenante*, les géopithèques et les arctopithèques, ou les callitriches, les nyctipithèques, les sakis, les brachyures, les ouistitis, et les tamarins. Enfin, les quadrumanes du troisième groupe, en général de Madagascar, forment, par leurs subdivisions, les genres des makis, des indris, des cheïrogales, des microcèbes, des galagos, des tarsiers, des nycticèbes et des loris.

Après la grande famille des singes, ou des quadrumanes, M. Geoffroy traite des *chauve-souris* que rapprochent des quadrumanes des mamelles pectorales et seulement au nombre de deux; un système dentaire pareil, au moins généralement, ou à celui des singes, ou à celui des makis; des organes sexuels mâles, en partie visibles et pendans au dehors; enfin, jusqu'à la division profonde de leurs doigts, jusqu'à l'existence d'un pouce opposable à leur extrémité antérieure, etc.

Tous les naturalistes anciens prirent les chauve-souris pour des oiseaux: ce fut l'opinion d'Aristote, qui s'étonne de ne pas leur trouver de queue ou de croupion, comme en ont les oiseaux; de Pline, qui n'en parle que pour remarquer qu'il y

a des oiseaux qui engendrent leurs petits vivans et qui les allaitent au moyen de leurs mamelles.

« A la renaissance des lettres en Europe, dit M. Geoffroy, on copie les anciens. Scaliger survient : il donne carrière à son imagination. Une chauve-souris lui semble un être merveilleux ; il lui trouve èt deux et quatre pieds : elle marche sans pates, et vole sans ailes ; elle voit lorsqu'il n'y a pas de lumière, et cesse de voir quand l'aurore paraît ; enfin, dit-il, c'est bien le plus singulier des animaux ; il manque de bec et porte des dents. Cependant, ajoute M. Geoffroy, qu'on tienne la chauve-souris pour un mammifère, tout ce merveilleux tombe. Ces erreurs, ces contradictions reprochées ne sont point du fait de la nature, elles n'étaient que du fait de l'observateur qui avait mal classé. »

Mammifère volant, ce qui distingue d'abord la chauve-souris, c'est la modification qu'ont éprouvée ses deux membres antérieurs, modification par laquelle elle peut, comme l'oiseau, s'élever et se mouvoir dans l'air. Mais, dans l'oiseau, c'est le développement du bras et de l'avant-bras qui constitue principalement l'aile, la main est restreinte ; dans la chauve-souris, au contraire, c'est de la main allongée et développée que l'organe du vol dérive. De plus, l'oiseau a des membres distincts pour voler et pour marcher ; par les membres antérieurs, il vole ; par les membres postérieurs, il marche. La chauve-souris, au contraire, fait concourir tout à la fois tous ses membres et au vol et à la marche. Il résulte de là qu'elle ne vole ni ne marche comme l'oiseau : sa démarche est celle des quadrupèdes, son vol tient à un mécanisme qui lui est propre.

Supposez les longs doigts qui terminent le bras du singe devenus plus longs encore ; enveloppez ces doigts d'une membrane qui se prolonge d'un doigt à l'autre, qui des doigts se prolonge au bras, du bras au flanc, du flanc à la jambe, etc., et vous aurez l'aile de la chauve-souris : à la membrane près, l'aile de la chauve-souris n'est donc que le bras et la main du singe. Le pied seul est dégagé de la mem-

brane générale ; c'est par ses ongles longs, courbes, égaux et acérés à la pointe que les chauve-souris s'accrochent aux voûtes des cavernes où elles se retirent.

Quant à la membrane générale, elle n'est qu'une prolongation de la peau : d'un tissu fin, abondamment pourvu de nerfs, elle constitue un ample développement du sens du toucher ; et, comme M. Cuvier l'a montré, ce sens ainsi développé, suffit aux chauve-souris pour se diriger et se conduire, même après qu'on a mutilé tous leurs autres sens, la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe : expérience célèbre de Spallanzani, qui en avait été induit à supposer dans la chauve-souris un *sixième sens*, directeur de ses mouvemens.

Presque toutes les parties, au reste, dans les chauve-souris, montrent une tendance marquée à l'agrandissement du tissu cutané. Dans plusieurs, les oreilles se prolongent sur le front et s'y réunissent ; dans l'*oreillard*, elles égalent en longueur l'animal lui-même ; dans la plupart, les conques auriculaires sont doubles ; beaucoup ont le nez bordé de crêtes ou de feuilles formées par une duplication de la peau, et l'odorat s'enrichit ainsi de cornets extérieurs, comme l'ouïe, etc.

On sait de quelques espèces qu'elles s'isolent et vivent en famille durant la saison des amours ; qu'elles mettent bas un ou deux petits par portée ; que, pendant l'allaitement, le mâle se place au-devant de la femelle, le petit se trouvant ainsi entr'eux deux, et tous deux concourant à le réchauffer par leurs manteaux dont ils le recouvrent : précaution bien nécessaire pour de pareils animaux, qui, même adultes, craignent tellement le froid, que dans nos pays ils passent l'hiver dans un *engourdissement léthargique*, retirés et amoncelés dans des grottes profondes.

Les chauve-souris se divisent d'abord en deux grandes familles, les *frugivores* et les *insectivores*, et chacune de ces deux familles se sous-divise ensuite en différens genres : pour la 1.^{re}, les roussettes, les pachysomes, les hypodermes les céphalotes, et les macroglosses ; pour la seconde, les vespertilions, les oreillards, les nyctères, les furies, les phyllostom, les

vampyres, les glossophages, les rhinolophes, les mégadermes, les molosses, etc.

Des chauve-souris, M. Geoffroy passe à l'histoire de la taupe : à ne considérer que leurs formes extérieures, la chauve-souris et la taupe sont, presque en tout, le contre-pied l'une de l'autre. L'une, animal aérien, l'autre, animal souterrain; l'une destinée à voler, l'autre à fouiller la terre; presque toutes leurs parties ont subi des proportions inverses; et, ce que M. Geoffroy s'attache surtout à montrer, c'est que, dans ce revirement de parties, comme il l'appelle, ce sont les proportions seules qui ont changé; les parties sont restées les mêmes.

Il était difficile, sans doute, de trouver un exemple qui se prêtât mieux au développement de ce principe favori de M. Geoffroy : qu'au milieu de toutes les combinaisons et de toutes les modifications des organes, l'analogie subsiste toujours sous le *contraste*, même sous les contrastes les plus frappans. Aussi M. Geoffroy se complait-il à énumérer, à étaler, si je puis ainsi dire, toutes les différences de la chauve-souris et de la taupe, bien assuré qu'il est de ramener ensuite toutes ces différences à un fonds commun « à ce fonds commun qui fait la main du singe, l'aile de la chauve-souris, la patte du chien, la griffe du lion, la nageoire du phoque, et le pied d'un ruminant. »

M. Geoffroy expose successivement les mœurs et l'organisation de la taupe; il décrit ces galeries souterraines qu'elle se pratique avec tant d'art; il signale surtout le développement des appareils sexuel et de l'odorat, l'atrophie de celui de la vue, etc. Il a constaté que, malgré la petitesse extrême de son œil, la taupe voit : Galien l'avait déjà reconnu, mais Aristote l'avait nié; M. Geoffroy lève cette contradiction apparente, en montrant qu'il y a deux espèces de taupes, dont l'une, l'espèce commune, a l'œil dégagé de ses paupières et voit; dont l'autre, plus petite que la commune, a l'œil recouvert par les paupières et ne voit pas. On ne connaît que ces deux espèces de taupes; chez quelques individus, le pe-

lage passe du noir au blanc, au gris, au cendré, etc. : modifications de couleurs qui ne constituent que de simples variétés.

Je l'ai déjà dit, les faits et les vues abondent dans ce nouvel ouvrage de M. Geoffroy : une vue y surmonte et domine tout, celle de l'*unité de composition organique* ; vue grande, vaste, élevée, qui, tout en dépassant quelquefois les faits connus, a souvent conduit à des faits nouveaux ; qui a enrichi la science de plusieurs vérités ; qui la servira même par ses erreurs ; car, comme nous n'arrivons guère à la vérité qu'à travers l'erreur, c'est toujours un pas de plus vers la vérité qu'une erreur de moins à craindre ; « combien d'erreurs ne ferions-nous pas aujourd'hui, a dit Fontenelle, si les anciens ne les avaient pas faites avant nous et ne nous les avaient, pour ainsi dire, enlevées ? » enfin, il est impossible qu'à force de chercher à voir avec précision jusqu'où les animaux sont *identiques*, on ne voie pas aussi jusqu'où ils ne le sont pas.

C'est à un autre ouvrage de M. Geoffroy, la *Philosophie anatomique*, que la théorie de l'*unité de composition organique* doit son origine et sa rapide célébrité ; mais, dans ce nouvel ouvrage encore, M. Geoffroy la montre régnant partout, il lui subordonne tout, il en dérive tout, elle semble réaliser, pour lui, cette expression d'un éloquent écrivain : « que qui voit bien une vérité en voit toujours une infinité d'autres, et que qui les verrait toutes n'en verrait qu'une. »

FLOURENS, de l'Institut.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

HISTOIRE CRITIQUE DU POUVOIR MUNICIPAL, de la condition des cités, des villes et des bourgs, et de l'administration comparée des communes en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. P. LEBER, chef du bureau du contentieux des communes au ministère de l'intérieur (1).

HISTOIRE DES COMMUNES DE FRANCE, et législation municipale depuis la fin du XI^e siècle jusqu'à nos jours, dédiée aux deux Chambres, par P. J. S. DUFÉY, de l'Yonne (2).

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, ou *Revue historique des divers changemens survenus dans l'organisation administrative des villes et communes, des provinces et départemens, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avènement de S. M. Charles X*, Œuvre posthume de M. le baron L. F. C. DUPIN, conseiller, maître en la Cour des comptes, ancien préfet des Deux-Sèvres (3).

HISTOIRE DU DROIT MUNICIPAL EN FRANCE, sous la domination romaine et sous les trois dynasties, par M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française (4).

Les ouvrages se multiplient sur les institutions municipales et provinciales qui ont autrefois régi la France, et nous devons en rendre grâce aux érudits. Dans le moment où la nation, fatiguée de se trouver si peu d'accord avec des hommes qui prétendent faire ses affaires, et qui ne sont, ni ses agens,

(1) Paris, 1828; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n^o 11. Un vol. in-8^o de 650 pages; prix, 8 fr.

(2) Paris, 1828; Gœury, éditeur, rue Pavée-St.-André-des-Arts, n^o 15, Ponthieu, Palais-Royal. Un vol. in-8^o de xx et 532 pages; prix, 5 f. 50 c.

(3) Paris, 1829; Baudouin, rue de Vaugurard, n^o 17. Un vol. in-8^o de xl et 540 pages; prix, 6 fr.

(4) Paris, 1829; A. Sautet et C^e, rue de Richelieu, n^o 14; A. Mesnier, place de la Bourse. Deux vol. in-8^o de xlviii, 551 et 599 p.; prix, 14 fr.

ni ses mandataires, demande une refonte de ces institutions, dans le moment où le ministère accorde son initiative à une organisation nouvelle qui développe et accomplit la constitution, il est bien important de rechercher ce qu'a été dans tous les tems l'administration locale en France, pour éclairer le législateur sur ce qu'elle pourrait être, sur ce qu'elle doit devenir.

La France désire que les intérêts communs, que les propriétés communes des populations agglomérées, soient administrés avec zèle, avec économie, conformément aux vœux des associés, et par des hommes auxquels ils accordent leur confiance. Elle désire être soustraite aux influences secrètes des bureaux, aux brigues qui s'exercent dans l'ombre, aux faveurs qui ne sont pas méritées, et qui sont toujours une défaveur pour quelqu'un. Elle désire que les associations communales, qui existent antérieurement à la loi, et par la nature des choses, ne soient point envahies par une faction, et ne se changent point en moyen d'oppression pour un parti; elle désire surtout, et avant tout, que tous ses citoyens sentent qu'ils ont une part dans la vie publique, que, de même qu'ils reconnaissent dans la monarchie une grande patrie, dont ils ont raison d'être fiers, ils retrouvent dans leur ville natale une patrie plus restreinte, qu'ils chérissent d'autant plus que leurs yeux l'embrassent tout entière, et pour laquelle ils s'accoutument à penser, à sentir, à agir en commun, de sorte que l'éducation sociale d'une vie publique les atteigne dans toutes les conditions, et que la liberté et le patriotisme, comme un sang qui bouillonne au cœur, circulent aussi librement, jusqu'aux dernières extrémités du corps social. Ces vœux sont légitimes; le ministère les a entendus, la législature s'occupe de les satisfaire. De leur côté, les érudits ont travaillé pour remettre sous les yeux de la génération présente l'organisation locale, telle qu'elle a existé en France, aux époques les plus reculées; notre tâche à nous est seulement d'aider nos lecteurs à profiter des livres qui leur sont offerts, en leur indiquant avec impartialité quel nous paraît avoir été le but de chaque ouvrage, et quelle

confiance il nous semble qu'on doit lui accorder. Nous serons contents si nous avons ainsi pu diminuer le travail de ceux qui veulent connaître le passé avant de préparer l'avenir.

Mais, avant de nous occuper de cet examen, nous croyons essentiel de rappeler qu'il y a deux manières tout-à-fait différentes de consulter l'antiquité sur la confection des lois; les uns la considèrent comme constituant un droit, les autres comme constatant une expérience. Les antiquaires, les juriscultes, ne sont que trop enclins à adopter la première manière de raisonner; le législateur, comme le vrai philosophe, doit toujours s'attacher à la seconde. Les auteurs que nous avons réunis dans cet article ont tous, plus ou moins, cherché des droits, non des expériences, dans l'histoire. Le dernier en date, M. RAYNOUARD, termine son introduction par ces mots : « Aujourd'hui qu'après les tempêtes et les malheurs d'une longue révolution, la France se repose de ses diverses agitations dans la sécurité de ce pacte solennel qui a consacré et affermi tous les droits, parce qu'il les a tous limités, pourrait-on refuser plus long-tems aux citoyens l'exercice du droit municipal, fondé sur le droit naturel, sur l'équité, sur les lois positives, et sur la possession de dix-huit siècles ? » (*Raynouard*, Introd. p. XLVIII.)

Nous n'avons garde de renier le droit naturel et l'équité; mais les lois positives, et la possession de dix-huit siècles, en vertu desquelles les communes pourraient, entre autres, réclamer le droit de haute et basse justice, à nos yeux ne font rien à l'affaire. M. Raynouard s'est proposé de prouver, non-seulement que le pouvoir municipal appartient de droit à toutes les populations agglomérées, mais encore que ce droit inaliénable a été conservé en effet par les villes, même dans les tems les plus désastreux. L'organisation nouvelle que les Romains donnèrent aux colonies et aux municipes de la Gaule conquise est, à ses yeux, la loi positive qui les régit, et il s'attache ensuite à montrer que, pendant les invasions et les ravages des Goths, des Bourguignons et des Francs, les villes de la Gaule conservèrent toujours la même organisation, qu'elles la maintinrent sous le joug des barbares, et

pendant les deux premières dynasties ; qu'elles en étaient en possession au dixième siècle , quand la France ne paraissait peuplée que de troupeaux d'esclaves appartenant à un petit nombre de maîtres , et quand les Sarrasins , les Normands et les Hongrois y pénétrèrent ; que les villes , enfin , étaient toujours en possession de leurs droits au tems de la guerre des Albigeois , comme sous la domination anglaise , pendant les factions de Bourgogne et d'Armagnac , comme à l'époque de la Ligue ; sous Philippe-le-Bel , comme sous Louis XI et sous Charles IX. Il en conclut qu'une institution aussi ancienne doit être maintenue ; certes , s'il prouvait complètement ses allégations , nous en concluions , au contraire , qu'une autorité populaire qui n'a jamais pu sauver le peuple , ni se défendre elle-même , qui a vieilli à côté de tous les désastres et de toutes les oppressions , qui se trouve entachée de tous les crimes de tous les gouvernemens , ne pourrait être assez tôt abolie. Plus celle qu'on lui substituerait serait dissemblable , plus nous espérons qu'elle ferait bien ses fonctions.

Par un autre raisonnement encore , nous récusons l'autorité de l'antiquité , autrement que comme expérience. Les institutions pour lesquelles on nous demande notre obéissance , ou qu'on nous propose de rétablir , ont , nous assure-t-on , mille ou deux mille ans d'antiquité ; mais c'est justement pour cette cause que nous nous attendons à ce que ce qui était bon autrefois soit mauvais aujourd'hui ; car le but qu'on se propose doit changer , lorsque l'esprit du peuple et toutes les circonstances nationales sont changés.

Ce changement , dans le but que la législation doit se proposer , ne nous paraît nulle part plus nécessaire que dans l'organisation de l'administration locale. En effet , une nation libre cherche la garantie de ses droits dans sa constitution ; une nation asservie s'efforce de sauver quelques débris des siens , en laissant son gouvernement dans l'impuissance. Mais , lorsqu'une nation passe de l'état de barbarie à celui de civilisation , du régime du despotisme à celui de la liberté , les motifs qu'elle avait eus une fois pour rendre difficile l'action du gouvernement sur toutes les parties de l'État , pour

conserver les résistances des extrémités contre l'autorité centrale, cessent absolument. Si l'on considère de bonne foi quelle a été l'action du pouvoir central en France, à le prendre depuis la conquête de la Gaule par les Romains, et à le suivre sous les divers despotismes qui se sont succédés jusqu'à celui de Louis XIV, on doit avouer que le gouvernement demeura toujours assez indifférent au bonheur des peuples, et qu'il ne se proposa autre chose que de se procurer la disposition du plus d'hommes et du plus d'argent qu'il pouvait demander aux provinces. Aucune garantie nationale, et centrale comme son action, n'était organisée pour résister à ses entreprises. Aussi les droits des citoyens, leurs propriétés et leurs personnes ne pouvaient être défendus que par une résistance locale, par la difficulté qu'éprouvait la volonté despotique qui s'exprimait au centre de l'État, à obtenir immédiatement l'obéissance des sujets, jusqu'aux dernières extrémités de cet État. De là on vit naître le sentiment national, qui comptait au nombre des libertés de la France tout pouvoir d'entraver l'action monarchique, tout moyen de résistance, tout droit de suspendre l'obéissance, qu'il fut accordé aux corporations ou aux communes, aux parlemens, à l'église, à la noblesse, ou aux provinces. Le despotisme était une machine terrible par sa puissance, à laquelle on n'avait point su adapter de régulateur; et, pour que la rapidité de son action ne s'accrût pas sans cesse, et ne la brisât pas elle-même, on n'avait su compter que sur son imperfection, sur la grossièreté de ses rouages, dont le jeu était sans cesse arrêté ou suspendu par des frottemens. Le ministère, toujours dominé par l'idée du présent, toujours sacrifiant l'avenir au désir d'exécuter un projet ambitieux, au besoin de repousser une calamité imminente, ou aux suggestions de passions plus basses et plus cupides, aurait pris au peuple; s'il l'avait pu, le dernier écu et le dernier homme. Mais le peuple, sans pouvoir discuter ses droits ou plaider sa cause, résistait, ou retardait son obéissance, profitant, pour arrêter l'action du pouvoir, de tous les empêchemens que pouvait y mettre l'organisation locale. Sa vanité,

ses préjugés, son ignorance, s'accordaient en cela avec ses intérêts, et le conflit d'une apathie obstinée avec une volonté dérégulée sauvait quelquefois la nation.

Mais, une fois que la France s'est élevée à la liberté, c'est-à-dire au pouvoir de régler la volonté souveraine, les libertés locales, qui ne sont que des moyens de gêner l'action de cette volonté souveraine sans l'éclairer, ne doivent plus être considérées que comme des entraves également funestes à l'autorité monarchique et à la prospérité nationale. Il ne s'agit plus pour nous de savoir comment on rendra difficile au roi de faire tout ce qu'il voudra faire, mais de savoir comment on éclairera et on limitera sa volonté, de sorte qu'il ne veuille jamais que le plus grand bien de son peuple.

Aujourd'hui la France doit chercher à Paris même, et dans les chambres assemblées, le pouvoir qui limitera celui du gouvernement, qui défendra contre lui, au besoin, les intérêts et les droits du peuple; dans les provinces, au contraire, elle doit chercher, non pas des résistances, mais des lumières, celles du moins qui naissent de la connaissance des intérêts locaux. En effet, la bonne administration du pays, le progrès de la prospérité, l'amélioration de toutes les institutions, résulteront de la réunion de deux espèces de lumières : celles qui partent du centre, et celles qui partent des localités. La réunion, dans la capitale, des hommes qui ont le plus de loisir, et de ceux qui ont le plus d'activité, des hommes qui ont le plus réfléchi et des hommes qui ont le plus pratiqué, leurs frottemens continuels et le développement de l'intelligence qui est le résultat de son constant exercice, ont fait faire aux grandes villes de beaucoup plus grands progrès dans les sciences politiques qu'aux petites villes et aux campagnes. Néanmoins, les populations agglomérées, qui avaient mis en commun leurs intérêts, et qui faisaient usage de leurs forces communes pour les défendre, s'étaient emparées de beaucoup de prérogatives qui ne peuvent être bien réglées que par des lumières scientifiques. Les municipalités s'étaient mises en possession de la justice civile et criminelle qu'elles voulurent exercer seules sur leurs ressortissans : de la dé-

fense publique, car plusieurs refusaient l'entrée de leur ville aux troupes du roi; de l'organisation des milices et de leur commandement; de l'impôt qu'elles levaient seules, et qu'elles refusaient au gouvernement le droit d'augmenter, encore qu'elles ne prétendissent point à connaître les besoins de l'État; de l'industrie enfin qu'elles avaient, en général, soumise à toutes les entraves du monopole. D'autre part, les municipalités entendaient mieux qu'on ne pouvait faire dans la capitale, ou peut-être entendaient seules, leurs besoins pour les constructions publiques, les marchés, les fontaines, les cours d'eaux, les chemins; elles connaissaient mieux leurs propres forces et leurs richesses; elles savaient mieux quel sacrifice il leur convenait de faire pour un bien commun, et comment ce sacrifice pouvait être réparti entre les contribuables; elles étaient plus propres que toute autorité déléguée du centre à la conservation des droits individuels, à celle, par exemple, des titres et des registres qui forment aujourd'hui l'état civil. L'invasion de ces dernières attributions par l'autorité centrale exposait les administrés aux erreurs résultantes de l'ignorance des faits, non moins dangereuse que celle des principes, et de plus à toutes les influences corruptrices; à la brigue, à la faveur, qui auraient redouté les yeux des intéressés, et qui s'exercent à l'aise dans l'ombre d'un bureau.

Parmi les prérogatives dont les communes de France, ainsi que celles du reste de l'Europe, étaient en possession, il y en avait donc qui auraient été mieux réglées par les lumières venues du centre, d'autres qui avaient besoin des lumières locales; mais, comme le plus souvent il ne rayonnait du centre aucune lumière, les pouvoirs que s'arrogeaient les communes étaient, à tout prendre, avantagés à leurs administrés. Aussi, chaque fois qu'on les dépouillait de quelque prérogative, criaient-elles à l'oppression, et le peuple répétait-il ce cri. Mais nous serions dans une grande erreur si nous jugions aujourd'hui de même, si nous revendiquions pour les communes tous les droits, toute l'indépendance qui leur ont appartenu une fois; et, à cet égard, l'expérience

des pays étrangers nous profitera plus que celle de la France. Les prérogatives des communes furent surtout détruites en France vers le tems de Louis XIV, et elles ne purent pas être opposées aux progrès du despotisme ; mais à cette même époque, qui était celle du développement de la civilisation, les communes s'affermirent dans leurs prérogatives en Suisse. et elles y arrêchèrent les progrès de la liberté. Dans ce pays si heureux sous tant de rapports, ce pays sans guerres, sans courtisans, sans financiers, sans impôts, la prédominance de l'esprit de localité est presque le seul fléau qui se fasse sentir encore. C'est l'ignorance, jointe à la puissance locale, qui maintient la confusion des pouvoirs, l'arbitraire des magistrats de villages, la scandaleuse procédure du moyen âge, les restrictions apportées à toutes les industries ; l'inhospitalité envers les étrangers, établie même en principe de canton à canton ; l'économie sordide des deniers publics, qui écarte les hommes de talent en ne rétribuant aucun service ; le silence imposé à l'opinion publique, parce que les vanités des petites villes sont plus soupçonneuses que celles des grands États, et ne sauraient supporter les plus légères piquures infligées par la liberté de la presse, car elles les transpercent de part en part.

En Angleterre, où tant d'abus en vieillissant sont devenus des lois, l'autorité communale, telle qu'elle s'était créée au moyen âge, s'est maintenue dans beaucoup de villes ; elle y a bientôt formé de petites aristocraties roturières, bien plus tenaces pour leurs droits et pour leurs préjugés que les populations qu'elles sont supposées représenter. Les unes se sont vendues à divers seigneurs, d'autres, au contraire, sont ennemies de toutes les supériorités sociales ; mais toutes sont étroites dans leurs vues, attachées à d'anciens préjugés, inhospitalières, accablant l'industrie de restrictions et de monopoles, et entravant à toute heure la législation publique par leurs privilèges. L'Angleterre n'aurait jamais pu faire les progrès qu'elle a faits, soit en industrie, soit en liberté, si, à côté de ces anciennes corporations, elle n'avait pas eu un grand nombre de villes et de villages qui n'avaient point de

chartes, point de *libertés* à opposer à la liberté nationale. De même que le commerce et les manufactures se sont établis dans les faubourgs, en dehors des *libertés* des villes fermées, la pensée a pris aussi son essor en dehors des corporations, et les importances locales ont été contenues par les indépendances individuelles.

Une histoire de ces communes anglaises, de ces petites aristocraties des bourgs fermés (*close boroughs*), serait peut-être plus utile à la confection des lois qui occupent aujourd'hui le public français, que celle des communes de France. En effet, le ministère a montré qu'il appréciait le désir de la nation, et qu'il voulait le satisfaire; il s'est proposé de faire aimer la patrie aux citoyens, en rendant à chacun une importance locale, en employant son activité au profit de la chose publique, en lui donnant une part dans le commandement aussi bien que dans l'obéissance, en l'accoutumant enfin à penser et sentir pour la société et non pour lui-même, à connaître les choses et à savoir les discuter, de manière à former une pépinière d'hommes propres aux affaires publiques. Mais, en même tems, le ministère a laissé voir, dans les projets qu'il a présentés aux chambres, qu'il craignait d'entrer en lutte tour à tour avec les passions populaires de toutes les villes, de tous les villages de la monarchie. Il propose de former une aristocratie d'électeurs dans chaque commune, toujours plus étroite et toujours plus riche, proportionnellement à la population, d'autant plus que la ville serait plus grande. Il n'a pas assez senti que plus il resserrerait le cercle de ceux auxquels il accorderait de l'influence dans les communes, et plus il exciterait en eux l'esprit de corps, plus il provoquerait les résistances, plus il couvrirait la France de petites corporations jalouses, désobéissantes, et qui rendraient enfin l'action des lois impossible.

Ce qui peut-être a fait illusion aux ministres, c'est qu'ils rencontrent toujours la démocratie et non l'aristocratie dans les grandes assemblées; mais le même homme change de caractère, selon qu'il se voit vis-à-vis de ses supérieurs ou de ses inférieurs. Les électeurs de France, au nombre de 70 ou

80 mille, forment une aristocratie assez étroite, quand on les compare aux trente-deux millions de Français ; cependant ils deviennent peuple quand ils se comparent aux représentans qu'ils créent. Ceux-ci, à leur tour, qui, au nombre de moins de cinq cents, forment une aristocratie bien plus étroite, comparés avec toute la France, deviennent peuple quand, réunis et électrisés par l'esprit des grandes assemblées, ils se comparent au ministère ou à la cour, auxquels ils disputent le pouvoir. Mais, si la loi des communes créait partout une aristocratie de ville et de village qui restât au milieu de sa commune, qui exerçât tous les droits de cette commune, et qui ne se comparât qu'à ses administrés, elle deviendrait jalouse et vaniteuse en raison de son petit nombre, et elle se rendrait bientôt également insupportable au peuple et au gouvernement.

Après ces remarques préliminaires sur l'importance que nous attachons désormais à l'étude des tems anciens, nous passerons à l'examen des quatre ouvrages dont nous avons entrepris de rendre compte, et dont les titres se ressemblent si fort, que nous croyons plus clair de désigner chaque livre par le nom seul de son auteur.

Ces auteurs ont fait remonter l'histoire des communes à la conquête des Gaules par les Romains. Les peuples indépendans que César trouva dans les Gaules, et dont il désigne l'existence politique par le nom de cités, quoique plusieurs d'entre eux n'eussent pas même de villes, réunissaient sous la magistrature de leurs cités tous les droits administratifs à tous les autres droits politiques. Il en devait être ainsi nécessairement, puisque ces cités étaient souveraines. La conquête ne dépouilla qu'en partie ces magistratures gauloises ; les empereurs trouvèrent souvent plus commode de gouverner les peuples conquis par les autorités locales, que par celles qu'ils institueraient eux-mêmes. Le partage du pouvoir entre les préfets et autres agens du gouvernement, et les curies ou sénats des villes, est le premier objet qui occupe nos historiens. Deux d'entre eux, il est vrai, ne s'y arrêtent pas long-tems. M. Dufey, se contentant de compiler d'autres compilations, juge la première époque de l'histoire, pour se

dispenser de l'étudier (*Dufey*, Avant-propos, p. 20, et Introduction, p. 15). M. Dupin s'annonce modestement comme donnant plutôt un manuel de ce qui est connu, que des recherches sur ce qui reste à découvrir, et le résumé qu'il fait de cette époque est plus faible que le reste de son ouvrage (*Dupin*, P. I, p. 1-12; P. II, p. 214-218). M. Raynouard, au contraire, s'est attaché surtout à établir que les Romains compensèrent envers les Gaules tous les malheurs de la conquête par le bien qu'ils leur firent en leur donnant l'organisation des colonies et des municipes. « A cette civilisation romaine, dit-il, les Gaules durent cette supériorité morale qui, soumettant leurs propres vainqueurs, réduisit les succès des barbares à une colonisation armée. » (*Raynouard*, t. I. p. 5.) Plein de cette idée, il consacre les deux tiers de son premier volume à exposer les droits des municipes dans l'empire romain, et les trois livres suivans n'ont presque d'autre but que de montrer quels restes de cette antique organisation se sont conservés sous les trois dynasties qui ont gouverné successivement la France. M. Leber enfin, attaché au ministère de l'intérieur comme chef du bureau du contentieux des communes, a pris la plume pour défendre le système de centralisation. Il expose aussi à sa manière l'organisation municipale des Romains, et c'est pour montrer comment elle avait été entre leurs mains un moyen de despotisme (*Leber*, P. I, Introduction, ch. I, p. 1-54).

Il est curieux de voir quels usages divers deux hommes assez forts peuvent faire d'une même érudition, et quelles conclusions opposées ils peuvent tirer des mêmes faits et des mêmes titres. M. Raynouard a quelque chose d'éblouissant dans son érudition; il a fait la chasse aux mots dans tous les monumens du moyen âge, et l'on est confondu de voir tout ce qu'il a recueilli, sur les municipalités des Gaules, d'indications qui avaient échappé à d'autres antiquaires. Cependant il ne porte pas la conviction avec lui, surtout parce que puisant dans le chaos des lois, il rassemble comme simultanément ce qui appartient aux tems les plus différens, qu'il ne tient aucun compte des circonstances, et qu'il avertit à peine son lec-

teur de leur variété. Il faut en convenir aussi, sa manière d'écrire, ou peut-être la manière dont son livre est imprimé, mettent en garde contre cette érudition trop étalée. Il a partagé son ouvrage en un très-grand nombre de chapitres fort courts; chaque chapitre se compose d'un nombre d'alinéa qui, le plus souvent, n'ont qu'une ou deux lignes, et l'auteur s'arrête comme pour vous bien pénétrer de l'importance de ce qu'il vient de dire. Chaque phrase est appuyée par quelque citation, et les notes au bas des pages, qui sont trois ou quatre fois plus longues que le texte, contiennent non-seulement l'indication, mais la copie du passage original. Ces notes sont imprimées comme le texte, avec des alinéa, des interlignes, des blancs, des majuscules en si grand nombre, que les deux volumes formant plus de 800 pages pourraient aisément se réduire à 500.

M. Raynouard nous fait connaître d'abord la composition de la curie; ce corps municipal n'admettait dans son sein que les fils des décurions qui y entraient par droit héréditaire, et d'autres propriétaires que les décurions élisaient à la majorité des deux tiers des suffrages; les uns et les autres devaient posséder au moins vingt-cinq journaux de terre. Ainsi la constitution de la curie était purement aristocratique (*Raynouard*, t. I, chap. 9, p. 35); elle prenait le nom honorifique d'*ordre*; au premier mars elle était convoquée pour nommer aux magistratures municipales; c'étaient des *duumvirs*, images des consuls romains, des *principaux*, leur conseil permanent, des *curateurs*, représentant les édiles, et un *défenseur* de la cité, faisant à peu près les fonctions de tribun du peuple (*Raynouard*, chap. 15, p. 56 et suiv.). M. Raynouard croit reconnaître au-dessus de la curie un grand sénat, auquel il rapporte beaucoup de témoignages qui nous paraissent regarder l'ordre sénatorial répandu dans tout l'empire (*Raynouard*, t. I, ch. 17, p. 80). Il énumère avec complaisance les titres que la vanité romaine avait inventés pour les sénateurs et les décurions; on les appelait clarissimes, splendidissimes, spectacles, illustres, honorés (*Raynouard*, p. 88), et, lorsqu'ils se rendaient coupables, on ne

leur infligeait point les mêmes peines qu'aux autres citoyens (*Raynouard*, ch. 18, p. 106). On les avait chargés d'insérer dans les registres ou actes municipaux les contrats d'aliénation, les testamens, les adoptions, et les autres actes auxquels on voulait donner un caractère d'authenticité (*Raynouard*, ch. 20, p. 114). Divers collèges ou corporations, telles que celles des boulangers, des bateliers, des fabres ou serruriers, existaient déjà dans les villes et dépendaient de la curie (*Raynouard*, ch. 21, p. 120). Les curies, enfin, envoyaient des députés aux assemblées représentatives de la Gaule, dont l'existence est quelquefois signalée, ou par les historiens ou par les lois (*Raynouard*, ch. 28, p. 189). M. Raynouard, passant ensuite à l'invasion des barbares, démêle avec une adresse singulière les traces d'institutions romaines qui se conservèrent dans les Gaules sous les Francs, le maintien des registres municipaux, les magistratures romaines, les titres romains, qu'on retrouve dans les chroniques et les chartes du sixième jusqu'au dixième siècle; et son admiration s'attache à tous ces débris qui lui paraissent sauvés de la barbarie (*Raynouard*, liv. II, p. 244-551).

Avec tout autant d'érudition M. Leber représente un peu plus brièvement l'organisation des communes romaines. Il les divise en quatre classes, relativement à leur état social et à la forme de leur administration, savoir : les villes alliées, les vectigales, les colonies, les municipes; mais il caractérise avec justesse tout ce système quand il dit « que les Romains mesurèrent toujours leur empire sur les nations soumises, à l'intérêt qu'ils avaient à abuser ou à se relâcher du droit du plus fort. Ils imaginèrent différens degrés d'oppression, qui allaient tous au même but, et leur modération ainsi que leurs vengeances servaient également de point d'appui à ce levier prodigieux qui soulevait le monde (*Leber*, P. I, p. 11). » Arrivant ensuite à l'invasion des Barbares, M. Leber se montre déjà l'homme du pouvoir. Les Francs selon lui modifient les municipalités, mais c'est pour les améliorer, en les soumettant à ce qui est à ses yeux la première des nécessités politiques,

« le besoin de rapporter tout au trône, source de tout pouvoir et de toute justice (*Leber*, P. I, p. 110). » Selon lui, Clovis et ses enfans avaient le droit de disposer à leur gré des peuples qu'ils avaient soumis, d'après cette maxime reçue, dit-il, par tous les peuples, et reconnue par les plus doctes publicistes, « que quiconque fait la guerre dans les formes devient maître absolument et sans restriction de tout ce qu'il prend (*Leber*, p. 98). » Certes, c'est prendre peu de soin pour farder les principes sur lesquels il fonde le pouvoir absolu.

MM. Raynouard et Leber sont partis des mêmes faits; souvent on reconnaît qu'ils suivent les mêmes guides, et surtout l'abbé Dubos. L'un d'eux conclut cependant que le droit des communes est fondamental dans la nation et imprescriptible; l'autre, qu'elles ne sont qu'un instrument de tyrannie, que les empereurs et les rois pouvaient créer et briser à leur gré. Mais tous deux se sont attachés à la lettre des chroniques, des chartes et des lois, sans tenir compte des événemens; ils se sont combattus avec des mots, en faisant abstraction de l'histoire; et c'est ainsi que les antiquaires peuvent tirer les conclusions qu'ils veulent de leur érudition. Cependant M. Raynouard avait rapporté lui-même les lois qui rattachaient les décurions à la curie, comme des esclaves toujours empressés à rompre leurs chaînes. Elles ne leur permettaient d'échapper à ces *honneurs*, ni en s'enrôlant comme soldats, ni en se consacrant aux autels comme prêtre, ni en s'enfuyant dans les déserts pour y revêtir l'habit de moine; ils ne pouvaient s'y dérober ni par la bâtardise, ni par le judaïsme, ni par des fonctions domestiques auprès du prince (*Raynouard*, T. I, ch. 11, p. 41), parce qu'en effet leur état d'oppression était intolérable; que, responsables des impôts qu'ils répartissaient, et des travaux exigés de leur commune, leurs biens et leurs personnes étaient sans cesse saisis au nom du fisc. De son côté, M. Leber, qui a tant fait de recherches dans les chartes et les chroniques des Mérovingiens, n'a-t-il donc jamais vu le sang dont elles sont souillées, quand il dit « que

Les Francs étaient naturellement doux et sociables (*Leber*, c. 2, p. 56.), » et que « leurs rois, pour ne pas jeter partout le désordre et la confusion, ne changèrent que le personnel, sans toucher au fond des choses, et en laissant subsister la forme et les ressorts de l'ancienne administration municipale (*Leber*, p. 44). »

Comment nos deux auteurs, en retrouvant seulement quelques fragmens d'un immense édifice, le voient-ils toujours debout devant leurs yeux, tout éblouis qu'ils sont par la flamme qui l'a consumé et le fer qui l'a renversé? Comment la désolation effroyable de la France, sous les deux premières dynasties, comment la misère, l'oppression, la dépopulation, l'ignorance, la barbarie, ne font-elles pas sur eux plus d'impression que de vains mots? Sans doute des institutions romaines, chères au peuple vaincu, se conservèrent long-tems encore après sa défaite, mais dépouillées de vie et de vigueur; sans doute les magistratures populaires, qui avaient été les garanties d'un peuple libre, furent laissées long-tems encore comme des hochets, pour amuser la vanité d'un peuple asservi. Ainsi nous avons encore vu à Florence, et dans toutes les villes de Toscane, un gonfalonier de justice, et des prieurs des arts et de la liberté, trois cents ans après la chute de la république florentine. Toutefois les noms n'indiquent pas toujours que même les images des choses se soient conservées. D'une part, un sot orgueil faisait prendre aux enfans les titres de leurs pères, et multipliait, dans tous les pays détachés de l'empire romain, les sénateurs et les familles sénatoriales, sans que ces noms signifiasent autre chose que la prétention des grands à être inscrits au sénat de Rome, si ce sénat avait toujours subsisté. D'autre part, les écrivains barbares affectaient toujours par purisme de rechercher les mots de la belle latinité. Le chroniqueur des comtes d'Anjou, au douzième siècle, les appelle toujours consuls, et les notaires, copiant dans leurs formulaires des contrats plus anciens, ressuscitaient sans scrupule des magistratures comme des usages qui, depuis des

siècles, avaient cessé d'exister. Le moine Marculfe, entre autres, faisait au huitième siècle ce qu'a fait de nos jours M. Botta, qui, dans son *Histoire de la guerre d'indépendance d'Amérique*, attribue aux Anglo-Américains les offices et les dignités des Florentins du quatorzième siècle.

Il ne faut donc pas croire que, selon l'expression dont on assure que le ministre Fouché fit usage dans une occasion assez différente, le roi des Francs soit venu coucher dans le lit de l'empereur romain. Ce fut une autre cause qui, à plusieurs reprises, sauva ou rétablit les municipalités. Chez un peuple barbare, la présence immédiate du souverain garantit seule l'obéissance ; il est si mal averti de ce qui se passe au loin, il paie si mal ses agens, il a tant de peine à correspondre avec eux, à leur faire passer ses ordres, et à exiger leur obéissance, qu'il ne délègue presque jamais son pouvoir sans l'abdiquer. Tous les gouverneurs et les commandans que les rois francs nommaient, devenaient bientôt de petits tyrans dans les villes et dans les provinces qui leur étaient confiées. On les vit pendant douze siècles, depuis les conquêtes de Clovis jusqu'aux guerres de la Fronde, les entraîner à leur volonté dans les guerres civiles ou la révolte. Cette incapacité où se trouve le pouvoir royal chez les Barbares, de se préserver contre les usurpations de ses propres mandataires, l'engagea presque toujours à favoriser l'administration locale et municipale, comme la plus économique et la plus docile ; car l'esprit de liberté des maires et des échevins pouvait passer pour une obéissance scrupuleuse, quand on le comparait à l'esprit d'usurpation des seigneurs et des commandans de place. Ce ne fut guère qu'en 1692 que Louis XIV se crut assuré d'avoir suffisamment organisé l'obéissance, en ne confiant le pouvoir qu'à des agens salariés. Dès lors les services volontaires des bourgeois furent méprisés, leurs libres élections furent remplacées par la vente des offices municipaux, que le roi rendit perpétuels ou même héréditaires, et la constitution antique du régime municipal fut détruite.

M. Raynouard, toujours occupé de son droit municipal

romain, ne jette que peu de lumière dans son second volume sur ces révolutions successives ; mais il traite incidemment un objet qui n'est pas sans intérêt. Il représente les évêques comme de vrais magistrats populaires, qui avaient succédé en quelque sorte aux *défenseurs des cités*, d'accord en cela avec M. Leber (*Leber*, P. I, ch. 11, p. 65), et il prouve qu'ils étaient élus par le peuple. Il commence par les papes, et il montre que, depuis l'élection de Fabien en 230, jusqu'à celle de Calixte II en 1119, l'évêque de Rome fut toujours élu par la réunion des suffrages du clergé et du peuple de Rome (*Raynouard*, t. I, l. I, ch. 25, p. 147) ; que de même, dans chaque diocèse des Gaules, les magistrats et le peuple concoururent toujours à l'élection des évêques, soit sous les empereurs romains (*Raynouard*, t. I, l. I, p. 176), soit sous la première et la seconde dynastie des rois francs (*Raynouard*, t. II, l. III, ch. 7, p. 61). Grégoire VII, le premier, fit usurper par le siège de Rome, en 1080, une part dans l'élection des évêques ; cependant ce fut seulement en 1215 que le concile de Latran accomplit l'abolition des droits du peuple (*Raynouard*, t. II, ch. 10, p. 157).

Aucune personne un peu versée dans l'histoire ecclésiastique ne saurait révoquer en doute les faits dont M. Raynouard accumule ici les preuves. Quant aux résultats de ces élections populaires, on ne serait peut-être pas si aisément d'accord. Les schismes qui remplissent l'histoire des premiers siècles des Églises chrétiennes, la violence et les combats qui ensanglantèrent si souvent les élections, la fureur avec laquelle les saints se calomniaient pour s'exclure réciproquement de l'épiscopat, l'intolérance que leur prédication communiquait au peuple, sur des questions de dogme qu'il ne pouvait entendre, furent autant de conséquences de ces élections populaires. Déjà même, sous les empereurs païens, l'épiscopat avait excité des luttes scandaleuses, parce qu'il conférait un grand pouvoir et de grandes richesses. Le peuple fit porter au tabernacle l'empreinte de la violence de ses passions, tant qu'il en fut le maître. Plus tard, le sacerdoce s'en empara, et

alors il se donna cette organisation puissante, compacte et envahissante qui soumit à sa tyrannie les esprits et les consciences. Lequel choisir entre ces deux systèmes, ou plutôt lequel éviter avec le plus de soin.

Le plus grand événement dans l'histoire du droit municipal est sans doute la fermentation qu'on vit éclater simultanément dans les villes au douzième siècle. Les bourgeois, accablés par l'insolence et les exactions des seigneurs, prirent les armes pour défendre les restes de leurs libertés, ou recouvrer celles qu'ils avaient perdues. Ils jurèrent d'accourir réciproquement pour se secourir les uns les autres, lorsque la cloche du beffroi sonnerait; ils se donnèrent des chefs et une milice, et ils formèrent ainsi les communes proprement dites, obtenant ensuite des chartes, ou du roi, ou de leur seigneur direct, pour légitimer leur conjuration, régler leurs coutumes et fixer les redevances auxquelles ils demeureraient soumis. Mais cette importante révolution, que M. Thierry a récemment exposée avec tant d'intérêt, est mal retracée par nos quatre historiens; il est même remarquable qu'aucun des quatre ne paraisse avoir eu connaissance des travaux récemment entrepris sur l'histoire de France. On dirait qu'après Mézeray, Velly et Villaret, qu'après Dubos, Boulainvilliers, de Brequigny et Laurière, personne n'y a plus touché. M. Dupin s'est contenté de comparer quelques chartes avec ces historiens du dix-huitième siècle (*Dupin*, P. I, p. 23). M. Dufey, ne songeant qu'à faire un plaidoyer pour le tiers-état contre la noblesse et le clergé, recueille au hasard ce qui peut servir sa cause, et la compromet quelquefois par son évidente partialité (*Dufey*, ch. 2 et 3, p. 16-75). M. Raynouard, tout occupé de son système de l'origine romaine des municipalités et de leurs droits imprescriptibles, croirait l'affaiblir en reconnaissant avec quelle vigueur elles les ressaisirent à cette époque. Il s'attache plutôt à montrer que Marseille, Arles, Toulouse, Narbonne, Nîmes, Metz, avaient conservé presque intacte leur ancienne administration jusqu'au tems de Louis-le-Gros (*Raynouard*, t. II, l. IV, p. 177). Mais ces villes, qui fai-

saient exception à la règle commune, étaient bien plutôt de petites républiques que des municipalités. D'ailleurs, dans le Midi du moins, le joug des barbares ne fut jamais complètement établi, et l'administration municipale s'y conserva plus ou moins intacte. Dans le Nord, au contraire, il n'y eut qu'un petit nombre de villes assez grandes, assez populeuses, pour garder leurs murailles, préserver leur police, et se faire respecter. Dès qu'un seigneur avait réussi à prendre pied dans les autres, à y fortifier un château, à s'y entourer de cavaliers couverts de fer, il réduisait bientôt au plus honteux vasselage les roturiers qu'il y laissait vivre autour de lui.

M. Leber a beaucoup mieux conçu le mouvement révolutionnaire du douzième siècle; il l'a étudié à fond dans les monumens originaux, et il le représente avec une grande vérité; mais il le juge d'après les opinions dont il s'est fait le défenseur. Ennemi de tous les obstacles opposés à l'autorité royale, soit qu'ils viennent de la noblesse, du clergé ou du peuple, il peint les abus et l'oppression du régime féodal avec des couleurs très-vives, et que la précision de ses études a rendues originales (*Leber*, P. I, ch. 3, p. 112-142). Malgré les écrivains du siècle passé, qu'il a seul consultés et qu'il réfute, il établit que cette oppression intolérable causa enfin la révolte des villes; que c'est à cette révolte, non à la politique ou à la générosité de Louis VI, qu'il faut attribuer l'érection des communes; mais en même tems, fidèle à des principes de pouvoir absolu, que nous ne voyons jamais professer dans ce siècle sans étonnement, il se croit obligé de justifier l'aide accordée aux villes par les monarques, d'après la nécessité où ils se trouvaient de dépouiller les grands. « C'est à cet intérêt tout-puissant, dit-il, bien plus qu'à leur détresse, que des factieux durent la protection du trône... Le monarque avait tout à gagner et rien à perdre dans ce grand déplacement de pouvoirs. Ce qu'il accordait lui était chèrement payé, et ne lui coûtait rien : c'était aux dépens de son ennemi qu'il dotait ses défenseurs. Il profitait également de ce qu'il retirait à l'un et de ce qu'il donnait à l'autre. Plus il étendait les libertés des

villes, plus il acquérait de forces pour les limiter ou les reprendre, si jamais on en abusait contre lui. C'est ce qui est arrivé, et l'événement confirmera cette vérité déjà manifeste, que, sous la pleine et libre puissance du trône, les libertés municipales ont toujours été subordonnées à son intérêt ou à ses droits. » (*Leber*, P. I, ch. 4, p. 187-188.)

M. Leber a tracé avec un talent supérieur l'histoire de cette lutte, dans laquelle le trône, après s'être aidé des communes pour ramener l'aristocratie à l'obéissance, tourna ensuite contre les communes elles-mêmes l'autorité qu'il leur devait, pour les subordonner à ses droits, lesquels, dans le langage de l'auteur, sont identiques avec ses intérêts. Nous avons dit que, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les rois avaient eu lieu de se défier plus encore de l'autorité qu'ils déléguaient à des militaires, que de celle qu'ils laissaient prendre à des bourgeois ou à des paysans. Toutefois, après avoir favorisé ceux-ci, ils se hâtèrent de leur reprendre en détail ce qu'ils leur avaient concédé. L'affranchissement des campagnes avait commencé au treizième siècle, et saint Louis, Philippe-le-Bel et Louis X l'avaient d'abord favorisé. M. Leber, après avoir prouvé, quant à ce dernier, que c'était dans des vues purement fiscales, fait voir qu'après lui l'autorité royale se montra presque constamment défavorable aux campagnes (*Leber*, ch. 5, p. 528-557). « A peine, dit-il, trouve-t-on quelques actes de nos rois où il soit fait mention des usages communaux depuis saint Louis jusqu'à Charles IX; encore semble-t-il qu'on ne s'en soit occupé que pour les restreindre, ou faire naître l'occasion de les anéantir... Les ordonnances... prononcent presque toujours la perte du droit contre les délinquans; et comme elles frappent des corps de main-morte qui ne périssent point, elles déshéritent les générations présentes et à venir pour des fautes personnelles qui n'auraient dû légitimement retomber que sur les membres coupables, et non sur leur postérité. » (*Leber*, ch. 5, p. 557.)

Dans le chapitre suivant, M. Leber montre le gouvernement, dans le quatorzième et le quinzième siècle, occupé « à

concentrer toutes ces volontés indépendantes, à ramener tous ces pouvoirs hostiles ou rétifs sous l'empire d'une loi commune, à ressaisir le chef de l'état de la souveraineté qu'il avait perdue en la partageant : car la souveraineté n'est proprement que l'unité des pouvoirs ; et, en effet, c'est à l'unité de pouvoirs que la monarchie a toujours tendu depuis l'affranchissement des communes, depuis saint Louis surtout. » (*Leber*, chap. vi, p. 358.) La création des parlemens, celle, en particulier, du parlement de Paris, ébranla la première l'autorité municipale ; elle perdit constamment au développement de la haute magistrature, qui souvent l'anéantit ou la suspendit par des arrêts. (*Leber*, p. 372—373.) « Les anciens privilèges ne furent plus confirmés, ou rétablis, ou exercés de fait, que sous des modifications rarement favorables à l'indépendance des magistrats municipaux. » M. Leber regarde encore la création des nouveaux états-généraux comme ayant affaibli l'autorité municipale. « Ce principe d'opposition et de résistance que les chartes avaient porté dans les communes, Philippe IV le fit passer dans la nation représentée » (*Leber*, p. 397) ; mais, de peur qu'on ne le soupçonne de libéralisme, il ajoute bientôt : « Les États furent censés avoir épuisé toute leur prérogative en consentant l'impôt ; on se crut même dispensé de les consulter, quand on jugea que l'obligation dont ils avaient reconnu le principe était assez solidement établie pour rendre leur concours superflu dans l'application. L'influence des États s'affaiblit donc, ainsi que le privilège des communes, à mesure que l'on s'éloigna du berceau de ces institutions (*Leber*, p. 598—599) ; » en preuve de ce système, il montre les États du roi Jean, en 1355, qui nomment eux-mêmes les commissaires et receveurs des aides, et qui enlèvent ainsi ce droit aux villes ; mais, dès 1364, Charles V enlève à son tour ce droit aux États, et compte les généraux des aides au nombre des officiers royaux. (*Leber*, p. 402.) « Sous quelque forme, dit-il plus loin, qu'aient été perçus les deniers destinés aux besoins du royaume, depuis Jean jusqu'à Charles VII, soit qu'on les ait demandés à titre de

gabelles, d'aides, de tailles, ou sous la dénomination générique de subsides, la surintendance et la répartition en furent toujours attribuées aux députés des États, que l'on appelait élus, comme ceux que les villes élisaient plus anciennement pour les mêmes fonctions... Les magistrats municipaux devinrent leurs très-humbles serviteurs.... (*Leber*, ch. VI, p. 406). « Mais Charles VII, en 1445, institua les élus en titre d'office, et créa les tribunaux d'élections, qui sont arrivés jusqu'à nous. D'après ce nouveau système, les mandataires des États, qui avaient été substitués à ceux des villes, se trouvèrent eux-mêmes remplacés par des hommes qui, recevant leur mission du roi, n'agissaient qu'en son nom, et ne conservaient des anciens élus que le titre, qui leur est toujours resté. » (*Leber*, p. 411.)

Dans les seizième et dix-septième siècles, M. Leber poursuit la démolition successive de l'autorité municipale par l'autorité royale (*Leber*, ch. VII, p. 414—457). Il montre, depuis Charles VIII, les prévôts et les autres juges inférieurs qui tenaient immédiatement leurs pouvoirs du roi, remplaçant progressivement les juges municipaux. L'ordonnance de Moulins, en 1566, interdit à la magistrature municipale le jugement de toutes les causes civiles (*Leber*, p. 422); celles de Blois et de Saint-Maur (1579, 1580) rendirent aux tribunaux ordinaires les derniers débris de la juridiction municipale en matière criminelle (*Leber*, p. 425); leurs fonctions de police furent réduites presque à rien; leur comptabilité fut soumise à la révision de la chambre des comptes (*Leber*, p. 431). Des greffiers et procureurs du roi furent enfin chargés de surveiller sans cesse les corps de main-morte dans l'administration de leur propriété (*Leber*, p. 457). Nous devons renvoyer à l'auteur lui-même pour les preuves comme pour les détails de cette lutte. Nous devons le dire toutefois, sans aimer les principes de l'auteur, nous sentons en le lisant que sa vie entière a été occupée des choses qu'il traite, et que son érudition est dès long-tems en dépôt dans sa mémoire, au lieu d'être reproduite encore indigeste aux lecteurs, au moment même où l'auteur vient de l'acquiescer.

Il manque un trait à ce tableau, mais il nous est fourni par M. Dupin, dont l'ouvrage est également le fruit d'une longue pratique, et dont l'esprit est demeuré neutre, tout au moins, entre le pouvoir et le peuple. C'est l'histoire de la lutte qui se prolongea pendant tout le dernier siècle entre l'esprit de fiscalité et les lumières. Les financiers saisissaient toutes les occasions pour changer les emplois municipaux en offices qu'ils faisaient vendre par le roi, tandis que quelques ministres probes rétablirent, à plusieurs reprises, le peuple dans ses droits. L'édit de mars 1765, qui fut aboli en novembre 1771, mérite surtout de fixer les regards par sa sagesse et l'extension qu'il donne aux droits des villes (*Dupin*, p. 104, 110).

Ce serait abuser de la patience du lecteur que d'analyser aussi l'histoire des communes depuis le commencement de la révolution; M. Leber s'en occupe dans sa seconde partie (p. 458 à 630), et M. Dupin dans les 80 dernières pages de son ouvrage. Quant au livre de M. Dufey, dont plus de la moitié est consacrée aux tems modernes, nous ne pouvons le considérer que comme un ouvrage de circonstance, et ni l'auteur ni le public ne nous sauraient gré de le comparer aux autres (*Dufey*, p. 159-526).

Peut-être nous demandera-t-on enfin quel est le résultat pratique auquel ces divers ouvrages nous conduisent. Quand les intérêts des populations agglomérées ont-ils été le mieux défendus? quand les communes ont-elles été le mieux administrées? Qui a le mieux protégé les sujets français, des aristocraties locales constituées par les Romains, des petites démocraties qui surgirent au douzième siècle, ou des agens du roi? Qui a montré le plus d'intelligence, le plus d'économie, le plus d'intégrité? Qui a le mieux observé ses devoirs? qui les a le plus souvent trahis? Qui a été le plus aimé, qui a été le plus craint dans les provinces? Nous l'avouons avec étonnement, ces questions ne semblent pas même s'être présentées à l'esprit d'un seul des auteurs dont nous venons d'analyser les ouvrages; et, si l'étude de l'antiquité peut y répon-

dre ; s'il nous est possible de voir assez clairement le passé pour en juger avec impartialité, ce qui est susceptible de doutes, une histoire des communes de France vraiment instructive pour le législateur, une histoire signalant tous les dangers et tous les avantages des divers régimes essayés par la nation est encore un travail à faire.

I. C. L. DE SISMONDI.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE ANCIENNE, par MM. POIRSON et CAYX (1).

L'histoire peut être considérée sous tant de points de vue différens, qu'il est presque impossible de poser des règles fixes sur la manière de rendre les scènes si grandes et si variées qu'elle offre à nos yeux. Ceux qui voudront établir des systèmes seront les premiers à s'égarer, et c'est surtout en matière historique que l'on doit adopter un sage eeclectisme. Si les doctrines du dix-huitième siècle tendaient en quelque sorte à déprécier l'érudition, celles de la nouvelle école proprement dite ne sont pas destinées, j'imagine, à la ranimer en France ; et, tandis que quelques hommes supérieurs mettent à la mode les hautes considérations, les théories ingénieuses, les aperçus sommaires, on voit avec satisfaction que de jeunes écrivains, appliquant cet esprit de recherche, cette rare pénétration qui sait vaincre les difficultés à des périodes historiques oubliées, méconnues, marchent encore dans la bonne route et ne s'écartent point de la véritable méthode philosophique. Le livre que M. Poirson vient de publier répondra victorieusement à ceux qui veulent à toute force placer l'Allemagne à la tête des autres nations de l'Europe, sous le rapport du savoir et des fortes études, et ne paraîtra pas au-dessous des ouvrages de *Heeren*, de *Baekh* et de *Schlosser*.

Rollin a cherché à introduire dans l'enseignement l'étude de la langue française et de l'histoire, qui jusqu'à lui en avait été soigneusement exclue ; aussi a-t-il des droits

(1) Paris, 1828 ; Louis Colas. In-8° de 1-xvi et 688 pages ; prix, 7 fr.

à notre reconnaissance. Mais, si nous cherchons à apprécier son histoire ancienne, nous la trouverons peu approfondie. Il fit de cette histoire un commentaire par les faits du discours de Bossuet sur l'histoire universelle, et de plus une espèce de morale en action. D'une part, il chercha à mettre en évidence la vérité et l'accomplissement des prophéties; d'une autre, il accueillit avec complaisance les détails biographiques qu'il regardait comme propres à développer quelques vertus dans le cœur des jeunes gens. L'intention était sans doute louable; mais, les yeux fixés trop exclusivement vers ce but, l'estimable recteur a retranché de l'histoire la plupart des matières qui provoquent le plus puissamment aujourd'hui notre attention et notre curiosité.

Ainsi, après avoir terminé la lecture de son ouvrage, tantôt on n'a recueilli aucune donnée, tantôt on n'a pris que les notions les plus vagues, les plus incomplètes, quelquefois les plus fausses sur les religions et les gouvernemens, sur la navigation, le commerce, la statistique, l'état des personnes et des terres, les rapports des peuples de l'antiquité entre eux. Si Rollin pouvait revivre, s'il pouvait comparer son travail avec les recherches savantes et lumineuses de ceux qui lui ont succédé dans la même carrière, avec la symbolique de *Creutzer*, les idées de *Heeren* et de *Herder*, avec les histoires de *Gillies*, de *Mitford*, il serait étonné, effrayé des lacunes qu'on rencontre à chaque pas dans son ouvrage.

Ces inexactitudes sont celles que peuvent relever les hommes qui ont fait quelques progrès dans la science historique; il en est d'autres si frappantes que le public le moins lettré les a signalées. Par exemple, six peuples sur l'existence desquels on possède des renseignemens suivis, se trouvent effacés par Rollin de la carte politique et ethnographique de l'antiquité, sans qu'en puisse s'expliquer une scrupuleuse exclusion de sa part; ces peuples sont les Syriens, les Phéniciens, les Cypriotes, les Crétois, les Thraces et les Juifs qu'il n'a pas compris dans l'histoire profane. Pour la Grèce, que trouve-t-on? Des notions très-incomplètes sur

les commencemens d'Athènes, de Sparte, de Messène, de Thèbes, de la Macédoine; pas un mot sur les Arcadiens, les Eléens, les Corinthiens, les Phocidiens, les Locriens, les OÉtoliens, les Acarnaniens, les Épirotes, les Hœmoniens ou anciens habitans de la Thessalie, peuples que le catalogue d'Homère nous représente comme parvenus, lors de la guerre de Troie, à un certain degré de puissance et de civilisation, et qui recommencent à jouer le rôle le plus important au tems de la guerre du Péloponèse, de la guerre sacrée et des successeurs d'Alexandre.

Depuis la mort de Rollin, son travail est devenu une sorte de canevas, auquel les faiseurs de livres à coups de ciseaux ont donné une forme plus à la mode, et qu'ils ont ornée des broderies d'un style plus moderne; mais ils n'ont rempli aucune lacune. Entre leurs mains, l'histoire de Rollin a perdu son caractère religieux tout entier et une partie de son caractère moral; elle n'a rien gagné sous le rapport des faits.

L'Université a voulu donner aux élèves des collèges et au public un traité d'histoire ancienne, qui répondit aux besoins de l'instruction. Elle l'a demandé assez clair et assez court pour qu'il pût être lu avec fruit dans un espace de tems restreint et sans nuire à d'autres études et à d'autres occupations; elle l'a demandé assez complet, assez substantiel pour qu'on y trouvât d'un côté le résumé de tous les travaux entrepris jusqu'à présent sur cette partie de l'histoire; de l'autre, l'introduction, la préparation à l'étude des nouvelles recherches auxquelles on se livrera sans doute encore.

Sentant toute la difficulté d'une telle tâche, elle a cru devoir la confier à deux professeurs déjà connus par d'importans travaux. Ils l'ont achevée avec un rare succès, et nous allons avoir bientôt l'occasion de signaler plusieurs morceaux que l'on trouve dans le précis d'histoire ancienne et que l'on doit regarder comme des chefs-d'œuvre d'érudition.

M. CAYX, qu'un noble refus dans une circonstance récente, a signalé à l'estime publique, mérite les plus grands éloges pour la clarté et la précision qu'il a su mettre dans la partie

de l'ouvrage dont il s'est chargé, l'histoire sacrée, celle des royaumes de Syrie, de Troie, de Lydie, de Médie, et plus loin des Lagides, des Séleucides, etc. Il a étudié avec un soin particulier une époque importante, celle de la puissance de Thèbes jusqu'à la mort d'Épaminondas, et avec l'aide des ouvrages de *Gillies* et de *Dodwell*, présenté sous leur véritable caractère des faits qui, racontés avec confusion et inexactitude, étaient devenus des erreurs par la place que leur avaient assignée plusieurs écrivains modernes. Il a aussi répandu quelque jour sur le commerce et la navigation de la Phénicie, de Carthage et de Rhodes, l'examen des Mémoires de l'*Académie des Inscriptions*, de l'abbé *Mignot*, de M. de *Pastoret*, l'ayant conduit à fournir des détails curieux sur ces États maritimes. Mais le travail de son digne collaborateur embrassait un cadre plus vaste. Nous ne parlerons pas de ces chapitres si remarquables, où il expose tout ce qu'un examen judicieux a pu suggérer pour la critique des périodes égyptienne, assyrienne, persique, etc. Les résultats obtenus par les savans de tous les pays y sont classés avec soin, coordonnés, complétés; mais le principal mérite de M. Poirson consiste dans les recherches approfondies auxquelles il s'est livré sur l'histoire de la Grèce. Il a, pour ainsi dire, recréé les événemens qui ont rempli ses premiers tems, et, la suivant jusqu'à sa réduction en province romaine, il a fait faire un grand pas à la science par des découvertes du plus haut intérêt.

Ce jeune professeur, dont le nom est déjà célèbre dans les fastes universitaires, s'est fait connaître par une excellente histoire romaine, la plus complète de celles qui existent; tandis que Niebuhr, s'élançant dans les conjectures, reproduisait habilement et en quelque sorte par le seul effort d'une imagination brillante les premiers siècles de Rome, il présentait, de son côté, avec une critique pleine de goût et sous un aspect entièrement nouveau, ces guerres puniques, objet de tant de fausses interprétations, et rétablissait avec le secours des ambassades de Polybe cent années d'histoire intérieure

de *la ville éternelle* jusqu'au commencement des guerres civiles, et quarante années de relations extérieures, périodes que ses devanciers et Vertot lui-même n'avaient jamais abordées.

Dans son nouvel ouvrage, M. Poirson, en retrouvant sept siècles entiers de son histoire, a réussi à jeter un éclat plus vif encore sur cette Grèce si admirable, où l'on voit paraître toutes les formes de gouvernement par lesquelles nous sommes passés, tous les élémens de la civilisation; sur cette Grèce à laquelle aucune grande conception semble n'être échappée, soit en politique, soit en morale et en littérature, et pour laquelle un jour plus brillant et plus pur que jamais doit luire dans l'avenir.

Heeren, le seul peut-être qui jusqu'ici ait deviné quelque chose de ses premiers tems, représente néanmoins ses habitans comme des barbares, à l'époque de la guerre de Troie. M. Poirson, après d'infatigables recherches, a été amené aux résultats suivans qui se trouvent exposés dans son introduction, modèle d'analyse vraiment supérieur :

« De l'état sauvage, les Grecs primitifs sont passés peu à peu à l'état stationnaire, agricole et civilisé; cette grande révolution a été consommée par les colonies venues de l'Orient, dont on ne peut contester l'influence; et du seizième au douzième siècle, voici sous quels traits la Grèce apparaît : Aucun étranger, aucun indigène n'y a fondé de domination par les armes, n'a réuni ses nombreuses tribus sous une même loi; elle est morcelée en 51 principautés, dont 42 demeurent indépendantes les unes des autres; son organisation générale est déjà telle qu'elle subsistera jusqu'à ses rapports avec Rome. — Les États particuliers ont échappé, comme la Grèce en général, à la conquête et à ses conséquences; c'est par les bienfaits et la persuasion que les colons Orientaux ou Hellènes se sont établis dans la plupart d'entre eux; incapables de soutenir le rôle de dominateurs, ils ont constamment offert aux vaincus une condition et des droits pareils aux leurs, dans la crainte d'être accablés bientôt après; aussi est-il impossible de découvrir la

moindre ligne de démarcation entre la nouvelle et l'ancienne population, le plus léger vestige d'esclavage en masse, de servitude de la glèbe; l'esclavage individuel existe, mais il n'est point le résultat de l'envahissement des colons; la monarchie absolue, le pouvoir arbitraire n'ont pris pied nulle part. La royauté, attribuée dans presque tous les pays à des chefs d'origine orientale ou hellénique, ne possède que des prérogatives déterminées, restreintes au commandement des armées, à un souverain sacerdote, au jugement des procès; le roi ne peut prendre aucune détermination qui intéresse la communauté, sans le concours des grands et du peuple; ces grands, nommés *Spartes* à Thèbes, *Eupatrides* à Athènes, chefs et rois dans d'autres États, forment l'aristocratie, qui existe partout où les hommes se réunissent en société. Le peuple a la puissance législative et exerce la puissance judiciaire dans quelques cas rares et solennels. La seule atteinte portée à l'indépendance des communautés grecques consiste dans l'ascendant pris par les cités principales sur les villes et les bourgades environnantes qu'elles ont privées de la libre disposition de leur force militaire.—Le brigandage public et particulier, le pillage par terre et par mer qui ont désolé la Grèce dans les anciens tems, sont réprimés, même avant l'expédition des Argonautes; l'ordre public s'établit, à l'aide de quelques mesures et de quelques institutions fécondes en grands résultats. Ce sont six *amphyctionies* ou ligues de tribus et de villes qui jurent de se défendre mutuellement contre les agressions de quelques voisins puissans et injustes; ce sont les jeux publics, où l'on retrouve le même esprit d'association, dont la célébration entraîne des suspensions générales d'hostilités et qui sont la paix et les trêves de dieu de l'époque. La Grèce est entrée dans toutes les routes ouvertes devant un grand peuple pour arriver à une pleine civilisation; la population, prodigieusement accrue, surcharge la terre au tems de la guerre de Troie. »

C'est ici que M. Poirson déploie toute la richesse des résultats nouveaux qu'il a réunis; découvrant une mine féconde

dans des écrivains célèbres auxquels les érudits n'avaient jamais songé, il va chercher dans Homère et dans Aristote des documens historiques du plus grand intérêt et jusque-là inemployés. On avait commenté Homère comme géographe; on avait signalé la précision qui distingue ses descriptions de lieux, de pays; M. Poirson est le premier qui ait tiré de cette mine encore vierge des renseignemens précieux qui permettent d'éclaircir une période importante; et cette période lui paraît offrir une singulière analogie avec notre moyen âge.

Tandis que, dans la société grecque, la nature humaine est en possession de tous ses droits et en plein exercice de toutes ses facultés, survient, un siècle après la prise de Troie, ce que l'on nomme le retour des Héraclides; c'est la conquête du Péloponèse, de l'Hæmonie, de la Bœotie par les Doriens, les Thessaliens, les Arnéens; c'est l'envahissement de l'Attique par les Ioniens et les Œoliens chassés du Péloponèse; l'aspect de la Grèce change entièrement, et le tableau suivant, qui présente l'état de la marine à deux époques bien distinctes, montre à quel point de dégradation elle est descendue par suite de cette invasion des barbares.

État de la marine en Grèce au tems de la guerre de Troie.	État de la marine en Grèce, au commencement de la guerre médique.
—————	—————
Nombre de vaisseaux.	Nombre de vaisseaux.
Hæmonie (Thessalie), 280	Thessalie, 0
Grèce centrale, 250	Grèce centrale, 100
Péloponèse, 450	Péloponèse, 80
Eubée, Égine, Cycl., etc. 144	Eubée, Égine, Cycl., etc. 142
—————	—————
1104	551

De grands événemens ont dû séparer ces deux périodes si

distinctes; M. Poirson a comblé cette immense lacune avec un rare succès.

En recherchant quelles étaient les coutumes des envahisseurs avant la conquête, il a trouvé que celles des Doriens, des Thessaliens et des Arnéens offrent les points de ressemblance les plus frappans avec celles des Germains, telles que Tacite les a décrites, et que leurs lois nous les font connaître, et leur établissement à main armée dans les divers pays de la Grèce entraîne précisément avec lui les mêmes conséquences que l'établissement des Germains dans les provinces de l'Empire romain; ennemis des villes qu'ils regardent comme des prisons, ils en ruinent les deux tiers, comme on le voit par l'exemple des Doriens de Sparte qui, dans l'espace de trois cents ans, réduisent de cent à trente le nombre de celles de Laconie. Le continent de la Grèce renferme 19 provinces; dans 11, ils détruisent le commerce et la marine; la différence du nombre des vaisseaux, comme nous venons de l'exposer, du douzième au cinquième siècle, est de 1104 à 551.

Établissant une nouvelle organisation sociale, les barbares forcent les anciens habitans à se reconnaître sujets; ils ôtent aux indigènes toute espèce de droits politiques; ils chassent du pays une notable partie de l'ancienne population et la contraignent d'aller chercher une nouvelle patrie dans l'Asie mineure; ils réduisent l'autre à la servitude de la glèbe; en Attique, la plupart des habitans fuient vers les montagnes et sont appelés *Thètes* ou *Montagnards*; ils sont privés du droit de cité et de toute participation au gouvernement jusqu'au tems de Solon. On ne peut méconnaître deux populations, l'une de conquérans, l'autre de vaincus, et la situation des *Thètes* et des *Penestes* offre, comme leur nom, une frappante analogie avec ceux des hommes des basses terres et des montagnards de l'Écosse au moyen âge, que Walter Scott a peints si heureusement.

D'accord entre eux pour ravir aux indigènes leurs propriétés, pour s'arroger le monopole du commandement et de la souveraineté, les conquérans se déchirent, dès qu'il s'agit de

partager les dépouilles. Du douzième au neuvième siècle, on ne peut découvrir en Grèce un seul gouvernement régulier. La royauté vaincue sans retour, après des alternatives de succès et de revers, fut détruite partout et devait l'être; car son existence était inconciliable avec la pauvreté, la petitesse, l'esprit de liberté des sociétés où elle se trouvait établie. La tyrannie aristocratique et oligarchique, qui prend sa place, ne disparaît qu'au sixième siècle. Jusqu'à l'époque de la domination macédonienne, les communautés grecques sont travaillées par un conflit intérieur et perpétuel : la liberté marche en avant; tous les élémens de la civilisation commencent à se développer; la guerre médique devient une occasion pour plusieurs États de recréer ou d'augmenter prodigieusement leur marine; elle multiplie les rapports des Grecs avec les colons asiatiques, les Lydiens et les Phrygiens; elle les frappe de l'une de ces violentes commotions qui éveillent tous les sentimens, toutes les passions, toutes les facultés dans les âmes ébranlées.

Alors, tout est prêt pour les siècles de Périclès et d'Alexandre, pendant lesquels la nature humaine parvint dans tous les genres au plus grand développement, au plus haut point de grandeur et de perfection.

Dans son précis sur l'histoire des successeurs d'Alexandre, M. Poirson, poursuivant le cours de ses recherches et jetant une vive lumière sur ces tems de troubles et d'instabilité, place les grands événemens, les peuples avec leurs intérêts et leurs passions sur le premier plan, les hommes marquans sur le second, et montrant seulement quelle a été leur influence, il ne choisit pas pour guides, comme ses devanciers, les biographies de Plutarque, et il rétablit la plus grande partie de cette période de l'histoire de la Grèce. Les modernes ont répété jusqu'à satiété qu'elle était libre avant Philippe et Alexandre; bien loin de tyranniser les vaincus, ces princes employèrent leur puissance à réaliser l'association demandée par l'intérêt général; ils laissèrent aux républiques ce que Sparte et Athènes leur avaient ravi tour à tour, leur gouvernement inté-

rieur, leurs magistrats, et leur ôtèrent seulement la liberté illimitée d'employer leurs forces militaires et de revenir à ces dissensions intestines qui avaient amené le honteux traité d'Antalcide et fait de la Grèce une véritable satrapie persane.

Si la Macédoine et la Grèce se fussent réunies sincèrement au moment où les Romains parurent, elles auraient pu leur résister avec succès, et en échappant à la conquête, elles en préservaient l'Asie et tout l'Orient, pour lesquels elles devenaient un rempart; les destinées du monde des anciens étaient changées. Mais la ruine de la ligue Achéenne, qui avait un instant fondé le gouvernement le plus parfait qu'ait connu l'antiquité, et la tyrannie des rois de Macédoine, successeurs d'Alexandre, perdirent tout. Les Grecs refusèrent à Philippe III les secours dont il avait besoin; il y eut désaffection, réserve, là où il fallait un dévouement sans bornes. Les Romains profitèrent habilement des circonstances; ils augmentèrent les défiances, et divisèrent sans retour les deux pays: la bataille de Pydna leur soumit l'un; celle de Leucopetra leur livra le second.

Nous avons donné un aperçu rapide des travaux historiques et des découvertes dont nous sommes redevables au savant professeur; mais nous n'avons pu reproduire, à notre grand regret, toute cette vie de détails qui rend la lecture de son ouvrage du plus haut intérêt. Ses nombreuses critiques, sur l'usage de l'écriture en Grèce dans les tems les plus reculés, et l'époque à laquelle remonte l'usage des monnaies, des poids et des mesures, sur les monumens cyclopéens et helléniques et sur ces passages si souvent discutés de l'expédition des Argonautes, de cet Hercule dont Barthélemy se contente de faire un demi-dieu placé entre le ciel et la terre pour en combler l'intervalle, sont des tableaux remplis d'érudition et retracés avec les couleurs les plus vraies. M. Poirson écrit facilement et il écrit avec feu; ses récits sont singulièrement vifs et animés, et l'on ne peut qu'avec peine s'en détacher. Nous terminerons cet article par la citation d'un morceau remarquable sur la religion des anciens Grecs, et nous plairons sans

doute à nos lecteurs en leur offrant un nouvel exemple de la finesse, de l'originalité des aperçus de l'historien.

« En s'établissant successivement en Grèce, les Arabes, les Cananéens, les Phéniciens, les Phrygiens, les Thraces y propagèrent les croyances de leurs pays respectifs. Sur les débris de la religion primitive s'élevèrent une multitude de cultes, non-seulement différens, mais contradictoires et ennemis. Dès le tems de Phoronée et d'Apis, successeurs immédiats d'Inachus, les Telchines ou prêtres du dieu lybien Neptune, entreprirent la première guerre de religion contre Apis et ses partisans qui cherchaient à répandre le culte de la déesse phénicienne Astarté ou Zano (Junon). Dans la lutte de Jupiter contre les Titans, dans sa victoire sur Saturne, il y avait certainement un fond historique. L'introduction du culte de Bacchus fit couler des torrens de sang, et les Grecs rappelaient la mémoire de cet événement quand ils racontaient les guerres de Bacchus contre Penthée, Lyncurgue et Persée. Après leur triomphe, chacun des dieux arrivés successivement obtint droit de cité et d'adoration dans telle ou telle ville, enleva parmi les Grecs un certain nombre de partisans à ses prédécesseurs, arracha sa part dans le nuage d'encens qui s'élevait de la terre vers le ciel; mais aucun d'eux ne parvint à expulser entièrement ses rivaux, à dominer seul. Durant plusieurs siècles après Inachus, chaque peuplade grecque eut son dieu et son culte, et regardait comme abominables, ou tout au moins comme absurdes, le dieu et le culte de la peuplade voisine; c'est l'époque des cultes locaux, exclusifs dans chaque localité, ennemis.

« Mais, quand les diverses branches des Hellènes se furent répandues sur toute la Grèce, en eurent envahi les diverses parties; quand la Grèce devint hellénique; quand furent remplacées par cette unité hellénique les variétés de races et de dominations indigène, phénicienne, arabe, libyenne, égyptienne, phrygienne; alors, de ce rapprochement politique naquit un rapprochement religieux; les diverses peuplades grecques amaistèrent réciproquement leurs dogmes et leurs

cultes. Tel canton adopta soit Jupiter, soit Junon, soit Bacchus, à condition que tel autre adopterait ou Mars ou Vénus, ou Vesta qu'ils avaient chacun de leur côté repoussés jusqu'à ce tems. Précédemment, le phénicien Saturne, la phénicienne Junon, le lybien Neptune avaient été les mortels ennemis de l'égyptien Jupiter. Alors Jupiter devint le fils de Saturne, l'époux de Junon, le frère de Neptune. C'est l'époque d'échanges, d'emprunts, de fusion des divers cultes de polythéisme pour les diverses nations dont jusqu'à présent chacune ne reconnaissait qu'une ou deux divinités. La disposition aux concessions mutuelles formant un obstacle insurmontable à l'établissement d'un dieu et d'un culte exclusif, la Grèce ne devint ni jupitérienne, ni junonienne, si j'ose parler ainsi; elle eut douze grands dieux, entre lesquels elle partagea à peu près également ses hommages. Il n'y eut pas jusqu'au détroné Saturne, le plus maltraité de tous, exclu de la société des principaux dieux, qui ne conservât quelques prérogatives. On voit ses sacrifices maintenus à Olympie, sur la montagne voisine du Stade, et sa chapelle établie à Athènes, dans le temple même de Jupiter Olympien.

« Tels étaient l'esprit et les dispositions des Grecs dans le cours du douzième siècle et après la conquête du Péloponèse par les Doriens. Vers la fin du siècle suivant, parurent Homère et Hésiode : les dieux devenus parens et époux, dans l'opinion publique, le furent aussi dans leurs ouvrages où se refléta cette opinion. De la multitude des traditions religieuses, ils arrangèrent et composèrent les histoires de la naissance, des alliances, de la postérité des dieux; ils reçurent dans leurs poèmes les élémens si divers et autrefois si ennemis que leur fournirent les anciennes croyances de tous les peuples grecs, et en formèrent un système régulier qui devint la religion populaire; leurs ouvrages, qui ne sont plus pour nous que des poèmes et de la littérature, étaient pour les Grecs des formulaires de foi et de théologie. »

HISTOIRE FINANCIÈRE DE LA FRANCE, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828, etc., par Jacques BRESSON (1).

C'était un grand et difficile travail que celui qui est annoncé par le titre de ce livre. Pour les tems anciens, il aurait exigé une étude approfondie des mœurs extérieures et de l'organisation matérielle de la société; pour les tems plus modernes, une rare connaissance des règles, des usages, des traditions, des anecdotes des bureaux et des salons ministériels de Versailles. Les intendances et les fermes générales, les compagnies et les charges de finances, les formalités et les lois de la matière offraient aussi un vaste champ d'études; et ces nombreux documens auraient encore eu besoin d'être analysés et fécondés par des vues philosophiques de quelque étendue, mais surtout par des doctrines exactes d'économie politique, base unique de toute science financière. Feu M. de Monthyon pouvait sembler apte, sous les premiers rapports, à remplir cette tâche. Il est permis de le conjecturer, quand on a parcouru son écrit intitulé : *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis 1660 jusqu'en 1791*. Londres, 1812; in-8° (2). Cet ouvrage, rempli de vues ingénieuses, de résumés bien faits et d'anecdotes intéressantes, ne saurait être demeuré inconnu à M. Bresson, bien qu'il ne soit pas cité dans son livre, puisque, d'ailleurs, on y retrouve bon nombre des faits et des anecdotes qu'il contient. Quoi qu'il en soit, le titre des deux volumes que nous annonçons nous semble un peu fastueux, et nous ne serions pas surpris que l'habileté commerciale du libraire eût contribué à le faire adopter. Pour ce qui touche l'histoire ancienne de France, Velly et ses continuateurs, tous aujourd'hui peu estimés, nous semblent avoir été

(1) Paris, 1829. Bachelier. Deux vol. in-8° de xii-578 et iv-505 pages; prix, 15 fr.

(2) L'édition imprimée à Paris, la même année, fut tronquée par la censure impériale.

exploités. M. Charles Lacretelle a contribué, pour sa part, à l'histoire financière du 18^e siècle; j'ai reconnu bien des pages des Mémoires de M. le duc de Gaëte, à l'article des finances de l'Empire; quant à celles de la Restauration, leur histoire se compose de l'analyse des actes authentiques insérés dans leur tems au *Moniteur*. Tout cela offre les caractères d'une compilation superficielle, mais pourtant exacte. Le sujet étant d'ailleurs par lui-même singulièrement intéressant, l'ouvrage se laisse lire.

Le plan en est fort simple : c'est une galerie biographique des contrôleurs-généraux et des ministres des finances, classés chronologiquement à la suite les uns des autres. Cette chronologie commence à l'année 1501, par *Enguerrand de Marigny*, qui finit, comme on sait, au gibet de Montfaucon. Les six successeurs immédiats de ce premier ministre des finances de la monarchie finirent au même lieu, ou furent assassinés. *Jacques Cœur*, qui vint après eux, ne fut guère plus fortuné : il subit aussi un arrêt de mort, qui fut commué en une détention perpétuelle chez les cordeliers de *Beaucaire*. Long-tems encore le métier continua d'être rude : *La Balue*, qui géra les finances de Louis XI, eut bien de la peine à soustraire sa vie aux bourreaux de son redoutable maître; *Semblançay*, contrôleur général de François I^{er}, périt encore sur l'échafaud; on sait que *Fouquet*, contrôleur-général de Louis XIV, mourut prisonnier dans la forteresse de Pignerol. C'était, comme on voit, une terrible responsabilité que celle des ministres des finances dans ces tems-là; et, quoique plus vétilleuse peut-être, la responsabilité constitutionnelle est certainement plus douce.

Sully, le premier, mit de l'ordre dans les finances; il les constitua sur la base de l'économie, qui est encore, de toutes, la plus solide. Il thésaurisa des millions dans les caves de la Bastille. On n'en savait pas plus de son tems; les avantages de la circulation de l'argent étaient peu appréciés, à cause de la rareté et du peu de solidité des placemens. Sous *Richelieu* et *Mazarin*, on se remit à piller à merci et miséricorde le

trésor de l'État et la nation qui le remplit par ses sueurs. L'imagination des Italiens, que le cardinal Mazarin appela à son secours, inventa cent moyens ingénieux ou perfides d'attirer l'argent des particuliers; c'est un de ces Italiens nommé *Tontli*, qui eut l'honneur de donner son nom aux *tontines*, emprunts en rentes viagères, distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe.

Colbert gouverna les finances de Louis XIV, et s'associa à la grandeur de cette époque. Il montra la même économie, le même zèle que *Sully*, et le surpassa en lumières et en capacité. Le premier, il comprit la puissance de l'industrie et lui ouvrit les routes où elle devait accomplir les prodiges que nous voyons de nos jours. Son neveu *Desmarets* était, peu s'en faut, un fripon avéré; mais c'était un homme d'une activité et d'une habileté peu communes; il gouverna les finances, pendant les désastres de la fin du règne de Louis XIV, par des moyens peu réguliers, il est vrai, mais avec une hardiesse et une vigueur qui donnèrent le tems d'arriver jusqu'à la victoire de Denain, « laquelle, dit avec justice notre auteur, sans les moyens pris pour le soutien de l'armée, n'aurait pu être obtenue. »

Law vint, après, marquer d'un éternel souvenir l'époque de la Régence. *M. Bresson* analyse un peu superficiellement les opérations de cet homme célèbre. On peut regretter qu'il n'ait pas connu, ou du moins qu'il n'ait pas assez mis à contribution, l'excellent écrit intitulé : *Law et de son système de finances*, par *M. A. THIERS*. Cet auteur a puisé aux meilleures sources et les a supérieurement exploitées (1). L'état actuel de la science a permis de rendre au financier écossais la justice que lui refusèrent ses contemporains, froissés par ses erreurs. Il y avait du génie dans la pensée première du Sys-

(1) Voir les écrits composés par *Law* lui-même, et *l'Histoire du système des finances sous la minorité de Louis XV*, pendant les années 1719 et 1720; par *DUVERNEY*.

tème, puisqu'elle renfermait tout le secret du crédit public, savoir : l'anticipation sur des valeurs certaines. Sa chute vint du défaut de réalité dans l'application du principe, et elle fut aggravée par les exagérations et les violences qui se mêlèrent à l'exécution.

La chute du *Système* laissa l'État obéré; on se tira d'affaire par la banqueroute : méthode qui n'était pas neuve, même alors, qui a été pratiquée depuis, et qui, indépendamment de son immoralité cruelle, a le grand défaut de ne remédier nullement au mal qu'elle prétend pallier. L'État, comme les particuliers, ne se libère que par des paiemens effectifs. Point de prospérité réelle et durable autrement qu'à ce prix. Un peu plus de vingt ans après Law, un honnête homme, *Machault d'Arnouville*, fut placé à la tête des finances; il fit sans bruit le peu de bien que comportait son époque. Quelques réglemens utiles lui sont dus. Il introduisit dans la législation financière des principes et des maximes nés des nouvelles lumières de la philosophie sociale. Une intrigue de la plus sottise espèce renversa Machault. Quelques années après, il était remplacé par *Silhouette*, homme d'imagination, mais de peu de sens. Celui-ci excita un engouement momentané qui semblait promettre une nouvelle édition de Law. Heureusement, l'expérience ne fut pas poussée aussi loin. Au bout de quelques mois, *Silhouette* était congédié, et il ne resta de lui qu'un mot nouveau : il sert à désigner ces portraits de profil, taillés au ciseau sur une feuille de papier de couleur, qui tranche avec le fond sur lequel elle est appliquée. Ce genre de dessin fut inventé pour multiplier, à peu de frais, les traits du Contrôleur général, à l'époque de sa vogue. L'homme et la chose étaient à peu près de même valeur.

Dix ans après, c'était l'abbé *Terray* qui tenait le contrôle général. Celui-ci a laissé un nom un peu plus sérieux; mais ce sérieux est celui de la haine et du mépris. Alors régnait une prostituée sur les genoux d'un vieillard voluptueux, spirituel et léger; alors un indigne chancelier avilissait ou brisait la magistrature. Ce ministère dura long-tems, et il est

impossible de dire tout ce qu'on remue de bassesses et de méchancetés, dans l'histoire de cette administration corrompue et corruptrice. Il y a des analogies de plus d'un genre entre cette administration et celle dont les élections de 1827 ont délivré la France. La révolution a lavé dans le sang les traces de cette ère désastreuse. Quelques-uns des complices ont fini par mourir victimes, après avoir vécu tyrans et bourreaux; car on meurt de misère et de désespoir aussi-bien que par le glaive.

Louis XVI était trop honnête homme pour garder long-tems l'abbé Terray; il le remplaça par *Turgot*. Il n'y avait point alors de responsabilité constitutionnelle des ministres; mais *Turgot*, qui avait une conscience et une probité rares, fit restituer par son prédécesseur 450,000 livres de pot de vin sur le bail des Fermes que ce dernier avait touchées par anticipation, une année avant le renouvellement de ce bail. M. Bresson est superficiel, à son ordinaire, dans ce qu'il dit de *Turgot*; mais, du moins, il est juste à l'égard de ce ministre honnête homme. On ne peut pas donner le même éloge à son article sur *Necker*. Ce ministre était aussi honnête et aussi pur que *Turgot*; mais il avait une capacité très-supérieure. Tant que notre auteur se borne à raconter les opérations financières de *Necker*, entraîné par l'empire des faits et par la justesse que la pratique des affaires paraît avoir communiquée à ses idées, il ne trouve guère que des éloges sous sa plume; mais, s'il vient à se lancer dans l'appréciation morale du ministre genevois, alors sa sagacité et même son impartialité l'abandonnent; il se livre à des déclamations démenties par les faits, et qui ne sauraient aujourd'hui obtenir aucun crédit.

M. de *Calonne* vint ensuite: l'histoire de son ministère se borne à dire qu'il bouleversa, par la prodigalité, le désordre et la fatuité, l'ordre et l'économie péniblement introduits par *Necker* dans l'administration des finances. *Calonne* avait une certaine facilité de travail pour les petites affaires, qui séduisait des hommes superficiels. Elle tenait, en partie, de la vi-

vacité de son esprit, mais aussi de sa légèreté. D'ailleurs, est-il si difficile de travailler vite, quand on s'inquiète si peu de faire le bien ou le mal ? Calonne aggrava considérablement l'embarras des finances, qui devait, non pas seul provoquer la crise, mais devenir la cause occasionnelle qui précipita l'explosion.

Le second ministère de M. Necker, qui offre de l'intérêt comme événement politique, a une importance moins grande dans l'histoire financière. C'est Mirabeau qui engendra les assignats. Il les voulut surtout pour empêcher la banqueroute, comme moyen de mobiliser et de livrer instantanément à la circulation les biens du clergé, sur lesquels la nation mettait la main ; et jamais banqueroute ne fut plus entière ni plus désastreuse que celle des assignats. Mais, à cette époque, on avait le funeste défaut d'agiter les questions par la théorie, sans prendre garde aux circonstances, qui les faussent presque toujours dans l'application. M. Necker, qui avait l'esprit bien autrement sage que Mirabeau, ne se méprit point sur l'affaire des assignats : il déclara qu'il ne connaissait aucun genre de ressource qui ne fût préférable à celle-là, précisément à cause des séductions qu'offrait sa simplicité. La question des assignats fut emportée à la majorité de 552 voix contre 423. La première création fut de 800 millions : on ne s'arrêta plus qu'après en avoir émis, en cinq ans, pour 45,578,810,040 livres.

Les finances, sous l'Assemblée législative et sous la Convention, ne sont guère plus, au milieu des désordres et des embarras inouïs d'une guerre générale, que pillage et confiscation. A la fin de 1795, la Convention se retira, laissant les finances de la France dans l'état le plus déplorable où elles se fussent jamais trouvées. Le numéraire avait entièrement disparu ; le prestige du papier-monnaie était tout-à-fait évanoui. L'assignat de 100 livres, dès la première émission (novembre 1791), avait perdu 5 p. 100. A la fin de 1795, le louis d'or coûtait 5,200 liv. en assignats.

et l'assignat de 100 livres ne valait que 15 sous (1). Bonaparte partit pour aller conquérir l'Italie, avec 2,000 louis d'or dans sa voiture, que ses efforts et ceux du Directoire parvinrent à réunir. A force de dépréciation, il devint inévitable de démonétiser les assignats, après avoir porté une loi pour forcer à les recevoir au pair, sous peine de mort. Cette banqueroute fut suivie de près de la réduction des rentes et dettes de l'État au tiers de leur valeur, lequel tiers fut inscrit au Grand-Livre de la dette publique, sous la dénomination de *tiers consolidé*. On sait que le tiers consolidé est devenu notre 5 p. 100, monté aujourd'hui au-dessus de son pair, et qui, jusqu'au 18 brumaire, se vendait au-dessous de 10 fr. Tout cela était la conséquence de fautes antérieures, qui avaient précipité l'État et les particuliers dans un abîme.

Le gouvernement consulaire a la gloire tout entière d'avoir établi l'ordre dans les finances. Bonaparte les avait confiées à M. *Gaudin*, depuis duc de Gaëte. Ce ministre fit preuve d'un excellent esprit et d'une grande capacité, en réorganisant les divers services publics, autant qu'il fut possible, sur les bases dont l'expérience avait démontré la solidité, mais avec d'importantes améliorations. Aussi, après des premiers momens bien difficiles, la prospérité des finances se rétablit sans secousse; les revenus publics cessèrent d'être dévorés et gaspillés d'avance; le trésor national retrouva son crédit; les rentes, payées en numéraire et avec une parfaite ponctualité, s'élevèrent rapidement à un taux raisonnable; la propriété foncière obtint divers dégrèvements; des impôts odieux ou mal assis furent supprimés ou remplacés. Malheureusement,

(1) *Tableau de la dépréciation des assignats, à Paris.*

Pour 24 livres en numéraire on avait :

1795 — 1 ^{er} Avril	258 livres.	1795 — 1 ^{er} Oct.	1,205 livres.
1 ^{er} Mai	299	1 ^{er} Nov.	2,588
1 ^{er} Juin	459	1 ^{er} Déc.	5,575
1 ^{er} Juillet	808	1796 — 1 ^{er} Janv.	4,658
1 ^{er} Août	807	1 ^{er} Févr.	5,557
1 ^{er} Sept.	1,101	7 Mars.	7,200

les vicissitudes d'une guerre sans cesse renaissante altérèrent plus tard cette heureuse situation des affaires, et suggérèrent diverses mesures fortement empreintes du sceau de la fiscalité. Toutefois, elles ne sauraient être imputées à l'homme d'État probe et éclairé qui régissait les finances de l'Empire. Tantôt la nécessité les commanda; tantôt un pouvoir rival ou supérieur en prit l'initiative et doit en subir la responsabilité. M. le duc de Gaëte a rendu compte au public de son administration, dans des Mémoires écrits avec une élégance et une bonne foi remarquables. M. Bresson les a mis fortement à contribution, pour l'époque dont ils traitent : il ne pouvait puiser à une meilleure source.

Les premiers pas de la Restauration dans la carrière des finances furent marqués par quelques hésitations. Mais, voilà que précisément des charges énormes que devait imposer à la France la seconde invasion de l'étranger, naît la résolution noble et courageuse de s'adresser au crédit pour les supporter. La première condition de ce système était de payer avec une fidélité scrupuleuse tous les engagements réguliers et légitimes; cette condition fut remplie, et bientôt le crédit eut restitué avec usure les sacrifices qu'il avait d'abord exigés. Diverses personnes, qui eurent plus ou moins de part à l'adoption de ce système de finances, couronné par un si grand succès, s'en disputent aujourd'hui l'honneur. Ce qui paraît certain, c'est qu'il naquit au sein de la commission du budget de la Chambre des députés. Adopté par les chambres, bien compris et habilement mis en œuvre par M. Corretto, chargé à cette époque du portefeuille des finances, ce système de loyauté dans les engagements, d'ordre, de publicité dans les dépenses, appuyé sur un vigoureux amortissement, éleva sous peu le crédit de la France à une situation telle, que c'est aujourd'hui une opinion assez généralement admise que nos finances sont les plus solides et les plus prospères de l'Europe.

Durant son premier ministère, M. Roy n'eut plus qu'à conserver et à perfectionner cette belle machine; il s'ac-

quitta de cette tâche avec la prudence et la sagacité qui le distinguent, jusqu'à ce que, par l'effet des vicissitudes politiques, il dût remettre le portefeuille des finances aux mains de *M. de Villèle*. Le système politique de ce dernier ministre dut l'engager dans des dépenses qui retardèrent beaucoup les développemens de la prospérité nationale. La profusion des traitemens, des sinécures et des cumuls, employée comme moyen de procurer à l'administration des créatures et des esclaves; la déplorable expédition d'Espagne, que *M. Bresson* apprécie encore aujourd'hui avec tout l'aveuglement de l'esprit de parti, et qui ne blessa pas moins la justice que les intérêts de la France, furent, à notre avis, les deux plaies financières de cette administration. L'indemnité des émigrés et le plan de réduction de l'intérêt de la dette publique, moyennant l'élévation du capital, sont des questions plus complexes et sur lesquelles nous éviterons de nous expliquer ici. Aussi-bien, l'auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte s'est borné, sur ces sujets, à un récit à peu près technique des faits, qui nous dispense nous-mêmes de nous prononcer. Mais, si nous professons un blâme décidé pour le système politique de *M. de Villèle*, nous nous réunirons volontiers à notre auteur (parce qu'à notre avis, l'équité l'exige) pour donner des éloges à diverses parties de son administration financière : telles que l'impulsion forte et persévérante imprimée aux développemens progressifs du crédit, le perfectionnement de la comptabilité publique, la simplification de certaines perceptions, une préoccupation remarquable des intérêts du commerce et de l'industrie, admis au nombre des premiers élémens de la politique du gouvernement; enfin, dans la marche générale des affaires financières, un assez heureux mélange de hardiesse, de prudence et de ténacité, qui disposait les capitalistes à la confiance.

L'ouvrage de *M. Bresson* s'arrête naturellement à l'époque où *M. Roy* a repris, des mains de *M. de Villèle*, le portefeuille des finances. Nous n'avons point parlé de l'introduction qui ouvre le premier volume, non plus que de l'article sur le

budget de la ville de Paris, qui termine le second; car l'auteur, qui a le mérite d'éviter soigneusement les inexactitudes dans les faits, approfondit rarement les doctrines qui les jugent ou qui en expriment les conséquences. Or, le rôle de la critique n'est point de refaire ce qui n'a été qu'esquissé. *L'Histoire financière* de M. Bresson est un tableau chronologique de l'histoire des finances françaises : ce n'est donc point le grand travail que le titre permettait d'espérer ; mais pourtant c'est un livre sur lequel on peut inscrire les mots du poète latin :

Indocti discant ; et ament meminisse periti.

A. MAHUL.

LITTÉRATURE.

ESSAI SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE, *ses causes, ses effets, et les motifs qui pourront contribuer à la rendre durable* ; par C. N. ALLOU (1).

En 1785, l'académie de Berlin mit au concours, pour l'année suivante, ces trois questions : *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Par où mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ?* Le prix fut partagé alors entre RIVAROL, dont tout le monde connaît la composition, et un érudit allemand, J. C. SCHWAB, dont le travail plus profond fut beaucoup moins goûté de nos compatriotes, et dont le nom est demeuré presque inconnu.

M. ALLOU, venu quarante ans après les deux concurrens, riche du travail de ses devanciers et de ses propres recherches, a repris et traité de nouveau la même question, mais sur un plan plus vaste, et avec des développemens que ne comportait pas peut-être une composition académique, et qui surtout exigeaient plus de tems qu'on n'en avait laissé aux candidats.

Il divise son ouvrage en deux parties : la première indique les causes de l'universalité de la langue française ; la seconde recherche les moyens de lui conserver cette supériorité.

Ces causes d'universalité sont, suivant l'auteur, de deux sortes : les unes, qu'il nomme *historiques*, tiennent à la marche des événemens politiques, aux progrès successifs de notre littérature, à ceux des lumières, du goût et de la civilisation parmi les peuples de l'Europe ; les autres, purement *philosophiques*, prennent surtout leur origine dans le génie propre de la langue.

(1) Paris, 1828. Firmin Didot. In-8° de xxiii et 454 pages ; prix, 7 fr.

M. Allou s'occupe d'abord des causes historiques, auxquelles il consacre la plus grande partie de son livre. Dans un tableau rapide et animé, il développe les progrès de notre langue nationale, à partir du onzième siècle, époque où parurent les troubadours au midi, et les trouvères au nord de la France : il nous représente ces poètes errans, ces rhapsodes du moyen âge, charmant leurs auditeurs par l'harmonie de leurs vers, et répandant partout la langue française, tandis que les écoles de Paris en inspiraient également le goût aux étrangers qu'elles recevaient dans leur sein.

Dès le treizième siècle, cesse la rivalité entre les deux langues qui s'étaient partagé la France. Parlée à la cour de nos rois, la langue d'*oïl* obtint bientôt sur la langue d'*oc* une supériorité non contestée, et établit ainsi cette unité sans laquelle une domination ne peut jamais être de longue durée.

Les croisades avaient porté la gloire et la bravoure des Français jusque dans l'Orient. Villehardouin et Joinville, témoins et acteurs de ces expéditions aventureuses, en avaient transmis le souvenir à la postérité dans des récits en langue vulgaire, et dont le haut intérêt fixa d'abord l'attention générale.

Alors parurent les romans de chevalerie qui, venus dans un tems où cette institution occupait toutes les têtes par le bien ou le mal qu'elle faisait, devinrent presque aussitôt l'unique lecture des peuples de l'Europe, auxquels ils présentaient l'image embellie de leurs lois et de leurs usages (1). Dire que

(1) On trouve à la fin du volume, p. 345, sur les romans de chevalerie, une Note où M. Allou résume tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur les trois familles de héros célébrés par les romanciers du moyen âge. Quoiqu'ils semblent avoir été tous inspirés par les hauts faits de Charlemagne, ils ne se rapportent pas au même tems, mais à trois époques différentes, savoir : 1° les chevaliers de la table ronde, contemporains d'Artus, à la conquête de l'Angleterre par les Saxons (5^e siècle); 2° la Cour de Charlemagne, au tems où vécut ce prince (9^e siècle); 3° les Amadis, à une époque tout-à-fait inconnue dans l'histoire, mais postérieure à la table ronde et antérieure à Charlemagne. Cette Note est ter-

les premiers romans de ce genre furent, selon l'opinion de Tressan et d'autres auteurs, écrits d'abord en français, c'est indiquer une des causes les plus puissantes de la propagation de notre langue.

A cette cause se joignirent les expéditions et les conquêtes des Français dans l'Angleterre, la Sicile et l'empire grec; au quinzième siècle, l'imprimerie, accueillie et encouragée en France, dut répandre au loin les écrits publiés dans cette langue, déjà la plus polie de l'Europe. Le règne de François I^{er}, décoré à droit ou à tort du titre de restaurateur des lettres, eut du moins l'avantage de donner à la poésie nationale un essor inespéré; les étrangers vinrent admirer les chefs-d'œuvre de nos arts, et Charles-Quint rendit un éclatant hommage à notre langue en l'employant pour prononcer son acte d'abdication en faveur de son fils.

Bientôt paraît Henri IV, et, depuis son règne, cette suite d'écrivains du premier ordre qui commencent avec Malherbe et Pascal, et qu'on s'est habitué à désigner collectivement sous le nom d'auteurs du siècle de Louis XIV. Tout le monde sait à quel point de perfection ils élevèrent la langue française, quelle influence leurs ouvrages exercèrent sur l'Europe savante, et comment notre littérature devint le modèle de toutes les autres.

La révocation de l'édit de Nantes, cet acte à la fois si injuste et si odieux, contribua cependant encore à répandre la connaissance de notre langue et le goût de ses chefs-d'œuvre.

Le siècle suivant fut celui des sciences et de l'érudition : elles se présentèrent aux regards du peuple sous une forme plus attrayante que jamais, et firent descendre l'instruction dans toutes les classes; des hommes, dignes héritiers des auteurs immortels du règne de Louis XIV, continuèrent

minée par un juste hommage rendu à M. CREUZÉ DE LESSER qui, dans son poème trop peu connu de la chevalerie, a réuni tout ce qui méritait d'être conservé de notre ancienne poésie française, et a élevé ainsi un noble monument à la gloire de sa patrie.

l'œuvre commencée par ceux-ci, et firent lire partout leurs ouvrages.

Ce fut donc surtout aux grands écrivains de ces deux siècles que notre langue dut sa suprématie sur les langues de l'Europe. Ce fait avait été observé par tout le monde, et M. Allou n'a eu garde de s'y arrêter long-tems; mais, après cette époque, il fait remarquer combien cette suite presque non interrompue de guerres, depuis la délivrance de l'Amérique jusqu'à la paix définitive de 1814, a dû, sinon faire chérir les Français partout où ils ont porté les armes, au moins répandre leur idiome dans l'Amérique, dans l'Égypte, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, et dans le nord de l'Europe.

En résumant le tableau que je viens de tracer et qui fait le fond de l'ouvrage de M. Allou, on voit donc la France s'élever dès l'origine au-dessus des autres nations. Sa langue est partout en honneur, elle s'étend par la guerre comme par la paix; les sciences, les lettres et les beaux-arts s'unissent pour la recommander aux étrangers; les alliances des souverains la portent avec nos princes et nos coutumes dans toutes les cours de l'Europe; enchantés de nos chefs-d'œuvre, les étrangers composent dans notre langue, et elle est encore adoptée par la diplomatie européenne.

M. Allou est plus bref dans le chapitre où il examine les causes philosophiques de l'universalité de notre langue; il met au premier rang son extrême clarté, et l'heureuse simplicité de sa construction grammaticale; l'avantage de voir tous ses mots (sauf un très-petit nombre d'exceptions) tirés de la langue qui dominait sur l'Europe entière avant l'invasion des barbares; ses tournures qui la rendent éminemment propre à la conversation; son caractère habituel de politesse et de galanterie qui la fait aimer des femmes de tous les pays; la position géographique de la France et le caractère affable et hospitalier de ses habitans, qui attirent tous les étrangers sur leur territoire; enfin, le manque total de rivalité, puisque, parmi les langues qui auraient pu s'élever autant qu'elle, comme l'italien, l'allemand, l'anglais, l'espagnol,

aucune ne réunissait en aussi grand nombre les conditions du succès.

La seconde partie du livre de M. Allou, l'examen des effets de l'universalité de la langue française et des motifs qui pourront contribuer à en prolonger la durée, n'était pas sans doute, du moins sous ce dernier point de vue, la plus facile à traiter. Dans toutes les questions où intervient l'humanité (1), nous sommes si peu maîtres de l'avenir, et notre logique est si souvent trompeuse, que l'homme sage ose à peine hasarder des conjectures. Aussi, l'auteur, après avoir signalé comme un des plus mauvais effets de l'universalité l'insouciance qui fait négliger les langues étrangères, et comme un de ses résultats les plus avantageux, l'intérêt qui s'attache dans toute l'Europe aux écrits publiés en France, une sorte de fraternité établie entre les divers peuples et la facilité des communications scientifiques, se borne-t-il à quelques vues générales sur l'agrandissement et la décadence des langues. Il ne touche qu'en passant la question déjà traitée par Gibbon d'une nouvelle invasion de barbares qui se partageraient l'Europe, invasion que notre civilisation, la perfection de nos arts et la stabilité de nos gouvernements (2) rendent tout-à-fait invraisemblable. Mais il examine si la langue et la littérature françaises ne pourraient pas se voir un jour détronées par une langue plus parfaite, une littérature plus riche ou plus attrayante. Il ne voit guère que

(1) Certes, c'est un subject merveillusement vain, divers et *ondoyant* que l'homme; il est mal aysé d'y fonder jugement constant et uniforme. (*Essais de MONTAIGNE, Ch. I.*)

(2) Indépendamment de la supériorité que la civilisation nous donnera sur les barbares, nos empires modernes sont bien plus durables que les républiques anciennes. Celles-ci, comme l'ont remarqué plusieurs écrivains, et entre autres Montesquieu et Rousseau, étaient presque toujours fondées sur un principe unique, dont la destruction entraînait presque aussitôt la ruine de la république. M. Guizot a montré, dans ses belles leçons d'histoire, comment tous ces principes s'étaient amalgamés pour former les États modernes; les conséquences sont faciles à déduire.

la langue anglaise qui puisse disputer l'empire à la nôtre ; et encore, mille causes favorables à la France paraissent devoir éloigner toujours toute idée de rivalité.

Mais n'est-il pas possible que la langue trouve en elle-même des causes de décadence ? qu'elle se détériore ? que la littérature tombe et devienne indigne d'elle-même ? Voilà la question par laquelle M. Allou termine son livre, et qu'il laisse, pour ainsi dire, indécise. Il se contente de signaler les innovations littéraires comme dangereuses, et de recommander l'admiration et l'étude de nos chefs-d'œuvre (1).

Sans prétendre ajouter à l'ouvrage de M. Allou un chapitre qu'il n'a pas cru devoir y mettre, qu'il nous soit permis, non pas d'indiquer les moyens spéciaux d'empêcher cette décadence, mais de préciser la question sous le rapport grammatical (2) ; il est plus facile d'appliquer un remède si l'on connaît bien le siège du mal.

Une langue ne se distingue d'une autre que par ses mots, ses phrases et ses figures ; voilà les trois parties par lesquelles elle peut se corrompre.

(1) A la suite de l'ouvrage de M. Allou viennent plusieurs Notes, toutes très-intéressantes ; j'ai déjà donné une idée de la NOTE B, sur les romans de chevalerie ; voici les titres des autres. — NOTE A. Sur l'origine et la séparation des deux idiomes dont se compose la langue romane. — C. Sur les manuscrits français et autres découverts à Londres, en 1764, par M. de Brequigny. — D. Analyse du livre de Henri Estienne, intitulé : *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguisé*, etc. — E. Sur l'emploi de la langue française dans la diplomatie européenne. — F. Sur l'existence d'une langue latine vulgaire, différente de la langue écrite, et d'où seraient dérivées la langue romane, et, par suite, la plupart de celles de l'Europe moderne. — G. Sur les plus anciens ouvrages écrits en langue française. — H. Sur la date précise de certains mots établis aujourd'hui dans notre langue.

J'ai dû citer les titres de ces Notes : elles prouvent avec quelle conscience l'auteur a écrit son livre, et combien les philologues pourront profiter de ses idées et de ses recherches.

(2) Je demande grâce pour la sécheresse de ce qui va suivre ; je fais observer qu'il s'agit de la grammaire, et qu'il n'est pas toujours possible de la rendre attrayante.

Les mots peuvent être altérés dans leur prononciation (1), dans leurs formes ou dans leur sens; les phrases, dans leur construction ou leur syntaxe; les figures, de nulle manière.

La prononciation des mots est d'autant plus exposée aux changemens, que l'orthographe, qui devrait la représenter exactement, est plus irrégulière ou plus indécise. L'Académie veut suivre à la fois l'orthographe et la prononciation italienne; elle décide que l'on écrira *violoncelle*, *vermicelle*, et que l'on prononcera *vermichelle*, *violonchelle*; mais, depuis que les musiciens et les garçons de cafés savent lire, la prononciation conforme à l'écriture l'emporte, et l'Académie sera probablement un jour forcée de retrancher sa note.

Voltaire a demandé et en partie obtenu qu'on distinguât le son *oi* du son *ai*; pourquoi donc écrire encore *voide* quand on prononce *raide*? Pourquoi y a-t-il des gens qui s'obstinent à terminer en *ois* nos imparfaits et nos conditionnels?

Mais, c'est surtout dans le son du double *ll* ou *l* mouillé qu'une révolution s'opère avec une rapidité extrême (2). Du-

(1) Je ne parle pas de l'introduction de mots nouveaux : elle éprouve trop de difficultés pour être jamais dangereuse. D'ailleurs, si les mots sont utiles et compris de tout le monde, c'est une véritable richesse pour la langue : les idées nouvelles demandent des mots nouveaux; cette vérité est commune. Si les mots sont inutiles, ou ne sont introduits que par le caprice, ils tombent d'eux-mêmes, comme *fashionable*, *confortable*, que l'on a voulu nous apporter de l'anglais.

Quant aux mots qui expriment des objets d'art ou de commerce importés de l'étranger, ils ne durent qu'autant que l'objet même les rend utiles, comme *tillbury*, *wisky*, etc., et pour les termes scientifiques, comme ils n'ont pas d'existence hors des livres des savans, leur influence sera toujours insensible.

Ce n'est donc pas dans la création des mots que la néologie peut être à craindre; c'est plutôt dans l'alliance des mots.

(2) Au nombre des admirables qualités de la langue française, il faut placer la netteté, la variété et les combinaisons de ses articulations. Je regrette que les limites et le genre de ce Recueil ne me permettent pas d'en placer ici le tableau complet, tableau qui n'a pas encore été fait, malgré le beau travail de Beauzée, reproduit par M. DESTUTT DE TRACY, dans sa grammaire; on verrait quelle régularité régnait dans ces modifi-

MARSAIS et BEAUZÉE appelaient déjà l'attention des Parisiens sur la différence du mouillé fort représenté par le double *ll* au mouillé faible indiqué par *l'y*; mais, aujourd'hui, cette prononciation grêle a fait de tels progrès que le peuple de Paris la transporte au centre et au commencement des mots; on entend dire partout *meyeur* pour *meilleur*, *mïyeu* pour *milieu*, un *yèvre* pour un *lièvre*; et comment cela ne serait-il pas, quand sur nos théâtres où la prononciation devrait être religieusement conservée, une bouche timide fait dire à Racine :

Noble et *briyant* auteur d'une triste *famiye*,
Toi dont ma mère osait se vanter d'être *fïye*,
Soleye, etc.

Au lieu de

Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Soleil.....

qui était dans la pensée, comme dans l'écriture du poète.

Assurément, si le double *ll* avait été la représentation exacte de ce que Dumarsais appelle le mouillé fort, cela ne serait pas arrivé; mais le double *ll* ne représente rien, et la langue porte ainsi la peine d'une faute de son orthographe.

La même chose arrivera, du reste, toutes les fois qu'une langue permettra qu'on s'écarte de ses règles primordiales; nous formons nos pluriels en ajoutant un *s*; que veulent donc dire ces *maxima* et ces *minima* employés par les mathématiciens comme pluriels de *maximum* et de *minimum* (1)?

cations de la voix humaine, et combien la perte d'une seule pourra les *dépareiller*, si je puis employer ce mot. C'est donc avec regret que je vois peu à peu disparaître de notre langue un son qui n'est pas un de ses moindres ornemens, et que doit remplacer une articulation faible et mesquine, et qui n'avait été admise par nos pères que dans un petit nombre de mots.

(1) Cette partie était écrite avant que je n'eusse vu, dans le dictionnaire de M. Nodier (Voy. ci-après, au *Bulletin bibliographique de la France*, section de *Littérature*, l'annonce de cet ouvrage), l'article *errata*, où il traite de *barbare* l'usage de changer la terminaison des pluriels contrairement à l'analogie française. Je m'estime heureux de m'être rencontré avec lui sur ce point.

Ferons-nous comme les Anglais qui conservent aux noms grecs et latins qu'ils introduisent chez eux la forme qu'ils ont dans leur langue originelle ? Prendrons-nous chez les Italiens le mot *alti* pour le pluriel d'*alto*, ou *rondi* pour celui de *rondo* ? Durons-nous un fabricant de *piani*, comme quelques traducteurs d'anglais mettent un *penny* et deux *pences*, s'imaginant par là donner une haute idée de leur savoir, et ne comprenant pas qu'ils prouvent, au contraire, leur ignorance, puisqu'ils n'appliquent pas la première règle de leur langue.

Nos adjectifs en *f* forment leur féminin en *ve* : *actif*, *active* ; *neuf*, *neuve*. Pourquoi donc ceux qui ont traité de l'yolof, ont-ils dit la langue *yolofe* et non *yolove* ? Que des exemples pareils se multiplient, et nous perdrons bientôt ces terminaisons si suaves et si françaises, *brève*, *pensive*, pour dire à la mode allemande, *brêfe*, *pensife*.

Et que sera-ce, si, non content d'altérer la prononciation des mots, on en oublie le véritable sens ? N'est-ce pas une pitié de voir les expressions les plus polies de la langue française devenir, dans la bouche des ignorans, ou des nonsens ou des impertinences ? Laissons de côté les exemples, ils nous mèneraient trop loin (1).

La phraséologie n'est pas moins que les mots sujette aux altérations ; mais ici, il faut l'avouer, les grammairiens ont opposé un obstacle aux envahissemens de l'ignorance ; ils ont maintenu les tournures et les règles de la syntaxe ; et, s'ils ont presque toujours méconnu le véritable but de la grammaire, qui serait de faciliter l'étude des langues en expliquant l'usage par la logique ; du moins ils ont fait pres-

(1) Antonio CALLEGARI a publié un *Traité pour composer avec des dès de la musique sur toutes sortes de paroles*. Les éditeurs l'avaient dédié à l'impératrice Joséphine ; ils terminaient leur dédicace par l'assurance de leur *considération*. Le terme était flatteur pour une impératrice ; mais, quel qu'il fût, il valait toujours mieux que les *civilités empressées* ou les *sentimens distingués* que nous offions à la fin de nos lettres.

que toujours éviter les fautes de construction ou de régime.

Mais, c'est surtout dans ses figures qu'une langue est vulnérable. La grammaire élémentaire est sans action sur elles, et l'on n'imagine pas avec quelle rapidité le mal se propage. Que la passion du moment inspire à l'homme qui parle en public une expression hardie ou peu commune, aussitôt le peuple-singe s'en empare, la gâte en la touchant et l'applique à tout. Un député s'écrie que la France a *soif de bonnes institutions*; vite les journalistes écrivent que l'on a *soif d'ordre légal, de liberté, d'industrie, de garanties*, etc.; ils ne voient plus en France que des gens altérés. Un métaphysicien, parlant à la tribune le langage de ses cahiers, prend l'abstrait pour le concret, et désigne les électeurs sous le nom singulier de la *matière électorale*. Tout le monde veut bientôt abstraire et généraliser comme lui; les journaux, les conversations et les livres sont inondés de *notabilités intellectuelles*, de *supériorités sociales*, d'*illustrations politiques*, et un académicien avoue un jeune auteur pour l'objet de ses *prédictions littéraires*.

Je n'ai pu qu'indiquer sommairement, en les classant, ces causes de décadence dans les langues: M. Allou ne me paraissait pas les avoir précisées; j'ai tâché de le faire. Quant au remède dont notre auteur n'a point parlé, il est tout entier dans l'instruction à donner aux élèves de nos écoles; la grammaire générale peut seule opposer une digue puissante au mauvais goût et à l'ignorance; et c'est par l'établissement de cette chaire que l'on devrait commencer la réforme qu'on nous fait espérer dans notre enseignement. Mais, ne nous le dissimulons pas, ce n'est point parmi les *grammatistes* qui fourmillent sur tous les points de la France, qu'il faudra chercher le professeur; ce n'est pas non plus parmi ceux qui ont pâli sur les auteurs anciens, sans s'occuper, pour ainsi dire, de leur propre idiome. L'homme qui voudra appliquer la grammaire générale à la langue française d'une manière vraiment utile à son siècle devra, comme notre auteur, avoir étudié sa langue depuis son origine et dans ses phases,

en elle-même et dans ses rapports avec les langues anciennes et modernes. Il devra joindre à l'analyse toujours sûre de Dumarsais et de Beauzée une synthèse qui lui permette de poser des principes généraux, et qui supplée au silence de l'Académie à cet égard. Si à toutes ces qualités il joint une éloquence facile, une exposition nette et précise de ses idées, si son cours obtient l'approbation générale et se répand dans la jeunesse instruite, alors sera exaucé le vœu de M. Allou et le nôtre : la langue, soutenue par l'analyse, défendue par les principes, ne sera plus exposée à se corrompre, et rejettera ou méprisera ces ouvrages vantés quelque tems par l'esprit de parti, en dépit des fautes de style qui les défigurent, pour n'admettre comme véritablement dignes de notre étude que ceux qui réuniront la pureté grammaticale à toutes les autres qualités du style.

B. JULLIEN.

ROMANS DE H. ZSCHOKKE, traduits de l'allemand par A. LOËVE-VEIMARS, traducteur de la collection complète des romans de *Van der Velde* (1).

CONTES SUISSES DE H. ZSCHOKKE, traduits par *le même* (2).

Il n'y a pas long-tems que la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. xxxix, p. 679) entretenait ses lecteurs de la belle *Histoire de Suisse* écrite par H. ZSCHOKKE, et des deux estimables traductions, où l'ont reproduite en français, avec des mérites divers, MM. Ch. MONNARD et MANGET. Vers la même époque, M. LOËVE-VEIMARS nous faisait connaître, par une version facile et élégante, comme toutes celles du même genre que nous lui devons, des *romans* et des *contes* également sortis de la plume féconde de H. Zschokke.

(1) Paris, 1828; Ch. Gosselin. 15 vol. in-12; prix, 59 fr.

(2) Paris, 1829; Audin. 4 vol. in-18, avec vignettes; prix, 10 fr.

Il y a un moment où les réputations littéraires, quelque tems renfermées dans l'enceinte du pays qui les a vues naître, franchissent par plus d'une voie ces premières limites et se répandent de toutes parts au dehors. Ce moment, qui n'arrive guère que pour les mérites hors de ligne, dignes d'intéresser des hommes de tout tems et de tout pays ; ce moment, qui consacre et propage le succès plutôt qu'il ne l'établit, est venu pour l'historien, le conteur moderne de la Suisse, et le fait seul de tant de traductions, entreprises à la fois sans concert, témoigne assez et de la popularité locale, et de l'attrait universel de ses productions.

Ces deux choses se tiennent plus qu'on ne le croirait. Quels sont les ouvrages qui font le tour du monde, qui sont vraiment cosmopolites ? Ceux-là surtout qui, avec ces traits généraux où l'humanité aime à se retrouver, offrent à la curiosité une physionomie étrangère. Tels sont ceux de Walter Scott, qui nous ont enchantés à la fois et par l'expression fidèle du modèle éternel des romanciers et des poètes, et par la nouveauté piquante de ce qu'il a d'inconstant et de variable, les mœurs et le costume. Son exemple a enseigné quelle vie pouvaient rendre aux combinaisons usées de la fiction romanesque, à la peinture abstraite et générale des passions et des caractères depuis long-tems épuisée, l'étude et l'imitation de la nature individuelle et historique, s'il est permis de s'exprimer ainsi. C'était toujours l'homme qui nous était montré comme autrefois ; mais l'homme d'une certaine ville, d'une certaine année, avec son langage, ses coutumes, ses opinions du moment. Ainsi, récemment, le *Tartufe*, sous ses anciens habits, nous a semblé tout nouveau.

La route ouverte, on l'a suivie en trop grand nombre peut-être et trop servilement. Quelque variés que fussent les tableaux du romancier écossais, empruntés à une inépuisable matière, il n'était pas cependant impossible d'y découvrir une pratique habituelle de composition, un patron commun dont s'est emparée avec joie la médiocrité, pour l'appliquer à des recherches historiques faites à la hâte et sans in-

telligence critique. De même qu'auparavant les aventures et la passion avaient leur développement régulier, consacré, officiel, auquel on se conformait comme à un programme, de même aussi le singulier, le bizarre, l'in vraisemblable, le merveilleux, eurent leurs règles, leur routine. On put désormais s'attendre à trouver, dans toute espèce de fiction, 1° un mystérieux personnage, mendiant, fou ou sorcier, dépositaire du secret de l'intrigue, et agent suprême du dénouement ; 2° un personnage fantasque, chargé d'en troubler à tout instant le cours par son indiscrète intervention, d'en égayer la tristesse ou l'horreur par le risible contraste de ses préoccupations particulières, le retour périodique d'une pensée, d'un dicton d'habitude, d'une espèce de monomanie. Entre ces deux acteurs, nécessairement mêlés à toutes les scènes du roman, quelles qu'elles fussent, dut toujours se rencontrer une espèce de spectateur neutre, de juge impartial, jeté par le hasard de l'action au milieu de passions, d'intérêts, d'opinions contraires. En quelque lieu qu'il plût à l'auteur de nous transporter, il fallut nous résigner à l'inévitable surprise de leur accidentelle réunion. La facilité d'allonger, par une description minutieuse des lieux et des personnes, par de continuelles et interminables conversations, la marche de la fable la plus courte, la plus simple, quelquefois la plus nulle, compléta cette recette commode pour l'imagination, et qui même put au besoin la suppléer.

Parmi les imitateurs de Walter Scott, je n'en connais guère à qui cette critique ne s'applique, en tout ou en partie. Celui qui s'approche le plus du modèle par le nombre, le succès, comme par le mérite réel de ses œuvres, COOPER est peut-être aussi celui qui a le plus abusé de ces procédés factices de composition. Mystères arrangés à plaisir pour le tourment d'une curiosité qui n'est pas toujours satisfaite, complication d'incidens arbitraires et invraisemblables, personnages de fantaisie, terreur ou gaieté convenue, lieux communs de conversation, remplissages descriptifs, voilà ce qu'on regrette de trouver trop souvent dans les romans de Cooper,

ce qui explique, jusqu'à un certain point, son excessive fécondité. Mais, dans ces plans négligés, communs, monotones, brille d'un vif éclat le talent d'un peintre inspiré par deux sujets des plus heureux ; c'est, d'un côté, la vie du marin, avec ses dangers, ses misères et ses charmes, qui remplit de tableaux d'une véritable beauté son *Pilote* et son *Corsaire rouge* ; c'est, de l'autre, l'image de la jeune Amérique, de sa prospérité et de sa grandeur naissantes, qui se produit dans trois compositions successives, *le dernier des Mohicans*, *les Pionniers*, *la Prairie*, par l'ingénieuse conception d'un personnage placé, comme une sorte d'intermédiaire, entre l'état sauvage et la civilisation, dont il participe également, témoin et représentant tout ensemble de leur longue lutte, du progrès insensible de leur décadence, ou de leur triomphe. Ce drame, continué avec moins de bonheur dans plusieurs autres productions où sont exposées les scènes diverses de l'émancipation américaine, s'achève avec éclat dans l'*Espion*, qui, aux qualités ordinaires de l'auteur, joint un plus grand mérite de conduite et d'ensemble.

VAN DER VELDE prête moins à la critique que Cooper, mais aussi bien moins à l'éloge. Nous ne lui devons pas, en aussi grand nombre ni au même degré, de ces émotions nouvelles qu'est venu nous apporter le roman historique. Ses productions, fort multipliées, et dont il a beaucoup varié la scène, ont pour la plupart peu d'étendue et d'invention. On regarde comme la meilleure de toutes celle dont il a pris le sujet dans les annales de son propre pays. Ses *Patriciens* offrent en effet une image fortement tracée des débats de la noblesse et des communes allemandes au moyen âge, et la fable où elle s'encadre est à la fois simple et frappante.

Le poète italien MANZONI a, dans ses *Fiancés*, conservé très-peu des défauts habituels de l'école de Walter Scott. Le seul qu'on lui puisse reprocher, c'est l'abus de la description ; c'en est un exemple tout-à-fait caractéristique que cette page, du reste fort élégante, qu'il a remplie tout entière du tableau d'un petit jardin abandonné. Il y a là une

énumération de broussailles et de mauvaises herbes, d'une fécondité certainement fort étrange et fort déplacée. Car que nous importe? Ce même détail, cette même longueur descriptive se retrouvent souvent dans un récit trop souvent interrompu par le signalement minutieux des personnages, l'étude curieuse de leur physionomie. Il faut dire aussi, pour être complètement juste, que ces morceaux même qu'on voudrait abrégés se distinguent par une analyse très-délicate et très-fine des mouvemens secrets de la passion et des signes extérieurs qui leur correspondent. A ce mérite philosophique se joint la vérité dramatique des caractères et du langage, la pureté et l'élégance du style, enfin l'heureuse combinaison d'une fable où quelques personnages d'un ordre vulgaire, une intrigue des plus simples mettent en jeu les scènes les plus grandes, quelquefois les plus terribles de la vie publique, où se mêlent ainsi naturellement, sans s'altérer par le mélange, la fiction et l'histoire.

A ces productions étrangères nous ne pouvons guère opposer jusqu'ici que le *Cinq-Mars* de M. Alfred DE VIGNY, composition pleine de mouvement, d'intérêt, quelquefois de poésie, mais dans laquelle la vérité des caractères historiques et la pureté du langage ne sont pas toujours assez respectées. Nous pouvons encore citer pour l'exacte connaissance du tems et l'art ingénieux avec lequel cette érudition est mise en œuvre, deux ouvrages dont les commencemens de notre histoire ont fourni le sujet, *Julia Severa*, ou *l'An quatre cent quatre-vingt-douze*, par M. DE SISMONDI, et les *Manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Julien à Brioude, etc.*, par M. A. TROGNON. Nous nous contenterons de rappeler le titre de ces productions remarquables, qui ont été analysées dans ce recueil, et l'une d'elles par nous-mêmes, avec quelque étendue. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 102; et t. xxv, p. 589.)

Dans cette bibliothèque, déjà assez nombreuse, formée depuis quelques années par l'élite des romans historiques, français et étrangers, se placera en un rang fort honorable la collection de *Zschokke*. Le même sentiment qui a inspiré sou

Histoire de Suisse anime aussi les romans dont sa patrie lui a fourni la scène et le sujet. C'est avec amour, et par conséquent d'une touche vive et vraie, qu'il peint sa belle et forte nature, ses mœurs naïves et rudes. Ces mœurs, il les reproduit avec les nuances diverses que leur a données le cours du tems; on les voit s'adoucir, se polir de roman en roman, comme d'époque en époque, dans *Véronique, ou la béguine d'Aarau (der Freihof von Aarau)*, histoire de 1444; dans *le Ménétrier, ou une insurrection en Suisse*, histoire de 1653; enfin dans *le Grison, ou la Côte aux fcs (der Flüchtling im Jura)*, simple épisode des troubles de la Suisse en 1799.

Je viens de rappeler les divers romans historiques de Zschokke dans l'ordre des époques qu'ils retracent; je ne sais, et j'aurais fort désiré que le traducteur me l'eût appris, dans quel ordre ils ont été composés et publiés. Je croirais volontiers que *le Ménétrier* a été le coup d'essai de l'auteur: c'est celui qui offre le plus de traces de l'imitation de Walter Scott et de son école. On y rencontre, plus qu'on ne voudrait, de ces personnages qui n'ont qu'une idée et qu'une phrase, et qui la répètent avec une patience certainement plus longue que celle du lecteur. On y est importuné d'un mystère incompréhensible dont le mot ne vaut pas à coup sûr la peine qu'on a prise à le chercher ou à l'attendre; enfin, la composition est mal liée, mal conduite, et il faut, pour qu'on la suive jusqu'au bout, tout l'intérêt répandu dans la peinture des lieux et des mœurs, dans les scènes animées d'une insurrection populaire, d'une guerre civile. *La Béguine* est incomparablement mieux composée; ce livre attache beaucoup par un mélange de tableaux forts et gracieux tour à tour, et le développement d'une passion quelque peu mystique, comme celles où se plaît la muse allemande. Ce dernier caractère fait le charme principal du *Grison*, qui rappelle tout-à-fait la naïveté touchante d'Auguste Lafontaine.

Je n'ai pas compris, dans cette énumération, *la princesse Christine (die Prinzessin von Wolfenbüttel)*. Quoique les personnages de ce roman aient existé, que le sujet soit pris dans

une anecdote curieuse du dix-septième siècle, ce n'est pas un roman historique où l'on se soit proposé de mettre en relief les mœurs d'une époque, les traits caractéristiques d'un pays; c'est un roman à aventures et à grandes passions, écrit par lettres, tout-à-fait dans l'ancien genre, et où les sentimens et le langage me paraissent d'un ordre assez commun. Pendant que je suis en train de former des conjectures, je me permettrai de supposer qu'il a été composé avant les trois autres. S'il en était ainsi, l'imitation de Walter Scott aurait sur le talent de l'auteur une fort heureuse influence.

Les contes de Zschokke n'appartiennent pas non plus au genre historique; ce sont de petites histoires morales, parfaitement bien contées, avec une rapidité de trait et une malice enjouée qui rappellent fréquemment la manière de Voltaire. Je ne serais pas surpris qu'on les préférât aux compositions plus étendues, plus travaillées, d'un ordre plus élevé et d'un intérêt plus grave du même auteur. Ce serait en faire un grand éloge, et, pour mon compte, j'y souscrirais.

H. PATIN.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

225. — * *A Review of the negociations between the United-States of America and Great-Britain, respecting the commerce of the two countries, etc.* — Examen des négociations qui ont eu lieu entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, concernant le commerce des deux pays, et plus particulièrement les relations commerciales de l'Amérique du Nord avec les Indes occidentales, par l'honorable *Littleton W. Tazewell*. Norfolk (Virginie), 1828. In-8°.

La situation prospère des États-Unis dépend en grande partie de leur commerce. Régulièrement gouvernés, tranquilles au dedans, redoutables au dehors, ils peuvent se livrer en paix aux plus vastes spéculations, et devenir l'entrepôt d'une partie des richesses du Nouveau-Monde. Ils trouvent dans les Indes occidentales un facile débit de leurs marchandises manufacturées, et reçoivent en échange, pour leur population et pour celle d'Europe, les produits bruts des sucres, des cafés, etc. Les avantages de ces relations commerciales sont immenses, aussi les Anglais ont-ils tout fait pour les empêcher ou les restreindre. Les vaisseaux américains ont été soumis à d'énormes impôts dans tous les ports des colonies anglaises. Les États-Unis réclamèrent à diverses reprises contre cette mesure d'exclusion, mais sans pouvoir parvenir à la faire révoquer. Les ministres éludaient la demande ou

(*) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des *Analyses*.

exigeaient du tems pour y réfléchir. Les gouvernemens se laissent influencer par les passions, comme les individus ; celui d'Amérique crut devoir user de représailles avec la Grande-Bretagne, et, en 1809, lui ferma ses ports ainsi qu'à la France. Ce système fut la source de beaucoup de maux, et amena une guerre avec l'Angleterre qui ne dura que 16 mois, depuis juin 1813 jusqu'en décembre 1814. Les négociations furent encore reprises à la paix, mais conduites d'une manière hautaine par l'envoyé des États-Unis, et par lord Castlereagh, avec la froide et cauteleuse politique dont il ne se départait jamais. Nous ne suivrons pas dans tous leurs détails ces transactions diplomatiques, qui n'eurent d'autre résultat que de gêner le commerce des deux pays et d'entretenir leur mésintelligence. M. Tazewell donne d'ailleurs à ce sujet les informations les plus impartiales et les plus satisfaisantes ; mais le point important est l'examen du nouveau tarif établi, en 1828, par les États-Unis et la proclamation du président qui, remettant en vigueur les actes d'avril 1818 et de mai 1820, ferme encore une fois les ports d'Amérique à tous les vaisseaux venant *par mer* des colonies de la Grande-Bretagne. Le livre de M. Tazewell, réimprimé à Londres, a été le sujet de plusieurs brochures, où les Anglais cherchent à prouver que ce système est essentiellement nuisible aux intérêts des États-Unis, et directement contraire à leur constitution, puisqu'il enlève à plusieurs des États de l'Union leur libre arbitre dans une si importante question, et les prive de grands avantages. Ceux du Sud, et entre autres la Caroline méridionale, refuseront, dit-on, d'obéir à la loi. La contrebande, impossible à empêcher sur une frontière de 3 à 4000 milles d'étendue, s'organisera avec beaucoup d'activité et démoralisera le pays. Les faits prouveront le plus ou moins de fondement de ces diverses conjectures qui ont aussi été mises en avant par plusieurs écrivains américains. Ces derniers soutiennent que, bien que la Constitution ne puisse avoir tort, le Congrès peut errer.

L. Sw. B.

Ouvrages périodiques.

226.—*Le Courrier des États-Unis*, journal politique et littéraire, paraissant tous les samedis. New-York, 1829. Le prix de la souscription est de 8 dollars par an.

Les anciens habitans du Canada, les réfugiés de Saint-Domingue et de la Jamaïque, ont formé aux États-Unis un noyau de population française, fort augmenté depuis par tous

ceux que les troubles de la révolution, et, plus tard, la chute de l'empire, ont chassés de leur patrie : c'est à eux que ce nouveau journal français s'adresse. Il est destiné à recueillir les souvenirs de ces exilés, et à leur ménager de douces illusions en les transportant au milieu des arts et de la littérature du pays qui les a vus naître. Nous aurons peut-être par cette voie de curieuses révélations sur quelques faits politiques encore mal éclaircis; déjà un abonné, à propos d'un extrait des journaux français sur l'*Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins, signale plusieurs erreurs commises par cet écrivain, et donne, à l'appui de ce qu'il avance, des lettres inédites de Joseph à l'empereur et à Murat. Le même journal du 31 janvier, que nous avons sous les yeux, contient aussi une relation des *cent jours* communiquée par un témoin oculaire, les nouvelles politiques de l'Europe du mois de décembre, la dixième leçon du cours de littérature française par M. Villemain, citée textuellement, un extrait de la *Revue trimestrielle* sur l'art dramatique en Angleterre, et enfin diverses annonces. Les autres numéros de janvier ne sont pas moins intéressans. On y remarque un article de M. Abel REMUSAT sur la grammaire des *Lenni-Lenape*, ou Indiens Delaware, emprunté au journal des savans; et, dans les mélanges, plusieurs anecdotes curieuses sur Diderot, tirées d'un manuscrit de sa fille, M^{me} de Vandeuil.

Le Courrier des États-Unis a huit pages in-folio, de trois colonnes chacune. L'impression est incomparablement plus nette et plus soignée que celle de nos journaux français, et nous n'y avons pas trouvé une seule erreur de typographie.

L. Sw. B.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

227. — **Journal of a second expedition into the interior of Africa, from the bight of Benin to Soccatoo.* — Journal d'une seconde expédition dans l'intérieur de l'Afrique, de la baie de Benin à Soccatou; par feu CLAPPERTON, commandant de la marine royale; auquel est joint le journal de *Richard LANDEB* (domestique de Clapperton), depuis Kano jusqu'au bord de la mer, par une route plus à l'est, etc. Londres., 1829; Murray. In-8°.

C'est une chose remarquable que l'ensemble des efforts des particuliers et du gouvernement en Angleterre. Là, point de forces perdues : le corps social y est une espèce

de machine bien organisée, dont tous les mouvemens concourent à amener le même résultat. Les voyages, tant ceux qui sont encouragés par le Secrétaire des Colonies que ceux qui émanent des associations particulières, ou même de la curiosité des individus, tendent toujours à préparer des voies au commerce. Les relations, les informations sont toutes dirigées vers ce but. Il semble qu'en général nos voisins ne sortent de chez eux que pour établir des comptoirs, et nous que pour aller chercher des couronnes. L'intérêt est constamment leur véhicule, et la vanité trop souvent le nôtre.

Les voyages en Afrique, presque toujours funestes aux voyageurs, n'ont beaucoup servi ni la vanité des uns, ni l'intérêt des autres, et cette partie du monde est encore bien peu connue : cependant les Anglais ont déjà su se choisir un comptoir. De la petite île de Fernand-Po, située au centre de la baie de Benin, ils surveillent à la fois l'Océan et les larges rivières qui se déchargent dans ce golfe, et qui seront, tôt ou tard, les routes naturelles du commerce pour pénétrer dans l'intérieur du continent. Les derniers renseignemens donnés par Clapperton prouvent que les communications avec les peuples du centre de l'Afrique ne sont ni impossibles, ni dangereuses, comme on l'avait cru jusqu'à présent. De Badagry à Soccatou, c'est-à-dire, pendant environ cent quinze journées de marche, ce voyageur a rencontré partout l'accueil le plus bienveillant. Les chefs du pays, les *Cabocirs*, les rois, regardaient l'arrivée d'un blanc comme un heureux présage, comme une bénédiction du ciel. Il a traversé un nombre considérable de villes, commodément bâties, régulièrement gouvernées, dont la population s'élevait jusqu'à quarante mille âmes, et il a pu y remarquer tous les arts à leur commencement. A Januah, à Katunga, il vit avec admiration des portes, des poteaux, des tambours, et plusieurs ustensiles de bois, sculptés en bas-relief, avec une grande adresse, et représentant des figures d'hommes et d'animaux. Il trouva une quantité de métiers à tisser le coton, construits sur le même principe que nos métiers communs, mais ne donnant pas plus de quatre pouces de largeur à la chaîne, des appareils de teinture, et presque partout un sol fertile et une culture soignée, l'indigo et le coton réussissant à merveille, et cultivés en grand. L'éducation des bestiaux, assez bien entendue, est entièrement renisée aux soins d'un peuple pasteur, les Fellahs, ou Fellans, qui forment une race à part entre les Arabes et les Nègres. D'une nuance plus noire que les premiers, ils sont plus beaux, et, à ce qu'il semble, plus

avancés en civilisation que les derniers, et tous mahométans; tandis qu'une grande partie des Nègres est demeurée idolâtre.

Clapperton rend presque partout témoignage à la probité des naturels du pays. Les habitans du Borgou seuls sont pillards et maraudeurs : selon le proverbe africain « qui dit un noir du Borgou dit un voleur ; » et cette distinction prouve l'honnêteté des autres provinces. On s'étonne de rencontrer parmi ces peuples toutes les habitudes sociales qui devraient tendre à accélérer les progrès de la civilisation ; des marchés régulièrement établis ; même chez les adorateurs de fétiches, des cérémonies religieuses faites en commun, et un culte qui n'a rien de féroce. Leurs amusemens aussi sont de nature à resserrer les liens de la société, et à adoucir les mœurs ; à Katunga, Clapperton assista à des représentations théâtrales, à des danses d'hommes emprisonnés dans des sacs, et faisant, malgré cet obstacle, preuve d'agilité et d'adresse ; à une chasse au boa, où tout était fiction ; et enfin à une comédie mimique où les blancs, la froideur de leur climat, leur teint blafard, la délicatesse efféminée de leurs habitudes, étaient assez plaisamment tournés en ridicule. Partout se manifestaient une innocente gaité, une bienveillance affectueuse et presque tendre, difficile à concevoir chez des gens qui vendent leurs enfans comme les petits de leurs troupeaux et de leurs volailles. C'est probablement au grand nombre de femmes, (plusieurs de leurs rois en ont deux mille et au-delà), et à l'extrême relâchement des mœurs, qu'il faut attribuer l'absence de tous liens de famille et de toute affection de parenté.

Il est digne de remarque que, chez le sauvage comme chez l'Européen, l'homme n'est jamais aussi méchant que ses actions. Quand on examine de près l'intelligence du coupable, son intention, les circonstances où il s'est trouvé placé, il y a presque toujours de nombreuses excuses, surtout pour les mauvaises actions des masses. Les Nègres en trouveraient de grandes dans les exemples d'avidité et de corruption que leur donnent les Européens. Toutes ces peuplades noires n'inspirent d'estime à Clapperton et n'obtiennent sa confiance qu'à proportion qu'elles habitent loin des côtes, et qu'elles sont privées de toute communication avec les blancs.

Les injustices que le voyageur eut à souffrir, et dont le ressentiment a peut-être contribué à accélérer sa fin ; les ruses du sultan de Soccatou, qui, après avoir provoqué cette seconde expédition, et promis une si grande protection à l'en-

voyé anglais, inventa des prétextes pour le dépouiller, le retenir dans sa capitale, le menacer, et le tourmenter de mille manières; l'empoisonnement auquel échappa avec peine son fidèle domestique, continuateur de son voyage; la mort du major Laing, assassiné il y a deux ans à trois journées de Tombouctou: tout cela doit être imputé moins aux Noirs qu'aux Européens. Les marchands d'esclaves portugais et hollandais établis dans la baie de Benin, et les consuls de Tripoli, préparèrent, à force de calomnies, ces malheureux événemens; et il paraît prouvé, par cette dernière relation, que ce sont les Blancs, et non les Nègres, que les voyageurs doivent redouter dans l'intérieur de l'Afrique. Poussés par d'indignes rivalités commerciales, et par la crainte de voir diminuer et s'éteindre leur infâme trafic, ces vendeurs de chair humaine, établis sur les côtes, dressent des embûches à ceux qui se hasardent à pénétrer dans le centre, et se servent de l'ignorance des noirs pour les pousser à l'assassinat. La traite, qui se continue en dépit de la prohibition qui fait honneur à l'Angleterre, est pour ce malheureux pays une horrible plaie, et l'une des principales raisons de sa lenteur à se civiliser. C'est le manque de proportion de la population avec les produits du sol qui amène les améliorations; et nous fournissons aux Africains, dont les terres sont fertiles et d'une facile culture, le moyen de se débarrasser sans cesse d'un surplus de bras qui ferait leur richesse. La traite des noirs peut seule expliquer la lenteur des progrès de peuples qui, bien qu'on ait prétendu en faire une race inférieure, et une sorte d'échelon entre le singe et l'homme, montrent une intelligence tout aussi vive que celle des blancs. Clapperton fut surpris de la curiosité de plusieurs des *Cabocirs* ou chefs, et de la sagacité des questions qu'ils lui adressèrent. Il trouva un jour Bello, sultan de Soccatou, dans un appartement intérieur, étudiant un exemplaire arabe d'Euclide, que l'Anglais lui avait donné; et ce roi fellah déplorait amèrement la perte d'un autre exemplaire du même ouvrage qu'un de ses parens lui avait apporté de la Mecque, et qui avait été brûlé, l'année d'avant, quand le feu avait pris à la maison de son père. Il regardait celui que lui avait apporté l'Anglais comme le don le plus précieux qu'eût pu lui faire le roi de la Grande-Bretagne.

Clapperton retrouva dans ces régions inconnues les mêmes divisions d'hommes que sur le continent européen: il vit des conquérans à Soccatou, à Koulou; des commerçans à Kottop (Cutup); à Eoukousou, à Tschou; des peuples pasteurs, des fellahs, à mœurs paisibles et douces; plus loin,

des chasseurs, à caractères indépendans et orgueilleux. Il trace ainsi le portrait du chasseur africain : « Comme j'entrais dans le village, un chasseur arriva ; il avait une peau de léopard sur l'épaule, une lance légère à la main ; un arc et des flèches pendaient sur son dos ; derrière lui venaient trois chiens café au lait, d'une race qui tient du lévrier et du dogue, parés de colliers de cuir de différentes couleurs. Le chasseur, suivi de sa meute, et d'un esclave portant l'antelope qu'il venait de tuer, traversa le village d'un air d'insouciance indépendante, sans prendre garde à nous, ni même nous regarder. Les naturels du Borgou ont la réputation d'être les plus habiles chasseurs de l'Afrique, et se nourrissent presque exclusivement de gibier ; la culture du peu de terres qu'ils possèdent est abandonnée aux soins des femmes. »

Clapperton est mort à Soccatou, et sa perte doit être attribuée, en partie au climat et aux imprudences qu'il a commises en couchant en plein air sur le bord de l'eau, en partie au chagrin qu'il éprouva en voyant s'évanouir toutes les espérances qu'il avait fondées sur les promesses du sultan Bello. Son domestique, Lander, après lui avoir rendu les derniers devoirs, continue le récit du voyage, et donne des détails intéressans sur le pays qu'il a parcouru pour regagner la côte.

Cette seconde expédition de Clapperton n'a pas augmenté nos connaissances en géographie, autant qu'on avait lieu de l'espérer. Cependant, le voyageur a mesuré les degrés de latitude depuis la Méditerranée jusqu'à la baie de Benin, et ceux de longitude du lac Tsad jusqu'à Soccatou. Il consigne dans son journal plusieurs noms de villes dont l'existence et la situation dans l'intérieur étaient encore inconnues ; il donne la hauteur d'une chaîne de montagnes granitiques, dont le point le plus élevé n'est que de 2,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il semblerait que le centre de l'Afrique septentrionale s'élève de plateaux en plateaux, dont les pentes les plus considérables sont à l'ouest et au sud. Le cours de la rivière Quorra n'est pas encore déterminé. Il paraît certain que c'est le Niger de Mungo Parck et de Laing ; mais tourne-t-il à l'est pour se décharger sous le nom de *Schary* dans le lac Tsad, ou vient-il, traversant la chaîne de montagnes de granit, se confondre avec la rivière de Benin ou Formosa, et se jeter dans l'Océan occidental ? C'est un point encore douteux, mais qui sera probablement bientôt éclairci par quelque nouvelle expédition partie de Fernand-Po. Il est étonnant que nos colonies du Sénégal n'éprouvent pas quelque émulation ; elles ne se-

raient pas mal placées pour accroître nos connaissances, et peut-être nos relations commerciales avec le centre de l'Afrique.

228. — *Principles of elementary teaching.* — Principes d'enseignement élémentaire, applicables principalement aux écoles paroissiales d'Écosse; par *James PILLANS*, professeur d'humanité à l'université d'Édimbourg. Édimbourg, 1828; Constable.

229. — *Elements of Tuition.* — Éléments d'éducation, ou Exposé d'une expérience en éducation faite à Madras, de 1789 à 1796, dans le but d'introduire la même méthode dans l'enseignement des hautes classes et des enfans d'un ordre plus élevé; par le révérend *Andrew BELL*. Durham, 1828.

250. — *Some account of the System of Fagging.* — Développemens sur le système de *Fagging*, maintenu dans l'école de Winchester; suivis de quelques remarques et d'une correspondance du docteur Williams, chef de cette école publique, sur le dernier renvoi fait pour cause de résistance à l'autorité des *seniors*; par sir *Alexander MALET*. — Londres, 1829.

La génération qui s'élève se montre avide de savoir, et de tous côtés des cours nouveaux, des écoles nouvelles s'ouvrent pour satisfaire à cette généreuse ardeur. En Angleterre, on se plaint de manquer de collèges. Cambridge a presque doublé le nombre de ses bâtimens dans les dix ans qui viennent de s'écouler; Oxford s'est aussi agrandi; mais les universités existantes ne sont plus en rapport avec l'accroissement de la population, et surtout de cette partie de la population qui désire s'instruire. Une troisième université va être ouverte, et un projet pour la fonder à Londres a été présenté par M. *Campbell*, le poète (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 557). Jusqu'ici on avait craint l'influence du séjour de la capitale sur de jeunes étudiants; mais de nombreux avantages balancent cet inconvénient, auquel il est d'ailleurs facile de remédier. La chose a été résolue, et les fondateurs du collège de Gower-Street paraissent disposés à adopter pour cette institution le plan le plus libéral, à encourager et à accueillir toute réforme qui tendrait à extirper les abus qui se sont introduits dans l'éducation publique. Il est même question d'appliquer aux langues mortes la méthode du docteur *Bell*, qui n'est autre chose que l'enseignement mutuel. M. *James Pillans*, ex-recteur de la haute école (*high school*) d'Édimbourg, l'a employée avec le plus grand succès: « Je maintiens, dit-il, d'après ma propre expérience, que l'obligation où se trouvent les élèves plus instruits d'aider leurs condisci-

ples et de leur aplanir le chemin, développe en eux, en même tems que de la sympathie, de nouveaux principes d'action, de nouveaux motifs d'émulation particulièrement propres à agir sur leur esprit ; que cette méthode prête une nouvelle vigueur à l'enseignement, qu'elle en bannit l'ennui et la fatigue, qu'elle entretient l'amour de l'étude et le besoin d'approfondir ses connaissances ; qu'enfin elle est également applicable aux petites écoles et aux grandes, aux plus hautes branches d'instruction comme aux plus inférieures. » (*Pillans*, p. 41 et 44.) Ce professeur s'en servit pour enseigner le grec, le latin, la géographie ancienne, etc., dans l'école qu'il dirigeait à Édimbourg. « Entre autres résultats dont j'eus à me féliciter, dit-il, j'étais parvenu à abolir complètement, depuis sept à huit ans, toute espèce de châtimens corporels (encore en vigueur dans tous les autres collèges de l'Angleterre et de l'Écosse) ; les élèves, au nombre de 225, n'avaient d'autres maîtres que les moniteurs, et cela à un âge où les jeunes gens passent pour être difficiles à conduire. » (*Pillans*, p. 47 et 48.)

Mais, s'il est urgent de recourir à un mode d'enseignement plus expéditif et plus rationnel que celui qu'on a suivi jusqu'à présent, il ne l'est pas moins de réprimer un abus qui a pris force de loi à Winchester School et dans quelques autres écoles anglaises : je veux parler de l'odieuse tyrannie de *Fagging*. Le verbe *to fag* signifie *s'épuiser en efforts, faiblir à la peine*, et, pris vulgairement, il répond à *étriller, rosser*. Aujourd'hui, il est passé en usage pour désigner un martyr de collège, un souffre-douleurs. Chaque élève, en entrant à Winchester School, devient, bon gré, mal gré, le *fag* d'un *grand* ou *senior* ; il est tenu d'obéir à ses moindres ordres, d'aller, de venir pour son service, de lui nettoyer ses souliers, d'échauffer son lit en s'y couchant une heure ou deux avant lui, de le servir à table, etc., et toutes ces insupportables vexations sont non-seulement tolérées, mais protégées par le maître. La révolte d'un *fag* contre son *senior* est sévèrement punie, et cause quelquefois le renvoi de l'élève : c'est ce qui est arrivé au jeune frère de sir *Alexander Malet*, auteur des *Développemens sur le système de Fagging*. Le docteur *Williams*, chef de l'école de Winchester, a répondu à cette accusation publique par une défense raisonnée, où il expose les précieux avantages d'un système qui, selon lui, assouplit les caractères les plus opiniâtres et leur fait contracter des habitudes d'ordre, de docilité et de soumission. Il est probable, en effet, que de pareilles mesures doivent faire des esclaves.

qui plus tard abuseront à leur tour du droit de supériorité que leur donnera la force. Tous les argumens en faveur de la traite des noirs peuvent être reproduits à l'appui de ce despotisme : tombé en désuétude dans les universités, il a été conservé à Winchester-school, où les préjugés aristocratiques se perpétuent soigneusement. Il existe dans les *play-grounds*, ou terrains réservés aux jeux, une enceinte séparée dans laquelle les nobles peuvent seuls pénétrer. Il est facile de juger par-là de l'esprit de justice et d'égalité qui préside à l'enseignement, dans une des principales écoles de l'Angleterre.

231. — *Observations upon the power exercised by the Court of Chancery of depriving a father of the custody of his children.* — Observations sur le pouvoir exercé par la cour de chancellerie de priver un père de la tutelle et de la surveillance de ses enfans. Londres, 1828; Miller.

232. — *Observations on the natural right of a father to the custody of his children.* — Observations sur le droit naturel qu'a un père à la tutelle de ses enfans, et à la direction de leur éducation; par James RAM, conseiller. Londres, 1829; Maxwell.

Une affaire scandaleuse, sur laquelle la chambre des pairs vient de prendre un arrêté, a soulevé une importante question de jurisprudence, et donné lieu aux écrits que nous annonçons. Voici le fait. M. Wellesley épousa, en 1812, miss *Tilney Long*, qui lui assurait par contrat de mariage un intérêt à vie en biens fonds d'environ 40,000 liv. sterl. (un million) par an. En 1822, les époux allèrent résider à Naples, et y renouvelèrent connaissance avec une M^{me} *Hélène Bligh* et son mari, qui venaient d'y arriver. Au mois de juillet de la même année, M^{me} Bligh s'enfuit de chez elle, et afficha publiquement sa liaison avec M. Wellesley. Ni les prières de sa femme, ni les efforts de ses parens, ne purent engager ce dernier à mener une conduite plus régulière; M^{me} Wellesley lui écrivit alors que, ne pouvant se soumettre plus long-tems à tant d'humiliation, elle était résolue à se séparer de lui. Bientôt après, elle revint en Angleterre, y ramenant, du consentement de son mari, deux fils et une fille, fruits de son mariage. Effrayée de l'idée qu'on pouvait chercher à lui enlever ses enfans, elle adressa une demande à la chancellerie, pour les faire recevoir *pupilles de la couronne*, et commença à plaider pour le divorce. Le 12 septembre 1825, elle mourut, enjoignant à ses sœurs, Misses Long, de résister à toute tentative que pourrait faire M. Wellesley pour ravoir ses enfans : ceux-ci demeurèrent en effet sous la sauvegarde de leurs

tantes. Le père, qui habitait alors la France, somma à plusieurs reprises ses belles-sœurs de lui livrer ses fils et sa fille : elles s'y refusèrent obstinément, avec la sanction des plus proches parens, tant du côté du père que du côté de la mère. M. Wellesley en appela à la Chancellerie; mais, son absence de l'Angleterre faisant obstacle, il y revint en décembre 1825. et présenta une pétition à la Cour, par laquelle il s'engageait à résider dans le pays, et demandait que ses enfans lui fussent remis. Grand nombre de dépositions furent reçues pour et contre. On opposait à la demande de M. Wellesley sa conduite générale, son manque d'égards pour sa femme, sa liaison avec M^{me} Bligh, qui durait encore lors des débats, l'immoralité d'un tel exemple pour les enfans, les dernières injonctions de leur mère, l'absence de tout témoignage des parens, tendant à prouver que M. Wellesley était digne d'exercer le droit qu'il réclamait.

Lord *Eldon*, après avoir examiné les documens avec une infatigable patience, et présenté l'affaire sous chacune de ses faces, prononça un jugement contre le demandeur, qui en appela à la chambre des Pairs. La question y fut longuement débattue; lord *Redesdale* et lord *Manners* combattirent les doutes émis sur la légalité de la mesure, et l'arrêté de lord *Eldon* fut définitivement confirmé.

Le fait certain, c'est que l'origine de cette loi est obscure. Quelques auteurs anciens, qui ont écrit sur la jurisprudence anglaise, font mention du pouvoir et du devoir de la couronne, comme *parens patriæ*, qui consiste à prendre « sous sa garde et surveillance ceux qui ne se peuvent aider ou surveiller eux-mêmes, tels que les enfans en bas âge, les idiots, les lunatiques. » Le juge *Staunford*, sous *Élisabeth*, dit expressément que le roi a droit de protection sur tous ses sujets, leurs terres, biens, etc., et particulièrement sur ceux qui ne peuvent diriger l'emploi de leurs revenus, etc. La Cour des pupilles royaux (*Court of the king's wards*), créée par un statut d'*Henri VIII*, dans la trente-deuxième année de son règne, et abolie seulement sous *Charles II*, plaçait une grande partie des enfans riches et nobles sous la garde immédiate de la couronne. La Cour de la Chancellerie hérita de plusieurs des privilèges de cette institution. Le soin de surveiller la nomination des tuteurs, de contrôler leurs actes, d'inspecter les propriétés, de diriger même l'éducation des mineurs, lui fut dévolu. Elle s'arrogea plus tard le droit d'enlever les enfans aux parens, sur preuves de mauvaise conduite, et en usa à diverses reprises. Le cas le plus remarquable, et qui excita le plus de

rumeur, fut celui de Bysshe Shelley, le poète. On l'accusait d'avoir abandonné sa femme pour vivre publiquement avec une maîtresse, de s'être déclaré athée, d'avoir publié un livre (1) où il mettait en doute la vérité de la révélation, et niait l'existence de Dieu comme créateur de l'univers, et enfin d'avoir dit qu'il voulait élever ses enfans dans ses propres principes. Mais sur quoi reposaient de pareilles accusations ? sur la déposition de témoins qui avaient vécu dans l'intimité de Shelley, qui avaient partagé ses écarts, épié ses faiblesses, et qui venaient froidement inscrire contre lui des propos lancés sans conséquence, au milieu d'une orgie et avec cette ostentation de mal à laquelle cèdent parfois les natures ardentes. Shelley était fort jeune ; il était donc immoral et dangereux de flétrir et de frapper d'anathème toute une vie, au nom d'opinions d'un moment. Il avait 24 ans, lorsqu'en 1817 on lui enleva ses enfans, pour cause d'irréligion et de licence de mœurs, et cette flétrissure, à laquelle il se montra très-sensible, tendait à l'affermir dans de mauvaises habitudes, et à faire du jeune homme impétueux et irréfléchi un égoïste froid et corrompu.

Il existe sans doute beaucoup d'exemples de la nécessité et de l'utilité d'une semblable loi ; mais son application n'en est pas moins effrayante, et ce qu'elle a de vague est un danger de plus. Il est des droits tellement sacrés qu'on n'y saurait toucher sans ébranler tout l'ordre social. Examiné sous le point de vue judiciaire, ce privilège de la chancellerie offre aussi matière à contestation, c'est ce que M. James Ram s'attache à démontrer. Les personnes versées dans les questions de droit liront avec intérêt les deux écrits qui font le sujet de cet article, et pourront consulter, au besoin, la *Quarterly Review*, de janvier 1829, où l'existence de la loi et ses diverses applications sont examinées avec beaucoup de talent, quoique avec partialité en faveur de la Chancellerie.

255. — * *The History of Persia.* — Histoire de la Perse, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours ; par le major-général sir John MALCOLM ; Nouvelle édition, revue et corrigée. Londres, 1829 ; J. Murray ; 2 vol. in-8°.

254. — *The Life and opinions of John Wycliffe.* — Vie et

(1) *De la nécessité de l'athéisme* : Cet ouvrage, qui ne fait que reproduire des argumens de Bayle, d'Helvétius, de Voltaire, fut écrit par Shelley, comme il venait d'entrer à l'Université d'Oxford. Appelé à rétracter ses opinions en présence des professeurs, il n'y voulut pas consentir, et fut chassé de l'école.

opinions de Wycliffe; par R. VAUGHAN. Londres, 1828; 2 vol. in-8°.

255. — *The Life and times of William Laud.* — Vie de William Laud, archevêque de Cantorbéry, et Tableau du tems où il vécut; par *John Parker* LAWSON. Londres, 1829; Rivington; 2 vol. in-8°; prix, 28 sh.

256. — * *The Ellis Correspondence.* — Lettres écrites pendant les années 1686-87-88, et adressées à *John Ellis*, secrétaire près des Commissaires de Sa Majesté en Irlande, comprenant plusieurs particularités de la révolution, et des anecdotes sur l'histoire et les mœurs du tems; rassemblées et publiées d'après les originaux, avec des notes et une préface; par *Georges Agar* ELLIS. Londres, 1829; Colburn; 2 vol. in-8°; prix, 28 sh.

257. — * *The annual Biography.* — Biographie annuelle pour 1829; t. XIII. Londres, 1829; Longman. In-8° de 474 pages; prix, 15 sh.

L'histoire ancienne des Perses, comme celles de tous les peuples conquérans et despotes, est semée d'une foule de traditions fabuleuses, ou plutôt d'un mélange de vrai et de faux qui décèle une imagination féconde et toute orientale. L'esprit d'une nation entière, ses rêveries, son amour de la gloire, du merveilleux, viennent se grouper autour d'un petit nombre d'hommes et de faits, et les parer de tout ce que l'intelligence a enfanté ou découvert de leur tems. Sous l'empire d'un gouvernement absolu, quand une volonté unique domine les masses et leur imprime le mouvement, les détails se perdent dans la contemplation de l'ensemble: on ne voit plus que la tête, et à peine distingue-t-on le corps passif qui obéit. Les noms des empereurs, leur sagesse, leur éloquence, remplissent l'histoire, et l'on se plaint de n'avoir plus que des nomenclatures de rois et des peintures de cours. Mais, qu'on y prenne garde, il y a moyen de reconstruire l'histoire, même avec de pareils matériaux. Les traditions populaires, source de tout document historique, sont empreintes d'une vérité qui n'est ni moins profonde, ni moins frappante, pour avoir passé à travers l'âme de la multitude. Ce sont les faits compris et rendus, non dans leur froide exactitude, mais dans la chaleur des émoions qu'ils ont évoquées. Il y aurait grand plaisir à séparer la fiction du réel, à retrouver le point de départ de l'imagination, et les bornes où elle s'arrête; et cette étude serait d'autant plus attrayante, qu'elle initierait aussi plus avant dans les mystères du cœur humain. Peut-être faudrait-il pour la commencer pouvoir opposer, d'abord,

la vérité toute nue à la vérité parée, et le livre de sir John Malcolm se prête, sous plusieurs rapports, à cette curieuse comparaison. Qui ne connaît l'histoire classique d'Alexandre? Qu'on la relise telle que les Perses l'ont refaite, du point de vue où ils étaient placés, sous l'influence de leurs mœurs, de leur esprit, et je me trompe fort, ou l'on y découvrira un génie original et particulier. Déjà très-estimé en Angleterre, cet ouvrage sur la Perse vient d'être mis à la portée de toutes les fortunes. On a remplacé l'édition de luxe par deux vol. in-8°, et le savant auteur en a revu le texte avec soin.

Des rêves dorés de ces peuples enfans, qui se plaisaient à orner les choses de la terre de l'éclat du ciel, nous tombons dans la ténébreuse région des passions humaines qui agitaient l'Europe au quatorzième siècle. Ici, l'imagination ne se prend plus aux pompes extérieures; elle les repousse, et se débat sous le poids de l'avenir. Tandis que la corruption envahit le clergé, et que Rome trafique des grâces d'en haut, un des premiers apôtres de la Réforme, Wycliffe, donne le signal de la révolte contre le pape, et proclame l'indépendance en matières religieuses. Appelé à comparaître devant un concile, il fut absous, grâce à l'appui du roi Edouard III. Il écrivit contre les croisades, contre les richesses des ecclésiastiques, renia la doctrine de la transsubstantiation, et prédit la destruction du monde pour la fin du XIV^e siècle. Il eut à subir une double lutte; d'abord, contre Rome, puis, contre l'église anglicane, quand il voulut s'opposer à ses fraudes et à ses exactions. Cette dernière le poursuivit tant qu'il vécut, et fit brûler ses os, trente ans après sa mort. Esprit ardent et fongueux, Wycliffe avait la vocation des combats spirituels, et mêlait souvent l'injure à ses argumens théologiques. Il avait plutôt la passion de détruire que de réédifier; aussi n'a-t-il pas laissé un corps de doctrines, mais des principes de liberté qui ont aidé plus tard à la Réforme. Ses écrits, réimprimés en partie à la suite de sa vie, ne contiennent plus pour nous que des lieux communs sur le patriotisme, les vertus des anciens, etc. Ce sont des vérités de circonstance, non des émotions de l'âme. Il existait déjà deux biographies de Wycliffe, l'une par *Lewis*, une autre plus récente par *Gilpin*. Celle-ci, beaucoup plus complète, a en revanche le défaut d'être longue et indigeste. Les matériaux y sont entassés sans ordre, et le style, traînant et lourd, ne ranime nulle part l'intérêt; cependant l'ouvrage restera, comme recueil de recherches laborieuses sur un homme et une époque d'une haute importance.

Franchissant presque deux siècles, nous retrouvons le ca-

tholicisme et la réforme encore en présence; mais cette fois, ce ne sont plus des commencemens vagues, des principes douteux. Le protestantisme, assuré sur sa base, défie ouvertement l'église de Rome; il a son point d'appui dans les masses, et le pape n'a pour lui que la prédilection et les scrupules de Charles I^{er}. Laud joua un des principaux rôles dans la lutte sanglante qui coûta si cher à l'infortuné monarque anglais. En 1633, après avoir été successivement élevé à l'évêché de Bath, puis à celui de Londres, il fut nommé archevêque de Cantorbéry et primat de l'Angleterre. Ce haut rang ne fit que le mettre en butte à la haine de tous les partis. On le soupçonna de vouloir ramener le papisme, d'être un agent de Rome. Il donna lieu à ces bruits par des concessions maladroites: il voulait revêtir la nouvelle doctrine des pompes de l'ancienne. Il décora les temples des réformés, y introduisit de nouveau la sculpture et la peinture, que la populace puritaine appelait «les abominations de la prostituée de Babylone.» Il officiait avec un appareil de gestes et de génuflexions qui rappelaient les cérémonies du culte catholique: enfin, sa conversion fut regardée comme certaine, bien qu'il persistât à la nier. Une fille du duc de Devonshire abjura le protestantisme, et Laud lui en ayant demandé la raison, elle répliqua «qu'elle avait toujours détesté de voyager avec la foule, et que, comme il était clair que sa seigneurie et bien d'autres allaient tout droit à Rome, elle était bien aise d'avoir un peu d'avance sur eux.» Le pape fit offrir secrètement à l'archevêque de Cantorbéry le chapeau de cardinal, que celui-ci refusa, «parce que, dit-il dans son journal particulier, il y avait en lui quelque chose qui ne lui permettait pas d'accepter avant que Rome fût autre que ce qu'elle était.» Cet aveu tendrait à prouver qu'il désirait la réforme des abus au sein de l'Église même, et qu'il espérait peut-être amener les choses à un compromis que la fureur des passions religieuses et politiques avait rendu impossible. Le 12 mars 1643, il fut accusé, devant la chambre des lords, d'avoir «traîtreusement altéré la religion du royaume, en y mêlant des pratiques idolâtres; — de n'avoir promu aux charges de l'Église et de l'État que des hommes infectés de papisme; — d'avoir voulu rapprocher les églises d'Angleterre et de Rome; — de s'être concerté avec les jésuites; — d'avoir imposé silence aux prédicateurs protestans; — d'avoir maintenu le peuple dans l'ignorance, afin de le rabaisser au niveau des sectaires de Rome.» L'archevêque déploya dans le cours du procès beaucoup d'érudition et une force d'âme admirable. Hale, qui fut plus tard

à la tête de la justice, le défendit; mais ses efforts et son éloquence ne purent empêcher Laud d'être déclaré coupable de haute trahison. Il eut la tête tranchée, le 10 janvier 1644, après avoir prié pour ses ennemis et pour la paix de son pays.

A son histoire se mêle nécessairement celle des tems où il vécut; on en retrouve aussi des parties assez curieuses, mais d'une date plus récente, dans les lettres adressées par divers personnages à *John Ellis*, secrétaire près les commissaires de Sa Majesté en Irlande, et publiées sous le titre d'*Ellis Correspondence*. Ce n'est point la scandaleuse et véridique peinture des mœurs de la cour de Charles, telle que l'a tracée le comte de Grammont; ni le journal de faits tenu par Evelyn jour par jour, ni le commérage de Pepys, mais un peu de tout cela, avec d'autres nuances, parce que la corruption du premier, l'exactitude du second et la légèreté du troisième faisaient partie du caractère de l'époque. Il règne cependant dans la plupart des lettres une sorte de gêne qui tient sans doute aux circonstances difficiles dans lesquelles chacun se trouvait placé. A la veille d'un changement que beaucoup désiraient, personne n'osait prendre l'initiative, et tous se tenaient sur leurs gardes, en attendant les événemens.

La biographie moderne, qui devrait être encore de l'histoire, accomplit rarement sa mission. Placé à un point de vue trop rapproché, l'écrivain se risque difficilement à être impartial et à faire abnégation de ses préjugés; il élève ou rabaisse les réputations au gré de ses passions, et souvent de ses caprices; mais la vérité, qui ne perd jamais ses droits, se dégage tôt ou tard des erreurs qui l'ont obscurcie, et sort du choc même des opinions. Souvent aussi l'éditeur se borne à recueillir dans divers journaux des notices écrites à la hâte, pleines d'inexactitudes, et ne donnant qu'un maigre et froid résumé des principaux événemens de la vie. Ainsi, dans le livre que nous annonçons, sur vingt-neuf notices de personnes célèbres, mortes en 1828, quatre seulement sont originales. Le plus remarquable est, sans contredit, celle du célèbre métaphysicien Dugald Stewart, qui fut long-tems le chef de l'école de philosophie écossaise; ensuite, viennent des détails intéressans sur l'archidiacre Hook, l'un des plus virulens adversaires des principes de la révolution française. Nous avons lu aussi avec plaisir une justification de Caroline Lamb, qu'une folle passion pour lord Byron exposa à d'amères railleries, et qu'on accusa d'avoir voulu produire de l'effet, en affichant son amour pour le premier poète de l'Angleterre. Elle eut en effet le tort grave d'oublier toute retenue, et

de publier des ouvrages où elle faisait allusion à ses propres malheurs. C'était un cœur généreux, livré à une imagination sans frein; aussi eut-elle beaucoup à souffrir. Elle vivait depuis long-tems dans la retraite, lorsque, se promenant un jour à cheval, elle rencontra sur la route les restes de Byron qu'on transportait à Newstead-Abbey. Elle perdit connaissance, et fut rapportée chez elle dans un état d'insensibilité complet. Elle fut dès-lors attaquée de la maladie dont elle est morte. La philosophie, qui l'avait si peu aidée pendant sa vie, adoucit ses derniers momens; elle expira sans douleur et sans lutte, le 25 janvier 1828. Elle a laissé trois romans : *Glenarvon*, *Graham Hamilton*, et *Ada Reis*. L. SW. BELLOC.

RUSSIE.

258. — * *Opouite izslédovaniya o morskoi nèoutralnoi tor-govió, etc.* — Essai sur le commerce maritime des neutres. Dorpat, 1825. In-8° de 70 pages.

Nous empruntons au *Télégraphe de Moscou* (octobre 1826, p. 224-226) le jugement que l'on va lire sur cette brochure, dont le titre seul est fait pour exciter un vif intérêt dans les circonstances où l'Europe se trouve. Il est à désirer que son auteur anonyme lui donne une suite, en publiant un ouvrage où la matière soit approfondie comme elle mérite de l'être et comme il paraît avoir les moyens de le faire.

Le système de neutralité donne lieu à un grand nombre de questions importantes que le droit des gens seul peut résoudre. Il s'agit d'abord d'embrasser en général les besoins et les devoirs des différens états, afin de pouvoir déterminer ensuite avec exactitude les relations qui peuvent exister entre les peuples neutres et les nations belligérentes. Mais on voit naître un autre ordre de difficultés lorsqu'il s'agit de la neutralité des puissances maritimes, dont l'intérêt bien entendu doit être de préserver leur commerce des malheurs qui sont la suite inévitable de la guerre, et de garantir leur navigation des entraves et des vexations auxquelles donnent lieu la visite des bâtimens de transport et les croisières, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous. De là vient que non-seulement la neutralité des puissances maritimes occupe une place considérable dans tous les ouvrages qui ont été publiés sur le droit des gens, mais encore qu'elle est devenue l'objet d'une foule de considérations particulières, qui ont donné naissance à autant de traités spéciaux.

Les auteurs qui ont écrit sur la neutralité maritime ont été

rangés sous deux classes; les uns sont les apologistes des neutres, les autres penchent pour les nations belligérantes; les uns veulent qu'un état neutre jouisse d'une entière liberté de commerce, les autres prétendent au contraire que son commerce doit être soumis à certaines restrictions dépendantes du droit de la guerre. L'auteur anonyme de la brochure que nous annonçons s'est placé dans la première classe. Partant du principe que nous avons émis, il s'élève fortement contre les obstacles que l'on oppose au commerce, exceptant toutefois la défense aux navires d'entrer dans un port en état de blocus, et le transport d'armes ou d'approvisionnement dans les ports des puissances belligérantes, parce qu'il considère ces deux cas comme constatant le fait de contrebande militaire, dont il rapporte l'origine au *droit positif*. Les droits d'une puissance en état de guerre, consistant à s'emparer des propriétés de son ennemi, à empêcher l'entrée de toutes marchandises de contrebande et la violation du blocus, l'exercice de ces droits doit nécessairement donner lieu aux prises. La fixation de la légalité des prises conduit l'auteur à l'examen du droit qu'a toute puissance belligérante de visiter les bâtimens et de saisir leur chargement, ainsi que leur équipage; elle le conduit aussi à déterminer exactement le droit de blocus, à fixer la part des prises et à juger les procès qu'entraîne un tel acte d'hostilité. Toutes ces questions sont traitées par lui avec beaucoup de lumières et de talent; on regrette seulement, comme nous l'avons dit en commençant, qu'il ne les ait pas encore assez approfondies, soit que l'auteur n'ait pas eu assez de confiance en lui-même, soit, ce qui est plus probable, que le tems lui ait manqué pour entrer dans tous les développemens que la question semblait comporter. Il exprime, en terminant, le vœu que la paix dont jouit l'Europe lui permette de reconnaître enfin des principes plus conformes au bonheur et à la moralité des nations.

259.—*Quelques heures de loisir à Toulchine* (gouvernement de Podolie); par le prince A. BARIATINSKOÏ, lieutenant des hussards de la Garde. Moscou, 1824; imp. d'Aug. Sémen. In-8° de 60 pages.

Tant d'écrivains russes, depuis le poète satirique Kantémir (1) jusqu'au correct et élégant prosateur auquel nous devons les *Mystères d'Éleusis* (2), ont honoré la langue fran-

(1) Voyez l'*Anthologie russe*, de M. Dupré de Saint-Maure. Paris 1825; Trouvé; in-8°; et l'*Atlas des littératures*, de M. Jarry de Nancy Paris, 1829; J. Renouard.

(2) M. Owaroff, président de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg. (Voy. *Ibid.*)

caise, en lui consacrant leurs loisirs, qu'on ne devrait plus s'étonner de voir un pays où les individus composant les premières classes de la société ont reçu, avec quelque justice, le surnom de *Français du Nord* nous offrir des modèles de goût et d'érudition, dont beaucoup de nos auteurs nationaux modernes sont loin d'approcher. Cet éloge, qui ne serait que juste pour plusieurs savans et littérateurs russes que nous connaissons, et dont la nomenclature serait trop longue ici, ne peut s'appliquer entièrement, sans doute, à l'opuscule poétique dont nous venons d'insérer le titre en tête de cet article; mais il nous a paru néanmoins assez remarquable pour nous engager à le faire connaître à nos lecteurs.

Quatorze pièces seulement, dont trois portent le titre d'*épîtres* et les autres sont rangées sous la désignation commune de *poésies diverses*, composent cet opuscule. Quelques-unes sont originales, les autres sont des traductions, ou des imitations du latin, du français et du russe: Horace a fourni à M. Bariatinskoï le sujet de deux odes assez faiblement imitées; ce sont la 15^e du liv. I: *Pastor cum traheret*, etc., et la 11^e du liv. III: *Mercuri, nam te*, etc. Il s'est mieux inspiré de son compatriote, le poète tragique Ozéross, dont il a imité deux fragmens empruntés à ses tragédies de *Polyxène* et de *Fingal*. Nous avons surtout remarqué ces quatre vers de *Fingal* à Moine:

Sur le soir d'un beau jour, la harpe frémissante
N'a pas les sons flatteurs de ta bouche charmante.
Chacun de tes accens, doux comme la vertu,
Dans le fond de mon cœur porte un charme inconnu.

M. Bariatinskoï ne nous paraît pas aussi heureux dans les pièces où il n'est plus soutenu par les modèles que nous avons cités, et où il est livré à ses propres forces; nous avons cependant remarqué ces deux vers de l'*Épître à Ivacheff* (p. 6):

Mes baisers sur ta bouche, hélas! brûlaient encore
Quand ta bouche à l'ingrat répondit: Je t'adore.

Mais ces deux vers ne sont encore qu'une heureuse imitation de Karamzine, auquel l'auteur avoue lui-même les avoir empruntés.

S'il faut s'en rapporter à un passage de l'*Épître à mon vicil ami*, la première du recueil de l'auteur, M. Bariatinskoï aurait passé l'âge où les conseils de la critique peuvent encore être utiles; car voici comme il s'exprime (p. 1):

Salu', mon vieil ami, compagnon de jeunesse,
 Camarade d'école, aujourd'hui de vieillesse !
 Relis ces faibles vers, ils sont de nos beaux jours ;
 Ils furent, tu le sais, dictés par mes amours,
 Mon printems fut brûlant, mon été fut terrible,
 L'amitié reste seule à mon hiver paisible.
 Ainsi d'un cœur usé, qui long-tems a gémi,
 Le tems chasse une amante et jamais un ami.

Nous ne nous arrêterons donc point à relever ici quelques vers faux, et un assez grand nombre d'incorrections, dont nous croirions même qu'il faut attribuer une partie à l'imprimeur (qui d'ailleurs est français et s'est acquis assez de réputation par ses éditions publiées à Moscou), si nous n'avions pas l'exemple du grand Frédéric, qui faisait les vers français au moins aussi bien que M. Bariatinski, et qui pêchait souvent contre la mesure et contre le génie de la langue.

Edme HÉREAU.

POLOGNE.

240. — * *Geometrya i Mechanika sztuk i rzemiosl*, etc.—Géométrie et Mécanique des arts et des métiers, par M. le baron Charles DUPIN, ouvrage traduit en polonais par MM. CHLEBOWSKI et TYLLMAN. Varsovie, 1827 et 1828 ; Imprimerie royale. 2 vol. in-8°.

Il serait inutile de citer ici le compte rendu par divers journaux polonais de l'ouvrage de M. Dupin. *La Gazette de Pologne*, le meilleur journal politique et littéraire de ce pays, que nous avons sous les yeux, semble surpasser tous les éloges qui ont été donnés jusqu'à présent à cet honorable écrivain. Nul pays n'avait un besoin plus pressant de son livre que la Pologne. Après avoir été en proie pendant plus de deux siècles à tous les fléaux politiques, courbée aujourd'hui sous le joug de ses trois implacables ennemis, elle jouit d'une espèce de tranquillité intérieure, et les progrès étonnans de son industrie attestent une rare activité chez ses habitans. Le travail de MM. Chlebowski et Tyllman a reçu de tous les journaux polonais des éloges, que méritent l'utilité de leur entreprise et la fidélité parfaite de leur traduction. Les autres ouvrages de M. Dupin sont aussi traduits en polonais ; et les extraits d'un manuscrit, que nous avons lus dans la *Bibliothèque polonaise*, journal qui a cessé de paraître depuis quelque tems, nous permettent d'espérer que la traduction de l'ouvrage intitulé : *Forces commerciales*

de l'Angleterre, entreprise par M. Emmanuel GLUCKSBERG, répondra à l'attente du public polonais.

241. — * *Swiontynia Sybilli*, etc. — *Ziawienie sie Emilki*, etc. — Le Temple de la Sybille, poème en 6 chants; *Seconde édition*, suivie de l'Apparition de la Petite Émilie, poème en un chant. (Cracovie), 1828. In-8° de 259 pages.

L'auteur de ces deux ouvrages, imprimés à Cracovie, sous le voile de l'anonyme et sans nom d'imprimeur, est M. l'abbé Paul Woronicz, archevêque de Varsovie, primat du royaume de Pologne. Le *Temple de la Sibylle* n'a rien de mythologique, comme son titre pourrait le faire croire : c'est un poème national dont voici l'histoire et le sujet. Après le dernier partage de la Pologne, une dame illustre, la princesse Isabelle Czartoryska, mère d'Adam Czartoryski, palatin du royaume de Pologne, conçut la pensée de réunir dans un même endroit les monumens de l'ancienne splendeur de sa patrie; elle fit à cet effet bâtir un temple sur le modèle de celui de la Sibylle qui se trouve à Tivoli, près de Rome. Ce bâtiment s'élève sur les bords de la Vistule, dans la résidence de sa famille, à Pulawy, au milieu d'un parc auquel Delille a consacré quelques vers dans son poème des *Jardins*. C'est dans ce temple, entouré d'arbres majestueux, que l'illustre princesse déposa un grand nombre d'objets qui rappellent des souvenirs chers aux Polonais. On y voit les bâtons de commandement des plus fameux généraux, ceux des plus vertueux maréchaux des diètes polonaises, des armes, des étendards conquis sur les ennemis, des lettres autographes des rois et de plusieurs citoyens célèbres; on y trouve les restes mortels de Jean Kochanowski, prince des poètes nationaux (mort en 1584); ceux de Nicolas Kopernik, dont la Pologne fut aussi la patrie, etc., etc. De pareils monumens sont partout entourés du respect universel; mais, pour les Polonais, qui ne vivent que dans le passé et dans l'espérance d'un meilleur avenir, le Temple de la Sibylle, regardé comme l'asile des gloires nationales, est en même tems l'objet d'une vénération profonde et d'un orgueil tout patriotique. On vient le visiter de toutes les provinces de l'ancienne république. A l'époque où il fut ouvert au public, le vénérable abbé Woronicz, alors évêque de Cracovie, consacra son talent au récit poétique des événemens les plus mémorables de l'histoire de la patrie, espérant que son ouvrage serait regardé comme un dépôt non moins précieux que le Temple de la Sibylle, dont le nom devint aussi le titre du poème.

Écrit dans la dernière année du siècle passé, cet ouvrage

n'a pu être imprimé au milieu des circonstances politiques qui l'ont inspiré ; mais il circulait dans le public, au moyen d'un grand nombre de copies. En 1818, un patriote polonais en donna une première édition, mais sans indiquer ni le lieu de l'impression, ni le nom de l'imprimeur. Aujourd'hui, nous en annonçons une nouvelle, qui a paru il y a quelques mois. Quoique ces deux éditions aient été publiées sans le consentement de l'auteur, on lui envoya un exemplaire de la seconde, qu'il reçut le jour même où il fut promu de l'évêché de Cracovie à la dignité de chef de l'église polonaise. Les écrits des jeunes Polonais sont en général pleins d'une verve généreuse et patriotique ; mais nulle part on ne trouve leurs nobles sentimens exprimés avec plus de force et d'énergie que dans le poème du vénérable archevêque. La douleur et l'indignation réveillent en lui des inspirations sublimes ; son style majestueux, grave et plein de force, reproduit les beautés des auteurs classiques de l'âge d'or de la littérature polonaise (le seizième siècle). Les tableaux des règnes de Casimir-le-Grand et du sage Sigismond-Jagellon I^{er}, une apostrophe à la Vistule, et une autre au cabinet anglais, qui avait confirmé l'inique partage de la Pologne, le tableau de la patrie mourante, et surtout la malédiction qu'il prononce contre les traîtres *Stanislas-Félix Potocki, Branewski, Rzewuski*, les évêques *Skarszewski, Massalski*, etc., sont d'une grande beauté.

Quant au second poème, contenu dans le même volume, il fut adressé à M. *Jean Laszczewski*, ministre de l'intérieur du grand-duché de Varsovie, après la mort de sa jeune fille Émilie. L'auteur représente cette enfant sous la forme d'un ange qui apparaît en songe à la petite Joséphine, autre fille du vertueux ministre, et qui lui révèle la destinée future de la malheureuse Pologne. L'abbé Woroniez avait écrit ce poème après le congrès de Vienne, et pour l'embellir, il employa des fictions puisées dans l'astrologie : le cycle, la lune, les planètes y jouent leur rôle, et chaque nation de l'Europe est représentée par un signe du zodiaque. Si nous comprenons bien le sens de ces allégories, la France, qui est cachée sous le signe des *jumeaux*, n'a pas à se plaindre. Quant à l'Angleterre, le poète lui reproche durement les crimes politiques de lord Castlereagh, qui ont si malheureusement influé sur le sort du reste de l'Europe. Ensuite, l'auteur cite quelques chapitres de l'Apocalypse, et le portrait charmant qu'il trace de *l'épouse de l'agneau* est visiblement applicable à l'église catholique. Au milieu d'une foule de fic-

tions de ce genre, il est presque impossible de saisir toutes les idées de l'auteur. Ce défaut est d'autant plus excusable, que cet ouvrage, inspiré par l'amitié et l'amour de la patrie, n'était pas destiné à voir le jour. Cependant on y retrouve souvent le talent plein de force et d'éclat dont l'auteur, déjà septuagénaire, avait fait preuve dans sa jeunesse.

On attend depuis plusieurs années d'autres productions poétiques du vénérable archevêque-primat, surtout celles qui sont déjà connues par plusieurs extraits; tel est, entre autres, le grand poème national intitulé, la *Léchiade*, dont le héros, le fabuleux prince *Lech*, donna son nom aux habitans de la Grande-Pologne, qui s'appellèrent, jusqu'au X^e siècle, *Léchites*, d'un mot slave qui signifie *jeune guerrier*.

M. P.

ALLEMAGNE.

242.—**Der Selbstmord in arznei-gerichtlicher und in medicinisch-polizeilicher Beziehung, etc.*— Du Suicide, par le docteur HEYFELDER. Berlin, 1828. In-8^o de 115 pages.

La plupart des auteurs qui ont traité du suicide paraissent avoir été préoccupés de cette idée qu'il était en général dans les différens pays l'effet d'une cause unique; ainsi plusieurs écrivains ont pensé que cette cause devait résider dans la différence des climats et de l'état atmosphérique; d'autres l'ont cherchée dans l'habitude qu'ont certains peuples d'user avec excès des liqueurs fortes; d'autres, dans la passion du jeu ou des femmes, etc. Quelles que soient les causes du suicide, il ne paraît que trop certain que cet acte déplorable s'est considérablement multiplié depuis plusieurs années. *Casper*, dans son ouvrage sur le suicide et ses progrès (*über den Selbstmord und Seine Zunahme in unserer Zeit*), s'était déjà occupé d'une manière profonde de cette question importante. M. le docteur Heyfelder, en revenant sur le même sujet, a réuni de nouveaux documens qu'il a ajoutés à ceux des écrivains qui l'ont précédé dans la même carrière, et il nous paraît qu'il les a discutés d'une manière aussi savante qu'impartiale. Il a examiné aussi l'opinion de ceux qui pensent que la différence de religion n'est pas sans influence sur le suicide, qui, selon eux, serait plus rare dans les pays catholiques que dans les autres. On a cru remarquer aussi que dans des pays, tels que l'Espagne, où le suicide est très-rare, les assassinats sont très-nombreux; et *vice versâ*. Ces observations sont en général trop peu nombreuses pour qu'on puisse en déduire des

conséquences avec quelque sûreté. M. Heyfelder a traité, dans la seconde partie de son ouvrage, du suicide sous le rapport de la médecine légale, et a considéré séparément la mort produite par strangulation, par empoisonnement, par instrumens tranchans ou aigus, etc. Nous avons trouvé la lecture de cet ouvrage, en général, aussi utile qu'intéressante.

A. QUETELET.

243.—*Nachrichten über die frühern Einwohner von Nordamerika und ihre Denkmäler.*—Notices sur les anciens habitans de l'Amérique septentrionale et sur leurs monumens; recueillies par *Fred. With.* ASSAL; publiées par MOXE, avec 12 planches lithographiées. Heidelberg, 1827; Oswald.

Nous apprenons, par la préface de M. Mone, que l'auteur de ces Notices est un Américain nommé Assal qui s'était d'abord occupé des mines, qui servit ensuite comme simple soldat dans l'armée du général San-Martin, et qui vint s'établir après la guerre dans les États-Unis. D'autres circonstances le conduisirent en Allemagne, et c'est là, suivant l'éditeur, qu'il fut engagé à rédiger ses observations; on ajoute qu'il les laissa en partant à l'éditeur, qui les a regardées comme assez importantes pour les publier. Cependant, elles ne contiennent presque rien de nouveau. L'auteur dit qu'il faut distinguer les monumens faits par les anciens indiens d'avec ceux qui paraissent être l'ouvrage d'un peuple avancé dans la civilisation. Cette distinction avait déjà été faite. Les planches ne diffèrent guère de celles que M. Warden a ajoutées à son intéressant mémoire sur les monumens américains. A l'égard des prétendus hiéroglyphes que quelques antiquaires veulent avoir trouvés sur les rochers de l'Amérique septentrionale, l'auteur des Notices ne les regarde que comme un griffonnage des Indiens, auquel les Européens ont peut-être, dit-il, ajouté quelques figures ou caractères. L'ouvrage de l'américain Assal aurait pu être composé en Europe, sans qu'il fût nécessaire que l'auteur eût servi dans l'armée de San-Martin, ou qu'il se fût établi sur l'Ohio.

D-e.

244.—*Urkundenbuch der Stadt Freyburg.*—Chartulaire de la ville de Fribourg en Brisgau. T. 1; parties 1 et 2. Publié par le docteur *Henri SCHREIBER.* Fribourg, 1828. In-8°.

De nombreuses et utiles publications ont signalé déjà le zèle de M. Schreiber pour l'histoire de son pays. Celle-ci est l'une des plus importantes par sa nature même; beaucoup de villes du Brisgau, de la Suisse et de la Souabe ont adopté la constitution de Fribourg ou Pont-à-Mousson. Berne est de ce nombre, ainsi que le prouve la pièce imprimée comme

appendice à cette constitution. La notice descriptive de ce titre est fort curieuse, et, en général, on puisera dans les remarques de l'auteur d'utiles directions pour la lecture des chartes, de même qu'on apprendra à les bien connaître par la belle exécution de ses *fac simile*. Les gravures des sceaux sont aussi fort remarquables par la beauté du travail. Nous citerons particulièrement ceux des comtes de Furstenberg. La dernière des pièces de ce recueil s'arrête à l'année 1570; la plus ancienne remonte au 15 avril 1218. Ces deux volumes embrassent de la sorte un espace de 152 ans, jusqu'à l'époque où le duc Léopold transféra au margrave de Bade le gouvernement du Brisgau. M. Schreiber a, comme on voit, suivi l'ordre chronologique, en joignant aux titres des observations critiques. Il y a parmi ces chartes des choses dignes de la plus grande attention et précieuses pour l'histoire du tems. On sait de quelles persécutions odieuses les Juifs furent l'objet, vers le milieu du quatorzième siècle. Il est curieux de voir ces horreurs constatées par pièces authentiques et d'y lire précisément ces mêmes inculpations que le peuple répète encore dans son ignorance et dans sa stupidité. Un procès-verbal du 30 janvier 1549 constate que tous les juifs ont été brûlés, le vendredi avant la chandeleur. On raconte comment on a très-bien fait, et comment l'un d'eux a avoué que les eaux avaient été empoisonnées par lui. On ne manque pas d'indiquer un comité directeur de ces belles actions, et d'en nommer les membres parmi les Israélites les plus connus d'Alsace et du Brisgau. On ne saurait même s'imaginer combien d'absurdes révélations sont arrachées par la torture à un grand nombre de ces infortunés.—Au bas des anciens statuts, l'éditeur a placé des explications allemandes qui sont d'une grande clarté. Il y a dans ces statuts des dispositions très-singulières; par exemple, la maison du meurtrier en fuite devait être démolie de fond en comble; mais, après une année révolue, ses héritiers pouvaient la rebâtir. Le recueil de M. Schreiber doit se trouver dans toutes les collections historiques et dans toutes les bibliothèques publiques. *Ph. DE GOLBÉRY.*

245.—*Ludw. Aug. von Schlözers öffentliches und privat Leben.*— Vie publique et privée de *Louis Auguste de Schlözer*, par son fils aîné *Chrétien de Schlözer*. Leipzig, 1828; Hinrichs. 2 vol. in-8°.

Schlözer était, vers la fin du dernier siècle, un des professeurs les plus célèbres de l'université de Göttingue. Il avait vécu en Suède et en Russie, et connaissait parfaitement les langues anciennes et modernes du Nord. La critique histo-

rique lui doit beaucoup. Il fut le premier en Allemagne qui osa entreprendre un journal rempli de lettres particulières de correspondans anonymes. Cette hardiesse eut un succès étonnant. Il y a dans ce journal une correspondance française, remplie d'anecdotes, dans le genre de celle de Bachaumont et de celle de Grimm. Tant que Schlœzer ne toucha point aux affaires du pays d'Hanovre, où se publiait le journal, on lui laissa assez de liberté; mais, ayant eu le malheur de parler des abus commis par un maître de poste hanovrien, il fut soumis à la censure : toutefois ce journal, dont les révélations hardies paraissent insignifiantes aujourd'hui, se soutint jusqu'au commencement de la révolution française. Quoique Schlœzer ait beaucoup écrit, aucun de ses ouvrages n'est vraiment remarquable. Son style était rude, et il ne gardait nul ménagement à l'égard des autres écrivains; aussi a-t-il eu beaucoup de querelles littéraires. Catherine II avait anobli ce savant et l'avait chargé de correspondre avec la commission de législation en Russie. Schlœzer n'avait pas eu l'esprit assez souple pour contenter la cour russe, et quoique appelé dans l'Académie impériale, il s'était empressé de revenir dans sa patrie. Son fils cherche à justifier la conduite de la Russie à l'égard de son père; il peut avoir ses raisons pour cela : cette affaire est d'ailleurs peu importante pour le public.

D—c.

246.—**Allgemeines Handwörterbuch.*—Lexique général de KRUG, professeur de philosophie à l'université de Leipzig. Tom. II. Leipzig, 1827. Gr. in-8°.

Il n'est jamais trop tard pour réparer une omission, surtout quand cette omission pourrait priver nos lecteurs de la connaissance d'un bon livre. Nous avons annoncé déjà le premier volume de ce bel ouvrage (*Voy. Rev. Enc.*, t. xxxvi, p. 592), le second s'étend de la lettre F à la lettre M. Les articles resserrés dans un petit espace sont cependant forts de choses. L'on y trouve d'abord ce que l'on pourrait attendre d'un dictionnaire purement grammatical; puis, des notices biographiques, de l'histoire, de la philosophie, de la littérature et de la critique. Le tout est présenté agréablement. En ouvrant le livre çà et là, en s'abandonnant au hasard, le lecteur sera toujours sûr de s'instruire et même de s'amuser; en faisant une recherche, il lui arrivera rarement de ne pas rencontrer ce qu'il demande à ce Lexique. Comment faire apprécier une production que l'ordre alphabétique a morcelée? Il n'y aurait pas d'autre moyen que d'analyser quelques articles. Mais chacune de nos citations serait une injustice envers les

articles sur lesquels nous nous taisions. Qu'il nous suffise donc de dire qu'auteurs ou guerriers, hommes d'état ou philosophes, la biographie semble avoir tout concentré dans ce livre; qu'il s'agisse de philosophie ou d'histoire, de sciences exactes ou de beaux arts, on n'a rien à désirer et l'on a peine à croire que tout ce qu'on vient de parcourir soit renfermé dans le même volume. L'éditeur en promet encore deux; nous les attendons avec impatience. *Ph. DE GOLBÉRY.*

247. — *Todtenkränze, etc.* — Couronnes funéraires, Canzone, par le baron DE ZEDLITZ; ouvrage dédié au roi Louis de Bavière, avec cette épigraphe : *En toutes choses ce n'est que l'émotion qui est sublime.* (Lett. et maxim. du Pr. de Ligne.) Vienne, 1828; Wallishausser. In-8° de vi et 115 pages.

L'auteur de ce poème, officier dans les troupes autrichiennes, s'était déjà fait remarquer du public allemand par quelques productions qui ont été qualifiées d'*hyperromantiques* : celle-ci, exempte de ce défaut et de ce moyen de succès, n'en a pas moins été accueillie avec une assez grande faveur. Le titre est emprunté à un usage pieux pratiqué en diverses contrées, et surtout en Allemagne, dans les cérémonies funèbres; c'est celui d'accompagner les morts avec des couronnes de fleurs, d'en décorer leurs cercueils portés à bras d'hommes, et de les déposer sur leur tombe. L'intention du poème est de célébrer la destinée et la mort de quelques personnages chers à l'imagination enthousiaste et passionnée. Le génie du tombeau vient interrompre les rêveries de l'auteur trop crédule aux vanités de la gloire, et le transporte successivement dans les déserts silencieux où sont les restes inanimés de deux héros qui ont tant fait de bruit dans le monde, d'un Wallenstein, d'un Napoléon; le même vol ramène le contemplateur et son guide sur les bords mélancoliques de la Sorgue à Vaucluse, et là, ainsi qu'à Vérone, où ils saluent la tombe de Roméo et de Juliette, les douces illusions de l'amour se trouvent aussi vaines que celles de la gloire militaire. Enfin, la gloire poétique est immolée ou chantée à son tour, à Rome, sur le tombeau du Tasse, à Missolonghi sur celui de Byron; et l'auteur, en voyant s'évanouir le triste fantôme qui lui est apparu, se réveille au milieu des prairies, à l'ombre des arbres où il s'était sans doute endormi. Ces inventions ont le malheur d'être assez usées et d'entraîner le poète dans bien des lieux communs. Les personnages qui lui inspirent tour à tour ces élans un peu monotones d'admiration et de sympathie ont déjà pour la plupart fatigué la muse élégiaque, et nous sommes forcés de convenir que les pen-

sées de détail n'ont guère plus d'originalité que la conception générale. Si l'ordre d'idées auquel se livre M. de Zedlitz rappelle à son lecteur Byron et Lamartine, on regrette que ce rapprochement involontaire lui devienne bientôt assez peu favorable. Cependant il faut aussi reconnaître d'heureuses qualités dans sa versification dont le rythme, qu'il convenait peut-être de varier, est soutenu avec aisance et harmonie pendant 107 strophes rimées, à peu près semblables à celles de Pétrarque. La diction, sans beaucoup de force ni d'éclat, nous paraît avoir de l'élégance et de la pureté. V-G-R.

248. — *Der Jesuit, Charaktergemälde aus dem ersten Viertel des 18 Jahrhunderts.* — Le Jésuite, tableau caractéristique du premier quartier du XVIII^e siècle; par C. SPINDLER. Stuttgart, 1829; Franckh.

Spindler est déjà connu du public français par ses deux romans *le Bâtard* et *le Juif*, qui ont eu les honneurs de la traduction (*V. Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 420 et 770). Il a fourni aussi un grand nombre de contes et de nouvelles aux almanachs allemands, et il publie cette année une *Gazette des Dames*. Le nombre de ses écrits vient d'être augmenté d'un roman dans le genre des deux précédens. Cette fois, ce sont les intrigues, le prosélytisme et la domination des jésuites au commencement du dernier siècle, qui forment le fond du roman, et donnent lieu à des aventures un peu invraisemblables, mais assez bien exposées, et même écrites d'un style plus pur et plus exercé que celui des romans précédens de M. Spindler. La première donnée du roman est assez bizarre. Un négociant, sénateur d'une ville libre impériale du nord de l'Allemagne, attend à la fois son principal créancier pour faire faillite, et un riche jeune homme qui doit épouser sa fille. Au lieu des deux, arrive le père du futur qui se fait annoncer sous le nom du créancier pour mieux observer l'état des choses. Le sénateur désespéré ouvre ses caisses vides, prend un pistolet et veut se tuer. L'étranger, doué de beaucoup d'embonpoint et fatigué du voyage, est tellement effrayé du geste, qu'il meurt d'un coup de sang. On découvre alors que ce gros étranger, loin d'être créancier, a satisfait à toutes les créances, et n'est venu que pour unir son fils avec la fille du sénateur. Celui-ci tombe d'un désespoir dans l'autre. Il se reproche la mort du généreux père de son gendre; c'est dans cet état qu'il cherche des consolations auprès d'un révérend père qui est en mission dans la ville protestante, pour faire des conversions. Le malheureux négociant entre peu à peu dans les filets que lui tendent les jésuites. Ils en font en secret un catholique.

cherchent à s'emparer de ses biens, et à rompre l'union qui allait être formée entre la fille du sénateur et le jeune Bisher. Pour cette dernière entreprise, les jésuites se servent d'un néophyte, jeune Anglais, obligé de quitter sa patrie à cause de son catholicisme. Ne pouvant venir à bout de leurs desseins, les révérends pères font partir le sénateur pour le Paragnay. Sa fille le suit. Ici le romancier peint avec beaucoup d'intérêt la vie des fameuses missions d'Amérique; puis, il accumule les aventures. Les sauvages font prisonniers les Européens de la mission et veulent les manger; mais un révérend Père, qui a conservé de l'ascendant sur les sauvages, obtient d'eux de renoncer à ce repas. Enfin le sénateur et sa fille réussissent à échapper des mains des jésuites et des cannibales. Aux États-Unis on retrouve le fiancé, toujours amoureux de Justine; le mariage se conclut enfin, le négociant revient à la religion protestante, et le principal jésuite du roman meurt dans la prison, où ses supérieurs l'ont enfermé pour avoir été trop maladroit. D—G.

Ouvrages périodiques.

249. — *Neues Archiv für Geschichte, Staatenkunde, Literatur und Kunst.* — Nouvelles archives pour l'histoire, la statistique, la littérature et les arts, rédigées par MM. Georges MEGERLE DE MUHLFELD, et Em. Th. HOHLER. Vienne, 1829; Ludwig. In-4°.

Le numéro du 12 janvier dernier de ces archives contient un article du célèbre *Joseph DE HAMMER*, sur les deux tableaux que M. *Adrien BALBI* a publiés l'année dernière (1). Voici le jugement qu'en a porté le critique autrichien : « Ces deux tableaux statistiques sont un véritable modèle dans leur genre. Ils donnent un aperçu clair et complet de ce que la science offre de plus utile à savoir et de plus digne de croyance, dans le premier, sur la situation politique et statistique de tous les États du globe en général; dans le second, sur la France en particulier. L'auteur, connu très-avantageusement par son excellente *Statistique du Portugal* et par le travail gigantesque de son *Atlas ethnographique* (2), a réuni dans ces tableaux l'essence des faits statistiques

(1) *Balance politique du globe en 1828, et la Monarchie française comparée aux principaux États du globe.* Paris, 1828; Jules Renouard. Prix de chacun de ces deux tableaux, 5 fr.

(2) L'empereur d'Autriche a dignement apprécié le mérite de ce dernier ouvrage, en envoyant à M. Balbi une médaille d'honneur,

les plus remarquables, et les a rendus indispensables pour tout bureau de statistique ou de géographie, pour toute bibliothèque, comme pour le cabinet des hommes d'État. »

α

SUISSE.

250. — * *Die Giftpflanzen der Schweiz.* — Les plantes vénéneuses de la Suisse, décrites par J. HEGETSCHWEILER, D. M., dessinées par J. D. LABRAM, lithographiées par C. J. BRODTMANN. Zurich, Esslinger. In-4°.

251. — * *Sammlung von Schweizer-Pflanzen.* — Collection de plantes de la Suisse, dessinées et lithographiées par J. D. LABRAM, le texte par le docteur J. HEGETSCHWEILER. Zurich, Esslinger. In-8°.

252. — * *Lehrbuch der Naturgeschichte.* — Manuel d'histoire naturelle, à l'usage des collèges et des personnes qui veulent s'instruire par elles-mêmes; par H. R. SCHNIZ, D. M. Zurich, 1829; Trachsler. In-8° de viii et 520 pages. avec fig.

En Allemagne et dans une partie de la Suisse allemande, l'étude de l'histoire naturelle occupe, dans l'éducation de la jeunesse, la place qu'elle devrait occuper partout où l'on cherche moins à dresser les enfans qu'à en former des hommes. Indépendamment des applications nombreuses qu'on peut faire des sciences naturelles dans le cours ordinaire de la vie, cette branche des connaissances humaines offre, pour l'éducation de toutes les classes de la société, des moyens de développement dont les uns lui sont communs avec d'autres sciences et dont les autres lui appartiennent en propre. 1° L'étude des sciences naturelles exerce les *sens*; elle apprend à voir, à distinguer, à comparer; partie de l'éducation fort généralement négligée, surtout chez le peuple. On dit souvent que le peuple n'a que des sens: mais assurément rien ne lui manque plus que des sens exercés. 2° La même étude réveille aussi *l'attention*, la fixe et l'exerce. L'immense variété des productions de la nature est à sa disposition pour exciter au plus haut degré chez les enfans cette curiosité, principe de toutes les sciences, première manifestation de la courageuse et persévérante passion du vrai. 3° Par cela même, cette étude leur donnera le goût et l'habitude de *l'observation*. Tandis que beaucoup d'autres études ordinaires transportent les enfans dans une sphère qui leur est étrangère, les déplacent de la position que la nature leur assigne, et intervertissent l'ordre des âges en les occupant prématurément d'abstractions, comme, par exemple, la mé-

taphysique grammaticale; les sciences naturelles leur apprennent à voir ce qui se passe sous leurs yeux, à toucher ce qui leur tombe sous la main, à vivre, en un mot, d'une vie intellectuelle, dans la maison, dans la basse-cour, dans le jardin, dans le verger de leur père. 4° De là naît sans effort et s'ignorant lui-même l'amour de la science, le goût de l'étude. Un attrait irrésistible entraîne ici l'enfant à chercher, à savoir; tandis que sa jeune âme repousse d'ordinaire un savoir que nous lui imposons sans qu'il en saisisse le but, et que nos méthodes les plus usitées rendent plus fastidieux encore. 5° La mémoire des choses et celle des noms sont occupées et se développent simultanément. 6° L'esprit d'analyse et de classification est un résultat nécessaire d'une science dont chaque objet est soumis à l'analyse, puis classé. 7° Que de richesses l'histoire naturelle fournit à l'imagination! Quelle vie poétique de l'âme elle peut allier aux investigations rigoureuses de la science! Que d'images elle fournit à l'expression de la pensée! Que d'élémens de créations nouvelles elle offre au talent de l'écrivain! 8° Enfin, dans une éducation sagement dirigée, les sciences naturelles sont un heureux et puissant moyen de développement religieux. Tandis que trop souvent les enfans n'apprennent à connaître de la religion que ses terreurs, la contemplation des lois et des productions de la nature les attire par les liens de l'amour et de la reconnaissance vers ce Père de l'univers, dont toutes les œuvres sont bienfaisance et amour.

Nous aimons à croire que ces observations générales n'ont pas besoin d'excuse dans un moment où le perfectionnement de l'éducation est une question à l'ordre du jour, ni dans un journal consacré à tous les développemens de l'esprit humain: mais elles doivent nous servir d'excuse à nous-mêmes, qui osons mettre un pied profane dans le domaine d'une science étrangère à nos occupations.

Le premier des ouvrages dont nous avons transcrit les titres commence par une introduction sur les poisons en général, sur leurs divers effets, sur les plantes vénéneuses, sur la classification de celles de la Suisse, rangées suivant leurs familles naturelles, enfin sur les contre-poisons. La notice sur chaque plante en particulier renferme, outre la description, une indication des lieux et des tems où on la trouve, des effets dangereux qu'elle produit et des antidotes les plus actifs, enfin une explication de la planche qui accompagne chaque notice. Le dessin et le coloris des planches ne laissent rien à désirer. Les divers noms vulgaires et scientifiques des

plantes sont indiqués en allemand, en français et en latin.

M. Hegetschweiler suit une marche analogue dans sa *Collection de plantes de la Suisse*. Après l'indication des noms dans les trois langues, l'auteur expose avec clarté et brièveté les caractères de la plante, les lieux où elle croît et ses propriétés. Les planches lithographiées se recommandent par l'exactitude et la netteté du dessin et du coloris. L'ordre des publications n'est pas systématique; mais les planches et le texte, imprimés sur des feuilles détachées, peuvent être reliés dans l'ordre que chacun préfère.

L'auteur du troisième ouvrage s'est proposé d'offrir aux maîtres et aux élèves des collèges, ainsi qu'aux amateurs encore novices, un manuel qui pût leur servir de fil directeur dans l'enseignement et dans l'étude de l'histoire naturelle; M. Schinz a voulu faire un ouvrage moins étendu que le manuel si souvent réimprimé du célèbre Blumenbach et profiter des progrès les plus récents de la science. Dans les limites de son plan, l'auteur a fait un chef-d'œuvre, un livre à la fois scientifique et populaire, instructif et attachant, plein d'intérêt pour l'homme accoutumé à réfléchir et captivant pour l'enfant dont la curiosité scientifique vient de s'éveiller; nous en parlons d'expérience. La méthode systématique, la solidité des recherches, le choix des détails, la concision animée, la clarté et la simplicité de l'exposition feront substituer dans les mains de la jeunesse l'excellent manuel de M. Schinz à ces ouvrages remplis de lacunes, de niaiseries, de phrases ridiculement élégantes ou sentimentales, que des spéculateurs en librairie ou de bonnes gens ont écrits pour les enfans, sans parvenir à satisfaire la curiosité même de ce premier âge. Six planches fort bien exécutées représentent cinq plantes étrangères à nos climats, mais dont les fruits sont d'un grand usage, et trente-quatre animaux de diverses classes.

C. MONNARD.

Ouvrages périodiques.

255. — * *Schweizerisches Archiv für Statistik und National-ökonomie*. — Archives suisses pour la statistique et l'économie nationale; par le profess. C. BERNOULLI. Cahier 5^e; Bâle, 1828; Schweighauser. In-8°.

On a pas été fort accoutumé jusqu'à présent, en Suisse, à voir publier des documens sur la force et les ressources du pays; pendant long-tems, les finances étaient un secret d'état, que les fonctionnaires se croyaient en conscience obligés de

garder soigneusement comme un dépôt sacré. Aujourd'hui encore, l'allure des monarchies absolues règne dans plusieurs cantons républicains ou plutôt aristocratiques; car c'est surtout le patriciat suisse qui hait la publicité: Berne n'a presque pas de gazettes: la censure y est pire qu'en Russie, et les patriciens qui gouvernent ce canton se croient dispensés de l'obligation d'informer la nation de ses voies et moyens. On conçoit combien ces petites combinaisons d'une politique méticuleuse rendent difficile la tâche du publiciste qui désire recueillir des documens de statistique. Croirait-on que la diète helvétique pousse la négligence et le désir de tout cacher aux yeux de la nation au point de ne pas faire de recensement de la population suisse, en sorte qu'en ce moment personne ne sait combien d'habitans peuplent la confédération? A juger par quelques cantons, la population a augmenté à peu près d'un neuvième, c'est-à-dire, de 200.000 âmes, depuis 12 ans; mais c'est une simple conjecture, et jusqu'à ce qu'il plaise aux représentans de la nation de s'enquérir un peu de la force numérique des habitans, cette force restera problématique, même à ceux qui gouvernent l'Etat. M. Bernoulli commence le troisième cahier de ses intéressantes archives fort à propos par un article sur les progrès de la publicité dans les finances suisses; mais il est obligé d'avouer qu'il n'y a guère que le canton de Genève qui donne, sous ce rapport, un exemple louable. Grâce aux gazettes génevoises, on connaît le budget du canton, et les discussions auxquelles il donne lieu dans le corps législatif. La gazette de Zurich a publié, en 1828, un budget du canton de Saint-Gall, de l'année précédente; c'est le premier qui soit jamais parvenu à la connaissance du public; encore n'est-ce pas par les gazettes de Saint-Gall qu'il a été publié. Le canton d'Appenzell a permis aux gazettes de publier le compte rendu de ses dépenses et de ses recettes; il paraît qu'une permission semblable, du moins tacite, a été accordée dans le canton de Zurich; mais les patriciens de Berne ne permettent rien; ces nobles seigneurs préfèrent le secret, qui met leurs abus à l'abri du grand jour. M. Bernoulli donne ensuite quelques articles relatifs à la Suisse, sur les altérations de la valeur des monnaies, sur les résultats des sociétés d'assurances, des caisses d'épargne, sur les loteries, les tontines, la vaccination, sur le canal du pays de Vaud, etc. Nous voyons, par un article sur les bateaux à vapeur en Suisse, que les quatre bateaux du lac de Genève ne rapportent presque aucun bénéfice aux entrepreneurs; le bateau du lac de Neuchâtel a déjà été vendu par les actionnaires; toutefois,

on a essayé, en 1828, de le remettre en activité. M. Bernoulli insère aussi un grand nombre de renseignemens sur divers cantons. Nous y voyons, entre autres détails, que, sur les 150 presses de la Suisse, la moitié environ est hors d'activité. Genève en a le plus, 18; Zurich en possède 17; Bâle et Argovie 16; Berne et Saint-Gall n'ont que 9 presses. Le pays de Vaud a 5 gazettes françaises; Genève n'en a qu'une, mais qui est une des meilleures de la Suisse; le canton de Tessin publie 2 gazettes italiennes; Zurich en a 4 allemandes; les journaux qui se publient dans les autres cantons sont tous rédigés en allemand. Dans un petit article sur les fortifications de Zurich, l'éditeur des Archives nous donne un échantillon des raisonnemens curieux qui se font dans les conseils des gouvernemens cantonnaux. Il avait été proposé dans le grand conseil de démolir les fortifications de la ville, dont l'entretien est coûteux, afin de gagner de l'espace pour de nouvelles constructions, attendu que l'intérieur de la ville a des rues étroites, obscures et malpropres. Quelques conseillers, qui paraissent avoir une forte tête, s'y sont opposés, par la raison profonde qu'en agrandissant la ville, on causerait la baisse des valeurs des maisons existantes. En conséquence, on n'a pas donné suite à la motion. D—G.

ITALIE.

254. — * *Classicorum auctorum, etc.* — Collection des auteurs classiques, publiée sur les manuscrits du Vatican, par Angelo MAJO, bibliothécaire du Vatican. Tom. I et II. Rome, 1828; de l'imprimerie du Vatican. 2 vol. in-8°.

Les fragmens manuscrits des auteurs anciens découverts par M. Majo ont été publiés dans plusieurs villes de l'Europe; il appartenait au savant illustre à qui les lettres doivent ces belles découvertes de rattacher ces fragmens épars aux ouvrages auxquels ils appartiennent, et d'en former un ensemble qui contînt tout ce que nous a laissé l'antiquité.

Le premier des deux volumes que nous annonçons renferme : 1° le *Traité de la République*, de Cicéron, que M. Majo avait publié pour la première fois en 1822. Il l'a revu de nouveau avec un grand soin, et a fait plusieurs corrections importantes d'après le manuscrit. Les notes de la première édition ont été aussi retouchées, et il y a joint un morceau inédit de Proclus, commentateur de Platon. 2° Un fragment de *Gargilius Martialis*, auteur d'un traité d'agriculture, qui vécut au troisième siècle sous Alexandre Sévère, et qui est cité plu-

siieurs fois par Cassiodore et Palladius. Le manuscrit, qui ne contient que le chapitre xxiii de l'ouvrage, existe à Naples, où M. Majo le découvrit dans un voyage qu'il y fit en 1826. Il ne put prolonger assez son séjour pour copier le manuscrit tout entier, et se borna à en extraire quelques parties, qu'il publie aujourd'hui avec des notes critiques. On doit désirer que les possesseurs du manuscrit ne laissent pas incomplète l'œuvre de l'éditeur, et qu'ils mettent au jour intégralement ce fragment écrit dans un latin très-pur, et qui, outre son importance littéraire, est précieux pour l'histoire de l'agriculture. 5° Un passage de Salluste qui ne se trouve pas dans la plupart des éditions. Ce morceau, que Muratori avait cru inédit, sur l'assertion de Bimard, de Dijon, qui le lui avait envoyé, se trouvait déjà dans plusieurs éditions de Salluste, et notamment dans celle de Grutero, mais incorrect et chargé d'erreurs de tout genre.

Il serait assez difficile de faire même une simple énumération des matières contenues dans le second volume qui est intitulé : *Tomus II complectens Ciceronis antiquam interpretationem, item Ciceronis orationum fragmenta nuperis temporibus reperta, item orationum in C. Verrem partes ex antiquissimo palimpsesto Vaticano cum duobus tabulis aeneis*. Les oraisons dont M. Majo avait déjà publié des fragmens sont : *pro Scauro, pro Tullio, pro Flacco, in Clodium et Curionem, de aere alieno Milonis, de rege Alexandrino*. Celles dont M. Niebuhr avait publié quelques parties inédites sont : *pro Fonteio, et pro Rabirio*; celles enfin qui étaient dues à M. Peyron : *pro Scauro, pro Tullio, in Clodium et Curionem et pro Milone*. Des commentaires du plus haut intérêt sont joints à chacune. On peut donc classer de la manière suivante les matières que contient ce volume : 1° les fragmens inédits des Oraisons; 2° les commentaires inédits de ces Discours; 3° le texte des *Verrines*, texte qui diffère en plusieurs points importans des éditions publiées jusqu'à ce jour. — La préface de M. Majo, dans laquelle il recherche à qui l'on peut attribuer les commentaires anonymes qu'il publie, est remplie d'érudition judicieuse : nous n'entrerons pas dans le détail des raisonnemens qui le font arriver à conclure que ces commentaires sont de *Caprius* ou de *Volcatius*.

255. — * *Saggio primo intorno all architettura*, etc. — Premier Essai sur l'architecture symbolique, civile et militaire, employée en Italie pendant les cinquième, sixième, septième et huitième siècles; sur l'origine des Lombards, leur domination en Italie, la division des deux peuples, leurs croyances,

leurs usages et leurs coutumes; ouvrage qui a obtenu une mention honorable au concours biennal de l'Athénée de Brescia, en 1828; par D. SACCHI et J. SACCHI. Milan, 1828; A. F. Stella. In-8° de 268 pages.

Nous ignorons quel est l'auteur couronné par l'Athénée de Brescia; mais ses membres ont sujet de se féliciter d'avoir provoqué un travail meilleur que l'excellent ouvrage de MM. Sacchi. Le programme était conçu en ces termes : « Déterminer l'état de l'architecture en Italie, à l'époque de la domination des Lombards; rechercher si cette architecture eut une origine particulière; établir quels sont les caractères qui la distinguent, spécialement en ce qui concerne les églises, leurs décorations intérieures et extérieures, les plans de construction et les matériaux employés; enfin, nommer les principaux édifices de ce genre qui existent aujourd'hui en Italie. » Le sujet était vaste, obscur; les symboles chrétiens employés dans les ornemens d'architecture religieuse étaient d'une interprétation difficile; ils exigeaient, pour être compris et bien classés, une étude approfondie des croyances religieuses à l'époque indiquée, aussi-bien que la connaissance de l'histoire des beaux-arts. Les deux jeunes auteurs, qui débutent avec éclat dans la carrière des lettres, ne se sont pas renfermés exactement dans les limites tracées par le programme, et sans doute la question posée par l'Athénée de Brescia n'a été pour eux qu'une occasion de mettre au jour le fruit de longues et savantes recherches faites antérieurement sur l'état de l'Italie au moyen âge. Ils promettent que ce premier Mémoire sera suivi de la publication d'autres ouvrages sur la même matière. Peut-être pourrons-nous alors analyser leurs travaux avec une étendue et des détails qu'il ne nous est pas permis de consacrer aujourd'hui à leur important travail. A. P.

256.—**Osservazioni sul l'Italia, riguardanti principalmente le belle arti*, etc. — Observations sur l'Italie, et particulièrement sur les beaux-arts; Œuvre posthume de Jean BELL, traduite de l'anglais en italien, avec des notes du traducteur. Sienne, 1828. In-8° de 570 pages; prix, 8 fr.

Le docteur Bell n'a guère vu en Italie, pendant les trois ans qu'il y a passés, de 1817 à 1820, que des statues, des églises, quelques tableaux; rarement il lui est arrivé de résumer ses observations partielles; rarement il a semé ses pages de réflexions de nature à faire penser le lecteur, et à prouver que l'auteur lui-même pensait.

A chaque instant on reconnaît dans son livre la sécheresse

et l'impassibilité anglaise ; mais c'est aussi le ton affirmatif qui accompagne la plupart de ses jugemens qui en a dû faire la fortune en Angleterre : l'Anglais, en effet, ne cherche pas, en matière d'arts, à s'éclairer sur un doute, à discuter sur une question ; il demande une opinion toute faite qu'il puisse émettre brièvement et de manière à en être bientôt quitte (1). On peut lui appliquer les paroles adressées par Virgile au Dante en traversant l'enfer des *tièdes* : A quoi bon discourir de ces gens, donne-leur un regard et passons :

Non raggioniam di loro, ma guarda e passa.

M. Bell, outre sa qualité d'anglais, est encore chirurgien, et sa veuve nous apprend, en tête de l'édition anglaise, qu'il a fait plus d'un traité sur son art, ce qui explique comment ce sont les fautes d'anatomie qu'il relève tout d'abord dans les statues des maîtres, comment la correction anatomique est ce qui obtient le plus complètement son approbation. Mais c'est dans l'examen des monumens de l'architecture qu'il paraît surtout se complaire, et les pages qu'il consacre à la ville de Milan sont en grande partie occupées par la description de la cathédrale, œuvre extrêmement remarquable en effet, et qu'il apprécie en connaisseur.

Bell décrit minutieusement aussi la cathédrale de Florence, dont il admire surtout la coupole, ouvrage de Brunelleschi. C'est derrière le principal autel de cette église qu'est la descente de croix de Michel-Ange, sujet que les Italiens ont considéré comme touchant par excellence, et ont désigné du nom de *Pieta*. « L'on pourrait remarquer, dit notre auteur, que la beauté de ce groupe est en quelque sorte diminuée par la perfection même du talent de l'artiste ; la représentation est trop fidèle. Ce n'est plus, pour ainsi dire, une production de l'art, qui s'adresse à l'imagination pour la tromper et lui plaire ; c'est la réalité même, c'est la mort avec toute son horreur. Il semble cependant que le corps de Jésus, encore bien que la mort s'en soit emparée, devrait conserver quelque chose d'immortel. »

Sans doute ce serait à désirer, mais cela est-il possible ? Michel-Ange, tout en donnant aux formes de son Christ la

(1) L'Allemand, qui met tout en doctrine, traite la musique savamment ; l'Italien, voluptueux, y cherche des jouissances vives et passagères ; le Français, plus vain que sensible, parvient à en parler avec esprit ; l'Anglais la paie et ne s'en mêle plus. (*Raison, folio*, tom. I, p. 250.)

noblesse et l'élégance convenables à un Dieu, avait pour première nécessité de son sujet de représenter la mort cruelle, ignominieuse de ce Dieu, puis la désolation de sa mère. N'est-ce point le lieu de reconnaître que cette scène, comme les scènes analogues que la religion chrétienne a fournies aux arts, était pour le sculpteur d'une difficulté à peu près insurmontable, difficulté qui tient précisément à cette alliance du caractère de la Divinité, avec les souffrances réservées à la faiblesse humaine? Sous ce rapport, la religion païenne offrait assurément un domaine bien plus libre aux arts. Les dieux, d'une nature supérieure à l'homme, étaient soumis en même tems à toutes les passions, à tous les maux (sauf la mort) qui affectent l'humanité; l'artiste, en les présentant, avait donc un double moyen de plaire et de toucher, savoir, *l'idéal du beau*, et *l'expression des passions*. Comment réussir au contraire complètement dans un sujet tel que la *Pieta* de Michel-Ange? Si le Christ respire dans tous ses traits le Dieu qui va ressaisir tout à l'heure son immortalité, comment concevoir et s'expliquer l'affliction de Marie? comment ce Dieu tout-puissant laisse-t-il sa mère dans l'affliction? Maintenant, si le Christ m'offre dans son attitude et dans ses traits tous les symptômes de la mort, si je me rends bien compte alors des larmes de Marie, je ne vois plus ce mystère imposant d'un Dieu qui s'est sacrifié pour les hommes, je vois uniquement une femme qui se désole près du cadavre d'un supplicié, une mère qui pleure sur son fils. Ces réflexions sur une matière aussi digne de respect, religieusement parlant, ne peuvent, comme on le sent, se rapporter qu'au sujet envisagé dans ses rapports avec l'art.

Quant à ce qui concerne la musique, Bell ne dit pas un mot des opéras qui ont illustré l'Italie moderne, et cite seulement avec éloge la manière dont on chante à Rome le *miserere* à la chapelle Sixtine, pendant la semaine sainte, quoiqu'il paraisse constant que cette solennité, célèbre autrefois par l'admirable exécution de ce chant sacré, le soit beaucoup moins aujourd'hui, l'usage ayant cessé d'y employer des artistes de renom.

Les réflexions de Bell sur la sculpture antique sont, au contraire, complètes et très-justes.

« En examinant, dit-il, les ouvrages des anciens, nous sommes naturellement portés à rechercher pourquoi ils ont atteint dans l'art de la sculpture une si éminente perfection. La réponse est dans les mœurs des Grecs, qui encourageaient spécialement les efforts des sculpteurs et favorisaient singu-

lièrement leurs études. Chaque cérémonie de cette poétique religion païenne, les rites observés dans les mariages et les fêtes publiques, les pompes funèbres, les spectacles, les jeux olympiques et autres du même genre, étaient autant d'occasions où l'artiste avait sous les yeux les plus beaux modèles à imiter et à reproduire; enfin, les progrès de cet art, dont la *beauté* forme la base principale, étaient surtout encouragés par la nature même de la mythologie grecque, qui était animée par une foule d'idées riantes et sublimes à la fois. »

L'auteur établit ensuite que les anciens ne pouvaient pas connaître l'anatomie qui a été au contraire d'un si grand aide pour la sculpture moderne; ils ne le pouvaient pas, puisque le respect dû aux corps était inviolable, et qu'on les réduisait en cendres, suivant l'usage adopté dans les cérémonies funèbres. Mais la vie publique de ces tems donnait aux sculpteurs mille facilités pour observer à tout instant les formes humaines sous tous les aspects, et cette habitude leur avait donné un tact exquis pour saisir et se rappeler les nuances les plus imperceptibles de la beauté. Ajoutons que, pour s'élever à l'idéal du beau, ils avaient pris le parti d'adoucir toutes les saillies, de modifier le mouvement de tous les muscles, système absolument contraire à celui de Michel-Ange, qui représente la force et la majesté, non point par la quiétude antique, mais par la violence des mouvemens, par une admirable correction anatomique, et même par des formes quelquefois trop tourmentées.

Alex. T.

PAYS-BAS.

257. — *Notice sur les dispositions du droit anglais relatives aux délits de la presse*, par M. BIRNBAUM, professeur à l'Université de Louvain. Bruxelles, 1828; De Mat. In-8°.

Cette brochure, toute courte qu'elle est, a fait grand bruit. On s'est imaginé y voir un factum contre l'émission de la pensée, et voici comment on a raisonné; Une loi sur la liberté de la presse vient d'être présentée aux États-Généraux; cette loi, par sa rigueur et le vague de sa rédaction, rencontrera sans doute de nombreux opposans. Or, M. Birnbaum a été au-devant de leurs attaques, en montrant que le pays dont on invoque sans cesse l'exemple, lorsqu'on réclame l'indépendance de la presse, est précisément celui où elle est entourée de mille entraves. On l'accuse d'avoir dit implicitement qu'avant d'arriver au point où est l'Angleterre, par rapport à la presse, il nous faudrait de nouvelles mesures restrictives, et

que, si le projet dont il a été parlé pèche par quelque endroit, c'est par excès d'indulgence. Nous pouvons affirmer qu'on s'est trompé sur les intentions de M. Birnbaum : son but a été d'éclaircir un point de fait, de réduire à ses véritables termes une question traitée avec plus d'enthousiasme que de connaissance de cause, et, sans se constituer l'apologiste de personne, de faire voir que, relativement aux autres nations, nous ne sommes pas encore plongés dans la barbarie, ainsi qu'on l'insinue. Il a présenté, d'après des autorités respectables, et surtout d'après *Blackstone*, MM. *Holt* et *Cooper*, un tableau fidèle de la législation anglaise et de sa *common-law*, ou coutume. Cette coutume, au premier aspect, semble annuler la liberté de la presse; mais, comme le jury, dans les délits qui le concernent, prononce non-seulement sur le fait, mais sur le droit, il en résulte que la plus forte garantie est acquise à l'accusé, et que la coutume, se pliant à l'esprit du tems, en suit tous les progrès, avantage considérable, quand il s'agit d'incriminer ou d'annistier des opinions dont l'innocence ou la culpabilité n'ont rien d'absolu. Ce jury, M. Birnbaum s'en montre le partisan en matière de presse, et cela suffit, selon nous, pour écarter de lui tous soupçons de servilité, quand son caractère ne les aurait pas repoussés d'avance.

DE REIFFENBERG.

258. —* *Procès de M. DE POTTER*; défenseurs, M^c VAN MEE-
NEN et M^c Sylvain VAN DE WEYER, avocats à la cour supérieure
de justice, à Bruxelles. Bruxelles, 1820; impr. de Coché-
Mommens. In-8° de 108 pages.

259. — *Procès de M. Edouard DUCRÉTEAUX*, auteur d'un ar-
ticle inséré dans le *Courrier des Pays-Bas*, et de M. Cocu-
Mommens, imprimeur du même journal, accusés du crime
prévu par l'article 1^{er} de l'arrêté du 20 avril 1815, sur les
séditions. Plaidoiries, jugement, consultations. Bruxelles,
1820. In-8° de xii et 100 pages.

La Belgique, où tous les genres de littérature sont cultivés avec honneur, où l'enseignement primaire comme les études classiques semblent protégés par la faveur publique et par les lumières des professeurs, ne nous envoie plus, au lieu de nouvelles productions historiques, philosophiques ou purement littéraires, que des relations de procès qui, s'ils attestent le courage civique des écrivains belges et l'éloquence de leurs défenseurs, déconcertent toutes les espérances qu'on se plaisait chez nous à placer dans une administration étrangère, jusqu'alors ennemie, du moins en apparence, du jésuitisme et du pouvoir absolu. Les variations de la politique des

gouvernemens agissent trop sur la civilisation et sur la littérature des peuples, pour que la *Revue Encyclopédique* doive s'en interdire l'examen; car les persécutions qui atteignent aujourd'hui MM. de Potter, Ducpétiaux, et d'autres citoyens belges, ont pour cause première les protestations généreuses qu'ils firent entendre contre un acte de clémence royale qui frappait d'un bannissement éternel deux jeunes littérateurs français, condamnés seulement par les tribunaux de Bruxelles à une année de prison. Cet acte inouï, que les Belges n'ont attribué qu'aux conseillers de la couronne, excita l'indignation publique, dont le *Courrier des Pays-Bas* se rendit alors le principal organe. M. Ducpétiaux réclama dans cette feuille avec autant d'énergie que de raison contre une mesure qui violait la loi fondamentale et démentait d'une manière éclatante cette réputation d'hospitalité que la nation et le gouvernement belge s'étaient acquise à tant de titres. On instruisit contre M. Ducpétiaux, et, avant de le condamner, on l'emprisonna. C'était en vertu d'un *arrêté-loi*, enfanté au milieu des commotions politiques de 1815, et destiné à en prévenir les terribles effets, que le ministère public procédait contre le nouveau prévenu. Un citoyen courageux, à qui une longue étude des tyrannies pontificales a rendu odieux tous les genres d'oppression, M. de Potter vint à son tour dénoncer à ses compatriotes les dangers qui menaçaient la liberté publique, tant qu'on ne serait pas débarrassé des lois exceptionnelles et qu'on resterait privé de l'institution du jury, de l'immovibilité des juges, de la responsabilité des ministres, garanties souvent invoquées par les provinces, quelquefois promises par le roi, mais sans cesse ajournées par ses conseillers. A ce nouvel article de journal auquel le ministère public répondit par de nouvelles poursuites, la Belgique tout entière s'émut et unit sa voix à celle de M. Potter pour réclamer enfin l'établissement d'un régime légal et vraiment constitutionnel. L'énergie de la nation passa dans la chambre de ses représentans, où MM. de Brouckere, Dotrengé, Reyphins, Stassart, Surlé de Chokier, Omalius Thiery et leurs émules en patriotisme et en talent demandèrent qu'on satisfît du moins au premier vœu de la Belgique en abrogeant l'arrêté-loi de 1815. Mais le gouvernement, qui s'était déclaré disposé à le retirer, le soutint alors en vertu de ce sot orgueil qui, presque en tout pays, défend aux ministres de se ployer trop vite aux volontés nationales. Quoi qu'il en soit, les États-Généraux offrirent bientôt à l'Europe un spectacle dont elle fut aussi surprise qu'abligée: les députés des provinces

méridionales se déclarèrent contre l'arbitraire, tandis que les représentans des Hollandais, de ces fils aînés de la liberté, que leurs souvenirs historiques et leurs intérêts commerciaux devaient enchaîner à jamais à une si sainte cause, se montrèrent presque tous partisans aveugles d'un ministère *déplorable*. Hâtons-nous pourtant de le dire, le sentiment des périls qui menacent la patrie vient de s'éveiller chez plusieurs d'entre eux; et c'est à la majorité de 56 voix contre 45 que l'assemblée nationale a décidé qu'elle ferait, des griefs et des vœux de la nation l'objet d'une communication officielle au gouvernement. Espérons pour le bonheur d'un peuple qu'une communauté de langage et de mœurs nous rendra toujours cher, espérons pour la gloire d'un prince à qui ses lumières personnelles, ses habitudes honorables ont conquis depuis long-tems l'estime de ses sujets, qu'on rendra aux citoyens les garanties qu'ils revendiquent à si juste titre, et à la liberté les deux écrivains que des juges amovibles ont condamnés, l'un, M. Ducpétiaux, à une année de prison; l'autre, M. de Potter, à dix-huit mois. Le premier dit, en publiant son procès: « Moi aussi j'ai une conscience; et celle-là, nul arrêt ne peut la faire taire, nul cachot ne peut l'effrayer; cette conscience me dit que je suis innocent, que je n'ai voulu que le bien-être de mon pays, que la paix de ses habitans. C'est cette conscience qui, sous les verroux où l'on me retient, fait ma force et ma consolation; c'est elle qui me dit d'en appeler avec confiance au tribunal souverain de l'opinion de la décision de cinq hommes, de cinq juges amovibles. »

Si l'on ne devinait trop facilement quel dévouement servile montrent, pour l'administration, des magistrats qui peuvent à chaque instant être destitués par elle, nous citerions l'interrogatoire que le président de Kersmaker faisait subir, le 19 décembre, à M. de Potter: « Ceux qui maintenant, disait M. le président à cet honorable écrivain, voudraient encore examiner avec mesure un acte du gouvernement, ne le feront plus, ils auront peur de se compromettre avec vous et vos semblables. » Comment s'étonner, après tant de partialité et un jugement prononcé d'avance, que les plaidoyers si remarquables de MM. Van de Weyer et Van Meenen n'aient produit aucun effet sur la cour? Quant aux explications données par M. Potter, peut-être n'ont-elles fait qu'ajouter aux préventions de M. Kersmaker. « Je n'ai parlé, a dit le savant accusé, et je ne parle encore que d'après ma conviction intime: elle sera toujours la règle invariable de ma conduite, et je ne cesserai de la manifester hautement que lorsqu'il

n'aura été démontré que le gouvernement auquel j'obéis est un gouvernement *par la grâce de Dieu* tout court, un gouvernement de *bon plaisir*, qui hait la publicité parce qu'il croit ne rien devoir au public, qui punit la publicité parce qu'il ne veut rien faire pour le public. Si jamais j'étais assez malheureux pour acquérir cette triste certitude, tout en conservant mes opinions en secret, je courberais, sans me plaindre, la tête sous le joug de la nécessité, comme font les *sujets muets* attachés au sol de l'Autriche et de l'Espagne. »

Le ministère public ne s'est peut-être pas déclaré aussi ennemi de la presse que M. le président Kersmaker dans ces déplorables procès; mais il a donné une étrange preuve de son savoir en grec, en prenant l'oméga (ω), signature de M. de Potter, pour un *petit fer à cheval renversé*.

CRUSSOLLE-LAMI.

260. — *Jugendbilder und Jugendträume*, etc. — Fantaisies et Rêveries de jeunesse, par ERNEST MÜNCH. Liège, 1829; Sartorius-Delaveus. In-4° de 516 pages.

Un gros *in-quarto*, rempli de vers allemands et publié à Liège, ville toute française, ou, si on l'aime mieux, toute wallonne, assurément la chose n'est pas commune. Elle s'explique pourtant d'une manière fort naturelle, quand on sait que M. Münch, littérateur allemand, a été appelé dans cette ville pour y enseigner l'histoire ecclésiastique et le droit canon. La publication que nous annonçons n'a rien de commun avec ces matières. M. Münch, écrivain instruit et fécond, a traité presque tous les genres; il avait trop de feu dans l'imagination pour échapper à la poésie, aussi a-t-il fait et fait-il encore des vers. On s'aperçoit aisément qu'ils lui coûtent peu, et peut-être ses critiques désireraient-ils qu'ils lui coûtassent davantage. Pour nous, autant qu'il nous est permis d'en juger, nous y avons trouvé de l'invention, du mouvement, de l'abandon, et nous ne pensons point que leur volume, dont la forme est celle d'un ouvrage d'érudition, excède les bornes raisonnables. M. Münch prouve très-bien qu'on peut allier les connaissances solides et les travaux sérieux avec la poésie, qui, jusque dans ses jeux, demande des combinaisons dont l'esprit le plus grave serait quelquefois incapable, tout en l'accusant de frivolité. — Le recueil de cet auteur se compose de poèmes de toutes les formes, mais surtout du genre lyrique. Ils sont rangés sous ces titres : *les Combats du cœur; Chants érotiques; Souvenirs d'amitié; Poésies nationales; Chants helvétiques; Élégies; Psaumes; Légendes et Pièces diverses.* DE REIFFENBERG.

Ouvrages périodiques.

261. — **De Vriend des Vaderlands.* — L'Ami de la Patrie; 5^e vol. : n^o 1. Amsterdam, 1829; Vander Hey et fils. In-8°.

262. — **Le Philantrope*; septième année : 11^e livraison. Bruxelles, 1828. Weissenbruch. In-8°.

Ces deux recueils périodiques, publiés par ordre des commissions permanentes des sociétés de bienfaisance établies à Bruxelles et à La Haye, sont rédigés dans le même but, mais dans des langues différentes, comme il convenait de le faire pour mettre les souscripteurs des deux parties du royaume à même de juger de l'état des colonies que dirigent les deux sociétés. Comme cependant ces détails statistiques, très-intéressans sans doute, n'auraient pas suffi pour alimenter les deux recueils, on a cherché à répandre quelque variété dans la rédaction, soit par des recherches d'économie politique, soit par des notices littéraires ou des poésies, soit même par des extraits d'autres journaux. La première livraison de l'*Ami de la Patrie*, qui vient de paraître pour 1829, contient, par exemple, à côté d'analyses du *Philantrope* et du *Nederlandsche Hermes*, des notices sur le professeur *Th. Adr. CLARISSE*, sur les *Diaconies*, sur la *plantation des arbres* (traduit de M. THOUIN), etc. La partie qui concerne les colonies se rapporte au commencement de cette année; on y voit que les colonies de la société septentrionale comptaient, à la fin de décembre dernier,

	Hectares.	Habitans.
<i>Les colonies libres.</i>	1,107	2,262
<i>Ommerschans.</i>	615	1,255
<i>Veenhuizen.</i>	958	4,079
<i>Wateren.</i>	42	65
TOTAUX.	<u>2,700</u>	<u>7,659</u>

Le bétail que contenaient ces colonies à la même époque était partagé de la manière suivante :

	Chevaux.	Vaches.	Menu bét.	Veaux.	Mout.
<i>Les colonies libres.</i>	5	460	»	»	180
<i>Ommerschans.</i>	48	185	120	52	804
<i>Veenhuizen.</i>	52	281	6	15	1,515
<i>Wateren.</i>	6	17	9	5	249
TOTAUX.	<u>109</u>	<u>941</u>	<u>155</u>	<u>72</u>	<u>2,548</u>

Nous regrettons que les livraisons du *Philantrope*, qui ne paraissent pas avec la même régularité que celles de l'*Ami de la Patrie*, ne nous permettent pas de donner des détails semblables sur les colonies des provinces méridionales. Nous avons déjà eu occasion de parler, dans la *Revue Encyclopédique*, de ces deux recueils intéressans, auxquels nous reviendrons encore pour tenir nos lecteurs au courant des résultats qu'obtiennent deux sociétés instituées dans un but aussi éminemment utile.

A. QUETELET.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

265. — **Des caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire*; lettre à M. Amédée THIERRY, auteur de l'*Histoire des Gaulois*; par M. W. F. EDWARDS, D.-M., membre de la Société Royale de Londres, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Paris, etc. Paris, 1829; Compère. In-8° de 129 pages; prix, 5 fr.

J'avais reçu la confiance du projet et du plan de cet ouvrage; j'avais pour le talent de son auteur la plus grande estime; car je ne crois pas qu'on puisse allier ensemble plus d'élevation d'esprit et de connaissances physiologiques; et cependant, je doutais qu'un succès fût possible au point de satisfaire le besoin de précision et de faits positifs, qui caractérise notre époque: et, en effet, combien d'*a priori* à concevoir, que de suppositions à faire et d'incertitudes dans les conclusions! Tels étaient mes pressentimens. Mais l'auteur marchait appuyé sur un guide qui l'a inspiré avec bonheur, l'*Histoire des Gaulois*; et alors, quelle gloire pour ce même livre que d'avoir provoqué et dirigé le célèbre auteur de l'*Influence des agens physiques sur l'organisation*! L'ouvrage que nous annonçons se compose de deux parties distinctes: 1° de recherches physiologiques, car il fallait dire sur quelle base on allait s'appuyer, et par conséquent se donner quelques règles; là arrivent les plus hautes considérations de la science, d'où sont déduites les conséquences suivantes: Quand deux êtres, qui engendrent ensemble, offrent des différences marquées, le produit qui en résulte est un métis; sa forme ne se rapporte exactement ni à celle du père, ni à celle de la mère; cette forme est mixte. Des espèces *âne* et

cheval naît ou le bardeau ou le mulet; de celles des hommes de la race caucasique et de la race nègre provient aussi un produit intermédiaire, le *mulâtre*. Mais, que les deux individus mâle et femelle ne présentent point de différences très-sensibles, il n'y a plus prise à une forme intermédiaire; c'est le plus souvent tout-à-fait soit le père, soit la mère, qui est reproduit. De cette dernière proposition, M. Edwards déduit la fixité des races parmi tous les peuples primitivement répandus sur la terre, et la possibilité de suivre l'histoire dans ses investigations sur chacun d'eux. 2° M. Edwards applique enfin ces principes aux différens peuples de l'Europe qu'il vient de visiter; et distinguant, parmi les hommes disséminés aujourd'hui sur ce théâtre où il s'est fait de grands changemens, les traits caractéristiques de chaque nation primitive, il rend en confirmations, à l'historien, un ample équivalent de l'appui qu'il en avait reçu.

La nouveauté et la difficulté du sujet imposaient à l'auteur une grande réserve. Il a, de ses principes d'abord posés, très-habilement marché à leurs conséquences, dans les applications qu'il en a faites aux peuples qui occupent la plus grande partie de l'Europe, n'ayant tranché ni dogmatisé sur rien : et nous reconnaissons, en outre, que s'il a voulu rester court, sans que la concision nuise à la clarté, tout en se portant sur une grande variété d'objets, et en les établissant par les raisons les plus fortes, il a pleinement atteint son but.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

264. — *Annuaire du bon Jardinier et de l'Agronome, pour 1829*, suivi d'une table alphabétique renvoyant aux plantes décrites dans les *Annuaire*s du jardinier des années précédentes; par un *Jardinier agronome*. Paris, 1829; Roret. In-18 de ij-410 pages; prix, 5 fr. 50 cent.

Les premiers ouvrages qui traitèrent en France des soins à donner aux végétaux que le commerce réunit des cinq parties du monde, et qui méritèrent quelques succès, furent le *Botaniste-Cultivateur*, par Dumont de Coureot, et le *Bon Jardinier*, par Delaunay. Depuis, des journaux, des livres assez nombreux ont paru sur le même sujet; parmi eux s'est fait remarquer l'annuaire que nous annonçons, par la modicité de son prix, et la quantité de renseignemens nouveaux qu'il contient chaque année. Il est rédigé depuis quatre ans par un naturaliste instruit (M. BOITARD), qui ne néglige rien pour compléter le tableau des plantes d'agrément introduites dans l'année et cultivées dans les grands établissemens d'horticulture de Paris; ce tableau est toujours accompagné de

descriptions suffisantes pour éclairer l'amateur qui se livre à la culture des plantes.

LESS.

265. — *Question chirurgico-légale sur un accouchement laborieux*; par F. M. LEROUX (de Rennes), D. M., avec cette épigraphe : *Le zèle est véritable quand il est selon la science, selon la justice et selon la charité.* Paris, 1826; Jules Didot aîné, rue du Pont-de-Lodi, n° 6. In-8°; prix, 1 fr.

Le défenseur de Baudelocque contre Sacombe disait, en parlant du succès obtenu par le médecin dans les cas difficiles : « Quand le succès couronne ses efforts, la famille, les parens, la société entière applaudissent à cette fermeté dont ils recueillent les fruits; mais si l'événement, si la nature trompent sa science, l'injustice et l'ignorance ne manquent pas de l'accabler; la nature n'a jamais tort; il semble que la vie et la mort soient dans les mains du médecin, et que l'art n'ait point de limites. Ce n'est pas le moindre des désagrémens de cette profession si pénible et si douloureuse, que d'encourir ainsi le reproche de dureté et de barbarie, pour avoir été ferme et pour avoir fait son devoir; et cela sur des propos que l'on articule et que l'on compose à son gré, dont il n'y a de témoins que ceux même qui les imaginent pour leur propre intérêt. »

C'est bien avec raison que M. Leroux, de Rennes, a cité ces paroles; elles sont en effet parfaitement appropriées au fait qui lui a inspiré sa brochure. Le docteur Hé... est appelé, le 27 septembre 1825, pour donner les secours de son art à une femme en couches. Pour délivrer la malade, il se trouve dans la nécessité de mutiler l'enfant, que du reste, d'après les apparences, on peut croire mort. Il ne l'était pas, et voilà qu'on veut lui intenter presque un procès criminel, comme si la justice avait titre pour juger un fait médical. Renonçant à une action judiciaire, on se contente bientôt de proclamer que le docteur Hé... est un ignorant, un homme féroce, etc. Notre auteur prouve que son confrère n'est pas cruel, puisqu'il agit sous l'influence de la nécessité, qu'il n'est pas ignorant, puisqu'il agit selon les règles de l'art.

A. L., D.-M.

266. — *Art de construire les fourneaux d'usines*, de la manière la plus économique et la plus avantageuse pour l'emploi du combustible; par E. PELOUZE, auteur du Maître de forges, etc. Paris, 1828; Audot. 2 vol. in-18 avec figures; prix, 2 fr.

267. — *Art de fabriquer la chandelle avec économie, et d'opérer son parfait blanchiment*; ouvrage dans lequel on donne des

procédés pour faire la chandelle-bougie; par MICHEL, ancien fabricant. Paris, 1828; Audot. In-18; prix, 1 fr.

268. — *Art de la conservation des substances alimentaires*; par E. MARTIN. Paris, 1829; Audot. In-18; prix, 1 fr.

269. — *Art de fabriquer les sarons*, mis à la portée des ménages; par M. DUSSARD. Paris, 1829; Audot. In-18; prix, 1 f.

270. — *Le Toisé des bâtimeus*, ou l'art de se rendre compte, et de mettre à prix toute espèce de travaux: ouvrage utile aux architectes, constructeurs et propriétaires; 5^e partie: menuiserie. Par L. T. PERNOT, architecte expert près les tribunaux. Paris, 1829; Audot. 2 vol. in-18; prix, 2 fr.

271. — *Traité des alimens*, leurs qualités, leurs effets, et du choix que l'on doit en faire selon l'âge, le sexe, le tempérament, la profession, les climats, les habitudes; et des maladies pendant la grossesse, l'allaitement, etc. Par M. A. GAUTIER, docteur en médecine. Paris, 1828; Audot. In-18; prix, 2 fr.

M. PELOUZE n'a pas encore terminé sa tâche; il n'ignore certainement point qu'une multitude de *fourneaux d'usines*, autres que ceux des arts métallurgiques, attendent encore une description; car il est bon d'en répandre la connaissance et l'emploi. Ses deux petits volumes en auront au moins un troisième pour supplément. — M. MICHEL est plus avancé; il paraît être au niveau des connaissances utiles que l'art du fabricant de chandelles possède aujourd'hui. On lui sait gré de n'avoir rien dit de quelques charlataneries dont cet art n'est pas plus exempt que beaucoup d'autres. — A l'avenir, nos ménagères seront sans excuses, si elles s'acquittent mal, et à notre détriment, des soins qui leur sont confiés; une foule de bons *guides* s'empressent de les diriger, de veiller à toutes les parties de leur travail et de leur petite administration. Voici que M. GAUTIER vient présider au choix des alimens, acte d'une haute importance, mais dont nous abstenons volontiers, nous autres mangeurs vulgaires. Saint-Évremond était bien plus habile; il sentait à merveille quelle est l'influence du bon choix des alimens, même pour la santé morale. Parmi les consolations qu'il envoyait à un ami tombé dans la disgrâce de Louis XIV, et qui étaient presque toutes des préceptes d'une sage gastronomie, on remarque ce conseil: *Mangez des viandes communes, mais exquisés par la curiosité de votre choix*. M. GAUTIER ne va pas aussi loin que le chef des épicuriens du 17^e siècle; mais au moins il ne s'écarte pas de cette direction, et ses soins pour la conservation de la santé ne lui font pas oublier les intérêts des Apicius de tous

les rangs et de toutes les fortunes. Les services que M. MARTIN veut rendre à nos ménages ont un double objet; il s'agit à la fois de prolonger nos jouissances et d'économiser nos revenus. Son petit livre sera bien reçu et consulté fréquemment. — M. DUSSARD trouvera sans doute moyen d'ajouter à son petit traité sur la fabrication des savons de ménage, en indiquant les substances qui peuvent être préparées encore plus promptement, et remplacer au besoin le savon dans plusieurs emplois de cette substance. — M. PERNOT est à la fin de son entreprise; et, avant qu'il ne l'eût terminée, le public avait apprécié son travail: les deux dernières livraisons ne seront pas moins bien accueillies que les précédentes.

L'*Encyclopédie populaire* grandit à vue d'œil; mais quelle est la limite de son accroissement? Nous ne sommes peut-être pas encore en état de la fixer; et, en attendant, que les volumes s'accumulent: l'excès du savoir est sans inconvénient. L'ignorance est toujours nuisible aux vrais intérêts de l'ignorant; il est des gens qui voudraient détourner les peuples de croire à cette maxime du sens commun. F.

272. — *Art du raffineur, ou Traité théorique et pratique du raffinage du sucre de canne*, contenant les procédés les plus nouvellement inventés en Angleterre, par M. CHANDELET. Paris, 1828; Malher et C^e. In-12 de 284 pages, avec une planche; prix, 4 fr.

L'on sait que nos colonies des Indes possèdent dès longtemps le droit de nous fournir un sucre plus ou moins jaune et plus ou moins chargé de matières étrangères; l'on sait en outre que la métropole se réserve le droit exclusif d'épurer ces matières brutes et d'en faire des sucres blancs en pains et de qualités différentes; telle est l'opération connue sous le nom de raffinage, et qui est décrite dans l'ouvrage que nous annonçons.

L'art du raffineur repose sur quelques propriétés simples des matériaux des sucres bruts: 1^o sur la solubilité plus grande à chaud qu'à froid du sucre cristallisable; 2^o sur la solubilité du sucre incristallisable dans l'eau, et de la matière colorante des sucres bruts qui est plus grande que celle du sucre cristallisable; 3^o sur l'insolubilité de quelques matériaux qui, avec la mélasse et le principe colorant, accompagnent le sucre cristallisable, qui est la seule matière précieuse des moscouades de l'Inde.

Le parti que l'on peut tirer de ces propriétés pour l'art du raffineur présente des ressources et des moyens variés, qui toutes en font l'un des arts chimiques les plus curieux et les

plus difficiles à manipuler. Aussi tous les hommes qui exploitent cette industrie sont-ils très-jaloux de leurs procédés et très-avides des découvertes et des livres qui se rattachent à leurs travaux.

M. Chandelet, ainsi qu'il est facile de s'en apercevoir par la lecture de son livre, a étudié l'art dans les ateliers de Paris, et c'est là que, sans contredit, il pouvait trouver les méthodes les plus parfaites et les plus éclairées par une bonne pratique et une longue expérience. Tout ce que l'on trouvera dans ce livre sur la manœuvre des travaux ne laisse donc que peu de choses à désirer sous le rapport de l'exactitude; mais il faut convenir qu'il manque des développemens nécessaires pour devenir véritablement utile aux industriels; et que les théories physiques et chimiques, qui peuvent diriger les opérations raisonnées y sont ou omises, ou présentées d'une manière peu satisfaisante.

275.—*Manuel complet du verrier et du fabricant de glaces et cristaux*, pierres précieuses factices, verres colorés, yeux artificiels, etc.; par M. JULIA DE FONTENELLE. Paris, 1828; Robert. In-18 de 555 pages et 5 planches; prix, 5 fr.

Les verres et les cristaux sont devenus pour la société des objets de luxe et de première nécessité. Les services qu'ils rendent à l'économie domestique, à l'industrie, aux sciences, en font l'une des plus belles découvertes qui honorent le génie de l'homme. On fait sur l'époque et le mode de cette découverte beaucoup de versions, qui ne conduisent à aucune solution positive; tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable sur ce sujet c'est que les premiers échantillons de verres furent sans doute fabriqués par hasard et à une époque très-reculée.

Si l'on excepte l'application du verre aux fenêtres, qui paraît remonter au commencement de notre ère, toutes les applications importantes de cette substance et les perfectionnemens de sa fabrication appartiennent au moyen âge et aux tems modernes. Tels sont les vitraux colorés, les vitres et les glaces soufflées, les glaces coulées, la gobeletterie soufflée, dont le travail est si admirable, la gobeletterie moulée, les propriétés optiques, etc.

L'auteur du travail que nous annonçons a su traiter cette matière importante avec toute la sévérité, toute l'étendue qu'elle comportait, et c'est là que l'on pourra voir la multitude de formes et d'emplois que l'industrie a su donner aux verres et aux cristaux. Les sources où il a puisé pour les détails techniques sont estimées des savans et des industriels,

et, quoique son travail ne soit pour ainsi dire qu'une compilation, elle a tout le mérite que l'on doit par dessus tout exiger dans ce genre d'ouvrage, je veux dire le discernement dans le choix des matériaux, leur classement méthodique, et la clarté dans les descriptions.

274.—* *Traité complet des propriétés de la préparation et de l'emploi des matières tinctoriales et des couleurs*, par J. Ch. LEUCUS; traduit de l'allemand et revu pour la partie chimique, par M. E. PÉCLET. I^{re} partie. Paris, 1828; Malher et C^o. In-8^o de IV-600 pages; prix, 9 fr.

Déjà j'ai porté un jugement public et favorable sur cet ouvrage, il y a plus d'un an, dans un recueil où j'avais à rendre compte du travail original, et tout me porte à croire que les éloges que je lui donnai alors ne contribuèrent pas peu à faire naître la traduction que nous annonçons aujourd'hui; cela me paraît d'autant plus vraisemblable, que l'éditeur invoque en faveur de sa publication les explications suivantes, que j'ai présentées comme l'un des titres les plus recommandables du travail de M. Leuchs: « L'auteur, pour composer son livre, a compulsé cent quinze ouvrages écrits dans toutes les langues, sans compter les mémoires répandus dans les collections scientifiques. » On peut par ce seul trait, et en tenant compte du mérite du compilateur, caractériser le travail et apprécier le haut intérêt que présente son sujet pour tous les peuples industriels. Il n'y a guère d'art, en effet, qui ait été plus que la teinture l'objet des recherches et des écrits des peuples civilisés.

La traduction française se recommande non-seulement par tout le mérite de l'original allemand, mais encore par les révisions et additions d'un savant connu par des travaux utiles et consciencieux, rédigés dans l'intérêt des sciences et de l'industrie. Pour donner une idée nette du cadre de l'ouvrage nous emprunterons les explications suivantes à l'éditeur: « L'ouvrage allemand se compose de deux parties bien distinctes; la première, qui a pour titre: *Traité de teinture*, et la seule qui ait rapport à l'art de colorer les tissus, n'est pas seulement un exposé plus ou moins détaillé, plus ou moins complet des divers procédés employés dans la teinture et l'impression des étoffes; s'il se fût borné à ce travail, l'auteur n'eût fait que ce qui avait été exécuté plus ou moins heureusement par ses devanciers. Il a conçu un plan plus vaste, plus neuf; il a voulu non-seulement décrire ce qui existe, mais encore mettre sur la voie des découvertes qui sont encore à faire. C'est pour atteindre ce but que la

première partie de son *Traité* est un dictionnaire descriptif de tous les corps renfermant un principe colorant. Que ce principe soit employé depuis long-tems dans nos ateliers, ou qu'il ait été seulement entrevu par les savans, l'auteur n'en examine pas moins ses propriétés, l'action des divers agens sur lui, les applications possibles, s'il ne fait pas encore partie de notre domaine industriel, ou, dans le cas contraire, les divers procédés à l'aide desquels on le fait servir à la coloration des étoffes de toute espèce. La deuxième partie, intitulée : *Fabrication des couleurs*, traite de la préparation de toutes les couleurs solides ou liquides, etc. » Cette seconde partie sera l'objet d'un autre volume. DUBRUNFAUT.

275. — *Manuel du peintre en bâtimens, du fabricant de couleurs, du vitrier, du doreur et du vernisseur*; contenant, outre tout ce qui a rapport à ces différens arts, la fabrication et la pose des papiers de tenture; les enduits hydrofuges; le nettoyage et la restauration des tableaux à l'huile, etc.; ouvrage utile tant à ceux qui exercent ces arts, qu'aux fabricans de couleurs, et à toutes les personnes qui voudraient décorer elles-mêmes leurs habitations, leurs appartemens, etc.; par M. J. RIFFAULT. *Quatrième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée par A. D. VERGNAUD. Paris, 1829; Roret, rue Hautefeuille, au coin de la rue du Battoir. In-18 de 259 pages; prix, 2 fr. 50 cent.

276. — * *Histoire générale des Voyages*, ou Nouvelle Collection des relations des voyages par mer et par terre, mise en ordre et complétée jusqu'à nos jours; par M. C. A. WALKENAER, membre de l'Institut; t. VII-IX. Paris, 1828; Lefebvre. 3 vol. in-8° de 480 à 550 pages, sur beau papier satiné; prix du volume, 7 fr. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXXIX, p. 446, l'annonce des volumes précédens.)

Après avoir terminé, à la fin du sixième volume, le récit du premier voyage de *Mungo-Park*, et avoir fait connaître dans tous ses détails son itinéraire, M. Walkenaër commence le septième en rapportant les observations de ce voyageur sur les pays qu'il a parcourus, lesquelles ont pour objet le climat des différentes contrées de la Sénégambie et leurs principaux produits, les divers peuples qui les habitent, les mœurs et les habitudes des nègres. Les idées de ceux-ci sur la géographie sont très-bornées; ils s'imaginent que le monde est une plaine indéfiniment étendue, dont aucun œil n'a pu voir les limites, parce que, disent-ils, elles sont enveloppées de nuages et d'obscurité. La mer, selon eux, est une grande rivière salée, sur le bord de laquelle est située la terre des blancs.

appelée *Tobando-Dou*. A quelque distance ils placent un autre pays qu'ils prétendent être habité par des cannibales d'une taille gigantesque nommés *Roumi*, et appellent ce pays *la terre où l'on vend les esclaves*. Ils s'imaginent que, de tous les pays de l'univers, le leur est le meilleur, et ils se croient le peuple le plus heureux; aussi plaignent-ils le sort des autres nations que la Providence a placées dans des contrées moins fertiles et sous des climats moins fortunés. Mungo-Park, qui a conversé avec des hommes de toutes les classes, au sujet de leur foi, n'hésite pas à prononcer que la croyance d'un Dieu, ainsi que celle d'un état futur de peines et de récompenses sont universelles chez eux. Le septième volume contient le second voyage de Mungo - Park dans la Sénégambie, en 1805; celui que fit en 1810 *Isaac* pour aller à la recherche de ce voyageur; le voyage du major *Gray* et de *Dochard*, de 1816 à 1821, dans le Foula-Djallon, le Boudou et le pays de Galam; ceux de *Jean Matthews* à Sierra-Leone, de 1785 à 1787; celui de *Philippe Beaver*, qui renferme l'histoire de la tentative d'établissement d'une colonie anglaise dans l'île de Boulama, en 1792 et 1793; les voyages de *Watt* et *Winterbottom* à Timbo et à Laby dans le pays des Foulahs, en 1794; de *Gordon Laing* dans le Timanni, le Kouranko et le Soulimana, etc. Ce volume donne encore l'histoire des établissemens des Anglais à Sierra-Leone, de 1786 à 1826, ainsi qu'un tableau très-intéressant de l'histoire naturelle de la Sénégambie, rédigé d'après les observations des derniers voyageurs, et qui traite de la couleur des nègres, des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et des mollusques, des insectes, des végétaux et des minéraux.

Les huitième et neuvième volumes renferment les premières relations sur la Guinée proprement dite, qui comprend toutes les contrées bordées par la côte qui s'étend depuis le cap de Sierra-Leone jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo. Tous les peuples navigateurs de l'Europe ayant simultanément ou successivement formé des établissemens sur cette côte, et fait concurremment le commerce lorsqu'ils étaient en paix entre eux, M. Walkenaër a cru devoir ranger chronologiquement tous les voyages sans être obligé de réunir, comme il l'a fait pour la Sénégambie, ceux qui appartiennent à une seule et même nation. Ces résumés des voyages de *Villault*, de *Bellefond*, de *Loyer*, de *Atkins*, de *des Marchais*, de *William Smith*, de *Bullinck Lamb*, de *William Snelgrave* sont enrichis des remarques de *Barbot* et de *Bosnard*, voyageurs de la même époque, et donnent une description complète de la Guinée,

d'après les connaissances acquises jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, l'auteur se réservant de traiter à part, dans sa collection, l'histoire des voyages modernes depuis cette époque jusqu'à nos jours.

277. — **Atlas universel de géographie ancienne et moderne*, etc. ; par M. LAPIE père, premier géographe du roi, et par M. LAPIE fils, lieutenant au corps royal et militaire des ingénieurs-géographes, professeur à l'école royale et militaire de Saint-Cyr. 1^{re}, 2^e et 5^e livraisons. Paris, 1828 ; Eymery. Prix de chaque livraison composée de deux cartes coloriées et satinées et d'une feuille de texte, 5 fr. sur papier ordinaire, 6 fr. sur papier vélin.

Cet Atlas, qui doit avoir vingt-cinq livraisons, pourra servir à la fois aux études de la jeunesse et à toutes les classes de la société. Rédigé par des géographes honorés depuis long-tems des suffrages du monde savant, il sera sans doute favorablement accueilli du public. « Les nombreuses recherches faites sur la géographie ancienne par M. Lapie le mettront à même de traiter cette partie de l'Atlas d'une manière entièrement neuve. Quant à la géographie moderne, M. Lapie, ayant rassemblé, dans le cours de sa carrière géographique, d'immenses matériaux sur toutes les divisions du globe, donnera à la majeure partie de son travail une physionomie nouvelle ; telles seront : l'Amérique, sur laquelle il a fait des études particulières ; l'Asie, l'Afrique et l'Océanie, qui présenteront des différences notables avec tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. » La Turquie et l'Espagne sont les seules contrées de l'Europe sur lesquelles on ne possédait pas de cartes levées géométriquement ; les importantes recherches faites par M. Lapie sur ces contrées lui donneront la faculté de les traiter d'une manière satisfaisante.

Une feuille de texte, du même format que les cartes, sera jointe à chaque livraison. Ce texte contiendra des notions générales sur la structure de notre globe, sa grandeur, sa situation, relativement aux autres corps qui composent le système planétaire, sur la géographie physique en général et sur la géographie politique de chaque pays en particulier ; il donnera également les descriptions géographiques les plus importantes, ainsi que l'indication des lieux fameux des Empires célèbres, des curiosités de la nature les plus remarquables.

Les trois livraisons de cet Atlas qui sont déjà publiées doument les systèmes planétaires ; les planisphères célestes ; les cartes de la Plata, du Chili et de la Patagonie ; de la Colombie et des Guyanes ; de l'Afrique propre, de la Numidie

et d'une partie de la Mauritanie, et de l'Amérique méridionale.

SUEUR-MERLIN.

278. — *Panorama géographique de la France*, par M. BRÈS. Paris, 1829; Audin, quai des Augustins, n° 25; prix, 5 fr.

Chaque jour on cherche de nouveaux moyens pour simplifier l'étude des sciences dont la nomenclature et la classification sont la base. La géographie descriptive est de ce nombre; sa nomenclature effraie les esprits que les autres parties de cette science occupent agréablement. La division de la France en quatre-vingt-six départemens offre à la mémoire de grandes difficultés, et souvent on hésite lorsqu'il faut placer une ville dans le département auquel elle appartient. Ces considérations semblent avoir donné à M. Brès l'idée du *Panorama géographique de la France*. Cet ouvrage est composé de deux rondelles en carton, tournant sur le même axe, et présentant les détails géographiques relatifs à chaque département: les anciennes provinces, les fleuves, les rivières, les chef-lieu, les chefs-lieux d'arrondissement; les évêchés, archevêchés, académies, cours royales; la population de chaque département, et celle des villes qu'il renferme, les produits spéciaux, les grands hommes, etc.—Chacune des rondelles fait passer les départemens qu'elle présente sous une ouverture où l'on peut les étudier successivement. Le *Panorama géographique de la France*, orné avec goût, peut entrer dans le cabinet du négociant comme dans la salle d'étude d'une maison d'éducation.

Z.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

279.—**Sainte Bible de Venise*, en latin et en français, avec des notes littéraires, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations tirées des commentaires de dom Calmet, abbé de Sénonès, de l'abbé de Venise, et des autres auteurs les plus célèbres, pour faciliter l'intelligence de l'Écriture Sainte; enrichie de figures et de cartes géographiques; Cinquième édition, soigneusement revue et augmentée d'un grand nombre de notes; par M. DRACH, rabbin converti, et enrichie de nouvelles dissertations, ouvrage dédié au roi. Cinquième livraison, composée des tomes IX et XIX. Paris, 1829; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8°; prix, 14 fr. et 15 fr.

Le tome IX contient le livre de Job, un des plus beaux monumens de philosophie et de poésie que nous ait transmis l'antiquité, que l'opinion la plus commune fait remonter jusqu'au tems de Moïse, à qui elle en attribue la composition.

ou du moins la traduction de l'arabe en hébreu. Il contient aussi sur cet admirable ouvrage une préface et quatre dissertations, où l'érudition est entassée avec une profusion d'autant plus ridicule que la plupart des questions demeurent indécises. On y remarque cependant, dans l'explication du *Léviathan*, tirée des *Morales* de Saint-Grégoire-le-Grand, des traits assez piquans contre les prédicateurs de ce *monstre* qu'il serait aisé de tourner contre des missionnaires ambulans de nos jours. « Léviathan s'agitiera avec une force capable de répandre le trouble, s'il était possible, jusque dans les élus du Seigneur; et il emploiera de si grands signes et de si grands prodiges, qu'il paraîtra resplendissant par la puissance des miracles, comme par une *lumière de feu*. Comme la tête de ce monstre, ainsi ébranlée, s'efforcera de briller par l'éclat des miracles, son éternement est très-bien appelé un *éclat de feu*; car voulant entreprendre de persécuter les justes, il commence par faire briller aux yeux des réprouvés l'éclat de ses miracles... de sa bouche sortent des *lampes*, parce que ses prédicateurs enflamment les âmes de leurs auditeurs, en les excitant à aimer la perfidie; et tandis qu'ils semblent briller par la sagesse, ils brûlent assurément par leur méchanceté..... ils s'arrogent les apparences de la sainteté, et cependant ils produisent des œuvres d'iniquité.... La terreur de leurs menaces répand des nuages dans l'esprit des âmes faibles, et obscurcit à leurs yeux la lumière de la vérité. » Le volume est terminé par une douzaine de *dissertations* sur les psaumes, dans lesquelles on trouve moins d'incohérence et d'inutilité que dans celles qui précèdent le livre de Job.

Le tome xix se compose de pièces relatives au Nouveau-Testament, telles que préfaces, dissertations, harmonie et concordance des évangiles; elles sont presque toutes de main de maître. De très-savans critiques n'ont pas laissé de les retoucher depuis et d'en faire disparaître quelques erreurs et quelques fautes qui les déparaient; il faudrait sans doute bien du travail encore pour les conduire à la perfection; mais telles qu'elles sont, on ne les lira pas sans fruit.

Il y a bien des années que je ne cesse d'exhorter les jeunes ecclésiastiques à se livrer avec ardeur à l'étude des livres saints et à la culture des sciences qui en facilitent l'intelligence; ma voix s'est perdue dans le désert. Peut-être seront-ils plus attentifs aux avis d'un homme qu'ils sont accoutumés à respecter. Qu'ils l'écoutent donc: « Il ne suffit pas, dit-il, de perfectionner les premières études cléricales; on doit étendre plus loin ses regards, et se proposer un but plus élevé.

Long-tems l'Église tint en sa main le sceptre des sciences, et ce fut une des causes de l'ascendant qu'elle acquit sur les esprits. Ce moyen d'action serait maintenant plus puissant qu'à nulle autre époque.... d'immenses travaux ont été entrepris depuis trente ans, et sont poursuivis avec ardeur par les savans de tous les pays. Il est tems que la science catholique vienne recueillir la riche moisson qu'on lui a préparée. L'Inde, le Thibet, la Chine, tout l'Orient dévoile ses antiques traditions, qui, par leur conformité merveilleuse avec les traditions chrétiennes, fournissent de nouveaux appuis à la foi, dont l'universalité, la perpétuité, ces deux grands caractères de tout ce qui est divin, deviennent chaque jour plus manifestes. Des recherches heureuses sur les hiéroglyphes égyptiens, en permettant de fixer la date précise des zodiaques d'Esné et de Dendera, ont fait disparaître à jamais les objections qu'on en tirait contre la chronologie de Moïse. Déjà l'on entrevoit l'espérance de pénétrer au moins quelques-uns des secrets de la théologie jusqu'à présent si obscure de ce peuple ancien, et de pouvoir comparer aux récits des écrivains juifs l'histoire des Pharaons, écrite sur les bords du Nil. L'étude comparée des langues et celle des origines des peuples ramènent de tous côtés aux faits primitifs racontés dans les livres saints. Les sciences physiques, même par leurs progrès, et en particulier la géologie et la physiologie, ne cessent de mettre de nouvelles armes entre les mains des défenseurs de la religion, pour combattre les hypothèses antimosaïques et le matérialisme. »

J. L.

280. — *De la nature des sciences morales, ou de la raison et de la conscience dans leurs rapports avec la loi et le précepte*; par T. M. CUREL; Paris, 1829; Dufart. In-8° de XVI-552 pages; prix, 6 fr.

C'est avec raison sans doute qu'on reproche à beaucoup de Français une sorte d'éloignement pour les études métaphysiques. Sans cette base générale, toutes les opérations de l'intelligence seraient mal assurées ou superficielles : on s'attacherait exclusivement aux plus frivoles relations de la société, à ce qu'il y a de moins généreux dans l'industrie, de moins noble dans les arts, de moins fécond dans les sciences. Il faut avouer toutefois que cet inconvénient, que cette prévention ordinaire parmi nous contre les livres abstraits, semble fort naturelle, surtout à l'égard des traités froids et diffus où il s'agit des mots plus que des choses, et qu'il est d'usage d'étendre en quatre ou cinq pesans volumes. Au lieu de la double surabondance des affaires et des livres, comment cons-

sacrer de studieux loisirs à des hypothèses si nombreuses, dont souvent la différence, décisive aux yeux des auteurs, n'a rien de très-frappant pour d'autres, mais dont la connaissance raisonnée devient fatigante, et dont bientôt la nomenclature même sera presque impossible.

Ces réflexions générales ne sauraient s'appliquer dans leur rigueur aux recherches de M. Curel sur la nature des sciences morales. Ce livre diffère beaucoup d'une aride terminologie ; il appartient à la métaphysique de tous les tems, à celle qui, en guidant réellement l'intelligence, au lieu de la distraire par de graves futilités, peut servir à rectifier les notions de justice, à perfectionner les lois, à rapprocher chaque chose de son principe et de son but.

C'est dans la nature même des perceptions humaines, si imparfaites quand il faut descendre des abstractions invariables à l'être mobile, que l'auteur cherche les rapports de la loi et du précepte avec la conscience. Il ne fait point d'elle une faculté innée, d'autant plus pure qu'on s'éloignerait moins de l'ignorance primitive. Au contraire, et ici M. Curel nous paraît avoir raison contre Rousseau, la lumière de la conscience, ou la rectitude des mœurs suivront le progrès des idées, et nous sentirons mieux la justice quand nos raisonnemens seront moins bornés, quand notre jugement sera moins aveugle.

Telle est la base du système de l'auteur. Quant aux considérations particulières auxquelles il s'arrête le plus, elles intéresseront aussi les lecteurs qui s'attachent aux vérités utiles, présentées d'une manière convaincante. Parmi ces digressions, ils pourront remarquer une note sur les deux éducations publique et domestique, des réflexions sur la peine de mort, sur la médecine, et particulièrement sur la sagesse et le bonheur. « La sagesse, non plus que les autres vertus, n'est pas, dit M. Curel, le dernier terme de nos désirs ; nous ne la pratiquons que parce que nous croyons y rencontrer des élémens de bonheur. » Mais l'idée qu'il se forme du bonheur même ne laisse à cette sentence rien d'équivoque. « Le cercle de notre bonheur, ajoute-t-il, n'est autre que le cercle de nos facultés. L'intelligence s'agrandit en prenant pour objet la vertu. Si l'âme sent qu'elle s'est élevée (ou qu'elle s'est efforcée de s'élever) au dernier terme des lois morales et religieuses, elle jouit de la plénitude de l'existence. »

S.

281. — * *Mélanges philosophiques* de sir James MACKINTOSH ; traduits de l'anglais, par Léon SIMON. Paris, 1829 ; Johanneau.

rue du Coq-Saint-Honoré. In-8° de xv et 568 pages; pr., 6 fr.

Ces mélanges se composent de trois articles extraits de la Revue d'Édimbourg. Les deux premiers ont pour objet l'*Histoire des Sciences métaphysiques, morales et politiques, depuis la renaissance des lettres en Europe*, ouvrage de Dugald-Stewart, dont M. Buchon nous a donné une traduction, et le troisième est une critique du livre de M^{me} de Staël sur l'Allemagne.

Mackintosh cherche plus haut que Dugald-Stewart le berceau de la philosophie moderne. Il signale les premiers pas de cette science dans les tentatives faites par la scolastique au XII^e et XIII^e siècle, pour échapper à l'autorité de l'Église. Saint-Thomas d'Aquin, Scott, Guillaume d'Occam, Richard Suisset et Roger Bacon, sont les héros qui lèvent alors le drapeau de l'indépendance. Ils sont suivis plus tard de Patrice, Pomponatus, Campanella, etc., dont les travaux prouvent que la révolte contre Aristote et les écoles avait eu lieu près d'un siècle avant Bacon, et qu'ainsi l'on doit moins à ce philosophe l'ardeur de l'insurrection que la sagesse de la réforme.

Auprès de ces métaphysiciens, l'auteur nous présente, avec Dugald-Stewart, la grande figure politique de Machiavel; il examine la question qui s'est élevée sur l'intention de cet écrivain; il pense que *le Livre du Prince* ne doit être attribué ni à un sentiment d'ironie, ni à un cœur dépravé, mais tout simplement à une conception scientifique. L'auteur, selon Mackintosh, a eu pour but de faire la théorie psychologique du tyran, et de même que pour un traité sur les substances vénéneuses, le chimiste ne serait soupçonné ni de vouloir aider les empoisonneurs, ni de chercher à en tracer la satire, de même Machiavel doit être absous et de toute connivence avec la tyrannie, et de toute prétention à une ironie impuissante et maladroite. *Le Livre du Prince* eut le malheur de servir de manuel à plus d'un tyran, et entre autres à Catherine de Médicis, comme la théorie des poisons dirigea plus d'un assassin (Voyez ci-dessus, p. 81 et 576, deux articles sur le caractère et les ouvrages de Machiavel); aussi voyons-nous avec plaisir arriver après Machiavel la suite des auteurs qui fondèrent le droit public et le droit international: Grotius et Puffendorf sont les plus célèbres de cette série.

Les autres portraits que nous rencontrons dans ce vaste musée sont, d'une part, Bacon et ses descendants légitimes: Hobbes, Gassendi et Locke; et de l'autre, Descartes avec ses héritiers directs; Mallebranche, Spinoza, Leibnitz, Norris, Collier

et *Berkeley*. Les sceptiques *Montaigne* et *Bayle* sont jetés entre les deux lignes, exposés aux coups de chacune et tirant sur toutes les deux; et enfin la chaîne se termine à *Reid* et à *Buffier*, qui, rejetant l'esprit exclusif des deux écoles, recueillent avec soin ce que chacune d'elles a produit d'excellent, et comptant avec scrupule les principes incontestables de l'esprit humain, mettent le scepticisme face à face avec le bon sens.

L'article sur le livre de M^{me} de *Staël* est une exposition fidèle, ingénieuse et profonde de ce bel ouvrage. Il est dépourvu de cet étroit égoïsme national dont les Anglais ont donné tant de preuves, et sans abandonner aucun titre de gloire de l'Angleterre, l'auteur regarde sans envie les palmes des autres nations.

Nous pensons donc qu'on ne lira pas sans instruction et sans intérêt ces mélanges philosophiques d'un homme qui défendit contre Burke les principes de notre révolution alors pure de sang, et reçut de l'assemblée nationale le titre de citoyen français, qui, plus tard, plaïda pour l'émigré Peltier contre l'orgueil de Bonaparte, et qui prouve, par un exemple de plus, combien les études philosophiques donnent de profondeur et de méthode à l'éloquence parlementaire.

Adolphe GARNIER.

282.—*Histoire de l'Université depuis son origine jusqu'à nos jours*, par M. Eugène DUBARLE, avocat à la cour royale de Paris. T. I. Paris, 1829; Brière. In-8° de xv et 568 pages; prix, 7 fr. Il y aura deux volumes.

L'Université de Paris tient une place importante dans l'histoire de la civilisation moderne. C'est donc une heureuse idée que celle qu'a eue M. Dubarle d'en retracer les annales. Déjà, il est vrai, *Duboullai* et *Crevier* avaient rempli cette tâche. Mais le nouvel historien pense avec raison que l'on peut aujourd'hui envisager ce sujet sous un point de vue plus vaste et plus philosophique que ses deux devanciers. Le premier volume de *l'histoire de l'Université*, le seul qui ait encore paru, conduit cette histoire jusqu'à la fin du règne de Louis XII. Lorsque le second sera publié nous reviendrons avec de plus amples détails sur l'ouvrage de M. Dubarle. A. T.

283.—*Guide des Écoles primaires*, ou lois, réglemens et instructions concernant les écoles primaires, recueillis et mis en ordre; par un Recteur d'académie en l'Université de France. Paris, 1829; Hachette. In-8° de viii et 106 pag.; prix : 1 fr. 50 c.

Après quelques considérations générales sur l'instruction primaire, l'ouvrage se divise en six chapitres qui traitent :

1° de l'Université, de son organisation et de son action sur les écoles primaires; 2° des diverses espèces d'écoles, des brevets de capacité, et de l'autorisation spéciale d'ouvrir une école; 3° de la juridiction; 4° des encouragemens et des récompenses accordés aux instituteurs; 5° de l'enseignement et de la discipline des écoles primaires; 6° des réglemens sur le local et le mobilier, la discipline, la religion et l'instruction.

B. J.

284.—* *Discours sur le progrès des connaissances de géométrie et de mécanique dans la classe industrielle*; prononcé pour l'ouverture du *Cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts*, à l'amphithéâtre du conservatoire des arts et métiers, le dimanche 25 janvier 1829; par le baron Charles DUPIN, membre de l'Institut et député. Paris, 1829; Bachelier. In-18 de 50 pages; prix, 75 cent.

En reprenant, cette année, le cours de ses leçons au Conservatoire des arts et métiers, M. Dupin venait de terminer un voyage très-profitable pour l'enseignement industriel. Il avait vu la prospérité des établissemens d'instruction créés par ses soins; il avait surmonté quelques-uns des obstacles qui s'opposaient encore à la propagation de ces connaissances qui préparent, pour notre patrie, une des plus importantes améliorations que l'on ait osé entreprendre. Quelques lieux seulement opposent encore une résistance dont son zèle et son dévouement ont triomphé presque partout, grâce à sa persévérance. «... Combien n'a-t-il pas fallu d'efforts pour persuader, d'un côté, la classe ouvrière, et de l'autre, les autorités locales! Nous en donnerons quelque idée, en disant qu'il existe plusieurs villes, et même des ports de mer, où, malgré toutes les explications que nous avons pu présenter, les conseils municipaux ont pris des délibérations formelles pour décider officiellement que la géométrie et la mécanique appliquées aux arts ne peuvent pas rendre de services à leur ville et à leur port: la dernière de ces délibérations n'a pas encore six mois de date! » Nous regrettons que le professeur ait épargné à ces autorités municipales, diligentes conservatrices de l'ignorance, la honte d'être nommées et livrées à la juste sévérité de l'opinion publique. Voilà pourtant ces prétendues municipalités, juges suprêmes des intérêts de leurs administrés, funeste création de l'empire, dont la loi qu'on va discuter conserverait presque tous les vices, si l'on se bornait à y changer quelques dispositions réglementaires.

M. Dupin raconte par quel heureux expédient il obtint que l'ancien ministre de l'intérieur voulût bien autoriser l'ensei-

gnement industriel, tandis que le ministre de la marine de la même époque (M. DE CHABROL) le favorisait de tout son pouvoir, et ordonnait aux professeurs d'hydrographie et de navigation d'ouvrir des cours pour l'instruction des ouvriers. Cependant, l'enseignement mutuel était proscrit alors; l'École de médecine avait été privée de ses professeurs les plus illustres; un cours sur les Pandectes avait été substitué à un cours de droit naturel; on imposait silence à des professeurs en suspendant leurs leçons; on rétrogradait à grands pas vers l'ignorance, en haine de toute instruction réputée nouvelle. Ces tems ont bien changé! L'instruction publique est confiée à un ministre qui n'interdit point l'enseignement, qui ne se borne point à laisser faire, à *autoriser*; qui, pour favoriser les développemens intellectuels d'une population isolée dans les Cévennes, accorde plus que M. Dupin n'avait cru devoir lui demander; la police même devient bienfaisante; elle a cessé d'avilir la classe indigente par de honteuses distributions de comestibles accordées, non au besoin, mais à la force, par la protection de la débauche; elle s'occupe d'établir des maisons de travail et d'extirper le fléau de la mendicité. M. Dupin est l'organe de la reconnaissance publique envers le magistrat qui réhabilite la police, obtient les vœux et la coopération de tous les gens de bien, au lieu qu'être seulement soupçonné d'entretenir quelque relation avec son prédécesseur était la diffamation la plus odieuse et la plus redoutée.

De simples particuliers s'associent au gouvernement pour la propagation des connaissances dans la classe industrielle. L'honorable Larochehoucalt-Liancourt avait établi à Liancourt un enseignement de géométrie et de mécanique, et l'instruction prospérait: son successeur à Liancourt n'a pas continué les bienfaits de son père; mais le professeur est resté, jaloux d'achever l'œuvre du fondateur, et ses leçons gratuites fructifient comme auparavant. Honneur à ce noble dévouement dont les exemples se multiplient dans toute la France! Si nous n'étions point dans la nécessité de citer peu, nous tirerions de ce discours même plusieurs de ces exemples; mais il en est deux que nos lecteurs ne nous pardonneraient pas d'avoir omis.

« J'ai visité l'école de Fourchambaud (Nièvre): c'est une école mutuelle où le maître, le local, l'ameublement et le chauffage sont défrayés par la générosité des propriétaires des magnifiques forges à l'anglaise établies en cet endroit et mues par une machine ayant la force de 1500 hommes. Là sont réunis 80 enfans, non-seulement fils des ouvriers de

l'établissement, mais enfans des trois communes circonvoisines, qui sont reçus gratuitement. L'une de ces communes est au-delà de la Loire, et chaque jour, excepté dans les tems de glace ou de débordement, un bateau passe et repasse les enfans d'outre-Loire pour leur procurer le bienfait de l'instruction.

» A Toulouse, où d'antiques habitudes et de funestes préjugés donnent encore à la moitié du peuple l'amour de l'oisiveté, on voit une foule d'adolescens privés d'occupation, et presque sans moyens d'existence : mais, par degrés, l'industrie les recueille, les instruit et les encourage avec une charité bien plus efficace que celle qui produit les hasards d'une aumône abrutissante; elle leur donne du travail, et leur apprend un métier.

» J'ai vu, sur les bords du Tarn, la puissante cataracte connue sous le nom de *Saut du Sabot*, mise à profit pour fournir une immense force motrice à la grande fabrique de faux dont les propriétaires ont fait acquérir à la France cette belle et riche industrie. Les élèves de cette fabrique sont des jeunes gens recueillis parmi les indigens de Toulouse; ils acquièrent une existence honnête, justement méritée par la rapidité de leurs succès. Le jour même où j'ai visité l'établissement, un de ces jeunes gens venait de réussir à fabriquer au martinet un faux dont le dos est à double côte, chose qu'aucun ouvrier français, allemand même, excepté les Styriens, n'avait encore pu faire : et ces faux sont tellement estimées que leur prix surpasse le double du prix des faux ordinaires. Le résultat que nous citons est d'autant plus remarquable, que l'artiste, auteur de ce véritable chef-d'œuvre, n'avait pas encore achevé le tems fixé pour son apprentissage.... »

Nous serions également sans excuse envers nos lecteurs, si nous ne faisons point mention de l'établissement industriel d'Avignon, créé par M. de MONTFAUCON, maire de cette ville.

« Imaginez dans un ancien couvent, consacré jadis à l'oisiveté la plus stupide, un enseignement primaire de lecture, d'écriture et de calcul pour 600 enfans; un enseignement du dessin de la figure, de l'ornement et du paysage pour 200 jeunes gens; un laboratoire avec un amphithéâtre pouvant contenir 150 auditeurs pour les cours de chimie, de géométrie et de mécanique appliquées aux arts; une vaste salle pour plus de 60 sujets étudiant le dessin géométrique appliqué à l'arpentage, à la topographie, à l'architecture, à la coupe des pierres, à la charpente, à la construction des machines : et cette salle ouverte depuis le matin jusqu'au soir, pour recevoir les ou-

vriers, à quelque heure du jour que leurs travaux leur laissent disponible. Ajoutez à ces cours un enseignement populaire de musique vocale, enseignement qui perfectionne les sens, et contribue, comme l'avaient si bien reconnu les sages législateurs de l'antiquité, à l'adoucissement des mœurs; amélioration précieuse dans Avignon; enfin, pour compléter cet ensemble, une école spéciale de tissage d'étoffes en soie, école où les élèves apprennent le dessin des étoffes, c'est-à-dire, la *mise en carte*. Ces élèves travaillent ensuite sur des métiers les tissus spéciaux dont la ville d'Avignon veut acquérir ou recouvrer la magnifique industrie. Je ne saurais peindre le plaisir que j'éprouvais en visitant le vaste édifice où tant de moyens de répandre les plus utiles connaissances sont préparés dans un ordre si parfait....»

Terminons nos extraits d'un discours que chacun voudra lire, à l'exception du petit nombre d'hommes que les préjugés ou des intérêts mal-entendus rendent ennemis des lumières, de l'industrie, de tout ce qui peut donner aux peuples le sentiment de leur dignité. M. Dupin ne s'adresse pas à ces hommes, non plus que la *Revue Encyclopédique*. F.

285.—**Traité des rentes foncières*, suivant l'ordre de Pothier, et d'après les principes de la législation nouvelle; par MM. FOELIX et HENRION, avocats. Paris, 1828; J. J. Blaise aîné, rue Férou-St-Sulpice, n. 24. In-8° de vij et 500 pages; prix, 6 fr.

Les auteurs de ce traité nous apprennent, dans leur introduction, quel a été le motif qui les a portés à l'entreprendre. Ils pensent que plusieurs savans ouvrages de Pothier ont perdu de leur utilité pratique par suite des immenses changemens qui se sont opérés dans la législation française depuis que ce grand jurisconsulte écrivait. Ils ont en conséquence conçu le projet de les adapter à l'état actuel de la législation. « Ce n'est donc pas, disent-ils, une réimpression pure et simple; ce n'est pas non plus la reproduction du texte avec l'indication sommaire des changemens qu'ont subis les principes. Plusieurs traités, celui des *Obligations*, de la *Vente*, etc., sont à l'abri d'une refonte générale, parce que la législation nouvelle n'a point apporté de nombreuses modifications aux anciennes lois sur la matière; mais il en est qui, tels que le *contrat de bail à rente*, ne doivent conserver, pour ainsi dire, que leur forme extérieure et le cadre tracé par Pothier, parce que les lois rendues depuis 1789 ont entièrement changé les principes. »

Certes on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait une sorte de

témérité à deux jeunes jurisconsultes, de refaire un ouvrage de Pothier. Hâtons-nous de dire cependant que cette tâche difficile a été accomplie d'une manière très-satisfaisante par MM. FOELIX et HENRIOT. Leur *Traité des rentes foncières* est un livre utile qui répand de vives lumières sur cette partie du droit. Un mérite particulier à ce livre, c'est que, dans des notes savantes et intéressantes tout à la fois, les auteurs rapprochent des dispositions de la législation française sur la matière celles du droit de l'Allemagne et des anciens départemens de la rive gauche du Rhin qui ont rapport au même sujet.

A. T.

286. — *Manuel de la bourse*, contenant des notions exactes sur les effets publics français et étrangers, avec l'état de leur cours respectif depuis l'origine; sur les affaires qui se traitent à la bourse de Paris: marchés au comptant et à terme; marchés fermes, libres ou à prime, reports et différentes manières de spéculer; sur le mécanisme du change: arbitrages, règle conjointe, etc.; un aperçu sur la bourse de Londres, et sur les fonds publics en Angleterre; des tableaux d'évaluation en francs des obligations d'Espagne et des certificats Falconnet; de l'intérêt de l'argent placé en 5 et en 5 pour cent aux différens cours de la rente, et des règles générales pour tous calculs relatifs aux effets publics; l'état des finances de toutes les puissances du globe, et la liste de MM. les agens de change près la bourse de Paris, etc. *Seconde édition* entièrement refondue et augmentée de tables d'intérêt, composée pour l'amortissement et pour l'accroissement des capitaux, etc; par LAMST. Paris, 1829; Sédillot, libraire-éditeur. In-18 de 222 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Toute considération de finances doit reposer sur des chiffres, et un manuel qui présente, dans un cadre assez resserré, une foule de documens précieux, de faits positifs, est un livre vraiment utile. Le titre que nous venons de transcrire indique assez le but de l'auteur; il a voulu réunir tout ce qui pouvait se rattacher aux affaires de la Bourse, et si d'un côté les capitalistes, les spéculateurs et les rentiers y trouvent tous les renseignemens possibles sur les effets publics français et étrangers, et par suite sur les meilleurs modes de placement de capitaux; de l'autre, ceux qui s'occupent des hauts intérêts financiers verront dans le *tableau des finances de toutes les puissances du globe*, dans les tables d'intérêt composé, pour l'amortissement, dans l'état progressif du cours des fonds publics en France et en Angleterre, des sujets de méditation du plus grand intérêt.

Z.

287. — *Tableau de la Chronologie de l'Histoire des Cultes*, depuis la création du monde jusqu'à nos jours, mis en regard d'une *Chronologie de l'Histoire profane universelle*; par M. A. ROBERT. Paris, 1829; au bureau du *Journal de la Langue française*, rue de Richelieu, n° 21; et chez l'auteur, rue Gail- lon, n° 6. Deux feuilles colombier vélin; prix, 8 fr.

M. Arnault Robert, dans un grand tableau ingénieusement disposé et colorié avec goût, a tracé la chaîne chronologique de l'histoire des croyances religieuses qui, depuis les tems les plus reculés, ont partagé les opinions des hommes. Ce tableau, conçu sous un point de vue neuf et piquant, présente d'un coup d'œil tous les rapports qui lient entre elles les grandes périodes de l'histoire des cultes et leur corrélation avec les faits de l'histoire profane. Il descend jusqu'à nos jours en parcourant tous les degrés de l'échelle des tems, en rassemblant tous les faits épars de l'histoire des cultes, et plaçant en regard la chronologie de l'histoire profane universelle. L'auteur trace encore sur le même plan une esquisse de la chronologie de l'histoire de France. Il la commence 700 ans avant J. C., au tems de l'origine des Francs, issus d'une colonie de Gaulois, en Germanie; il les suit dans leurs rapports avec les Romains, contre lesquels ils ont long-tems combattu, et dont ils ont soutenu ensuite la gloire affaiblie, pendant la décadence de l'empire, jusqu'à l'époque de leur invasion dans la Gaule, leur ancienne patrie. Nous remarquons encore sur ce tableau un épisode curieux, c'est la filiation des sectes innombrables qui sont sorties du christianisme; elles sont représentées par des ruisseaux qui partent de la source première, et découlent ensuite les uns des autres presque à l'infini. Le pied du tableau, où se terminent les fleuves qui sont l'emblème des fluctuations religieuses, donne, sur une même ligne, la statistique des cultes d'aujourd'hui dans toutes les parties du monde.

Si, dans ce grave sujet, l'auteur s'est un peu aventuré en recherchant le tems de l'origine de l'idolâtrie, il le sait bien sans doute, et nous ne lui en ferons aucun reproche, en faveur de son système qui nous paraît sagement conçu.

R. P. L.

288. — *Introduction à l'Histoire du moyen âge*; par C. G. CHESNON. Bayeux, 1827; Groult. Paris, Raynal. In-8° de 111 et 246 pages; prix, 2 fr. 25 c.

L'auteur partage son histoire en six époques, dont la première commence à la division de l'empire de Théodose, et s'étend jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident, la se-

conde va jusqu'à l'empire de Charlemagne ; la troisième nous mène aux croisades, qui font le sujet de la quatrième ; la cinquième comprend l'histoire de l'empire des Français à Constantinople ; et la sixième nous conduit jusqu'à la prise de cette capitale par les Mahométans. Il n'y a rien à dire sur cette composition, si ce n'est qu'en plaçant en regard l'histoire des deux empires, et sur les côtés ou en tête de chaque chapitre, les noms des rois ou des personnages célèbres pendant chaque époque, M. Chesnon a rendu service à la mémoire des enfans. Les résumés qu'il a placés à la fin de ses chapitres ne doivent pas non plus leur être inutiles. Il a joint à l'histoire des faits une esquisse rapide des progrès du langage. Cette addition, sans être tout-à-fait superflue, donne des notions trop peu étendues pour que l'on puisse y attacher une grande importance.

B. J.

289. — *Notice sur la vie et les travaux du voyageur BURCKHARDT*; par M. SUEUR-MERLIN, membre de la commission centrale de la *Société de géographie*. Paris, 1828; Coniam, rue du Faubourg-Montmartre, n° 4. In-8° de 52 pages.

Rien n'excite un plus vif intérêt que la carrière de ces hardis et patiens explorateurs du globe, dont les travaux livrent graduellement sa surface entière à notre avide curiosité. Leurs aventures ont quelquefois tout l'attrait du roman, et combien ne deviennent-elles pas plus attachantes encore quand on songe que tant de traverses, de fatigues et de périls, loin d'être fictifs, furent bien réellement éprouvés dans le noble but de servir la science et l'humanité. Parmi ces hommes si recommandables, et dont la renommée devrait être plus éclatante encore, Burckhardt doit occuper un rang distingué. La notice que M. Sueur-Merlin lui a consacrée nous fait très-bien connaître les vicissitudes diverses de sa trop courte existence, ainsi que les principaux résultats des excursions du voyageur dans plusieurs contrées d'Asie et d'Afrique. Il n'y a rien de trop dans ce morceau, et rien d'important n'y est omis. Le style est clair et facile, et la rédaction montre partout un homme au courant des découvertes modernes, ou, comme on dit, à la hauteur de la Science. Quoique fort court, ce travail pourra ajouter à la réputation de M. Sueur-Merlin, l'un des membres les plus distingués de la société de géographie. Quant au personnage dont la notice retrace les travaux, je rappellerai simplement que Burckhardt, né en Suisse en 1784, partit d'Angleterre, en 1809, pour le Levant, et se fixa à Alep, où il acheva de se perfectionner dans la connaissance des langues et des mœurs orientales. Dans le cours des

années 1810 à 1812, il fit, sous le nom de Cheïkh-Ibrahim, et avec tout l'extérieur d'un Musulman, diverses excursions en Syrie. En 1812, il se rendit au Caire, sous le costume de bédouin, en passant au travers d'une contrée peu connue entre la mer Morte et la mer Rouge. Après avoir remonté les deux rives du Nil, il attendit à Esné une caravane qui se rendait en Nubie. De cette contrée, il passa en Arabie, où il visita la Mecque et Médine. Revêtu alors du titre honoré dans tout l'Orient de hadgi (pèlerin), il revint au Caire; mais le climat de l'Arabie avait altéré sa forte constitution, et de retour dans cette ville, après un court voyage au mont Sinaï, il y fut pris d'une violente dysenterie; peu de jours après, malgré tous les secours de l'art, il expira en chargeant M. Salt, consul britannique, et seul dépositaire de *son secret*, d'apprendre à sa mère qu'il n'était plus, et de lui dire *que sa dernière pensée avait été pour elle*. C'était en 1817, et Burekhardt ou Cheïkh-Ibrahim n'était par conséquent âgé que d'environ trente-trois ans. Il allait partir pour Tombouctou avec une caravane, et sa fin prématurée l'empêcha probablement d'accomplir une entreprise qu'un Français, M. CAILLÉ, a heureusement mise à fin dix ans plus tard. P. A. D....

290. — *Les Dix mélanges*, ou Mémoires secrets, Histoires inédites, Portraits du caractère d'hommes singuliers, contemporains célèbres; Critique du premier théâtre de Londres et de Paris, etc., etc.; par A. CHATEAUNEUF. Premier cahier. Paris, 1829; Ponthieu. In-8° de 64 pages; prix, 1 fr. 50 c.

M. Châteauneuf a fait réimprimer une série d'articles sur des sujets extrêmement variés qui avaient été d'abord accueillis par un journal des théâtres. Quelle liaison y a-t-il entre tous ces fragmens? Aucune. Ce sont des recherches d'érudition quelquefois peu nouvelles et peu profondes sur la charte nobiliaire des vingt mille familles de bouchers de Paris, sur la fausseté ou l'altération des généalogies, sur le cardinal Dubois et le Régent, sur les flatteries des grands écrivains, sur la comédie anglaise, et des notices sur deux actrices, M^{lles} Raucourt et Mellon, et sur William Cobbett. Nous ne pouvons ajouter aucune réflexion à cette espèce de table des matières, qui suffira aux amateurs de ce genre d'écrits pour leur faire reconnaître ce que celui-ci peut contenir de piquant et d'instructif.

291. — *Réponse aux observations d'un officier d'état-major russe, sur la dernière campagne de Turquie*; par Victor MANGNIER, officier d'état major français, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Paris, 1829; Éverat. In-8° de 55 pages; prix, 2 fr.

L'équité et les égards que l'on doit aux étrangers nous porteraient à blâmer l'acrimonie de cette réponse, si nous n'avions point lu les notes qui la terminent. Ainsi, la funeste campagne de 1812, outre les maux qu'elle a répandus à flots sur le passage des armées belligérantes, est encore aujourd'hui même une source de haines implacables entre des hommes faits pour s'estimer! et ces passions que le tems n'affaiblit point, la morale la plus sévère ne les condamne qu'à regret; peu s'en faut qu'elle ne les absolve. Il faut, sans doute, pardonner des excès commis par une nation qui défend son territoire et son indépendance, et qui supporte avec courage les épouvantables rigueurs d'un hiver du Nord et de la disette: mais une abjecte brutalité, telle que celle du général *Ignatiouff*, gouverneur de Minsk, n'est excusable nulle part, dans aucune circonstance, et flétrirait la plus noble cause.

L'officier russe auquel M. Magnier répond a présenté les événemens de la dernière campagne sous l'aspect le plus favorable à son pays, le plus honorable pour ses frères d'armes: il n'a point ramené l'opinion, ses efforts ont été et resteront inutiles. On demeurera convaincu que le gouvernement russe voulait obtenir de cette campagne beaucoup plus qu'elle n'a produit, que les opérations ont été mal dirigées: on s'étonnait que les généraux de cette nation eussent oublié si promptement l'art de la guerre, et malgré les explications de l'officier russe, on ne le concevra pas mieux. S'il ne fallait pas être très-sérieux dans une matière aussi grave, on blâmerait les Russes d'être entrés en campagne avec le nombre malencontreux, *néfaste* de 85,000 hommes! Ne se souviennent-ils plus qu'en 1792, 85,000 Prussiens entrèrent en France, prirent Verdun, pénétrèrent en vainqueurs dans la Champagne, et furent battus; que, dans le cours des guerres d'Italie, pendant la révolution française, 85,000 Napolitains entrèrent triomphans dans Rome, et se firent battre? On ferait une longue liste des méfaits de ce nombre si pernicieux aux succès et à la gloire d'une armée: la campagne prochaine nous apprendra jusqu'à quel point les Russes ont éprouvé son influence. Si la paix était faite dans les circonstances actuelles, elle ne serait pas honorable pour la Russie, car elle n'a pas encore le pouvoir d'en prescrire les conditions, et alors on ne douterait plus que la campagne de 1828 n'ait été malheureuse; on se garderait bien de parler de la gloire que les armées russes y ont acquise.

M. Magnier réduit à sa juste valeur l'une des opérations les plus importantes et les plus fructueuses de cette campa-

gne, la prise de Varna par les Russes. En effet, les très-mauvaises et incomplètes fortifications de cette place n'auraient pas tenu aussi long-tems, si les attaques avaient été dirigées avec habileté; et c'est la défection qui l'a livrée! M. Magnier a souvent raison quant au fond, et l'on regrette d'autant plus qu'il n'expose pas ses raisonnemens avec le calme qui les eût rendus encore plus persuasifs.

Au sujet de cette fâcheuse polémique, nous pourrions placer ici de stériles vérités sur les mensonges officiels, la forfanterie des bulletins et les histoires militaires qui mettent en œuvre ces documens infidèles. L'histoire de la campagne de Turquie sera écrite par les Russes dans le style de leurs bulletins, et peut-être par les Turcs, en style des mille et une nuits: quel profit en tireront l'art de la guerre et l'histoire générale, l'école des guerriers et celle des peuples? Quelques intérêts peuvent chercher à fausser les doctrines enseignées aux nations, mais tous s'accordent sur la nécessité de ne fonder les préceptes d'un art que sur des principes vrais et des faits réels. Malgré ces observations, et toutes celles qui pourraient venir à leur appui, les bulletins de la campagne prochaine n'en seront pas plus véridiques. F.

Littérature.

292. — * *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis; par M. COURTIN, ancien magistrat, et par une *Société de gens de lettres*. Tome xv. Paris, 1829; au bureau de l'Encyclopédie moderne, rue Neuve-St.-Roch, n° 24. In-8° de 674 pages; prix du vol., 9 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxix, p. 475.)

Ce volume, qui contient depuis le commencement de la lettre L jusqu'aux lettres MAX, peut être compté parmi les plus remarquables de ceux que l'éditeur a publiés jusqu'à ce jour. Il n'est guère possible de faire l'analyse d'un dictionnaire; nous nous bornerons donc à citer les articles qui nous ont le plus frappé et le petit nombre de ceux qui nous ont paru faibles et peu complets.

Les articles *Législateur, Lois, Liberté, Majesté* (lois de lèse), *Marchés*, par M. J.-P. FAGÈS, méritent d'être placés au premier rang. Dans un siècle où tout a été dit, on est souvent obligé de parcourir de lourds volumes pour rencontrer une pensée neuve; il semble qu'il n'y ait rien à glaner, surtout dans le champ parcouru par *Grotius, Puffendorf, Montesquieu, J.-J.*

Rousscau. M. Pagès y sait moissonner encore à pleines mains. Les vues lumineuses, les rapprochemens judicieux et inattendus, les généralisations profondes abondent dans ces pages si serrées et si pleines de choses. Son style, comme nous l'avons dit déjà dans ce recueil, a quelque chose de cette clarté nerveuse qui distingue Montesquieu, sans être dépourvu de cette chaleur éloquente qui respire dans les écrits du citoyen de Genève. Ces articles doivent être médités avec attention; après les avoir lus, on y reviendra encore à plusieurs reprises, et, certes, ce ne sera pas sans profit ni sans plaisir.

L'article *Langues* est assez étendu; mais on ne regrette pas l'espace qu'il occupe; le nom seul de son auteur, M. KLA-PROTH, nous dispense d'en faire l'éloge. On y trouve de curieuses et savantes comparaisons entre toutes les langues, qui sont clairement classées par familles d'après leurs racines.

Les articles *Lithographie*, par M. de LASTEYRIE; *Libertés Gallicanes*, par M. l'abbé A. GUILLON DE MONTLÉON; *Marine*, par M. PARISOT; *Livres saints*, *Martyr*, *Martyrologe*, par M. l'abbé FLOTTE, méritent d'être distingués et témoignent en même tems de l'art d'écrire et de la science de leurs auteurs. L'article *Madrigal*, par M. A.-V. ARNAULT, est fort spirituel et contient des citations bien choisies.

La plupart des articles d'histoire naturelle sont de M. BORY DE SAINT-VINCENT et sont dignes de la réputation que ce savant s'est acquise par une piquante originalité de vues et de style, qui n'accompagne pas toujours la science. Nous devons cependant relever la manière leste et un peu méprisante dont il parle du livre de Job (article *Leviathan*); ce livre est un beau monument de la poésie primitive, qui mériterait notre admiration, quand il n'aurait pas, sous d'autres rapports, des titres à notre respect.

Nous blâmerons l'article *Littérature* qui commence, à notre avis, par une définition à moitié vague et à moitié fautive, et qui est plutôt une amplification de collège fort bien écrite, qu'un article de dictionnaire. L'article *Libre arbitre* nous semble incomplet, et fait un contraste fâcheux avec les excellents articles de *philosophie* de M. MILLON.

Nous nous hâtons de terminer nos critiques; nous avons cité tout ce qui nous a paru faible dans ce volume: c'est une espèce d'injustice, puisque nous n'avons pu signaler qu'une bien petite partie des excellentes choses qu'il contient.

A. P.

295.—* *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts*, d'après la

méthode de *A. Lesage* (comte de *Las Cases*), et propre à en former le complément ; par A. JARRY DE MANCY. Sixième livraison. Paris, 1828 ; Jules Renouard. Un cahier in-folio. Prix de la livraison, 8 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxviii, p. 194).

L'histoire de la littérature espagnole et celle des sciences mathématiques sont contenues dans les deux tableaux dont se compose cette 6^e livraison. On y retrouve, avec la méthode dont nous avons déjà reconnu l'agrément et l'utilité, la même exactitude pour les détails et la même intelligence de l'ensemble historique. Sans doute, le texte des histoires littéraires doit être étudié dans les livres, ou l'avoir été préalablement lorsqu'on parcourt ces tableaux, mais on ne peut nier qu'ils n'offrent un attrait puissant pour faire naître cette curiosité, et de grands avantages pour l'éclairer et la soutenir. C'est comme la carte géographique relativement à la lecture d'un voyage ou d'une campagne militaire. Cette *littérature espagnole*, par exemple, originale, et isolée en Europe comme le génie de la nation qui l'a faite, se retrouve ici dessinée d'une manière instructive et piquante. Quiconque l'a un peu étudiée, ne fût-ce que dans l'estimable ouvrage de M. *Bouterwek*, aimera, en parcourant le tableau de M. de Mancv, à recueillir et à coordonner bien des souvenirs intéressans, mais d'autant plus fugitifs qu'ils sont presque sans liaison avec les traditions et les habitudes littéraires du reste du monde. Mais combien encore de richesses délaissées, faute d'avoir été bien senties ailleurs qu'en Espagne, faute d'avoir été appréciées par des critiques assez avancés dans ces voies écartées, assez originaux eux-mêmes pour bien faire ressortir toute l'originalité espagnole ! Veut-on s'en faire une juste idée, on n'a qu'à se rappeler cette admirable école de peinture des Murillo et des Ribera, qui a égalé peut-être les plus célèbres écoles de l'Europe, mais qui est restée à part, presque sans influence au-dehors, enfin mieux sentie que jugée. Il en a été de même en littérature, et pis encore, car il faut plus de peine et de tems pour connaître un livre qu'un tableau. Le seul *Quevedo*, génie fantasque, sérieux et bouffon, tendre et satirique, différent de Cervantes, mais digne de lui être assimilé, faute d'autres termes de comparaison ailleurs, car avant tout c'est un Espagnol ; ce seul homme, dis-je, mériterait un historien : sa vie aventureuse et attachante serait une digne contre-partie de l'exposé de ses ouvrages ; mais, hélas ! à peine celui qu'on a nommé le *Voltaire espagnol* a-t-il trouvé des éditeurs.

Le tableau des *sciences mathématiques* nous paraît l'un des

mieux faits de cet atlas. L'auteur a heureusement combiné l'intérêt scientifique, en marquant avec précision les progrès des diverses branches de son sujet, avec l'ordre chronologique des noms célèbres qu'il parcourt, depuis Yao le Chinois, Thalès et Pythagore, jusqu'à Delambre et Laplace. L'histoire de Bossut lui a fourni un utile secours, et il l'a continuée en quelque manière pour tout ce qui tient aux faits et aux personnages les plus récents. Un accessoire de ce tableau, propre à donner une idée des pas que la science a faits de nos jours, est la série des questions proposées et des auteurs couronnés en France, depuis 1795 jusqu'à présent. Les détails bibliographiques auraient nui à la netteté de l'effet que produit cette grande esquisse, calculée surtout sur la marche des découvertes. Malgré la richesse de ces tables synoptiques, semblables à des livres qui seraient ouverts à toutes les pages en même tems, la matière peut quelquefois déborder ses cadres. M. de Mancy suppléera à cette omission dans le numéro XX de son Atlas, où il joindra aux fastes de la Zoologie, de la Botanique et de la Minéralogie, un aperçu de Bibliographie générale et spéciale des sciences mathématiques et physiques.

V—G—R.

294. —* *Examen critique des Dictionnaires de la langue française*, ou Recherches grammaticales et littéraires sur l'orthographe, l'acception, la définition et l'étymologie des mots, par Charles NODIER. Paris, 1828; Delangle frères. In-8° de 422 pages; prix, 7 fr.

Les ouvrages de M. Nodier sont en possession de fixer l'attention du public : soit qu'il raconte les espiègleries de Trilby, soit qu'il dépeigne les démons de Smarra ou qu'il retrace les aventures de Jean Sbogar, l'originalité de son esprit, les tournures piquantes et variées de son style lui assurent toujours de nombreux lecteurs. Il transporte aujourd'hui toutes ces qualités dans un ouvrage plus sérieux : il est permis de croire qu'il n'aura pas moins de succès, et que, grâce à lui, les défauts qu'il reproche à nos dictionnaires en disparaîtront peu à peu. Ces défauts sont de plusieurs sortes : les barbarismes, les néologismes, la mauvaise orthographe, les faux-sens, les omissions, les faux raisonnemens, les batologies, les cercles vicieux dans les définitions : voilà, sauf erreur, ce que M. Nodier trouve à reprendre dans les dictionnaires de la langue française; comme il n'a pas lui-même résumé ces défauts, et qu'il a seulement classé, par ordre alphabétique, les mots qui lui semblaient avoir été mal définis ou mal orthographiés par les lexicographes, il est possible

qu'il m'échappe quelque chose. Au reste le lecteur pourra se faire une idée nette de cet ouvrage, en apprenant quelle en fut l'occasion.

M. Nodier, fuyant dans sa jeunesse un mandat d'arrêt, fut reçu et hébergé par plusieurs curés, auxquels il témoigne dans sa préface toute sa reconnaissance. Ces curés avaient souvent des discussions littéraires, qu'ils ne pouvaient terminer qu'en consultant leurs dictionnaires; comme aucun d'eux n'avait le même ouvrage que son voisin, la plus légère question voyait souvent naître cinq ou six solutions différentes, dont quelquefois aucune n'était juste. M. Nodier en conclut avec raison que tous les dictionnaires n'étaient pas sans erreurs; dès lors, il eut l'idée de les comparer et de mettre mot par mot sur le papier les observations critiques auxquelles ils pouvaient donner lieu, soit en eux-mêmes, soit par leur comparaison avec les autres. Voilà le plan de son nouvel ouvrage. Nous n'y chercherons aucune citation; d'ailleurs que citer d'un dictionnaire? mais puisque tout son examen consiste en une critique de mots, M. Nodier nous permettra, sans doute, de relever ici une erreur dans laquelle il est tombé lui-même, c'est au mot apocope. « M. Noël, dit-il, définit l'apocope une figure qui consiste à retrancher quelque chose à la fin des mots; et quand c'est au commencement, ajoute-t-il, comment appelle-t-on cette figure, si ce n'est *apocope* (1)? » On

(1) Je fais cette observation seulement parce que la critique de M. Nodier n'était pas juste; car, du reste, il n'y a rien de moins nécessaire à savoir que les noms de toutes ces figures de mots. Un grammairien écrivait, en 1806, en parlant des figures de grammaire: « Ce monstre femelle (*Pellipse*) a reçu dans son lit un despote capricieux et grossier, un butor anarchique nommé *l'usage*, et ce pernicieux accomplissement a été célébré par des réjouissances extravagantes. Ces deux tyrans du langage ont eu plusieurs enfans dignes de leurs horribles parens.... Peuple insensé des beaux esprits, tu t'es réjoui à la naissance de *zeugme*, de *syllipse*, de *synthèse*, de *prolepse*, etc.; tu t'es réjoui aux mariages de ces nouveaux monstres et à la naissance de leurs odieux enfans, *protozeugme*, dit le simple, *protozeugme*, dit le composé, *mesozeugme* simple, *mesozeugme* composé, *hypozeugme* simple, *hypozeugme* composé, *syllipse* simple, *syllipse* relative, etc.; tu t'es réjoui aux alliances de ces derniers tyrans et à la rapide multiplication de leurs détestables familles dont tu ne peux plus compter les rejetons: en effet, ils forment de grandes nations sous les noms d'enallages, d'antiptoses, d'hellénismes, de règles générales, de règles particulières, exceptions, exceptions d'exceptions; de sophismes, paralogismes, fallaces; de métaplasmes; de tropes simples et composés; de schèmes; de figures de mots, répétitions, similitudes, conflits; de figures de sentences pour instruire, émouvoir, récréer; enfin, de dialytos, isocolons, synonymies, paradiastoles, polysynthétos, aposiopèses, emphases, parenthèses, epizeuxes, etc., etc. » (*Lettre sur la possibilité de faire de la grammaire un art-science*, etc., etc., écrite à J. B. LEMERCIER, instituteur, en prairial an VI. Paris, 1806.)

l'appelle *apherèse*. M. Nodier fait ailleurs une faute semblable : « *grime*, se *grimer*, s'est formé du latin *rima*, ride, par la *paragoge* du G. (p. 196) » : c'est *prosthèse* qu'il fallait dire, la *paragoge* est une addition de lettre à la fin d'un mot. Je rougis de ces critiques, et ne les place ici que pour faire sentir combien il est difficile de composer un dictionnaire irréprochable (1).

Une critique plus importante s'adresse à l'ouvrage entier. M. Nodier démontre clairement que nos lexiques contiennent un grand nombre de fautes ; il n'est pas moins évident qu'il faudrait les corriger. Mais qui s'en chargera ? Comment exécuter cette entreprise ? et dans les cas douteux, qui résoudra la question ? Si l'autorité d'un homme, bien plus, si celle de l'Académie, celle de l'usage même ne paraissent pas suffisantes à M. Nodier pour donner à un mot, à une tournure le droit de cité, il y a donc pour lui une puissance supérieure à toutes celles-là : c'est celle des principes. Mais quels sont ces principes ? C'est ce qu'il fallait dire, et ce qu'il a oublié de faire.

Heureusement quelques phrases semées çà et là dans son dictionnaire nous permettent de reconnaître quelles sont à cet égard les idées de l'auteur. En les réunissant, nous suppléerons à son silence. Faisons seulement observer qu'il y a trois choses à considérer dans un dictionnaire : le choix des mots, leur orthographe et leur explication. Ce dernier point est tout-à-fait indépendant de la grammaire ; ainsi les deux premiers sont les seuls dont nous ayons à nous occuper, et ils nous serviront pour classer, sous deux titres principaux, les citations de M. Nodier, auxquelles nous avons soin de joindre l'indication des pages d'où elles sont extraites.

§ 1. CHOIX DES MOTS. — 1. *Nature d'un dictionnaire*. Un bon dictionnaire de la langue doit être l'index raisonné des classiques (p. 97). Qu'est-ce que le vocabulaire d'une nation si ce n'est celui de ses classiques (2) (p. 81) ? — 2. *Mots à admettre*. Il est peut-être malheureux, et on ne saurait trop le répéter, que le dictionnaire de la langue n'ait été jusqu'à

(1) Les dictionnaires d'anecdotes attribuent à d'Alembert un mot qui ne prouverait pas que ce grand mathématicien eût une haute opinion des lexicographes. Un de ceux-ci lui dit un jour qu'un mot n'était pas français. D'Alembert le corrigea. L'autre critiqua une phrase. « Monsieur, lui répondit d'Alembert, je reconnais votre autorité quand il ne s'agit que d'un mot ; elle cesse, dès qu'il y en a deux. » L'ouvrage de M. Nodier est une réponse à cette injuste critique

(2) Fort bien : mais qui seront les classiques ?

présent que le dictionnaire de Paris (p. 78). J'insisterais pour que ces expressions si heureuses de septante, octante et nonante fussent enfin substituées à la traînante alliance de nombres qu'on y substitue (p. 289). — 3. *Mots à rejeter*. Rejetez les noms propres, cette classe de mots grossirait considérablement les dictionnaires (p. 62). On ne peut trop répéter qu'un néologisme n'est heureux qu'autant qu'il offre une sensible analogie d'expression avec les idées analogues. Règle générale : quand on emprunte un mot à une langue, il n'est pas permis de lui inventer des dérivés (p. 282). — 4. *Dictionnaires particuliers*. Je demande si le dictionnaire concordant des patois d'une langue ne serait pas un des plus beaux monumens qu'on pût élever à la lexicologie (p. 305). Ce serait une véritable richesse pour une langue que d'avoir des dictionnaires spéciaux, des dictionnaires techniques; mais je doute qu'on puisse les identifier avantageusement avec le dictionnaire proprement dit (p. 195).

§ 2. ORTHOGRAPHE. — 1. *Généralités*. On ne répétera jamais assez que notre orthographe est détestable (p. 248). Il n'y a rien de plus absurde que d'exprimer la valeur d'une voyelle simple par le concours de deux voyelles étrangères. Il faudrait écrire *je disès, je renès*, s'il était possible de renouveler partiellement l'orthographe de la langue (p. 285, 286). A quoi conduisent de prétendues améliorations d'orthographe dans une langue qui n'est pas renouvelée simultanément? à tout confondre (p. 26). Il est important de décider jusqu'à quel point la poésie a le droit d'altérer le langage (p. 160). — 2. *Consonnes*. La prononciation des consonnes ne doit être appuyée que par l'e muet (p. 57). La lettre *h* est barbare dans le *ch*, le *ph* et au commencement des mots qui n'ont pas la première voyelle aspirée. — 5. *Étymologie*. Si l'on doit des égards à l'étymologie, c'est surtout quand il s'agit de l'orthographe des homonymes (p. 504). Dans le cas d'équivoque entre deux orthographes données, il faut recourir à l'orthographe étymologique (p. 181).

Nous abandonnons à nos lecteurs l'examen et la discussion de ces principes; il y en a certainement qu'il serait facile d'attaquer : mais, on peut dire qu'en général les lexicographes feront bien de n'en pas négliger l'étude; soit qu'ils les admettent, soit qu'ils les rejettent, M. Nodier, comme tous les critiques sévères, aura été utile à ceux même qui se plaindront le plus volontiers de lui.

B. J.

295. — *Cain*, ou *le premier meurtre*, parodie-mélodrame en 3 actes, mêlée de couplets, précédée d'un prologue; par

Népomucène L. LEMERCIER, de l'Académie française. Paris, 1829; Constant-Chantpie. In-52 de 154 pages; prix, 2 f. 50 c.

296. — *Canon d'alarme*, par P. M. L. BAOUR-LORVIAN, de l'Académie française. Paris, 1829; Delangle frères. In-8° de 21 pages; prix, 1 fr.

Depuis quelques années, une grande querelle divise les amis de la poésie. Des hommes nouveaux, en offrant au public leurs premiers essais, se vantèrent d'ouvrir des routes jusqu'alors inconnues à la muse française; on dit même qu'ils affectèrent, dans leurs préfaces, un profond mépris pour la poésie de Corneille, de Racine et de Boileau, pour tous ces immortels écrivains dont la gloire a répandu tant d'éclat sur le siècle de Louis XIV : mais cette assertion n'a jamais été complètement justifiée, et je suis assez porté à croire que c'est un argument inventé à plaisir par leurs ennemis, afin de pouvoir combattre les prétendus Zoïles de nos grands maîtres sur un terrain plus commode. A ce tort, vrai ou supposé, les sectateurs de l'école qu'on est convenu d'appeler romantique en joignirent deux autres : ils adoptèrent, pour la plupart, une bannière politique, peu nationale, et ils ne respectèrent pas toujours le goût ni la grammaire. Ils subirent les conséquences de ces deux fautes; bien des gens méconnurent leur poésie, parce qu'elle prêtait ses formes brillantes et ses grandes images à des idées qui ne sympathisaient point avec celles du plus grand nombre des esprits; d'autres, parce qu'elle s'égarait quelquefois dans ses efforts vers le neuf et l'original. Pour nous, nous espérons qu'avec le tems la question serait décidée, non pas exclusivement au profit des soi-disant classiques, ou des romantiques, mais en faveur de la raison et qu'on jugerait les ouvrages d'esprit d'après les sensations qu'ils produisent, et non pas avec des théories faites *a priori*, soit d'après l'observation des chefs-d'œuvre d'un siècle qui ne ressemble point au nôtre, soit d'après les spéculations hasardées de jeunes aristarques sans mission. Nous nous sommes trompés : la querelle littéraire devient chaque jour plus vive; de tous côtés s'élèvent des voix menaçantes; et le bruit est déjà si grand qu'il sera bien difficile aux hommes sensés de faire entendre le langage conciliant de l'impartialité.

La Revue Encyclopédique, qui cherche de bonne foi, et sans aucune prévention exclusive, ce qui est bon, naturel et vrai, ne peut prendre parti pour l'une ou l'autre des factions qui se disputent la prééminence poétique : nous jugerons les champions de l'une ou l'autre cause, puisqu'ils veulent absolument rester séparés, d'après leurs œuvres, et non d'après la couleur de

leur livrée ; nous regarderons également comme notre devoir d'encourager les efforts du talent vers d'heureuses innovations , et de réprimer les écarts auxquels pourraient s'abandonner de jeunes imaginations trop promptes à braver les lois du goût ; nous mettrons la même sévérité à leur rappeler que l'art seul peut conduire le génie à la perfection, qu'à combattre les sottes prétentions de la médiocrité, qui croit pouvoir prendre place à côté des maîtres, parce qu'elle a froidement imité la tragédie de Racine, ou le drame de Shakespeare.

Nous donnerons dès aujourd'hui une preuve de notre stricte neutralité, en appréciant le manifeste de M. BAOUR-LORMIAN, contre ce qu'il appelle

Un petit bataillon de rimailleurs barbares
Qui pensent être neufs et ne sont que bizarres.

Certes, nous sommes loin de souscrire à ce jugement exclusif et tranchant ; mais nous avouons que le poète manie avec facilité et avec esprit l'arme de la satire ; cependant il nous paraît qu'un autre sujet aurait pu mieux l'inspirer, que beaucoup de ses traits tombent à faux, et qu'en définitive ses quatre cents vers contiennent plus de mots que de choses.

Quant au *Caïn* de M. LEMERCIER, on ne sait trop dans quelles vues il a écrit cette parodie-mélodrame ; nous n'osons croire que le célèbre académicien veuille faire la guerre aux novateurs, lui qui a tenté plus d'une fois et souvent avec succès de se frayer une carrière en dehors de la route commune. Son talent l'a trahi dans sa nouvelle entreprise ; n'est-ce pas un avertissement suffisant de l'erreur qui lui avait fait prendre la plume ? Comment l'auteur d'*Agamemnon* et de *Pinto* a-t-il pu se croire obligé de descendre jusqu'à la parodie du mélodrame ? Et quelle bonne foi, ce n'est pas pour M. Lemercier que nous ajoutons ceci, de signaler les ébauches de l'*Ambigu* ou de la *Porte Saint-Martin* comme les chefs-d'œuvre du genre romantique !

En résumé, ces deux écrits répandent fort peu de lumières sur la question, et, fruits de la circonstance, ils passeront probablement avec elle.

α.

N. B. Nous saisissons ici l'occasion de renouveler notre profession de foi littéraire, souvent manifestée depuis dix années dans l'examen critique d'un grand nombre d'ouvrages ; nous ne sommes, dans la *Revue Encyclopédique*, ni *classiques* ni *romantiques*. Ces noms de parti, en littérature, n'ont point un véritable sens, manquent de justesse, ne sauraient être définis avec précision et entraînent de graves inconvénients.

Tous les hommes raisonnables sont à peu près d'avis sur ce point, que le propre du génie est de créer, que, par conséquent, les choses neuves et hardies sont préférables aux imitations mesquines et serviles; mais les innovations et les hardiesses doivent être avouées par un goût pur et sévère. Les principes du goût sont ce qu'on voudrait appeler le *classicisme*; le besoin vivement senti des innovations est, dit-on, le caractère du *romantisme*. Il ne s'agit que de s'entendre. Nous sommes à la fois classiques et romantiques; car nous voulons à la fois du nouveau, du bon, du naturel et du vrai. Mais nous devons tancer impitoyablement les hommes qui veulent innover en dépit du bon sens, qui mêlent à quelques inspirations de génie des accès de délire, qui confondent le grotesque, le burlesque, le bizarre avec le sublime. Une critique judicieuse et impartiale doit réprimer sévèrement, au lieu de les encourager par une molle ou lâche condescendance, les étranges folies et les déplorables écarts qu'un petit nombre d'esprits enthousiastes et fanatiques voudraient consacrer par une sorte d'idolâtrie. La raison publique, qui ne prononce qu'à la longue ses jugemens définitifs, avec lesquels on ne doit point confondre les succès de vogue et les triomphes éphémères que peut procurer l'esprit de parti ou de coterie, consacrera les ouvrages dignes d'un succès durable, et assignera leurs véritables rangs aux hommes d'un génie créateur, capables de se frayer des routes nouvelles et de satisfaire aux besoins d'une époque qui appelle des progrès et des améliorations en tout genre.

M. A. J.

297.—*Répertoire du Théâtre de Madame*. Livraisons 51-66. Paris, 1829; Houdaille, rue du Coq-St-Honoré. 16 livraisons in-32; prix de la livraison, 1 fr.

Nous avons annoncé déjà cette charmante collection (voy. *Rev. Enc.* t. VI, p. 486), dont la suite contient une nouvelle série des plus jolies pièces du Théâtre de Madame. Nous citerons entre autres, *Partie et Revanche*, par MM. SCRIBE, FRANCIS et BRAZIER; *Frontin mari-garçon*, comédie-vaudeville, par MM. SCRIBE et MÉLESVILLE, jouée d'abord au Théâtre du Vaudeville, puis transformée pour Feydeau en opéra-comique; le *Retour ou la suite de Michel et Christine*, par MM. SCRIBE et DUPIN; *l'Écarté ou un coin du Salon*, par MM. SCRIBE, MÉLESVILLE et DE SAINT-GEORGE, etc., etc.

298.—*Archippe Thaddéevitch*, ou *l'Érmitte russe*, Tableau des mœurs russes au XIX^e siècle; suivi de Mélanges historiques et anecdotiques sur cette nation; par BOULGARIN; traduit du russe à Saint-Petersbourg, sous les yeux de l'auteur.

Saint-Pétersbourg, Brief, libraire, éditeur de musique, dans dans la grande Morskoï. Paris, 1828; Bossange père. 5 volumes in-12, ornés de gravures et du portrait de l'auteur: prix, 12 fr.

299. — *L'Ermite en Russie*, ou Observations sur les mœurs et les usages russes au commencement du XIX^e siècle; faisant suite à la collection des mœurs françaises, anglaises, italiennes, espagnoles, etc.: par L. DUPRÉ DE SAINT-MAURE. Paris, 1829; Pillet aîné. 5 vol. in-12, ornés de gravures et de vignettes; prix, 12 fr.

Il serait difficile peut-être de trouver deux autres ouvrages qui eussent une analogie aussi parfaite que ces deux-ci, et qui offrissent un point de comparaison aussi piquant, l'un étant composé par un écrivain contemporain et compatriote (1) de ceux dont il a voulu peindre les mœurs, l'autre par un étranger qu'un assez long séjour chez le même peuple a mis à portée d'étudier les mêmes mœurs, et qui a voulu nous donner aussi son jugement dans une question où il nous semble devoir être plus désintéressé que le premier. Aussi réunissons-nous ici ces deux ouvrages dans une première annonce, en attendant que la publication du troisième volume de *L'Ermite en Russie*, qui n'a pas encore paru, nous permette de remplir nos intentions.

Le premier de ces deux ouvrages, *L'Ermite russe*, aura d'ailleurs une suite, ou du moins nous devons le penser, puisqu'il est composé dans l'original de 5 volumes, dont la traduction française que nous annonçons n'a encore reproduit que les deux premiers. Cette traduction d'un ouvrage sur lequel un de nos collaborateurs, en nous prévenant, a déjà appelé l'attention de nos lecteurs (*Voy. Rev. Enc. t. XL, p. 416*), a été faite, comme on le voit par le titre, en Russie, et sous les yeux même de l'auteur; nous nous rappelons en avoir vu des fragmens dans le *Mercure du dix-neuvième siècle*, publié à Paris. Il est fâcheux qu'on ne l'ait pas fait imprimer à Saint-Pétersbourg (2), également sous les yeux de M. Boulgarin, qui l'aurait purgée des fautes grossières qui rendent presque tous les noms russes méconnaissables.

(1) M. Boulgarin (prononcez *Boulgarine*) n'est pas Russe; il est né en Pologne; mais il a, depuis long-tems, adopté la Russie comme une seconde patrie, et la langue russe, dans laquelle il écrit et dans laquelle il a obtenu de véritables succès, nous permet de le compter au nombre des écrivains distingués de cette nation.

(2) Cette traduction sort des presses de Jules Didot aîné.

Malheureusement, il faut en dire à peu près autant de l'impression de *l'Ermite en Russie*; son auteur, qui n'habite point Paris, n'aura pu sans doute en revoir lui-même les épreuves. Il nous semble que, dans toutes les occasions où le même cas se présente, un imprimeur devrait consulter un littérateur qui connaît la langue étrangère dans laquelle est écrit l'ouvrage confié à ses presses; on le fait bien pour les langues mortes, pourquoi ne le ferait-on pas pour les langues vivantes? Les relations fréquentes qui se sont établies depuis quelques années entre la France et la Russie, ont déjà répandu quelque peu la connaissance de la langue russe, et il devient inexcusable aujourd'hui d'écrire les noms russes, comme on le faisait du tems de Voltaire. M. Dupré de Saint-Maure, dont nous avons analysé dans le tems *l'Anthologie russe* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 577 et 657), aura éprouvé pour la seconde fois un désagrément bien sensible pour un auteur, et qu'il aurait pu prévoir. E. H.

300.—* *Pensées de Jean-Paul*, extraites de tous ses ouvrages; par le traducteur des *Suédois à Prague*. Paris, 1829; Firmin Didot. In-18 de 198 pages; prix, 2 fr. 50 c.

« Toutes les couleurs se mêlent sous son pinceau, et ses tableaux hardis nous ravissent toujours par leur éclat, malgré le désordre qui règne souvent dans leur disposition. Le naïf, le burlesque, le sublime et le trivial se heurtent dans ses ouvrages; que dis-je, dans l'espace de quelques lignes, on y aperçoit des figures dans le style de Raphaël et de Michel-Ange, placées au milieu de groupes à la manière de Callot. Plus sensible que le sentimental Sterne, moins sceptique que Montaigne, Jean-Paul mêle l'originalité de Swift au comique d'Érasme, à la profondeur de Descartes, et, quelquefois même, au cynisme de Rabelais. » (Préface du traducteur.) Cette appréciation rapide du génie de Jean-Paul, *qu'il est impossible d'apprécier*, comme le répètent tous ses biographes et commentateurs, nous paraît généralement fort juste, sauf le rapprochement de son nom avec celui de Descartes: il n'y a aucun terme de comparaison entre un moraliste ingénieux et le philosophe dont les conceptions ont opéré une révolution dans le monde intellectuel.

Peu d'ouvrages sont plus propres que ceux de Jean-Paul à fournir les matériaux d'un recueil tel que celui que nous annonçons. Ces ouvrages forment moins un tout complet, reposant sur une base homogène, qu'un travail de mosaïque, étincelant de couleurs fraîches et brillantes, mais trop souvent dénuées d'harmonie. Nous adoptons donc vo-

lontiers l'avis du traducteur, lorsqu'il dit qu'il faudrait plus que de la témérité pour tenter de reproduire un d'entre eux dans son ensemble, tout en regrettant néanmoins de voir les lecteurs français privés des nombreuses beautés répandues dans des compositions telles que *Titan*, *Hesperus*, *Lerana*, *l'Introduction à l'Esthétique*, compositions qui pourraient du moins être l'objet d'un travail curieux.

Bornons-nous, pour le moment, à lire et à relire avec une jouissance réelle la collection de ses pensées détachées : on y trouve, il faut le dire, moins de profondeur que d'originalité ; parfois une obscurité qui, bien étudiée, n'offre, en résultat, qu'un *concetti* ; parfois aussi une affectation d'assez mauvais goût ; mais, en revanche, on est souvent séduit par des aperçus pleins de finesse, des mouvemens d'inspiration, un sentiment véritable ; on l'est toujours par un style presque étourdissant de verve et d'éclat. On ne doit pas s'attendre, sans doute, à en retrouver tout le charme dans une traduction ; cependant, l'auteur de celle-ci a rencontré fréquemment des tournures de phrases fort heureuses, sans porter atteinte à la pensée de son modèle ; il faut d'ailleurs lui tenir compte des recherches nécessaires pour choisir quelques centaines de maximes dans un recueil de soixante volumes, et d'une connaissance approfondie des subtilités de la langue allemande, connaissance sans laquelle il est impossible de sentir le mérite d'un écrivain tel que Jean-Paul. Ce n'est qu'après avoir essayé d'être son interprète dans un idiôme étranger que l'on peut apprécier les difficultés d'un semblable travail.

Un mot à présent sur la nature même et l'utilité des collections de sentences, d'aphorismes, etc. La morale doit avoir pour base l'enseignement public qui découle d'une doctrine sociale homogène dans toutes ses parties ; quand cette doctrine existe, les œuvres des moralistes forment son complément, son explication ; quand elle n'existe pas, comme aujourd'hui, les moralistes, s'ils savent revêtir leur pensée d'une forme ingénieuse, bien que souvent il y ait divergence dans leur manière voir, se font lire avec plaisir ; mais ils demeurent à peu près sans action sur la vie pratique des lecteurs. Personne ne porte avec soi un Montaigne, un La Bruyère, un La Rochefoucauld, pour y puiser des règles de conduite ; mais on lit leurs maximes, et les commentaires qu'ils inspirent fournissent un texte à la conversation. Cent fois Montaigne, La Bruyère et La Rochefoucauld ont été lus dans ce but : on y joindra maintenant la collection des pensées de Jean-Paul.

H. C.

501. — * *Pensées*, par M^{me} la princesse *Constance de Salm*. Aix-la-Chapelle, 1829. Paris, Arthus Bertrand, Delaunay. In-12 de VIII-96 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Tant de titres de divers genres ont assuré la gloire littéraire de M^{me} la princesse de Salm, que sa nouvelle publication semblerait ne devoir rien y ajouter, si ses *Pensées* ne mettaient dans tout leur jour cet esprit éminemment philosophique, cette justesse d'observation qui distinguent ses autres écrits et qui sont le véritable caractère de son talent. Cet ouvrage, par sa nature même, échappe à l'analyse; mais dire qu'on y retrouve partout la force et la profondeur du sens, jointes à la vérité de l'expression, ce ne serait pas encore en faire un éloge suffisant.

Deux autres recueils du même genre, traitant de la morale publique et des intérêts littéraires, doivent suivre celui-ci, sorte de code de morale qui définit les causes et les effets de nos sensations individuelles, ce que chaque homme a pensé ou pu penser, senti ou pu sentir dans les différentes situations de la vie où l'ont placé les circonstances ou sa propre volonté. L'auteur n'y ménage point notre sexe; mais on sait assez quels sont ses droits acquis à une sorte de franc-parler pour lequel son talent seul lui mériterait nos éloges, quand même il ne nous contraindrait pas à reconnaître qu'accuser nos torts, c'est trop souvent en faire justice. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que son paragraphe sur l'*Éducation des femmes*. On aime à voir un esprit aussi élevé que celui de M^{me} de Salm s'expliquer sur l'*Élévation d'esprit*, sur la *Grandeur*, sur l'*Héroïsme*, sur l'*Orgueil*; un esprit aussi droit que le sien rendre compte de ses impressions sur l'*Amitié*, sur l'*Ingratitude*, sur l'*Insensibilité*; un esprit aussi fin s'exprimer d'une manière neuve sur les *Sots* dont on a déjà tant parlé. Mais nous devons nous arrêter ici; car, si nous voulions relever dans ce petit volume tout ce qui frappe et entraîne, nous ferions un article presque aussi long que le livre même.

Il est pourtant quelques pensées, qui, selon notre avis, pourraient être combattues; par exemple, celle sur la *Résignation* et celle sur le *Pardon de l'injure*. Mais nous laissons les lecteurs en juger eux-mêmes, ce que chacun fera d'après son caractère et sa manière de sentir. D'autres paragraphes, tels que ceux qui parlent des *Habitudes*, de la *Destinée*, des *Pressentimens* et de l'*Amour*, sont moins des pensées que de petits traités où l'on trouvera toujours, même quand on ne sera pas en tout de l'avis de l'auteur, des idées fortes, ingénieuses et piquantes.

En résumé, cet ouvrage doit être placé dans toutes les bibliothèques près de ceux de nos bons littérateurs et de nos véritables philosophes. R.

502.—*Le Réveil du Spectateur français*, par M. DELACROIX, juge honoraire. Paris, 1829; Arthus Bertrand. In-8° de 204 pages; prix, 4 fr.

Voici une publication dont l'auteur ne saurait être soupçonné d'inexpérience, lui dont Voltaire lui-même encouragea les premiers essais. S'il est vrai de dire que le style est l'homme même, on sent respirer dans toutes les pages de cette production nouvelle une âme candide, nourrie des idées de justice et de bienfaisance. Le vicillard se laisse deviner, toutes les fois qu'il cherche à entrevoir un jour calme et serein pour ses derniers instans. Partout ailleurs, l'écrivain est de notre âge : il n'est aucune idée généreuse, née de nos jours, à laquelle il ne touche. En politique comme en religion, en littérature comme en morale, il me paraît éminemment ecclésiastique. Cette marche doit l'exposer à plus d'une contradiction. Ne pourrait-on pas, par exemple, lui reprocher de n'avoir vu que sous une face les conséquences des mariages entre les protestans et les catholiques qu'il conseille avec force? Je ne trouve pas plus heureuse sa proposition d'union entre don Miguel et dona Maria. Il ne se dissimule pas que certains de ses vœux sont de véritables utopies; d'autres, tels que ceux sur la conduite d'un bon roi, reproduisent des préceptes que l'on sait par cœur : je me hâte de dire que ces légers dissentimens sont loin de contrebalancer le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture du *Réveil du Spectateur*. On sera curieux de voir le portrait d'une femme accomplie; de suivre un magistrat dans les modifications qu'il propose à notre système pénal, et dans bien d'autres chapitres, après lesquels on sera forcé d'avouer que l'auteur a le plus souvent justifié son épigraphe : « Le plus beau présent qu'on puisse faire à l'homme, c'est la vérité. » T. D. L.

505.—*La Fille du libraire*, par Hippolyte BONNELIER. Paris, 1828; Delangle frères. 2 vol. in-12; prix, 6 fr.

Ce petit roman, d'un écrivain déjà connu par quelques autres productions (*Mémoires sur François de Neufchâteau*, *Histoire de la comédie française*, *Guy-Eder*, surnommé *Fontenelle*, Roman historique; et *Satires*, suivies de *Contes indiens*), sera lu avec intérêt. On y trouve une peinture de mœurs assez fidèle, des caractères bien ébauchés, plutôt que tracés d'une manière large et complète. L'aimable héroïne du roman et le jeune auteur qu'elle protège et qu'elle récom-

pense par le don de son cœur et de sa main, offrent, par la pureté, l'élevation et la générosité de leurs sentimens et par la noblesse de leurs procédés, un heureux contraste avec d'autres personnages dont les basses intrigues, les calomnies odieuses, les délations intéressées et les noires perfidies ne ressemblent que trop à ce que nous voyons dans le monde. On regrette que l'auteur, très-jeune encore, soit déjà si bien initié à tous ces mystères de la corruption qu'il dévoile souvent avec habileté. Nous laisserons à nos lecteurs le plaisir de faire connaissance, dans l'ouvrage même, avec les nombreux acteurs du petit drame que nous annonçons, et nous sommes sûrs d'avance qu'ils ne pourront se défendre d'aimer le bon Léopold et sa charmante Cécile. N.

304.— *Le Chef des Pénitens noirs, ou le Proscrit de l'Inquisition*; par l'auteur de *la Bohémienne*. Paris, 1828; Mame et Delaunay-Vallée. 5 vol. in-12; prix, 15 fr.

Venise, cette ville de soleil et d'ombre, où une partie de l'existence est brillante, animée, l'autre sombre et mystérieuse, où l'on glisse sans bruit sur les eaux au milieu des chefs-d'œuvre des arts, le long de palais à demi ruinés, où les souvenirs et les émotions du passé suffisent au présent; Venise, avec son aspect magique, son effrayant tribunal secret, les ombres de ses doges, et le redoutable appareil de mystère et de puissance qu'elle déploya si long-tems, semble être la patrie adoptive de tous les romanciers qui ont aimé à reproduire d'énergiques contrastes, de vives et piquantes oppositions de mœurs et de caractères. L'auteur de *la Bohémienne*, qui avait déjà fait preuve de beaucoup d'imagination dans son premier roman, s'est surpassé dans celui-ci; il était sur son théâtre, et il a broyé du noir peut être avec prodigalité. Les mystères du château d'Udolphe, par Anne Radcliffe, ne sont que des jeux d'enfans auprès de ce qui se passe dans la vallée des Saules et dans les ruines de Santa-Maria. Raconter tant d'incidens rapides et miraculeux en détruirait l'intérêt; nous aimons mieux y renvoyer le lecteur, qui trouvera ample matière à s'émeouvoir, à frémir, à pleurer. L'existence rêveuse d'une jeune fille qui se meurt de la poitrine, et ne doit pas survivre au printems, est surtout décrite avec charme; l'amitié d'Ophélie et d'Amanda est empreinte d'une douce et poétique tristesse, et repose l'âme des sensations trop fortes qu'éveillent les autres parties du récit. L. Sw. B.

305.—* *Physiologie du goût, ou Méditations de gastronomie transcendante*; ouvrage théorique, historique et à l'ordre du jour, dédié aux gastronomes parisiens. par un *Professeur*,

membre de plusieurs sociétés savantes. *Troisième édition.* Paris, 1829; A. Sautelet. 2 vol. in-8° de 410 et 452 pages; prix, 14 fr.

Que dire aujourd'hui sur le spirituel ouvrage de M. BRILLAT-SAVARIN, dont le mérite est suffisamment prouvé par trois éditions successives, et plus encore par le respect avec lequel son autorité est invoquée toutes les fois qu'il s'agit de décider une de ces importantes questions de gastronomie transcendante qu'il a traitées avec tant de profondeur, d'érudition, d'esprit et de goût? Peut-être, à défaut d'un jugement sur le livre, qui ne serait d'ailleurs que l'écho des éloges nombreux dont retentissent tous les lieux où *l'art de la gueule* est encore en honneur, nos lecteurs ne seront-ils pas fâchés de trouver ici de courts détails sur la personne de l'auteur. Nous les empruntons à la notice annexée au premier volume de l'édition que nous annonçons aujourd'hui.

M. *Anthelme* BRILLAT-SAVARIN, conseiller en la Cour de cassation, naquit le 1^{er} avril 1755, à Belley, capitale du Bugey, petit pays compris aujourd'hui dans le département de l'Ain, et dont l'auteur de la *Physiologie du goût* a eu soin d'énumérer les titres incontestables à la reconnaissance des amis de la bonne chère. A l'exemple de ses aïeux, voués depuis plusieurs siècles aux fonctions du barreau et de la magistrature, il y exerçait avec distinction la profession d'avocat, lorsqu'en 1789 les suffrages unanimes de ses concitoyens le députèrent à l'Assemblée constituante... Au terme de ses fonctions législatives, il fut porté à la présidence du tribunal civil du département de l'Ain, puis nommé au tribunal de cassation, nouvellement institué... Maire de Belley, vers la fin de 1793, il résistait avec courage à l'anarchie, lorsque, vaincu par le mouvement révolutionnaire, il se vit contraint de fuir et de chercher un asile en Suisse... C'est ici que l'heureux caractère de M. Brillat-Savarin paraît dans tout son jour : proscrit, fugitif, dénué de toutes ressources pécuniaires, car il avait eu le tems à peine de dérober sa personne au danger, on le voit constamment gai, consoler ses compagnons d'infortune, leur donner l'exemple du courage dans l'adversité, en alléger le poids par le travail et l'exercice d'une honnête industrie.. Cependant, les tems devenant plus orageux et sa situation plus pénible, il chercha dans le Nouveau-Monde un repos que lui refusait l'Europe. Il se fixa à New-York, y passa deux années, donnant des leçons de langue française, occupant une des premières places à l'orchestre du théâtre, car il était musicien distingué, et, comme

beaucoup d'autres émigrés, cherchant l'utile dans ce qui n'avait été pour lui jusque-là qu'une distraction agréable... Des jours plus sereins semblèrent luire pour la France; il se hâta d'y revenir, et débarqua au Havre, vers la fin de l'année 1796. Successivement employé comme secrétaire de l'état major-général des armées de la république en Allemagne, puis, en qualité de commissaire du gouvernement près le tribunal de Versailles, il fut plus tard appelé, par le choix du Sénat, à la Cour de cassation; il a passé les 25 dernières années de sa vie dans ce poste honorable, environné du respect de ses i-fériens, de l'amitié de ses égaux et de l'affection de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître. Atteint d'une péripneumonie mortelle, pour avoir assisté, déjà atteint d'un rhume assez violent, à la cérémonie funèbre annuellement célébrée le 21 janvier dans l'église de Saint-Denis, il y succomba, le 2 février 1826... Avant de publier la *Physiologie du goût*, l'auteur s'était exercé dans la composition de plus d'un ouvrage auquel son nom n'était point attaché, à l'exception toutefois de deux opuscules, l'*Essai historique et critique sur le duel d'après notre législation et nos mœurs*, et des *Fragmens sur l'administration judiciaire*, publiés en 1819.

Beaux-Arts.

306. — *Manuel de perspective du dessinateur et du peintre*, contenant les élémens de géométrie indispensables au tracé de la perspective, la perspective linéaire et aérienne, et l'étude du dessin et de la peinture, spécialement appliquée au paysage; par A. D. VERGNAUD. *Troisième édition*, revue, corrigée, augmentée, et ornée d'un grand nombre de planches. Paris, 1829; Roret, rue Hautefeuille, au coin de la rue du Battoir. In-18 de ij-255 pages; prix, 3 fr.

307. — *Mémoire sur la peinture sur verre*, par M. Alex. BRONGNIART, de l'Académie royale des Sciences, directeur de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres. Paris, 1829; imprimerie de Selligie.

Ce nouveau Mémoire, qui donne des notions très-curieuses sur les différens procédés employés par les anciens et les modernes pour la peinture sur verre, est destiné à faire connaître les travaux de la manufacture royale de Sèvres dont M. Brongniart a la direction, et tout à la fois à combattre, par des preuves irrécusables, le préjugé que l'art de peindre sur verre est actuellement perdu, et que les efforts tentés en

France, en Angleterre et en Allemagne tendent uniquement à le retrouver. Les faits rapportés par M. Brongniart prouvent jusqu'à l'évidence le peu de fondement d'une telle opinion. Il établit ensuite l'état actuel de l'art, au moyen d'une classification motivée par la différence des procédés et des résultats : 1° *Peinture en verre*, c'est-à-dire, au moyen de verres teints dans la masse, ou verres de couleur; 2° *Peinture sur verres proprement dite*, qui consiste à représenter des sujets de toute nature sur verre blanc, en fixant la couleur au moyen de la cuisson au feu de moufle, art à peine connu des anciens, et que l'habitude des procédés chimiques a porté à un haut degré de perfection; 3° enfin, *Peinture sur glace*, dont l'usage paraît à M. Brongniart tout-à-fait moderne, et dû à M. DIHL. — Après être entré dans un développement fort intéressant sur ces différens procédés, l'auteur du Mémoire fait l'histoire de l'état actuel de la peinture sur verre, c'est-à-dire, pendant la période de 1800 à 1828; il signale les efforts heureux faits à plusieurs reprises par des artistes français, et notamment par MM. *Mortelégue*, *Pâris*, fabricans de couleurs, et *P. Robert*, peintre de la manufacture de Sèvres; enfin, en rendant compte des travaux faits en Angleterre par M. *Collins*, et de ceux faits à Berne par M. *Müller*, il revendique à juste titre, pour nos artistes, l'honneur de la concurrence, pour ne pas dire de la supériorité. Ce Mémoire, qui sera suivi d'un second où l'auteur traitera de la partie scientifique des procédés employés, nous a rendu un service rendu aux arts; il doit intéresser essentiellement tous ceux qui s'occupent de leur appliquer les produits des sciences chimiques; et la clarté avec laquelle il est rédigé le met à la portée des simples amateurs.

L. D'H.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes.

508.—**Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, depuis son rétablissement en 1807, pour faire suite à l'histoire et aux Mémoires de l'ancienne Académie. Toulouse, 1828; J.-M. Douladoure. Tom. 1 en deux parties, ou volumes in-8° de 350 et de 275 pages.

La première pensée des Académies en France appartient à Charlemagne, et remonte à la fin du huitième siècle. L'Académie que ce prince avait établie dans son palais tomba avec son empire, et bientôt il ne resta plus que le souvenir de la puissance et de la gloire de son règne. Six cents ans s'étaient

écoulés dans les ténèbres du moyen âge, lorsque, vers le milieu du quatorzième siècle, fut ouvert, à Toulouse, le collège du *Gay Sçavoir*, devenu depuis l'Académie des *Jeux-Floraux* (1). Ainsi, la ville de Toulouse peut réclamer l'honneur d'avoir vu fonder, dans son sein, la plus ancienne de nos Académies (2). Les *Jeux-Floraux* sont antérieurs de près de quatre siècles à la fondation de l'Académie française.

Mais, si Toulouse devança toutes les villes de France par son Académie poétique, beaucoup d'autres villes la précédèrent dans l'établissement d'Académies pour les sciences et les belles-lettres. Celle de Toulouse ne remonte qu'à 1746 (3); car on ne peut voir son berceau dans la société des *Lanternistes*, qui s'était formée vers le milieu du dix-septième siècle; ce berceau ne se trouve que dans la réunion de savans qui s'organisa en Académie, l'an 1729, et qui n'obtint des lettres d'érection qu'en juin 1746.

Il résulte d'un document inédit, et sans doute inconnu à Toulouse, que le projet de *statuts*, envoyé par les académiciens, et celui des lettres-patentes furent soumis, par le chancelier, à l'examen du secrétaire perpétuel de l'Académie

(1) En 1556, furent rédigées les *loys d'Amor* par Guillaume MOLINER, chancelier du collège de la *Gaye Science*. M. le marquis d'*Aguilar* a publié un rapport sur ce premier monument académique dans le recueil des *Jeux Floraux* de 1811.

(2) Les premiers exercices littéraires de l'*Immaculée Conception* de Rouen ne remontent qu'à l'an 1486. La société du *Palinod*, ou *Puy de la Conception*, de Caen, ne fit ses premiers essais qu'en 1527. Il y avait à Amiens des *Gioux sous l'Ormel*; à Lille, à Douai, dans d'autres villes encore, des *Jeux-Partis* ou *Puys d'Amour*; mais tous ces établissemens académiques paraissent postérieurs au collège du *Gay Sçavoir*.

Remarquons qu'en France un assez grand nombre de villes ont précédé Paris de plusieurs siècles, pour les institutions académiques; ce n'est qu'en 1635 que fut établie, par édit, l'Académie française.

(3) Voici l'ordre chronologique de l'établissement, par lettres-patentes, des Académies de sciences et belles-lettres dans les provinces avant 1789: Soissons, 1674; Nîmes, 1682; Angers, 1685; Villefranche en Beaujolais, 1695; Caen, 1705; Montpellier, 1706; Bordeaux, 1712; Pau, 1720; Lyon, 1724; Béziers, 1725; Marseille, 1726; La Rochelle, 1752; Arras, 1757; Dijon, 1740; Montauban, 1744; Rouen, 1744; Toulouse, 1746; Clermont-Ferrand, 1747; Auxerre, 1749; Amiens, 1750; Nancy, 1750; Besançon, 1752; Châlons-sur-Marne, 1759; Metz, 1760; Cherbourg, 1775.

Académies de peinture, sculpture et architecture: Bordeaux, 1696; Toulouse, 1750; Poitiers, Besançon.

Sociétés royales d'agriculture: Alençon, Beauvais, Lyon, Le Mans, Nantes, Orléans, Rouen, Soissons, Villefranche, etc.

Académie royale de marine: Brest.

Sociétés académiques sous diverses dénominations: Arles, Carentan, Milhau, Mortain, Rhodéz, etc.

des belles-lettres, *De Boze*, qui en fit une critique vive et raisonnée. Il était dit, dans le projet de lettres-patentes, que l'Académie de Toulouse pourrait prendre tel sceau et telle devise qu'elle voudrait; et il était ajouté: « Pour le choix desquels sceau et devise, notre Académie des inscriptions et médailles sera tenue de travailler, sitôt qu'elle en sera requise par ladite société. »

De Boze trouve que c'est faire une forte injure à l'Académie de Toulouse que de ne pas la juger capable d'imaginer elle-même ce qui peut mieux lui convenir pour le sceau et la devise; que c'est blesser gratuitement l'Académie des inscriptions, établie depuis 1663, que de dire: *Elle sera tenue,.... sitôt qu'elle en sera requise* par l'Académie de Toulouse. De Boze remarque que l'Académie des inscriptions de Paris peut être « consultée et même autorisée à choisir ou à réformer ce qui aura été imaginé par la nouvelle société; mais non tenue d'y travailler, à sa première réquisition. »

En même tems, De Boze fait observer qu'on semble affecter, dans le projet, de donner à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le titre d'*Académie des inscriptions et médailles*; « il est vrai, dit-il, qu'anciennement elle s'appelait *Académie royale des inscriptions et médailles*; mais il y a plus de trente ans que, par arrêt du conseil, ce titre fut changé en celui d'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres*. L'arrêt est imprimé et cité en plusieurs endroits; et comme c'est sous ce dernier titre qu'ont été imprimés depuis tous les volumes d'histoire et de mémoires qu'elle a donnés au public, ce véritable nom ne doit pas être ignoré par quelqu'un qui se mêle de dresser des lettres-patentes. »

L'académicien avait de l'humeur: il critique sévèrement le projet de statuts envoyé de Toulouse. Il dit qu'ils ont grand besoin d'être revus.

Ce fut le 19 février 1746 que le secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions transmit au chancelier le cahier assez volumineux de ses observations critiques (dont je ne rapporte ici qu'une partie) par une lettre qu'il terminait en ces termes: « Elles sont un peu longues; mais c'est moins la brièveté du tems que l'importance de la matière qui les a rendues telles. »

Les lettres-patentes furent revues, les statuts corrigés, et l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse ne tarda pas à prendre, par le choix de ses membres et par le mérite de ses travaux, un des premiers rangs après les Académies de Paris. Elle commença, en 1782, la publi-

cation de ses Mémoires: il en avait paru quatre volumes in-4°, quand les *niveleurs* de 1793 firent ce que les congréganistes voudraient faire encore. Les Académies disparurent. Celle des *Jeux-Floraux* fut rétablie en 1806; celle des sciences et belles-lettres en 1807. La publication de la suite des Mémoires a été reprise dans le format in-8°. Le premier volume contient d'excellentes notices sur les travaux des deux classes de l'Académie. Le second volume contiendra le résumé des travaux de 1825 à 1826. Les analyses des Mémoires de chaque classe sont terminées par des notices biographiques fort bien faites sur les académiciens morts avant et depuis le rétablissement de l'Académie. Les mémoires de M. *Du Mège* sont ceux d'un de nos plus savans antiquaires. Les travaux de plusieurs de ses collègues annoncent qu'à aucune époque les sciences et les lettres n'ont brillé d'autant d'éclat dans le midi de la France: tous ceux qui l'habitent peuvent voir avec orgueil, et tous les voyageurs avec plaisir, la gloire du passé dans la salle des illustres au Capitole, la gloire du présent dans la fête des Jeux-Floraux, et dans le recueil des Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres.

VILLENAVE.

309. — *Rapport fait à la Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin*, le 14 décembre 1828; par M. FOUQUIER-D'HÉROUEL, au nom d'une commission composée de MM. Dupuis, Remi Bauchart, Gavet, Merlin, et du Rapporteur. Saint-Quentin, 1829; imprimerie de Cottenest. In-8° de 34 pages.

Ce Mémoire, car c'en est un sur l'importante question des laines et de leur commerce, occupera une place remarquable parmi ceux dont l'enquête commerciale a provoqué la composition et la publication. M. d'Hérouel n'a parlé que de l'arrondissement de Saint-Quentin; mais il est évident que ses observations sont applicables à toute la France, avec de très-légères modifications, et elles ne sont pas rassurantes pour notre industrie manufacturière et notre commerce. Il est impossible de ne pas reconnaître hors de notre territoire les moyens toujours croissans de la plus redoutable concurrence, celle qui fabrique aussi bien, et avec beaucoup plus d'économie. Le rapporteur arrive à cette pénible conclusion: Établissez sur les laines étrangères des droits qui éloignent l'importation.

• Comme il nous paraît prouvé que la prospérité des fabriques dépend fortement de la prospérité de l'agriculture, nous espérons que les fabricans se réuniront à nous, afin d'obtenir du gouvernement des droits assez élevés pour que.

les cultivateurs et les autres propriétaires du sol puissent se procurer, par la vente de leurs produits, la plus grande aisance possible ; comme aussi notre intérêt est de nous réunir aux fabricans pour demander des primes d'exportation supérieures aux droits d'entrée, afin de faciliter l'exportation ; et c'est dans ce but que nous avons l'honneur de vous proposer de charger deux de vos membres de faire, auprès des chambres, du ministère et de la commission d'enquête, toutes les démarches convenables pour obtenir pour les laines, et généralement pour tous les produits du sol, la protection qui leur est nécessaire.... »

Conformément au rapport, MM. d'Hérouel et de Galboi ont été nommés commissaires de la société. En lisant ce Mémoire, plein d'intérêt et de faits importans, on acquiert une connaissance exacte de notre situation, on voit très-clairement les dangers qui nous menacent, et beaucoup moins bien l'efficacité des mesures préservatrices qui sont proposées. Mais ce dont on ne doute nullement, c'est que les millions de Français, qui ne sont ni propriétaires du sol ni fabricans, paieront les droits d'entrée et les primes d'exportation sans aucun dédommagement. F.

Ouvrages périodiques.

310.—**Courrier des électeurs*, journal du dimanche, politique et littéraire ; chronique des tribunaux, des théâtres, beaux-arts, mœurs, industrie, commerce, etc. Paris, 1829. On s'abonne, rue Montmartre, n° 139 ; prix, 7 fr. pour trois mois, 14 fr. pour six mois, 28 fr. pour l'année.

« Amour et respect à la monarchie, dévoûment religieux à la charte, développement entier des doctrines constitutionnelles, exercice libre et indépendant de toutes les industries et de toutes les facultés de l'homme, liberté civile et religieuse pour tous, éloignement de tout esprit de parti, de secte ou de système, tels sont les principes qui présideront à la rédaction du *Courrier des électeurs*. » Dans les numéros que nous avons parcourus, les rédacteurs sont fidèles à leurs promesses : on ne leur saura pas mauvais gré, dans les circonstances actuelles, de consacrer à la politique plus de la moitié de leurs colonnes : entre les sessions des chambres, la littérature, les beaux-arts, etc., pourront obtenir des soins plus assidus : on aura pu examiner à loisir leurs productions, elles seront mieux appréciées. Toutefois, rien d'important n'est omis dans les numéros publiés jusqu'ici, malgré les

concessions faites à la politique; les rédacteurs cherchent même à égayer les lecteurs; mais, qu'ils y prennent garde, leur gaieté doit être toujours spirituelle, et par conséquent ne point manquer de grâces ni même de dignité.

Le *Courrier des électeurs* sera très-utile dans les départemens, en y pénétrant plus facilement que les journaux quotidiens, chargés d'ailleurs de détails fort indifférens pour des lecteurs éloignés de la cour, des grandes villes, de tous les foyers où se réunissent toutes les sortes d'ambitions. Nous félicitons sincèrement les rédacteurs du nouveau journal de n'avoir point à faire l'énumération des chasses, des promenades, des présentations et d'autres choses d'égale importance, et dont il paraît qu'aucun des journaux quotidiens n'oserait se dispenser. Nous aurons déjà fait de grands progrès dans l'ordre moral, nous aurons beaucoup ajouté à la dignité nationale, lorsque les journalistes nous respecteront assez pour n'insérer dans les feuilles que nous payons que ce qui nous est utile, ou ce qui mérite notre attention. Y.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

511 — * *Saggio istorico critico della Commedia italiana, etc.* — Essai historique et critique sur la Comédie italienne, par le professeur F. SALFI. Paris, 1829; Baudry. In-12 de 109 pages; prix, 1 fr. 50 c.

La littérature italienne, supérieure à la nôtre dans l'épopée et dans la poésie lyrique, lui est restée bien inférieure dans la poésie dramatique, et surtout dans la comédie. Indépendamment du grand génie de Molière, deux causes ont pu contribuer à cette infériorité : la division de l'Italie en plusieurs petits États n'a pas permis aux ridicules d'y acquérir cette importance et cette généralité qu'ils prennent aisément dans une grande capitale. La langue italienne versifiée étant trop poétique pour traiter les affaires de la vie privée, les Italiens ont vainement essayé d'écrire la comédie en vers. M. Salfi n'a point examiné l'influence de ces causes, et il semble peu disposé à convenir de leur résultat. La prose est, suivant lui, préférable aux vers dans la comédie. Il trouve le personnage de frère Timothée, dans la *Mandragore* de Machiavel, plus comique que celui du Tartufe : le premier, dit-il, persuadé que certaines pratiques licencieuses deviennent honnêtes, dès qu'elles tournent au profit de son convent, et, par conséquent, de la religion, trompe les autres après s'être trompé lui-même, tandis que Tartufe est un hypocrite impudent et mépri-

sable, qui sort quelquefois des bornes de la comédie. Qui ne voit, au contraire, que frère Timothée, tout plaisant qu'il est, n'offre qu'un hypocrite subalterne, tandis que Tartufe nous montre l'hypocrisie dans toute sa profondeur ? et si la haute conception de ce caractère excède les limites du genre, c'est le comble de l'art que de l'y avoir fait rentrer, en le rendant aussi comique qu'odieux. Ailleurs, M. Salfi, en donnant au talent de Goldoni des éloges que nous sommes loin de contester, ajoute que, par le nombre des bons ouvrages, il l'emporte sur Molière lui-même. Mais il y a bons ouvrages et bons ouvrages, et nous chercherions vainement, je crois, dans le volumineux recueil de Goldoni quelque chose à mettre en parallèle avec le *Tartufe*, le *Misanthrope*, les *Femmes Savantes*, l'*École des Femmes*, etc. Maintenant que les relations des peuples entre eux deviennent de jour en jour plus intimes, et que leurs jalousies commencent à s'effacer, nous voudrions que les critiques s'élevassent au-dessus des préjugés nationaux, pour comparer philosophiquement, et abstraction faite de tout système, les productions littéraires des différens pays, en recherchant les causes qui, dans chacun d'eux, ont favorisé ou contrarié l'essor du génie. C'est un des meilleurs moyens d'avancer l'étude de l'homme, et peut-être le seul qui reste pour imprimer aux littératures européennes une direction à la fois utile et nouvelle. Quoique M. Salfi ait suivi une voie moins large, nous n'en conviendrons pas moins du mérite de sa dissertation. Outre l'avantage de présenter dans un petit nombre de pages un tableau à peu près complet des vicissitudes de la comédie italienne, elle met en évidence plusieurs faits remarquables. On y voit que le drame, affranchi de la règle des unités, loin d'être un perfectionnement, remonte, en Italie, à l'enfance de l'art ; qu'après que les heureux efforts de l'Arioste, de Machiavel, du cardinal Bibbiena eurent tiré la comédie de ce chaos, l'Italie, tombée dans le xvi^e siècle sous la domination des Espagnols, se vit imposer par eux cette innovation prétendue qui ne lui valut que des ouvrages médiocres, et qu'enfin, le même système, toujours donné comme nouveau, y est revenu de nos jours par l'Allemagne. M. Salfi combat partout et avec force ces tentatives toujours renaissantes du romantisme, et il félicite M. *Alberto Nota*, dont les comédies sont le sujet principal de son *Essai*, d'être resté fidèle aux doctrines consacrées par l'exemple des meilleurs écrivains. Cet ouvrage de M. Salfi, remarquable par l'élégance et la pureté du style, sera lu avec intérêt par tous les amis de la littérature italienne. Cn.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

Établissements fondés par miss WRIGHT pour l'affranchissement des esclaves ; Cours de philosophie et de perfectionnement moral qu'elle vient d'ouvrir à NEW-YORK. — Les femmes ont tant d'obstacles à vaincre pour agrandir leur sphère d'action et étendre un peu loin le bien qu'elles peuvent faire, qu'il faut leur savoir gré de leurs moindres tentatives en ce genre. Celle que nous annonçons est aussi hardie et aussi difficile que généreuse ; et si elle venait à échouer, ce ne serait pas du moins faute d'avoir été conçue et dirigée par une volonté forte et désintéressée. Née en Angleterre, miss Wright fit un premier voyage aux États-Unis, à l'âge où les impressions sont plus vives et plus profondes : l'ensemble de ce pays, qui unissait des beautés et une fraîcheur primitives aux merveilles de l'industrie et des arts, la frappa de la plus vive admiration ; l'accord qui lui parut exister entre les hommes et les institutions, faites pour les protéger et les régir, l'enchantait. L'Amérique accomplissait ses rêves ; c'était pour elle la terre du bonheur et de la liberté, une seconde patrie de son choix. Son voyage, publié sous ce titre : *Views of society and manners in America*, est le plus chaud panégyrique du caractère et des mœurs des Américains. Cependant, une pensée la troublait : elle ne pouvait concilier l'esclavage des noirs maintenu dans quelques États avec les principes de liberté de la constitution ; elle s'en affligeait pour l'humanité, et aussi pour le pays qu'elle aimait : c'était une tache qu'elle eût voulu effacer à tout prix. Dans son généreux amour de bien, elle résolut d'entreprendre cette réforme, ou du moins de la hâter de tout son pouvoir : rien ne lui coûta ; son talent, sa fortune, sa vie, furent consacrés à l'exécution du plan qu'elle avait conçu, et qui consistait à acheter des nègres esclaves, et à les trans-

porter dans un État où l'esclavage est aboli. Là, ils devaient travailler trois ans pour le compte de leurs maîtres ; au bout de ce tems, leur rançon était payée, et ils étaient affranchis, après qu'une éducation progressive et bien entendue les avait rendus dignes de la liberté. Partie d'Europe, vers le commencement de 1825, miss Wright travailla sans relâche à l'accomplissement de son projet, parcourant une immense étendue de pays, consultant les hommes les plus instruits, observant partout le caractère et les mœurs du peuple ; enfin elle devint propriétaire d'un terrain considérable au milieu des forêts, cédé aux États-Unis par les Indiens cinq ans auparavant, et encore inculte. Il faut la laisser rendre compte elle-même des fatigues qu'elle endura, et de ses impressions ; elle écrivait à l'une de ses amies, le 25 décembre 1825 :

» Me voilà enfin devenue propriétaire de ce nouveau territoire habité par les ours, les loups et les panthères. Mais ne vous effrayez pas : deux fois j'ai parcouru ce territoire en long et en large, faisant quarante milles par jour à cheval, me reposant la nuit dans des cabanes ouvertes de tous côtés, ou bien dans les bois mêmes, avec une peau d'ours pour lit, et pour oreiller ma selle. Je me porte bien, je me suis bien portée, et n'ai jamais joui d'une santé plus robuste. J'ai vu des ours sans en être attaquée ; car ils ne vous attaquent point, ils vous fuient. J'ai bravé tous les tems, le chaud et le froid, et je n'ai eu ni fièvre ni rhume.— Pour vous expliquer la situation du pays où je me suis casée, cherchez sur la carte la grande rivière Mississipi, et remarquez la place où le 35° degré de latitude coupe la rivière ; vous y verrez une petite ville, ou une douzaine de cabanes, baptisée du nom sonore de *Memphis*. Jusqu'au moment de l'achat de ce territoire de Cheekasaw (le pays entre la rivière Tennessee et le Mississipi), ce Memphis moderne, aussi misérable que peut l'être aujourd'hui le Memphis antique, n'existait que pour le trafic des fourrures avec les Indiens. A présent, il devient le port *de rivière*, et le magasin où les nouveaux habitans, épars dans les forêts, viennent faire leurs emplettes ou exporter leur coton : mais encore ce petit commerce se fait principalement avec les Indiens, qui, après la vente de ce pays, se retirèrent au midi du 39° degré de latitude ; ainsi, comme vous voyez, ils sont nos plus proches voisins. Si la carte est bonne, vous y trouverez une petite rivière nommée *Wolf*, laquelle débouche dans le Mississipi à cet endroit : c'est sur les bords de cette rivière, et à quinze milles de Memphis (West-Tennessee), que j'ai acheté 520 arpens. Je suis en traité

pour 522 de plus, et je prends possession de 600 qui entourent mes terres, et qui seront mis en vente par l'État dans quelques mois d'ici (l'occupation des terres donne une préférence et un droit d'achat au prix de 90 sous l'acre). Mon meilleur coadjuteur est un Anglais, M. FLOWER, qui s'établit dans les forêts de l'Illinois avec sa famille, il y a dix ans, et qui n'a cessé de faire de généreux efforts pour le triomphe de la justice. Il arrêta la vente des nègres, encore tolérée dans quelques parties des États réputés libres, fit constater, à ses frais, la liberté de plusieurs esclaves dans les cours de justice, et souvent, au risque de sa vie, les protégea chez lui et sur ses terres. »

Miss Wright continue l'éloge de ce digne homme, et raconte comment il fut en butte aux persécutions des propriétaires et des marchands d'esclaves pour avoir appelé, sur ce point, la sollicitude du gouvernement. On lui intenta des procès; on lui vola les noirs qui travaillaient à sa solde. Enfin, désirant mettre surtout ces malheureux en sûreté, il fit demander au président Boyer l'hospitalité et quelques propriétés à Haïti pour vingt-cinq de ses meilleurs ouvriers et fermiers qu'il y envoya tout de suite, sur la réponse favorable du chef de la République Haïtienne. Le projet de miss Wright était trop en harmonie avec ses vues pour qu'il ne la secondât pas de son mieux. Il fut convenu qu'elle fournirait des fonds pour l'achat des terres et toutes les premières dépenses, et que lui, plus au fait des prix et des usages du pays, ferait venir de l'Illinois tout le matériel d'une ferme, bestiaux, charrues, vivres, pores, bœuf salé, farine, etc. A l'époque où miss Wright écrivait, elle avait déjà acheté, à Nashville, six hommes et quatre femmes, au prix de 4 à 500 dollars chaque. La ferme, rapidement fondée, ne tarda pas à devenir le point central d'une petite colonie, qui se peupla d'esclaves rachetés avec les sommes fournies par des philanthropes empressés de concourir à la bonne et belle œuvre de miss Wright. Cependant, la santé de cette dernière, fort altérée par le climat et le voisinage des défrichemens, lui fit craindre pour le sort futur de son établissement, et elle s'empressa de passer un acte légal, inséré dans un journal américain des premiers mois de 1827, par lequel elle donnait le territoire de *Nashoba*, avec les nègres qui le cultivent (le tout estimé à 80,000 francs), à quelques philanthropes dignes de lui succéder. En acceptant, les donataires, ou plutôt les fidéi-commissaires, s'engageaient, pour eux et leurs successeurs, à administrer les terres au profit de la race noire, et de la manière suivante : Les es-

claves attachés à l'habitation deviennent libres au bout d'un certain tems, quand leur travail a payé le prix de leur achat. Alors, les fonds recouvrés de cette façon sont employés à acheter d'autres esclaves, qui deviendront libres à leur tour. Il est stipulé dans l'acte de donation qu'une école pour les enfans, sans distinction de couleur, sera toujours entretenue par l'établissement. Le nombre des fidéi-commissaires ou *trustees* n'est point limité; mais des restrictions sévères excluent tous ceux que l'intérêt seul pourrait attirer. D'ailleurs, ces *trustees*, à la tête desquels figure un des beaux noms de la France, le général *Lafayette*, n'ont pour prix de leurs soins que le droit d'être logés et nourris sur le territoire de Nashoba.

Affranchie, par cette sage et prévoyante mesure, des soins d'une surveillance immédiate, miss Wright put faire, en 1827, un voyage en Europe, et achever de rétablir sa santé chancelante auprès de ses amis. Elle passa quelques mois en France, chez le général Lafayette, pour lequel elle professe l'admiration la plus profonde et la mieux sentie.

De retour en Amérique, elle trouva sa petite colonie dans un état assez prospère. On lui reproche d'avoir voulu fonder, vers ce tems, un système de communauté absolue, basé sur l'abolition de toute croyance, ou plutôt de toutes formes de culte extérieur. Comme elle n'a nulle part professé cette étrange doctrine, il serait injuste de la juger sur des ouï-dire. Une âme aussi ardente a pu se laisser entraîner à quelques écarts d'imagination, et rêver des utopies; mais ses actions prouvent qu'elle a su pratiquer le bien avant de le prêcher, vertu si rare de nos jours.

Elle a, cet hiver même, commencé à New-York un cours de philosophie où elle semble s'attacher à prouver que la morale *fondée sur la raison* est le plus sûr guide pour arriver au bonheur; que l'instruction est une des conditions indispensables de notre perfectionnement; que *le bien-être des individus fait le bien-être des masses*; qu'on a trop érigé en vertu l'abnégation du soi qui surcharge d'un surplus d'obligations, parfois pénibles, ceux à qui l'on se dévoue; qu'on doit cultiver son individualité, non dans le sens étroit de ce mot, mais dans son acception la plus large et la meilleure; en développant son observation, ses facultés; en jouissant des biens à la portée de tous, d'un beau jour, d'un rayon de soleil, d'un progrès de l'intelligence humaine, parce que ceux qui sont facilement heureux rendent heureux ceux qui les entourent. Elle a, il est vrai, mêlé à ces vues justes et généreuses quelques attaques dirigées contre le système d'inutiles

sacrifices que prêchent la plupart des dogmes religieux; mais ces réflexions n'étaient point aussi hostiles au christianisme qu'on l'a prétendu. Elle était d'avis d'attendre la souffrance, non de l'appeler. Au reste, il est peu honorable pour quelques publicistes des Etats-Unis d'avoir cherché, à l'aide de rapprochemens de mots, d'opinions peut-être hasardées dans la chaleur de l'improvisation, à ternir une vie déjà si bien employée, et à injurier une femme qui a donné de si nobles garanties de son zèle pour le bien public. Miss Wright est trop haut placée pour que de pareilles insultes puissent l'atteindre; mais elle peut en souffrir, comme d'une amère expérience de l'ingratitude des hommes.

L. Sw. B.

AFRIQUE.

SÉNÉGAL. — *Progrès de la culture de l'indigo dans cette colonie.* (Extrait d'une lettre adressée par un négociant à M. le baron ROGER, ex-gouverneur du Sénégal.) — SAINT-LOUIS, 18 janvier 1829. — Monsieur, je viens de passer une quinzaine de jours dans le *Walo*, que je n'avais pas vu depuis mon retour de France, et je vous écris, comme vous m'y avez invité à mon départ, pour vous communiquer les pensées que m'a suggérées ce pays que nous affectionnons tous les deux, vous d'une amitié pure, et moi, en outre, pour les avantages commerciaux qu'on peut en retirer. — Je me suis convaincu que le succès des cultures d'indigo dans ce pays n'est plus un problème, et même qu'elles doivent donner de grands avantages, lorsqu'elles auront pris une certaine importance qui permettra de les installer convenablement. La petite récolte faite avec les plantes semées aux dernières pluies a donné les résultats les plus satisfaisans : tous nos jardiniers font maintenant de l'indigo superbe qui peut rivaliser avec celui du Bengale. On ne s'occupe plus de l'irrigation des terrains; ce serait sans nécessité; quelques-uns disent même qu'on peut éviter une grande partie des sarclages, en semant de très-bonne heure, et avant les pluies, parce qu'alors l'indigo levant le premier étouffe les autres herbes. En général, les travaux se font mieux et plus économiquement que lors de mon dernier séjour dans le *Walo*, il y a deux ans. Du reste, tous les autres élémens de succès se maintiennent; de nombreuses bandes d'ouvriers *poules* et *ser-racolets* parcourent le pays, sollicitant de l'ouvrage qu'on leur refuse; j'en ai trouvé environ cinquante habitant les masures et les cases abandonnées de l'habitation royale, subsistant, j

ne sais comment, en attendant l'occasion de travailler. Le nil, qui vaut maintenant 15 fr. la barrique, n'a valu que 10 fr. les derniers six mois, en sorte que la nourriture d'un ouvrier ne revient pas à dix centimes par jour. Malheureusement l'épizootie attaque jusqu'à présent les bœufs, et ne permet pas de compter sur eux pour le labourage des terres.

Vous prendriez plaisir à voir maintenant la *Sénégalaise* et *Barrout* (1) et leurs vastes champs d'indigotiers. Je suis convaincu que ces deux habitations produiront chacune, pour la récolte prochaine, de deux à trois mille livres d'indigo. *Laussae* (2) vient après; j'y ai trouvé 18 hectares dans la plaine et 15 dans l'île, d'indigotiers récemment semés, bien vigoureux, bien serrés, dans des terrains bien dignés, qui me font espérer une bonne récolte pour les pluies prochaines. J'ai deux jeux de cuves en commun avec l'*Elisabeth* (5); je vais demander au gouverneur de m'aider à en établir un troisième.

La cause du perfectionnement des cultures, dans ce pays, qui a toujours été chancelante depuis votre départ, vient encore de faire une grande perte. MM. *Potin*, *Brunet* et moi, nous formions comme un triumvirat pour la soutenir et la défendre; M. *Potin* est mort; cette perte est d'autant plus fâcheuse qu'il était au moment de donner le bon exemple, en se fixant avec sa famille sur son habitation. Heureusement notre cause devient chaque jour plus facile à défendre, et nous entrevoyons le moment où, la conviction devenant générale, nous n'aurons plus qu'à nous féliciter de n'avoir pas laissé éteindre le zèle que vous aviez réveillé.

Mais, pour en venir à des résultats prompts et importants pour la France, il faudrait des exploitations d'une certaine étendue; la culture de la plus précieuse des denrées coloniales exige des capitaux; il serait à désirer que le commerce de France, qui fait tant d'opérations hasardeuses pour obtenir l'indigo du Bengale, voulût s'en procurer moins loin, à meilleur marché, en échange de ses produits manufacturés. Un capital de 250,000 francs, fourni par chacune de nos grandes villes de commerce, créerait ici cinq à six grandes indigoteries qui bientôt fourniraient, avec les établissemens existant déjà, une portion notable de l'indigo que la France consomme annuellement. Il est probable que je ferai suivre d'un prospectus pour un établissement de ce genre, quelques caisses d'indigo que j'enverrai à Bordeaux par le premier navire, etc.

(1) Noms d'habitations. (2) *Idem*. (3) *Idem*.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. — POLITIQUE. — *Émancipation des catholiques : Situation de l'Angleterre ; Journaux politiques ; Article du Bill contre la franchise des électeurs à 40 schellings.* — La crise touche à sa fin : au milieu des éloges d'un parti, des insultes et des clameurs de l'autre, le ministère a présenté, le 5 mars, le fameux bill de l'émancipation, et c'est à une majorité de 548 voix contre 160 que la chambre a résolu de s'en occuper. Tout le mois de février s'était passé dans d'assez vives agitations. Les journaux libéraux exaltaient à l'envi Wellington, comme le plus grand, le plus sage des ministres, l'homme d'État le plus consommé. A les en croire, il était l'âme, la tête du faible ministère qui figurait sous lui ; et dans ce besoin si général d'attribuer à un homme l'œuvre du tems, et de lui faire un piédestal des circonstances, on voulait qu'il eût prévu et presque préparé ce qui se passe aujourd'hui. Il n'en est pas ainsi cependant ; la justice politique réside dans les masses, non dans les gouvernemens ; les plus libéraux de tous, parmi ces derniers, n'ont avancé que poussés par le flot populaire. La temporisation, les expédiens, voilà leur grande règle de conduite : la nécessité est leur loi. Du reste, les louanges du parti libéral n'étaient peut-être qu'une ruse de guerre pour engager le ministère vis-à-vis de la nation, et lui fermer toute retraite. On répétait que les ministres étaient trop avancés pour reculer, que le roi avait parlé, que la dignité de la couronne se trouverait compromise, si la mesure tardait, ou devenait douteuse. D'autre part, une violente opposition se manifestait dans le haut clergé protestant, en dépit de l'apostasie de plusieurs de ses membres qui, avec une prescience d'instinct pour le succès, avaient passé à l'ennemi. Le *John Bull*, le *Standard*, s'épuisaient en injures ; le *Monthly* demandait que la nation se levât en masse pour rejeter à la fois le bill et le ministère, et terminait ce terrible appel par ce ridicule paragraphe : « Aussi sûr qu'il y a une providence au-dessus de nous, aussi sûrs sommes-nous d'être esclaves, si l'on souffre que les papistes mettent une fois le pied dans l'enceinte de notre législation. » Ces déclamations n'ont heureusement éveillé ni écho, ni sympathie dans le peuple. Et cependant les Orangistes ne s'y sont point épargnés ; tout a été mis en œuvre pour exciter les passions populaires : pamphlets, brochures

incendiaires, pétitions toutes faites, et qu'il n'y avait plus qu'à signer. Un membre du parlement a rapporté avoir vu dans le comté de Cornwall un magistrat, qui venait de convaincre de vol deux hommes amenés devant lui, les *solliciter* ensuite de donner leurs signatures contre l'émancipation; des écoles d'enfans de 12 et 15 ans ont été convoquées pour faire nombre; et le nom des mêmes individus s'est trouvé souvent reproduit au bas de demandes directement opposées. Des gravures, répandues avec profusion, représentaient les catholiques d'Irlande brûlant à petit feu les protestans. Enfin, plusieurs vieux politiques de la chambre des pairs, forts de leur entêtement et d'une érudition tant soit peu surannée, mettaient en première ligne dans leurs argumens contre le papisme, les fureurs de la Ligue et de la Saint-Barthélemi; comme s'il ne fallait pas le concours des mêmes tems, des mêmes circonstances, des mêmes mœurs, pour ramener les mêmes événemens. Le bruit a couru un moment que le ministère allait se rétracter, que le roi refusait sa sanction au bill qui avait pour but le licenciement de l'association catholique, et qu'on regardait comme le préliminaire de la mesure qui allait suivre: ce doute a permis de juger de quel côté était la majorité de la nation: une inquiétude vive, des craintes fondées, des regrets se sont généralement manifestés, et une faction impuissante a vainement tenté de se multiplier pour faire illusion sur sa faiblesse et son isolement.

Le fait est que M. Peel peut être considéré comme le plus fidèle représentant, dans cette importante question, de la masse du peuple anglais. Il ne cède pas à la conviction du bien, mais au sentiment du danger. Il voit l'influence du clergé catholique grandir, à mesure qu'elle est comprimée; une guerre civile devenir de jour en jour plus inévitable. Son intérêt, qui jadis le liait à d'anciennes idées, à de vieux préjugés, le force aujourd'hui à changer de terrain, et il emploie son esprit à faire cette évolution avec bonne grâce et dignité. Aussi, à défaut d'amour de justice et de liberté, il affiche l'amour du pays, et lui sacrifie son orgueil et ses croyances particulières. Il a parlé près de cinq heures devant une foule immense qui, de grand matin, assiégeait les portes de la chapelle Saint-Étienne; la lecture du bill a été accueillie et suivie de bruyans applaudissemens. Il faut rendre justice à qui de droit: le ministère a franchement abordé tous les points importans; il n'a pas plus dissimulé ses précautions que ses largesses: aucun sous-entendu, aucun passage obscur et facile à dénaturer ne frappe dans la rédaction du bill; les concessions, largement faites, y

sont nettement exprimées, de même que les garanties exigées en échange : l'une des plus importantes, et qui pourra susciter de grandes difficultés, peut-être même des troubles, c'est le *dés-affranchissement* des libres-tenanciers à quarante schellings (*forty shillings' freeholders*). Est-il juste, en effet, d'enlever à une aussi grande majorité de la population irlandaise le droit qu'elle vient d'exercer d'une manière si efficace pour le bien national ? C'est du jour où ils ont conquis avec tant de courage, à travers mille dangers, mille menaces, une existence politique, que ces malheureux s'en verraient privés. Ils n'auraient eu le sentiment de leur force que pour se la voir enlever. Ils n'y pourront consentir ; l'association ne le souffrira pas. Déjà des assemblées catholiques ont eu lieu à Londres pour en délibérer. O'Connell a fait une protestation contre cet article du bill. Espérons que les débats qui vont s'ouvrir amèneront, d'une part, justice entière, et de l'autre, la modération qui peut seule assurer le succès. Le terrain est éminemment favorable à la cause de la liberté, et l'époque commande, en dépit des préjugés, franchise et bonne foi.

— LITTÉRATURE. — *Nouvelle édition des œuvres de Walter Scott; Anne Guirstein, nouveau roman du même auteur.* — La politique a tellement envahi les salons depuis quelques mois, que les nouvelles littéraires ont été à peu près nulles. Les journaux n'en ont pas moins continué à donner des annonces et des articles de mœurs, en y mêlant, de temps à autre, quelques réflexions pour ou contre l'émancipation, afin de ne pas rester trop étrangers à la question qui préoccupe tous les esprits. Walter Scott a cependant échappé à la proscription : on attend avec impatience une nouvelle édition de ses romans, publiés par séries, à dater du 1^{er} juin, et qui doit être enrichie de notes curieuses, d'une préface générale, et d'introductions où l'auteur donnera l'histoire de ses impressions personnelles, les diverses légendes, traditions de famille, ou faits peu connus, qui forment la base de ses romans ; il y joindra la description des sites où les scènes se sont réellement passées, et reconstruira, en quelque sorte, l'histoire, séparant les matériaux qu'elle lui a fournis des couleurs et des incidens qu'il y a ajoutés. Enfin, un glossaire étendu et des notes explicatives éclairciront les anciennes coutumes et les superstitions populaires auxquelles il a si souvent fait allusion. Si l'on en croit les *on dit*, la préface de Waverley ne sera autre chose qu'une auto-biographie de Walter Scott lui-même, du moins pour tout ce qui se rattache à sa carrière littéraire ; il doit donner à la suite

quelques-unes de ses premières productions en prose, encore inédites. L'introduction de *Guy-Manning* contiendra l'esquisse de l'ouvrage tel qu'il avait d'abord été conçu; et dans celle de l'Antiquaire, on lira avec intérêt une notice fort curieuse sur l'existence des *Robes bleues*, ou *Mendians privilégiés*, classe à laquelle appartient *Edie Ochiltree*. La nouvelle édition, dédiée au Roi, sera embellie de frontispices, de vignettes dessinées par les meilleurs artistes, d'un portrait de l'auteur, par *Wilkie*. 2 vol. in-8°, du prix de 10 schellings, paraîtront tous les mois. *Walter Scott* s'engage, dans le prospectus, à revoir soigneusement le texte, à élaguer et à resserrer le style parfois trop lâche, à rendre de la vigueur aux passages languissans, enfin à donner à son œuvre la dernière touche de l'artiste. En attendant, il livre au public ses nouvelles *Chroniques de Canongate*, ou *Anne de Guirstein*; elles paraîtront vers la fin de mars ou au commencement d'avril. Les gens qui prétendent être bien informés assurent que le sujet est entièrement neuf.

LIVERPOOL. — *Publication d'un journal français.* — Un nouveau journal français vient d'être fondé à Liverpool, sous le titre de *Panorama*, ou *Recueil littéraire*. Les articles du premier numéro sont en général faibles de rédaction et d'intérêt. Peut-être l'auteur remplirait-il mieux son but, qui est d'étendre et de cultiver la langue française, en donnant un choix fait dans nos meilleurs écrits périodiques, et en consacrant une partie de son recueil à retracer le mouvement intellectuel de la France, et ses progrès dans la carrière des lettres.

COVENTRY. — *Société philanthropique pour l'abolition des sacrifices humains chez les Indous.* — On a beaucoup parlé des horribles pratiques des Indous : nombre de voyageurs anglais ont décrit les supplices auxquels ils avaient assisté, sans s'occuper des moyens d'y porter remède, et le gouvernement, regardant toute intervention de la part de ses sujets comme dangereuse pour son autorité dans l'Inde, a donné l'exemple d'une coupable apathie. Cependant le nombre des victimes s'est plutôt accru qu'il n'a diminué : dans l'espace de dix ans, de 1815 à 1825, cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept veuves ont été brûlées ou enterrées vivantes, seulement dans la présidence du Bengale. Feu le révérend D^r *Word*, dans son *Tableau de l'Histoire, de la Littérature et de la Mythologie des Indous*, estime que, d'après les documens qu'il a pu consulter, au moins dix mille cinq cents personnes sont sacrifiées par au aux divinités de l'Inde.

Veuves brûlées dans tout l'Indoustan	5,000.
Pèlerins périssant sur les routes et aux lieux saints	4,000.
Fanatiques qui se noient dans le Gange, ou qu'on enterre vivans	500.
Enfans immolés, y compris ceux des raipouts	500.
Malades dont le voyage et les ablutions dans le Gange hâtent la mort	500.

Une nouvelle société qui a pour but de répandre toute espèce de renseignemens sur la nature et l'étendue de ces horribles sacrifices, et d'appeler, sur ce point, l'intérêt et la sollicitude publique, vient de se former à Coventry. Les moyens employés seront des écrits, des pétitions aux Chambres sans cesse renouvelées et parties de tous les points de l'Angleterre et de l'Irlande. Moyennant une souscription de 5 schellings par an, on sera admis à faire partie de la société.

SCIENCES. — *Combustion du gaz; moyen d'augmenter la lumière et de diminuer le combustible.* — On annonce une découverte importante du révérend W. TAYLOR sur la combustion du gaz. Il a trouvé le moyen d'augmenter beaucoup la lumière d'une lampe à gaz ordinaire, en fermant le haut de la cheminée de verre avec une gaze métallique : la flamme a pris de suite un développement considérable, et la clarté a plus que doublé. La même expérience, répétée sur une lampe à huile commune, ou sur un quinquet à mèche plate, a de même augmenté la flamme, mais en la décolorant et diminuant sa lumière. Posez le doigt sur un morceau de liège, de manière à fermer le bas de l'ouverture qui donne accès à l'air dans l'intérieur d'une lampe à gaz, et la flamme s'élèvera et prendra plus d'intensité, tandis qu'une fois le passage de l'air fermé dans une lampe à huile, la flamme se détériore et s'éteint. Si, après que l'on a bouché le canal de l'air dans une lampe à gaz, et que le volume de la flamme s'est accru, on coiffe d'une gaze métallique le haut de la cheminée de verre, aucun changement n'aura lieu. Une expérience faite à York, dans les salles de l'Institut des Mécaniciens, a prouvé que six quinquets à gaz, dans leur état ordinaire, avaient consumé, en 5 heures 25 minutes, 100 pieds de gaz, tandis que les mêmes quinquets, pourvus de coiffes en gaze métallique adaptées à leur cheminée, ont donné, pendant le même espace de tems, une lumière au moins égale, en ne brûlant que 50 pieds de gaz.

THÉÂTRES. — Les théâtres sont, comme par le passé, peu fréquentés de la bonne compagnie, à l'exception pourtant de l'Opéra italien, ouvert le samedi 51 janvier, sous la direction de

M. Laporte. La première représentation a été fort bruyante : le public se récriait contre les *stulles*, déjà regardées l'année dernière comme une innovation et un attentat aux droits du parterre ; les clameurs ont cependant fini par céder au désir d'entendre l'admirable voix de M^{me} Pisoni ; elle jouait le rôle de Malcolm dans la *Donna del Lago*, et ses accens, tour à tour ardens et graves, énergiques et sonores, ont excité le plus vif enthousiasme. Les journaux anglais retentissent de ses louanges ; ses désavantages extérieurs, sur lesquels on assure qu'elle avait eu la délicatesse d'insister avant de prendre un engagement avec le directeur, et avant d'accepter les offres qu'il lui faisait pendant son séjour à Paris, sont complètement oubliés par toutes les personnes dignes de comprendre l'âme qui anime ce beau talent.

Exposition de tableaux. — L'exposition connue sous le nom d'*Institution britannique* vient de s'ouvrir avec beaucoup d'éclat. Les paysages, les tableaux de genre, les scènes d'intérieur, sont presque tous remarquables par les qualités d'effet et d'observation qui distinguent l'école anglaise ; mais la peinture d'histoire y figure moins dignement. Du reste, à Londres comme à Paris, on se plaint et on s'effraie de voir s'accroître si rapidement le nombre des artistes. Il n'y a plus aucune proportion entre eux et les amateurs ; et ce défaut d'équilibre ne peut qu'amener des mécomptes et de cruels désappointemens. Fuseli disait qu'il valait mieux étouffer un talent que faire mourir de faim un honnête homme.

L. SW. BELLOC.

RUSSIE.

VILNA. — *Littérature polonaise.* — *Traduction en vers polonais des odes de Pindare.* — Un jeune poète polonais, M. WIERNIKOWSKI, a entrepris de traduire les principales odes de Pindare. Ses efforts pour conserver dans la langue polonaise les beautés du poète grec méritent les encouragemens des amis des lettres. Sa traduction est exacte et concise, la versification en est pure, noble, et quelquefois sublime comme l'original : on y remarque des tournures neuves, hardies, et souvent fort heureuses. — L'ouvrage, publié chez le libraire Zawadski, est accompagné du texte grec, d'une traduction littérale, d'éclaircissemens et de notes.

— *Poésies d'ODYNIEC.* — On a publié dans la même ville les œuvres poétiques d'Antoine-Édouard ODYNEC, déjà connu avantageusement dans la littérature polonaise, et qui a fait preuve de talent dans sa traduction de la ballade de BÜRGER, intitulée *le Chasseur (der wilde Jäger)*, et dans plusieurs autres

pièces originales. La grâce, le naturel, une naïveté touchante et un but moral, qu'on remarque dans les productions de M. ODYNEC, lui assignent une place honorable dans le monde littéraire.

KHARKOF. — *Beaux-Arts.* — *Sculpture.* — M. SCHERBININE, propriétaire dans le district de cette ville, a fait venir un buste de feu l'empereur Alexandre, exécuté en marbre de Carrare, par le célèbre THORWALDSEN, et qui est très-ressemblant, cet artiste ayant obtenu trois séances de l'empereur, lors de son séjour à Varsovie, en 1820.

VZARSKOÏÉ-CÉLO. — *Statue colossale du Christ*, par DANNECKER, de Stuttgart. — Cette statue, exécutée en marbre par un artiste célèbre de l'Allemagne, et qui peut être regardée comme un des plus beaux monumens de la sculpture moderne, a été transportée à Tzarskoïé-Célo, et placée dans un pavillon que l'on a construit pour la recevoir, dans le jardin impérial. —

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Lithographie.* — *Album russe.* — Le libraire Pluchart a publié, sous le titre d'*Album russe*, ou *Fantaisies dessinées lithographiquement* par Alexandre ORLOVSKY, une collection de costumes nationaux russes. L'exécution lithographique aurait pu être meilleure, surtout lorsque l'on considère les progrès que cet art a faits depuis quelque tems. Néanmoins, ce recueil est intéressant par son sujet. Il atteint son but, et fait bien connaître les différens marchands-colporteurs des rues de Pétersbourg, comme l'*Album* de M. VERNET, publié sous le titre de *Cris de Paris*, a fait connaître ceux de cette capitale.

THÉODOSSIE (gouvernement de Tauride). — *Lithographie.* — Une presse lithographique a été établie dans la ville de Théodosie, par les soins du gouverneur. La direction de cet établissement a été confiée à une société d'amateurs, qui s'est proposé de publier une suite de dessins représentant tout ce qui pourrait intéresser dans le gouvernement de la Tauride, pays si riche en objets d'antiquités et d'histoire naturelle, et si connu par ses sites enchanteurs.

P. R. E.

SUÈDE.

Instruction publique ; Enseignement mutuel ; Gymnastique ; Statistique des universités. — *Caisses d'épargnes.* — *Société biblique.* — *Recherches sur l'histoire nationale.* — *Productions poétiques de l'année.* — *Mortalité à Stockholm.* — Le grand comité pour l'instruction publique, composé de vingt-deux membres choisis parmi les hommes les plus distingués de la Suède dans la littérature et dans les sciences, et présidé par

le prince royal OSCAR, vient de finir ses travaux. Le plan proposé dans le comité pour la réforme de l'enseignement public sera soumis à l'examen des États généraux, qui se rassembleront au commencement du mois de novembre prochain. — Le nombre des écoles d'enseignement mutuel augmente considérablement. Il y a peu d'années que la première école de ce genre a été établie, et déjà on en compte plus de mille, ce qui est beaucoup pour une population de trois millions. Les écoles de *gymnastique* prospèrent aussi, grâce aux soins infatigables de M. *Ling*, chef de l'école centrale à Stockholm. Un professeur de gymnastique est attaché à chaque université. La gymnastique étant utile pour la guérison de plusieurs sortes de maladies, M. *Ling* a établi une gymnastique pour des malades à Stockholm, d'après les principes des anciens. Une institution d'*orthopédie* vient aussi d'être fondée dans la capitale, sous la direction du professeur *Ackerman*. — Le nombre des étudiants inscrits à Upsal, la première université de la Suède, a été de plus de quatorze cents, dont à peu près mille ont été présens. Il en résulte que le nombre des étudiants à *Upsal* est plus grand que celui de plusieurs des académies les plus renommées de l'Allemagne, qui ne comptent que six, sept à huit cents étudiants. Mais ce qui est assez remarquable, c'est que sur mille étudiants d'Upsal se trouvent à peu près deux cents fils de paysans. Le nombre des étudiants à *Lund* a été à peu près de quatre cents.

— Des caisses d'épargnes ont été établies dans presque toutes les villes de la Suède, et dans plusieurs endroits de la campagne, où les propriétaires et les possesseurs de mines permettent aux paysans et aux mineurs de placer leur argent chez eux, moyennant un intérêt raisonnable. La caisse d'épargne à Stockholm a un fonds de 700,000 francs. Le *minimum* qu'il est permis d'y placer est un demi-franc, et le *maximum* par an 2,000 francs. On donne 5 pour 100 d'intérêt; l'intérêt légal en Suède est de 6 pour 100. A l'anniversaire de la naissance du duc d'Uplande, second fils du prince royal, on a établi une caisse d'épargnes à *Upsal*, et un bourgeois de cette petite ville (elle compte 5,000 habitans) a souscrit pour la somme de 20,000 francs.

— La Société biblique, dont le roi est protecteur, est composée de tous les évêques de la Suède et de plusieurs savans, ainsi que de personnes de toutes les classes; elle est en correspondance avec des sociétés de la même nature en Angleterre. Le nombre des exemplaires de la Bible qui ont été distribués jusqu'à ce jour monte à plus de 100,000, indépendamment de 162,515 exemplaires du Nouveau-Testament; le nombre

des exemplaires donnés *gratis* est de 10,000 pour la Bible, de 17,000 pour le Nouveau-Testament.

— Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour encourager les recherches sur l'histoire ancienne de la Suède, et pour la conservation des monumens historiques et nationaux de ce pays. La société qui s'occupe de l'impression des manuscrits sur l'histoire suédoise a déjà fait paraître 11 volumes, qui contiennent des faits très-intéressans. Deux jurisconsultes, MM. *Collin* et *Schlytern*, ont été chargés de publier la collection des anciennes lois de la Suède, qui seront imprimées aux frais du gouvernement. Le roi vient de faire l'achat, pour la somme de 16,000 francs, d'une bibliothèque de manuscrits relatifs à notre histoire, dont il a fait présent à la bibliothèque royale de Stockholm. Par une ordonnance royale, le gouvernement a annoncé qu'il achètera tous les objets d'antiquités qui seront découverts, et que ces objets seront conservés dans le Musée de l'Académie d'antiquité et d'histoire à Stockholm. Il est défendu de démolir des monumens antiques, ainsi que de les vendre à d'autres qu'à l'État.

— La littérature a été très-féconde *cette année* (1828), surtout en productions poétiques : les journaux annoncent sept collections de vers qui ont paru ou vont paraître, et dont les auteurs sont déjà avantageusement connus ; entre autres, M. *Franzen* (de l'Académie suédoise), poète plein de grâce, de naïveté et de sentiment ; M. *Tegner* (également de l'Académie), qu'on a surnommé *l'Ossian suédois*, et dont le poème épique *Fristhiof* a été traduit trois fois en allemand, deux fois en danois, deux fois en anglais, et a obtenu dernièrement une analyse en français dans la *Bibliothèque universelle* publiée à Genève (1) ; M. *Dalgren*, poète satirique et prêtre, ce qu'il a de commun avec les auteurs anglais *Sterne* et *Swift* ; M. *Sonden*, qui appartient à l'école dite *romantique* ; M. *Ingeman*, jeune auteur plein de talent ; M. *Sjoberg*, poète satirique doué d'un talent remarquable, mort dernièrement à l'âge de trente ans ; M. *de Beskow*, de l'Académie suédoise, auteur du poème dramatique *Eric XIV*, traduit en allemand et en anglais, et traducteur de *Byron*, de *Moore*, etc.

— La mortalité a malheureusement été bien plus grande à Stockholm l'année dernière (1827), qu'elle ne l'avait été depuis bien long-tems, ce qu'on attribue aux fièvres malignes

(1) Un éditeur vient d'offrir à M. *Tegner*, pour le manuscrit de ses pièces fugitives qu'il se propose de publier, 35,000 fr., ce qu'il n'a pas accepté. Nous citons ce fait, parce qu'en Suède, où l'on ne peut compter que sur un public peu nombreux, la somme est très-considérable.

classe qui sortent actuellement des universités est beaucoup plus considérable que ne semble l'exiger le besoin de remplaçans pour ceux de leurs prédécesseurs que la mort ou d'autres causes enlèvent à leurs fonctions; mais on fonde partout de nouveaux établissemens, on agrandit les proportions de ceux qui existent déjà, et l'on demande aux professeurs des écoles secondaires (*Mittelschulen*) des connaissances scientifiques qu'on ne songeait pas autrefois à réclamer d'eux. — Le nombre des étudiants destinés à la carrière administrative n'a point augmenté d'une manière sensible; et même, dans quelques-unes des dernières années, il a été souvent au-dessous du chiffre de 1820. On doit s'en féliciter, car il est facile de s'apercevoir que les jeunes gens, sentant le besoin de se préparer aux fonctions publiques par une étude sérieuse et approfondie des lois, préfèrent aux cours de la faculté des sciences administratives les leçons de la faculté de droit, qui n'exclut pas les premiers, et où le gouvernement va chercher également ses employés pour la haute police et pour l'administration des finances. — Enfin, le nombre des étudiants en médecine ne s'est pas accru dans la même proportion que la population du pays: celle-ci s'est augmentée de 115 et demi par 100; celui-là de 96 par 1000. Cependant il ne s'agit pas seulement aujourd'hui de remplacer les médecins dont la carrière est terminée, mais aussi de pourvoir aux besoins des campagnes et de la classe pauvre, dont une partie est encore privée des secours de la médecine.

Un cinquième de ces étudiants appartient aux pays étrangers; mais il est probable que la Prusse envoie aussi dans les universités des autres parties de l'Allemagne ou même de l'Europe un certain nombre de ses enfans. Cependant, en ne prenant pour base de nos calculs que les chiffres connus, c'est-à-dire, 2,450 étudiants nationaux, en 1820; et 4,804, en 1827, nous arriverons aux résultats suivans:

La population entière de la Prusse était,	en 1820,	en 1827,
	de 11,272,482,	12,552,278 hab.
Ce qui donne un étudiant pour . .	4,271,	2,615
Un étudiant voué à la carrière de l'enseignement, soit dans les écoles, soit dans les églises, pour...	8,451,	4,420
Un étudiant voué à la carrière administrative ou judiciaire, pour. . .	12,666,	8,562
Un étudiant en médecine, pour. . .	27,560,	25,205

Si l'on adopte les proportions que nous venons d'établir, si l'on calcule ensuite la durée des études universitaires d'après les bases légales, c'est-à-dire 4 ans pour la préparation à la pratique médicale, et trois ans pour les autres carrières; si l'on admet qu'au sortir de l'université un homme peut compter, terme moyen, sur 50 ans d'exercice dans sa profession, on trouvera que la Prusse possède : un ecclésiastique ou professeur sorti des universités pour 442 hab.
 Un fonctionnaire 856
 Un médecin 5560

z

SUISSE.

BERNE. — *Enseignement industriel.* — Sur le rapport circonstancié d'une commission nommée dans son sein, et pour répondre à un besoin depuis long-tems senti, le conseil municipal de la ville de Berne a décrété à l'unanimité, le 29 décembre dernier, l'établissement d'une école industrielle pour les jeunes garçons de douze à seize ans. Cette administration pleine de lumière a sagement pensé qu'une telle institution était un moyen plus sûr de donner un nouvel élan à l'industrie que les entraves opposées à la libre concurrence. Du reste, cette décision a encore besoin de la sanction du grand conseil. La nouvelle institution sera placée sous la surveillance d'une direction spéciale, à laquelle le conseil municipal a déjà résolu de donner des pouvoirs fort étendus pour l'organisation de l'école, pour le choix et le salaire des maîtres, etc. Cette manière large de procéder, cette confiance accordée aux personnes chargées de l'exécution, sont des pronostics de succès.

FRIBOURG. — *État de la législation; Statistique judiciaire.* — Les causes criminelles sont encore jugées dans le canton de Fribourg d'après le Code de Charles V, appelé *la Caroline*; mais une commission législative s'occupe de la codification générale du canton, et la première partie du Code civil, comprenant le titre *des personnes en général*, doit même déjà être achevée. Pour prouver combien les anciennes lois sont peu en harmonie avec les mœurs actuelles, il suffit de citer un article du *Coutumier de Vaud* de 1650, qui est encore en vigueur dans une partie du canton. Il y est dit, chap. VIII, au sujet *des dommages* causés dans le jardin d'autrui : « *Item*, quiconque sera aperçu dérochant les passets et cloisons, fruitages et autres choses d'autrui, cela faisant de jour, il est tenu au seigneur à 10 sols, et à celui auquel est la possession à 5 sols et au dom-

mage fait; et ne voulant ledit offénçant payer tel bamp, sera tenu de courir nud par toute la ville.» De pareils châtimens ont bien pu jadis égayer les loisirs du seigneur de quelque noble castel; mais aujourd'hui de telles punitions ne sont plus dans nos mœurs, et les délits pour lesquels on les infligeait sont punis par des peines arbitraires, qui pourtant, disons-le à la louange des magistrats, sont en général très-modérées.

TABLEAU

Des opérations judiciaires des tribunaux inférieurs du canton de Fribourg, pendant les années 1826 et 1827.

	1826.		1827.	
Causes civiles		915		1055
Causes conciliées ou retirées		585		458
Causes jugées		550		575
	1826.	Libérations.	1827.	Libérat ^{ns}
Causes de simple police	505	58	420	12
Causes correctionnelles	580	»	558	5
Causes criminelles	55	5	45	2.
Les délits en matières criminelles sont les suivans :				
		1826.		1827.
Vols, fourberies, etc.		25		40
Délits contre les mœurs		4		»
Infanticides.		1		»
Attentats à la sûreté individuelle et blessures graves		2		4
Double emploi de cautionnemens		1		»
Introduction et dégâts dans un jardin		1		»
Tentative d'avortement		1		»
Tentative d'empoisonnement		»		1
		<hr/>		<hr/>
(Extrait du <i>Nouvelliste Vaudois.</i>)		55		45

ITALIE.

PIÉMONT.—*Vaccine.*—*Nouveau moyen de la propager par les sages-femmes.*—Les succès incontestables de la vaccine auraient dû assurer à cette découverte une confiance universelle; mais les préventions, qui se reproduisent sous des formes si variées, et l'apparition de la petite vérole, ou de la varicelle, qui fait élever des doutes sur le plus grand bienfait de la médecine moderne. Cependant, si ces faits existent, qu'on en fasse la balance avec les millions de personnes préservées,

et l'on conviendra que la vaccine, ne fit-elle que diminuer les effets déplorables de la petite vérole, devrait encore être regardée comme un des services les plus importans que la science ait rendus à l'humanité. Partout l'homme éclairé a reconnu l'utilité de cette découverte, et tous les gouvernemens ont adopté à l'envi des mesures diverses qui tendent à la propager. Ces mesures sont de trois ordres différens. — 1° *Mesures d'encouragement* : tels sont les établissemens de vaccination gratuite; des primes aux vaccinateurs zélés, aux parens qui font vacciner leurs enfans, et à tout individu qui, après avoir eu la véritable vaccine, est affecté de la variole accidentelle ou inoculée. Ceci comme expédient propre à détruire les faux bruits que l'on répand sur de pareils exemples. — 2° *Mesures de rigueur* : Ici viennent se placer le refus de tout secours aux parens des enfans non vaccinés, à un certain âge; le refus de les admettre aux écoles, aux établissemens de charité, et aux ateliers publics. — 3° *Mesures de persuasion* : On a distribué aux parens sur les fonts du baptême des avis imprimés; il est sorti de la presse une foule de livres, à la portée de tout le monde; on a fait circuler des tableaux comparatifs des ravages de la petite vérole, et de l'utilité de la vaccine; les feuilles publiques ont retenti de cette découverte; la poésie et les arts ont consacré ses bienfaits, et des ministres de Dieu l'ont annoncée comme un don de la bonté divine.

Sans doute que l'application de ces divers moyens, sagement dirigée, parviendra à rendre la vaccine inutile elle-même, en tarissant la source d'un fléau auquel l'Europe est en proie depuis près de quatorze siècles; mais outre ces moyens que j'ai rappelés, il en est un autre que l'on me permettra de proposer comme un puissant auxiliaire, ce serait de partager en quelque sorte les soins de la vaccination avec ce sexe bon et compatissant par instinct, qui n'est jamais sourd à la plainte de l'enfance ou à la voix du besoin. Elle n'est point à moi cette pensée, elle m'est inspirée par le bien que répand, autour d'elle, l'épouse d'un savant médecin, auquel les États du roi de Sardaigne doivent l'introduction de la vaccine (1).

Cette généreuse personne, qui s'est vouée depuis plusieurs années à cette branche facile de la médecine opératoire, éclaire sans cesse les mères aveuglées sur leurs plus chers intérêts, elle surmonte cette force d'inertie si difficile à vaincre, et

(1) Le docteur *Buniva*, professeur émérite de l'Université de Turin, ancien président du conseil de salubrité publique, et associé de l'Institut de France, etc.

exerce une influence douce et active, que les hommes de l'art ne sauraient obtenir au même degré. Elle accourt au sein des familles nécessiteuses; aucun soin ne rebute son zèle, et le sourire des enfans qu'elle arrache à une maladie aussi funeste est la seule récompense de sa touchante sollicitude.

Puisse l'exemple d'un si tendre dévouement inspirer à d'autres femmes le désir d'être les imitatrices et les émules de celle dont je révèle ici la bienfaisance. — Il serait à désirer que les gouvernemens voulussent fonder des écoles de vaccination, à la portée des sages-femmes; c'est à celles-ci qu'il appartiendrait plus particulièrement, après avoir dégagé les enfans des liens de la maternité, de les préserver d'une éruption, qui trop souvent les ravit à l'amour de leur mère et à l'espoir de la patrie! (1)

B.

PAYS-BAS.

LOUVAIN. — Université. — Statistique.

Nombre des docteurs et candidats promus dans chaque Faculté depuis le rétablissement de l'Université.

ANNÉES.	Faculté des Sciences.				Droit.		Philosophie.			Médecine.		OBSERVATIONS.	
	Candidats			Docteurs.	Candidats.	Docteurs.	Candidats		Docteurs.	Candidats.	Docteurs.		
	Pour la médecine.	Pour les sciences.	TOTAL.				Pour le droit.	Pour les lettres.					TOTAL.
1817—18	»	»	»	»	57	14	»	1	1	»	»	De 1817 à 1825 le nombre des candidats et des docteurs en médecine n'est pas marqué ici faute de renseignemens. Depuis 1817, 37 élèves de l'Université ont été placés dans l'instr. publ. En 1828-29, pendant le semest. d'hiver, 76 cours différens ont été donnés par 23 prof. et 4 lect. La bibliothèque est comp. d'env. 80,000 vol.	
1818—19	7	»	7	»	»	22	»	8	8	»	»		
1819—20	19	»	9	»	»	32	27	4	31	»	»		
1820—21	6	»	16	»	»	18	43	2	45	»	»		
1821—22	10	1	11	2	24	8	47	3	50	2	»		
1822—23	12	1	13	»	39	13	39	1	40	1	»		
1823—24	15	1	16	1	55	26	46	1	47	2	»		
1824—25	30	1	31	»	92	32	46	8	49	»	»		
1825—26	16	1	17	1	28	53	47	14	61	1	28		
1826—27	25	3	28	1	53	26	42	6	48	4	21		
1827—28	26	5	31	2	29	26	32	13	45	3	17		
TOTAUX.	166	13	179	6	313	260	369	56	425	14	61		58

(1) Il résulte de mes recherches que, dans les possessions continentales de S. M. le roi de Sardaigne, le nombre des enfans vaccinés excède le quart des nouveau-nés, dont le nombre moyen est annuellement de 117,000. Satisfait des efforts que la médecine a faits en Piémont pour conserver la vie, par ce moyen, à un si grand nombre d'individus, le roi, Victor-Emmanuel, ne voulut pas laisser sans récompense tous ceux qui, dans leurs divers emplois, avaient secondé les vœux du Gouvernement, et ordonna, en conséquence, une distribution de médailles d'or et d'argent, avec cette inscription :

Rex Victorius-Emmanuel;

et au revers :

Ob immisionem vaccinum latè propagatam.

Instruction publique.—Le Roi, par arrêté du 19 février, a créé une commission sous la présidence du duc d'Ursel et composée de MM. *Metelercamp* et *S. Van Toers*, conseillers d'État, le baron de *Sécus*, *Van Rheezen*, *Lehon*, *Rengers* et *Luzac*, membres de la seconde chambre des États-Généraux. *M. Dugniolle*, référendaire au ministère de l'intérieur, remplira les fonctions de secrétaire. MM. *Ernst*, professeur à l'Université de Liège, et le président *Nicolai*, ont été désignés postérieurement pour siéger dans cette commission chargée de revoir les réglemens sur l'instruction moyenne. L'arrêté porte que S. M., après avoir reçu son travail et celui de la commission pour l'enseignement supérieur, en nommera une troisième pour la rédaction d'un projet de loi organique sur l'instruction publique en général.

Académie des Sciences et Belles-Lettres.—M. le colonel BORY DE SAINT-VINCENT, qui vient d'être placé à la tête de l'expédition scientifique de Morée, et qui, en envoyant plusieurs de ses ouvrages à l'Académie, lui avait demandé si elle avait quelques recherches spéciales à faire exécuter en Grèce, a été nommé membre correspondant sur la proposition de M. *de Reiffenberg*. M. Bory appartenait déjà à la Belgique par un long séjour et les liaisons les plus honorables.

Invention de la Stéréotypie.—La Hollande, non contente d'avoir revendiqué l'honneur de l'invention de l'imprimerie, prétention que le monde savant n'a point légitimée, dispute maintenant aux autres nations la découverte de la stéréotypie, et il faut convenir que cette fois ses titres sont mieux fondés. Le baron *Van Westreenen Van Tiellandt* s'est livré, sur cet objet, à d'actives recherches encouragées par le gouvernement, et dernièrement il a reçu du libraire *Luchtman*, de Leyde, une forme stéréotypée d'une bible in-4°, dont il a été fait plusieurs tirages depuis 1711. De leur côté, les libraires *Enschelé*, à Harlem, lui ont fourni une autre forme stéréotypée d'une bible hollandaise in-folio, qui date des premières années du XVIII^e siècle. Ce sont deux preuves matérielles de l'existence de la stéréotypie en Hollande avant qu'il en fût question en France. On n'ignore pas que dans une note annexée au n^o 1316 du catalogue de M. *Alex. Barbier*, note extraite des papiers de *Prosper Marchand*, il est affirmé que *Jean Müller*, ministre de l'Église allemande à Leyde, imagina vers 1701 une nouvelle manière de se servir de l'imprimerie assez semblable à la stéréotypie, telle qu'on l'a pratiquée de nos jours. La méthode de Jean Müller consistait à recueillir les lettres en la manière ordinaire, à corriger ces formes bien exactement, à les serrer

solidement dans le châssis de fer, puis à renverser les lettres sens dessus dessous et à les réunir ensemble avec du métal, ou mieux encore avec du mastic. Le premier essai de cette méthode fut un petit livre de prières intitulé : *Gebede-Bockjen Van Johan Haverman*, imprimé, en 1701, par *W. Müller*, fils de l'inventeur. Cette méthode d'imprimer fut ensuite transportée à Halle. Dans une lettre du 28 juin 1709, Müller reconnaît avoir imprimé de cette manière un nouveau testament syriaque avec un lexicon. — Camus ne fait point mention de ces faits dans son histoire de la stéréotypie. DE REIFFENBERG.

FRANCE.

DÉPARTEMENTS.

CLERMONT-FERRAND (*Puy-de-Dôme*). — *Application aux arts des domites et autres produits volcaniques.* — M. LEDRU, architecte à Clermont-Ferrand, a établi des ateliers pour mettre en œuvre les roches du Puy-de-Dôme que leurs propriétés diverses recommandent aux constructeurs, aux fabricans de meubles, aux arts chimiques, etc. Un imprimé (1) contient l'énumération des matières qu'il emploie, des formes qu'il leur donne et des usages auxquels elles conviennent. On lit à la fin de cet écrit : « M. Ledru se trouvera heureux si, en témoignage de ce que c'est à la belle découverte de M. le comte Chabrol de Volvic qu'il a emprunté l'idée d'appliquer les vernis et les émaux sur la domite, il lui permet de placer sous ses auspices l'établissement des produits émaillés annoncés dans ce prospectus. » F.

SAINT-VALÉRY (*Somme*). — *Recherches archéologiques.* — M. RAVIN, D.-M., vient de découvrir sur la pente du coteau où est situé Saint-Valéry-sur-Somme, dans la partie qui fait face à l'ouest et au sud-est, les retranchemens d'un camp, ou établissement romain, non mentionné dans le grand ouvrage de M. d'ARLONVILLE, sur les camps du département de la Somme. Ces retranchemens s'étendent en lignes courbes, saillantes et rentrantes, depuis la falaise du cap Hornu jusqu'à la ferme de Rossigny; ils occupent en longueur un espace de 2,900 mètres. Les restes de la *clavicule*, ou retranchement avancé qui couvrait l'entrée du camp, ont aussi été retrouvés, mais dans un état de conservation moins parfait que le *vallum* ou retranchement

(1) Clermont-Ferrand, 1829; Imprimerie d'Auguste Veysset. In-4° de 9 pages.

principal. La conservation de ce dernier, connu dans le pays sous le nom de *chemin vert*, est due à une tradition superstitieuse qui le fait considérer comme la promenade d'un pieux ermite, d'un saint qui aurait vécu dans ces lieux, à la fin du sixième siècle, et qui est cité dans les notes des *actes de saint Benoît*, sous le nom de *Saint-Valery*, nom que ce pays aurait pris depuis, au lieu de celui de *Leucone* qu'il avait précédemment. De nombreux débris de tuiles romaines ont été trouvés dans diverses parties de ces retranchemens ; des stratifications de gros galets et des fragmens de craie occupaient le sol à l'entrée du camp, vis-à-vis et dans la direction du milieu de la *clavicule*. A la droite de l'enceinte, près du lieu connu dans le pays sous le nom de la *Ferté*, sur un mont placé au sud-est de Saint-Valery, dans des jardins cultivés par des marchands de légumes, se trouvent de nombreuses sépultures dans lesquelles les restes des bûchers, des cendres, et des vases romains attestent, d'une manière non équivoque, les funérailles d'une époque qui peut, suivant les calculs de M. Ravin, remonter au moins au troisième siècle de l'ère chrétienne. Parmi ces sépultures, il en est une remarquable par sa forme cylindrique ; on dirait une sorte de puits, large de 7 à 8 pieds et profond de plus de 15. Le mur de ce caveau est fait de moellons bruts, non taillés, simplement unis par un mortier sans apprêt, qui ne paraît être autre chose qu'une glaise semblable à celle que les eaux de la mer et de la Somme déposent sur le rivage. C'est au fond de cette sorte de mausolée qu'ont été trouvés les plus beaux fragmens de poterie romaine et en plus grande abondance. — M. Ravin a fait sur la découverte de cet établissement romain un mémoire manuscrit, accompagné de plans et de dessins fort exacts, qu'il a présenté à la *Société royale d'émulation d'Abbeville*, dont il est membre correspondant. Cette société, qui vient de créer dans son sein une commission d'antiquité, a remis ce Mémoire à cette commission, comme pièce importante à consulter dans les travaux qu'elle se propose d'entreprendre autour d'Abbeville et dans son arrondissement, à l'effet de rétablir divers points d'histoire et de géographie ancienne contestés ou perdus. Ces travaux, s'ils sont encouragés et secondés, offriront d'autant plus d'intérêt qu'ils pourront se rattacher historiquement à ceux qu'a déjà entrepris la *Société archéologique de Dieppe*, sous l'heureuse direction de M. FERET, et se joindre aussi vers le nord aux résultats brillans des explorations commencées près de Boulogne-sur-Mer.

B. G.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences.* — *Séance du 16 février.* — M. HÉRICART DE THURY lit un Mémoire sur le percement d'un puits artésien, exécuté avec succès à la gare de Saint-Ouen. Les conclusions de ce travail sont : 1° qu'il existe de grandes nappes d'eau sous le sol de Paris et des environs ; 2° que la preuve de leur existence est l'élévation des eaux à un même niveau, quel que soit le lieu où l'on établit le puits foré ; 3° que ces nappes d'eau se rencontrent à des profondeurs diverses, suivant la pente, les ondulations ou la déclivité que présente la partie supérieure des argiles sous le calcaire marin, ou celle de la craie sur les argiles ; 4° que ces nappes d'eau se trouvent particulièrement dans les sables qui recouvrent les argiles, ou dans ceux qui sont au-dessous de la craie ; mais qu'il est nécessaire que ces deux formations de terrain existent dans leur intégrité pour que ces nappes d'eau puissent être ascendantes, et que ce serait en vain qu'on y chercherait des eaux jaillissantes, si ces formations étaient relevées et se montraient à la surface de la terre, comme à Meudon, à Sèvres, à Vanvres, à Bougival, etc. ; et que, dans ces diverses localités, on ne pourrait se flatter de percer avec succès des puits forés qu'autant qu'on traverserait entièrement la masse de craie pour chercher les niveaux d'eau qui lui sont inférieurs ; 5° qu'il est probable qu'on obtiendra, à peu de frais, des sources jaillissantes et de bonne qualité dans les points peu élevés de Paris, tels que le Jardin-des-Plantes, l'hospice de la Salpêtrière, l'Entrepôt des vins, l'Hôtel-de-Ville, les boulevards, le Palais-Royal, les Tuileries, les Champs-Élysées, le Champ-de-Mars, et en général dans la plupart des établissemens publics. — M. LEROY D'ÉTOILE soumet à l'examen de l'Académie des perfectionnemens qu'il a récemment apportés à ses instrumens pour broyer les calculs vésicaux ; il y joint ses instrumens et des fragmens de pierres qu'il a extraites. — M. CIVIALE lit un Mémoire sur le catarrhe de la vessie chez les vieillards. En faisant l'application de sa méthode pour le broiement de la pierre chez des malades qui avaient en même tems un calcul et un catarrhe de vessie, il a reconnu que l'inflammation était due au séjour de l'urine, par suite de l'atonie musculaire de ce viscère. « Ces malades, dit M. Civiale, chez lesquels l'opération paraissait offrir peu de chances de succès, éprouvaient un soulagement notable après la première ou la seconde séance ; les accidens du catarrhe ces-

saient, et la santé générale se rétablissait en peu de jours. On ne pouvait pas attribuer ce changement inattendu à la diminution du volume de la pierre, puisqu'il est constaté que le malade n'éprouve de soulagement réel sous ce rapport qu'après l'extraction des derniers fragmens. » C'est donc sur l'état particulier de la vessie, et sur l'effet produit sur elle par l'opération, qu'il a dirigé ses recherches. Il a reconnu que ce viscère ne se vidait pas entièrement par les seuls efforts de la nature; qu'il contenait toujours une certaine quantité d'urine glaireuse fétide et quelquefois purulente. L'introduction de la sonde, l'évacuation répétée du liquide contenu, la distension de la vessie par l'injection, le frottement des branches de la pince sur ses parois, en changeant le mode de vitalité de ce viscère, en rappelaient la contractilité. Ces expériences répétées un grand nombre de fois ont conduit M. Civiale à étudier le catarrhe vésical sous un nouveau point de vue : les conséquences qu'il a déduites de ses observations servent de base à un traitement simple et facile, et par l'emploi duquel il a obtenu les résultats les plus satisfaisans. — L'application de la lithotritie, qui paraissait être bornée à un petit nombre de cas, devient presque générale depuis que les malades se décident à se faire opérer aussitôt que la pierre est formée; l'opération est alors facile et peu douloureuse, et la guérison toujours certaine; le malade est délivré en quelques instans. « Je visite chaque année, dit M. Civiale, en terminant, à peu près le même nombre de malades. En 1825 et 1826, je n'ai opéré, par ma méthode, que le tiers de ceux qui se sont présentés; en 1827, j'en ai opéré la moitié plus un. En 1828, plus des deux tiers ont été guéris par la lithotritie; et, dans l'espace de quatre années, j'ai guéri plus de cent malades. » Une telle masse de faits justifie les éloges que l'on a donnés à la méthode de M. Civiale, en même tems qu'elle prouve la perfection de l'appareil instrumental et du procédé opératoire que ce chirurgien emploie avec tant de succès.

— *Du 25 février.* — M. CAUCHY lit un Mémoire sur la résolution des équations et sur l'élimination. A la suite de cette lecture, M. LEGENDRE rappelle les découvertes analytiques et les recherches qu'il avait déjà annoncées dans le cours de l'année précédente, et dont les auteurs sont MM. JACOBI et ABEL, qui ont approfondi la théorie des fonctions elliptiques. Ces géomètres ont ajouté de nouveaux résultats à ceux qu'ils avaient découverts; et en ce qui concerne particulièrement la théorie des équations, M. Abel est parvenu récemment à as-

signer des conditions spéciales auxquelles doivent satisfaire les équations pour qu'elles puissent être résolues algébriquement, c'est-à-dire par des expressions en radicaux analogues à celles du 3^e et du 4^e degré. M. Legendre donne quelques développemens à cet égard, et M. Cauchy ajoute une explication sur la nature des méthodes qu'il propose pour la résolution numérique des équations.

— *Du 2 mars.* — MM. *Duméril* et *Fourier* font un rapport sur le Mémoire de MM. *VILLERMÉ* et *MILNE EDWARDS*, concernant l'influence de la température sur la mortalité des enfans nouveaux-nés. « On avait reconnu depuis long-tems que chez les très-jeunes animaux à température constante, comme les mammifères et les oiseaux, l'acte de la respiration ne pouvait seul suffire à maintenir ou à conserver la chaleur qui leur est nécessaire pour l'exercice de la vie; aussi, par un instinct naturel, les parens et surtout les mères se tiennent-ils constamment en contact avec leurs nouveaux-nés, afin de les préserver des causes de refroidissement. Dans ces dernières années même, M. Edwards aîné a démontré, par des expériences positives, qu'en effet les très-jeunes animaux ne sont pas encore organisés de manière à conserver une température supérieure à celle de l'atmosphère dans laquelle ils se trouvent plongés. Ce sont ces faits qui ont engagé les auteurs à rechercher dans quels rapports se trouvent les températures basses et élevées avec le nombre des enfans qui périssent dans les trois premiers mois de leur naissance. C'est dans ce but qu'ils ont fait relever avec le plus grand soin les états de naissance et de mortalité des enfans, mois par mois, dans tous les départemens de la France, pour les années 1818 et 1819. Il résulte de ces recherches que, dans toute la France, la mortalité des enfans de zéro à trois mois d'âge est constamment plus prononcée dans le trimestre d'hiver que dans les autres saisons; tandis que depuis l'âge d'un an jusqu'à la vieillesse, le nombre des individus qui meurent dans la saison froide est notablement moins considérable. MM. Villermé et Edwards attribuent en grande partie cette mortalité à l'usage et même à la nécessité établie par nos lois de faire présenter les enfans, dès les premiers jours de leur naissance, dans des lieux publics où la date en est constatée, et où ces petits êtres doivent être transportés, souvent à de grandes distances, quelle que soit l'intempérie de la saison. Ils font remarquer que déjà plusieurs savans italiens avaient fait la même observation, comme *Toaldo* à Padoue, *Zeviani* à Vérone, et *Trevisen* à Castel-Franco. Le travail principal des auteurs est consigné dans une série de

tableaux de tous les départemens de la France, disposés par ordre alphabétique, et indiquant mois par mois le décès de tous les enfans nouveaux-nés de l'âge indiqué de zéro à trois mois, pendant les années 1818 et 1819. Un autre tableau, dressé dans le même but, indique les rapports du nombre des décès des enfans de ce même âge et mois par mois, dans deux séries de départemens, les uns situés au nord du 47° degré de latitude, et les autres au nord du 45°. Il résulte de cette comparaison que cette mortalité diminue sensiblement au sud dès le mois de mars, et qu'elle se prolonge jusqu'à la fin d'avril dans le nord de la France. Comme l'ont très-bien fait sentir les auteurs, ces résultats sont intéressans pour la physiologie et la médecine; mais ils sont en outre de nature à provoquer l'attention et les soins du gouvernement et des législateurs; car, de même que, pour constater les décès, l'officier civil, ou son délégué, se rend au domicile du défunt, indépendamment de l'acte qui en est dressé; ils pensent qu'il ne serait pas impossible, avec quelques déclarations préalables obligées, de faire constater l'acte de naissance chez la mère de l'enfant, pendant la saison rigoureuse. Nous pensons que l'Académie doit encourager le zèle de MM. Villermé et Edwards, en les engageant à poursuivre leurs recherches de statistique dans la bonne direction qu'ils ont prise. »

— *Du 9 mars.* — M. le docteur COTHEREAU annonce qu'il a fait d'heureuses applications de l'emploi du chlore gazeux dans la phthisie pulmonaire et les catarrhes pulmonaires, découverte que l'art de guérir doit à M. Gannal. M. Cothureau fait usage d'un nouvel appareil qu'il regarde comme propre à prévenir les inconvéniens du premier procédé employé par l'inventeur. — M. HÉRICART DE THURY lit une deuxième notice sur le double puits foré de la gare de Saint-Ouen. Il propose d'adresser au ministre de l'intérieur et au préfet de la Seine les divers documens qui ont été recueillis à cet égard, et qui ont pour objet de procurer une amélioration qui intéresse à un haut degré le public et les particuliers. M. Girard signale un fait très-remarquable observé dans les puits artésiens d'Abbeville: c'est que l'élévation de l'eau coïncide avec la hauteur de la marée. M. de Thury confirme cette observation qui a été faite en France et en Angleterre, mais toujours non loin des bords de la mer. Il assure qu'à mesure qu'on s'en éloigne, ce phénomène devient moins sensible, et pense qu'il sera nul à Paris. M. Legendre insiste fortement sur l'utilité des puits forés pour les habitans de Paris. L'Académie adopte les conclusions de M. de Thury, et enverra ses intéressantes notices au mi-

nistre de l'intérieur et au préfet de la Seine. — M. *Dulong* annonce que M. *Babinet* a déterminé la force horizontale magnétique du globe, par une méthode dérivée de celle que M. *Poisson* a imaginée en 1825, mais par des procédés d'expérience et de calcul différens des siens. Il n'a fait usage d'aucune oscillation d'aiguille aimantée; les forces magnétiques sont données par des torsions de fils métalliques, qui sont elles-mêmes évaluées en milligrammes, et par les oscillations parfaitement isochrones d'aiguilles de cuivre d'un poids donné. Pour les actions réciproques, la force de la terre est compensée presque en totalité par la torsion directrice d'un fil choisi convenablement et fixé au-dessous du levier qui porte l'aiguille mobile. Enfin, M. *Babinet* est parvenu au théorème suivant : un pôle magnétique qui, à une distance d'un mètre, agit sur un pôle égal à lui avec une force d'un milligramme, est dirigé par la terre avec une force horizontale de 320 milligrammes. — MM. *Cuvier*, *Desfontaines* et *Duméril* font un rapport sur les collections d'histoire naturelle faites par MM. *FABRÉ*, *REYNAUD*, *BLOSSEVILLE*, *BROSSARD* et *GABERT*, officiers de la gabarre la *Chevrette*, dans leur voyage à Pondichéry. «C'est un devoir dont nous nous sommes acquittés avec d'autant plus de plaisir, dit le rapporteur, que nous y trouvons l'occasion de témoigner toute la reconnaissance que les naturalistes doivent à des hommes qui ont rendu à la science les services les plus grands et les plus désintéressés. Il n'entraît pas dans la mission de ces messieurs de faire des collections ni même de s'occuper d'une manière expresse de l'histoire naturelle; mais leur zèle éclairé s'est donné cette tâche, et ils l'ont remplie aussi bien que s'ils s'y fussent destinés de longue main... Rien n'a été négligé : les plus petits mollusques, les zoophytes les plus frêles ont été numérotés, conservés, comme les poissons, les oiseaux et les mammifères; tous les objets dont les formes ou les couleurs pouvaient s'altérer par la préparation ont été dessinés immédiatement, et l'on a consigné dans des registres des notes convenables sur les lieux où chaque chose s'est trouvée, et sur ce qu'il a été possible d'observer de leurs propriétés. Cette attention soutenue et méthodique avait d'autant plus d'intérêt que les parages que la *Chevrette* a parcourus sont, si l'on en excepte Bourbon et Pondichéry, peu fréquentés par nos vaisseaux, et qu'il ne s'y était encore rendu aucune de nos expéditions scientifiques. Nous voulons parler surtout de Ceylan, du pays des Birmans et de l'Iraouaddy, fleuve qui l'arrose. Parti de Toulon le 29 mai 1827, le navire relâcha tour à tour à Pilo Bourbon, à Pondichéry, à Madras, à Calcutta, à Rangoun,

port de l'empire des Birmans, sur l'Iraouaddy. Après une deuxième relâche à Pondichéry, et une autre à Karikal, il séjourna à Trinquemale, sur les côtes nord-est de Ceylan, revint encore à Pondichéry, se rendit à Batavia, traversa le détroit de la Sonde, et, après une quatrième relâche à Pondichéry, se rendit au cap et aborda à Falsebay, d'où il revint en France. D'après les catalogues authentiques, qui ont été rédigés au Muséum d'histoire naturelle par MM. *Isidore Geoffroy, Valenciennes, Latreille et Audoin*, les collections rapportées par la Chevette comprennent 16 espèces de mammifères, 256 d'oiseaux, 37 de reptiles, 258 de poissons, 271 de mollusques, 16 d'annelides, 132 de crustacés, 590 d'insectes et d'arachnides, et 161 de zoophytes. La totalité des individus monte à quelques milliers. La partie la plus précieuse pour la science consiste dans les objets conservés dans la liqueur. Plusieurs d'entre eux, que l'on possédait déjà à l'état sec, se présentent aujourd'hui plus complètement à l'observateur, et lui offrent des moyens de constater leur organisation intérieure aussi-bien que tous les détails de leur extérieur. C'est ce qui est surtout fort avantageux dans les classes des poissons, des mollusques et des zoophytes. Nous obtenons ainsi une multitude d'espèces qui n'avaient jamais été disséquées, et que leur excellente conservation permet d'examiner sous tous les rapports; mais il y a de plus dans ces collections de nombreuses espèces que le cabinet du roi ne possédait pas, et d'autres, assez nombreuses aussi, qui, n'ayant jamais été publiées, sont nouvelles pour la science elle-même. Trois espèces sont présumées dans ce cas, parmi les mammifères; 24, parmi les oiseaux, dont un nouveau genre dans la famille des *dentirostres*; 20, parmi les reptiles, dont un nouveau genre dans la famille des chélonés; plus de 60 parmi les poissons; 55, parmi les mollusques; 12, parmi les annelides, dont 5 genres certainement nouveaux; 95, parmi les crustacés, et au moins 20 genres nouveaux, dans les espèces microscopiques. Tels sont, pour la zoologie, les produits d'une expédition qui n'avait pas l'histoire naturelle dans sa destination; des produits en quelque sorte accidentels et dérivant seulement du zèle et du bon esprit qui animaient les officiers, ainsi que des connaissances scientifiques qu'acquière aujourd'hui les officiers de santé de la marine dans les excellentes écoles créées par le ministre et dirigées par M. l'inspecteur général *Kéraudren*. Cet esprit est tel que M. Brossart, de son côté, quoique détaché pour un autre service, n'a point voulu demeurer en arrière de ses camarades, et il a fait aussi des collections in-

téressantes, parmi lesquelles il a permis aux professeurs du Muséum de choisir celles qui paraîtraient utiles à l'établissement. Les productions terrestres, comme on devait s'y attendre dans une expédition de cette nature, ont été moins abondantes que celles de la mer, et cette remarque devait nécessairement s'appliquer au règne végétal. Toutefois, parmi les 900 espèces environ dont se compose l'herbier remis par M. Reynaud, il s'en trouve plusieurs nouvelles; les bords de l'Iraouaddy surtout, qui n'ont presque pas été visités par les botanistes, en ont offert de curieuses dont les principales appartiennent aux graminées. Nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie trois volumes de figures exécutées par M. Reynaud et par MM. de Blossville et Gabert. Il est facile aux connaisseurs d'apprécier le caractère d'exactitude qu'elles présentent, en même tems que les naturalistes doivent y voir avec satisfaction les images de tant de méduses, de biphores et d'autres zoophytes transparens et gélatineux, de tant de petits crustacés microscopiques qui ne pouvaient être conservés pour la science que par cette attention qu'ont eue nos observateurs de les dessiner vivans et dans l'eau même où ils avaient été pris. Nous apprenons chaque jour ainsi combien il reste dans le vaste abîme de l'océan de richesses à explorer, et combien peu nous pouvons nous flatter d'avoir rempli les cadres du grand système de la nature... Nous pensons que l'Académie doit exprimer à M. Reynaud et à MM. les officiers de la *Cherrette* la satisfaction que leurs recherches d'histoire naturelle lui ont fait éprouver. » (Approuvé.) A. MICHELOT.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a nommé, le 27 mars, à la place vacante dans son sein, par la mort du célèbre helléniste Gail, M. PARDESSUS, professeur de droit commercial, à l'École de droit de Paris.

THÉÂTRES. — THÉÂTRE-FRANÇAIS. — Première représentation du *Bon Garçon*, comédie en trois actes et en prose de PICARD et de M. MAZÈRES. (Mercredi 18 mars.) — Ce bon garçon est un homme aimable, amusant, toujours disposé à vous servir, toujours prodigue de belles paroles qu'il oublie plus vite encore qu'il ne les a données; redisant sans cesse et comme sans y songer les petits services qu'il a jadis rendus, et vivant ainsi sur sa réputation d'obligeance sans jamais obliger personne; homme de plaisir et excellent compagnon, divertissant parfaitement bien les autres avec leur argent; empruntant celui de ses

amis et leur faisant payer ses dettes comme il paierait les leurs au besoin; parlant très-bien des droits de l'amitié et les oubliant jusqu'à consentir à épouser une jeune personne aimée de son ami, et à accepter la place qu'il a promis de solliciter pour cet ami, qui, dans ce même moment, court les champs pour payer les dettes du bon garçon. Mais le chevalier de Fauville (c'est le nom du héros de la pièce) se conduit en perfide sans aucun soupçon de perfidie. On lui refuse la place pour son ami, et on la lui offre pour lui-même; il n'y songeait pas le moins du monde; on lui persuade ensuite que Laure ne peut épouser que celui qui aura la place; il fait quelques objections, on les réfute; il cède enfin, il *se laisse faire*, comme il dit; il n'y a aucune préméditation dans le mal qu'il fait, il n'y réfléchit pas, c'est de l'entraînement, c'est de la légèreté; il est tout étonné que l'ami qui en est victime prenne cela si sérieusement; et quand on lui a fait comprendre tout ce qu'il y a de peu délicat dans sa conduite, il met à réparer ses torts beaucoup plus de chaleur et d'empressement qu'il n'en a montré pour les commettre. Ce caractère est vrai et même il ne manque pas d'originalité. On a peint plusieurs fois de fausses bonhomies, qui n'étaient qu'un masque pour séduire; des personnages chez qui un semblant de bonté n'était qu'une ruse d'hypocrite, pour mieux faire ses affaires aux dépens des autres; le *bon garçon* de la comédie nouvelle est plus rare au théâtre et plus commun dans le monde; il n'est personne qui n'ait rencontré de ces *bons enfans* que l'on aime sans trop savoir pourquoi, et chez qui l'on prône de bonnes qualités qu'on serait fort embarrassé de nommer.

Mais ce personnage bien conçu, dont le trait est assez spirituel et la couleur assez chaude, se trouve ici placé dans une action commune et dont les incidens manquent d'intérêt et d'imagination. Ce défaut est d'autant plus fâcheux que les caractères, qui sont heureusement variés, auraient eu plus de relief et plus d'effet, placés dans des scènes plus neuves et plus ingénieuses. C'est un monsieur Beugrand, personnage déjà sur le retour, ardent encore pour les parties de garçon, et qui ne s'aperçoit pas que sa jeune femme s'occupe beaucoup plus de Fauville que d'un mari qui la délaisse. C'est une dame Beugrand dont la liaison avec Fauville, l'ami intime de la maison, est indiquée plus clairement peut-être qu'il ne convient à la décence de la scène; ces mœurs sont bien quelquefois celles de notre société, mais on les couvre ordinairement dans le monde d'un voile moins transparent que celui-ci; nous ne défendons pas au poète comique de peindre les mœurs telles

qu'elles sont, mais il nous semble que l'indulgence qui convient dans le monde est déplacée à la scène et même n'est pas permise au poète comique; il est peintre de mœurs, mais il est en même tems juge de morale, et lorsqu'il nous retrace quelque désordre, il n'a rempli que la moitié de sa tâche s'il s'est borné à nous faire rire. C'est une dame Dorbelet, mère de la jeune Laure et amie de M^{me} Beaugrand, espèce de prude qui a fort mauvaise opinion d'un jeune homme très-estimable, mais qui passe pour avoir des idées libérales, tandis qu'elle est toute disposée à jeter sa fille à la tête de ce mauvais sujet de *bon garçon* qui est assez favorisé pour être le neveu d'un évêque; cette figure de femme n'est qu'esquissée, et cette esquisse fait désirer une peinture plus finie. C'est un comte d'Hersilé, directeur-général, qui vient se délasser à la campagne des ennuyeuses discussions du budget et de la pêche fluviale, homme dont la suffisance et la morgue administrative sont peintes d'une manière assez plaisante, sans s'éloigner du naturel, et sans que la caricature soit trop chargée. Enfin, le jeune Mignot, petit-cousin de M^{me} Beaugrand, qui fait des vaudevilles et son stage, qui aspire à l'illustration des couplets comme à celle des réquisitoires, complète la collection des originaux réunis chez Beaugrand; car les amoureux de la pièce en sont aussi les gens raisonnables, et M^{lle} Laure ainsi que M. Dolcy sont de ces personnages dont on n'a rien à dire et qu'on rencontre dans toutes les comédies. Le dialogue, un peu diffus, et qui pour les spectateurs d'aujourd'hui, accoutumés au feu roulant des vaudevilles, peut manquer de trait, est toujours naturel et quelquefois comique; enfin cette pièce ne déparera pas la collection de Picard; on y remarque les lueurs d'un talent qui pâlit, mais qui conserve encore cette couleur de vérité qui fut le premier mérite de cet ingénieux auteur, et qui assure à son théâtre une place distinguée dans la collection de nos auteurs dramatiques, place qu'aucun autre ne peut occuper, parce que plus qu'aucun autre il a peint son siècle. Vivant à une époque de transition, il a eu surtout à retracer des mœurs mobiles, et ses peintures ont dû nécessairement perdre assez promptement quelque chose de leur coloris, mais celles même qui disparaîtront de la scène conserveront encore l'intérêt qui leur est propre, et resteront comme des monumens de l'histoire des mœurs dans un siècle qui, plus qu'aucun autre, mérite d'être étudié. Voilà maintenant M. Mazères livré à ses propres forces; Picard a guidé ses premiers pas dans la carrière périlleuse du théâtre; nous verrons s'il a le génie nécessaire pour la fournir seul. La pièce a été assez bien jouée; elle a trouvé d'ailleurs un public indulgent, et il

a accueilli avec des applaudissemens ce dernier legs de la muse comique d'un des hommes qui, durant leur vie, ont été le plus applaudis.

—THÉÂTRE DE L'ODÉON.—1^{re} représentation de *Lancastre*, pièce historique en cinq actes et en vers, par M. D'ÉPAGNY. (Samedi 51 janvier.)— Shakespeare a fait une tragédie de *Richard II*, où, dans une action qui dure deux ans, il représente la grande catastrophe qui a placé Henri de Lancastre, depuis Henri IV, sur le trône de Richard, son cousin germain. Comme les autres pièces historiques de Shakespeare, le *Richard II* n'offre point cet intérêt concentré d'une action simple, prompte, où toutes les circonstances sont choisies pour exciter la pitié ou l'admiration en faveur d'un personnage, l'indignation ou la haine contre un autre; le poète ordinairement fidèle à la vérité historique touche et attache beaucoup plus par les détails que par l'ensemble de sa composition; il faudrait mutiler, défigurer l'histoire pour l'arranger en drame, selon le sens qu'on donne vulgairement à ce mot; et tout l'art de Shakespeare se borne à en retracer les faits principaux, à en ressusciter les personnages avec ces pinceaux merveilleux qui savent rendre le mouvement, la couleur et la vie. Aussi chez Shakespeare est-ce surtout dans les détails que l'intérêt est porté au plus haut degré, parce que, malgré des fautes quelquefois assez graves, on y voit briller d'admirables traits de nature, une connaissance profonde des secrets du cœur humain et un rare talent pour le pathétique.

M. d'Épagny a suivi une méthode toute différente; il n'a pris à l'histoire qu'un fait principal et des personnages connus; puis il a modifié, selon qu'il l'a cru nécessaire pour l'intérêt, et les circonstances du fait et les caractères des personnages. Il a représenté Richard comme le plus vertueux, le plus humain des rois. Henri de Lancastre, dont l'ambition convoite depuis long-tems la couronne, profite des vertus même du roi pour le perdre; il parvient à le faire mépriser du peuple en le peignant sous des traits odieux; et l'ayant attiré par surprise dans la tour de Londres, il l'y retient prisonnier. Quelques amis, restés fidèles à Richard, ont tout disposé pour le sauver: il suffit, pour lui rendre la liberté et peut-être le trône, de permettre à une sentinelle d'en frapper une autre; mais Richard ne veut pas qu'une seule goutte de sang soit versée pour sa cause, et il retient lui-même le fer levé pour l'affranchir. La reine est aimée du peuple; l'un des moyens dont s'est servi Lancastre pour rendre Richard odieux a été de semer les soupçons entre les deux époux, de les désunir, et

Mais les amis de Richard ménagent une réconciliation, bien facile dès que les deux époux se sont expliqués ; ils se montrent au peuple du haut d'un balcon de la tour, et ce spectacle ramène tous les cœurs vers Richard : mais l'habile compétiteur du malheureux monarque saura bien redevenir maître du peuple dès qu'il sera maître du prince, et il connaît le côté faible par où il le doit attaquer. Dans une scène dont le motif est neuf et l'exécution habile, Lancastré s'exprime en parlant à Richard avec ce cynisme de franchise qui atteste l'empire d'un caractère fort sur un caractère faible ; il rappelle au roi les fautes, les faiblesses et même les vertus qui le rendent incapable de régner ; il se montre ensuite lui-même tel qu'il est, ambitieux, entreprenant et résolu à appeler l'audace et même le crime au secours de son ambition. Enfin il place le roi dans une alternative cruelle, l'abdication ou la guerre civile : « Vous pourrez l'emporter, lui dit-il, mais des flots de sang auront coulé ; » et Lancastré sait bien qu'à ce prix Richard ne veut ni de la victoire, ni de la couronne. L'abdication est donc résolue : mais la reine, indignée de tant de faiblesse, rassemble en secret quelques sujets dévoués, et soulève tout le peuple de Londres en faveur du roi prisonnier. Lancastré voit sa perte prochaine, lorsqu'un de ses partisans, pour se sauver lui-même plus encore que pour sauver Lancastré, assassine le roi. Lancastré se dispose à profiter du crime en accablant le criminel de son mépris ; et tandis que le meurtre du roi est encore ignoré de tous, il fait assembler le parlement pour recevoir l'abdication faite précédemment en faveur de Lancastré ; mais, au moment où celui-ci s'avance vers les degrés du trône, apparaît Richard, qui s'y traîne tout sanglant. Presque aussi pâle que le mourant, l'usurpateur attend l'arrêt que le roi va prononcer : bien loin de faire entendre aucune parole de vengeance, Richard nomme Lancastré pour son successeur. La reine, privée de sa raison, s'enveloppe d'un voile tout rougi du sang qu'elle a vainement étanché des blessures de son époux, et tombe aux pieds du trône.

Les événemens ne se sont point ainsi passés ; Richard et Lancastré n'étaient point ainsi faits ; mais ces infidélités historiques sont plus excusables selon nous que les fautes contre la raison et l'effet dramatique ; or il y en a plus d'une de ce genre dans *Lancastré* : la première, celle qui détruit radicalement tout l'intérêt du drame, c'est l'insigne faiblesse de Richard ; cette faiblesse, dont l'excès rend quelquefois la vertu

même plus funeste aux peuples que le crime, jette sur le plus noble caractère un vernis de ridicule qui détruit infailliblement le pathétique; on ne plaint guère ceux qu'on méprise; et tandis que toutes les circonstances du drame sont arrangées pour exciter la sensibilité des spectateurs en faveur de Richard, toutes les actions, toutes les paroles de ce roi contribuent à repousser de sa personne l'intérêt que le poète veut inspirer. Ainsi le roi captif, qui refuse de sortir de prison, de peur qu'il n'en coûte la vie à un soldat rebelle qui le garde, fait preuve d'une imbécillité qui, chez le spectateur, cause l'impatience beaucoup plus que l'admiration. Le Richard de Shakespeare est faible aussi, mais on nous le montre courbé sous une invincible nécessité; et quoique ce soit un homme sans aucune vertu, on est tenté de le plaindre, et on lui pardonne presque sa faiblesse, parce qu'on ne lui voit aucun moyen de résistance. Dans la pièce nouvelle, au contraire, le désastre de Richard est surtout son ouvrage. On ne comprend pas non plus que ce roi assassiné vienne lui-même couronner l'auteur de tous ses maux, celui qui l'a abreuvé de mépris, qui l'a précipité du trône, et qui, selon les principes auxquels Richard sacrifie sa couronne et sa vie, doit être fatal à l'Angleterre. On ne comprend guère non plus le découragement et le désespoir de Lancastre lorsqu'il apprend l'assassinat du roi; on nous le montre alors disposé à refuser la couronne qu'il peut ceindre désormais sans obstacle, et pour laquelle il a déjà commis plus d'un crime; il doit lui suffire d'être innocent du meurtre de Richard, et, sous peine d'être inconséquent avec lui-même, il ne saurait balancer à profiter d'un meurtre qui lui ouvre l'accès au trône qu'il ambitionne. Loin de contribuer à l'effet du dénoûment, la présence de la reine, devenue folle et couverte d'un voile taché de sang, a semblé passer les bornes de l'horreur, et le poète a fait sagement de supprimer aux représentations suivantes une apparition qui avait excité quelques marques de mécontentement.

Ceux qui savent que c'est moins par l'absence des défauts que par l'éclat des beautés qu'il faut juger un ouvrage ne s'étonneront pas lorsque nous dirons que, malgré les reproches que la critique est en droit d'adresser au *Lancastre* de M. d'Épagny, ce n'est pas moins une pièce extrêmement remarquable, et qui annonce un talent très-distingué : c'est une belle et haute conception que celle du caractère de Lancastre, création originale et hardie, qui appartient tout entière à notre auteur, et dont ni l'histoire ni Shakespeare ne lui ont

donné l'idée ; elle aurait sans doute produit plus d'effet encore si le caractère de Richard n'eût pas été complètement avili devant son rival. La scène de réconciliation entre Richard et la reine est touchante , et la chaleur du poète anime vivement la situation : c'est encore une scène vigoureusement dessinée que celle où Mastravers annonce qu'il vient de frapper le roi, et où sa raison est en proie à la double terreur du remords et du châtement ; le dénoûment aussi est plein de saisissement et d'effet. Le poète a jeté dans son ouvrage des scènes populaires , qui donnent au tableau plus de naturel et de variété : ces scènes difficiles, où l'on peut désirer quelquefois un peu plus de profondeur, sont conduites avec art, et, grâce à l'adresse du poète, ajoutent à la vérité sans blesser le goût, dont il faut toujours respecter les lois ; non celles que s'efforcent d'imposer le pédantisme et la routine, mais celles que dictent le bon sens, ainsi que la connaissance de l'homme et des mœurs de chaque époque, de l'art et de ses progrès. *Lancastre* ne peut qu'ajouter à la réputation de M. d'Épagny, déjà établie par deux succès obtenus sur le même théâtre.

— 1^{re} représentation du *Français au Caire*, vaudeville en un acte ; par M. FLORESTAN. (Dimanche 8 février.) — C'est une intrigue de harem comme assurément il n'y en eut jamais ni en Égypte, ni dans aucun autre pays où les harems sont à la mode. Le public a trouvé dans cette bouffonnerie de carnaval plus d'esprit que de raison, plus de gaité que d'originalité, et il a applaudi de bon cœur. Ce succès n'a pas décidé l'auteur à se faire connaître ; car le nom de Florestan cachait, dit-on, celui de M. DE WAILLY.

— 1^{re} représentation de *la Vieille Fille et la Jeune Veuve*, comédie en un acte et en vers ; par MM. FOURNIER et ARNOULD. (Lundi 25 février.) — Un jeune avocat, prodigue de sarcasmes contre les vieilles filles, a refusé la main de Cécile, seulement parce qu'elle a vingt-six ans, car il la connaît à peine, n'ayant fait que l'entrevoir il y a quelques années. Cependant il la rencontre vêtue de deuil ; et la prenant pour une jeune veuve, il en devient éperdûment amoureux. Un autre mariage, que Cécile est sur le point de conclure et qu'elle ne conclut pas, car elle devient l'épouse du frondeur trop heureux d'abjurer ses sarcasmes aux pieds de celle qu'il aime, noue une intrigue un peu légère, mais qui occupe agréablement le spectateur, grâce à un dialogue facile, semé de vers heureux, de traits vifs et piquans. Cette comédie est une des plus jolies bluettes qu'on ait jouées dans ces derniers tems à l'Odéon.

— 1^{re} représentation du *Mariage et l'Enterrement*, folie-vaudeville en un acte ; par MM. AUGUSTE et MOTTET. (Jeudi

26 février.) — Un prétendu qu'on n'aime pas, et qui arrive par la diligence, meurt en débarquant; un jeune compagnon de voyage qu'il a fait son exécuteur testamentaire, et qu'on s'obstine à prendre pour le futur lorsqu'il se présente chez le beau-père, est d'abord tenté de profiter du quiproquo, mais finit par céder ses droits à un amant plus ancien en date. Les méprises auxquelles donne lieu ce changement de personnage, et le langage amphigourique de l'exécuteur testamentaire, qui s'embrouille à tout moment dans le double devoir de faire sa cour à la jeune personne et de faire enterrer le défunt, ont paru plus forcés que plaisans; et malgré quelques idées comiques et quelques traits d'esprit, le public n'a pas très-bien accueilli une *folie* qui peut-être aurait mieux réussi si elle eût été plus folle.

Cette pièce, dont le titre pouvait paraître de sinistre augure à des esprits superstitieux, a été la dernière jouée sur ce théâtre : l'Odéon est mort avec elle. Nous avons bien prédit à l'époque où il fut rouvert qu'il ne pourrait triompher des obstacles dont on semblait l'environner à plaisir par les nombreuses interdictions qui lui étaient imposées. Ce quartier, dit-on, a besoin d'un théâtre, et l'expérience prouve que le quartier refuse de soutenir l'Odéon. Il serait d'ailleurs avantageux à l'art dramatique que la tragédie et la comédie ne fussent pas le domaine d'un seul théâtre, et trouvassent sur deux scènes différentes l'empressement et le zèle qui naissent de la rivalité; et l'expérience prouve encore que la tragédie et la comédie ne suffisent pas pour peupler la salle de l'Odéon. Le privilège restrictif, accompagné de la subvention, n'a produit jusqu'à présent que la ruine de trois directeurs. Ne voudra-t-on donc jamais essayer de la liberté? Qu'on donne l'Odéon à un directeur sans autre subvention que la faculté de jouer tous les genres, d'exploiter toutes les curiosités, et l'on trouvera bientôt un homme qui devinera le goût du public, et qui, en travaillant dans son intérêt, sera utile aussi aux intérêts de l'art; car dans les arts de l'imagination, comme dans les arts de l'industrie, la concurrence anime les esprits et enfante les succès.

M. A.

BEAUX-ARTS. — *Numismatique moderne.* — *Médailles frappées à Paris pendant l'année 1828.* — La Monnaie des médailles a frappé, en 1828, trente-quatre médailles, dont treize sont relatives à la famille royale ou aux actes du gouverne-

ment ; quatre ont rapport à des objets particuliers ; onze sont consacrées aux hommes célèbres morts ; quatre à des personnages français vivans, et deux à des princes étrangers. — Nous avons pensé qu'il serait agréable pour nos lecteurs de connaître ces monumens historiques qui offrent un double intérêt sous le rapport du sujet et sous celui de l'art. Nous avons consacré, il y a deux ans (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxiii, p. 353), un article à l'état de la numismatique moderne, dans lequel nous engageons les graveurs à se pénétrer des beaux modèles offerts par les médailles antiques ; c'est avec plaisir que nous avons remarqué que plusieurs artistes avaient marché dans la bonne route, et s'étaient rapprochés de ceux dont la juste réputation est due à leur talent ; mais nous nous abstenons de les désigner et de prononcer un jugement, notre premier article ayant soulevé quelques amours-propres et fait naître des réclamations, malgré la bienveillance et la modération dont nous avons cru faire preuve. Ces médailles sont exposées au cabinet des médailles de la Bibliothèque du Roi, où le public est admis les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis dix heures jusqu'à deux.

Médailles pour les colonies françaises. — Le buste de Charles X, avec la couronne et le manteau royal ; au revers, la Justice debout, tenant de la main droite l'épée élevée, et de la gauche la balance. Légende : *Colonies françaises, Cour d'assises.* Médaille de 20 lignes, gravée par M. MICHAUT. — Charles X debout, revêtu des habits royaux, la main droite appuyée sur son sceptre, ayant près de lui la couronne et la main de justice, tenant de la main gauche la *Charte coloniale*. On lit à l'exergue, *Ministère de la Marine et des Colonies*, et au revers, *Colonies françaises, Conseil privé.* Médaille de 20 lignes, gravée par M. MICHAUT.

Actes du gouvernement. — Expédition de Morée. — La France debout, sur un vaisseau, tient de la main gauche des drapeaux fleurdelisés, et de la droite elle élève une croix ; elle foule aux pieds des fers. Le revers porte les noms suivans : *Charles X, roi de France ; S. A. R. M^{gr} le Dauphin, grand-amiral ; S. E. le baron Hyde de Neuville, ministre de la marine ; S. E. le vicomte de Caux, ministre de la guerre ; S. S. le marquis Maison, général en chef ; le chevalier de Rigny, vice-amiral, 1828.* Médaille gravée par M. PINCRET.

Voyage du Roi. — Les médailles frappées pour le voyage du Roi sont au nombre de quatre ; elles portent la tête de Charles X. La première a pour revers les mots : *Industrie de*

la Moselle. *Donnée par le Roi*; une ancre et une lampe; 20 lignes. — La deuxième : *Le Roi visite la ville de Troyes*; les armes de la ville, 17 septembre 1828; 18 lignes. — La troisième : *Le Roi et le Dauphin ont visité la ville de Muthausen le 11 septembre 1828*; *Henri IV vous appelait ses bons amis, alors vous étiez Suisses. Aujourd'hui vous êtes Français, et vous êtes aussi mes bons amis*; les armes de la ville, un caducée, une branche d'olivier, 18 lignes. — La quatrième : *Au meilleur des Rois. La ville de Verdun*; 2 septembre 1828; 12 lignes.

Monumens. — Une médaille de 22 lignes a été consacrée à la pose de la première pierre de l'église de Saint-Vincent de Paule; elle représente la façade de l'édifice. Elle est l'ouvrage de M. TIOLIER. — Une autre, avec la tête de M^{me} la duchesse de Berri, n'a pour revers qu'une inscription qui mentionne la pose de la première pierre de la chapelle de Saint-Aubin, où est le monument en l'honneur des chefs vendéens *Lescuré, La Rochejaquelein et Donissan*. — Une troisième, qui ne porte également qu'une inscription, rappelle la pose de la première pierre du monument consacré par la ville de Toulouse à la mémoire de la campagne d'Espagne, en 1825.

Duc de Bordeaux. — La médaille pour la souscription de Chambord ne porte que deux inscriptions. — Celle de *la ville de Pau à la mère du nouvel Henri* porte d'un côté le buste de Henri IV, et de l'autre celui du jeune duc de Bordeaux, gravé par M. DUBOIS. — La médaille du baptême du duc de Bordeaux est une composition assez compliquée de M. TIOLIER. D'un côté le buste du jeune prince sort d'un lys dont la tige forme un cercle autour de lui; au revers le jeune enfant est debout, sur le bord d'une coquille qui sert de cuve baptismale, et qui est entourée de gradins au-dessus desquels est un mur à hauteur d'appui, orné des bas-reliefs de la Seine, la Garonne, la Vierge, saint Michel, une ancre et un vaisseau; le Saint-Esprit descend sur le néophyte. Les noms *Henricus, Carolus, Ferdin., Maria, Deodat*, sont dans des compartimens accompagnés de cinq signes du zodiaque; au-dessous est la date du baptême, 1 mai 1821.

Sujets particuliers. — La ville de Lyon a fait frapper une médaille pour consacrer le souvenir d'une *Exposition publique de tableaux et d'objets d'art, dans la salle de la Bibliothèque, en faveur des Grecs et des ouvriers sans travail*. Le revers de cette médaille représente la ville personnifiée, appuyée sur un génie qui renverse sur un cippe les épis que contient une corne d'abondance. On lit autour : *Les beaux-arts à la*

Grèce ; Lyon à ses enfans malheureux. Cette médaille de 22 lignes est gravée par M. DANTZELL. — *Musée Fabre : Tête de Pallas. A. F. X. Fabre, de Montpellier, la ville reconnaissante.* La Vierge et l'enfant Jésus dans un écusson entre deux palmes, 1728 ; médaille de 50 lignes, par M. DUBOIS. — *Société d'agriculture du Sénégal.* Une couronne composée de plantes et de fruits de cette contrée, au revers de la tête du roi ; par M. GAYRARD. — *Élections constitutionnelles.* Hercule appuyé d'une main sur sa massue, de l'autre sur un cippe orné de la tête de Louis XVIII, et surmonté de la Charte. Au revers on lit dans une couronne de laurier et d'olivier : *Aux amis des libertés publiques ;* médaille de 18 lignes, par M. LECLERC.

Hommes célèbres, morts. — *La Rochefoucault,* par CAU-NOIS ; le président *Dupaty,* par BARRE ; *Robert-Pothier,* par VIVIER ; *Duvivier,* graveur en médailles, par TIOLIER ; idem, par TIOLIER fils ; *Antoine,* architecte, au revers l'hôtel des Monnaies, par le même ; *Ducis,* par MICHAUT ; le pasteur *Oberlin,* par KIRSTEIN ; *Mazois,* architecte, par BARRE ; *Gall ;* revers : *Au créateur de la physiologie du cerveau,* par BARRE ; lord *Byron,* par LECLERC.

Personnages vivans. — Le duc de *Choiseul,* par PEUVRIER ; M. *Kératry,* par CAU-NOIS ; le comte de *Montlosier,* par le même ; M. *Stanislas Girardin,* par PEUVRIER.

Souverains étrangers. — *Nicolas,* empereur de Russie, par PINGRET ; *Don Miguel,* régent de Portugal, par CHARDIGNY.

Quelques noms que nous ne connaissions pas encore paraissent pour la première fois dans cette liste, et annoncent des artistes de talent, entr'autres ceux de M. *Leclerc,* dont l'Hercule est modelé avec vigueur, et M. *Dantzell,* auteur de la médaille de Lyon, dont le groupe est posé avec grâce et bien étudié.

DUMERSAN.

— *Médaille d'Howard.* — Aucun homme n'a préparé avec plus de zèle et de courage que Howard l'amélioration du régime des prisons : douze ans consacrés à visiter toutes celles de l'Europe, de nombreuses relations publiées pour intéresser la pitié publique sur leur état intérieur, des plans proposés à la chambre des communes d'Angleterre, et discutés avec un monarque du Nord, les secours qu'il prodigua toute sa vie aux prisonniers, la protection constante dont il les entourait pendant l'exercice d'une magistrature confiée à ses lumières, tels sont les titres qui lient intimement le nom d'Howard à la cause des prisons. Howard ne fut pas entièrement étranger à la France : il la parcourut trois fois, et, par une

circonstance singulière, il paraît que ce fut dans nos cachots, où un événement de sa jeunesse le fit jeter, que sa philanthropie adopta l'heureuse spécialité qui lui valut une gloire si pure. Ces pensées ont déterminé le *Comité des prisons* de la *Société de la morale chrétienne* à faire frapper la médaille d'Howard. L'Angleterre lui a élevé un monument à Saint-Paul, au milieu des hommes dont elle s'honore de perpétuer la mémoire ; et la France, qui a déjà frappé la médaille de Canning, devait rendre le même hommage à des services qui ne sont pas moins dignes de cette récompense. La gravure de cette médaille a été confiée à M. Barre, artiste connu par des travaux distingués, et à qui l'on doit déjà la médaille du docteur Gall. (Voy. *ci-dessus*, p. 297.) Les personnes qui désireraient se procurer des exemplaires en bronze fondu, du module de 18 lignes, et du prix de 5 fr., en trouveront, à Paris, chez M. CASSIN, agent général de la Société ; chez M. LEVÊQUE, au dépôt des médailles, Palais-Royal, n° 121.

PRIX PROPOSÉS

Par les sociétés savantes et littéraires de la France et des pays étrangers.

— La *Société vaudoise d'utilité publique*, dont le siège est fixé à Lausanne, offre un prix de cent francs et un accessit de cinquante francs, aux deux ouvrages sur cette question : *Les pauvres*, qui offriront le plus haut degré d'utilité. « Nous exprimons le sujet du concours, *les pauvres*, dit le programme publié par la Société, de la manière la plus générale, afin de laisser aux personnes qui voudront répondre à notre appel une entière liberté de travail. On pourra traiter ce sujet dans son ensemble ou bien choisir une seule des questions nombreuses qui s'y rattachent. » Les mémoires devront être envoyés avant le 1^{er} avril 1850 au président de la Société.

— La deuxième classe de l'*Institut du royaume des Pays-Bas* remet au concours trois questions déjà proposées en 1826, et qui sont les suivantes : 1° Quelles sont, surtout d'après les monumens historiques, les révolutions qu'a subies le sol du royaume des Pays-Bas, au nord de la Meuse, relativement aux lois, tourbières, dunes, rivières, lacs, et en général à toute sa superficie ? 2° Quels ont été les divers idiomes ou dialectes de la langue nationale des Pays-Bas, avant la fin du seizième siècle ? 3° Quel a été le caractère du comte Flo-

rent de Hollande et de son règne. Les mémoires écrits en hollandais, en latin, en français, en anglais ou en allemand devront être remis avant le 1^{er} décembre 1829.

— *La Société pour l'encouragement de l'agriculture*, à Vesoul, décernera, dans sa séance générale du second semestre de 1829, des prix de 5,000 et de 1500 fr., deux médailles d'or et deux médailles d'argent, aux auteurs qui feront le mieux connaître toutes les sortes d'industrie manufacturière qui sont actuellement pratiquées dans les campagnes, et les perfectionnemens dont elles sont susceptibles. Les mémoires devront être envoyés avant le 1^{er} mai 1829.

PRIX DÉCERNÉS.

— *L'Académie du Gard* avait proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur les avantages et les inconvéniens des banques de prêt, connues sous le nom de Monts-de-Piété. Parmi un assez grand nombre de pièces renfermant des vues plus ou moins utiles, des aperçus plus ou moins ingénieux, ses regards se sont surtout arrêtés sur deux Mémoires. Le premier, dont l'auteur est M. *Arthur BEUGNOT* de Paris, se distingue par un style plus ferme et plus vigoureux; le second, ouvrage de M. *ARNOUD*, de Namur, par des observations sages et modérées. Le prix a été partagé entre ces deux auteurs.

— *La Société d'émulation commerciale de Bordeaux* avait mis au concours, pour l'année 1828, la question suivante : « Quels sont les obstacles qui empêchent la propriété foncière, malgré l'hypothèque matérielle qu'elle accorde, d'emprunter les capitaux qui lui sont nécessaires à un taux modéré et proportionné à l'intérêt payé par le commerce? Quels sont les moyens de faire disparaître ces obstacles » Onze mémoires sont parvenus à la Société; mais le jury, chargé de les examiner, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner le premier prix consistant en une médaille d'or. C'est M. *FŒLIX*, avocat à Paris, auteur d'un autre mémoire présenté également au concours ouvert, en 1827, par M. *Casimir PÉNIER*, sur la partie légale de la même question, qui a obtenu la première médaille d'argent.

NÉCROLOGIE.

ITALIE. — *Hippolyte PINDEMONTÉ*. — La mort promène sa faux sur les gloires littéraires de l'Italie; elle vient de réveiller sa douleur en frappant l'un des hommes dont elle avait surtout le droit

de s'enorgueillir. — *Hippolyte* PINDEMONTE, chevalier de Malte, naquit à Vérone, en 1755, d'une famille illustre et fut élevé au collège des prêtres de la congrégation de St-Charles, à Modène. Il en sortit à dix-huit ans, et publia bientôt après des Essais en prose et en vers. Quelques-uns de ces morceaux, où l'on remarquait déjà les germes d'un beau talent, étaient écrits en latin; d'autres étaient des traductions du latin et du grec. Plus tard, il attira davantage l'attention publique par son *Abarite*, ses *Bucoliques* en vers et en prose, son poème sur *les Tombeaux*, ses *Sermoni*, et surtout par ses épîtres qui donnèrent la plus haute idée de son talent. Sa tragédie d'*Arminius* prouva tout ce qu'il y avait de fort et d'énergique dans son génie. Sa traduction de l'*Odyssée*, ses *Éloges* de quelques hommes célèbres furent accueillis aussi avec beaucoup de faveur, et sont des œuvres remarquables par la pureté du style et la profondeur de l'érudition. Depuis il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons *le Coup de marteau*, petit poème, des sonnets adressés à *Antoine Cagnoli*; des *Dissertations sur les jardins anglais*, des *Discours sur les Théâtres*, des *Stances* sur la mort de M^{lle} Bathurst, qui se noya dans le Tibre; des vers sur le célèbre voyageur anglais *Parry*, d'autres sur le *Thésée* de *Canova*, enfin des *Élégies* sur la mort de ce grand artiste, et sur celle de son ami le célèbre *Lorenzi*.

Pindemonte avait voyagé en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, et s'était fait partout des amis, au nombre desquels il comptait Alfieri qu'il avait vu souvent à Paris et à Florence. Tous les étrangers, amis des lettres, qui visitaient sa patrie, tenaient à honneur de lui être présentés. Sa conversation, pleine de grâce et de sel, intéressait vivement par l'instruction qu'il savait y répandre. — La vertu, qui n'est pas toujours le partage des hommes supérieurs, rehaussait encore l'éclat de ses talens : il était l'ami le plus tendre et le plus loyal; bienfaisant sans ostentation, pieux sans bigoterie, modeste sans affectation, il réunissait toutes les qualités qui forcent l'estime et l'affection. Jamais sa plume ne se souilla par l'injure ou par la flatterie. Docile à la critique, insensible à l'outrage, il déconcerta ses ennemis par sa patience, et força l'envie même au repentir, en lui opposant une indulgence inaltérable.

La constitution de Pindemonte était faible et débile; il ne parvint à un âge aussi avancé qu'en la fortifiant par les exercices du corps et la sobriété. Son esprit n'avait rien perdu de sa vigueur quand il fut atteint de la maladie à laquelle il a

succombé le 18 novembre 1828. La fermeté de son âme ne se démentit pas jusqu'au dernier instant ; il regarda la mort en face, avec cette sénérité que donne seule une bonne conscience et le souvenir d'une vie sans reproche. Les magistrats de la ville, les membres de l'Académie agraire, les professeurs des écoles publiques et les personnes les plus distinguées de Vérone accompagnèrent son convoi.

Aujourd'hui que le bruit de la gloire de ce monde n'arrive plus à son oreille, c'est à sa patrie à s'honorer elle-même par un monument qui consacre la mémoire de l'homme illustre qu'elle vient de perdre. Ce ne sera pas sans un sentiment de douleur et d'orgueil que l'Italie verra gravée sur son tombeau cette lyre qui rendit sous les doigts de Pindemonte des accens si mélancoliques, et à laquelle, lorsque le jour de sa mort était encore éloigné, il avait adressé ces vers prophétiques :

Languida io sento, o vigorosa vita,
 Scorrere in me, no questa cara cetra
 Non si distaccherà mai dal mio fianco :
 Seguirà meco ad invecchiar, le corde
 Ne toccherò con man tremola, inferma
 Che morrà sulle corde : e quando chiusi
 All' azzurro del ciel, dei colli al verde,
 E ai volti amici avrò per sempre gli occhi ;
 Di viole intrecciate e di giacinti
 Scender meco dorrà nel bujo eterno
 Della tacita tomba, e il somo stesso
 Dormir con me sotto lo stesso marmo.

« Je sens la vie s'éteindre en moi ; mais cette lyre chérie ne me quittera pas ; elle me suivra dans ma vieillesse ; mes mains tremblantes se promèneront encore sur ses cordes et se glaceront sur elles ; et quand mes yeux seront fermés pour toujours à l'azur du ciel, à la verdure des coteaux, ornée de violettes et de jacinthes, elle descendra avec moi dans la nuit éternelle de la tombe, et dormira du même sommeil sous le même mausolée. »

N. Joseph dalla RIVA.

FRANCE.— HALMA. — L'abbé HALMA (*Nicolas-B.*), chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris, né à Sedan (Ardenes) en 1756, mort à Paris le 4 juin 1828, vint terminer ses études au collège de Sainte-Barbe, à Paris, s'appliqua d'abord à la médecine qu'il abandonna pour se livrer à l'enseignement, après avoir été ordonné prêtre. La révolution vint le détourner de cette carrière, et le jeta dans celle du génie militaire à laquelle ses connaissances en mathématiques le

rendaient très-propre. Il la quitta bientôt et fut obligé de servir comme chirurgien attaché à l'armée, fonctions qu'il remplit pendant dix-huit mois, après lesquels il rentra dans le corps du génie militaire; puis il devint successivement rédacteur du *Journal des Études de l'École polytechnique*, employé au cadastre, professeur de géographie et de mathématiques au Prytanée de Paris, professeur de géographie à l'école militaire de Fontainebleau, et bibliothécaire de l'école des ponts-et-chaussées. Après la restauration, l'abbé Halma fut nommé conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et, en 1817, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris. Il a publié beaucoup d'ouvrages dont nous ne citerons que les principaux : *Leçons élémentaires de géographie* (1792; in-8°); *Composition mathématique de Claude Ptolémée, ou Astronomie ancienne*, traduite pour la première fois en français avec le texte grec (1815 et 1816; 2 vol. in-4°); *Table chronologique des règnes prolongés jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs*; *Apparition des fixes de C. Ptolémée, Théon, etc.*, et *Introduction de Geminus aux phénomènes célestes*, traduite pour la première fois du grec en français, etc., etc.; ouvrage traduit de l'allemand, de M. *Ideker* (1819; in-4°); *Examen et explication du zodiaque de Denderah, comparé au globe céleste antique d'Alexandrie, conservé à Rome, et de quelques autres zodiaques égyptiens*, (1822; in-8°); *Table pascalé du moine Isaac Argyre*, faisant suite à celles de Ptolémée et de Théon, ouvrage traduit du grec en français, (1825, in-4°).

A. P.

—PACHO. — *Jean-Raymond* PACHO naquit à Nice, ancien département des Alpes-Maritimes, le 3 janvier 1794, d'un négociant riche et estimé. Privé de ses parens dès sa première enfance, il fut placé par son tuteur au collège de Tournon, département de l'Ardèche, où il étudia sept ans de suite. En 1814, il quitta le collège, se rendit à Nice pour y recueillir son patrimoine, visita l'Italie, séjourna à Turin et vint à Paris en 1816. En continuant ses études, il s'attachait de préférence à celle du dessin, sans négliger la botanique, vers laquelle le portait une sorte de prédilection. Il ne partit de Paris qu'en 1818 pour se rendre à Alexandrie d'Égypte, où son frère aîné était établi. Il espérait y faire l'application de ses connaissances et trouver l'appui nécessaire pour explorer cette contrée; mais, au bout d'une année, ayant perdu tout espoir de réussir, il revint à Paris, et jusqu'à la fin de 1820 il s'y occupa tantôt de peindre le portrait, tantôt d'écrire différens articles pour les journaux littéraires. C'est alors qu'il fit une seconde tentative pour retourner en Égypte et voya-

ger dans l'intérieur du pays. Après un an d'inaction, il obtint enfin de M. *Jumel*, directeur d'une fabrique appartenant au vice-roi, les secours nécessaires pour visiter l'Égypte inférieure. Il la parcourut près d'un an, dessinant les monumens et recueillant les plantes de quelque intérêt.

Une nouvelle catastrophe renversa les espérances et les projets de M. Pachò; en 1823, M. *Jumel* vint à mourir, et notre voyageur fut contraint de suspendre tout-à-fait ses excursions. Retombé dans l'oisiveté, privé de toute occupation régulière, dévoré du besoin d'agir, il se sentait accablé par le tourment de l'ennui. Il en fut arraché par M. *Célestin Guylfuenet*, Suisse d'origine, chef d'une fabrique appartenant au vice-roi, qui lui fournit le moyen d'exécuter un voyage dans les Oasis, et de terminer celui de la Basse-Égypte. Après une année de courses continuelles, M. Pachò revint au Caire avec le désir d'explorer la Cyrénaïque; les habitans de l'Oasis de Syonah avaient assuré avoir vu dans la Cyrénaïque et la Marmarique divers beaux monumens; la résolution de Pachò fut décidée par l'arrivée du programme de la *Société de géographie*. M. *Henri Salt*, consul général d'Angleterre, l'avait reçu du président de la commission centrale; il le donna au jeune voyageur qui, malgré tous les dangers qu'on lui faisait apercevoir, demeura ferme dans son projet. Il partit d'Alexandrie avec M. *Müller*, jeune orientaliste, en novembre 1824, et il revint au mois de juillet suivant au Caire, après avoir accompli heureusement et entièrement son entreprise. Il ne tarda pas à se rendre à Paris pour faire connaître les résultats de son voyage. La Société de géographie fit examiner ses matériaux, l'Institut en prit connaissance, et il obtint la couronne qu'il avait si bien méritée par son courage et sa persévérance. Le rapport de M. *Malte-Brun* dépose du mérite de ses observations, de l'habileté et de la sagacité qu'il a déployées; de même que la publication de l'ouvrage aujourd'hui terminé complètement prouve son talent dans l'art d'écrire, fruit d'une application soutenue et d'une étude opiniâtre. Il aimait à se nourrir des grands modèles, son imagination vive et exaltée ne lui permettait pas de retracer froidement les événemens auxquels il avait pris part: tout s'animait sous sa plume, et sauf quelques écarts, on ne peut nier qu'il ne sût donner à son style du mouvement, de l'é légance et de l'intérêt. Ses peintures de mœurs sont fortes et gracieuses; heureux quand le sentiment n'est pas altéré par un peu d'affectation. Peut-être ses qualités et ses défauts furent-ils également le germe d'une affection grave qu'il contracta en 1828, et à laquelle il vint de succomber. Se

croyant environné d'ennemis puissans, soupçonnant la fidélité de ses amis, il prit le monde en dégoût; il ne vivait plus que pour l'étude, se refusait aux charmes de la société et passait les nuits au travail. Les encouragemens si bien dus aux voyageurs, et qu'il avait lui-même si justement mérités, auraient pu le tirer de sa mélancolie; mais, à l'exception du prix de la Société de géographie (1) et de quelques éloges dont les journaux retentirent, il n'obtint ni faveur ni justice. Plein de dignité, mais poussant à l'excès la susceptibilité, il n'aurait jamais voulu consentir à solliciter la moindre récompense, il préférerait vivre presque dans une gêne étroite. Tout le monde ignorait sa véritable position, et il n'est personne qui n'ait été surpris autant qu'accablé par la nouvelle de la catastrophe qui a mis un terme à ses jours. Quelle que fût son exaltation habituelle, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion affligeante, c'est que si la principale cause de sa mort tragique est dans un accès de délire, une sorte de désespoir y a contribué pour beaucoup, en y préparant son esprit depuis une année. Le dernier ouvrage auquel M. Pachò a mis la main est un tableau des tribus nomades anciennes et modernes. Les fragmens qu'il en a fait connaître donnent à juger de l'intérêt d'un pareil ouvrage. Le sujet est vaste, heureusement choisi; il convenait à celui qui erra si long-tems avec les nomades Lybiens. On doit désirer la publication d'un ouvrage dont la pensée est vraiment originale. J**.

—BRAULT. — Cet estimable citoyen, connu par un acte de patriotique désintéressement et par des poésies qui ont obtenu quelque succès, est mort à Paris, le 4 mars dernier. On se rappelle qu'aux élections de 1824, Brault, alors sous-préfet à Lachâtre, envoya sa démission à M. de Corbière, qui voulait le forcer, comme les autres sous-préfets, à influer sur le choix des députés par la corruption, la menace et la fraude. Revenu à Paris, il s'occupa de littérature, publia un recueil de *poésies politiques* (V. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 188), fit recevoir au Théâtre-Français une tragédie qui n'a pas encore été représentée, et devint l'un des collaborateurs du *Constitutionnel*. Outre le recueil que nous avons cité, on a de Brault : *Ode sur le désastre de la frégate la Méduse* (Paris, 1818. In-8°).

(1) Encore en fut-il privé par un vol commis dans son hôtel.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CAHIER DE MARS 1829.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

	Pages.
1. Observations sur la peine de mort et le droit de punir.	
<i>Charles Lucas.</i>	577
2. Notice sur le département de la Haute-Vienne.	<i>Ad. Gondinet.</i> 592
3. Notice sur Voltaire.	<i>Berville.</i> 609

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Cours de l'histoire naturelle des mammifères, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire.	<i>Florens.</i> 655
5. 1° Histoire critique du droit municipal, par M. P. Leber; 2° Histoire des communes de France, par P. J. S. Dufey, de l'Yonne; 3° Histoire de l'administration locale, par le baron L. F. C. Dupin; 4° Histoire du droit municipal en France, par M. Raynouard.	<i>J. C. L. de Sismondi.</i> 645
6. Précis de l'histoire ancienne, par MM. Poirson et Cayx.	Σ. 666
7. Histoire financière de la France, par Jacques Bresson.	<i>A. Mahul.</i> 678
8. Essai sur l'universalité de la langue française, par C. N. Allou, Ingénieur en chef des mines, à Angers.	<i>B. Jullien.</i> 688
9. Romans et Contes de H. Zschokke, traduits de l'allemand, par A. Loève-Weimars.	<i>H. Patin.</i> 698

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 87 ouvrages français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis, 2, dont un ouvr. pér.	705
EUROPE. — Grande-Bretagne, 11.	707
— Russie, 2. — Pologne, 2.	721
— Allemagne, 8, dont 1 ouvrage périodique.	727
— Suisse, 4, dont 1 ouvrage périodique.	734
— Italie, 5.	758
— Pays-Bas, 6, dont 2 ouvrages périodiques.	745
FRANCE, 49, savoir : Sciences physiques et naturelles, 16.	749
— Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 15.	759
— Littérature, 14.	774
— Beaux-arts, 2	791
— Mémoires et Rapports de sociétés savantes, 2.	792
— Ouvrages périodiques, 1.	796
— Livres en langues étrangères, imprimés en France, 1	797

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — États-Unis. Établissements fondés par miss <i>Wright</i> pour l'affranchissement des esclaves; Cours de philosophie et de perfectionnement moral qu'elle vient d'ouvrir à <i>New-York</i>	799
--	-----

AFRIQUE. — *Sénégal*. Progrès de la culture de l'indigo dans cette colonie 805

EUROPE.

- GRANDE-BRETAGNE. — *Londres* : Politique : Émancipation des catholiques ; Situation de l'Angleterre ; Journaux politiques ; Article du Bill contre la franchise des électeurs à 40 shillings. — *Littérature* ; Nouvelle édition des Œuvres de Walter Scott ; Anne Guyrstein. nouveau roman du même auteur. — *Liverpool* : Publication d'un journal français. — Société philanthropique pour l'abolition des sacrifices humains chez les Indous. — *Sciences* : Combustion du gaz ; Moyen d'augmenter la lumière et de diminuer le combustible. — *Théâtres* : — Exposition de tableaux. 805
- RUSSE. — *Vilna*. Littérature polonaise ; Traduction en vers polonais des odes de Pindare ; Poésies d'Odyniec. — *Kharkof* : Sculpture. — *Tzarskoïé-Célo* : Statue colossale du Christ, par Danecker. — *Saint-Petersbourg* : Lithographie ; Album russe. — *Théodosie* : Lithographie. 810
- SUÈDE. — Instruction publique ; Enseignement mutuel ; Gymnastique ; Statistique des Universités. — Caisses d'épargnes. — Société biblique. — Recherches sur l'histoire nationale. — Productions poétiques de l'année. — Mortalité à Stockholm. 811
- ALLEMAGNE. — *Prusse* : Statistique des Universités. 814
- SUISSE. — *Berne* : Enseignement industriel. — *Fribourg* : État de la législation ; Statistique judiciaire. 816
- ITALIE. — *Piémont* : Vaccine ; Nouveau moyen de la propager par les sages-femmes. 818
- PAYS-BAS. — *Louvain* : Statistique de l'Université. — Académie des sciences et belles-lettres. — Instruction publique. — Invention de la stéréotypie. 819
- FRANCE. — *Clermont-Ferrand* (Puy-de-Dôme) : Application aux arts des domites et autres produits volcaniques. — *Saint-Valery* (Somme) ; Recherches archéologiques. 821
- PARIS. — Institut : Académie des sciences : Séances du 16 février au 9 mars. Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Théâtres*. *Théâtre français* : Première représentation du *Bon Garçon*, comédie. — *Théâtre de l'Odéon* : Premières représentations de *Laucastre*, pièce historique, du Français au Caire, vaudeville, de *la Vieille Fille et la Jeune Veuve*, comédie, et du *Mariage et l'Enterrement*, folie-vaudeville. — *Beaux-Arts* : Numismatique moderne : Médailles frappées à Paris pendant l'année 1828 ; Projet d'une Médaille en l'honneur d'Howard. 825
- PRIX PROPOSÉS par la *Société vandoise d'utilité publique*, par la deuxième classe de l'*Institut des Pays-Bas*, et par la *Société pour l'encouragement de l'agriculture*, à Vesoul. 840
- PRIX DÉCERNÉS par l'*Académie du Gard*, et par la *Société d'émulation commerciale de Bordeaux*. 841
- NÉCROLOGIE. — *Italie* : Pindemonte. — *France* : Halina ; Pachò ; Brault. *Ibid.*

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU QUARANTE-UNIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS 1829 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C. après les noms propres indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le but philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉÂTRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les nations elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ACADÉMIES. Voy. SOCIÉTÉS SAVANTES.	Adelon (N. P.). Physiologie de
Accouchement laborieux (Question chirurgico-légale sur un), par F. M. Leroux, 751.	l'homme, 485. Ader. Voy. Bossue.

(*) On souscrit pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n^o 18; chez ARTHUR BERTRAND, rue Haute-feuille, n^o 28, et chez RENOARD, rue de Tournon, n^o 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

- ADMINISTRATION locale. *Voy.* Dupin.
- AÉROSTATION, 275.
- AFFRANCHISSEMENT des esclaves, 799.
- AFRIQUE, 707, 805.
- AGRICULTURE, 207, 459, 572, 750.
Voy. aussi ÉCONOMIE RURALE.
- Albert-Montémont, C. — B. 225.
- Album russe, lithographié par Alexandre Orlovsky, 811.
- Aldini (Jean). *Voy.* Habillement du pompier.
- Alimens (Traité des), etc., par A. Gautier, 752.
- ALLEMAGNE, 181, 461, 557, 727, 814.
- Al'etz (Édouard). *Voy.* Esquisses.
- Allou (C. N.). Essai sur l'universalité de la langue française, A. 688.
- Almanach du commerce de Paris, 219.
- Alpes (Les), par Broekedon, 456.
— *Voy.* Exploration.
- AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, 168, 268, 446, 544, 705, 728, 799.
- Ami (L') est parti, composition en vers russes, 179.
- Amour (L') en prison, poème russe, 179.
- ANALYSES (II.) d'ouvrages allemands : Leçons sur la connaissance des prisons, par N. II. Julius (H. C.), 407. — Romans de H. Zschokke; Contes suisses, du même (H. Patin), 698.
— d'ouvrages français : Œuvres du Chancelier de l'Hospital; second article (Dupin aîné), 106. — Histoire de l'École polytechnique, par A. Fourcy (Adolphe Gondinet), 128. — Histoire de Michel Lambert (J.-B. S.), 154. — Poésies, par A. Bignan (Villeneuve), 162. — Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg (Ferry), 345. — Histoire de la Louisiane, par Barbé-Marbois (comte de Ségur), 428. — Études françaises et étrangères, par Émile Deschamps (Avenel), 455. — Cours de l'histoire naturelle des mammifères, par Geoffroy-Saint-Hilaire (Flourens), 655. — Histoire critique du droit municipal, par P. Leber; Histoire des communes de France, par P. J. S. Dufey, de l'Yonne; Histoire de l'administration locale, par L. F. C. Dupin; Histoire du droit municipal en France, par Raynaud (J. C. L. de Sismondi), 645. — Précis de l'histoire ancienne, par Poirson et Cayx (Σ), 666. — Histoire financière de la France, par Jacques Bresson (A. Mahul), 678. — Essai sur l'universalité de la langue française, par C. N. Allou (B. Jullien), 688.
- ANALYSES d'ouvrages hollandais : Mémoires de la Société des sciences de Batavia (Depping), 65.
— d'ouvrages italiens : Œuvres de Machiavel, traduites par J. V. Périers (Avenel), 81. — Même ouvrage, second article, 376.
— d'ouvrages suédois : Rapport de la commission statistique de Suède (Depping), 567.
- ANATOMIE, 487, 488.
- ANGLETERRE. *V.* GRANDE-BRETAGNE.
- Annales de l'Université de Louvain, 202.
- Anne Guirstein, nouveau roman de Walter Scott, 807.
- Année. *Voy.* Livre noir.
- Annuaire pour l'an 1829, par le Bureau des longitudes, 216.
— du bon jardinier et de l'agronome, 750.
- ANTIQUITÉS, 550, 728, 815, 821.
— (Mémoires romains d') et des beaux-arts, 476.
- Antologie russe (Essai d'une), par Michel Jakovlef, 179.
- Apollonii Rhodi Argonautica, ed. A. Wellauer, 468.
- ARCHÉOLOGIE. *Voy.* ANTIQUITÉS.
- Archippe Thaddéevitch, ou l'Ermite russe, tableau des mœurs russes, etc., par Boulgarin, traduit en français, 785.

ARCHITECTURE (Premier Essai sur l') symbolique, civile et militaire, etc., par D. Sacchi et J. Sacchi, 759.

Arnauld. *Voy.* Vieille fille.

Arrien. *Voy.* Van der Chys.

ART DRAMATIQUE en Angleterre, 555.

— en France *Voy.* Situation.

— MILITAIRE, 772.

— VÉTÉRINAIRE, 200, 206.

Artaud (A. F.). L'Enfer de Dante Alighieri, traduit en français, 259.

ARTS INDUSTRIELS, 265, 282, 285, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 821.

— (des) qui s'occupent de l'éducation de nos facultés intellectuelles, M., 305.

ASCÉTIQUE. *V.* SCIENCES RELIGIEUSES.

ASIE, 271.

Assal (Frédéric). Recherches sur les anciens habitans de l'Amérique du nord, 544.

— *Nachrichten über die frühern Einwohner von Nordamerika und ihre Denkmäler*, 728.

ATHÉNÉE de Namur : Réforme opérée dans l'enseignement, 559.

Atlas classique et universel de géographie ancienne et moderne, publié par Dufour, 490.

— commercial, ou exposition méthodique du droit commercial, par Poux-Franklin, 252.

— historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts, par A. Jarry de Maney, 775.

— universel de géographie ancienne et moderne, par Lapie père et fils, 758.

Aubert de Vitry. *Voy.* Casanova.

Audouin (V.). *Voy.* Entomologie.

Auguste. *Voy.* Mariage.

AUSTRALASIE, 545.

Auteurs classiques. *Voy.* Collection.

Avenel (M.), C. — A. 81, 376, 455.

B.

Babinet détermine la force horizontale magnétique du globe, 827.

Bajot. Abrégé des principaux voyages de découvertes par mer, etc., 225.

Bal (Le) des élections, par M^{me} de ***, 552.

BALI (Ile de), 76.

Ballades, mélodies et poésies diverses, par A. Fontaney, 245.

Baour-Lormian (P. M. L.). *Voy.* Canon d'alarme.

BARBARIE, 528.

Barbè-Marbois. Histoire de la Louisiane, A. 428.

Bardisme (du) breton, par David Williams, 455.

Bariatinski (Prince A.). Quelques heures de loisir, etc., 722.

Barlow. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.

— *Voy.* Fourier,

Barthélemy (l'abbé). *Voy.* Inauguration.

Barton (R.). *Voy.* Blasis.

Barton's Newyears Eve, 175.

Bateaux à vapeur (Essai sur les) appliqués à la navigation intérieure et maritime de l'Europe, par Tourasse et Mellet, 217.

Beattie (James). *Voy.* Ménestrel.

Beaujeu. Mémoire sur la fabrication du sucre de betterave, 282.

BEAUX-ARTS, 262, 295, 455, 456, 555, 753, 740, 791, 810, 856.

Becker. Journal hebdomadaire d'Åbo, en langue finlandaise, 459.

Bell (Andrew). *Elements of Tuition*, 712.

— (*Gior.*). *Osservazioni sull'Italia, riguardanti principalmente le belle arti*, 740.

Bellati (A.). *Poesie scelte, etc.* 198.

BELLES-LETTRES. *Voy.* LITTÉRATURE.

Bellec (M^{me} Louise Sw.), C.—B. 175, 177, 450, 455, 721. — N. 810, et les articles signés L. SW. B.

- Bernoulli (C.). Archives suisses pour la statistique et l'économie nationale, 756.
- Bertolotti (D). *Viaggio di Savoja*, etc., 196.
- Berville, G. — M. 609.
- BIBLE de Venise, en latin et en français, avec des notes, par Drach, 759.
- BIBLIOGRAPHIE, 168, 261, 446, 557, 705.
- italienne, ou journal général de tout ce qui s'imprime en Italie, 199.
- BIBLIOTHÈQUE (Histoire de la) royale de Berlin, par Wilken, 557.
- Bignan. Poésies, A. 162.
- Bill for the gradual improvement of the United-States navy*, 446.
- BIOGRAPHIE, 511, 512, 609, 716, 717, 729, 771, 772.
- universelle et portative des contemporains, par Alph. Rabbe, 510.
- Biography (The annual)*, 717.
- Birnbaum. Notice sur les dispositions du droit anglais relatives aux délits de la presse, 743.
- Blanchissage domestique (Art du), d'après les procédés anglais et français, par M^{me} Pelouze, 490.
- Blanqui (Adolphe), C. — M. 51.
- Blasis (C.). Le Code de Terpsichore, etc., traduit en anglais par R. Barton, 456.
- Bon Garçon (Le), comédie en prose, par Picard et Mazères, 829.
- Bon Jardinier (Le), Almanach pour l'année 1829, par A. Poiteau et Vilmorin, 208.
- Bonafous. *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- Bonaparte (Charles-Lucien). *Voy. Ornithologie.*
- Boniface (A.). *Voy. Grammaire française.*
- Bonington (Richard Parkes). *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Bonnelier (Hippolyte). La fille du libraire, 788.
- Bory de Saint-Vincent. *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- — *Voy. Erpétologie.*
- Bossue (La), ou le jour de la majorité, comédie en un acte et en vers, par Ader et Fontan, 294.
- BOTANIQUE, 754.
- Boulgarin. *Voy. Archippe Thaddeévitch.*
- BOURBON (Ile de), 219.
- Bourgeois. *Voy. Tournée à la mode.*
- Bourse. *Voy. Lamst.*
- Bouton. L'intérieur de la cathédrale de Reims, tableau du Diorama de Paris, 295.
- Brault. *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Bray (M^{me}) *Voy. Protestant.*
- Bres. *V. Panorama géographique.*
- Breschet (G.). Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le système veineux, 487.
- Brockedon's Passes of the Alps*, 456.
- Bresson (Jacques). Histoire financière de la France, 254, A. 678.
- Brillat-Savarin (Anthelme). Physiologie du goût, 789.
- Broiemont des calculs vésicaux. Méthode perfectionnée par Leroy d'Étiolle, 823.
- Brongniart (Alex.). *Voy. Peinture sur verre.*
- Brongniart (Adolphe). Considérations sur la nature de la végétation qui couvrait la surface de la terre aux diverses époques de la formation de son écorce, 286.
- Buckingham's Travels in Assyria, Media and Persia*, 449.
- Bulle (La) de savon, ou Choix de chansons, par Ch. Paul de Kock, 243.
- BELLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (III.).
- Allemagne, 181, 461, 727. — Danemark, 459. — États-Unis, 168, 446, 705. — France, 207, 483, 749. — Grande-Bretagne, 170, 449, 707. — Grèce, 200. — Italie, 194, 474, 758. — Pologne, 724. — Russie, 177, 457, 521. — Suisse, 190, 470, 754.

Burckhardt. *Voy. Sueur-Merlin.*

C.

Caillau et Guillon. Collectio selecta SS. ecclesiarum patrum complectens exquisitissima opera, 542.

Caillé (Auguste), voyageur dans l'intérieur de l'Afrique. Son retour en France, 290, 291.

Caïn, ou le premier meurtrier, par Népomucène L. Lemercier, 781.

CAISSES D'ÉPARGNES établies dans presque toutes les villes de la Suède, 812.

Calderani (Pajul). Considérations sur un nouveau moyen proposé par le docteur Mojon, pour l'extraction du placenta, 474.

Camp romain (Restes d'un) découverts par M. Ravin, près Saint-Valéry-sur-Somme, 821.

Campagne en Turquie. *Voy. Magnier.*

CANAUX, 273, 274.

Canon d'alarme, par P. M. L. Baour-Lormian, 781.

Canova's Works, by H. Moses, 455.

Cantacuzène (Jean). Collection des historiens de Byzance; édition de Schopen, 182.

Caractères (des) physiologiques des races humaines, etc., par W. F. Edwards, 749.

Casanova de Seingalt. Mémoires, traduits en français par Aubert de Vitry, 511.

Castilian (The), by the author of *Gomez Arias*, 174.

Caswallon. Tragédie anglaise du théâtre Drury-Lane à Londres, 555.

Catarrhe de la vessie. *Voy. Civiale.*

Cauchy. Mémoire sur la résolution des équations et sur l'élimination, 824.

Gayx. *Voy. Poirson.*

Célibat (L'introduction du) forcé chez les prêtres chrétiens, etc.,

par J. A. Thelner et Aug. Theiner, 181.

CÉPHALALOGIE (Cours de) du docteur Fossati, 291.

Chaalons d'Argé. *Voy. Contes à ma sœur.*

Chambers (Robert), *History of the Rebellions in Scotland*, 172.

Chandeleur. Art du raffineur, 755.

Chandelle (Art de fabriquer la), par Michel, 751.

Chansons et Romances, par Antony Claudius, 527.

CHANT. *Voy. MUSIQUE.*

Chartulaire de la ville de Fribourg en Brisgau, par H. Schreiber, 728.

Chasles (Ph.). *Voy. Girardin.*

Chat domestique. *Voy. Raton.*

Chateaufort (A.). Les dix mélanges, ou Mémoires secrets, Histoires inédites, etc., 772.

Chef (Le) des pénitens noirs, ou le Proscrit de l'Inquisition, 789.

Chesnon (C. G.). Introduction à l'Histoire du moyen âge, 770.

CHIMIE (Éléments de) théorique et pratique, etc., par O. Despretz, 215.

CHINE, 457.

CHIRURGIE, 411, 487, 823. *Voyez aussi SCIENCES MÉDICALES.*

Chlore gazeux (Emploi du) dans la phthisis pulmonaire, 826.

CHORÉGRAPHIE, 156.

Chronique navale des États-Unis, par C. W. Goldsborough, 446.

Chute (la) d'un grand homme, roman historique, par Mardelle, 550.

Civiale. Seconde lettre sur la lithotritie, 211.

— Mémoire sur le catarrhe de la vessie, 823.

Clapperton's journal of a second expedition in to the interior of Africa, 707.

Clare (Thomas). *Sketches of a naval history of the United-States*, 446.

- Clark (John). *Voy.* Panorama du Rhin.
- Clary, opéra italien, musique de Halevy, 569.
- Claudius (Antony). *Voy.* Chansons.
- Clebowski. *Voy.* Dupin.
- Clias (P. H.). *Voy.* *Kalithénie*.
- Code (The) of Therpsichore*, by C. Blasis, 456.
- Collection choisie des pères de l'Église, etc., par Caillau et Guillon, 542.
- des auteurs classiques, publiée sur les manuscrits du Vatican, par Angelo Majo, 758.
- zoologique, ou figures originales d'animaux non figurés jusqu'à présent, etc., par John Gray, 170.
- Comédie italienne (*Essai historique et critique sur la*), par F. Salfi, 797.
- COMMERCE, 51, 219, 232, 490, 705, 769.
- maritime (*Essai sur le*) des neutres, 721.
- Communes flamandes. *Voy.* Van Praet.
- de France. *Voy.* Dufey.
- Comptabilité commerciale, *Voy.* Legret.
- Conféric (la) du Saint-Esprit, chronique marseillaise de l'an 1228, par Rey-Dussueil, 550.
- Conséquences que l'on peut désirer ou craindre pour la civilisation de la guerre des Russes dans le Levant, M. 5.
- Conservation des substances alimentaires. *Voy.* Martin.
- Considérations sur la Réforme commerciale opérée en Angleterre, etc. M. 51.
- sur la nécessité et les moyens de réformer le régime universitaire, etc., par J. P. Gasc, 500.
- Constructions (Anciennes) américaines, 544.
- CONTES d'un grand-père, ou faits tirés de l'histoire d'Écosse, par Walter Scott, 172.
- CONTES hongrois, par l'auteur de la Lettre de cachet, 174.
- et confessions de Leitch Ritchie, 174.
- et Nouvelles de Marguerite de Valois, 256.
- à ma sœur, par A. P. Chaalons d'Argé, 258.
- et Nouvelles, par Merville, 550.
- suisses de H. Zschokke, traduits en français par Loève-Weimars, A. 698.
- Cooper. Lettres sur les mœurs et les institutions des États-Unis de l'Amérique septentrionale, traduites en français par M^{lle} H. Preble, 495.
- Corpus historiciæ Byzantiæ*, ed. Schopen, 182.
- Correspondance météorologique. *Voy.* Morin.
- COURLANDE, 554.
- CONFONNES funéraires, Canzone, par le baron de Zedlitz, 751.
- COURS d'histoire moderne, par Guizot, 254.
- de littérature française, par Villemain, 238.
- même ouvrage. *Voy.* Examen critique.
- de l'histoire de la philosophie, par Victor Cousin, 497.
- même ouvrage. *Voy.* Examen critique.
- de philosophie et de perfectionnement moral, ouvert à New-York par Miss Wright, 799.
- Courtin. *Voy.* Encyclopédie moderne.
- Cousin. *Voy.* Histoire de la philosophie.
- Courtois (R.). Recherches sur la statistique physique de la province de Liège, 201.
- Croker (T. Crofton)*. *Voy.* *Sayings and doings*.
- Crussolle-Lami, C.—B. 747.
- CULTE. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
- Culture rurale (*Traité de*), par Léocade Delpierre, 207.

- Curel (T. M.). De la nature des sciences morales, etc., 761.
- D.
- Daguerre. Le mont Saint-Gothard, tableau du Diorama de Paris, 295.
- Dannecker, sculpteur allemand. Statue colossale du Christ, 811.
- DANEMARK, 459, 555.
- David. Tableau de ce peintre dans l'église d'Eza, village près de Nice, 276.
- DÉCOUVERTES, 561, 565, 509.
- Defauconpret. *Voy.* Robert Fitzooth.
- Delacroix. Le Réveil du spectateur français, 788.
- Delavau. *Voy.* Livre noir.
- Delkeskamp (F. W.). *Voy.* Panorama du Rhin.
- Delpierre (Léocade). *Voy.* Culture rurale.
- Démon (le) de Socrate, 499.
- Deuaix (A.). Essais de géographie méthodique et comparative, 491.
- Denzinger (J.). *Prima Elementa logicae*, 477.
- Depping, C. — A. 65, 367, et les articles signés D-G.
- Dernier jour (Le) de Pompéi, etc., par M^{lle} Delphine Gay, 245.
- Deschamps (Emile) *Voy.* Études.
- Désormeaux (N. Paulin) Le Propagateur des progrès des arts et métiers, 265.
- Despretz (C.). *Voy.* Chimie.
- DESSIN, 170, 791.
- Dessin (Éléments de l'art du), par Hetsch et Ustin, 400.
- Devéria. *Voy.* Iconographie instructive.
- Dialogues (Nouveaux) des Morts, par Ch. D'Outrepont, 528.
- Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, 210.
- Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe, par J. R. Pesche, 424.
- Dieterichs. *Handboek der Vee-Artsenrykundige Heelkunde*, 200.
- Diogenis Laerti de vitis, dogmatis et apophtegmatibus clarorum virorum, ed. H. Huebner, 185.
- DIORAMA de Paris, 295.
- DIPLOMATIE, 459.
- Direction des aérostats, 275.
- Disowned (The), by the author of Pctham, 175.
- Discours prononcé à Aubagne, par le comte de Villeneuve, 555.
- du Président des États-Unis sur la situation du pays, 544.
- Discours sur le progrès des connaissances de géométrie et de mécanique dans la classe industrielle, par le baron Charles Dupin, 765.
- Dix mélanges. *Voy.* Châteauneuf.
- Doering (Georges). *Voy.* Sonnenberg.
- Doin (M^{me} Sophie). Poésies sérieuses et chansons, 245.
- Domites (Application aux arts des) et autres produits volcaniques, 821.
- D'Outrepont (Ch.). *Voy.* Dialogues.
- Doyen (le) de Killerine, par l'abbé Prévost, 256.
- Drach. *Voy.* Bible de Venise.
- DROIT. *Voy.* JURISPRUDENCE.
- ANGLAIS (Dispositions du) relatives aux délits de la presse, par Birnbaum, 745.
- CANONIQUE, 181.
- COMMERCIAL, 252.
- FRANÇAIS (Corps du), par Gallisset, 227.
- MUNICIPAL (Histoire du) en France, sous la domination romaine et sous les trois dynasties, par Raynouard, 227. A. 645.
- NATUREL (Observations sur le) qu'à un père à la tutelle de ses enfants, 714.
- — mêmes observations, par James Ram, *ibid.*
- PÉNAL, 268, 577.

- Droz. (Joseph). *Voy. ÉCONOMIE POLITIQUE.*
- Dubarle (Eugène). Histoire de l'Université, 764.
- Dubrunfaut, C.—B. 756.
- Ducpétiaux (Edouard). *V. Procès.*
- Dufey. *Voy. Hospital.*
- (P. J. S.). Histoire des communes de France, A. 645.
- Dufour. *Voy. Atlas classique.*
- Dulaure. Histoire des environs de Paris, 506.
- Dumas (Alexandre). *V. Henri III.*
- Dumersan, C.—N., 859. — *V. Nelly.*
- Dupin (Baron L. F. G.). Histoire de l'administration locale, etc., A. 645.
- aîné, C.—A. 106.
- (Charles). Géométrie et mécanique des arts et métiers, ouvrage traduit en polonais par Clebowski et Tyllman, 724.
- — *Voy. Discours.*
- Dupré de Saint-Maure (L.). L'Ermite en Russie, 784.
- Durozoir (Ch.), C.—B. 259.
- Dussard. Art de fabriquer les savons, 752.
- E.**
- Eckstein (B. d'). Le Catholique, ouvrage périodique, 266.
- ÉCOLE industrielle établie à Berne, 816.
- polytechnique (Histoire de l'), par A. Fourey, A. 128.
- ÉCOLES primaires (Guide des), ou lois, réglemens et instructions concernant ces écoles, 764.
- ÉCONOMIE (De l') des sciences humaines par rapport au sens commun, par G. Domenico Romagnosi, 475.
- ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 490, 752.
- (De l'influence de l'), ou Histoire de Michel Lambert, A. 154.
- POLITIQUE, 756.
- — ou Principes de la Science des richesses, par Joseph Droz, 254.
- ÉCONOMIE RURALE, 209, 457, 490.
- Voy. aussi AGRICULTURE.*
- — (Manuel pratique de culture et d'), par Giersing, 459.
- ÉCOSSE, 585. *V. aussi GRANDE-BRETAGNE.*
- Édiles (Des) romains, par F. G. Schubert, 467.
- ÉDUCATION, 186, 197.
- (Éléments d'), etc., par le révérend Andrew Bell, 712.
- (De l') de nos facultés intellectuelles, M. 305.
- Edwards (W. F.). Des caractères physiologiques des races humaines; etc., lettre à M. Amédée Thierry, 749.
- Élégies, par A. Mauge, 249.
- Éligibilité (De l') et de l'âge des éligibles, par Emm. de Las Cases, de Finistère, 230.
- (De l') à trente ans, etc., par A. de Vidaillan, 230.
- Ellis (the) Correspondence*, 717.
- ELOQUENCE, 573.
- DE LA CHAIRE, 542.
- Émancipation des catholiques de l'Irlande, 551, 805.
- ENCYCLOPÉDIE (Nouvelle) anglaise. Publication prochaine, 272.
- moderne, par Courtin, 774.
- ENSEIGNEMENT (Principe d') élémentaire, etc., par James Pillans, 712.
- INDUSTRIEL, 724, 765, 816.
- MUTUEL (Progrès de l') en Suède, 812.
- ENTOMOLOGIE (Résumé d'), etc., par Milne-Edwards et V. Audouin, 485.
- Épagny (D'). *Voy. Lancastré.*
- Épigraphes (Essai sur les), par Joseph Silvestri, 199.
- Épître aux mules de don Miguel, par Viennet, 245.
- aux convenances, ou mon apologie, par le même, 521.
- Ermite (l') en Russie, ou Observations sur les mœurs et les usa-

- ges russes, etc., par L. Dupré de Saint-Maur, 784.
- ERPÉTOLOGIE (Resume d'), etc., par le colonel Bory de Saint-Vincent, 484.
- ESCLAVAGE, 799.
- ESPAGNE, 277.
- Esquisses de la souffrance morale, par Édouard Alletz, 254.
- Esthétique (Institutions d'), par le P. Louis Pasquali, 197.
- ÉTATS-UNIS, 168, 268, 446, 495, 496, 544, 705, 799.
- Éthique dramatique pour servir à l'éducation de la jeunesse, par Jules Genoino, 197.
- ETHNOGRAPHIE, 495, 496.
- Étrusques (Les), par K. O. Muller, 461.
- Études analytiques sur les diverses acceptions des mots français, par M^{lle} H. Faure, 517.
- françaises et étrangères, par Émile Deschamps, A. 455.
- Eugène Velskoi, roman en vers russes, 179.
- Évangile (Essai historique sur l'), par L. Vulliemin, 470.
- Évans (Colonel). *Voy. Remarques.*
- Ewald (G. H. A.). *Grammatik der Hebraischen Sprache*, 184.
- Examen critique du Cours de littérature française de M. Villemain, 258.
- du Cours de l'histoire de la philosophie de Victor Cousin, 497.
- critique des dictionnaires de la langue française, etc., par Charles Nodier, 777.
- Expédition d'Alexandre. *Voy. Van der Chys.*
- Exploration des Alpes par une société de naturalistes.
- EXPOSITIONS de tableaux à Londres, connue sous le nom d'Institution britannique, 810.
- F.
- Fables, par A. Naudet, 250.
- Fabriques (Progrès des) dans les États-Unis, 268.
- Fagging. *Voy. Malet.*
- Fantaisies et Rêveries de jeunesse, par Ernest Munch, 747.
- Faure (M^{lle} H.). *Voy. Etudes analytiques.*
- Ferry, C.—A. 545.
- Few (A) *words on our relations with Russia*, 175.
- Fielding. *Voy. Tom-Jones.*
- Fille (La) du Libraire, par Hippolyte Bonnelier, 788.
- Fils (Le) du Meunier; deuxième partie: le Siège de Paris, par Moitronval, 260.
- FINANCES, 254, 678.
- Flandin (J. B.). *Voy. Révelations.*
- Florestan. Le Français au Caire, vaudeville, 855.
- Flourens, de l'Institut, C.—A. 655.
- Foelix. *Voy. Rentes foncières.*
- Fontan. *Voy. Bossu.*
- Fontaney. (A). *Voy. Ballades.*
- Fossati, C.—B. 475. N. 297.
- *Voy. Céphalologie.*
- Fourcy (A). *Voy. École polytechnique.*
- Fourier (A). Essai sur la résistance des bois de construction, etc.; Résumé de l'ouvrage anglais de P. Barlow, 489.
- Fournaux d'usines. *Voy. Pelouze.*
- Fournier. *Voy. Vieille Fille.*
- Français (Le) au Caire. *Voy. Florestan.*
- FRANCE, 207, 280, 485, 559, 749, 821.
- (La) constitutionnelle, Épitre à A. V., par Guyho Corentin, 521.
- Franchet. *Voy. Livre Noir.*
- Francœur, C.—B. 214, 219.
- Fribourg (Ville de). *Voy. Chartulaire.*

G.

Galisset. Corps de Droit français, 227.
 Gall. Voy. Médaille.
 — (L). Feuilles philanthropiques, 189.
 Garnier (Adolphe), C.—B. 764.
 Gasc (J. P.) Voy. Régime universitaire.
 Gastro-entérite. Voy. Louis.
 Gastronomie. Voy. Physiologie du goût.
 Gaudichaud. Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.
 Gautier (A.) Voy. Alimens.
 Gay (M^{lle} Delphine). Le Dernier jour de Pompéi, et Poésies diverses, 245.
 Gaynard. Voy. Quoy.
 Gaz (Combustion du). Moyen d'en augmenter la lumière, 809.
 Genest, C.—B. 213.
 Genoino. *Etica drammatica per l'educazione della gioventu*, 197.
 Gens comme il faut (Qu'est-ce que les), 447.
 Geoffroy Saint-Hilaire, de l'Institut, C.—B. 750.
 — Sur le principe de l'unité de composition organique, 207.
 — Cours de l'histoire naturelle des Mammifères, A. 655.
 — (Isidore). Remarques sur les caractères généraux des singes américains, etc., 562.
 GÉOGRAPHIE, 290, 492, 758.
 — (Essais de) méthodique et comparative, etc., par A. Denais, 491.
 GÉOLOGIE, 286, 557.
 GÉOMÉTRIE. Voy. MATHÉMATIQUES.
 — et Mécanique des arts et métiers, par Charles Dupin, traduction polonaise, 724.
 Giersing. *Practisk Anvæsingi Landøconomien*, 459.
 Girardin (Saint-Marc) et Ph. Chas-

les. Tableau de la littérature française au seizième siècle, 518.
 Golbéry (Ph.) C.—B. 184, 226, 469, 729, 751.
 Godwin (M^{rs} Catharine Grace). *The Wanderer's Legacy*, 175.
 Godwin's *History of the Commonwealth*, 172.
 Goldsborough (C. W.) *The united States naval Chronicle*, 446.
 Gondinet (Adolphe). C.—A. 128.
 Gossec (François Joseph). V. NÉCROLOGIE.
 GRAMMAIRE. 516, 517, 777.
 — française, rédigée sur un nouveau plan, etc., par A. Boniface, 237.
 — de la langue hébraïque, par G. H. A. Ewald, 184.
 GRANDE-BRETAGNE, 170, 272, 449, 549, 707, 805.
 GRAVURE, 170, 297.
 Gray (John). *Spicilegia Zoologica*, etc., 170.
 GRÈCE, 200.
 Grotte découverte dans le midi de la France, 561.
 — dans le département de l'Aude, 565.
 Guerre dans le Levant. Voy. Conséquences.
 Guide de la ménagère, ou Art de traiter le laitage, etc., par G. L. R., 490.
 — des Écoles primaires, 764.
 Guillon (M. N. S.). Voy. Caillan.
 Guizot. Cours d'histoire moderne, 234.
 Guyho Corentin. Voy. France (la) constitutionnelle.
 GYMNASTIQUE, 190, 812.

H.

Habillement du pompier pour le préserver de l'action de la flamme, par J. Aldini, 195.
 Halevy. Voy. Clary.
 Halma (L'abbé Nicolas B.). Voy. NÉCROLOGIE.

- Hamaker (H. A.). *Voy. Miscellanea phœnicia*.
- Harangue du chancelier de l'Hospital sur un budget du xv^e siècle, 107.
- Hegetschweiler (J.). *Die Giftpflanzen der Schweiz*, 754.
- *Sammlung von Schweizer-Pflanzen*, 754.
- Henri III et sa cour, drame historique en prose, par Alexandre Dumas, 565.
- Henri IV, poète, édition de luxe, 242.
- Henriou. *Voy. Rentes foncières*.
- Héreau (Edme), C.—B. 181, 254, 267, 508, 529, 724, et les articles signés E. H.
- (D). *Voy. Napoléon*.
- Héricart-de-Thury. *Voy. Puits artésiens*.
- Hetsch. *Voy. Dessin*.
- Heyfelder. *Der Selbstmord in arztgerichtlicher Beziehung*, 727.
- HISTOIRE, 169, 172, 182, 196, 205, 234, 255, 256, 451, 461, 462, 514, 717, 728, 755.
- ancienne (Précis de l'), par Poirson et Cayx, A. 666.
- romaine de B. G. Niebuhr, 465.
- du Moyen âge. *Voy. Chesnon*.
- de la Louisiane, par Barbé-Marbois, A. 428.
- des révolutions de l'Amérique du sud, par S. A. St-John et Leitch Ritchie; publication prochaine, 272.
- de l'Inde, par S. A. St-John et Leitch Ritchie; publication prochaine, 272.
- de la Perse, par John Malcolm, 716.
- d'Écosse, racontée par un grand-père à son petit-fils, par Walter Scott, 505.
- des révoltes de l'Écosse, etc., par Robert Chambers, 172.
- de la République, par Godwin, 172.
- HISTOIRE (Recherches sur l') ancienne de la Suède, 815.
- de l'Assemblée constituante, par Alexandre de Lameth, 508.
- physique, civile et morale des environs de Paris, par Dulaure, 506.
- du Droit municipal en France, par Raynouard, 227, A. 643.
- critique du pouvoir municipal, etc., par P. Leber, A. 643.
- des communes de France, par P. J. S. Dufey, A. 643.
- de l'administration locale, etc., par L. F. C. Dupin, A. 643.
- financière de la France, etc., par Jacques Bresson, 254, A. 678.
- de l'École polytechnique, par A. Fourey, A. 128.
- de Michel Lambert, ou de l'influence de l'économie domestique, A. 154.
- de Gérard de Nevers, par Tres-san, 257.
- générale des voyages, par C. A. Walkenaer, 756.
- navale (Esquisses d'une) des États-Unis, par Thomas Clarck, 446.
- des Cultes. *Voy. Robert*.
- abrégée de la Médecine, par Nicéphore Lébédéf, 177.
- de la Philosophie, par Victor Cousin, 497.
- de l'Université, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Eugène Dubarle, 764.
- NATURELLE, 207, 210, 281, 561, 754, 827.
- (Cours de l') des Mammifères, par Geoffroy-St-Hilaire, A., 653.
- des oiseaux-mouches, par R. P. Lesson, 485.
- Hohler. *Voy. Muhlfield*.
- Homeri Odysseæ Rhapsodiæ*, etc., 179.
- HORTICULTURE, 208, 559, 750.
- Hospital (chancelier de l'), *Œuvres*, publiées par Dufey, A. 106.
- Howard. *Voy. Médaille*.

Huebner (Henri). *Voy. Diogène de Laerte.*

Hugi. Voyage géognostique dans les Alpes, 557.

Hugo (Victor). *Les Orientales*, 245.
Hungarian tales, 174.

I.

Iconographie instructive, ou Collection de portraits gravés d'après les dessins de Deveria, 262.

Inauguration du monument érigé à Aubagne en l'honneur de l'abbé Barthélemy, 555.

Inchbald (miss). *Voy. Nature.*

INDES ORIENTALES, 65, 271.

Indigo (Progrès de la culture de l') au Sénégal, 805.

Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage, par le baron Massias, 224.

INSCRIPTIONS (Trois cents), par Louis Muzzi, 199.

— Lapidaires et numismatiques, etc., des Carthaginois, 205.

INSTITUT. *Voy. SOCIÉTÉS SAVANTES.*

— horticole de Fromont, 559.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 186, 712.

— publique, 500, 559, 764, 811, 820. *Voy. aussi ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.*

— (Des Etablissements pour l') en Bavière, par J. C. Loudon, 505.

INVENTION (Nouvelle) pour faciliter la navigation des bateaux à vapeur sur les canaux, 272.

— d'un habillement imperméable à la flamme, 195.

IRLANDE. *Voy. GRANDE-BRETAGNE.*

— Situation de ce pays, 551.

— *Voy. Ellis.*

— *Voy. Emancipation.*

Isabelle de Bavière, tragédie, par Lamotte Langon, 292.

ISLANDE, 555.

Isographie des hommes célèbres, ou Collection de *fac-simile* de lettres autographes et de signatures, 265.

ITALIE, 194, 275, 474, 758, 817.

— (Les vicissitudes de l') ancienne et moderne, par J. B. Margaroli, 196.

— (Observations sur l'), et particulièrement sur les beaux-arts, par J. Bell, traduites de l'anglais en italien, 740.

J.

Jaarboekje der Leuvense Hoogeschool, 202.

Jackson (général). *Voy. Notice biographique.*

Jakovlef (M.) Opouite rouskoi Antologuii, 179.

JARDINAGE. *Voy. HORTICULTURE.*

Jarry de Maney. *Iconographie instructive*, 262.

— *Voy. Atlas historique.*

JAVA (Île de), 68.

Jeanne d'Arc, poème par M^{me} ***, 240.

Jésuite (le), tableau caractéristique du XVIII^e siècle, par C. Spindler, 752.

Jésuites. *Voy. Tabaraud.*

Jezowsky (Joseph). *Rapsodies de l'Odyssée d'Homère*, 179.

Jomard. *Voy. Théodolite.*

Jonction du Volga avec la Moskva, 275.

— (Projet de) entre le Volga et la Dvina occidentale, 274.

Jonge (J. C. de). Besluiten van de Staaten generaal der Nederlanden, 202.

Jouffroy (Th.). *Voy. Reid.*

JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

— publiés en Allemagne : *Allgemeine Monatschrift für Erziehung und Unterricht*, à Aix-la-Chapelle, 186. — *Pestalozzische Blätter für Menschen- und Volksbildung*, à Aix-la-Chapelle, 186. — *Wochenblatt für Elementar-Lehrer*, à Aix-la-Chapelle, 186. — *Jahrbücher der Straf- und Besserungs-Anstalten*, à Berlin, 189. — *Men-*

- schenfreundliche Blätter*, à Tiè-
ves, 189. — *Neues Archiv für
Geschichte, Literatur und Kunst*,
à Vienne, 755.
- JOURNAUX publiés en Angleterre: Pa-
norama, ou Recueil littéraire,
journal français, à Liverpool, 808.
— publiés en Danemark: *Nye danske
Magasin*, à Copenhague, 400.
— publiés aux États-Unis: Le Cour-
rier des États-Unis, à New-York,
706.
— publiés en France: Le Propaga-
teur des progrès des arts et mé-
tiers, à Paris, 265. — Le Catholi-
que, à Paris, 266. — Le Précur-
seur à Lyon, 555. — L'Ami de
la Charte, à Nantes, 555. — Jour-
nal de Nantes, le Breton, 555.
— La Revue de l'Ouest, à Nan-
tes, 556. — Le Neustrien, à Rouen,
556. — Le Propagateur, journal
du Pas-de-Calais, à Arras, 556.
— Courrier des électeurs, à Paris,
796.
— publiés en Grèce: Courrier d'O-
rient, à Patras, 200.
— publiés en Italie: *Bibliografia
italiana*, à Parme, 199.
— publiés dans les Pays-Bas: *Vee-
Artsnykundig Magazyn*, 208. —
De Vriend des Vaderlands, à Am-
sterdam, 748. — Le Philantrope,
à Bruxelles, 748.
— publiés en Russie: Gazette de
Tiflis (*Tifliskiya Vedomosti*), 275.
Abo Tidningar; — *Finlands all-
macnna Tidning*; — *Abo Uder-
raettelser*; — *Underrettelser fraan
Keiserliga finska Haushaalinings
soeltskanct*, 458. — *Tarun Wukko
Sanomat*, 459.
— publiés en Suisse: Glanures, ou
pièces, et citations historiques,
etc., à Genève, 472. — *Schweizeri-
sches Archiv für Statistik und Na-
tional-Oekonomie*, à Bâle, 756.
- Julia de Fontenelle. Manuel du ver-
rier et du fabricant de glaces
et cristaux, 754.
- Julius (N. H.). *Vorlesungen über
die Gefängnis-Kunde*, A. 407.
— — Annales des établissemens de
détention et de correction, 189.
- Jullien (M. A.), Fondateur-direc-
teur de la Revue Encyclopédi-
que. C. — les articles signés M.
A. J.
- Jullien (B.), C.—A. 688.
- JURISPRUDENCE, 504, 714, 745, 745,
768. Voyez aussi LÉGISLATION.

K.

- Kalithenic, oder Uebungen zur
Schönheit und Kraft für Menschen*,
von P. H. Clius, 190.
- Karnilof. Zametchniya o Sibiri*,
458.
- Kéledor, histoire africaine, publiée
par le baron Roger, 550.
- Kirckhoff, G. — B. 206, 480.
- Klopstock (F. G.). *Voy. Messiadé*.
- Kock (Ch. Paul de). La Bulle de
savon, etc., 245.
- Krugs Allgemcines Handwörterbuch*,
750.
- Krusenstern: Réponses aux deman-
des concernant la Chine, propo-
sées par M. Virst, 457.

L.

- Labram. *Voy. Plantes*.
- Lagarde. Instruction générale sur
les devoirs ou fonctions des Mai-
res, etc., 227.
- Laitage. *Voy. Guide de la ména-
gère*.
- Lallemand (Ovide). Observations
relatives à un animal produit par
l'accouplement d'un chien et
d'une brebis, 565.
- Lambert (Michel). *Voy. ÉCONOMIE
DOMESTIQUE*.
- Lameth (Alexandre de). Histoire
de l'Assemblée constituante, 508.
- Lamotte-Langon. *Voy. Isabelle de
Bavière*.

- Lampes hydrostatiques à double courant d'air, 285.
- Lamst, C. — B. 170, 260, 448, 451, 457, 462, 521. N. 299.
- Manuel de la bourse, etc., 769.
- Lancastre, pièce historique en cinq actes et en vers, par d'Epagny, 852.
- Lander. *Voy.* Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.
- LANGUE française, 257, 516, 517, 688, 777.
- hébraïque, 184.
- La Pérouse. *Voy.* Recherche.
- Lapie. *Voy.* Atlas universel.
- Las Cases (Emm. de). *Voy.* Éligibilité.
- Laud (W.). *Voy.* Lawson.
- Laudon (John Parker). *The life and times of William Laud*, 717.
- Lébedef (Nicéphore). *Krathaya istoriya Méditsini*, 177.
- Leber (P.). Histoire critique du pouvoir municipal, etc., A. 643.
- Lebrun (Isidore), C. — B. 165.
- Leçons de littérature hollandaise, traduites en français par L. V. Raoul, 480.
- Leflaguais (A.). *Voy.* Mélodies françaises.
- Legendary (*The*), etc., 169.
- LÉGISLATION, 227, 768, 816.
- civile (la), commerciale et criminelle de la France, par le baron Loqué, 226.
- Legret (G. P.). Rudiment de la comptabilité commerciale, etc., 491.
- Legs (le) de l'homme errant, Recueil de poésies par M^{me} Catherine Grace Godwin, 173.
- Leitch-Ritchie. *Voy.* Saint-John.
- Lemercier (N. L.). *Voy.* Caïn.
- Leroux (F. M.). *Voy.* Question chirurgicale.
- Leroy d'Étiolle. Broiement des calculs vésicaux, 823.
- Lesson (R. P.). Histoire naturelle des oiseaux-mouches, 485.
- G. — B. 497. — les articles signés Less.
- Lettres sur les mœurs et les institutions des États-Unis, par Cooper, 495.
- écrites pendant les années 1689-87-88, et adressées à John Ellis, etc., 717.
- Leuchs (J. Ch.). *Voy.* Pécelet.
- Lexique général de Krug, 750.
- LIBERTÉ DE LA PRESSE, 745.
- Liebhaver (Ernest de). *Voy.* Messiaide.
- Link. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Liubof v' tiourmé, etc., 179.
- LITHOGRAPHIE, 811.
- Lithotritie. *Voy.* Civile.
- LITTÉRATURE allemande, 240, 751, 752, 747, 785. — ancienne classique, 179, 185, 267, 758, 775, 810. — anglaise, 173, 174, 175, 257, 455, 521, 550, 550, 553, 807. — des États-Unis, 447. — française, 154, 257, 258, 240, 242, 243, 249, 250, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 292, 294, 453, 516, 518, 521, 527, 528, 550, 552, 556, 554, 565, 572, 575, 688, 774, 780, 781, 785, 784, 787, 788, 789, 808, 829, 832, 835. — hollandaise, 205. — indienne, 550. — italienne, 198, 259, 569, 797. — polonaise, 725, 810. — russe, 179, 722, 783. — suédoise, 815.
- Livingston. Son opinion sur l'ouvrage de M. Lucas intitulé : Du système pénal, etc., 269.
- Livre noir (le) de MM. Delavan et Franchet, etc., précédé d'une introduction, par Année, 514.
- Livres apocryphes (Notice sur les) de l'Ancien Testament, par C. E. F. Moulinié, 471.
- Loqué (B.). *Voy.* Législation civile.
- Loëve-Weimars (A.). *V.* Zschokke.
- Loïque (Premiers élémens de), par Ignace Denzinger, 477.
- Loudon (J. C.). Des établissemens pour l'instruction publique en Bavière, 505.
- Louet. *Voy.* Ménestrel.

- Louis (P. Ch. A.). Recherches sur la maladie connue sous le nom de gastro-entérite, etc., 488.
- LOUISIANE, 428.
- Lucas (Charles), C. — M. 577.
— *Foy.* Livingston.
- M.
- Machiavel. Œuvres complètes, traduites en français par J. V. Périers, A. 81, 576.
- Mackintosh (James). *Foy.* Mélanges philosophiques.
- MADAGASCAR, 450.
- Magnier (Victor). Réponse aux observations d'un officier d'état-major russe sur la dernière campagne en Turquie, 772.
- Mahul (A.). C.—A. 678.
- Maires. *Foy.* Lagarde.
- Majo (Angelo). Collection des auteurs classiques, publiée sur les manuscrits du Vatican, 758.
- Malcolm's (John) History of Persia*, 716.
- Maldigny (Ch. Aug. de) *Foy.* Ménestrel.
- Malet (Alex.). Some account of the system of Fagging*, 712.
- MANUEL de la Bourse, etc., par Lamst, 769.
— de géométrie, par O. Terquem, 218.
— d'histoire naturelle, par H. R. Schinz, 754.
— des maladies externes des chevaux, etc., par Dieterichs, 200.
— du peintre en bâtimens, par Riffault, 756.
— de perspective, par Vergnaud, 791.
— de Thérapeutique chirurgicale, par Tavernier, 487.
— du verrier, etc., par Julia de Fontenelle, 754.
- Marchetti. Rime e prose, etc.*, 198.
- Mardelle. La Chute d'un grand homme, 550.
- Margaroli. Le vicende generati d'Italia antica e moderna*, 196.
- Mariage (le) et l'Enterrement, folie-vaudeville, par Auguste et Mottet, 855.
- Marie de Brabant, ballade hollandaise, par J. F. Willems, 205.
- MARINE des Etats-Unis, 446.
- Martin (E.). Art de la conservation des substances alimentaires, 752.
- Martinet (L.). Du traitement de la sciatique et de quelques névralgies par l'huile de térébenthine, 212.
- Massias (B.). *Foy.* Influence de l'écriture.
- MATHÉMATIQUES, 218, 561, 724, 824.
- Maugé (A.). Éloges, 249.
- Mausolée des comtes de Provence. *Foy.* Restauration.
- Mazères. *Foy.* Bon Garçon.
- MÉCANIQUE, 724, 825.
- Médaille frappée à la mémoire du docteur Gall, 297.
— d'Howard, 859.
- Médailles frappées à Paris dans le courant de l'année dernière, 856.
- MÉDECINE. *Foy.* SCIENCES MÉDICALES.
- MÉDIE, 449.
- Mégaride (la) ancienne, par Hermann Reinganum, 462.
- Mélanges philosophiques de James Mackintosh, traduits en français par Léon Simon, 762.
- Mellet (F. N.). *Foy.* Bateaux à vapeur.
- Mélodies françaises, et Chants sacrés, par A. Leffignais, 521.
- MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES (I) : Conséquences de la guerre des Russes dans le Levant (*J. C. L. de Sismondi*), 5. — Considérations sur la réforme commerciale en Angleterre et en France (*Adolphe Blanqui*), 31.
— De la situation de l'art dramatique en France (⊖), 45. — De l'éducation de nos facultés intellectuelles (*Dunoyer*), 305. — Des

- pirateries des Barbaresques (*E. B.*), 528. — Observations sur la question de la peine de mort (*Charles Lucas*), 577. — Notice sur le département de la Haute-Vienne (*Ad. G.*), 592. — Notice sur Voltaire (*Berville*), 609.
- MÉMOIRES ET RAPPORTS DE SOCIÉTÉS SAVANTES EN FRANCE, 792.
- de la Société philosophique américaine, 168.
- de la Société d'art et de sciences de Batavia, A. 65.
- de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, A. 545.
- du Vénitien J. Casanova de Scingalt, traduits de l'allemand par Aubert de Vitry, 511.
- du maréchal Suchet, duc d'Albaféra, etc., 235.
- sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht, par lord John Russel, 450.
- Memorie romane di Antichità*, 476.
- Ménestrel (le), poème, par James Beattie, traduit de l'anglais par Louet, 521.
- (le) des Vosges, recueil de romances, etc. par Ch. Aug. de Maldigny, 243.
- Merville. Contes et nouvelles, 550.
- Messiaide (la), poème en vers et en prose, imité de l'allemand de Klopstock, par Ernest de Liehaber, 240.
- MÉTAPHYSIQUE, 224, 761.
- MÉTÉOROLOGIE, 214, 216.
- Mialle. *Voy.* Tableaux analytiques.
- Michel. Art de fabriquer la chandelle, etc., 751.
- Michelot (A.), C. — B. 490. — N., 290, 565, 829.
- Milne-Edwards. Recherches zoologiques pour servir à l'histoire des lézards, 286.
- — et V. Audouin. Résumé d'entomologie, 485.
- — *Voy.* Villermé.
- Miscellanea phœnicia, sive Commem-*
- tarii de rebus Phœnicum, cur. H. A. Hamaker*, 205.
- Mojon. *Voy.* Calderani.
- Mone. Publication de l'ouvrage de F. W. Assal sur les anciens habitans de l'Amérique septentrionale et sur leurs monumens, 728.
- Monumens de Rhodes, par le colonel Rottiers, 478.
- MORALE, 186, 192, 197, 799.
- Morin (P. E.). Mémoires composés au sujet d'une correspondance météorologique, etc., 214.
- Mortalité à Stockholm, 814.
- Mortonval. Le Fils du Meunier, etc., 260.
- Moses (Henri). *Voy.* Canova.
- Mottet. *Voy.* Mariage.
- Monnard, C. — B. 189, 756.
- Moreau de Jonnés (A.). C. — N. 272.
- Moulinié. *Voy.* Livres apocryphes.
- Moureau. Questions électorales, 229.
- Muhlfeld (G. Megerle de) et E. Th. Hohler. Nouvelles archives pour l'histoire, la littérature et les arts, 755.
- Muléide (la), réponse à l'Épître aux mules de D. Miguel, de M. Viennet, 521.
- Muller (K. O.). Die Etrusker*, 461.
- Münch (Ernst). Jugendbilder und Jugendträume*, 747.
- MUSIQUE, 569.
- (sur la culture de la) à Caço, etc., par J. Spencer Smith, 263.
- Mazzi (L.). Iscrizioni trecento*, etc., 199.

N

- Napoléon à Sainte-Hélène : Opinion d'un médecin sur sa maladie, etc., par J. Héreau, 256.
- Nature (la) et l'Art, par miss Inghald, 257.
- Naudet (A.). Fables, 250.
- NAVIGATION PAR LA VAPEUR, 217, 272.
- — entre Odessa et Kherson, 554.

Nécessité (de la) de mettre fin aux pirateries des Barbaresques, etc., M. 528.

NÉCROLOGIE. Charles-François le Prud'homme d'Hailly, vicomte de *Nicuport*, 298. — Richard Parkes *Bonington*, peintre, à Londres, 298. — Frédéric *Schlegel*, littérateur, à Vienne, 299. François Joseph *Gossec*, célèbre compositeur, à Paris, 575. — Hippolyte *Pindemonte*, littérateur, à Vérone, 841. — L'abbé Nicolas B. *Halma*, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris, 845. — Jean-Raymond *Pachò*, voyageur en Égypte, à Paris, 844. — *Brault*, littérateur à Paris, 846.

Négociations (Examen des) qui ont eu lieu entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, concernant le commerce des deux pays, etc.; par Littleton W. Tazewell, 705.

Nelly, ou l'Orpheline américaine, par Dumersan, 258.

Niebuhrs Römische Geschichte, 465. Niederer (Jean). Feuilles sur Pestalozzi pour l'avancement de l'éducation, 186.

Nieuport (C. F. d'Hailly, vicomte de). Voy. NÉCROLOGIE.

Nodier (Charles). Voy. Examen critique.

NOMINATIONS ACADÉMIQUES : *Bonafous*, associé étranger de l'Institut royal de Naples, 277. — *Link* et *Gaulichaud*, membres correspondans de l'Académie royale des sciences de Paris, 284. — *Barlow*, de Woolwich, correspondant de la même Académie, 285. — Le colonel de *Bory de Saint-Vincent*, membre correspondant de l'Académie des sciences et belles-lettres de Louvain, 820. — *Pardessus*, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 829.

T. XLI.

NOTICE sur le département de la Haute-Vienne, M. 592.

— sur Voltaire, M. 609.

— sur la Méthode synoptique appliquée au nouveau catalogue du Dépôt général de la guerre, par de Querelles, 261.

— biographique sur le général Jackson, président des États-Unis, 512.

— sur la vie et les travaux du voyageur Burckhardt, par Sueur-Merlin, 771.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV.) : Afrique, 805. — Allemagne, 557, 814. — Australasie, 545. — Danemark, 555. — Espagne, 277. — États Unis, 268, 544, 799. — France, 280, 559, 821. — Grande-Bretagne, 272, 549, 805. — Indes orientales, 271. — Italie, 275, 817. — Paris, 281, 560, 825. — Pays-Bas, 278, 559, 819. — Russie, 275, 554, 810. — Suède, 811. — Suisse, 557, 816.

NUMISMATIQUE (Recherches sur la) des Pays-Bas, par G. Van Orden, 205.

— moderne, 856.

Nymphé (la) de la Grotte, opéra du théâtre Covent-Garden de Londres, 555.

O.

Observations upon the power exercised by the court of chancery of depriving a father of the custody of his children, 714.

— *on the naturel right of a father to the custody of his children*, by James Ram, 714.

Observations sur l'article de M. le duc de Broglie relatif à l'Examen de la question de la peine de mort, etc., M. 577.

Odyssée. Poésies, 810.

56

- ŒUVRES** du chancelier de l'Hospital, publiées par Dufey. Deuxième article, A. 106.
- de Canova, en sculpture et en modèle, gravés au trait par Henri Moses, 455.
- de Walter Scott, 807.
- COMPLÈTES de Machiavel, traduites en français par Périès, A. 81, 376.
- — de Thomas Reid, publiées par Th. Jouffroy, 224.
- Opinion (l') et l'Amour, nouvelle contemporaine, par madame de ***, 552.
- Opouite izledovaniya o morshoi meou tralnoi torgovii*, 721.
- Ordonnance des conflits. *Voy.* Tail-landier.
- Orientales (les), par Vict. Hugo, 245.
- Orlovsky (Alexandre). *Voy.* Album russe.
- ORNITHOLOGIE, 485.
- (Tableau comparatif de l') de Rome et de celle de Philadelphie, par Charles Lucien Bonaparte, 194.
- ORTHOPEÉDIE, 812.
- Ouyckhal droug*, etc. 179.
- P.
- Pachò (Jean Raymond). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Panckoucke. Éditions de luxe: Henri IV, poète 242. — Tacite, 267.
- Panorama du Rhin et de ses bords, dessiné par F. W. Delkeskamp et gravé par John Clark, 171.
- géographique de la France, par Brès, 759.
- Pardessus. *Voy.* NOMINATIONS ACADEMIQUES.
- PARIS, 281, 506, 560, 825.
- (Environs de), 506.
- Pasquali (L.). *Istituzioni di estetica*, etc., 197.
- Patin (H.), C.—A. 698.
- PAYS-BAS, 200, 278, 477, 559, 745, 819.
- Pécelet (E.). *Traité des propriétés, de la préparation et de l'emploi des matières tinctoriales et des couleurs*, traduit de l'allemand de J. Ch. Leuchs, 755.
- Peine de Mort. *Voy.* Observations.
- Peintre en bâtimens. *Voy.* Riffault.
- PEINTURE, 276, 295, 781, 810.
- sur verre (Mémoire sur la), par Alex. Brongniart, 791.
- Pelouze (E.). *Art de construire les fourneaux d'usines*, 751.
- (M^{me}). *Voy.* Blanchissage domestique.
- Pensées de Jean-Paul Richter, 785.
- par M^{me} la princesse Constance de Salm, 787.
- Périès (J. V.). *Voy.* Machiavel.
- Pernot (L. T.). *Le Toisé des bâtimens*, 752.
- PERSE, 449, 716.
- Perspective (Manuel de), du dessinateur et du peintre, par A. D. Vergnaud, 791.
- Pesche (J. R.). *Voy.* Dictionnaire topographique.
- Petit (le) Magasin de Modes, dédié aux dames, 552.
- PHARMACIE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
- PHÉNOMÈNES, 278.
- PHILOLOGIE, 179, 183, 184, 257, 758, 775.
- PHILOSOPHIE, 224, 305, 497, 499, 762, 799.
- PHYSIOLOGIE, 749.
- de l'homme, par N. P. Adelon, 485.
- du goût, ou Méditations de gastronomie transcendante, 789.
- PHYSIQUE, 284, 489, 809, 827.
- Picard. *Voy.* Bon Garçon.
- Pichot. *Voy.* Tom Jones.
- Pillans (James). *Principles of elementary teaching*, 712.
- Pindare traduit en vers polonais par Wiernikowski, 816.
- Pindemonte (Hippolyte). *Voy.* NÉCROLOGIE.

- Pirateries (sur les) des Barbaresques, M. 328.
- Pisaroni (M^{me}), cantatrice de l'opéra italien de Londres, 809.
- Placenta. *Voy.* Calderani.
- Plantes vénéneuses de la Suisse, décrites par J. Hegetschweiler, dessinées par Labram, 754.
- (Collection de) de la Suisse, par les mêmes, *ibid.*
- POÉSIE, 173, 179, 198, 205, 240, 242, 243, 249, 250, 521, 527, 722, 725, 751, 747, 781.
- DRAMATIQUE, 292, 294, 553, 554, 565, 569, 780, 783, 797, 809, 829, 832, 855.
- Poésies, par A. Bignan, A. 162.
- polonaises d'Odyniec, 810.
- et discours du comte Jean Marchetti, 198.
- choisies de Mathisson, Goethe, Schiller, Cramer et Burger, traquites en vers italiens, par Antoine Bellati, 198.
- sérieuses et chansons, par M^{me} Sophie Doin, 243.
- Poirson et Cayx. Précis de l'histoire ancienne, A. 666.
- Poiteau (A.). *Voy.* Bon Jardinier.
- Poleni (J.). *Voy.* Vitruve.
- POLICE, 514.
- POLITIQUE, 5, 81, 106, 173, 376, 516, 555, 556, 544, 551, 642, 796, 805.
- POLOGNE, 724.
- Population du royaume de Suède, 567.
- Potter. *Voy.* Procès.
- Pougens (Charles), de l'Institut, C.—B. 256.
- Pouvoir municipal. *Voy.* Leber.
- Poux Franklin. *Voy.* Atlas commercial.
- Preble (M^{lle} Henriette). *Voy.* Cooper.
- Presse lithographique établie à Théodosie en Tauride, 811.
- Prevost (l'abbé). Le Doyeu de Killerine, 256.
- Principes philosophiques, politiques et moraux, par le colonel Weiss, 192.
- PRISONS, 189.
- (Leçons sur la connaissance des), etc., par N. H. Julius, A. 407.
- PRIX DÉCERNÉS par l'Académie du Gard, 841. — Par la Société d'émulation commerciale de Bordeaux, 841.
- PROPOSÉS : par la Société royale d'Edimbourg, 572. — Par la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, 572. — Par les Sociétés d'instruction élémentaire, de la morale chrétienne et des méthodes d'enseignement de Paris, 572. — Par l'Académie des sciences de Besançon, 572. — Par la Société des bonnes-lettres de Paris, 573. — Par la Société vaudoise d'utilité publique, 840. — Par l'Institut du royaume des Pays-Bas, 840. — Par la Société pour l'encouragement de l'agriculture, à Vesoul, 841.
- Procès de William Young, officier anglais, prisonnier d'état en Portugal, 451.
- de M. de Potter, 744.
- de M. Edouard Ducpétiaux, 744.
- Protestant (the), by M^{rs} Bray, 174.
- PRUSSE, 814.
- Puits artésien (Mémoire sur le percement d'un) exécuté à la gare de Saint-Ouen, près de Paris, par Héricart de Thury, 823, 826.

Q.

- Quelques heures de loisir à Toul-tchine, par le prince A. Bariatinskoi, 722.
- Querelles (de). *Voy.* Notice.
- Question chirurgico-légale sur un accouchement laborieux, par F. M. Leroux, 751.

- Questions électorales, etc., par Moureau, de Vaucluse, 229.
- Quetelet (A.), C. — B. 202, 728, 749. — N. 279.
- Quoy et Gaymard. Mémoire zoologique, 565.
- Q.
- Rabbe (Alph.). Biographie universelle des contemporains, 510.
- Raffineur (Art du), etc., par Chandelet, 755.
- Ram (P. F. R. de). *Synodicon Belgicum*, etc., 477.
- (James). *Voy.* Droit naturel.
- Raoul (L. V.). Leçons de littérature hollandaise, 480.
- Rapport de la Commission de statistique fait au roi de Suède, sur la population du royaume, A. 567.
- du Comité de marine de la Chambre des représentans des Etats-Unis, 446.
- annuel du secrétaire de la marine des Etats-Unis, 446.
- du même sur un projet d'établissement naval en tems de paix, 446.
- Raton. Traité raisonné sur l'éducation du chat domestique, 210.
- Ravin. *Voyez* Camp romain.
- Raynouard. *Voy.* Droit municipal.
- Recherche de la Pérouse, 545.
- Recueil de pièces originales pour servir à l'éclaircissement de l'histoire des Américains, etc., par N. P. Willis, 169.
- RECUEILS PÉRIODIQUES. *Voy.* JOURNAUX.
- Rédarès. Le Chasseur taupier, 209.
- Reedtz (de). Répertoire des traités conclus par la couronne de Danemark, etc., 459.
- Réforme commerciale. *Voy.* Considérations.
- Régime universitaire (Considérations sur la nécessité de réformer le), par J. P. Gasc, 500.
- Reid (Thomas). Œuvres complètes publiées par Th. Jouffroy, avec des fragmens de Royer-Collard, 224.
- Reiffenberg, C. — B. 205, 480, 485, 744, 747. — N. 280, 298, 821.
- Reinganum (Hermann). *Das alte Megaris*, 462.
- — *Selinus*, *ibid.*
- RELIGION. *Voyez* SCIENCES RELIGIEUSES.
- Remarques sur une publication récente du colonel Evans, 175.
- Renouard (Ch.), C. — B. 254.
- Rentes foncières (Traité des), etc., par Foelix et Hention, 768.
- Répertoire du Théâtre de Madame, 785.
- Résistance des bois de construction. *Voy.* Fourier.
- Résolutions des états-généraux des Pays-Bas, recueillies par J. C. de Jonge, 202.
- Restauration du mausolée des comtes de Provence Hdefonse II et Raymond Bérenger IV, à Aix, 555.
- Réveil (le) du Spectateur français, par Delacroix, 788.
- Révélation sur la fin du ministère de M. le comte de Villèle, etc., par J. B. Flandin, 516.
- RÉVOLUTION FRANÇAISE, 508.
- Rey-Dussueil. *Voy.* Confrérie.
- Richter (Jean Paul). *Voy.* Pensées.
- Riffault (J.). Manuel du peintre en bâtimens, etc., augmenté par A. D. Vergnaud, 756.
- Rigollot fils, C. — B. 212, 489.
- Ritchie's *Tales and Confessions*, 174.
- Riva (N. Joseph della), C. — N. 845.
- Robert (A.). Tableau de la chronologie de l'histoire des cultes, 770.
- Robert Fitzooth, surnommé Robin Hood, ou le Chef des Proscrits, par DeLauconpret, 259.
- Roger. *Voy.* Kélédor.
- Romagnosi (G. D.). *Della suprema Economia*, etc., 475.

- ROMANS, 154, 174, 175, 179, 254, 256, 257, 258, 259, 260, 447, 550, 552, 788, 789, 807.
- de H. Zschöke, traduits en français par Loève-Weimars, A. 698.
- Rossel (J. P.). Journal mensuel pour l'éducation et l'instruction, 186.
- Journal hebdomadaire pour les instituteurs primaires, 186.
- Rottiers. *Voy.* Monumens de Rhodes.
- Rougemont (Ch. de), C.—B. 207, 488.
- Roulin. Mémoire sur les changemens éprouvés par le retour à l'état sauvage des animaux domestiques, 281.
- Royer-Collard. *Voy.* Reid.
- Russet (Lord John). *Memoirs of the affairs of Europe*, 450.
- RUSSIE, 173, 177, 273, 457, 554, 721, 810.
- S.
- Sacchi (D. et J.). *Saggio primo intorno all'architettura*, etc., 739.
- Saint-John S. A.) et Leitch Ritchie. Publication prochaine de deux ouvrages historiques, 272.
- Salfi (F.), C.—B. 194, 199.
- *Saggio istorico critico della Commedia italiana*, 797.
- Salm (M^{me} la princesse Constance de), Pensées, 787.
- SAVOIE, 196.
- Savons (Art de fabriquer les), par Dussard, 752.
- Sayings and doings at Killarney*, by T. Crofton Croker, 174.
- Schinz (H. R.). *Lehrbuch der Naturgeschichte*, 754.
- Schlegel (Frédéric). *Voy.* NÉCROLOGIE.
- Schlözers (L. A.) *öffentliches und privat Leben*, 729.
- Schopen. *Voy.* Cantacuzène.
- Schreiber (Heinrich). *Urkundenbuch der Stadt Freyburg*, 728.
- Schubert (F. G.). *De Romanorum Edilibus*, 467.
- SCIENCES MÉDICALES, 177, 210, 212, 487, 488, 727, 751, 817, 823, 825, 826.
- MORALES ET POLITIQUES, 81, 224, 576, 497, 643, 759.
- — (de la nature des), par T. M. Curel, 761.
- PHYSIQUES ET NATURELLES, 65, 207, 345, 483, 553, 749.
- RELIGIEUSES, 266, 542, 759, 770.
- Scott (Walter). *Tales of a grandfather*, 172.
- — Histoire d'Écosse, etc., traduite en français, 505.
- — Nouvelle édition de ses œuvres, 807.
- — *Voy.* Anne Guirstein.
- SCULPTURE, 455, 811.
- Séguir (Comte de), C.—A., 428.
- Sélinonte; matériaux pour la connaissance de l'antiquité, par Hermann Reinganum, 462.
- SIBÉRIE (Remarques sur la), par le sénateur Karnilof, 458.
- Silvestri. *Saggio epigrafico*, etc., 199.
- Simon (Léon). *Voy.* Mélanges philosophiques.
- Sismondi (J. C. L. de), C.—M. 5. —A. 643.
- Situation (de la) de l'art dramatique en France, M. 45.
- Società (di varie) e istituzioni di beneficenza in Londra, 194.
- SOCIÉTÉS SAVANTES et d'utilité publique.
- aux États-Unis : Société philosophique américaine formée à Philadelphie, 168.
- aux Indes orientales : Société d'arts et de sciences de Batavia, 65.
- en Angleterre : Diverses Sociétés de bienfaisance de Londres, 194.
- Société royale de Londres, 549.
- Société royale de littérature ; Société royale asiatique ; Société des antiquaires de Londres, 550.

- Société royale d'Edimbourg, 572. — Société philanthropique de Coventry pour l'abolition des sacrifices humains chez les Indous, 808.
- en *Russie* : Association française de bienfaisance à Saint-Petersbourg, 176. — Académie impériale et royale de Saint-Petersbourg, 545.
- en *Suède* : Société biblique de Stockholm, 812.
- en *Danemark* : Sociétés savantes et littéraires de l'Islande au nombre de huit, 555, 556.
- en *Suisse* : Société vaudoise d'utilité publique, 840.
- en *Espagne* : Académie royale d'histoire de Madrid, 277.
- dans les *Pays-Bas* : Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 279. — Académie des sciences et belles-lettres de Louvain, 820. — Institut du royaume des Pays-Bas, 840.
- en *France* (dans les départements) : Société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire d'Amiens, 280. — Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, 572. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 572. — Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 792. — Société des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin, 795. — Société pour l'encouragement de l'agriculture, à Vesoul, 841. — Académie du Gard, 841. — Société d'émulation commerciale de Bordeaux, 841.
- — (à Paris) : Institut : Académie des sciences, 281, 560, 823; — Académie des inscriptions et belles-lettres, 829. — Société de géographie, 290. — Société d'instruction élémentaire; Société de la morale chrétienne; Société des méthodes d'enseignement, 572. — Société royale des bonnes-lettres, 573.
- Soir (le) du nouvel an, et autres poésies par Barton, 175.
- Sonnenberg*, *Novelle in drey Theilen*, von Georg Doering, 469.
- Soulange-Bodin. Institut horticole formé dans son jardin de Fromont, 559.
- Spencer Smith (J.). Mémoire sur la culture de la musique à Caen, etc., 263.
- Spindler (C.)*. *Der Jesuit, Charaktergemälde*, u. s. w. 752.
- STATISTIQUE, 367, 592, 733, 756, 813, 819.
- (Recherches sur la) physique agricole et médicale de la province de Liège, par R. Courtois, 201.
- des nouvelles provinces britanniques dans l'Inde au-delà du Gange, 271.
- de l'île Bourbon. *Voy.* Thomas.
- de la Courlande, 554.
- des universités de la Prusse, 814.
- judiciaire du canton de Fribourg, 816.
- Sténotypie (Invention de la), 820.
- Stéven (C.)*. *Nastavténie o chelkovodstvé*, 457.
- Suède, 811.
- Suchet (Maréchal), duc d'Albufera. Mémoires sur ses campagnes en Espagne, etc., 255.
- Sueur-Merlin, C.—B. 494, 759.
- — Notice sur la vie et les travaux du voyageur Burckhardt, 771.
- Suicide (du), par le docteur Heyfelder, 727.
- SUISSE, 190, 470, 557, 734, 816.
- Swainson (William)*. *Zoological illustrations*, 449.
- Synodes belgiques, ou Actes de toutes les églises belgiques, 477.
- SYRIE, 449.
- Système veineux. *Voy.* Breschet.

T.

- Tabaraud. Essai historique et critique sur l'état des Jésuites en France, etc., 255.
- Tableau de la littérature française au seizième siècle, par Saint-Marc Girardin et Ph. Chasles, 518.
- Tableaux analytiques des élémens du langage français, etc., par Mialle, 516.
- Taciti Germania*, ed. Panckoucke, 267.
- Taillandier (A. H.). Commentaire sur l'ordonnance des conflits, 504.
- Taupier. *Voy. Rédarès*.
- Tavernier (A.). Manuel de thérapeutique chirurgicale, 487.
- Taylor (W.). Découverte sur la combustion du gaz, 809.
- Tazewell (Littleton W.). A Review of the negociations between the United-States of America and Great-Britain*, etc., 705.
- TECHNOLOGIE. V. ARTS INDUSTRIELS.
- Teinturier. *Voy. Pécllet*.
- Temple (le) de la Sibylle, poème polonais, 725.
- Terquem (O.). Manuel de géométrie, ou Exposition élémentaire des principes de cette science, etc. 218.
- THÉÂTRES :
- de Paris, 292, 565, 829. — de Londres, 553, 809.
- Theiner (J. A. und Aug.). Die Einführung der erzwungenen Ehe-sigkeit bey den christlichen Geistlichen*, 181.
- Théodolite, dit Tact-graphique, présenté à l'Académie des sciences de Paris, par M. Jomard, 561.
- Thérapeutique chirurgicale. *Voy. Tavernier*.
- Thierry (Amedée). *Voy. Edwards*.
- Thomas (P. P. U.). Essai statistique sur l'île Bourbon, 219.
- Thorwaldsen, sculpteur danois. Buste de sen l'empereur Alexandre, 811.
- Tom Jones, par Fielding, traduit en français et revu par Amédée Pichot, 530.
- Toisé (le) des bâtimens. *Voy. Perrot*.
- TOPOGRAPHIE, 170, 494, 592.
- Tourasse. *Voy. Bateaux à vapeur*.
- Tournée à la mode dans les États-Unis, ouvrage traduit de l'anglais, par Bourgeois, 496.
- TRADUCTIONS :
- en anglais, du français, 456.
- en français, de l'allemand, 240, 511, 698, 755, 785. — de l'anglais, 257, 489, 495, 496, 505, 521, 530, 762. — du hollandais, 480. — de l'italien, 81, 259, 376. — du russe, 785.
- en italien, de l'allemand, 198.
- de l'anglais, 740.
- en polonais, du français, 724.
- du grec. 810.
- Traité conclus par la couronne de Danemark, depuis Canut-le-Grand jusqu'en 1800, par de Reedtz, 459.
- Transactions of the american philosophical Society*, 168.
- Tremblemens de terre ressentis l'année dernière dans diverses contrées des Pays-Bas, 278.
- Tressan. Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, 257.
- TURQUIE, 5.
- Tyllman. *Voy. Dupin (Charles)*.
- TYPOGRAPHIE, 820.

U.

- Unité de composition organique. *Voy. Geoffroy Saint-Hilaire*, 207.
- Universalité de la langue française. *Voy. Allou*.
- UNIVERSITÉS :
- de Louvain, 202, 819. — de Paris, 764. — d'Upsal, 812. — de la Prusse, 814.

Ursin. *Voy. Dessin.*
 Urville (Dumont d'). Extrait de son
 dernier rapport sur les opérations
 de la corvette l'Astrolabe, 545.

V

VACCINE. Nouveau moyen de la
 propager, 817.
*Van der Chys (P. O.). Commenta-
 rius geographicus in Arrianum de
 expeditione Alexandri*, 480.
*Van Orden. Bydragen tot de Num-
 ismatiek*, etc., 205.
 Van Praet (Jules). De l'Origine
 des communes flamandes, etc.
 479.
*Vaughan's (R.). Life and Opinions
 of John Wycliffe*, 716.
 Vergnaud (A. D.). *Voy. Perspec-
 tive*
 — *Voy. Riffault.*
*Verhandelingen van het Batavisch
 Genootschap van Kunsten en Wet-
 tenenschappen*, A. 65.
 Verrier. *Voy. Julia de Fontenelle.*
 Vers à soie (Instruction sur la ma-
 nière d'élever les), par Chrétien
 Stéven, 457.
 Vidaillan (A. de). *Voy. Eligibilité.*
 Vie et opinions de John Wycliffe,
 par R. Vaughan, 716.
 — de William Laud, par John
 Parker Lawson, 717.
 — de Louis Auguste Schloezer, par
 son fils, 729.
 Vieille Fille (La) et la jeune Veuve,
 comédie en vers, par Fournier
 et Arnauld, 835.
 Viennet. Epître aux mules de don
 Miguel, 245.
 — *Voy. Muléide.*
 — Epître aux convenances, ou mon
 apologie, 521.
 Villemain. Cours de littérature fran-
 çaise, 258.
 Villenave, C.—A. 162. — B. 795.
 Villeneuve (C. de). *Voy. Discours.*
 Villermé et Milne-Edwards. Mé-

moire concernant l'influence de
 la température sur la mortalité
 des enfans nouveau-nés, 825.
 Vilmorin. *Voy. Bon jardinier.*
 Virst. *Voy. Krusenstern.*
*Visit (A.). to the court of Mada-
 gascar*, 550.
*Vitruvii (M.) Pollionis Architec-
 tura*, etc., cum exercitationibus
 notisque novissimis Joannis Po-
 leni), 476.
 Volga (Le) *Voy. Jonction.*
 Voltaire. *Voy. Notice.*
 VOYAGE de Charleston à Qué-
 bec, etc., 496.
 — dans l'intérieur de l'Afrique, etc.,
 par feu Clapperton et son do-
 mestique Richard Lander, 707.
 — à Madagascar, 450.
 — scientifique de la Gabarre la
 Charette, 827.
 — en Savoie, etc., par David Ber-
 toloti, 196.
 VOYAGES (Histoire générale des),
 par C. A. Walkenaer, 756.
 — de découvertes (Abrégé des
 principaux), par Bajot, 223.
 — dans la Syrie, la Médie et la
 Perse, etc., par J. S. Bucking-
 ham, 449.
 Vulliemin (L.). Essai historique sur
 l'Evangile, 470.

W.

Walkenaer (C. A.). *Voy. Voyages.*
 Weiss (Colonel de). *Voy. Princi-
 pes philosophiques*, 192.
 Wellauer (Auguste). *Voy. Apollo-
 nius.*
What is gentility? 447.
 Wiernikowski. *Voy. Pindare.*
 Wilken. Histoire de la Bibliothè-
 que royale de Berlin, 557.
*Willems (J. F.). Maria van Bra-
 bant*, 205.
*Williams (David). Ar Barddoniaeth
 Cymraeg*, 455.
Willis (N. P.). The Legendary, etc.,
 169.

Wright (Miss). Établissements fondés pour l'affranchissement des esclaves, 799.

— Voy. Cours de philosophie.

Wroniez. *Serontynia Sybilli*, etc. 725.

Wycliffe. Voy. Vaughan.

Y.

Young (William). *Narrative of his imprisonment and trial*, 451.

Z.

Zedlitz (Baron von). *Todtenkränze*, 751.

ZOOLOGIE, 170, 286, 561, 563, 565, 655.

— (Illustrations de); dessins et descriptions par William Swainson, 449.

Zschokke (H.). *Romans*, traduits en français par A. Loève-Veimars, A. 698.

— Contes suisses, traduits par le même, *ibid.*

FIN DE LA TABLE DU TOME XLI.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XL.

Cahier d'OCTOBRE. Page 189, l. 55 *en des communautés*, lisez : *en communauté*.

Cahier de DÉCEMBRE. Page 617, l. 7, *colonnes militaires*, lisez : *colonies militaires*; p. 801, l. 19, *l'ont divisé*, lisez : *ont divisé*; p. 807, l. 35, *d'Aix*, lisez : *d'Aix*.

ERRATA DU TOME XLI.

Cahier de JANVIER. Page 95, ligne 4 de la note, fermez la parenthèse après *les armées*; p. 144, l. 7, *pour ne plus cesser*, lisez : *pour ne plus le cesser*; p. 166, l. 6, *la liberté; l'objet*, etc., lisez : *la liberté, l'objet*; p. 175, l. 50, *elle devine on explique*, lisez : *elle devine ou explique*; p. 184, l. 14, *des*, lisez : *des*; p. 188, l. 35, *réhabitation*, lisez : *réhabilitation*; p. 205, l. 22, *par les amis*, lisez : *pour les amis*; *ibid.*, l. 35, *van Felthelm*, lisez : *van Felthem*; *ibid.*, l. 36, *van Hecla*, lisez : *van Heclu*; *ibid.*, l. 37, *huy de koper*, lisez : *Huydekoper*; p. 222, l. 32, *provenant*, lisez : *provenant*; p. 256, l. 7, D. HÉREAU, lisez : J. HÉREAU; p. 247, l. 52, *quand le ciel*, lisez : *lorsque le ciel*; p. 254, l. 3, *remarquable*, lisez : *remarquable*; p. 280, l. 5, *van Huilhem*, lisez : *van Hulthem*; p. 292, l. 6, *l'Isabelle*, lisez : *Isabelle*; p. 294, l. 5, *on ne le reprocherait pas*, lisez : *on ne la reprocherait pas*; p. 297, l. 5, *promettait*, lisez : *permettait*; *ibid.*, l. 11, *Sansorino*, lisez : *Sansorino*; p. 298, l. 21, *cette vérité cependant*, supprimez *cependant*; *ibid.*, l. 28, 1828, lisez : 1827.

Cahier de FÉVRIER. Page 587, l. 26, *cet autre poison*, lisez : *ce poison*; p. 545, l. 15, *Saint-Ience*, lisez : *Saint-Irénée*; p. 576, l. 24, au lieu de 562, lisez 572.

Cahier de MARS, p. 819, dernière ligne de la note, inscription latine, lisez *ob ineisionem vaccinam latè propagatam*.



LIBRAIRIE PROTESTANTE

DE TH. BALLIMORE, A PARIS,

RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 48;

ET DE AB. CHERBULIEZ, A GENÈVE.

Souscription.

5 FRANCS 50 CENTIMES LE VOLUME.

CHOIX

DES MEILLEURS SERMONS

DE

JACQUES SAURIN,

SUIVIS

DE FRAGMENS DE QUELQUES AUTRES SERMONS
DU MÊME AUTEUR,

ET PRÉCÉDÉS

D'OBSERVATIONS SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

4 VOL. IN-8°.

Prix de chaque volume d'environ 500 pages : 3 francs 50 centimes,

Et franc de port pour toute la France : 5 francs.

Les deux premiers volumes paraîtront le 1^{er} mai 1829, et les deux autres le 1^{er} juin.

Nous n'entreprendrons pas de faire l'éloge d'un auteur aussi universellement connu que Saurin, du premier des orateurs protestans, dont la réputation est si justement célèbre, aussi

bien parmi les catholiques que parmi ses coreligionnaires. Nous nous bornerons à dire que le Choix que nous annonçons a été fait par l'un des pasteurs de Genève le plus à même d'un pareil travail; et qu'en fixant cet ouvrage à un prix aussi modique, notre intention a été de faire entrer les meilleurs sermons de Saurin dans la bibliothèque de la généralité des membres de l'Eglise protestante.

ON SOUSCRIT

A PARIS :

Chez TH. BALLIMORE, libraire-éditeur, rue de Seine-Saint-Germain, n° 48;

SERVIER, libraire, rue de l'Oratoire;

LECOINTE, libraire, quai des Augustins;

TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon;

LEVAVASSEUR, libraire, au Palais-Royal;

DANS LES DÉPARTEMENS :

A Bordeaux, chez LAWALLE neveu, libraire;

A Lyon, chez TARGE, libraire;

A Montpellier, chez POMATHIO et C^{ie}, libraires;

A Montauban, chez FORESTIÉ jeune, libraire;

A Nantes, chez MÉLINET-MALASSIS, libraire;

A Nîmes, chez BIANQUIS-GIGNOUX, libraire;

A L'ÉTRANGER :

A Genève, chez AB. CHERBULIEZ, libraire-éditeur;

A Amsterdam, chez SAM^t DELACHAUX, libraire;

A Bruxelles, à la Librairie parisienne;

A Londres, chez TREUTTEL et WURTZ, et DULAU et C^{ie};

Et chez tous les principaux LIBRAIRES de la France et de l'Étranger.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

ANCIENNE ET MODERNE,

PAR FRÉD. SCHLEGEL ;

TRADUITE DE L'ALLEMAND, SUR LA DERNIÈRE ÉDITION,

Par *William Suckett.*

2 Vol. in-8°, papier satiné. — 14 fr.

DE L'ORIGINE AUTHENTIQUE ET DIVINE DU NOUVEAU TESTAMENT ;

PAR CELLÉRIER FILS.

Un vol. in-12. — 4 fr. 50 c.

LA VOIX DU PASTEUR, OU DISCOURS FAMILIERS ;

PAR RÉGUI.

NOUVELLE ÉDITION A L'USAGE DES PROTESTANS.

Trois vol. in-8°. — Prix : 4 fr. 50 c. le volume.

Le premier volume est en vente. — Les deux derniers paraîtront incessamment

GÉOGRAPHIE STATISTIQUE DE LA SUISSE ;

TRADUITE DE L'ALLEMAND DE LUTZ,

PAR G. DE VAUDONCOURT.

Un vol. in-12. — 3 fr. 50 c.

ASTRONOMIE DES GENS DU MONDE,

CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES ET POPULAIRES SUR L'UNIVERS;

Suivies

D'une Méthode nouvelle et facile de connaître les Étoiles;

PAR G. HIRZEL.

DEUXIÈME ÉDITION. — Un volume in-8°, planches. — 6 fr.

CODE DE LA BIENFAISANCE,

PETIT TRAITÉ DES MEILLEURS MOYENS DE SECOURIR LES INDIGENS.

Un vol. in-18. — 3 fr.

HISTOIRE MODERNE DE LA GRÈCE,

Depuis la chute de l'empire d'Orient jusqu'à la prise de Missolonghi;

PAR JAKOVAKI RIZO NÉROULOS,

Ancien premier ministre des hospodars grecs de Valachie.

Un vol. in-8° de 500 pages. — 8 fr.

MANUEL DE L'AMATEUR DES OISEAUX DE VOLIÈRE,

ou

Instructions pour connaître, élever, conserver et guérir toutes les espèces d'Oiseaux que l'on aime à garder dans la chambre;

PAR BECHSTEIN.

TRADUIT DE L'ALLEMAND. — DEUXIÈME ÉDITION.

Un volume in-8°. — 6 fr.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES, POLITIQUES ET MORAUX;

PAR LE COLONEL DE WEISS.

Dixième édition. — 2 vol. in-8°. — 12 francs.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

AVIS AUX AMATEURS DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

On peut s'adresser à Paris, par l'entremise du BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, à M. SÉDILLOT, LIBRAIRE, pour se procurer les divers ouvrages étrangers, anglais, allemands, italiens, russes, polonais, hollandais, etc., ainsi que les autres productions de la littérature étrangère.

AUX ACADEMIES ET AUX SOCIÉTÉS SAVANTES de tous les pays.

LES ACADEMIES et les SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, *francs de port*, au Directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent, afin que la *Revue* puisse les faire connaître le plus promptement possible à ses lecteurs.

AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES ET AUX LIBRAIRES.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la *Revue*, des publications de ce genre et des autres ouvrages, nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

AUX ÉDITEURS DES RECUEILS PÉRIODIQUES EN ANGLETERRE.

MM. les Éditeurs des Recueils périodiques publiés en Angleterre sont priés de faire remettre leurs *numéros* à M. ROLANDI, à Londres, n° 20, Berners-street, Oxford-street, qui leur transmettra, chaque mois, en échange, les cahiers de la *Revue Encyclopédique*, pour laquelle on peut aussi souscrire chez lui, soit pour l'année courante, soit pour se procurer les collections des années antérieures, de 1819 à 1828 inclusivement.

AUX LIBRAIRES ET AUX ÉDITEURS D'OUVRAGES EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE.

M. ZIRGÈS, libraire à Leipzig, et M. G. PIATTI, libraire à Florence, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir les ouvrages publiés en Allemagne et en Italie, que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs désirent faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

LIBRAIRES chez lesquels on souscrit dans les PAYS ÉTRANGERS.

Amsterdam, Delachaux.
Anvers, Ancelle.
Arau (Suisse), Sauerländer.
Berlin, Schlesinger.
Berne, Clias; — Bourgdorfer.
Breslau, Keygel.
Bruxelles, Dujardin-Sailly; —
 Demat; — Brest van Kempen;
 Horgnies-Rénié.
Florence, Piatti. — Vieussieux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; —
 Schaeffer; — Bränner.
Gand, Vandekerckoven fils.
Genève, Cherbuliez; — Barbezat
 et Delarue.
La Haye, les frères Langenhuisen.
Lausanne, Fischer.
Leipzig, Grieshammer; — G. Zarges.
Liège, Desbet. — Golardin.
Lisbonne, Paul Martin.
Londres, P. Rolandi. — Dulau et
 C^{ie}; — Treuttel et Würtz; —
 Bossange, Barthiez, Lowell et C^{ie}.

Madrid, Denné; — Peres.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Giegler; Vismara; Bocca.
Mons, Le Roux.
Moscou, Gautier; — Riss père et fils.
Naples, Borel; — Marotta et
 Wanspaddock.
New-York (États-Unis), Thoislér-
 Desplaces; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, Jourdan; —
 A. L. Boismare.
Palermo (Sicile), Pedonne et Mu-
 ratori; — Bœuf (Ch.).
Petersbourg, F. Bellizard et C^{ie}; —
 Graeff; — Pluchart.
Rome, de Romanis.
Stuttgart et Tubingue, Cotta.
Todi, B. Scalabrini.
Turin, Bocca.
Varsavie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gérold; —
 Schaumbourg; — Schalbacher.

COLONIES.

Guadeloupe (Pointe-à-Pitre), Piolet aîné.
Île-de-France (Port-Louis), E. Burdet.
Martinique, Thounens, Gaujoux.

ON SOUSCRIT A PARIS,

AU BUREAU DE RÉDACTION, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, où doivent
 être envoyés, francs de port, les livres, dessins et gravures, dont on
 désire l'annonce, et les Lettres, Mémoires, Notices ou Extraits des-
 tinés à être insérés dans ce Recueil.

A LA GALERIE DE BOSSANGE père, rue Richelieu, n° 60;

CHEZ TREUTTTEL ET WURTZ, rue de Bourbon, n° 17;

REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55;

Charles BÉCHET, libraire-compt^m, quai des Augustins, n° 57;

J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6;

RORET, rue Hautefeuille, n° 12;

A. BAUDOIN, rue de Vaugirard, n° 17;

DELAUNAY, PÉLICIER, PONTHIEU, LA TENTE, Cabinet littéraire,
 au Palais-Royal.

A LONDRES. — FOREIGN LIBRARY, 20 Berners-street, Oxford-street;
 TREUTTTEL ET WURTZ; BOSSANGE; DULAU ET C^{ie}.

Nota. Les ouvrages annoncés dans la *Revue* se trouvent aussi chez SEILLOT,
 LIBRAIRE, rue d'Enfer, n° 18.



